REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

852

TOME LXIII. — 1er MAI 1866.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-TROISIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1866

AP
20
R5
pér. 2
t. 63

17218
c.

LE LIBAN

ET

DAVOUD-PACHA

LA PACIFICATION ET L'ORGANISATION DU LIBAN.

YOUSSEF CARAM ET LA RÉACTION TURQUE.

Nous avons raconté dans une première étude (1) comment Davoud-Pacha avait réussi à tourner ou à briser les impossibilités diverses que lui créait, dès son arrivée au Liban, le règlement de 1861. Il nous restait à dire l'intelligent parti qu'il avait su tirer de ce premier succès pour la transformation complète des districts mixtes de la montagne (2), quand un doute est venu nous forcer de suspendre, sinon l'appréciation de ce passé, qui ne laisse de prise qu'à l'éloge, du moins les conclusions qui s'en dégagent. L'épreuve si heureusement commencée allait-elle justifier ou condamner la récente doctrine appliquée au Liban, cette doctrine du non-indigénat qui nie le droit traditionnel du pays à n'être gouverné que par un Libanais ou des Libanais (3)? Dès la seconde moitié de 1865, la

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1865.

(2) Ce qu'on nomme les districts mixtes comprend la moitié méridionale du Liban, c'est-à-dire la caïmacamie druse et la lisière sud de l'ancienne caïmacamie chrétienne. Les trois élémens chrétiens (maronite, grec-catholique et grec-schismatique) y coudoient l'élément druse, et c'est là que la politique d'où sont sortis les massacres de 1860 avait établi son centre d'opérations. La moitié nord du Liban est exclusivement maronite et avait ainsi échappé à la guerre de races.

(3) Rappelons que la doctrine contraire, celle de l'indigénat, a été soutenue jusqu'au

question se posait assez nettement déjà pour ne pouvoir être éludée : aujourd'hui elle est résolue. Après avoir un moment réalisé dans le Liban l'idéal du système anti-turc, Davoud-Pacha lui-même n'a pu tenir bon jusqu'à la fin contre la redoutable pression à laquelle se trouve fatalement soumis un simple gouverneur nommé par la Porte, dépendant pécuniairement et militairement de la Porte, n'attendant récompense pour ses services que de la Porte. Les plus exceptionnelles garanties de caractère et de situation ne sauraient décidément suppléer sur ces points essentiels à la force de résistance que les pires chefs indigènes puisaient au contact du sol natal. On peut dire de ces chefs, quant au principe national, ce qu'on a dit des mauvais papes quant à la vérité catholique : aucun d'eux n'a altéré le dogme. On dira au contraire, nous le craignons bien, et si l'on n'y avise à temps, on dira du plus intelligent, du plus désintéressé, du moins turc des fonctionnaires chrétiens dont la Porte pût se servir pour faire passer l'escamotage de l'indigénat, que les gages très sérieux donnés par ce fonctionnaire aux aspirations libanaises ont servi de passeport à l'escamotage de l'autonomie.

Précisons. Ce qu'il faut bien appeler *l'intrigue turque* a fait depuis les derniers mois de 1865 dans la montagne des progrès où il est impossible de méconnaître le concours au moins passif, parfois même l'initiative de Davoud-Pacha. Un simple rapprochement dira tout le chemin parcouru. En 1862, Davoud-Pacha débarrassait le Liban mixte des troupes ottomanes qu'il y avait trouvées, et qu'il avait mille prétextes spécieux, mille raisons légales d'y maintenir. En 1866, il appelait ces troupes dans la partie du Liban maronite où, même aux plus sinistres époques, elles n'avaient jamais pénétré, et il déployait dans sa mise en scène d'invasion un tel étalage de grands moyens, un tel parti-pris de profiter de l'occasion, qu'il obtenait de Constantinople, avec l'envoi d'une véritable armée, ce singulier brevet de zèle turc : l'envoi d'*instructions conciliantes!* — Sur le théâtre même de cette tragique comédie, le contraste est plus significatif encore. En 1862, Davoud-Pacha achevait de se populariser en reculant systématiquement devant l'émeute de Gazir

dernier moment par la France. Si, dans la conférence de 1861, elle se rallia *in extremis* à l'expédient du non-indigénat, c'est-à-dire à la nomination pour trois ans d'un gouverneur-général étranger, si elle agréa même personnellement pour ce poste l'Arménien catholique Davoud-Pacha, ce n'est qu'à titre d'expérience. A l'expiration des trois ans, Davoud-Pacha avait si bien justifié la confiance un peu forcée de notre diplomatie que celle-ci a été la première à demander la continuation de cette expérience pour cinq ans encore; mais la question de principe, le procès entre l'indigénat et le non-indigénat, reste toujours en suspens devant l'Europe, et surtout devant les Libanais, dont une partie n'a pas cessé d'être hostile à Davoud-Pacha, tandis que l'autre partie l'admettait simplement comme un provisoire très acceptable.

plutôt que d'employer contre elle la seule force dont il disposait alors, les bataillons turcs que l'autorité de Beyrout mettait avec un empressement bien naturel à sa disposition. Pour expliquer sa répugnance, il avait même, longtemps après, un mot à effet qu'il plaçait à la moindre occasion, et qui perd à ne pouvoir être rendu ici dans son énergie familière : « avec... vos Turcs, vous nous guéririez de la maladie; mais qui nous guérirait ensuite de la maladie du remède? » — En 1866, on peut tout au moins l'accuser d'avoir exagéré la maladie pour se ménager une large application du remède au profit de certain plan qui se résume en deux mots dont tous les initiés ne faisaient pas mystère : occupation et désarmement. Ce plan ressortira avec la dernière évidence des préliminaires de l'affaire de Gazir et surtout des gratuites provocations qui, la lutte véritablement terminée, sont venues la raviver avec un degré d'intensité qui a failli dépasser le but; mais commençons par régler nos comptes avec le passé. Ce ne sera pas d'ailleurs s'éloigner de la question présente, car la responsabilité de Davoud-Pacha dans les derniers événemens découle ou s'aggrave des services mêmes qu'il a rendus. Le bien accompli dans ce sanglant chaos des districts mixtes par la simple répudiation de l'influence turque enlevait d'avance toute excuse aux craintes visiblement affectées d'abord, si habilement motivées ensuite, qui ont livré naguère corps et biens à cette influence la partie la plus homogène et la moins troublée de la montagne. C'est assez dire que nous éprouvons plus de regret que d'embarras à porter coup sur coup du gouverneur-général deux jugemens diamétralement opposés. Quelque pénibles déceptions qui en résultent, les contradictions de l'homme ne sont qu'une affirmation redoublée du principe. Pour tout compromettre et compliquer dans le Liban septentrional et malgré la différence radicale des situations, Davoud-Pacha n'aura eu en effet qu'à prendre le contre-pied du système qui avait tout réparé dans le Liban méridional.

On sait par quelle courageuse violation des clauses turques du règlement de 1861 et par quelle adroite affectation d'éloigner de sa personne les soldats turcs Davoud-Pacha était parvenu, dès son début dans le pays mixte, à transformer en neutralité réciproque, en bienveillante et curieuse attente, le menaçant qui-vive des populations. Voyons comment il utilisa ce revirement pour la pacification et l'organisation définitives.

I.

Vers le milieu de 1863, un voyageur passant près de la bourgade libanaise de Chouêfet, dont la population mi-partie druse et

chrétienne était renommée pour la méticuleuse ponctualité avec laquelle elle tenait ses comptes-courans de *vendetta*, demandait à un habitant pourquoi, depuis six grands mois, ses compatriotes ne faisaient plus parler d'eux. — C'est qu'à présent, répondit l'homme de Chouêfet, Davoud-Pacha se charge de régler à lui tout seul nos affaires de famille. Si à la mode d'autrefois je tuais, par exemple, celui qui aurait tué mon frère, non-seulement je ferais une besogne que le gouvernement veut aujourd'hui m'épargner, mais encore, et en surplus de mon frère l'assassiné, il y aurait moi de pendu. *En recouvrant une piastre, ma famille se trouverait donc en avoir perdu deux.* — Ce procédé éminemment local de raisonnement, cette tendance innée de l'Arabe en général et du Syrien en particulier à chiffrer à propos de tout sa responsabilité, donnent la clé des succès si peu prévus qu'obtenait dès la première année Davoud-Pacha. Les préventions qui faisaient d'abord le vide autour de lui une fois dissipées, il lui avait suffi, pour déraciner la *vendetta*, pour réhabiliter la justice civile, pour populariser même l'impôt, de donner à comprendre à ses administrés que la légalité était dorénavant la meilleure garantie pour tous, et qu'agir en dehors ou à l'encontre de la loi, c'était jouer « deux piastres contre une. »

Quatre ou cinq exécutions en finirent avec la *vendetta* en venant successivement prouver, les unes qu'elle n'était plus tolérée, les autres qu'elle était inutile. Par une des fatalités de la situation, c'est un chrétien meurtrier d'un Druse qui ouvrit la marche. Quand on songe qu'à son premier signe de vie depuis les massacres la loi venait ainsi frapper le côté des victimes, il faut prendre son courage à deux mains pour dire que c'était là un exemple nécessaire, et pourtant il est trop certain que l'indulgence n'aurait fait qu'appeler de nouveaux assassinats sur l'élément qu'elle aurait voulu dédommager et protéger. L'instinct de conservation n'aurait-il pas en effet journellement désigné aux balles druses les vengeurs présumés de chaque mort de 1860? Deux exécutions, qui tombaient cette fois sur des Druses, vinrent d'ailleurs couper court presque aussitôt à toute fausse interprétation. Le hasard aidant, s'il n'était pas même un peu aidé, l'égalité absolue des communautés devant la loi était, dès l'année suivante, si bien établie que, dans une conversation sur la pendaison prochaine d'un condamné du rite grec, j'entendais un des interlocuteurs objecter qu'il y aurait sans doute ajournement, « attendu que c'était déjà le tour des Métoualis. »

Devant cet évident parti-pris du gouverneur d'arrêter net la balance des meurtres sans s'enquérir de quel côté elle penchait, les chrétiens se sentirent tout les premiers soulagés d'un grand poids. Un immense besoin de sécurité et de repos au lendemain de tant

de sang versé, de dévastations, de terreurs, l'énormité même du compte ouvert par les Druses aux représailles, la certitude bien acquise que ces représailles ne feraient que les affaires de la Porte, tout prédisposait les familles atteintes par le massacre à ne pas repousser une liquidation fort inégale sans doute, mais qui laissait au point d'honneur local la double excuse de la force majeure et de l'intérêt bien entendu. Les chefs druses, plus satisfaits encore d'une solution qui transformait l'effrayant passif de leur caste en simple dette morale, ne négligeaient rien de leur côté pour encourager cette tendance raisonnée à l'oubli. Dans le mouvement si remarquable des mutations immobilières de l'arrondissement du Chouf pour l'exercice 1862-63, mouvement en grande partie occasionné, nous l'avons dit (1), par le règlement d'anciennes créances qui, sous le régime précédent, renonçaient même à se produire, on a pu voir que les trois quarts des cessionnaires étaient des Druses, et que les deux tiers des acheteurs étaient des chrétiens. Ces deux chiffres donnent tout à la fois la mesure du subit empressement de l'autorité druse à rendre justice aux chrétiens, et de la sécurité qu'en si peu de temps elle était parvenue à inspirer à ceux-ci. Elle poussait l'habileté ou l'équité jusqu'à prononcer invariablement en leur faveur dès que le litige était douteux.

Le *moudir* de l'arrondissement, l'émir druse Mélehem Raslan, à qui revient en bonne partie l'initiative de cet intelligent système de dédommagemens et d'avances, mettait une sollicitude non moins calculée à comprimer chez les siens toute réminiscence suspecte. La Porte, qui, en trouvant momentanément son compte à l'assoupissement des haines de 1860, n'entendait pas cependant le laisser dégénérer en léthargie, en fit elle-même l'expérience. Après avoir passé l'éponge sur le dossier de quatre mille six cents assassins druses, elle avait mis prudemment en réserve deux cent quarante de ces brigands, qui furent transportés, avec recommandation expresse de les bien accueillir, à Tripoli de Barbarie, où l'on comprend qu'ils n'avaient rien oublié, qu'ils avaient pu même beaucoup apprendre au contact du fanatisme africain. Dans le courant de 1863, le progrès inquiétant de la pacification remit en mémoire à la Porte que l'exil des brigands en question n'était que temporaire, et elle en lâcha coup sur coup, sans crier gare à Davoud-Pacha, deux détachemens sur les districts mixtes. Le premier y rentra en chantant ses chants de guerre, en évoquant bruyamment au passage devant les amis retrouvés les souvenirs communs de 1860, et dans la première effusion du retour, sous le choc de ces

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1865, p. 167.

souvenirs qui trouvaient encore à remuer plus d'une mauvaise fibre, la bienvenue dégénéra en ovations passablement alarmantes pour la population chrétienne. L'émir Mélehem Raslan ne lui laissa pas même le temps de se plaindre : il fit arrêter non pas ces Épiménides du massacre, qui ne saisissaient pas l'anachronisme, mais ceux de leurs parens et amis qui, en se prêtant aux manifestations dont il s'agit, avaient sciemment méconnu le nouveau diapason de la politique druse. Inutile d'ajouter que le second détachement fit une rentrée beaucoup plus modeste.

L'œuvre d'apaisement était dès cette époque si avancée, que des marchands de Deir-el-Qamar, n'osant pas encore, devant les causes d'irritation entretenues par l'ajournement systématique des indemnités, demander la levée de l'interdit qui tenait à distance l'acheteur druse, allaient eux-mêmes le trouver. Plusieurs s'établissaient de l'autre côté du ravin, dans la petite ville de Bacline, chef-lieu actuel du Chouf, c'est-à-dire en plein foyer ennemi. A Deir-el-Qamar même, l'escorte mixte de Davoud-Pacha pouvait bientôt traverser la ville sans que l'émeute féminine triât au passage, pour les dénoncer et les maudire, les Druses qu'elle découvrait dans les rangs. L'hiver suivant (1863-64), c'était encore mieux. Le siége du gouvernement ayant été momentanément transféré de Beit-ed-Din à Sebnay, au pied de la chaîne, Deir-el-Qamar, que faisait vivre le personnel chrétien des administrations centrales, accepta sans trop murmurer et comme une sorte de compensation le noyau de milice indigène qui s'organisait à Beit-ed-Din, c'est-à-dire une garnison où les Druses figuraient pour près d'un tiers. Deux choses du reste avaient singulièrement facilité cette capitulation des rancunes locales devant l'intérêt matériel : la présence à la tête de la milice d'un officier détaché de l'armée française, et la certitude que cette création d'une force indigène déplaisait souverainement aux Turcs. Le règlement tel quel des indemnités mobilières de Deir-el-Qamar, dont la Porte avait jugé prudent de déblayer le terrain à la veille de nouvelles conférences sur la question du Liban, vint encore émousser l'une des plus dangereuses épines qui pussent ensanglanter le contact des deux races, non pas que ce règlement ne fût hérissé d'iniquités, mais du moins les intérêts lésés n'avaient plus à s'en prendre qu'aux Turcs et à leurs compères chrétiens. Si peu qu'il revînt de ces indemnités à la masse de la population, c'était assez pour que les Druses n'eussent plus à craindre qu'aux souvenirs évoqués par leur présence s'ajoutassent les brutales excitations de la faim. Au moment où la diplomatie révisait les institutions de 1861, le revirement était assez marqué déjà pour que Davoud-Pacha, en regagnant sa résidence de Beit-ed-Din, pût laisser à

Deir-el-Qamar les divers services de l'administration centrale. L'unique précaution qu'il eut à prendre fut de les installer dans un quartier où les Druses pouvaient arriver sans avoir à traverser la ville. Une démarcation fictive, que les convenances individuelles commençaient même à franchir impunément, suffisait à donner satisfaction aux trop légitimes fureurs que la vue seule d'un Druse faisait naguère éclater en cris de mort.

Le difficile et l'essentiel était d'avoir écarté cette terrible liquidation des meurtres de 1860, qui, accomplis au nom des inimitiés de race, n'assignaient pour limite au droit de talion que l'extermination de l'une des deux races. Quant à la *vendetta* ordinaire, elle avait d'autant plus aisément abdiqué devant l'action de la loi qu'elle ne se considérait elle-même que comme une des formes de la loi, comme une sorte de tacite complément de l'ancienne organisation féodale, qui, en partageant chaque bourgade entre deux, trois, quatre patronages distincts, parfois même ennemis, aurait, dans la plupart des cas, rendu impossible toute répression judiciaire du meurtre. Le patronage arabe n'admet pas de restriction ; il lie par une solidarité absolue le patron et le protégé. Quand le meurtrier et le mort appartenaient à des milieux différens, le cheik ou l'émir dans le ressort duquel le crime s'était accompli n'aurait donc pu sévir sans s'attirer soit l'accusation d'abandonner les siens, soit une guerre de voisinage, selon que le coupable relevait de lui ou d'une influence rivale. La coutume qui déférait le talion au plus proche parent, c'est-à-dire au procureur naturel du mort, venait fort à propos soustraire la juridiction féodale à cette alternative, et ce même bon sens libanais qui avait su transformer en garantie d'ordre public une pratique justement considérée ailleurs comme le dernier terme du désordre ne la laissait jamais dégénérer en lutte héréditaire. Sauf de très rares exceptions devant lesquelles les influences locales sortaient de leur neutralité pour intervenir comme médiatrices, le premier acte de *vendetta* éteignait le procès aussi définitivement que l'aurait jadis éteint chez nous le duel judiciaire. Le grand inconvénient de ce mode de liquidation, c'est que, par une autre analogie avec le duel judiciaire, il n'avait pas moins de périls pour le créancier que pour le débiteur de la dette de sang. En dehors même du très judicieux calcul de l'homme de Chouêfet, c'est donc encore avec une véritable reconnaissance que les familles se voyaient enlever cet onéreux droit du talion.

Un autre mauvais côté de cette neutralité de l'autorité et de l'opinion entre les deux acteurs d'un drame de *vendetta*, c'était de fournir à l'occasion un masque légal au brigandage. Pour le meurtrier qui ne voulait pas ou n'obtenait pas de composition pécuniaire

et qui se sentait quelque prédisposition au métier de bandit, « devoir une mort » équivalait au droit de battre indéfiniment la campagne et d'abriter ses méfaits nouveaux derrière l'espèce d'inviolabilité que lui conférait vis-à-vis des tiers sa primitive dette de sang. Ce n'est qu'au prix de terribles exemples que l'émir Béchir lui-même avait pu mettre un terme à ces confusions dangereuses. Aujourd'hui, et malgré le développement inoui que la Porte leur avait donné sous l'administration des caïmacams, pour arriver à faire croire que ce semblant d'autonomie était encore trop et que le Liban n'était gouvernable que par l'état de siége, elles cessaient devant le *veto* spontané de l'esprit public. Une fois bien persuadé que l'action judiciaire venait le décharger de la *vendetta*, le pays entendait avoir le bénéfice entier de cette exonération. Les bandits plus ou moins déguisés auxquels le préjugé local eût jusque-là tenu à déshonneur de marchander le droit d'asile n'avaient plus que le choix ou d'aller d'eux-mêmes se constituer prisonniers quand la date et la nature de leur dossier ne rendaient pas ce parti trop compromettant, ou de traîner une existence affamée dans les cavernes, qui ne les protégeaient même pas toujours contre le zèle de légalité dont venaient d'être prises les populations. Un brigand de profession, que la police recherchait en vain depuis quelques mois, fut un jour amené à Davoud-Pacha par une députation des habitans de Beskinta qui avaient organisé pour leur compte une battue. Beskinta est un pauvre village perdu vers l'extrémité de la zone habitable du Sannine, loin du pays mixte, loin du centre d'action de Davoud-Pacha, et de plus vers cette partie du Haut-Liban qui, depuis la jacquerie de 1857, méconnaissait et défiait toute autorité du dehors. C'est en un mot de l'élément réputé le plus réfractaire que sortait cette croisade spontanée d'ordre public dont il faudrait aller chercher le pendant européen dans les raffinemens de la *loyalty* britannique. En présentant leur brigand, ces substituts si imprévus de la gendarmerie expliquèrent en termes fort honnêtes à Davoud-Pacha que, du moment où l'autorité était juste pour tous, c'était l'intérêt de tous de lui prêter la main. — On fait ce qu'on peut, et, trop pauvre pour saluer comme d'autres villages l'avénement de la loi en apportant un terme anticipé de l'impôt, Beskinta apportait un homme à pendre.

Il n'avait pas suffi, bien entendu, de la suppression de la *vendetta* pour amener l'esprit public à ce point. L'œuvre d'organisation y avait encore plus directement contribué que l'œuvre de pacification; mais cette aptitude des paysans libanais à s'élever ainsi d'emblée au sentiment complet de la vie légale est d'autant plus significative qu'aussi loin que remontaient leurs souvenirs, rien ne les

avait préparés à semblable initiation. L'acharnement désespéré que la Porte, secondée par la complicité la plus inattendue, vient de mettre à raviver le mensonge dont elle cherche à couvrir depuis vingt-cinq ans la spoliation des libertés libanaises donne plus d'à-propos que jamais à un aperçu rétrospectif qui ne nous fait pas d'ailleurs sortir de notre sujet. Il faut se rendre bien compte de toute la gravité du mal pour comprendre et l'efficacité du remède employé et la robuste constitution du malade.

II.

Même sous l'émir Béchir, à qui l'on doit tenir compte et de la barbarie de son éducation première et de l'état de fiévreux qui-vive auquel le condamnaient les pachas voisins, continuellement occupés à lui susciter quelque compétiteur pour faire tour à tour argent de leur alliance ou de leur neutralité, l'ordre ne s'était guère révélé aux masses que comme une application violente et continue de l'arbitraire. Au moindre symptôme d'indiscipline, l'impôt prenait la forme de razzia, la justice celle de guet-apens. Une répression également cruelle, également inexorable pour les crimes et les moindres délits, déshabituait la conscience publique de tout discernement légal. Les procédés sommaires par lesquels le vieil émir supprimait au besoin, corps et biens, toute influence réfractaire à l'œuvre de fusion et d'indépendance nationale ne venaient même que trop souvent confondre aux yeux des Libanais l'idée de châtiment avec celles de vengeance et d'extorsion. Si la sécurité était parfaite sur les chemins, si la plus stricte équité régissait les rapports des particuliers, l'une et l'autre cessaient vis-à-vis du gouvernement, presque également redouté des honnêtes gens et des coquins, entre lesquels s'établissait ainsi une démoralisante solidarité de défensive. Comme cependant l'arbitraire était ici non pas le principe, mais bien l'accident et l'expédient, il se détendait chaque jour par l'annulation successive des résistances qui l'avaient provoqué, et déjà ce violent travail d'organisation ne se manifestait plus que par ses bons résultats, quand la catastrophe de 1840 venait faire tomber presque sans transition le Liban du despotisme unitaire sous le despotisme de l'anarchie, car c'est à cela que se réduisait le régime des deux caïmacamies. Dépendant d'une part directement du pachalik de Beyrout, déshéritées d'autre part de toutes les attributions du pouvoir exécutif au profit d'une aristocratie d'autant plus portée à abuser de sa nouvelle position qu'elle y voyait le dédommagement d'un demi-siècle de contrainte, chacune des deux autorités centrales n'avait que l'alternative de devenir le prête-nom

passif de ces deux influences désorganisatrices, ou de se créer des moyens d'action en dehors du cercle légal, c'est-à-dire de faire de la désorganisation pour son propre compte. Dans la circonscription druse, où la pression turque et la pression féodale se combinaient contre les chrétiens, le caïmacam ne fut que le gardien sourd et muet d'un vaste coupe-gorge. Durant les dix années qui précédèrent le massacre, plus de *sept cents* assassinats, presque tous en dehors des questions de *vendetta* et la plupart accompagnés de vol, purent être commis sur les chrétiens sans qu'il fût même question de poursuites. Dans la circonscription maronite, où, faute d'élémens pour la guerre de races, la Porte ne trouvait à susciter que la guerre de classes, elle poussait sous main le dernier caïmacam à empiéter sur les prérogatives bonnes ou mauvaises, mais enfin légalement consacrées, de l'aristocratie. Les cheiks de la famille Ghazen, forts des services qu'ils avaient rendus en 1840 à la cause anglo-turque, le prirent sur le ton de la menace avec le caïmacam : celui-ci, qui n'avait ni le choix ni le scrupule des moyens, lâcha contre ces cheiks leurs fellahs, et les fellahs, après les avoir dépossédés et expulsés, proclamèrent la propre déchéance du caïmacam pour s'organiser à leur façon sous la dictature du maréchal ferrant Tannous Chéïne, lequel, rendons-lui cette justice, commença par décréter le respect des propriétés. Il n'y avait à redire que sur le changement de propriétaires. En un mot, là où le gouvernement n'était pas brigandage, c'est le brigandage qui se constituait en toute liberté gouvernement. Voilà pour la politique proprement dite. Quant à l'administration judiciaire et fiscale, elle fonctionnait juste assez au milieu de ce chaos pour achever de pervertir le sens public des masses en les dégoûtant de tout contact avec la loi. Les fellahs restaient légalement désarmés devant le cheik, ses parens, amis ou agens. Intermédiaire indépendant entre les justiciables de sa circonscription et le tribunal institué auprès de chaque caïmacamie, le cheik pouvait, à son choix, intercepter toute plainte qui blessait son intérêt ou ses préférences, ou bien rendre illusoire, en le laissant inexécuté, le jugement qui la sanctionnait. Dans le pays maronite, cette latitude laissée à l'arbitraire de l'aristocratie vis-à-vis des fellahs avait pour correctif certain esprit de famille, certains intérêts qui rapprochaient les deux classes. Dans la caïmacamie druse, au contraire, où l'aristocratie et ses agens d'une part, la masse des administrés de l'autre, relevaient de deux races devenues ennemies, où le rôle d'arbitre échéait au pacha de Beyrout, c'est-à-dire à l'influence qui avait précisément pour mission de surexciter par l'impunité les excès de l'une et le désespoir de l'autre, le mal était à la fois sans recours et sans bornes. Le seul parti qu'eussent à

prendre les paysans lésés par le cheik ou sa clientèle, c'était de ne pas s'attirer un redoublement d'oppression par des impatiences inutiles, dont l'oppresseur avait mille moyens de se venger comme chef de la police locale, comme fermier ou sous-fermier de l'impôt, souvent même comme seigneur terrien.

Même dans les instances où le cheik était neutre entre les parties et laissait le champ libre à l'intervention des tribunaux de caïmacamie, le plaideur pauvre n'était guère plus avancé. Stylés au mépris de leurs devoirs par le sentiment du profond discrédit où était leur autorité, soustraits à tout contrôle, vu qu'il n'y avait pas ici de cour d'appel, enfin peu ou point rétribués, ce qui criait vengeance dans la conscience de l'Oriental, complétement étranger au point d'honneur des fonctions gratuites, ces tribunaux prononçaient en faveur de qui les achetait. L'innovation si recommandée de la pluralité des juges et de la concentration du pouvoir judiciaire au chef-lieu n'était qu'un mauvais excitant de plus pour cette magistrature vénale, dont la responsabilité s'annulait en devenant impersonnelle, et qui, n'ayant qu'un contact fortuit avec la majorité des justiciables, les rançonnait au passage avec le sans-gêne du Bédouin prélevant son impôt sur l'étranger qui traverse le territoire de sa tribu. C'est au point que toute une industrie s'était fondée là-dessus : des spéculateurs prenaient à l'entreprise les réclamations les plus insoutenables pour vendre ensuite leur désistement à la partie adverse, qui s'estimait heureuse d'échapper à ce prix à l'alternative de payer beaucoup plus cher le gain de sa cause ou de courir les chances d'une condamnation. Cette industrie était encore facilitée par l'importation de l'étrange principe de jurisprudence musulmane qui met les dépens de l'instance à la charge des gagnans, obligés ainsi d'acheter le jugement même après avoir acheté les juges (1). En somme, là où le faible et le pauvre n'étaient pas systématiquement sacrifiés au puissant et au riche, le bon droit constituait à lui seul une infériorité. Dans cette caverne judiciaire, où quiconque ne trichait pas était dupe, le faux témoignage et le faux en écriture publique ou privée étaient devenus des expédiens courans de procédure, — ce que du reste il ne faut pas juger avec toute la rigueur du point de vue européen. — Croyant de très bonne foi qu'il est toujours temps de désarmer Dieu par un *back-*

(1) J'ai eu la curiosité de demander séparément à un jurisconsulte arabe et à un jurisconsulte turc la raison de ce fait. « Le perdant est déjà assez malheureux, répondit le premier. — Le gagnant est plus en mesure de payer, » me dit simplement le second. Ces réponses caractérisent assez bien la subtilité casuistique de l'Arabe et la grosse logique du Turc. En Turquie, la justice est affermée ni plus ni moins que la douane; tout y est naturellement calculé au point de vue du produit.

chich, c'est-à-dire au moyen de quelques messes, le faux témoin maronite ne prenait réellement au sérieux que le serment devant saint Élie, et malheureusement saint Élie n'avait pas ses entrées officielles au *medjlis*. Quant au faux témoin druse, il trouvait de surabondantes sûretés de conscience dans la morale ultra-utilitaire qui, de ce côté-là, constitue le *credo* des masses. L'imitation des signatures, que rend très facile la coutume arabe de signer au moyen d'un simple sceau, tirait encore moins à conséquence; tel personnage, qui ne passait que pour prudent, collectionnait et faisait graver sur cuivre les cachets de ses amis et connaissances, afin d'opposer au besoin de faux certificats de libération aux faux titres de créance qui pouvaient être exhibés contre lui. S'il y avait ici deux faussaires, il n'y avait du moins qu'une dupe. Toujours est-il que le système de fraudes et de contre-fraudes engendré par l'impuissance ou la vénalité de la justice ne tendait à rien moins qu'à la cessation absolue des transactions. Au temps de l'émir Béchir, le taux de l'intérêt, qui dans les pays de régie turque s'élevait en moyenne à *trente* pour 100, ne dépassait pas dans le Liban *quinze* et *dix-huit*; or moins de vingt ans après l'agriculture libanaise ne trouvait à emprunter, même sur gages immobiliers, qu'à raison de *quarante-huit* pour 100.

Le système fiscal était une autre source d'iniquités officielles, une autre école de démoralisation privée et politique. A première vue, le Liban pouvait passer pour l'Eldorado des contribuables. Le total de l'impôt ostensible était fixé une fois pour toutes au modeste chiffre de trois mille cinq cents bourses (moins de 380,000 francs pour une population qui n'est pas inférieure à trois cent mille âmes), et fourni par deux taxes très équitables : l'une foncière et calculée sur le revenu des terres, l'autre personnelle et répartie à l'amiable entre les habitans de chaque village proportionnellement à leurs moyens; mais cet impôt, en apparence si modéré et si libéral, constituait à lui seul, indépendamment du pillage dont il devait fournir le prétexte, une exaction pure et simple. Il n'était la rémunération d'aucun service public, et manquait ainsi de la seule condition qui pût le légitimer aux yeux des contribuables. Une partie revenait à titre de tribut à la Porte, ce qui constituait une perte sèche, et le reste était intégralement retenu, à titre de liste civile, par les deux caïmacams, qui ne dirigeaient rien, ne surveillaient rien, ne protégeaient rien. En dehors de cette charge purement onéreuse de trois mille cinq cents bourses, il y avait donc un impôt très réel, très lourd et presque illimité dont on ne parlait pas : c'est celui que les cheiks et leurs agens, à titre d'indemnité de leurs fonctions fiscales et municipales, prélevaient sous forme de logemens,

de rations, de cadeaux, de taxes arbitraires, de réquisitions de toute nature.

En outre l'impôt officiel de trois mille cinq cents bourses, qui, ayant à la fois pour base la propriété foncière et le revenu personnel, aurait dû principalement peser sur la classe riche, n'atteignait en réalité que la classe pauvre. Ceux des cheiks à qui, soit à titre personnel, soit à titre héréditaire, la perception en était dévolue commençaient par s'exempter complétement. Les notables qui formaient chaque comité local de répartition trouvaient, de leur côté, plus commode et plus sûr de les imiter que de protester; puis cheiks et notables étendaient en tout ou en partie l'exemption non-seulement à leurs parens et amis, mais encore à ceux des contribuables influens qui auraient pu être tentés de remuer le gros de la population contre ces abus. Comme cependant il fallait que le montant de l'impôt fût complété à époques fixes, c'est sur le reste de la population qu'en retombait tout le poids. A peu près triplées par les éliminations dont il s'agit, les petites cotes étaient grevées d'au moins autant par l'usure : le fellah qui n'était pas en mesure de s'acquitter n'avait que la ressource de composer avec le cheik ou ses agens en s'engageant à leur livrer après la récolte tant de mesures d'orge, tant d'onces de cocons, estimées toujours à cinquante pour cent au-dessous de la valeur courante et soumises, qui pis est, lors de la livraison, à de fausses mesures ou à de faux poids. Ce n'est pas tout encore : dans la caïmacamie druse, cet impôt triplé, sextuplé, était exigé trois ou quatre fois pour une (1). Ces monstruosités pouvaient se commettre d'autant plus librement qu'elles n'étaient pas même dénoncées. Les fellahs étaient bâillonnés par la crainte et les notables par l'intérêt. Quant aux *ouékils* ou soi-disant procureurs fondés donnés aux différentes communions chrétiennes auprès des seigneurs druses, il suffira de dire qu'ils étaient nommés et appointés par ceux-ci. Sur quoi d'ailleurs établir une base juridique de réclamations? Il n'y avait ici ni statistique de la population, ni cadastre de la propriété, ni états généraux ou locaux de recettes qui permissent de vérifier jusqu'à quel point les cotes individuelles étaient exagérées, l'égalité violée, le contingent total dépassé. Pas même de registres à souche : la perception ne laissait d'autre trace que des myriades de quittances de formes, de teneur, d'écritures différentes, qu'il aurait fallu aller recueillir une à une par les maisons, et où il n'aurait pas été facile de distinguer la part des arriérés de celle de l'impôt courant, de celle des an-

(1) *Rapport de la commission internationale sur la réorganisation du Liban.* Beyrout, 31 mars 1861.

ticipations; puis on aurait eu à se débrouiller entre les artifices de la gravure et les prodiges de la chimie, entre les fausses quittances destinées à couvrir des exemptions frauduleuses et d'autres quittances trop authentiques, mais devenues comme par enchantement illisibles, afin de dissimuler les profits particuliers des collecteurs subalternes (1). Cette inextricable enquête terminée, à qui enfin réclamer justice? On a vu ce que pouvaient les deux tribunaux de caïmacamie et même les caïmacams. Il n'y avait donc ici en définitive de recours possible qu'auprès du délégué de la puissance suzeraine; mais attendre du pacha de Beyrout qu'il mît les caïmacams en demeure et en position de refréner les excès de la féodalité, c'est-à-dire de tarir la source même de toute cette corruption mutuelle des individus par les institutions et des institutions par les individus, autant demander à l'empoisonneur le contre-poison.

S'il faut s'étonner d'une chose, c'est que la Porte ait encore jugé insuffisant ce travail de désorganisation, qui marchait si bon train. Les amis mêmes du Liban croyaient si bien au naufrage de tout esprit public, à l'impossibilité de créer un ordre quelconque avec les élémens indigènes, que le pacha de Beyrout et ses inspirateurs ont véritablement commis une imprudence gratuite en tentant de brusquer le succès par la retentissante affaire des massacres. Il était déjà très à la mode de dire que l'administration directe des Turcs ne pourrait pas donner pire, qu'autant valait leur laisser purement et simplement confisquer ce reste peu regrettable d'autonomie, et qu'une fois officiellement responsables du mal, ils cesseraient du moins d'en être les instigateurs pour en devenir les modérateurs intéressés. Qu'a-t-il fallu cependant pour guérir cet esprit public réputé incurable, pour le transformer d'emblée en auxiliaire de cette légalité envers laquelle il avait droit de n'éprouver que haine ou dédain, ne l'ayant successivement connue qu'oppressive ou impuissante? Que la légalité devînt une garantie, — qu'elle se révélât. On a vu avec quel empressement la *vendetta* abdiquait devant la première intervention de la justice criminelle. Pour réconcilier les masses avec la justice civile et le fisc, Davoud-Pacha n'eut encore qu'à ne pas interpréter à la turque les quelques principes de droit européen qui, au milieu de tant de clauses désorganisatrices, s'étaient glissés dans le règlement de 1864.

C'est de la constante substitution de la force au droit qu'était né le mal; c'est par une application rigoureuse du principe de l'égalité devant la loi que Davoud-Pacha entreprit la guérison. Le règlement de 1861 laissait à cet égard le champ libre. En abolissant

(1) Je voulais un jour consulter quelques notes de voyage tracées dans la montagne avec la première encre venue; je fus surpris de n'avoir plus sous les yeux que quelques taches indéchiffrables. « C'était de *l'encre à reçu,* » me dit simplement un Arabe.

les prérogatives féodales tant anciennes que récentes, en déférant la fixation, la répartition et le contrôle de l'impôt à des conseils mixtes nommés par les chefs de communauté, la perception de cet impôt aux agens directs du gouverneur, le recrutement et l'emploi de la force armée au gouverneur lui-même, la conférence de Constantinople enlevait cette fois à l'aristocratie tout moyen d'oppression, d'intimidation et d'impunité. Le difficile était d'en persuader les masses, qui avaient vu si mal tourner les prétendues garanties dont les avait dotées vingt ans auparavant la coalition européenne. Pour vaincre la défiance populaire, Davoud-Pacha, — assisté d'interprètes arabes à qui, par un hasard qui ne lui nuisit pas, il était obligé de transmettre ses *speeches* en français, — se mit à chevaucher dans le pays, engageant quiconque avait des réclamations à élever contre grands et petits à venir en toute confiance au siége du gouvernement. Rassurés par le caractère anti-turc de ses premiers actes, quelques pauvres diables finirent par tenter l'aventure. Au bout de deux ou trois semaines, le gouverneur-général, bien loin d'aller à la chasse des justiciables, ne savait plus comment tenir tête aux innombrables paysans qui venaient lui conter leurs affaires. Les premiers qui s'étaient risqués à faire appel à sa justice avaient en effet publié avec un enthousiasme contagieux trois choses : qu'à l'audience de Davoud-Pacha l'émir, le cheik et même le plus riche marchand n'avaient le pas sur le fellah que lorsqu'ils étaient les premiers inscrits, — que les plus gros personnages pouvaient être condamnés sur la plainte justifiée du simple fellah, et qu'ils étaient contraints, même par corps, à s'exécuter, — qu'enfin, pour obtenir ce miracle, il n'en coûtait pas le moindre bakchich, et que Davoud-Pacha poussait sous ce rapport l'originalité jusqu'à se fâcher contre le plaideur qui le remerciait. Impatienté par les prolixités de la reconnaissance arabe, apportant d'ailleurs du milieu turc d'où il sortait l'idée souverainement fausse que cette fine race syrienne (qui pousse au contraire jusqu'à la subtilité le sentiment de la mesure et du décorum) doit être tenue à distance par la brutalité, le gouverneur-général mettait véritablement certaine rudesse à se débarrasser des gens. Ces façons de procéder, qui pouvaient lui faire tort à la longue, avaient dans la circonstance un avantage : celui de couper court à toute interprétation mauvaise sur un système de réparations qui, par la nature même des choses, se trouvait favoriser exclusivement la classe inférieure, et n'avait de rigueurs que pour les classes élevées. Davoud-Pacha sut d'ailleurs profiter fort à propos de cette première réaction de popularité pour accuser nettement son parti-pris de justice envers et contre tous en rétablissant les Ghazen dans leurs propriétés, ce qui ne souleva pas la moindre protestation chez les paysans spoliateurs.

Cette justice, qui, pour fonctionner, n'attendait même pas l'érection des tribunaux, n'était encore, à tout prendre, que du bel et bon arbitraire; mais l'arbitraire s'exerçant au profit de l'équité ne pouvait faire scandale dans un pays si longtemps accoutumé à le subir sous sa forme la plus malfaisante et la plus inique. Devant ce réveil combiné d'action protectrice chez le gouvernement et de confiante défensive chez les masses, les gros bonnets que Davoud-Pacha invitait, sur toute plainte justifiée, à rendre le bien d'autrui jugeaient eux-mêmes plus prudent de s'exécuter de bonne grâce et sans bruit que d'entamer des luttes juridiques où ils n'auraient pas eu le dernier mot, et qui ne pouvaient en définitive servir qu'à rendre plus manifeste encore leur déchéance. Tous visaient au contraire plus ou moins à la dissimuler en obtenant du gouverneur-général, sous forme de fonctions administratives ou de grades militaires, une sorte d'équivalent des priviléges qu'ils avaient perdus, ou tout au moins un porte-respect contre les représailles légales des gens qu'ils avaient jusque-là pressurés. Davoud-Pacha ne trouvait ainsi, dans la seule classe qui pût le chicaner sur l'irrégularité forcée de ses premiers actes, que des courtisans intéressés.

Cette installation des tribunaux servit du reste bien plus à sanctionner qu'à désarmer le bienfaisant arbitraire de Davoud-Pacha. Une nouvelle violation du règlement de 1861, — appuyée cette fois sur des prétextes légaux, — vint d'abord le débarrasser indéfiniment du plus dangereux rouage de la nouvelle organisation judiciaire, celui des justices de paix. D'autre part, la défiance des justiciables annula presque entièrement l'action des tribunaux de première instance. Enfin le tribunal supérieur central se trouva tout doucement conduit, par le vice même de son organisation, à l'abdication de toute initiative.

Le règlement de 1861 instituait dans chaque canton un juge de paix pour chaque rite, soit, pour l'ensemble du pays, au moins cent trente juges de paix, lesquels échappaient tout à la fois, et par leur nombre et par l'exiguïté forcée de leurs traitemens, qui ne permettait de les choisir que sur place, à toute possibilité de triage. Or ce premier degré de juridiction, où le règlement fermait de fait la porte aux bons choix, était justement le seul où la question du personnel fût capitale. Le juge de paix devait en effet décider en dernier ressort, c'est-à-dire sans contrôle, jusqu'à concurrence de cinq cents piastres, ce qui, étant donnée l'organisation économique de la montagne, le rendait l'arbitre absolu des quatre cinquièmes des litiges. Il eût été difficile de s'y mieux prendre pour réorganiser, et sur une vaste échelle, l'effroyable désordre judiciaire des vingt dernières années; mais Davoud-Pacha découvrit fort à propos que le manque de renseignemens statistiques nécessaires pour la for-

mation définitive des groupes cantonaux et la subdivision de ces groupes en rites obligeait d'ajourner l'institution des justices de paix à l'achèvement du recensement général. — Encore une solution qui naissait des impossibilités pratiques de ce malencontreux règlement de 1861 !

Les tribunaux d'arrondissement, devenus ainsi de fait le premier degré de juridiction, offraient déjà, grâce à des conditions moins tyranniques de recrutement (1) et grâce surtout à la faculté d'appel, quelques garanties sérieuses; mais ils différaient si peu des anciens tribunaux de caïmacamie que la plupart des justiciables ne traversaient cette juridiction qu'à titre de simple formalité. Par un abus sur lequel il fallut quelque temps fermer les yeux, bon nombre d'affaires civiles arrivaient même en première instance à Beit-ed-Din, où les attirait bien moins le surcroît de confiance que pouvait inspirer la composition du grand medjlis que la perspective de l'arbitrage de Davoud-Pacha. C'est à cet arbitrage qu'en effet venaient spontanément aboutir presque toutes les décisions de la soi-disant cour souveraine, et voici comment.

La solidarité de communauté est restée ici aussi absolue, aussi exigeante que la solidarité féodale et que la solidarité de tribu, qui les a précédées toutes deux. Le règlement de 1861, en mettant sur la même ligne que les Maronites et les Druses les quatre autres communautés, apportait même à l'esprit de caste deux excitans qui le rendaient exceptionnellement ombrageux : sentiment de défensive chez les deux élémens déchus de la préséance, impatience de s'affirmer chez les quatre nouveaux copartageans du pouvoir politique et judiciaire. Il s'ensuit que les deux membres que chacune des six communautés avait délégués au tribunal central se considéraient bien moins comme des jurés ou des juges que comme les avocats d'office de l'accusé ou partie civile appartenant à leur communauté et les adversaires nés de l'autre partie. Passe encore à la rigueur, si le mal s'était réduit à transformer deux ou quatre juges sur douze en adversaires obligés du bon droit et de la loi; mais chacun des huit autres juges, ayant tour à tour à subir pour son propre compte les mêmes nécessités de position, était invinciblement porté à les ménager à charge ou à titre de revanche. Qu'à cela on joigne la perpétuelle préoccupation de l'Arabe de ne jamais se prononcer le premier, le manque absolu de système dans la procédure et de direction dans les débats, l'absence de voix prépondérante dans les cas nécessairement fréquens d'un partage égal entre les trois élémens chrétiens et les trois élémens non chrétiens, qui,

(1) Les six tribunaux d'arrondissement, composés de trois à six membres, selon la plus ou moins grande diversité des élémens locaux, ne requéraient ensemble qu'un personnel de trente membres.

sur certains points de droit, ont des notions opposées (1), et l'on s'expliquera certaines sentences mémorables revenant, par exemple, à dire que les prétentions de l'intimé Botros pouvaient être considérées comme fondées,... à moins toutefois qu'on ne jugeât encore mieux fondées celles de son adversaire Abdallah. — Cela signifiait tout simplement qu'Abdallah et Botros appartenaient à des communautés différentes. Dans les procès correctionnels ou criminels, où le fait domine les questions d'interprétation, il fallait une évidence palpable, écrasante, pour que les hardiesses de l'affirmation s'élevassent jusqu'à des formules comme celle-ci : « le tribunal est porté à croire qu'il n'est pas improbable que les faits à la charge d'un tel puissent être considérés comme suffisamment établis. » Fureur de Davoud-Pacha, qui mandait en sa présence la cour entière, faisait, séance tenante, recommencer la délibération, mettait un à un les juges au pied du mur, s'armait contre tous des concessions individuelles de chacun et en déduisait la sentence à rendre. Les juges s'en retournaient l'échine basse et avec l'apparente componction de gens à qui l'on vient de forcer la main, mais en souriant dans leur barbe d'une violence qui les dégageait de toute responsabilité les uns vis-à-vis des autres. Ce terrible esprit de communauté qui, abandonné aux impulsions du règlement, devait aboutir à la plus complète anarchie judiciaire se transformait ainsi en une tacite coalition de discipline et d'impartialité. Davoud-Pacha ne tarda pas d'ailleurs à donner une forme plus régulière à son immixtion en instituant auprès du grand medjlis un commissaire chargé de faire l'instruction préparatoire de chaque procès de façon à donner une base précise au débat, de discuter au besoin, séance tenante, l'opinion de chaque juge, d'intervenir dans les interrogatoires quand les questions étaient éludées ou mal posées, enfin d'informer le gouvernement de toute irrégularité contraire à l'intérêt soit de la loi, soit des accusés, prévenus ou parties.

Ce minutieux système de pression dont, la question politique une fois écartée, personne n'eût osé se plaindre tout haut, puisqu'il n'atteignait que l'inexpérience et les lenteurs inutiles ou intéressées des juges en respectant rigoureusement leur conscience et leurs attributions, ne s'arrêtait qu'après le prononcé du jugement. Étendant jusqu'aux procès civils le principe adopté dans plusieurs pays d'Europe pour les procès criminels, le gouverneur avait ordonné que, la délibération une fois ouverte, le medjlis ne pourrait lever la séance qu'après avoir rendu sa décision. Il y eut bien cette fois quelques murmures; mais, si chaque juge répugnait à se prononcer, chacun répugnait pour le moins autant à découcher. Les ménagemens mu-

(1) Le président n'avait que sa propre voix comme les autres juges. Il n'était lui-même qu'un des douze juges, investis à tour de rôle et pour trois mois de ces fonctions.

tuels qui faisaient traîner en longueur les délibérations les plus simples changeaient ainsi de direction et tournaient au profit de l'expédition des affaires.

Ce n'était pas tout que d'avoir intéressé les juges à la célérité; il fallait, chose bien autrement difficile, y intéresser les parties citées, pour qui l'abolition des garnisaires et le droit nouveau d'opposition et d'appel multipliaient les expédiens dilatoires. Davoud-Pacha ne donna pas le temps à la chicane arabe de s'installer dans ces positions. A la pratique des citations orales, dont les porteurs auraient consenti, moyennant bakchich, à ne jamais rencontrer les destinataires, il commença par substituer le mode européen des citations ecrites, avec date certaine, et dont la simple remise à domicile entraînait l'obligation de comparaître. Par une seconde innovation d'autant plus adroite que des moyens croissans de coercition s'y déguisaient en tolérance, la citation, au lieu d'être définitive comme en Europe, alla jusqu'à trois sommations, entraînant, en cas de non-comparution, la première une amende, la seconde une autre amende plus forte, la troisième un jugement par défaut suivi d'exécution. Enfin, et c'était l'essentiel, Davoud-Pacha fit passer en règle que dorénavant les dépens seraient à la charge des parties déboutées ou condamnées. D'un bout à l'autre de la procédure, la chicane et la mauvaise foi se heurtaient ainsi à quelque avertissement comminatoire ou à quelque pénalité.

C'est en lui prodiguant les délais, c'est-à-dire en paraissant composer avec elle, que Davoud-Pacha avait eu raison de l'inertie des parties citées en matière civile, et c'est par un procédé analogue qu'il assura l'exécution des jugemens. Il ne fallait pas de longtemps songer ici au mode, ailleurs si expéditif, de la saisie et de la vente forcée. On était trop près de l'époque où l'incendie des maisons, la mutilation des oliviers et des mûriers punissaient toute atteinte à la franc-maçonnerie de famille, de localité ou de caste, pour qu'un seul acquéreur eût osé se présenter. Comme du reste la formalité de l'enregistrement était jusque-là complétement inconnue au Liban, il n'eût tenu qu'à la partie condamnée de frustrer l'autre partie en simulant des hypothèques ou une vente antérieure (1). La prise de corps n'offrait pas moins d'impossibilités pratiques et morales. Outre qu'elle répugnait aux mœurs et aux traditions du pays, fort ombrageux en matière de liberté individuelle, et pour qui les garnisaires avaient été jusque-là le plus violent moyen de contrainte civile, tel était le chaos procédurier légué par l'anarchie précédente que la moitié de la population se serait trouvée dans le cas d'être incarcérée pour le compte de l'autre moitié. Ce n'est

(1) Le règlement a rendu cette formalité obligatoire.

pas dans un moment où la bienveillante docilité de l'opinion était à peu près son seul instrument de gouvernement que le pouvoir exécutif eût pu raisonnablement se risquer à la mettre à si rude épreuve. Davoud-Pacha, à qui le vague habituel des sentences laissait du reste une grande latitude d'interprétation, tournait la difficulté en affectant d'adoucir la loi, qu'il eût été fort embarrassé d'appliquer. Il reprenait en conciliation l'affaire déjà jugée, démontrait sans peine au créancier qu'il y avait plus d'avantages que de risques à laisser au débiteur la faculté et le temps de réaliser lui-même les moyens de se libérer, faisait confesser sans peine au débiteur reconnaissant qu'en retour des délais obtenus il restait engagé d'honneur vis-à-vis de lui — Davoud, — et renvoyait gagnans et perdans également satisfaits, ceux-ci d'avoir affaire à un pacha avec lequel on s'accommodait gratis, ceux-là de la garantie morale qu'impliquait sa médiation. Neuf fois sur dix, à l'échéance du premier terme de paiement, les débiteurs les plus mal disposés à s'acquitter trouvaient encore moins chanceux de venir solliciter de nouveaux délais auprès d'un pacha de si bonne composition que de lui rompre en visière. Davoud-Pacha prenait presque toujours sur lui d'accorder cette prorogation, mais en exigeant, sous prétexte de couvrir sa propre responsabilité vis-à-vis du créancier, que le débiteur restât cette fois, sur parole ou sous caution, en gage au siége du gouvernement. Sans avoir rien violenté, en semblant au contraire pousser la longanimité jusqu'au relâchement et au favoritisme, Davoud-Pacha arrivait ainsi de fait au moyen extrême de la contrainte. Le débiteur laissait rarement périmer le terme de rigueur passé lequel il était confidentiellement averti que ces arrêts déguisés en visites d'affaires, souvent même en hospitalité (1), se transformeraient en incarcération pure et simple, et comme il ne s'était pas vanté du vrai motif de son séjour à Beit-ed-Din, d'autres venaient en toute confiance se prendre à ce même piége de conciliation (2). Avant que le piége fût trop éventé, il devint d'ailleurs presque inutile. C'est par les justiciables d'un certain rang, fort intéressés, je l'ai dit, à dissimuler la perte de leur influence et de leurs immunités, qu'était surtout redouté le scandale d'un emprisonnement; c'est aussi sur eux qu'agissait le plus efficacement l'engage-

(1) Ceux de ses hôtes forcés que Davoud-Pacha n'hébergeait pas directement trouvaient asile chez quelque habitant ordinaire de l'immense palais de Beit-ed-Din. A chaque sortie du gouverneur, tous affectaient de se joindre à son cortége, et quiconque n'avait pas le mot leur portait envie d'être si bien en cour.

(2) Tels qui se seraient volontiers dispensés de paraître à Beit-ed-Din comme débiteurs étaient intéressés à s'y rendre comme créanciers, et souvent à propos du même capital, qu'ils avaient par exemple emprunté à 20 pour 100 pour en faire un second placement à 30 et à 40 pour 100.

ment de courtoisie que Davoud-Pacha avait affecté de substituer à leurs engagemens légaux. Or, en voyant tel cheik, tel émir, tel gros traitant, bien connus jusque-là pour braver impunément les réclamations les plus légitimes et les réquisitions les plus formelles, s'exécuter sur la simple invitation de Davoud-Pacha, le commun des justiciables en avait machinalement conclu que celui-ci disposait de quelque force inconnue avec laquelle il y aurait folie pour les petits à prétendre lutter. — Juste et curieux retour des choses : cette même aristocratie féodale et pécuniaire dont la Porte s'était naguère si puissamment servie pour achever de pervertir le sens légal des masses se trouvait avoir maintenant pour rôle de les ramener dans le chemin de la légalité.

A ces moyens calculés ou fortuits de coercition morale s'en joignait un autre plus décisif. Si le débiteur faisait preuve de bonne volonté et de bonne foi à l'échéance des premiers termes, Davoud-Pacha amenait et au besoin même obligeait le créancier à des réductions où la stricte équité n'avait d'ailleurs point à souffrir; elles portaient sur des clauses usuraires motivées à l'origine par l'inefficacité des garanties légales, c'est-à-dire par des risques dont il n'y avait plus dorénavant lieu de se prévaloir. Pour se ménager ce dernier coup d'éperon, le gouverneur-général avait presque toujours soin de ne régler d'abord que le principal présumé de la dette, en remettant à plus tard la discussion des intérêts. Une fois bien persuadés qu'il n'y avait plus à reculer devant la liquidation du passé, les débiteurs les plus réfractaires trouvaient profit à tenter par leur empressement la chance de liquider à 50 pour 100 de rabais.

En matière correctionnelle ou criminelle, il pouvait paraître chimérique de vouloir intéresser les inculpés à se mettre en règle avec la loi. Davoud-Pacha y parvint néanmoins dans une certaine mesure; il aggrava les inconvéniens de l'insoumission, tout en diminuant les dangers de la comparution. Grâce d'abord aux précautions prises contre l'infidélité ou l'équivoque maladresse des agens de hasard chargés de l'exécution des mandats d'amener, qui tantôt feignaient de ne pas trouver le délinquant, tantôt se trompaient de personne de manière à lui donner le temps de se mettre en sûreté, il ne resta bientôt plus guère aux insoumis que la ressource de l'expatriation. En second lieu, et tandis qu'une fixité de principes jusque-là inconnue se révélait dans la jurisprudence pénale, de minutieux règlemens, à l'exécution desquels le gouverneur tenait personnellement la main, vinrent empêcher toute prolongation inutile ou illégale de l'emprisonnement, tant préventif que définitif. Ceux que frappait un mandat d'arrêt savaient donc maintenant presque à coup sûr ce qu'ils risquaient en l'éludant ou en s'y résignant. Si le délit poursuivi n'était pas d'une extrême

gravité, ils optaient avec d'autant moins d'hésitation pour le dernier parti que, dans l'application de la peine, Davoud-Pacha tenait toujours et très largement compte de leur plus ou moins de docilité.

L'organisation de l'impôt ne présenta pas plus de difficultés et nécessita encore moins d'expédiens que celle de la justice. En dépit des raisons sérieuses et des prétextes de réduction fournis par les désastres de 1860, le medjlis administratif central avait accordé sans opposition, dès le début, 7,000 bourses, c'est-à-dire le double des anciennes taxes, le maximum éventuel autorisé par le règlement, et, selon la bizarre logique de toute cette situation, c'est aux rivalités mêmes des votans qu'une pareille unanimité était principalement due. Là bien plus encore qu'au sein du medjlis judiciaire central, où la question politique ne surgissait qu'incidemment, les six communautés, en se trouvant pour la première fois en présence, étaient bien moins préoccupées de se concerter que de s'observer et de ne pas se livrer. Devant la réaction de bienveillance et de confiance dont le gouverneur-général était déjà l'objet, chacune d'elles eût craint de se trouver seule à lui marchander ses moyens de gouvernement, et, comme conséquence, de s'attirer des représailles qui l'eussent amoindrie au profit des autres communautés, d'être exclue des positions officielles assez nombreuses dont disposait le pouvoir exécutif (1). La grande maxime arabe que dire oui ménage tout et n'engage rien, la réflexion non moins arabe dont furent certainement assaillis les membres du medjlis, qu'en rognant le budget ils rogneraient leurs propres traitemens, ne durent pas être non plus sans influence sur ce vote inespéré.

Les payans ne furent pas tout à fait d'aussi facile composition que les votans. Des protestations fort vives, et suivies plus d'une fois du refus de s'acquitter, s'élevèrent de divers points du pays contre le doublement de l'impôt; mais, sauf dans le Kesraouan, Davoud-Pacha n'eut point trop de peine à faire comprendre aux contribuables que le double impôt, bien loin d'être une aggravation de charges, était cinq ou six fois moins onéreux que l'impôt simple. D'abord ce qu'on demandait au pays n'était maintenant dépensé que pour le pays, par le pays et dans le pays, en s'y répartissant jusqu'au dernier para entre les nombreux agens indigènes des divers services publics (2). En second lieu, l'impôt

(1) Pour les divers services de l'administration centrale, pour les grades dans la gendarmerie, le droit de nomination dévolu au gouverneur n'était limité par aucune condition de rite.

(2) Ceci est rigoureusement vrai. Tout insuffisante qu'elle était, la subvention payée par le trésor turc, qui, aux termes du règlement, est obligé de pourvoir aux excédans obligatoires de dépenses, couvrait et au-delà le traitement du gouverneur-général et des deux ou trois chefs de service étrangers qu'il s'était adjoints.

était cette fois bien réellement unique : tous rétribués et ponctuellement rétribués sur le budget, les fonctionnaires, grands et petits, n'avaient plus le moindre prétexte d'imposer les mille taxes directes ou indirectes qu'ils s'attribuaient jadis à titre d'émolumens, et qui, par un brutal renversement de proportionnalité, frappaient surtout les contribuables pauvres, naturellement moins capables de se défendre que les riches. Davoud-Pacha ne perdait aucune occasion d'encourager populations et individus à lui dénoncer tout nouveau fait de ce genre. Le gouverneur de Zahlé, qui avait essayé de maintenir à son profit je ne sais plus quelles exactions coutumières, fut révoqué sommairement, et les fonctionnaires de tout ordre se le tinrent pour dit. Enfin le contribuable avait dorénavant la certitude qu'on ne lui demandait que la quote-part d'impôt à laquelle il était réellement taxé, et qu'on ne la lui demanderait pas plusieurs fois. Détachés d'un registre à souche, où le chiffre afférent à chaque cote était inscrit en double par le medjlis central lui-même et dont chaque intéressé pouvait vérifier le talon, portant en outre le cachet de ce medjlis et celui du gouverneur-général, les nouveaux billets d'imposition fixaient authentiquement la situation du contribuable vis-à-vis du trésor. Voilà, et sans parler des économies bien autrement considérables qui résultaient de la sécurité garantie par le nouveau régime aux personnes, aux propriétés et aux transactions, voilà, dis-je, plus qu'il n'en fallait pour transformer ce doublement de l'impôt officiel en un immense dégrèvement.

Les anciens états de répartition, que, faute de mieux, il avait fallu laisser en vigueur jusqu'à l'achèvement du cadastre, favorisaient, il est vrai, les privilégiés de position et de naissance au détriment de la masse des petites cotes; mais Davoud-Pacha était allé au-devant de l'objection, et en avait même tiré parti en publiant l'avis que les sommes payées provisoirement en trop seraient, lors de la répartition définitive, considérées comme à-comptes sur les versemens ultérieurs. Les nouvelles quittances étaient ainsi pour les paysans lésés, en même temps qu'un titre de libération, un titre de créance dont la plupart jugeaient prudent de se munir au plus tôt, pour ne pas être omis dans le futur état de compensation, tout en gardant la responsabilté entière de leurs arriérés. L'avis pouvait en effet également passer pour un encouragement à ceux qui payaient et une menace implicite à ceux qui ne payaient pas. Ce n'était pas une des moindres surprises réservées par la situation nouvelle que de montrer les opérations cadastrales, partout ailleurs si fécondes en défiances et en tiraillemens populaires, ayant ici pour conséquence un redoublement de bons rapports entre les masses et le fisc.

Par une anomalie non moins curieuse et non moins logique, la facilité des contribuables se manifestait en raison directe des prétextes ou des motifs d'insolvabilité dont ils auraient pu se prévaloir. Pour ne parler que de la portion ralliée de l'ancienne caïmacamie chrétienne, tandis que le Meten, à peine effleuré par la catastrophe de 1860, se faisait plus ou moins prier pour payer l'impôt, c'est l'ancienne caïmacamie druse, ce sont les deux moudirats dévastés du Chouf et de Djezzin qui donnaient l'exemple du bon vouloir. La raison en est fort simple : les populations décimées et ruinées en 1860 étant justement celles qui avaient été le plus rudement pressurées dans la période antérieure, c'est principalement pour elles que l'impôt, même doublé, mais dégagé de son inique accompagnement d'autrefois, constituait un bénéfice net. C'est pour elles surtout que le cadastre réservait de larges restitutions, et qu'il y avait intérêt à se mettre en mesure d'en profiter. Sans avoir certes ces raisons d'empressement, les Druses ne restaient pas de leur côté en arrière, et mettaient même à s'exécuter un surcroît de ponctualité, un ensemble, qui trahissaient le mot d'ordre de caste. Les nombreuses familles en particulier que l'émigration druse de 1860 avait privées de leurs chefs ou de leurs soutiens n'épargnaient rien pour se faire bien noter, dans l'espoir d'obtenir de Davoud-Pacha qu'il autorisât ou tolérât leur retour. Par une bizarre symétrie de situations, c'est donc encore ici, comme du côté chrétien, quoique sous un jour moins intéressant, c'est dans la fraction la plus appauvrie des contribuables que se manifestait le plus de zèle à s'acquitter. Davoud-Pacha utilisa si bien cette docilité calculée des Druses, qu'outre l'impôt courant ils payèrent une notable partie de leurs arriérés et, qui plus est, de forts à-comptes sur les trois ou quatre millions de francs que, lors de la guerre de Crimée, par la fausse promesse de fournir un contingent, ils avaient littéralement escroqués à la Porte.

III.

En somme, dans l'œuvre d'organisation comme dans l'œuvre de pacification, jamais gouvernement plus désarmé n'avait plus rapidement et à meilleur marché vaincu des obstacles de toute nature. Une part incontestable revient dans ce résultat à l'honnête habileté avec laquelle Davoud-Pacha dérouta dès les premiers jours les défiances qui l'avaient accueilli; mais ce qui facilita surtout sa tâche, c'est que ces populations mixtes, desquelles tout au plus il avait droit d'attendre une inerte bienveillance, lui prêtèrent un concours actif et constamment raisonné. Pourqu'au sortir de cette école de haines meurtrières et d'anarchie où la Porte les tenait depuis vingt

années une si féconde entente s'établît tacitement entre les deux élémens ennemis d'une part, entre ceux-ci et l'administration de l'autre, il faut bien que ce petit pays, si audacieusement représenté comme réfractaire à toute notion d'ordre, pousse au contraire l'aptitude politique jusqu'à une sorte de science instinctive du gouvernement. Le très grand, mais l'unique mérite de Davoud-Pacha, c'est d'avoir su tour à tour se faire l'excitateur et l'agent de cette précieuse et caractéristique prédisposition de l'esprit national.

Ici se présente une question que Davoud-Pacha aime fort à poser, — pour le plaisir bien permis de l'entendre résoudre négativement : un gouverneur indigène, tel que le demandait la France, aurait-il pu si bien tenir tête à la situation violente créée par le dernier régime? Peut-être non; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette situation était le produit visible, tangible de l'immixtion non indigène. La caïmacamie druse, où les antagonismes de race, inconnus jusqu'à la chute de l'émir Béchir, venaient d'aboutir aux horreurs qu'on sait, se trouvait depuis 1841 sous la tutelle active et immédiate des pachas de Beyrout. La guerre de classes qui, dans la même période, avait éclaté sur un point de la caïmacamie chrétienne n'était encore, on l'a vu, que le contre-coup de l'influence anglo-turque. Quels sont au contraire les districts qui traversèrent impunément cette néfaste période? Ce sont ceux où l'homogénéité d'intérêts, de préjugés, de croyances, de défiances, ne laissait aucune prise à l'immixtion directe ou indirecte de la Porte, — ceux-là mêmes dont Davoud-Pacha avait eu tant de peine à faire fléchir l'exclusivisme national avant qu'il songeât à l'exploiter. — Si l'on voulait à tout prix que le bien accompli et le mal évité dans les deux premières années du nouveau régime n'aient pu l'être que par un gouverneur non indigène, il faudrait donc tout au moins reconnaître que le remède n'a pu agir ici qu'homœopathiquement.

Tout ce qu'on peut dire d'incontestable en faveur du non-indigénat, c'est qu'un gouverneur libanais, par cela même qu'il n'eût soulevé ni craintes ni préventions, n'aurait pas eu le bénéfice de la réaction dont Davoud-Pacha s'est si utilement et si habilement servi pour gagner, pacifier et organiser le pays mixte; mais comment avait-il provoqué cette réaction? En prenant systématiquement et sur toutes choses le contre-pied des traditions turques. Comment l'avait-il développée et fixée? En s'identifiant à tous les intérêts, à toutes les susceptibilités, à toutes les répugnances indigènes (1). Disons plus, il n'eût tenu qu'à lui d'englober dans cette réaction

(1) Il poussait à cet égard le scrupule ou, si l'on veut, la courtisanerie jusqu'à changer contre un riche costume arabe de fantaisie son disgracieux uniforme de pacha. Cette transformation provoqua bien quelques demi-sourires; mais dès qu'on eut vu qu'elle ne s'arrêtait pas au costume, elle devint réellemen un nouvel élément de popularité.

les Kesraouanais eux-mêmes, et s'il les a maintenus dans l'isolement, dans l'état de révolte passive où ils s'étaient dès le début volontairement retranchés, c'est sous l'influence des inspirations mauvaises qu'à ses meilleurs momens, bien avant qu'il se préoccupât de ménager des occasions à l'occupation turque, il puisait en quelque sorte malgré lui dans ses intérêts spéciaux d'étranger.

Le Kesraouan, c'est-à-dire le Liban exclusivement chrétien et maronite, n'avait pas les mêmes raisons que le sud d'apprécier les bienfaits de la nouvelle administration. Le règlement de 1861, qui, par contraste avec l'affreux régime des caïmacamies, était pour les trois élémens chrétiens de la circonscription druse un progrès relatif assez sérieux, constituait purement et simplement pour le puissant groupe maronite du nord une déchéance (1). Le contraste bien autrement marqué par lequel le gouvernement réparateur de Davoud-Pacha se recommandait aux populations mixtes était en second lieu beaucoup moins sensible pour le Kesraouan, où, sauf quelques exceptions locales, l'anarchie du précédent régime n'avait été de fait qu'un retour au système naturel du pays, à une sorte de fédération moitié féodale, moitié municipale, ayant pour modérateur et pour lien commun la solidarité de race et la prépondérance traditionnelle du patriarcat. La bénignité relative du mal suffirait à expliquer la dédaigneuse indifférence de ces populations envers le médecin; mais, à défaut de leur reconnaissance, Davoud-Pacha était peu à peu parvenu à exciter agréablement leur fibre nationale. Son habile reculade devant la première émeute de Gazir produisit sur les lieux mêmes un si bon effet, que, peu après, une députation venait le supplier de se rendre dans cette bourgade pour y recevoir l'amende honorable des habitans désabusés. La susceptibilité qu'il mettait à se raidir contre les airs de protection et les empiétemens de juridiction de l'autorité turque de Beyrout, les luttes analogues qu'il eut à soutenir dans les deux premières années contre les agens anglais ne lui nuisirent pas non plus. Ses regrets, à tout propos manifestés, que la France ne le soutînt pas plus ouvertement et qu'elle se fît notamment si fort prier pour l'envoi d'instructeurs militaires, l'arrivée finale de ces instructeurs, qui fut considérée, lui aidant, comme un certificat tardif, mais d'autant plus réfléchi, d'autant plus concluant de ses tendances libanaises, le plaisir visible avec lequel il joua quelque temps au soldat, enfin sa préoccupation affichée de veiller à ce que l'élément maronite, par une sorte de compensation des iniquités du règlement, reprît au moins ses droits de majorité dans la milice indigène, tout venait ajouter à la vrai-

(1) Grâce aux réclamations de la France, un commencement de réparation a été accordé en 1864 aux Maronites, dont la représentation a été doublée. Ce n'est pas encore la restitution, mais c'est déjà la reconnaissance de leurs droits de majorité.

semblance de son rôle de pacha anti-turc. Déguisement ou non, son costume arabe ne faisait pas un pli. La vigueur avec laquelle Davoud-Pacha repoussa les prétentions de la ferme ottomane, qui voulait (1863), au mépris des franchises locales, étendre à la montagne l'énorme taxe dont venait d'être grevée dans le reste de l'empire la culture du tabac, acheva de rompre la glace entre lui et les Kesraouanais, particulièrement intéressés dans la question, et bientôt après, sous l'impression des beaux sentimens français et libanais dont il avait fait étalage à l'occasion de la visite du prince Napoléon, l'adhésion expectante d'une bonne moitié du nord se traduisait en véritable explosion de popularité. Attiré de ce côté par de certaines odeurs d'encens auxquelles il n'est pas insensible, il y reçut une ovation sans précédens. Les chants improvisés pour la circonstance roulaient fréquemment sur ce thème : « le sultan français est notre sultan, et Davoud-Pacha est notre prince. » Eh bien! à ce moment si décisif, comme dans les autres occasions favorables qu'il avait eues sous la main, Davoud-Pacha ne fit pas même une tentative pour régulariser l'administration du Kesraouan, et il déguisait même fort peu le vrai motif de son abstention. Au moment où la conférence de Constantinople allait se prononcer sur l'expérience du règlement, il était, selon lui, d'un bon effet que la seule partie du Liban où l'ordre ne régnât pas, où l'impôt ne se payât pas, où la justice ne fonctionnât pas, fût justement celle qui relevait officiellement de l'émir Medjid (1), personnification attitrée de l'indigénat, et moralement du patriarche maronite, c'est-à-dire de la plus puissante, de la moins contestée des influences indigènes. On peut donc dire de Davoud-Pacha que, si sa qualité d'étranger l'a indirectement servi dans l'organisation des districts mixtes, ses préoccupations d'étranger ont directement contribué à la désorganisation du Kesraouan.

Là ne devaient malheureusement pas se borner les sacrifices intéressés, presque forcés, de Davoud-Pacha à sa position de fonctionnaire étranger et amovible. Désormais assuré du patronage de la France, dont il s'était exclusivement préoccupé jusque-là de désarmer les derniers scrupules, le gouverneur se dit qu'il était temps de se mettre en règle avec la Porte. Il avait tout à la fois de ce côté beaucoup à se faire pardonner et beaucoup à se faire accorder. Dans quelle proportion chacun de ces mobiles a-t-il agi? Quelle est la part de la sincérité, quelle est la part des arrière-pensées dans la transaction conclue? Les *nizams* qui campaient l'autre jour sous les cèdres de Salomon ont jusqu'à nouvel ordre remporté ce secret dans leurs gibernes. Ce que nous savons, c'est

(1) Il s'était laissé nommer moudir du Kesraouan.

que, dès le commencement de 1864, peu de mois après sa promenade triomphale dans le Kesraouan, Davoud-Pacha en était aux petits soins avec l'autorité turque en même temps que, sans motifs apparens, il affectait de prendre vis-à-vis des Kesraouanais une attitude de défiance et de menace. Les soldats turcs, dont on espérait n'entendre plus parler, se concentraient graduellement sur la frontière maronite, et un beau jour la franchissaient pour s'installer à Sarba, où ils ne remplirent que trop bien leur rôle d'agens provocateurs en marquant bientôt leur présence par l'assassinat d'une femme et de ses enfans. La milice indigène tombait en défaveur visible, avouée, quand justement les résultats obtenus par l'instructeur français mettaient si bien en évidence l'admirable aptitude des divers élémens libanais à se discipliner et à se fusionner dans un milieu franchement national, quand les demandes d'enrôlement, dont la rareté avait jusque-là servi de prétexte aux lenteurs de l'organisation, affluaient déjà de toutes parts. Peu après il n'était question de rien moins que de supprimer cette milice « comme impuissante et dangereuse, » ou, au pis aller, de la réduire à l'humble rôle de police municipale pour la remplacer par ces *bachi-bozouks* chrétiens que la désertion surtout jette sous les drapeaux du sultan, et qui, Arnautes, Cosaques ou Bulgares, inspirent aux populations chrétiennes plus de répulsion et de terreur que les troupes turques proprement dites. La visible déconvenue causée à Davoud-Pacha par le démenti fortuit que lui donnaient sur ces entrefaites les soldats libanais en faisant leurs premières preuves contre les émirs brigands de l'extrême nord (1), son empressement comique, s'il n'eût été injurieux, à envoyer un détachement turc recueillir le profit et l'honneur d'un succès qui n'avait coûté que du sang indigène, et qui venait si mal à propos démontrer que la condition mise par le règlement au départ des troupes ottomanes se trouvait décidément remplie, étaient la confirmation plutôt que l'explication de quelque subit et mystérieux parti-pris, quand enfin l'évasion *autorisée* de Caram vint donner le mot de l'énigme.

Youssef Caram, qu'on a surfait, mais que nous ne voudrions pas être accusé de déprécier, car s'il n'est pas le plus intelligent des patriotes libanais, il en est certainement le plus dévoué et le plus

(1) C'est une famille d'émirs musulmans. Le très petit détachement de milice indigène qui avait été envoyé contre eux se laissa attirer dans un coupe-gorge, et, malgré le désavantage de la position et du nombre, en sortit avec beaucoup d'honneur. Davoud-Pacha, qui ne pouvait s'empêcher de faire décorer le chef de ce détachement, le jeune émir Mahmoud Chéab, eut soin de faire décorer en même temps le commandant turc à qui, trois ou quatre jours plus tard, avait été confiée la pacifique et lucrative mission d'aller recueillir le butin abandonné par l'ennemi.

sincère, — Youssef Caram n'a jamais eu, il faut le dire, que deux idées dans son bagage politique : une haine inébranlable, à la fois instinctive et raisonnée, de l'occupation turque, et une haine beaucoup moins raisonnée des cheiks et émirs, dont, par une contradiction qui n'appartient pas exclusivement aux ultra-démocrates de Syrie, il revendique pour lui-même les priviléges et préséances. D'une part, Caram n'allait donc pas manquer de jeter le cri d'alarme devant la double et significative menace résultant de la faveur subite accordée aux détachemens turcs et de l'effacement systématique de la milice indigène, qui, surtout depuis la modification du règlement, restait l'unique symbole, l'unique garantie saisissable de la nationalité (1). D'autre part, il n'était pas à craindre que ce cri d'alarme eût dans le pays un écho général : soulevée par l'ennemi juré de l'aristocratie locale, la question des franchises libanaises n'allait trouver qu'indifférence glaciale, au besoin même hostilité ouverte, dans cette aristocratie, qui est cependant au fond l'adversaire le plus intéressé des empiétemens de la Porte. En un mot, Caram, dont il semble écrit que ses meilleures intentions aboutiront à contre-sens, réalisait doublement ici l'idéal de la politique turque : il allait exciter et diviser. Il ménageait à la fois à l'invasion turque un prétexte et une diversion. La Porte avait d'ailleurs pris ses précautions pour que ni Davoud-Pacha ni Caram ne pussent éluder le conflit. Si, comme on en a la preuve, l'évasion du chef maronite avait été sciemment favorisée par l'autorité de Smyrne, ce n'était pas moins une évasion; l'irrégularité de sa position suffisait à le constituer en révolte ouverte.

On débuta de part et d'autre par la comédie orientale de rigueur, chacun voulant garder le bénéfice de la défensive et laisser à son adversaire la responsabilité de l'agression. Caram déclarait bien haut borner ses prétentions à n'être plus mis hors le droit commun, à vivre paisiblement sur ses terres sans rien entreprendre au-delà de ce que pourrait autoriser le cas de légitime défense. Seulement ce terrain de défense personnelle, d'où il prétendait ne pas vouloir sortir, avait un rayon singulièrement étendu. C'est le nord tout entier du Kesraouan qui montait la garde autour de Youssef-Beg, et aurait-il voulu modérer l'enthousiasme ombrageux des paysans, le

(1) Le règlement de 1861 avait écarté l'indigénat et supprimé la féodalité, qui n'était elle-même que l'indigénat fractionné, l'indigénat transporté dans le canton et la commune. Au nom de certaines nécessités d'organisation que nous ne contestons pas en principe, mais qu'un gouverneur à tendances turques peut faire tourner au profit de l'absorption ottomane, le règlement de 1864 a complété cette œuvre d'effacement en enlevant aux chefs de communauté les nominations politiques et judiciaires qui leur avaient été primitivement déférées. Maintenues comme moyens de division, les communautés sont ainsi annulées comme centres de ralliement et d'action.

chef maronite y eût d'autant moins réussi qu'en barrant le passage aux troupes de Davoud-Pacha, ils entendaient le barrer aussi à ses collecteurs, qui seraient venus à la suite réclamer quatre années d'impôt. Ce qui achevait d'assigner bon gré, mal gré, à la rentrée de Youssef-Beg un caractère insurrectionnel, c'est la véritable procession de visiteurs musulmans, métoualis et druses qui accouraient pour le féliciter d'avoir rompu son ban, et qui, ayant tous plus ou moins eu maille à partir avec les Caram dans les petites guerres féodales de jadis ou dans la grande scission nationale des derniers vingt ans, ne venaient visiblement saluer dans le cheik chrétien que le représentant bien connu des défiances indigènes. De son côté, Davoud-Pacha ouvrait avec affectation les bras à celui qu'il appelait son fils égaré, son collaborateur naturel dans l'œuvre d'organisation nationale. Il se rapprocha même à ce propos du patriarche maronite par une démarche spontanée qui tranchait singulièrement sur la raideur moitié jalouse, moitié dédaigneuse, avec laquelle, depuis trois ans, il repoussait toute proposition d'avances à ce prélat (1). Le patriarche, dont l'hostilité, même silencieuse, aurait donné à l'opposition de Caram plus d'unité et d'ensemble qu'on ne le désirait pour le moment à Beit-ed-Din et à Constantinople, accepta de bonne grâce le rôle de médiateur; mais, en même temps qu'il prenait ainsi ses mesures pour mettre d'avance Caram dans son tort, Davoud-Pacha s'arrangeait de manière à lui rendre impossible l'adhésion sollicitée. Le détachement turc qui avait apparu comme de passage à l'entrée du Kesraouan s'y installait à demeure. L'effectif de la milice restait à un chiffre dérisoire, qui, grâce au surcroît de subvention accordé par le nouveau règlement, n'avait plus pour excuse des difficultés pécuniaires. Ces deux faits trouvaient un commentaire significatif dans la décision prise par le gouvernement turc de construire pour son compte un blokhaus sur la route de Damas, bien que, d'après une stipulation formelle des deux règlemens, les troupes ottomanes ne fussent chargées de garder les routes de Damas et de Tripoli que provisoirement et en attendant l'organisation de la force indigène. Même lors de ses maladroits compromis de 1860, quand il donnait si en plein dans le jeu du commissaire ottoman, Caram n'avait jamais transigé sur la question des troupes turques, et le souvenir de ses déceptions, le secret désir de rache-

(1) Le patriarche maronite ne lui cédait pas en raideur, et la politique n'était pas, dit-on, le principal mobile des susceptibilités du prélat. La bienséance orientale exige que, dans toute lettre, les lignes soient d'autant plus obliques que le destinataire a un rang plus élevé. Or le hasard voulut que la première dépêche adressée par Davoud-Pacha au patriarche fût écrite par un secrétaire du rite grec, et celui-ci, soit malice, soit hostilité naïve contre le chef d'une église rivale, gâta les choses. Au grand scandale du Kesraouan tout entier, les lignes de cette dépêche se rapprochaient, vérification faite, de l'horizontale de sept ou huit degrés de plus que ne le permettait le décorum.

ter sa crédulité passée, le rendaient à cet égard doublement ombrageux. Le patriarche dut avouer son impuissance à le rallier, — sur quoi les amis de Davoud-Pacha de dire et les ennemis de Caram de répéter que celui-ci rompait avec le chef spirituel de sa « nation, » qu'il sacrifiait à de mesquines animosités personnelles un patronage auquel il avait dû jusque-là toute son importance. Caram ne représentait plus que Caram; Caram était politiquement mort. — En un mot, Davoud-Pacha avait réussi du même coup à lui faire déclarer son hostilité et à le diminuer dans l'opinion des masses, à l'affaiblir tout en l'engageant.

Le seul sincère des trois était le patriarche, qui avait pris bien réellement au sérieux sa mission de médiateur; il partageait au fond les défiances de Caram, mais justement parce qu'il ne se faisait pas d'illusions sur les nouvelles tendances de Davoud-Pacha, il aurait voulu lui enlever toute raison d'appeler sur le pays l'invasion turque. Le prélat n'obéissait pas uniquement en ceci à des scrupules de religion et d'humanité. C'est notre diplomatie qui, — sous l'impression des services rendus pendant près de trois ans par Davoud-Pacha à la politique d'unité et d'autonomie libanaises, — dans l'ignorance, d'ailleurs assez peu explicable, du revirement qui venait de s'opérer chez lui sur la question si vitale de la milice, — avait le plus chaleureusement insisté, dans la récente conférence de Constantinople, pour qu'il fût maintenu à son poste avec un mandat plus long, des ressources et des pouvoirs beaucoup plus étendus. Céder du jour au lendemain, et quand cette illusion n'avait pu se dissiper, aux provocations turques, c'était s'insurger contre l'œuvre officielle de la France; c'était autoriser la cruelle mystification de soldats turcs venant défendre l'idée française; c'était fournir aux élémens hostiles ou indifférens de la conférence de Constantinople l'occasion de dire qu'en se révoltant contre l'arbitrage des cinq puissances, la montagne s'enlevait pour l'avenir tout droit à l'invoquer; c'était la mettre militairement et diplomatiquement à la discrétion des Turcs. L'adhésion de Caram au présent régime n'en aurait assurément pas fini avec cette nouvelle intrigue, qui n'était qu'une des mille formes du plan traditionnel des Turcs; mais elle l'eût au moins désarmée de tout prétexte immédiat.

S'il n'obtint pas du jeune chef ce sacrifice de son individualité politique à l'intérêt national du moment, le patriarche amena cependant une transaction qui, sans rien terminer, ajournait tout. En échange d'une espèce de lettre de grâce par laquelle Davoud-Pacha le relevait d'exil, Youssef Caram prit l'engagement écrit de rester en repos. On ne continua pas moins de part et d'autre à se garder militairement; mais hâtons-nous de constater que Caram ne guettait nullement l'occasion de se délier de sa promesse. Lors

du triple assassinat compliqué de viol et de vol commis à Sarba par un sous-officier et des soldats du détachement turc, il se manifesta dans les populations du voisinage une émotion que le patriarche, — toujours préoccupé de son système d'assoupissement, — empêcha, bien qu'à grand' peine, de dégénérer en prise d'armes. Le prétexte était tentant pour qui n'aurait cherché que des prétextes, et Caram ne bougea pas, ne parla même pas, sinon pour répondre aux impatiens et aux faux amis qu'il fallait s'en rapporter au patriarche. Il n'eût même tenu qu'à Davoud-Pacha de faire sortir une réconciliation sincère de cet incident. Très mortifié du début de son détachement turc, cette avant-garde de la future armée de l'ordre, le gouverneur-général s'était empressé de le retirer du Kesraouan. Il en résulta un tel apaisement que Youssef Caram surprenait déjà chez les siens certains regrets qu'il se tînt à l'écart. En dehors de son entourage intime, les regrets dégénéraient même en accusations de stérile entêtement. Cette réaction de l'opinion maronite, dont, nous le savons, il se rendait parfaitement compte, l'attitude de notre consulat-général, le désir du patriarche de regagner, sous le prête-nom de fonctionnaires qui lui fussent personnellement dévoués, une partie de l'influence officielle que le nouveau règlement lui enlevait comme chef de communauté, tout se combinait si bien pour forcer Caram dans ses dernières susceptibilités ou dans ses derniers scrupules, qu'il se laissait déjà, et avec une complaisance visible, désigner par ses amis comme le futur moudir de l'un des deux districts entre lesquels Davoud-Pacha venait de faire diviser le Kesraouan. A coup sûr, le chef maronite avait bien évidemment renoncé, — si tant est qu'il y eût jamais songé très sérieusement, — à toute revanche illégale d'ambition, ou même à la simple préoccupation de s'affirmer et de prendre position pour l'avenir en s'agitant et en agitant le pays. Nous n'en voulons pour preuve qu'un fait resté inaperçu, et sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention, car il donne un démenti éclatant, pour le compte non-seulement de Caram, mais encore du Liban tout entier, au double mensonge dont l'intrigue turque vient de colorer son guet-apens d'invasion.

Vers le milieu de l'été de 1865, le gouverneur se rendit à Constantinople pour y réclamer d'abord contre l'amnistie accordée, à la prière d'Abd-el-Kader, aux contumaces druses du Hauran, — amnistie dont, par une susceptibilité et des préoccupations gouvernementales d'ailleurs fort légitimes, Davoud-Pacha entendait demeurer l'arbitre et le régulateur, — et pour y solliciter ensuite un nouveau surcroît de pouvoir et de ressources. En partant, il n'avait délégué son autorité à personne; les différens corps constitués restaient ainsi sans lien commun, c'est-à-dire sans moyens d'action ni

d'entente. On pouvait aller jusqu'à leur dénier une existence légale, vu qu'ils n'avaient que peu ou point subi les modifications stipulées par le règlement de 1864. Ils cessaient même bientôt d'exister de fait, l'apparition du choléra à Deir-el-Qamar ayant dispersé les deux grands *midjelès* judiciaire et administratif. Comme pour ajouter à ces conditions d'anarchie, d'où Davoud-Pacha comptait évidemment faire sortir la preuve qu'il était indispensable à la tranquillité de la montagne, le gouverneur débutait à Constantinople en donnant sa démission, qu'il maintint durant quelques semaines. — Si jamais Caram eut beau jeu pour déguiser l'usurpation du gouvernail en acte de sauvetage, c'est bien certes à ce moment-là. Caram ne donna pourtant pas signe de vie. Se crut-il encore enchaîné par sa récente promesse? Voulut-il se ménager un certificat de sagesse auprès de la conférence de Constantinople, que la démission de Davoud-Pacha appelait à reprendre la question libanaise? Soupçonna-t-il simplement quelque piége derrière ces portes si larges ouvertes? On a le choix des interprétations; mais que ce fût scrupule ou circonspection, manque d'ambition ou manque d'initiative, l'abstention du chef maronite dans une circonstance aussi décisive prouvait bien que, livré à lui-même, il n'autorisait aucune des inquiétudes sur lesquelles on avait spéculé. La déception n'était pas moins complète du côté du pays. Les tentatives faites par quelques agens notoires de l'intrigue turque pour engager Druses contre chrétiens, ou Grecs contre Maronites, n'avaient servi qu'à produire deux ou trois rixes isolées et qu'à mieux mettre en évidence les aspirations communes des divers élémens vers la concorde : les notables, autrefois les premiers en pareille circonstance à relever le gant, étaient de part et d'autre spontanément intervenus comme pacificateurs. Ce pays que les Turcs prétendent asservir à leur meurtrière et démoralisante tutelle sous prétexte qu'eux seuls peuvent mettre le holà entre six communautés ennemies, ce pays s'est trouvé durant plusieurs mois absolument livré à lui-même, sans que l'absence de gouvernement s'y manifestât autrement que par la fermeture des administrations centrales. Hâtons-nous de dire qu'un pareil résultat était principalement dû à l'homme qu'il a, selon toute apparence, le plus désappointé, à Davoud-Pacha, à ses efforts de deux ans pour pallier l'œuvre désorganisatrice de vingt ans et rendre à leur libre cours les bons instincts des populations libanaises. L'éclatant argument qui venait de s'élever contre ses tendances présentes sera l'incontestable honneur de son passé.

La comédie de la démission réussit d'autant mieux que la Porte y était peut-être de moitié. Davoud-Pacha obtint une bonne partie de ce qu'il voulait. On lui accordait, outre un large supplément de subven-

tion, l'administration directe du sud-ouest de la Beqâa (1), ce qui lui assurait tout à la fois un moyen permanent d'action sur les districts chrétiens de la montagne, qui envoient périodiquement dans cette vallée l'excédant de leur population agricole, et un moyen éventuel de pression sur les cantons druses, qui n'ont de communication que par le même territoire avec l'émigration du Hauran. Il allait tenir en outre ceux-ci par l'appât de l'amnistie, dont l'application était laissée à sa convenance, et il pouvait de plus belle se recommander auprès de ceux-là de la protection de l'ambassade de France, qui, dans son héroïque optimisme, — peut-être aussi, disons-le, pour poser coûte que coûte quelques précédens utiles à la montagne, — avait chaleureusement appuyé les demandes du gouverneur-général. On pouvait, on devait croire que, sous l'impression de sécurité résultant de ce surcroît pécuniaire, territorial et moral de garanties, ainsi que des preuves décisives de docilité et d'apaisement que venaient de donner en son absence le pays en général et l'opposition maronite en particulier, Davoud-Pacha allait ramener avec lui l'âge d'or de sa première administration. Il ramena tout bonnement des Cosaques, et des Cosaques détachés, bien entendu, de l'armée ottomane. La malencontreuse idée de 1864 était déjà presque oubliée; elle n'avait même jamais été, au dire des habiles et des compères, qu'un adroit subterfuge de Davoud-Pacha pour intéresser les Turcs au renouvellement et à l'accroissement de ses pouvoirs : voilà cependant qu'elle prenait corps juste au moment où il ne restait plus trace de cette pression de circonstance, — et avec de notables aggravations, qui plus est. La plupart de ces susdits Cosaques étaient, vérification faite, Bulgares, c'est-à-dire beaucoup plus proches parens des terribles Arnautes. A l'époque où il s'essayait, quoique de très loin encore, à familiariser les esprits avec son projet d'un corps spécial de troupes ottomanes, Davoud-Pacha répétait à tout propos qu'il n'y a au fond rien de maniable et d'inoffensif comme ces troupes, et que la responsabilité des horreurs qu'on leur reproche ne pouvait peser équitablement que sur leurs chefs; or son assemblage déjà si peu rassurant de Cosaques et de Bulgares était commandé par un colonel turc pur sang, qui avait même laissé, à l'époque de la mission de Fuad-Pacha, d'assez pénibles souvenirs

(1) C'est la riche vallée de Cœlésyrie, complément agricole du Liban, comme Beyrout, dont les Turcs l'ont également spolié, en est le complément commercial et maritime. La portion de la Beqâa dont il s'agit ici n'a pas été d'ailleurs restituée au Liban, mais elle a été confiée à titre purement personnel, et toujours sous la dépendance directe de la Porte, au gouverneur du Liban. Selon les tendances du gouverneur, cette concession donne une garantie aux colons libanais contre l'oppression turque, ou donne simplement pied à l'administration turque dans l'administration libanaise.

dans les populations chrétiennes des districts mixtes. On avait fait espérer en dernier ressort que cette légion trois fois turque, et par le milieu d'où elle avait été détachée, et par le naturel bien connu de son principal élément, et par son colonel, aurait du moins l'avantage, vu son affectation exclusive à la montagne, de soustraire celle-ci à l'une des clauses les plus suspectes de sa constitution actuelle : Davoud-Pacha, disait-on, serait dorénavant dispensé de recourir, dans les cas prévus par la conférence de Constantinople, aux troupes du dehors, qui, relevant non de lui, mais bien du pacha qui les prêtait et de l'officier qui les commandait, pouvaient, à un moment donné, devenir l'instrument de quelque redoutable surprise. La déception était encore complète sur ce point. Les détachemens turcs semblaient moins près que jamais d'abandonner la garde des routes de Damas et de Tripoli. Il y avait de nouveau concentration visible et non justifiée des forces ottomanes aux abords du Liban, et dans le Liban même la préoccupation officielle du jour, c'était l'urgence de construire des chemins carrossables, qui n'auraient qu'à changer de nom pour devenir des routes stratégiques, et des casernes, beaucoup de casernes, qui seraient tout naturellement des postes fortifiés. C'est chez les Maronites un préjugé invétéré, dont ils sont plus à plaindre économiquement qu'à blâmer politiquement, que l'exécrable état de leurs voies de communication est la meilleure garantie de l'indépendance territoriale. Parmi les divers mobiles de la révolte de Gazir en 1862, c'est le seul, on s'en souvient, qui rallia un moment tout le monde. L'idée des casernes produisait un pire effet encore, car sur ce dernier point il n'y avait plus, comme sur l'autre, partage entre l'intérêt commercial ou agricole et le grand préjugé national. Les deux principales entrées du Kesraouan, Sarba et Gazir, à peine séparées par 3 ou 4 kilomètres, devaient avoir l'étrenne de ces casernes, et, sans compter que le choix des localités devenait fort significatif, ce luxe de constructions militaires n'était guère en rapport avec le modeste chiffre des contingens combinés de la légion cosaque et de la milice indigène, car, j'oubliais de le dire, il n'était plus question de supprimer celle-ci : le profit n'eût pas racheté le scandale. La Porte faisait d'autant plus volontiers cette concession aux convenances légales que la milice indigène cessait d'être un obstacle bien sérieux à ses plans, surveillée, cernée, contenue qu'elle serait par les nouveaux auxiliaires de Davoud-Pacha, auxquels il serait toujours facile de conserver, même à nombre inférieur, la supériorité résultant d'une organisation plus complète, d'une instruction militaire plus avancée, d'une plus grande fixité de cadres, et surtout de l'identification d'intérêts et de volonté entre eux et le chef du pouvoir exécutif. On poussa même plus loin la déférence pour les stipulations si for-

melles de la conférence de Constantinople : l'effectif indigène, qui d'éliminations en éliminations était un moment descendu au chiffre de *cent cinquante hommes*, fut porté à *quatre cents*, — à peu près le quart du contingent que le règlement fixait.

Au bout de quelques semaines, la situation était aussi tendue qu'une année auparavant et même beaucoup plus tendue, car l'opposition maronite n'avait plus de doutes, et la politique d'occupation plus de scrupules. Caram était rentré plus avant sous sa tente, et le nord du Kesraouan refusait plus que jamais l'impôt. Davoud-Pacha accusait hautement et non sans raison Caram d'encourager, de provoquer, par son affectation à s'isoler du gouvernement, ce refus d'impôt. Le chef maronite répondait froidement et avec non moins de raison : C'est justement parce que je ne suis rien dans le gouvernement que je n'ai pas d'ordre à donner aux contribuables. — Caram s'obstinait à rester sur la défensive, Davoud-Pacha jura intérieurement de l'en faire sortir et, qui plus est, de l'amener comme agresseur sur le terrain le plus défavorable pour lui.

IV.

Le siége du gouvernement avait été transféré à Sarba, sur la baie de Djounié, à peu de distance de Gazir. Tout ce territoire peut être considéré comme le point de partage et la frontière commune des deux partis aristocratique et anti-aristocratique entre lesquels le pays maronite s'est de nos jours divisé. Dans la même bourgade, à commencer par Gazir, une moitié de la population est démocrate ou caramiste; l'autre tient pour les cheiks et les émirs. Comme cette classification n'est, selon toute probabilité, que la forme moderne des petits antagonismes qui, dans ce pays de féodalité, divisaient, de temps immémorial et de père en fils, chaque localité en deux camps rivaux ou même ennemis, il est naturellement arrivé que chacun des partis actuels se trouve parqué dans un quartier distinct. La solidarité de passions s'y augmente de la solidarité de voisinage, et la moindre querelle individuelle entre les habitans des deux quartiers prend aussitôt un caractère collectif.

Quelques jours avant cette translation et par un hasard dont on ne saurait contester l'à-propos, un anti-caramiste du village de Sarba avait gratuitement injurié le domestique d'une famille caramiste au moment où celui-ci se rendait, porteur d'un message, chez Youssef Caram, qui eut ainsi la première nouvelle de l'indirecte provocation adressée aux siens. Youssef Caram, — c'est là, soit dit en passant, tout le secret de la popularité presque fanatique, pour beaucoup de gens inexplicable, dont il jouit dans son milieu, — pousse plus loin que pas un ce sentiment de solidarité qui con-

stitue le point d'honneur arabe; il prit feu pour l'insulté et les maîtres de l'insulté. Il se trouva ainsi personnellement affiché dans l'affaire de *vendetta* née de cet incident, et qui par cela même passionna d'une façon exceptionnelle le groupe de localités dont il s'agit, divisées plus que jamais à cette occasion en caramistes et anti-caramistes. C'est le propre de ces sortes de démêlés que chacune des parties soit à tour de rôle dans son tort. L'autorité choisit pour intervenir juste le moment où les torts étaient du côté caramiste, ce qui mettait Davoud-Pacha de moitié dans la cause des anti-caramistes et par réciprocité ceux-ci de moitié encore dans la cause de Davoud-Pacha. Amenée dans ces circonstances-là par un coup de tête quelconque de Youssef Caram, et pourvu qu'on eût la précaution d'agir vivement, de ne pas laisser aux animosités locales le temps de se reconnaître, l'invasion turque pouvait espérer la miraculeuse chance de faire son entrée dans le Kesraouan sous pavillon maronite. Quant à la petite milice indigène, outre qu'elle ne s'était pas recrutée dans le parti de Youssef Caram, elle lui serait d'autant moins favorable qu'elle avait un compte d'amour-propre à régler avec les paysans du nord. Sur la foi de la savante longanimité du gouvernement de Beit-ed-Din, ceux-ci avaient laissé rarement échapper l'occasion de narguer et de défier les « *zaptiès* du pacha. » En dépit du manque de confiance qu'il avait affecté envers cette milice tant qu'il s'était agi de préparer les voies aux Cosaques ottomans, Davoud-Pacha faisait si bien fond sur elle, qu'il la renforça pour la circonstance de quelques centaines d'irréguliers ayant presque tous traversé ses cadres et s'y étant pénétrés de son esprit. Les miliciens, joints à la portion sûre de la population, devaient suffire amplement à tenir en respect les quartiers caramistes. Quant aux Cosaques et à leur colonel turc, dont la présence aurait pu jeter un peu de froid sur cette querelle de famille, ils avaient une autre destination. Il ne s'agissait plus que d'attirer Caram dans ce traquenard, et l'honorable, mais très inopportune susceptibilité à laquelle le chef maronite venait d'obéir en réveillant à son très grand détriment les dissidences locales suggéra au gouverneur-général l'expédient voulu.

Quand tout fut prêt à Sarba, à Djounié, à Gazir, et qu'avis eut été vraisemblablement donné à Beyrout, à Tripoli, à Damas, à Constantinople, de se tenir en mesure d'exploiter la crise avant qu'on pût en discerner le caractère factice (1), la police découvrit à Sarba une provision de poudre chez un notable caramiste qu'on mit pompeusement aux fers. On n'a jamais interdit, dans le Liban, d'avoir et

(1) Les « secours » demandés par Davoud-Pacha lui ont été expédiés avec une promptitude qui sort beaucoup des habitudes de l'administration militaire turque.

même de fabriquer à discrétion de la poudre. Davoud-Pacha ne pouvait pas plus ignorer que le public, car personne ne s'en cache, que de semblables approvisionnemens existaient presque dans chaque village et surtout dans des localités beaucoup moins mal choisies pour devenir un arsenal d'insurrection que Sarba, siége actuel du gouvernement, occupé par ses troupes, situé d'ailleurs sur le point du Kesraouan le plus voisin de Beyrout, — le plus accessible aux renforts turcs, que le gouvernement pouvait faire venir en deux heures de cette dernière place. C'était donc évidemment l'ami de Caram bien plus que le conspirateur qu'on avait voulu arrêter. Pour qu'il ne restât pas à cet égard d'incertitude, on arrêtait par la même occasion à Gazir, et toujours avec cet appareil insultant de mise aux fers, un certain Boghos, beau parleur caramiste d'assez mince consistance, mais qui avait dans l'occasion le mérite d'être le beau-frère même de Caram, c'est-à-dire d'être encore plus particulièrement désigné par le point d'honneur local à la protection du chef maronite. C'était prendre deux fois celui-ci par son faible.

Caram envoya demander la mise en liberté de ses deux cliens, qu'il soutenait avoir été arrêtés illégalement. Ses envoyés furent traités en ennemis, et c'est alors qu'il marcha sur Sarba et Gazir (premiers jours de janvier 1866). Dire qu'il venait en solliciteur, que son escorte de douze à quinze cents paysans armés n'était qu'un moyen de pression morale, serait d'autant plus abuser du droit d'atténuation que la jonction de l'émir *outlaw* des Métoualis avec le chef maronite ne pouvait pas laisser le moindre doute sur le caractère de ce mouvement (2). La faute, la grande maladresse de Caram, c'est plutôt de n'avoir pas formulé au début sa pensée et fait nettement appel aux défiances nationales contre la politique d'occupation; c'est d'avoir, par je ne sais quels scrupules arabes de finesse, mis gratuitement dans sa poche le drapeau qui pouvait rallier tout le monde pour rapetisser la question nationale au niveau de deux griefs qui n'excitaient que division ou indifférence : la mésaventure Boghos, dont le Liban ne tressaillait certes pas, et qui, en prêtant à rire aux anti-caramistes, aigrissait et séparait plus profondément les élémens locaux, — puis les plaintes relatives à l'impôt arriéré, que Caram avait laissées devenir le cri de guerre définitif de sa troupe, et où la moitié du pays, en règle avec le fisc, était au moins désintéressée.

Ajoutons que par son incorrigible réserve, son hésitation à pro-

(2) L'émir Selman Harfousch avait avec les Caram des liens de courtoisie féodale qui ne se dénouaient même pas dans les petites guerres assez fréquentes entre les deux familles, et un autre lien encore plus puissant, la haine des Turcs, qui, après avoir dépouillé sa maison de la souveraineté de la Beqâa et lui avoir enlevé à lui-même tout ce qu'il possédait, l'appellent comme de raison brigand.

noncer le mot effarouchant, mais décisif, qui était au fond de la situation et surtout au fond de sa propre pensée, le chef maronite tombait juste dans l'inconvénient qu'il voulait éviter, dans la révolte pure et simple. En proclamant résolûment qu'il venait s'opposer à l'installation permanente et définitive des troupes étrangères, dont le règlement n'autorise l'emploi qu'à titre purement accidentel, Caram aurait eu, à tout prendre, la ressource de dire qu'il ne s'insurgeait qu'en faveur de la légalité. En se laissant au contraire donner ou en prenant pour prétextes de sa levée de boucliers un impôt régulièrement établi, régulièrement perçu, et deux arrestations dont l'appréciation n'appartenait qu'aux tribunaux compétens, il se désarmait et se compromettait en droit comme il s'était diminué et isolé en fait.

Grâce à ces malencontreuses diversions, toutes les probabilités sur lesquelles le gouverneur-général avait pu spéculer se réalisèrent de point en point. L'expédition de Gazir aboutit à l'entière déroute des insurgés après plusieurs petits combats, d'ailleurs peu meurtriers, où ils avaient eu à essuyer successivement le feu des Cosaques, de la milice indigène et d'une moitié de la population, dont l'autre moitié ne put même pas tenter de brûler une amorce en faveur de Caram (1). Davoud-Pacha, qui, tout en voulant bien, dans l'intérêt de sa faveur à Constantinople, faire le jeu des Turcs, comprend cependant qu'il a des apparences à sauver, une position morale à garder vis-à-vis de la France et de l'Europe, dut ressentir assurément quelque embarras d'une victoire si complète, si facile, et qui justifiait si peu le dernier mot de la comédie, — ces demandes effarées de renforts turcs dont le télégraphe nous a fait la confidence. Davoud s'était même vu au moment de contremander la pièce par défaut de l'acteur principal. Le patriarche maronite et le consulat-général de France étaient intervenus de concert. Après différens pourparlers, durant lesquels Youssef Caram, arrivé déjà près de Sarba, suspendit sa marche, on lui posa comme préliminaires de toute transaction ces trois conditions : « renvoi de sa troupe, — visite à Davoud-Pacha avec une escorte de dix hommes seulement sous la garantie d'un sauf-conduit, — enfin *promesse de suivre les conseils du consul-général.* » Caram savait que son

(1) On a parlé d'un capitaine français instructeur de la milice libanaise qui aurait figuré successivement dans cette affaire et dans celle qui suivit. Il y a là une confusion. Le capitaine Fain a quitté dès l'année dernière le Liban, où Davoud-Pacha, depuis sa détermination d'étouffer en germe la milice, ne semblait plus le considérer que comme un témoin incommode. Il ne restait dans le Liban qu'un des sous-officiers amenés comme auxiliaires par l'instructeur en chef, et que Davoud-Pacha, qui trouvait naturellement d'un bon effet moral d'avoir un uniforme français à faire trouer par les balles maronites, a mis en avant avec une certaine ostentation.

coup de tête était fort sévèrement jugé par celui-ci, et que s'engager sur la troisième condition, c'était capituler; mais, après quelques hésitations, le chef maronite (et ceci prouve bien que même à ce dernier moment il cherchait moins une affaire qu'un prétexte avouable de l'éviter) accepta par écrit ces trois clauses. Il ne s'agissait plus que d'expédier le sauf-conduit quand, à la stupéfaction des intermédiaires, éclata subitement la fusillade. Le colonel turc des Cosaques venait de faire un mouvement d'attaque. Est-ce par ordre de Davoud-Pacha? est-ce spontanément et par une simple inspiration de Turc? est-ce par suite de quelque secret mot d'ordre apporté de Constantinople, où l'on aurait voulu prendre ainsi des précautions contre les scrupules, les défaillances possibles de Davoud-Pacha? Même dans ces deux dernières hypothèses, il n'y aurait pas, à vrai dire, déplacement de responsabilité. Quiconque a eu l'occasion d'entendre jadis Davoud-Pacha sur ce chapitre des officiers turcs peut affirmer qu'en se servant d'eux le gouverneur savait très bien à quels guet-apens il s'exposait.

Une autre, peut-être deux autres préméditations mauvaises ressortent d'un second incident de l'action. A Gazir, un clairon druse de la milice indigène rend mal un ordre et sonne *par erreur* l'attaque. A l'appel erroné de ce clairon, soixante miliciens druses se démasquent et se précipitent sur les caramistes, pris au dépourvu. Pourquoi tous ces Druses et rien que des Druses? Aux beaux jours de la politique de conciliation, Davoud-Pacha exhibait avec orgueil aux visiteurs français l'intelligent pêle-mêle de son rudiment de milice, où tout était disposé avec une science de combinaison qui frisait la puérilité pour que, dans les rangs, chaque Druse serrât le coude d'un Maronite et d'un Grec; ainsi de suite. Davoud-Pacha était si heureux de son invention qu'il n'avait pas dédaigné de numéroter lui-même toutes les pièces de sa curieuse mosaïque libanaise. — Que signifiait donc à Gazir cette insolite concentration de Druses sur un point d'où ils devaient être seuls à se lancer, à la moindre erreur de sonnerie, sur les Maronites? — Il y a dans toute cette question libanaise des symétries en quelque sorte mathématiques, fatales. La politique d'invasion y a pour corollaire naturel ou, ce qui revient au même, pour moyen nécessaire la politique de division : Maronites contre Maronites et Druses contre chrétiens (1).

(1) Hâtons-nous cependant de dire que, de l'un et l'autre côté, le bon sens national a refusé cette fois de mordre à l'hameçon. Dès les premiers mouvemens occasionnés par le retour de Caram, Davoud-Pacha avait déjà essayé de gagner l'émir Mélehem Raslan à l'idée de lever un contingent spécial de Druses pour l'envoyer au besoin contre les chrétiens du nord, et l'émir la repoussa net. « — Mais cela n'est-il pas arrivé dix fois sous votre émir Béchir? s'écria Davoud-Pacha. — Oui ; mais ce qui ne tirait pas à con-

Si Davoud-Pacha avait su rester sur sa victoire de Gazir, le rôle de Caram était fini, bien fini. La bruyante réputation faite par son parti au chef maronite se composait bien moins de souvenirs que d'espérances, d'espérances militaires et politiques dont d'incontestables qualités privées n'étaient point la garantie suffisante. Le peu qu'il avait entrepris jusque-là autorisait même à croire que sa déconvenue de Gazir n'était pas un simple accident, et que décidément il n'avait pas la main heureuse. Ses meilleurs amis, disons le mot, lui accordaient déjà pour spécialité de gâter tout ce qu'il touchait, soit par suite d'idées trop absolues, ce qui équivaut en politique à l'absence d'idées, soit encore et surtout par je ne sais quels manques d'à-propos dont la continuité semblait tenir du parti-pris ou du sortilége. Tantôt on l'avait vu tergiverser et argumenter à ces momens où il n'y a pas une minute, une seconde à perdre pour l'action, comme en 1860, quand, après avoir levé un corps de volontaires chrétiens qui devait et pouvait sauver Zahlé, il s'était arrêté, chemin faisant, à échanger des correspondances avec Beyrout sur la légalité de cette intervention, — à s'armer d'une consultation juridique pour enfoncer une porte derrière laquelle on criait à l'assassin! — Tantôt au contraire il avait choisi, pour se mettre en avant, juste le moment précis où l'effacement et l'abstention étaient de rigoureux devoir ou de bonne tactique. C'est lui qui, se jetant en travers de la candidature de l'émir Medjid, où Druses et chrétiens se rencontraient comme sur un terrain neutre, vint fournir à la Porte et aux puissances complices ou trompées le prétexte de dire que la France poursuivait une chimère, qu'une candidature indigène, même chrétienne et maronite, divisait jusqu'aux Maronites. Pour avoir voulu constater ses droits partiels sur la maison, il n'arrivait qu'à la faire confisquer. Un peu plus tard, quand Davoud-Pacha, dans le zèle du début, démontrait si bien que, pour résoudre d'emblée le problème de la pacification, il suffisait de mettre à l'écart les idées turques et les soldats turcs, c'est encore Youssef Caram qui avait failli épargner à la politique ottomane cette implicite condamnation dont jamais elle ne se relèvera. Si la nouvelle administration n'avait point été, dès 1862, mise en demeure de recourir à l'occupation ottomane, il fallait en rendre grâces à Fuad-Pacha lui-même, qui, redoutant un succès trop

séquence sous l'émir Béchir serait considéré, après les affaires de 1860, comme la reprise de la guerre de races. » L'incident de Gazir n'était donc heureusement qu'un fait isolé auquel l'élément druse (si tant est qu'il ne fût lui-même ici victime de quelque surprise) n'a pu prêter qu'une complicité fort subalterne. Du côté des chrétiens, la résistance à la politique de division s'est manifestée d'une façon plus caractéristique encore. Les caramistes vaincus à Gazir racontaient dans leur fuite avec un naïf et patriotique orgueil que, de tous les soldats de Davoud-Pacha, les Libanais étaient les seuls qui se fussent bien battus.

prompt, embarqua sans autre forme de procès, on s'en souvient, le chef maronite. Enfin, le moment venu pour la Porte de démasquer ses batteries, d'utiliser au profit de ses inexorables desseins le passé de Davoud-Pacha et la sécurité qu'il inspirait au pays, elle s'était contentée de laisser s'évader Youssef Caram, abandonnant sans hésiter à son involontaire, mais inévitable compérage, le succès de cette savante surprise. L'événement avait mis le sceau à l'implicite brevet de maladresse que le chef maronite avait ainsi reçu des propres mains des Turcs. Militairement, sa réputation n'avait pas résisté à la première épreuve; politiquement, il n'avait réussi qu'à défigurer la cause nationale et à l'isoler de ses appuis naturels en lui aliénant les uns, en paralysant les autres. Pour ses plus fanatiques suivans de la veille, il demeurait tout à coup avéré qu'il ne pouvait rien, qu'il ne représentait rien. Que Davoud-Pacha eût profité au premier moment de cette double déception des paysans caramistes, et la soumission immédiate du nord se serait probablement réduite à l'envoi de collecteurs et à l'installation de fonctionnaires. Or c'est ce que ne voulaient ni peut-être Davoud-Pacha ni bien certainement les Turcs. Quelques jours après l'affaire de Gazir, quand Youssef Caram, réfugié dans un couvent, quand les insurgés, rentrés sans bruit dans leurs villages, n'ambitionnaient que l'oubli, et sans que la moindre tentative eût été faite par l'administration pour utiliser cette double abdication de la révolte, un détachement de troupes ottomanes se portait inopinément sur Sogharta, le village d'hiver des Caram.

C'est le propre des soldats turcs d'être en pareille circonstance à la fois cause et effet, de motiver leur action par les animosités mêmes qu'ils provoquent, et, partout où on les juge utiles, de se rendre aussitôt nécessaires. Vingt-quatre heures après, des bandes de paysans exaspérés venaient crier vengeance auprès de Caram. Au lieu de se borner à l'occupation de Sogharta, et bien qu'il n'y eût trouvé ombre de résistance (1), le détachement turc avait pillé et incendié ce village. Les demandes de renforts qu'avait faites si gratuitement Davoud-Pacha allaient enfin se trouver justifiées : l'insurrection était cette fois réelle et sérieuse.

On sait le reste. Dans une entrevue avec le pacha d'origine belge qui commande à Tripoli, Caram offrait de se soumettre à ces seules conditions que les Turcs laisseraient en repos les Maronites, et que le sauf-conduit qu'il demandait pour se rendre auprès de Davoud-Pacha serait cette fois garanti par Constantinople. Pour toute réponse, Davoud-Pacha envoya quatre mille hommes lui porter l'ordre de se rendre à discrétion. Quand la colonne ennemie fut en

(1) Les habitans, avertis à temps par Caram lui-même, avaient déserté le village.

vue, Caram, soit effroi de sa responsabilité, soit pour éprouver les siens, parla de se sacrifier à la paix. Les paysans faillirent lui faire dès les premiers mots un mauvais parti et l'entraînèrent pour le moins autant qu'il les entraîna (1). Après trois assauts infructueux, les Turcs se trouvaient réduits à battre en retraite, et quelques heures après, au moyen d'un habile mouvement tournant, Caram allait compléter leur déroute jusque sous le canon de Tripoli (28 janvier 1866). Ce dut être un cruel quart d'heure pour la politique « d'occupation » et de « désarmement. » Les Turcs, qui, le matin encore, pouvaient se croire installés sans coup férir dans ces formidables positions du nord où ils n'avaient jamais réussi à pénétrer, n'y laissaient en définitive pour garnison qu'un millier de cadavres. Ces paysans maronites, dont l'armement plus que primitif portait si fort ombrage aux ambitions de la Porte, avaient maintenant, grâce à elle, des carabines rayées et (ce qu'ils n'avaient jamais osé rêver) des canons. Enfin Caram, dont cette politique s'était si obstinément servie pour compromettre et rapetisser la cause libanaise, Caram avait acquis du matin au soir une importance immense, devant laquelle toutes les dissidences indigènes s'inclinaient et s'effaçaient, car, pour Druses et chrétiens, même pour ceux que les maladresses politiques du chef maronite, des nécessités de position ou des raisons d'esprit de corps venaient de mettre par surprise du côté de l'invasion ottomane, il n'était plus *in petto* que le vainqueur des Turcs, le vengeur des humiliations, des griefs communs, et, — si peu qu'il osât ou voulût s'y prêter, — le drapeau de communes espérances. L'écrasement prévu de cette première insurrection, pour laquelle rien n'était préparé, ne détruit point l'effet moral de la victoire de Benachy, qui n'est pas du reste le dernier fait d'armes des Maronites. Le combat suivant était une nouvelle déroute pour les Turcs. L'insurrection ne devait finalement céder que devant des forces décuples et après l'épuisement des munitions recueillies sur le champ de bataille de Benachy. C'est sur un pacha belge qu'elle avait remporté sa première et brillante victoire, et c'est à un pacha irlandais qu'elle doit sa défaite. Les Turcs, comme on voit, avaient eu soin de mettre des chrétiens partout.

Ici les hypothèses en sens contraire se déroulent à perte de vue. Bornons-nous à constater que Davoud-Pacha a pu bientôt voir ce qu'il gagnait à prétendre cumuler, avec les conquêtes politiques

(1) L'exaspération des paysans, dès que Caram parla de se livrer lui-même aux Turcs, n'avait, bien entendu, rien d'hostile ou de défiant à son égard. Ils lui disaient : « Ne va pas, crois-nous, chez l'Osmanli, car il te tuera sur l'heure. Si tu veux à tout prix mourir, il vaut mieux, pour l'honneur du Liban et le tien, que tu sois tué ici même par tes enfans. » Caram était en un mot pour eux le drapeau qu'on aime mieux détruire de ses propres mains que de le laisser tomber au pouvoir de l'ennemi.

de sa première administration, la faveur de la Porte et les séduisantes commodités qu'offre en perspective aux gouvernemens, grands ou petits, la faculté de ne compter avec personne, de substituer au besoin à la raison logique la raison du plus fort, à la persuasion les coups de sabre. La persuasion est œuvre longue et fatigante, mais qui a décidément du bon. En l'oubliant, le gouverneur-général s'était mis du jour au lendemain sur les bras, outre un adversaire désormais redoutable, beaucoup plus de Turcs qu'il n'en voulait. Pour qui connaît son horreur tout arménienne des solutions violentes, ses prétentions à ne pas déchoir dans l'opinion des Européens, sa susceptibilité plus vaniteuse encore que méfiante à l'endroit de toute immixtion, même protectrice, des généraux ottomans, ce n'est pas chose douteuse qu'en colorant de dangers supposés ses secrètes transactions, en demandant à grands cris des troupes, il se réservait d'en prendre et d'en laisser : d'en prendre juste assez pour s'acquitter vis-à-vis de la Porte, en émaillant de quelques baïonnettes turques la partie jusque-là inviolée de la montagne, mais assez peu en même temps pour n'avoir à compter chez lui qu'avec des officiers subalternes qu'il se croyait sûr de tenir constamment sous sa main. Personne, en vérité, n'était plus que lui de force à léguer à l'avenir le redoutable précédent d'un Liban calme, prospère et même libre sous ces baïonnettes apprivoisées. Le sac de Sogharta, la revanche de Benachy, les dévastations gratuites par lesquelles les Turcs se sont empressés de constater leur succès final (1), ont déjoué les trop confians calculs de Davoud-Pacha. Devant l'état de fièvre où ce triple souvenir laissait le patriotisme libanais, il était en effet bien évident que l'occupation turque ne serait dorénavant possible qu'avec une véritable armée, ce qui allait l'annihiler, lui fonctionnaire civil, lui chrétien, devant la brutale omnipotence des pachas. Et c'était encore l'hypothèse la plus favorable. Qu'au contraire la lutte recommençât, et le gouverneur devenait, au point où sont les choses, responsable d'une guerre d'extermination qui le ferait accuser, lui *mouchir* chrétien, d'avoir plus de sang chrétien sur les mains que ses plus maudits, ses plus sinistres devanciers turcs. Davoud-Pacha se voyait en un mot tomber de la plus forte position morale que pouvoir ait jamais rêvée, — de cet idéal d'une administration qui, sans armée, presque sans budget et sans autorité légale, pouvait tout se permettre, même l'arbitraire, — dans cette alternative de ne rester possible qu'au détriment soit de sa dignité, soit de son honneur. S'est-il

(1) Tout était de nouveau fini, lorsqu'ils ont brûlé plusieurs villages et dévasté la résidence d'été du patriarche maronite. Plus tard encore, la maison de Caram était livrée au pillage et à l'incendie avec des circonstances tellement aggravantes que l'on n'ose les mentionner tant qu'elles n'auront pas été constatées par une enquête.

arrêté à temps sur cette pente funeste? Il serait téméraire de l'affirmer; mais on ne peut méconnaître qu'il a tout à coup montré à négocier le retrait des troupes turques autant d'ardeur qu'il en avait mis à les appeler. Les agens français ont pu le seconder dans cette négociation d'autant plus efficacement que la Porte ne peut les accuser de s'être montrés bien ombrageux envers l'intervention ottomane. Nous nous plaisons d'ailleurs à le constater : le patronage persistant de la France n'est pas accordé sans réserves. Dans les divers articles que *le Moniteur* a consacrés à Davoud-Pacha, la question capitale du moment, la question de la milice indigène, revient avec une insistance qui fait singulièrement ressembler l'apologie à un ultimatum. Il y a là un tardif, mais visible réveil de défiance auquel les vrais amis du gouverneur-général ne sont pas moins intéressés à applaudir que les amis de la montagne. C'est en effet une loi de sa complexe situation que le meilleur moyen de le soutenir est de le surveiller. Tant qu'il est resté sous le poids des préventions inhérentes à son origine officielle, tant qu'il s'est senti suspect de tendances turques, Davoud a fait merveille dans le sens libanais. Dès qu'il a vu au contraire succéder à la réserve une confiance absolue, dès qu'il a eu pour caution vis-à-vis des intérêts libanais en général, des intérêts chrétiens en particulier, l'appui déclaré du gouvernement français et du saint-siége (1), il s'est empressé de prendre ses aises du côté turc. A ce point de vue, l'importance que, pour avoir voulu trop réussir, il vient de donner à Caram ne peut manquer aussi de réagir utilement sur lui-même. Le besoin de réhabilitation va se mesurer chez lui sur l'autorité nouvelle de l'accusateur. Il ne faut donc pas désespérer de voir s'ouvrir pour le Liban une autre ère de sécurité, de légalité et de liberté, qui aurait cette fois pour point de départ l'organisation sérieuse de la force indigène. Une fois cependant désarmé de tout prétexte ou de toute nécessité légale d'appeler les troupes turques, Davoud-Pacha ne serait encore qu'à moitié délivré de la pression ottomane, qui s'exercerait toujours sur lui à chaque renouvellement de mandat. Quant à ces dangers périodiques, nous ne verrions que deux moyens d'y couper court : ou revenir purement et simplement à l'indigénat, ou bien identifier les intérêts de Davoud-Pacha avec ceux de la montagne, le nommer gouverneur à vie, lui conférer en un mot une sorte d'indigénat artificiel.

G. D'ALAUX.

(1) La cour de Rome a, depuis bientôt deux ans, pris ouvertement fait et cause pour Davoud-Pacha contre le patriarche maronite.

COUSINE PHILLIS

SECONDE PARTIE.

III.

Bien peu de temps après son rétablissement (1), M. Holdsworth m'accorda huit jours de congé qui me permirent d'aller voir mon père à Birmingham. J'y trouvai la nouvelle société du « propulseur-Manning » fonctionnant au gré d'un chacun et ma mère déjà pourvue de quelques supplémens de bien-être que son mari s'était empressé de lui procurer. Je fus présenté à M. et à mistress Ellison, dont je vis alors pour la première fois la fille aînée, la jolie Margaret, aujourd'hui ma femme. De retour à Eltham, j'y trouvai en pleine voie d'exécution un changement déjà projeté depuis quelque temps, à savoir que nous nous transporterions à Hornby, M. Holdsworth et moi, l'achèvement de cette extrémité de ligne réclamant désormais nos soins assidus et notre présence quotidienne.

Ceci nous rendait infiniment plus commodes nos excursions du côté d'Heathbridge, et dès lors nos relations avec les résidens de Hope-Farm devinrent plus fréquentes. Une fois le travail du jour terminé, nous pouvions fort bien pousser à pied jusque-là, y jouir pendant une ou deux heures des senteurs embaumées du soir, et rentrer chez nous avant que le crépuscule d'été se fût complétement effacé. Que de fois même nous serions restés plus tard dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

cette fraîche demeure, — bien différente de l'étroit domicile que la ville nous offrait en perspective, et que je partageais avec mon chef, — si le ministre, pour qui se coucher et se lever de bonne heure étaient deux nécessités corrélatives, ne nous avait amicalement renvoyés aussitôt après la prière du soir, « l'exercice, » comme il l'appelait! Chaque fois que je pense à cette saison d'été, le souvenir de mainte heureuse journée se représente à moi, et je retrouve aisément l'ordre des incidens qui se succédèrent en les replaçant dans le cadre que les travaux quotidiens leur faisaient, car enfin je sais que la récolte du blé vient après la fenaison, et que la cueillette des pommes n'a lieu qu'après la rentrée du froment sous granges.

L'installation à Hornby nous prit assez de temps, et tant qu'elle ne fut pas complète, les visites à Hope-Farm demeurèrent suspendues. Pendant mon séjour auprès de mes parens, M. Holdsworth y était allé une seule fois. Certain soir qu'il faisait fort chaud, il me proposa de partir à l'issue de notre besogne pour aller voir les Holman; j'avais à terminer la lettre hebdomadaire que j'écrivais chez nous, et il partit sans vouloir m'attendre, me laissant libre de l'aller rejoindre, si bon me semblait. C'est ce que je fis une heure plus tard malgré une température écrasante qui m'obligea, je m'en souviens, à mettre habit bas pendant la plus grande partie du chemin.

La ferme, quand j'y arrivai, ouverte de tous côtés, était comme enveloppée de silence. Les moindres feuilles d'arbre demeuraient immobiles. Je me demandais s'il pouvait bien se trouver un être vivant au fond de cette habitation muette, quand j'entendis s'élever une voix aiguë et tant soit peu chevrotante. C'était celle de la chère tante Holman, qui, tout en tricotant sous un ciel nuageux, psalmodiait je ne sais quelle hymne. Je lui rendis compte de ma dernière absence, je lui donnai sur la nouvelle situation de mes parens mille détails qu'elle écoutait avec un intérêt affectueux, et je finis par m'informer du reste de la famille. — Tout le monde est aux prairies, me dit-elle. Le ministre assure que nous aurons de la pluie avant demain matin, et il veut que sa dernière botte de foin soit abritée d'ici là. Betty, nos hommes, tous s'y sont mis. Le ministre y a même conduit Phillis et M. Holdsworth, appelés, eux aussi, à donner leur coup de main. J'y serais bien allée, mais ce n'est pas précisément à faner que je suis bonne, et d'ailleurs il fallait bien que quelqu'un gardât la maison. Il y a tant de... vagabonds dans le pays.

Au lieu du mot « vagabonds, » si elle n'eût tenu à ménager ma susceptibilité, elle se fût servie du mot spécial de *navvies*, qui s'applique aux ouvriers nomades qu'emploient les chemins de fer. Je

ne partageais aucunement ses appréhensions, et lorsqu'elle m'eut permis de la quitter, suivant de point en point l'itinéraire qu'elle m'avait tracé, je traversai d'abord la cour de ferme; puis, en longeant l'abreuvoir aux bestiaux, je gagnai le champ des frênes au-delà duquel je devais rencontrer « la pièce du haut, » reconnaissable aux deux pieds de houx qui en marquent le point central. J'y parvins en effet sans trop de peine, et j'y trouvai Betty, qui terminait, de concert avec deux autres ouvriers, l'entassement du foin sur un char énorme. Dans un coin de la prairie, on voyait un petit monceau de vêtemens (car la chaleur, même à la fin du jour, était encore accablante), plus quelques cruches et paniers près desquels maître Rover, tout pantelant, montait une garde assidue. Du reste, pas de ministre, pas de Phillis, et je ne voyais pas non plus M. Holdsworth. Betty, devinant ce que je cherchais des yeux, étendit le bras vers la partie supérieure du champ. Je suivis la direction qu'elle me donnait ainsi, et sur un large plateau communal, creusé, déchiré, sillonné en tous sens, — montrant çà et là, comme des plaies, ses tranchées de sable rouge, çà et là aussi, comme une étoffe d'or et de pierres précieuses, ses nappes de bruyères et de genêts en fleur, — j'aperçus à quelques pas de la clôture les trois personnes que je voulais rejoindre. Leurs têtes étaient groupées, fort près l'une de l'autre, autour du théodolite de Holdsworth. Ce dernier enseignait au ministre comment on obtient un niveau, comment on lève un plan. Je fus requis, à peine arrivé, de tenir la chaîne et de prendre part à la leçon. Phillis n'y prêtait pas moins d'attention que son père. Tout au plus trouva-t-elle le temps de m'adresser un mot de bienvenue, tant elle craignait de perdre la moindre parcelle des explications fournies au ministre par le complaisant ingénieur.

Les nuages cependant devenaient de plus en plus noirs et, durant les cinq minutes qui suivirent mon arrivée, allèrent épaississant toujours. Un éclair éblouissant ouvrit alors ses ailes de feu, et presque aussitôt un roulement de tonnerre annonça le début de l'orage. Il arrivait plus tôt que je ne l'avais prévu, plus tôt que les autres n'y comptaient. La pluie ne se fit pas attendre et tomba dès l'abord par torrens. Où fuir? où se réfugier? Phillis n'avait sur elle que son vêtement habituel, — pas de chapeau, pas de châle, rien qui la protégeât le moins du monde. Holdsworth retira sa veste, qu'il roula comme il put sur les épaules et autour du cou de la jeune fille, puis, sans presque rien dire, il nous conduisit à la hâte vers une des tranchées de sable dont le sommet, surplombant la base, nous offrait tant bien que mal une espèce d'abri. Nous étions là fort serrés, tapis l'un contre l'autre, Phillis tout au fond et trop bien empaquetée pour pouvoir dégager ses bras de leur enveloppe

étroite, qu'elle s'efforçait en vain de replacer sur les épaules de Holdsworth. Tandis qu'elle se démenait ainsi, l'extrémité de ses doigts vint à frôler le bras du jeune homme, recouvert maintenant d'une simple toile. — Mon Dieu, s'écria-t-elle aussitôt avec un accent d'inquiétude et de compassion, vous êtes trempé... A peine délivré de votre fièvre, qui sait?... Ah! monsieur Holdsworth, je ne me pardonnerai jamais...

Tournant un peu la tête du côté de Phillis et lui adressant un amical sourire : — Si je prends froid, lui dit-il, je n'aurai que ce que je mérite pour vous avoir attirés et retenus sur cette brande.

Mais Phillis ne s'arrangeait guère de cette explication. — Mon Dieu, mon Dieu! murmurait-elle, que je suis donc fâchée d'être venue!

Le ministre, à son tour, prit la parole. — Dieu merci, dit-il, le foin est sauvé; mais la pluie ne cessera pas de sitôt, le temps est trop pris. Mieux vaut donc que je coure à la maison, d'où je vous rapporterai quelques manteaux; les parapluies ne valent rien quand il tonne.

Nous insistâmes en vain, Holdsworth et moi, pour que l'un ou l'autre fût chargé de cette mission, et de fait il eût mieux valu que le jeune ingénieur, mouillé comme il l'était, se réchauffât en courant. Le ministre parti, Phillis put avancer d'un pas et jeter les yeux sur la lande inondée. Plusieurs des instrumens de Holdsworth étaient restés exposés à la pluie, qui tombait toujours avec la même violence. Avant que nous eussions pu nous douter de ce qu'elle allait faire, l'enfant s'élança de son refuge, alla recueillir ces divers objets, et les rapporta triomphante vers notre insuffisante retraite. Holdsworth, qui venait de se relever, semblait se demander encore s'il devait l'aider ou non lorsqu'elle revint tout courant, ses beaux cheveux collés sur les tempes, le regard étincelant de joie, les joues animées par cette course rapide.

— Voilà ce que j'appelle un coup de tête, s'écria Holdsworth au moment où elle lui remit les diverses pièces de son butin... Vous croyez peut-être que je vais vous remercier (ses regards la remerciaient de reste)... Vous vous trompez, miss Holman. Je sais bien, allez, ce que tout cela signifie. Ces gouttes d'eau que j'ai reçues, selon vous, à votre service vous pesaient quelque peu sur le cœur... Et vous avez voulu vous débarrasser d'une reconnaissance importune en affrontant, pour mon compte, les mêmes inconvéniens!... Eh bien! mademoiselle, je suis bien aise de vous le dire, cet esprit de vengeance n'est pas chrétien...

Pour une personne du monde, le *badinage* qu'il employait ainsi, — c'est, je crois, le mot dont on se sert en France, — aurait été aussi

transparent que possible; mais Phillis n'y était point faite, il la troublait et l'embarrassait au plus haut point. Lui reprocher de « n'être pas chrétienne, » c'était là une accusation des plus graves, c'était prononcer un mot dont il est interdit de se jouer. Et bien qu'elle ne comprît pas très nettement en quoi elle avait pu faillir, elle cherchait néanmoins une excuse. Holdsworth tout d'abord parut s'amuser du sérieux avec lequel cette innocente se disculpait de toute mauvaise intention; mais plus la plaisanterie se continuait, plus elle jetait de perplexités dans l'âme naïve de celle qui en était l'objet. A la fin cependant, d'un ton plus grave, trop bas pour être entendu de moi, il lui adressa quelques mots qui la firent taire immédiatement, et qui appelèrent sur ses joues une rougeur singulière. Le ministre parut bientôt, pliant sous le faix des châles, manteaux et parapluies qu'il nous rapportait. En revenant à la ferme, Phillis se tint constamment fort près de lui : elle me paraissait éviter Holdsworth, qui gardait pourtant vis-à-vis d'elle la même attitude placide, protectrice, attentive. Je passe sur les détails du retour, et ne me serais pas arrêté aux incidens de cette première soirée, si je ne m'étais souvent demandé dans le temps ce qu'il avait pu dire tout bas à Phillis pour la réduire si vite au silence, et aussi parce que les événemens survenus depuis prêtent une certaine importance à ce qui venait alors de se passer.

Quand l'installation de nos bureaux à Hornby fut terminée, j'ai dit, ce me semble, que nos visites à la ferme devinrent presque quotidiennes. Dans cette intimité toujours plus étroite, la tante et moi, nous nous trouvions les moins intéressés. M. Holdsworth, une fois guéri, ne s'appliqua plus autant à se rendre intelligible pour elle. Il causait par-dessus sa tête, pour ainsi dire, avec les autres membres de la famille, et l'embarrassait par ses continuelles ironies. Ce n'était pas chez lui préméditation; mais il ne savait trop que dire à cette excellente créature, d'une intelligence peu cultivée, et dont toutes les préoccupations étaient circonscrites dans l'étroit horizon de la vie de famille. On sait quelle espèce de jalousie naïve Phillis inspirait à sa mère, lorsqu'elle entraînait ou suivait le ministre dans une sphère de spéculations plus hautes inaccessible à la pauvre femme. La plupart du temps, en pareil cas, M. Holman ramenait à dessein la conversation sur les sujets pratiques où l'expérience de la mère de famille lui donnait une supériorité marquée. Phillis alors, — sans même avoir conscience des secrets mobiles qui faisaient agir ainsi le ministre, — s'y conformait tout naturellement, docile aux moindres impulsions paternelles.

Quant à Holdsworth, il inspirait toujours au chef de la famille une espèce de méfiance plutôt exprimée que ressentie, et occasion-

née surtout par ces légèretés de parole qui pouvaient faire douter du sérieux de ses pensées; mais, je le répète, dans les protestations du ministre à ce sujet, on pouvait démêler en première ligne le désir de se soustraire à une espèce de fascination qui, s'exerçant malgré toute sorte de scrupules, s'établissait d'autant plus solidement qu'elle était, à beaucoup d'égards, réciproque. La bonté, la droiture de M. Holman lui avaient gagné en effet la sincère admiration de son jeune hôte, à qui plaisaient d'ailleurs son intelligence si nette, son ample et saine curiosité de toute conquête scientifique. Jamais je n'ai vu deux hommes d'âge aussi différent se convenir mieux. Vis-à-vis de Phillis, Holdsworth se montrait toujours le même, — une espèce de frère aîné, constamment prêt à la guider dans quelques études nouvelles, à lui fournir les moyens d'exprimer telle pensée, tel doute, telle théorie dont elle avait peine à se rendre un compte exact, — et ne se livrant plus désormais que par occasion à ces fantaisies railleuses qu'elle comprenait si malaisément.

Un jour, — c'était pendant la moisson, — il venait de barbouiller sur un chiffon de papier toute sorte d'esquisses, ici un épi de blé, plus loin une charrette de moissonneurs, des pieds de vigne, que sais-je encore? tout en bavardant avec Phillis et moi, tandis que la bonne tante hasardait çà et là quelques remarques d'ordinaire à contre-sens. S'interrompant soudain : — Voyons, dit-il à Phillis, restez ainsi, ne remuez plus la tête!.. je tiens mon effet. Il y a déjà beau temps que de mémoire j'ai voulu retrouver votre tête, mais j'ai toujours échoué. Il me semble que maintenant je réussirais... Si j'arrive à quelque résultat passable, ce portrait sera pour votre mère. N'est-ce pas, madame, vous ne serez pas fâchée d'avoir votre fille... en Cérès?

— Certainement, monsieur Holdsworth, un portrait de ma fille me ferait plaisir, mais en lui mettant ainsi de la paille dans les cheveux (il disposait quelques épis autour du front de la jeune fille, étudiant, à son point de vue d'artiste, la valeur de cet accessoire), vous allez ébouriffer sa coiffure. Phillis, mon enfant, si on va réellement prendre votre ressemblance, vous devriez monter dans votre chambre et lisser un peu vos bandeaux.

— Permettez-moi de m'y opposer, dit Holdsworth. J'aime infiniment mieux ce désordre pittoresque.

Et il se mit à dessiner, regardant Phillis avec une attention soutenue. Je la voyais toute décontenancée par sa contemplation sérieuse et fixe. Sous ce regard, dont elle se sentait la proie, elle rougissait, elle pâlissait tour à tour; au mouvement involontaire de ses lèvres, on devinait la gêne de sa respiration précipitée. Enfin,

comme il venait de lui dire : Veuillez me regarder bien en face!... une minute ou deux seulement, je vais commencer les yeux,.. elle essaya d'obéir, leva effectivement les yeux sur lui, puis, frémissant de la tête aux pieds, quitta son siége et disparut. Holdsworth n'articula pas une parole et changea simplement la direction de son travail. Il n'était pas naturel qu'il se tût ainsi, et ses joues brunes avaient d'ailleurs légèrement pâli. La tante Holman mit bas ses lunettes. — Qu'est-ce que c'est? disait-elle; pourquoi s'en aller ainsi?

Holdsworth continuait à dessiner sans souffler mot. Je me vis obligé de répondre, au risque de quelque absurdité : la pire de toutes valait encore mieux que le silence. — Voulez-vous qu'on la rappelle? m'écriai-je; mais comme j'arrivais au pied de l'escalier, et au moment où j'ouvrais les lèvres pour prononcer le nom de Phillis, je la vis descendre quatre à quatre, son chapeau sur la tête. — Je vais retrouver mon père, me dit-elle en passant devant moi, et l'instant d'après elle franchissait le seuil de la petite porte blanche. Sa mère ainsi que Holdsworth l'avaient parfaitement vue, ce qui dispensait de toute explication. La chère tante mit poliment cette fuite sur le compte de l'extrême chaleur; Holdsworth n'ajouta pas le moindre commentaire et resta coi tout le reste de la journée. De lui-même, il n'aurait pas repris le portrait; il le fit cependant à sa première visite, sur l'expresse requête de mistress Holman, mais en assurant que, pour la simple esquisse qu'il se proposait, il n'avait pas besoin de poses régulières et prolongées. Aucun changement ne se manifesta chez ma cousine quand je la revis après cette brusque sortie, dont elle n'essaya jamais de me donner le mot.

Et les choses marchèrent ainsi, sans aucun incident particulier qui se soit fixé dans ma mémoire, jusqu'à la récolte des pommes. Les gelées nocturnes avaient commencé; les matinées, les soirées étaient brumeuses, mais à midi le soleil brillait, et ce fut vers le milieu du jour que, nous trouvant tous deux sur la ligne, nous résolûmes, Holdsworth et moi, de consacrer à la cueillette de Hope-Farm le temps que nos ouvriers allaient prendre pour dîner et faire leur sieste. Nous trouvâmes, comme nous nous y attendions, toute la maison encombrée de vastes corbeilles à linge, emplies cette fois de fruits odorans; c'est la dernière moisson de l'année, le signal d'une joie communicative. Les feuilles jaunies frissonnaient au moindre souffle du vent, toutes prêtes à quitter la branche. Dans le potager, les marguerites de la Saint-Michel, disposées en épais massifs, se pavanaient pour la dernière fois, étalant leur couronne de fleurs. Il fallut goûter toutes les espèces de fruit, juger de leur mérite relatif, et garnir nos poches, cela va sans le dire, de celles que nous avions préférées. En traversant le verger, mon compagnon y

avait signalé avec une sorte d'enthousiasme je ne sais quelle fleur tout à fait hors de mode, mais qui lui rappelait, disait-il, ses plus chers souvenirs d'enfance, et qu'il n'avait pas revue depuis bien des années. J'ignore quelle importance il avait pu mettre à ces éloges, que pour ma part j'écoutais d'une oreille fort distraite; mais Phillis, qui s'était éclipsée pendant les dernières minutes de cette visite hâtive, reparut avec un bouquet de ces mêmes fleurs rattaché par un simple brin d'herbe. Elle l'offrit à Holdsworth, qui, sur le point de partir, prenait congé du ministre. J'avais l'œil sur les deux jeunes gens. Je vis pour la première fois dans les yeux noirs de mon compagnon un regard sur l'expression duquel je ne pouvais me méprendre : c'était plus que la reconnaissance due à une attention toute simple; c'était de la tendresse, c'était une sorte de supplication passionnée. L'enfant s'y déroba toute confuse, et dans ce moment même, ses yeux se détournant de mon côté, — moitié pour cacher son pudique embarras, moitié pour obéir à un bon mouvement et ne pas désobliger un ami de plus vieille date par une préférence trop marquée, — elle courut me chercher quelques roses de Chine attardées sur leurs tiges; mais c'était la première fois qu'elle me gratifiait d'une faveur de ce genre.

Il fallait faire diligence pour nous retrouver sur la ligne avant le retour des ouvriers; aussi échangeâmes-nous à peine quelques mots, et toute l'après-midi fut trop activement employée pour laisser place à la moindre causerie. Nous rentrâmes le soir à Hornby, dans le logement que nous occupions en commun. Là, sur la table, se trouvait une lettre qu'on avait renvoyée d'Eltham à la nouvelle adresse de mon chef. Pendant que je me jetais affamé sur le thé qui nous attendait, il la lut à loisir et resta quelques instans silencieux.

— Mon camarade, s'écria-t-il enfin, je crois que je vais vous quitter.

— Comment! me quitter?... que voulez-vous dire? Où iriez-vous?

— Cette lettre, répondit-il, aurait dû m'être acheminée plus tôt. Elle est de l'ingénieur Greathed (une célébrité de ce temps-là). Il veut me voir, il désire me parler... Eh! tenez, Paul, pourquoi vous le cacherais-je? il est question de m'envoyer surveiller les travaux d'une ligne projetée au Canada.

— Et notre compagnie, que dira-t-elle? m'écriai-je, véritablement déconcerté.

— Vous savez que Greathed en est le principal agent, et c'est lui qui sera l'ingénieur en chef de la ligne canadienne. Nos actionnaires prendront sans doute de grands intérêts dans cette dernière,

et par conséquent se prêteront à toutes les combinaisons de personnel que Greathed aura jugées utiles... Mon remplaçant est déjà choisi.

— Pour le bien que je lui souhaite...

— Merci, interrompit Holdsworth en riant; mais vous devez songer au profit que je vais retirer de tout ceci, et savoir gré à ce jeune homme de se trouver là tout à point pour me permettre de gravir l'échelon supérieur, ce qui me serait interdit, si quelqu'un ne pouvait me suppléer ici... Ah! vraiment j'aurais dû recevoir cette lettre un peu plus tôt. Les heures comptent en pareille matière, d'autant que Greathed me parle d'une concurrence à craindre... Une idée! si je partais ce soir même? Une locomotive me conduirait à Eltham, où je prendrais le train de nuit. Il ne faudrait pas que Greathed pût m'accuser de tiédeur.

— Mais vous reviendrez? demandai-je avec une sorte d'angoisse causée par la soudaineté de cette séparation.

— Oh! oui... Je l'espère du moins... Ils sont pourtant bien capables de m'expédier par le premier *steamer*, qui part, je crois, samedi. — Tout en parlant, il avalait machinalement, et sans s'être assis, son léger souper. — Décidément, reprit-il, c'est ce soir qu'il faut partir. Dans notre état, on doit être toujours prêt, toujours disponible. Si je ne revenais pas, enfant, ayez toujours présens à la mémoire les sages préceptes que vous avez entendus tomber de mes lèvres. Où est mon portemanteau? Si je pouvais gagner une demi-heure... Ici mes comptes sont à jour, sauf le terme de loyer que vous vous chargerez de payer sur mes appointemens du mois, échéant le 4 novembre prochain.

— Mais enfin reviendrez-vous?

— Un jour ou l'autre, il faudra bien finir par là... Peut-être ne me trouvera-t-on pas suffisamment préparé, auquel cas je serai ici dans deux ou trois jours. Sinon, il est possible qu'on me dirige sur le Canada séance tenante. Au surplus, ne craignez pas que je vous oublie. Ce travail-ci ne saurait me prendre plus de deux ans, et peut-être, par la suite, nous retrouverons-nous attelés à la même besogne.

Peut-être!... C'était peu probable, et je ne l'espérais guère. Les jours heureux ne reviennent pas ainsi. N'importe, je l'aidais de mon mieux à se préparer. Dans sa caisse, bourrée outre mesure, que n'entassions-nous pas : habits, papiers divers, livres, instrumens, tout cela pêle-mêle! Puis je courus demander la locomotive. Ceci fait, comme je devais conduire mon ami à Eltham, nous demeurâmes assis l'un en face de l'autre pendant les quelques minutes que nous avions gagnées par ce surcroît d'activité.

Holdsworth tenait à la main le petit bouquet qu'il avait rapporté de Hope-Farm, et qu'en entrant il avait déposé sur la cheminée. Il le respirait, il l'effleurait de ses lèvres.

— Ce que je regrette, me dit-il, c'est de n'avoir pas su... de n'avoir pas fait mes adieux à... à ces braves gens.

Il parlait sérieusement cette fois, et la séparation imminente projetait une ombre sur sa pensée.

— Je me charge de leur exprimer vos regrets, lui dis-je à mon tour, et je suis certain qu'ils seront partagés.

Ici quelques instans de silence.

— Comme on change vite d'idées! reprit-il, se laissant aller à penser tout haut. Ce matin même, Paul, je n'étais occupé que d'une espérance. A propos, avez-vous soigneusement emballé ce dessin?...

— Un profil de femme, n'est-il pas vrai? lui demandai-je discrètement; mais je savais fort bien qu'il s'agissait d'un portrait de Phillis, portrait assez mal venu pour qu'il n'eût voulu ni le colorier, ni même l'ombrer, et qui était resté à l'état de simple esquisse parmi ses dessins de rebut.

— Oui, répondit-il... Quel doux visage innocent! Et avec cela, tant de... — Le mot ne vint pas, un long soupir en tint place. Évidemment troublé, mon jeune patron s'était levé pour arpenter la chambre à grands pas. Il s'arrêta tout à coup devant moi.

— Vous leur direz comment cela est arrivé. Il faut que le ministre sache combien je regrette de ne lui avoir pas serré la main, de n'avoir pas remercié sa femme pour toutes les bontés qu'ils m'ont prodiguées. Quant à Phillis,... s'il plaît à Dieu, je reviendrai d'ici à deux ans, et alors elle saura tout ce que j'ai dans le cœur.

— Vous l'aimez donc? m'écriai-je.

— Si je l'aime?... ah! certes, répondit-il. Qui ne l'aimerait, l'ayant vue comme je la voyais et pouvant apprécier ce caractère de jeune fille, exceptionnel comme sa beauté? Dieu lui soit propice et la maintienne dans cette haute sérénité, dans cette pureté angélique! Deux ans, c'est bien long, savez-vous? mais elle vit dans une si profonde retraite... C'est presque la Belle au bois dormant (il souriait maintenant, lui que j'avais vu tout à l'heure sur le point de laisser échapper une larme). Allons, allons, je reviendrai du Canada comme un prince Charmant, et je la tirerai de ce sommeil magique par la vertu du talisman d'amour. Dites-moi, Paul, croyez-vous que j'aurai grand'peine à la réveiller?

Ce petit mouvement de fatuité me plut assez peu, et je ne répondis pas à sa question. Il reprit, comme pour s'excuser : — On m'offre, vous le voyez, de grands avantages pécuniaires. De plus, si je sors honorablement de l'épreuve, ma réputation est faite et me donne droit, dans l'avenir, à des salaires plus élevés.

— Ceci n'importe guère à Phillis.

— Non, mais son père et sa mère me trouveront plus acceptable. Enfin, Paul, pousuivit-il avec une sorte d'inquiétude, plaidant toujours sa cause sans vouloir se l'avouer à lui-même, vous êtes de mon bord, n'est-il pas vrai?... Vous ne serez pas fâché de m'avoir pour cousin?...

J'entendais haleter et siffler la locomotive au sortir des ateliers.

— Non certes, répondis-je, ramené brusquement vers cet ami que j'allais perdre. Je voudrais que la noce eût lieu dès demain, et je serais avec grand plaisir votre garçon d'honneur.

— A la bonne heure et merci. Damné portemanteau! (mon Dieu, mon Dieu, que dirait le ministre?) mais que voulez-vous? cette valise pèse le diable! — Et nous partîmes à toute course dans les ténèbres, déjà fort épaisses.

Il prit à Eltham le train de nuit, et j'allai coucher assez tristement dans mon ancienne mansarde, chez les Dawson. Les jours suivans, ayant sur les bras double besogne, je ne pus m'absenter un instant. Bientôt arriva une lettre de mon ami, très courte, mais très affectueuse. Il s'embarquait sur le *steamer* du samedi, ainsi qu'il l'avait à peu près deviné d'avance. Son successeur devait arriver le lundi suivant. Un *post-scriptum* renfermait simplement ces mots : — « Mon bouquet s'en vient avec moi au Canada; mais je n'en aurais pas besoin pour me rappeler Hope-Farm. »

Il était fort tard, le samedi, quand je pus me rendre à la ferme. La gelée, bien établie, durcissait le sol, qui craquait sous mes pieds; les gens de la maison durent m'entendre arriver de loin. Ils étaient assis à leur place ordinaire. Les regards de Phillis allèrent par-delà mon épaule chercher quelqu'un, et retombèrent ensuite, avec un désappointement calme, sur l'ouvrage qu'elle tenait à la main.

— Et M. Holdsworth, on ne le voit pas? demanda la tante après une ou deux minutes d'entretien. Son rhume, j'espère, ne s'est pas aggravé...

Un rire gauche et contraint inaugura ma réponse. Je me sentais porteur de fâcheuses nouvelles. — Espérons que son rhume va mieux, car il est parti... Il est sur la route du Canada.

Tout en me dépêchant de porter ce coup, je me gardai bien de regarder du côté de Phillis. — Au Canada? se récria le ministre. — Parti? répéta sa femme. — Mais de ma cousine, pas un mot.

Je repris en sous-œuvre tout ce qui était relatif au départ, aux motifs qui avaient déterminé Holdsworth, aux regrets qu'il éprouvait, aux adieux dont j'étais chargé par lui... Phillis se leva soudain et sortit de la salle à pas muets.

Le ministre m'interrogea bientôt en détail sur les plans d'avenir que le jeune ingénieur avait pu concevoir. Il alla prendre dans son

« capharnaüm » un atlas de grand format et d'âge respectable, où il chercha le site exact du chemin de fer projeté; puis le souper fut apporté, comme de coutume, au coup de huit heures, et la cousine reparut, le front pâle, les traits rigides, les yeux parfaitement secs : dans ces yeux, je crus lire une sorte de défi à mon adresse, car j'avais sans doute blessé sa fierté virginale par le regard de sympathique intérêt que je venais de porter sur elle au moment où elle rentrait dans la salle basse. Bien qu'elle se contraignît à parler de temps en temps, elle ne prononça pas une parole, elle ne fit pas une question relative à l'ami dont j'avais annoncé le départ.

De même le jour suivant. On devinait à son extrême pâleur la violence du coup subi par elle; mais elle évitait de m'adresser la parole, et s'efforçait de ne rien changer à ses allures accoutumées. Je répétai à deux ou trois reprises, devant toute la famille, les messages affectueux dont j'avais été chargé pour ses divers membres. Ma pauvre cousine affectait de ne pas m'entendre, et ce fut ainsi que je la quittai le dimanche soir.

IV.

Je n'avais plus affaire à un maître aussi indulgent. Le nouvel ingénieur maintenait pour l'emploi des heures une discipline rigoureuse, et malgré le voisinage il se passa quelque temps avant que le loisir me fût donné de retourner à Hope-Farm.

C'était par un autre soir de novembre, froid et brumeux. Une sorte de vapeur ambiante avait pénétré jusque dans l'intérieur de la maison malgré l'énorme bûche qui, garnissant le fond de l'âtre, aurait dû égayer la salle basse où je trouvai mes parens. La tante Holman et la cousine travaillaient en silence autour de la petite table ronde placée devant le feu. Le ministre avait étalé ses livres sur le dressoir et s'absorbait dans ses études à la clarté douteuse d'une seule bougie. La crainte de le déranger expliquait le silence inaccoutumé qui régnait autour de lui. On me fit comme toujours bon accueil, sans beaucoup de bruit ni démonstrations extraordinaires; on s'occupa de faire sécher les surtouts humides dont je venais de me débarrasser en entrant, on hâta les apprêts du souper, et, une fois installé au coin du foyer, je pus à mon aise examiner ce qui se passait autour de moi. Phillis était toujours très pâle : ses mouvemens accusaient une certaine lassitude; sa voix avait je ne sais quelles vibrations morbides, je ne sais quels frémissemens fiévreux. Aussi active qu'à l'ordinaire, aussi adroite, aussi empressée, l'ancien ressort faisait faute à chacun de ses mouvemens. La tante Holman se mit à me questionner; le ministre, quittant ses livres chéris,

vint prendre place en face de moi et prêter l'oreille aux nouvelles que j'apportais, comme on ouvre sa poitrine aux émanations d'une brise venue de loin. J'avais à leur expliquer une absence de cinq semaines; mais ils comprirent à merveille les exigences de ma nouvelle situation et la docilité que je devais apporter dans mes relations avec un supérieur à qui j'étais encore inconnu.

— C'est bien, Paul, c'est bien, me dit le ministre avec un geste d'approbation. Cette forte discipline te sera salutaire,... plus salutaire que la liberté dont tu avais pris l'habitude avec ton ancien patron.

— Ah! ce pauvre M. Holdsworth! s'écria la chère tante. Penser qu'il est à cette heure sur les flots salés!...

— Point, répondis-je, il est débarqué. J'ai reçu de lui une lettre datée d'Halifax.

Les questions immédiatement tombèrent sur moi dru comme la grêle. Où cela? comment? que devenait-il? se plaisait-il là-bas? et que sais-je? La tante me raconta qu'un jour où le vent avait abattu le vieux cognassier du fond, elle avait demandé au ministre une prière pour les voyageurs en mer. — N'est-ce pas, Phillis? ajouta-t-elle.

Phillis, forcée de répondre, prit la parole sur un ton plus élevé que de coutume. — Oui, dit-elle, nous pensions que la traversée durait un mois,.. mais c'est sans doute par navires à voiles.

— Et, demanda le ministre, il ne sait probablement pas encore si son travail lui convient...

— Non, répondis-je, il venait à peine de descendre à terre... Voulez-vous du reste que je vous lise ce qu'il m'écrit?.. « Nous voilà, cher Paul, débarqués sains et saufs après une rude traversée. Je pense que vous serez aise de le savoir; mais on signale en ce moment même le départ du bateau-poste. Je vous écrirai d'ici à peu. N'y a-t-il pas un an que j'ai quitté Hornby, cent ans que j'ai quitté la ferme? Mon bouquet est arrivé intact. Rappelez-moi au souvenir des Holman. Votre affectionné, E. H. »

— Il n'y en a pas long, remarqua le ministre; mais n'importe, on est bien aise, quand le vent souffle, de savoir ses amis à terre.

Phillis n'ajouta rien; elle avait la tête baissée sur son ouvrage, mais je n'imagine pas qu'elle eût tiré l'aiguille une seule fois pendant tout le cours de ma lecture. Devina-t-elle de quel bouquet il était question? Je ne me charge pas de le dire. Toujours est-il que lorsqu'elle nous montra son visage, on pouvait voir sur ses joues, naguère si pâles, deux plaques d'un rouge vif. Après une ou deux heures de bonne causerie, il fallut repartir pour Hornby. Je ne savais, dis-je à mes parens, quand je serais libre de revenir les voir,

attendu qu'on venait de commencer cet embranchement d'Hensleydale dont les études avaient coûté une si belle fièvre à notre ami Holdsworth.

— A Noël cependant, me dit ma tante, on vous donnera bien quelques jours de congé...

— Ce pauvre garçon, fit observer le ministre, voudra sans doute les aller passer dans sa famille.

En somme ils désiraient tous me revoir, et Phillis plus particulièrement me sollicitait par des regards dont l'expression suppliante avait quelque chose de presque irrésistible. D'ailleurs je ne songeais point à résister; certain que mon nouveau patron ne me donnerait pas un congé assez long pour me laisser le temps d'aller à Birmingham, je n'avais pas de meilleur parti à prendre que de venir passer vingt-quatre ou quarante-huit heures chez ma bonne tante. Il fut donc convenu que nous nous retrouverions le jour de Noël à la chapelle d'Hornby, que j'accompagnerais mes parens après le service, et que je resterais avec eux, si cela était possible, toute la journée du lendemain.

J'arrivai malheureusement un peu tard à ce pieux rendez-vous, et l'église étant comble, force me fut de rester sous le porche, en assez nombreuse compagnie, attendu qu'il commençait à neiger et qu'une partie des paroissiens, au sortir de l'office, hésitaient à se mettre en route. Je n'écoutais guère les propos qu'ils échangeaient sans prendre garde à moi jusqu'au moment où vint à être prononcé le nom de Phillis Holman. Ce nom me fit dresser l'oreille, et je ne perdis plus un mot de ce qui se disait dans un des groupes voisins. — Jamais on ne vit pareil changement. — C'est un gros rhume, à ce que prétend sa mère. — Ah! qu'elle y prenne garde! ajouta un troisième interlocuteur. Phillis est d'une famille où l'on ne fait pas de vieux os. Lydia Green, sa tante maternelle, est morte d'une maladie de langueur justement à l'âge qu'a maintenant cette jeune fille.

Ces pronostics sinistres m'avaient déjà fort affecté, quand mes parens sortirent enfin et m'abordèrent avec les vœux d'usage à ce moment de l'année. Je jetai du côté de Phillis un regard furtif : elle était certainement grandie, amincie, maigrie de plus, il n'y avait pas à le nier; mais l'éclat passager de son teint, me déguisant la triste vérité, calma aussitôt mes craintes. Ce fut seulement à la ferme que je constatai son extrême pâleur et la navrante expression de ses yeux gris, qui semblaient avoir reculé dans leurs orbites profondes. Du reste, elle ne se plaignait point et vaquait aux soins du ménage avec la même activité que jadis. J'inclinais à penser, la voyant si alerte, que ma tante avait raison de ne point s'alarmer.

J'ai dit que je devais passer à la ferme le jour suivant. Nous avions autour de nous plusieurs pouces de neige, et comme, au dire des gens experts, elle n'était pas toute tombée, le ministre s'occupait de bien abriter son bétail en vue de froids prolongés. Les domestiques fendaient du bois, ou portaient au moulin, avant que les chemins fussent devenus impraticables, les blés destinés à la consommation d'hiver. Ma tante et Phillis, montant au grenier, couvraient les fruits qu'il fallait préserver de la gelée. J'étais resté dehors presque toute la matinée et ne rentrai guère qu'une heure avant le dîner. Ma surprise fut grande quand je trouvai Phillis, que je savais devoir être occupée ailleurs, assise près du dressoir, la tête dans ses mains et lisant ou feignant de lire. Elle ne leva pas les yeux lorsque j'entrai; à peine discernai-je le sens de quelques explications qu'elle me donna, et d'où il semblait résulter que sa mère n'avait pas voulu la garder au froid. Il me sembla pourtant qu'elle pleurait, et ma première pensée fut qu'elle cédait à quelque mouvement d'humeur. Pauvre enfant, elle si patiente et si douce, la croire capable d'une pareille faiblesse! Je me baissai pour remettre en ordre le feu, dont l'édifice menaçait ruine. A ce moment, un bruit frappa mon oreille; je m'arrêtai pour mieux entendre et m'assurai que c'était bien un sanglot, un sanglot que ma cousine n'avait pu comprimer. Je me redressai brusquement. — Phillis! m'écriai-je, allant à elle la main tendue pour saisir la sienne et lui témoigner la part que je prenais à son chagrin, quel qu'il fût; mais, plus alerte que moi, elle se hâta de se soustraire à cette étreinte, qui m'aurait permis de la retenir, et sur-le-champ elle s'élança hors de la maison en sanglotant toujours. — Non, Paul, disait-elle, laissez, laissez-moi!... C'est intolérable!...

Que signifiait tout ceci? A cette Phillis, aimée de tous, qu'avait-il donc pu arriver? Étais-je, sans le savoir, la cause de son irritation? Mais elle pleurait avant que je fusse entré. J'allai regarder son livre, un de ces ouvrages italiens dont je ne comprenais pas le premier mot. J'avisai enfin sur les marges quelques notes au crayon, tracées de la main d'Holdsworth...

Était-ce donc *cela?* Devais-je m'expliquer ainsi cet abattement, cette langueur, ces yeux attristés, ce visage flétri, ces sanglots mal contenus? L'idée m'en vint seulement alors, jetant sur toute chose, comme l'éclair dans la nuit, une lumière dont le moindre détail reçoit une valeur ineffaçable, même après le retour des ténèbres. J'étais encore debout, le livre en main, lorsque j'entendis venir ma tante, et, ne me souciant pas de lui parler en ce moment, je me lançai hors de la maison, à l'exemple de Phillis. Un tapis de neige recouvrait le sol et avait gardé l'empreinte de ses pas, ce qui me permettait de la suivre. Je pus m'assurer de même qu'à certain en-

droit Rover était venu la rejoindre. En me dirigeant sur leurs traces, j'arrivai dans le verger à une énorme pile de bois appuyée contre la muraille extérieure du hangar, et je me rappelai alors ce que Phillis m'avait raconté lors de notre première promenade, « qu'elle s'était pratiqué dans ce chantier, lorsqu'elle était encore enfant, un ermitage, une espèce de retraite consacrée, où elle apportait tantôt ses livres, tantôt son ouvrage, pour étudier ou travailler en paix, lorsque sa présence n'était pas requise dans la maison. » Évidemment elle venait de se réfugier dans le sanctuaire de son enfance, ne songeant pas que l'empreinte de ses pieds, laissée sur la neige encore intacte, livrerait le secret de sa fuite.

Le tas de bois s'élevait assez haut; mais, à travers les interstices des troncs disjoints, je distinguais parfaitement la taille de ma cousine, sans savoir au juste par où je pourrais arriver auprès d'elle. Phillis était assise sur un bloc de bois; sa joue reposait sur la tête de Rover, ce compagnon fidèle, dont un de ses bras entourait le cou; elle lui demandait instinctivement un point d'appui et quelque peu de chaleur, bien nécessaire par ce temps rigoureux. Rover, tout heureux de se sentir caressé, ou touché de quelque secrète sympathie, battait de sa queue le bois sonore, mais sans remuer ni pied ni patte, jusqu'au moment où mon approche lui fit dresser l'oreille. Alors, avec un aboiement bref et soudain, il fit mine de s'élancer. Pendant un moment, nous restâmes tous les deux immobiles. Je n'étais pas bien assuré que le sentiment auquel j'obéissais ne me conduisît pas à quelque fausse démarche, et cependant il me semblait impossible de laisser se détruire ainsi la douce sérénité de cette chère enfant, lorsque j'avais un remède à ses souffrances; mais je ne pouvais respirer assez bas pour les oreilles exercées de Rover : il m'entendit et se dégagea des mains de Phillis. — Toi aussi, tu me quittes donc? lui dit-elle avec l'accent du reproche.

— Cousine, m'écriai-je en voyant s'échapper Rover par cette issue que je n'avais pas encore su deviner, Phillis, descendez, sortez de là! Vous êtes déjà souffrante, et vous ne devez pas rester ainsi en plein air par un temps aussi rude... Vous savez combien tout le monde en sera inquiet et mécontent.

Elle obéit avec un soupir. Je la vis se glisser en se courbant hors de son refuge; puis, se redressant, elle resta debout en face de moi, dans ce verger désert aux ramures effeuillées. Son visage respirait tant de douceur et de tristesse que je lui aurais volontiers demandé pardon de lui avoir tenu un langage si nettement impérieux.

— Que voulez-vous? me dit-elle. J'étouffe parfois dans cette maison... Vous me donnez une marque d'intérêt, et je vous en re-

mercie, mais il n'était pas nécessaire de me relancer jusque dans cet abri. J'endure le froid mieux que vous ne pensez.

— Suivez-moi jusqu'à l'étable, ma bonne Phillis... J'ai quelque chose d'essentiel à vous dire, et vraiment je n'endure pas le froid aussi bien que vous.

Je me figure qu'elle aurait encore voulu s'enfuir, mais elle était pour ainsi dire hors de combat. Bien qu'avec regret, — je m'en aperçus, — elle me suivit. L'air de l'étable, chargé d'émanations vivifiantes, était un peu moins glacial que celui du dehors. Je la fis entrer et restai moi-même sur le seuil, en quête de mon exorde. A la fin, las de chercher, je brusquai l'affaire. — J'ai plus d'une raison, lui dis-je, pour vous empêcher de prendre mal... Quelqu'un là-bas en aurait tant de chagrin!

Là-bas, c'était le Canada, il n'y avait pas à se méprendre. Phillis me jeta un regard pénétrant, puis se détourna par un mouvement empreint d'une certaine impatience. Encore à ce moment, libre de s'échapper, elle eût pris la fuite, mais j'occupais l'unique issue. — Allons, pensai-je, la glace est brisée, il n'y a plus à reculer. — Je repris rapidement sans plus m'inquiéter de rien : — Au moment même de son départ, il m'a tant parlé de vous... La veille, rappelez-vous, il était venu ici... Vous lui aviez offert ces fleurs.

Elle porta les mains à son visage comme pour s'en faire un voile; mais elle écoutait maintenant et ne perdait plus une seule de mes paroles.

— Jamais auparavant il ne m'avait parlé de vous. Ce brusque départ le forçait à m'ouvrir son cœur... Il m'a dit qu'il vous aimait, qu'il espérait, à son retour, se trouver en passe de vous obtenir.

— Taisez-vous! interrompit-elle avec effort après deux ou trois vaines tentatives pour faire sortir ces deux mots de sa poitrine oppressée. En ce moment, elle me tournait le dos; sa main en revanche, ramenée en arrière, venait au-devant de la mienne et la cherchait pour ainsi dire dans le vide. Quelle longue et douce étreinte!.. S'accoudant ensuite à un des montans de bois, elle y reposa sa tête fatiguée; sans plus chercher à retenir ses larmes, elle semblait y trouver on ne sait quelle volupté tranquille.

Je ne la compris pas tout d'abord, et craignis de l'avoir désobligée par quelque malentendu. — Pardonnez-moi, lui dis-je, ma chère Phillis, si je me suis trompé en croyant vous faire plaisir... Il vous aime si bien, il parle de vous avec tant d'émotion!...

Elle leva la tête et me regarda... Que de choses dans ce regard! quel rayonnement céleste à travers ces larmes débordantes! sur cette bouche exquise quel sourire extatique!... Mais presque aussitôt, — comme si elle eût craint de trop laisser voir ce qui se pas-

sait en elle et de trahir un sentiment plus vif que celui de la reconnaissance dont elle cherchait à me convaincre, — elle me cacha de nouveau son visage.

Ainsi donc j'avais deviné juste! J'essayai de retrouver dans ma mémoire les paroles mêmes dont le jeune voyageur s'était servi; mais elle m'arrêta dès le début. — Taisez-vous, Paul!.. Puis — après quelques secondes, la tête toujours dans ses mains et d'une voix beaucoup moins élevée : — Ne m'en veuillez pas si je préfère ne rien entendre de plus. Croyez bien que je vous suis obligée, ne prenez pas ceci pour de l'ingratitude... Seulement, voyez-vous, j'aime mieux qu'il me dise tout ceci lui-même, quand il sera revenu.

Puis elle se remit à pleurer, mais non plus les mêmes larmes. Je ne disais plus rien, j'attendais. Bientôt après, se tournant de mon côté, toutefois sans affronter mon regard, elle mit sa main dans la mienne avec un abandon tout enfantin. — Ne pensez-vous pas, disait-elle, qu'il vaut mieux rentrer?.. Ai-je l'air d'avoir pleuré?.. Bast! nous mettrons cela sur le compte de mon rhume... Allons, Paul, un bon galop nous réchauffera.

Nous courûmes ainsi la main dans la main jusqu'au seuil de la maison. Là, s'arrêtant tout à coup : — Paul, me dit-elle, je vous le demande en grâce, ne parlons jamais de *ceci!*

V.

Je partis quelques heures après pour ne revenir qu'aux fêtes de Pâques. N'allez pas croire que dans ce long intervalle ma conscience m'ait laissé parfaitement en paix avec moi-même. Il était évident à mes yeux que j'avais transgressé la ligne du devoir strict. Sans trahir formellement aucun secret, sans manquer à aucune promesse, puisque je n'étais lié par aucune, je me sentais coupable en songeant à ce que j'avais fait dans un élan de pitié pour les souffrances et l'anxiété auxquelles ma pauvre cousine était en proie. De prime abord je voulus communiquer à Holdsworth ce qui venait de se passer; mais en face de ma lettre, déjà écrite à moitié, de nouveaux scrupules m'avaient envahi. C'était bien assez d'avoir dit à Phillis qu'elle était aimée; ce serait trop, sur de simples conjectures, que d'écrire à notre ami ce que je croyais savoir au sujet du retour qu'on accordait à sa tendresse et des tourmens que son absence avait causés. Et cependant pouvais-je, sans entrer dans tous ces détails, lui expliquer comment j'avais été amené à répéter ce qu'il m'avait dit lui-même la veille de son départ? Ne valait-il pas mieux laisser aux événemens leur cours naturel?.. Après bien des

hésitations, la lettre commencée ne partit point. J'en avais depuis reçu deux, où le jeune ingénieur se manifestait dans tout l'essor de sa virile énergie, et je les avais adressées toutes deux au ministre, car chacune d'elles renfermait un souvenir tout particulier pour les habitans de Hope-Farm. A part cela d'ailleurs, il ne pouvait manquer de les lire avec intérêt, comme tout ce qui apportait les échos de la vie extérieure dans le cercle de son horizon restreint. Je l'ai dit, tout l'intéressait; la souplesse de son intelligence le rendait capable de s'entendre à tout, de réussir dans tout ce qu'il aurait entrepris : ingénieur, marin (il ne parlait de la mer qu'avec enthousiasme), légiste même au besoin, car après avoir lu De Lolme il nous rassasia de dissertations sur les points fondamentaux du droit constitutionnel. Quant aux lettres de Holdsworth, il y prit tellement goût qu'il y joignit, en me les renvoyant, une liste de questions à transmettre et que, dans mes préoccupations du moment, j'entrevis là une occasion toute naturelle de le mettre en correspondance avec l'homme appelé peut-être à devenir son gendre.

Les choses en étaient à ce point lorsque je revins à Hope-Farm pour y passer quelques jours. Au moment où j'abordai mes parens à la porte de la chapelle d'Hornby, on les complimentait sur l'heureux changement survenu dans la santé de leur fille. Je la regardai pour m'assurer que mon indiscrétion avait eu ce premier succès. Nos yeux se rencontrèrent, elle rougit et tourna la tête : nos mutuels souvenirs faisaient de nous deux complices un peu honteux de leur crime. Le premier jour, elle m'évita, craignant peut-être une allusion au secret que nous avions en commun; mais quand elle se fut bien assurée que pas un regard d'intelligence, pas un mot à double entente ne viendrait porter atteinte au mystère de sa vie intime, elle reprit vis-à-vis de moi son abandon fraternel. Un moment je l'avais accusée d'ingratitude et même d'injustice, je lui avais reproché de me punir par sa froideur d'une faute commise pour l'amour d'elle. Je fus cependant bien forcé de reconnaître que cette timidité passagère, cet embarras du premier jour, ne portaient aucun dommage essentiel à notre amitié. Elle ne refusa plus, elle chercha au contraire les occasions de sortir seule avec moi. Elle me raconta les moindres incidens survenus depuis ma dernière visite, entre autres la maladie de Rover, et comme quoi le lendemain du jour où le ministre, sur la demande expresse de la chère tante, l'eut compris dans les invocations de la prière du soir, ce brave chien avait commencé à se rétablir. Elle me donna mille intéressans détails sur les mœurs de la volaille confiée à ses soins et me mena cueillir des perce-neige dans le grand bois, au-delà du champ des frênes. Jamais je ne la vis si heureuse et si charmante que lorsque, sous les

grands arbres où verdissaient à peine les plus précoces bourgeons, elle s'amusait à imiter les gazouillemens des oiseaux, la seule musique à son usage. Son chapeau de jardin avait glissé sur ses épaules, les fleurs des bois emplissaient ses mains, et sans se douter que je la contemplais avec admiration elle écoutait, attentive, le sifflement railleur qui lui arrivait des taillis voisins; elle y répondait ensuite, — non par pure complaisance, comme elle l'avait fait bien des fois à ma prière, — mais pour satisfaire à un besoin d'expansion joyeuse et traduire en ramages variés la vague félicité dont elle se sentait le cœur plein à déborder.

Plus que jamais elle se faisait adorer. Son père la suivait d'un regard complaisant et attendri. Sa mère, oubliant pour elle le fils qu'elle avait vu s'éteindre dès le berceau, lui faisait double part d'affection. Les vieux serviteurs de la maison lui portaient cet attachement sincère et profond que les cultivateurs ont pour « l'enfant de chez nous, » et cela sans le témoigner, si ce n'est en de très rares et très solennelles occasions.

J'ai dit que jamais entre nous il n'était question de Holdsworth; mais le ministre (sur qui les lettres dont j'ai déjà parlé avaient fait une impression durable) ne se gênait pas pour causer du voyageur en fumant sa pipe le soir après le travail. Phillis se penchait alors sur son ouvrage et prêtait l'oreille en silence aux affectueuses paroles de son père, qui se reprochait d'avoir été quelquefois trop sévère pour ce jeune homme, dont les qualités brillantes le mettaient en défiance.

La première atteinte portée à la tranquillité mêlée d'espérance que je me flattais d'avoir ramenée à Hope-Farm le fut par une lettre du Canada, où se trouvaient quelques phrases, fort peu alarmantes en elles-mêmes, et dont cependant je m'inquiétai. Les voici, à quelques mots près : « Je m'ennuierais fort en ce lointain pays, m'écrivait Holdsworth, sans la liaison qui s'est établie entre moi et un habitant français nommé Ventadour. Sa famille et lui me sont d'une grande ressource pendant nos interminables soirées. Je ne vois guère ce qu'on pourrait préférer, en fait de musique vocale, aux chœurs exécutés par les jeunes filles et les jeunes garçons de cette maison. Je retrouve d'ailleurs chez eux, dans leurs façons de penser et de vivre, un élément étranger, comme une saveur exotique qui me rend le souvenir des plus heureux temps de ma vie. La fille puînée, Lucile, ressemble singulièrement à Phillis Holman. »

En vain me répétai-je que cette ressemblance était précisément l'attrait principal qui appelait Holdsworth chez les Ventadour, — qu'une pareille intimité s'expliquait d'elle-même, qu'elle ne pou-

vait avoir aucunes conséquences inquiétantes pour moi : — un pressentiment pénible résistait à toutes ces réflexions, qui ne me rassuraient guère. Peut-être auraient-elles été tout autrement efficaces, si je n'avais eu à me demander compte, malgré moi, des résultats produits par ma désastreuse confidence à Phillis. La vivacité actuelle de la jeune fille différait essentiellement de la quiétude sereine où je l'avais vue naguère. Si je m'oubliais à la contempler, cherchant en quoi consistait cette différence, et si elle venait à surprendre mon regard, elle rougissait, elle s'agitait, devinant que je songeais à ce lien mystérieux formé entre nous. Ses yeux se baissaient devant les miens, comme si elle craignait de me laisser lire dans leurs orbes éclatans la secrète pensée qui les faisait ainsi rayonner. — Cependant, me disais-je, il faut que je m'exagère cette métamorphose, puisque ni son père ni sa mère ne s'en aperçoivent. Ce sont des chimères que mon imagination se forge...

Un grand changement allait se produire dans ma vie. Mon engagement avec le chemin de fer de *** expirait au mois de juillet suivant, la construction des divers embranchemens étant terminée. Je quittais en conséquence le comté de *** pour retourner à Birmingham, où m'attendait un poste laissé tout exprès vacant dans les bureaux de mon père, alors en pleine prospérité; mais il était bien entendu qu'avant de quitter le nord de l'Angleterre j'irais passer quelques semaines à Hope-Farm. On m'y préparait toute sorte de distractions et d'excursions pendant ce dernier séjour plus prolongé que les autres, et je me serais assez volontiers associé à de si agréables anticipations, n'eût été le souvenir importun de « l'imprudence » que j'avais commise.

J'étais trop familiarisé maintenant avec les us et coutumes domestiques de Hope-Farm pour éprouver le moindre embarras en y débarquant. Je connaissais ma chambre, je m'y installais sans dire gare, comme le fils de la maison. Cela fait, je savais où me rendre pour retrouver mes hôtes absens. La chaleur était intense au moment où j'arrivai. Les oiseaux accablés ne chantaient plus, à l'exception de quelques ramiers abrités dans l'épaisseur des bois. En revanche, mille bourdonnemens d'insectes emplissaient l'air tiède et lumineux. On entendait aussi dans le lointain la voix des travailleurs, et sur les routes pavées le roulement des tombereaux, le cri des essieux fatigués. Les bestiaux, dans l'étang jusqu'à mi-jambes, chassaient à grands coups de queue les mouches importunes; les faneurs occupaient la prairie, Phillis en tête. — Allons, Paul, à votre tour! me dit-elle, me jetant son râteau dès qu'elle m'aperçut. Et le ministre, tout haletant, riait de cette familière bienvenue. — Allons, Paul, reprit-il, nous avons besoin de tous les

bras disponibles; d'ailleurs ce travail-là doit te délasser des autres. A l'œuvre, mon garçon, et prends la place d'honneur! — La place d'honneur était auprès de Phillis, et je ne me fis pas répéter l'invitation. Nous ne quittâmes le pré que lorsque le soleil eut caché ses lueurs sanglantes derrière les noirs sapins qui bordaient le communal. Vinrent ensuite le souper, la prière et le lit. Je ne sais quel oiseau chanta fort tard auprès de ma fenêtre ouverte, et je fus réveillé de grand matin par le bruyant caquet de ces poules que Phillis élevait si bien.

Je n'avais pris, en fait de bagages, que les objets d'immédiate nécessité; le messager devait apporter le reste. Il arriva de bonne heure à la ferme. En ce moment-là, j'avais fort à faire pour répondre à la chère tante, qui m'avait entrepris, seul à seul, sur les procédés de boulangerie employés chez ma mère. L'arrivée des caisses interrompit notre conférence. On m'apportait aussi deux lettres arrivées depuis mon départ; sur l'une de ces lettres, je remarquai le timbre canadien. Par quel instinct me félicitai-je d'être en ce moment tête à tête avec cette excellente femme, dont la perspicacité ne m'inspirait aucune crainte? Pourquoi me hâtai-je de glisser ces deux lettres dans la poche de mon habit? Je ne le sais vraiment pas. Je me sentais mal à l'aise, le cœur me manquait, et je répondais tout de travers, j'imagine, aux questions dont ma tante persistait à me harceler. Fort heureusement l'ouverture des caisses me fournit un prétexte de monter dans ma chambre. Là, je m'assis sur le bord de mon lit, et je brisai le cachet de cette lettre fatale. J'aurais pu dire par avance, et presque mot pour mot, ce qu'elle contenait. Oui, si surprenant que cela paraisse, je savais que Holdsworth allait épouser Lucile Ventadour... Et que dis-je? Ils étaient déjà mariés, car la nouvelle m'arrivait le cinq juillet, et les noces avaient dû se faire le vingt-neuf juin. Les motifs qu'il alléguait, les élans enthousiastes auxquels il s'abandonnait, je les avais tous pressentis, je les connaissais, ils n'avaient rien de nouveau pour moi. Mes yeux se détachèrent de la lettre que mes mains retenaient machinalement, et je regardai vaguement par la fenêtre ouverte. Sur le tronc d'un vieux pommier chargé de lichen, je vis un nid de pinsons et la mère qui revenait porter quelques bribes à sa jeune couvée. Il faut bien que je l'aie vu, ce nid, puisque aujourd'hui même il se représente à ma mémoire avec une telle netteté que j'en dessinerais la moindre fibre et la moindre plume. Cette écrasante rêverie fut interrompue par un bruit de voix animées et de pas pesans; il annonçait le retour des travailleurs qui venaient dîner.

Phillis était avec eux. Aurais-je donc à lui dire?... Et comment le lui cacher, puisque le nouveau marié, dans sa puérile exaltation,

m'annonçait l'envoi de ses *wedding-cards* (1) à tous ceux que son bonheur pouvait intéresser, notamment, ajoutait-il, à ses bons amis de Hope-Farm? Phillis maintenant n'était plus qu'un de ces « bons amis, » faisant nombre parmi les autres!

Il fallut descendre, il fallut s'asseoir à table, il fallut manger, parler comme tout le monde. Je ne sais comment je m'en tirai, mais le ministre me regarda mainte fois d'un air surpris. Il n'était pas homme à mal penser du prochain; mais bien des gens à sa place m'auraient accusé d'avoir oublié les lois de la tempérance. Dès que je le pus décemment, je quittai la table et la maison. J'avais besoin de m'étourdir un peu en marchant vite et longtemps; j'allai en effet si loin que je me perdis dans les vastes landes qui couronnaient le plateau, et que la fatigue enfin me contraignit à ralentir le pas. Ah! que cette indiscrétion me pesait! Et combien n'aurais-je pas donné pour retrancher de ma vie la demi-heure où ma prudence ordinaire m'avait trahi!... Puis je m'emportais contre Holdsworth, et vraiment je n'en avais pas le droit. J'imagine que je restai une bonne heure au fond de cette vaste solitude, après quoi je repris le chemin de la ferme, en me promettant de tout dire à Phillis dès que l'occasion s'en présenterait; mais en somme cette résolution me coûtait beaucoup, et lorsque par les fenêtres toutes grandes ouvertes je la vis seule dans la cuisine, je me sentis défaillir, tant mes appréhensions étaient vives. Elle était debout, à côté du dressoir, taillant le pain qu'elle allait distribuer aux laboureurs; ceux-ci pouvaient revenir d'une minute à l'autre, car le temps menaçait, et déjà le tonnerre avait grondé plus d'une fois. Au bruit de ma marche, elle tourna la tête. — Vous auriez dû aller aux foins, me dit-elle avec son accentuation un peu lente, indice de calme et de paix intérieure.

— En effet, car il va pleuvoir, lui répondis-je.

— L'orage s'annonce, reprit-elle... Ma pauvre mère est prise de la migraine et vient de se mettre au lit... Puisque vous voilà...

— Phillis, lui dis-je en lui coupant la parole, car j'avais à cœur d'en finir, je viens de faire une longue course pour réfléchir tout à mon aise sur une lettre arrivée ce matin,... une lettre du Canada... Je ne saurais vous dire à quel point elle m'afflige.

Et tout en parlant je lui tendais cette lettre, qu'elle ne semblait pas vouloir prendre. Son visage avait pâli, mais cette pâleur était plutôt un reflet de la mienne que le résultat d'une angoisse bien définie, d'une perception bien nette des paroles par moi pronon-

(1) Nos lettres de *faire part* sont remplacées en Angleterre par l'envoi de cartes de visite ordinaires. Chacun des mariés envoie la sienne séparément, quoique sous le même pli.

cées. Il fallut s'expliquer plus clairement pour la décider à prendre connaissance de la fatale missive. Elle comprit enfin, et au moment où je la déposais dans ses mains se laissa tomber sur un siége, tout d'une pièce, par un brusque affaissement. Ensuite elle étala les deux feuilles sur le dressoir, appuya sa tête sur ses mains, et, se détournant à demi, déroba son visage à mes regards. Inutile précaution! J'avais, moi aussi, détourné la tête, et mes yeux erraient sur cette cour où tout respirait l'abondance et la paix. De tous côtés un grand silence, régulièrement interrompu par le tic tac d'une horloge invisible, placée dans la vaste cage de l'escalier. J'entendais le papier mince frissonner entre les doigts de la lectrice, quand elle venait à tourner la page... Maintenant elle devait avoir fini. Pourquoi ne bougeait-elle pas? pourquoi ne prononçait-elle pas un mot? pourquoi du moins ne laissait-elle pas échapper un soupir? Les minutes se succédaient plus lentes, plus intolérables que je ne saurais dire. Enfin je me décidai à jeter les yeux sur elle. Sans doute elle devina ce regard, puisqu'elle se retourna par un mouvement vif et soudain, de manière à me faire face

— Paul, me dit-elle, ne vous attristez pas ainsi, je vous en supplie... Vous me faites mal. Dans tout ceci, j'imagine, il n'y a rien de si pénible. Du moins vous n'avez rien à vous reprocher... Lui-même, pourquoi donc ne se serait-il pas marié, je vous le demande?.. J'espère, oh! oui, j'espère bien qu'il sera heureux...

Ces derniers mots furent prononcés avec l'accent d'une véritable plainte; mais elle changea de ton sur-le-champ, car elle ne voulait pas s'attendrir. — Lucile, reprit-elle, c'est, je suppose, l'équivalent de notre Lucy? Lucile Holdsworth, ces deux noms vont très bien ensemble, et j'espère... j'espère... mais que voulais-je donc vous dire, mon cher Paul?... Ah! voici, je me le rappelle à présent... C'est que jamais, jamais, entendez-vous? il ne faudra reparler de tout ceci. Souvenez-vous seulement que vous n'avez aucun motif de vous affliger. Vous avez été pour moi la bonté même, et si je vous voyais trop malheureux, je ne sais,.. je ne sais pas comment je ferais pour tenir bon...

L'émotion commençait à la dominer, et cet effort factice n'aurait pu se soutenir bien longtemps; mais l'orage qui menaçait éclata. Le nuage sombre qui recélait la foudre semblait planer sur le toit même de la ferme. On entendit la voix effrayée de mistress Holman qui appelait Phillis à grands cris. Les faneurs rentrèrent en courant, trempés jusqu'aux os. Le ministre les suivait de près, souriant et prenant une sorte de plaisir à voir les élémens se déchaîner ainsi dès lors que, par un travail acharné, il avait pu engranger la presque totalité de ses foins. Deux ou trois fois, dans

ce tumulte et cette confusion, je rencontrai Phillis, qui semblait se multiplier et partout se montrait au moment où elle pouvait se rendre le plus utile. Le soir, en me couchant, j'étais presque rassuré : le mauvais pas se trouvait franchi sans trop d'encombre; mais les jours suivans furent assez tristes, — pour moi, veux-je dire, — car les parens de Phillis, dans leur étonnante sécurité, ne s'apercevaient de rien, et tout au contraire, satisfaits de voir leurs récoltes de l'année s'annoncer sous de si heureux auspices, ne s'étaient jamais montrés plus calmes et plus joyeux. Deux ou trois belles journées succédant à celle dont je viens de parler avaient permis de rentrer les foins. La pluie s'établit ensuite; elle gonflait les épis déjà formés, et activait la croissance des regains sur les prairies à peine fauchées. Ces temps humides donnaient quelque répit au ministre; il prenait ses vacances d'hiver pendant les gelées et celles d'été durant les pluies qui succèdent généralement à la fenaison. On passait alors presque toute la journée dans la salle basse, portes et fenêtres ouvertes à la fraîcheur embaumée, au bruit monotone des gouttes d'eau crépitant sur le feuillage : belle occasion de somnolente béatitude pour des gens heureux, mais il y avait parmi nous deux cœurs malades, — un tout au moins, j'en puis répondre. L'état de Phillis me tourmentait de plus en plus. Depuis cette journée d'orage, sa voix avait gardé pour mon oreille je ne sais quel accent particulier et contraint, une discordance pénible qui m'affectait malgré moi. Ses regards, autrefois si calmes, trahissaient une continuelle agitation; elle changeait de couleur à chaque instant et sans cause appréciable.

Le ministre, qui fort heureusement ne se doutait encore de rien, avait transporté ses chers classiques dans la salle commune et lisait à haute voix, — pour Phillis ou pour moi, je ne sais trop, — quelques passages des *Géorgiques*, en s'extasiant sur l'exactitude technique des conseils que Virgile donnait aux laboureurs du temps d'Auguste. — Tout cela est vrai, tout cela est vivant, aujourd'hui comme alors, s'écriait-il, scandant les vers et battant la mesure sur son genou. Cette espèce de chant rhythmé porta sans doute sur les nerfs de Phillis, qui cousait près de nous, et, son fil se nouant à chaque minute, le cassait avec impatience. — Votre fil est probablement mauvais, lui dit sa mère, étonnée de ces fréquentes interruptions. Cette remarque si simple et faite du ton le plus doux parut exaspérer la jeune fille. — Oui, dit-elle, le fil est mauvais,.. tout est mauvais... J'ai de tout cela par-dessus la tête. — Après quoi, posant son ouvrage, elle sortit précipitamment.

Je sais bien des familles où pareil incident passerait inaperçu; mais dans cet intérieur si calme, si bien réglé, un tel accès d'humeur,

le premier que Phillis se fût jamais permis, produisit l'effet d'un coup de tonnerre. Le ministre posa son livre et releva ses lunettes sur son front. Mistress Holman, après un premier mouvement de surprise affligée, rasséréna sa physionomie et par manière d'excuse : — Je crois, dit-elle, que c'est l'effet du mauvais temps... Chacun le ressent à sa manière... Moi, vous savez, ce sont des migraines. — Puis elle se leva pour suivre sa fille; mais à mi-chemin de la porte, se ravisant tout à coup, elle vint se rasseoir. Bonne, excellente mère! en affectant de n'y attacher aucune importance, elle espérait atténuer d'autant la portée de cette boutade étrange. — Continuez, ministre, reprit-elle; c'est très intéressant ce que vous nous lisez là! — Il continua donc, mais sans aucune ardeur et sans plus marquer à coups de règle la mesure des hexamètres latins.

L'obscurité nous arriva plus tôt que de coutume, le ciel étant couvert de nuages, et Phillis alors rentra doucement sans faire semblant de rien. Elle reprit même son ouvrage, mais il faisait déjà trop noir, et après quelques points l'aiguille dut s'arrêter. Je vis alors sa main se glisser à la dérobée dans celle de la chère tante et celle-ci l'accueillir par d'imperceptibles petites caresses, tandis que le ministre, ne perdant rien de cette affectueuse pantomime, reprenait d'une voix raffermie le train de ses propos agricoles; j'ose dire qu'à ce moment il n'y portait pas plus d'intérêt que moi. Ce que nous avions sous les yeux faisait tort aux maximes des cultivateurs du Latium.

Pendant toutes ces journées, — du 5 au 17 juillet, — il faut bien que j'aie perdu de vue les *wedding cards* dont Holdsworth m'avait annoncé l'envoi. Cette circonstance, — en elle-même insignifiante, une fois que Phillis savait à quoi s'en tenir sur le mariage même, — s'était sans doute effacée de ma mémoire. Le fait est qu'elle me prit absolument à court une dizaine de jours après l'incident dont il vient d'être question. Le ministre venait de rentrer, et, comme la chaleur était extrême, il avait déposé son habit sur le dos d'une chaise. — A propos, s'écria-t-il, j'ai trouvé à la poste une lettre qu'ils avaient gardée, ne voulant pas la confier au vieux Zekiel.

Zekiel, ceci soit dit en passant, était un facteur comme on en voyait encore avant la réforme postale; ses poches lui servaient de sac, et jamais il ne s'inquiétait du sort de ses dépêches, pour peu qu'il rencontrât une bonne âme disposée à se charger de les remettre à destination.

— Voyez, Phillis, et donnez-moi cette lettre! Nous allons avoir des nouvelles de Holdsworth... J'ai voulu vous en garder la primeur et rompre le cachet en famille...

Ici mon cœur sembla s'arrêter, et, n'osant lever les yeux, je restai penché sur mon assiette. Qu'allait-il arriver? quelle contenance garderait Phillis? Après quelques secondes, le ministre reprit la parole. — Eh bien! qu'est-ce que cela signifie? Deux simples cartes, et pas un mot de plus que son nom?... Je me trompe, un des billets porte celui de *mistress* Holdsworth! Il est donc marié, notre jeune homme?

Je ne pus m'empêcher de lancer un coup d'œil du côté de Phillis, et il me parut qu'elle avait, elle aussi, voulu s'assurer de la mine que je faisais. Elle était fort rouge, ses yeux brillaient, mais elle n'avait pas ouvert la bouche. Ses lèvres au contraire, comme vissées l'une à l'autre, semblaient ne pas vouloir laisser échapper le moindre souffle ou le moindre son. La physionomie de sa mère n'exprimait qu'un intérêt mêlé d'étonnement et de curiosité. — Aurait-on jamais cru cela? disait-elle. Voyons un peu (elle se mit à compter sur ses doigts): octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet... autant vaut dire juillet, puisque nous sommes au 28... dix mois en tout, dont un à rabattre.

— Saviez-vous déjà la nouvelle? me dit le ministre, qui, surpris de mon silence, venait de se tourner vers moi. Même alors il n'avait aucun soupçon.

— Je... j'avais entendu parler... de quelque chose, répondis-je avec embarras. Sa femme est une jeune Canadienne de race française,... une demoiselle Ventadour.

— Lucile Ventadour, reprit Phillis, d'une voix mal assise et d'un ton plus haut qu'à l'ordinaire.

— Alors vous le saviez aussi? s'écria le ministre.

Je voulus répondre, mais nous prîmes la parole en même temps, ma cousine et moi. — J'ai dit à Phillis que, selon toute probabilité... — Il épouse, continuait-elle, une Française nommée Lucile Ventadour... La famille est nombreuse et réside à Saint-Maurice; c'est bien cela, Paul, que vous m'avez annoncé? — J'acquiesçai par un mouvement de tête à l'exactitude de ces renseignemens, et Phillis, détournant aussitôt la conversation, se mit à questionner son père sur les personnes qu'il était allé voir à Hornby. Elle s'exprimait avec une volubilité tout à fait en désaccord avec ses habitudes, et cela, je le voyais bien, pour écarter tout contact de la blessure encore à vif. Moins maître de moi, je me bornais à suivre l'impulsion; mais, tout en secondant Phillis, je ne pus m'empêcher de remarquer la surprise et le trouble du digne ministre. Ah! langue maudite, légèreté à jamais regrettable, précipitation imprudente, quels remords vous me causiez en ce moment! Et comme le repas me sembla long! Et comme je trouvais pénible ce malaise subit, cette contrainte mas-

quée, dans une maison où jusque-là chacun parlait à son gré, se taisait de même, et, parlant ou se taisant, ne gardait jamais aucune arrière-pensée !

En fin de compte, on sortit de table; mais, au moment de se séparer, personne ne montrait la moindre animation, le moindre intérêt pour les travaux qu'on allait reprendre. Ce fut avec une espèce de soupir que le ministre se mit en route du côté des champs où ses ouvriers l'attendaient, et lorsqu'il passa devant nous, je crus m'apercevoir qu'il essayait de nous dérober l'inquiétude dont sa physionomie portait l'empreinte. Phillis, dès que son père ne fut plus là, retomba dans sa tristesse, dans sa lassitude habituelle, du moins aussi longtemps qu'elle se crut à l'abri de toute observation; mais aux premiers mots de sa mère elle retrouva, comme par enchantement, pour une commission quelconque, ses vives et promptes allures. Resté seul avec la chère tante, je dus me résoudre à l'entendre discourir assez longuement sur le mariage de notre ami. Elle le trouvait imprudent d'épouser une Française... Jamais cette étrangère ne le soignerait comme l'exigeait sa santé, déjà compromise... En somme, elle s'engourdit peu à peu sur son ouvrage, et je pus, sans manquer à cette excellente femme, m'évader à petit bruit vers ces solitudes où j'éprouvais le besoin de me retrouver un moment pour réfléchir, pour m'invectiver tout à mon aise.

C'est ce que je fis, sans beaucoup d'utilité ni de succès, pendant une heure environ passée au bord d'un étang, où machinalement je m'exerçais à faire ricocher tantôt un caillou, tantôt un éclat de bois. Aucun remède au mal que j'avais fait si involontairement ne s'était offert à ma pensée, quand le bruit lointain de la trompe, annonçant aux ouvriers que la journée était accomplie, m'avertit en même temps qu'il était six heures. Il fallait rentrer au logis. Chemin faisant, l'écho m'apporta par fragmens le psaume du soir, et comme je traversais le champ des frênes, j'aperçus le ministre en conférence avec un homme de la campagne; la distance m'empêchait de reconnaître ce dernier. Je vis seulement qu'il parlait avec une certaine chaleur, et que le ministre lui répondait par un geste de refus énergique. Pendant le repas, il se montra peu disposé à parler, abattu, peut-être même un peu irritable. Ma pauvre tante ne comprenait rien à cette manière d'être si extraordinaire chez son mari, et, souffrant d'ailleurs elle-même de l'excessive chaleur, ouvrit à peine la bouche. Phillis, en général si préoccupée de ses parens, n'avait pas l'air de prendre garde à ces fâcheux symptômes, et m'entretenait des sujets les plus indifférens; mais, ayant à me baisser pour ramasser je ne sais quel ustensile, je vis sous la table ses mains prises l'une dans l'autre et si convulsivement tordues, si

fortement étreintes, que sous la pression des doigts la chair avait en quelque sorte blanchi. Que faire cependant? Lui parler, puisqu'elle semblait m'y convier, et m'étonner que les autres ne vissent point, ainsi que je les voyais moi-même, le cercle brun qui entourait ses yeux gris, le contraste de ses lèvres blêmes et de son teint plaqué de rouge! Peut-être, au fait, n'étaient-ils pas si aveugles que je le supposais. D'après ce qui allait se passer, je dois croire que le ministre du moins avait l'œil ouvert.

— Qu'avez-vous, ministre? lui demanda sa femme, qui, s'approchant de lui, venait de poser une main sur sa large épaule. D'où vous vient cet air soucieux?

Il tressaillit, comme réveillé en sursaut. Phillis baissa la tête et n'osait plus respirer, effrayée de la réponse que nous allions entendre; mais, après nous avoir regardés l'un et l'autre, le ministre se tourna vers sa femme, dont il prit la main avec un mouvement affectueux qui ne laissait place à aucune crainte.

— J'ai, lui dit-il, des reproches à me faire. Un mouvement de colère, cette après-midi, m'a poussé à renvoyer Timothy Cooper... Il a tué le pommier *Ribstone*, à l'angle du verger, en entassant au pied de ce malheureux arbre le mortier préparé pour les nouveaux murs de l'étable,.. tué raide, l'imbécile,... un arbre tout chargé de fruits!

— Et d'une espèce si rare! ajouta la tante avec un regret sympathique.

— Que voulez-vous? cet homme est presque idiot, mais il a femme et enfans. Aussi m'étais-je bien promis de le garder et d'offrir au Seigneur tout le mauvais sang que ce misérable paresseux me ferait faire. Eh bien! non, ma patience s'est trouvée en défaut... Le voilà remercié, n'en parlons plus.

Là-dessus, il prit la main de sa femme et y posa doucement ses lèvres. Je ne sais pourquoi ce court dialogue avait enlevé à Phillis le courage emprunté dont elle venait de faire montre. Elle regardait par la fenêtre la lune qui montait dans le ciel, et je crus m'apercevoir que ses yeux étaient pleins de larmes. En revanche, elle fut sur pied aussitôt que sa mère, souffrante et à bout de force, proposa de s'aller coucher immédiatement après la prière du soir. Nous prîmes tous congé du ministre, qui, gardant devant lui sa grande bible ouverte sur la table, nous rendait nos adieux sans y faire, je crois, la moindre attention. Cependant comme j'allais, le dernier de tous, quitter la salle commune : — Paul, me dit-il, vous m'obligerez en restant quelques minutes de plus. J'ai à vous parler.

Je vis bien de quoi il s'agissait; aussi, refermant la porte et souf-

flant mon bougeoir, je restai pour subir mon arrêt. Le ministre ne savait évidemment par où commencer, et j'aurais pu douter qu'il m'eût rappelé, tant il paraissait s'absorber dans sa lecture de la Bible... Tout à coup il leva la tête.

— J'ai à vous parler de votre ami Holdsworth... Dites-moi, Paul, croyez-vous que ce jeune homme ait des torts envers Phillis?

— Des torts? répétai-je, affectant plus de surprise que je n'en éprouvais.

— Vous savez ce que je veux dire... Lui a-t-il fait la cour? lui a-t-il donné à croire qu'il était épris d'elle?... tout cela pour s'en aller ensuite et l'abandonner à ses regrets?... Bref, tournez la question comme il vous plaira; mais répondez-y nettement, loyalement, sans répéter mes paroles.

Je tremblais de la tête aux pieds pendant qu'il m'interpellait ainsi.

— Je ne crois pas, lui répondis-je sans hésiter, qu'Edward Holdsworth ait voulu tromper Phillis et lui ait jamais fait la cour. Il n'est point à ma connaissance qu'il ait cherché à lui persuader qu'il l'aimait.

Je m'arrêtai là. Pour une confession complète, il fallait rassembler tout mon courage, et je voulais de plus, aussi longtemps que cela se pourrait, garder secret l'amour dont j'avais seul obtenu l'aveu. Le mystère de cette passion virginale était sacré pour moi comme pour Phillis, et je savais par quels efforts, je savais au prix de quelles tortures elle l'avait jusqu'alors dissimulé à tous les regards. Aussi pesais-je, une à une, les paroles qui me restaient à prononcer.

Le ministre n'attendit pas le résultat de ces lentes réflexions, et comme s'il se parlait à lui-même : — Mon unique enfant, disait-il... Sa jeunesse est d'hier... J'ai encore des années à la couver sous mon aile... Sa mère et moi, nous donnerions ce qui nous reste d'années à vivre pour la sauver du mal, pour lui épargner certaines douleurs. — Puis, élevant la voix et me regardant en face : — Cette enfant a du chagrin, et ce chagrin date, ce me semble, du moment où lui est arrivée la nouvelle du mariage... Il est assez amer de se dire que vous êtes plus au courant que nous de ses secrets et de ses peines intimes; peut-être cependant en est-il ainsi. Dans ce cas, Paul, dites-moi seulement, à moins de péché, ce que je puis faire pour lui rendre la paix... Dites-le-moi, Paul, je vous en conjure.

— Je crains fort, répondis-je, que ceci ne serve à rien; pourtant je crois vous devoir la confession d'un tort qui pèse sur ma conscience. Je n'ai point failli d'intention, mais de jugement. Holds-

worth m'ayant dit, avant de partir, qu'il aimait ma cousine et qu'il espérait en faire sa femme, j'ai répété ceci à Phillis.

Que pouvait-il demander de plus? En ce qui me concernait, l'aveu était sans réserve. Mes lèvres, closes désormais, ne devaient rien ajouter. Je ne voyais pas l'expression de son visage, attendu que je regardais le mur en face de lui. J'entendis un commencement de phrase, puis les feuillets du livre qu'il tournait sans y prendre garde. Quel silence autour de nous, dans cette chambre comme au dehors! Par les fenêtres ouvertes ne nous arrivait ni frisson de feuillage, ni frémissement d'ailes, ni même une de ces notes indécises et plaintives que l'oiseau endormi sème dans les ténèbres. La grande horloge de l'escalier, la respiration oppressée du ministre,... étais-je donc condamné à les entendre éternellement?... Un mouvement d'impatience me rendit la parole. — Je croyais faire pour le mieux, repris-je, exaspéré par le silence et l'attente. — Le ministre ferma brusquement sa bible, et se levant de son siége : — Pour le mieux? reprit-il. Le mieux était donc, selon vous, de confier à une jeune fille ce que vous aviez cru devoir taire à ses parens, à ses parens qui vous traitaient comme un fils?... Puis, arpentant la chambre et se livrant à l'amertume de ses pensées : — Mettre de pareilles idées dans la tête d'une enfant, troubler ainsi la paisible pureté de son cœur en lui révélant un amour... Et quel amour, je vous le demande! ajouta-t-il d'un ton méprisant, un amour que toute jeune femme trouve disponible!... Ah! Paul, vous avez vu aujourd'hui même, à dîner, vous avez vu ce visage désolé, cette détresse profonde... Et moi qui me fiais à vous!... Pouvais-je penser qu'il fallût se mettre en garde contre le fils d'un père comme le vôtre?... Pauvre petite, lui parler amour et mariage!...

Malgré moi, et par un retour que je me reproche encore, je songeais à ce tablier d'enfant que Phillis avait si longtemps porté, à cette transformation si tardivement acceptée, à l'aveuglement de ces bons parens qui, sans le savoir, traitaient en petite fille une femme faite et parfaite. Ils m'imputaient à crime d'avoir éveillé chez elle des sentimens précoces, des idées que son âge ne lui eût pas suggérées; mais je savais, moi, que le reproche était injuste, je savais qu'il était aisé de leur montrer à quel point ils méconnaissaient le véritable état des choses. N'importe, je ne songeai pas un instant à me disculper. Il ne pouvait me convenir d'ajouter, ne fût-ce qu'un *iota*, au chagrin que j'avais causé. Le ministre continuait donc sa philippique, tantôt marchant, tantôt s'arrêtant pour remettre en place quelqu'un des objets épars sur la table; son impatience éclatait dans chaque geste, dans chaque mot, dans l'incohérence de ses accusations passionnées. — Si jeune, si pure, et la

rendre malheureuse à ce point!.. Et pour qui, mon Dieu?... La bercer de telles espérances et risquer de la voir périr le jour où elles s'écrouleraient!... Ah! c'est mal, c'est bien mal!.. Vous avez beau dire, Paul, votre jugement n'a pas failli seul. Répéter ces vains propos, les répéter à une enfant, ce n'est point une simple erreur, c'est une faute grave, c'est un acte coupable.

Il tournait le dos à la porte, et, l'oreille occupée de sa propre parole, il n'entendit pas le bruit de cette porte qui s'ouvrait lentement. Il ne vit pas tout d'abord Phillis, restée sur le seuil. Il ne l'aperçut qu'au moment où il se retournait. Sans doute à moitié déshabillée, elle avait jeté sur ses épaules un long manteau d'hiver en étoffe brune qui retombait à grands plis sur ses pieds nus. Une étrange pâleur attristait son visage; plus que jamais, dans le cercle bistré qui les entourait, ses yeux s'affaissaient comme appesantis. Elle avança très lentement jusqu'à la table, au bord de laquelle sa main chercha un appui.

— Père, dit-elle avec une fermeté mélancolique, vous blâmez Paul, et Paul n'est point coupable. Malgré moi, j'ai entendu la plus grande partie des reproches qu'il a dû subir. Il ne les mérite pas... Pauvre Paul! peut-être eût-il été plus sage de se taire; mais s'il a parlé,.. grand Dieu, pourrai-je aller jusqu'au bout?.. s'il a parlé, c'est par bonté, par esprit de miséricorde... quand il m'a vue si malheureuse de ce départ...

En prononçant ces derniers mots, elle baissa la tête, et, sa main posée contre la table, parut près de fléchir sous un fardeau plus lourd.

— Voyons, je ne comprends pas, reprit son père, et pourtant il commençait à comprendre. Phillis attendait une question nouvelle avant de répondre. Il la lui adressa, cette question, et tant de cruauté m'irrita. Il est vrai que je savais tout.

— Oui, je l'aimais, répondit-elle, défiant pour la première fois le regard de son père.

— Vous avait-il jamais parlé d'amour? Paul prétend que non.

— Jamais.

Après ce mot décisif, elle baissa les yeux, et je crus qu'elle allait se laisser tomber sur place.

— Voilà, dit le ministre d'une voix rude, voilà ce que je ne pouvais imaginer. — Il se fit un silence, et M. Holman ne reprit qu'au bout d'un instant, avec un soupir : — Paul, je n'ai pas été juste envers vous. Un blâme vous est dû, mais non celui que je vous imputais.

Nouveau silence : il me sembla surprendre un mouvement sur les lèvres pâles de Phillis; mais ce pouvait être la flamme vacillante de

la bougie autour de laquelle voletait un papillon de nuit qui venait d'entrer par la fenêtre ouverte. J'aurais pu lui sauver la vie, et je ne le fis pas; j'avais vraiment de bien autres soucis!

Après quelques secondes interminables, le ministre reprit : — Dois-je croire, Phillis, que nous ne vous rendons pas heureuse?.. Notre tendresse vous a-t-elle jamais manqué?

Je ne pense pas qu'elle comprît où il en voulait venir en lui adressant cette question. Elle semblait n'avoir plus conscience de son être, et dans ses beaux yeux dilatés on ne lisait plus que l'expression de quelque horrible souffrance. Il continua sans y prendre garde, probablement sans rien voir de tout ceci. — Et cependant vous nous auriez quittés, nous, votre foyer, votre père, votre mère, pour suivre en ses hasardeux pèlerinages cet étranger que vous connaissiez à peine!

Le pauvre homme souffrait, lui aussi; l'accent de ces amers reproches était celui de la plainte. Le père et la fille, dans tout le cours de leur existence commune, ne s'étaient probablement jamais sentis si peu sympathiques l'un à l'autre. Et pourtant, une terreur nouvelle s'emparant de Phillis, c'est vers lui qu'elle se tourna pour réclamer assistance. Une ombre voila son visage; elle se porta chancelante vers son père, et s'affaissant devant lui, les bras passés autour de ses genoux : — Épargnez-moi... Ma tête... ma tête!.. s'écria-t-elle; puis, malgré le vif mouvement qu'il fit pour empêcher sa chute, elle tomba étendue à ses pieds.

Jamais je n'oublierai l'agonie de ce regard paternel au moment où nous la relevions tous deux, — ni, quand je revins de la pompe, où j'étais allé tout courant chercher de l'eau, le geste par lequel le ministre, qui avait pris Phillis sur ses genoux, la tenait pressée contre sa poitrine, comme on tient un enfant endormi, — ni la faiblesse où son effroi l'avait jeté, faiblesse telle qu'il s'efforça vainement de quitter le siége sur lequel il était assis, et où il retomba comme incapable de soulever son léger fardeau.

— N'est-ce pas qu'elle n'est pas morte? me dit-il tout bas d'une voix rauque au moment où je rentrais. Moi non plus, je ne pouvais parler, et je me bornai à lui montrer autour des lèvres de Phillis le frémissement de quelques muscles. Fort heureusement pour nous, la tante Holman, attirée par des bruits inaccoutumés, descendit en ce moment critique. Pâle, tremblante, elle sut pourtant, bien mieux que nous, prendre tous les soins que la situation réclamait. Betty fut appelée. On porta Phillis dans son lit, et je partis au galop sur un cheval qu'on venait de seller à la hâte pour aller chercher le médecin de la ville voisine.

Je ne le trouvai point, cela va sans le dire, et il ne put venir que

le lendemain matin. C'était une fièvre cérébrale, il ne nous laissa là-dessus aucun doute; mais il mit une inflexible réserve à ne se prononcer ni sur les espérances de guérison que nous pouvions garder, ni sur les sombres appréhensions qui de temps à autre nous faisaient envisager comme probables un dénoûment sinistre, une issue fatale. Je devais partir au commencement d'août; mais, sans qu'un mot fût prononcé à ce sujet, l'exécution de tous mes plans se trouva indéfiniment ajournée. Je me sentais indispensable au ministre, et ce n'était pas mon père qui dans de telles circonstances m'aurait pressé de quitter Hope-Farm; indispensable, ai-je dit, et je m'explique. A l'heure critique, recueillant le fruit de ses bons exemples et de ses pieuses exhortations, le ministre avait trouvé chez tous ses serviteurs le même bon vouloir, le même intérêt, le même dévouement. Le jour où Phillis tomba malade, il réunit dans la grange encore vide les ouvriers de la ferme. Il réclama leurs prières pour le rétablissement de cette jeune fille aimée de tous; il leur annonça que, désormais incapable de penser à autre chose qu'à cette enfant sur qui semblaient planer les ailes de l'ange funèbre, ils ne devaient plus compter sur lui pour la direction de leurs travaux. Chacun s'en tirerait de son mieux. Et c'est ce que firent ces braves gens, dont la muette sollicitude, inscrite sur leurs fronts hâlés, se traduisait chaque matin par quelques questions à demi-voix, par des allées et venues inquiètes, et par ces hochemens de tête qui accueillaient d'ordinaire les réponses de Betty, volontiers mêlées de fâcheux pronostics; mais on n'avait à leur demander ni zèle très actif ni promptitude intelligente, et s'il fallait courir au château voisin pour obtenir de la glace, ou lancer une locomotive sur Eltham pour y aller querir le médecin appelé à se prononcer sur tel ou tel symptôme que son confrère de Hornby signalait comme très grave, les parens de Phillis ne pouvaient compter sur nulle autre assistance que la mienne.

Nous nous rencontrions souvent, le ministre et moi; nous nous parlions rarement: malgré lui, je crois bien, il me gardait une secrète rancune. Il avait vieilli de dix ans en quelques jours. Sa femme et lui voulaient seuls veiller au chevet de la jeune malade, et Dieu leur donna jusqu'au bout la force nécessaire. Betty elle-même n'était admise qu'à la dernière extrémité. Un jour, par la porte restée entr'ouverte, je vis Phillis. Son abondante chevelure blonde était depuis longtemps fauchée, des linges mouillés entouraient ses tempes, et soutenue par l'oreiller, balançant en avant et en arrière son corps amaigri, les yeux fermés, elle essayait çà et là de fredonner comme autrefois une hymne d'église, mais le chant ainsi commencé s'achevait invariablement en une plainte arrachée

par la souffrance. La mère, assise près d'elle, ne versait pas une larme, et avec une inépuisable patience changeait sans cesse les linges humides à mesure qu'ils avaient perdu leur salutaire fraîcheur. Tout d'abord je n'avais pas aperçu le ministre; mais il était là, dans un obscur recoin, agenouillé, les mains jointes, priant avec une ferveur passionnée. La porte se referma, je n'en vis pas davantage.

Deux de ses collègues arrivèrent le surlendemain. Leur visite, que je lui annonçai à voix basse, parut le troubler étrangement : — Ils viennent me sommer de leur ouvrir mon cœur... Paul, mon cher Paul, vous ne nous quitterez pas!... Leurs intentions sont bonnes, mais je ne puis attendre que de Dieu les secours spirituels dont j'ai besoin.

Ces deux ministres étaient plus âgés qu'Ebenezer Holman. A cela près, ni l'un ni l'autre ne pouvait revendiquer sur lui la moindre autorité morale ou intellectuelle. Ils parurent d'abord me regarder comme un intrus; mais je tins bon, me rappelant la recommandation de mon oncle, et, comme contenance, je pris un des livres de Phillis, un de ces livres étrangers dont je ne comprenais pas le premier mot. Bientôt, par manière de préface, ils m'invitèrent à prier avec eux, ce que je fis de grand cœur. On se releva, on s'assit : on attendit que M. Holman eût terminé son oraison prolongée au-delà des nôtres et pris sa place au conclave; puis le révérend Robinson hasarda sa remontrance, à laquelle son « frère » Hodgson donnait son assentiment par quelques gestes de tête ou quelques interjections glissées entre deux phrases. M. Holman les écoutait avec une patience évangélique, nonobstant les absurdités palpables dont leur exhortation pieuse était émaillée. Ils venaient lui prêcher la résignation, comme si tout espoir était perdu; ils venaient lui demander de bénir le Seigneur dans le cas où il plairait au Seigneur de lui reprendre sa fille. Le pauvre homme s'efforçait de comprendre ces idées et d'y entrer; mais il ne pouvait changer en un cœur de pierre le cœur de chair qui battait dans sa poitrine. Toujours sincère, il ne voulut ni se tromper lui-même, ni déguiser à ses collègues ce qui se passait en lui. — Si le jour fatal venait à luire pour moi, leur dit-il, et si Dieu me donne la force dont j'aurai besoin, je reconnaîtrai sa miséricorde, mais je ne veux pas anticiper sur cette horrible catastrophe... Je ne me résignerai qu'alors, et si cela m'est possible... Jusque-là, laissez-moi mon espérance, qui me vient aussi de Dieu, je suppose...

Cette réponse inattendue déconcerta les deux prédicans; mais celui qui portait la parole n'en adjura pas moins « frère Holman » de scruter à fond sa conscience. — Demandez-vous, disait-

il, pourquoi Dieu vous inflige cette épreuve. Ne veut-il pas châtier en vous ces trop grandes préoccupations d'intérêt purement terrestre, ce zèle immodéré pour la culture de votre ferme et le soin de votre bétail? N'êtes-vous pas un peu glorieux de vos connaissances, et pour les acquérir n'avez-vous pas négligé les choses divines? De votre fille elle-même, n'aviez-vous pas fait une sorte d'idole?...

— Je ne répondrai pas, s'écria le ministre. Rien ne m'oblige à répondre. Dieu seul reçoit la confession de mes fautes... Si coupable que je puisse être (et je le suis sans doute à ses yeux, ajouta-t-il humblement), je tiens, avec le Christ, que les afflictions terrestres ne sont point les châtimens par lesquels Dieu sévit contre les pécheurs.

— Ceci est-il orthodoxe? demanda le troisième ministre en se tournant avec déférence vers le révérend Robinson.

Malgré la défense qui m'avait été faite, je jugeai opportun de quitter le cénacle pour aller à la recherche de quelque diversion domestique, et ma bonne chance me fit rencontrer Betty. Dès qu'elle sut de quoi il s'agissait: — Soyez tranquille, me dit-elle, j'ai votre affaire... Seulement ces gens-là sont de véritables ogres... N'importe, il me reste un bon morceau de bœuf froid, et avec une grosse omelette au jambon vous verrez, vous verrez comme on les apaise en les rassasiant... Ce n'est pas la première fois que j'en fais l'expérience...

Cette visite, que j'ai relatée pour la singularité du fait, fut presque le seul incident qui vint rompre l'uniformité de nos longues journées et de nos longues nuits, auxquelles ne manquaient ni les soucis de l'âme, ni les fatigues matérielles. N'allez pas croire là-dessus que nos voisins fussent indifférens au sort de Phillis .Ils épiaient au contraire la sortie de n'importe quel serviteur de la famille pour avoir quelque nouvelle de la jeune malade; mais ils se gardaient bien de manifester leurs inquiétudes en venant jusqu'à la maison, qui, durant ces brûlantes journées d'août, était ouverte, par toutes ses issues, aux bruits extérieurs. Coqs et poules passaient assez mal leur temps, Betty les retenant prisonniers dans une grange vide, où ils demeurèrent plusieurs jours de suite, condamnés à une obscurité complète, sans qu'on y gagnât beaucoup sous le rapport du tapage.

Enfin arriva la crise sous la forme d'un sommeil profond d'où la jeune malade sortit avec quelques faibles indices d'une sorte de renaissance. Son sommeil avait duré bien des heures, pendant lesquelles personne de nous n'osait bouger, ni pour ainsi dire souffler. Nous avions passé par tant d'anxiétés que nos cœurs endoloris ne

pouvaient s'ouvrir à l'espérance et en accepter pour gages les symptômes favorables qui se déclaraient simultanément, — la respiration plus régulière, la moiteur de l'épiderme, un retour de teintes rosées sur les lèvres blêmies.

Je me souviens que ce même soir, à l'approche du crépuscule, je gagnai par la longue avenue des frênes un petit pont jeté au pied de la colline, où le sentier menant à Hope-Farm venait rejoindre la route de Hornby. Sur le bas parapet de ce pont, je trouvai Timothy Cooper, ce laboureur à moitié idiot dont la stupidité avait exaspéré la patience du digne ministre. Il était assis et jetait nonchalamment, de temps à autre, quelque débris de mortier dans l'eau courant au-dessous de lui. Mon approche lui fit lever les yeux, mais il ne me salua ni de la voix ni du geste, contrairement à son habitude en pareille circonstance, d'où je conclus que son renvoi de la ferme lui avait laissé quelque penchant à la bouderie. Il me sembla pourtant qu'on pouvait essayer de le consoler par quelques bonnes paroles, et je m'assis à côté de lui. Tandis que je cherchais un prétexte à conversation, il se prit à bâiller comme un homme que la fatigue accable.

— Vous êtes donc las, mon pauvre Tim? lui demandai-je aussitôt.

— Un peu, répondit-il, mais à présent je vais pouvoir m'en retourner chez nous.

— Étiez-vous donc ici depuis bien longtemps?

— Dame! j'y ai passé toute la journée, ou peu s'en faut, depuis sept heures du matin tout au moins.

— Et que faisiez-vous, grand Dieu?

— Rien du tout.

— Alors pourquoi rester là?

— Pour éloigner les charrettes.

En me répondant ainsi, le lourdaud, maintenant debout, étirait ses grands bras et dérouillait ses membres avant de se mettre en route.

— Les charrettes!... quelles charrettes? lui demandai-je fort surpris.

— Les charrettes qui auraient réveillé cette petite. C'est aujourd'hui le marché de Hornby... Ne le savez-vous donc pas?... Seriez-vous aussi un idiot, vous qui parlez?

Et il me toisait d'un air narquois, comme pour prendre la jauge de mes facultés intellectuelles.

— C'est à cela que vous avez passé toute la journée? repris-je sans laisser voir aucune émotion.

— Mais oui. Je n'avais rien à faire, puisque le ministre ne veut plus de moi. Pourriez-vous me dire comment va l'enfant?

— On espère que ce long sommeil lui fera du bien. En attendant, Timothy, dormez tranquille, et que Dieu vous bénisse!

Je ne pense pas qu'il ait pris garde à ces derniers mots, prononcés pendant qu'il enfourchait une barrière voisine pour regagner son pauvre cottage. En revenant à la ferme, j'appris que Phillis était enfin réveillée, qu'elle avait même faiblement articulé deux ou trois mots. Sauf sa mère, qui restait auprès d'elle pour lui faire prendre quelques légers alimens, le reste de la famille fut convoqué, — c'était la première fois depuis bien des jours, — à la prière du soir. Il y avait là un retour bien marqué aux habitudes des temps heureux; mais, sans invoquer tout haut le Seigneur, nous n'avions pas cessé d'être à ses pieds, notre vie même étant une prière pendant ces jours néfastes où le silence s'était fait dans la maison. Nous nous retrouvâmes au lieu habituel, et de l'un à l'autre s'échangeaient des regards d'espérance. Agenouillés, nous attendîmes que la voix du ministre donnât le signal; mais nous attendîmes en vain, car il ne pouvait parler, — il étouffait. De sa robuste poitrine sortit, l'instant d'après, un sanglot profond. Le vieux John alors, se tournant vers lui sans se relever : — Ministre, lui dit-il, m'est avis que, sans prononcer une parole, nous avons rendu grâce à Dieu de tout notre cœur. Peut-être bien n'a-t-il pas besoin ce soir qu'on le remercie autrement. Qu'il veuille nous bénir tous et préserver notre Phillis de tout mal!.. Ainsi soit-il.

Nous n'eûmes, en fait de prière, que cet impromptu du vieux John. Celle qu'il avait si bien nommée « notre Phillis » alla toujours de mieux en mieux à partir de ce moment; mais sa convalescence fut d'une lenteur!... Parfois j'en désespérais presque. Je craignais de ne plus revoir ma cousine telle que je l'avais connue autrefois, et de fait, à certains égards, ma crainte s'est vérifiée.

Bientôt il fut possible de la descendre et de l'installer sur le grand sofa du salon, tout exprès rapproché des fenêtres. Elle y passait de longues heures, toujours dans les mêmes dispositions, c'est-à-dire toujours paisible, toujours douce, toujours triste. Le retour de ses forces physiques ne lui rendait pas son ressort moral, son vouloir énergique, sa ferme ténacité. Rien de pénible comme les vains efforts de ses pauvres parens pour lui redonner le goût de la vie. Le ministre, un jour, lui rapporta toute une garniture de rubans bleus, en lui remémorant avec un tendre sourire cet entretien d'autrefois où elle lui avait confessé une certaine faiblesse à l'endroit des frivolités féminines. Elle parut reconnaissante et le remercia très expressément; mais, dès qu'il fut sorti, elle posa les rubans de côté, en fermant les yeux comme si cette vue l'obsédait. Une autre fois sa mère crut ingénieux de placer à sa portée quel-

ques-uns de ces ouvrages latins ou italiens qu'elle aimait tant avant sa maladie, ou plutôt avant le départ de Holdsworth. Cette inspiration fut la plus désastreuse de toutes. Phillis se tourna du côté de la muraille et se prit à pleurer dès que sa mère se fut éloignée. Betty, qui mettait justement le couvert, démêla bien vite ce qui se passait en elle. — Çà, Phillis, lui dit-elle en se rapprochant du sofa, nous faisons pour vous tout ce que nous pouvons, les médecins ont fait ce qu'ils pouvaient, et Dieu lui-même ne s'est pas épargné à vous guérir. Vous ne mériteriez pas tout cela, si de votre côté vous ne faisiez aussi quelque chose. A votre place, et plutôt que d'épuiser ainsi le dévouement de votre père et de votre mère, plutôt que de les laisser se désoler et se fatiguer en attendant l'heure où il vous plaira de redevenir gaie, je monterais là-haut (montrant le ciel) pour y prendre la lune avec les dents. Voilà ma façon de voir, et comme je n'ai jamais beaucoup aimé les longs sermons, je m'en tiens à ce que j'ai dit.

Phillis, comme on pense, ne répondit rien à cette éloquente apostrophe; mais un ou deux jours après, nous trouvant seuls, elle me demanda si je pensais que mes parens lui permissent d'aller passer auprès d'eux une couple de mois. En me manifestant ainsi son désir de changer de lieux pour changer de pensées, elle avait rougi, elle balbutiait quelque peu. — Vous savez, Paul, disait-elle, ce ne sera pas long... Un simple répit, une courte halte... Ensuite nous retournerons, je le sais, à la paix, à la sérénité d'autrefois. Je le sais, dis-je, car je le puis et je le veux.

Pendant qu'elle me tenait en hésitant ce langage résolu, son père, à qui j'avais raconté ma conversation avec Timothy, et qui s'était hâté de le rappeler à la ferme, donnait à ce pauvre diable, avec une patience exemplaire et vraiment touchante, les instructions les plus détaillées pour une besogne d'ailleurs très simple qu'il venait de lui confier. Chez Phillis et chez le ministre, dans des circonstances qui n'offraient aucune analogie, le même esprit se manifestait, — cet esprit chrétien qui facilite la résignation, triomphe de toute amertume et mêle une sainte douceur aux grands sacrifices, aux dégoûts mesquins, aux immenses et menues misères dont toute existence est plus ou moins compliquée ici-bas.

E.-D. Forgues.

LA

QUESTION DES ÉVANGILES

DEVANT LA CRITIQUE MODERNE

I.

LE QUATRIÈME ÉVANGILE.

Het Evangelie naar Johannes, kritisch-historisch onderzoek, door J. H. Scholten, hoogleeraar te Leiden (*L'Évangile selon saint Jean, étude historique et critique,* par le Dr J. H. Scholten, professeur à Leyde), 1 vol. in-8°; Leyde 1865, P. Engels.

Depuis que la critique des livres de la Bible, échappée au monde restreint des facultés de théologie protestante, est devenue l'un des objets préférés de l'intérêt général, une curiosité bien légitime s'est attachée aux Évangiles. D'importans travaux sur les origines du christianisme et sur la vie même de Jésus n'ont pu qu'aiguiser encore le désir d'explorer ce champ sacré à la lumière d'une érudition indépendante à la fois et religieuse, car telle est la double disposition requise par ce genre d'études. Rien qui égare plus sûrement dans une telle recherche que les feux follets de la frivolité, si ce n'est le parti-pris de la piété étroite ou celui du fanatisme antireligieux, qui souvent est aussi halluciné que l'autre. Si l'on veut arriver à la vérité, il faut à la liberté du jugement savoir joindre le sentiment de la gravité des problèmes soulevés. C'est aussi l'esprit dans lequel nous voudrions entretenir les lecteurs de la *Revue* des questions relatives à l'origine, aux rapports mutuels, au caractère respectif des Évangiles, aux conséquences historiques dérivant

des faits constatés sur ces divers points par la critique moderne. Nous nous garderons bien de présenter comme définitifs, absolument démontrés, des résultats obtenus lentement, par une longue série d'approximations laborieuses, et qui de nature sont toujours sujets à révision; mais en indiquant le point d'arrivée de la science spéciale dont nous invoquons les lumières, en tâchant de dégager la question des Évangiles de ses nombreuses complications et de ses aridités techniques, nous espérons mettre les esprits impartiaux en état de discerner eux-mêmes ce que l'on peut désormais considérer comme évident et ce qui, à des degrés divers, est encore et sera peut-être toujours livré aux fluctuations de la pensée humaine.

Quelques mots d'abord pour nous orienter. Tout le monde sait qu'il existe quatre Évangiles canoniques, c'est-à-dire quatre livres consacrés à la biographie de Jésus et seuls reconnus depuis longtemps par l'église chrétienne comme authentiques et faisant règle de foi. Ces quatre Évangiles se rattachent, dans l'ordre stéréotypé que la tradition leur assigne, aux noms de Matthieu, Marc, Luc et Jean. Le premier et le quatrième auraient eu pour auteurs deux apôtres immédiats du Christ; les deux autres seraient dus à la plume de deux personnages notables des temps apostoliques. L'un, Marc, selon de vieilles traditions, aurait été adjoint comme interprète à l'apôtre Pierre; l'autre, Luc, aurait suivi l'apôtre Paul dans ses voyages de missionnaire. Nous reproduisons ici la donnée traditionnelle sans l'examiner de près. Ce qui, antérieurement à toute question d'authenticité, frappe le regard le plus superficiel, ce qui du reste n'est plus contesté par personne, c'est le fait saillant d'une différence des plus marquées, justifiant à tous les yeux la séparation des Évangiles en deux groupes très distincts, — le premier formé par les trois premiers Évangiles, dits *synoptiques*, parce que, de forme, de plan, de contenu, les choses prises en gros, ils sont parallèles l'un à l'autre, — le second formé uniquement par le quatrième Évangile, qui porte le nom de l'apôtre Jean. Or toutes les questions relatives aux Évangiles se ramènent à deux points : — quels sont les rapports mutuels et le mode de formation des Évangiles synoptiques? quels sont les rapports du quatrième Évangile avec le groupe synoptique, et, ces rapports une fois constatés, quelle idée faut-il se faire de son origine et de sa valeur historique? Pour nous, en ce moment, cette seconde question est en réalité la première. Il nous sera donc permis, en fixant spécialement aujourd'hui notre attention sur le quatrième Évangile, de considérer le groupe synoptique comme un tout homogène qui mérite d'être étudié à part et qui appelle une discussion spéciale. L'importance attribuée aux problèmes que soulève le quatrième

Évangile se justifie amplement d'ailleurs par un récent et remarquable ouvrage où ces problèmes sont traités *in extenso* et, nous pouvons l'ajouter, de main de maître. Le nom de M. Scholten, déjà connu des lecteurs de la *Revue* (1), est à lui seul une garantie de savoir profond et consciencieux, de christianisme ferme et libéral.

I.

Nous partons du fait évident qu'il y a une différence sensible entre le quatrième Évangile et les trois autres. Il faut, en premier lieu, déterminer la nature et l'étendue de cette différence.

D'abord le style nous transporte d'emblée dans un monde tout différent. A la place du grec des synoptiques, populaire, très simple, très réaliste, concis, rapide, rempli d'hébraïsmes, le quatrième Évangile parle un langage philosophique, mystique, passablement traînant et prolixe, souvent très élevé, parsemé d'expressions abstraites et sentant l'école. Ces termes, — *le Verbe, la Vie, la Lumière, le Paraclet, la Vérité,* — employés dans le sens théosophique alexandrin, dénotent une phraséologie fortement marquée au coin d'une école particulière, dont, au 1er siècle de notre ère, Philon d'Alexandrie peut être considéré comme le plus éminent organe. Cette différence de la surface se relie à une différence de fond plus remarquable encore.

Si nous prenons les synoptiques dans leur ensemble, il n'y a pas plus de six ou sept épisodes de la vie de Jésus qu'ils reproduisent d'accord avec le quatrième Évangile, et le plus souvent celui-ci les raconte avec de notables divergences ou les envisage sous un autre point de vue. C'est en vain aussi que l'on chercherait dans les synoptiques soit les longues dissertations que l'Évangile de Jean met dans la bouche du Christ s'adressant aux Juifs ou à ses disciples, soit la plupart des événemens prodigieux qui d'ordinaire servent de thème à ces dissertations. Ainsi le miracle des noces de Cana, la guérison du paralytique de Béthesda, celle de l'aveugle-né de Jérusalem, la résurrection de Lazare, etc., ne se trouvent pas dans les trois premiers Évangiles. Et il faut bien noter qu'il est impossible de recourir à des combinaisons qui permettraient d'encadrer l'un dans l'autre les deux récits de manière à les compléter mutuellement sans faire violence ni à l'un ni à l'autre. Pour exemple de cette impossibilité, prenons la résurrection de Lazare. D'après le quatrième Évangile, cet événement aurait eu une influence décisive sur la tournure tragique que pri-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1860, l'article intitulé *les Controverses et les écoles religieuses en Hollande.*

rent les choses aux derniers jours de la vie de Jésus. C'est à la vue de l'effet puissant produit sur l'esprit des Juifs de Jérusalem par ce rappel à la vie d'un homme mort depuis quatre jours que le sanhédrin se serait décidé à faire mourir Jésus. Le miracle aurait eu lieu à Béthanie, tout près de Jérusalem, peu de jours avant cette entrée triomphale de Jésus dans la capitale juive qui fut suivie à si bref délai de sa mort sur la croix, et pour ressusciter Lazare Jésus serait revenu tout exprès de la région transjordanique, où il s'était retiré pendant quelque temps. Les synoptiques font aussi venir en ce moment Jésus en Judée, mais après un long séjour au-delà du Jourdain et en Galilée ils signalent son passage près de Béthanie, racontent son entrée triomphale, que suit une série de discussions avec les autorités religieuses de Jérusalem, rattachent à ces discussions la résolution du sanhédrin de faire mourir Jésus, et cette résolution n'est arrêtée que deux jours avant la fête pascale. De la résurrection de Lazare, dont le nom n'apparaît pas une fois dans les Évangiles synoptiques (si l'on excepte une parabole où il désigne un type, non une personne), de la sensation qu'elle produit dans Jérusalem, des graves et meurtrières conséquences qu'elle aurait provoquées immédiatement, pas un mot. Aucun moyen non plus de découvrir dans le récit des synoptiques un seul endroit où l'on pourrait intercaler ce miracle sans en bouleverser l'économie générale. Sans doute, s'il ne s'agissait que d'un incident sans importance dans l'histoire évangélique, on pourrait admettre une omission involontaire ou préméditée; mais cette explication est ici absolument hors de mise. Le silence sur un fait pareil équivaut à l'ignorance de ce fait, et, comme nous tenons à rester sérieux, nous ne discuterons pas l'opinion de certains apologistes qui ont voulu que les synoptiques n'en aient pas fait mention de peur d'attirer sur Lazare les dangereuses rancunes des meneurs du sanhédrin.

Des réflexions analogues nous sont suggérées par une autre divergence. On sait que, d'après les synoptiques, Jésus, mettant à profit ses dernières heures de popularité et en accord manifeste avec le sentiment général que soulevait un abus trop longtemps toléré par le haut clergé, procéda à la purification du temple, dont, lors des fêtes pascales, une tourbe de marchands et d'agioteurs remplissait les parvis sacrés. C'est là un de ces actes qui évidemment ne se répètent pas : or le quatrième Évangile raconte aussi l'expulsion des vendeurs du temple, mais il place ce grave événement tout au commencement de la vie publique de Jésus, lors de son premier voyage à Jérusalem, et dans un moment où, selon cet Évangile lui-même, ses prétentions au titre de Messie ne pouvaient encore être connues que d'un très petit nombre de personnes.

Ces premières remarques nous amènent à deux autres observations

d'une réelle importance. On peut s'assurer, en étudiant de près le texte des synoptiques, d'un fait bien digne d'attention, c'est que Jésus ne se posa pas dès l'abord en Messie, c'est-à-dire comme le Christ attendu par la foi populaire. Tout le monde se rappelle le bel incident de la confession de foi de Pierre, qui, le premier de tous, « n'écoutant ni la chair ni le sang, » décerna au maître bien-aimé ce titre le plus glorieux qu'un Juif religieux pût concevoir. Ce fait se passa plutôt vers la fin que vers le commencement de la carrière publique de Jésus, et lorsque sa renommée, déjà répandue, avait provoqué plus d'une opinion singulière parmi ses admirateurs (1). Il est vrai que les synoptiques eux-mêmes renferment plusieurs passages antérieurs à cette scène, et où le Fils de l'homme parle déjà en Messie; mais en présence du fait positif, indéniable, que Pierre fut le premier à proclamer, ce dont personne ne se doutait encore, quand on pense que, même alors, Jésus lui défendit, à lui et à ses condisciples, de proclamer ouvertement leur foi devant la foule, on doit simplement en conclure que les synoptiques ont pu antidater quelques paroles du maître. En tout cas, l'ordre des événemens sur ce point de la plus haute importance reste visible chez eux et ne demande qu'un peu d'attention pour être discerné. Dans le quatrième Évangile au contraire, cet ordre a complétement disparu. Dès le début de son apparition sur la scène historique, Jésus, dans ce livre, se dit et est appelé le Messie.

La seconde observation qu'il faut signaler porte sur le plan tout entier de l'histoire évangélique. D'après les synoptiques, le ministère de Jésus aurait eu pour théâtre presque exclusif la Galilée, c'est-à-dire cette partie septentrionale de la Palestine où les populations plus mélangées, moins fermées au reste du monde, au sein d'un pays ravissant, faisaient preuve d'un esprit moins revêche à la largeur de la nouvelle doctrine que les Juifs orthodoxes de Jérusalem, servilement soumis aux influences concentrées d'un rabbinisme et d'un sacerdoce aussi arides l'un et l'autre que le territoire sablonneux de la Judée proprement dite. C'est seulement vers la fin de sa sublime carrière que, selon les synoptiques, Jésus aurait tenté de faire, comme messie pacifique et spirituel, un appel solennel au peuple juif réuni autour de son sanctuaire pour sa grande fête pascale, et cette tentative aurait abouti brusquement à son arrestation et à son supplice. Jésus n'aurait donc été qu'une seule fois à Jérusalem durant le cours de sa vie publique. On a pu sans doute relever dans les trois premiers Évangiles quelques dé-

(1) Tous le tenaient pour un prophète, mais beaucoup s'imaginaient reconnaître en lui l'un des anciens prophètes, Élie ou Jérémie ou même Jean-Baptiste, dont la décapitation était récente encore.

tails qui sembleraient supposer qu'il y avait été plusieurs fois auparavant. Ces passages cependant sont loin d'être positifs, et tout ce qu'on pourrait à la rigueur en inférer, c'est qu'en effet Jésus se serait rendu plus d'une fois dans la « ville sainte, » mais obscurément, jugeant peut-être que l'heure n'était pas encore venue d'y assumer la position qu'il adopta par la suite. En tout cas, les trois premiers Évangiles ne connaissent qu'un seul voyage *messianique* de Jésus à Jérusalem (1), celui qui se termina par son martyre. Il en est tout autrement du quatrième Évangile. Là ce n'est pas la Galilée, c'est Jérusalem, la Judée proprement dite, qui est le théâtre réel des prédications et des miracles de Jésus. Il y vient à plusieurs reprises, y fait de longs séjours, et chaque fois sa présence, sa parole, ses actes donnent lieu à des mouvemens divers et prononcés d'opinion.

Nous pourrions citer encore d'autres exemples de divergence entre les deux récits. Le mieux est de ne s'arrêter qu'à ceux qui offrent un véritable intérêt historique. Ainsi nous mentionnerons la différence remarquable des deux récits au sujet du jour de la mort de Jésus. D'après les synoptiques, Jésus aurait célébré la pâque la veille de sa mort, le 14 du mois juif de *nisan*, qui correspondait à peu près à notre mois d'avril; c'est pendant ce repas suprême qu'il aurait institué la cène; puis, traîtreusement arrêté pendant la nuit au jardin de Gethsémané, il aurait été crucifié le lendemain, c'est-à-dire le 15. Au contraire, d'après le quatrième Évangile, le dernier repas de Jésus n'aurait pas été le repas pascal, et il serait mort le jour même où, selon les prescriptions légales, les Juifs devaient célébrer la pâque en famille; il serait donc mort le 14. Tout ce qu'on a imaginé pour dissiper cette contradiction remarquable n'a pu tenir devant les textes.

On est donc autorisé à dire que la différence entre les deux récits ne se borne nullement à ce genre de variantes qui peuvent se produire à propos des mêmes faits chez les historiens les plus concordans; elle s'étend à la contexture tout entière et jusqu'aux faits les plus saillans de l'histoire évangélique. La physionomie morale de cette histoire, pourrait-on dire, en est toute changée. « Les Juifs du quatrième Évangile, dit M. Scholten, ont constamment le même caractère, tandis que chez les synoptiques tout est vie et diversité : une hiérarchie sacerdotale nous apparaît chez eux combattant au nom de l'orthodoxie régnante la libre pensée et la libre manière

(1) Ainsi s'expliquerait à merveille l'étonnement des Jérusalémites (Matth. XXI, 10), lorsque Jésus entra dans leurs murs aux acclamations de la multitude galiléenne qui saluait en lui « l'envoyé du Seigneur. » Cet étonnement, l'ignorance totale qu'il implique, seraient tout à fait inimaginables, si Jésus à plusieurs reprises eût visité la capitale juive en revendiquant le titre et les pouvoirs du Messie.

de vivre de Jésus, l'accusant d'être un ami des péagers et des gens de mauvaise vie, bien plus, d'être lui-même un mangeur et un buveur; à côté d'elle, d'adroits pharisiens se liguent avec des partisans des Hérodes pour lui tendre des piéges sur le terrain politique. Tout cela est naturel et pour ainsi dire dans l'ordre; mais ce qui n'est pas moins naturel, c'est qu'il y a aussi des Juifs notables voulant s'instruire auprès de Jésus, de jeunes riches s'attirant son affection, des scribes intelligens *qui ne sont pas loin du royaume de Dieu*. Dans le quatrième Évangile au contraire, en dehors des sacrificateurs et des pharisiens (combinaison peu historique de deux termes par lesquels ce livre désigne habituellement la hiérarchie juive), on n'entend rien dire des autres partis, rien des sadducéens, rien des scribes et docteurs de la loi, rien des hérodiens, rien du « renard Hérode. » Point non plus de possédés ne sachant résister à l'ascendant spirituel du « saint de Dieu, » point de péagers invitant Jésus à leur table en lui offrant l'hospitalité, point de pécheresses repentantes « qui aiment beaucoup parce qu'il leur est beaucoup pardonné; » toute cette richesse, toute cette variété de caractères, saisis sur le vif des lieux et des temps, fait place dans le quatrième Évangile à des types tels que Nicodème, l'aveugle-né, la Samaritaine, qui ne manquent assurément ni de sens ni de vigueur, mais dont la physionomie plus ou moins étudiée, où domine la ligne aux dépens de la couleur, dénote la nature abstraite, symbolique, en dehors de la sphère de la vie réelle.

Cette différence s'étendrait-elle jusqu'à la doctrine enseignée? Oui, sans doute, et sans anticiper sur les résultats d'une recherche ultérieure concernant la doctrine particulière du quatrième Évangile, sans oublier qu'un enseignement comme celui de Jésus peut avoir été très légitimement saisi et par conséquent reproduit sous plusieurs faces distinctes, nous devons pourtant relever un fait bien simple et qui dit tout, savoir que le dogme des synoptiques et celui du quatrième Évangile ne coïncident pas. On peut résumer brièvement ce désaccord en disant que, dans les synoptiques, Jésus prêche la vérité, et que, dans le quatrième Évangile, il est lui-même la vérité. Selon les trois premiers, tout en attachant une fort grande importance à ce qu'on « vienne à lui, » à ce qu'on « le suive, » à ce qu'on lui demeure attaché par le lien moral de l'obéissance et de l'amour, Jésus ne va pas jusqu'à confondre l'adhésion à sa personne avec la condition *sine qua non* du salut. La possession du royaume de Dieu est assurée aux humbles, aux miséricordieux, à tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont faim et soif de la justice, à tous ceux qui, même sans connaître Jésus, ont beaucoup aimé, beaucoup pardonné, beaucoup sacrifié, et cette assurance est proclamée d'une manière absolue, inconditionnelle; mais dans le sys-

tème du quatrième Évangile il faut avant tout et nécessairement « croire que Jésus est le fils de Dieu pour avoir la vie en son nom, » car Jésus n'est pas seulement l'envoyé de Dieu, il est son « fils unique, » son « verbe » co-essentiel, il est le foyer lui-même d'où procèdent tous les rayons possibles de vérité et de charité. Le méconnaître, le repousser, c'est prendre parti, par le fait même, pour les ténèbres, pour le mal moral, et « nul ne vient au père que par lui. » Cela, du reste, découle très logiquement de la théorie alexandrine du Verbe, et si nous voulions préciser, moyennant un passage bien connu des Évangiles synoptiques, la différence de principe qui distingue sur ce point les deux conceptions primitives du christianisme, nous rappellerions le texte où Jésus déclare que « celui qui parle contre le Fils de l'homme sans parler contre le Saint-Esprit, » c'est-à-dire qui, faute de lumières, égaré par de fausses prémisses, se déclare contre la personne elle-même de Jésus sans pour cela mentir à sa conscience, « celui-là peut être pardonné. » Une pareille déclaration n'est pas seulement absente du quatrième Évangile, elle ne pourrait s'y trouver.

Ce n'est donc pas uniquement par la forme philosophique donnée à la doctrine chrétienne que le quatrième Évangile diffère des trois premiers; cette forme recouvre un autre fond. La personne du Christ surtout est autrement envisagée. Chez les synoptiques, Jésus est essentiellement homme, dans un sens éminent sans doute, et le « Fils de l'homme » dépasse tous les autres par la plénitude de l'esprit divin qui est en lui; mais enfin entre lui et nous ce n'est qu'une différence de degré. Matthieu et Luc, il est vrai, contiennent, au milieu de traditions de tendance opposée, la donnée commune d'une formation miraculeuse de l'enfant Jésus dans le sein de sa mère; mais cette notion, ignorée de Marc, n'est après tout que l'expression absolue de la croyance qu'il fut tout pénétré, entièrement déterminé par l'esprit divin : elle ne le sépare pas encore intentionnellement de l'humanité et ne lui attribue aucune préexistence antérieure à sa vie terrestre. Dans le quatrième Évangile au contraire, et quelque obscurs que soient les rapports supposés par l'évangéliste entre l'être surnaturel qu'il fait descendre du ciel et la forme humaine dans laquelle il est venu habiter le séjour terrestre, Jésus a vécu personnellement d'une vie divine bien avant son apparition sur la terre, il est le Verbe personnel de Dieu, qui existait avant le monde et par l'action duquel le monde a été formé. Aussi, de même que le second, mais par un tout autre motif, le quatrième Évangile ne dit-il rien d'une conception miraculeuse dans le sein de Marie. Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails nécessaires à la démonstration complète de cette grave différence : elle ressort suffisamment d'ailleurs de la tendance générale des deux

récits. Quelques passages isolés, sujets à discussion, ne sauraient prévaloir, aux yeux d'une exégèse rationnelle, contre le sens permanent et pour ainsi dire *immanent* des deux histoires.

Nous venons de résumer dans ses résultats les mieux avérés un travail plus que séculaire de la critique religieuse. De forme et de fond, quant aux événemens racontés et quant aux doctrines enseignées, entre les synoptiques et le quatrième Évangile il y a conflit. Sans nier en aucune manière la valeur de l'un ou de l'autre des deux types évangéliques, tout en pressentant qu'ils pourraient bien avoir l'un et l'autre leur genre de légitimité, on conçoit pourtant que l'historien qui ne se borne pas à lire et à admirer la vie de Jésus, mais qui veut la retracer aussi fidèlement que possible au moyen des documens dont il dispose, soit tenu de faire un choix entre les deux représentations et de subordonner complétement l'une à l'autre.

C'est ici que se présente à nous la question de l'authenticité du quatrième Évangile et par conséquent de sa valeur comme document. Il est clair que, s'il a pour auteur un témoin oculaire, un disciple intime de Jésus, il faudra bien voir en lui le corps même, l'élément fondamental de l'histoire évangélique. Conformément à notre rôle de rapporteur, nous devrons sur ce point faire l'historique de cette question d'authenticité si fortement controversée. C'est le propre de ce genre de travaux que l'exposé des variations successives de la critique soit un des meilleurs moyens d'arriver à la solution des problèmes dont elle s'occupe.

II.

Théophile d'Antioche, vers 180, est le premier écrivain chrétien qui dise positivement que l'apôtre Jean est l'auteur du quatrième Évangile. Toutefois on trouve quelques indices antérieurs de son existence et de l'autorité que déjà il avait acquise; mais il est remarquable qu'antérieurement la tradition soit muette sur le nom de l'auteur du livre, et que ce soit chez les amis de la gnose que l'on découvre les plus anciennes traces certaines de l'emploi du quatrième Évangile comme « écriture sainte. » Du reste, aucun passage connu de ce genre ne remonte au-delà de l'an 150. Les premiers pères, Clément Romain, Hermas, Polycarpe, Ignace (1), ne le citent jamais. Tout tend à prouver que Papias, cet évêque asiatique du milieu du IIe siècle à qui nous devons les plus anciens renseigne-

(1) Ce dernier, bien entendu, dans la collection primitive de ses épîtres, qui seule peut encore prétendre à une authenticité que, pour notre part, nous croyons plus que douteuse.

mens que nous possédions sur la formation des Évangiles, ne le connaissait pas. Justin Martyr et les *Homélies Clémentines*, qui peuvent passer pour les témoins sûrs du milieu du siècle, renferment bien deux ou trois passages qui semblent autant d'échos du quatrième Évangile; en y regardant de près toutefois, on est plutôt conduit à penser que les deux auteurs ont puisé ces passages dans un livre dont le quatrième Évangile a pu se servir lui-même, et cette présomption est amplement confirmée par le fait que Justin et l'auteur des *Homélies*, quand ils viennent à parler ailleurs des événemens de l'histoire évangélique, ne trahissent jamais la moindre notion des données spéciales à l'Évangile de Jean. Toujours ils restent dans le cadre et au point de vue des synoptiques. On pourrait, il est vrai, alléguer en faveur de l'antiquité de la croyance à l'authenticité du quatrième Évangile la déclaration qui fait partie du dernier chapitre et d'après laquelle cet Évangile aurait eu l'apôtre Jean pour auteur. Ce chapitre dernier ou XXIe est évidemment d'une autre main que le reste du livre (1). C'est ce qu'aucun critique sérieux ne conteste aujourd'hui. Comme pourtant cet appendice ajouté au quatrième Évangile est fort ancien, on aurait là, semble-t-il, une attestation d'une très grande valeur; mais cette impression s'affaiblit singulièrement quand on réfléchit qu'après tout l'auteur ou les auteurs inconnus n'ont exprimé là que leur opinion, que rien ne nous dit sur quoi ils la fondaient, et que cette opinion pourrait fort bien n'avoir été formulée de cette manière que parce qu'il y avait des contemporains d'un avis tout opposé. La réalité est qu'il ne manque pas non plus de symptômes d'une négation formelle de cette authenticité pendant la seconde moitié du IIe siècle. Irénée nous apprend

(1) L'unité du livre est certaine en somme; pourtant le chapitre XXI et quelques notices semées çà et là (notices qui pourraient bien provenir de la même main que ce chapitre) ont été ajoutés au livre primitif. — Il nous faut aussi parler de la fameuse péricope de la *femme adultère*. Il est bien démontré par les plus anciens manuscrits, auxquels est encore venu s'ajouter le grave témoignage du *Sinaïticus*, ce manuscrit rival sous le rapport de l'antiquité de celui du Vatican, et découvert, il y a quelques années, au mont Athos, par M. Tischendorf, que ce fragment n'appartient pas à la composition première du quatrième Évangile, dont il rompt le fil, et sur le style duquel il tranche très fortement. Quelques manuscrits le placent à la fin de l'Évangile, d'autres encore dans l'Évangile de Luc. Il est bien à croire que ce bel épisode de la vie de Jésus a fait partie originairement d'un recueil de « dits et gestes » du Christ, et que de bonne heure il fut omis par les copistes comme quelque peu scandaleux. Le rigorisme étroit des temps ultérieurs ne comprenait plus que c'est au saint par excellence que sied le mieux la miséricorde pour les grandes fautes. Pourtant ce fragment surnagea, comme une épave, sur les flots de la tradition chrétienne, et finit par échouer dans une baie ouverte au milieu du quatrième Évangile, où il est resté. Comme il s'agissait de scribes et de pharisiens confondus par le Christ, il alla se placer entre les ch. VII et VIII, où les pharisiens se montrent sous un jour très peu favorable.

qu'il y avait en Asie même, dans la patrie du livre, tout un parti qui rejetait le quatrième Évangile, et Épiphane parle à son tour d'un autre parti, qu'il désigne sous le nom d'*aloges* (contraires à la doctrine du Verbe ou *Logos*), et qui reprochait à cet Évangile de contredire le récit des autres. Ce parti allait même jusqu'à en attribuer la rédaction au gnostique Cérinthe. Tout cela nous montre combien en réalité la tradition fut vacillante jusqu'à la fin du second siècle. A partir de 180 cependant, avec Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, la tradition de l'église se fixe sur ce point, et il faut attendre jusqu'au XVIIe siècle avant que quelqu'un s'avise de la soumettre à une révision minutieuse.

C'est en Angleterre que l'authenticité du quatrième Évangile fut attaquée pour la première fois dans les temps modernes, on ne sait trop par qui. Le grand érudit Leclerc réfuta ce premier essai fondé sur l'impossibilité de mettre d'accord les données du quatrième Évangile avec celles des synoptiques. Suivit alors un silence de près d'un siècle, à la fin duquel un autre Anglais, Evanson, réitéra l'attaque en 1792. En même temps, en Allemagne, le brillant Herder, sans attaquer précisément l'authenticité, développait avec éclat cette opinion, toujours mieux confirmée par ses successeurs, que l'auteur du quatrième Évangile avait entendu décrire non pas un Christ réel, mais un Christ idéal. Aussi ne faut-il pas s'étonner, disait-il, si dans ce livre Jésus, Jean-Baptiste, l'auteur lui-même, professent les mêmes idées et parlent le même langage, au point que plus d'une fois on ne sait trop qui a la parole, de l'écrivain ou du héros. Que l'on voie, par exemple, l'entretien avec Nicodème et la dissertation qui en est la suite; quand on est au bout, il est certain que c'est l'évangéliste qui parle, et pourtant c'est Jésus qui parlait d'abord, et rien n'indique le moment où il s'est tu. De même il est oiseux de se demander comment le narrateur a pu avoir connaissance de dialogues qui, tels que l'entretien avec Nicodème ou avec la Samaritaine, se sont passés sans autres témoins que les deux interlocuteurs. C'est un évangile non de *faits*, mais d'*idées*. Après Herder, et partant de cette observation, plusieurs théologiens allemands, entre autres le Dr Ammon (1), se prononcèrent formellement contre l'authenticité.

Une chose remarquable dans l'histoire de cette longue controverse, c'est que chaque fois les difficultés soulevées contre l'opinion traditionnelle sont repoussées avec une grande vigueur par une nuée de défenseurs de cette opinion qui paraissent si bien l'em-

(1) Critique et prédicateur éminent, alors professeur à Erlangen, depuis 1813 appelé à Dresde en qualité d'*oberhofprediger* et de vice-président du conseil supérieur.

porter qu'on regarde la question comme définitivement résolue dans le sens conservateur. Un certain temps de silence se passe, puis un nouveau champion se lève en faveur de la thèse opposée et recommence le feu avec des armes nouvelles. Tel est du moins le fait qu'on vit se produire après les premières attaques anglaises, puis après les premières attaques allemandes. Des critiques renommés, Hug, théologien catholique d'un grand mérite, Eichhorn, longtemps l'oracle de la critique allemande, Kühnœl, Bertholdt, Tittmann, pour ne citer que les plus connus, avaient, disait-on, si bien approfondi le sujet qu'il était épuisé.

Grande fut donc la sensation qui mit en émoi toute l'Allemagne théologique, lorsqu'en 1820 parut un livre latin fort habilement rédigé, dû à la plume de l'un des hommes les plus distingués de l'époque, le savant Bretschneider. Sous le titre de *Probabilia*, le célèbre surintendant de Gotha reprit pour son compte les argumens opposés antérieurement à l'authenticité traditionnelle et les fortifia de plusieurs considérations nouvelles, celle entre autres que voici, et qui depuis a joué un grand rôle dans toute cette discussion. — Le quatrième Évangile, disait Bretschneider, nie que Jésus ait célébré la pâque la veille de sa mort avec ses disciples; il veut au contraire, en opposition avec les trois premiers, que Jésus ait été crucifié le jour même où l'on devait manger la pâque. A présent une tradition fort bien appuyée fait séjourner longtemps l'apôtre Jean à Éphèse, où il serait mort dans un âge avancé. Or, depuis le milieu du IIe siècle, il s'éleva une longue controverse entre Rome et l'Asie-Mineure relativement au jour de Pâques et à la manière de célébrer cette fête, les Asiates voulant faire comme Jésus, disaient-ils, et célébrer chaque année le 14 nisan en même temps que les Juifs, les Romains prétendant de leur côté qu'il ne fallait pas observer la fête juive, et que la pâque chrétienne devait être reportée au jour de la résurrection du Seigneur. Des deux parts, on en appela avec une certaine vivacité à une tradition constante que l'on disait remonter jusqu'aux temps apostoliques. Eh bien! l'épiscopat d'Asie, à plusieurs reprises, affirma catégoriquement, et sans être contredit, que sa coutume avait pour elle l'autorité et l'exemple de l'apôtre Jean lui-même. Cet apôtre était donc d'avis qu'il avait mangé la pâque avec Jésus la veille même de la mort du maître. — Mais comment, poursuivait alors Bretschneider, comment aurait-il pu inscrire dans son Évangile une donnée toute contraire à la coutume qu'il avait peut-être fondée, en tout cas sanctionnée, à Éphèse?

Cette argumentation fort ingénieuse fut attaquée de tous les côtés avec une vraie passion. C'était le temps où Schleiermacher et son

école à la fois mystique et spéculative faisaient du quatrième Évangile leur livre favori, au point même de jeter un discrédit fort injuste sur les synoptiques. Une foule de critiques plus ou moins distingués tirèrent à boulets rouges sur les *Probabilia*. On eût dit qu'il s'agissait de sauver à tout prix le palladium de l'église, et la joie des conservateurs fut grande quand ils apprirent que Bretschneider lui-même, cédant à l'orage qu'il avait déchaîné, avait fini par s'avouer vaincu. Pour le coup, on crut avoir trouvé le dernier mot sur le point controversé, et Bretschneider ne se douta guère que l'un de ceux qui l'avaient combattu avec le plus de modération et d'autorité, celui qui fut après Eichhorn la première autorité allemande en fait de critique biblique, l'illustre Credner, devait à la fin de sa vie reconnaître qu'il s'était trompé.

Pendant quelques années, la cause de l'authenticité parut donc encore une fois gagnée; mais en 1835 surgit un nouvel et formidable adversaire, le Dr Strauss, qui, dans sa fameuse *Vie de Jésus*, plaida la thèse contraire. Un phénomène qui ne s'était pas vu encore vint rompre la monotonie de cette controverse. Les argumens contre l'authenticité du livre tel que nous le possédons aujourd'hui paraissaient désormais si forts que plusieurs critiques, beaucoup moins radicaux que l'audacieux docteur souabe, entre autres MM. Schweizer et Weisse, crurent indispensable de faire la part du feu. Ils cherchèrent à diviser le quatrième Évangile en deux parties, l'une authentique, l'autre ajoutée plus tard; mais cette position intermédiaire ne fut pas longtemps tenable. Sauf le chapitre XXI et quelques gloses éparses, l'unité du plan, du style, de la pensée, infligeait à cette hypothèse un démenti flagrant. D'autre part, et tandis que d'éminens critiques, M. de Wette et M. Reuss de Strasbourg, restaient sur une prudente réserve, le pieux Neander, l'ingénieux et paradoxal M. Tholuck, qui avait accepté la mission d'aller détruire à Halle l'hydre du rationalisme, M. Hase, le spirituel théologien d'Iéna, surtout le Dr Lücke, ami intime de Schleiermacher, et qui avait pris les écrits johanniques pour son domaine particulier, l'école réactionnaire d'Hengstenberg, etc., relevèrent avec énergie le drapeau de l'authenticité. L'exagération des théories mythiques appliquées par le Dr Strauss aux Évangiles faisait d'ailleurs un grand tort à ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans ses critiques spéciales. En 1838, nouveaux triomphes : le Dr Strauss, dans la préface de la troisième édition de son fameux livre, en était venu à confesser que l'inauthenticité du quatrième Évangile n'était plus aussi certaine à ses yeux. Hélas! ce fut une joie de courte durée. En 1840 paraissait une quatrième édition d'où le précieux aveu était retiré sans miséricorde.

C'est que dans l'intervalle avait grandi une école qui, du pre-

mier jour, s'était déclarée contre l'authenticité, l'école de Tubingue (1). Celle-ci avait transporté le débat sur un terrain moins encombré de détails ambigus ou d'argumens à double tranchant. Il ne s'agissait plus désormais de promener le microscope sur tous les petits faits qui pouvaient militer pour ou contre la thèse traditionnelle. En critique comme à la guerre, ce n'est qu'à la condition de lancer de grosses masses sur les points disputés qu'on remporte la victoire. L'école de Tubingue posait ainsi la question : quelle place le quatrième Évangile tient-il logiquement dans le développement de la pensée chrétienne aux deux premiers siècles? Ainsi formulé, le problème ne pouvait plus guère se résoudre dans un sens conforme aux vœux des conservateurs, car, il était facile de le montrer, le quatrième Évangile suppose que toute une période de l'histoire ecclésiastique appartient déjà au passé. La philosophie, la gnose, habitent déjà l'intérieur de l'église. La querelle passionnée entre les disciples de Paul et les partisans de Pierre paraît apaisée. D'autres problèmes sont agités, d'autres intérêts sont en jeu : on est décidément au second siècle, et non plus au premier. C'est en partant de ce point de vue général que le célèbre chef de l'école, le Dr Baur, revint à l'étude minutieuse des phénomènes internes du quatrième Évangile, et parfois avec trop de subtilité, le plus souvent avec une rare justesse de coup d'œil, il exposa tous les motifs qui le portaient à affirmer que, bien loin de raconter une histoire concrète, l'auteur avait voulu surtout illustrer une série de thèses spéculatives en les déroulant sous forme de récits de la vie de Jésus. En même temps Baur et ses laborieux élèves reprenaient pour leur compte un dilemme passé à l'état d'axiome dans la critique biblique et ainsi conçu : la tradition donne l'apôtre Jean pour l'auteur commun de l'Apocalypse et du quatrième Évangile; or il est moralement impossible que le même homme soit aussi foncièrement judæo-chrétien que l'auteur de l'Apocalypse et aussi cordialement hostile au judaïsme que l'auteur du quatrième Évangile; donc il faut choisir entre les deux livres et n'en attribuer qu'un à l'apôtre. — Jusqu'alors les partisans de l'authenticité, profitant de l'impopularité de l'Apocalypse, avaient tranquillement conclu en faveur de l'Évangile. Baur se prononça en sens contraire : il argua du triple fait que l'Apocalypse répond entièrement au caractère et aux idées de l'apôtre Jean tel qu'il nous est connu par d'autres sources, qu'elle porte avec elle la date certaine de sa composition aux temps

(1) Le mérite, l'originalité de cette école fut surtout l'organisation des *membra disjecta* de la tradition sur les origines du christianisme en une vaste synthèse régie par les mêmes lois qui partout ailleurs président aux développemens et aux variations de la pensée humaine. On peut voir d'ailleurs sur l'école de Tubingue l'étude qui lui a été consacrée dans la *Revue* du 1er mai 1863.

apostoliques, et que l'authenticité en est attestée par des témoignages bien plus anciens que ceux qu'on peut alléguer en faveur de l'Évangile.

Cette vigoureuse argumentation ne put toutefois contenter tout le monde. Non-seulement les représentans de la réaction religieuse, hostiles *à priori* à tout ce qui venait alors de Tubingue, la combattirent avec acharnement; mais des théologiens de sens plus rassis et plus libre reprochèrent aux théories de Baur de se heurter à leur tour contre d'insurmontables difficultés. Baur avait évidemment assigné une date trop récente à la composition du quatrième Évangile : lui, MM. Schwegler et Zeller voulaient absolument que ce livre fût postérieur à l'an 160; mais comment expliquer alors la notoriété et l'autorité dont il jouissait si peu de temps après? Les angles trop aigus du cadre que l'école appliquait à l'histoire du christianisme primitif, aiguisés encore par ces enfans perdus qui font que les écoles périssent, comme les gouvernemens, par l'exagération de leurs principes, arrêtaient plus d'une adhésion qui se fût volontiers donnée à un système historique moins absolu. Quelques théologiens, MM. Hase d'Iéna, Niermeyer de Leyde, Scholten, alors encore partisan de l'authenticité, et, s'il ose s'inscrire à côté de ces éminens professeurs, l'auteur de cette étude, se demandaient si le fameux dilemme était aussi rigoureux qu'il le semble, si, par exemple, l'apôtre Jean, judæo-chrétien l'an 68 quand il écrivit l'Apocalypse, n'avait pu par la suite, sous l'influence des événemens, du milieu plus grec, plus philosophique dans lequel il avait été transporté à Éphèse, s'élever à une conception plus spiritualiste de la vérité chrétienne et écrire à ce nouveau point de vue l'évangile qui porte son nom. MM. Bleek, Luthardt, Weitzel, partisans de la critique timide et modérée, en restaient sur le terrain défendu par Lücke, et M. Weitzel surtout tâchait, à grand renfort de distinctions plus imaginaires que réelles, de détourner la conséquence que l'on tirait de la controverse pascale au IIe siècle. MM. de Wette et Reuss persistaient à ne pas vouloir se prononcer. M. Ewald de Gœttingue, à peu près aussi rationaliste qu'on pouvait l'être à Tubingue, mais animé d'une inextinguible colère contre l'école des bords du Neckar, défendait l'authenticité avec autant d'aigreur que de science, attribuant la critique de Baur à une « intention basse » (*niedrige Gesinnung*) et n'y voyant autre chose qu'une « éruption de passion ignoble et de sauvagerie bestiale » (*ein Ausbruch unedler Leidenschaften und viehischer Wildheit*).

Ainsi se sont passées les dernières polémiques; mais depuis lors on peut voir que la thèse de l'inauthenticité gagne du terrain tous les jours. La thèse contraire est-elle bien réellement défendue par l'irascible professeur de Gœttingue lorsque, pour parer aux argu-

mens les plus pressans de l'école qu'il combat, il se voit forcé d'admettre que le quatrième Évangile est écrit d'après un plan artificiel, et que l'auteur, n'ayant appris le grec qu'assez tard, s'est vu forcé d'admettre des collaborateurs (*freie Beihülfe*) qui firent pour lui l'œuvre de la rédaction, au point que leur intervention se trahit mainte fois dans le livre que nous avons sous les yeux? N'est-ce pas avouer que ce livre n'a pas *en fait* l'apôtre Jean pour auteur direct? Puis la réflexion, corroborée par la connaissance toujours plus détaillée du IIe siècle, est venue apprendre à plusieurs de ceux qui croyaient pouvoir maintenir l'authenticité commune de l'Apocalypse et du quatrième Évangile que, si en effet le même auteur a écrit les deux livres, on devrait au moins constater dans l'Évangile ce qu'on voit à chaque instant par exemple dans les épîtres de Paul, c'est-à-dire des traces de la révolution intérieure, profonde, nécessairement douloureuse, qui dut s'opérer dans l'âme du vieil apôtre, et que, sous ce rapport, l'état d'esprit du quatrième évangéliste est de la sérénité la plus parfaite. Et d'ailleurs n'y a-t-il pas une invraisemblance manifeste dans l'idée qu'un sexagénaire (et l'apôtre Jean devait certainement l'être en 68, date de l'Apocalypse) aille changer de croyances au point où cela serait exigé par l'hypothèse qui lui attribue la rédaction des deux livres? Enfin à mesure que les théories de Tubingue ont passé par le creuset de la critique, et que par des concessions sagement faites soit par le chef, soit par ses élèves les plus distingués, elles se sont relâchées de leur première rigueur, ce qu'elles avaient de fondé, de vraiment inattaquable, est venu s'ajouter à ce qu'on peut appeler le capital consolidé de la critique indépendante. On s'accorde toujours plus à reconnaître que la vraie mine d'où il faut tirer les matériaux de l'histoire évangélique réelle, ce sont les synoptiques.

Ce point une fois admis, la solution à donner au problème n'est plus qu'une question de nuances. On peut par exemple, avec MM. Michel Nicolas et Renan, supposer que l'auteur du quatrième Évangile est ce « presbytre Jean, » homonyme de l'apôtre, et que de vieilles traditions font vivre également à Éphèse, — avec M. Tobler, l'attribuer à l'Alexandrin Apollos, contemporain de saint Paul (ce qui toutefois le fait remonter beaucoup trop haut), — avec M. Schenkel (1), se borner à maintenir l'idée d'une influence plus ou moins directe de l'apôtre sur la composition du livre, — avec M. Reuss, rester dans l'indécision sur le nom de l'auteur, mais ne se servir du livre que comme d'un exposé dogmatique et non comme d'une histoire. Toujours est-il qu'on ne peut plus logiquement, comme faisaient

(1) Professeur à Heidelberg et auteur d'une *Vie de Jésus* dont le retentissement a été fort grand.

Neander et l'école de Schleiermacher, subordonner complétement les données des synoptiques aux allégations contraires du quatrième Évangile. Il est vrai que l'authenticité compte encore de nombreux et ardens défenseurs. Au premier rang, il faut citer M. Hengstenberg, de Berlin; mais ne serait-il pas un de ceux qui compromettent le plus la cause de l'authenticité par la manière dont il la défend? On est tenté de le croire quand on le voit reconnaître avec la critique indépendante que l'histoire racontée par le quatrième Évangile est soumise à un plan systématique, préconçu, et qu'en général les récits dont il se compose sont symboliques dans leur ensemble et dans leurs détails. Il en résulte qu'il se trouve à chaque instant sur le même terrain que tous ceux qui, frappés de la même évidence, en concluent, comme Herder au siècle dernier, que ce livre nous présente des idées et non des faits (1).

Tel est en définitive le sentiment qui l'emporte dans l'esprit des critiques modernes. Tous les jours, pourrait-on dire, on apprend que tel d'entre eux qui avait longtemps maintenu la thèse contraire a opéré sa conversion. Outre Credner, qui avait avoué la sienne dans son livre posthume sur l'*Histoire du Canon*, outre les noms que nous avons rappelés tout à l'heure, nous pouvons citer ceux de MM. Hilgenfeld d'Iéna, Kœstlin, Volkmar de Zurich, Scholten, Küenen de Leyde, Meyboom d'Amsterdam, Holtzmann de Heidelberg, etc., parmi ceux qui se sont prononcés contre l'authenticité du livre, et c'est de ce côté, on peut l'affirmer sans crainte, que mène aujourd'hui le courant de la critique.

III.

Des noms, dira-t-on, pas plus que des moines, ne sont des raisons, et quand on assiste aux sinuosités nombreuses du courant de l'opinion savante sur la question du quatrième Évangile, n'a-t-on pas le droit de présumer que l'avenir nous réserve des évolutions

(1) Lors de la découverte des *Philosophoumena* d'Hippolyte (IIIe siècle), on crut pouvoir alléguer en faveur de l'authenticité certains passages où l'auteur, citant les gnostiques, paraît faire remonter l'existence et l'emploi du quatrième Évangile jusqu'au temps de Basilide et de Valentin (première moitié du IIe siècle); mais, sans compter qu'on ne sait jamais bien si Hippolyte cite les maîtres eux-mêmes ou leurs disciples, ces citations tendraient tout au plus à retrancher une quinzaine d'années du chiffre en tout cas trop élevé que Baur présentait comme la date au-dessus de laquelle il ne fallait pas remonter. Il en est de même de l'apocryphe intitulé *Acta Pilati*, sur lequel tout récemment encore M. Tischendorf voulait s'appuyer pour démontrer la haute antiquité du quatrième Évangile. Tout bien examiné, ce livre, sous sa forme actuellement connue, est beaucoup trop récent pour entrer en ligne de compte. Nous n'avons rien dit non plus du parti que l'on a voulu souvent tirer des déclarations contenues dans la première épître attribuée à l'apôtre Jean. L'authenticité de cette épître tombe et se relève, comme on dit en Allemagne, avec celle du quatrième Évangile.

nouvelles dans le sens de l'authenticité? A vrai dire, j'en doute fort. Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui en ces matières, et c'est surtout à l'école de Tubingue qu'on le doit, la masse de petits faits amoncelés par l'érudition critique du passé s'organise de manière à présenter un tout historique, bien lié, organique, conforme en un mot à la logique immanente de l'esprit humain, et que la vue d'ensemble, due à la connaissance successive des détails, réagit à son tour sur le sens et la physionomie de chacun d'eux. Qu'on se représente une chaîne de montagnes boisées et s'entrecoupant dans toutes les directions. De loin, au premier abord, on ne distingue bien que les grandes lignes, et on ne les voit que d'un côté. On pénètre, on explore chaque éminence, chaque recoin l'un après l'autre, mais on perd la vue de l'ensemble, on se trompe sur les proportions, sur les distances, et, selon l'expression allemande, les arbres empêchent de voir la forêt. Cependant, lorsque cette exploration minutieuse est terminée et qu'on s'élève de manière à ressaisir la perspective générale, il en est tout autrement, et l'on peut se flatter de connaître exactement cet amas de montagnes, avec les grandes arêtes qui les commandent, les vallées qui les divisent et les contreforts, grands et petits, qui les relient à la plaine. C'est assez bien l'image de la critique moderne des premiers siècles de l'église. Les problèmes se simplifient en ce sens qu'on voit mieux où est le point central dont ils dépendent et par quelles connexions logiques ils se rattachent à des questions de même ordre. Ainsi la question du quatrième Évangile, dont l'authenticité ne peut se prouver par les anciens témoignages, se concentre tout entière sur le contenu même du livre. Si ce contenu est en effet plus idéal qu'historique, l'essentiel pour l'historien est de savoir quelle place il faut lui assigner dans le développement de la pensée chrétienne primitive. Fixons donc nos regards sur le contenu proprement dit du quatrième Évangile.

Nous n'avons rien dit jusqu'à présent des indications que ce livre lui-même pourrait nous fournir sur son origine. Le fait est que nulle part l'auteur ne dit positivement qu'il est l'apôtre Jean. Ce nom ne paraît pas une seule fois. L'apôtre Jean n'est désigné que par cette expression mystérieuse : « le disciple que Jésus aimait. » On pourrait même dire, en s'appuyant sur le verset 35 du livre XIX, que c'est évidemment un autre que lui qui a écrit le livre, car on parle de lui en cet endroit à la troisième personne, comme d'un autre. Cependant il est positif que tout le récit est ordinairement rédigé de manière à inspirer au lecteur l'idée que l'apôtre Jean est la source et le garant des choses racontées, Il semble que l'auteur réel ait aimé à s'identifier, tout en écrivant, avec le vieil apôtre d'Éphèse et à laisser entendre que si son Évangile contient nombre

de choses inconnues jusqu'alors, cela tient à ce que « celui qui reposait sur le sein du maître (XIII, 25), » comme le maître lui-même repose sur le sein de Dieu, a pu connaître plus et mieux que ceux qui avant lui ont raconté l'histoire du Christ.

Du reste ce n'est pas une histoire proprement dite qu'il entend raconter, c'est un dogme qu'il veut démontrer, car la foi en la vérité contenue dans ce dogme procure la vie éternelle (XIX, 31). Il veut que ses lecteurs apprennent de lui que Jésus est « le fils de Dieu, » non pas au sens simplement moral que cette expression avait parmi les Juifs, mais au sens métaphysique, unique, incomparable, qu'elle avait dans les théories alexandrines, car le Fils pour lui et le Verbe, c'est tout un. Pour démontrer la vérité qui est à ses yeux la plus nécessaire, il reproduira donc un nombre déterminé de faits relatifs à Jésus ou d'enseignemens qui lui paraissent de nature à mettre cette vérité en pleine lumière, et voici comment il procède.

Il prend son point de départ sur les hauteurs de la métaphysique, posant comme évidente la théorie du Verbe de Dieu telle que le judaïsme platonicien d'Alexandrie l'avait élaborée dès le premier siècle de notre ère. Il faut bien le reconnaître, plus les études historiques avancent, plus l'influence de la pensée alexandrine sur le grand changement religieux qui marque les quatre premiers siècles de notre ère se montre vaste et prépondérante. On a eu grand tort de vouloir qu'Alexandrie fût la patrie du christianisme; mais elle est bien celle du dogme chrétien. Le quatrième évangéliste est un chrétien disciple de Philon. Ce n'est pas seulement une ressemblance de mots, le fond des idées est le même. Philon en effet avait développé l'idée platonicienne du *Logos*, ou *verbe*, ou *raison* de Dieu, de manière à en faire la pensée divine immanente, laquelle, existant en Dieu de toute éternité (λόγος ἐνδιαθετός), en est sortie, a été engendrée ou proférée (λόγος προφορίκος) en un certain moment de la durée, et qui, renfermant, centralisant en elle-même les idées générales, a façonné d'après elles la matière informe, l'élément ténébreux, anti-divin, éternel aussi, de manière à en faire un monde organisé et rationnel. Il y a donc dualisme dans l'univers, chaque être étant divin dans la mesure où il subit l'action du Verbe, se rapprochant au contraire toujours plus de la matière informe, de la négation, de la mort, en proportion de sa résistance à cette action rationnelle et vivifiante du Verbe divin. L'écho de cette théorie se répercute fidèlement dans le quatrième Évangile. Le Verbe est au commencement des choses, devant Dieu et d'essence divine. C'est bien là le « second Dieu, » le « Dieu par catachrèse, » le « fils premier engendré » de Philon. C'est par son action, continue l'évangéliste, que « tout est *devenu*. » Qu'on veuille

bien noter cette expression ; le quatrième évangéliste est trop philonien pour dire que le monde a été *créé*, au sens absolu, par le Verbe. Lui aussi, il stipule l'existence d'un élément anti-divin qu'il appelle « les ténèbres, » principe opposé à Dieu, qui est *lumière* par essence. Ces ténèbres et tout ce qui en provient, celui surtout qui les concentre à leur maximum, le diable, sont de nature antipathiques à la lumière, donc au Verbe, auquel appartient au contraire tout ce qui dans le monde est vie, lumière et amour. Si donc il advient que le Verbe se révèle d'une manière plus intense que cela n'avait eu lieu jusqu'alors, il ne sera pas étonnant, il sera au contraire parfaitement d'accord avec les prémisses du système que son apparition parmi les hommes produise une séparation morale (κρῖσις) des plus marquées. Le dualisme, qui pénètre le monde, se continue en effet dans l'humanité; il y a des « enfans de lumière » et des « enfans de ténèbres, » des « hommes de la chair » et des « hommes de l'esprit. » Les uns et les autres sont tels de nature, et sans que leur volonté individuelle y change rien, et en cela consiste le jugement de ce monde que les « hommes de l'esprit » viendront spontanément à la lumière pour se purifier toujours plus, tandis que les « hommes de la chair » demeureront dans leurs ténèbres et, mourant dans leur péché, iront à la perdition.

Or le Verbe de Dieu est venu en effet habiter parmi les hommes et dans une forme humaine. Il est apparu aux hommes de la chair sous les traits de Jésus de Nazareth ; mais les hommes de l'esprit ont bientôt discerné, sous l'humble enveloppe du Fils de l'homme, la gloire resplendissante du « Fils unique, » et son histoire n'a plus été autre chose que l'application auguste, tragique, de cette grande loi d'affinité élective ou de répulsion qui dérive de la différence des dispositions originelles. Aussi rentre-t-il dans la nature même d'une telle démonstration que les personnages mis en contact avec le Verbe incarné soient plutôt des types, des genres, que des individus. Ils représentent les diverses catégories du monde religieux et moral, et ils n'apparaissent l'un après l'autre que pour fournir au Verbe divin l'occasion de révéler les diverses faces de la vérité : au docteur Nicodème l'enseignement sur la naissance d'en haut, cette naissance de l'esprit, sans laquelle l'homme reste dans la chair et dans la mort; à la Samaritaine, toute préoccupée de savoir si c'est à Jérusalem ou à Garizim qu'il faut adorer, la grande doctrine de l'adoration en esprit, qui seule est une adoration en vérité; au paralytique désespéré de Béthesda la preuve que le Fils, comme le Père, vivifie ceux qu'il veut; au peuple grossier, qui ne cherche Jésus que parce qu'il multiplie les pains d'orge, l'assertion que c'est le Fils lui-même qui est le pain de vie dont il faut manger spirituellement pour ne pas mourir, etc. Les Juifs en gé

néral, les sacrificateurs et les pharisiens surtout, sont rebelles à la vérité céleste : cela n'est pas étonnant, ils sont enfans des ténèbres, du diable, et ils périront dans leur aveuglement. Le livre respire d'un bout à l'autre une antipathie, un mépris extrême de tout ce qui est juif. Contrairement à toutes les vraisemblances historiques, il fait dire à Jésus parlant à ses compatriotes : *votre loi*, comme s'il n'avait lui-même rien à faire avec elle. En particulier, rien de plus étrange que la stupidité systématique des interlocuteurs de Jésus. Sur ce point, le « docteur d'Israël, » Nicodème, n'est pas plus habile que la pauvre Samaritaine; mais cela est dans l'ordre : l'homme de lumière seul est apte à bien comprendre la vérité que le Verbe incarné daigne communiquer à ses infimes auditeurs. Voilà au fond ce qui nous explique la manière pour ainsi dire professorale, l'exposition solennelle, majestueuse, ressemblant souvent à une série d'oracles mystiques, quelque peu monotone, du quatrième Évangile. Les idées sont grandes, les faits difficiles à se représenter et soumis, dirait-on volontiers, à un rhythme constant. En revanche, le Christ est et reste toujours le même, sans tentation, sans défaillance. Il pleure une fois, mais c'est d'indignation, de colère, dans le sens du moins où l'idée de colère s'applique à Dieu lui-même (III, 36; comp. XI, 33, 35), à la vue de l'incrédulité des hommes. Ce n'est pas le quatrième évangéliste qui racontera la scène lugubre de Gethsémané, où le Fils de l'homme est tout près de succomber aux terreurs atroces qui l'oppressent. Loin de là : Jésus se demande dans ce livre pourquoi il prierait Dieu de le délivrer de l'heure fatale qui s'avance, puisque c'est pour cette heure-là même qu'il est venu. Cet Évangile ne reproduira pas davantage l'exclamation déchirante *Eli, lamma sabbachtâni!* arraché par le paroxysme de la douleur au crucifié expirant. Ce sont là des angoisses qui peuvent convenir au Fils de l'homme des synoptiques, mais qui ne sauraient atteindre le Verbe divin du quatrième Évangile. Rien ne l'étonne, rien ne le déçoit, il a tout prévu de prescience divine. Judas lui-même n'a trahi Jésus que parce que Jésus l'a bien voulu : du premier jour, il savait que « ce démon » le trahirait, ce qui ne l'a pas empêché de l'appeler à lui, vu que cette trahison rentrait dans le plan divin. Du reste, Jésus est mort à son heure. Les hommes auraient voulu le faire périr auparavant, ils n'ont pu. L'œuvre proprement dite du Verbe incarné, c'est d'attirer à lui les enfans de lumière disséminés par le monde et de leur communiquer l'esprit vivifiant « qui conduit en toute vérité. » Le dernier soir de sa vie terrestre, au lieu de donner essor, comme dans les synoptiques, aux sombres pressentimens qui l'assaillent, Jésus parle aux siens avec une imperturbable sérénité des vérités mystiques que seuls ils peuvent entendre et comprendre, parce qu'ils ne sont pas du monde. Il leur fait voir

que l'esprit qu'il leur enverra le remplacera quand il les aura quittés, ce sera là son « retour », car le quatrième Évangile n'a aucune idée du royaume visible que le Christ, de retour sur les nuées du ciel, devait fonder sur la terre à la fin prochaine des temps, il est même en réaction ouverte contre cette attente si généralement partagée par les chrétiens des premiers jours. Il montre à ses disciples dans sa mort imminente le grand moyen de purification qui achèvera de les purifier de leurs souillures, eux et tous ceux qui croiront en lui. Et c'est après cela que, véritable agneau pascal, dont l'agneau traditionnel de la fête juive n'était que la préfiguration, il meurt au moment même où les Juifs allaient célébrer leur repas symbolique.

On le voit, toute cette conception de l'histoire évangélique découle de la manière la plus rigoureuse de la théorie métaphysique dont nous avons rappelé plus haut les traits essentiels. Cette théorie, on l'a vu, est platonicienne et plus précisément philonienne. Cela nous met sur la voie du sens que l'auteur lui-même désirait qu'on attachât à ses récits. C'est là un point qui, pour être bien saisi, exige absolument que nous sachions nous dépouiller pour quelques instans de nos habitudes intellectuelles modernes. Non-seulement l'esprit général de l'antiquité se prêtait mieux que le nôtre à envisager symboliquement les choses, non-seulement l'idéalisme platonicien avait accoutumé ses adeptes dès l'origine à tenir peu de compte de la réalité visible et tangible en comparaison de l'idée dont elle n'était que l'empreinte ou le reflet; mais le philonisme, la philosophie alexandrine, avaient poussé cette tendance à l'extrême. Ajoutons que le judaïsme classique était arrivé au même résultat par un autre chemin. Comme Juif et comme platonicien, Philon était donc allégoriste au suprême degré. On sait comment sous sa plume les choses de l'Ancien Testament se transfigurent. Il respecte les textes, il raconte les faits dans les termes consacrés; mais que ne voit-il pas à travers la lettre! Par exemple, quand nous nous rappelons l'histoire de l'exode, nous pensons simplement à ces événemens qui s'appellent la sortie d'Égypte du peuple d'Israël, son séjour prolongé au désert, son entrée en Chanaan : un philonien y trouvait bien autre chose. Pour lui, le peuple d'Israël, c'est l'âme; l'Égypte, c'est le corps où l'âme est emprisonnée; Chanaan, c'est la béatitude, et la traversée pénible du désert signifie que l'âme doit échapper par l'ascétisme à sa prison terrestre. Et ainsi de suite pour tous les événemens de l'histoire sainte. Imaginons maintenant un esprit imbu de pareilles habitudes de pensée, disposé à n'apprécier la réalité matérielle que dans la mesure où elle est l'image symbolique d'une autre réalité d'un ordre supérieur, qui est à la première ce que le nuage doré qui regarde le soleil est

à l'ombre qui le suit à travers la plaine. Un esprit ainsi disposé attachera-t-il aux réalités historiques l'importance que nous leur attribuons? Pour lui, il y a deux mondes, le monde des idées, qui est le vrai, le réel, le seul qui vaille la peine qu'on y pense, puis le monde matériel, qui ne signifie quelque chose que s'il est la répercussion de celui-ci. De là à traiter l'histoire et ses réalités avec une extrême liberté dans la persuasion que plus on en conforme les descriptions à l'idée que ces réalités ont dû certainement refléter, plus on reste dans la vérité pure, il n'y a pas même l'épaisseur d'un cheveu.

Assurément il y aurait de l'arbitraire à dire d'avance d'un auteur ancien, fût-il même alexandrin, que tel est le point de vue auquel il s'est placé pour raconter une histoire; mais, dans l'espèce, le quatrième évangéliste ne nous y invite-t-il pas lui-même? Seul, parmi les historiens canoniques, il raconte que le corps de Jésus fut percé d'un coup de lance par un des soldats que Pilate avait envoyé détacher les crucifiés du Calvaire, et qu'il sortit du côté percé « du sang et de l'eau. » Que l'on observe bien comme il appuie sur ce phénomène et comme il entend que son lecteur y attache avec lui une signification de premier ordre! Mais pourquoi cette insistance? Est-ce pour que l'on en tire la conséquence que la mort de Jésus était bien réelle? Non certes, de son temps on ne s'occupait pas de ces misérables difficultés-là. C'est que, pour lui, l'eau et le sang sont les symboles matériels de deux forces spirituelles, l'une qui purifie, l'autre qui vivifie, et le fait visible n'est si important à ses yeux que parce qu'il révèle la vérité invisible, savoir que les fidèles seront purifiés et vivifiés par l'esprit personnel du Christ. Comprend-on maintenant pourquoi il tient tant à fixer le jour de la mort de Jésus, non pas, comme les synoptiques, au lendemain du jour où l'on mangeait la pâque, mais le jour même où le repas symbolique avait lieu parmi les Juifs? C'est Jésus qui est la vraie pâque, et il faut que le type et l'anti-type coïncident. C'est pour le même motif qu'il relève la circonstance que les soldats ne rompirent pas les jambes de Jésus comme celles de ses compagnons de supplice : la loi portait en effet qu'aucun des os de l'agneau pascal ne devait être rompu. Dans tout cela, le symbolisme est manifeste. Nous pourrions citer bien d'autres exemples encore, mais il est inutile de les multiplier. Oui, l'auteur du quatrième Évangile est un idéaliste pour qui l'idée est tout, le fait rien ou très peu de chose. L'homme *pneumatique*, l'homme de l'esprit sait pénétrer à travers le voile épais des apparences matérielles et saisir la réalité supérieure dont celles-ci ne peuvent être que le signe; l'homme de la chair n'en est pas capable, et c'est pour lui surtout que l'idée doit se revêtir de matière pour qu'il en ait du moins une percep-

tion quelconque. Il y a bien un certain ésotérisme dans la manière du quatrième Évangile, c'est-à-dire qu'il accepterait volontiers l'institution de plusieurs degrés dans la connaissance de la vérité : — pour le vulgaire, le fait matériel; pour l'élite, l'idée. C'est d'ailleurs le seul moyen de s'expliquer ce qu'il enseigne relativement aux miracles. Il en raconte beaucoup et de très étonnans; il veut qu'ils comptent, en qualité de *signes*, parmi les preuves de la mission divine du Christ. Et pourtant il ne les aime qu'à demi, ou du moins il considère comme une foi inférieure, très imparfaite, celle qui a besoin de tels signes pour se former et pour durer. Thomas, l'épais disciple qui ne veut croire que ce qu'il voit et ce qu'il touche, est satisfait : il a vu apparaître le ressuscité lui montrant ses mains et son côté percés; mais c'est à propos de lui justement qu'est prononcée la grande parole : « heureux ceux qui, sans voir, ont foi! »

IV.

Le caractère idéaliste du quatrième Évangile fait donc partie des résultats les mieux établis de la critique moderne. Ce n'est pas une histoire que ce livre, c'est un exposé de philosophie religieuse sous forme d'histoire. Il en résulte évidemment, ce me semble, que l'historien de Jésus doit se tourner de préférence vers les synoptiques, s'il veut se trouver en face de réalités positives. Là en effet, dans ces naïves et admirables chroniques, nous rencontrons des récits que la critique sans doute a le droit de soumettre aussi au creuset de son analyse, mais où l'on sent que l'intérêt pour les faits eux-mêmes prime de beaucoup l'intention théologique du narrateur. Cela surtout est visible dans l'évangile de Marc. Que l'on prenne l'un après l'autre tous les points sur lesquels le quatrième Évangile est en désaccord avec les trois premiers, et neuf fois sur dix, pour ne pas dire toujours, la vraisemblance historique, le désintéressement du récit, la couleur locale, les rapports concrets avec les institutions, les hommes et les choses du pays et du temps de Jésus-Christ feront pencher la balance du côté des synoptiques. Ce ne sont pas des personnages en chair et en os que ceux du quatrième Évangile. La contrée elle-même qu'ils sont censés habiter ne paraît pas avoir été bien familière à l'auteur, et, grâce à la connaissance que l'on possède aujourd'hui de l'ancienne topographie palestinienne, on a pu l'accuser d'avoir commis deux ou trois erreurs géographiques.

Tout cela sans contredit ne permet plus d'attribuer un tel livre à un Juif de Palestine, à un apôtre immédiat de Jésus-Christ, à un témoin continu de sa vie, à un confident de sa pensée la plus intime, à quelqu'un en un mot qui devrait l'emporter sous tous les

rapports historiques sur les écrivains des trois premiers Évangiles. Quelle vraisemblance y a-t-il que le pêcheur de Bethsaïda, qui avait appris aux côtés de Jésus autre chose et mieux que la philosophie, mais qui n'avait nullement pris l'humeur d'un savant d'école, qui, en 55, lors de l'épître aux Galates, en 68, quand l'Apocalypse fut écrite, appartenait encore à la tendance judæo-chrétienne, soit devenu dans sa vieillesse un platonicien, un alexandrin subtil et capable de faire entrer les théories de Philon dans des faits dont il avait été spectateur et agent? Et quels faits! Le conçoit-on enlevant arbitrairement à sa patrie, la Galilée, la gloire d'avoir été le berceau du royaume de Dieu, pour la décerner à la Judée proprement dite et à Jérusalem, parce que le Verbe incarné doit avoir eu, pour déployer sa gloire, un théâtre plus vaste, plus en évidence qu'une obscure province, de laquelle l'évangéliste s'imagine à tort (VI, 52) qu'aucun prophète n'est jamais sorti? Peut-on se l'imaginer changeant la date du jour où son maître expira dans les tourmens, et cela pour plier l'auguste réalité dont il a été témoin aux subtiles exigences d'une théorie allégorique? Non, les preuves morales sont au moins aussi fortes que les argumens de la science contre l'authenticité traditionnelle, et le quatrième Évangile, si beau, si élevé quand on le prend pour ce qu'il se donne, perdrait de son charme et de sa grandeur religieuse, si l'on était forcé d'attribuer à l'auteur de ce livre de pareilles déformations volontaires de sa propre histoire. Il est tout à la fois plus respectueux et plus rationnel en face d'un tel livre de poser comme il suit la question finale qui le concerne : sachant ce que nous savons du contenu, des doctrines, des intentions du quatrième Évangile, à quel moment de l'histoire de la primitive église convient-il d'en fixer la composition, et pourquoi la tradition, malgré certaines dénégations contemporaines, l'a-t-elle attribué à l'apôtre Jean?

Nous n'avons ici rien de mieux à faire qu'à résumer les inductions pleines de sagacité de M. Scholten. En avant et en arrière du cours d'idées représenté par le quatrième Évangile, il est des mouvemens de la pensée religieuse dont ce livre est l'aboutissant ou le générateur. Si donc la date approximative de ceux-ci peut être déterminée, ce sera dans la période intermédiaire qu'il faudra placer le livre devant servir aux uns de point d'arrivée, aux autres de point de départ.

Eh bien! en avant de ce livre se trouve certainement le grand débat des premiers jours de l'église entre les partisans de Paul et les judæo-chrétiens. C'est même là une de ces évidences auxquelles les défenseurs de l'authenticité pensent rarement et que pourtant ils sont incapables d'expliquer. Si l'on part de l'histoire évangé-

lique racontée par les synoptiques, ce débat est dans la logique elle-même de la situation. Il est en germe dans l'enseignement de Jésus, qui ne rompt pas lui-même avec le judaïsme et qui pourtant dépose dans la vieille société religieuse des principes, des germes, qui doivent amener sa transformation complète. Il s'ensuivra qu'après Jésus les judæo-chrétiens, obstinément attachés aux formes et aux coutumes juives, pourront s'appuyer sur son exemple, et que de leur côté les partisans de l'émancipation paulinienne s'appuieront sur ses principes, sur l'esprit de son enseignement. Cela est parfaitement conforme aux lois de l'histoire de la pensée humaine. Cependant si Jésus a parlé, enseigné, vécu positivement comme le veut le quatrième Évangile, c'est-à-dire sur le pied d'une opposition systématique et continue contre le judaïsme, sa loi et ses doctrines, comment est-il concevable qu'il y ait eu jamais un parti judæo-chrétien, et un parti assez fort pour dominer l'église chrétienne, se prévaloir des noms apostoliques placés à sa tête et faire échec au puissant génie, aux brillans succès d'un saint Paul? Et notez bien que dans le quatrième Évangile les termes du débat ne sont plus même visibles. Paul est dépassé. Cet apôtre disait bien, et même c'était là son grand principe, que la mort de Jésus, accomplie au nom de la loi juive, avait annulé cette loi pour quiconque croyait en lui; mais il n'aurait jamais été jusqu'à nier ou plutôt il entrait dans sa dialectique théologique d'affirmer que Jésus avait vécu lui-même sous la loi. Tout en luttant énergiquement pour dégager nettement les principes de l'universalisme chrétien des entraves que leur opposait l'étroitesse judæo-chrétienne, Paul était encore Juif de sentiment, d'affection, et disposé à reconnaître à ses compatriotes de grandes prérogatives religieuses. Pas l'ombre d'un tel sentiment dans le quatrième Évangile, où l'antipathie contre les Juifs comme nation et comme société religieuse éclate à chaque page. Jésus est pour Paul « l'homme du ciel, » le chef spirituel de l'humanité, opposé, dirions-nous, à son chef charnel Adam, comme un pôle l'est à l'autre. Dans les dernières épîtres pauliniennes, celles dont l'authenticité est contestée, cette prééminence de Jésus tend à se rapprocher d'une souveraineté métaphysique en vertu de laquelle Jésus serait essentiellement étranger à l'humanité. Même tendance dans l'épître aux Hébreux, dans l'épître de Clément Romain (commencement du IIe siècle), dans *le Pasteur* d'Hermas (130-135). L'église obéit à cette impulsion qui l'incite à glorifier toujours plus celui dont elle porte le nom; mais le quatrième Évangile est, avec Justin Martyr, le premier qui donne à ce mouvement de l'idée chrétienne sa formule définitive en identifiant Jésus avec le Verbe de Dieu. Enfin Paul et toute la première génération chrétienne croient à un retour visible

et prochain de Jésus sur la terre : le quatrième Évangile ne connaît plus qu'un avenir de béatitude pour les élus dans le ciel.

Nous venons de citer le nom de Justin Martyr, ce chrétien philosophe qui d'Asie vint à Rome sous Antonin et Marc-Aurèle (de 140 à 165). Autant cet écrivain marque dans l'histoire du dogme en qualité de défenseur zélé de la théorie du Verbe appliquée à Jésus-Christ, autant il est surprenant qu'il ne trahisse aucune connaissance du quatrième Évangile et des données particulières à cet Évangile, toutes calculées pour consolider cette théorie. Cela est fort instructif. Nous voyons par là que d'elle-même la pensée chrétienne, en dehors du quatrième Évangile, gravitait vers cette doctrine, appelée dans les siècles suivans à de si grandes destinées. Il y a déjà dans cette observation une grave présomption en faveur de l'opinion qui fixe la date de composition du quatrième Évangile de manière à le faire rentrer dans le mouvement d'idées dont Justin est un des principaux organes, sans contester pourtant que cet Évangile a pu rester inconnu de cet écrivain.

Il faut aussi qu'il ait été inconnu de Marcion, ce sectaire gnostique qui remania l'Évangile de Luc jusqu'à ce qu'il en eût éliminé tout ce qui pouvait donner une couleur judæo-chrétienne quelconque au christianisme originel. Si Marcion avait eu à sa disposition le quatrième Évangile, il l'eût évidemment préféré, car il n'aurait eu presque rien à faire pour l'adapter entièrement à ses vues particulières. Or Marcion est à Rome depuis l'an 139, venu d'Asie-Mineure, où il paraît qu'il y avait une forte tendance à briser radicalement avec le passé judæo-chrétien de l'église et à donner au christianisme une couleur spéculative et mystique. Vers le même temps, on signale l'arrivée dans la ville impériale d'un autre fameux gnostique d'Asie, Valentin, lequel y avait été précédé de quelques années par Basilide, et s'il est évident que leur gnose à tous deux diffère complétement de la doctrine du quatrième Évangile et que ce n'est pas chez lui qu'ils l'ont puisée, il n'en est pas moins remarquable que c'est dans leurs écoles, chez les valentiniens surtout, que l'on découvre les plus anciennes traces de la connaissance et de l'usage de ce livre. La terminologie valentinienne présente même de curieuses ressemblances avec celle du quatrième Évangile. Ces mots caractéristiques, le *Verbe*, l'*Arché* (commencement), *Zôé* (la vie), la *Vérité*, la *Grâce*, le *Paraclet*, le *Plérôme*, le *Fils unique* (*monogène*), leur sont communs. N'est-il pas dès lors bien rationnel de supposer que le gnosticisme, dont l'influence fut si grande, si générale, si prolongée, est l'exagération d'une tendance très répandue au second siècle, qui commença de prévaloir en Asie dans la première moitié du siècle, et à laquelle l'auteur du quatrième Évangile aurait participé sans tomber dans

les excès qui par la suite devaient rendre le gnosticisme si odieux à l'église? Ceci nous ramène toujours aux environs de l'an 140. Publié plus tard, quand la guerre fut déclarée entre l'église et la gnose, le quatrième Évangile, avec son dualisme, ses « enfans de Dieu » et ses « enfans du diable, » son Christ parfois très *docète* (c'est-à-dire corporel seulement en apparence), aurait été on ne peut plus suspect à l'église. Publié plus tôt, quand les tendances gnostiques n'ont pas encore pénétré dans l'église, il serait suspendu en l'air, sans point d'appui dans la conscience contemporaine, comme un problème littéraire insoluble. C'est ce que M. Hilgenfeld le premier a fait ressortir avec beaucoup de puissance, et son seul tort a été d'exagérer le gnosticisme du quatrième Évangile au point d'en faire le précurseur, presque un manifeste précoce, de l'école valentinienne. On ne comprendrait pas alors comment il serait devenu canonique dans l'ancien catholicisme. Restons-en plutôt au point de vue plus modéré qui rend compte de tout, qui nous montre le quatrième Évangile au centre d'une situation théologique dont l'ultra-paulinisme de Marcion, les spéculations maladives de la gnose, les doctrines plus sobres d'un Justin Martyr, l'opposition au judaïsme encore inhérent au christianisme de la foule, sont, en Asie principalement, les rayonnemens divers. Voilà l'atmosphère religieuse que respirait certainement l'auteur quand il prit la plume à Éphèse pour écrire son histoire *pneumatique* ou spirituelle de Jésus: — c'est ainsi qu'on désignait quarante ans plus tard cet Évangile à Alexandrie pour le distinguer des récits *sômatiques* ou charnels des autres Évangiles.

D'ailleurs nous avons une contre-épreuve à notre disposition. Toute action provoque une réaction, et à ce mouvement spéculatif, philosophique, spiritualiste, qui emportait l'église d'Asie vers de nouvelles destinées, répondit la tendance réactionnaire du montanisme (1). C'est depuis l'an 145 environ que l'Asie-Mineure voit s'agiter ce parti exalté, fanatique, opposé à toute concession aux idées du jour, qui voulut maintenir ou restaurer au nom du Paraclet, c'est-à-dire du Saint-Esprit parlant par l'organe des prophètes et prophétesses en extase, toutes les vieilles étroitesses dont l'église se dépouillait peu à peu. Or c'est par la doctrine du Paraclet que le montanisme et le quatrième Évangile se rapprochent. Ils veulent tous les deux que le Saint-Esprit continue son œuvre dans l'église et puisse être le partage de tous les vrais fidèles. Sur tout le reste, ils diffèrent. Eh bien! si l'auteur du quatrième Évangile l'avait écrit lorsque le montanisme était déjà en pleine floraison, il n'eût pas

(1) Voyez, sur le montanisme, l'étude consacrée à Tertullien dans la *Revue* du 1er novembre 1861.

favorisé de cette manière la prétention fondamentale d'un parti qui lui aurait déplu sous tous les autres rapports. S'il l'avait écrit longtemps auparavant, ce n'est pas à un évangile contraire à toutes ses autres vues que le montanisme eût été emprunter des termes caractéristiques. Cet évangile doit donc être sorti d'une situation religieuse où l'expression et l'idée générale du Paraclet étaient en honneur, de manière à rester l'héritage commun de deux tendances qui n'allaient pas tarder à diverger considérablement. On arrive au même résultat, si l'on envisage la controverse engagée sur le jour de la mort du Christ. C'est vers le milieu du IIe siècle que l'on commence à combattre en Asie-Mineure la coutume de célébrer la pâque avec les Juifs le 14 nisan, et vers 170 les adversaires de cette coutume alléguaient déjà les données historiques du quatrième Évangile. Ce livre existait donc depuis un certain nombre d'années, puisqu'il était dès lors revêtu d'une grande autorité. — D'autre part, il ne peut pas avoir été écrit lorsque le souvenir personnel de l'apôtre Jean et de la sanction qu'il avait publiquement donnée à la coutume asiatique était encore tout récent. De ce côté, nous sommes de nouveau reportés dans la période 140-150.

Telle serait donc l'époque à laquelle un chrétien d'Éphèse, aux inclinations mystiques, d'éducation philosophique alexandrine, pénétré à un degré fort remarquable des besoins religieux de son temps, en réaction décidée contre le judaïsme encore prédominant, ayant des motifs sérieux de croire que l'histoire de Jésus, telle qu'elle était retracée jusqu'alors, ne faisait pas suffisamment droit au spiritualisme évangélique, aurait conçu le projet de la refaire sur un nouveau plan, de manière à la dégager de ce qui lui paraissait au-dessous d'elle, de manière aussi à lui adapter les vues favorites de l'école philosophique à laquelle il appartenait, comme presque tous les penseurs religieux de son temps. Sans se faire passer positivement pour Jean, l'apôtre d'Éphèse, il aurait écrit en quelque sorte au nom d'un Jean idéalisé, comme tous les personnages qui figurent dans son livre. Conformément à la tendance commune des gnostiques, dont après tout il se rapproche beaucoup, il aurait imprimé à son récit cette allure mystérieuse, ésotérique, faisant supposer qu'on possède des traditions secrètes, inconnues du vulgaire, qu'on a dû garder longtemps pour soi, mais qui n'en remontent pas moins directement à la source elle-même. Son livre, qui répondait si bien aux besoins, aux goûts, aux idées du temps où il fit son apparition, se serait frayé doucement un chemin paisible et sûr au milieu des exagérations de droite et de gauche, satisfaisant ici la spéculation gnostique, là l'esprit philosophique, ailleurs l'individualisme montaniste, ailleurs encore les tendances modérées de la majorité; il aurait ainsi gagné l'Occident

et Rome à peu près vers le temps où Justin Martyr allait succomber, vers 165 ou 168, de telle sorte qu'Irénée a pu le trouver déjà très goûté dans l'église romaine et en possession d'une haute autorité comme venu d'Éphèse. Vers 180 et malgré les protestations de quelques chrétiens, surtout en Asie, son pays d'origine, l'Évangile selon saint Jean était universellement considéré comme authentique et source aussi directe de l'histoire de Jésus que les trois autres, avec lesquels il partagea plus tard les honneurs de la canonicité.

Tels sont, résumés aussi brièvement que le permet une question à ce point compliquée, les résultats auxquels arrivent de nos jours un nombre croissant de critiques éminens, et j'avoue franchement qu'il me paraît bien difficile d'échapper au poids d'une telle argumentation. Oserai-je pourtant émettre un dernier scrupule? J'accorde tout ce qu'on voudra à la liberté avec laquelle un philonien du IIe siècle pouvait se livrer en toute sécurité de conscience à des variations savantes et prolongées sur un thème donné. Toutefois j'hésite encore à me le représenter forgeant absolument de toutes pièces tous les incidens qui ne se trouvent que dans son Évangile. Il ne songeait qu'à l'idée, nous dit-on, et n'attachait aucune importance au fait lui-même. Je le veux bien, mais encore était-il bien aise de montrer qu'il y avait des faits reflétant et révélant les idées. Combien l'explication ne serait-elle pas plus plausible, si l'on découvrait un recueil de traditions concernant l'histoire de Jésus, et dont le rédacteur se serait proposé, vers le commencement du IIe siècle, d'arracher à l'oubli des épisodes ou des paroles que les documens antérieurs avaient ignorés ou omis! On comprendrait alors beaucoup mieux comment le quatrième évangéliste a pu, sans trop d'arbitraire, appliquer à ces récits nouveaux les procédés de l'école philosophique à laquelle il se rattachait. Est-il probable qu'une découverte de ce genre viendra un jour dissiper les derniers doutes en remplissant l'espace vide qui existe aujourd'hui entre les synoptiques et le quatrième Évangile? Il serait imprudent de le nier, depuis surtout que le succès d'investigations encore récentes a autorisé sur ce domaine des espérances qu'il y a peu de temps encore on eût taxées de chimériques. N'a-t-on pas retrouvé les trois épîtres primitives d'Ignace, le texte grec de Barnabas et du *Pasteur* d'Hermas? Ne vient-on pas de rendre au jour un curieux apocryphe intitulé l'*Apocalypse de Paul*, étrange, mais instructive élucubration d'un moine visionnaire du IVe siècle, et que l'on croyait à jamais perdue? Qui sait ce que nous fourniront encore les cryptes des vieux monastères de l'Orient et même les rayons encore imparfaitement explorés de plus d'une de nos grandes bibliothèques? Il en est tant, de ces vénérables collections, à commencer par celle du Vatican, que la science libre n'a pas encore pu examiner à l'aise.

Oserait-on affirmer par exemple que jamais on ne mettra la main sur un manuscrit de ces évangiles des *Nazaréens*, des *Hébreux*, des *Égyptiens*, etc., qui balancèrent jusque dans le IIIe siècle l'autorité des Évangiles devenus seuls canoniques? Après tout, pour la question étudiée ici, la critique n'en est pas réduite à spéculer sur le pur inconnu. Nous avons, chemin faisant, relevé un fait que l'on peut dire avéré, à savoir que les écrits de Justin Martyr et le roman des *Clémentines* contiennent sur l'histoire évangélique deux ou trois données dont les parallèles sont enregistrées seulement par le quatrième Évangile, et que pourtant les deux auteurs ne les ont pas puisées là. Il faut donc qu'ils aient eu entre les mains un document relatif à l'histoire de Jésus, et qui n'était ni le quatrième Évangile, ni l'un des synoptiques, mais qui a pu servir de transition pour passer de ceux-ci à celui-là. Du reste il ne faudrait pas attendre d'une telle découverte la réintégration du quatrième Évangile parmi les sources historiques positives. Ce serait le document retrouvé qui aurait droit à ce titre, mais non le commentaire de l'auteur canonique. La valeur propre du quatrième Évangile doit être cherchée dans une autre sphère que l'histoire ; la valeur de ce livre est et demeure essentiellement religieuse.

Il est des esprits qui se refuseront pourtant à lui reconnaître une valeur religieuse quelconque, du moment que l'autorité historique de l'ouvrage sera révoquée en doute. Ce sont ceux surtout qui, en fait de critique, ne connaissent que le fameux dilemme : « ou imposteur ou véridique, » dilemme fort commode, mais avec lequel la critique n'aurait pas une heure à vivre. En fait, ce dilemme est faux, d'une indigne fausseté, et parfaitement inapplicable aux œuvres antiques. Est-ce donc que les immortels dialogues où Platon fait tenir à Socrate un langage que celui-ci n'a certainement jamais tenu ont perdu quelque chose de leur valeur interne depuis que les modernes ont pu se convaincre que le Socrate de Xénophon est aussi réel que celui de Platon l'est peu? Ou bien dira-t-on que ce qui est licite dans la littérature philosophique ne saurait l'être dans la littérature religieuse? On oublie donc que l'un des procédés constans des écrivains mystiques, — et le quatrième Évangile est un livre très mystique, — a été précisément de faire agir et parler les objets de leur plus profonde vénération. Qui jamais a songé à se scandaliser des divins dialogues dus à la plume de l'auteur de l'*Imitation?* Et pourquoi ce qui est permis à la fin du moyen âge ne le serait-il pas au IIe siècle, à une époque d'ailleurs où il n'y avait pas encore d'Évangiles canoniques et où par conséquent les récits évangéliques n'avaient pas encore subi cette espèce d'embaumement, de fixation sacrée, qui nous défendrait aujour-

d'hui d'en traiter arbitrairement une seule parcelle? On peut même dire que le cycle évangélique serait incomplet, si, au matériel concret, positif de l'histoire de Jésus, telle qu'elle est rapportée par les synoptiques, le canon ne joignait pas une conception de cette histoire autorisant le penseur religieux à la saisir dans toute sa spiritualité, en toute indépendance de la « lettre qui tue » et de la « chair qui ne sert de rien. » Rien n'empêche donc le lecteur chrétien de continuer à nourrir son sentiment religieux des grandes idées, des grandes paroles que contient le quatrième Évangile, et il en contient beaucoup. Si la variation est libre, le thème est authentique. Qu'importe au fond que telle parole ait été ou non positivement prononcée par Jésus, si elle ressort directement de son esprit et de ses principes? Il n'est pas à croire que le maître ait jamais formulé, comme le fait le quatrième Évangile, la sublime déclaration : « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. » Une telle phrase est trop frappée au coin de la phraséologie personnelle de l'évangéliste pour provenir directement de Jésus; mais est-elle autre chose que le résumé de tous ses enseignemens sur la prière, et n'est-elle pas déjà contenue dans cette autre parole, cette autre perle que les témoins à charge contre lui rapportèrent devant le sanhédrin et dans laquelle Jésus envisageait comme possible et en soi comme peu importante la destruction du temple visible où, selon l'idée juive, on devait rendre le seul culte légitime? Combien d'autres belles sentences du quatrième Évangile ne donneraient pas lieu à une observation toute semblable! M. Strauss a fait quelque part cette remarque ingénieuse, qu'à chaque instant le quatrième Évangile fait dire à Jésus à la première personne ce que tout cœur chrétien lui dit à la seconde. Qu'on applique cette remarque aux assertions de Jésus sur lui-même particulières à ce livre, et l'on verra comme elle est vraie. C'est seulement dans le quatrième Évangile que Jésus se pose devant le monde entier en disant de lui-même : *Je suis la vérité, je suis le chemin, je suis la vie.* Supposons qu'il n'ait jamais articulé de telles paroles : celui qui sait puiser sa vie religieuse dans la sienne hésitera-t-il un moment à dire au divin maître qu'en effet pour lui il est tout cela? Ne craignons rien pour les grandes figures comme celle de Jésus des opérations et des fluctuations de la critique historique. En admettant qu'elle en retranche quelques traits légendaires, comme elle permet de les approcher de plus près en écartant le nimbe dont les entourait la poésie ou le préjugé des siècles, elle fait qu'on les voit plus réelles, plus vivantes, et qu'on peut mieux que jamais savourer le charme de leur ineffable beauté.

ALBERT RÉVILLE.

AU PIED DU MUR

PROVERBE

PERSONNAGES.

TRISTAN.
GABRIELLE.
UN JARDINIER (personnage muet).

(L'extrémité du parc d'un pensionnat de demoiselles dans les environs de Paris. — Mur au fond. — Grands arbres, allée sablée. — Un banc dans un massif, à droite.)

SCÈNE PREMIÈRE.

GABRIELLE, assise sur un banc, dans le massif; elle tient un livre à la main et lit.

« Philippe avait répudié l'altière Olympias pour épouser Cléopâtre, nièce d'Attale. Alexandre, irrité... » (A elle-même.) Les portes de la pension s'ouvrent enfin pour moi, j'embrasse mes petites compagnes qui envient mon sort, je dis adieu à madame qui me fait un beau sermon que je n'écoute pas; je monte en voiture, et fouette, cocher! J'arrive au château... Ah! mon Dieu, quel tapage! quel vacarme! Aboiemens, hourras, fanfares! C'est le retour de la chasse, le cerf a été forcé. — Mon oncle, mon cher oncle! c'est moi, Gabrielle!... Et mon oncle me presse sur son cœur en sonnant l'hallali, ton ton, tontaine et ton ton... (Elle lit.) « Alexandre, irrité de l'affront fait à sa mère, la conduisit... » (A elle-même.) Quel est le chasseur de mon oncle qui deviendra mon mari?... C'est encore pour moi un bel inconnu dessiné en forme de point d'interrogation. Dieu! que je m'ennuie! (Elle lit.) « ... de

l'affront fait à sa mère, la conduisit en Épire et passa lui-même... » (Une pierre enveloppée d'un papier, lancée par-dessus le mur, tombe à ses pieds.) Ah!... voilà un papier qui, à coup sûr, ne tombe pas du ciel... Il a donc été lancé de l'autre côté du mur,... par qui? Je l'ignore. Pour qui? Comment le saurais-je, si je n'étais pas curieuse? (Elle jette la pierre et va pour lire le papier.) Ai-je bien le droit de me rendre ainsi la confidente d'un secret?... Oh! je suis très discrète, et d'ailleurs quel parti prendre? Si je remets ce billet sur le sable de l'allée, le jardinier, en faisant sa ronde, le découvrira et le portera à madame; si je le détruis, je laisse mourir d'inquiétude une de mes bonnes amies, tandis qu'en le lisant, je,... et puis, qui sait?... Dame! c'est peut-être pour moi. (Elle lit.) « Ma chère Marie... » (A elle-même.) Je me nomme Gabrielle. (Avec regret.) Ce n'est pas pour moi... « Ma chère Marie. » Laquelle?... Il y a dix-sept Maries, seulement parmi les grandes... La suite m'apprendra sans doute... (Elle lit.) « Ma chère Marie, l'amour impose des devoirs sacrés; je vous aime, je saurai les remplir; si vous m'aimez, faites comme moi. Votre père veut vous unir à votre cousin Vermillac; rassurez-vous, je connais un moyen de vous soustraire à cet odieux mariage; trouvez-vous au fond du parc après la récréation du soir, et je vous le dirai. — *Post-scriptum.* — Je prie la pensionnaire charitable qui ramassera ce billet de vouloir bien le remettre en secret à ma chère Marie. — Merci pour elle et pour moi. » — De tous les cousins de ces demoiselles, il n'y en a qu'un du nom de Vermillac, et c'est Marie de Chambois qui le possède, ma meilleure amie... Elle m'a bien souvent parlé de son cousin, qu'elle doit en effet épouser; mais elle ne m'a jamais rien dit de... de l'autre qui attend là... derrière le mur... Je comprends,... dans la situation de son père, elle ne peut pas faire autrement que de... (On entend une cloche.) Ah! voilà la fin de la récréation... pour les autres,... mais pas pour moi... Il y a longtemps que je ne suis plus les classes. J'ai fini, et quand mon oncle voudra... Marie a vraiment du bonheur... Deux!... Elle en a deux!... Son cousin et le monsieur qui est là!... J'en ai bien un, moi aussi, mon cousin de Joyeuse,... mais il ne compte pas... Nous nous sommes quittés tout enfans, je ne l'ai plus revu, et je sais que le jour où mon oncle lui proposa de m'épouser, il a répondu : J'aime mieux me faire tuer!... C'est ça qui est aimable!... Voyons, que faut-il que je fasse?... Je ne sais vraiment pas si, malgré le *post-scriptum*, je dois...

SCÈNE II.

GABRIELLE, TRISTAN.

TRISTAN, passant la tête par-dessus le mur.

C'est moi!

GABRIELLE, se retournant et poussant un léger cri.

Ah!...

TRISTAN, très gaiment.

Tiens! ce n'est pas elle!... Pardon, mademoiselle... je vous dérange peut-être.

GABRIELLE.

Non, monsieur, mais...

TRISTAN, se mettant à cheval sur le mur.

Vous n'attendez donc pas quelqu'un, vous aussi?

GABRIELLE.

Mais non, monsieur...

TRISTAN.

Alors je puis sans indiscrétion... (Il saute à terre.)

GABRIELLE.

Que faites-vous?

TRISTAN.

J'escalade, pas autre chose. (Allant à elle.) Excusez-moi, mademoiselle, si je me présente à vous comme un voleur... Je vous donne ma parole d'honneur que je ne fais partie d'aucune bande... Je viens ici dans une intention beaucoup plus honnête et que vous avez devinée déjà,... si j'en crois ce fin sourire qui se dessine sur vos lèvres. Connaîtriez-vous Mlle Marie de Chambois?

GABRIELLE.

C'est ma meilleure amie.

TRISTAN.

Mais alors c'est peut-être elle qui vous envoie... Ah! mon Dieu, je tremble de connaître la vérité. Serait-elle souffrante? Renoncerait-elle à moi? Ne m'aimerait-elle pas? Je vous en prie, mademoiselle, tirez-moi vite d'inquiétude.

GABRIELLE.

Rassurez-vous, monsieur, ce n'est pas Marie qui m'a priée de me trouver ici à cette heure.

TRISTAN.

Ah! merci, mademoiselle; vous me soulagez d'un grand poids. J'en étais sûr; elle va venir.

GABRIELLE.

Non, monsieur, elle ne viendra pas.

TRISTAN.

Elle n'a donc pas reçu mon billet?

GABRIELLE.

Le voici.

TRISTAN.

Vous ne le lui avez pas remis? Vous n'avez donc pas été été jusqu'au *post-scriptum?*

GABRIELLE.

Si fait, monsieur, j'ai tout lu.

TRISTAN.

Eh bien! mademoiselle, s'il est vrai que Marie soit votre amie, ne tardez pas plus longtemps. Elle doit être en classe en ce moment; vous lui glisserez mon épître dans son cahier de devoirs. Ce sont de ces petits services que l'on se rend tous les jours à la pension entre bonnes amies. Pourquoi hésiteriez-vous? Songez qu'il y va de son bonheur; hâtez-vous donc, mademoiselle, et j'attendrai votre retour blotti dans quelque massif, et j'appellerai de tous mes vœux le jour fortuné où celui que vous aimez escaladera le mur, lui aussi, pour vous offrir son cœur et sa main. La place est bonne, il faudra la lui indiquer. Ah! vous riez. Victoire! vous allez courir...

GABRIELLE.

Je courrai peut-être... et encore à une condition.

TRISTAN.

Je suis prêt à tout. Qu'exigez-vous de moi?

GABRIELLE.

Toute la vérité.

TRISTAN.

Comment donc! c'est trop juste. Eh bien! mademoiselle, il y a six mois environ, un jour de vacances, comme je revenais d'Afrique avec une blessure, mon grade de lieutenant et ma démission, je la vis pour la première fois à l'ambassade d'Angleterre manger un petit pain français. Ah! mademoiselle! avec quelle grâce et quel appétit elle le dévorait! Elle le tenait, comme un écureuil, de ses deux mains dégantées jusqu'au-delà du coude, et pendant que ses lèvres roses et ses dents blanches rivalisaient d'un zèle délicieusement glouton, les miettes tombaient effrontément sur ses épaules nues... Elle en prit un autre, puis un autre;... elle étouffait... Je lui offris un verre de vin de Champagne. « Merci, monsieur, me dit-elle, » et elle le dégusta avec une véritable satisfaction... Moi, j'étais déjà ivre de bonheur et d'amour. Ce simple fait gastronomique décida de ma vie. Depuis ce jour, je cherchai toutes les occasions de la rencontrer. Je lui parlai hardiment de mon amour, à la zouave! j'ai servi dans les zouaves, mademoiselle; elle ne me répondait pas, mais elle ne se fâchait pas... Je lui écrivis des volumes; elle ne me répondait pas,... mais certain serrement de main... Bref, je me croyais suffisamment autorisé à me présenter comme prétendant à son père, lorsque l'autre jour j'appris son prochain mariage avec ce cousin de Vermillac. Désespéré, furieux, je résolus de l'empêcher à tout prix. Je n'avais qu'un moyen: escalader le mur, c'est fait; la prévenir, cela va être fait, grâce à vous!... Quant au reste, je m'en charge. Voilà mon roman, mademoiselle; il est court, c'est un mérite. Est-il intéressant? C'est une question qui vous reste à résoudre, vous, mon juge, et... j'attends votre arrêt.

GABRIELLE.

Ainsi Marie a su vous plaire parce qu'elle vous a semblé gourmande?

TRISTAN.

Je ne m'en défends pas. La gourmandise est une preuve de bonne santé, et la bonne santé est le plus beau fleuron de l'amour. Foin des amans chétifs, malingres, souffreteux, qui s'en vont tout mélancoliquement *ad patres* au milieu des pleurs, des gémissemens, des regrets et des désespoirs!... Moi, quand j'aime, j'aime à rire, et l'on ne rit bien qu'en se portant bien. Des amans robustes et gaillards, il est vrai, sans rime ni raison, se lamentent, se désolent et se suicident par partie de plaisir; mais les malheureux ne savent pas vivre, et je n'aurais garde de les imiter. L'amour, c'est la gaîté du cœur, la joie de l'âme, l'enivrement de tout notre être; c'est un soleil dans la nuit, un printemps dans l'hiver, un long éclat de rire dans la vie. Ainsi pensaient nos pères de joyeuse mémoire, et ils avaient raison, pâques Dieu! Vive l'amour qui fait rire! Eh quoi! mademoiselle, vous n'êtes pas encore partie?

GABRIELLE.

Un dernier mot! Qu'allez-vous dire à Marie, monsieur le rieur?

TRISTAN.

D'abord que je l'aime.

GABRIELLE.

Et puis?...

TRISTAN.

Que je l'enlève.

GABRIELLE, effarouchée.

Plaît-il?

TRISTAN.

Oh! le plus convenablement du monde, je vous jure. J'ai tout préparé à cette intention. J'ai aperçu par là une échelle contre un prunier; avec son aide, Marie franchira le mur; de l'autre côté nous attend une voiture qui nous conduira à la gare du Nord; là, nous prendrons le premier train qui partira soit pour Londres, soit pour Bruxelles. Oh! je n'ai rien oublié... Pour la distraire pendant le voyage, j'ai bourré mes poches de bonbons et de chatteries, pralines à l'ananas, caramels variés, fondans au lait de coco, voire une demi-douzaine de ces petits pains français qu'elle adore... (Tirant un sac). En voulez-vous?

GABRIELLE, souriant.

Je vous remercie... Et une fois à l'étranger?...

TRISTAN.

J'écris immédiatement à son père, qui ne peut plus faire autrement que de consentir à notre mariage. Vous voyez, mademoiselle, que mes intentions sont honnêtes et que vous ne devez pas hésiter plus longtemps...

GABRIELLE.

A porter ce billet à Marie? Non, en effet, si vous l'exigez encore après tout ce qui me reste à vous dire. Je laisse à votre honneur et à votre délicatesse le soin de décider.

TRISTAN.

Je vous écoute.

GABRIELLE.

Connaissez-vous l'histoire de M. de Chambois?

TRISTAN.

Non.

GABRIELLE.

La voici en deux mots. M. de Chambois, qui n'a jamais eu beaucoup de fortune, aimait les sciences à la folie. Il chercha la solution de problèmes impossibles, et il y perdit, sans s'en douter, le peu qu'il possédait.

TRISTAN.

Quoi! ruiné?

GABRIELLE.

Complétement. A la mort de sa femme, il mit sa fille ici, en pension, et se retira à Paris dans un modeste appartement de la rue Cassette. Il allait peu dans le monde et ne recevait personne intimement, si ce n'est son neveu Vermillac, qui s'éprit tout de suite de sa cousine, découvrit bientôt la triste situation de son oncle et y pourvut en glissant chaque mois de l'or dans les tiroirs vides. M. de Chambois comprit qu'il n'avait plus rien le jour seulement où il surprit son bienfaiteur la main dans le sac. Le pauvre homme était désolé pour sa fille d'abord, pour son neveu ensuite. Comment jamais reconnaître tant de générosité? Marie parut en ce moment; il saisit au passage un regard de son neveu, il devina tout. « Ah! s'il est vrai que tu l'aimes, s'écria-t-il les larmes aux yeux, je puis encore m'acquitter. Ma fille est le seul bien qui me reste, prends-la, elle est à toi. » M. de Vermillac n'eut pas la force de dire non.

TRISTAN.

Et Marie?...

GABRIELLE.

Eut le courage de dire oui; elle était la reconnaissance vivante de son père. Refuser, c'était en faire un ingrat; il serait mort de chagrin. Vous ne riez plus?

TRISTAN, ému.

Non! pas précisément.

GABRIELLE.

Elle ne m'a jamais parlé de vous... Mais chaque fois qu'elle me parlait de son cousin, je lisais dans ses yeux que sa pensée était à un autre. Que cet autre soit vous, c'est possible.

TRISTAN.

C'est sûr!

GABRIELLE.

Je le veux bien. En êtes-vous plus avancé? Si je lui remets ce billet, de deux choses l'une : ou elle résistera, ou elle cédera à l'élan de son cœur.

Dans le premier cas, elle sera malheureuse, mais elle aura fait son devoir; dans le second, elle sera coupable, et le remords la poursuivra toute sa vie.

TRISTAN.

C'est vrai.

GABRIELLE.

Eh bien! monsieur, que décidez-vous? Je suis prête à vous obéir.

TRISTAN.

Non!... Je ne peux pas,... je ne dois pas!... Donnez! (Il prend le billet et le déchire.)

GABRIELLE.

Ah! c'est bien, cela! c'est très bien!

TRISTAN.

N'est-ce pas? Mais alors qu'est-ce que je suis venu faire ici?

GABRIELLE.

Une bonne action qui vous sera comptée là-haut.

TRISTAN.

Ah! Marie! chère Marie!... Quand j'étais si près du bonheur,.. pourquoi faut-il?...

GABRIELLE.

Quoi!... Vous vous repentez déjà?

TRISTAN, résolûment.

Non! J'ai fait ce que je devais.

GABRIELLE.

Eh bien! monsieur, allez-vous-en.

TRISTAN.

Ah! vous me renvoyez...

GABRIELLE

Vous ne pouvez pas rester plus longtemps ici. La ronde du jardinier ne saurait tarder. S'il nous surprenait, c'est moi qui...

TRISTAN.

C'est juste! Adieu, mademoiselle.

GABRIELLE, s'éloignant.

Adieu, monsieur.

TRISTAN, grimpant sur le mur.

Mademoiselle...

GABRIELLE, revenant.

Monsieur...

TRISTAN.

Voulez-vous me rendre un petit service?

GABRIELLE.

Très volontiers.

TRISTAN.

Eh bien! quand Mlle de Chambois sera mariée, apprenez-lui pourquoi et comment Tristan de Joyeuse...

GABRIELLE, poussant un cri, à part.

Ah! c'est mon cousin!

TRISTAN.

Plaît-il?

GABRIELLE.

Rien.

TRISTAN.

Vous me promettez de dire à Marie?...

GABRIELLE, gaîment.

Tout! Oh! oui, monsieur!... — Adieu, monsieur.

TRISTAN.

Adieu, mademoiselle. (Gabrielle sort par la gauche.)

SCÈNE III.

TRISTAN, seul, sur le mur.

J'ai fait là une belle campagne. Ah! mon cocher va bien rire en me voyant revenir seul; mais moi je ne rirai pas... Je m'étais promis cependant... Allons! l'amour n'est pas toujours aussi gai que je me le figurais. C'est à vous en guérir pour la vie. Eh! Tristan, mon cher ami, penses-tu sérieusement ce que tu dis là? Eh non! morbleu! J'ai ce soir du sang de Chérubin dans les veines, je me sens de force à aimer toutes les... Tiens! j'ai oublié de demander son nom à la petite pensionnaire de tout à l'heure... Tant pis, j'aurais eu du plaisir à me le rappeler... Ce n'est pas qu'elle m'ait été précisément agréable... bien au contraire; mais elle m'a fait comprendre que j'allais mal agir, elle m'a remis dans le droit chemin, et depuis un instant, grâce à elle, je me sens meilleur... C'est quelque chose... Allons! ravisseur manqué, en route! (Passant de l'autre côté du mur.) Je suis sûr qu'elle aura une bonne opinion de moi, et si jamais je la rencontre dans le monde... Ah! ah! je rirai bien... (Disparaissant.) Bonsoir, mesdemoiselles! dormez en paix... Le loup se retire. (On ne voit plus que sa tête.) Tiens! qui vient de ce côté? (Il regarde par la gauche.) On dirait la dame blanche... moins la musique de Boïeldieu. Eh! je ne me trompe pas, c'est encore elle!... Tiens! tiens! Pourquoi revient-elle par ici?

SCÈNE IV.

TRISTAN, de l'autre côté du mur. GABRIELLE.

GABRIELLE, entrant par la gauche, à part.

J'allais commettre une grave imprudence!... Si demain matin on avait découvert les pas de... mon cousin... sur le sable de l'allée,... près de l'en-

droit où je me tiens toujours,... quelle affaire!... Heureusement l'idée m'est venue à temps de les effacer. (Avec son pied, elle efface les traces des pas.)

TRISTAN, à part.

Que fait-elle donc?

GABRIELLE, regardant à la dérobée du côté du mur, à part.

Il est encore là. (Tout en effaçant les traces des pas.) S'il savait qui je suis, le vilain garçon se serait enfui avec plus d'empressement, j'en suis sûre. J'ai bien fait de ne pas me nommer.

TRISTAN, à part.

Je comprends... elle craint d'être compromise et elle efface... (Haut.) Mademoiselle!

GABRIELLE, feignant la surprise.

Comment! vous n'êtes pas parti?

TRISTAN.

J'achève de descendre... prudemment pour ne pas me rompre le cou... Un dernier mot, mademoiselle!

GABRIELLE.

Quoi encore?

TRISTAN.

Je désirerais connaître votre nom afin de pouvoir baptiser le charmant souvenir que j'emporte de vous.

GABRIELLE.

C'est inutile, monsieur.

TRISTAN.

Vous me refusez?

GABRIELLE.

Je vous en prie, monsieur, descendez.

TRISTAN.

C'est bien, mademoiselle, je descends... je descends... (On entend les aboiemens d'un chien, Tristan remonte précipitamment.) Mademoiselle, il y a un chien énorme qui me guette au pied du mur.

GABRIELLE.

Qu'est-ce que cela fait?

TRISTAN, à cheval sur le mur.

Mais, mademoiselle, il me paraît féroce, et je n'ai pas envie d'être mordu.

GABRIELLE.

Mais, monsieur, s'il continue d'aboyer, on va venir, et je suis perdue!

TRISTAN.

Certainement j'aime mieux être mordu que de vous perdre; j'avoue cependant que s'il y avait un autre moyen... (Le chien aboie plus fort.)

GABRIELLE.

Que ne le faites-vous taire!... Peut-être qu'en lui parlant doucement...

TRISTAN.

Nous allons bien voir! (Parlant au chien.) Allons donc! Stopp! Black! Mirza!

mon bon chien! Veux-tu te taire, méchante bête! (Aboiemens plus forts.) Mademoiselle, ni la douceur, ni les menaces...

GABRIELLE, partant d'un éclat de rire.

Ah! ah! ah!

TRISTAN.

Hein! vous riez maintenant!

GABRIELLE, riant.

Vous faites une si drôle de figure sur le dos de ce mur!

TRISTAN.

Vous êtes bien bonne, mademoiselle! (Aboiemens sans interruption.)

GABRIELLE.

Ah! mon Dieu! ses aboiemens redoublent.

TRISTAN.

Tant qu'il me verra, il aboiera.

GABRIELLE.

Eh bien! monsieur, ne vous montrez plus à lui.

TRISTAN.

Quant à ça, volontiers! (Il saute à terre.)

GABRIELLE.

O ciel! que faites-vous?

TRISTAN.

J'enlève à ce chien tout prétexte d'aboyer. Et tenez, il ne dit plus rien.

GABRIELLE.

Vous ne resterez pas longtemps ici?

TRISTAN.

Le temps de dépister ce maudit animal.

GABRIELLE.

C'est bien. Adieu, monsieur.

TRISTAN, la retenant.

Quoi!... déjà!

GABRIELLE.

Déjà!... mais voilà une heure, monsieur, que je suis ici, et si l'on s'aperçoit de mon absence...

TRISTAN.

Eh bien?

GABRIELLE.

On me punira.

TRISTAN.

Sévèrement?

GABRIELLE.

Oui, certes, et c'est à vous que je le devrai.

TRISTAN.

Encore une minute de grâce, et je ne vous retiens plus.

GABRIELLE.

A quoi bon?

TRISTAN.

Ne vous est-il jamais arrivé, mademoiselle, de rencontrer pour la première fois un visage sympathique, de causer une heure seulement avec la personne qui le porte et de vous dire : C'est étrange, il me semble que nous nous connaissons depuis longtemps déjà? Eh bien! mademoiselle, j'en suis là avec vous. Je vous vois pour la première fois, je cause avec vous depuis une heure à peine, et je me dis : C'est étrange, il me semble que nous sommes de vieux amis.

GABRIELLE, ingénument.

C'est vrai!

TRISTAN, avec joie.

Ah!

GABRIELLE, lui imposant silence.

Chut!.. avez-vous entendu?

TRISTAN, lui désignant la gauche.

On vient de ce côté.

GABRIELLE, à voix basse.

C'est le jardinier! Nous sommes perdus!

TRISTAN.

Voulez-vous que je le jette au chien?

GABRIELLE.

Mais non! venez!

TRISTAN.

Où?

GABRIELLE.

Dans ce massif. Surtout pas de bruit! (Elle entre dans le massif. Tristan s'assoit à côté d'elle sur le banc.)

TRISTAN, avec transport.

Ah! quel!..

GABRIELLE, lui mettant la main sur la bouche.

Chut donc! (Tristan lui prend la main et la baise. Gabrielle veut la retirer.) Monsieur!

TRISTAN.

Chut donc! (Il garde la main de Gabrielle dans la sienne.)

SCÈNE V.

GABRIELLE et TRISTAN, cachés dans le massif. LE JARDINIER. — (Le jardinier, un bâton à la main, s'avance avec précaution en regardant de tous côtés; il s'arrête un instant au pied du mur, examine le sable de l'allée, puis fait un signe de tête négatif, traverse le théâtre et sort par la droite. Pendant cette scène, Tristan tient dans ses mains la main de Gabrielle, qui baisse les yeux.)

SCÈNE VI.

GABRIELLE, TRISTAN.

GABRIELLE, voulant se lever.

Il s'éloigne.

TRISTAN, la retenant par la main.

Nous sommes si bien ici!

GABRIELLE, même jeu de scène.

Mais voici la nuit, monsieur!

TRISTAN, même jeu.

Belle nuit d'été, mademoiselle!

GABRIELLE, se dégageant.

Bonsoir, monsieur. (Elle s'éloigne du banc.)

TRISTAN, suppliant.

Mademoiselle, de grâce... encore une toute petite minute. J'ai tant de choses à vous dire!

GABRIELLE, avec malice.

Pour Marie de Chambois?

TRISTAN, avec chagrin.

Ah! mademoiselle!.. (Riant tout à coup.) Ah! ah! ah! au fait!

GABRIELLE.

Vous riez!

TRISTAN.

Oui! quand je pense à mon aventure... Elle est unique!.. Je suis venu ici avec une idée bien arrêtée, et voici que je ne peux plus m'en aller, parce que j'ai une idée tout autre également bien arrêtée. Il n'y a que moi pour ces accidens-là!

GABRIELLE, piquée.

Oui, et si une autre grande prenait ici ma place, vous changeriez encore d'idée, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la pension y passât.

TRISTAN, riant.

Ah! ah! ah! non, par exemple!... je vous jure bien...

GABRIELLE, se laissant aller à son dépit.

Ah! tenez, vous n'avez jamais été sérieux, vous ne le serez jamais!

TRISTAN.

Comment! je n'ai jamais été?... vous me connaissez donc?

GABRIELLE, se reprenant.

Non,... mais j'entends parler de vous.

TRISTAN.

Par qui?

GABRIELLE.

Mais... par votre cousine...

TRISTAN.

Gabrielle!... Elle est ici?...

GABRIELLE.

Ne le saviez-vous pas?

TRISTAN.

Ma foi! je l'avais complétement oublié.

GABRIELLE.

Vraiment?

TRISTAN.

Et elle vous parle souvent de moi?

GABRIELLE.

Toutes les fois que nous sommes seules.

TRISTAN.

Sait-elle que je l'ai refusée?

GABRIELLE.

Oui.

TRISTAN.

M'en veut-elle?

GABRIELLE.

Beaucoup...

TRISTAN.

Cette chère cousine!

GABRIELLE.

Qu'aviez-vous donc à lui reprocher?

TRISTAN.

Absolument rien. Nous avions été élevés ensemble au château de notre oncle de Blançay, qui déjà, à cette époque, nous disait en nous regardant manger nos tartines de confitures : « Mes enfans, vous vous marierez ensemble, c'est entendu; Gabrielle, voici ton mari! Tristan, voilà ta femme! » Et moi, ça m'agaçait, ça m'irritait qu'il eût disposé de moi avant moi-même. Un beau jour on nous sépara, elle avait cinq ans, moi dix. J'entrai au collége, je fis mes études, et mes études terminées je cherchai une carrière; j'étais avocat. C'est alors que notre oncle me dit : « Eh bien! mon garçon, voici le moment d'épouser ta cousine; avoir une femme et des enfans, c'est une carrière qui en vaut bien une autre! » Ma foi! je n'y tins plus! « Non! mon oncle, m'écriai-je, il ne sera pas dit que l'on me mariera sans ma volonté; je n'épouserai jamais ma cousine Gabrielle. » Là-dessus, mon oncle m'envoya promener; je me fis soldat, et je partis pour l'Afrique.

GABRIELLE.

Vous n'avez jamais revu votre cousine?

TRISTAN.

Je m'en serais bien gardé, je craignais trop qu'elle ne m'épousât malgré moi. Elle avait autrefois un talent merveilleux pour me faire céder à tous ses caprices, ce qui m'humiliait profondément.

GABRIELLE, se mettant en face de lui.

La reconnaîtriez-vous?

TRISTAN.

Parbleu!

GABRIELLE.

Vous en êtes bien sûr?

TRISTAN.

Je la vois encore... Qu'est-ce qu'elle vous a dit de moi?

GABRIELLE.

Du mal.

TRISTAN.

Beaucoup?

GABRIELLE.

Énormément.

TRISTAN.

Quoi encore?

GABRIELLE.

Elle vous reproche d'abord de n'avoir ni cœur, ni tête.

TRISTAN.

D'abord? Qu'est-ce qui lui restera donc pour *ensuite?*

GABRIELLE.

Elle vous reproche ensuite de n'être pas sérieux, de ne jamais savoir ce que vous voulez, de tourner à tout vent, comme une girouette. Enfin...

TRISTAN.

Ah! il y a un *enfin!*

GABRIELLE.

D'être un ingrat qui ne pense plus à elle.

TRISTAN.

C'est faux.

GABRIELLE.

Un méchant qui ne craint pas de faire de la peine aux gens!

TRISTAN.

C'est faux.

GABRIELLE.

Si jamais tu le rencontres dans le monde, me dit-elle souvent, fuis-le comme la peste; si par impossible il demande ta main, cache-la dans ta poche.

TRISTAN.

A-t-on jamais vu!... Ah! petite scélérate de cousine... Mademoiselle, je vous prie de ne pas croire un mot...

GABRIELLE.

Gabrielle n'a jamais menti, monsieur!

TRISTAN.

Oui! je sais, quand on est furieux contre quelqu'un, on en dit un mal atroce, on croit ne pas mentir, et cependant on ne fait pas autre chose. Si elle ne veut pas de moi, ce n'est pas une raison pour...

GABRIELLE.

Gabrielle ne veut pas de vous parce que vous ne voulez pas d'elle. Elle vous aimait bien autrefois.

TRISTAN.

Mais elle était alors un *baby* de cinq ans, et moi un gamin de dix. Parce qu'on s'aime à cet âge-là, faut-il fatalement se condamner l'un à l'autre?... Avouez, mademoiselle, que la vie serait bien monotone, si l'on devait suivre toujours le même sentier.

GABRIELLE.

Gabrielle vous aurait refusé avec plaisir, monsieur, si vous l'en aviez priée gentiment. Ce qu'elle désirait avant tout, c'était vous revoir, se souvenir avec vous du temps passé, et vous offrir une bonne et franche amitié en échange de son affection d'enfance.

TRISTAN.

Moi, je n'aurais pas demandé mieux. Pourquoi ne m'a-t-elle jamais écrit?

GABRIELLE.

Gabrielle a attendu longtemps, bien longtemps, le moindre mot de vous qui lui permît de vous répondre.

TRISTAN.

Elle n'a pas reçu de lettre de moi?

GABRIELLE.

Je le crois bien, vous ne lui avez jamais écrit!

TRISTAN.

Voilà ce que c'est que de remettre toujours au lendemain!

GABRIELLE.

Elle ne méritait pas tant d'oubli, convenez-en.

TRISTAN.

J'en conviens.

GABRIELLE.

Elle vous aimait tant autrefois!... Quoique la plus jeune, elle était la plus raisonnable; bien souvent elle vous empêchait de faire des sottises; quand elle n'y réussissait pas, elle s'accusait elle-même, pour que vous ne fussiez pas grondé.

TRISTAN.

C'est vrai.

GABRIELLE.

Quand vous aviez cassé vos jouets, elle vous donnait les siens; elle vous donnait ses bonbons d'étrennes quand vous aviez mangé tous les vôtres.

TRISTAN.

C'est vrai.

GABRIELLE.

Étiez-vous malade, elle pleurait à chaudes larmes, et priait le bon Dieu de lui passer les maux dont vous souffriez.

TRISTAN, ému.

Cette chère cousine!... Oui, c'est mal à moi de n'avoir pas voulu la revoir... D'ailleurs cela n'engageait à rien.

GABRIELLE.

Nullement...

TRISTAN.

Et quand bien même!... En y réfléchissant, elle doit être la femme la plus aimante, la plus dévouée...

GABRIELLE, souriant.

Quel singulier garçon vous faites! Après Marie, vous avez pensé un instant à moi, si je ne me trompe; après moi, vous revenez à votre cousine, et tout cela en moins d'une heure!

TRISTAN, riant.

Oui, ma foi! mais ce n'est pas ma faute, je vous jure, c'est la vôtre...

GABRIELLE.

La mienne!

TRISTAN.

Vous m'avez parlé de Marie, de Gabrielle et de vous comme si vous aviez juré de me faire perdre la tête; je ne sais plus où j'en suis! C'est absurde ce que je vais vous dire, c'est pourtant la vérité : mon cœur bat à tout rompre! Ce n'est plus pour Marie, à coup sûr; pour qui donc? Est-ce pour Gabrielle? est-ce pour vous? Je n'en sais absolument rien. Ne vous fâchez pas, et tirez-moi de peine, car c'est vous qui m'avez mis dans cet étrange et cruel embarras.

GABRIELLE, riant.

Ah! ah! ah! grand nigaud! va!

TRISTAN, la reconnaissant.

Gabrielle!... (Il lui saute au cou; se ravisant.) C'est bien toi au moins?

GABRIELLE.

Il est temps de me le demander!

TRISTAN.

Non! de ma vie je n'ai été heureux comme aujourd'hui!... Tu es bien changée, sais-tu?

GABRIELLE.

Et toi donc?

TRISTAN.

Quand nous marions-nous?

GABRIELLE.

Quand tu voudras.

TRISTAN.

Bon! je cours au château de notre oncle, je l'éveille en sursaut; je lui fais ma demande; demain nous venons te prendre, et dans quinze jours le mariage.

GABRIELLE.

Quand je pense qu'il a fallu te mettre au pied du mur...

TRISTAN, riant.

Oui, à la lettre et au figuré. Ah! ah! ah! J'en rirai longtemps! (On entend la cloche.) Quelle est cette cloche?

GABRIELLE.

C'est l'heure du souper.

TRISTAN, l'embrassant.

Bon appétit, Gabrielle!

GABRIELLE.

Bonne chance, Tristan! Prends garde de te faire mal.

TRISTAN, grimpant sur le mur.

Ne crains rien! je ne te casserai pas ton mari. (Il est à cheval sur le mur, on entend le chien qui aboie.)

GABRIELLE.

Ah! mon Dieu! encore un chien!

TRISTAN.

C'est toujours le même.

GABRIELLE.

Fais-le donc taire.

TRISTAN, au chien.

Mon ami, tout à l'heure tu remplissais un devoir. Maintenant, après ce qui vient d'être conclu, tu ne fais plus qu'une sottise. (Nouveaux aboiemens.) Il ne m'entend pas! Ah! mes petits pains français... (Il tire de sa poche un sac qu'il jette au chien.) Tiens, Cerbère! (Le chien se tait. Tristan envoie des baisers à Gabrielle, tout en disparaissant de l'autre côté du mur.) Au revoir, cousine!

GABRIELLE, les lui rendant.

A bientôt, cousin! (Tristan disparaît complétement. Gabrielle sort par la gauche.)

ÉMILE DE NAJAC.

L'ITALIE

ET LA VIE ITALIENNE

X.

VENISE. — LA PEINTURE (1).

30 avril 1864.

Il m'est plus difficile de te parler des peintres vénitiens que des autres. Devant leurs tableaux, on n'a pas envie d'analyser et de raisonner; si on le fait, c'est par force. Les yeux jouissent, voilà tout : ils jouissent comme ceux des Vénitiens du XVIe siècle, car Venise n'était point une cité littéraire ou critique comme Florence; la peinture n'y était que le complément de la volupté environnante, la décoration d'une salle de banquet ou d'une alcôve architecturale. Il faut pour se l'expliquer se mettre à distance, fermer les yeux, attendre que les sensations soient émoussées; alors l'esprit fait son office. Voici trois ou quatre idées préparatoires : sur un tel sujet, on devine, on ébauche; on n'écrit pas.

Non-seulement Venise est une cité distincte, différente de toutes les autres en Italie, libre dès l'origine et pendant treize cents ans, mais encore elle est un pays distinct, différent de tous les autres en Italie, avec un sol, un ciel, un climat, une atmosphère propres. Comparée à Florence, qui est l'autre centre, c'est un monde aquatique à côté d'un monde terrestre. Le champ de la vision n'y est pas le même pour l'homme. Au lieu de contours nets, de tons sobres, de plans immobiles, ce que l'œil rencontre incessamment,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

c'est une surface mouvante et brillante, un rejaillissement de lumière varié et continu, un mélange délicieux de tons veinés et fondus qui se continuent sans limite fixe dans leurs voisins; c'est en outre une gaze de vapeur molle que l'évaporation incessante soulève de l'eau pour envelopper les formes, bleuir les lointains et déployer dans le ciel les grands nuages; c'est aussi le contraste qui oppose partout la couleur intense, dure et lustrée de l'eau à la couleur terne et pierreuse des bâtisses qu'elle baigne. Dans un pays sec, ce qui doit frapper les yeux, c'est la *ligne;* dans un pays humide, c'est la *tache*. On l'a bien vu en Flandre et en Hollande : la vue ne s'y est point appliquée aux délicatesses du contour que brouillait à demi l'air moite interposé; elle s'est arrêtée sur les harmonies du coloris, que vivifiait la fraîcheur universelle et que nuançaient les épaisseurs variables de la vapeur ambiante. Pareil lement à Venise, — et parmi les différences qui séparent cette eau glauque et ces sables pourprés des boues blafardes et du ciel char bonneux d'Amsterdam et d'Anvers, — l'œil, comme à Anvers et Amsterdam, s'est trouvé coloriste. La preuve en est dans la première architecture des Vénitiens, dans ces bigarrures de porphyre, de serpentine et de marbres précieux qui incrustent leurs palais, dans cette pourpre sombre étoilée d'or qui remplit Saint-Marc, dans leur goût originel et persévérant pour les teintes luisantes et les broderies lumineuses de la mosaïque, dans la vivacité et l'éclat de leur plus ancienne peinture nationale. Les Vivarini, Carpaccio, Crivelli, plus tard Jean Bellini annoncent déjà les splendeurs des maîtres. Ceux-ci ont presque toujours employé l'huile, trouvant la fresque trop terne, et Vasari, en vrai Florentin, reproche à Titien de peindre « tout de suite d'après la nature, de ne pas faire de dessin, de croire que le véritable et le meilleur moyen d'atteindre au dessin vrai, c'est de peindre sur-le-champ avec les couleurs elles-mêmes, sans avoir au préalable étudié les contours avec un crayon sur le papier. »

Une seconde raison, et plus forte, c'est qu'outre les alentours de l'homme le climat change encore son tempérament et ses instincts. Les physiologistes n'ont fait qu'effleurer cette vérité, mais elle est visible pour qui voyage (1). Le corps vivant est un gaz épaissi, organisé, plongé dans l'atmosphère, en voie de déperdition et de réparation constante, en sorte que l'homme est une portion de son milieu incessamment renouvelée par son milieu. Selon que la machine totale absorbe et dégage plus ou moins vite et pénible-

(1) On a fait quelques expériences sur l'effet du régime carnivore. Des ouvriers français qui faisaient deux fois moins d'ouvrage que des ouvriers anglais ont été nourris de viande. Au bout d'un an, leur capacité de travail, c'est-à-dire leur puissance d'attention et leur énergie musculaire, avait doublé.

ment, sa tension et son action sont différentes; les opérations cérébrales, comme les autres, dépendent de la rapidité et de l'aisance du courant dont, comme les autres, elles sont un flot. Par exemple un homme du nord absorbe et évapore deux ou trois fois plus qu'un homme du midi, et par contre sa sensibilité, je veux dire la soudaineté et la véhémence de ses émotions, est deux ou trois fois moins grande. Comparez un paysan, un cheval de la Frise hollandaise à un paysan, à un cheval du Berri français, un Italien de la Lombardie à un Italien des Calabres, un Russe à un Arabe (1). Nous ne savons pas encore les règles précises qui lient à l'air plus ou moins froid et humide l'alimentation, la respiration, la force musculaire, la capacité d'émotion, la génération des divers ordres d'idées; mais il est manifeste qu'il y a de telles règles. Partout et forcément le climat, le tempérament physique et la structure morale se tiennent comme les trois anneaux successifs d'une chaîne; quiconque dérange le premier dérange le second et par conséquent le troisième. Venise et la vallée du Pô sont les Pays-Bas de l'Italie; c'est pourquoi le tempérament et le caractère s'y sont transformés dans le même sens qu'aux Pays-Bas. Comme en Flandre, on y trouve les carnations blanches et roses, les cheveux blonds et roux, les chairs abondantes, molles et un peu empâtées, qui font contraste avec les cheveux noirs, la maigreur active, le visage sculptural et noble, les muscles fermes des Italiens méridionaux. Comme en Flandre, on y trouve le goût passionné du plaisir sensible, la recherche exquise du bien-être, l'infériorité de l'esprit littéraire ou spéculatif, qui font contraste avec l'intelligence fine, raisonneuse, subtile, inclinée vers le purisme, qui circule dans tous les écrits et dans toute la vie des Florentins (2). Dès les origines l'architecture si gaie et si peu classique, dès le xve siècle le tour voluptueux des mœurs (3), plus tard la publicité du plaisir, le carnaval de six mois, les courtisanes enregistrées et innombrables, la musique devenue une institution de l'état, en tout temps la magnificence des costumes et des fêtes, les pompeuses dalmatiques bigarrées, les simarres de soie brochée, l'or et les diamans prodigués, le contact continu de la magnificence et de la fantaisie orientales, — la tolérance établie dans la religion et l'indifférence permise dans la politique, — la prospérité surabondante, la sage administration, la volupté encouragée, l'insouciance prescrite, tout annonce la même

(1) Mot de Wellington : « là où une armée française a le nécessaire, une armée espagnole est dans l'abondance, et une armée anglaise meurt de faim. »

(2) Les Florentins appelaient les Vénitiens *grossolani*.

(3) Antonello de Messine, dit Vasari, alla s'établir à Venise, où il porta la peinture à l'huile. Il choisit cette ville, il y fut très aimé et caressé des nobles, « étant une personne très adonnée aux plaisirs *e tutta venerea*. »

disposition primitive et principale, je veux dire l'aptitude à mettre la poésie dans la vie sensuelle et le talent de joindre ensemble la jouissance et la beauté. C'est ce naturel national que les peintres représentent dans leurs types, c'est lui qu'ils flattent dans leur coloris, ce sont ses œuvres et ses alentours qu'ils étalent dans leurs soies, leurs velours et leurs perles, dans leurs balustres, leurs colonnades et leurs dorures. On le voit plus clairement chez eux qu'en lui-même. Ce sont eux qui l'ont dégagé, précisé, incorporé dans une forme visible. Partout les grands artistes sont les hérauts et les interprètes de leur peuple, Jordaens, Crayer, Rubens en Flandre, Titien, Tintoret, Véronèse à Venise. Leur instinct et leur intuition les font naturalistes, psychologues, historiens, philosophes; ils repensent l'idée qui constitue leur race et leur âge, et la sympathie universelle et involontaire qui fait leur génie rassemble et organise en leur esprit, avec les proportions véritables, les élémens infinis et entrecroisés du monde où ils sont compris. Leur tact va plus loin que la science, et la créature idéale qu'ils produisent à la lumière est le résumé plus fort, l'image concentrée et plus vive, la figure achevée et définitive des créatures réelles parmi lesquelles ils ont vécu. Ils reprennent le moule dans lequel la nature a coulé les choses, et qui, chargé d'une fonte réfractaire, n'a encore fourni que des formes grossières et ébréchées; ils le vident, ils y versent leur métal, un métal plus souple, ils chauffent leur fournaise, et la statue qui sous leur main sort de l'argile répète pour la première fois les vrais contours du moule que les coulées précédentes, encroûtées de scories et lézardées de cassures, n'avaient pas su figurer.

A présent considérons le moment où ils apparaissent. En tout temps et en tout pays, ce qui suscite les œuvres d'art, c'est un certain état complexe et mixte qui se rencontre dans l'âme lorsqu'elle est située entre deux époques et partagée entre deux ordres de sentimens : elle est en train de quitter le goût du grand pour le goût de l'agréable ; mais en passant de l'un à l'autre elle les réunit tous les deux. Il faut qu'elle ait encore le goût du grand, c'est-à-dire des formes nobles et des passions énergiques, sans quoi ses œuvres d'art ne seraient que jolies. Il faut qu'elle ait déjà le goût de l'agréable, c'est-à-dire le besoin du plaisir et le souci de l'ornement, sans quoi elle s'occuperait à des actions et ne s'amuserait pas à des œuvres d'art. C'est pourquoi on ne voit naître la passagère et précieuse fleur qu'au confluent de deux âges, entre les mœurs héroïques et les mœurs épicuriennes, — au moment où l'homme, achevant quelque pénible et longue œuvre de guerre, de fondation ou de découverte, commence à se reposer, regarde autour de lui et songe à décorer pour son agrément la grande bâtisse nue dont ses mains ont posé les assises et édifié les murs. Auparavant il

était trop tôt, il était tout entier à l'effort et ne songeait pas à la jouissance ; un peu après, il est trop tard, il ne songe qu'à la jouissance et ne conçoit plus l'effort. Entre les deux se trouve un moment unique, plus ou moins long suivant que la transformation de l'âme est plus ou moins prompte, et dans lequel les hommes, encore forts, impétueux, capables d'émotions sublimes et d'initiative hardie, laissent se relâcher leur volonté tendue pour égayer magnifiquement leur esprit et leurs sens.

Tel est le changement qui s'opère à Venise comme dans le reste de l'Italie entre le XVe et le XVIe siècle. La guerre de Chioggia est le dernier acte du vieux drame héroïque ; là comme au plus beau temps des anciennes républiques on voit un peuple assiégé qui se sauve contre toute espérance, des artisans qui fournissent des vaisseaux, un Pisani vainqueur qui se laisse mettre en prison et n'en sort que pour recommencer la victoire, un Carlo Zeno (1) qui survit à quarante blessures, un doge de soixante-dix ans, Contarini, qui fait vœu de ne point quitter son vaisseau tant que la flotte ennemie ne sera pas prise, trente familles, apothicaires, épiciers, marchands de vin, pelletiers, admises parmi les nobles, un dévouement, un courage, un esprit public semblables à ceux d'Athènes sous Thémistocle et de Rome sous Fabius Cunctator. Si à partir de ce moment le foyer intérieur s'attiédit, on le sent encore chaud pendant de longues années, plus longtemps entretenu que dans le reste de l'Italie et témoignant parfois de sa force par des flamboiemens soudains. Venise est toujours une cité indépendante, une patrie aimée, quand Florence, Rome et Bologne ne sont plus que des musées d'oisifs et d'amateurs. Le peuple devenu sujet se trouve encore citoyen à l'occasion; quand Louis XII et Maximilien conquièrent les pays vénitiens de la terre ferme, les paysans se révoltent au nom de saint Marc, et des volontaires en dépit du doge reprennent Padoue. Quand le pape Paul V veut imposer sa volonté à Venise, le clergé vénitien demeure patriote, et le peuple chasse avec des huées les moines papalins (2). Quand l'inquisition ecclésiastique s'étend sur toute l'Italie, le sénat vénitien fait écrire Paolo Sarpi contre le concile de Trente, tolère chez lui des protestans, des arméniens, des mahométans, des juifs, des grecs, leur laisse leurs temples, permet que les hérétiques soient enterrés dans les églises. De leur côté, les nobles savent toujours se battre. Pendant tout le XVIe siècle jusqu'au XVIIe et au-delà, on les voit en Dalmatie, en Morée, sur toute la Méditerranée, défendre le terrain pied à pied contre les infidèles. La garnison de Famagouste ne

(1) Mort en 1418. Sa vie est celle d'un homme de Plutarque.

(2) « Siamo Veneziani e poi cristiani. »

cède qu'à la famine (1), et son gouverneur Bragadino écorché vif est un héros des anciens jours. A la bataille de Lépante, les Vénitiens seuls ont fourni la moitié de la flotte chrétienne. Ainsi de toutes parts, et malgré un affaiblissement graduel, le péril, l'énergie, le sentiment national, bref tout ce qui fait ou soutient la grande vie de l'âme subsiste ici, pendant que dans toute la presqu'île la conquête étrangère, l'oppression cléricale, l'inertie voluptueuse ou académique réduisent l'homme aux mœurs d'antichambre, aux subtilités du dilettantisme et au bavardage des sonnets.

Mais si le ressort humain n'est point brisé à Venise, on l'y voit insensiblement se détendre. Le gouvernement, changé en despotisme soupçonneux, nomme doge un Mocenigo, spéculateur éhonté qui a profité de la détresse publique, au lieu de ce Charles Zeno qui a sauvé la patrie, tient Zeno deux ans en prison, confie les armées de terre ferme à des *condottieri*, se resserre aux mains des trois inquisiteurs, provoque les délations, pratique les exécutions secrètes, commande au peuple de se renfermer dans la recherche des plaisirs. — D'autre part le luxe commence. Vers 1400, les maisons « étaient toutes petites, » mais l'on comptait dans Venise mille nobles ayant de quatre mille à soixante-dix mille ducats de rente, et trois mille ducats suffisaient pour acheter un palais. Dorénavant cette grande richesse ne s'emploie plus en entreprises et en dévouement, elle s'emploie en pompes et en magnificences. En 1495, Commines admire « le canal grand, la plus belle rue que je crois qu'il y ait au monde et la mieux maisonnée; les maisons sont fort grandes, hautes et de bonne pierre, — et celles-ci sont faites depuis cent ans. Toutes ont le devant de marbre blanc qui leur vient d'Istrie à cent milles de là, et encore mainte grande pièce de porphyre et de serpentine sur le devant; au dedans ont pour le moins pour la plupart deux chambres qui ont les planchers dorés, riches manteaux de cheminées de marbre taillé, les chalits des lits dorés et les ostevents peints et dorés, et fort bien meublés dedans. » Quand il est arrivé, vingt-cinq gentilshommes habillés de soie et d'écarlate sont venus au-devant de lui, on l'a fait entrer dans un bateau recouvert de soie cramoisie; « c'est la plus triomphante cité qu'il ait jamais vue. » Enfin, tandis que le besoin de jouir augmente, l'esprit d'entreprise diminue; le passage du Cap, au commencement du XVIe siècle, met le commerce de l'Asie aux mains des Portugais; sur la Méditerranée et l'Atlantique, les mesures fiscales de Charles-Quint, jointes aux mauvais traitemens des Turcs, font tomber les grandes caravanes maritimes que l'état chaque année promenait d'Alexandrie à Bruges. Pour ce qui est de l'industrie, les artisans, gênés, surveil-

(1) 1571.

lés, cloîtrés dans leur pays, cessent de perfectionner leur art, et laissent leurs concurrens étrangers prendre la supériorité des procédés et la fourniture du monde. Ainsi de tous côtés la capacité d'agir devient moindre et l'envie de jouir plus grande, sans que l'une efface entièrement l'autre, mais de telle façon que l'une et l'autre se mêlant produisent cette disposition d'esprit ambiguë qui est comme la température mixte, ni trop âpre, ni trop molle, dans laquelle naissent les arts. En effet, c'est de 1454 à 1572, entre l'institution des inquisiteurs d'état et la bataille de Lépante, entre l'achèvement du despotisme intérieur et le dernier des grands triomphes extérieurs, qu'apparaissent les œuvres éclatantes de la peinture vénitienne. Jean Bellin naît en 1426, Giorgione meurt en 1511, Titien en 1576, Véronèse en 1572, Tintoret en 1594. Dans cet intervalle de cent cinquante années, la cité guerrière, la maîtresse de la Méditerranée, reine du commerce et de l'industrie, est devenue un casino de mascarades et de courtisanes.

Peintres primitifs.

Il y a dans l'Académie des Beaux-Arts une collection des plus anciens peintres. Un grand tableau à compartimens, de 1380, tout à fait barbare, montre les origines : c'est des traditions byzantines ici comme ailleurs qu'est sorti l'art nouveau. Il apparaît tard, bien plus tard que dans la précoce et intelligente Toscane. On rencontre à la vérité, au XIVe siècle, un Semitecolo, un Guariento, faibles disciples de l'école que Giotto avait fondée à Padoue; mais pour trouver les premiers peintres nationaux il faut aller jusqu'au milieu du siècle suivant. Alors vivait à Murano une famille d'artistes, les Vivarini. Déjà chez le plus ancien, Antonio, on aperçoit des rudimens du goût vénitien, quelques grandes barbes et têtes chauves de vieillards, de belles draperies rosâtres ou verdâtres aux tons noyés, de petits anges presque gras, des madones qui ont les joues pleines. Après lui, son frère Bartolomeo, instruit sans doute par l'école de Padoue, dirige un instant la peinture vers le relief sec et les figures osseuses (1); mais chez lui comme chez tous les autres le goût des riches couleurs est déjà visible. En sortant de cette antichambre de l'art, les yeux gardent une sensation pleine et forte que les autres vestibules de la peinture, à Sienne, à Florence, ne donnent pas, et si l'on continue, on retrouve la même sensation, plus riche encore, chez les maîtres de cet âge fruste, Jean Bellin et Carpaccio.

Je viens de regarder aux Frari un tableau de Jean Bellin, qui, comme ceux du Pérugin, me semble le chef-d'œuvre de l'art vrai-

(1) Vierge de 1473 à Santa-Maria Formosa.

ment religieux. Au fond d'une chapelle, au-dessus de l'autel, dans une petite architecture d'or, la Vierge, en grand manteau bleu, siége sur un trône. Elle est bonne et simple comme une paisible et simple paysanne. A ses pieds, deux petits anges en courte veste semblent des enfans de chœur, et leurs cuisses potelées, enfantines, ont la plus belle couleur de la chair saine. Sur les deux côtés, dans les compartimens, sont deux couples de saints, personnages immobiles, en habits de moine et d'évêque, debout pour toujours dans l'attitude hiératique, figures réelles qui font penser aux pêcheurs bronzés de l'Adriatique. Toutes ces figures ont vécu; le fidèle qui s'agenouillait devant elles y apercevait les traits qu'il rencontrait autour de lui dans sa barque et dans ses ruelles, le ton rouge et brun des visages hâlés par le vent de la mer, la large carnation claire des fraîches filles élevées dans l'air humide, la chape damasquinée du prélat qui commandait les processions, les petites jambes nues des enfans qui le soir pêchaient les crabes. Il ne pouvait s'empêcher de croire en eux, une vérité si locale et si complète conduisait à l'illusion; mais c'était l'apparition d'un monde supérieur et auguste. Ces personnages ne remuent point, leurs visages sont calmes et leurs yeux fixes comme ceux des figures aperçues en rêve. Une niche peinte, brodée d'or et de rouge, s'enfonce derrière la Vierge comme un prolongement du royaume imaginaire; de cette façon l'architecture figurée achève l'architecture réelle, et sur le marbre le saint-sacrement d'or, couronné de rayons et de gloire, est l'entrée du monde surnaturel qui s'entr'ouvre derrière lui.

Que l'on regarde les autres tableaux de Jean Bellin et ceux de ses contemporains à l'Académie, on s'apercevra que la peinture à Venise, tout en suivant un sentier qui lui est propre, parcourt le même stade que dans le reste de l'Italie. Elle sort ici, comme ailleurs, du missel et de la mosaïque, et correspond d'abord à des émotions toutes chrétiennes; puis, par degrés, le sentiment de la belle vie corporelle introduit dans les cadres d'autel des corps vigoureux et sains empruntés à la nature environnante, et l'on voit avec étonnement des expressions immobiles et des physionomies religieuses persister sur de florissantes figures où circule un sang jeune et que soutient un tempérament intact. C'est le confluent de deux esprits et de deux âges, l'un chrétien qui s'efface, l'autre païen qui va prendre l'ascendant; mais sur ces ressemblances générales se dessinent à Venise des traits distinctifs. Les personnages sont copiés de plus près sur le vif, moins transformés par le sentiment classique ou mystique, moins purs qu'à Pérouse, moins nobles qu'à Florence; ils s'adressent moins à l'intelligence ou au cœur et da-

vantage aux sens. Ils sont plus vite reconnus pour des hommes et font plus de plaisir aux yeux. Des tons forts et vifs colorent leurs muscles et leur visage; la chair vivante est déjà molle sur les épaules et les cuisses des petits enfans; des paysages clairs s'enfoncent au-delà pour faire ressortir la teinte foncée des personnages; les saints se rangent autour de la Vierge avec une variété d'attitudes que les processions uniformes des autres écoles primitives ne connaissaient pas. Au fort de sa ferveur et de sa foi, l'esprit national, amateur de diversité et d'agrément, laisse affleurer un sourire. Rien de plus frappant à cet égard que les huit tableaux de Carpaccio sur sainte Ursule (1); tout y est, et d'abord la maladresse de l'imagier féodal. Il ignore la moitié du paysage et le nu : ses rochers hérissés d'arbres semblent sortir d'un psautier; maintes fois ses arbres sont en tôle vernie et découpée; ses dix mille martyrs crucifiés sur une montagne sont grotesques comme les figures d'un vieux mystère; on voit qu'il n'a pas vécu à Florence, qu'il n'a point étudié les objets naturels avec Paolo Uccello, les membres et les muscles humains avec Pollaiolo. D'autre part on trouve chez lui les plus chastes figures du moyen âge et cet extrême fini, cette sincérité parfaite, cette fleur de conscience chrétienne que l'âge suivant, plus sensuel et plus rude, va fouler dans ses emportemens. La sainte et son fiancé, sous leurs grands cheveux blonds tombans, sont graves et touchans comme des personnages de légende. On la voit tantôt endormie et recevant de l'ange l'annonce de son martyre, tantôt agenouillée avec son mari sous la bénédiction du pape, tantôt enlevée dans la gloire au-dessus d'une moisson pressée de têtes. Dans un autre tableau, elle apparaît avec sainte Anne et deux vieux saints qui s'embrassent; on n'imagine pas de figures plus pieuses et plus paisibles : elle, pâle et douce, la tête un peu penchée, tient dans ses mains charmantes une bannière et une palme verte. Ses cheveux de soie coulent sur le bleu virginal de sa longue robe, un manteau royal l'enveloppe de ses bigarrures dorées; c'est vraiment une sainte, et la candeur, l'humilité, la délicatesse du moyen âge ont passé tout entières dans son geste et dans son regard. Voilà pour le siècle, et voici pour le pays. Ces peintures sont des scènes de mœurs intéressantes et des décorations riches. L'artiste, comme plus tard ses grands successeurs, étale des architectures, des fabriques, des arcades, des salles ornées de tapisseries, des vaisseaux, des processions de personnages, de grandes robes chamarrées et lustrées, tout cela en des proportions petites, mais dont l'éclat et la diversité annoncent les œuvres futures de la même façon qu'une enluminure annonce un tableau. Et pour ache-

(1) Tableaux de 1490 à 1515.

ver de montrer la transformation qui s'accomplit, il atteint lui-même une fois à la peinture complète; on le voit sortir de sa sécheresse première pour entrer dans le style définitif et nouveau. Au milieu de la grande salle est une *Présentation de l'enfant Jésus* qu'on ne croirait point de lui, si elle n'était signée de sa main (1). Sous un portique de marbre incrusté de mosaïques d'or apparaissent des personnages presque aussi grands que nature, d'un relief achevé, d'un fini exquis, d'une ordonnance parfaite, parmi les plus belles dégradations d'ombre et de lumière : la Vierge, suivie de deux jeunes femmes, amène son enfant au vieillard Siméon; au-dessous trois anges en longs cheveux jouent de la viole et du luth. Sauf un peu de raideur dans les têtes d'hommes et dans quelques plis de la draperie, la manière archaïque a disparu; il n'en est resté qu'un charme infini de délicatesse et de suavité morale, et pour la première fois le corps demi-nu des petits enfans montre la beauté de la chair traversée et imprégnée par la lumière. Avec ce tableau, on a franchi le seuil de la grande peinture, et autour de Carpaccio ses jeunes contemporains, Giorgione et Titien, ont déjà poussé au-delà.

Les maîtres.

Lorsque, pour comprendre le milieu dans lequel la peinture a fleuri, on essaie, d'après les documens, de se figurer la vie d'un patricien à Venise pendant la première moitié du XVIe siècle, on rencontre en lui d'abord, et au premier rang, la sécurité et la grandeur de l'orgueil. Il se croit le successeur des anciens Romains, et maintient que sauf les conquêtes il les a surpassés et les surpasse encore (2). « Entre toutes les provinces du noble empire romain, l'Italie est la reine, » et dans l'Italie conquise par les césars, dévastée par les barbares, Venise est la seule cité qui soit demeurée libre. Au dehors, elle vient de regagner les provinces de terre ferme que lui avait arrachées Louis XII. Ses lagunes et ses alliances la défendent contre l'empereur. Le Turc ne parvient point à entamer son domaine, et Candie, Chypre, les Cyclades, Corfou, les côtes de l'Adriatique, occupées par ses garnisons, étendent sa souveraineté jusqu'au bout de la mer. Au dedans, « elle n'a jamais été plus parfaite. » En aucun état du monde, on ne voit « de meilleures lois, une tranquillité mieux assise, une concorde plus entière, » et dans ce bel ordre qui est unique dans l'univers « elle ne manque point d'âmes valeureuses et magnanimes. » Avec le calme hautain d'un

(1) 1510.
(2) Donato Giannotti, *la Republica di Venezia* (dialogues).

grand seigneur, Marco Trifone Gabriello juge que la glorieuse cité doit sa prospérité à son gouvernement aristocratique, et « que la fermeture du conseil l'a fait croître jusqu'à une grandeur qu'elle n'avait point atteinte auparavant. » Selon lui, les citoyens exclus du vote n'étaient que de petites gens, des bateliers, des sujets, des domestiques. Si quelques-uns par la suite sont devenus riches et importans, c'est par la tolérance de l'état, qui les a recueillis sous sa protection; aujourd'hui encore ce sont des protégés, ils n'ont pas de droits; cliens et plébéiens, ils sont trop heureux du patronage qu'on leur accorde. Les seuls maîtres légitimes « sont les trois mille gentilshommes, seigneurs de la cité et de tout l'état sur terre et sur mer. » L'état leur appartient; comme autrefois les patriciens de Rome, ils sont propriétaires de la chose publique, et la sagesse de leur commandement vient confirmer la solidité de leur droit. Là-dessus, le *magnifico* décrit, avec une complaisance patriotique, l'économie de la constitution et les ressources de la cité, l'ordre des pouvoirs et l'élection des magistrats, les quinze cent mille écus du revenu public, les forteresses nouvelles de la terre ferme et les armemens de l'arsenal. A sa gravité, à sa fierté, à la noblesse de son discours, on le prendrait pour un citoyen antique. En effet, ses amis le comparent à Atticus; mais il décline ce nom par courtoisie et déclare que si, comme Atticus, il s'est écarté des affaires, c'est par un motif différent, tout honorable à sa ville, puisque la retraite d'Atticus avait pour excuse l'impuissance des bons citoyens et la décadence de Rome, tandis que la sienne est autorisée par la surabondance des hommes capables et par la prospérité de Venise. Ainsi se développe l'entretien en politesses nobles, en belles périodes, en raisonnemens solides; il a pour théâtre l'appartement de Bembo à Padoue, et le lecteur imagine ces hautes salles de la renaissance, décorées de bustes, de manuscrits et de vases, où l'on retrouvait les grandeurs du paganisme et du patriotisme antiques avec l'éloquence, le purisme et l'urbanité de Cicéron.

Comment nos *magnifici* s'amusent-ils? Il y en a de graves, je veux bien le croire; mais le ton régnant à Venise n'est pas celui de la sévérité. En ce moment, le personnage le plus en vue est l'Arétin, un fils de courtisane, né à l'hôpital, parasite de métier et professeur de *chantage*, qui, à force de calomnies et d'adulations, de sonnets luxurieux et de dialogues obscènes, devient l'arbitre des renommées, extorque soixante-dix mille écus aux grands de l'Europe, s'intitule « le fléau des princes, » et fait passer son style enflé et mollasse pour une des merveilles de l'esprit humain. Il n'a rien, et vit en seigneur de l'argent qu'on lui donne ou des cadeaux qui pleuvent chez lui. Dès le matin, dans son palais du Grand-Canal,

les solliciteurs et les flatteurs remplissent l'antichambre. « Tant de seigneurs (1), dit-il, me rompent continuellement la tête de leurs visites, que mes escaliers sont usés par le frottement de leurs pieds, comme le pavé du Capitole par les roues des chars triomphans. Je ne crois pas que Rome ait vu un aussi grand mélange de nations et de langues que celui que renferme ma maison. On voit venir chez moi Turcs, Juifs, Indiens, Français, Espagnols, Allemands; quant aux Italiens, pensez ce qu'il peut y en avoir; je ne dis rien du menu peuple; impossible de me voir sans moines et sans prêtres autour de moi,... je suis le secrétaire du monde. » Les grands, les prélats, les artistes lui font la cour; on lui apporte des médailles anciennes, des colliers d'or, un manteau de velours, un tableau, des bourses de cinq cents écus, des diplômes d'académie. Son buste en marbre blanc, son portrait par Titien, les médailles d'or, de bronze et d'argent qui le représentent étalent aux regards des visiteurs son masque impudent et brutal. On l'y voit couronné, vêtu de la longue robe impériale, assis sur un trône élevé, recevant les hommages et les présens des peuples. Il est populaire et fait la mode. « Je vois, dit-il, mon effigie dans les façades des palais; je la retrouve sur les boîtes à peignes, sur les ornemens des miroirs, sur les plats de majolique, comme celles d'Alexandre, de César et de Scipion. Je vous assure encore qu'à Murano une certaine espèce de vases en cristal s'appellent les *Arétins*. Une race de chevaux s'appelle l'Arétine, en souvenir d'un cheval que j'ai reçu du pape Clément et donné au duc Frédéric. Le ruisseau qui baigne un des côtés de la maison que j'habite sur le Grand-Canal a été baptisé du nom d'Arétin. On dit le style de l'Arétin; que les pédans en crèvent de dépit! et trois de mes chambrières ou ménagères qui m'ont quitté pour devenir des dames se font appeler les Arétines. » Ainsi protégé et nourri par la faveur publique, il jouit, c'est là sa vie, non pas délicatement et furtivement, mais crûment et à ciel ouvert. « Dépensons, vivons, buvons frais, comme des hommes libres. » — « Je suis un homme libre, » dit-il souvent; cela signifie qu'il fait ce qui lui plaît et donne pâture à tous ses sens. A cette époque, les nerfs sont encore rudes et les muscles forts; c'est à la fin du XVIIe siècle que les mœurs tourneront à la fadeur ou à la mièvrerie. En ce moment, les convoitises sont gloutonnes plutôt que friandes; dans les Vénus que les grands peintres déshabillent sur leurs toiles, le torse est masculin et le regard ferme; la volupté, âpre et franche, ne laisse aucune place à la mignardise ni au raffinement. Arétin a été vagabond et soldat, et ses plaisirs s'en ressentent. On fait bombance chez lui; il y a « vingt-deux femmes dans sa maison,

(1) *Lettere*, tome Ier, p. 206. Il vint à Venise en 1527.

quelquefois avec leurs petits enfans à la mamelle. » La ripaille et le désordre y sont continus. Il est généreux comme un voleur, et s'il prend, il laisse prendre. « Doublez-moi ma pension (1) de cinq cents écus; quand j'en aurais mille fois autant, je serais à l'étroit. Tout le monde accourt à moi, comme si j'étais le maître du trésor royal. Si une pauvre fille accouche, ma maison fait la dépense. Si on met quelqu'un en prison, c'est à moi de pourvoir à tout. Les soldats sans équipement, les étrangers malheureux, une quantité de cavaliers errans viennent se refaire chez moi. Il n'y a pas deux mois, un jeune homme, ayant été blessé dans mon voisinage, s'est fait porter dans une de mes chambres. » Ses domestiques le volent. Tout est pêle-mêle dans cette maison ouverte, vases, bustes, esquisses, toques et manteaux qu'on lui offre, vins de Chypre, becfigues, chevreuils et lièvres qu'on lui envoie, melons et raisins qu'il achète lui-même pour les festins du soir. Il mange bien, boit mieux, et fait retentir sa salle de marbre des éclats de sa belle humeur. Des perdrix arrivent : « aussitôt prises, aussi rôties; j'ai quitté mon hymne en faveur des lièvres et me suis mis à chanter les louanges des volatiles. Mon bon ami Titien, donnant un coup d'œil à ces savoureuses bêtes, se mit à chanter en duo avec moi le *Magnificat* que j'avais commencé. » A cette musique des mâchoires se joint l'autre. La célèbre chanteuse Franceschina est un de ses hôtes; il baise « ses belles mains, deux voleuses charmantes qui enlèvent non-seulement la bourse, mais le cœur des gens. » — « Je veux, dit-il, que là où manquera la saveur de mes plats apparaissent les douceurs de votre musique. » Les courtisanes sont chez elles ici. Il a écrit des livres à leur usage et leur a enseigné les perfectionnemens de leur profession (2). Il les reçoit, les choie, leur écrit, et les recrute. Le matin, après avoir expédié ses visiteurs, quand il ne va pas se distraire dans l'atelier de Sansovino et de Titien, il monte chez des grisettes, leur donne « quelques sous, » leur fait coudre « des mouchoirs, des draps, des chemises, pour leur faire gagner leur vie. » A ce métier, il a ramassé et installé chez lui six jeunes femmes qu'on nomme les Arétines, sérail sans clôture, où les escapades, les querelles, les imbroglios font le plus beau tapage. Il vit trente ans de la sorte, parfois bâtonné, mais toujours pensionné, glorieux, familier des plus grands, recevant d'un évêque des souliers bleu turquin pour ses maîtresses, camarade de Titien, de Tintoret et de Sansovino. Bien mieux, l'Arétin fait école, il a des imitateurs aussi parasites et aussi orduriers que lui, Doni, Dolce, Nicolo Franco son secrétaire et son ennemi, auteur des *Priapea*, et qui finit

(1) Lettre à don Lope di Soria, 1562, t. II, p. 258.
(2) *Ragionamenti*. Lettres à la Zufolina et à la Zaffetta.

à Rome par la potence. Ainsi fleurit à Venise une littérature de bouffonneries et de paillardises qui, tempérée par les galanteries de Parabosco, repoussera de plus belle avec les sonnets de Baffo. Jugez des lecteurs par le livre, et des hôtes par le logis. Par cette échappée, on aperçoit à demi le caractère intérieur des hommes dont les peintres nous ont transmis la figure sensible, et on y démêle les principaux traits qui expliquent l'art contemporain, la grandeur orgueilleuse qui convient aux maîtres incontestés d'une telle république, l'énergie brutale et fécondante qui survit aux âges d'action virile, la sensualité magnifique et impudente qui, développée par la richesse accumulée et par la sécurité définitive, s'étale et jouit de toute la clarté du ciel.

Reste un point, le sentiment même de l'art. On le trouve partout à Venise en ce temps-là, chez les particuliers, dans les grands corps de l'état, chez les patriciens, dans les gens de la classe ordinaire, jusque dans ces naturels grossiers et positifs qui, comme l'Arétin, ne semblent nés que pour faire chère lie et exploiter autrui. Ce qui leur reste de noblesse intérieure s'épanouit de ce côté-là. Leur dévergondage et leur audace sympathisent sans effort avec l'image embellie de la licence et de la force; ils trouvent dans les géans musculeux, dans les larges beautés nues, dans la pompe architecturale et luxueuse des peintures un aliment approprié à leurs instincts vigoureux et débraillés. La bassesse morale n'exclut point la finesse sensuelle; au contraire, elle lui fait le champ libre, et l'homme penché tout entier d'un seul côté n'en est que plus propre à démêler les nuances de son plaisir. Arétin s'incline avec vénération devant Michel-Ange, il ne lui demande rien, sinon un de ses croquis « pour en jouir pendant sa vie et l'emporter avec lui dans la tombe. » Avec Titien, il est bon ami, naturel et simple; son admiration et son goût sont sincères. Il parle de la couleur avec une justesse et une vivacité d'impression dignes de Titien lui-même. « Seigneur, lui dit-il (1), mon cher compère, en dépit de mes habitudes, aujourd'hui j'ai dîné seul ou plutôt en compagnie des dégoûts de cette fièvre quarte qui ne me laisse sentir la saveur d'aucuns mets; je me suis levé de table, rassasié de l'ennui désespérant avec lequel je m'y étais mis; puis, appuyant mon bras sur le plat de la corniche de la fenêtre, et laissant aller dessus ma poitrine et presque tout le reste de ma personne, je me suis mis à regarder l'admirable spectacle des barques innombrables qui, remplies d'étrangers et de Vénitiens, réjouissent non-seulement les assistans, mais encore le Grand-Canal... Tout d'un coup voici deux gondoles

(1) Livre III, p. 49. On peut voir sur l'Arétin une étude très complète dans la *Revue* du 15 octobre, 1er novembre et 15 décembre 1834.

qui, montées par autant de bateliers fameux, joutent de vitesse, et font au public un passe-temps. Je pris beaucoup de plaisir à contempler la multitude qui pour voir cet amusement s'était arrêtée sur le pont du Rialto, sur la rive des Camerlinghes, à la Pescaria, au traghetto de Sainte-Sophie, à celui de la Casa di Mosto. Et pendant que des deux côtés la foule s'en allait chacun par son chemin avec des applaudissemens joyeux, moi, en homme incommode à lui-même qui ne sait que faire de son esprit et de ses pensées, je tourne mes yeux au ciel. Jamais, depuis que Dieu l'a fait, ce ciel n'a été embelli d'une si charmante peinture d'ombres et de lumières! L'air était tel que le voudraient faire ceux qui portent envie à Titien, parce qu'ils ne peuvent être Titien,... d'abord les bâtisses, qui, étant en vraie pierre, semblent pourtant une matière transfigurée par artifice, puis le jour, qui, en certains endroits, est pur et vif, et en d'autres troublé et amorti. Considérez encore une autre merveille, les nues épaisses et humides, qui, sur le principal plan, descendaient jusqu'aux toits des édifices, et sur l'avant-dernier s'enfonçaient derrière eux jusqu'au milieu de leur masse. Toute la droite était d'une couleur effacée suspendue dans un gris-brun noir. J'admirais les teintes variées que ces nuages étalaient aux yeux, les plus voisins tout éclatans des flammes du foyer solaire, les plus lointains rougis d'un vermillon moins ardent. Oh! les beaux coups de pinceau qui de ce côté coloraient l'air, et le faisaient reculer derrière les palais, comme le pratique Titien dans ses paysages! En certaines parties apparaissaient un vert azuré, en d'autres un azur verdi véritablement mélangés par la capricieuse invention de la nature maîtresse des maîtres. C'est elle ici qui avec des teintes claires ou obscures noyait ou modelait les formes selon son idée. Et moi qui sais comme votre pinceau est l'âme de votre âme, je m'écriai trois ou quatre fois : Titien, où êtes-vous? » — On reconnaît ici les fonds de tableau des peintres vénitiens : voilà les grands nuages blancs de Véronèse qui dorment suspendus au-dessus des colonnades; voilà les lointains bleuâtres, l'air palpitant de clartés vagues, les chaudes ombres rougeâtres et roussies de Titien.

Le palais ducal.

Il y a des familles de plantes dont les espèces sont si voisines que les ressemblances y surpassent les différences : tels sont les peintres de Venise, non-seulement les quatre célèbres, Giorgione, Titien, Tintoret, Véronèse, mais d'autres moins illustres, Palma le vieux, Bonifazio, Pâris Bordone, Pordenone et cette foule énumérée par Ridolfi dans ses *Vies*, contemporains, parens, successeurs des grands hommes, Andrea Vicentino, Palma le jeune, Zelotti, Bazzaco, Padovinano, Bassano, Schiavone, Moretto et tant d'autres. Ce qui se dé-

gage aux yeux, c'est le type général et commun; les traits particuliers et personnels restent d'abord dans l'ombre. Ils ont travaillé ensemble et tour à tour au palais ducal; mais par la concordance involontaire de leurs talens leurs peintures font un ensemble.

Les yeux sont d'abord étonnés; sauf trois ou quatre salles, les appartemens sont bas et petits. La salle du conseil des Dix et celles qui l'entourent (1) sont des réduits dorés insuffisans pour les figures qui les habitent; mais au bout d'un instant on oublie le réduit et on ne voit plus que les figures. La puissance et la volupté y éclatent effrénées et superbes. Dans les angles, des hommes nus, cariatides peintes, se projettent au dehors avec un tel relief qu'au premier regard on les prend pour des statues; un souffle colossal enfle leurs poitrines; leurs cuisses et leurs épaules se tordent. Sur le plafond, un Mercure vu par le ventre, tout entier nu, est presque une figure de Rubens, mais d'une sensualité plus âpre. Un gigantesque Neptune pousse en avant ses chevaux marins, qui clapotent dans la vague; son pied presse le rebord du char, son torse se renverse énorme et rougeâtre, il lève sa conque avec une joie de dieu bestial; le vent salé bruit dans son écharpe, dans ses cheveux et dans sa barbe; on n'imagine pas avant de l'avoir vu un si furieux élan, un tel débordement de séve animale, une telle joie de la chair païenne, un pareil triomphe de la grande vie dévergondée et lâchée en plein air et en plein soleil. Quelle injustice que de réduire les Vénitiens à la peinture du bonheur et à l'art de flatter les yeux! Ils ont peint aussi la grandeur et l'héroïsme; le corps énergique et agissant les a touchés par lui-même; comme les Flamands, ils ont leurs colosses. Leur dessin, même sans couleur, est capable à lui seul d'exprimer toute la solidité et toute la vitalité de la structure humaine. Qu'on regarde dans cette même salle les quatre grisailles de Véronèse, cinq ou six femmes voilées ou demi-nues, toutes si fortes et d'une telle charpente que leurs cuisses et leurs bras étoufferaient un combattant dans leur étreinte, et néanmoins d'une physionomie si simple ou si fière que malgré leur sourire elles sont vierges comme les Vénus et les Psychés de Raphaël.

Plus on considère les figures idéales de l'art vénitien, plus on sent derrière soi le souffle d'un âge héroïque. Les grands vieillards drapés au front chauve sont des patriciens rois de l'Archipel, des sultans barbaresques qui, traînant leurs simarres de soie, reçoivent des tributs et commandent des exécutions. Les superbes femmes en longues robes chamarrées et froissées sont des impératrices filles de la république, comme cette Catherine Cornaro de qui Venise reçut Chypre. Il y a des muscles de combattans dans les poitrines bron-

(1) Peintes par Véronèse, et, sous sa direction, par Zelotti et Bazzaco.

zées des marins et des capitaines; leurs corps, rougis par le soleil et le vent, se sont heurtés contre des corps athlétiques de janissaires; leurs turbans, leurs pelisses, leurs fourrures, leurs poignées de sabre constellées de pierreries, toute la magnificence asiatique vient se mêler aux ondoiemens de la draperie antique et aux nudités de la tradition païenne. Leur regard droit est encore tranquille et sauvage, et la fierté, la grandeur tragique des expressions annoncent le voisinage d'une vie où l'homme concentré en quelques passions simples n'avait d'autre pensée que celle d'être maître pour n'être pas esclave et de tuer pour n'être pas tué. Tel est l'esprit d'une peinture de Véronèse qui, dans la salle du conseil des Dix, représente un vieux guerrier et une jeune femme; c'est une allégorie, mais on ne s'inquiète guère du sujet. L'homme est assis et se penche d'un air farouche, le menton appuyé sur la main; ses épaules colossales, son bras, sa jambe nue ceinte d'une cnémide à têtes de lion, sortent de sa grande draperie tordue; avec son turban, sa barbe blanche, son front soucieux, ses traits de lion fatigué, il a l'air d'un pacha qui s'ennuie. Elle, les yeux baissés, les mains sur sa molle poitrine et sa magnifique chevelure relevée par des perles, semble une captive qui attend la volonté de son maître, et son col, son visage penché, s'empourprent plus vivement dans l'ombre qui les noie.

Presque toutes les autres salles sont vides; les peintures ont été portées dans un atelier intérieur. Nous allons trouver le conservateur du musée; nous lui disons en mauvais italien que nous n'avons ni lettres de présentation, ni titres ou droits quelconques pour être admis à les voir. Là-dessus il a l'obligeance de nous conduire dans la salle réservée, de relever les toiles les unes après les autres et de perdre deux heures à nous les montrer.

Je n'ai point eu de plus vif plaisir en Italie; les toiles sont sous nos yeux, debout; nous pouvons les regarder d'aussi près que nous voulons, à notre aise, et nous sommes seuls. Il y a des géans brunis du Tintoret, à la peau plissée par le jeu des muscles, saint André et saint Marc, colosses réels comme ceux de Rubens. Il y a un saint Christophe de Titien, sorte d'Atlas bronzé et penché, les quatre membres agissant pour porter le faix d'un monde, et sur son col, par un contraste extraordinaire, le petit bambin riant, moelleux, dont la chair enfantine a la délicatesse et la grâce d'une fleur. Surtout il y a une douzaine de peintures mythologiques et d'allégories par Tintoret ou Véronèse, d'un tel éclat, d'une séduction si enivrante, qu'un voile tombe des yeux, qu'on découvre un monde inconnu, un paradis de délices situé au-delà de toute imagination et de tout rêve. Quand le Vieux de la Montagne transportait dans son harem ses jeunes gens endormis pour les rendre capables des

dévouemens extrêmes, c'était sans doute un spectacle pareil qu'il leur donnait.

Sur une côte, au bord de la mer infinie, Ariane sérieuse reçoit l'anneau de Bacchus, et Vénus, avec une couronne d'or, arrive dans l'air pour fêter leur hyménée. C'est la sublime beauté de la chair nue, telle qu'elle apparaît sortant de l'eau, vivifiée par le soleil et nuancée d'ombres. La déesse nage dans une lumière liquide, et son dos tordu, son flanc, ses rondeurs, palpitent à demi enveloppés dans un voile blanc diaphane. Avec quels mots peut-on peindre la beauté d'une attitude, d'un ton et d'un contour? Qui montrera la chair saine et rosée sous la transparence ambrée d'une gaze? Comment représenter la plénitude moelleuse d'une forme vivante et l'ondoiement des membres qui se continuent dans le corps penché? Elle nage véritablement dans la clarté comme un poisson dans son lac, et l'air fourmillant de reflets vagues l'embrasse et la caresse.

A côté de là sont deux jeunes femmes, la Paix et l'Abondance. Avec une délicatesse frémissante, la Paix s'incline vers sa sœur; elle est tournée, on ne voit sa tête que dans l'ombre, mais elle a la fraîcheur d'une jeunesse immortelle. Quelles lumières dans leurs cheveux retroussés et blonds comme des épis! Leurs jambes, leurs corps fléchissent. L'une semble tomber, et ce commencement de courbure mouvante est adorable. Aucun peintre n'a senti à ce degré les rondeurs ployantes, ni saisi aussi vivement le mouvement au vol. Elles vont se poser ou marcher; l'œil et l'esprit continuent involontairement leur allure; on voit dans leur présent un avenir et un passé; c'est un moment fugitif que l'artiste a fixé, mais un moment gros de tout ce qui l'entoure. Nul, sauf Rubens, n'a exprimé ainsi l'écoulement et la fluidité incessante de la vie. Cependant Pallas écarte Mars, et sa cuirasse virile aux reflets noirs fait ressortir avec une coquetterie irrésistible la blancheur divine de son épaule et de son genou.

Plus vive et plus voluptueuse encore est la coquetterie qui s'étale dans le groupe des trois Grâces et de Mercure. Toutes trois sont penchées; pour Tintoret, un corps n'est pas vivant quand son assiette est immobile; le déploiement du corps qui s'incline ajoute une grâce mobile à l'attrait universel qui s'exhale de toute sa beauté. Une d'elles, assise, étend les bras, et la lumière qui la frappe sur le flanc fait luire par portion son visage, son col et son sein sur la pourpre vague de l'ombre. Sa sœur, agenouillée, les yeux baissés, lui prend la main; une longue gaze, fine comme ces toiles argentées que l'aube illumine au matin dans les champs, se colle autour de sa taille et se gonfle sur son sein, dont elle laisse pointer la rougeur. De l'autre main, elle tient une tige épanouie de fleurs qui montent, posant leur blancheur neigeuse sur la blancheur purpurine du bras

potelé. La dernière, tordue, s'étale tout entière, et de la nuque au talon l'œil suit l'embrassement des muscles qui revêtent la superbe charpente de son échine et de ses flancs. Cheveux ondés, petit menton, paupières rondes, nez un peu retroussé, oreilles mignonnes enroulées comme une coquille de nacre, tout le visage exprime la malice et la finesse joyeuse; on dirait une courtisane hardie.

C'est là le trait auquel on reconnaît Tintoret, plus rude et plus âpre, et aussi à son coloris plus fort, à son mouvement plus abandonné, à ses nudités plus viriles. Véronèse a des tons plus argentés et plus roses, des figures plus douces, des ombres moins noirâtres, une décoration plus luxueuse et plus reposée. Près d'une demi-colonne, une ample et noble femme, l'Industrie, assise auprès de l'Innocence, tisse une toile aérienne; ses yeux rians sont tournés vers le bleu du ciel; ses blonds cheveux crêpelés sont pleins de lumière, sa bouche entr'ouverte semble une grenade; un vague sourire laisse entrevoir ses dents de nacre, et la clarté dont elle est trempée a le ton rosé d'une aube éclatante. L'autre, auprès d'un petit agneau, se penche, tout abandonnée; les reflets argentés de sa draperie de soie luisent autour d'elle; sa tête est dans l'ombre, et des rougeurs d'aurore viennent effleurer ses lèvres, son oreille et sa joue.

On ne décrit pas de pareilles figures; on n'imagine pas auparavant ce qu'il peut y avoir de poésie dans un vêtement et dans une parure. Dans un autre tableau de Véronèse, Venise reine est sur un trône, entre la Paix et la Justice; sa robe de soie blanche brodée de lis d'or ondoie sur un manteau d'hermine et d'écarlate; son bras, sa délicate main, ses doigts retroussés à fossettes, posent leurs blancheurs satinées, leurs moelleux contours serpentins sur l'étoffe lustrée. Le visage est dans l'ombre, — une demi-ombre rosée d'air bleui et palpable qui avive encore le carmin des lèvres, les lèvres sont des cerises, et toute cette ombre est relevée par les lumières des cheveux, par le doux éclat des perles répandues au col et aux oreilles, par le scintillement du diadème dont les pierreries semblent des yeux magiques. Elle sourit avec un air de royauté et de bonté épanouie, comme une fleur heureuse de s'ouvrir et d'être ouverte. Près d'elle, la Paix penchée se laisse aller, presque tombante; sa jupe de soie jaune brochée de fleurs rouges se froisse sous le plus riche manteau violacé. Des torsades de perles s'enroulent sous son voile blanc dans ses tresses pâles, et quelle divine petite oreille!

Il y a un autre tableau plus célèbre encore, — *l'Enlèvement d'Europe*. — Pour l'éclat, la fantaisie, le raffinement et l'invention extraordinaire du coloris, il n'a pas d'égal. Le reflet des hauts feuillages noie tout le tableau d'un ton verdâtre aqueux; la chemise

d'Europe en est teinte; elle, fine, languissante, semble presque une figure du XVIIIe siècle. C'est une de ces œuvres où, par la combinaison et la recherche des tons, un peintre se dépasse lui-même, oublie son public, s'enfonce jusque dans les territoires inexplorés de son art, et, quittant toutes les règles connues, trouve, par-delà le monde vulgaire de l'apparence sensible, des alliances, des contrastes, des réussites étranges, situées au-delà de toute vraisemblance et de toute mesure. Rembrandt a fait une œuvre pareille dans sa *Ronde de nuit*. Il faut regarder et ne pas parler.

L'Académie, Titien.

Les *Vies* de Ridolfi sont bien sèches, et ce que Vasari ajoute est peu de chose. Quand on essaie de se figurer Titien, on aperçoit un homme heureux, « le plus heureux et le mieux portant qui fut jamais parmi ses pareils, n'ayant eu du ciel que des faveurs et des félicités, » le premier entre tous ses rivaux, visité dans sa maison par les rois de France et de Pologne, favori de l'empereur, de Philippe II, des doges, du pape Paul III, de tous les princes italiens, nommé chevalier et comte de l'empire, comblé de commandes, largement payé, pensionné, et usant bien de sa fortune. Il tient un grand état de maison, s'habille splendidement, reçoit à sa table des cardinaux, des seigneurs, les plus grands artistes et les plus habiles lettrés de son temps. « Quoiqu'il n'ait pas beaucoup de lettres, » il est à sa place dans cette haute compagnie, car il a « de l'esprit naturel, et l'usage des cours lui a enseigné tous les bons termes du cavalier et de l'homme du monde, » si bien qu'on le trouve « très courtois, pourvu d'une belle politesse et des plus douces manières et façons. » Il n'y a rien d'excessif ni de révolté dans son caractère. Ses lettres aux princes et aux ministres, à propos de ses tableaux et de ses pensions, ont le degré d'humilité qui était alors le savoir-vivre d'un sujet. Il prend bien les hommes, et il prend bien la vie, je veux dire qu'il use de la vie comme des hommes, sans excès ni bassesse. Il n'est point rigoriste; sa correspondance avec l'Arétin montre un joyeux compagnon qui mange et boit volontiers et finement, qui goûte la musique, le beau luxe et la compagnie des femmes faciles. Il n'est point violent, tourmenté de conceptions démesurées et douloureuses; sa peinture est saine, exempte de recherche maladive et de complications pénibles; il peint incessamment, sans contention de tête, sans emportement, pendant toute sa vie. Il a commencé tout enfant, et sa main obéit naturellement à son esprit. Il dit que « son talent est une grâce particulière du ciel, » qu'il faut avoir ce don pour être bon peintre, que sinon « on ne peut enfanter que des œuvres informes, » que dans

cet art « le génie ne doit pas être troublé. » Autour de lui, la beauté, le goût, l'éducation, le talent des siens, lui renvoient comme des miroirs la clarté de son génie. Son frère, son fils Orazio, ses deux cousins, Cesare et Fabrizio, son parent Marco di Titiano, sont d'excellens peintres. Sa fille Lavinia, habillée en Flore, un panier de fruits sur la tête, lui fournit en modèle la fraîcheur de sa carnation et l'ampleur de ses admirables formes. Sa pensée coule ainsi, semblable à un large fleuve dans un lit uni; rien n'en trouble le cours, et son épanchement lui suffit; il ne vise pas au-delà de son art, comme Léonard ou Michel-Ange. « Tous les jours il dessine quelque chose à la craie ou au charbon; » un souper avec Sansovino ou l'Arétin achève de rendre la journée pleine. Il ne se presse pas, il garde longtemps ses peintures chez lui, afin de les revoir et de les perfectionner encore. Ses tableaux ne s'écaillent pas, il use, comme son maître Giorgione, des couleurs simples, « surtout du rouge et du bleu, qui ne déforment jamais les figures. » Pendant plus de quatre-vingts ans, il peint ainsi, et accomplit un siècle de vie; encore est-ce la peste qui l'enlève, et l'état viole ses règlemens pour lui faire des funérailles publiques. Il faudrait remonter aux plus beaux jours de l'antiquité païenne pour trouver un génie aussi bien proportionné aux choses, un épanouissement de facultés si naturel et si harmonieux, un tel accord de l'homme avec lui-même et avec le dehors.

On peut voir à l'Académie les deux extrémités de son développement, son dernier tableau, une *Déposition du Christ*, achevée par Palma le jeune, et l'un de ses premiers tableaux, une *Visitation*, qu'il fit sans doute en quittant l'école de Jean Bellin. Dans celui-ci, les contours sont arrêtés; la figure de saint Joseph est presque sèche, le sentiment de la couleur ne se manifeste que par l'intensité de la teinte foncée, par des oppositions de tons, par la douceur d'une pâle robe violacée qui avive le plein azur d'un manteau. C'est encore un tableau d'autel, le mémorial sobre d'une légende révérée. A l'autre bout de sa carrière, il fait de la légende une grandiose et splendide décoration. Ce qu'il étale d'abord dans cette *Déposition du Christ*, c'est une large architecture blanche et grisâtre arrangée pour faire ressortir le ton plus vif des draperies et de la chair; c'est un portique bordé de statues monumentales et de piédestaux à têtes de lion, où des fleurs vivantes serpentent sur l'éclat mat des marbres; ce sont les beaux effets de lumière et d'ombre que le soleil découpe sur les rondeurs des voûtes. Au-dessous d'elles, la Madeleine en jupe verdâtre, le grand manteau rougeâtre de Nicodème, accompagnent de leurs couleurs noyées le ton blafard, étrangement lumineux du cadavre; le vieux disciple à genoux serre une

dernière fois la main de son maître, la Madeleine ouvrant les bras pousse un grand cri. On dirait d'une tragédie païenne; l'artiste s'est dégagé du chrétien, et n'est plus qu'artiste. C'est là toute l'histoire du XVIe siècle, à Venise comme ailleurs; mais chez Titien cette transformation n'a guère tardé. Une vaste peinture de sa jeunesse, la *Présentation de la Vierge,* montre avec quelle hardiesse et quelle aisance il entre presque dès les premiers pas de son génie dans la carrière qu'il fournira jusqu'au bout. Tandis que les Florentins, élevés par des orfévres, concentrent la peinture dans l'imitation du corps individuel, les Vénitiens, livrés à eux-mêmes, l'élargissent jusqu'à y embrasser la nature entière. Ce n'est pas un homme ou un groupe qu'ils aperçoivent, c'est une scène, cinq ou six groupes complets, des architectures, des lointains, un ciel, un paysage, bref un fragment complet de la vie; ici cinquante personnages, trois palais, la façade d'un temple, un portique, un obélisque, des plans de collines, d'arbres, de montagnes, et des bancs de nuages superposés dans l'air. Au sommet d'un énorme escalier grisâtre se tiennent les prêtres et le grand-pontife. Cependant, au milieu des gradins, la petite fillette, bleue dans une auréole blonde, monte en relevant sa robe; elle n'a rien de sublime, elle est prise sur le vif, ses bonnes petites joues sont rondes; elle lève sa main vers le grand-prêtre, comme pour prendre garde et lui demander ce qu'il veut d'elle; c'est vraiment une enfant, elle n'a point encore de pensée; Titien en trouvait de pareilles au catéchisme. On voit que la nature lui plaît, que la vie lui suffit, qu'il ne cherche pas au-delà, que la poésie des choses réelles lui paraît assez grande. Au premier plan, en face du spectateur, sur le bas de l'escalier, il a posé une vieille grognonne en robe bleue et capuchon blanc, vraie villageoise qui vient faire son marché à la ville, et garde auprès d'elle son panier d'œufs et de poulets. Un Flamand ne risquerait pas davantage; mais tout près de là, sous les herbes pendantes qui se sont accrochées aux gradins, est un buste de statue antique. Une superbe procession de femmes et d'hommes en longs vêtemens se développe au bas des marches; les arcades arrondies, les colonnes corinthiennes, les statues, les corniches, décorent magnifiquement les façades des palais. On se sent dans une ville réelle, peuplée de bourgeois et de paysans, où l'on exerce des métiers, où l'on accomplit ses dévotions, mais ornée d'antiquités, grandiose de structure, parée par les arts, illuminée par le soleil, assise dans le plus noble et le plus riche des paysages. Plus méditatifs, plus détachés des choses, les Florentins créent un monde idéal et abstrait par-delà le nôtre; plus spontané, plus heureux, Titien aime notre monde, le comprend, s'y enferme, et le reproduit en l'embellissant sans le refondre ni le supprimer.

Quand on cherche le trait principal qui le distingue de ses voisins, on trouve qu'il est simple; c'est sans raffiner dans le coloris, le mouvement et les types, que dans le coloris, le mouvement et les types il atteint les effets puissans. Tel est le caractère de son *Assomption* si célèbre. Une teinte rougeâtre, pourprée, intense, enveloppe le tableau entier; c'est la plus vigoureuse couleur, et par elle une sorte d'énergie saine transpire de toute la peinture. Au bas sont les apôtres penchés, assis, presque tous la tête levée vers le ciel, bronzés comme des marins de l'Adriatique; leurs chevelures et leurs barbes sont noires; une ombre intense noie les visages : c'est à peine si une fauve teinte ferrugineuse indique la chair. L'un d'eux au centre, dans un manteau brun, disparaît presque dans l'enfoncement qu'assombrit la clarté environnante. Deux draperies rouges comme le sang vivant des artères surgissent, encore avivées par le contraste de deux grands manteaux verts; c'est une colossale émeute de bras tordus, d'épaules musculeuses, de têtes passionnées, de draperies froissées. Au-dessus d'eux, au milieu de l'air, la Vierge monte dans une gloire ardente comme la vapeur d'une fournaise; elle est de leur race, saine et forte, sans exaltation ni sourire mystique, fièrement campée dans sa robe rouge qu'enveloppe un manteau bleu. L'étoffe se ploie en mille plis dans le mouvement du corps superbe; son attitude est athlétique, son expression est grave, et le ton mat de son visage sort en plein relief sur le flamboiement de l'auréole. A ses pieds, sur toute la largeur de l'espace, s'étale une éblouissante guirlande de jeunes anges; leurs fraîches carnations pourprées, rosées, traversées d'ombres, apportent parmi ces tons et ces formes énergiques la plus riante floraison de la vie; il y en a deux qui, se détachant, viennent jouer en pleine lumière, et dont les membres enfantins se déploient avec une divine aisance au milieu de l'air. Rien de mou ou d'alangui; la grâce y reste virile. C'est la plus belle fête païenne, celle de la force sérieuse et de la jeunesse éclatante; l'art vénitien a là son centre et peut-être son sommet.

Les tableaux de Titien ne sont point très nombreux à Venise, l'Europe les a accaparés; mais il en reste assez pour le manifester tout entier. Il a eu ce don unique de faire des Vénus qui sont des femmes réelles et des colosses qui sont des hommes réels, je veux dire le talent d'imiter les choses d'assez près pour que l'illusion nous saisisse, et de transformer les choses assez profondément pour que le rêve s'éveille en nous. Il a montré dans la même beauté nue une courtisane, une maîtresse de patricien, une fille de pêcheur nonchalante ou voluptueuse, et en même temps une puissante figure idéale, la force masculine d'une déesse de la mer, les formes onduleuses d'une reine de l'empyrée. Il a fait voir dans la même figure

drapée un patriarche guerrier des croisades, un vieux héros des batailles maritimes, un lutteur musculeux et athlétique, une mine farouche et grandiose de podestat ou de sultan, une dure tête impériale ou consulaire, et en même temps ou tout à côté un grossier soudard aux veines enflées, le masque vulgaire d'un vieux juge à lunettes, un mufle bestial d'Esclavon barbu, l'échine rougeâtre et le regard sauvage d'un rameur de la chiourme, le crâne aplati et l'œil de vautour d'un Juif aigre, la jovialité féroce d'un bourreau gras, toutes les vagues parentés par lesquelles la nature humaine rejoint la nature animale. Par cette intelligence des choses réelles, le champ de l'art se trouve décuplé. Le peintre n'est plus réduit, comme les maîtres classiques, à varier imperceptiblement les quinze ou vingt nuances du type accepté. L'infinie diversité de la nature, avec ses hauts et ses bas, lui est ouverte; les plus forts contrastes sont sous sa main; chacune de ses œuvres est riche autant que nouvelle; le spectateur trouve chez lui, comme chez Rubens, une image complète du monde, une physiologie, une histoire, une psychologie en raccourci. Au-dessous du petit olympe sublime où siégent quelques figures grecques, contemplées éternellement par des orthodoxes agenouillés, l'artiste a pris possession de la grande terre peuplée où se renouvelle incessamment la floraison des choses. L'accident, l'irrégularité, tout lui est bon; ils sont une partie des forces qui font couler la séve humaine; les bizarreries, les déformations, les excès ont leur intérêt comme les épanouissemens et les splendeurs; son seul besoin est de sentir et de rendre la puissante poussée de la végétation intérieure qui soulève la matière brute et la dresse en formes vivantes sous la chaleur du soleil. Voilà les idées qui se pressent dans l'esprit lorsqu'on revoit ses peintures à Saint-Roch, à la Salute, à San-Giovanni, lorsqu'on pense à celles de Rome, de Naples, de Florence, à celles de Blenheim et de Londres. On s'arrête dans cette église de Santa-Maria della Salute; on sourit devant les jolies communiantes roses et rondes de Luca Giordano. On laisse là les décorations prétentieuses et les statues affectées que les artistes du XVIIe siècle ont étalées sous les voûtes. On comprend ce que vaut le génie simple et robuste qui se contente d'imiter et de fortifier la nature. On regarde au plafond du chœur, puis à la sacristie, la mâle figure romaine d'Habacuc, le masque bronzé et tragique d'Élie, presque noir sous sa mitre blanche, un saint Marc chauve qui se renverse en arrière, d'une figure si fière et colorée par un si beau reflet de jeunesse qu'on y sent la vitalité de grandes races invincibles à l'attaque des ans. Surtout on revient devant les peintures du plafond : Goliath tué par David, Abraham sacrifiant son fils, Caïn tuant Abel. On reconnaît dans la

hardiesse et dans l'élan de ces colosses la rude main qui a tracé les célèbres imageries, les *Six Saints*, le formidable *Passage de la Mer-Rouge*. Sauf Michel-Ange, personne n'a manié ainsi la charpente humaine. Abraham est un géant et un exterminateur; quand on a vu sa tête et sa barbe grisonnantes, sa cuisse et ses deux bras nus qui sortent impétueusement de sa draperie jaunâtre, on se sent devant un vrai patriarche, combattant et dompteur d'hommes; il lève le bras, et tous ses muscles vont frapper; la tête du petit Isaac est déjà reployée sous sa main violente. Le mouvement est si fort qu'un seul élan court à travers les trois personnages, depuis les pieds de l'ange qui se précipite arrêtant l'épée jusqu'au corps demi-tordu de l'homme qui se retourne, et à travers lui jusqu'au col fléchissant de l'enfant prosterné. — Plus furieux encore est le geste du fratricide : non pas que Titien le fasse odieux, au contraire son impétuosité emporte le spectateur; ce n'est pas un assassin, c'est Hercule tuant un ennemi. Abel renversé sur le flanc trébuche, étendant les quatre membres. L'autre, gigantesque et musclé comme un athlète, un pied sur la poitrine du vaincu, se rejette en arrière, et de toute la force de son torse et de ses bras raidis va l'écraser. Un sombre ton vineux empourpre de sa couleur menaçante l'entrelacement des muscles, la saillie des tendons bandés, les bosselures et les creux de la chair agissante, et le visage bestial du meurtrier, éclairé obliquement par une lampe, s'enfonce dans un raccourci noir.

L'Académie, les églises, Tintoret.

Je n'ai ni le courage ni le loisir de te parler des autres peintures. Il y a sept cents tableaux à l'Académie; ajoute ceux des églises. Il y faudrait un volume; d'ailleurs l'effet consiste le plus souvent en un ton de chair lumineux près d'un ton de chair sombre, dans la dégradation des teintes d'une draperie rousse ou verdâtre. On peut bien l'exprimer en gros avec des mots; mais quant aux nuances, la parole n'y atteint point. Le seul parti raisonnable est de venir ici et de jouir soi-même. On vient, on revient, et on retourne encore à l'Académie. On traverse ce pont de fer suspendu, la seule œuvre moderne et disgracieuse de Venise. On va au hasard dans l'une des vingt salles, et l'on choisit quelques maîtres avec qui on passera l'après-midi, Palma le vieux par exemple et Bonifazio, dont le coloris est aussi intense et aussi riche que celui de Titien : ce sont des plantes de la même famille; mais les yeux du public ne se sont tournés que vers la plus haute tige de la gerbe. Un de ces tableaux de Bonifazio, le *Festin du mauvais riche*, est admirable. Sous un portique découvert, entre des colonnes veinées, de larges et magni-

fiques femmes sont assises, décolletées en carré, en jupes de velours noir, avec des manches d'or roussâtre, en robes rudement bariolées de bleu et de jaune, superbes corps à la taille épaisse, aux musculatures charnues, étalés avec audace dans le luxe barbare des étoffes chamarrées qui tombent en plis lourds sur leurs talons. Un négrillon, petit animal domestique, tient un cahier devant la musicienne et les joueurs d'instrumens; l'air retentit de voix, et pour compléter cette pompe bruyante, on aperçoit au dehors des jardins, des chevaux, des fauconneries, tout l'attirail de la parade seigneuriale. Au milieu de cet étalage siége le maître dans une grande houppelande de velours rouge, sanguin et sombre comme un Henri VIII, avec l'expression morne et dure de la sensualité qui se gorge sans s'assouvir (1). De tels plaisirs nous rebuteraient, nous sommes trop affinés et trop amollis pour les comprendre; de pareilles courtisanes nous feraient peur; elles sont trop bornées et trop charnelles; leurs bras nous terrasseraient, elles ont le regard trop dur. C'est au XVIe siècle seulement qu'on a aimé la volupté massive et violente : alors on copiait sur le vif l'âpreté des convoitises et la gloutonnerie des sens; mais, d'autre part, c'est au XVIe siècle seulement qu'on a su peindre la beauté complète. On repasse le pont de fer, si laid et si raide; on s'engage dans un labyrinthe de ruelles, et l'on va à Santa-Maria-Formosa regarder la *sainte Barbe* du vieux Palma. Ce n'est pas une sainte, mais une florissante jeune fille, la plus attrayante et la plus digne d'amour qu'on puisse imaginer. Elle est debout, fièrement campée, une couronne sur le front, et sa robe négligemment nouée à la ceinture ondule en plis de pourpre orangée sur l'écarlate clair de son manteau. Deux ondées de magnifiques cheveux bruns glissent des deux côtés de son cou; ses mains fines semblent celles d'une déesse; la moitié de son visage est dans l'ombre, et des demi-lumières jouent sur sa main levée. Ses beaux yeux sont rians, ses lèvres délicates et fraîches vont sourire; elle a cet esprit gai et noble des femmes vénitiennes; ample et point trop grasse, spirituelle et bienveillante, elle semble faite pour donner le bonheur et pour l'éprouver.

Laissons les autres de côté. Quel dommage pourtant que de quitter les cinq ou six Véronèse de l'Académie, son *Repas chez Lévi*, ses *Apôtres sur les nues*, son *Annonciation*, ses vierges, ses colonnades de marbre luisant et bigarré, ses niches d'or bariolées d'arabesques noires, ses grands escaliers, ses balustres profilés sur le bleu du ciel, ses soies roussâtres et zébrées d'or, ses chevaux blancs

(1) Comparez à la même scène chez Téniers.

cabrés sous leurs housses d'écarlate, ses gardes et ses nègres chamarrés de rouge et de vert, ses simarres étoilées de ramages tortueux et de dessins lustrés, surtout l'étonnante diversité de ses têtes et l'harmonie paisible qui s'exhale comme une musique de son coloris argenté, de ses figures sereines et de ses amples décorations! Si Titien est le souverain et le dominateur de l'école, Véronèse en est le régent et le vice-roi. Si le premier a la force et la grandeur simple des fondateurs, le second a le calme et le beau sourire des monarques incontestés et légitimes. Ce qu'il cherche et trouve, ce n'est pas le sublime ou l'héroïque, la violence ou la sainteté, la pureté ou la mollesse: tous ces états ne montrent la nature que par une face, et indiquent une épuration, un effort, un affaiblissement ou un raidissement; ce qu'il aime, c'est la beauté épanouie, la fleur ouverte, mais intacte, au moment où ses pétales roses se sont tous dépliés sans qu'aucun d'eux soit encore flétri. Il a l'air de s'adresser à ses contemporains et de leur dire : « Nous sommes des créatures nobles, Vénitiens et grands seigneurs, d'une race privilégiée et supérieure. Ne retranchons et ne comprimons rien de nous-mêmes; esprit, cœur et sens, tout en nous est digne de bonheur. Donnons du bonheur à nos instincts et à notre corps comme à notre pensée et à notre âme, et faisons de la vie une fête où la félicité se confondra avec la beauté. » — Mais on peut voir au Louvre plusieurs de ses grandes œuvres, et tu le connaîtras bien mieux par un tableau de lui que par un raisonnement de moi. Au contraire, il y a un homme de génie, Tintoret, dont l'œuvre presque entière est à Venise. On ne soupçonne pas ce qu'il vaut tant qu'on n'est point venu ici. Puisqu'il me reste un jour, je vais le passer avec lui.

On ne trouvera pas au monde un plus puissant et un plus fécond tempérament d'artiste. Par beaucoup de traits, il ressemble à Michel-Ange. Il approche de lui par l'originalité sauvage et l'énergie de la volonté. Au bout de quelques jours, Titien son maître, voyant des esquisses de lui, devient jaloux, s'alarme, et le renvoie de son école. Tout enfant qu'il est, il décide qu'il apprendra et parviendra sans aide. Il se procure des plâtres d'après l'antique et d'après Michel-Ange, va copier les peintures de Titien, dessine d'après le nu, dissèque, se fabrique des maquettes de cire et de craie, les drape, les suspend en l'air, étudie les raccourcis, et travaille avec acharnement. « Partout où il s'exécute un ouvrage de peinture, il est présent, » et apprend son métier en voyant faire. Sa tête fermente, et ses conceptions l'obsèdent tellement que, contraint de s'en décharger, il va avec les maçons à la citadelle et trace des figures autour de l'horloge. Cependant il s'est exercé avec le Schia-

vone, et désormais il se sent maître; « ses pensées bouillent, » il propose aux pères de la Madonne dell'Orto quatre tableaux énormes, *l'Adoration du veau d'or*, *le Jugement dernier*, plusieurs centaines de pieds de peinture, des milliers de personnages, un débordement d'imagination et de génie; il les fera gratuitement, il ne demande que le prix de ses dépenses; ce qu'il lui faut, c'est une issue et un débouché. Un autre jour, les confrères de Saint-Roch ayant demandé à cinq peintres célèbres des cartons pour une peinture qu'ils veulent faire exécuter, il fait prendre secrètement les mesures de l'endroit, fait le tableau en quelques jours, l'apporte au lieu du dessin, déclare qu'il le donne à Saint-Roch. Devant cette furie d'invention et de promptitude, ses concurrens restent stupéfaits, et c'est toujours ainsi qu'il travaille; il semble que son esprit soit un volcan toujours plein et en éruption. Des toiles de vingt, de quarante, de soixante-dix pieds comblées de figures grandes comme nature, renversées, entassées, lancées en l'air, avec les raccourcis les plus violens et les plus splendides effets de lumière suffisent à peine à recevoir le jet pressé, enflammé, éblouissant de son cerveau. Il en couvre des églises entières, et toute sa vie, comme celle de Michel-Ange, s'est dépensée là. Ses habitudes sont celles des génies sauvages, violens, disproportionnés au monde, en qui la poussée intérieure des sentimens est si forte que les plaisirs leur déplaisent et que pour tout refuge, assouvissement ou apaisement, ils ont leur art. « Il vit retiré dans ses pensées, loin de toute joie, » absorbé dans ses études et dans son travail. Quand il cesse de peindre, il va dans l'endroit le plus reculé de sa maison, s'enferme dans une chambre où pour voir clair on est obligé d'allumer une lampe en plein jour. Là, pour se distraire, il fabrique ses maquettes; jamais il n'y laisse entrer personne, jamais il ne peint devant personne, sauf devant ses intimes. « Pour toute ambition, il a la gloire, » et davantage encore le désir de se surpasser, d'atteindre à la perfection. Sa parole est brève, ses mots poignans; sa grave et rude physionomie est l'image exacte de son âme (1). Quand il lâche un trait piquant, son visage reste immobile, il ne rit pas. Bravement, fièrement, il s'est fait sa route à lui-même, seul, à travers les jalousies et l'hostilité déclarée des autres peintres, et il se maintient debout contre le public comme devant les maîtres de l'opinion. Le pistolet à la main, avec une ironie froide, il a fait taire le cynique Arétin. Quand ses amis exposent un tableau en public, il leur prescrit de rester chez eux : « laissez lancer toutes les flèches, il faut que les gens s'accoutument à votre pensée. » Plus on

(1) Voyez son portrait par lui-même.

regarde sa vie et ses œuvres, plus on aperçoit en lui un Michel-Ange coloriste, moins concentré que l'autre, moins maître de lui-même, moins capable de choisir entre ses idées, tout livré à la verve, et que sa fougue a fait improvisateur.

C'est pourquoi, lorsque son idée est juste ou qu'il la choisit, il monte à une hauteur extraordinaire. A mon sens, aucune peinture ne surpasse et peut-être n'égale son *saint Marc* de l'Académie; du moins aucune peinture n'a produit en moi une impression égale. C'est un vaste tableau long et large de vingt pieds, avec cinquante personnages de grandeur naturelle, saint Marc sombre dans le clair et un esclave éclairé parmi des personnages sombres. Le saint arrive du haut du ciel la tête la première, précipité, suspendu en l'air pour sauver l'esclave du supplice; sa tête est dans l'ombre, ses pieds dans la lumière; son corps, ramassé par un raccourci extraordinaire, plonge d'un élan avec l'impétuosité d'un aigle. Personne, sauf Rubens, n'a saisi à ce point l'instantané du mouvement, la fureur du vol; devant cette fougue et cette vérité, les figures classiques semblent figées, copiées d'après ces modèles d'académie dont on maintient les bras par des ficelles; on est emporté, on le suit jusqu'à la terre, où il n'est pas encore. Là l'esclave nu, renversé sur le dos en face du spectateur par un raccourci aussi miraculeux que l'autre, luit lumineux comme un Corrége. Son superbe corps viril et musclé est palpitant; ses joues roses à côté de sa barbe noire frisée s'empourprent du plus beau coloris de la vie. Les haches se sont brisées en morceaux, fer et bois, sans pouvoir toucher sa chair, et tous regardent. Le bourreau en turban, les mains levées, montre au juge sa cognée rompue avec un geste d'étonnement qui le soulève tout entier. Le juge, en pourpoint rouge vénitien, s'élance à demi de son siége et de son escalier de marbre. Tout à l'entour, les assistans se penchent et se pressent, les uns en armures du XVIe siècle, les autres en cuirasses de cuir romaines, les autres en simarres et en turbans barbaresques, les autres en toques et dalmatiques vénitiennes, quelques-uns les jambes et les bras nus, l'un nu tout entier, un manteau sur les cuisses et un mouchoir sur la tête, avec les plus splendides coupures d'ombre et de jour, avec une variété, un éclat, une séduction inexprimables de la lumière reflétée par la noirceur polie des armures, étalée sur les ramages lustrés des soies, emprisonnée dans l'ombre chaude des chairs, avivée par l'incarnat, le vert, le jaune rayé des étoffes opulentes. Il n'y en a pas un qui n'agisse et n'agisse tout entier; il n'y a pas un pli de leur draperie, un ton de leur corps qui n'ajoute à l'élan et à l'éblouissement universel. Une femme appuyée contre un piédestal se rejette en arrière pour mieux voir; elle est si vivante que tout son

corps frémit, que ses yeux parlent, que sa bouche va s'ouvrir. Dans le fond, des architectures, des hommes penchés sur des terrasses ou grimpant aux colonnes ajoutent l'ampleur de l'espace à la richesse de la scène. On y respire, et l'air qu'on y respire est plus ardent qu'ailleurs; c'est la flamme de la vie telle qu'elle jaillit en fulgurations dans un cerveau adulte et complet d'homme de génie; tout tressaille ici et palpite dans la joie de la lumière et de la beauté. Il n'y a pas d'exemple d'un tel luxe et d'une telle réussite d'invention; ce qu'il faudrait voir avec ses yeux, c'est la hardiesse et la facilité du jet, l'essor naturel du tempérament et du génie, la vivace création spontanée, le plaisir et le besoin de rendre à l'instant son idée sans préoccupation des règles, l'élan sûr et soudain de l'instinct qui aboutit tout de suite et sans effort à l'action parfaite, comme l'oiseau vole et le cheval court. Les attitudes, les types, les costumes de toute espèce avec leurs étrangetés et leurs disparates ont afflué et se sont accordés pour une minute sublime dans cet esprit. Un dos cambré de femme, une cuirasse pailletée de lumière, un corps nu paresseux dans l'ombre transparente, une chair rosée où sous la peau ambrée le sang affleure, la pourpre intense d'un manteau tordu, l'enchevêtrement des têtes, des jambes et des bras, le miroitement des tons qui s'éclairent et se transforment par une illumination mutuelle, tout cela s'est dégorgé ensemble, comme une gerbe d'eau lancée d'un canal trop plein. Les soudaines et parfaites concentrations sont l'inspiration même, et peut-être n'y en a-t-il point au monde une plus vive et plus pleine que celle-ci.

Je crois qu'avant de l'avoir vu on n'a pas l'idée de l'imagination humaine. Je laisse de côté dix autres tableaux qui sont à l'Académie, une *sainte Agnès*, un *Christ ressuscité*, une *Mort d'Abel*, une *Ève*, solide et superbe corps sensuel aux contours rudes, à la taille épaisse, aux jambes onduleuses, avec une tête animale et sans expression, mais florissante et se laissant vivre, d'une tranquillité si joyeuse et si forte, si richement marbrée de lumières et d'ombres, qu'on y sent plus que dans Rubens lui-même toute la poésie de la nudité et de la chair. C'est aux églises et dans les monumens publics qu'il faut aller pour le connaître; il n'y en a presque aucun où l'on ne trouve d'énormes tableaux de lui, une *Assomption* aux Jésuites, un *Crucifiement* et je ne sais combien d'autres peintures à San-Giovanni-e-Paolo, les *Noces de Cana* à Santa-Maria della Salute, quatre peintures colossales à Santa-Maria dell'Orto, les *Quarante Martyrs*, *la Manne*, *la Résurrection*, *la Cène*, le *Martyre de saint Étienne* à San-Giorgio, vingt tableaux et plafonds, un *Paradis* haut de vingt-trois pieds, long de soixante-dix-sept dans

le palais ducal, — enfin à l'église de Saint-Roch et à la *scuola* de Saint-Roch, qui sont comme son musée propre, quarante tableaux, quelques-uns gigantesques, capables de couvrir ensemble deux salons carrés de notre Louvre. Véritablement on ne le connaît pas en Europe. Les galeries d'outre-monts n'ont presque rien de lui, les pièces qu'elles ont acquises sont petites ou de mince importance. Sauf trois ou quatre scènes du palais ducal, on l'a mal gravé; sauf un *Crucifiement*, par Augustin Carrache, on n'a point gravé ses grandes œuvres. Il est démesuré en tout, dans les dimensions comme dans la conception. Les esprits académiques, à la fin du XVIe siècle, l'ont décrié comme outré et négligent : ce qu'il y a de prodigieux et de surhumain dans son génie choque les âmes ordinaires ou tranquilles; mais la vérité est qu'on n'a pas revu ni vu un pareil homme, il est unique en son genre comme Michel-Ange, Rubens, Titien. Qu'on l'appelle extravagant, emporté, improvisateur; qu'on gronde contre les noirceurs de son coloris, contre les renversemens de ses figures, contre le désordre de ses groupes, contre la hâte de son pinceau, contre la fatigue et la *manière* qui parfois introduisent un métal usé dans sa fonte nouvelle; qu'on lui reproche tous les défauts de ses qualités, j'y consens; mais une pareille fournaise, si ardente, si regorgeante, avec de telles saillies et de tels crépitemens de flammes, avec un jet si haut d'étincelles, avec des éclairs si soudains et si multipliés, avec un flamboiement si continu de fumées et de lumières inattendues, on ne l'a point connue ici-bas.

Je ne sais en vérité comment parler de lui; je ne peux pas décrire ses peintures, elles sont trop vastes, et il y en a trop. C'est l'élan intérieur de son esprit qu'il faut décrire; il me semble qu'on découvre en lui un état unique, le foudroiement de l'inspiration. Voilà un grand mot, mais il correspond à des faits précis dont on peut citer des exemples. A certains momens extrêmes, devant un grand danger, dans une secousse subite, l'homme aperçoit distinctement en un éclair, avec une intensité terrible, des années de sa vie, des paysages et des scènes complètes, parfois un morceau du monde imaginaire: les mémoires des asphyxiés, les récits des gens qui ont failli se noyer, les confidences des suicidés et des fumeurs d'opium (1), les *Pouranas* indiens en font foi. La puissance active du cerveau, soudainement décuplée et centuplée, fait vivre l'esprit dans ce raccourci d'instant plus que tout le reste de sa vie. A la vérité, il sort ordinairement de cette hallucination sublime par l'affaissement et la maladie; mais quand le tempérament est assez fort

(1) *Confessions of on opium-eater*, par de Quincey.

pour supporter sans se détraquer ce choc électrique, l'homme, comme Luther, Bunyan, saint Ignace, saint Paul et tous les grands visionnaires, accomplit des œuvres qui dépassent le pouvoir humain. Tel est l'accès de l'imagination créatrice chez les grands artistes; avec des contre-poids moindres, il a été aussi fort chez Tintoret que chez les plus grands. Si on conçoit bien cet état involontaire et extraordinaire dans un tempérament tragique comme le sien et sur des sens de coloriste comme les siens, on en voit dériver le reste.

Il ne choisit pas, sa vision s'impose à lui; une scène imaginaire lui apparaît comme réelle; d'un élan, à l'instant, il la copie avec ses bizarreries, son imprévu, son énormité, son fourmillement; il découpe un morceau de la nature et le transporte sur la toile tel quel, avec l'imprévu et la puissance de la création spontanée qui ne connaît ni les combinaisons ni le tâtonnement. Ce ne sont pas deux ou trois personnages qu'il peint, c'est une scène, un fragment de la vie, tout un paysage et toute une architecture peuplée. Ses *Noces de Cana* sont une gigantesque salle à manger complète, plafonds, fenêtres, portes, planchers, domestiques, sortie sur les offices, tous les convives sur deux files autour de la table qui s'enfonce, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, en sorte qu'on ne voit que deux rangées de têtes comme deux alignemens d'arbres dans une allée, et tout au bout le Christ, petit, effacé, à cause de la multitude et de la distance. Sa *Piscine probatique* à la *scuola* de Saint-Roch est un hôpital: femmes demi-nues étendues sur un drap qu'on relève, d'autres couchées les jambes et les seins nus, l'une dans un baquet, toute dépouillée, et le Christ au milieu d'elles parmi les fièvres et les ulcères. Sa *Manne dans le désert* est un campement de peuple avec tous les accidens de la vie, toutes les diversités du paysage, toutes les grandeurs des lointains illimités : ici un chameau avec son conducteur, là un homme près d'une table avec un pilon, ailleurs deux femmes qui lavent, une autre jeune femme attentive qui se penche pour raccommoder une corbeille, d'autres assises auprès d'un arbre, d'autres qui tournent un dévidoir ou apprêtent des linges pour recueillir la manne, un grand vieillard drapé qui consulte avec Moïse. Par ses excès comme par son génie, il déborde hors de son siècle et va rejoindre le nôtre. Ses tableaux semblent des *illustrations;* seulement il fait sur quarante pieds de long, avec des personnages grands comme nature, ce que nous tâchons de faire sur un pied de long avec des personnages grands comme le doigt. La vie générale des choses le préoccupe plus que la vie particulière d'un corps; il sort des règles pittoresques et plastiques, il subordonne le personnage à l'ensemble et les parties à l'effet. Ce

qu'il a besoin de rendre, ce n'est pas tel homme debout ou couché, c'est un moment de la nature ou de l'histoire. Il est envahi, comme du dehors; il subit une image qui l'accapare, l'obsède, et à laquelle il croit.

C'est pourquoi son originalité est inouie. Comparés à lui, tous les peintres se copient; on est toujours surpris devant ses tableaux; on se demande où il est allé chercher cela, dans quel monde inconnu, fantastique et pourtant réel. Dans *la Cène*, le personnage central est une large servante agenouillée, la tête dans l'ombre, l'épaule dans la lumière; elle tient une assiette de fèves et apporte des plats; un chat essaie de grimper contre sa corbeille. Alentour sont des buffets, des domestiques, des aiguières, et les disciples en file perpendiculaire bordent une longue table. C'est un souper, un vrai souper, le soir : voilà pour lui l'idée essentielle. Au-dessus de la table une lampe rayonne, et une clarté de lune bleuâtre tombe sur les têtes; mais le surnaturel entre de toutes parts : au fond par une échappée de ciel et un chœur d'anges rayonnans, à droite par un essaim d'anges pâles qui tourbillonnent dans l'ombre nocturne. Avec une témérité et une force de vraisemblance extraordinaire, les deux mondes, le divin et l'humain, pénètrent l'un dans l'autre et n'en font qu'un. Quand cet homme lisait dans l'Évangile le mot technique, c'était la chose corporelle avec ses détails propres qu'il voyait forcément et que forcément il rendait. Saint Joseph était charpentier; à l'instant, pour peindre l'annonciation, il représente une vraie maison de charpentier, au dehors un auvent pour travailler en plein air, l'encombrement d'un établi, les bois de charpente et de menuiserie renversés, en tas, ajustés, appuyés au mur, des scies, des rabots, des cordes, et l'ouvrier à l'ouvrage; au dedans, un grand lit à rideaux rouges, une chaise dépaillée, un berceau d'enfant en osier, la femme en jupon rouge, vigoureuse plébéienne, étonnée et effrayée. Un Flamand n'eût pas copié de plus près le désordre et la vulgarité de la vie populaire; mais la fougue accompagne toujours ces visions circonstanciées et intenses. Gabriel, avec une volée d'anges tourbillonnans et tumultueux, se lance à travers la porte et la fenêtre; la maison inachevée semble détruite par leur choc : c'est la furie d'une invasion; les pigeons rentrent ainsi au colombier, à tire-d'aile; ils fondent tous ensemble sur la Vierge. Par ce mouvement disproportionné et inconnu, jugez de l'irruption irrésistible par laquelle les idées bruissantes se déchaînent dans son esprit.

Aucun peintre n'a aimé, senti et rendu ainsi le mouvement. Tous ses personnages se renversent et s'élancent. Il y a de lui une *Résurrection*, où pas un n'est en équilibre; des anges arrivent de

haut, la tête la première; le Christ et les saints nagent dans l'air; l'atmosphère est pour lui un fluide résistant et palpable qui soutient les corps et leur permet toutes les attitudes, comme l'eau aux poissons. Quand on en vient à peindre une scène violente comme *le Serpent d'airain* ou *le Massacre des innocens*, c'est un délire. Les femmes saisissent à pleine main les épées des bourreaux, roulent précipitées du haut d'une terrasse, collent leurs petits contre leurs poitrines avec une étreinte animale, s'abattent sur eux en les couvrant de leurs corps. Cinq ou six entassés corps sur corps, femmes et enfans, blessés, mourans, vivans, font un monceau. L'espace est couvert d'un fouillis de têtes, de membres, de torses tombant, courant, heurtés, chancelans comme dans une débandade de gens ivres; c'est la bacchanale forcenée du désespoir. — Près de là, sur un escarpement de montagne, des serpens à tête de chien fourragent dans un pêle-mêle monstrueux d'hommes amoncelés et renversés. L'un, déjà noirci, mort en hurlant, gît sur le dos, les membres enflés par le venin, les muscles disloqués par les convulsions, la poitrine saillante et tendue, la tête rejetée en arrière; des agonisans saignent et se débattent, les uns sur le flanc, les autres debout, raidis, la tête en bas, les autres avec les cuisses retroussées et les bras tordus en arrière, tous sous des clartés livides heurtées d'ombres mortuaires, tous roulant et s'écroulant comme une avalanche humaine sur la pente du précipice. L'artiste est dans son domaine, il vagabonde grandiosement dans l'impossible. Il voit trop à la fois, quarante, soixante, quatre-vingts personnages et leurs alentours, soulevés, entremêlés, pressés, sous une tragédie de lumières et de noirceurs. Que l'on regarde sa seconde *Piscine probatique* dans l'église de Saint-Roch : ni ciel, ni fonds; sauf le toit et quatre fûts de colonnes ioniennes, tout est corps et monceau de corps, dos et poitrines nus, têtes, barbes, manteaux et linges, pêle-mêle monstrueux et pullulant d'hommes et de femmes renversés, appuyés les uns contre les autres et tendant les bras vers le Christ sauveur. Une femme couchée sur le dos tourne les yeux vers lui pour lui demander aide. Un torse énorme d'agonisant se penche et s'abat sur un tas de draperies avec un effort suprême pour se rapprocher de la guérison. Çà et là on voit émerger dans la lumière de beaux visages d'épouses suppliantes, des crânes chauves de vieux soldats, des poitrines musculeuses et de grandes barbes comme celles des dieux-fleuves. Sur le devant, un serviteur colossal, sorte de porte-faix et d'athlète, raidit ses cuisses et s'arc-boute sur ses reins pour emporter un amas de linge. Un autre, vieux géant, presque nu, est assis contre une colonne; ses jambes pendent, il est résigné comme un ancien habitant d'hôpital; sa peau rougie et flasque se ride à

toutes les anfractuosités des muscles; il a attendu des années, il peut bien attendre encore : il rêve la face en l'air, sentant le soleil qui réchauffe son vieux sang. — Par ce goût du réel et du colossal, par ces violens contrastes de l'ombre et de la lumière, par cette fougue qui l'emporte jusqu'au bout de son idée, par cette audace qui le conduit à étaler son idée tout entière, il est le plus dramatique des peintres. Delacroix aurait dû venir ici; il y eût trouvé un de ses ancêtres, aussi sensible que lui à la vérité crue, à la passion effrénée, aux effets d'ensemble, à la puissance morale des couleurs, mais plus sain, plus sûr de sa main, et nourri par un siècle plus pittoresque dans un sentiment plus large de la grandeur corporelle. Nul tableau de Delacroix ne laisse une impression plus poignante que le *Saint Roch parmi les prisonniers*. Ils sont dans un vaste cachot sombre, sorte d'ergastule antique où des barres de fer, des carcans, des chaînes tendues meurtrissent et disloquent les membres par un tourment lent et prolongé. Le saint apparaît; un misérable rivé par le cou relève vers lui sa tête tordue; un autre, du fond d'une fosse grillée, colle son visage contre les barreaux. Des échines roussâtres et sillonnées de muscles, des poitrines couleur de rouille, des têtes fauves comme des crinières de lion, des barbes blanches lumineuses, apparaissent au milieu de l'obscurité sépulcrale; mais plus haut, dans les noirceurs charbonneuses de l'ombre, flottent des figures délicieuses, des robes de soie argentées, des tuniques de violette pâle, des cheveux blonds rayonnans: c'est la visitation d'un chœur angélique.

Quand on a parcouru l'église et les deux étages de la *scuola*, il reste encore une grande salle à visiter, l'*albergo;* murs et plafonds, Tintoret l'a aussi tapissée de peintures. On a beau se dire qu'on est las, accuser le peintre de surabondance et d'excès, sentir que ces quarante immenses tableaux ont été faits trop vite, et plutôt indiqués qu'exécutés, qu'il outre-passe les forces du spectateur et les siennes. Vous entrez, et vous vous trouvez encore des forces, parce qu'il vous en rend malgré vous. Des vierges, des femmes renversées nagent dans les caissons du plafond, et leur ample beauté, les splendides rondeurs de la chair noyée d'ombre se déploient avec des richesses de tons inexprimables. Un *Portement de croix* se développe sur l'escarpement tournant d'une montagne; le Christ, la corde au cou, est tiré en avant, et la sauvage procession escalade les rocs avec l'élan douloureux et furieux d'une *passion* de Rubens (1). De l'autre côté, le pauvre Christ est debout devant Pilate, et le long suaire blanc qui l'enveloppe tout entier tranche avec une

(1) Même scène au musée de Bruxelles, par Rubens.

couleur funéraire sur les ombres noires de l'architecture et sur la pourpre sanglante dont sont vêtus les assistans. Au-dessus de la porte, un cadavre rougeâtre gît raidi entre les soldats et les grandes robes rouges des juges ; mais ce ne sont là encore que des accompagnemens. Un pan entier de la salle, un mur long de quarante pieds, haut à proportion, disparaît sous un *Crucifiement*, dix scènes en une seule et qui s'équilibrent pour en faire une seule, quatre-vingts personnages espacés et groupés, un plateau bosselé de rocs au pied d'une montagne, des arbres, des tours, un pont, des cavaliers, des crêtes pierreuses, dans le lointain un immense horizon brunâtre. Il n'y a pas d'œil qui ait embrassé de tels ensembles, ni qui ait combiné de pareils effets. — Au centre le Christ est cloué à la croix dressée, et sa tête s'affaisse obscure dans le rayonnement fauve de son nimbe. Une échelle est derrière son poteau, et des bourreaux grimpent, se tendant l'éponge. Au pied de la croix, les disciples, les femmes, debout, ouvrant les bras, agenouillés, crient et pleurent; la Vierge s'évanouit, et tous ces corps de femmes penchés, chancelans, tombans, sous de grandes draperies rougeâtres, rosées, rousses, bleuâtres, avec un éclair de soleil sur une joue, sur un menton, font la plus éclatante pompe funéraire. — Comme une harmonie grandiose qui soutient un chant perçant et plein, les foules et les scènes environnantes accompagnent la scène principale de leur variété et de leur magnificence tragique. — Sur la gauche, un des deux larrons est déjà lié à sa croix, et on la dresse; le haut de son corps luit dans la lumière, le reste est dans l'ombre. Cinq ou six bourreaux tendent des câbles et soutiennent les montans, tirent et poussent de toute la force et de tout l'effort de la machine musculaire raidie. Le jour coupe en travers leurs casaques rosées et rayées, les tendons bruns de leurs cous, les veines enflées de leur front. Leurs outils sont là, des haches, des pics, des coins, une échelle massive, et à la tête de la croix, dans une belle ombre lumineuse, un curieux indifférent, penché sur son cheval, regarde. — De l'autre côté, avec une splendeur et une diversité égales se déploie le troisième supplice, comme un chœur qui correspond à un autre chœur. La croix est à terre, on y lie le patient; un bourreau apporte des cordes; un autre, athlétique et superbe, enflant son épaule tordue, tourne une tarière dans le bras de la croix; sur le pied du plateau, un vieil amateur s'est assis; le spectacle l'intéresse, il se penche à demi couché dans sa robe rouge, et près de lui, sur un cheval gris de fer, une sorte de ruffian en bonnet, un grand coquin roussâtre, tout éclairé, se courbe pour indiquer un procédé utile. — Par-delà les trois scènes, roule échelonnée sur cinq ou six plans, avec des variétés innom-

brables de teintes et de formes, la large et pompeuse harmonie de la foule, assistans de toute espèce, petites scènes accessoires, fossoyeurs qui creusent la tombe des suppliciés, arbalétriers qui, dans un creux, tirent au sort les tuniques, prêtres en grandes robes, hommes d'armes en cuirasses, cavaliers hardiment drapés et campés, simarres de Juifs et armures de gentilshommes, chevaux fins et fiers aux robes aurore et fauves, jupes de femmes orangées et verdâtres, contrastes de tons pâlissans et de tons intenses, de visages populaires et de têtes chevaleresques, d'attitudes tourmentées et de poses nonchalantes, tout cela dans une telle ampleur de lumière, avec un si triomphal épanouissement de génie et de réussite, qu'on en sort comme d'un concert trop riche et trop fort, à demi étourdi, perdant la mesure des choses, et ne sachant pas si l'on doit croire sa sensation.

1er mai.

Je viens d'acheter l'estampe d'Augustin Carrache; elle ne donne que le squelette du tableau et même le fausse. Je suis retourné aujourd'hui voir le tableau. Il est un peu moindre à la seconde impression; l'effet d'ensemble et de première vue est trop essentiel aux yeux de Tintoret; il y subordonne le reste, sa main est trop prompte; il suit trop volontiers sa première idée. En cela, il est inférieur aux maîtres; il n'a fait que deux œuvres complètes : ses mythologies du palais ducal et le *Miracle de saint Marc*.

2 mai.

Quand, en quittant cette peinture, on essaie d'en garder une idée d'ensemble, on ne trouve en soi qu'une émotion et comme le retentissement sonore et doux d'une parfaite jouissance. Un bout de pied nu qui sort d'une soie jaspée d'or, une perle dont la lueur laiteuse tremble en touchant un col de neige, la chaude rougeur de la vie qui affleure sous l'ombre transparente, la dégradation et l'alternative des taches claires et sombres qui suivent l'ondulation musculeuse du corps, le conflit et l'accord de deux tons de chair qui se pénètrent et se transforment par l'échange de leurs reflets, une lumière vacillante qui vient franger une plaque obscure, une tache pourpre avivée contre un ton vert, bref, une riche harmonie qui sort des couleurs ménagées, opposées, composées, comme un concert sort des instruments et qui emplit l'œil comme le concert emplit l'oreille, — c'est ici le don unique. Par cette invention, les formes sont vivifiées; à côté de celles-ci, les autres semblent abstraites. Ailleurs, on a séparé le corps de son milieu, on l'a simplifié et ré-

duit; on a oublié que le contour n'est que la limite d'une couleur, que pour l'œil la couleur est l'objet lui-même, car, sitôt que cet œil est sensible, il sent dans l'objet, non pas seulement une diminution d'éclat proportionnée au recul des plans, mais encore une multitude et un mélange de tons, un bleuissement général qui croît avec la distance, une infinité de reflets que les autres objets éclairés entre-croisent et superposent avec des couleurs et des intensités diverses, une vibration continue de l'air interposé, où flottent des irisations imperceptibles, où tremblotent des stries naissantes, où poudroient d'innombrables atomes, où s'ébranlent et se défont incessamment des apparences fugitives. Le dehors comme le dedans des êtres n'est que mouvement, échange, transformation, et ce frémissement compliqué est la vie. Partant de là, les Vénitiens avivent et accordent les tons infinis qui s'unissent pour composer une teinte; ils rendent sensible la contagion mutuelle par laquelle les corps se communiquent leurs reflets; ils accroissent la puissance par laquelle un objet reçoit, renvoie, colore, amortit, harmonise les innombrables rayons lumineux qui le frappent, comme un homme qui, tendant des cordes mollasses, rehausse leurs vertus vibrantes, pour porter jusqu'à nos oreilles des sons que nos oreilles grossières n'avaient point encore perçus. Ils développent et exaltent ainsi l'être visible des choses; de réelles, ils les font idéales : voilà une poésie qui naît. Qu'on y ajoute celle de la forme, et ce génie par lequel ils inventent un type complet, spontané, original, intermédiaire entre celui des Florentins et celui des Flamands, exquis dans la mollesse et dans la volupté, sublime dans la force et dans l'élan, capable de fournir des géans, des athlètes, des rois, des impératrices, des portefaix, des courtisanes, les figures les plus réelles et les figures les plus idéales, de telle façon qu'il réunit les extrêmes et assemble dans le même personnage le plus délicieux attrait sensible et la majesté la plus grandiose, une grâce presque aussi séduisante que chez Corrége, mais avec une plus riche santé et une plus ferme ampleur, un ruissellement de vie presque aussi frais et presque aussi large que chez Rubens, mais avec des formes plus belles et un rhythme mieux ordonné, une énergie presque aussi colossale que chez Michel-Ange, mais sans âpreté douloureuse, ni désespoir révolté : — on jugera de la place que les Vénitiens occupent parmi les peintres, et je ne sais pas si je cède à un attrait personnel quand je les préfère à tous.

H. Taine.

LA

GUERRE DU BHOTAN

UN ÉPISODE DE LA CONQUÊTE DE L'INDE.

I. *Bhotan and the story of the Dooar war*, by Surgeon Rennie, London 1866.
II. *Papers relating to Bhotan*, feb. 1865.

I.

Lorsqu'on envisage l'immense étendue que la domination anglaise dans l'Inde a su acquérir en moins d'un siècle, on se fait aisément illusion sur la nature des circonstances qui ont motivé tant d'annexions successives. Vues de loin et en gros, les extensions du territoire britannique sembleraient être le produit d'une politique envahissante qui fait naître les occasions de guerre et se hâte d'en profiter. On croirait volontiers que le renversement de toutes les royautés indigènes, d'abord à l'intérieur de la péninsule, puis sur les frontières du nord-est et du nord-ouest, est une œuvre de propos délibéré et la suite d'un plan préconçu, dont l'objet final sera la création d'un empire sans limites. Je ne sais même si, dans une pensée de jalousie chagrine contre l'Angleterre, quelques esprits ne souhaitent pas beaucoup de succès aux Russes, qui s'avancent aussi sur l'Asie centrale, et paraissent seuls en mesure de marquer un terme aux empiétemens du gouvernement anglais en cette partie du monde.

A la considérer par le détail, la politique anglaise est cependant tout autre, au moins en ces dernières années. On a pu contester quelquefois les efforts en apparence sincères que le gouvernement de

l'Inde a faits pour reconstituer des états indépendans sur ses frontières. Entre les provinces de l'Hindoustan soumises d'une façon directe à la domination britannique et les contrées presque inconnues qui s'étendent au-delà de l'Indus et des monts Himalaya, il était pourtant d'une sagesse évidente de créer des royautés indigènes qui fussent comme une barrière contre les barbares. On raffermissait donc sur leur trône les princes natifs, on les laissait prendre à leur service des officiers européens qui pussent reconstituer leur armée, rétablir quelque ordre en leurs finances et leur administration. On mettait auprès d'eux un résident, sorte de maire du palais qui devait éclairer de ses conseils le gouvernement local; mais on avait compté sans la mollesse ou l'incurie des dynasties indigènes. Peu à peu, par des transitions insensibles, le résident réunissait entre ses mains tous les pouvoirs de l'état, sous le prétexte assez justifié de défendre le pays contre l'anarchie; puis, poussé par les vœux plus ou moins bien constatés des populations, on profitait d'un changement de règne, d'une régence faible, pour annexer définitivement le royaume dont on avait assumé déjà le gouvernement. C'est là l'histoire du Pendjab et du royaume d'Oude, à ne parler que des acquisitions les plus notables parmi les plus récentes. L'histoire du Bhotan sera différente, mais aboutira au même résultat. Il n'y a de changé que l'état social et le caractère des populations avec lesquelles les Anglais se trouvent en contact. Vers l'ouest, ils rencontraient des nations musulmanes mêlées de sang arabe, mais dont la bravoure originelle est un peu amortie par le climat et dont la civilisation assez avancée s'est déjà façonnée aux gouvernemens despotiques; à l'est, ils trouvent des peuples thibétains ou mongols, cauteleux, rusés, belliqueux néanmoins, indépendans et dans un état social voisin de l'anarchie.

A ce point de vue général, les origines de la querelle actuelle de l'Angleterre avec le Bhotan et les péripéties de la guerre qui se poursuit au pied de l'Himalaya présentent peut-être un intérêt plus étendu qu'on ne le soupçonnerait au premier abord, à n'en juger que par l'importance de ce pays presque inconnu. A peine sait-on où est situé le Bhotan; encore moins connaît-on ce qui se passe dans ses montagnes. Il y a là cependant un peuple dont les instincts sauvages luttent contre les envahissemens de la civilisation qui va l'absorber. On verra aussi dans cette histoire à quel point le gouvernement de l'Inde est parfois tolérant envers ses barbares voisins, combien peu l'esprit militaire a de part en ses résolutions, à quels échecs l'amour-propre britannique est exposé dans ces contrées lointaines, quelles hésitations enfin retardent une annexion reconnue indispensable. Il semble, en vérité, que l'Angle-

terre se croie obligée à temporiser longtemps afin qu'il soit bien reconnu qu'elle n'annexe plus à son vaste empire un pays nouveau avant que la nécessité en soit dix fois démontrée.

Le voyageur qui s'éloigne de Calcutta en s'avançant vers le nord parcourt en quelques heures, grâce au chemin de fer, les 350 kilomètres qui séparent cette ville des rives du Gange. Il est alors à moitié chemin de l'Himalaya, dont, par un beau jour, après une pluie abondante qui aura purifié l'atmosphère, il apercevra, dans le lointain, les pics neigeux se profilant avec une teinte légère sur le fond de l'horizon. Il paraîtra peut-être extraordinaire que des montagnes puissent être vues de si loin; on se rappellera que les montagnes en face desquelles nous sommes placés forment un massif d'une étendue merveilleuse, et qu'il y a dans cette chaîne les pics les plus hauts du monde, entre autres le mont Everest et le Kenchinjunga, dont l'altitude dépasse 8,500 mètres. Au-delà du Gange, il n'y a plus de voies de communication rapides, et le voyage se fait à petites journées. Dans la vaste plaine qu'on traverse, il existe à peine quelques établissemens européens, pas de grandes villes, et seulement des villages d'une malpropreté repoussante; mais tous les 30 ou 40 kilomètres se trouve un *bungalow*, sorte de caravansérail créé par le gouvernement au bord de la route pour la commodité des militaires et fonctionnaires civils qui voyagent isolément. Chaque passant a le droit de réclamer asile pour vingt-quatre heures dans l'une des chambres de cet établissement, le gardien indigène lui procure même les alimens que le pays peu fournir; mais le *bungalow* est d'ordinaire mal approvisionné, ce qui n'est pas étonnant, s'il est vrai, ainsi qu'on le raconte, que certains voyageurs aient l'habitude de battre, en guise de paiement, le timide et pacifique Hindou auquel ils ont affaire. Après dix ou douze jours de marche, on arrive, sur les bords du Mahanuddy, à une bande étroite de terrain, le Terai, qui est couverte d'épais buissons (*jungles*) et renommée par son insalubrité. En fait, les Européens n'y peuvent séjourner; quelquefois même ils sont pris par la fièvre rien qu'à la traverser, comme il arriva à lady Canning, qui y contracta la maladie dont elle mourut. Enfin on est au pied des montagnes; les pentes en sont si raides et la route est encore si imparfaite, que les voitures ne peuvent aller plus loin. Les bagages ne sont convoyés qu'à dos d'homme. Ces transports sont faits par des coulies, robustes montagnards qui enlèvent des poids énormes et remontent avec leur charge sans fléchir par les sentiers les plus escarpés. C'est aussi au pied des montagnes que commence la culture du thé, qui a reçu beaucoup de développement en ces dernières années. A mesure que l'on s'élève, on sent que la température se modifie. Au lieu d'être brûlante comme dans les plaines du Ben-

gale, l'atmosphère devient tempérée; après quelques heures d'ascension, on se croirait presque transporté sous le climat d'Europe. A la troisième étape, après l'entrée dans la montagne, on arrive à Darjeeling, petite ville de création récente, située à plus de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

En 1828, le capitaine Lloyd, devenu depuis général, et le résident du Népaul, M. Malda, étaient occupés à régler des questions de frontières entre le Népaul et le petit état voisin de Sikim, lorsqu'ils eurent occasion de visiter la chaîne de montagnes qui était devant eux. En passant sur le lieu où se trouve maintenant Darjeeling, ils se dirent que cet endroit convenait à merveille pour l'établissement d'une station de convalescence, d'un *sanitarium* où les serviteurs de la compagnie des Indes iraient se remettre en quelques mois des fatigues et des maladies causées par un séjour prolongé sous le climat tropical du Bengale. Au sommet de la montagne, on voyait les ruines d'un monastère de lamas, çà et là des huttes, mais peu d'habitans. En somme, le pays était sans importance, et le rajah de Sikim consentit à le céder à la compagnie moyennant une redevance annuelle de 3,000 roupies. Le capitaine Lloyd eut mission de créer en 1835 l'établissement hospitalier dont il avait donné l'idée. Il y fut remplacé quatre ans plus tard par le docteur Campbell, qui, dans une longue et habile administration de vingt-deux années, développa les élémens de succès de ce petit centre de population. Les routes furent améliorées; on fit des ponts sur les torrens, on bâtit une église, un bazar, et d'autres édifices publics à Darjeeling même, — un hôpital pour deux cents soldats à deux ou trois cents mètres plus haut, — et presqu'à la cime de la montagne, presque dans les nuages, à Senchal, des casernes pour la garnison. L'établissement s'agrandit d'ailleurs de lui-même. Des Européens vinrent y fixer leur résidence et construisirent aux environs une foule de petites maisons qu'ils louent aujourd'hui encore toutes meublées aux officiers et employés civils qui s'y rendent en convalescence pour rétablir leur santé. On n'ignore pas à quel point l'élévation au-dessus du niveau de la mer modifie le climat. Il n'y a en réalité dans toute l'Europe aucun point habité qui soit aussi élevé que Darjeeling, sauf l'hospice du Grand-Saint-Bernard, qui est bloqué par les neiges pendant une grande partie de l'année. Ce n'est qu'entre les tropiques, dans les grands massifs montagneux du Mexique et de l'Amérique centrale, que l'on rencontre des villes et des villages à une altitude égale, souvent même supérieure.

Lorsqu'on est sur la montagne de Darjeeling et que l'on tourne le dos aux plaines du Bengale, la vue s'étend à gauche sur l'état indépendant de Népaul, adossé à la partie la plus élevée de la

chaîne, — en face sur le petit état de Sikim, qui est à cheval sur les montagnes, car l'autorité du rajah s'exerce aussi sur une partie du Thibet, — enfin à droite sur un pays encore montueux, mais un peu moins élevé, dont les horizons s'étagent les uns au-dessus des autres à perte de vue. C'est le Bhotan, contrée d'un accès difficile, longue, mais étroite, qui s'avance avec une largeur moyenne de 150 kilomètres sur 350 kilomètres de long entre la crête de l'Himalaya, qui la sépare au nord du Thibet, et la vallée de l'Assam, où les derniers contre-forts de la chaîne viennent s'étaler à peu de distance des bords du Burhampooter. D'après les traditions locales, ce pays fut occupé, il y a deux cents ans environ, par une colonie venue du Thibet qui y a laissé des traces de son origine, car les édifices conservent encore le type bien connu de l'architecture thibétaine et chinoise; mais peu à peu, soit que la contrée fût trop pauvre, soit que les communications fussent trop difficiles, les Bhotanèses n'eurent plus que de rares relations avec la mère-patrie. Au besoin ils en reçoivent encore des secours, comme il arriva, paraît-il, pendant la guerre même de 1865. Ils sont bouddhistes, et, en cette qualité, sont soumis à la suprématie religieuse du grand-lama; ils professent même un certain respect pour les autorités chinoises qui résident à Lassa, capitale du Thibet. Au fond, les Bhotanèses sont des hommes violens, indisciplinés, à demi sauvages, ayant néanmoins dans le caractère quelque chose de la duplicité chinoise. Ils se reconnaissent débiteurs d'un tribut annuel envers le grand-lama, et lui envoient en conséquence chaque année un contingent de soie et de riz; mais, comme la remise de ce tribut était pour les individus qui en étaient chargés une occasion de rapines et de déprédations, les autorités thibétaines ont interdit l'entrée du territoire à leurs feudataires ou ne veulent plus les recevoir que désarmés. Bien plus, les marchands du Thibet évitent de traverser le Bhotan, où ils craignent d'être dévalisés. En dépit d'une commune origine, les Bhotanèses ne reconnaissent donc plus à leurs voisins d'outre-monts qu'une suzeraineté nominale.

Au reste, ces rudes habitans des montagnes ne sont pas en meilleures relations avec leurs voisins de la plaine qui les limite au sud. Les communications entre l'Assam et le Bhotan ont lieu par des défilés en chacun desquels est un petit fort qui sert d'asile et de refuge aux maraudeurs. Dans le langage local, ces défilés se nomment *dooars*, et le nom en a été par la suite étendu aux parties de la plaine que ces forts dominent, en sorte que ce qu'on connaît maintenant sous le nom de Dooars est une langue de terre de vingt à quarante kilomètres de large et située au débouché immédiat des montagnes. C'est un territoire riche et fertile, très peuplé, quoique malsain. Les incursions des Bhotanèses dans cette région

et les déprédations qu'ils exerçaient contre leurs voisins, Bengalis et Assamites, ont été, on va le voir, l'origine de la guerre qui se continue encore.

Avant d'aller plus loin, il est utile de dire ce qu'est le gouvernement intérieur du Bhotan. Par une coïncidence remarquable, on y retrouve la même dualité de pouvoirs qu'au Japon, à savoir un chef religieux, le *dhurma rajah*, et un chef temporel, le *deb rajah*. Le premier est supposé immortel; autrement dit, dès qu'il meurt, il s'incarne, en vertu d'une métempsycose toute spéciale, en la personne d'un enfant nouveau-né. Il en résulte que ce souverain est presque toujours à l'état d'enfance et par conséquent dépourvu d'aucun pouvoir réel. Quant au *deb*, il est élu par un conseil composé des ministres et des principaux chefs du pays, et se trouve dans la dépendance de ceux qui l'ont proclamé. Au-dessous d'eux se tiennent deux *penlows* ou gouverneurs, l'un, le *paro penlow*, pour le Bhotan occidental, et l'autre, le *tongso penlow*, pour le Bhotan oriental. Au degré inférieur de la hiérarchie sont les *jungpens* ou commandans des forts. En réalité, le gouvernement effectif est exercé par les deux penlows ou plus exactement par celui des deux qui est le plus puissant. Ces chefs débutent en général par être simples soldats. Lorsqu'un homme, après avoir franchi d'un pas rapide les grades subalternes, exerce un certain ascendant sur son entourage, il tente une petite révolution au profit de son ambition. S'il réussit, il prend la place de penlow qu'il ambitionne, nomme un deb de sa façon, donne les commandemens inférieurs à ses partisans. Il règne alors jusqu'à ce qu'une autre révolution vienne le jeter à bas. Aussi l'on s'accorde à dire que dans ce pays il y a pour chaque emploi au moins deux titulaires, celui qui est en fonction et celui qui n'y est plus. Il est clair en somme que l'état véritable de la contrée est l'anarchie. Au fond, l'autorité du dhurma rajah et du deb rajah, ainsi que celle des penlows, ne s'étend pas loin. La contrée est divisée, principalement sur les frontières, entre une foule de petits chefs locaux qui sont maîtres dans leur forteresse, et ne tiennent compte des ordres du pouvoir central que juste autant qu'il leur convient de le faire. Il n'y a dans le Bhotan aucun homme qui puisse faire sentir son autorité au loin, et qui ait même la certitude de conserver son pouvoir pendant le laps d'une année. Du reste, il n'y a ni lois ni même d'usages qui en tiennent lieu. Celui qui commande exerce pour le moment à sa guise les droits de haute et de basse justice. Lorsque les Anglais voulaient obtenir satisfaction pour quelqu'une de ces violences que les gens de la montagne commettaient aux dépens de leurs sujets hindous, ils ne s'adressaient jamais qu'à un chef qui s'en était rendu coupable lui-même ou qui était impuissant à corriger les vrais coupables. Peut-être la

vérité sur l'état intérieur du pays leur fut-elle cachée pendant longtemps par le caractère singulièrement dissimulé et les réponses évasives des gens auxquels ils avaient affaire. Autrement on ne comprendrait guère qu'ils eussent poursuivi avec insistance l'idée de conclure un traité avec de tels voisins et d'obtenir le redressement des offenses commises par une voie qui ne fût pas celle d'une répression énergique. L'histoire des relations entre les Bhotanèses et le gouvernement de l'Inde fera voir combien la diplomatie a été impuissante avec ces peuplades turbulentes. On reconnaîtra aussi que la guerre qui a éclaté en 1865 eût été tout autant justifiée quelques années plus tôt.

II.

La compagnie des Indes n'eut longtemps aucun rapport avec les Bhotanèses, ou du moins elle n'en entendit parler que d'une façon indirecte. Il y a dans cette région de la péninsule un petit état indigène, du nom de Cooch-Behar, qui reconnaissait déjà au siècle dernier la suzeraineté britannique. On rapporte que les gens du Bhotan l'envahirent en 1772, et que le rajah du pays, dans sa détresse, fit un appel aux Anglais. Un officier de la compagnie accourut avec quatre compagnies de soldats indigènes (*sepoys*), expulsa les intrus, et les poursuivit jusque dans leurs montagnes, en leur infligeant une punition méritée. Cette rude leçon porta des fruits, car on n'entendit plus parler de brigandages pendant quelque temps. Dans le cours de cette expédition, le régent du Thibet s'était interposé en faveur des Bhotanèses, qu'il traitait de race rude et ignorante, mais à qui cependant il portait intérêt en raison de la communauté d'origine. Le gouverneur-général de l'Inde, qui était alors le fameux Warren Hastings, voulut, dans une pensée de propagande commerciale, profiter de cette occasion pour établir des relations avec le Thibet. Il envoya à la cour de Lassa deux ambassadeurs qui traversèrent le Bhotan pour se rendre à leur destination, et en étudièrent, chemin faisant, les habitans et les mœurs; mais une guerre entre les Népaulèses et les Thibétains, soutenus par les Chinois, vint interrompre bientôt tout rapport entre les peuples de cette frontière.

En 1828, à la suite de la première guerre contre les Birmans, la compagnie annexait à son territoire la province d'Assam, qui depuis plusieurs années avait été ravagée et presque dépeuplée par les incursions des peuplades voisines. La frontière anglaise se trouvait ainsi reportée jusqu'au pied des montagnes du Bhotan. Déjà les Assamites et les Bhotanèses étaient dans un continuel état d'hostilité, et ces derniers, abusant de leur supériorité physique sur

les habitans de la vallée, s'étaient indûment approprié certaines portions de territoire d'où il ne paraissait point aisé de les déloger. Il y avait bien entre les deux peuples certaines conventions, mais des conventions d'un caractère assez indécis. Ainsi tel territoire appartenait aux Assamites depuis juillet jusqu'à novembre, et aux Bhotanèses pendant les huit autres mois de l'année. Sur un autre point, les Bhotanèses avaient pris l'engagement de solder un tribut annuel, payable en toisons, musc, étoffes et divers produits du pays, en compensation des terrains qu'ils s'étaient attribués. C'est avec cet enchevêtrement d'obligations respectives que les Anglais reçurent la nouvelle province qu'ils avaient arrachée à l'empire birman. Doit-on s'étonner qu'il ait surgi bientôt des difficultés?

En outre des discussions interminables qu'engendrait chaque année l'évaluation arbitraire des objets livrés à titre de tribut, les habitans de la vallée du Burhampooter se plaignaient sans cesse des déprédations de leurs voisins. Ceux-ci venaient enlever dans la plaine des bestiaux, des éléphans, voire des paysans, qu'ils réduisaient en esclavage, et rentraient tout de suite dans leurs montagnes, où il était difficile de les retrouver. Lorsqu'on essayait d'obtenir la punition des maraudeurs, on s'adressait aux *jungpens* de la frontière, qui étaient le plus souvent complices des attentats et feignaient d'être sans pouvoir pour les prévenir ou les réprimer. Où il eût fallu une répression immédiate à main armée, la compagnie des Indes se contenta de parlementer. Elle résolut de traiter avec le gouvernement central du Bhotan, dans la persuasion que les deb et dhurma rajahs ne toléreraient pas ces infractions continuelles au droit des gens. Ces souverains, se disait-on, s'empresseraient d'y mettre bon ordre dès qu'ils en auraient connaissance. De fait, les commandans des forts de la frontière arrêtaient, paraît-il, les lettres qu'on leur remettait à destination de leurs chefs suprêmes et y répondaient eux-mêmes sans se donner la peine d'en référer au gouvernement central. On envoya donc le capitaine Pemberton en 1837, en qualité d'ambassadeur, pour fixer en un traité de paix les obligations respectives des deux états limitrophes. Cet officier fut bien accueilli, mais sa mission n'aboutit pas. Les Bhotanèses sont de vrais Chinois sous ce rapport : ils connaissent à merveille l'art de faire des réponses évasives, de montrer bon visage à leurs adversaires sans s'engager à rien, de faire attendre avec une promesse incertaine une solution définitive qu'ils ne veulent pas accorder. Les services diplomatiques sont, dit-on, chez eux un moyen plus prompt encore que les services militaires d'arriver aux positions élevées. On le comprend sans peine en voyant combien de temps leur finesse native a su retarder les mesures de rigueur auxquelles ils s'étaient exposés. On leur parlait de loi internationale, de devoirs

réciproques; ils entrèrent dans ce rôle sans scrupules, ne comprenant guère au juste peut-être ce dont on leur parlait, mais déterminés à coup sûr à n'en tenir aucun compte. Les Anglais, se dirent-ils, aiment mieux parler qu'agir. Cependant, le capitaine Pemberton étant revenu de sa mission avec la conviction bien arrêtée qu'il n'y avait aucun espoir de rien obtenir par la voie diplomatique, le gouvernement de l'Inde se décida enfin à user de rigueur; malheureusement il ne sut prendre qu'une demi-mesure. Il déclara qu'il annexait une partie de la région des Dooars où les Bhotanèses étaient établis depuis longtemps; mais en même temps il consentit à leur payer une somme annuelle de 10,000 roupies en compensation de la perte de revenu que cette annexion était supposée leur faire éprouver. Les Anglais devenaient à leur tour les tributaires de leurs barbares voisins. N'était-ce pas pousser trop loin le respect dû à une nation limitrophe qui n'avait respecté aucun droit de voisinage? Ceci se passait à l'extrémité orientale du Bhotan; de l'autre côté, juste au-dessous de Darjeeling, un arrangement semblable intervenait au sujet de l'état d'Ambaree-Fallacotah, qui passait aussi sous la domination anglaise, la compagnie des Indes s'engageant bénévolement à verser chaque année aux Bhotanèses le revenu net qu'elle en pourrait tirer. Au fond, le gouvernement de l'Inde n'envisageait sans doute cette double annexion que comme une simple question de police des frontières. Il ne voulait ni étendre son territoire, ni infliger une punition à des voisins coupables. Il désirait seulement assurer la paix et la tranquillité de ses sujets indigènes. La question de dignité mise à part, il eut au moins le tort de ne pas s'apercevoir que le remède était inefficace, car il ne faisait que déplacer le théâtre des difficultés.

En effet, les Bhotanèses, qui s'étaient bien gardés de rançonner les habitans des Dooars tant que le pays leur appartint, n'eurent plus les mêmes scrupules lorsque ceux-ci furent devenus sujets britanniques. Ils n'eurent plus besoin d'aller si loin; ils trouvèrent matière à déprédation au pied même de leurs montagnes. Au reste il est juste de convenir que les habitans de la vallée ne se faisaient pas faute, eux non plus, de piller les villages de la frontière. Parmi les documens relatifs à cette affaire qui ont été présentés au parlement anglais se trouve une lettre par laquelle un Anglais établi dans ce pays se plaint qu'on lui a volé un éléphant. « Si le gouvernement ne veut pas me faire rendre justice, ajoute-t-il, qu'il me permette au moins de me faire justice moi-même par les moyens qui sont en mon pouvoir. » Il paraît établi que les déprédations, bien que plus graves et plus habituelles de la part des gens de la montagne, étaient réciproques. D'un côté comme de l'autre, la frontière était un lieu d'asile pour les malfaiteurs.

Plusieurs années s'écoulèrent sans que la situation fût modifiée en rien; puis survint la grande insurrection des *sepoys* en 1857, que l'opinion publique attribua, peut-être à tort, à des accroissemens de territoire inconsidérés. Ce fut d'ailleurs une époque de trouble pendant laquelle les questions secondaires restèrent en suspens. Quant la révolte eut été comprimée et que la péninsule fut rentrée dans une période de calme, les affaires de la frontière du Bhotan se représentèrent avec le même degré d'urgence et de gravité; mais le gouvernement de l'Inde était disposé moins que jamais à résoudre les difficultés par la force, car toute nouvelle tentative d'agrandissement territorial eût été mal accueillie en Angleterre. Il essaya de suspendre, comme moyen de punition, le paiement des rentes annuelles auquel il s'était engagé; la frontière n'en devint pas plus sûre. Le gouverneur-général, lord Canning, résolut alors d'envoyer une nouvelle mission près des dhurma et deb rajahs. Il ne se proposait rien moins que de conclure avec ces chefs barbares un traité en dix articles stipulant la liberté du commerce, la reddition réciproque des malfaiteurs, enfin toute sorte d'engagemens dont l'expérience du passé aurait dû prouver l'inanité. Bien plus, on voulait proposer aux Bhotanèses de laisser dans leur capitale un officier anglais à résidence fixe afin de statuer, d'accord avec l'autorité suprême du pays, sur toutes les difficultés qui s'élèveraient à l'avenir. Au moment même où cette tentative diplomatique se préparait, les gens du Bhotan envahissaient les états indigènes de Sikim et de Cooch-Behar; sous la conduite d'un des commandans de la frontière, le jungpen du fort de Dhalimkote, ils ravageaient ces deux pays et se retiraient, emmenant un grand nombre de prisonniers. L'établissement hospitalier de Darjeeling parut même assez gravement menacé par ces barbares pour qu'on se hâtât d'y envoyer des troupes de renfort.

La mission organisée sous ces fâcheux auspices devait être dirigée par M. Ashley Eden, officier civil de la province de Bengale, qui avait déjà fait preuve d'une grande habileté dans l'arrangement de difficultés pendantes entre le gouvernement de l'Inde et le rajah de Sikim. Les instructions dont il était porteur lui prescrivaient d'expliquer au gouvernement du Bhotan, dans un esprit de paix et de conciliation, les justes sujets de plainte que l'on avait contre lui, de réclamer la reddition des sujets britanniques emmenés en esclavage et des bestiaux enlevés sur la frontière, enfin de stipuler des garanties pour l'avenir sous la forme d'un traité dûment et valablement signé par les deb et dhurma rajahs. Un médecin et deux officiers de l'armée étaient adjoints au chef de la mission; l'un de ces deux officiers devait lever le plan topographique de la contrée traversée, l'autre commander l'escorte. En outre M. Eden emmenait

en qualité d'interprète un Sikimèse, Cheeboo Lama, qui résidait à Darjeeling comme représentant du rajah de son pays natal auprès des autorités britanniques. Cheeboo Lama était un prêtre bouddhiste d'un caractère conciliant et très recommandable. Le gouvernement britannique, en récompense des services diplomatiques qu'il en avait reçus, lui avait fait cadeau d'un terrain fort étendu sur lequel il s'était établi auprès de Darjeeling. Tout au plus les gens délicats eussent-ils pu lui reprocher quelque malpropreté, parce que, suivant l'usage de ses compatriotes, il ignorait d'une façon absolue l'usage des ablutions quotidiennes. Sous sa robe graisseuse de soie jaune et sa toque de même couleur, garnie d'une bordure de velours, il ne s'en était pas moins fait la réputation d'un homme obligeant, de bon conseil. L'escorte se composait d'une centaine d'hommes des corps indigènes. On comptait en outre qu'il faudrait emmener plusieurs centaines de coulies pour porter les bagages, car les bêtes de somme ne peuvent pénétrer dans les montagnes du Bhotan; encore moins les voitures peuvent-elles y circuler.

M. Eden était à Darjeeling au mois de novembre 1863, prêt à partir, n'attendant plus que la réponse des autorités de la montagne à l'avis qui leur avait été donné deux mois auparavant de l'envoi d'une ambassade en leur pays. Il écrivit lui-même pour dire qu'il était prêt à se mettre en route et demander qu'on envoyât au-devant de lui des guides et des coulies. Vers ce temps, il apprit qu'il n'y avait plus de gouvernement établi au Bhotan, qu'il venait d'y avoir une révolution intérieure et que la contrée entière était en proie à l'anarchie. Au fond, ce n'était qu'une de ces révolutions de palais dont les indigènes semblent avoir une constante habitude. Le deb titulaire avait été détrôné, expulsé, relégué dans un monastère; un autre avait été mis à sa place. Les uns tenaient pour le premier, les autres pour le second. Aussi chaque forteresse, pour ainsi dire, était le théâtre d'une lutte entre les partisans du nouveau souverain et ceux de l'ancien. Cependant les rebelles semblaient assurés de la victoire. Le gouverneur-général de l'Inde, sur l'avis qu'il reçut de ces événemens, se dit que les vainqueurs rechercheraient sans doute l'amitié des Anglais afin de consolider leur pouvoir récent. M. Eden reçut donc l'ordre de marcher en avant aussitôt que la contrée paraîtrait à peu près pacifiée. Il était d'autant plus engagé à se conduire ainsi que le jungpen de Dhalimkote, qui est la forteresse la plus voisine de Darjeeling, offrait de lui faciliter le voyage, à la condition toutefois de recevoir un beau présent en récompense de cet important service.

M. Eden se mit donc en route. Sans avoir sous les yeux une carte exacte du pays, on se rendra facilement compte des obstacles que la nature même du terrain devait lui opposer. La ligne de faîte

principale de l'Himalaya court de l'est à l'ouest en cette partie de l'Asie; par conséquent les chaînons secondaires qui s'en détachent, ainsi que les vallées qui les séparent, s'étendent du nord au sud. En partant de Darjeeling, qui est à l'extrémité occidentale du Bhotan, pour se rendre à Poonakha, la capitale du pays, à peu près au centre du territoire, la mission s'imposait la tâche de traverser à angle droit toutes les crêtes de ces montagnes. Le voyage eût été pénible en tout temps; il l'était plus encore en hiver, attendu que les sommets étaient recouverts d'une épaisse couche de neige. D'autre part, il est vrai, l'été est une saison pluvieuse et malsaine pendant laquelle on ne se hasarderait point à entreprendre une excursion lointaine. M. Eden fut donc obligé de partir sans retard afin d'être de retour en temps convenable. C'était le 1er janvier 1864. La première difficulté fut de réunir le nombre de coulies nécessaire aux transports des vivres et bagages de cette petite expédition. Les indigènes du Népaul et du Sikim voulurent bien aller jusqu'à la frontière du Bhotan; mais la plupart refusèrent de pénétrer dans cette contrée inconnue dont ils avaient peur. On en recruta quelques autres, qui s'enfuirent presque tous après deux ou trois journées de marche. Bref, M. Eden se vit dans l'alternative de renoncer à sa mission ou de s'avancer en moins nombreuse compagnie. C'est ce dernier parti qu'il adopta. L'escorte fut en partie congédiée: on n'en conserva que cinquante hommes, plus dix sapeurs, chargés de nettoyer la route en cas de besoin et de faire des ponts provisoires sur les rivières; ce qui fut plus regrettable, on laissa en arrière les nombreux présens qui étaient destinés à adoucir l'humeur des chefs bhotanèses.

Il serait fastidieux de raconter toutes les péripéties de ce long voyage. Cependant les intentions malveillantes du gouvernement bhotanèse se dévoilaient de plus en plus. Non-seulement M. Eden n'avait reçu aucune réponse aux lettres qui avaient été écrites par lui et par le gouverneur-général avant son départ, mais encore il recueillait presque à chaque pas des preuves nombreuses que sa présence à Poonakha n'était pas désirée. Ainsi, chaque fois qu'il passait près d'un fort, le commandant disait n'avoir reçu aucun ordre, que les usages du pays s'opposaient à ce que des étrangers pénétrassent dans l'intérieur, qu'il était impossible de fournir à la mission ni coulies, ni vivres, ni guides. « Mais, objectait M. Eden, prenez-vous la responsabilité de me faire retourner en arrière? — Nullement, répondait le jungpen; attendez seulement que j'aie eu le temps de prendre les ordres du deb rajah. » Ce n'est pas tout. Les Anglais rencontrèrent en chemin des messagers envoyés aux autorités de la frontière et porteurs d'une défense d'admettre la mission sur le territoire du Bhotan. Cet ordre, sans doute expédié

trop tard avec intention, arrivait quand l'ambassadeur était depuis plus d'un mois en route. Le deb rajah pensait que les questions en litige seraient mieux traitées à la frontière, sur le théâtre même où les difficultés avaient pris naissance. Tout était calculé afin de décourager M. Eden, sans qu'il fût nécessaire de lui donner une réponse formellement négative. On ne voulait point le recevoir, ni traiter avec lui, pas plus qu'on ne voulait s'attirer l'inimitié du gouvernement de l'Inde par un refus non déguisé.

Le 22 février 1864, M. Eden arrivait avec sa suite à Paro, résidence de celui des deux penlows qui gouverne la moitié occidentale du pays. La ville n'a rien de remarquable, ni le fort non plus, bien que ce soit une des places les plus importantes de la contrée. Deux ou trois cents hommes, sans autre paie que l'habillement, la nourriture et le droit de dépouiller leurs compatriotes, sans autres armes que des flèches, des arcs et quelques rares mousquets de forme ancienne, voilà ce qui constitue en temps ordinaire l'armée de ce chef montagnard. La position, il est vrai, doit beaucoup à la nature et serait difficile à emporter de vive force. On y voit, comme en Chine, de ces tours à étages multiples, recouvertes d'une large coupole en cuivre. La décoration intérieure dénote que les Bhotanèses ont quelque goût pour les arts. Les murs, peints en bleu et en jaune, portent çà et là l'image fantastique du dragon chinois. Des armes, des lanternes, des drapeaux, sont suspendus au plafond; ce sont des objets consacrés par le grand-lama du Thibet, et que pour ce motif on conserve précieusement.

Les officiers anglais eurent tout le temps d'examiner ces merveilles d'architecture locale, car le penlow, après les avoir reçus avec assez de brutalité le premier jour, finit par leur promettre son appui. Il les engagea même à attendre qu'on sût d'une façon positive quelles intentions le gouvernement central avait à leur égard. Au dire du paro penlow, le deb actuel était sans aucun pouvoir; tout obéissait au tongso penlow, et celui-ci était mal disposé pour les Anglais. La mission séjourna donc une quinzaine de jours à Paro, attendant des nouvelles qui ne vinrent pas. Malgré l'incertitude de l'accueil qui lui était réservé, en dépit des fâcheux avis qu'il recevait, M. Eden prit la résolution de poursuivre son entreprise. Il était venu de trop loin pour retourner sans avoir persisté jusqu'au bout.

La petite troupe était enfin en vue de Poonakha le 15 mars. Toutes les nations, même les moins civilisées, ont coutume de recevoir les ambassades avec un certain cérémonial. M. Eden avait envoyé plusieurs messagers pour annoncer son arrivée prochaine; il avait même écrit au deb rajah pour en fixer le jour. Un simple cavalier vint au-devant de lui sans autre but que de lui assigner l'endroit où il devait camper. Deux jours après, le conseil du deb

faisait venir Cheeboo Lama à cette seule fin de l'injurier grossièrement pour avoir consenti à guider les Anglais dans l'intérieur du Bhotan. Enfin on voulut bien accorder une entrevue à l'envoyé britannique. Le conseil était présidé en cette circonstance par le tongso penlow, qui n'avait cependant aucun droit à cette primauté. Après avoir été retenus en plein soleil au milieu d'une foule de soldats qui les injuriaient et leur jetaient des pierres, les officiers anglais furent introduits devant cette assemblée. On ne fit que convenir de la façon dont la négociation serait conduite. Cheeboo Lama devait en être l'interprète obligé, car il connaissait seul la langue du pays. Quant à l'entrevue avec les souverains nominaux, le deb et le dhurma rajahs, on dit d'abord qu'elle était inutile; ensuite, sur l'insistance de M. Eden, on la remit à quelques jours.

La seconde conférence eut lieu bientôt après. M. Eden et ses compagnons ne furent admis, comme la première fois, que sans leur escorte. On voulait bien leur permettre de s'asseoir, mais à la condition qu'ils apporteraient leurs siéges eux-mêmes, car il était interdit à leurs serviteurs de les suivre. Le conseil était en séance à l'intérieur d'une tente si exiguë que les Anglais se virent obligés de se tenir au dehors, en plein soleil. M. Eden souffrait tout cela, espérant arriver par la patience à une conclusion favorable. Ils furent conduits ensuite devant le deb rajah, qui paraissait si effrayé qu'il n'osait pas ouvrir la bouche, enfin devant le dhurma rajah, jeune homme de dix-huit ans, qui n'en dit pas davantage. Le tongso penlow se montrait partout en maître, parlait seul, agissait seul. Tous les membres du conseil paraissaient accepter son entière domination. La conférence reprit un peu après son cours dans la tente où la réunion avait eu lieu tout d'abord; on était arrivé à la lecture du projet de traité que M. Eden avait apporté, lorsque le tongso penlow déclara avec hauteur qu'une seule chose l'intéressait et par conséquent devait être mise en discussion, à savoir l'évacuation par les Anglais du territoire des Dooars qu'ils avaient annexé vingt-quatre ans auparavant. Quant aux sujets britanniques emmenés en captivité, quant aux bestiaux volés sur la frontière et autres réclamations secondaires, il n'y serait répondu qu'après que l'affaire principale, la reddition des Dooars, aurait été résolue à la satisfaction des Bhotanèses. M. Eden avait le droit d'être étonné de cette prétention, puisqu'il s'agissait d'une question tranchée depuis longtemps et que ses instructions ne l'autorisaient nullement à introduire dans les négociations. Il en fit la remarque au conseil, ajoutant qu'à supposer qu'il suivît le tongso penlow sur ce terrain, les conventions qui en résulteraient seraient certainement annulées par le gouvernement de l'Inde pour ce motif même qu'il n'avait pas pouvoir de

s'en occuper. Là-dessus la séance fut levée. Si quelques illusions étaient restées aux envoyés anglais, elles devaient entièrement s'évanouir devant une façon de procéder si singulière.

La mission n'avait plus qu'une chose à faire, retourner au Bengale par le chemin le plus court et se retirer avec le moins de dommage possible de l'impasse où elle s'était aventurée. Les préparatifs de départ furent donc faits. Cependant les membres inférieurs du conseil s'interposèrent. Certains d'entre eux firent savoir dans le camp des Anglais qu'ils étaient fatigués de la domination du tongso penlow et qu'ils auraient soin de l'écarter de la discussion, si M. Eden voulait assister à une nouvelle entrevue. D'autres rapports indirects apprirent aux envoyés anglais qu'on était décidé à les arrêter par force au cas où ils persisteraient dans leur projet de départ immédiat. Ils se résignèrent et attendirent quelques jours encore.

Il serait trop long de suivre à travers mille incidens de détail toutes les phases de cette malheureuse ambassade. Une scène dernière qu'il convient de rapporter surtout fera comprendre les véritables intentions des indigènes. Après avoir admis verbalement les clauses principales du traité, on était convenu de s'assembler une dernière fois pour y apposer les signatures. M. Eden, ayant écarté toutes les propositions insidieuses du tongso penlow, se croyait au bout de ses aventures. Comme d'habitude, la conférence devait avoir lieu sous une tente, puisqu'on n'avait pas admis les étrangers à l'intérieur du palais. Cette fois les membres du conseil firent fête aux officiers anglais; on leur offrit du thé et du riz, puis on se mit à lire le projet de traité. A peine cependant cette lecture était-elle commencée, le tongso penlow revint à son thème favori de la cession des Dooars, déclarant qu'il n'avait besoin que de cela et que l'on avait eu tort de venir, si l'on n'avait pas de pouvoirs pour traiter cette question. M. Eden reprit la série des objections qu'il avait déjà présentées tant de fois. La scène se passait entre ces deux interlocuteurs, les autres membres du conseil causant et riant entre eux pendant la discussion. Enfin le tongso penlow, impatienté, prit M. Eden par les cheveux, lui frappa dans le dos, se livra en un mot à tous les actes d'insolence imaginables. M. Eden montrant alors des signes d'impatience (il avait cependant été bien patient), ce chef indigène se mit à rire et à lui expliquer que c'était un acte de familiarité sans conséquence. Tout cela égayait beaucoup les assistans et la foule qui entourait le conseil. Un autre chef eut la gracieuseté d'offrir au docteur anglais des feuilles qu'il avait mâchées, et, sur le refus du docteur de les mettre dans sa bouche, il les lui jeta au visage. Un autre encore enleva à Cheeboo Lama la montre qu'il portait. Ces mal-

heureux, séparés de leur escorte, n'osaient se défendre par crainte qu'il ne leur arrivât pis. Enfin on eut l'air de leur faire réparation de ces outrages, et ils furent libres de se retirer dans leur camp.

Partir à l'improviste était presque impossible, car ils n'avaient pas assez de vivres; d'ailleurs ils n'avaient pas une escorte assez nombreuse pour résister au cas où les Bhotanèses se seraient opposés à leur départ. Il n'était pas facile de se mouvoir en ce pays de montagnes avec une suite de cent cinquante coulies, dont quelques-uns étaient malades et à peine capables de marcher. M. Eden lui-même était pris de la fièvre. Il se résigna donc à en passer par les conditions léonines que le tongso penlow voulait lui imposer. Un traité fut préparé, portant en substance que les Dooars seraient restitués au gouvernement du Bhotan. L'envoyé britannique signa en ajoutant à sa signature deux mots, *under compulsion*, pour indiquer que cet acte lui était extorqué par force. On lui permit alors de se ravitailler. Pendant ce temps, les présens, qui avaient été laissés en arrière, arrivèrent et furent distribués aux principaux chefs. La mission fut libre de partir; elle était de retour à Darjeeling vers le 15 avril 1864.

III.

Dès que les détails de cette malencontreuse ambassade furent connus, la conduite de M. Eden fut le sujet d'appréciations très diverses. Les uns lui reprochaient d'avoir compromis l'honneur du nom anglais en se pliant aux volontés des Bhotanèses; il fallait, à leur avis, que l'envoyé britannique ne s'avançât pas dans les montagnes sans être suivi d'une escorte assez nombreuse pour inspirer le respect. En aucun cas d'ailleurs, disait-on, il n'eût dû apposer sa signature sur un traité honteux. De leur côté, les partisans de M. Eden répondaient qu'il s'était tiré le moins mal possible de la situation fâcheuse où le gouvernement l'avait poussé, et qu'il avait eu du moins le mérite de ne pas compromettre la liberté d'action du gouverneur-général, puisque le prétendu traité était nul de plein droit. M. Eden avait réussi à ramener sains et saufs les deux ou trois cents hommes qui l'avaient accompagné; était-il libre de s'arrêter en route et de revenir sur ses pas avant d'avoir atteint Poonakha? N'eût-il pas alors donné plus de prise aux reproches de pusillanimité? Au fond, le blâme devait plutôt atteindre le gouvernement de l'Inde, qui s'était mépris sur le caractère des Bhotanèses, et avait traité ces barbares en gens civilisés. Voilà quelles réflexions cette affaire inspirait. A en juger à notre point de vue français, nous pouvons dire que M. Eden, dès le début des négociations, s'était montré tolérant au-delà des limites que l'esprit de

conciliation lui imposait. Peut-être une conduite plus ferme eût-elle imposé au tongso penlow et eût-elle prévenu des scènes déplorables.

Quoi qu'il en soit, l'ère des négociations n'était pas close encore. Le premier acte de M. Eden, aussitôt qu'il fut rentré à Darjeeling, avait été de conseiller l'occupation définitive, ou au moins temporaire, de la partie du Bhotan la plus voisine des frontières. Le gouverneur-général crut devoir agir encore verbalement avant d'en venir à une répression effective. Il confisqua d'une façon définitive le tribut annuel que les Anglais payaient au deb rajah pour l'occupation des territoires contestés, et requit de ce souverain la reddition des sujets britanniques emmenés en captivité pendant les cinq dernières années. La réponse des Bhotanèses fut curieuse. « Nous venons de conclure un traité, écrivirent-ils, et vous le violez déjà. Notre habitude, à nous, est de tenir notre parole quand nous l'avons donnée. Nous n'avons plus rien à vous restituer. D'ailleurs la plaine est malsaine en cette saison. Quand la saison des fièvres sera passée, envoyez-nous un autre ambassadeur, si vous le voulez. »

Le gouvernement de l'Inde jugea sans doute que c'en était assez. Par une résolution prise en conseil à la date du 12 novembre 1864, il fut décidé que les Dooars étaient définitivement annexés à l'empire britannique, ainsi que la zone intérieure des montagnes où sont établies toutes les forteresses, — Dhalimkote, Bishensing, Dewangiri, — qui commandent les défilés et dominent la plaine. Une armée de dix mille hommes environ fut réunie sur la frontière et partagée en quatre colonnes qui devaient attaquer le Bhotan sur quatre points différens. Toutes ces troupes étaient indigènes, sauf quelques artilleurs européens. Les bagages et les canons étaient portés à dos de bœufs et d'éléphans.

On a dit plus haut qu'il y a au pied des montagnes une bande de terrain d'une insalubrité notoire, le Terai. Les habitans, connus sous le nom de Mechis, ont une apparence prospère en dépit du climat. Soit habitude, soit constitution particulière, ils ne semblent nullement sujets à la terrible fièvre des marais, que les Européens, de même que les indigènes des montagnes voisines, contractent en leur pays. Rien qu'à traverser le Terai, les troupes anglaises furent déjà rudement éprouvées, bien qu'on leur prodiguât la quinine chaque matin par mesure de précaution. A tous autres égards, la marche des colonnes n'éprouvait aucun obstacle. Les Mechis sont gens paisibles, habitués à être exploités par leurs voisins. Les proclamations du gouverneur-général avaient été répandues à profusion parmi eux. Ils connaissaient les intentions des Anglais et s'y soumettaient sans contrainte. Il n'y avait chez eux ni chef ni soldats

bhotanèses, car ceux-ci se contentaient de sortir de leurs montagnes à l'époque de l'année où ils avaient coutume de recueillir l'impôt, et ne s'établissaient jamais dans la plaine d'une façon définitive. Quoique attachés à leur pays, les habitans des Dooars sont assez nomades; ils abandonnent le sol sur lequel ils sont campés dès que la terre paraît épuisée. Ils vont plus loin, reviennent ensuite au lieu de leur premier établissement, et se promènent ainsi tour à tour sur une vaste étendue de terrain dont ils exploitent successivement tous les coins. Aussi n'ont-ils que des huttes mobiles, établies sur des pilotis de bambous à quelques pieds du sol, afin d'être à l'abri des animaux malfaisans qui abondent dans la contrée; — du reste peu de villages et surtout pas de villes. Ils cultivent le riz, le tabac, le chanvre; des cantons entiers, restés à l'état sauvage, sont couverts d'impénétrables buissons à travers lesquels les Anglais avaient beaucoup de peine à s'ouvrir un passage.

A l'entrée des montagnes, les colonnes allaient rencontrer de plus graves difficultés, accrues encore par l'ignorance à peu près complète où l'on était dans l'armée anglaise des ressources militaires de l'ennemi, de la situation et de l'importance des forts où il devait être retranché. A dire vrai, il parut évident plus tard que les Bhotanèses ne s'attendaient pas à cette attaque et croyaient que cette fois encore tout se passerait en vaines paroles. Il n'y avait nulle part aucun préparatif de résistance; les forts étaient mal approvisionnés, défendus par un très petit nombre de guerriers. Ainsi celle des colonnes qui agissait sur l'extrême gauche arriva dans les premiers jours de décembre au fond de la vallée que domine le fort de Dhalimkote. Le jungpen qui commandait cette place manifesta d'abord l'intention d'accueillir les Anglais en amis, puis se ravisa pendant la nuit et en définitive refusa de leur ouvrir les portes. Ses moyens de défense étaient bien faibles, une cinquantaine d'hommes, dit-on, quelques-uns armés de mousquets, la plupart n'ayant que des arcs ou même que des pierres qu'ils lançaient à la main ou avec une sorte de catapulte. L'armée anglaise, elle, avait deux canons Armstrong. Après huit heures de canonnade, une tour s'écroula, et les *sepoys* entrèrent par la brèche avec beaucoup d'entrain. En même temps les Bhotanèses se retiraient par une porte de derrière sans être poursuivis, en ne laissant que trois hommes blessés dans la place. Les Anglais avaient été bien plus maltraités, car ils comptaient dans leurs rangs plus de vingt tués ou blessés, non compris une douzaine d'hommes qui avaient été atteints pendant le combat par l'explosion d'un caisson d'artillerie. C'est donc tout au plus si l'avantage était resté en cette affaire aux armes civilisées. On dit, il est vrai, que les indigènes

montrent une adresse merveilleuse à faire usage des pauvres armes de jet qui sont leur principale défense.

Les autres défilés qui donnent accès dans le Bhotan furent occupés sans que les colonnes rencontrassent une résistance mieux organisée. En certains points même, l'importance de la colonne expéditionnaire présentait un contraste assez risible avec la faiblesse de l'ennemi. Ainsi les Anglais s'avançaient au nombre de deux mille hommes, avec une suite de cent cinquante éléphans, vers une vallée à l'entrée de laquelle était, croyait-on, une place fortifiée désignée sous le nom de Bishensing. Après douze jours environ de marche pénible à travers les *jungles*, on arrivait enfin à une pauvre maison habitée par un vieux lama. C'était là le fort dont il avait été question. En somme, les indigènes fuyaient partout devant les colonnes européennes, mais non sans combattre ni vendre cher leur retraite. Les Anglais ne trouvaient que des villages abandonnés, des campagnes désertes. Enfin, au prix de beaucoup de fatigues et de beaucoup de sang versé, tous les prétendus forts de la frontière furent occupés. On était à la fin de janvier 1865. L'annexion fut considérée comme un fait accompli. L'armée reçut ordre de rentrer dans ses cantonnemens du Bengale, sauf quelques détachemens, qui devaient tenir garnison dans les forts les plus importans de la montagne, et quelques piquets de cavalerie dispersés dans la plaine de façon à établir des communications faciles et promptes entre ces forts et les postes de l'ancienne frontière. En même temps les officiers chargés de la gestion politique du pays annexé le divisaient en districts et réglaient les questions d'impôt et d'organisation. Aux yeux du gouverneur-général de l'Inde, la guerre était finie; pour les Bhotanèses, elle était à peine commencée.

Il n'y avait, paraît-il, dans l'armée anglaise aucun officier en état d'interpréter la langue bhotanèse, si bien que, lorsque les communications adressées aux commandans des colonnes par les autorités du pays n'étaient pas rédigées dans la langue de la plaine, il fallait les envoyer à Darjeeling pour les faire traduire par Cheeboo Lama, qui était le seul interprète que l'on connût. Quand par hasard on avait un prisonnier qui comprît les deux langues, on lui faisait traduire ces documens. C'était en réalité un grave inconvénient et un obstacle permanent à ce que les généraux sussent au juste ce qui se passait dans l'intérieur du pays qu'ils avaient envahi. Une première lettre du deb rajah, datée de la fin de décembre, ne parut pas trop menaçante. « L'an dernier, disait-il, j'ai reçu M. Eden avec tous les égards qui lui étaient dus. Il a promis d'une façon solennelle qu'il n'y aurait jamais de guerre entre nous. Sans respect pour cette promesse, vous venez me combattre, ce que je n'aime pas. Je

n'aurais jamais pensé que vous, qui êtes nos amis, vous auriez agi ainsi, et je ne puis croire que la reine vous ait donné ordre d'occuper notre territoire. Si vous désirez réellement la paix, vous ferez mieux de retourner chez vous sans molester davantage mes sujets; mais si vous voulez prendre possession de mes domaines et les annexer à votre royaume, qui est déjà si grand, je lancerai contre vous l'armée sainte de douze dieux, dont les noms sont ci-dessous et qui sont des démons très malfaisans. »

Cependant les Bhotanèses avaient fait leurs préparatifs d'attaque. Le tongso penlow avait appelé à son aide les Thibétains du district de Kampa, seuls voisins avec lesquels les gens du Bhotan eussent conservé des relations amicales. Dans la nuit du 29 au 30 janvier 1865, ce chef attaquait en personne la petite garnison de Dewangiri à la tête d'une armée que les témoins oculaires ont évaluée à cinq mille hommes. Repoussé d'abord avec perte par la bonne tenue des *sepoys*, il entreprit bientôt de bloquer le fort et de harasser les défenseurs par des escarmouches continuelles. Il réussit même à détruire les conduites par où l'eau potable leur arrivait, en sorte que le commandant anglais se vit obligé d'évacuer le poste et de se replier sur la vallée de l'Assam. La retraite ne fut pas heureuse. Les troupes abandonnaient leurs bagages. L'avant-garde s'étant égarée pendant la nuit à travers la montagne, les soldats se laissèrent troubler par une panique et se débandèrent. Quelques blessés furent laissés sur la route, ainsi que les deux canons qui composaient toute l'artillerie de la colonne. L'officier qui commandait le détachement précipita ces pièces au fond d'un ravin, espérant qu'elles échapperaient aux regards des ennemis; mais les Bhotanèses surent les découvrir et les enlever. Le tongso penlow les fit transporter au siége de son gouvernement comme un trophée de la victoire qu'il avait remportée. Ce chef se conduisit d'ailleurs avec beaucoup plus d'humanité qu'on n'en eût attendu de lui d'après le portrait que M. Eden en avait tracé. Il recueillit les blessés, les traita avec bonté et en usa toujours bien avec les messagers que le général anglais lui expédia pour s'informer du sort des prisonniers.

On peut deviner quelle pénible impression fut causée par cette déroute. D'un bout à l'autre de l'Inde, on se dit que le prestige de l'armée anglaise venait d'être compromis. Au reste, l'attaque de Dewangiri n'était pas un fait isolé, car les hostilités commencèrent sur toute la frontière du Bhotan. Les troupes anglaises résistèrent mieux par la suite qu'elles n'avaient fait en cette première occasion; cependant plusieurs postes de la montagne durent être évacués, en sorte que la conquête était à refaire. De nouvelles troupes furent expédiées comme renfort. Le gouverneur-général eut soin d'y com-

prendre quelques détachemens de troupes européennes, afin de donner aux régimens indigènes la cohésion qui leur fait quelquefois défaut lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes.

Ils est incontestable que les Bhotanèses disposaient alors de forces assez considérables : leurs troupes étaient, il est vrai, mal équipées et mal armées, ils n'avaient que des notions stratégiques très imparfaites; mais par compensation ils connaissaient à merveille le pays où ils combattaient et savaient tirer bon parti des obstacles naturels de leur territoire. Sous le rapport de la précision et de la portée, leurs armes de jet luttaient sans désavantage contre les carabines européennes; mais leurs palissades ne pouvaient tenir contre le canon. Chaque défilé de la montagne fut repris à son tour; certains forts furent protégés par de nouveaux travaux de défense et pourvus d'une garnison suffisante; d'autres, que l'on désespérait de conserver, furent détruits. Au mois d'avril 1865, lorsque la saison des chaleurs vint mettre un terme aux opérations actives, les Anglais, après avoir encore perdu beaucoup de monde dans une multitude de petits combats, se retrouvaient en possession de tous les points qui donnent accès dans la montagne. La querelle n'était pas vidée, le pays n'était point pacifié; cependant on ne pouvait que se tenir sur la défensive jusqu'à la fin de l'année.

Dans les derniers mois de 1865, les hostilités ont été reprises; mais la marche des opérations et l'état des affaires ne peuvent, on le comprend, être encore bien connus par le détail. Il paraîtrait néanmoins qu'au lieu d'agir comme précédemment sur toute l'étendue de la ligne frontière, le gouvernement de l'Inde a organisé deux fortes colonnes qui devaient pénétrer dans le Bhotan chacune de son côté. L'une, dans la direction de Poonakha, aurait eu affaire au penlow de Paro et au prétendu gouvernement central des dhurma et deb rajahs; l'autre marcherait sur la ville de Tongso et réduirait, s'il est possible, le penlow qui y commande. Un peu plus tard, on a annoncé que le deb rajah, effrayé des préparatifs militaires dirigés contre lui, avait consenti par un traité à céder aux Anglais le territoire que ceux-ci s'étaient précédemment annexé, à la condition toutefois que le gouvernement de l'Inde lui paierait en compensation une rente annuelle de 25,000 roupies; mais le tongso penlow, auquel on demandait en outre de restituer les deux canons capturés à Dewangiri, s'est refusé à cet arrangement. C'est donc contre ce dernier chef et contre son territoire que la guerre se continue aujourd'hui. La lutte sera longue, ou, si elle s'arrête bientôt, on a de bonnes raisons de croire que la trêve ne sera que momentanée.

Ne comprendra-t-on pas maintenant quel embarras le gouverne-

ment de l'Inde doit éprouver en cette affaire? Son armée y a essuyé des pertes considérables, tant par les maladies que par les combats; la dépense s'élève à plus de 20 millions de francs déjà. Cependant on n'entrevoit pas la fin de la guerre. Les uns disent que la conduite la plus sage eût été de châtier rudement les Bhotanèses chaque fois qu'ils se permettaient quelque offense contre les sujets de l'empire britannique, mais de ne point prendre un pied définitif dans les Dooars, parce que c'est une province malsaine, et encore moins dans la montagne, où les postes militaires seront sans cesse en butte aux agressions des indigènes; il est trop tard maintenant pour se ranger à cet avis, puisque l'annexion est un fait accompli. D'autres voudraient tout de suite conquérir le Bhotan tout entier; mais pour cela il faudrait au moins s'avancer jusqu'aux villes les plus importantes, Paro, Poonakha, Tongso, qui ne sont pas à moins de 150 kilomètres dans l'intérieur. L'armée anglaise arriverait-elle jusque-là sans y perdre plus d'hommes que ne vaut la conquête? Il est permis d'en douter, à voir combien les colonnes qui guerroient depuis dix-huit mois sur la frontière sont mal équipées pour la guerre de montagnes. Cette longue suite de coulies et d'éléphans qui accompagne une armée active, qui transporte ses bagages, ses munitions, ses approvisionnemens, se développe à l'aise dans une plaine, mais ne se meut pas au milieu des défilés avec autant de facilité. On fait valoir à bon droit en faveur d'une annexion complète que la contrée montagneuse qu'il s'agit d'occuper serait sur une grande échelle ce que Darjeeling a été depuis trente ans, c'est-à-dire un lieu de refuge à climat tempéré où les troupes européennes iraient retremper leurs forces après avoir été épuisées par les chaleurs de l'Hindoustan. Ce serait aussi une route ouverte vers le Thibet, un moyen d'entrer en communication avec les contrées presque inconnues qui s'étendent par-delà la chaîne de l'Himalaya. De l'autre côté de ces montagnes se trouve en effet un pays nouveau, qui a été jusqu'à ce jour fermé aux Anglais. On y rencontre des populations paisibles chez lesquelles le commerce britannique trouvera de nouveaux débouchés. C'est la Chine que l'on prend à revers, et le Bhotan est de ce côté la porte d'entrée dans l'intérieur de l'Asie. Le gouvernement de l'Inde a déjà eu occasion d'envisager la question sous cette face, car, dans le traité qu'il a conclu avec le rajah de Sikim en 1861, il s'est assuré le concours de ce souverain au cas où une route pourrait être ouverte dans ses états entre Darjeeling et Lassa; mais, dans le royaume de Sikim, l'Himalaya atteint ses plus hautes altitudes : les cols sont élevés et peu praticables, tandis qu'à l'est du Bhotan les montagnes s'abaissent et les communications deviennent plus faciles. Si donc le Bhotan est une bar-

rière entre l'empire indien et le Thibet, c'est surtout en raison du caractère sauvage de ses habitans. Soumettre ceux-ci, c'est ouvrir aux entreprises britanniques un nouveau champ d'activité. Là est sans doute l'intérêt le plus vif de la guerre actuelle, là est le motif principal par lequel elle est digne d'attirer l'attention.

N'est-ce pas en vérité un spectacle éternellement neuf et curieux que la lutte entre deux peuples voisins, lorsque l'un d'eux a atteint le plus haut degré de civilisation de l'heure présente et que l'autre est encore plongé dans les ténèbres de la barbarie? L'un veut mettre en valeur les richesses enfouies dans le sol au profit général de l'humanité; l'autre veut se réserver la jouissance étroite et exclusive des domaines qu'il a toujours possédés. C'est un débat qui se poursuit de nos jours presque en chaque région du globe. A aucune époque, les races civilisées n'ont été si envahissantes, les races sauvages n'ont été si refoulées. En aucun temps non plus, les caractères de la lutte n'ont été si variés. En Amérique et en Australie, où des peuples doués d'une liberté politique extrême sont en regard des tribus les plus barbares que l'on connaisse, la conquête a quelque chose de cruel. Comme s'il ne pouvait y avoir aucune ligne de contact entre des nations qui sont aux antipodes morales l'une de l'autre, la plus faible est vouée à une destruction fatale par on ne sait quelle déplorable loi de la nature. La guerre d'homme à homme y est à l'état permanent. Dans l'extrême Orient, ce n'est plus la barbarie, c'est une civilisation en retard qui s'élèvera peut-être au niveau de la nôtre : aussi la conquête est moins brutale. En Chine, au Japon, les Européens s'infiltrent par des voies plus pacifiques que militantes; pied à pied, ils s'insinuent dans le pays, mais souvent en corrompant les indigènes plus qu'ils ne les améliorent. Dans ces deux cas, l'envahissement s'opère à pas lents, par l'influence persistante des volontés individuelles. Sur certaines frontières au contraire, telles que celles du Bhotan, défendues à la fois par des obstacles naturels et par le caractère belliqueux des habitans, la victoire n'appartient qu'aux bataillons. La conquête n'est plus l'œuvre du temps ou l'effet d'une désagrégation progressive des mœurs et coutumes du pays, c'est le résultat d'une guerre énergique plus ou moins prolongée. On en suit les phases, on en mesure les progrès. Plus d'intérêt s'attache, il nous semble, à ces peuplades guerrières qui savent au moins défendre leurs domaines. On ne désire pas que la victoire leur reste, puisque tout territoire acquis par un peuple colonisateur est acquis aussi à l'humanité entière; mais on ne peut du moins leur refuser quelque estime.

H. Blerzy.

LA

CRISE EN ALLEMAGNE

Depuis bientôt deux mois, les affaires d'Allemagne présentent un spectacle qui ne manque certes pas d'un haut enseignement moral, mais qui en même temps inspire les appréhensions les plus graves. L'attentat commis sur le Danemark porte ses premiers fruits. L'Autriche expie cruellement sa déplorable faiblesse des années 1863 et 1864. Quant aux états secondaires de la Germanie, qui ont tant poussé à la « délivrance » des duchés, ils voient maintenant se tourner contre eux ces fameux canonniers de Missunde que l'ordre du jour d'un prince royal avait intempestivement désignés à l'admiration des siècles futurs. A la satisfaction toutefois qu'un tel retour de la justice historique fait éprouver à toute âme bien née viennent malheureusement s'ajouter, en l'effaçant presque, des considérations bien moins idéales et de véritables angoisses. Il s'agite à l'heure qu'il est de l'autre côté du Rhin des questions devant lesquelles l'Europe, la France surtout, ne pourrait guère longtemps garder une neutralité tantôt affligée, tantôt réjouie, mais toujours énigmatique; ses intérêts les plus directs commencent à être engagés dans le conflit austro-prussien. A vrai dire, c'est précisément cette neutralité de la France qui fait tout le nœud de la complication et tient en suspens jusqu'au jugement qu'on pourrait se former sur les hommes et les choses. M. de Bismark n'est-il qu'un aventurier audacieux qui place follement son pays devant un nouveau Iéna ou un nouvel Olmütz? ou bien est-ce un politique supérieur qui a calculé ses moyens, combiné un vaste plan et conquis des alliances sérieuses? Est-ce un Alberoni ou un Cavour que nous voyons s'agiter sur les bords de la Sprée? — un Cavour en tout cas

bien étrange, car il lui manquerait la consécration majestueuse de la liberté, il lui manquerait aussi, — il ne faut pas l'oublier, — les deux profondes causes qui ont favorisé et à certains égards justifié l'œuvre tentée au-delà des Alpes : l'excès d'un mauvais gouvernement dans la plupart des états absorbés et la haine de la domination étrangère ; — un Cavour poméranien pour tout dire, — mais qui, par le temps où nous vivons, pourrait encore faire figure dans le monde des grands esprits, et peut-être même arriver à ses fins, s'il possédait réellement le talisman qne le ministre de Victor-Emmanuel avait su emporter d'une certaine entrevue, et si Biarritz était en effet le pendant de Plombières, ainsi que persistent à l'admettre les amateurs trop raffinés des analogies historiques.

Quoi qu'il en soit, cette incertitude qui met à une si rude épreuve plus d'une puissance de ce monde (jusqu'à la plus grande de toutes, la Bourse), elle vient aussi accabler l'humble écrivain qui note les événemens au passage, et s'efforce de se rendre un compte exact d'une crise où se jouent peut-être les destinées des nations. Le mot de la situation lui échappe, et, même en ne s'avançant que sur le chemin battu de la publicité officielle, il craint partout des attrapes et des piéges. Ce n'est pas une raison toutefois de renoncer à la modeste tentative de rapprocher ce qu'on a pu recueillir de faits bien établis et de les coordonner dans un certain ensemble. Les vues des cabinets, les hautes combinaisons des gouvernemens peuvent nous demeurer voilées; mais les affaires d'Allemagne, prises en elle-mêmes, ressortent avec assez de clarté des documens acquis à la publicité et se présentent dans un enchaînement suffisamment logique. Ce sont donc ces affaires intérieures d'Allemagne que l'on voudrait rapidement passer en revue, abstraction faite de l'influence qu'exercent sur elles les considérations du dehors. Ce n'est pas une grande peinture qu'il nous est permis de présenter : le fond du tableau nous manque, avec son ciel, ses horizons lointains, ses plis de terrain cachés, avec ces figures du second et du troisième plan qui donnent d'ordinaire l'unité à la composition et commandent toute la scène. A défaut de ces élémens, qu'il nous répugne de remplacer par la fantaisie, contentons-nous de dessiner avec la plus grande exactitude possible les objets les plus rapprochés de nous, les moins enveloppés de brouillard, les quelques groupes que nous distinguons sur le premier plan.

I.

Sans vouloir refaire ici la lamentable histoire du démembrement de la monarchie danoise, il importe néanmoins de rappeler en quel-

ques traits le singulier rôle que l'Autriche fut amenée à jouer dans cette œuvre à jamais néfaste. Ce rôle fut d'autant plus étrange en effet que tout, dans le cours ordinaire des choses, aurait dû plutôt détourner le cabinet de Vienne de la politique qu'il suivit à cette occasion, politique violente, agressive et perturbatrice, qui allait aussi peu aux traditions de l'empire des Habsbourg qu'à ses intérêts, à ses penchans bien connus. Dans les derniers jours encore de l'année 1863, à la veille même de l'invasion des duchés, le ministre de François-Joseph faisait à l'ambassadeur anglais l'aveu significatif « que personne ne regrettait plus que lui la tournure que semblait prendre l'affaire danoise, *rien n'étant plus éloigné des désirs et des intérêts de l'Autriche que de soulever la question des nationalités* (1)...; » mais aussi cette année 1863 fut-elle une des plus embrouillées, des plus décevantes dont les annales de la diplomatie auront à garder le souvenir, et, pour comble d'infortune, à la tête des relations extérieures de l'Autriche se trouva l'homme assurément le moins fait pour maîtriser une grande crise, le ministre le plus évaporé et le plus décousu qui ait encore recueilli la succession des Kaunitz, des Metternich et des Schwarzenberg. Pendant cette seule année 1863, le comte Rechberg avait entamé à la fois trois des plus grosses affaires du monde : la question polonaise, la réforme fédérale de l'Allemagne et la cause des duchés de l'Elbe; il les manqua toutes les trois et ne fit qu'accumuler les désastres et la confusion.

En ce qui touchait la question du Slesvig-Holstein, le ministre de François-Joseph n'y avait vu d'abord, au printemps de 1863, que le moyen de recueillir sans frais, pour son auguste souverain, une grande popularité dans la « grande patrie » allemande, le moyen de gagner les sympathies des états secondaires et de faire pièce à la Prusse; mais dès l'automne de la même année les événemens avaient perdu ce riant aspect, et la situation générale était devenue des plus graves, périlleuse même. L'issue déplorable des négociations au sujet de la Pologne venait précisément de mettre à nu le profond désaccord entre l'Angleterre et la France; l'entente occidentale avait sombré avec éclat, et l'Autriche se trouvait exposée aux ressentimens de la cour de Saint-Pétersbourg. Au même moment, la mort subite du roi Frédéric VII de Danemark changeait radicalement le caractère du débat engagé sur l'Eider; les états secondaires, les peuples de l'Allemagne poussaient à la guerre, à une guerre de succession, et menaçaient de déchirer un grand pacte européen, le traité de Londres. Enfin et simultanément l'appel fait par la France à un congrès universel semblait annoncer le dessein

(1) Dépêche de lord Bloomfield au comte Russell du 31 décembre 1863 (*State Papers*).

d'un grand remaniement de la carte, proclamait dans tous les cas des principes menaçans pour l'existence même de l'empire des Habsbourg, et faisait pour le moins appréhender une seconde et prochaine campagne d'Italie.

C'est dans ce moment critique que l'habile président du conseil de Berlin s'offrit à M. de Rechberg comme un ami secourable. Il lui apporta le pardon de la Russie au prix d'une seule mesure administrative : la proclamation de l'état de siége en Galicie; il lui promit aussi l'appui de la Prusse, la bonne alliance du Nord, pour le cas d'une agression en Italie (1), et en ce qui regardait la question brûlante et urgente, l'affaire des duchés, il lui proposa d'en écarter au préalable le *Bund*, comme trop emporté et poussant aux extrêmes, et de *prendre en leurs propres mains* l'exécution fédérale : c'était là le seul moyen d'empêcher une conflagration générale, de ménager les intérêts et les stipulations de l'Europe, de sauvegarder le traité de Londres, — car, il faut bien toujours l'avoir présent à la mémoire, ce n'est pas seulement l'Angleterre qui crut jusqu'au dernier moment au désir de M. de Bismark de maintenir l'intégrité des possessions du roi Christian IX; le cabinet de Vienne lui-même y ajouta une foi pleine et entière. C'est dans cette espérance, dans cette foi qu'il prêta notamment la main à la mesure décisive du 14 janvier 1864 auprès de la diète de Francfort : coup d'état hardi qui humilia et évinça le *Bund* à la grande consternation des états secondaires, aux applaudissemens de la candide diplomatie britannique. Le 2 février 1864 et la guerre sévissant déjà sur les bords de l'Eider, lord Palmerston déclarait encore en plein parlement que « les deux gouvernemens d'Autriche et de Prusse avaient bien fait de s'opposer aux desseins des états secondaires allemands et s'étaient montrés dans ce sens les *amis du Danemark...* » On sait comment procéda dans la suite ce singulier ami du Danemark qui devait bientôt s'appeler le *comte* de Bismark. On sait comment il parvint à fasciner l'Autriche, à l'enlacer dans son réseau de réticences et d'audaces, à l'entraîner toujours plus loin par une série d'élans forcés. Il la mena, il la poussa, il la rudoya de triomphe en triomphe et de défaillance en défaillance; il lui fit successivement conquérir le Slesvig, envahir le Jutland, répudier le traité de Londres, spolier le Danemark et assumer en dernier lieu la « co-possession » des duchés-unis dans ces stipulations de Vienne qui scellèrent la ruine de la malheureuse monarchie scandinave.

La grande iniquité une fois cependant consommée, il est juste de reconnaître que le cabinet de Vienne s'efforça de reprendre des

(1) Dépêche de sir A. Buchanan au comte Russell du 12 mars 1864 (*State Papers*).

allures plus fermes et des voies plus droites, surtout après que le comte Mensdorff-Pouilly eut remplacé M. de Rechberg au département des relations extérieures (octobre 1864). S'il était permis de rappeler, en le modifiant quelque peu, un mot jadis célèbre, on pourrait dire que l'Autriche entendait n'être sortie du droit, — du droit européen, — que pour rentrer aussitôt dans la loi, dans la loi fédérale, dans ses obligations envers le *Bund*. « Est-ce bien la loi? » demande l'un des fossoyeurs dans la fameuse scène de Hamlet, et l'autre de lui répondre : « C'est du moins la loi des avocats (*crowner's-quest law*)... » — Eh bien ! d'après la loi de ces avocats et fossoyeurs tudesques qui avaient enterré le traité de Londres, le devoir des deux grandes puissances allemandes était tout tracé, et l'Autriche en effet déclarait vouloir s'y conformer en tout point. C'était au nom du *Bund* que les deux puissances avaient « pris en leurs mains » l'exécution fédérale; c'était en son nom et pour la défense de ses droits qu'elles avaient fait la guerre au Danemark et « délivré » le Slesvig-Holstein : c'était donc au *Bund* qu'elles devaient laisser le règlement définitif du sort des duchés. Aussi l'Autriche s'inclinait-elle devant la compétence du *Bund* et ne demandait-elle pas mieux que de reconnaître le protégé de ce *Bund*, le prince Frédéric Augustenbourg, comme le souverain légitime des pays de l'Elbe. Ce personnage médiocrement intéressant, ce *Disgustenbourg*, comme on disait en 1864 dans les salons de Londres, et dont le nom rappellera toujours une grande félonie et une grosse somme de *rixdalers* indûment encaissés, il n'en était pas moins « l'agnat » préconisé de longue date par les zélateurs du *slesvig-holsteinisme*, l'homme du destin, le « prince héréditaire, » le prétendant en effet le plus sérieux ou du moins le plus inoffensif à la succession des duchés, une fois que les droits sacrés et séculaires du Danemark se trouvaient être mis à néant. Ainsi l'avaient proclamé de tout temps les états secondaires, les législateurs du *Bund*, les peuples de l'Allemagne, les peuples des duchés; ainsi l'avait même proclamé un jour, et dans la circonstance la plus solennelle, un homme compétent entre tous, M. de Bismark-Schœnhausen en personne. Sommé un jour par la conférence de Londres de formuler ses exigences, M. de Bismark avait présenté à la sixième réunion de cette conférence, et conjointement avec l'Autriche, une déclaration péremptoire qui demandait « la réunion des duchés de Slesvig et de Holstein en un seul état sous la souveraineté du prince héréditaire de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. » Et M. de Bismark avait eu soin d'ajouter dans la même déclaration que ce prince « pouvait non-seulement faire valoir aux yeux de l'Allemagne *le plus de droits* à la succession et que sa *reconnaissance par*

la diète fédérale était assurée en conséquence, mais qu'il réunissait aussi les *suffrages indubitables de la grande majorité des populations* de ce pays... » C'est le 28 mai 1864, et devant l'aréopage de l'Europe, que le président du conseil de Prusse fit une déclaration si mémorable, et cette date restera.

Il est vrai que peu de jours après cette déclaration du 28 mai 1864 on sut que M. de Bismark entendait mettre certaines et importantes conditions à sa libéralité grande. Au prétendant accouru en toute hâte, le 1er juin 1864, à Berlin, le cœur plein d'effusion, l'ingénieux ministre avait présenté une petite carte à payer. La Prusse demandait pour elle, comme prix de sa reconnaissance, plusieurs légères gratifications : le port de Kiel d'abord, puis le canal des deux mers, *item* les soldats et les marins, *item* les forteresses, les routes militaires, les postes et les télégraphes dans les « duchés-unis. » Pour employer une locution familière de nos voisins d'outre-Rhin, la Prusse ne voulait garder du couteau que la lame et le manche, et déclarait faire généreusement abandon du *reste*... Sur le refus du pauvre prétendant de souscrire à de pareilles conditions, qu'il qualifia de *honteuses*, M. de Bismark lu avait suscité à l'instant même, encore au sein de la conférence de Londres et avec l'aide complaisante de la Russie, un concurren qui n'était pas certes à dédaigner, un beau-frère de sa majesté l'empereur Alexandre II, le grand-duc d'Oldenbourg, qui prétendit, lui aussi, avoir des droits à la « succession. » Un troisième prétendant ne tarda pas non plus à paraître devant la conférence de Londres pour y « réserver ses droits, » et ce fut encore un beau-frère du tsar, un prince de Hesse! Tout cela devait bientôt amener M. de Bismark à confesser, dans une dépêche circulaire aux cours allemandes, en date du 24 décembre 1864, qu'au milieu de revendications si multipliées et si confuses, il se trouvait perplexe, que sa conscience n'était pas suffisamment édifiée sur le point de droit, qu'il éprouvait le besoin de se recueillir et de « consulter les légistes. » Cela toutefois ne l'empêcha point d'écrire, le 22 février 1865, une dépêche au cabinet de Vienne, dans laquelle il se déclarait prêt à reconnaître le duc d'Augustenbourg, mais, — bien entendu, — toujours aux mêmes conditions qu'il avait antérieurement formulées devant le prétendant lors de l'entrevue de Berlin (1).

(1) Elles sont connues sous le nom de « propositions prussiennes » et annexées à la dépêche du 22 février 1865. M. de Mensdorff se contenta de répondre que ces propositions tendaient à constituer en Allemagne un état mi-souverain (un état vassal), ce qui serait contraire à l'égalité de droits et à l'indépendance que le pacte fédéral assure aux états germaniques. — On fit aussi à Vienne la très judicieuse remarque que M. de Bismark voulait faire admettre par le futur souverain des duchés des prétentions que la

Le mois suivant (mars 1865), le ministre de Prusse surprenait le monde par une nouvelle tout à fait inattendue, stupéfiante, et pour laquelle il faudrait épuiser la fameuse liste d'adjectifs de Mme de Sévigné. Il avertissait la diète germanique que la *maison de Brandebourg* elle-même venait de s'apercevoir tout à coup qu'elle avait des droits à la succession dans les duchés, et qu'elle allait demander à ce sujet l'avis des syndics de la couronne!... Il y a toujours, on le sait, des juges à Berlin, — on y trouve même maintenant des juges qui poursuivent les députés pour leurs discours dans les chambres; — les syndics de la couronne de Prusse étudièrent donc la cause sous toutes ses faces. Ils y mirent beaucoup de temps, et apparemment autant de conscience; ils ne rendirent leur arrêt qu'en juillet 1865 (1), mais cet arrêt fut souverain et sublime! Il déboutait toutes les parties, les déclarait toutes mal fondées dans leurs prétentions : ni le prince de Hesse, ni le grand-duc d'Oldenbourg, ni le duc d'Augustenbourg, ni même la maison de Brandebourg n'avaient de droits à la succession du Slesvig-Holstein; seul, le roi de Danemark y avait des titres légitimes!... Ainsi, après tant de disputes judiciaires et de combats meurtriers, après tant d'encre versée et de sang répandu, il demeurait constant et patent que seule la monarchie de Danemark avait des droits sur les duchés, et que la guerre qui a eu pour objet de dépouiller cette monarchie de ses possessions sur l'Eider a été abusive, injuste et injustifiable! Et c'étaient les syndics de la couronne de Prusse qui venaient prononcer ce jugement définitif, que recueillera certes l'histoire! Toutefois les syndics ne concluaient pas de là qu'il fallût dès lors rendre les duchés à celui qui seul y avait des titres légitimes : le ministre ne leur avait pas commandé un pareil dispositif; ils concluaient simplement au droit de la conquête. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, — ainsi le déclarait l'arrêt des syndics, — avaient conquis les duchés sur leur seul possesseur légitime; ils en étaient par conséquent devenus les propriétaires exclusifs, les maîtres absolus : *quod erat demonstrandum!...* C'était là que voulait en venir M. de Bismark, et il se mit en devoir d'y amener aussi l'Autriche, très arriérée jusqu'ici en cette matière de jurisprudence.

Jusqu'à cette époque en effet, jusqu'au mois de juillet 1865, l'Autriche s'était bornée à décliner toutes les insinuations de la

Sublime-Porte, malgré sa suzeraineté, n'avait jamais osé soutenir à l'égard des principautés danubiennes.

(1) C'est dans les premiers jours de juillet que parut du moins le rapport de la commission des syndics avec ses conclusions. Le jugement en forme fut prononcé un peu plus tard.

Prusse par un simple *non possumus*, par l'invocation du respect dû aux droits des tiers, tels que le duc d'Augustenbourg, le grand-duc d'Oldenbourg, ou tout autre prétendant auquel la diète fédérale voudrait adjuger la « succession (1). » Eh bien! l'arrêt des syndics de la couronne vint heureusement démontrer aux hommes d'état de Vienne leur erreur profonde, radicale. Il n'y avait pas de tiers, de prétendant quelconque, il n'y avait point de « droits de succession » d'aucun genre; l'empereur François-Joseph et le roi Guillaume Ier étaient les conquérans et les propriétaires exclusifs des duchés, ils étaient les maîtres absolus du Slesvig-Holstein et pouvaient en disposer à leur gré. Or, comme l'empereur François-Joseph ne pouvait guère songer à s'embarrasser de possessions lointaines, au-delà des monts et des vaux, sur les confins du nord, *in ultima Thule*, — qu'avait-il dès lors à faire, sinon céder sa part de conquête à son bon frère et bon ami le roi Guillaume Ier? La Prusse était toute disposée à acheter une telle cession avec une très forte somme et en beaux deniers comptans. La Prusse était assez riche pour payer la gloire... du Habsbourg, son honneur, sa foi engagée et sa considération dans le monde!

Tel fut désormais le programme du ministre prussien dans l'affaire des duchés, et il choisit son temps encore mieux que ses argumens. Il saisit la cour de Vienne de sa nouvelle théorie, que vinrent assaisonner à l'occasion des paroles passablement menaçantes; il donna ce rude assaut à la conscience et à l'honneur du petit-fils de Marie-Thérèse, précisément dans ces derniers jours de juillet 1865 qui marquèrent pour l'état des Habsbourg une crise intérieure des plus graves, une crise vitale en quelque sorte. Le souverain d'Autriche venait de congédier M. de Schmerling et de faire le premier pas vers une réconciliation avec la Hongrie et les autres nationalités de l'empire, si longtemps et si impitoyablement sacrifiées à l'élément germanique sous le régime soi-disant « parlementaire » de la patente de février. Il venait d'inaugurer ce système de justice et d'équité envers tous ses peuples qui, s'il continue d'être pratiqué avec loyauté et vigueur, sera certainement la gloire impérissable de François-Joseph et la grande force de sa dynastie. Déjà ce système commence à porter ses fruits : on n'a qu'à voir le

(1) Ce n'est point toutefois que l'Autriche n'ait eu, elle aussi, son moment de faiblesse et de tentation. Oubliant un jour, de son côté, le respect dû « aux droits des tiers, » elle adressait des insinuations à Berlin au sujet d'un échange possible des duchés contre un « équivalent territorial » (telle partie de la Silésie). Voyez la dépêche autrichienne du 21 décembre 1864, et notamment le passage où le ministre s'en réfère à une déclaration qu'a dû faire antérieurement l'ambassadeur comte Karolyi. — On n'est pas parfait dans ce bas monde, pas même sur ses hauteurs...

dévouement spontané et nullement factice avec lequel (la Vénétie exceptée) toutes les provinces, même les plus désaffectionnées jadis, se serrent maintenant autour du trône impérial devant les provocations de la Prusse. — Toutefois, et à ses débuts notamment, un pareil essai de transformation et de véritable régénération d'un vaste empire ne pouvait pas manquer d'amener avec lui une certaine dislocation de la machine gouvernementale, et produire les tâtonnemens, les tiraillemens inséparables de toute grande épreuve... En de telles circonstances, un incident étranger et inopiné comme celui que venait de soulever M. de Bismark devait nécessairement embarrasser Vienne, y diviser les esprits sur la conduite à tenir et introduire une divergence d'appréciations jusque dans le sein même du gouvernement. Il était bien naturel par exemple que M. de Mensdorff, qui dirigeait les affaires étrangères, se sentît plus directement provoqué et blessé par le programme deM. de Bismark et penchât vers une résistance opiniâtre. Il était non moins naturel que M. de Belcredi, l'homme éminent qui avait à réorganiser l'administration de toutes les provinces, à constituer l'empire sur des bases nouvelles, fût surtout préoccupé de la réussite de sa généreuse entreprise, voulût éviter autant que possible les complications diplomatiques, et se souciât beaucoup moins que son collègue de la question du Slesvig-Holstein, cette *expédition lointaine* de François-Joseph. A ces embarras du dedans vinrent s'ajouter, comme de raison, les appréhensions du dehors. Tout en réduisant à leur juste valeur les bruits alors comme dans ces derniers jours habilement propagés par M. de Bismark sur ses moyens et menées, — une entente avec l'Italie, des intimités avec Paris, des intelligences avec la Bavière ou tel autre état secondaire, — on dut cependant s'avouer que l'Europe en général était aussi peu édifiante depuis quelque temps dans ses principes que dans ses relations, et que déjà les données connues et les arrangemens avoués ne laissaient pas d'avoir leur côté mystérieux, leur point obscur, insondable. Il faut bien ne jamais l'oublier : par sa position géographique comme par ses traditions diplomatiques, l'Autriche sera toujours la plus circonspecte, la plus lente, et à certains égards même la plus endurante des grandes puissances, malgré la confiance que lui inspirent son armée, son bonheur proverbial et le juste sentiment de sa nécessité, de son *indispensableness*, comme diraient les Anglais, pour l'équilibre du monde.

Dans des proportions moins grandes, il est vrai, mais toujours à cause du même différend, la crise d'alors (fin juillet et commencement d'août 1865) ressembla donc exactement à celle que l'on traverse à cette heure : ce fut, pour ainsi dire, la répétition générale

de la pièce qui se joue aujourd'hui dans toute sa pompe. On parlait de guerre, on croyait à la paix, mais on avait le sentiment d'un malaise profond et pour longtemps encore incurable. M. de Bloome, le négociateur affairé qui allait de Munich à Vienne et de Carlsbad à Ischl, parviendrait-il à imaginer un arrangement quelconque et à ménager une entrevue entre l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, qui s'évitaient soigneusement tout en se trouvant à très peu de distance l'un de l'autre? Telle fut la question qui tint alors l'Europe en suspens durant deux semaines. Les cabinets étrangers suivaient avec une certaine anxiété les efforts de M. de Bloome; mais ce furent surtout les diplomates des états secondaires de l'Allemagne qui de toutes parts s'agitèrent et coururent d'un camp à l'autre. Notons-le en passant, ces états moyens furent loin de prêter alors à l'empereur François-Joseph le concours plein et entier que les circonstances semblaient impérieusement commander. Sans doute M. de Beust, le plus clairvoyant ainsi que le plus menacé des ministres de la *troisième Allemagne*, déploya beaucoup de zèle; mais ses collègues de la confédération ne montrèrent pas, à des degrés très divers, la même ardeur. D'aucuns gardaient rancune à l'Autriche de sa conduite envers le *Bund* pendant la « guerre de délivrance » sur l'Eider; d'autres pensaient que Vienne et Berlin pourraient, au dernier moment, se raccommoder aux dépens de Francfort; d'autres encore avaient peut-être des arrière-pensées égoïstes et des illusions peu généreuses. On se racontait alors une curieuse conversation qui aurait eu lieu entre M. de Bismark et M. de Pfordten. Le président du conseil de Berlin aurait longuement démontré à son collègue de Munich comme quoi le royaume de Bavière était destiné à recueillir tôt ou tard les provinces allemandes de l'Autriche et à la remplacer dans son rôle au sud du Mein. Le récit fut officiellement démenti, cela s'entend; mais leurrer la Bavière avec la perspective des dépouilles autrichiennes, opposer les Wittelsbach aux Habsbourg, — c'est là cependant un des artifices traditionnels et presque élémentaires de la politique prussienne : Frédéric II a exploité le moyen en grand pendant la guerre de Silésie. Toujours est-il que la conduite de M. de Pfordten a présenté en 1865 (aussi bien peut-être qu'en 1866) un caractère peu tranché, prêtant à l'équivoque, sujet du moins à interprétations. Il importe de tenir compte de tous ces faits grands et petits pour être moins sévère à l'égard de MM. de Bloome et de Mensdorff, et pour mieux s'expliquer le dénoûment de la crise d'alors. On sait quel fut ce dénoûment. Les monarques d'Autriche et de Prusse finirent par se rencontrer à Salzbourg, et Guillaume Ier y employa l'argument souverain, celui qui servit si bien le général Manteuffel lors de sa fameuse mission à

Vienne en février 1864, celui qui depuis, et à des occasions différentes, a toujours produit son effet ordinaire sur l'esprit de François-Joseph : l'argument qu'il fallait resserrer à tout prix les liens entre les deux grandes puissances germaniques, afin de déjouer les calculs de l'étranger et de « combattre la révolution (1)... » Il s'en faut cependant que M. de Bismark soit parvenu, dans cette circonstance, à toutes ses fins, à la réalisation complète de la théorie de ses impayables syndics. Il dut même se contenter d'un gain relativement bien minime. Le Lauenbourg seul fut cédé à la Prusse (2) contre la somme de 2,500,000 thalers danois; la grande affaire des duchés-unis ne put être conclue. Le *condominium* et le *provisorium* furent maintenus sur l'Eider. Seulement, et pour éviter autant que possible les froissemens d'une administration collective, il fut décidé que la Prusse administrerait désormais seule dans le Slesvig, l'Autriche seule aussi dans le Holstein, le tout sans préjudice pour le droit de possession de chacune des puissances sur l'ensemble des deux provinces. Ce sont là les points principaux stipulés dans la fameuse convention de Gastein (14 août 1865). Cette convention clôt la première phase du différend austro-prussien au sujet du bien mal acquis par la guerre inique contre le Danemark.

II.

Pour n'avoir accordé à la Prusse qu'un léger à-compte, la convention de Gastein n'en fut pas moins très sévèrement jugée par la diplomatie de l'Europe et la conscience des nations. On connaît la circulaire si remarquable qu'écrivit à cette occasion M. Drouyn de Lhuys le 29 août 1865. Le ministre de France y démontrait péremptoirement et éloquemment que la convention était aussi contraire aux anciens traités de 1815 et 1852 qu'au « droit de succession » qui avait servi de prétexte à la guerre, aussi contraire aux intérêts de l'Allemagne qu'à ceux des duchés, aussi contraire aux vœux des populations qu'au principe de nationalité. « Sur quel principe repose donc la combinaison austro-prussienne? continuait la dépêche française. Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la

(1) Voyez plus loin le passage de la dépêche prussienne du 26 janvier 1866.

(2) Cette cession du Lauenbourg demande une courte explication juridique. Le Lauenbourg, selon l'aveu des avocats même les plus ardens de « la grande patrie, » avait appartenu bien et dûment au Danemark et ne faisait pas partie de la « succession » tant controversée. De là le raisonnement suivant à Vienne : le Lauenbourg est une simple et pure conquête; on pouvait donc en disposer sans léser les droits des tiers, le céder en tout honneur et justice. — *Crowner's-quest law!...*

force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageans. C'est là une pratique dont l'Europe actuelle était déshabituée, et il en faut chercher les précédens aux âges les plus funestes de l'histoire... » De son côté, lord John Russell envoyait à ses agens, le 14 septembre, une circulaire à peu près semblable, et de cette analogie entre les deux documens on avait même conclu dans le temps à une entente préalable pour les écrire. Nous pouvons affirmer qu'il n'en fut rien. Le prince de La Tour d'Auvergne fit au chef du *foreign office* communication amicale de la circulaire de son gouvernement longtemps après qu'elle eut été expédiée aux diverses chancelleries de France à l'étranger. Lord Russell la trouva fort bien faite, en demanda gracieusement copie et s'en inspira en composant quelques jours après sa propre dépêche. Pour n'avoir pas été concertée d'avance, une pareille manifestation des deux puissances de l'Occident n'en était pas moins d'un grand poids moral, — si la morale toutefois est encore d'un poids quelconque dans les transactions politiques de nos jours, si elle ne ressemble pas plutôt à cette « ombre vénérable » dont parle Dante, et qui, en se jetant dans la frêle barque, n'en avait cependant en rien alourdi la marche « rapide et bourbeuse... »

Bien autrement vives et amères qu'à l'étranger furent du reste les critiques que la convention de Gastein souleva en Allemagne, en Autriche même. On ne pouvait guère se dissimuler à Vienne qu'on avait commis un acte de faiblesse, cédé quelque peu à la menace, et le parti militaire surtout, — très influent à la *Burg* et avec lequel un gouvernement comme celui des Habsbourg est particulièrement tenu de compter, — s'en montra profondément humilié et blessé. Si nous nous en rapportons à des informations que nous avons tout lieu de croire exactes, le général Benedek aurait, dans les premiers momens, voulu quitter l'armée, et n'y serait resté que sur l'insistance personnelle de son auguste souverain; il reçut le titre de *feld-zeugmeister*, ce qui, en de pareilles circonstances, était encore plus une promesse qu'une faveur. On se doute bien comment les états secondaires ont dû accueillir la malencontreuse convention, cette nouvelle violation des droits du *Bund;* ils usèrent de représailles et reconnurent en masse le royaume d'Italie, — reconnaissance qu'ils avaient jusque-là retardée par égard pour l'empereur François-Joseph. La rancune inspira en cette occasion à M. de Pfordten un véritable trait d'esprit. Il écrivit une note à M. de Mensdorff pour exposer les motifs qui le faisaient passer outre sur les dépossessions des princes autrichiens en Italie, et cette note, il la calqua exactement sur une dépêche autrichienne un peu antérieure par laquelle le cabinet de Vienne avait expliqué au gouver-

nement de Munich les nécessités qui le portaient à reconnaître le changement intervenu en Grèce, changement qui avait dépossédé, on s'en souvient, un prince de Bavière!... Quant aux peuples de la *grande patrie*, aux braves habitans des diverses *Allemagnes*, depuis la Saxe et le Wurtemberg jusqu'aux Reuss, Greitz, Schleitz, Lobenstein et Ebersdorf, il va sans dire qu'ils ne cessèrent de réclamer et de protester sur tous les tons et dans tous les *meetings*. La manifestation qui eut lieu à Francfort le 1er octobre 1865 avait surtout un caractère imposant, et devait même bientôt fournir le sujet d'un incident diplomatique. Là, une réunion des députés des diverses chambres germaniques soumit l'arrangement intervenu entre les deux souverains à une discussion aussi approfondie qu'animée, et sur la proposition de son comité (le comité des trente-six) vota diverses résolutions énergiques qui dénonçaient la convention de Gastein comme « attentatoire au droit et à la sécurité de l'Allemagne. »

L'effet produit par l'arrangement du 14 août 1865 dut convaincre de bonne heure M. de Bismark que la brillante journée de Gastein ne serait pas de sitôt suivie d'autres également faciles et glorieuses, que l'Autriche ne glisserait pas sur la pente si habilement creusée dans le sol rocailleux de Salzbourg. Une fois encore il essaya, il est vrai, d'entraîner le cabinet impérial dans une équipée assez sérieuse et toujours au nom de ce « combat contre la révolution, » le *sésame* magique qui lui avait ouvert tant de fois les portes de Vienne. Il s'agissait d'une semonce à adresser au sénat de Francfort pour sa tolérance envers des réunions du genre de celle du 1er octobre. Le cabinet impérial consentit d'abord à ces démarches; mais, — pour employer les expressions plaintives de M. de Bismark lui-même (1), — « il chercha bientôt à en *rompre la portée*, et l'effet a fini par se réduire à rien... » Le ministre prussien échoua également dans une autre tentative sur un terrain beaucoup plus pratique, dans ce même mois d'octobre 1865. L'Autriche négociait alors son emprunt dans les difficultés que l'on sait : M. de Bismark cherchait à empêcher par tous les moyens la réussite d'une affaire aussi vitale pour l'empire, il allait même jusqu'à défendre que l'emprunt fût coté à la bourse de Berlin; mais simultanément il faisait offrir à Vienne, par l'entremise d'un banquier célèbre, la somme séduisante de 300 millions de francs pour la cession des duchés. L'offre fut rejetée... Décidément la théorie des syndics de la couronne avait donné tout ce qu'elle avait pu, et la violence seule était capable d'achever la grande œuvre. Or, pour user de la violence, il fallait épier le

(1) Dépêche au baron de Werther, du 26 janvier 1866.

moment, faire ses préparatifs, travailler aussi l'esprit du roi, et ce n'était pas chose facile que d'amener le vieux Guillaume Ier à des résolutions extrêmes, malgré toute l'action fascinatrice que pouvaient exercer sur ce monarque, comme sur le Charlemagne de la légende, les eaux profondes d'un certain fleuve, — le beau fleuve de l'Elbe!

Une femme d'esprit, une grande dame qui a son franc parler avec les hommes d'état de l'Europe, demanda un jour (c'était dans l'automne de 1865) au président du conseil de Prusse s'il ne mettrait pas bientôt fin à cette interminable affaire des duchés, qui *l'ennuyait bel et bien.* — Elle m'ennuie moi aussi, répondit le brillant ministre; *malheureusement* le roi est trop honnête! — Il paraîtrait que ce *malheur* avait notablement diminué un peu plus tard, car dès janvier 1866 nous voyons M. de Bismark résolu à reprendre vigoureusement l'interminable affaire et à engager un débat selon toute apparence décisif. Quant à l'occasion de dispute, elle ne pouvait guère jamais faire défaut dans une cause si éminemment tudesque, fourmillant par conséquent de ces problèmes insolubles qui distinguent toute théologie véritable et digne de ce nom...

Quoi qu'on ait dit, en effet, il est aussi impossible de chasser le surnaturel que le naturel, et pour avoir constamment travaillé à *éliminer* de sa vie religieuse toute espèce de « mythe » et de mysticisme, la Germanie a dû en revanche faire au même principe une large part dans sa vie politique. En Allemagne, c'est l'église qui est *rationaliste* et c'est l'état qui est mystique, transcendant, transsubstantiel, ayant ses dogmes incompréhensibles, ses défis à la raison humaine, ses subtilités d'*omoiousios* et *omoousios*, — et la convention de Gastein n'a pu guère échapper à cette loi fatale. Elle enseignait l'unité de la personne souveraine dans les pays de l'Elbe sous les deux espèces de l'empereur et du roi; elle déclarait la complète séparation et indépendance de l'administration prussienne dans le Slesvig et de l'administration autrichienne dans le Holstein, — le tout « sans préjudice à la *persistance* des droits des deux puissances à la *totalité* des deux duchés... » Qu'arriverait-il donc, si tel acte, qui, aux yeux de l'Autriche, ne serait qu'un acte purement administratif, semblait par contre à la Prusse impliquer le *condominium* et porter « préjudice à la persistance des droits communs à la totalité? » Et par exemple le général Manteuffel, dans le Slesvig, refusait l'accès du territoire au duc d'Augustenbourg : c'était, selon lui, un perturbateur de l'ordre public, un ennemi, la négation incarnée du *condominium*. Le général de Gablenz, au contraire, permettait au malheureux duc de séjourner dans le Holstein, de s'y agiter même quelque peu et d'appeler un

certain M. Samwer « son conseiller intime et cher ministre. » De même l'administration prussienne interdisait d'un côté de l'Eider « tout attroupement, » tandis que de l'autre l'administration autrichienne tolérait des assemblées populaires, qui se tenaient fréquemment et proclamaient les droits du Slesvig-Holstein et du « prince héréditaire..... »

Ce fut précisément une de ces réunions populaires, tenue à Altona, qui fournit le texte et le prétexte de la dépêche du 26 janvier 1866 par laquelle M. de Bismark ouvrit sa nouvelle campagne contre l'Autriche. La note prussienne commençait par faire un retour mélancolique sur les journées de Gastein et de Salzbourg, — *les beaux jours d'Aranjuez*, comme dit le célèbre vers de Schiller, — « alors que sa majesté l'empereur d'Autriche et ses ministres voyaient aussi clair que nous sur l'ennemi commun des deux puissances, *la révolution*, et que nous pensions être d'accord sur la nécessité de la combattre et sur le plan de la lutte contre elle. » Il paraissait presque « incroyable » qu'après un accord si parfait et si récent « les choses eussent pu arriver au point où elles étaient du maintenant. » Que de « mollesse et de passivité » dans la conduite cabinet de Vienne contre le sénat de la ville de Francfort! Que de complaisance pour la révolution dans l'affaire d'Altona! Cette affaire d'Altona n'est pas « un simple anneau dans la chaîne d'incidens dont la Prusse a eu tant de fois à se plaindre; c'est le commencement d'une phase décisive. Le roi Guillaume Ier est douloureusement affecté de voir se déployer sous l'égide de l'aigle autrichienne des tendances révolutionnaires et hostiles à tous les trônes... » En conséquence, le gouvernement du roi priait le gouvernement de l'empereur « de mettre fin aux déclarations indignes de la presse et des associations holsteinoises contre son allié et co-possesseur, et de rendre impossible à l'avenir l'action de *ce qu'on appelle la cour de Kiel* (le duc d'Augustenbourg)... » Et la note finissait par la menace que toute réponse « négative ou évasive » rendrait à la Prusse une entière liberté d'action, dont elle userait de la manière la plus conforme à ses intérêts.

La missive prussienne trouva l'empereur François-Joseph en Hongrie, où il était allé pour l'ouverture de la diète. Tous les ministres furent immédiatement mandés à Bude, et c'est à la suite d'un grand conseil que M. de Mensdorff écrivit, le 7 février, sa réponse sous forme d'instruction donnée au comte Karolyi, l'ambassadeur à Berlin. Le ministre d'Autriche y discutait chaque point de la note de M. de Bismark; il rappelait que « c'était non pas la *substance*, mais seulement la *possession provisoire* des acquisitions sur l'Elbe que les deux puissances avaient partagée entre elles à Gastein, »

que, d'après le traité du 14 août 1865, le gouvernement impérial n'était soumis à aucun contrôle dans l'administration du Holstein, et qu'il accordait la même indépendance au gouvernement prussien dans le Slesvig. M. de Mensdorff protestait ensuite avec vivacité contre l'accusation de favoriser des tendances révolutionnaires, et quant à cette autre accusation de nourrir des sentimens hostiles à la Prusse, il priait le cabinet de Berlin de jeter seulement un coup d'œil impartial sur le passé le plus récent. « Si le gouvernement du roi considère les affaires de l'Allemagne, il sera frappé du fait que, loin de vouloir former une coalition contre la Prusse, nous avons fait passer positivement nos relations avec les états secondaires après l'alliance avec la Prusse, nous leur avons même porté un préjudice des plus sérieux... » Il va sans dire que le ministre de Guillaume Ier considéra la dépêche du 7 février comme un refus à ses justes demandes; il déclara immédiatement au comte Karolyi que les relations de la Prusse avec l'Autriche cessaient d'être cordiales, et qu'il s'abstiendrait désormais de toute communication avec le gouvernement de Vienne au sujet des duchés. Le silence de M. de Bismark devait être la leçon de l'empereur François-Joseph, — la première leçon, bien entendu.

M. de Bismark pensa en même temps à l'opportunité d'un autre silence encore. Il venait à peine (15 janvier 1866) de réunir les chambres sous les nouveaux auspices du magnifique arrêt de la haute cour qui autorisait le gouvernement à poursuivre tout député pour les discours qu'il tiendrait, et déclarait ainsi que dans cette Prusse, constitutionnelle au rebours, c'était non pas le pouvoir exécutif, mais le pouvoir législatif qui était responsable!... Dans un moment aussi grave toutefois, le galant ministre crut devoir épargner à la représentation nationale jusqu'à l'occasion d'un délit, et il résolut de faire complétement taire « les voix *sonores* de messieurs les orateurs (1). » D'ailleurs, et dès le début de la session, la fameuse *Gazette de la Croix* avait à cet égard charitablement prévenu le public. « Les députés, avait dit l'excellente feuille, ne sont que les *locataires* de la chambre, et la question de savoir si et combien de temps ils y resteront dépend uniquement du bon plaisir du *propriétaire*. » — Berlin, lui aussi, avait sa grave question des loyers, comme telle grande capitale de l'Europe! Donc le propriétaire donna congé aux locataires, et la clôture fut brusquement prononcée le 22 février 1866.

Le lendemain de la clôture, M. de Bismark recevait une nouvelle

(1) *Die sonoren Stimmen der Herren Redner*, expression mémorable de M. de Bismark dans une des séances de la chambre prussienne, en 1863.

qui certes ne lui déplaisait point, qui peut-être même ne le prenait pas tout à fait au dépourvu : la nouvelle de la mésaventure arrivée au prince Couza. Les intimités qui, aussitôt après la chute du triste hospodar, éclatèrent entre le consul de Prusse dans les principautés et les meneurs roumains, bien plus encore l'élection récente du prince de Hohenzollern, font involontairement penser à quelque jeu caché et concerté de longue date entre Berlin et Bucharest. Le ministre de Guillaume Ier ne put dans tous les cas que saluer la révolution moldo-valaque comme un incident très heureux. Ainsi que l'année précédente, lors de la complication qui amena le dénoûment de Gastein, il avait maintenant choisi son moment propice, le moment où François-Joseph tentait un effort suprême auprès de la diète de Pesth. Grâce aux amertumes passées et trop justes, hélas! grâce aussi, il faut bien le dire, aux prétentions exagérées et à l'esprit beaucoup trop avocassier des Magyars, l'œuvre de réconciliation avec la Hongrie rencontrait des difficultés toujours nouvelles et surtout des lenteurs périlleuses. L'Europe apprenait précisément à ce moment, sans le comprendre trop, qu'il s'agissait à Pesth non plus de la question *quid juris*, mais bien encore de la question *quid consilii*... Quelle bonne fortune pour M. de Bismark qu'aux embarras de l'Autriche en Hongrie vinssent s'en ajouter ainsi subitement d'autres dans les principautés, c'est-à-dire sur un point où toute complication devient immédiatement d'un grave danger pour l'empire des Habsbourg et semble porter dans ses flancs le terrible problème d'Orient! Espérons bien que l'insurrection du 23 février finira par tourner au profit du malheureux peuple roumain; mais il importe de constater que l'effet immédiat de cette révolution a été d'ajouter une nouvelle et bonne carte au jeu de M. de Bismark. Par un phénomène bizarre et bien fait pour confondre les notions géographiques reçues, les flots montans du Danube allèrent tout d'abord augmenter la crue de la Sprée.

Sur les bords de la Sprée, en effet, les événemens s'accentuaient dès lors avec une gravité croissante. Le 28 février, le roi Guillaume Ier tint un grand conseil auquel assistèrent tous les ministres, le prince royal, le général Manteuffel, le chef d'état-major-général Moltke, le chef du cabinet militaire Treskow et le comte Goltz, qui avait été mandé en toute hâte de Paris; l'opinion publique fut unanime pour attribuer à ce conciliabule les décisions les plus importantes. Le 2 mars, M. de Bismark annonçait dans une réponse officielle à une adresse présentée par « les membres de l'*ordre équestre* (dix-neuf hobereaux) du Holstein » la résolution de son gouvernement de poursuivre avec fermeté l'annexion, à tous les points de vue si désirable, des duchés à la Prusse. Les journaux

parlèrent alors de mouvemens de troupes, et il est sûr que des mesures furent prises pour préparer un ordre de mobilisation. Le 11 mars, un édit royal déclarait passible des peines les plus sévères toute personne qui par ses actes ou par ses paroles porterait atteinte aux droits de souveraineté du roi de Prusse ou de l'empereur d'Autriche dans les duchés-unis ou dans l'*un de ces duchés*. C'était faire acte d'intervention directe dans l'administration du Holstein, y sommer le gouverneur autrichien à la soumission ou à la retraite, — et ce n'était plus le général Manteuffel, c'était bien le roi Guillaume Ier lui-même qui signait une pareille ordonnance, engageant ainsi sa personne dans le conflit. Au reçu de cette ordonnance, le cabinet de Vienne chargea le comte Karolyi de demander (16 mars) au président du conseil à Berlin « si la Prusse avait l'intention de rompre violemment la convention de Gastein? » — « Non, » fut la réponse caractéristique; — « mais si j'avais cette intention, vous répondrais-je autrement (1)? » — Enfin, la semaine d'après, M. de Bismark lançait aux gouvernemens de l'Allemagne sa célèbre circulaire.

Elle est encore présente à toutes les mémoires, cette dépêche du 24 mars, qui sembla décidément sonner le tocsin de la guerre, et dont nous ne rappellerons ici que les traits principaux. Après avoir raconté à sa manière le différend touchant les duchés, M. de Bismark dénonçait les armemens formidables de l'Autriche, armemens en présence desquels le gouvernement de Berlin ne saurait se dispenser de prendre les mesures nécessaires, et la circulaire déclarait que la Prusse, ne pouvant plus faire fond sur l'alliance de l'Autriche, devait chercher ailleurs des garanties pour sa sécurité. Ces garanties, la Prusse les chercherait dans l'Allemagne, mais dans une Allemagne profondément réformée. Pour que la nation allemande reprît son rang dans le monde, il fallait en effet que la confédération reçût une constitution nouvelle *conforme à la réalité des choses, à l'identité des intérêts de la Prusse et de l'Allemagne*, une constitution en un mot qui donnât à la Prusse le droit de disposer de la puissance militaire de toute l'Allemagne.

Il nous paraît superflu d'insister longuement sur le caractère de ce document étrange, sur la hardiesse de ses affirmations et l'audace de ses exigences. Personne en Allemagne ni en Europe n'était dans le doute sur la cause véritable, unique et permanente du dif-

(1) C'est à ce mot que M. de Mensdorff fait allusion dans sa dépêche du 7 avril; le ministre prussien s'est plaint dans la suite (note au baron Werther du 15 avril) « que la dépêche autrichienne ait fait entrer dans le cercle de l'appréciation des faits des expressions verbales qui lui étaient personnelles (à M. de Bismark), et qui, passant de bouche en bouche, étaient devenues d'une inexactitude palpable... »

férend touchant les duchés, et le moins initié pouvait distinguer de quel côté était l'agression et de quel autre la défensive. Si d'ailleurs le roi Guillaume croyait avoir sujet de se plaindre de l'empereur François-Joseph, le pacte fédéral ne lui offrait-il pas un moyen aussi simple que légal de se faire rendre justice? L'article 11 de cette loi fondamentale du *Bund* dit en toutes lettres : « Les états confédérés s'engagent à ne se faire la guerre *sous aucun prétexte* et à porter leurs différends *devant la diète.* » Pourquoi donc M. de Bismark ne portait-il pas sa cause devant ce tribunal suprême? — Quant aux armemens formidables de l'Autriche que dénonçait la circulaire prussienne, — sans parler de la fausseté et de l'exagération notoires des détails qu'elle alléguait à ce sujet dans une *annexe* spéciale, — qu'y aurait-il eu d'étonnant, après tout, si le gouvernement de Vienne eût réellement pris quelques mesures de précaution à la suite de l'ordonnance du 11 mars et du *non* vraiment « introuvable » donné en réponse à la question catégorique qu'avait posée le comte Karolyi? — Et le gouvernement prussien lui-même n'osait prétendre que l'Autriche ait armé avant cette date assurément menaçante! Qu'y aurait-il eu d'étonnant, ajouterions-nous enfin, si l'on pense surtout à la situation *géographique* de l'objet en litige? Qu'on veuille bien le considérer en effet : l'objet en litige, ces duchés convoités par le successeur de Frédéric II, ils étaient séparés de l'Autriche par toute l'épaisseur de l'Allemagne, tandis qu'ils se trouvaient à la portée immédiate de la Prusse, qui n'avait qu'à étendre la main pour les saisir. Un ordre n'avait qu'à partir de Berlin, et le général de Gablenz était instantanément cerné de toutes parts, forcé de se rendre; les duchés étaient définitivement annexés, et M. de Bismark se retournait avec le « fait accompli » sans encore se trouver en face des *kaiserliks* rangés en bataille! A cet égard et par rapport à l'*objectif* de la guerre, pour parler le langage militaire, on peut dire que la Prusse était toujours la première armée et la première arrivée, en s'abstenant même de tous préparatifs. S'en était-elle abstenue cependant, et était-il bien venu à parler des projets hostiles du cabinet de Vienne, le ministre dont les négociations avec l'Italie n'étaient un secret pour personne, et qui avait déjà depuis plusieurs jours pour hôte dans sa résidence le général Govone (1)?

(1) « Si la note prussienne était fondée en droit (disait M. de Mensdorff dans sa dépêche du 7 avril au comte Karolyi), il faudrait que l'Europe eût vécu dans un rêve profond pendant les derniers mois et *qu'il ne fût pas vrai :* qu'on proclamait hautement en Prusse qu'il fallait que l'annexion des duchés fût opérée de gré ou de force, — que le 26 janvier il a été envoyé à Vienne une dépêche du comte de Bismark qui, dans tous les organes gouvernementaux de Berlin, était désignée avec intention comme signe précurseur de la rupture, et qu'après la réponse négative à cette dépêche des délibérations

Quant au point culminant et à la conclusion véritable de la circulaire du 24 mars, quant à ce raisonnement sublime par lequel la Prusse voulait chercher désormais sa sécurité auprès des états secondaires en leur demandant de lui sacrifier la leur, le moins qu'on pouvait dire, c'est que la missive se trompait d'adresse. M. de Bismark priait gracieusement les gouvernemens moyens d'abdiquer, de lui livrer leurs forteresses, leurs soldats, leurs relations extérieures. Or c'était non pas aux gouvernemens dans tous les cas qu'il fallait faire de pareilles demandes, quelque éclairés et patriotiques qu'on voulût les supposer, mais bien à la négation de l'ordre existant, à la passion populaire, à la révolution...

Aussi, lorsque l'Autriche répondit à cette provocation par la note du 31 mars, où elle s'en rapportait simplement à l'article 11 du pacte fédéral dont il a été parlé plus haut, lorsque les gouvernemens secondaires ne surent non plus donner un autre conseil à la Prusse en détresse et se disant la victime du machiavélisme de Vienne, M. de Bismark lança-t-il son appel au peuple. Il saisit la diète de son projet de réforme fédérale (9 avril). Il demanda l'unité de l'Allemagne, une constituante à Francfort, le suffrage universel pour tous les peuples de la Germanie!... Le plan du grand homme parut dès lors dans toute sa beauté, et ne fit depuis que s'accuser chaque jour avec plus de relief. Il consiste à tenir l'Autriche en échec sur le terrain diplomatique par des arguties sur les armemens auxquelles le cabinet italien ajouterait selon ses forces, — sur le terrain national par des avances faites à la démocratie. On compte exaspérer l'Autriche, l'amener à quelque démarche compromettante... Le premier de ces moyens n'est pas tout à fait nouveau, on le sait; il fut supérieurement manié en 1859, et M. de Bismark pourrait même en trouver le modèle primitif et déjà parfait dans l'histoire de son propre pays, dans les préludes de la guerre de sept ans. Le second ne manque pas d'une certaine originalité, du moins par rapport au personnage. Celui qui se met ainsi à la tête du *National Verein*, c'est l'homme qui, il y a un mois à peine, accusait l'aigle

d'état ont eu lieu à Berlin avec le concours de hautes notabilités militaires; — que des mesures ont été prises pour préparer un ordre de mobilisation; — que le premier ministre de Prusse parlait de la guerre comme d'une chose inévitable; — que le 16 mars il répondit à cette question : s'il avait l'intention de rompre violemment la convention de Gastein, par un *non* qu'il déclarait lui-même nul et sans valeur; — que la cour de Prusse a négocié avec le cabinet de Florence sur les éventualités d'une guerre avec l'Autriche, — *que tout cela ne fût pas vrai*, que tout cela ne fût qu'une vaine illusion des sens, et que la seule chose réelle était ces masses armées autrichiennes qui se sont avancées, dit-on, depuis le 13 mars (c'est le cabinet prussien lui-même qui donne cette date) vers la frontière prussienne! Les choses se sont passées autrement, et à la vue de tous... »

autrichienne d'abriter sous ses ailes « des tendances révolutionnaires et hostiles à tous les trônes. » C'est le ministre aux procédés bien connus envers la chambre de Berlin qui demande maintenant pour « les voix *sonores* de messieurs les orateurs » les voûtes retentissantes de Saint-Paul! Et qui cependant oserait affirmer que ce jeu n'emporterait pas les applaudissemens populaires? Ce ne sont pas malheureusement les qualités de comédien qui ont jamais desservi les tyrans et les dominateurs auprès du peuple et de sa simplicité qu'on dit sainte...

Il y a dans la vie du grand ministre de Berlin un trait charmant et qu'il est utile de rappeler en ce moment, bien qu'il date d'une époque déjà lointaine, de l'année 1848. M. de Bismark n'était pas encore l'agitateur puissant qui fait trembler l'Europe, mais il était déjà l'adversaire ardent et hautain du libéralisme, il comptait parmi l'élite et les lévites du *parti de la Croix*. Or il arriva qu'un jour, dans la chambre, après avoir prononcé une philippique virulente contre la « révolution, » il vint s'asseoir à côté d'un des plus fougueux *ultra* de la gauche (le Dr d'Ester) et lui faire une étrange confidence. Il tira de sa poche un élégant portefeuille, et y faisant voir un petit rameau desséché : « C'est une branche, dit-il, que j'ai cueillie auprès du tombeau de la Laure de Pétrarque dans mon récent voyage de France; je compte l'offrir un jour à la démocratie en signe de conciliation... » Certes l'épisode ne manque pas de couleur locale et féodale; on croirait presque y voir le reflet d'un clair de lune gothique, y respirer un parfum de l'*Amaranth* d'Oscar de Redwitz... Si toutefois l'on était sûr que M. de Bismark n'a jamais rapporté d'autre talisman de ses voyages de France, le danger paraîtrait moindre. On pourrait encore espérer que le ministre reculerait au dernier moment devant le saut périlleux, et il n'est pas jusqu'au projet de réforme fédérale dans lequel on n'inclinerait alors à voir une adroite manœuvre pour couvrir la retraite et faire céder les armes devant les toges et les bonnets des docteurs. Nous nous préparerions alors à voir simplement reprendre à Francfort un débat qui nous est connu depuis longtemps, cette discussion babélique sur la meilleure constitution des Allemagnes possibles que Montaigne aurait certainement appelée *un grand tintamarre de cervelles*. Même alors cependant on aurait tort de se bercer dans une sécurité trop placide et de regarder avec confiance dans l'avenir. L'antagonisme séculaire de la Prusse et de l'Autriche, le ministre de Guillaume Ier l'aura dans tous les cas aiguisé au plus haut point; il aura rendu un choc tôt ou tard inévitable. N'oublions pas non plus que les peuples de la Germanie sont travaillés d'un malaise immense, qu'ils aspirent à des chimères pleines de tentations, et il ne

faudrait pas trop se fier au caractère bien connu de nos voisins d'outre-Rhin, à leur nature réputée contemplative et lymphatique. Ces natures rêveuses ont parfois des réveils et des explosions terribles!... « Je ne suis ni passionné ni prompt; mais il y a cependant quelque chose de dangereux en moi. » Ainsi parle de lui-même ce type de l'inertie méditative et ingénieuse que Shakspeare a immortalisé dans *Hamlet*.

Hamlet!... Ce nom revient involontairement toutes les fois qu'on parle de la grande nation germanique et rappelle aussi bien ses qualités admirables de cœur et d'esprit que ses imperfections et ses faiblesses. Les peuples de l'Allemagne aiment à se contempler dans cette figure mystérieuse, et les critiques les plus célèbres d'outre-Rhin, depuis Boerne jusqu'à M. Gervinus, ont relevé à l'envi tous les traits qui feraient de ce héros le représentant symbolique de leur race. Il a étudié à Wittenberg, dans ce berceau du protestantisme; il aime les longs discours, il est un *esthéticien* de première force, et il fait des monologues profonds sur l'être et le non-être. Il a aussi des visions, il se croit appelé à une grande œuvre, « au redressement d'un monde déraillé; » mais il recule toujours devant l'action et esquive la crise. Enfin Goethe a insisté sur un passage du drame d'où il résulterait que l'amant d'Ophelia est quelque peu obèse, — ce qui achèverait la ressemblance. Toutefois, et après s'être longtemps mirée dans l'Hamlet au repos, l'Allemagne ferait peut-être bien, surtout à l'heure présente, de méditer aussi la philosophie de l'histoire de Hamlet combattant. Il arrive en effet un moment où le sublime rêveur sort de son inertie et donne le signal de la mêlée; mais alors qu'il est étrange le spectacle qu'il offre au monde ébranlé et déraillé! Il marche en aveugle et en furieux, il devient le jouet de tous les hasards, il frappe à tort et à travers, il tue des vieillards inoffensifs, de joyeux compagnons de jeunesse, et la poétique Ophelia aussi; il tue jusqu'à sa propre mère et périt misérablement lui-même dans un duel fratricide! Et à la fin, pour recueillir la « succession » et posséder le royaume, apparaît l'étranger, — ce Fortinbras vigoureux et perfide qui s'était tenu à l'écart et dans l'ombre, qui n'a pas fait, lui, de monologues et dressé de tréteaux, mais qui a su bien discipliner son armée et intervenir au moment opportun... La leçon est terrible à coup sûr; mais elle a encore un trait tout autrement sinistre, — car c'est de l'*extrême Nord* et d'un « pays des glaces » que le génie prophétique du poète fait venir ce triomphateur final, l'homme du destin et le « fort en bras... »

JULIAN KLACZKO.

LA

SITUATION FINANCIÈRE

EN ITALIE

Un des traits les plus saillans de notre époque est l'envahissement du domaine de la politique par les questions financières, et la place qu'elles y occupent s'élargira de plus en plus. Il y a des gens qui s'en attristent, parce que cela leur semble un des symptômes du matérialisme reproché à notre temps : leur crainte n'est au fond qu'un préjugé. La prépondérance croissante des intérêts financiers résulte simplement d'une part plus grande que les peuples prennent dans leurs propres affaires, et c'est un progrès social. Sous l'ancien régime, les souverains, dans leurs besoins d'argent, n'avaient que deux procédés à leur disposition : l'impôt, dont ils avaient bientôt tari les sources, et les expédiens usuraires. Dans l'un ou l'autre cas, ils n'avaient affaire qu'à un petit nombre de traitans, dont les services devenaient désastreux ; mais on ne brillait pas par le respect des engagemens, et la banqueroute exercée comme une espèce de droit régalien était le correctif du système. Les choses ont bien changé, et, il faut le dire, à l'avantage des peuples. Quand un état moderne fait appel au crédit, l'argent sort de toutes les bourses par gros lots ou en parcelles, et les offres dépassent si souvent les demandes que le danger réside aujourd'hui dans la facilité d'abuser. Grâce à l'affluence des épargnes, on ne connaît plus d'obstacles en politique ; les guerres, les travaux de la paix, les réformes, les créations d'empires s'improvisent dans des proportions

et avec une prestesse dont on n'avait pas même idée autrefois. Ces merveilles sont l'effet d'une vaste commandite dont les intéressés sont souvent en plus grand nombre dans les pays étrangers que dans le pays débiteur. De là une mystérieuse solidarité entre les peuples, un utile contrôle des affaires publiques; mais cette vigilance est toujours dans les extrêmes. La confiance aveugle est aisément effacée par l'inquiétude exagérée. De là vient qu'un dérangement budgétaire auquel on aurait fait peu d'attention autrefois peut acquérir les proportions d'une calamité politique.

Voyez l'Italie. L'œuvre de sa transformation est tellement avancée, le fait est si bien entré dans les données de la politique générale, qu'on aurait peine à concevoir la possibilité d'un retour au passé; mais on était pressé de vivre de la vie nationale : les dépenses d'organisation réparties d'ordinaire sur une longue période, on les a faites en cinq ans. On n'a pas encore eu le temps de sonder les forces contributives et de faire entrer les impôts nécessaires dans les habitudes du peuple. On se trouve ainsi en présence d'un budget où les revenus atteignent à peine les trois quarts de la dépense, et on s'avoue que la veine des moyens extraordinaires est à peu près épuisée. De là une panique dangereuse. On entend dire que le nouveau régime ne pourra pas faire ses frais, et que la détresse financière est la brèche par où rentrera l'ennemi. Le patriotisme italien s'est en quelque sorte constitué en permanence; il fait appel à tous les genres de dévouement : le rétablissement à tout prix de l'équilibre financier est invoqué comme une loi de salut public.

Telle est la situation que nous nous proposons d'examiner. La crise est grave assurément : hâtons-nous de dire qu'elle ne se présente pas avec le caractère d'une catastrophe imminente. L'Italie dans ses embarras a du temps devant elle pour aviser, et c'est ici le cas de dire comme les Anglais : le temps est de l'argent. En matière de finance et de budget, il y a deux choses qu'il ne faut pas confondre : l'état matériel du trésor et la comptabilité budgétaire. Il n'est pas rare que l'insuffisance des recettes aboutisse au déficit, tandis que les caisses publiques sont bien garnies d'argent : c'est ce qui arrive actuellement en Italie. Les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 1866 ont fait ressortir le déficit qui a mis l'opinion en émoi; mais les échéances de trésorerie sont assurées par des ressources extra-budgétaires provenant des négociations antérieures. Plusieurs ministres italiens ont déclaré qu'ils ont en caisse les fonds nécessaires pour pourvoir au paiement de la dette et aux services importans jusqu'au 1er janvier 1867. Les effets du déficit actuel ne se feraient sentir que l'année prochaine. Nous ap-

pelons d'abord l'attention sur ce fait, afin que les intéressés, si nombreux en France, abordent avec plus de calme l'examen dont nous allons leur fournir les élémens.

I. — SITUATION DU TRÉSOR ITALIEN.

On sait comment s'est formée l'unité italienne : désirée à peu près sans exception, elle n'était pas préparée. Ce que n'eût peut-être pas fait le raisonnement, l'instinct l'accomplit. On était sur un champ de bataille, en présence d'un ennemi multiple et puissant. Un vif et rude mouvement de concentration devenait une manœuvre défensive. Discuter les clauses du contrat, on n'en avait pas le temps, et il eût été impolitique d'y regarder de trop près. Chaque peuple entra donc dans l'union comme on revient dans une famille, en y apportant son avoir et ses engagemens, ses aptitudes et ses défauts, son idéal et ses répugnances. L'urgent était de se serrer pour être fort : on remit les comptes au lendemain.

Le gouvernement de Turin, tout en ayant l'air de travailler pour lui-même, n'allait pas faire, par le côté financier, une affaire brillante. Les premiers frais de l'émancipation nationale avaient pesé particulièrement sur lui, peut-être avait-il un peu trop sacrifié à l'engouement des travaux publics, de là un arriéré; toutefois la dette, comportant une annuité d'une cinquantaine de millions, n'était pas disproportionnée avec les ressources : il y avait un actif dans la possession des chemins de fer. Le budget, qui laissait depuis quelque temps un découvert, était bien ordonné et permettait d'opérer le rétablissement de l'équilibre. Au contraire, dans les pays où avait régné le bon plaisir, la comptabilité était louche. Comme dans ces mines crevassées où l'on use le capital à prévenir les infiltrations et les éboulemens, on avait épuisé les ressources naturelles pour combattre le travail souterrain de la révolution. La Toscane, les Deux-Siciles, avec leur prospérité apparente, allaient démasquer des déficits budgétaires auxquels on ne s'attendait pas. Ce n'est pas tout. Chaque groupe arrivait avec un idéal de progrès et de justice auquel il fallait donner quelque satisfaction. La Lombardie se plaignait d'une surtaxe d'un tiers sur l'impôt foncier, on se hâta de l'abolir. Dans la Toscane et les pays napolitains, les droits d'octroi furent transférés du trésor aux communes. La taxe sur la mouture était devenue insupportable dans la Sicile, l'Ombrie et les Marches romaines, régions qu'il importait d'attacher au régime nouveau : on leur sacrifia un revenu de 17 millions. Les réformes considérées comme le programme de la civilisation, on les mit à l'or-

dre du jour, ici en développant, là en organisant des entreprises utiles. Bref, avant les annexions, les chiffres de dépenses déclarés dans chaque pays donnaient un total de 514 millions. En 1861, le premier essai de budget général pour le royaume italien accusait déjà une dépense de 795 millions, et comme les recettes ne s'improvisent pas aussi lestement que les besoins surgissent, le nouveau régime avait en perspective une succession de déficits qu'on chiffra tout d'abord par centaines de millions.

Il y avait surtout un gouffre de dépenses dont on ne connaissait pas les profondeurs. La nationalité italienne avait des ennemis de plus d'un genre à surveiller : elle n'ignorait pas que sa vigueur était mise en doute, et elle croyait bon de réagir, en se posant aux yeux de l'Europe à l'état de grande puissance militaire. L'urgence d'avoir une armée et une marine étant adoptée comme loi de salut public, on ne marchanda plus sur les moyens. Les contingens italiens, dans la campagne libératrice de 1859, n'avaient fourni que 100,000 hommes, y compris les volontaires au nombre de 20,000. Chaque annexion donna lieu à un élargissement des cadres, et on en vint à un effectif normal qui comporte 350,000 hommes sur le pied de paix, plus 14,000 douaniers organisés militairement, 152,000 hommes de gardes nationales mobilisables, et enfin des réserves exercées dont l'appel au besoin élèverait soudainement l'armée au chiffre de 702,000 combattans. La marine de guerre, improvisée en grande partie, compte déjà 65 bâtimens, dont 18 cuirassés, et elle dispose de 1,237 canons. Il est inutile de rechercher ce qu'ont dévoré de capital les armemens, le matériel, les forteresses, les arsenaux, les ports, les voies stratégiques et ces innombrables accessoires que réclament aujourd'hui une armée et une flotte.

Sans fermer les yeux sur l'énormité des dépenses, le public italien ne s'en est pas d'abord ému beaucoup; il se plaisait à les considérer comme ces frais de premier établissement inévitables au début des grandes entreprises, et dont l'amortissement, habilement réparti sur un grand nombre d'années, n'est pas trop onéreux. Cinq années pleines de sacrifices se sont écoulées, et on trouve que la période d'organisation est longue. L'inquiétude est entrée dans les esprits. N'est-elle pas justifiée par les résultats qui vont suivre? Ce sont les derniers mots des budgets.

EXERCICES.	DÉPENSES ET RECETTES TOTALES (1). (Exprimées en millions.)		DÉFICITS. (Millions.)
1861	Dépenses	973	505
	Recettes	468	
1862	Dépenses	1,004	530
	Recettes	474	
1863	Dépenses	942	384
	Recettes	558	
1864	Dépenses	937	388
	Recettes	549	
1865	Dépenses	934	232
	Recettes	702	
			2,039

Comme des fils de famille fraîchement émancipés, les Italiens escomptaient leur avenir sans se préoccuper assez du lendemain. On usa du crédit largement et sous toutes les formes. Trois emprunts directs sont contractés en cinq ans, un de 500 millions où l'on verse plusieurs anciennes dettes, un autre de 700 millions à 5 pour 100 au cours de 71, et un troisième enfin de 425 millions au cours de 66. On se procure en outre 200 millions remboursables à la longue sur la vente des domaines nationaux; on aliène au prix de 180 millions la plus grande partie des chemins de fer de l'état; on obtient des communes qu'elles fassent des avances sur l'impôt foncier jusqu'à concurrence de 124 millions; on force les émissions à découvert des bons du trésor. Ce n'est pas tout, et nous glissons sur les petits expédiens avec lesquels on a fait de grosses sommes.

Malgré cela, l'abîme est resté béant : on dirait même qu'il s'est élargi en raison des efforts qu'on a faits pour le combler. Les emprunts successifs ont ajouté au grand-livre une surcharge de 133 millions de rentes nouvelles (2), sans compter les intérêts de la

(1) Les budgets italiens sont calqués sur ceux de M. Fould et admettent la division en ordinaire et extraordinaire : on a réuni ici les deux chiffres pour plus de clarté. Les résultats de 1865 ne sont encore qu'approximatifs.

(2) Voici, d'après M. Sella, le tableau des inscriptions de rentes créées depuis cinq ans et déduction faite de quelques annulations prononcées.

1861	31,383,403 fr.
1862	1,458,440
1863	36,438,280
1864	28,256,532
1865	35,092,125
	132,628,780 fr.

Avant les annexions, les dettes publiques des pays actuellement réunis comportaient une dette annuelle d'environ 112 millions. — Le total de la dette consolidée est aujourd'hui de 232,174,264 francs : il y a en outre 57 millions d'intérêt à payer pour des dettes non inscrites.

dette flottante, et en même temps les ventes de chemins de fer et de propriétés domaniales ont affaibli les revenus de 23 millions net.

L'inquiétude fut longtemps contenue par cette discrétion politique dont les Italiens ont fait le pénible apprentissage sous le despotisme. On craignait d'augmenter les embarras du trésor en provoquant le discrédit. Toutefois, vers la fin de l'année dernière, en préparant la loi financière de 1866, on se trouva après tous les sacrifices en présence d'un déficit effrayant. Alors le cri public constata le danger, il l'exagéra. Le parlement s'est refusé à discuter le budget de 1866 pour ne pas consacrer le déficit par son vote. Peu satisfait des propositions ministérielles, il a légalisé la perception des impôts en accordant des douzièmes provisoires; il s'est donné à lui-même la tâche d'en finir avec les déficits et les expédiens, résolu, s'il le faut, à trancher les difficultés par des réformes radicales. Une commission extraordinaire a charge de préparer le travail, et son rapport est impatiemment attendu. Pour venir en aide au parlement, le public accueille des projets fort louables d'intention, mais où se trahit un peu trop l'état fiévreux des esprits. On a lancé l'idée du *consorzio*, cette cotisation patriotique dont on prétend faire un moyen d'amortissement. Les principaux capitalistes sont réunis au nombre de cent cinquante, et proposent entre eux de remplir le déficit au moyen d'un emprunt contracté au pair, c'est-à-dire à 48 pour 100 au-dessus du cours de la place. Bref, il n'y a en ce moment qu'un désir et qu'un cri dans la nation pour soulager le trésor et mettre l'état financier sur un pied respectable.

Les seuls moyens praticables pour équilibrer les budgets reviennent en définitive à trois combinaisons : économies dans les dépenses, augmentation des impôts ou ressources exceptionnelles, qui sont toujours des aliénations de valeurs ou des emprunts. Ce troisième moyen soulève en Italie des répugnances vivement prononcées. On reconnaît qu'il est difficile de réduire les dépenses d'une manière bien efficace : l'opinion paraît résignée à la surcharge des impôts. Cette disposition lui fait honneur : il reste à savoir dans quelle mesure elle est réalisable.

Le projet de budget pour 1866, développé devant le parlement le 12 décembre dernier par le ministre des finances M. Quentin Sella, se résumait ainsi :

Dépenses ordinaires et extraordinaires . .	932,757,175 fr.
Recettes.	667,641,742 fr.
Déficit.	265,115,433 fr.

L'amoindrissement de ce déficit étant comme un sujet mis au

concours entre les hommes d'état, quatre ou cinq systèmes ont surgi depuis quelques mois : il faut les examiner rapidement.

Le ministère, qui avait pour organe M. Sella, commença par déclarer possible une réduction d'une trentaine de millions obtenus en additionnant une foule de petites sommes retranchées çà et là dans le dédale des budgets. On lui sut gré de ce résultat, qui restera comme un bénéfice acquis. Quant aux ressources nouvelles, M. Sella fut moins heureux. Émerveillé, comme tous les financiers étrangers, par les produits exagérés qu'on tire chez nous de l'enregistrement, le ministre italien proposait d'élargir les bases de cet impôt de manière à récolter 20 millions de plus; en même temps il conseillait d'introduire une taxe sur les portes et fenêtres, dont il attendait environ 20 millions, et de généraliser le droit de mouture dans la proportion d'un dixième sur le prix du blé, ce qui eût procuré au minimum une centaine de millions. En combinant les 20 millions économisés avec les 155 millions fournis par les taxes nouvelles, on eût réduit le déficit à 90 millions; cela cessait d'être effrayant, car pour la plupart des budgets européens le déficit est tellement entré dans les habitudes que, lorsqu'il cesse d'être excessif, il semble un état normal. Ce plan fut écouté par l'assemblée avec un sentiment de surprise pénible, auquel M. Sella lui-même s'attendait. C'était par dévouement à sa conviction qu'il bravait l'impopularité. Toutefois, en condamnant les deux principales dispositions du projet ministériel, l'assemblée n'avait pas tort.

L'impôt sur les portes et fenêtres, moyen primitif de saisir le revenu, ferait double emploi en Italie, où l'*income-tax* a été introduit sous le nom d'impôt sur la richesse mobilière. Le droit de mouture est en réalité un impôt sur le pain : il a un air de dureté à l'égard du pauvre, et à ce titre il est frappé d'une réprobation instinctive; supprimé à peu près partout, il n'existe peut-être plus que dans les provinces laissées au pape. Si faible qu'il soit, ce droit devient onéreux par son application incessante. En admettant un prix moyen de 18 francs par hectolitre de blé, la taxe du dixième augmenterait le prix du pain d'environ 2 centimes et un quart par kilogramme, de sorte qu'un de ces pauvres ménages où les enfans affamés dévorent le pain pourrait être grevé de ce chef d'une trentaine de francs par année. Dans sa pratique fiscale, le droit de mouture devient une lutte où les vexations provoquent les fraudes. C'est en le supprimant dans les Marches romaines, l'Ombrie et la Sicile, qu'on a entraîné ces contrées dans le mouvement; le rétablir aujourd'hui, non-seulement dans les provinces qui en ont été affranchies, mais dans le royaume entier, ce serait fournir aux ennemis de l'unité italienne une arme des plus dangereuses.

L'accueil fait au plan de M. Sella ne lui permettait pas de garder son portefeuille. Les hommes laborieux et éclairés ne sont pas rares en Italie : ce qui manque depuis la mort de Cavour, ce sont les chefs autorisés, les *leaders*, qui montrent la voie et ont puissance d'entraîner. Il faut créer ces noms qui deviennent des forces. Le président du conseil appela donc à la direction des finances un économiste qui a professé sa science avec éclat, M. Scialoja, de Naples. L'impatience fébrile du public et de l'assemblée ne laissa au nouveau ministre que peu de jours pour débrouiller les faits et préparer un autre plan. Il put développer son programme dans la séance du 23 janvier.

M. Scialoja a pris à tâche de dépasser son prédécesseur dans la voie des économies : il croit possible de retrancher sur la guerre et la marine 30 millions au lieu de 9, et sur les services administratifs 26 millions au lieu de 21. Ainsi, le budget des dépenses serait allégé de 56 millions, et il n'y aurait déjà plus que 210 millions à tirer de l'impôt pour établir l'équilibre. Dans la partie ingrate de sa tâche, celle qui consiste à trouver des sources nouvelles, l'homme d'état s'est trop laissé éclipser par le professeur. M. Scialoja paraît avoir oublié qu'il parlait, non plus devant un auditoire cherchant la vérité abstraite, mais dans une assemblée composée en grande partie de propriétaires chez qui le sentiment de la conservation et la crainte des nouveautés sont instinctifs. Les contributions directes en Italie sont actuellement au nombre de trois : l'impôt prédial, qui pèse sur la terre cultivable et a pour mesure le cadastre, l'impôt sur les bâtimens de ville ou de campagne, l'impôt sur la richesse mobilière, qui a la prétention d'atteindre les rentes, les capitaux et les revenus professionnels. Les propriétaires ruraux, qui forment la classe la plus considérable dans un pays essentiellement agricole, paient les deux premières taxes, mais ils ne sont pas atteints par la troisième. Ce cadre fiscal, suivant M. Scialoja, est défectueux, et il propose de le remanier.

Beaucoup de gens pensent, et non sans raison, qu'un impôt unique sur les revenus, si on parvenait à l'appliquer très régulièrement, serait l'idéal en matière de fiscalité; mais l'*income-tax* ne s'est pas introduit dans les législations financières de notre temps avec ce caractère absolu : il a été accepté comme un expédient. Le principe en faveur chez les financiers contemporains est de faire prévaloir les impôts indirects; mais les consommations de la multitude n'allant pas aussi vite dans leur développement que les dépenses des états, on a dû s'adresser aux classes favorisées : la nécessité a fait loi. L'impôt sur les revenus en Angleterre a été présenté comme un subside en addition aux autres charges et pro-

portionnel à l'aisance de chacun. Avec ce caractère, il n'y avait plus de raison pour exempter de l'*income-tax* la propriété territoriale, qui est la richesse par excellence. Seulement, dans la crainte de faire double emploi, on a distingué le revenu provenant de la rente foncière des profits de l'industrie agricole : le propriétaire rentier acquitte la taxe entière, et le fermier n'en paie que la moitié. Si M. Scialoja avait présenté les choses de cette façon, s'il avait dit tout simplement : « Un supplément d'impôt est indispensable, nous demandons à toutes les classes sans exception d'abandonner à l'état une partie de leurs revenus, » le patriotisme italien aurait fait une fois de plus acte d'abnégation. Les propriétaires fonciers auraient payé comme les autres une cotisation éventuelle, avec espoir de s'y soustraire dans les temps meilleurs. Au lieu de cela, M. Scialoja établit un principe absolu et permanent. Il expose d'une manière abstraite et subtile comme une leçon de Ricardo, que la rente foncière, inhérente à la vertu productive du sol, est différente du profit qui fait le revenu du cultivateur. La rente constitue, à proprement parler, le droit de la propriété, et dans ce droit l'état entre pour une partie dont l'impôt foncier est la mesure. Suivant quelques théoriciens auxquels se joint M. Scialoja, ce contingent de l'état, lorsqu'il est invariable et connu à l'avance, ne grève plus les propriétaires : c'est un élément dont on ne tient pas compte dans les transactions. Si un domaine de 100 hectares doit verser au trésor le produit de 10 hectares, on vend, on achète, on loue 90 hectares seulement. Le propriétaire n'est pas un contribuable tant qu'il ne paie que la partie de la rente foncière appartenant à l'état, c'est un gérant qui verse un dividende à son associé. Si l'impôt foncier enlève un dixième du revenu, le législateur pourrait frapper les neuf autres sans craindre de faire double emploi.

Il va sans dire que dans cette hypothèse il faudrait saisir la limite peu visible entre ce que l'école de Ricardo appelle la rente naturelle de la terre et ces revenus variables que donne l'exploitation. Or la plus grande confusion à cet égard existe en Italie, en raison de son ancien morcellement et de la diversité des régimes qu'elle a subis. A un autre point de vue, l'impôt sur la richesse mobilière, improvisé en 1863, donne lieu à des répartitions assez arbitraires, au grand dommage du fisc. Le plan de M. Scialoja consistait donc à « consolider l'impôt foncier, » suivant son expression, c'est-à-dire à constater au moyen d'un cadastre immuable la portion de l'impôt foncier correspondant à la rente de la terre, et en même temps à remanier l'impôt sur les revenus de façon à l'étendre dans une certaine mesure à la propriété territoriale. Théoriquement on ne saurait contredire ses argumens, et le ministre des

finances italiennes a confirmé sa réputation d'habile métaphysicien; mais des réformes comme celles-ci ne s'improvisent pas dans l'opinion, encore moins dans la pratique. Il était difficile de persuader à des propriétaires campagnards que, lorsqu'ils vont porter leur argent chez le percepteur, ils ne paient pas un impôt. Le système, peu compris, est devenu suspect; la chambre, sans opposition apparente, est restée indécise et glacée.

Cette consolidation de l'impôt foncier, combinée avec la plus-value de l'*income-tax*, promettait un produit supplémentaire de 49 millions de francs. On acceptait la surtaxe de 20 millions sur l'enregistrement indiquée par M. Sella. Il restait encore 142 millions à trouver. Il existe dans certaines communes italiennes un droit d'*imbottito*, c'est-à-dire une taxe perçue au moment de la mise en pièce des vins. M. Scialoja voudrait qu'on enlevât sans compensation cette ressource aux communes et qu'on généralisât la perception de l'*imbottito* au profit du trésor dans la mesure de 1 fr. 50 c. par hectolitre; à son compte, cela donnerait au moins 40 millions. En abandonnant à regret le droit de mouture, le ministre a signalé des taxes sur l'huile et la farine, exercées sans réclamations dans quelques provinces et qu'on pourrait faire accepter dans le royaume entier. Le résultat définitif serait d'abaisser le déficit de 1866 à 77 millions. Un peu troublée par cet étalage de combinaisons peu attrayantes de leur nature et sur lesquelles il est impossible de se faire un avis au premier exposé, la chambre abrégea des débats irritans, et se tint sur la réserve en pressant le travail de la commission extraordinaire qu'elle a nommée.

Le dépôt du rapport, promis de jour en jour, paraît être encore une fois ajourné. Le secret des commissions parlementaires est rarement gardé, et on dit déjà dans le public sur quelles bases l'accord s'est établi entre le ministère et les délégués de la chambre. Il serait peu convenable de porter un jugement sur un système qui n'a pas encore été formulé en termes précis. Toutefois, en cherchant plus loin les voies et moyens pour sortir de la crise, il nous arrivera de rencontrer la commission et de discuter quelques-unes des combinaisons qui lui sont attribuées. Une chose nous étonne. Dans les débats du parlement, dans la polémique écrite, qui roulent principalement sur les embarras du trésor et l'urgence d'équilibrer les budgets, il y a un élément qu'on écarte toujours : c'est le partage prochain de la dette romaine, condition essentielle de la convention du 15 septembre. Est-ce donc une circonstance à négliger que l'obligation d'inscrire encore de 20 à 30 millions de rentes sur un grand-livre qui est déjà si chargé? On dirait qu'il y a chez les hommes d'état italiens une entente instinctive pour ne pas trop

assombrir le tableau. A notre avis, ce côté de la question mérite au contraire le plus sérieux examen. En étudiant les budgets pontificaux, il nous a semblé que la solution du problème financier qui nous occupe est à Rome : idée étrange et qui a l'air d'un parodoxe. Nous avons hâte de la justifier en exposant la situation économique faite aux états romains par la convention du 15 septembre.

II. — LES FINANCES PONTIFICALES.

Avant 1859, le domaine pontifical était subdivisé en vingt provinces et présentait une superficie de 41,852 kilomètres carrés. Les derniers recensemens lui attribuaient une population de 3,125,000 âmes. Le déchirement, qui a aujourd'hui la force du fait accompli, n'a plus laissé au chef de l'église que Rome et ses dépendances, les provinces de Civita-Vecchia, Viterbe, Velletri et Frosinone, moins le duché de Ponte-Corvo, qui en a été détaché. Ainsi réduit, le domaine ecclésiastique ne mesure plus en superficie que 11,650 kilomètres carrés; on lui attribue une population d'environ 700,000 âmes, et c'est peut-être beaucoup. Dire que le pouvoir temporel a perdu un peu moins des trois quarts de son territoire et un peu plus des trois quarts de ses sujets, ce ne serait pas donner une idée bien exacte de son affaiblissement. Les provinces conservées ne sont ni les plus fertiles ni les plus industrieuses : c'est là qu'on trouve encore les immenses domaines mis en pâtures, comme les *latifundia*, si funestes à l'ancienne Rome, et ces marais de mauvais renom dont les rares habitans sont de maigres consommateurs et de pauvres contribuables.

En dehors de toute considération morale, il y a une question préalable à soulever. Le pouvoir temporel, dans les conditions où il vient d'être placé, peut-il vivre matériellement? L'expérience des dernières années ne répand aucune lumière sur ce problème. D'une part, la cour de Rome, pour ne pas avoir l'air de reconnaître les spoliations dont elle se plaint, a voulu maintenir dans ses comptes financiers certaines charges afférentes à ses anciennes provinces : elle affecte notamment d'inscrire à son budget la totalité de l'ancienne dette publique. D'autre part, on a trouvé des ressources mystérieuses dans le denier de saint Pierre et dans plusieurs emprunts. On a donc vécu d'expédiens dans un provisoire qui ne saurait pas se prolonger.

Le budget romain n'a jamais eu ce caractère de précision qui est de rigueur chez les nations qui se respectent. Les bilans financiers, livrés au public sans aucun moyen de contrôle, ne sont que des aperçus où l'on ne saurait distinguer le provisoire du définitif.

Avant l'annexion, les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires étaient évaluées entre 70 et 75 millions de francs (1). Les recettes, toujours inférieures à ces chiffres, ajoutaient chaque année un déficit de quelques millions à l'arriéré. La séparation violente des quatorze provinces a désorganisé complétement l'ancienne administration, et moins que jamais il est possible d'établir un bilan régulier. On s'en tient à des « budgets préventifs, » suivant l'expression consacrée, à des espèces de devis où il ne faut pas chercher une expression bien exacte des faits financiers, mais qui donnent beaucoup à réfléchir sur la situation nouvelle faite au saint-siége (2).

Ce qui frappe avant tout dans le budget préventif pour 1865, c'est l'aveu fait avec une sorte d'ostentation d'un déficit de 30 millions sur 64 qui sont à payer. Ne dirait-on pas que le saint-père court au-devant du martyre financier? Toutefois le déficit est moins désespéré qu'il n'en a l'air. Le budget romain, par la raison énoncée

(1) Pour plus de clarté, nous avons converti partout l'écu romain en francs au cours de 5 francs 40 centimes.

(2) Il est indispensable d'avoir sous les yeux le plan du nouveau budget pontifical. Voici le projet préparé pour 1865.

RECETTES.

	Francs.
Impôts directs et propriétés domaniales du saint-siége	5,915,689
Douanes et taxes de consommation	19,517,112
Timbre et enregistrement	1,726,040
Postes	1,009,724
Loteries (mises encaissées)	4,271,767
Monnayage et contrôle	205,643
Recouvremens divers provenant de la dette publique et des ministères	1,665,571
	34,311,546

DÉPENSES.

Dette publique.	
Dette publique consolidée	35,762,720
Dette flottante et assignations diverses	7,055,470
Services ministériels.	
Intérieur	4,671,259
Travaux publics	1,678,320
Guerre	6,992,237
Perception et exploitation des revenus.	
Impôts directs, cens et cadastre	1,711,082
Douanes	2,334,952
Timbre et enregistrement	276,890
Service des postes	804,632
Monnayage	200,156
Loteries (lots à rembourser)	3,126,427
	64,614,145

plus haut, accepte encore la totalité de l'ancienne dette publique. Or la cour de Rome fût-elle de force à supporter un pareil sacrifice, les auteurs de la convention du 15 septembre ne voudraient pas le sanctionner. L'article 4 de leur traité dit formellement : « L'Italie se déclare prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens états de l'église. » Nous ne savons pas si la diplomatie est à l'œuvre pour préparer ce partage; une liquidation de ce genre est très épineuse, et l'inertie calculée de la cour de Rome pourrait aisément la prolonger au-delà du temps fixé pour l'exécution du traité. La répartition de la dette sera-t-elle faite proportionnellement aux surfaces et au nombre des habitans, ou tiendra-t-on compte de la richesse acquise, de l'industrie, des forces contributives de chaque localité? La prétention très légitime des Italiens est de prendre leur part seulement dans la charge existant à l'époque où ils ont occupé les quatorze provinces; ils ne veulent pas reconnaître les emprunts postérieurs, contractés pour faire échec à l'unité italienne, d'autant plus que ces emprunts *in extremis* ont sans doute été fort onéreux, et qu'on ne sait pas jusqu'à quel point le capital nominal a été rempli. En revanche, si l'on fait remonter le partage de la dette jusqu'aux jours de Castelfidardo, il semblerait juste de rembourser au gouvernement romain la part afférente aux anciennes provinces dans les annuités qui auront été payées depuis la séparation.

La situation de la dette pontificale ne ressort pas d'une façon bien nette des documens connus. La domination française avait transmis des finances en bon état à la papauté restaurée, et on ne trouve pas trace d'embarras jusqu'aux dernières années de Léon XII. Un déficit fut accusé pour la première fois en 1828, et on prit dès lors l'habitude de le compenser par des expédiens. Le désordre offrit un caractère inquiétant sous le long pontificat de Grégoire XVI. Un système de compression politique multipliait les dépenses, tandis que l'incurie et les dilapidations dévoraient les ressources. Il y eut pendant cette période jusqu'à cinq emprunts, sans compter les ventes des biens domaniaux ni les cessions de monopoles malfaisans avec lesquels on battit monnaie. Les intentions excellentes que Pie IX apporta sur le trône sont assez connues. Voulant rompre avec le passé, il ne craignit pas de livrer au contrôle de la publicité les opérations mystérieuses de ses prédécesseurs. On sut alors que les déficits et les expédiens depuis vingt ans avaient porté à 200 millions de francs le capital de la dette publique. C'était déjà beaucoup pour un petit état sans industrie. A peine était-on entré dans les voies de l'économie qu'une agitation politique créa des nécessités impérieuses; il fallut emprunter de nouveau. On émit

jusqu'à concurrence de 18 millions de francs des bons de trésor hypothéqués sur les biens du clergé, le mont-de-piété et les dépôts des banques. La république mazzinienne, trouvant ouverte cette source de revenus, la laissa couler et y puisa environ 25 millions de francs. La papauté revint de Gaëte à Rome. Nouveaux emprunts pour retirer de la circulation les papiers-monnaie, surtout ceux d'origine républicaine, qui ne furent d'ailleurs remboursés qu'avec escompte d'un tiers. Le pouvoir pontifical se relevait péniblement sur un terrain miné par les conspirations; la police et l'armée exigeaient des sacrifices incessans. Le crédit ne faisait pas défaut, mais chaque difficulté résolue engageait un peu plus l'avenir. Bref, quand la révolution vint arracher au chef de l'église les deux tiers de ses possessions, le budget préparé accusait une dette annuelle de 26,338,000 francs, lesquels capitalisés au taux très modéré de 5 pour 100 représentaient déjà la somme de 527 millions.

Privé des trois quarts de ses revenus et ne voulant pas laisser protester les engagemens dont il demeure responsable aux yeux du public, le gouvernement romain a dû fléchir plus que jamais sous la fatalité des expédiens. A partir de 1861 commence une de ces époques troublées où on n'essaie plus d'équilibrer les comptes, où l'on craint de voir trop clair dans la situation. Ce qu'ont dû coûter les illusions détruites à Castelfidardo, la recomposition d'une force militaire, l'entretien des fonctionnaires devenus inutiles, on l'ignore; le public ne sait pas davantage ce qu'a fourni le denier de saint Pierre, ni ce qu'on a réalisé sur l'emprunt catholique de 50 millions décrété en 1864. Une seule indication est livrée à la publicité, et nous la trouvons dans le projet de budget reproduit plus haut. On y voit que la rente, sans parler des assignations temporaires dont nous ignorons la nature, a été inscrite au commencement de 1865 pour près de 36 millions. Pour peu qu'on tarde, cette annuité se trouvera augmentée de quelques millions par des emprunts nouveaux et par l'inévitable capitalisation des déficits (1). Il est donc à présumer que la dette pontificale, au moment où on réglera le partage, représentera en capital une somme approchant 800 millions.

Le monde politique ne se préoccupe peut-être pas assez des difficultés de l'arrangement financier, sans lequel la convention du 15 septembre resterait une lettre morte. Nous venons de dire en quels termes le débat va s'engager. Sur le principe du partage, on pourra s'entendre. Il est assez raisonnable d'admettre que le gouvernement romain, ayant perdu les trois quarts de sa force contri-

(1) On a encore ouvert en ces derniers jours une souscription qui, si elle était remplie, aurait pour effet d'ajouter à la dette une annuité d'environ 3 millions.

butive, doit être exonéré des trois quarts de la dette; mais, comme nous l'avons dit, on ne voudra reconnaître à Florence que la dette existante au moment où les quatorze provinces ont été annexées de fait au royaume d'Italie, c'est-à-dire une vingtaine de millions sur 26 et demi (1). En revanche, il semble juste qu'on tienne compte à la cour de Rome des annuités qu'elle a payées à découvert pendant cinq ou six ans. En définitive, il y aurait une rente d'environ 25 millions de francs dont il faudrait soulager le budget romain pour l'ajouter à la dette déjà si lourde du royaume d'Italie.

Ces chiffres sont effrayans : il ne faut pas trop s'y appesantir. Il ne nous appartient pas d'ailleurs de tracer la règle à suivre pour liquider la dette pontificale. Notre unique préoccupation en ce moment est de diriger la lumière sur le point où toutes les autres difficultés viennent se nouer d'une manière inextricable. Le pouvoir temporel de l'église romaine est-il viable dans la condition nouvelle où il a été placé? L'avenir de l'Italie dépend de l'expérience qui sera faite à cet égard. Ne nous faisons pas d'illusions. S'il était possible au pouvoir temporel de vivre et de se mouvoir dans les limites tracées par la convention du 15 septembre, Rome mettrait Florence en péril. S'il reste démontré au contraire que le régime du 15 septembre ne peut pas faire ses frais, comme il est impossible de revenir sur ce contrat, la papauté se fatiguera d'une royauté souffreteuse et mendiante, et elle ira au-devant d'une combinaison de nature à concilier son indépendance religieuse avec la pacification de l'Italie. Eh bien! il va nous suffire d'analyser la situation financière révélée par le budget préventif de 1865 pour démontrer que le pouvoir temporel du pape est condamné à des embarras mortels.

En admettant que le trésor pontifical dût être exonéré de 25 millions de rentes transférées à la charge du royaume d'Italie, le budget des dépenses serait abaissé à 40 millions, soit même à 45, si l'emprunt en émission est réalisé. La recette étant évaluée à 34, voici déjà de ce chef un déficit chronique, et ce n'est pas tout : le projet de budget pour 1865, remarquons-le bien, n'est pas le résumé des faits consacrés par l'expérience. Il n'y faut voir qu'une sorte de prospectus financier, dressé sans doute en vue d'un appel au crédit. On y a forcé les recettes, et certaines dépenses y sont évidemment insuffisantes. La force contributive des états pontificaux ayant été amoindrie des trois quarts, la recette devrait être estimée à 19 millions, et nous la voyons portée à 34. Dans le budget qui a précédé

(1) Certaines rentes nominatives, provenant des provinces romaines annexées, sont déjà inscrites au passif du budget italien pour une somme d'environ 1,450,000 francs.

la séparation, les contributions indirectes étaient évaluées à 45 millions et demi pour plus de 3 millions d'habitans : on suppose qu'elles donneront 19 millions et demi aujourd'hui avec moins de 700,000 contribuables. La loterie faisait entrer autrefois dans les caisses 6,031,000 fr.; on inscrit pour ce même article 4,271,000 fr., ce qui semblerait dire que les sujets du pape vont jouer à la loterie trois fois plus que par le passé. En un mot, les sujets de Victor-Emmanuel, même après les augmentations d'impôts que l'on prévoit, auront à payer environ 37 francs par tête; on suppose que les sujets du pape, moins riches et moins industrieux, vont payer 50 fr. Dans la catégorie des dépenses au contraire, la plupart des évaluations seront probablement dépassées. La somme destinée à l'armée, 6,991,000 francs, représente à peine un effectif de 7,000 hommes; ce n'est pas assez ou c'est beaucoup trop. Si l'on a la prétention de mettre le saint-siége à l'abri d'un coup de main, il faudra doubler les dépenses militaires. Les circonstances ne permettent pas d'espérer une de ces veines industrielles qui relèvent un pays en remettant les finances à flot. En définitive, le nouvel état romain, dans les conditions où on le place, se constituerait avec un déficit inhérent à sa nature, irrémédiable, et il serait bien téméraire de la part des capitalistes de lui continuer le crédit au moyen duquel il a soutenu depuis longtemps sa chétive existence.

Il n'y a rien de systématiquement hostile dans nos prévisions. Ce que nous exposons ici avec la rigidité de l'analyse financière, les défenseurs clairvoyans du saint-siége en ont eux-mêmes le sentiment. Relisez la récente protestation adressée par le cardinal Antonelli aux chancelleries européennes; c'est un long et douloureux cri de détresse. A la manière dont la cour de Rome est défendue, aux doléances sur la pénurie prévue, à cet amer découragement qui déborde sous la fatalité du fait économique, on voit que l'habile ministre tient le pouvoir temporel pour blessé à mort et qu'il en désespère. Pie IX n'en est pas là, il s'en faut de beaucoup. Avec sa confiance béate, qui devient une force politique dans les circonstances où il se trouve, il ne paraît point avoir la notion des difficultés de l'ordre matériel : il ne s'y arrête jamais. On raconte qu'aux réceptions du 1er janvier, ayant à répondre à la députation du conseil des finances, il dit qu'il n'y avait plus à s'inquiéter des embarras du trésor, que l'empereur des Français allait prendre à sa charge la portion de la dette afférente aux provinces perdues, sauf à exercer son recours sur le roi d'Italie, que de cette manière on éviterait des rapports directs avec la cour de Florence et tout semblant d'adhésion au traité du 15 septembre. Il paraît que des ouvertures en ce sens ont été faites, c'est du moins ce

qu'implique un passage des documens sur la politique extérieure distribués au corps législatif. « L'Italie, est-il dit, s'est déclarée prête à prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens états de l'église. La difficulté consistait à trouver les termes d'un compromis qui n'impliquât de la part du pape aucune renonciation à ses précédentes réserves. Le cabinet français a l'espoir d'arriver prochainement avec le cabinet de Florence à une entente que le saint-siége pourra accepter sans aucun sacrifice pour sa dignité. » Que la France intervienne pour adoucir les froissemens, rien de mieux; mais si l'on croit au Vatican que l'empereur des Français va se charger de faire verser à chaque échéance les trois quarts de la dette pontificale chez le banquier chargé de la solder, c'est vraiment une crédulité trop naïve. Un tel engagement serait une condescendance puérile s'il n'entraînait pas une garantie, et la proposition de garantir 25 millions de rentes serait tellement déraisonnable qu'on n'oserait pas la soumettre à l'assentiment du corps législatif.

Il semblerait qu'on a entrevu à Paris un terme moyen. Cela résulte du moins d'une dépêche adressée le 21 novembre dernier par M. Drouyn de Lhuys au ministre de France à Florence. Il y est dit : « Il me semble à première vue que la difficulté est loin d'être insurmontable. Par exemple, une fois l'accord établi sur le chiffre des intérêts à servir par le trésor italien, je ne vois pas ce qui s'opposerait à ce que le montant de chaque semestre fût servi aux mains de M. de Rothschild, qui continuerait, comme par le passé à payer les porteurs de la dette pontificale, sauf à inscrire sur ces titres telle ou telle estampille indiquant que le paiement s'effectue au nom du gouvernement italien. » Cette combinaison, si simple en apparence, l'est beaucoup moins en réalité. Qu'un gouvernement substitué à un autre prenne à sa charge la totalité des dettes, cela se conçoit; mais ce qui ne s'est peut-être pas encore vu, c'est le partage d'une dette entre deux pays dont la solvabilité n'est pas égale. Le transfert des trois quarts de la dette dégage-t-il la responsabilité de l'emprunteur primitif? S'il arrive qu'un des deux états débiteurs n'envoie pas son contingent à l'échéance, M. de Rothschild fera-t-il un choix entre les créanciers? Il y a dans la pratique des difficultés si nombreuses qu'il est impossible de les prévoir toutes.

En attendant, le gouvernement romain est aux abois; on a peine à comprendre comment il se soutient si longtemps avec un fardeau tellement au-dessus de ses forces. On sait seulement qu'il vit au jour le jour par des actes de dévouement individuel qui ne sauraient se multiplier beaucoup, ou par de petits emprunts à rembourser

sur le gros emprunt dont la réalisation est encore douteuse. Les illusions dont on se berce révèlent l'inexpérience le plus candide. Une telle situation n'est pas de nature à se prolonger longtemps.

III. — VOIES ET MOYENS.

N'est-il pas évident que, si la cour de Rome était résignée à l'abandon de sa royauté temporelle, si l'antagonisme des deux pouvoirs avait une solution classée au rang des faits accomplis, la crise financière du royaume italien ne serait un sujet d'inquiétude pour personne? Le gouvernement papal à son dernier souffle est encore puissant, et sa passivité est plus à craindre que l'action. Garanti contre la violence, il le sait bien, il lui suffit d'attendre pour que tout reste en suspens autour de lui. Il entretient ainsi, parmi ses ennemis comme parmi ses fidèles, deux courans d'agitation en sens inverse. De là une indécision fébrile, un trouble moral qu'on craint de voir dégénérer en désordre matériel. Le désordre à l'intérieur offrirait à l'étranger la seule chance de retour; il faut rester sur la défensive, veiller l'arme au bras, et c'est ainsi qu'on est entraîné à ces dépenses sous lesquelles fléchit le nouveau régime. Supposez au contraire qu'un arrangement entre Rome et Florence ait calmé du même coup les anxiétés religieuses et les impatiences révolutionnaires, la rénovation de l'Italie prend un caractère définitif; l'annexion de la Vénétie, reconnue inévitable, n'est plus qu'une affaire de temps, et le désarmement sur une large échelle offre une base à la réforme financière.

La solution est donc à Rome. Certes, si on l'attendait du bon vouloir du pape, on l'attendrait longtemps; mais l'économie sociale a aussi son *non possumus* à l'encontre duquel tout mysticisme viendra s'émousser. Qu'un pouvoir spirituel se flatte d'être impérissable, cela se conçoit; mais une souveraineté temporelle, quelle que soit l'enseigne, est fatalement un atelier de production et de consommation, qui doit crouler lorsqu'il y a impossibilité bien constatée de joindre les deux bouts. Les gouvernemens ordinaires ont des moyens de se rattraper, quand ils se sentent glisser vers l'abîme; le gouvernement papal n'en a aucun : la convention qui lui permet d'exister lui fait des conditions d'existence impossibles. — « Avec sa grande capitale sans province, a dit le cardinal Antonelli, l'état romain ressemble à une tête sans corps, ou a un corps de nain dont les organes vitaux ne peuvent servir qu'à une nutrition imparfaite et à une respiration asthmatique. » Le régime du 15 septembre a débuté avec une dépense à peu près double de la recette, et il n'a pas les moyens, pour augmenter ses ressources,

de s'étendre au dehors ni de se transformer au dedans. A force de vivre par l'emprunt, il poussera jusqu'à l'impossible le besoin d'emprunter. La cour de Rome a l'horreur instinctive de la publicité, le fond de ses affaires est peu connu, même des hommes d'état; mais le partage de la dette romaine va la forcer à déposer un bilan exact, et son crédit en recevra un rude coup.

Nous attristons sans doute quelques lecteurs. On dira, avec colère peut-être, qu'il est blessant de faire dépendre les grands intérêts de la religion de l'équilibre d'un budget, et qu'au besoin les catholiques n'abandonneraient pas leur père spirituel. Oui, il en faudra venir là; la nécessité d'une subvention régulière à fournir pour le roi-pontife par les gouvernemens ou les peuples catholiques sera une question posée, et c'est alors qu'on sortira des rêvasseries politiques et de la sentimentalité religieuse pour constater la sèche réalité. Nous avons entendu dans de beaux discours et lu dans de beaux livres que la coexistence du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel est indispensable pour assurer l'indépendance du chef de l'église. La thèse serait soutenable, si la royauté payait les frais du sacerdoce. C'est le contraire qui a lieu, et il faut que le sacerdoce quête pour la royauté. Est-ce là une bonne condition d'indépendance? Est-ce noblesse ou servitude? Est-il nécessaire à la majesté de la religion que son chef descende aux pratiques des souverainetés mondaines, qu'il soudoie une police et des sbires pour défendre un pouvoir contesté, qu'il tienne des postes de douane et des bureaux de loterie pour battre monnaie? Est-il prudent de laisser le catholicisme exposé à la solidarité d'un désastre financier, et ne vaudrait-il pas mieux conjurer ce malheur par une liquidation honorable? Et s'il est vrai que le gouvernement pontifical ne pourra se passer des secours du monde catholique, ne ferait-on pas mieux de réserver les subventions pour constituer un pouvoir purement religieux (1), une dictature morale, d'autant plus puissante et respectée alors qu'elle sera plus dégagée des influences politiques?

Le cours des événemens mettra bientôt ces considérations à l'ordre du jour. En attendant, la cour de Rome, comme s'il s'agissait d'un orage à laisser passer, cherche un abri pour s'y blottir; elle ne croit pas à la durée du sortilége, elle compte sur un miracle qui brisera le pacte impie du 15 septembre. La finance est pour beaucoup dans la partie engagée entre Rome et Florence, et c'est à qui pourra tenir plus longtemps. On voit par là de quelle importance il est pour le parti national de relever son crédit. Ceci nous ramène

(1) Cela vaudrait d'autant mieux qu'il en coûterait moitié moins. Les dépenses spéciales de la cour de Rome ne tiennent pas une grande place dans le budget pontifical, ce sont les frais de police qui ont écrasé la situation à force de grossir la dette.

à la situation du trésor italien. Il faut montrer à présent de quels moyens il dispose pour dominer la crise actuelle, sans oublier qu'il y a deux écueils à éviter dans cette recherche, l'illusion et le découragement.

Prenons pour point de départ ce budget de 1866 qu'on essaie de remanier comme pour en faire un cadre modèle. La dépense totale est de 933 millions (en laissant de côté la dette romaine, qu'il y faudra ajouter). Nous avons vu que les financiers italiens ont déjà admis la possibilité de retrancher sur ce chiffre 55 millions, dont une trentaine seraient gagnés sur l'armée et sur la flotte. Il serait à désirer qu'on fît davantage. On ne manquera pas de dire que l'on a touché les limites du possible. Nous avouons qu'en parcourant des yeux les états de services et de dépenses fournis par les ministères, on reconnaît que les allocations sont en général assez maigres. Cela tient à ce qu'on a calqué les cadres administratifs de la France. L'Italie jeune et pauvre débute avec un luxe de bureaucratie qu'une nation vieille et riche supporte, non pas sans en déplorer l'abus. Ce n'est pas du premier coup que les gouvernemens en sont venus à la manie de tout faire; il y a en France une foule de services publics qui n'existaient pas autrefois et dont les populations n'éprouvaient pas un vif besoin. Ce qui empêche de simplifier les rouages administratifs, c'est qu'on hésite à trancher dans le vif des situations personnelles. En Italie surtout, on ne saurait pas s'empêcher de changer les traitemens actifs en subsides de disponibilité ou en pensions, et le trésor n'y gagnerait rien. Il y a dans les mœurs politiques de ce pays une familiarité de relations qui dispose à la condescendance réciproque. Un des articles les plus chargés du budget, et sur lequel il y a peut-être moyen de revenir, est celui des pensions que l'on a prodiguées pour indemniser presque tous ceux que la révolution a déclassés.

Le chapitre des dépenses militaires est controversé par les amis de l'Italie avec une légitime anxiété. A vrai dire, les raisonnemens qu'on peut faire sur la nécessité d'un désarmement ont déjà beaucoup perdu de leur force. Le maximum des dépenses de cette nature a été atteint en 1863 : le parlement vota alors pour le ministère de la guerre et celui de la marine 328,140,924 fr., charge énorme, il faut en convenir, pour un état à peine éclos. On a réagi peu à peu depuis cette époque. Nous avons dit plus haut que l'effectif normal en temps de paix comporte 350,000 hommes. On a conservé les cadres, mais ils ne sont pas remplis. D'après le budget préparé pour 1866, avec les réductions offertes par M. Scialoja, l'effectif descendrait probablement au-dessous de 200,000 hommes. Pourrait-on faire davantage? Cela dépend du point de vue auquel

on se place. Pour des hommes spéciaux jugeant suivant les données actuelles de l'art militaire, l'offre de réduire l'armée au-dessous de 200,000 combattans paraîtra déjà excessive et compromettante; mais il y a pour les nations des dangers de plus d'un genre. Le plus grand danger que puisse courir l'Italie en ce moment est de se mettre dans l'absolue nécessité de forcer les impôts. L'ennemi à craindre n'est pas seulement l'Autrichien, c'est surtout le fanatique venimeux qui se glisse dans la cabane du pauvre quand le percepteur en sort et qui fait sournoisement la comparaison du temps présent et du temps passé. A coup sûr, il faut que l'Italie soit debout, mais c'est par son vigoureux système de réserve (1) qu'elle doit imprimer autour d'elle le sentiment de sa vitalité. Il faut qu'elle se tienne préparée, non pas aux guerres d'états-majors qui se font en écrasant les budgets, mais à une guerre nationale où tout citoyen paie de sa personne.

Nous voudrions donc qu'on essayât de retrancher 80 millions plutôt que 55 sur l'ensemble du budget des dépenses. La situation est telle qu'il ne faut pas trop raisonner les économies : on doit les subir comme une nécessité de salut public, comme un cas de force majeure.

En ce qui concerne les impôts à introduire, nous ne pourrons en donner une idée qu'en indiquant les lointaines analogies avec la France. Commençons par établir que la population du royaume italien, comparée à celle de l'empire français, est dans la proportion de 58 pour 100; elle est d'ailleurs beaucoup plus dense, ce qui est un avantage pour la fiscalité. On compte au-delà des Alpes 84 habitans par lieue carrée et 69 seulement chez nous.

En Italie, la contribution foncière, décomposée en impôts sur les terres cultivables et les propriétés bâties, est déjà inscrite au budget provisoire de 1866 pour 134,877,465 francs. Les deux impôts correspondans chez nous, qui sont le foncier et la taxe des portes et fenêtres, ne fournissent au trésor que 207 millions (2). Qu'on ap-

(1) L'ancien système de recrutement auquel le Piémont a dû sa forte constitution militaire est appliqué actuellement à toute l'Italie. Sauf les cas d'infirmité et certaines exemptions prévues par la loi, tout citoyen est déclaré soldat et tire au sort à l'âge de vingt et un ans. Ceux qui ont amené les numéros les plus faibles forment une première catégorie qui entre immédiatement en service. Les autres, sous le nom de seconde catégorie, composent une réserve qui peut être appelée au besoin. Le service de la première catégorie comprend cinq ans d'activité et six ans de congé illimité. La seconde catégorie, si on avait besoin d'elle, pourrait être retenue sous les drapeaux pendant cinq ans.

(2) Outre cette partie de l'impôt afférente au trésor public, il y a les centimes additionnels qui forment les budgets spéciaux des communes; mais l'Italie a aussi des budgets municipaux dont l'ensemble exige des cotisations supplémentaires pour une somme d'environ 200 millions de francs.

plique la proportion de 58 pour 100, et on verra que la propriété immobilière est plus chargée relativement en Italie qu'en France. Pour qu'il y eût égalité, elle ne devrait payer que 120, et on lui demande 135. Ceci explique la résistance des possesseurs du sol aux projets dirigés contre eux. Il n'y aura donc pas consolidation systématique de l'impôt foncier dans le sens indiqué par M. Scialoja. Obligée de créer des ressources, la commission des finances se résigne à développer l'impôt sur la richesse mobilière.

Les promoteurs de l'*income-tax* en Italie en ont fait un impôt de répartition, c'est-à-dire que chaque localité, taxée à une certaine somme, assigne à chacun de ses contribuables la part qu'il doit prendre dans le fardeau. Il y a des règles très compliquées pour fixer le contingent de chaque commune. L'état évalue la richesse présumée d'après la densité de la population, le produit des contributions directes, la statistique du commerce et de l'industrie, l'activité de la poste et de la circulation par chemins de fer. Ce procédé ouvre un champ assez large à l'arbitraire. La taxe varie nécessairement d'un lieu à un autre, car il arrive qu'une commune peut parfaire sa cotisation avec 3 pour 100 des revenus constatés, tandis que la commune voisine sera obligée de demander 5 pour 100. Un inconvénient plus grand encore dans ce système est que ceux qui déclarent de bonne foi la totalité de leurs revenus sont forcés de payer pour ceux qui parviennent à dissimuler leur véritable situation. On parle de remplacer ce procédé vicieux par un autre régime qui serait plus lucratif et froisserait moins les populations. Il s'agit probablement de transformer l'impôt de répartition en un impôt de quotité, c'est-à-dire que chacun paierait dans la mesure de ses ressources personnelles et sans aucune solidarité avec ses voisins. Aux termes de la loi en vigueur, l'impôt sur la richesse mobilière laisse de côté la propriété et l'industrie agricole, et ne commence à exercer ses prélèvemens sur les revenus qu'à partir de 250 francs. Dans ces limites, la matière imposable est évaluée par les ministres italiens à 1 milliard 200 millions de francs; on en tire déjà 72 millions, soit 6 pour 100. On espère, à la faveur du nouveau système, élever cette branche de l'impôt à 90 millions. On atteindrait un chiffre beaucoup plus élevé encore, s'il était vrai que la commission, par une sorte de transaction avec le ministre des finances, eût consenti à étendre l'*income-tax* sur la moitié des revenus tirés de la terre.

La grande préoccupation des financiers italiens est de développer les contributions indirectes; mais ce genre de progrès ne s'obtient pas à volonté et par des surtaxes. Il résulte au contraire d'un abaissement des tarifs qui provoque les consommations et surexcite en

tout genre l'activité sociale. La France, en 1818, avait 476 millions d'impôts indirects; elle lève plus de 1 milliard 200 millions aujourd'hui. Les Italiens sont arriérés, et le besoin d'aller un peu vite peut les pousser en mauvaise route. L'enregistrement et le timbre, qui procurent déjà 70 millions, donneront aisément 25 millions de plus, si, au lieu d'élever les tarifs, on les abaisse en élargissant les bases de l'impôt, conformément à un plan préparé par M. Sella. On se plaint que les douanes coûtent cher et rapportent peu. Cela tient à la configuration du pays, dont presque toutes les frontières sont maritimes. A mesure que l'aisance publique élargira la consommation, on pourra diminuer les frais avec plus de profits, parce qu'on découragera la contrebande en abaissant les tarifs.

Les produits de la poste sont inscrits en recettes pour 15 millions, et la dépense est de 17,223,000 francs : symptôme déplorable. A qui s'en prendre si ce n'est aux despotismes malfaisans des époques antérieures, qui ont laissé 17 millions d'habitans sur 22 complétement illettrés? Il servirait peu d'abaisser les tarifs d'affranchissement pour multiplier les correspondances épistolaires. La vivacité naturelle des esprits faussée par l'ignorance dégénère en activité malsaine. Il y a un impôt qui grandit de lui-même en Italie : c'est la loterie. On avait estimé le montant des mises l'année dernière à 40 millions, la recette a été de 60,433,577 francs, ce qui doit laisser au trésor un bénéfice net de 20 millions. Instruction et liberté, voilà les correctifs. Sous la restauration, les postes françaises transportaient 60 millions de lettres, et la loterie procurait au budget une quinzaine de millions. Aujourd'hui la loterie est supprimée, et on distribue plus de 300 millions de lettres avec un bénéfice égal pour le trésor.

Revenons aux perceptions possibles en Italie; l'impôt sur les boissons est de ce nombre. On récolte chaque année, suivant M. Scialoja, de trente à quarante millions d'hectolitres de vin : c'est une grande richesse; la France même ne dépasse ces résultats que dans les années réputées bonnes. Le ministre, avec son droit de consommation, perçu au moment de la mise en tonneau, aurait atteint jusqu'aux propriétaires. On a objecté qu'il accablerait l'industrie viticole en infligeant au producteur l'obligation de faire au trésor l'avance de l'impôt. La commission paraît préférer le régime qui fait peser toute la charge sur les quantités livrées au commerce. C'est par cette voie qu'on est arrivé en France à exagérer le droit de détail et à faire payer plus de la moitié de l'impôt par la dixième partie des vins qui sont récoltés. Ce procédé est funeste à tous les intérêts, en ce sens qu'il comprime la multitude au sein de laquelle il faudrait au contraire chercher des contribuables nouveaux. La fiscalité ne manque pas de moyens pour concilier les deux sys-

tèmes : il ne serait pas bien difficile, il nous semble, de faire accepter un droit unique et modéré sur tous les vins, à la condition que ce droit, constaté chez le propriétaire et suivi au moyen des acquits-à-caution, ne devînt payable qu'au moment de la consommation ou de la vente. Avec un maximum de 2 francs par hectolitre, il nous semble qu'on pourrait aller jusque-là, on réaliserait plus de cinquante millions net (1). Quant au sel, nous nous refusons à croire que la commission ait le projet d'en tirer 10 millions de plus. En France, avec la taxe réduite à 10 centimes, la consommation s'est élevée à 9 kilogrammes par tête, et le prix du sel commun, même au détail, varie entre 20 et 30 centimes par kilogramme. En Italie, la fabrication et le commerce du sel sont monopolisés au profit de l'état, qui possède de nombreuses et riches salines. La consommation du royaume est de 122,000 quintaux métriques, environ 5 kilog. 1/2 par tête. Le seul marchand de sel est le gouvernement, qui le fa d'ailleurs payer assez cher, 44 centimes par kilogramme; le débitant ne peut pas le livrer à moins de 60 centimes : c'est deux ou trois fois plus cher qu'en France. Est-il juste, est-il prudent d'appesantir encore cette charge, que l'on sait être particulièrement désagréable aux populations.

Nous discutons ces faits non pas avec la prétention de tracer un plan de fiscalité, mais plutôt pour montrer combien est difficile la tâche dévolue aux financiers italiens. En définitive, après toutes les combinaisons imaginables pour agir sur l'actif et le passif des budgets, on conçoit la possibilité de réduire le déficit actuel à une cinquantaine de millions. Encore ce résultat est-il plus théorique qu'effectif. N'oublions pas qu'il s'agit d'équilibrer le budget de 1866, et qu'un tiers de cet exercice est déjà écoulé. En supposant que les modifications à l'étude soient adoptées par le parlement, il se passera plusieurs mois avant qu'il soit possible de les réaliser. Des impôts nouveaux ne donnent pas leurs fruits immédiatement, et quand on supprime un service public, on ne rejette pas les employés sans traitement du jour au lendemain. Il est donc évident que l'exercice de 1866 ne profitera pas beaucoup des réformes dont son budget doit offrir le type. En admettant les prévisions les plus optimistes, on ne peut se dissimuler que l'exercice actuel, quoi qu'on fasse, laissera encore un découvert dépassant, et peut-être de beaucoup, 200 millions : il y aura de plus à classer pour l'année prochaine l'annuité provenant de la dette romaine.

Voilà donc où l'on aboutit après tant de louables et douloureux efforts! L'avenir est un peu éclairci, mais le présent reste en proie

(1) Il y a déjà en Italie des droits d'octroi sur les boissons que se partagent les communes et le trésor.

aux nécessités. Aussi, malgré la répugnance prononcée contre tout ce qui est emprunt ou expédient plus ou moins usuraire, bien des gens sont d'avis qu'on sera forcé d'en venir encore une fois aux remèdes héroïques. L'emprunt serait difficile, ou du moins il faudrait subir des conditions désastreuses qui jetteraient le découragement parmi les anciens créanciers. Il y a une autre ressource considérée assez généralement comme la réserve suprême : c'est l'*asse ecclesiastico*, le patrimoine de l'église; mais est-il bien facile de le monétiser?

On s'est longtemps exagéré l'importance des biens du clergé et des ordres religieux. On imprimait encore, il y a deux ou trois ans, que ces biens produisaient un revenu effectif de 170 millions de francs, dont la capitalisation représentait une valeur dépassant de beaucoup 3 milliards. Un projet de loi sur la matière, présenté dans la séance du 13 décembre 1865, a été préparé par des recherches très précises sur le personnel et les ressources de la société religieuse dans le royaume italien. On avait exagéré les richesses du clergé : elle est encore considérable. Consigner ici quelques détails à ce sujet, ce n'est pas sortir du domaine de la finance.

Le royaume d'Italie, tel qu'il est distribué en 59 provinces, avec 22 millions et demi d'habitans, comprend 235 diocèses. Cela donne environ 96,000 âmes par diocèse. Il n'y a pas un autre pays catholique, les états romains exceptés, où la proportion moyenne soit aussi forte (1). Le monde entier ne compte que 680 siéges épiscopaux, et l'Italie, moins Rome et la Vénétie, en renferme plus du tiers. La limitation de ces diocèses ne correspond à aucune règle : c'est l'œuvre du temps et du hasard. L'archevêché de Milan dirige plus de 1,100,000 fidèles : il y a 16 diocèses qui en renferment plus de 200,000, et puis les troupeaux vont en diminuant jusqu'au-dessous de 10,000. On cite même en Sardaigne un petit village décoré du titre d'évêché qui, avec un millier d'habitans, a l'honneur de posséder un chapitre cathédral de 20 chanoines et de 18 bénéficiers.

En aucun pays du monde, l'épiscopat, pris dans son ensemble, n'est aussi riche qu'en Italie. En France, cardinaux, archevêques et évêques sont inscrits au budget pour 1,691,500 francs; le traitement des simples évêques est de 15,000 francs. Dans le royaume d'Italie, les revenus épiscopaux dépassent 9 millions : si on les partageait entre les 235 siéges, le contingent moyen serait de 34,000 fr.; mais comme ce patrimoine s'est constitué par des acquisitions éventuelles, on trouve des évêques qui ont plus de 100,000 francs de rente et d'autres moins de 5,000 francs.

(1) La population moyenne des archevêchés ou évêchés est calculée ainsi : Espagne, 300,000 âmes par diocèse; — Portugal, 266,000; — Bavière, 397,000; — empire d'Autriche, 490,000; — France, 450,000; — Belgique, 590,000.

Il va sans dire que les mêmes anomalies se rencontrent dans la distribution des canonicats, des séminaires, des paroisses. On voit que le personnel ecclésiastique s'est groupé à l'aventure, sans égard aux besoins religieux des populations. Les chapitres métropolitains et les églises collégiales sont munis de canonicats et de prébendes où se prélassent 13,657 bénéficiers avec un revenu moyen d'environ 600 francs par tête. Il y a en outre près de 29,000 bénéfices simples assignés à des prêtres isolés. Les séminaires, plus nombreux que les diocèses, renferment 16,500 clercs. La classe sacrifiée, le croirait-on? est celle sur qui pèse le poids du sacerdoce, le clergé paroissial. Il y a comme chez nous des cures et des succursales, quelques-unes très populeuses et d'autres sans troupeau. Les curés sont au nombre de 16,300, avec un revenu collectif inférieur à 15 millions; mais la répartition est très inégale. Pour beaucoup, le revenu tombe au-dessous de 300 fr,, et ceux-ci ne pourraient pas vivre sans la commisération de leurs paroissiens. Les succursalistes, au nombre d'environ 11,000, sont encore plus à l'étroit. Les frais du culte ne sont pas assurés partout. Pour la moitié seulement des églises, il y a des biens de fabrique donnant ensemble un revenu d'une douzaine de millions.

Le personnel monastique a déjà été réduit par la suppression de 800 couvens d'hommes et 24 monastères de femmes, appartenant aux ordres mendians. Ainsi ont été rendus à la vie privée 7,521 moines engagés dans le sacerdoce et 5,335 moines laïcs. On veut arriver à la suppression complète des monastères, au moins comme corporations reconnues; ceux qui voudront vivre de la vie commune pourront se grouper sous le régime de la liberté et l'empire de la loi civile. Seront conservés par exception les ordres consacrés exclusivement à l'éducation publique ou au service des malades. Toutes les variétés du genre monastique sont encore représentées par 25,540 moines ou religieuses : il y a, sous les dénominations et les règles les plus diverses, 625 couvens d'hommes, dont le revenu net déclaré est de 4,766,764 fr., 537 couvens de femmes, avouant un revenu de 4,761,362 francs. Dans ces chiffres ne sont pas compris les revenus de 199 maisons qui se disent vouées à des services publics. Enfin les mendians de la famille franciscaine, au nombre de 7,372, possèdent encore 409 couvens d'hommes et 19 monastères de femmes sans revenus avoués. Pour les siéges épiscopaux restés vacans et pour les établissemens religieux déjà supprimés, il y a des domaines à gérer et des pensions à servir : cela donne lieu à une espèce de liquidation suivie par deux caisses ecclésiastiques, l'une à Turin et l'autre à Naples.

Plaçons-nous au point de vue du trésor public pour évaluer dans son ensemble la valeur financière de l'*asse ecclesiastico*. Les chiffres

qui suivent expriment un revenu net et le plus souvent d'après les déclarations faites par les intéressés.

	PATRIMOINE ECCLÉSIASTIQUE.	REVENU NET.
229	Domaines épiscopaux	5,588,372 fr.
288	Séminaires	3,225,001
766	Chapitres et églises collégiales (12,769 canonicats)	8,558,780
19,075	Bénéfices simples	6,658,297
16,330	Paroisses	14,563,688
10,971	Vice-paroisses	3,524,439
9,932	Fabriques paroissiales	11,989,662
625	Corporations religieuses (hommes)	4,766,764
537	— — (femmes)	4,761,362
199	Corporations vouées à l'éducation ou hospitalières	1,507,448
...	Caisses ecclésiastiques de Turin et de Naples	2,470,840
		67,564,653 fr.

Soixante-sept millions et demi de revenus en terres, capitaux placés, rentes sur l'état ou sur des particuliers, tel est donc ce patrimoine ecclésiastique, cette fameuse réserve nationale sur laquelle on a échafaudé tant de projets et d'espérances! La publication de ces chiffres a causé un certain désenchantement. On a beau se dire que les résultats dénoncés par le clergé sont amoindris systématiquement, on a beau augmenter par supposition ce revenu d'un quart ou même plus, on reste encore assez loin du rêve populaire. Ce patrimoine, sur lequel vivent 117,000 personnes, ne donne pas à chacune un revenu de 600 francs. Aux termes d'un projet de loi auquel les documens qui précèdent sont empruntés, on supprimerait 160 évêchés, 222 séminaires, un très grand nombre de canonicats et de bénéfices, enfin tous les ordres religieux voués à la vie contemplative. Seraient seules conservées les corporations qui accomplissent une fonction sociale. Les rentes des établissemens supprimés feraient naturellement retour à l'état; mais les effets de la mesure seraient amoindris par la nécessité d'allouer des pensions aux prêtres et religieux privés de leurs moyens d'existence; une partie du bénéfice serait d'ailleurs reporté sur le clergé des paroisses. On considère comme un acte de justice et de bonne politique d'assurer aux plus pauvres des curés un minimum d'à peu près 800 francs.

Dans les conditions du projet de loi, la réforme ecclésiastique ne soulagerait pas beaucoup le trésor; mais l'opinion publique est sous l'empire de ses réminiscences françaises : ce qui la séduit dans cette réforme, c'est qu'elle implique la prise de possession des biens du clergé par l'état, à charge de pourvoir aux frais du culte et aux traitemens des ecclésiastiques par des assignations sur le budget. Il y a là, selon nous, une illusion et un danger. Cette vente d'immeubles

qui donnerait peut-être 1 milliard, mais qu'il faudrait compenser en inscrivant 55 millions de plus au passif du budget, ne serait pas autre chose qu'un emprunt, et n'est-ce pas déjà par l'excès des emprunts que l'Italie a été amenée sur le bord de l'abîme où elle se cramponne? Si on vend ces biens avec une sage lenteur, ce sera une faible ressource; si on brusque la réalisation, il en résultera un avilissement de toute la propriété foncière, et le trésor perdra, par la détresse et le découragement des propriétaires, ce qu'il aura gagné par les ventes. Enfin ne semble-t-il pas choquant de prendre au clergé ses revenus solides en les remplaçant par des assignations sur un budget toujours en déficit? Serait-il juste, serait-il prudent de jeter ce défi au fanatisme?

Il suffit d'indiquer ces objections sans y appuyer; on en sent trop bien la force. Un autre système controversé en ce moment est celui de M. Minghetti. Il est fort simple : le clergé verserait à titre de don volontaire une somme de 600 millions de francs en quatre ans. A ce prix, l'état renoncerait à tous les droits de souveraineté qu'il peut invoquer sur le patrimoine ecclésiastique. Dans un délai de dix ans, les biens de l'église et du clergé passeraient du régime de la mainmorte sous l'empire du droit commun, c'est-à-dire que les corporations deviendraient aptes à posséder avec l'indépendance et les garanties assurées aux simples citoyens par la loi civile. Ainsi entrerait dans la pratique la fameuse formule de Cavour : « l'église libre dans l'état libre. » Dans les circonstances actuelles, il y aurait à coup sûr un grand intérêt politique à réaliser 600 millions sans avoir recours au crédit; mais le clergé est-il aussi favorable à cette transaction que M. Minghetti se plaît à le dire? Est-il vraiment assez riche pour trouver 600 millions en espèces sonnantes? Quelles seront les garanties du paiement?

Une chose est vraiment inadmissible dans le système de M. Minghetti, c'est qu'il légalise le désordre existant dans le temporel du clergé italien. Il consacre les anomalies signalées, le diocèse immense à côté de la bergerie sans troupeau, la grasse sinécure à côté de la paroisse où le prêtre zélé meurt de faim. Constituer la propriété civile au profit du clergé n'est pas d'ailleurs chose facile. Dans un pays nouveau, en Amérique par exemple, des catholiques s'assemblent, se cotisent pour la fondation d'une église, restent propriétaires du fonds qu'ils ont créé, et en disposent dans l'intérêt de leur culte. Rien de plus naturel, et c'est ainsi qu'on conçoit l'église libre dans l'état libre. En Italie, des valeurs considérables existent. Nous ne sommes plus au temps où des fidèles pleins de foi nommaient leurs pasteurs et géraient en commun les biens de la paroisse. Dans l'état actuel du monde religieux, la direction temporelle et le choix du personnel des églises sont livrés nécessaire-

ment à l'arbitraire des supérieurs. Serait-il raisonnable de mettre tant de richesses et tant de pouvoir à la disposition des prélats, dépendant eux-mêmes de la cour de Rome, sans réserver à l'état un certain droit d'intervention et de surveillance?

Ces difficultés sont graves, mais non pas insolubles. La science financière doit offrir, à ce qu'il nous semble, des combinaisons de nature à garantir les intérêts très divers engagés dans ce problème. De quoi s'agit-il en définitive? La politique exige que le temporel des églises soit distribué d'une manière plus conforme aux besoins du culte, et que l'état, s'il se peut, trouve des ressources dans cette transformation; mais il faut, avant toutes choses, que le clergé n'ait pas à craindre les contre-coups des embarras budgétaires, il faut qu'il vive dans la plus entière sécurité pour la portion des biens destinés à former, en dehors de l'état, la dotation de l'église italienne; il importe enfin que la mobilisation de la mainmorte ne constitue pas une concurrence ruineuse pour la propriété particulière. Tout cela peut être concilié.

Il est à peu près certain que des biens de mainmorte dont le revenu net est accusé pour 67 millions donneraient 100 millions et peut-être plus, s'ils étaient divisés et fécondés par l'énergie privée; d'un autre côté, on entrevoit que la somme des rentes à constituer pour la dotation du culte catholique et les indemnités viagères à fournir peut s'élever à 55 millions. Entre ces deux chiffres de 55 et de 100 millions s'ouvre l'écart où le trésor public puiserait son bénéfice. L'état, fort heureusement, n'a pas besoin d'une réalisation rapide, il lui suffirait qu'une opération bien engagée lui fournît des moyens de crédit. Il pourrait vendre les biens disponibles par petits lots, en prenant son temps, à des prix bien soutenus et avec des facilités de paiement résultant des conditions suivantes : tout acquéreur aurait à payer comptant ou à fournir bonne caution pour le tiers du prix; pour le surplus, il devrait emprunter au crédit foncier (1) en engageant l'immeuble dans les termes ordinaires. Les obligations foncières seraient remises à l'état par l'acheteur comme complément du prix de son acquisition. Ces obligations du crédit foncier italien seraient de deux natures, les unes générales, impersonnelles et transmissibles comme chez nous, les autres nominatives et conservant les effets d'une hypothèque spéciale sur un immeuble désigné. Cette seconde espèce de titres serait réservée au clergé. Par exemple, une paroisse a un domaine dont elle tire aujourd'hui 10,000 francs de rente; on lui assure le même revenu en lui livrant des obligations foncières hypothéquées spécialement sur son ancien domaine, et comportant le droit de faire ex-

(1) On essaie en ce moment même de constituer en Italie un crédit foncier.

proprier l'acquéreur en cas de non-paiement des intérêts. Ces titres seraient d'ailleurs endossés par la société financière qui les aurait créés et par le gouvernement qui les aurait délivrés. Avec cette triple garantie, ils réuniraient les avantages du gage territorial et ceux du titre mobilier, ils deviendraient une des valeurs les plus solides qui fût au monde; on y pourrait même attacher des chances de plus-value qui associeraient le clergé italien aux profits que doit donner le passage de la mainmorte à l'industrie privée. Le clergé ne serait pas assujetti au budget, et toutefois sa transformation n'échapperait pas, comme dans le système de M. Minghetti, au contrôle de l'état. Il est évident aussi que cette combinaison n'exposerait pas la propriété foncière à être avilie par une concurrence brutale : au contraire, une opération ainsi conduite relèverait le niveau de l'agriculture. Cette catégorie de petits propriétaires, amenée sur un terrain mal exploité aujourd'hui par la mainmorte, augmenterait la production nationale et fournirait des ressources nouvelles au trésor. L'attachement de ces nouveau-venus au régime actuel deviendrait une force politique, comme a été en France le morcellement des biens nationaux.

Les impressions que nous a laissées cette analyse financière se résument pratiquement en peu de mots. Pour le royaume d'Italie, le nœud de toutes les difficultés est à Rome. Or, si les finances italiennes sont embarrassées, celles de la cour de Rome sont dans un état irrémédiable. Avec les dettes qui resteront à sa charge et la nécessité incessante d'emprunter, le pouvoir temporel est dans l'impossibilité absolue d'exister. Il le sait, et ce qui le soutient, c'est la conviction qu'il a de son côté que le nouveau royaume d'Italie n'a pas de base solide, que la force des choses brisera les arrangemens de septembre, et que les embarras du gouvernement romain disparaîtront dans quelque liquidation providentielle. Si cette espérance ne se réalise pas assez promptement, le chef de l'église, daignant ouvrir les yeux, abandonnera en principe cette souveraineté temporelle qui n'est déjà plus une réalité.

Le suprême intérêt de la nationalité italienne est de pouvoir attendre les effets de la convention de septembre. Qu'on gagne deux ou trois ans, et la question vitale est résolue. L'obstacle à ce plan est dans la crise financière. Nous avons vu qu'elle n'est pas irrémédiable. Par des combinaisons d'économies et de surtaxes auxquelles l'opinion est déjà résignée, on arrivera certainement à resserrer le déficit à un point où il cessera d'être menaçant; mais il ne faut pas sortir du discrédit pour retomber dans un autre danger, l'exagération des impôts. En temps calme, le devoir du financier est de conformer les faits aux principes. Dans les époques de transition révolutionnaire, la fiscalité devient une affaire de mesure et d'op-

portunité. Suffit-il que des taxes soient votées par les chambres pour être acceptées par les contribuables? La multitude est-elle montée partout au ton du sacrifice, et ne va-t-on pas faire trop beau jeu aux annexés du nouveau régime? Cela est à considérer. Tout en faisant le nécessaire, il faut s'appliquer à ménager les transitions, et il nous semble qu'on trouverait des ressources pour cela dans une habile transformation du patrimoine ecclésiastique.

Nous n'avons rien caché des obstacles et des dangers, cela nous donne le droit d'affirmer qu'il y a moyen de dominer la crise actuelle et qu'on y parviendra. Le prochain dénoûment de la question romaine détendra les ressorts financiers, et l'apaisement moral ouvrira la période de l'expansion économique. Le champ exploitable est des plus riches. Dès à présent, à travers les crises, on signale comme un excellent symptôme que la progression des taxes indirectes s'est soutenue depuis 1862; elle est même remarquable pour les premiers mois de 1866. Il suffirait que toutes les provinces consommassent autant de café et de sucre que les anciens états sardes pour que la recette augmentât de 20 millions. A chaque tronçon de chemin de fer ou de canal qui est achevé, une source nouvelle de revenus est ouverte. Les pensions et indemnités viagères qui écrasent le budget sont réduites chaque jour par des extinctions. Le progrès moral est aussi une valeur à mettre en compte; la volonté d'affermir à tout prix la nationalité existe, et, s'il en fallait une preuve, on la trouverait dans la résignation devant l'impôt, dans les offrandes volontaires, les sacrifices accomplis silencieusement.

Un dernier mot. On parle beaucoup de guerre, et un grand rôle est assigné à l'Italie dans le conflit qu'on prévoit. Ce n'est encore qu'une hypothèse, et nous avons évité de la soulever ici. Nous avions à étudier la crise qui sévit actuellement et les ressources qu'on entrevoit en temps ordinaire pour la dominer. Il n'est que trop évident que des finances de paix ne sont plus celles de la guerre, et qu'un grand effort militaire modifierait la situation qui vient d'être exposée. En quel sens et dans quelle mesure? Nous l'ignorons comme tout le monde. Il n'est pas inutile de montrer au patriotisme italien que, dans la voie où il va peut-être s'engager, le plus grand danger pour lui n'est pas celui du champ de bataille. Quant à nous, d'après les convictions que nous a laissées l'examen des faits financiers, nous ne verrions pas sans inquiétude que l'Italie fût lancée en ce moment dans les glorieuses aventures, et nous croyons qu'une paix bien soutenue serait pour elle la meilleure manœuvre de guerre.

ANDRÉ COCHUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1866.

Il est superflu de rappeler ici les divers incidens qui depuis quinze jours ont marqué le mouvement du conflit austro-prussien. L'action dans cette sorte de drame muet a marché avec une étrange rapidité et a eu de brusques péripéties. Nous en étions restés à la proposition prussienne de la réforme du pacte fédéral, qui semblait placer la controverse engagée entre les deux grandes puissances allemandes sur un terrain plus vaste et en même temps la devait ralentir. Peu de jours après sont arrivées les propositions de désarmement adressées par l'Autriche à la Prusse, reçues avec une certaine hauteur, mais littéralement acceptées par M. de Bismark. Sur la réponse de la Prusse, on respira pendant deux ou trois jours; ce n'était pas encore la paix sans doute, c'était du moins l'espoir de voir la discussion substituée à ces allures de défi, à ces menaces de geste et d'attitude, à ces provocations par les mouvemens et les concentrations de troupes au bout desquelles le conflit matériel paraissait pouvoir éclater à tout instant. Ce regain de confiance pacifique n'a point eu longue durée. Au moment où l'Autriche et la Prusse se jouaient à l'incident du désarmement, l'Italie prenait avec une prudente lenteur quelques précautions militaires. L'Autriche aussitôt, soit qu'elle n'ait point cru à la sincérité de la promesse prussienne, soit qu'elle ait voulu tâter l'Italie sur l'affaire des armemens comme elle venait de tâter la Prusse, soit qu'elle ait cherché un prétexte pour accroître, au lieu de la réduire, son organisation militaire, s'est retournée du côté de l'Italie, et se met en Vénétie, avec résolution et ostentation, sur le pied de guerre le plus complet. Nous voilà revenus à la redoutable pantomime des armemens. Le cabinet prussien ne consent plus à désarmer, puisque l'Autriche se borne à transporter du nord au sud son appareil belliqueux, que la rapidité des lignes ininterrompues de chemins de fer qui unissent les frontières de Saxe à Vérone lui permettrait de rame-

ner du sud au nord en un clin d'œil. M. de Bismark, avec sa hardiesse habituelle, démasque une alliance qui, préméditée ou non, est aujourd'hui dans la nécessité des choses, prend fait et cause pour le gouvernement de Florence, parle en son nom et déclare que la Prusse n'exécutera le désarmement que si l'Autriche défait ses préparatifs militaires sur la frontière vénitienne. La vérité est donc que nous n'avons fait que nous rapprocher du moment de l'explosion violente. Dans les trois camps, les canons sont chargés jusqu'à la gueule, et l'on dirait qu'ils vont partir tout seuls.

Pour l'immense majorité du public français, c'est là une terrible et soudaine surprise. L'intelligence, la moralité et les intérêts matériels les plus considérables de notre pays sont touchés par cette brusque péripétie. L'esprit français en est visiblement troublé. Ce n'est point une fumée de vanité patriotique de croire qu'il y a en ce moment chez nous un sentiment de probité politique qui est profondément affligé. Disons-le sans faux orgueil, tout ce qu'il y a en France d'esprits éclairés obéit à la même inspiration intelligente et honnête dans ces questions de paix et de guerre : la désolation de la guerre portée de sang-froid au centre le plus vivace de l'Europe, c'est aux yeux de tous parmi nous un cruel, un odieux, un déplorable anachronisme. Pour prévenir un tel malheur, ce qu'il y a de meilleur en France eût voulu tout faire. Notre politique a-t-elle bien fait tout le possible ? C'est la première question qu'on s'adresse avec inquiétude et regret. Si, ayant suivi les meilleures voies et appliqué les plus énergiques efforts, elle a échoué, on ne pourrait s'arrêter sans confusion à ce pénible aveu d'impuissance; mais s'il y a eu des fautes ou des erreurs commises dans le passé, ce n'est point en regrets stériles qu'il faut maintenant se consumer. En ce qui nous concerne, nous avons, depuis la querelle des duchés, amplement exposé, à mesure que les événemens se produisaient, les vues et le système qui nous paraissaient devoir prévenir les tristes complications dont nous sommes aujourd'hui témoins. La répétition de nos critiques prolongées ne serait plus qu'une récrimination inopportune et superflue, c'est du présent et de l'avenir qu'il faut maintenant se préoccuper. Quoiqu'elle ne soit point encore directement mêlée à la lutte qui s'annonce entre l'Autriche d'une part, la Prusse et l'Italie de l'autre, la France ne saurait être désintéressée dans les résultats incertains de cette lutte. C'est ce que l'instinct public proclame en ce moment avec une sorte de véhémence par les manifestations des marchés financiers. Tout le monde reconnaît que des explications précises doivent être échangées entre les organes parlementaires du pays et le gouvernement touchant la direction générale qu'il convient d'imprimer à la politique française en face des perspectives difficiles qui se présentent à nous. Ces explications seront données et contrôlées sans doute dans la discussion qui va s'ouvrir au corps législatif à propos de la loi du recrutement.

Il est deux points qu'il nous paraît important de préciser à la veille de

ce grave débat : il faut d'abord s'entendre sur la nature et le caractère des informations que le public attend du gouvernement; il faut ensuite qu'il soit bien compris qu'il ne s'agit plus, pour satisfaire l'esprit public et répondre à ses plus légitimes exigences, de s'envelopper encore dans le vague système de neutralité dont il a été tant question depuis deux ans, moyen dilatoire que la précipitation des événemens a mis désormais hors de cause.

On a pris vainement le change sur les causes des inquiétudes violentes récemment exprimées par l'opinion, et sur la nature des éclaircissemens réclamés par les intérêts du pays frappés d'une subite alarme. Ce que l'opinion et les intérêts demandaient, ce n'était point la satisfaction d'une vaine curiosité, ce n'était point la communication hâtive de quelque dépêche ou des informations prématurées sur telle ou telle mesure en préparation. Quand les populations éclairées de notre époque, attachées par les intérêts du capital et du travail aux vicissitudes de la politique, veulent être initiées à la direction des grandes affaires, ce n'est point une curiosité frivole et mesquine qui les pousse; elles sont animées par un intérêt élevé de sécurité et par un sentiment moral de sincérité. L'esprit humain et la constitution économique des sociétés modernes n'admettent plus les habiletés hasardeuses de la politique secrète. La politique de mystère et d'intrigue, celle qui, suivant le cours des événemens, se réservait des effets de surprise ou des échappatoires obscures, était possible dans ces siècles de l'histoire européenne où les états étaient en voie de formation et travaillaient à se constituer par la force des armes, où les peuples ignoraient qu'ils eussent le droit d'agir sur les résolutions des cours, où les édifices politiques n'étaient point enlacés aux intérêts de tous par le mécanisme aussi délicat que puissant du crédit, de la grande production industrielle et de la richesse financière. La grande activité économique de notre époque, par laquelle vivent les états comme les individus, ne peut subir des situations qui rendraient toutes ses opérations aléatoires, et qui la livreraient à la merci de surprises constantes. L'influence de cette constitution des sociétés modernes est morale au plus haut degré, car d'un côté elle rétrécit de plus en plus le domaine où peut s'exercer l'arbitraire des chefs de gouvernement, et de l'autre elle tend à ranger les relations politiques internationales sous des lois naturelles faciles à exprimer en systèmes et en doctrines, dont il est aisé de calculer d'avance la portée, et dont la connaissance accroît par conséquent cette sécurité générale, cette confiance dans l'avenir, qui font la prospérité et la force dans le présent de toute entreprise, de tout travail, de toute existence. La prétention la plus intolérable du despotisme à notre époque serait la faculté qu'il voudrait s'attribuer de substituer des combinaisons individuelles, des inspirations personnelles à ces lois faciles à reconnaître, à formuler en théories et en doctrines, qui doivent régir les relations politiques des peuples, car c'est par cette

prétention que le despotisme troublerait de la façon la plus vexatoire la sécurité de la vie moderne. Ce qui, dans les complications présentes, trouble et irrite surtout les esprits et les intérêts, c'est justement le procédé employé par les cours allemandes, c'est la querelle s'engageant par les mesures muettes avant d'avoir été avouée par des explications et des revendications publiques, c'est la politique pratiquée comme une conspiration portant ses coups en silence, — c'est devant tout cela l'absence totale d'un système français défini, connu et débattu par la France. On dirait presque un retour à la brutale et perverse barbarie d'un autre âge : nous ne connaissons rien qui pût être plus douloureusement offensant pour la civilisation de notre époque.

Il serait aujourd'hui puéril de s'opiniâtrer à dire que la France, en presence de cette crise de l'Allemagne qui enveloppe déjà l'Italie, a un système, la neutralité. La neutralité devant une complication qui peut devenir si vaste ne saurait être une doctrine française, elle ne peut être qu'un mot servant à couvrir encore un système inavoué, ou l'absence de tout système. Qu'est-ce en effet qu'une neutralité que le premier événement doit faire disparaître? La neutralité véritable implique le désintéressement absolu; or personne n'osera soutenir que nous sommes désintéressés dans tout ce qui pourra se passer en Allemagne ou en Italie. Chose curieuse, lorsqu'il y a trois ans dans les affaires de Pologne et de Danemark l'Angleterre aima mieux subir l'humiliation de son autorité morale que de s'engager par des actes efficaces dans les affaires du continent, — lorsque l'Angleterre érigea en théorie son abstention, elle fut beaucoup raillée ici. Qui eût dit qu'on en viendrait si tôt à l'imiter, et qu'on nous proposerait son exemple comme le plus haut degré de la sagesse et de l'habileté?

Mais les différences qui séparent la situation de l'Angleterre de celle de la France frappent tous les yeux. Pour l'Angleterre, la neutralité à l'égard des affaires continentales peut être non une attitude passagère, mais une réalité. Il peut arriver bien des choses sur notre terre ferme sans que l'Angleterre en soit affectée passivement ou activement. Qu'importe à l'Angleterre que la répartition des forces en Allemagne soit modifiée au profit ou au désavantage de la Prusse ou de l'Autriche? Que lui importe que l'Italie perde ou gagne une province? La force d'expansion de l'Angleterre n'est point en Europe : elle est dans l'Inde, dans la Chine, dans l'Australie, dans l'Amérique du Nord; une lutte avec des tribus sauvages de la Nouvelle-Zélande a parfois plus d'intérêt pour elle qu'un changement d'équilibre sur notre continent. La concurrence des États-Unis a bien plus de quoi la préoccuper que l'agrandissement de la Prusse. Les Anglais au surplus sont conséquens. La politique obstinément pacifique qu'ils ont adoptée, l'éloignement qu'ils montrent aujourd'hui pour les aventures diplomatiques européennes, sont des principes que l'école de Manchester leur a inculqués en même temps qu'elle les convertissait au libre échange dans la politique commer-

ciale. M. Gladstone et M. Bright ont bonne grâce à se détourner avec dédain de nos subtiles controverses de chancellerie et de nos ruineuses parades militaires; en professant la politique de neutralité, ils réalisent au comptant chaque année par des diminutions de dépenses et des réductions d'impôts les économies que doit naturellement procurer une politique semblable. Quant à nous, nous menons de front les choses les plus contradictoires. Nous sommes neutres sans être économes, nous enlevons chaque année cent mille hommes à la main-d'œuvre du pays, nous avons courageusement adopté les principes du libre échange; mais comme nous n'entreprenons rien sur la diminution des impôts, nous risquons de compromettre le succès et la popularité de cette grande expérience économique. Nous avons ouvert avec une confiance grandiose aux épargnes du pays la voie des vastes travaux publics et du développement du crédit au dedans, des opérations financières au dehors; nous avons établi la France sur le pied de paix le plus large, et cependant, lorsqu'un grave péril de guerre éclate auprès de nous, pourrons-nous en vérité présenter aux intérêts troublés cette excuse, que nous n'avons pu ni dû prévenir ce péril parce que la meilleure politique était pour nous la neutralité?

Si la politique de désintéressement et de neutralité dans les affaires de l'Europe centrale pouvait être prise au sérieux comme la politique permanente de la France, peut-être ce système eût-il été capable de prévenir la crise présente. S'il nous était vraiment possible d'imiter l'Angleterre, si nous pouvions tourner le dos aux affaires d'Allemagne, si nous avions pu convaincre tous les cabinets que la France assisterait avec une impassible inertie aux accidens d'une guerre qui met en jeu tant d'intérêts et doit soulever de si nombreux et si difficiles problèmes, notre neutralité eût été peut-être capable d'inspirer à ceux qui se menacent une salutaire prudence. La combinaison sur laquelle s'appuie la hardiesse de M. de Bismark est aujourd'hui apparente. La Prusse n'aurait point osé affronter seule les chances d'un duel avec l'Autriche; s'il n'eût compté sur le concours de l'Italie, M. de Bismark n'eût point provoqué l'Autriche avec l'opiniâtreté acharnée qu'on lui voit. Quant à l'Italie, est-il aisé de se figurer qu'elle ait eu la témérité de céder à la tentation que l'occasion lui offrait sans consulter une amie comme la France, ou en méconnaissant l'autorité désintéressée de ses conseils? En Italie et en France, l'esprit public interprète dans le sens affirmatif cette conjecture, que nous présentons ici sous une forme hypothétique. Le danger d'une telle interprétation est visible. Si l'on ne croit pas l'Italie abandonnée par la France, et si l'on voit l'Italie alliée au cabinet prussien, la conclusion qu'on tire de ce rapprochement, c'est que la France est ou sera entraînée à favoriser indirectement l'entreprise de M. de Bismark. Nous ne disons point qu'une telle conjecture soit fondée, il suffit qu'elle soit plausible pour fausser la direction des esprits et donner lieu aux préoccupations les plus inquiètes. Voilà le malheur de notre

neutralité telle qu'elle apparaît, privée encore de toute explication gouvernementale. Elle ne rassure point parce qu'on n'y croit point. Elle part d'une intention sincère, nous le voulons bien; mais une bonne intention, quand elle n'est pas conforme à la nature des choses, ne garantit rien. Notre neutralité a le sort de ces vérités infortunées qui n'ont pas le don de persuader parce qu'elles ne sont pas vraisemblables. Pour que M. de Bismark reculât, il faudrait qu'il fût abandonné par l'Italie; pour que l'Italie renonçât à l'alliance prussienne, il faudrait qu'elle fût absolument convaincue de l'immuable neutralité de la France. Or comment pourrait-on lui inspirer une telle conviction? Si des faits apparens étaient nécessaires, nous n'en voyons qu'un seul qui pût opérer ce miracle : c'est que la levée de cent mille hommes qui va être demandée à la chambre fût réduite à quatre-vingt ou à soixante. Or au point où les choses sont arrivées, quand il serait en notre pouvoir d'user de ce moyen pour donner cette conviction à l'Italie, nous refuserions, quant à nous, de nous en servir. Nous non plus, sans nier la neutralité d'intention, celle du passé, nous ne pouvons croire à la neutralité de fait, celle de l'avenir, car celle-là ne dépend point de la volonté de la France et de son gouvernement; elle dépend des événemens, et nous ne voudrions point laisser la France désarmée à la merci d'événemens qui peuvent menacer ses plus vitaux intérêts.

Parmi les contradictions qui obscurcissent cette crise, la plus étrange et la plus grave à nos yeux est celle qui résulte de l'alliance de la Prusse et de l'Italie. Si l'on suppose que la guerre éclate et qu'elle soit favorable à l'alliance, les résultats en affecteront la France d'une façon toute contraire. La double conséquence sera l'agrandissement de l'Italie et l'agrandissement de la Prusse. Le profit de l'Italie serait accepté volontiers par le sentiment français, puisqu'il achèverait par l'annexion de la Vénétie l'unité de la nation italienne et la configuration géographique du nouveau royaume. Le succès de la Prusse blesserait infailliblement au contraire les intérêts et les sentimens français. Il n'est pas dans la nature du système prussien, s'il conquiert la prépondérance sur l'Allemagne, de laisser la confédération subsister avec ce relâchement des liens politiques entre les divers états qui rendait peu offensive autrefois l'organisation du saint-empire ou de nos jours l'action du pacte fédéral. M. de Bismark, vainqueur, accroîtrait les territoires prussiens, et absorberait dans l'action militaire et extérieure de la Prusse les petits états, auxquels il consentirait à conserver provisoirement une sorte d'indépendance politique intérieure. Il y aurait là un changement d'équilibre politique très menaçant pour la paix future de la France, très dangereux pour notre sécurité permanente. A aucune époque de notre histoire, la France n'aurait toléré l'agglomération d'une telle puissance entre les mains d'un gouvernement essentiellement militaire, et qui depuis un siècle a donné tant de témoignages d'inquiète ambition. Nous ne cesserons de répéter que les défiances ressenties par nous contre une

Allemagne à la mode prussienne, subjuguée par un pouvoir qui a commencé son entreprise d'agrandissement en violant les garanties de la liberté et en foulant aux pieds les institutions représentatives, ne s'adressent nullement à la nation allemande. Que le peuple allemand resserre son union en développant ses libertés suivant l'esprit de son histoire, en conservant les institutions locales, qui ont toujours été si chères à ses groupes variés, la France libérale n'a ni le droit ni le goût d'en prendre ombrage. En dépit des arbitraires théories de nationalités qui ont prévalu dans ces derniers temps, il n'y a entre les Allemands et nous aucune antipathie de race : les grands esprits de l'Allemagne ont toujours estimé et recherché la France; les lettrés et les savans de la France contemporaine ont emprunté les plus heureuses inspirations et les plus précieux enseignemens aux écoles allemandes. Tout Latins qu'on veut nous faire, nous ne pouvons oublier que nous portons dans notre sang et jusque dans notre tour d'esprit quelque chose des fortes origines germaniques. Bien loin de voir avec jalousie le progrès unitaire libéral de l'Allemagne, nous y applaudirions comme à un concours moral qui profiterait au développement des destinées libérales de la France; mais un agrandissement pur et simple de la monarchie prussienne ferait rétrograder la France et l'Allemagne aux plus mauvais jours de l'histoire de leurs anciennes rivalités. Aucune extension de territoire qu'on offrirait à la France comme une compensation passagère pour en faire un sujet d'éternelle contestation dans l'avenir ne serait une indemnité suffisante des difficultés et des périls que nous susciterait un semblable accroissement de la Prusse. Imagine-t-on une situation plus illogique que la nôtre en face de ces éventualités de l'alliance prusso-italienne? Encore n'osons-nous soulever à peine le voile de l'avenir que du côté des chances favorables à cette alliance; que serait-ce si on voulait en considérer les chances fâcheuses?

L'enjeu que met la France dans ces aventures, la perturbation cruelle que la seule perspective de cette crise politique a produite dans ses grands intérêts économiques nous touchent trop pour que nous ayons le goût de deviser sur la part de responsabilité qui revient à la Prusse, à l'Autriche, à l'Italie dans cette situation désastreuse. Hélas! les Phaétons sont partout aux chars du soleil; la maladresse des uns produit autant de maux que l'imprévoyance ou la témérité des autres. Que peut-on dire de nouveau par exemple de M. de Bismark? Ce bizarre politique a depuis des années eu la franchise d'annoncer partout aussi bien dans les palais des souverains que dans les promenades des villes d'eaux les desseins qu'il est aujourd'hui en train d'exécuter. M. de Bismark est sceptique et dégagé en matière de politique intérieure : il voulait avoir entre les mains à tout prix le levier de la puissance prussienne, il se souciait peu des moyens. Réussir par le roi ou par le parlement lui était indifférent. Il lui importait de s'unir avec qui aurait la force. Il lui a paru que le roi de Prusse et

la chambre populaire ne pourraient jamais être mis d'accord; il a vu que la force réelle, effective, était par l'armée dans les mains du roi : il s'est emparé du souverain en flattant ses préjugés, et a écarté le parlement avec ce dédain de bon ton que professent de nos jours pour les assemblées représentatives les grands hommes d'état du continent. Il n'a pu, assure-t-on, obtenir le consentement du roi à une guerre entreprise pour l'expulsion de l'Autriche du Holstein. Le roi Guillaume aurait trouvé le prétexte des duchés trop petit pour motiver une si grande guerre. Il a dit à son ministre qu'il ne consentirait à prendre les armes que pour accomplir la mission allemande de la Prusse : de là est née la proposition de réforme fédérale avec convocation à Francfort d'un parlement élu par le suffrage universel. Il n'est guère probable que cette idée ait été prise au sérieux par M. de Bismark. Le ministre prussien connaît trop bien la diète et les cours des états moyens pour avoir pu croire que son projet serait adopté. Il n'y avait là pour lui qu'un nouveau sujet de querelle à mettre sur le métier en attendant les incidens qui pourraient fournir un prétexte à l'action brutale. Un incident de cette nature n'a point tardé à survenir. Les états moyens avaient fait, comme les gros, des préparatifs militaires. Il a plu à M. de Bismark de choisir sa voisine la Saxe pour cible à ses premières sommations. Quand la Prusse se croit forte, elle est violente et brusque envers les petits; M. de Bismark ne permettra point à la Saxe d'équivoquer. L'Autriche ne peut manquer de secourir la Saxe. En voilà assez pour commencer la guerre, si l'on veut. Une chose qui étonne dans ce qui se passe à Berlin, c'est l'abstention de la Russie, l'effacement de son rôle, ou l'impuissance de ses représentations auprès de la famille royale de Prusse. La Russie ne peut voir avec indifférence les projets unitaires de M. de Bismark. Un homme d'état classique comme le prince Gortchakof doit être scandalisé des présentes manifestations de l'ambition prussienne. Autrefois la famille impériale de Russie exerçait sur la famille royale de Prusse un ascendant reconnu par celle-ci avec une sorte de gratitude religieuse. Cette vieille influence est-elle engourdie ou usée? Les ombrages de la Russie ne sont-ils point réveillés par la candidature d'un Hohenzollern à la principauté de Roumanie?

L'Autriche est intéressante dans cette crise à un point de vue : elle est la victime d'une agression systématique et acharnée. On veut à tout prix avoir une querelle avec elle. Tout en reconnaissant que l'hostilité préméditée dont elle est l'objet lui donne auprès du public une figure plus honorable que celle du cabinet de Berlin, on ne peut s'empêcher de se rappeler les fautes récentes qui ont conduit le cabinet de Vienne à ce difficile défilé. C'est l'éternelle histoire de l'Autriche dans ses rapports avec la Prusse. La cour de Vienne veut avoir et mérite souvent un renom d'honnêteté et de dignité : cela ne l'empêche point d'accepter les complicités que lui offre la cour de Berlin quand il y a quelque mauvais coup à faire; puis l'Au-

triche prend des airs de pudeur, de regret et presque de remords, et la connivence des deux cours est bientôt suivie d'une brouillerie dont l'Autriche par prudence paie souvent les frais. C'est ce qui arriva lors du premier partage de la Pologne et ce qu'on vit encore en 1778, à la mort de l'électeur de Bavière. Les souvenirs du règne de Louis XVI et de Marie-Antoïnette sont aujourd'hui à la mode; il y eut dans les premières années de ce règne, comme en ce moment, une question prussienne, laquelle donna lieu à un des épisodes les plus piquans de cette curieuse correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette que M. d'Arneth a publiée. On se disputait comme aujourd'hui pour des prétentions territoriales, on avait commencé par se concerter dans l'intimité et le secret. L'empereur Joseph II et Frédéric avaient échangé une correspondance délicate. Quand Frédéric crut avoir compromis l'empereur, il se brouilla avec lui, combattit ses prétentions, et, pour exciter les défiances de la France, envoya les lettres de Joseph à la cour de Versailles. La comédie est curieuse, racontée par la grande Marie-Thérèse et la jeune et espiègle Antoinette. Vienne et Berlin faisaient également leur cour à Versailles; le ministre de Prusse en France s'appelait alors, comme l'ambassadeur d'aujourd'hui, M. de Goltz; l'Autriche, outre le comte de Mercy, avait le plus séduisant des avocats dans la personne de la reine. La correspondance de la cour de Vienne avec les têtes couronnées doit parler en ce moment de M. de Bismark dans le langage qu'employait Marie-Thérèse pour qualifier les perfidies de Frédéric. Marie-Thérèse s'effrayait des démarches du roi de Prusse auprès de la France. « Il y a longtemps, écrivait-elle à sa fille, que nous voyons un patelinage politique, beaucoup de secret, des complaisances réciproques; la conduite dans cette occasion a malheureusement dû augmenter ces doutes. Le roi se vante de temps en temps d'être bien avec vos ministres, il prétend même leur avoir communiqué la correspondance secrète entre l'empereur et lui; c'est encore un trait de sa façon... Nous n'aurions jamais été les premiers à faire usage d'un secret convenu entre deux princes... Aucun prince en Europe n'a échappé à ses perfidies; c'est celui qui veut s'ériger en protecteur et dictateur de l'Allemagne, et tous les grands princes ne tiennent pas ensemble pour empêcher un malheur pareil un peu plus tôt ou un peu plus tard sur tous! Depuis trente-sept ans, il fait le malheur de l'Europe par son despotisme, violences, etc. En bannissant tous les principes de droiture et vérité reconnus, il se joue de tout traité et alliance. Nous qui sommes les plus exposés, on nous laisse. Nous nous tirerons peut-être encore d'affaire cette fois-ci tant bien que mal; mais je ne parle pas pour l'Autriche, c'est la cause de tous les princes. L'avenir n'est pas riant. Je ne vivrai plus, mais mes chers enfans, notre sainte religion, nos bons peuples ne s'en ressentiront que trop. Nous nous ressentons déjà d'un despotisme qui n'agit que selon ses convenances, sans principe et avec force. Si on lui laisse gagner du terrain, quelles perspec-

tives pour ceux qui nous remplaceront!... Vous trouverez encore que le roi de Prusse ne s'est pas démenti et oublié..., et c'est à celui-ci qu'on prête l'oreille qui veut faire une alliance entre la France, la Russie et lui pour nous tenir tête..., comptant, si la paix se fait, qu'elle ne subsistera pas longtemps, et pour nous retenir ou écraser il vous flatte, vous autres. Il fait toutes les avances et cajoleries possibles, on connaît cela, quand il veut venir à son but; mais, y étant, il oublie tout et fait même tout le contraire, ne tenant jamais sa parole. La France en a fait l'expérience et tous les princes de l'Europe, hors la Russie, qu'il craint. » A travers ces lamentations chevrotantes de la vieille femme, on sent encore la grande souveraine, et le portrait tracé de cette main tremblante paraît toujours ressemblant. La jeune Antoinette épousa chaudement la cause de sa mère et de son frère. Elle aussi, elle a des traits qui peignent. « J'ai fait venir MM. de Maurepas et de Vergennes. Je leur ai parlé un peu fortement, et je crois leur avoir fait impression, surtout au dernier. Je n'ai pas été trop contente des raisonnemens de ces messieurs, qui ne cherchent qu'à biaiser et à y accoutumer le roi. Je compte leur parler encore, peut-être même en présence du roi. Il est cruel dans une affaire aussi importante d'avoir affaire à des gens qui ne sont pas vrais. » Le frivole et vieux Maurepas, l'honnête et sage Vergennes faisaient, on le voit, comme les fortes têtes de tous les temps : ils biaisaient, et entretenaient les hésitations naturelles de Louis XVI. Le roi se taisait avec la reine; celle-ci l'attaqua un jour avec vigueur. « J'ai été désarmée, écrit-elle, par le ton qu'il a pris. Il m'a dit : Vous voyez que j'ai tant de tort que je n'ai pas un mot à vous répondre. » Après bien des mois d'inquiétude, après l'invasion de la Saxe et de la Bohême par Frédéric II, les choses s'arrangèrent. Maurepas et Vergennes finirent par être d'avis « que le roi de Prusse aurait tout le tort, si malgré les propositions de la chère maman il ne consentait pas à la paix. » La Bohême avait été pillée à merci par les Prussiens. L'empereur demandait la médiation de la France. « Il nous faut la paix, écrivait Marie-Thérèse, et la plus prompte sera la meilleure, sans congrès; il y a trop d'intérêts à démêler. » La paix fut conclue un peu aux dépens de l'Autriche, et Marie-Thérèse se consola de ses sacrifices en songeant que les pauvres peuples ne seraient plus foulés. On relit non sans charme ces vieilles histoires quand elles ont pris dans le lointain un air de conte de fée; mais on frémit quand on songe que ce conte de fée peut redevenir demain une histoire sanglante, et que les pauvres peuples seront encore massacrés et pillés pour la plus grande gloire des prétentions dynastiques et des combinaisons d'une diplomatie maladive! Nous ne savons quelles résolutions l'Autriche est à la veille de prendre. Nous faisons des vœux pour que la cour de Vienne comprenne qu'il n'est point de son intérêt d'attaquer l'Italie, que sa véritable ennemie dans cette déplorable circonstance est non l'Italie, mais le gouvernement prussien. L'opinion publique

est, dit-on, pénétrée de cette vérité en Autriche, et il est permis de croire que si en effet le général Benedeck est retenu à Vienne, c'est que le gouvernement impérial lui destine le commandement de l'armée du nord, et que, s'il y est contraint, c'est contre la cour de Berlin qu'il dirigera ses efforts les plus énergiques et les plus prompts.

Quant à l'Italie, elle est entraînée par une irrésistible fatalité, et nous n'avons pas le cœur de la blâmer sous le coup des périls qu'elle affronte. Dans l'état de rénovation qu'elle traverse, elle est à la merci des circonstances, et n'a pas l'entière responsabilité de ses résolutions politiques; mais ce que nous n'hésitons point à reprocher sévèrement aux hommes d'état italiens, c'est la négligence inexcusable qu'ils ont apportée dans les affaires dont ils étaient les maîtres, dans la solution de leurs questions financières. Quoi! ils allaient à une guerre possible, et ils n'ont pas su régulariser à temps leurs finances, ils n'ont pas voulu mettre leur crédit en état; ils ont négligé paresseusement un intérêt de cet ordre dans le méprisable lanternage des travaux de commission; ils ont été infidèles à cette masse de capitalistes, Français en immense majorité, qui leur avaient apporté leurs épargnes pour les aider à fonder leur indépendance. Par leur politique dilatoire, par les fausses impressions qu'ils ont laissé répandre dans le public, ils ont permis que leurs créanciers, qu'on pourrait appeler leurs commanditaires politiques, subissent une ruineuse dépréciation de leur fortune : il ne s'est pas trouvé parmi eux un homme ayant la passion du bon sens et de l'honnêteté pour leur jeter le cri de notre Mirabeau : « la banqueroute, la hideuse banqueroute est à vos portes, et vous délibérez! » Le désastre ne sera pas réparé de longtemps à moins que le miracle d'une paix certaine nous soit donné; mais il est encore au pouvoir des Italiens d'empêcher que le mal devienne plus profond et incurable : qu'ils aient un élan d'enthousiasme raisonnable, qu'ils votent de confiance les projets financiers du ministère, que le ministère ait à cœur de maintenir les contrats qu'il a conclus avec ses créanciers et de sauver l'honneur du crédit en Italie!

L'obsession sous laquelle fermente la politique continentale enlève pour nous une grande partie de leur intérêt aux débats sur la réforme électorale qui ont rempli depuis quinze jours les séances de la chambre des communes. De beaux discours, qui resteront dans la littérature et dans l'histoire politique comme de sérieux objets d'études, ont été prononcés dans cette longue discussion. Il faut citer parmi ces remarquables harangues celles de lord Stanley, de M. Lowe, de M. Bright, de M. Mill, de M. Disraeli, de M. Gladstone. Le ministère n'a obtenu pour la seconde lecture de son bill qu'une insignifiante majorité de cinq voix dans une chambre qui comptait plus de 630 membres. Le sort du bill paraît compromis; il n'est pas probable qu'il puisse traverser avec succès l'épreuve du comité, c'est-à-dire du vote par article. Le cabinet paraît néanmoins résolu à rester

au pouvoir. On ne connaît point encore les raisons qui lui inspirent cette énergique résolution; mais l'occasion se présentera sans doute prochainement à nous d'examiner avec les développemens convenables la grande question de la réforme parlementaire en Angleterre et la situation que créent aux partis les courans d'opinions qui se sont manifestés dans le débat relatif à la seconde lecture.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA TRICHINE.

Il y a trente ans qu'un illustre naturaliste anglais, M. Richard Owen, faisait connaître la trichine. Ce ver avait été trouvé chez l'homme dans tous les muscles, non-seulement dans ceux du tronc, de la face et des membres, mais encore dans ceux qui donnent le mouvement à la langue, au larynx, à l'œil, etc. Les recherches les plus minutieuses ne donnèrent aucune notion sur l'origine de ce ver. En peu d'années, un grand nombre d'observations furent recueillies en Allemagne, en Danemark, en Amérique, mais sans dissiper l'obscurité qui couvrait la génération du parasite et sans faire connaître aucun trouble qui pût être attribué à sa présence dans les organes. La trichine fut donc considérée comme une simple curiosité scientifique.

La lumière se fit enfin sur l'origine de cet animal, et l'on reconnut en même temps que son arrivée dans les muscles détermine une maladie douloureuse, quelquefois mortelle, maladie confondue jusqu'alors soit avec le rhumatisme aigu, soit avec les fièvres graves. Bientôt on la vit se produire par épidémie; alors les populations, les gouvernemens s'en préoccupèrent, et l'attention fut universellement appelée sur un mal réputé nouveau. Il ne l'était pas, nous venons de le dire; la cause seule en était inconnue. Quant au ver qui le détermine, il ne s'est dérobé si longtemps aux regards de l'homme que grâce à sa petitesse microscopique; d'autres vers de la même classe sont connus depuis les temps les plus reculés, et nous n'avons nulle raison de croire qu'ils aient précédé la trichine dans l'ordre de la création.

La trichine appartient à la classe des *vers nématoïdes*, c'est-à-dire des vers filiformes. Cette classe, en quelque sorte infime, est plus riche en espèces diverses que les quatre classes des animaux vertébrés prises ensemble. Les vers nématoïdes vivent partout où peut vivre un animal quelconque, dans la mer, dans les rivières, dans la terre, dans les plantes, dans des fleurs et des fruits, et dans tous les organes de presque tous les animaux connus. La trichine est la dernière espèce qui se soit révélée avec

éclat dans cette classe si nombreuse, qui a donné lieu de loin en loin à des découvertes singulières, à des surprises qui ont vivement occupé le public. Ainsi, vers le milieu du siècle dernier, Spallanzani, dans un mémoire célèbre intitulé : *des Animaux qu'on peut tuer ou ressusciter à son gré*, faisait connaître les étranges propriétés de plusieurs petits êtres de la même classe, vers nématoïdes, et Needham découvrait les *anguillules* du blé niellé. La présence inexplicable de plusieurs milliers de ces êtres dans un grain de blé et leur retour à la vie après plus de huit ans d'une dessiccation complète faisaient douter de leur animalité. Buffon y puisa un argument en faveur de sa théorie célèbre de l'activité des molécules organiques, théorie suivant laquelle beaucoup d'animaux ne seraient que des machines. D'autres espèces, visibles à l'œil nu, n'attirèrent pas moins l'attention publique. « Sur les bords de la Mer-Rouge, raconte Plutarque, les habitans sont exposés à des accidens extraordinaires. Il sort de leur corps de petits serpens qui rongent leurs bras et leurs jambes; quand on les touche, ces serpens rentrent dans les chairs, s'entortillent dans les muscles et causent des souffrances horribles. » Des docteurs, des érudits ne manquèrent pas de voir dans les serpens dont parle Plutarque les serpens ardens des Hébreux ou leurs descendans. On sait aujourd'hui que ce sont des vers nématoïdes nommés *filaire de Médine* et qu'on trouve en Arabie, dans l'Inde et dans l'Afrique centrale. Deux voyageurs célèbres apprirent par une douloureuse expérience personnelle l'existence de ces parasites. Cromer et James Bruce en furent atteints; ce dernier, après son retour d'Abyssinie, fut plus d'un an à se rétablir.

Chaque espèce de ver nématoïde vit dans un séjour particulier, hors duquel elle périt nécessairement; ainsi l'anguillule du vinaigre et celle du blé ne peuvent devenir les parasites d'un animal. Il en est qui subissent, comme les autres animaux et comme les plantes, l'influence des climats : la filaire de Médine par exemple ne se propage que dans les pays intertropicaux, un autre ver qui se loge dans l'orbite de l'œil n'atteint que les habitans de la côte occidentale d'Afrique. Le séjour est tellement limité pour la plupart des espèces parasites que non-seulement un organe leur est particulièrement dévolu, mais que les espèces spéciales à ces organes sont différentes chez des animaux différens. Il en résulte que les vers ne peuvent se propager d'un organe dans un autre, et qu'une espèce d'animal est à l'abri des atteintes des vers propres à une autre espèce.

Il y a cependant des exceptions à cette loi de la spécialité des vers nématoïdes : quelques espèces s'acclimatent pour ainsi dire dans des organes différens et chez des animaux divers; tels sont le *strongle géant* et la trichine même. Le strongle, le plus grand et le plus redoutable des nématoïdes, atteint le cheval, le bœuf, le loup, surtout le chien, dont il détruit les organes urinaires. Ce ver, heureusement très rare de nos jours, fait aussi de l'homme sa victime, et, si l'on en croit Hugo Grotius, l'archiduc Ernest, vice-roi des Pays-Bas, périt sous ses atteintes.

Les mœurs de la trichine sont semblables à celles du strongle; elle s'attaque de même à des animaux d'espèces diverses. Observée d'abord chez l'homme, on la trouva ensuite chez le porc et chez le blaireau; mais,

lorsque l'on eut découvert comment elle se propage, on reconnut expérimentalement qu'elle se transmet à d'autres animaux, tels que le lapin, le rat, la souris, le cobaye, le chat, le jeune chien, etc. Ce cosmopolitisme a cependant des bornes : les recherches expérimentales firent reconnaître encore que ce ver ne se propage ni chez les oiseaux, ni chez les animaux à sang froid, reptiles, poissons, invertébrés.

Il y a peu d'années encore, une obscurité profonde régnait sur la génération de tous les nématoïdes parasites. Depuis les premières époques de la science, deux théories étaient en présence. L'une regardait les vers comme héréditaires et passant du père à l'enfant; elle faisait nécessairement remonter au premier homme l'origine de nos parasites, et malgré la répugnance de quelques docteurs à gratifier Adam de tous nos vers, elle fut pendant plusieurs siècles généralement adoptée. L'autre théorie, qui compte encore des partisans, est celle de la génération spontanée : les vers intestinaux seraient le produit des alimens ou des matières intestinales, ou bien encore des humeurs plus ou moins modifiées par la chaleur interne. Les progrès des sciences purent apporter quelque changement dans cette manière de voir, mais ils ne la firent point abandonner tout à fait, tant était grande la difficulté d'expliquer la génération de la plupart des parasites. En vain l'anatomie montra-t-elle chez ces animaux l'existence de myriades d'œufs; comment comprendre la transmission de ces œufs d'un homme dans un autre? Cette transmission se comprendrait pour les vers du porc; mais pour ceux de l'homme, pour ceux des ruminans, qui ne mangent que de l'herbe, pour ceux des carnivores, elle semblait inexplicable. Quant à la transmission du parasite lui-même d'un animal dans un autre, une circonstance particulière empêchait que l'on y songeât : on voyait généralement ces parasites périr en même temps que l'hôte qui les contenait, ou peu d'heures après qu'ils en étaient sortis.

La découverte de la trichine ne fit d'abord que compliquer le problème : pendant plus de vingt ans, les trichines furent trouvées exclusivement dans les muscles de l'homme, et presque toujours en quantités innombrables. Elles étaient renfermées dans des poches ou *kystes* hermétiquement clos, de telle sorte qu'il eût été impossible de découvrir soit une voie par où elles s'y fussent introduites, soit une voie par où elles eussent pu émigrer. Jamais en outre on n'avait vu chez ces parasites des organes génitaux, et, pour achever de confondre les investigateurs, on reconnut que ces vers finissent par périr dans leur kyste sans laisser trace de postérité.

Des découvertes précises sur la génération de plusieurs espèces de vers nématoïdes nous apprirent enfin que les animaux de cette classe s'engendrent de la même façon que les autres. Les premières notions nous vinrent de l'anguillule du blé niellé. C'est en 1855 que je trouvai comment cette anguillule se propage et se perpétue dans le blé. La génération spontanée pour les nématoïdes n'était plus acceptable ; il s'agissait seulement de reconnaître dans les autres vers, comme dans l'anguillule du blé, les conditions ou les propriétés particulières qui devaient être en rapport avec leur propagation : on ne tarda pas à les découvrir. Alors se dévoilèrent les moyens variés et toujours simples qui permettent aux né-

matoïdes d'envahir les animaux et les organes auxquels ils sont subordonnés.

Les nématoïdes pondent un grand nombre d'œufs, qui sont généralement expulsés des organes au moyen des fonctions mêmes de ces organes. On le conçoit sans autre explication pour le tube digestif, pour le foie, pour le rein, dont les produits sont expulsés au dehors. Les voies respiratoires sont fréquemment habitées par des vers dont les œufs sont expulsés par les mouvemens des cils vibratiles qui recouvrent ces organes, et dont la fonction est de balayer toutes les poussières que la respiration y apporte. Lorsque les vers habitent dans la profondeur d'organes sans communication avec le dehors, la femelle pratique elle-même la voie par où doivent sortir ses œufs; mais il faut ensuite que les œufs ou les embryons rentrent dans les organes où ils ont pris naissance pour y acquérir un développement complet et reproduire à leur tour. Ils le font de deux manières, l'une passive, l'autre active : s'il s'agit d'organes qui sont en communication avec l'extérieur, telles que les voies digestives, le mode est purement passif; c'est avec la boisson ou avec les alimens qu'ils reviennent. Pour qu'ils puissent le faire chez l'homme, chez les ruminans, chez les carnassiers, la nature a usé de l'expédient suivant : l'embryon renfermé dans la coque de l'œuf peut vivre d'une sorte de vie latente pendant un temps très considérable. Il attend ainsi le moment où, parvenu dans un milieu propice au développement du ver, il se revivifie et sort de sa coquille; j'ai fait éclore des œufs du lombric de l'homme après les avoir conservés dans l'eau pendant six ans. On conçoit qu'à la faveur d'une aussi longue vie latente, la transmission des nématoïdes d'un homme à un autre, d'un animal à un autre animal, soit possible, car en six ans les œufs déposés à la surface du sol sont entraînés par les pluies dans des mares, dans des ruisseaux, dans des sources où ils séjournent jusqu'à ce qu'ils soient transportés dans les boissons dont fait usage l'homme ou l'animal chez lequel le ver peut se développer.

Sans doute tous les animaux ne boivent pas, il en est qui ne se repaissent que d'une proie vivante ou d'alimens secs. La transmission ne devient pas impossible pour cela; elle a lieu de mille façons, souvent très curieuses. Les souris, par exemple, avalent les œufs de leurs parasites, mêlés à la poussière qui entoure leur résidence, quand elles lustrent leurs poils avec la langue. Ces exemples suffisent pour faire comprendre la possibilité de la transmission que nous avons nommée passive. Le second mode de transmission des vers est actif; il intervient lorsque le séjour du parasite est un organe sans communication avec l'extérieur. C'est alors la larve ou l'embryon, ce n'est plus l'œuf, qui devient l'agent de la propagation. La période de larve, on le sait, est une phase de la vie dans laquelle les organes génitaux ne sont point encore développés : la larve du papillon est la chenille, celle du cousin est un petit ver aquatique, celle de la grenouille est le têtard. Le milieu où vit la larve diffère souvent de celui où vit l'adulte. La même condition se rencontre chez beaucoup de vers nématoïdes pour lesquels chacune de ces deux périodes se passe nécessairement dans un séjour différent. Si l'on a cru longtemps qu'un ver nématoïde ne peut par

lui-même se transmettre d'un animal à un autre, parce qu'il périt généralement peu d'heures ou peu de jours après qu'il a été extrait des organes, c'est qu'on n'avait observé que le ver adulte. On ignorait que la larve pût vivre dans un autre séjour que l'adulte, et qu'elle pût être douée de propriétés physiologiques distinctes, à la faveur desquelles s'accomplissent la transmission des individus et la propagation de l'espèce.

L'anguillule du blé niellé nous a dévoilé le secret de ce mode de propagation. Dans l'état où elle a été étudiée d'abord, lorsque, recueillie après la maturité du blé, elle possède la faculté de résister à une longue dessiccation, faculté que j'ai nommée la *reviviscence,* l'anguillule de la nielle est dépourvue d'organes génitaux; c'est une larve. Comment, à la faveur de sa reviviscence, cette larve arrive-t-elle à se propager dans le blé? Le grain niellé renferme de huit à dix mille larves. A l'époque des semailles, ce grain desséché tombe à côté des grains sains; ceux-ci germent et donnent bientôt une petite tige herbacée, tandis que dans le grain niellé, qui ne se développe pas, les anguillules, pénétrées par l'humidité du sol, sortent de leur profonde léthargie. Retrouvant la vie et le mouvement, elles percent leur coque ramollie, puis, guidées par leur instinct, elles vont dans la terre à la recherche des tiges de blé nouvellement développées. Elles s'introduisent entre les feuilles enroulées qui forment primitivement cette tige et attendent jusqu'à la saison prochaine la formation de l'épi. Celui-ci apparaît enfin sur la tige à quelques centimètres au-dessus du sol; alors il se compose de simples écailles, très molles, dans lesquelles les anguillules s'introduisent facilement. Quand surviennent les premières chaleurs, l'épi s'élève du sol et emporte avec lui les hôtes qui s'y sont logés. Dans leur demeure nouvelle, ces hôtes deviennent adultes, s'accouplent et pondent, puis ils meurent, ne laissant que des débris méconnaissables; mais de leurs œufs, qui éclosent avant la maturité du blé, sort une génération nouvelle qui reste à l'état de larve et se dessèche lorsque le grain mûrit. Ces larves, dont il serait alors impossible de découvrir l'origine, attendent dans un état de siccité complète les conditions nécessaires aux manifestations de leur vitalité. Ces conditions peuvent se faire attendre plusieurs mois ou plusieurs années. La résistance à la dessiccation n'est donc point, chez l'anguillule de la nielle, un jeu de nature; c'est une propriété nécessaire à sa propagation, propriété qui se perd totalement dès que la larve arrive dans l'épi et devient adulte.

La connaissance de ces faits a trouvé une application immédiate au plus étrange de nos parasites, c'est-à-dire à la filaire de Médine. Ce ver si terrible, dont a parlé Plutarque, ne procède point autrement à l'égard de l'homme. Il est vivipare, et lorsque ses embryons vont éclore, il sort des parties qui le renferment en perçant la peau, dépose ses embryons au dehors et meurt. Cependant les embryons, passés à l'état de larves, possèdent la faculté de vivre hors du corps de l'homme, dans l'eau ou dans la terre humide. Si ces larves arrivent au contact de la peau de l'homme, elles s'introduisent dans les parties sous-jacentes par les canaux qui sécrètent la sueur et qui s'ouvrent à la surface de l'épiderme. Ces canaux ont un diamètre de trois centièmes de millimètre environ, tandis que la larve de la

filaire n'a qu'un centième de millimètre d'épaisseur. Cette larve ne trouve donc aucune difficulté à pénétrer sous la peau par ces conduits, dont le nombre en outre lui épargne toute recherche, la peau de l'homme possédant, suivant les régions, depuis soixante jusqu'à quatre cents de ces canaux par centimètre carré. Dans son nouveau séjour, la larve se développe et s'accroît pendant plusieurs mois et même pendant plusieurs années. Elle atteint quelquefois jusqu'à 4 mètres de longueur; mais dans les climats brûlans où vit la filaire, la saison sèche est très longue et l'eau très rare. La vie des larves répandues sur le sol serait bien courte et la transmission généralement impossible, s'il n'intervenait chez elles quelque faculté spéciale comme chez l'anguillule de la nielle. C'est en effet ce qui existe : la reviviscence de la filaire a été constatée expérimentalement. La larve, complétement desséchée, se revivifie par l'humidité, et sans doute cette faculté se conserve chez elle pendant plusieurs années. En 1820, Méhémet-Ali fit partir pour le Cordofan une expédition militaire commandée par Mohamed-Bey, *defterdar*. « Je suivis ce dernier en qualité de médecin particulier, dit le Dr Maruchi, et séjournai trois ans avec lui dans le Cordofan. J'espérais être à même d'observer la filaire de Médine chez nos soldats, mais deux ans s'écoulèrent sans qu'elle se manifestât chez aucun d'eux; ce ne fut que dans le courant de la troisième année, après des pluies extraordinaires, que je la vis se déclarer, et en si grand nombre que le quart des troupes en fut atteint. J'en fus malheureusement attaqué moi-même sur vingt-huit points du corps... » Cette épidémie, inexplicable alors, trouve aujourd'hui une explication facile. Toutefois, pour que la larve de la filaire puisse s'introduire et se propager chez l'homme, il ne suffit pas de l'humidité; il faut encore qu'une chaleur tropicale lui donne une certaine énergie, peut-être une certaine maturité, qu'elle ne trouve point dans nos régions tempérées.

La propagation de la trichine s'opère successivement d'une manière active et d'une manière passive. Dans une première période, la période de larve, elle vit dans les muscles des animaux; dans une seconde période, la période adulte, elle vit dans l'intestin. Comment passe-t-elle des chairs dans l'intestin et de l'intestin dans les chairs? Avant de l'expliquer, exposons brièvement les faits qui ont permis de résoudre la question.

En 1859, deux savans illustres de l'Allemagne, MM. Leuckart et Virchow, entreprirent, chacun de son côté, d'élucider la question de la propagation de ce ver. Quelques résultats intéressans, obtenus surtout par ce dernier observateur, promettaient une solution prochaine, lorsqu'un fait fortuit vint la donner inopinément. Au mois de janvier 1860, une jeune fille mourut à l'hôpital de Dresde, atteinte d'une maladie qui avait été regardée comme une fièvre typhoïde. Un savant professeur, M. Zenker, cherchant les altérations du système musculaire en rapport avec cette maladie, aperçut, non sans étonnement, dans des portions de muscle soumises au microscope, des trichines en grand nombre, libres parmi les fibres plus ou moins altérées. Dans les organes abdominaux, M. Zenker trouva encore des vers semblables aux trichines, qui cependant différaient de celles-ci par une plus grande taille et par l'existence d'organes génitaux complétement dévelop-

pés. On pouvait entrevoir déjà une relation entre les uns et les autres. Les trichines des muscles n'étaient-elles point les filles de celles de l'intestin? Mais celles-ci, d'où venaient-elles? Des renseignemens ultérieurs en firent découvrir l'origine : dans la ferme où vivait la jeune fille, un porc avait été tué quelques jours avant qu'elle devînt malade; elle en avait mangé de la chair hachée et crue; plusieurs personnes qui en avaient mangé de même avaient été sérieusement incommodées. La chair du porc, conservée au saloir, fut examinée; elle était infectée de trichines identiques à celles des muscles de la jeune fille. Les savans que je viens de nommer trouvèrent dans ce fait l'occasion de nouvelles recherches qui achevèrent de faire connaître l'histoire de la trichine. Je pus moi-même, grâce à l'obligeance de M. Virchow, répéter leurs expériences à Paris, et chercher la solution de quelques questions qui n'avaient point particulièrement attiré l'attention de ces savans observateurs.

La trichine, dans les muscles, est à l'état de larve. Renfermée dans un kyste, elle ne s'y reproduit jamais et n'en peut sortir spontanément; mais si son hôte est dévoré par un mammifère, en peu d'heures les muscles et les kystes sont détruits par la digestion, et la larve, devenue libre, arrive dans l'intestin grêle. L'intestin est le milieu qui convient à son développement complet; aussi, dès le troisième ou le quatrième jour, elle acquiert des organes génitaux. Elle s'accouple, et quelques jours après des œufs, puis des embryons, apparaissent dans le corps de la femelle, car elle est vivipare. Déposés dans le mucus qui revêt les parois de l'intestin, ces embryons s'enfoncent dans l'épaisseur de la membrane muqueuse et la traversent pour se porter vers les muscles.

Pour traverser les tissus, ces petits êtres ne sont point munis de crochets, de stylets ou d'une arme particulière comme d'autres vers. Leur extrême petitesse suffit; l'épaisseur de la partie antérieure de l'embryon est de trois millièmes de millimètre, de telle sorte que trois cent trente-trois embryons juxtaposés tiendraient dans la longueur d'un millimètre. L'embryon peut ainsi sans obstacle s'insinuer et voyager entre les lames et les mailles des tissus organiques. Parvenu dans les muscles, l'embryon grandit et acquiert en quinze ou vingt jours tous les organes qui constituent la larve; l'appareil de la génération seul ne se produit point. En même temps, une poche ou kyste s'organise autour de cette larve par une transformation de la fibre musculaire et l'enferme complétement. La trichine reste dans ce kyste à l'état de vie latente, comme la chrysalide dans son cocon, sans se reproduire et sans éprouver de nouveau changement. Elle vit ainsi recluse pendant un temps indéfini, pendant plusieurs années même (huit ans au moins d'après quelques observations), et finit par périr, s'il ne survient aucun événement qui la tire de sa prison vivante.

La migration de la larve dans l'intestin est indépendante de sa volonté, elle est purement passive; la migration de l'embryon dans les muscles est au contraire active. L'embryon n'a point encore d'organes bien définis, et sa vie est extrêmement fugace. Il va donc chercher dans un nouveau séjour, dans les muscles, les conditions nécessaires à son développement ultérieur et des propriétés vitales nouvelles. Ingérée avec la chair qui la contient

chez un reptile, chez un poisson ou chez un insecte, la larve ne trouve point les conditions de chaleur qui doivent la faire sortir de son état de *vie latente;* elle ne se développe point et traverse tout le tube digestif sans avoir subi d'altération ou de changement. Ingérée chez un oiseau, elle sort de son inertie et se développe, mais l'embryon ne trouve point dans la fibre musculaire un *habitat* convenable. Le mammifère seul lui offre ces conditions diverses. Il arrive cependant que certaines circonstances inséparables de l'âge ou de l'espèce du mammifère ne permettent point à la trichine d'accomplir non plus chez lui le cycle complet de ses développemens. Chez le chien adulte ou vieux, la larve ingérée dans l'estomac acquiert dans l'intestin son développement complet, mais les embryons ne parviennent pas dans les muscles et périssent. Chez le très jeune chien, au contraire, l'embryon arrive dans les muscles et s'y développe comme chez l'homme; le renard est, comme le chien adulte, préservé de la trichine. On doit présumer d'après ces faits que les grands carnassiers, ceux au moins qui sont arrivés à un certain âge, ne sont point aptes à propager la trichine. Les grands carnassiers sont toutefois presque les seuls animaux qui se nourrissent de la chair fraîche et palpitante des mammifères; les occasions de la transmission de la trichine seraient donc bien rares, si la larve de ce ver avait la vie aussi fugace que sa mère et périssait avec son hôte : infailliblement l'espèce disparaîtrait; mais dans le kyste, où elle acquiert l'état de larve, la trichine acquiert aussi des propriétés vitales nouvelles : ces propriétés la protégent contre les agens destructeurs qu'elle ne tarde pas à rencontrer après la mort de son hôte. Elle résiste en effet au refroidissement du cadavre et même à un froid de 16 degrés au-dessous de zéro; elle résiste à la putréfaction des chairs qui l'enveloppent, et cela pendant un mois et plus; elle résiste enfin à l'action de substances diverses, acides, alcalines, salées, etc., qui tuent presque instantanément la trichine adulte et beaucoup d'autres invertébrés. Grâce à ces facultés, la trichine devient la proie d'animaux qui se repaissent de chairs plus ou moins corrompues, restes du repas des grands carnassiers ou lambeaux de cadavres abandonnés sur le sol. C'est ainsi qu'elle agrandit son domaine et que le porc, le rat, la souris, le chat même, et tant d'autres petits carnassiers ou rongeurs servent à sa propagation.

Les phénomènes morbides occasionnés par la trichine sont en rapport avec le cycle qu'elle parcourt dans son développement. Sa présence dans le tube digestif et le passage des embryons à travers les parois entraînent des désordres intestinaux dont la durée, d'environ un mois, correspond à celle du séjour que fait le ver adulte dans l'intestin. L'arrivée des embryons dans les organes extérieurs détermine ensuite de violentes douleurs musculaires, de la fièvre, et les symptômes d'une maladie grave qui, suivant sa période, pourrait être confondue avec le rhumatisme aigu ou bien avec la fièvre typhoïde. Si le malade ne succombe pas, tout rentre peu à peu dans l'ordre lorsque les trichines enkystées sont emprisonnées dans les muscles.

Les accidens causés par la trichine sont déterminés par une cause purement physique. Lorsque des milliers d'embryons, comme ceux de la

filaire, creusent à travers les organes leurs longs sillons, bien que très étroits, ils dissocient et tiraillent les fibres, les irritent et produisent des phénomènes inflammatoires redoutables; mais ces désordres sont proportionnels au nombre des trichines. Si des millions de ces vers tuent nécessairement, quelques milliers restent complétement inaperçus. Aussi, lorsque la migration est achevée, lorsque les trichines sont enkystées, l'homme qui les porte dans ses organes ne se doute nullement qu'il est la proie de milliers de vers.

Les douleurs qui signalent l'invasion des trichines, les accidens mortels qui en sont quelquefois la conséquence, l'absence d'un remède, la facilité de contracter la contagion, inspirent aux populations qui y sont exposées une crainte légitime; mais cette crainte, très justifiée en Allemagne, s'est propagée dans les pays voisins. Il convient donc de rassurer les esprits à l'égard d'un danger exagéré et pour la France véritablement imaginaire. La trichine n'est à craindre que par sa transmission des animaux à l'homme; or l'histoire naturelle nous donne sous ce rapport les indications les plus certaines. La larve est le seul agent de la transmission de la trichine; mais que d'obstacles l'environnent et renferment ses moyens de propagation dans un cercle fort étroit! Emprisonnée dans un kyste, elle ne s'y reproduit pas; elle n'en peut sortir spontanément, ni pendant la vie de son hôte, ni après sa mort; elle périt fatalement, si elle n'est transportée à temps dans l'estomac d'un autre animal. Ni les oiseaux, ni les poissons, ni les reptiles, ni les animaux invertébrés ne peuvent la propager. Elle se développe exclusivement chez les mammifères, et de ceux-ci il faut excepter tous les grands carnassiers sans doute, et certainement tous les herbivores. Quels sont donc les animaux qui, dans l'économie de nos campagnes, peuvent infester ceux qui nous communiquent la trichine à leur tour? Nous ne recevons ce ver que du porc, et le porc ne peut le recevoir que du chat, du rat et de la souris, car les animaux sauvages susceptibles de prendre la trichine ne sont point les familiers de la ferme, et ce n'est que par une rare exception que leur cadavre pourrait servir de pâture au porc. Quant au chat, à la souris, au rat, il serait difficile de les empêcher de prendre quelque part de butin lorsqu'il se trouve dans une ferme de la viande de porc trichiné. Aussi n'est-il point douteux qu'ils ne servent de véhicule dans la transmission des trichines d'un porc à un autre.

Or ce mode d'infection trichinale, le seul qui puisse être ordinaire et qui puisse par conséquent devenir un danger public, n'est pas susceptible de porter au loin la contagion. La souris, le rat, le chat, n'émigrent guère, et ce n'est que dans les fermes du voisinage qu'ils peuvent transporter les parasites attachés à leurs chairs. C'est donc de proche en proche, lentement, sourdement, que la trichine gagne du terrain, et qu'elle parvient à infecter toute une contrée. Dans un pays où la trichine n'existerait pas, cette contagion serait-elle tant à craindre? l'envahirait-elle, comme le choléra ou la peste par des miasmes subtils et insaisissables, comme le charbon par des germes que le vent emporte et dissémine au loin, comme la filaire de Médine même, dont les larves desséchées peuvent être enlevées en tourbillons avec le sable du désert ou portées dans des contrées loin-

taines par le cours des grands fleuves? Non : la trichine ne peut être transportée qu'avec son hôte, qui généralement n'est pas migrateur, ou bien avec la viande, qui généralement se débite dans une localité fort restreinte. Ces considérations suffiront à faire comprendre que nous n'avons point lieu, en France, de nous effrayer de ce mal nouveau, car la trichine n'existe pas chez nous, et nous ne pouvons la recevoir comme le choléra ou la peste.

La maladie trichinaire s'est révélée tout à coup en Allemagne; pourquoi, dira-t-on, n'en serait-il pas de même en France? La raison en est que la trichine est connue en Allemagne depuis longtemps (le kyste qui la renferme a été observé dès 1822), qu'on la trouve fréquemment dans les cadavres livrés aux études anatomiques, tandis qu'à Paris, où ces études ne sont pas moins suivies, elle n'a jamais été observée d'une manière certaine. D'un autre côté, on savait depuis longtems en Allemagne que l'usage de la viande de porc produit quelquefois de graves désordres, dont la cause, attribuée à quelque substance toxique qui s'y serait formée, était évidemment la trichine. On ne connaissait en France rien de semblable.

A la rareté de la trichine viennent s'ajouter chez nous des habitudes culinaires qui diffèrent de celles des Allemands. La viande de porc crue n'est point d'usage dans le peuple, et la cuisson telle qu'elle se pratique habituellement, quoi qu'on en ait dit, tue la trichine. Ajoutons que cette larve périt naturellement après six semaines ou deux mois de conservation et que cette terminaison naturelle est hâtée dans la viande salée ou dans celle qui est fumée par les procédés ordinaires.

Il est possible, par des soins très simples, de faire disparaître la trichine des contrées où elle existe. Il suffirait de faire enterrer soigneusement tous les cadavres ou toutes les viandes qui peuvent communiquer ce ver au porc et aux petits animaux qui le prennent. Les éleveurs y veilleraient, s'ils étaient condamnés à restituer le prix de vente de leurs animaux malades. A Paris, par les progrès seuls de l'hygiène, un résultat analogue a été atteint pour un autre ver. Au siècle dernier, des épidémies de vers lombrics apparaissaient très-fréquemment, compliquant et augmentant la gravité des maladies; ces épidémies étaient encore fréquentes au commencement de notre siècle, mais elles devinrent de plus en plus rares et disparurent tout à fait vers 1825 ou 1830. C'est que vers cette époque l'usage des filtres s'était introduit dans tous les ménages, et qu'un filtre empêche le transport des œufs du lombric dans nos boissons. Le résultat obtenu pour l'un de nos parasites par de simples soins hygiéniques, ne pourrait-on l'obtenir pour un parasite bien plus dangereux, lorsque les moyens de préservation sont connus, et lorsque l'intérêt public et l'intérêt particulier le demandent également?

Dr DAVAINE.

V. DE MARS.

LES SEPT

CROIX-DE-VIE

I.

Le pays où s'est passée l'histoire que nous essayons de raconter est ce coin de la France qui donna, il y a bientôt quatre-vingts ans, le spectacle d'un peuple entier debout et en armes contre ceux qui lui parlaient de l'affranchir, et combattant pour ses libertés locales avec le fusil, la faux et le bâton, avec les tuiles de son toit, le plomb de l'église, les pierres du chemin. Les marches du Poitou ont leur épopée dans cet âge héroïque. Le souvenir de la grande lutte n'y était pas mort il y a vingt ans; les âmes tressaillaient à de certains jours anniversaires des victoires ou des défaites, et l'on voit encore à présent, le dimanche après la messe, plus d'un paysan, poursuivi par la chaude mémoire des aïeux, s'engager seul dans la forêt et suivre sous le taillis d'un pas méditatif la margelle des fossés qui sont pleins d'ossemens; son front se plisse, sa narine se gonfle : ces bocages ont gardé l'odeur de la poudre. Ce paysan est bien le fils de ceux qui dorment là sous les feuilles; hardi et fort comme eux, la tête carrée, de longs bras de fer, le pied d'une agilité redoutable malgré la pesanteur apparente de son allure, le coup d'œil infaillible, il est infatigable à la course, et de sa vie n'a manqué un lièvre; il pourrait recommencer la guerre demain, si son cœur était à la guerre. La nature lui a donné un allié plus puissant que les remparts et les murailles, terrible pour l'attaque, bien plus sûr encore pour la défense : cet allié, c'est le chêne. L'arbre druidique couvre le vieux pays des Celtes, il est le roi muet de cette terre sombre. Il veille au sommet des coteaux dans

la futaie, il garde l'entrée des sentiers et défend l'accès des cultures. De loin, l'aspect de la contrée est celui d'une forêt sans limites dont les champs cultivés seraient des clairières; partout le blé croît sans soleil. Ces champs sont étroits, bordés de hauts talus plantés toujours de haies de chênes, et chaque pièce de terre est une forteresse. Là, couché à plat ventre dans les herbes, derrière cette formidable haie, le Vendéen guettait l'ennemi. Ses fils croient encore aujourd'hui que les âmes des *bleus* reviennent dans ces champs de carnage. Sous cette feuillée immense, les cœurs sont opiniâtres, fidèles et tristes. Le ciel qui s'élève au-dessus de la chênaie n'est guère plus riant que la terre même, uniformément gris en hiver, l'été d'un bleu pâle, traversé de rapides flocons que le vent d'ouest chasse devant lui. Le souffle de l'Océan, qui est proche, gémit incessamment sous la ramure, et les grands bras des chênes, en s'entre-choquant, rendent comme un son d'armes rouillées.

C'est là, sur un plateau couvert comme tout le reste de la contrée, que s'élève le château de Croix-de-Vie. On y arrive par une vaste avenue de chênes trois fois séculaires, une double file de géans dont la plupart sont découronnés par le temps ou entamés par la foudre. A droite c'est la forêt, à gauche des prairies inféconds dont le tapis jaunâtre expire brusquement sur le bord d'une combe escarpée au fond de laquelle court entre des blocs de granit une rivière triste et maigre; sur l'autre rive, une bruyère, puis les éternels champs encadrés de bois, partout cet horizon noir. A l'entrée de l'avenue se dresse une croix de pierre; les seigneurs du lieu portaient une croix dans leurs armes et dans leur nom. La croix de l'avenue est un objet de terreur pour toute la contrée; personne n'en approche, ni hommes ni enfans.

Le château fut bâti vers la fin du XVIe siècle; la façade de pierres blanches brodées et ciselées apparaît comme un sourire de défi au milieu de cette région sauvage. On conte que Robert de Croix-de-Vie, qualifié « seigneur des Marches, quinzième sire et premier marquis de Croix-de-Vie, » tint à honneur d'édifier en pleine ligue une maison de plaisance à la barbe des ennemis de la foi. Dès que l'édifice neuf fut achevé, il fit raser l'ancien donjon qui s'élevait sur l'autre bord de la rivière, afin de continuer la bravade. Il est vrai qu'il avait entouré sa maison de plaisance de fortes murailles et de douves profondes. L'eau n'y fait plus que sourdre à présent sous l'herbe; une énorme végétation d'arbres et d'arbustes s'élance du fond et des berges de la douve, s'appuie contre le grand mur, haut de vingt pieds, épais de six, tout percé de meurtrières, qui environne de sa formidable ceinture les cours, les communs, les jardins et le logis seigneurial. Ces jardins sont dessinés à l'italienne.

Un magnifique perron où l'on montait par quinze degrés de pierres blanches, d'un éclat non moins doux et d'un poli non moins beau que le marbre, ornait autrefois le pied du château. Les balustres qui le décoraient sont rompus, le royal escalier croule. Les statues qui peuplaient naguère les bosquets ornent le musée du département, les piédestaux mêmes gisent dans la poussière. Les jardins, bordés de vastes terrasses, ne sont plus qu'un champ de ronces et de pierres, le grand bassin qui en occupait le milieu est moins qu'un marécage. Une fauvette aquatique y vient chaque printemps entrelacer son nid aux panaches des roseaux. Elle chante en couvant ses œufs balancée par le vent. Les gens du pays affirment qu'ils la reconnaissent, et que c'est bien la même qui parut en ces lieux pour la première fois il y a dix-sept ans. La gracieuse créature fut l'hôte des jours funestes. Elle égrenait ses mélodies tandis qu'on s'épuisait si près d'elle en prières et en larmes vaines, et sa voix dut être plus d'une fois couverte par les cris du désespoir et de la folie.

La belle maison de Robert XV de Croix-de-Vie, encore habitée en 1848 par les descendans du *seigneur des Marches*, est déserte maintenant et menace ruine. On y montre aux curieux qui passent deux salles à peu près intactes : l'une où les Croix-de-Vie, lieutenans-généraux durant deux siècles dans la province, eurent deux fois l'honneur de recevoir le roi; l'autre, qu'on appelle la chambre des Morts, où se dressait la chapelle ardente lorsqu'un des seigneurs quittait ce monde pour faire place à l'aîné de son nom. Partout ailleurs les vitres sont brisées, les plafonds ouverts. Le château de Croix-de-Vie est tombé par l'effet d'un contrat étrange à l'avocat Lescalopier de Bochardière, que toute la contrée a bien connu. Jamais pourtant l'avocat n'a pu se décider à en repasser le seuil. Plutôt que de le transmettre aux parens éloignés qui lui restaient, il l'a vendu. Un marchand enrichi l'a acheté; il le fera raser quelque jour. Il en tire à présent tout le parti qu'il peut. Comme il n'y a plus de portes aux communs, il parle d'utiliser la chambre du Roi et d'y installer le métayer.

II.

L'été de 1848 commençait. Bien des passions, bien des terreurs étaient en éveil; il est naturel sans doute que les révolutions troublent les âmes faibles. La marquise douairière de Croix-de-Vie, faisant sa partie de whist avec l'abbé de Gourio, son neveu, M. l'avocat Lescalopier de Bochardière et « le mort, » ne tarit point ce soir-là en tristes histoires du temps passé. La marquise était née

dans l'exil et venue au monde dans une jupe de point d'Alençon de Mme sa mère, faute d'un petit écu pour acheter le premier lange. On l'avait ensuite enveloppée dans le bel habit écarlate que M. le comte de Lédignan, son père, député de la noblesse d'Aunis, portait six ans ans auparavant à l'ouverture des états. Combien de fleurs galantes l'avocat Lescalopier n'avait-il point répandues, depuis vingt ans qu'il était l'ami de la marquise, sur cette fraîche et mignonne créature, à qui sa beauté tenait déjà lieu de tous les biens qu'elle avait perdus avant de naître! La voix de l'avocat s'attendrissait alors à point nommé; il tirait de sa poche son grand foulard des Indes et s'en essuyait les yeux. La marquise était si bien faite à tout ce manége que jamais elle ne manquait d'interrompre son récit à cet endroit où elle était née. Elle attendait froidement le terrible madrigal et la petite larme de M. de Bochardière, approuvait d'un signe de tête et continuait. Mme de Croix-de-Vie avait une réputation de belle conteuse dans la province; elle en était fière. On ne pouvait la flatter plus délicieusement qu'en lui disant le soir, au moment de la quitter, quand les contes étaient finis : « Madame la marquise, vous feriez bien d'écrire vos mémoires. »

Qu'on ne demande pas si c'était M. de Bochardière qui lui avait donné le premier ce conseil tourné comme le plus fin compliment. L'avocat subtil ne négligeait point d'y revenir chaque soir avec la régularité d'une horloge; mais pour cette fois il fut prévenu : ce fut l'abbé qui sonna l'air à sa place. La marquise en demeura presque interdite. Elle fixa sur son neveu des yeux auxquels l'âge n'avait rien fait perdre de leur éclat, deux alertes prunelles en vérité, dont le plus grand attrait avait toujours été une certaine expression de curiosité endiablée, jadis bien célèbre, — deux points d'interrogation pourvus de cils autrefois de couleur d'or, et qui dans ce moment s'agitaient et semblaient dire : « Oh! oh! l'abbé, que me voulez-vous? »

L'abbé de Gourio jouait d'un air distrait avec une grosse bague qu'il avait au doigt, un ornement quelque peu profane pour un prêtre. L'abbé avait la taille haute, mais toujours un peu reployée, une grande figure régulière et blanche, et le geste si lent, et la main si molle! Son regard était vague et doux comme une nuée. Toute sa personne semblait si bien abandonnée à un songe intérieur qui ne pouvait jamais finir, qu'autrefois, dans son séminaire, ses malins condisciples l'avaient surnommé « l'abbé au bois dormant. »

— Non, mon neveu, dit la marquise, je n'écrirai pas mes mémoires.

— Par pitié, madame, ne vous hâtez point d'en jurer, s'écria M. de Bochardière tout ému : cela serait un trop grand dommage.

— Très grand, dit l'abbé. Votre expérience pourrait nous être bien utile, madame, car les mauvais jours menacent de revenir.

— Dites qu'ils sont revenus! répliqua vivement la marquise. Je sens autour de moi bien plus que des menaces. Oh! je comprends toute la force de votre argument, mon neveu. Je serais ravie de vous être utile; mais que voulez-vous? Je suis vieille.

M. de Bochardière s'agita sur son fauteuil; il étendit une main en avant comme pour faire le serment que la marquise se trompait.

— Bien, bien, dit-elle. C'est la vérité pourtant que je vous confesse. Je deviens vieille, et ma pauvre tête n'a jamais pu s'appliquer à rien. Pour vous satisfaire tous les deux, il faudrait me tenir assise là, devant une table, devant un gros cahier de papier blanc, avec une plume à la main. Combien mettrais-je de temps à écrire ces mémoires? Des mois, des mois, des années peut-être. Tenez! rien que d'y penser, j'ai le frisson.

— Madame la marquise, répliqua l'avocat, votre serviteur prendra donc la respectueuse liberté de vous représenter que c'est là une grande faiblesse, une faiblesse, dis-je, qui certainement n'est point digne...

— Eh! grondez-moi, vous ne me changerez point, interrompit Mme de Croix-de-Vie. Et puis réfléchissez donc, mes amis, et songez à tout ce qui peut arriver avant que j'aie eu le temps de noircir une de ces vilaines pages blanches, ou seulement de tailler ma plume. Grand Dieu! qui nous dit que les Croix-de-Vie seront encore les maîtres de leur domaine et de leur maison demain?...

— Ma tante, fit l'abbé en réprimant un grand bâillement, les choses ne vont plus si vite.

— Dans votre imagination, mon neveu, je le crois bien; mais dans la réalité c'est autre chose. Qui peut le savoir mieux que moi?... Demandez à M. de Bochardière s'il se sent en sûreté maintenant dans son beau manoir.

— J'ai peur, dit l'avocat avec son emphase accoutumée, j'ai grand'peur de porter la peine de ma fidélité à une noble cause...

— Et pensez-vous, mon neveu, reprit la pétulante marquise, pensez-vous que l'église ne soit pas plus près encore d'être attaquée que nous-mêmes et que tout le reste? Allez, monsieur l'abbé, il est temps de ceindre vos reins, pour parler comme l'Écriture. Rappelez-vous le grand exemple de Mgr l'évêque de Persépolis, le frère de ma mère et votre grand oncle. Vous serez errant comme lui pendant dix années sans trouver d'autre toit que le ciel; vous nous direz, comme lui, la messe dans les bois.

— *In exitu Israël de Ægypto,* dit le jeune prêtre de sa voix ensommeillée.

Un apôtre n'aurait pas mieux dit, et n'aurait pas été plus impassible. Pas un muscle n'avait bougé sur ce long, sur ce blanc et béat visage. M. de Bochardière, qui connaissait pourtant son abbé, ne s'en était pas moins flatté que la prédiction de la marquise lui ferait faire une grimace, mais point; l'abbé regardait sa bague. Il aurait pu réciter jusqu'à la dernière strophe, comme une leçon bien apprise, le terrible chant de l'exil sans en être plus ému que s'il eût dit un *Ave.* — Morbleu, pensa l'avocat, il souffrirait plutôt mille morts que de faire un pas en avant pour y échapper. Voilà comment on mérite le martyre!

Mme de Croix-de-Vie s'était levée avec impatience; il lui fallait de l'air. Elle ouvrit une des hautes et larges croisées qui formaient, grâce à l'épaisseur des murs, autant de retraits dans la salle. Debout dans l'embrasure, elle demeura longtemps les yeux fixés sur ce paysage qu'elle n'avait jamais pu aimer.

Toute sa petite et vive et toujours si gracieuse personne était en rumeur et en feu. L'abbé au bois dormant derrière elle et devant ses yeux ces aspects sombres, c'était bien plus qu'il ne fallait pour rallumer le dépit dans cette âme légère. Elle n'aimait pas mieux son neveu de Gourio que le paysage de Croix-de-Vie; mais du moins, en se moquant de l'abbé, elle se dédommageait de l'ennui qu'il apportait au château. Elle aurait eu beau se moquer des chênes. Oh! l'âpre et morose nature! La lune, au plus haut des cieux, versait en vain dans ce moment sa lumière sur le dôme de la forêt. Ailleurs il eût été si doux de regarder fuir dans ces vagues clartés la silhouette amollie des arbres; mais là les arbres étaient si serrés qu'ils défiaient jusqu'aux rayons du soleil. Pas une ouverture dans la futaie, pas une clairière, pas même un ravin dénudé. Le chêne couvrait la crête et le flanc de la colline et descendait jusqu'au fond de la combe. A peine si les pâles flèches de la lune perçaient de loin en loin ce dur feuillage pour expirer sous bois dans l'herbe jaune. Rien d'animé, rien de vivant, ni la franche lumière du ciel, ni l'air libre, ni les bruits du monde des hommes, rien ne pouvait se faire jour à travers cette ramure infinie, éternelle, ce centuple rempart de branches plus aveugle que le fer et plus sourd que le granit. A moins de trois lieues, il y avait une ville, à deux lieues un bourg populeux, de ci de là des villages, des castels. La marquise soutenait qu'il fallait savoir cela et voir bien plus loin que les feuilles, avec les yeux de la foi, pour le croire. Chaque soir, depuis trente-quatre ans, elle était tentée de faire en se couchant la prière de Robinson dans son île; chaque

matin, quand on ouvrait sa fenêtre, on l'entendait s'écrier avec une rouge colère : — C'est ici l'autre côté du monde habité; voici ma muraille de la Chine! — Jamais elle n'avait pu s'accoutumer à ce désert. Et cependant, parmi ces trente-quatre années, la main implacable du temps en avait marqué une au château d'une trace si sanglante et si redoutable qu'il ne semblait plus devoir demeurer, après tant de malheurs, à celle qui était devenue la douairière de Croix-de-Vie, d'autre pensée que la solitude; mais la marquise n'était pas femme à se détacher ainsi de la vie, comme un rameau foudroyé qui tombe.

C'est que la fatalité n'a de force que contre ceux qui la voient là, sans cesse devant leurs yeux, le bras levé, le glaive tout prêt, contre ceux dont l'âme est pleine de l'œuvre inéluctable qui doit et va s'accomplir. Pour la douairière de Croix-de-Vie, il ne pouvait y avoir d'événement si terrible qu'il effaçât à jamais en elle le goût des choses qui ne sont rien, le charme des petits souvenirs, les petits triomphes et les piquantes aventures de la jeunesse; elle ne pouvait ressentir de si funeste épouvante qui fût bien durable et qui l'emportât sur les vaines terreurs du moment présent. L'aimable et frivole marquise aurait vu périr le dernier de sa race qu'elle aurait versé sur lui de cruelles larmes; mais elle n'était point de ceux en qui le désespoir ne laisse rien debout et ne permet plus de rien craindre. Dans sa douleur même, elle se serait encore inquiétée de la sécurité du lendemain et de cette révolution, que le plus sérieusement du monde elle croyait dirigée contre elle.

— Mes amis! s'écria-t-elle, que se passe-t-il là-bas? Je me meurs de ne point le savoir. Là-bas, derrière ces arbres... Monsieur de Bochardière, ne m'entendez-vous pas bien?... Ils ont mis la ville en feu peut-être! Mais non, ils commenceront par les châteaux, comme toujours.

— Madame, dit l'avocat, ils s'amusent. Ils ont planté hier un beau mai sur la grande place.

— Le clergé l'a béni, murmura l'abbé de Gourio en levant les épaules.

— Je crois qu'ils appelaient cela autrefois un arbre de la liberté, reprit la marquise. N'ont-ils rien fait d'autre? Il n'y a pas grand mal, ce me semble, jusqu'à présent.

— Non, reprit l'abbé, vraiment non, il n'y a pas de mal.

— René, vous ne jugez pas assez vite pour juger bien! s'écria Mme de Croix-de-Vie. Et puis je vous supplie de ne jamais entrer dans mes idées, vous m'en feriez changer tout de suite. Je vous dis, moi, que tout cela est fort menaçant, je vous dis que le péril

approche. Croyez-vous donc que je sois faite comme vous, qui ne voyez rien de mieux que de l'attendre?...

Elle n'acheva point. Le bruit d'un pas d'homme qui venait de résonner à l'étage supérieur, au-desus de sa tête, l'interrompit. — Mon fils! dit-elle d'une voix étouffée. C'est encore mon fils qui veille!

III.

C'était un pas impérieux, mais inégal, triste et ferme par moment, d'autres fois comme emporté par le choc de pensées violentes, puis fléchissant aussitôt comme sous le poids d'un corps accablé. La marquise écoutait : elle appuya ses deux mains sur son cœur, elle avait pâli, et une sorte de convulsion douloureuse agitait tous ses traits. L'âme de la mère se trahissait sur son visage et le rendait soudain plus grave et plus noble. — Mon Dieu! murmura-t-elle, les médecins ont beau le gronder!

— C'est, dit l'abbé de Gourio, que les médecins obsèdent inutilement mon cousin, madame. Aussi ne veut-il point leur obéir.

— A la bonne heure! s'écria M. de Bochardière, j'aime à vous voir contredire un peu Mme votre tante, monsieur l'abbé. Et d'ailleurs c'est ce qui plaît à Mme la marquise. Je veux perdre le fruit du profond dévouement de toute ma vie à votre famille, madame, si M. l'abbé n'a pas raison.

— Dites le dévouement de la moitié de votre vie, fit observer malignement l'abbé. Mon dévouement, à moi, monsieur, date du jour où je suis né. Certainement il est bien aussi profond et aussi fidèle que le vôtre. J'ai toujours aimé et respecté mon cousin Martel, qui est mon aîné; j'ajoute... j'ajoute, madame...

— Allons, René, hâtez-vous, dit la marquise d'un ton à moitié railleur, à moitié attendri. L'assurance que vous nous donnez là n'en vaudra que mieux; nous savons bien que vous aimez Martel. Si mon fils... si mon fils vivait!...

— Madame, murmura l'avocat, de grâce éloignez les mauvais rêves.

— Hélas! fit-elle tout bas... Martel ne peut manquer d'arriver à un grand état dans le monde, continua-t-elle presque gaîment. Il y poussera son cousin l'abbé. Ne regardez pas toujours votre anneau, mon neveu. Nous connaissons votre rêve...

— Madame, interrompit brusquement M. de Bochardière, qui n'aimait point à voir la marquise occupée du rêve de l'abbé, disons tout, M. le marquis porte son mal en lui-même. Les médecins jamais n'y verront rien, car ils ne doivent rien savoir...

— Aveugle que vous êtes, pensez-vous cela? interrompit-elle à son tour; mais vous ne remarquez donc point l'air composé qu'ils prennent tous quand ils nous parlent d'un mal des nerfs? Les nerfs! quelle pitié! c'est l'âme qu'ils veulent dire. Qui peut croire que sous l'effet ils n'aient pas dès longtemps cherché la cause? Cette cause, mes amis!... Mon Dieu! pardonnez-nous par lassitude au moins, si ce n'est par bonté...

— Madame! dit M. de Bochardière...

— Et vous supposez que ces médecins ne savent rien! Est-ce que les malheurs des Croix-de-Vie ne font pas depuis deux siècles le sujet d'entretien de toute la province? Est-ce que les enfans même ne la répétent pas, cette sinistre histoire? Nos paysans se signent quand le marquis passe. Regardez, regardez le dernier de la race maudite!...

— Madame, s'écria Lescalopier, faut-il vous rappeler la promesse que vous avez faite à ceux que vous nommez vos amis?...

— De ne plus parler de ces choses terribles, n'est-ce pas? De n'y plus songer même?... Folie, pure folie que d'espérer cela... Eh bien! oui, pourtant, oui, mon ami, j'ai promis, je tiendrai ma promesse... Ah! Lescalopier, vous êtes trop sévère. Et si c'était votre fils!...

Elle se laissa tomber dans un fauteuil, elle se tordait les mains. — Ces médecins, murmura-t-elle, ont une curiosité barbare; est-ce que je ne vois pas bien qu'ils voudraient me forcer à leur dire?... Moi! moi! est-ce que je le peux?... Mais parlez-moi donc, mes amis, que vous ai-je fait, que vous vous taisez?

M. Lescalopier de Bochardière essuya deux larmes qui roulaient sur ses joues fleuries. Il s'agita un moment, il fit même un geste; mais, tout avocat qu'il fût, il n'eut point le courage d'ajouter un seul mot.

— Ma tante, hasarda l'abbé, il faut chasser ces médecins.

— On dit qu'il est doux de se reporter au temps passé, reprit la marquise d'une voix presque éteinte. J'étais veuve à vingt-deux ans, avant d'être mère. Mon mariage, mon bonheur durait depuis trois mois, quand le marquis, mon mari, mon bien-aimé Martel... Ils l'ont tous porté ce nom funeste!... Mais qui me délivrera donc de cette vision épouvantable? Cette matinée où je croyais le marquis endormi, ces cris, cette terreur qui m'environnait, ce corps inanimé, le beau visage des Croix-de-Vie broyé sur des roches!.. Et sa mère, la grande douairière que je craignais tant, froide, muette, impassible... Tout le temps que je ne fis que pleurer, elle n'essaya pas d'arrêter mes larmes; la fièvre me prit, puis le délire, elle me veilla seule et s'enferma avec moi. L'année suivante, elle finit sa terrible vie... Ah! je verrai sans doute ce qu'elle a vu, deux Croix-de-Vie mourir!...

— Non, non, dit Lescalopier, non, madame, vous ne le verrez point.

— Jusque dans l'agonie, reprit la marquise, quand j'étais à mon tour assise à son chevet, elle me tenait la main serrée dans la sienne à demi glacée déjà. De temps en temps elle se ranimait pour me dire : N'oubliez pas,.. n'oubliez pas que c'est par accident, comme ses pères, qu'il est mort!...

— Madame, fit M. de Bochardière tout bas, vous voyez bien qu'elle le croyait.

Mais l'abbé de Gourio ne put s'empêcher de secouer la tête.

— Mon Dieu, mon Dieu! s'écria la marquise en se redressant tout à coup, il y a de cela trente-trois ans!

— Écoutez-moi, continua-t-elle. Un seul de mes parens me conseilla bien. Il me dit : Prenez l'enfant qui vient de vous naître, fuyez avec lui cette maison maudite, fuyez, changez de nom; il faut désarmer la fatalité par un grand sacrifice. Renoncez à la gloire de porter ce beau nom de Croix-de-Vie. Que celui qui en est l'héritier l'ignore à jamais; allez à l'autre bout du monde. Sauvez votre fils de l'horreur de cette légende, sauvez-le du vertige des souvenirs!...

— Je le sais, dit l'abbé de Gourio, c'était le baron de Lédignan, votre cousin-germain, madame.

— Ah! M. de Lédignan était jeune, lui, c'était un cœur prompt, hardi et fort; il n'avait point les préjugés qui tueront celui qui veille là-haut, songeant à l'horrible légende. Hélas! comme ces mots se vérifient, le *vertige des souvenirs!* Mais ce généreux conseil n'éveilla qu'un cri d'indignation parmi tous mes proches. Renoncer à porter notre nom! n'est-il pas vrai, l'abbé, qu'il vaut mieux en mourir? Au moins aurais-je pu m'éloigner pour un temps de cette cruelle maison, le domaine des ombres; on me le défendit. Est-ce qu'un gentilhomme ne doit pas grandir et vivre au berceau de sa race? Et comme je ne sentais point cela, on me demandait d'où je venais, où j'étais née. L'évêque, mon oncle, se mêla dans ce débat; il m'assura que fuir, ce serait vouloir frauder et braver le ciel. Il fallait donc épuiser ici la colère de Dieu! Je feignis de le croire, je me soumis. J'étais seule contre eux tous, j'avais vingt-deux ans.

— Quatre ans de plus que ma mère, fit observer l'abbé.

— Votre mère! reprit la marquise en frappant du pied. L'abbé, vous ne serez jamais heureux ni adroit. Que de méchans souvenirs vous venez encore de me rappeler! J'allais oublier de les compter dans mon martyre. Oui, oui, votre mère était la plus jeune, mais elle a toujours été le docteur de notre maison. Je ne suis pas étonnée qu'étant si sérieuse elle ait mis au monde un fils comme

vous, qui a la lenteur et la majesté des oracles. Tenez, l'abbé, je ne vous veux point de mal, mais le souvenir m'emporte. Votre mère m'a bien fait souffrir. Elle me disait : Vous vous consolerez, ma sœur, vous oublierez vos chagrins et vos terreurs, car vous êtes frivole.....

— Jalousie de cadette, murmura M. de Bochardière, sans regarder l'abbé de Gourio.

— Oh! il ne manquait point dans mon entourage de bons parens comme elle, pour trouver que je devais vivre désormais dans ce château à la façon d'une recluse dans sa cellule ou dans sa tombe; mais où donc en aurais-je pris la force? Il y a des malheureux enfin qui n'ont pas le goût de la solitude. Ni votre mère, ni vous, mon neveu, n'avez jamais connu le supplice de vivre des jours, des mois, des années, un demi-siècle peut-être, avec une pensée qui rampe autour de nous, qui nous épie, qui soudain nous enlace et nous dévore. Avez-vous éprouvé ce que c'est que de ne s'endormir jamais que vaincue, épuisée, de voir du sang dans ses rêves, de n'avoir qu'un fils, un seul, et de pressentir, et de craindre, et d'attendre?... Seigneur, Seigneur, vous êtes sans pitié!... Eh bien! non, je n'ai pas su demeurer seule, en face de moi-même, dans cette maison du destin. Je n'ai pas toujours écouté ceux qui voulaient me tenir captive là-haut, peut-être dans la chambre des Morts. J'ai reçu des hôtes, j'ai donné des fêtes dans ce sombre Croix-de-Vie. Hélas! j'ai lu souvent que la matinée qui suit une soirée de plaisir est amère. J'ai connu, moi, dans ces lendemains-là, bien plus que de l'amertume. Il n'y a pas de mots pour rendre les vraies angoisses. Ils ne connaissent rien, ceux qui n'ont pas senti comme moi chaque matin, en s'éveillant, le froid d'un glaive qui leur perce le cœur. C'est la première pensée qui se fait jour. Lorsque j'étais encore jeune et que mon fils était un petit enfant, je me jetais hors de mon lit, je courais, folle de peur, à sa chambre. Ah! Dieu, qui se plaît à se jouer de nos terreurs mêmes, aurait bien pu devancer le terme marqué!... Je m'assurais que mon fils respirait encore. Le ciel est patient, il sait attendre; il veut sa victime forte et mûre, et il laisse aux Croix-de-Vie l'enfance et la jeunesse. Ce que je faisais, je le fais encore, et l'on sait ici que je vais, en me levant, à la chambre du marquis... Mais alors je saisissais mon enfant dans mes bras, je l'emportais dans mon oratoire. Il m'interrogeait, il voulait savoir pourquoi mes larmes coulaient sur son visage et ce que je demandais à Dieu quand je priais. Quelle folie! je demandais que mon fils ne grandît point, que jamais il ne devînt un homme. Et chaque année qui s'écoulait me montrait combien mes prières étaient vaines. Il grandissait, je n'osais plus

pleurer devant lui, car il connaissait désormais la cause de mes pleurs. Il me disait en souriant : « Tranquillisez-vous, ma mère; l'heure est encore loin. » Vous savez bien qu'il dit à présent que l'heure est venue..... Chesnel, Chesnel, que viens-tu nous annoncer? qu'a-t-il fait ce soir?

— *Il* n'a point trop *songé*, répondit en s'inclinant le serviteur qui venait d'entrer.

C'était bien un paysan vendéen avec ses membres noueux, sa large face sombre. Une longue patience avait pu seule transformer en un valet de noble maison ce sauvage enfant de la feuillée. Il saluait à la façon d'un arbre qui se ploie. Personne ne se souvenait de l'avoir jamais vu rire. Tout habillé de noir, portant un flambeau d'argent à la main, il s'avança sans bruit, et pourtant il semblait que le parquet eût dû s'enfoncer sous le poids énorme de ses pas. Arrivé devant la marquise : — Maintenant *il* dort, dit-il en levant un doigt vers le plafond.

— Il dort?

— *Il* m'a parlé deux fois pendant la soirée.

— Deux fois! s'écria-t-elle; que t'a-t-il dit?

— *Il* m'a demandé, repartit Chesnel, si l'on savait quelque chose de ce qui se passe là-bas, à la ville, et si madame la marquise ne se rassurait point.

Chesnel disait ainsi : madame la marquise; — il ne disait presque jamais monsieur le marquis. — Cet *il* était tout dans sa bouche. *Il*, c'était le maître de sa vie entière, de son corps et de son cœur, le seigneur, le héros, le dieu. — Pourquoi désigner ce qui est unique? *Il*, c'était lui.

— Eh bien! dit la douairière, tu répondras à mon fils que je ne suis pas rassurée; mes alarmes ne se dissipent pas si vite.

— *Il* le pensait, reprit Chesnel. *Il* m'a donc commandé de tenir des chevaux tout prêts au point du jour. Nous allons à la ville tous les deux.

— Ah! fit-elle en se laissant aller sur son fauteuil et en fermant à demi les yeux, c'est pour me plaire, c'est pour moi.

Mais M. de Bochardière se prit à tousser. C'était une toux avertisseuse, ou tout au moins bien insinuante. La marquise tressaillit. — Va, va, dit-elle au serviteur; M. de Bochardière couchera ce soir au château. Bonsoir, l'abbé. Chesnel, tu diras à mon fils que je veux l'embrasser au retour, demain.

L'abbé de Gourio vint baiser la main de sa tante. Chesnel sortait en silence. M. de Bochardière, lui, reprit fièrement sa place.

— Tenez, Lescalopier, dit pourtant la douairière, j'ai bien envie de vous renvoyer comme tout le monde. Il me semble que j'aurais

tant de plaisir à me trouver seule! En ce moment, je suis heureuse.

C'est que la nouvelle de ce voyage que son fils allait entreprendre le lendemain pour lui plaire lui causait une joie si douce. Elle n'était pas accoutumée à voir le marquis s'occuper d'elle, ni de ses craintes, ni de rien de ce qui la regardait. Elle avait été pourtant la plus tendre des mères. Son fils l'aimait, elle n'en doutait point; mais il la jugeait peut-être comme faisait autrefois sa jeune sœur, la mère de l'abbé. Chaque jour, il s'éloignait d'elle; il croyait qu'elle ne se souvenait pas.

IV.

L'abbé de Gourio, qui s'était mis en devoir le premier de traverser le salon, serait arrivé le dernier certainement à la porte, si Chesnel ne se fût astreint respectueusement à le suivre, réglant sur ce pas indolent sa terrible allure de fils de chouan et de trappeur du Bocage. Quand ils eurent dépassé le seuil tous les deux, que la porte fut refermée, M. de Gourio se retourna. — Chesnel, dit-il, ne peut-on le voir?

Chesnel ne répondit pas.

L'abbé au bois dormant laissa échapper le commencement d'un grand geste d'impatience et le premier monosyllabe d'une plainte, mais il n'acheva ni l'un ni l'autre, et involontairement, comme toujours, regarda sa bague. L'anneau d'or brillait d'un éclat véritablement épiscopal, à la lueur du flambeau que portait Chesnel. — Dieu lui fasse souvent la grâce de dormir! murmura-t-il, et cependant j'aurais voulu.....

— Monsieur l'abbé, ne l'avez-vous pas assez entretenu hier soir? interrompit Chesnel de sa voix sourde, où perçait alors comme une pointe aiguë d'insolence sauvage. Vous l'avez bien persuadé!... Ce matin *il* me disait : Mon cousin de Gourio n'aime pas le noir, Chesnel; il faut que je mette mes amis en campagne, et que nous fassions changer la couleur de sa robe.....

— Monsieur Chesnel, interrompit l'abbé de Gourio en se redressant soudain de toute sa grande taille, les plaisanteries de mon cousin cessent d'être plaisantes quand elles passent par votre bouche.

— Quoi! fit Chesnel tout bas sans s'émouvoir, voulez-vous nier qu'*il* ait dit cela? Je ne vous ai point manqué, monsieur l'abbé; je sais bien qui je suis et ce que je vous dois. Je vous ai vu tout enfant. Je vous respecte parce que vous êtes un prêtre, et je vous aime parce que vous l'aimez, *lui*. Me voyez-vous parler ici à un

autre que vous? Mais vous me feriez bien damner, si je n'étais si bon chrétien. Quelle question me faites-vous là, si près de cette porte? Nos visites du soir là-haut sont un secret que nous avons réussi à garder jusqu'à présent. Est-il utile que Mme la marquise en soit informée? Tout de suite elle deviendrait jalouse... Un pas de plus, avant de rien dire, ne vous aurait pas tant coûté.

— Tu as raison, dit l'abbé, et puisque nous ne pouvons nous rendre auprès de mon cousin, je t'invite à monter chez moi.

— Chez vous!..... Mais il n'y a qu'un endroit au château dont les écouteurs n'approchent point, c'est son appartement *à lui*, parce qu'ils ont peur.

— Alors que me dis-tu? balbutia l'abbé. C'est donc chez le marquis que tu me mènes?

— Oui, dit le Vendéen d'un air sombre; mais il dort, et c'est avec moi, s'il vous plaît, que vous causerez ce soir.

Ils montèrent tous deux en silence un large escalier tournant bordé de balustres et traversèrent une première salle toute remplie de meubles poudreux et magnifiques, entassés là sans ordre ni choix, car l'incurie et le malheur se tiennent, et il y en avait plus d'un exemple à Croix-de-Vie, puis une seconde, au contraire déserte et vide, décorée seulement d'une cheminée sculpturale dont le manteau de pierre était supporté par deux figures de chevaliers armés de toutes pièces et pavée de dalles aux dessins bizarres, la salle des gardes de Robert XV. Chesnel marchait en avant cette fois; il se retourna : l'abbé n'était plus derrière lui. La lueur du flambeau tremblait comme à l'air libre dans cette pièce immense; Chesnel se mit à chercher son compagnon dans l'ombre; il le découvrit enfin arrêté à droite, devant la muraille, qu'il tâtait avec la main. « C'était là, dit-il, je m'en souviens comme d'hier. » Là, autrefois il y avait une porte.

Quelques pas plus loin, Chesnel souleva une tapisserie qui masquait une autre porte; celle-là n'était point murée. — Entrez, dit le vieux serviteur en cédant le passage. Ils se trouvèrent alors dans une grande galerie percée de six fenêtres au bout de laquelle s'ouvrait une chambre ronde et assez resserrée, pratiquée dans l'épaisseur d'une tourelle. Une faible lumière y régnait, on apercevait le lit enveloppé de rideaux sombres. Chesnel fit signe à l'abbé de ne plus parler qu'à voix basse et de marcher doucement. Sur le seuil de la chambre, un chien de la plus haute taille était couché, qui se leva et vint flairer les deux visiteurs. « Silence, Magnus! » fit Chesnel.

La robe de Magnus était blanche, d'un blanc bleuâtre pointillé de noir. A son formidable museau, à son nez rose, à ses grands

yeux clairs et vagues, couleur de l'eau, on reconnaissait son origine. C'était un de ces gigantesques danois employés encore aujourd'hui dans le nord de l'Europe à chasser l'ours, race à peu près perdue chez nous et dont les descendans bâtards ne sont plus guère que des chiens de garde.

— Va, lui dit Chesnel en se penchant vers lui et en le flattant de la main, tu es beau, tu es fort, et tu es le dernier de ta race.

— J'ai peur, dit l'abbé, que ce pauvre Magnus ne soit bon qu'à rappeler à mon cousin ses chiens d'autrefois et la chasse qu'il aimait.

— Qui s'est condamné à ne plus chasser? répliqua Chesnel en se relevant brusquement. C'est lui-même. — Mme la marquise, dix fois, l'année passée, lui avait dit : Je crains la chasse, Martel. — Et moi, est-ce que je ne la craignais pas? Pourtant je ne disais rien.

— Hélas! fit l'abbé, il a deviné la pensée de sa mère; mais es-tu bien sûr qu'il dorme, Chesnel?

— Depuis une heure; il va s'éveiller sans doute.

Chesnel posa son flambeau sur une table. L'abbé se laissa doucement aller sur un fauteuil qui était là, car il sentait bien que cette course un peu précipitée qu'il venait de faire à travers le dédale du château était longue, et puis ce fauteuil était bon, il le connaissait. La grande galerie du nord avait reçu un ameublement somptueux et commode par les soins de la marquise, lorsque, cinq ou six ans auparavant, Martel VI de Croix-de-Vie en avait fait choix pour son appartement. Bien des choses y étaient presque modernes, un riche tapis couvrait les dalles; de précieuses consoles du style Louis XIV le plus magnifique et le plus sévère s'élevaient dans l'intervalle des croisées; il n'y avait point d'ornemens aux murailles: rien qu'une tenture brune et une longue suite de portraits. A peine M. de Gourio était-il assis, laissant errer nonchalamment ses regards par toute la galerie, qu'une pensée soudaine lui vint qui gâta sa béatitude; il leva les yeux, il reconnut la peinture suspendue au-dessus de sa tête, et, si peu ouvert qu'il fût aux impressions extérieures, l'abbé au bois dormant ne put s'empêcher pourtant de tressaillir.

— Pourquoi ce changement? balbutia-t-il. Pourquoi Martel a-t-il fait traîner jusqu'ici ce fauteuil et cette table?

Chesnel, demeuré debout, regardait le tapis.

— Monsieur l'abbé, dit-il au bout d'un instant, je voudrais savoir de vous si tout ce que l'on dit est vrai, et s'il y a encore une révolution.

— Si cela est vrai! dit l'abbé, mais ne sais-tu pas?...

— Je sais que j'ai entendu dire beaucoup de choses qui n'ont pas l'air de s'arranger trop bien ensemble. Chesnel a du temps pour réfléchir auprès de *lui*, qui rêve toujours; mais pensez-vous que le danger soit si prochain, et que Mme la marquise ait raison d'avoir si grand'peur?

— Je pense... répondit l'abbé, secouant la tête.

— Qu'elle a tort au moins de montrer sa peur, n'est-ce pas? Pour cela oui! ils sont ainsi faits les maîtres. Ils ne cesseront jamais de croire à la fidélité de ceux qui mangent leur pain. Ils ne voient point que les temps sont changés!

— Prends garde, dit M. de Gourio en souriant, tu te disais bon chrétien tout à l'heure, et tu ne sais que te méfier de tes frères...

— Que voulez-vous! je ne suis sûr que de moi. S'il s'agissait de le défendre lui ou les siens, et vous tout le premier, je sais ce que je vaux, monsieur; vous me verriez à l'œuvre. J'ai passé de tout temps pour le meilleur tireur de la paroisse, et je ne crains rien; quoi que vous en disiez, je ne me connais pas de péché mortel.

— Je le crois, repartit l'abbé; mais n'es-tu pas bien près d'en commettre un, Chesnel, puisque la pensée de verser le sang ne te déchire point le cœur?

— Bah! dit Chesnel, je n'ai respiré que cette odeur-là toute ma vie. Mon père m'enseignait à la reconnaître dans le bois. Il me menait le long des fossés et me disait: Jean Chesnel, il y a ici des morts. Depuis, je suis entré dans cette maison, où les murs racontent des choses... Oh! il y a des momens où moi aussi je me crois fou, monsieur l'abbé... Écoutez, reprit Chesnel, *il* a trente-trois ans et deux mois depuis hier!

— Oui, oui, j'ai compté les jours de cette année.

— Et pourquoi a-t-il fait placer ici ce matin, sous ce portrait, son fauteuil et sa table? vous me le demandiez à l'instant : pourquoi?

— Que sais-je?

— Qui le sait? qui peut deviner ce qu'il roule dans sa pauvre tête malade durant des journées, des nuits entières, où il ne peut dormir, où il ne parle point? qui le sait?

— Dieu! murmura l'abbé.

— Dieu veuille donc le tirer d'ici! fit Chesnel. Il m'est venu l'idée qu'il avait suscité cette révolution à cause de lui. Les *bleus* vont revenir...

— Il n'y a plus de *bleus*, dit l'abbé.

— Il y a ceux qui les remplacent. Ils s'avanceront dans la chênaie sans ordre, les rangs rompus. Est-ce qu'ils savent marcher sous le bois, dans les houx? Oh! nous en aurons fini avec leur

avant-garde en une nuit, pourvu qu'elle ne soit pas claire; mais le lendemain ils seront là plus nombreux. Ils marcheront sur ce château, ils le brûleront peut-être cette fois...

— Chesnel, fit l'abbé, on dirait que tu vois déjà les flammes.

— Vivent tous les saints! Croix-de-Vie brûle : s'il ne fallait que répandre un verre d'eau de ma main pour éteindre le feu, croyez-vous que je remplirais le verre? Quand il ne restera plus de Croix-de-Vie que les quatre murs, son toit à *lui* sera le ciel et sa maison la forêt. Il a le courage du roi Charlemagne, dont il descend. Vous savez bien ce qu'il a fait, n'ayant que dix-sept ans, dans la dernière guerre. Tous les villages le suivront, comme des moutons suivent leur berger. Voilà la vie qui lui convient, la fuite dans la chênaie, l'embuscade dans les buissons, le coup de feu dans les fossés...

— Chesnel, Chesnel!

— Et si ce n'est pas une belle vie, avouez du moins que ce serait une mort chrétienne...

— Chrétienne!.. — Oui, peut-être, puisqu'il mourrait pour l'église et pour la bonne cause...

— Ce fut la mort de Martel IV, son aïeul, et de celui-là nous pouvons dire : Il s'est fait tuer! Oh! quand nous parlons de Martel IV, l'homme de Savenay, nous avons le cœur ferme et la tête haute, nous sommes forts...

— Chesnel, reprit l'abbé, de Martel VI, mon cousin bien-aimé, nous pourrons dire mieux encore.

— Oui, fit Chesnel en lui saisissant le bras et en le serrant à le briser dans sa main de fer, il mourra dans son lit, n'est-ce pas? Chesnel n'aura pourtant pas cette joie de voir un Croix-de-Vie mourir dans son lit, car il est bien vieux déjà, et ses os blanchiront depuis longtemps dans le cimetière de la paroisse quand l'événement arrivera!... Tenez, monsieur l'abbé, levez donc la tête. Regardez celui qui est là, devant vous, le premier Martel, celui qu'on nomme Martel le meurtrier, Martel le maudit. Toutes les fois qu'on a parlé ici d'espérance, je viens devant ce portrait, et il me semble que je le vois sourire...

— Oh! dit l'abbé en mettant ses mains sur ses yeux, c'est un terrible visage... Et pourtant, reprit-il, n'est-ce pas toi-même qui viens tout à l'heure de porter au salon de bonnes paroles? Tu as annoncé à la marquise une heureuse nouvelle; *il* n'avait pas trop songé ce soir, *il* dormait! Et demain, ne va-t-il pas avec toi à la ville?

Chesnel leva les épaules. — Dites que c'est moi, répliqua-t-il, qui lui ai suggéré le projet d'aller à la ville. Et pourquoi? Oh! vous ne vous en doutez point... Tenez-vous ferme, monsieur l'abbé, ne

laissez pas échapper un cri, pas un mot sur ce que je vais vous dire. C'est que demain on installe un nouveau garde-général des forêts dans le canton. Il visitera le bois de l'Étendard, qui était à nous autrefois et qui est à l'état maintenant, et pour gagner la forêt de Sainte-Marie de l'autre côté de la rivière, il pourrait passer par Croix-de-Vie...

— Eh bien? dit l'abbé.

— Cela vous paraît chose de bien peu qu'un nouveau garde-général; mais quand vous saurez le nom de celui-ci!... Tenez-vous ferme, monsieur l'abbé, il se nomme Lesneven...

Le chien Magnus, qui était retourné à son poste sur le seuil de la chambre, se mit à pousser un gémissement sourd. — Paix, Magnus! fit Chesnel.

— Magnus, viens près de moi, dit la voix du marquis de Croix-de-Vie dans la chambre.

L'abbé de Gourio était debout, plus pâle encore que de coutume. C'est lui qui, à son tour, s'accrochait au bras de Chesnel. — Lesneven! lui dit-il à l'oreille. Quoi! est-ce donc un descendant de celui...

— Que sais-je? dit Chesnel, je n'irai point le lui demander sans doute!...

— Courbons la tête, balbutia l'abbé; il faut admirer les voies de la Providence, même quand elles sont cruelles...

— Mais, lui demanda Chesnel en le retenant, où donc allez-vous?

— Je voudrais sortir d'ici. Je l'avoue, je ne resterais là, sous ce portrait, pour rien au monde.

— C'est vrai, reprit Chesnel avec cette terrible ironie qui sifflait quelquefois à travers sa tristesse comme une bise moqueuse qui fait rage dans les nuits d'automne; je conviens qu'il vaut mieux regarder cet autre portrait : c'est Martel II. Il avait bien trente-trois ans comme les autres quand il est mort. Il porte un habit de général. Ne dit-on pas qu'il a été tué à l'ennemi comme Martel IV, son petit-fils? Pour celui-là cependant, la chose est moins sûre.

— Magnus s'agite, dit l'abbé; mon cousin s'éveille.

— Quant à Martel III que voici, reprit l'impitoyable Chesnel, qui, tenant l'abbé par la main, le conduisait tout le long de la muraille devant ces portraits, il n'avait servi le roi que dans sa première jeunesse. Trente-trois ans aussi! Il songeait bien alors à faire la guerre!... Bonne vie, monsieur l'abbé, mais quelle mort! Empoisonné par sa maîtresse. La marquise Yolande, la femme de Martel Ier, était morte empoisonnée aussi... Il y a des revanches; mais était-on bien sûr que cette pauvre fille fût coupable? Elle n'en a pas moins été pendue.

— Chesnel, Chesnel, tu m'épouvantes...

— Qui donc va là? dit le marquis de Croix-de-Vie. Depuis combien de temps est-ce que je dors? Et quelle heure est-il?

— C'est moi, mon cousin, répondit l'abbé de Gourio.

— Vous dormez depuis deux heures, dit Chesnel; il est minuit.

— Que me voulez-vous, René? reprit le marquis.

— Je ne vous veux rien, mon cousin; vous savez bien que je viens souvent ici lire mes prières du soir. Vous même autrefois...

— René, ce temps-là est passé, dit le marquis, je ne prierai plus; laissez-moi dormir...

Cependant Mme de Croix-de-Vie, demeurée au salon avec M. de Bochardière, faisait mine de l'écouter depuis une heure et l'entendait bien quelquefois. — Bon! dit-elle en secouant la tête, voilà une belle plaidoirie!

L'avocat en resta court, jamais il n'avait poussé si loin ni si vainement l'art des propos déguisés et des insinuations caressantes; il avait cru vraiment marcher dans un souterrain sous les pieds de la marquise, creusant et minant toujours, et surtout espérant bien qu'elle allait tomber dans le piége avec sa grâce coutumière, qui n'avait point pour lui d'égale au monde. — Mais enfin, dit-il, madame, ou vous voulez marier M. le marquis, ou vous ne le voulez point...

— Je le voudrais bien, soupira-t-elle.

— Oh! nous sommes donc d'accord, riposta vivement M. de Bochardière. Et dans ce cas n'y a-t-il pas un premier sacrifice à faire en ce qui regarde la naissance?

— La naissance...

— Il me semble, continua Lescalopier en baissant la voix, que M. le marquis ne doit songer qu'à une union la moins mal assortie possible.

— Plaît-il? fit la douairière.

— Madame la marquise, reprit hardiment l'avocat, parlons net et jouons franc jeu.

— Quoi donc! s'écria-t-elle en bondissant tout à coup sur son fauteuil; m'en vîtes vous jamais jouer un autre? Eh! voilà de vilains détours, d'autant, monsieur de Lescalopier, qu'ils n'étaient point nécessaires. Je crois connaître aussi bien que vous le temps où nous sommes. Je sais qu'il n'est pas dans la province ni là-bas, à Paris, parmi les nôtres, de fille assez généreuse, peut-être bien assez hardie, pour s'aviser d'aimer et d'épouser un marquis de Croix-de-Vie. J'aurai l'honneur d'avoir été la dernière pourvue d'un si beau courage. Vous ne m'apprenez rien... Eh! si vraiment; qu'est-ce que je dis donc? Vous m'apprenez qu'il est du devoir de mon fils

de continuer, malgré sa répugnance, malgré la volonté de Dieu sans doute, son infortunée maison. Or pour cela il ne lui reste d'autre ressource qu'une mésalliance, et vous venez nous l'offrir!...

— Madame la marquise, dit amèrement M. de Bochardière, c'est cela peut-être; mésalliance, soit, mais...

— Mais j'aurais pu ne pas dire le mot, interrompit en riant la marquise, dont les colères ne duraient jamais qu'un moment. Eh! n'est-ce pas vous, Lescalopier, qui m'avez invitée tout à l'heure à parler net et à jouer...

— Franc jeu! dit Lescalopier, qui grimaçait tant qu'il pouvait, s'imaginant qu'il fallait rire. Oui, cartes sur table; mais je n'ai point prié madame la marquise de me les jeter à la tête...

— Je me rétracte! s'écria Mme de Croix-de-Vie, je reconnais que j'ai l'humeur trop vive, je le regrette... Êtes-vous content?

— Oh! répondit humblement Lescalopier, comment ne le serais-je pas, madame, quand vous me rendez justice? C'est bien là ce que vous faites en ce moment. Vous ne vous arrêtez plus à mes paroles, qui ont pu être maladroites; c'est à mon cœur, qui est à vous, c'est à mes intentions, que vous regardez...

— Vraiment! je ne ferais point si mal, riposta la marquise, décidément égayée; il ne peut être bien mauvais que j'y regarde à ces pures intentions dont vous parlez, ne fût-ce que pour chercher à les connaître.

— Nous avons causé longtemps d'un projet qui m'est bien cher, murmura l'avocat. La pensée en a été même acceptée plus d'une fois par vous, madame la marquise, et cela seulement paraît bien glorieux à votre serviteur. Ce projet, croyez-vous donc qu'il faille tarder encore à l'accomplir?...

— A essayer de l'accomplir, monsieur de Bochardière.

— Sauvons M. le marquis! s'écria l'avocat en se levant.

La douairière pâlit et aussitôt fit un petit mouvement d'épaules; elle ne savait ce qu'elle devait admirer le plus ou du dévouement bien éprouvé de Lescalopier, ou de ses ambitions si impatientes que le langage en était naïf, ou de son zèle toujours un peu maladroit. — Eh bien! mon cher Lescalopier, dit-elle, je veux entrer un moment dans votre folie; c'est pour vous plaire. De bonne foi, la, pensez-vous que votre fille veuille aimer le marquis?

— Ma fille!....

— Je vous entends, mais épargnez-moi le raisonnement ordinaire des pères de famille. Mon fils a l'âme trop haute pour unir sa vie à celle d'une femme qui ne l'aimerait point.

— Ils se sont vus, je crois, tous les deux autrefois, faites-moi la grâce de vous en souvenir, madame la marquise, à la chapelle.

— Je m'en souviens, fit la douairière; j'ai même remarqué que Mlle Violante, c'est son nom, n'est-ce pas? ne venait plus le dimanche à la messe.

— Oh! dit vivement Lescalopier, elle lit l'office au manoir.

La marquise ne put s'empêcher de sourire. — Pour moi, reprit-elle, je l'ai vue; il m'a été donné de l'entretenir deux ou trois fois, cette fière personne.

— C'est ce qu'elle n'a pas oublié....

— Je n'en suis pas sûre. Elle est belle, elle a un grand air d'orgueil et un je ne sais quoi avec cela qui met tous mes jugemens en déroute, qui m'est étranger, que je n'ai observé qu'en elle : c'est une beauté et un orgueil que je ne connais pas.

— Tout cela est un peu vrai, répliqua M. de Bochardière en soupirant.

Pour le coup, Mme de Croix-de-Vie éclata de rire. — Tenez, Lescalopier, dit-elle, pardonnez-moi encore ce petit moment de gaîté. Je n'ai pas de rancune au moins, confessez-le; je prends doucement les choses. Votre mine piteuse et ce grand soupir viennent de me faire songer à tant de mauvaises excuses que vous m'avez données depuis deux ans toutes les fois que je vous engageais à me présenter votre fille : « Mlle Violante était souffrante; Mlle Violante, ne pouvant se consoler de la mort de son aïeule, n'avait point le courage de rendre des visites. » Je crois, Dieu me pardonne, que Mlle Violante une fois avait pris une entorse. Vous m'avez dit cela un jour; le lendemain, Chesnel a rencontré votre fille dans le bois. Elle n'a jamais voulu me connaître, voilà toute la vérité.

— Elle n'a pas voulu!...

— Je n'ai pas fini. Je crains bien que ce qu'il me reste à vous dire ne vous fasse l'effet d'une pierre de scandale, mon ami. Je crois que votre fille est une *libérale*, monsieur de Bochardière.

— Madame la marquise, fit l'avocat, mes sentimens bien connus...

— Me répondent des siens. Voilà qui s'appelle parler. A la bonne heure! Oh! après cela, je suis rassurée. Mon pauvre Lescalopier, vous perdez tout à fait le sens... Mais, dites-moi, votre fille a donc rencontré le marquis à l'église? Ne vous a-t-elle rien dit de lui?

— Elle m'a dit... Mais pardonnez-moi, madame la marquise, ma fille est un peu étrange, j'en conviens. M. le marquis était fort religieux encore en ce temps-là. Elle m'a dit qu'il avait un grand air de recueillement, qu'il était beau quand il priait.

— Ce n'est pas mon avis, fit la douairière; je le trouvais alors cruel à voir... Mais ce n'est pas non plus ce que dit d'un homme encore si jeune une fille qui songe à l'amour, reprit-elle. Votre passion d'être des nôtres vous égare. Amenez-moi pourtant votre fille,... si elle le veut.

V.

Mlle Violante Lescalopier de Bochardière avait un point de ressemblance au moins avec la marquise de Croix-de-Vie, qu'elle ne connaissait pas et qu'elle n'avait jamais voulu connaître. Elle détestait, comme la douairière, la nature qui l'environnait et les lieux où sa destinée la faisait vivre. Bochardière n'avait jamais été qu'une mince demeure, bien qu'ayant eu titre et rang de seigneurie, précieux antécédent qui avait déterminé l'avocat Lescalopier à s'en porter l'acquéreur. C'était un bâtiment jadis fort rustique, que le progrès des âges et le nouveau cours des choses, joints aux embellissemens étranges que l'avocat imaginait tous les jours, avaient fini par rendre fort prétentieux et presque comique à voir. Le corps de logis principal n'offrait rien de plus remarquable ni de plus laid que le commun des gentilhommières dont la province est couverte; seulement il était flanqué d'une grosse tour.

Cette pauvre tour lézardée, éventrée, découronnée par les injures du temps, était demeurée dans cet état plus d'un siècle, sans toiture, les pieds dans l'eau qu'elle regardait piteusement couler. Bochardière, dont les dépendances formaient une enclave au milieu des terres de Croix-de-Vie et qui était situé à deux petites lieues environ au sud-ouest du château, s'élevait en effet au confluent des rivières de Chênelette et de la Sèvre. Le dernier maître de la gentilhommière avait été un vieux capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, qui, retiré du service du roi, rentrant chez lui sans une obole, toisant ses ruines héréditaires, avait aperçu du premier coup d'œil le vrai parti qu'un homme de sens en pouvait tirer : il en avait fait un affût contre les canards sauvages; mais ce grand chasseur était mort, et l'avocat était venu. Achetant cette noble masure, avec l'agrément de la douairière de Croix-de-Vie, dans la double intention de devenir son voisin et de se pouvoir faire appeler Lescalopier de Bochardière, il avait montré tout de suite d'autres visées. Lorsque la passion des grandes choses s'emparait de son âme, M. de Bochardière ne se possédait plus. Pour une bagatelle de vingt mille écus tout ronds, il réédifia la tour, pour six mille autres restaura le logis. Après cela, que pouvait-il lui en coûter pour tracer des jardins magnifiques? Il voulut qu'on les lui dessinât à la française : ce style est le plus noble. On y voyait de longues allées bordées de charmilles aboutissant à une longue terrasse construite sur le modèle de celles de Croix-de-Vie et qui dominait la rivière. Ces charmilles avaient dix ans d'âge et quatre pieds de haut.

Combien de fois Violante ne s'était-elle point reproché l'aversion si décidée qu'elle avait pour tant de merveilles accomplies par

le génie et le goût paternel! Mais elle avait son goût particulier. Qu'y faire? Il était fort exactement raisonné, ainsi que tous ses autres sentimens : elle comprenait donc bien qu'il ne fallait pas essayer de le vaincre; le cacher, elle ne le pouvait. C'est qu'aussi elle ne se voyait aucun lien avec les choses qui l'entouraient; comment eût-elle pu les aimer? Son esprit, qui était ferme et clair, son âme, qui était droite et simple, cherchaient en vain où s'intéresser et se prendre. Elle avait été élevée avec des soins si graves, dans une atmosphère si différente, dans des régions si lointaines, que souvent, en considérant ce logis ambitieux et maussade, en noyant ses regards dans l'étendue immense de la chênaie, elle se demandait si elle n'était pas venue là d'un autre monde, et si elle n'avait pas bien le droit de s'y croire en exil.

L'odieuse tour de Bochardière se mirant lourdement dans ces eaux muettes lui causait d'indéfinissables impressions d'impatience, de révolte, de dédain; tout cela se mêlait à de mortels regrets. Elle songeait aux belles eaux bleues du pays où elle était née, au torrent formé des pleurs de l'hiver qui bondit sur la pointe des rocs, se précipite au fond des gorges et reparaît à la clarté du ciel, toujours limpide et encoléré. Voilà le bruit qui anime ces solitudes, la rude chanson qu'on entend le soir au fond de la maison, assis devant l'âtre sans cesse allumé. Dans cette vaste demeure régnait l'aïeule, avare de sa parole austère; c'est elle qui avait élevé Violante, dont la naissance avait coûté la vie à sa mère. La maison était appendue aux flancs de la montagne, comme l'aire des aigles; les jardins s'élevaient en gradins sur des blocs qui soutenaient la terre contre la fureur des eaux dans les grands orages. Violante connaissait un chemin à travers les roches; elle le gravissait avec l'agilité des chevreaux dans ses promenades matinales, et une ascension d'une heure la portait au sommet. Les Alpes fermaient l'horizon; les yeux de la jeune fille se perdaient alors dans des éblouissemens de lumière et de neige.

Cinq années s'étaient écoulées depuis la mort de l'aïeule. M. de Bochardière, courant une dernière fois à l'autre extrémité de la France, vers les confins de la Suisse, en avait ramené sa fille. Violante avait donc passé cinq étés et cinq hivers, deux fois cinq siècles, dans le vilain manoir. Elle venait d'avoir vingt-quatre ans et ne les paraissait point. Elle était blonde, presque grande, si légère qu'elle produisait l'effet d'une vision, d'une apparition qui passe, la première fois qu'on la rencontrait. Elle s'en allait ordinairement battant la terre de la pointe de son talon avec un bruit sec et hardi; elle s'avançait tête haute, et cependant on ne pouvait croire un seul instant qu'on allait avoir affaire à une amazone. Il y avait dans sa démarche quelque chose de correct, de mesuré qui dépassait la

réserve, qui simulait la froideur. Sa chevelure était d'une nuance unique, ni dorée, ni cendrée, traversée plutôt de ces reflets verts qu'on voit sur les épis prêts à mûrir. Quelques-uns de ses traits étaient trop marqués peut-être; d'autres, surtout la bouche, avaient une délicatesse exquise, et l'ensemble arrivait à la beauté, une beauté sévère et mignonne, altière et pure, dont la plus grande gloire était d'être à peine visible au commun des hommes. A tous Violante apparaissait douée d'une grâce extraordinaire; mais, pour la trouver vraiment belle, il fallait avoir surpris son âme dans ses yeux.

Ils étaient bleus, souvent un peu durs, le regard toujours droit, le sourire, — car il y a le sourire des yeux, — rapide et brillant comme un météore. La flamme s'y allumait aisément, et M. de Bochardière se troublait bien vite lorsque, dans leurs querelles journalières, sa fille, animée par l'impatience, le regardait fixement, cherchant à lire sa véritable pensée, qu'il cachait par goût et par habitude, non contente de le combattre, ardente encore à le vaincre; leurs deux cœurs pouvaient bien se rapprocher quelquefois, mais leurs âmes demeuraient ennemies. Violante était prompte à la riposte, opiniâtre dans la dispute. L'avocat se jugeait battu dès qu'elle ajoutait le geste à la parole; il quittait la partie quand il la voyait agiter ses petites mains avec leurs doigts semblables à des fuseaux d'ivoire, des doigts de fée, des mains d'enfant. Après ces entretiens rompus par l'orage, il arrivait à M. de Bochardière de suivre Violante des yeux à travers ses beaux jardins; il l'épiait au tournant de ses allées, derrière ses charmilles, et il l'observait avec un mélange bien explicable d'étonnement, de remords léger et d'insurmontable crainte. Était-ce donc bien là sa fille? Certes il la trouvait belle, lui qui était le père; mais était-ce la beauté qu'il lui eût souhaitée? Il la regardait de loin; cette tournure souveraine le ravissait au moins pour un moment, et il se gonflait d'orgueil à l'idée que Violante n'avait pas un air moins noble que toutes les nobles dames de la contrée, puis aussitôt une remarque venait qui lui gâtait sa joie et lui rendait son ivresse amère. Le grand air de Violante valait bien en effet celui des grandes dames qu'il connaissait et honorait si fort; mais ce n'était point celui-là, c'était autre chose qu'il goûtait mal, qui le blessait : c'était mieux peut-être; pourtant ce mieux, il ne le comprenait pas. Qu'on imagine la surprise d'un avocat qui, longtemps séparé de la fille qui lui doit le jour, s'aperçoit en la revoyant au bout de dix-neuf ans qu'il a mis une Minerve au monde. Voilà ce qu'avait éprouvé M. Lescalopier de Bochardière, cinq années auparavant, quand Violante lui avait été rendue; mais aussi pourquoi l'avait-il quittée?

C'est que M. de Bochardière avait une histoire. Heureux les pères

qui n'en ont point! Hélas! l'avocat ne pouvait revendiquer l'honneur d'être né en Vendée, sur la terre fidèle. Il était Picard, Dieu lui pardonne! et Dieu ne lui avait jamais fait la grâce d'effacer de sa mémoire la fâcheuse aventure qui l'avait chassé du pays natal. C'était en l'an 1815; nos amis les ennemis, qui venaient au nombre de douze cent mille pour nous rendre la liberté, avaient commencé par nous la prendre. Jacques Lescalopier vit un jour arriver dans la maison de son père, qui était vaste, quatre grenadiers prussiens qui s'y logèrent. Le lendemain, il eut une querelle avec le plus grand, le plus bourru, le plus altéré des quatre; ce fut la lutte de Goliath contre David. Le miracle se renouvela, le géant mordit la poussière, et les deux Lescalopier père et fils de prendre la clef des champs. Le père se cacha dans la ville voisine, mais le fils poussa plus loin. Il emportait une somme ronde dans sa ceinture; il avait fait longuement à Paris des études de droit, il avait ses grades et diplômes, et l'on trouve à discourir dans tous les pays du monde. Il marcha, il marcha; le fantôme du soldat de Blücher le poussait l'épée dans les reins. Jacques Lescalopier n'en cheminait pas moins, tout fier de la besogne patriotique qu'il avait faite, et il lui en coûtait de ne point s'en vanter aux passans. Arrivé sur les plateaux du Jura, il s'arrêta. Devant lui s'ouvrait une ville assez grande; il apprit qu'elle était riche, et que tous les jeunes avocats venaient d'en être tués en défendant la frontière. Il déboucla sa ceinture, loua un logis et se fit faire une robe.

Le nouveau-venu trouva la fortune propice, mais toujours un peu moqueuse. Elle se plut tout d'abord à lui inspirer une bien généreuse action que ne démentait point sa conduite passée, mais qui devait être moins d'accord avec sa conduite future : il osa défendre devant les juges un homme qui avait refusé de tirer son chapeau à une procession. Et si cet homme-là n'avait fait que de ne point vouloir tirer son chapeau! mais on l'accusait de bien pis. Les processions en ce temps tenaient le haut du pavé. Lescalopier dit à ce sujet de grosses vérités, qui, dix ans plus tard, n'auraient point manqué de passer dans sa bouche pour de l'ironie, et de la plus amère, et il se fit connaître pour un hardi compagnon : le voilà classé parmi les libres penseurs. Aucune gloire alors ne lui fut refusée, pas même l'espérance et l'ombre du martyre. Le premier magistrat du lieu savait bien, quoiqu'il n'en fît pas mine, d'où venait ce Démosthènes frais émoulu des bancs de l'école; il le manda, il le prêcha, et chacun dans la ville de s'inquiéter du sort de l'étranger, et de trembler ou de rire. C'étaient des alarmes sans raison. Qu'y avait-il donc enfin entre ces deux hommes dont l'un mandait l'autre, l'administrateur et l'administré, le maître et l'esclave? L'é-

paisseur d'un Prussien mort. Le magistrat persuada l'avocat; ce ne fut qu'un changement de rôle. Le mois suivant, quel scandale! on vit l'avocat Lescalopier plaider pour une communauté religieuse dont la propriété était en péril. Les libres penseurs ne l'appelèrent plus que l'avocat des gens de mainmorte; mais il s'en fallait bien que là, comme partout, les libres penseurs fussent les plus riches, conséquemment ceux qui avaient le plus de procès. Lescalopier répondit qu'il avait agi en homme sensé dans ces deux occasions contraires et qu'il tenait la balance. L'avocat picard faisait donc déjà beaucoup de bruit dans la ville montagnarde.

Il faut savoir qu'outre les grandes promesses de talent qu'il donnait, il avait de la figure, l'œil vif, les dents belles. A la maison de justice, on le nommait « notre replet et spirituel confrère. » Son esprit, naturellement subtil, entreprenant, fort prudent, fertile en bons tours et en inventions comiques, réussissait à merveille parmi ces montagnards froids et graves. Cette race superbe est bien près d'être gagnée lorsqu'elle souffre qu'on l'amuse; avant tout, ce sont des gens positifs qui se méfient de la parole quand elle ne rend que du son. Or ceux-ci n'avaient point tardé à s'apercevoir que l'avocat Lescalopier était aussi délié que jovial et disert, qu'il avait, comme on dit, l'oreille des juges et qu'il gagnait ses procès. La faveur publique menaçait vraiment de devenir pour lui l'échelle de Jacob, le faîte s'en perdait dans les nues, et il avait monté déjà les premiers échelons. Vers ce temps, son vieux père, qui était rentré paisiblement chez lui en Picardie après les troubles, vint à mourir. Quand on apprit dans la ville que maître Lescalopier avait du bien, sa gloire ne rencontra plus d'ombres. La plus riche héritière du pays était à marier: le Picard effronté demanda sa main, il ne fut pas repoussé...

Il pensait souvent que le jour brillant de ce mariage extraordinaire n'avait pas été le plus heureux jour de sa vie : il s'en fallait bien! Dès le lendemain, maître Lescalopier s'était aperçu qu'on l'avait fait triompher sur un calvaire. Autre chose est d'être l'hôte et le favori des montagnards, autre chose d'être leur gendre, neveu, oncle ou cousin. Oh! la gent processive! ne s'étaient-ils pas d'abord pâmés d'aise à l'idée de posséder un homme de loi en propre, un avocat qui fût à eux! Pour lui, il se flattait bien de ne plus plaider leurs petites causes. L'illusion du bonheur et de la concorde fut éphémère des deux parts. — De fait, ayant rencontré par hasard une mine d'or sur ces sommets du Jura, Lescalopier l'avait vite épuisée; il aurait voulu creuser ailleurs. Ces cimes éternelles commençaient à l'oppresser fort. Dans les premiers épanchemens de l'amour, Lescalopier fit donc part d'un grand projet à

sa jeune femme. Il ne s'agissait de rien moins que d'aller chercher ailleurs, dans la plaine, un légitime accroissement de richesse et de renommée. La confidence était séduisante : qui se fût attendu aux cris, aux larmes, aux reproches de l'épousée? La jeune femme courut à sa mère. Tout le cousinage fut bientôt debout : haro sur le traître, sur le renégat! Dès ce moment, le héros de la veille fut l'ennemi public. Plus d'affaires, plus de procès; à la maison, des faces de marbre. Les âmes ne sont pas toujours droites à la montagne, mais, grand Dieu! que les visages y sont sévères! Si l'ambition trompée qui dévorait ce cœur d'avocat comme le vautour de la fable s'avisait seulement de se trahir par un petit coup d'ailes, la femme du jeune maître, sa jolie femme elle-même, jadis si complaisante et si tendre, donnait le signal; on levait les épaules. Et la mère, la mère hautaine, dédaigneuse, glacée, le fidèle portrait de Violante qui était encore à naître, l'*aïeule* enfin dont Lescalopier au bout de vingt-cinq ans ne pouvait se rappeler sans une sueur froide l'impitoyable regard!... Quel martyre! il avait duré toute une année; mais au bout d'un an Mme Lescalopier était morte en mettant Violante au monde.

Il partit. Il se retrouvait libre, il allait s'éloigner pour jamais de ce clan montagnard qui l'avait humilié si fort. A la vérité, il avait perdu sa femme. Mme Lescalopier, morte à vingt ans, reposait au milieu de ces roches qu'elle avait si naïvement aimées. Le cœur de l'avocat ne pouvait être que bien triste; il laissait l'enfant à l'aïeule. La seconde semaine, il prit son essor; il entrevoyait l'ample moisson qu'il allait faire dans l'été de sa vie, qui approchait; il avait devant lui le monde ouvert. A Paris, il ne s'arrêta point, il savait bien qu'à Paris il faut trop de temps pour fonder quelque chose. Venant de l'est, il allait à l'ouest, au plus loin et aussi au plus épais des affaires du jour. Là soufflait le vent du succès : honneur à celui qui avait su le recevoir en poupe! Là, si peu de temps après le retour du roi, en 1824, dans un pays qui avait connu tout à la fois l'émigration et la guerre civile, que de curieux procès à soulever de ces cendres mal éteintes! que de belles causes! Et qui connaissait Lescalopier dans le Poitou? Qui pourrait deviner en Vendée qu'il y avait eu naguère en Picardie un Prussien tué par un patriote? Aux approches de l'Océan comme au pied des Alpes, le nouveau-venu s'empara de toutes les confiances, enleva tous les cœurs; les avocats du lieu n'eurent plus qu'à garder le silence. Vingt ans après, cet heureux Lescalopier passait partout pour un millionnaire, et il ne s'en fallait pas de cinquante mille écus que le bruit public n'eût raison. Non-seulement il avait défendu les intérêts de toute la noblesse de la province, mais il s'était mêlé, dans

le triomphe comme dans les jours de revers si tôt revenus, à ses passions, à ses regrets, à ses intrigues, à ses périls même, à la dernière de ses aventures, qui avait encore été sanglante. Il avait eu le talent d'être compromis avec elle, il était des siens, et, s'efforçant de se faire semblable à elle pour lui plaire, Lescalopier était devenu de Bochardière; hardiment il portait de sable sur un champ d'or. La douairière de Croix-de-Vie enfin l'appelait son ami.

Et maintenant il pouvait resserrer encore ces liens de fleurs qui l'attachaient à la marquise, il pouvait jeter sur le reste d'une existence si bien conduite le lustre inoui d'une alliance sans exemple dans la contrée; il pouvait faire passer sur ce vilain nom de Lescalopier, qu'on ne prononçait plus, mais qu'on n'avait pas oublié, le reflet d'un nom presque royal et d'une couronne fleuronnée; il pouvait enfin, lui chétif, s'élever jusqu'à la race des dieux. La douairière lui avait permis de lui présenter Violante,... si Violante y consentait...

Mais tout en s'avançant sur la route de Croix-de-Vie à Bochardière dans sa somptueuse calèche attelée de deux grands trotteurs allemands, — car la noblesse riche de la Vendée a toujours aimé les beaux chevaux et le luxe des équipages, et tout ce qu'aimait la noblesse, il l'adorait, lui, — tout en approchant de son manoir, M. *de* Lescalopier *de* Bochardière ne pouvait chasser de son esprit l'image de cette aïeule de Violante à qui Violante ressemblait si fort. Il lui semblait que cette aïeule importune le regardait comme jadis avec un insupportable mélange de pitié, de moquerie, d'indignation et de colère. Était-ce là ce qu'il devait attendre aussi de Violante quand tout à l'heure, entrant chez elle, la prenant dans ses bras comme un bon père et la baisant au front, il allait lui dire : Violante, il ne tient qu'à vous de devenir marquise de Croix-de-Vie.

VI.

Violante avait donc passé seule au manoir la journée et la soirée de la veille. Assise dans la salle basse, elle avait travaillé courageusement l'après-midi tout entière à un ouvrage de tapisserie. L'aiguille, poussée vivement dans le canevas, en sortait d'un mouvement sec, tirant après soi une longue fusée de laine; le balancier de la grande horloge avait pendant ce temps régulièrement marqué deux secondes. La main de Mlle de Bochardière, la petite main d'enfant, agissait et vivait seule; son corps demeurait immobile, son âme semblait ne l'être pas moins. Pourtant une légère contraction des sourcils et du front indiquait bien la nature plus que sévère des

pensées qui agitaient la belle travailleuse. Ce froncement imperceptible des sourcils lui était ordinaire; son père lui disait alors : — Prenez garde, Violante, vous allez vous creuser des rides.

Mlle de Bochardière ne tenait jamais beaucoup de compte des avertissemens paternels; parfois il lui venait de terribles reparties au bord des lèvres : — tirez-moi de cette triste demeure, occupez mon cœur, remplissez ma vie! — Est-ce que sa raison était faite pour se nourrir d'ambitions mesquines, de déguisemens et de chimères? Est-ce que son âme n'était pas inquiète souvent, esseulée toujours? est-ce qu'elle n'était pas en exil? Mais ce qui empêchait Violante de se plaindre jamais, c'est que sa fierté n'aimait pas les plaintes. Voilà pourquoi elle se taisait toutes les fois que la vivacité cachée de son cœur ne le faisait point sortir de sa forteresse. Elle s'était ployée à l'habitude du silence et en tirait presque vanité; elle disait tout haut qu'elle n'aimait rien tant que la solitude. Dieu savait bien ce qu'elle pensait et si cette journée qui venait de s'écouler lui avait paru longue et pesante. L'ennui l'épiait dans un coin de cette salle, il l'assaillit à l'heure où le soleil décline, et vers le soir il la posséda.

Elle jeta sa tapisserie avec colère et demeura encore un moment assise, les coudes reployés sur ses genoux et la tête dans ses mains; puis elle quitta sa chaise. Décidément elle sentait le besoin de quelque secours étranger contre elle-même, et elle se dirigea vers une grande bibliothèque qui occupait tout un côté de la chambre; elle s'en allait chercher là un compagnon, un allié, puisqu'elle ne pouvait ce jour-là se défendre de ses pensées toute seule. Le premier panneau vitré de la bibliothèque était entr'ouvert et lui montra l'objet favori des lectures de son père, une édition magnifiquement reliée de l'*Armorial général de France*, dressé par d'Hozier, continué par La Chesnaye-des-Bois. Bien lui importait cela! Les théories sociales et politiques de Mlle Lescalopier, qui n'était point Bochardière, et qui le savait bien, auraient pu passer en tout lieu pour fort étranges et hardies, mais surtout elles étaient de nature à faire crouler les voûtes rajeunies de ce manoir, épouvantées de les entendre. C'est ce que la douairière de Croix-de-Vie avait deviné. Violante ne voulait pas entendre parler de la tradition ni des races; elle soutenait qu'il n'y avait dans le monde que l'élite des âmes qui eussent le droit de se dire nobles, et ne croyait qu'aux êtres bien doués, aux personnes éclairées d'un rayon d'en haut, aux élus. Son père s'écriait qu'elle était détestablement républicaine et bien digne du pays où elle était née; mais il n'osait pas toujours la combattre : la meilleure démonstration des théories de sa fille, il le sentait trop bien, c'était elle-même.

Les regards de Violante errèrent quelques instans sur les tablettes; rien ne l'attirait, rien ne lui faisait envie, ni les mémoires du temps passé, ni les romans du temps présent, les traités de morale et les ouvrages de religion bien moins encore. Les titres seuls lui causèrent de l'impatience. A quoi bon dépasser ces portes hérissées de phrases et entrer dans ces champs de dispute? Mlle de Bochardière aurait beaucoup aimé la lecture, si les livres qu'elle lisait ne lui avaient pas toujours paru moins simples qu'elle. Aussi faisait-elle souvent comme alors, venant auprès de cette bibliothèque et s'en détournant bientôt sans y avoir porté la main. Machinalement elle s'assit encore une fois devant le foyer vide, habitude des pays de montagne, où sans cesse la flamme pétille. Elle était déterminée enfin à se laisser vivre, à laisser plutôt la vie se poursuivre et couler autour d'elle, à la façon de cette somnolente rivière qu'elle aurait pu voir en s'approchant des croisées. — Pourtant elle se leva tout à coup, comme si quelque pensée nouvelle la visitait et lui apportait un secours qu'elle n'attendait pas.

Sa physionomie, à la fois si délicate et si froide, où les moindres impressions glissaient brillantes et pures comme des rayons dans la blancheur de la neige, avait certainement un peu changé; sa démarche aussi n'était plus la même; son pas, toujours ferme jusque dans la nonchalance que lui causait l'ennui, trahissait un mélange d'indécision et d'empressement singulier. Elle gravit un escalier noir et tortueux, car l'avocat Lescalopier de Bochardière n'aurait eu garde de placer son cabinet de travail ailleurs que dans sa belle tour, et c'est là qu'allait Violante. Elle entra, marcha tout droit vers un grand bureau de bois de rose et d'ébène, enrichi d'ornemens de cuivre, qui occupait le milieu de la pièce. L'objet qu'elle cherchait lui apparut, entouré d'un monceau de papiers et de notes; elle le reconnut sans peine. C'était un large cahier relié en maroquin vert avec des coins et des fermoirs d'argent. Elle l'ouvrit. Sur le premier feuillet, M. Lescalopier de Bochardière avait écrit ces mots : *Mémoires véridiques pour servir à l'histoire de la maison de Croix-de-Vie.* L'avocat, ainsi qu'il le devait et que c'était juste, travaillait à cette histoire depuis dix ans.

Pourquoi la veille était-il allé trouver sa fille ce manuscrit à la main? Pourquoi l'avait-il priée d'entendre un fragment de ce précieux ouvrage, que jamais auparavant il n'avait songé à lui faire connaître? C'est ce souvenir qui amenait Violante dans cette tour et aussi le souvenir de l'émotion grandiose et sombre qui l'avait saisie dès les premières pages. Il lui avait alors semblé, en écoutant, qu'elle venait brusquement d'être ravie à tous les sentimens qui avaient jusque-là peuplé son âme, à celui de la liberté de l'homme,

à celui de la justice d'en haut. Incroyable, funeste histoire! qu'était-ce donc que ce monde de douleurs nouvelles, de malheurs inouis, de châtimens sans fin? Involontairement elle regardait le ciel; l'éclair des lames meurtrières y remplaçait les rayons, les taches de sang y tenaient lieu d'étoiles, l'air soufflait le délire, la démence, la fureur de ne plus vivre. Ils tombaient un à un, ces orgueilleux Croix-de-Vie. Dieu frappait... Était-ce bien lui? O Dieu! vos coups sont terribles, faut-il donc croire qu'ils sont aveugles?... Et comme l'avocat, s'interrompant un moment dans sa lecture, avait fait remarquer à sa fille que la Providence quelquefois est bien cruelle, Violante, sans relever cette fois la tête, avait murmuré : Dites le destin.

Elle tourna le premier feuillet du livre vert. Au verso, M. de Bochardière avait pieusement dessiné et colorié de sa main l'écu des Croix-de-Vie, écartelé aux armes de Bretagne et d'Aquitaine. — Eh quoi! ne disait-on point de l'avocat Lescalopier dans sa jeunesse qu'il avait tous les talens? Mais Violante, il faut bien l'avouer, ne songea point à admirer les talens de son père. Ces armes de Croix-de-Vie, si simples en apparence, étaient vraiment des armes parlantes. La pièce principale seule frappa les yeux de la jeune fille; c'était une croix de gueule sur champ d'argent. Cette croix rouge avec ses deux bras sanglans n'apparaissait-elle point là comme un frontispice fatidique? Ainsi se dressait la grande croix de pierre à l'entrée de l'avenue qui menait au château de Robert XV; Mlle de Bochardière tressaillit, et pourquoi? Tous ces mouvemens que soulevaient en elle ces choses qui ne l'intéressaient point commençaient à lui paraître indiscrets, puérils même. Dans son impatience de ne pouvoir s'en défendre, elle laissa là le beau dessin de son père et courut aux pages suivantes.

L'avocat y célébrait tout d'abord les origines de l'antique maison dont il s'était fait l'historien : longs et pompeux commencemens qui ne se lassaient point de recommencer sans cesse. Violante était bien rassasiée de toute cette gloire de ses nobles voisins après la lecture de la veille. — Au sein de ces forêts mêmes, dans l'obscurité d'une terre presque vierge, cette noble race était née. Elle descendait d'un chef armoricain qui était bien la moitié d'un roi. Ce chef, ayant embrassé la vraie religion, était devenu un saint, c'est-à-dire la moitié d'un dieu. On vénérait encore Siochan de Croix-de-Vie à l'une des églises paroissiales de la ville voisine qui lui avait été dédiée. Hélas! que d'emphase! que d'artifices naissant comme d'eux-mêmes sous la plume d'or de l'avocat! Mais ceux-là du moins étaient innocens encore, et Violante maintenant était bien près d'en sourire.

Rapidement elle poursuivit, embrassant d'un regard une page entière, souvent en franchissant cinquante, deux ou trois siècles d'un seul coup. Les prouesses d'un Croix-de-Vie, surnommé Taillefer, qui fendait en deux ses ennemis du double tranchant de sa francisque, ne la touchèrent point. Un autre Croix-de-Vie avait été un moment prince d'Antioche vers 1240, ayant épousé une arrière-petite-fille de ce rusé Boémond de Tarente, fils de Robert Guiscard le Normand. Un troisième commandait les derniers restes des gendarmes de Charles VIII à la bataille de Fornoue. Pendant ce temps, les Croix-de-Vie s'unissaient par mariage à des maisons royales; ils auraient pu charger leur écu d'armes de prétention, comme tant d'autres. Violante souriait toujours. Elle allait cependant, faisant tourner les feuillets un à un sous ses doigts... Tout à coup on eût pu voir s'arrêter comme par enchantement cette main trop alerte et les yeux de Mlle de Bochardière se fixer irrésistiblement sur le passage qu'ils venaient de rencontrer. Ce qu'elle cherchait sans se l'avouer, malgré sa volonté, malgré cette fière raison même à laquelle jamais elle ne cessait d'en appeler dans ses moindres actions, ce qu'elle cherchait était là. A cet endroit du récit, à la date presque moderne de 1687, un Croix-de-Vie était né, le premier pour lequel on eût changé le nom de Siochan ou de Robert, que ses pères avaient alternativement porté, le premier qui se fût appelé Martel, le premier qui... Voici ce que disait à ce sujet le manuscrit de M. de Bochardière :

« Martel Ier fut le fruit du mariage de Robert XVIII avec une princesse de la maison de Lorraine. Les princes de Lorraine sont issus des Carlovingiens, et c'est en souvenir de cette grande origine que l'on donna à cet enfant le nom de Martel. Martel Ier, cinquième marquis de Croix-de-Vie, épousa en 1709, à l'âge de vingt-deux ans, la très haute et puissante dame Yolande de Mareuil, fille de Guillaume, baron de Parthenay-Mareuil. Dieu veut rapprocher les grands de ce monde qui sont à lui. Par ce mariage s'étaient unies deux des plus nobles races de la province. La joie y fut aussi vive que les alarmes y avaient été profondes, car les Croix-de-Vie menaçaient de s'éteindre. La complexion de Martel Ier était si faible qu'il n'avait pu au sortir de l'enfance servir le roi, comme avaient fait tous ses ancêtres; mais dès 1710 il eut un fils. Le malheur cependant visita l'illustre maison. La marquise Yolande mourut en 1719 d'un mal mystérieux, s'il fallait en croire les sottes rumeurs qui se répandirent parmi le peuple ignorant du pays, d'une lente consomption suivant les médecins. La même année, le marquis, rendu au contraire par la grâce d'en haut à la santé et à la jeunesse, voulut secouer son chagrin et être enfin présenté à la cour. Il y fut

accueilli comme devait l'être le dernier rejeton de ce vieil arbre de gloire. Qui pouvait dans tout Versailles se vanter d'une antiquité pareille à celle des Croix-de-Vie? Martel Ier brûlait de tirer l'épée, mais le roi en ce temps-là n'avait pas de guerre. Qu'on se figure l'impatience d'un gentilhomme de qualité si haute réduit à l'oisiveté, et la douloureuse surprise d'un homme pieux au milieu de cette cour dissolue! La morne tristesse de ses jeunes années s'empara de nouveau de ce grand cœur. M. de Croix-de-Vie quitta Versailles et se retira à Paris pour y attendre une plus heureuse fortune et les tardifs amusemens des champs de bataille, seuls dignes de son nom. On était alors en 1720, il venait d'avoir trente-trois ans. »

Violante répéta tout haut : « trente-trois ans! » Et en même temps elle se laissa tomber dans le fauteuil de son père, devant le bureau, à la place où l'avocat s'était assis de longs jours, de longues nuits peut-être, pour écrire ces choses enveloppées de ténèbres. Le livre vert était là toujours; mais ses yeux n'y étaient plus attachés, ils erraient au hasard dans la chambre, ils se perdaient dans l'abîme ouvert de ses pensées. Elle songeait à la sombre humeur de Martel Ier, à la marquise Yolande, à cette mort mystérieuse s'il fallait en croire les rumeurs du peuple ignorant, à cette mort d'ailleurs si bien expliquée par les médecins.

« Dieu se plaît à éprouver les siens, reprenait le manuscrit. De noires calomnies coururent bientôt sur l'existence que menait à Paris le marquis Martel. Nous ne daignerons pas les réfuter ici; notre cœur n'est déjà rempli que de trop d'amertume à cet instant où il faut en venir à raconter la fin de ce généreux seigneur. Le marquis s'était lié, imprudemment sans doute, avec l'un de ces aventuriers hardis, habiles à porter le masque de l'honnête homme, qui de tout temps ont été nombreux dans la grande ville. Celui-ci était de bonne souche, et nous avons eu quelque peine à retrouver son nom; il s'appelait Lesneven. Vers cette époque, M. de Croix-de-Vie, malgré sa douceur naturelle et sa religion, eut une querelle, et un combat s'ensuivit. On sait qu'il eut lieu dans la forêt de Vincennes, et que le marquis tua, bien malgré lui, son adversaire, qu'il aurait voulu ménager. Malheureusement ce jeune homme, mestre-de-camp des armées du roi, était le dernier rejeton et le chef d'une famille ducale qui s'éteignit avec lui. M. de Croix-de-Vie, réduit à se tenir caché, n'eut d'autres ressources et d'autres distractions dans sa retraite que la compagnie de ce Lesneven dont nous avons déjà parlé et qui seul en avait le secret. On sait encore que ce misérable, abusant de la confiance de son noble et aveugle ami, lui extorqua de grosses sommes qu'il jeta dans des spéculations effrénées. Paris et la France en 1720 étaient en plein *système*, emportés

dans un tourbillon par la folie de Law et la faiblesse du régent. Il est permis de croire que, le marquis de Croix-de-Vie ayant refusé de gorger plus longtemps l'insatiable avidité de son indigne compagnon, celui-ci résolut de s'en venger. Le marquis, un matin, fut trouvé mort par son valet de chambre; il gisait sur le plancher, baigné dans son sang, une épée plantée au travers du corps. C'était la sienne que les meurtriers lui avaient arrachée et tournée contre lui-même. Dans leur précipitation, ils avaient oublié de le dépouiller d'un gros brillant qu'il avait au doigt, et qui jadis avait été envoyé à son aïeul Robert XV par le roi d'Espagne. Cet oubli devint la source d'une odieuse fable. Le valet de chambre de Martel Ier revint au château, où le jeune fils du seigneur traîtreusement assassiné, et qui devait désormais s'appeler Martel II, était demeuré pendant l'absence de son père, sous la conduite de son gouverneur. Il rapportait le brillant; ce magnifique joyau, suivant lui, était la preuve que son maître n'avait point eu affaire à des malfaiteurs. Le pauvre homme, égaré par l'épouvante et la douleur, osait soutenir que le marquis avait bien pu se donner la mort de sa propre main, et il racontait à ce sujet de terribles choses; mais il fut fait de ces abominables propos une prompte justice. Le valet fut traité, ainsi qu'il le méritait, comme un imposteur, comme un fou. On l'enferma. »

On l'enferma!... Et c'est ainsi que va le monde. Les grands bâillonnent sans pitié les petits qui les accusent; ils les écrasent sous le poids de leur grandeur même, ils les enferment; la force, c'est la loi! Ce fou n'avait rien révélé pourtant que ce qu'il avait vu, ce pauvre serviteur disait vrai. Qui en doutait alors dans la province? Qui n'en était encore persuadé après cent ans? Récit menteur, histoire complaisante, mal fardée, impuissante dans son ridicule effort! — En vain l'auteur chargeait-il de ses aveugles imprécations la mémoire de Lesneven, qui avait arraché l'épée du marquis et l'avait tournée contre sa victime. — « Hélas! qui peut croire cela? » se disait Violante. Elle pensait que son père était bien à plaindre d'avoir espéré trouver dans une si faible invention le salut de sa cause!

Il s'était donc bien tué de sa main, ce sombre Croix-de-Vie? Est-ce qu'elle ne le savait pas? Involontairement elle se mit à refaire ce roman terrible. Sans doute le marquis s'était fait justice. Il n'avait pu supporter plus longtemps le déchirant fardeau de ses ambitions trompées et de son avidité déçue. Non, ce n'était point par la force que Lesneven lui avait extorqué ces sommes immenses qu'il jetait « dans le système. » Le marquis avait la grosse part dans « ces spéculations effrénées. » Chaque jour, Lesneven revenait en maudissant la fortune. M. de Croix-de-Vie se voyait réduit à en-

tamer bientôt son patrimoine, à dépouiller ce voile hypocrite de piété, d'honneur et de vertu dont se tenait si bien couverte depuis dix ans son âme frénétique. Et quand son compagnon ou son complice le quittait, il demeurait seul. La pâle figure de la marquise Yolande venait alors s'asseoir près de lui, devant le foyer. « Le mystère de ma mort, lui disait-elle, le connaissez-vous? » De l'autre côté se dressait l'ombre sanglante de ce jeune duc frappé à Vincennes. « Tu as extirpé l'arbre de ma race, disait-il; la tienne périra de même, mais lentement, à travers les siècles, dans une succession de douleurs sans nom. » Juste plainte d'une jeunesse impitoyablement tranchée dans les premières joies de la vie, éloquente malédiction bien faite pour arriver jusqu'au ciel! Voilà où des cœurs superstitieux auraient reconnu la source de la colère divine contre les Croix-de-Vie. La raison de Dieu, ils n'auraient point voulu la chercher ailleurs. — Violante pourtant ne pouvait être superstitieuse, et elle reprit le livre d'une main convulsive. Ce qu'elle voulait, c'était s'éclairer, se convaincre, c'était percer toutes ces obscurités, tous ces détours, pénétrer la pensée de son père sous les artifices de sa plume, qui ne lui semblaient pas innocens, ceux-là. Elle voulait s'assurer s'il n'était pas trompé lui-même par l'ardeur passionnée de son dévouement à ces Croix-de-Vie, dont il avait fait dans ce monde, et presque dans l'autre, ses maîtres et ses dieux, s'il n'était pas le jouet d'une erreur plutôt que l'artisan de tant de feintes. Elle tourna brusquement un nouveau feuillet; mais quoi?... rêvait-elle donc?... Quelques lignes encore, et puis le silence. Le manuscrit n'allait pas plus loin.

« Les gens de bonne foi et de grand cœur, disait-il en finissant, pour qui cet ouvrage a été écrit, comprendront sans peine la réserve que nous avons dû nous imposer en approchant des temps présens. Nous eussions tenu encore à grand honneur de continuer l'histoire des Croix-de-Vie jusqu'à nos jours, mais il ne nous est permis que d'en exposer les élémens en quelques mots. Puissent-ils être repris plus tard par une main plus digne! Martel II, né en 1710, lieutenant-général et chevalier des ordres du roi, périt glorieusement, comme on sait, après la bataille indécise de Dettingen, le 27 juin 1743, dans un combat isolé qui dut avoir lieu pendant la nuit. Martel III, qui vécut de 1739 à 1772, trouva en pleine paix une mort plus douloureuse. Dieu apparemment sait ce qu'il fait. La Vendée et la France entière connaissent la fin héroïque de Martel IV en 1794. Il était aussi dans sa trente-quatrième année; il n'avait aussi qu'un fils.

« Et maintenant poursuis tes destinées, ô race de preux!... »

En bas de cette dernière page presque toute blanche, l'avocat

avait encore tracé ces mots au crayon : « pour être imprimé quand il plaira à Mme la marquise douairière de Croix-de-Vie d'en donner l'ordre à son serviteur. »

Oui, tout le monde connaissait la fin de Martel IV de Croix-de-Vie, l'aïeul du marquis actuel. Il avait passé la Loire le 22 décembre 1793 sur des bateaux de pêcheurs conquis l'épée à la main après la déroute de Savenay; il était suivi d'une centaine d'hommes, tout ce que Marceau avait laissé debout de la grande armée vendéenne. Il avait osé, l'année suivante, avec les débris qui ne voulaient pas se rendre, harceler les colonnes infernales de Thureau sur la rive gauche du fleuve. Et lorsque de ses compagnons il ne restait plus que trente, il avait poussé la témérité jusqu'à dresser une embuscade à un bataillon de *bleus* qui traversait la forêt de Croix-de-Vie. Ils étaient trente; il y en eut dix-huit à qui le cœur manqua avant l'exécution de cette chose folle; il y en eut onze qui s'enfuirent au moment où l'on entendit le pas de l'ennemi. Le marquis seul se jeta en avant et tomba percé comme un crible. Voilà cette fin héroïque. Oh! Violante n'avait garde de l'ignorer; son père cent fois la lui avait redite... Mais Martel III, père de Martel IV, qui avait trouvé en pleine paix une mort douloureuse? Mais Martel II, qui n'avait point été tué pendant la bataille?... — Eh bien! dit-elle en jetant le livre, que m'importe?...

Elle sortit à la hâte de cette chambre, de cette tour maussade, se disant qu'elle n'y était entrée que pour y trouver une source nouvelle d'agitation et d'inquiétude, une sotte passion qu'elle ignorait auparavant; jamais elle n'avait rien ressenti de pareil, jamais la curiosité de l'inconnu n'avait tenu de place dans sa vie. C'est apparemment un sentiment qui ne rend point l'âme satisfaite; un trouble étrange l'accompagne. Violante avait besoin de secouer une torpeur inexprimable qui demeurait à présent dans tout son être. D'abord elle se jura d'oublier ce qu'elle venait de lire, au moins de s'en distraire et de n'y songer de longtemps. Maintenant elle voulait respirer une libre atmosphère, contempler le ciel au-dessus de sa tête et ranimer son esprit par une marche rapide.

Elle traversa les jardins, descendit les degrés de la dernière terrasse qui menait à la berge de la Sèvre et suivit ce chemin, le seul dans les alentours qui pût lui plaire, parce que, si lente que soit une rivière, tout frémit, tout s'agite sur ses bords; le flot lui-même se meut et parle, c'est la nature animée; le mélange de la terre et de l'eau fait une harmonie vivante. Violante s'avançait lestement, traînant, sans aucun souci dans l'herbe, avec sa grâce volontiers maladroite et toujours un peu altière, les longs plis d'une jupe de soie violette, car Mlle de Bochardière, ainsi que le lui permettait le

grand bien de sa mère, dont elle était la maîtresse, était toujours très parée. Le soleil se couchait, de l'autre côté de la rivière, au milieu d'épaisses vapeurs. Il était tombé une grande ondée vers la fin du jour : les gouttes d'eau ruisselant dans le creux des feuilles roulaient de toutes parts sur le sol avec un bruit régulier; quelques perles de ce cristal humide inondèrent soudain la chevelure de l'intrépide promeneuse. Elle leva la tête, et dans les arbres qui bordaient la rive reconnut des frênes; elle les aimait: le frêne est aussi un arbre des montagnes; il y croît même plus haut que le chêne, au-dessous des sapins, dans la région des grandes hêtrées.

Mais ce qui invitait surtout Mlle de Bochardière à cette promenade, ce n'étaient pas seulement ces arbres et la rivière, c'était le but où menait le chemin. Là se dressait un bloc énorme de grès jadis séparé du coteau voisin par quelque tressaillement de la terre et couvert de cent espèces de lichens aux couleurs vives et variées; l'eau du ciel, séjournant dans les anfractuosités du sommet et coulant ensuite le long de la pierre, l'avait, en un endroit, si largement creusée, qu'on eût dit un ouvrage fait de main d'homme, car il figurait assez bien un siége. Cela s'appelait dans la contrée la chaise de la marquise, parce qu'une dame de Croix-de-Vie avait aimé, comme Violante, à venir s'y asseoir en face de la Sèvre. Et Violante souvent s'était plu à penser que cette marquise était peut-être bien comme elle une fille des Alpes en exil; elle venait là peut-être, elle aussi, chercher un lointain souvenir de ces couchans superbes, une image effacée de ces puretés infinies de l'espace qu'on ne voit en aucun autre endroit du monde. Hélas! ce qu'on découvrait de la chaise de la marquise, de ces humbles grès jouant les roches alpestres, comme l'if de nos jardins joue le sombre et colossal *epicea* de la *Dôle,* ce n'était pas l'immensité; c'était du moins un coin de l'espace, un pan du manteau céleste se déroulant sur une terre ouverte.

Le bois dominait la rive où Violante venait de s'asseoir, mais une route passait sur la rive opposée; puis s'étendaient des prés, des champs, des moissons vertes, de l'herbe mûrissante et fleurie; plus loin fuyait un horizon de coteaux où grimpaient à l'assaut les maisonnettes et les villages, et que couronnait parfois un castel. Ces ondulations, semblables aux larges vagues arrondies que l'haleine de la mer soulève dans les jours de calme, se poursuivaient, se repoussaient, se renouvelaient, devançant toujours la pensée, échappant au regard, et ces plis de terrain pressés, le crépuscule prochain, l'atmosphère ébranlée par l'orage à peine dissipé, produisaient ce lointain aérien qui a tant de charmes et que ce pays fermé connaît si peu. Quelques nuages courant au plus haut des airs, quel-

ques étoiles timides allumant au bord des cieux leurs foyers tremblans, augmentaient encore l'effet de la perspective. Cent fois Violante avait éprouvé le tout-puissant prestige de ce site et de cette vue. D'ordinaire son cœur en était apaisé pour plus d'un jour; il retournait comme de lui-même aux douces, aux fortes et saines influences du passé; la coupe s'emplissait du miel savoureux des fleurs de l'enfance, et Violante se reconnaissait, et elle se voyait encore immobile, charmée, dans le verger de son aïeule, aux flancs de la montagne, comme autrefois, comme au temps où cette aïeule tant aimée, tant vénérée, se plaignait que sa petite-fille vécût trop retirée, trop fortifiée en elle-même, et lui reprochait d'être trop pensive.

Pensive! Était-il bien sûr que ce reproche tombât juste? Parfois il arrivait à Violante de rechercher tout bas si elle avait bien toutes ces pensées qu'on lui supposait : alors elle ne trouvait au fond de son âme que paix, qu'assurance tranquille, que bonheur composé de riens; qui le savait mieux qu'elle? Et pourtant tout cela se mêlait si bien et produisait une harmonie intérieure si parfaite et si pure, qu'elle goûtait la plus sérieuse, la plus profonde de toutes les joies à s'en rassasier elle-même, à s'écouter, à se regarder vivre. Que ces temps étaient loin! que tout cela avait changé depuis ces quatre années si pesantes et si vides qu'elle venait de passer au manoir!.. Mais ce cruel changement, jamais Violante ne s'en était mieux aperçue que depuis deux heures, depuis cette sotte, cette stérile, cette redoutable lecture!... Elle retourna vers Bochardière. Il faisait nuit noire. Elle rentra dans sa chambre et ne trouva le sommeil qu'au matin. A peine endormie, elle s'éveilla.

Son premier mouvement fut d'aller tirer les rideaux de ses croisées. La matinée était vivifiante et belle, le ciel clair et l'air sonore; un bruit de galop retentissait au loin sur la route qui bordait l'autre rive de la Sèvre. Mlle de Bochardière se sentait décidément curieuse depuis la veille; mais aussi quel événement que des cavaliers sur cette route déserte, à une heure si matinale! Et quelle occasion de considérer des êtres vivans dans ce triste paysage! Violante soutenait de son bras nu le poids du rideau,.. elle le laissa retomber tout à coup.

L'aïeule de Mlle de Bochardière autrefois prenait souvent plaisir à frapper sa petite-fille par quelqu'un de ces chocs soudains qui forcent l'âme à sortir de sa retraite, à passer toute frémissante sur le visage; c'est aux yeux alors qu'elle la regardait. « Qui donc soutient que vos yeux sont durs? lui disait-elle; on ne les connaît pas, ma fille. » Cela, en ce moment encore, l'aïeule, si elle eût vécu, si elle avait été présente, aurait pu le dire; l'œil bleu de Violante s'é-

tait soudain agrandi, il avait pris comme une couleur nouvelle, plus sombre, plus ardente, plus tendre. La jeune fille demeurait là, blottie dans les plis du rideau, stupéfaite, épouvantée la première de l'émotion qu'elle venait de ressentir. On eût pu la voir, au bout d'un instant, répondre intérieurement à la question étrange, impérieuse, qui se posait à son esprit : pourquoi? elle passa la main sur son front, puis fit un geste d'impatience.

Les deux cavaliers qui venaient de passer sur la route, c'était Martel VI de Croix-de-Vie et son fidèle valet Chesnel. Ils s'acheminaient vers la ville ainsi que le marquis l'avait promis à sa mère. Au même instant, la voiture de M. Lescalopier de Bochardière roula dans la cour du manoir. Violante pensa que son père avait échappé de bien bonne heure à l'hospitalité de sa frivole, hautaine et spirituelle amie, la marquise. Elle jugea qu'il s'était levé avant l'aurore pour avoir l'honneur de faire une partie de la route avec le marquis; cette idée lui arracha un petit sourire, accompagné d'un mouvement d'épaules. Mlle de Bochardière n'était décidément qu'une *libérale*, comme disait Mme de Croix-de-Vie.

VII.

M. de Bochardière, ayant longuement médité dans sa voiture sur la conduite qu'il lui convenait de tenir vis-à-vis de sa fille en la revoyant après cette absence de deux jours, suivit d'abord ses résolutions à la lettre, sans s'en écarter d'une ligne. Il poussa tout droit à l'appartement de Violante, qui avait à peine eu le temps de passer une robe du matin, courut à sa fille, lui enveloppa la taille d'un de ses bras et la baisa au front; mais, quand il fallut parler, le cœur lui manqua, et, trouvant un fauteuil à sa portée, il s'assit. C'est qu'en embrassant Violante il avait encore vu la figure de l'aïeule. La ressemblance des traits et de l'expression était parfaite, sauf pourtant que Violante était sa fille, et que son regard à elle, plus doux enfin, semblait lui dire : Je sais que vous êtes bon, mon père. Prenez garde à tant de petites passions qui vous agitent; prenez garde à cette soif jamais assouvie d'éclat et de richesses qui vous conseille les choses mauvaises!

— Violante, balbutia-t-il, je vous ai laissée bien longtemps seule au manoir. J'espère que vous n'avez point pris d'inquiétude à cause de moi.

— Je savais que vous étiez à Croix-de-Vie, mon père.

M. de Bochardière se leva. Décidément il se trouvait faible et lâche. Eh quoi! il venait à sa fille les mains toutes pleines de titres, d'or et de grandeurs; il pouvait faire de cette enfant maussade la

plus grande dame de la contrée, et il hésitait à lui annoncer la bonne nouvelle, et il tremblait!

— Violante, reprit-il, je m'aperçois que cette vie monotone que vous menez ici ne vous apporte guère les distractions qu'on peut désirer à votre âge avec le bien que vous avez.

— Je n'en demande point d'autres, dit Violante.

— C'est le langage qui vous convient, continua l'avocat; vous n'en pouvez tenir un différent. Pourtant, Violante, si vous m'aviez jamais dit : Mon père, je veux sortir de ce manoir, je n'en aurais pas été surpris.

— Je ne vous ai jamais dit cela, mon père.

— Tout haut, fit-il, non, sans doute; mais tout bas combien de fois, Violante?

— Je ne sais, dit-elle, si c'est un reproche...

— Point, point, interrompit M. de Bochardière. Nous avons eu depuis quatre ans plus d'un différend ensemble; je ne m'en souviens pas, Violante...

— Ni moi, mon père.

— Je vous aime, reprit-il, je n'ai d'autre désir que de vous voir heureuse. Et puisque avec un naturel indépendant comme le vôtre vous ne pouvez trouver de bonheur que dans votre indépendance, c'est elle que je voudrais assurer, ma chère enfant. Aussi je songe à vous marier.

— Voilà, dit Violante, une conclusion à laquelle je ne m'attendais point. C'est par le mariage que vous vous proposez de me rendre libre, mon père?

— Et pourquoi non? s'écria-t-il. Est-ce qu'il s'agit d'une alliance vulgaire? Ce n'est point cela qu'il vous faut. Vous n'avez pas toujours les sentimens que je voudrais rencontrer en vous, ma chère Violante; mais je vous rends justice, les mœurs bourgeoises ne sont point votre fait. Dans le mariage que je rêve pour ma chère fille, elle serait la dame et la reine. Vous resteriez la maîtresse de votre personne, Violante, et, pour peu que vous le vouliez, de votre bien; un contrat bien fait peut toujours...

— Est-il permis de vous demander si cette alliance qui ne serait point vulgaire se présente à vous sous des traits vivans et connus? interrompit froidement Violante. Ce mariage que vous rêvez pour moi a-t-il un nom?

— Il en a un, répliqua-t-il, un nom étrange et magnifique! Oh! l'on n'en peut contester la noblesse; elle éclate aux yeux de ceux qui le voient écrit pour la première fois. Et lorsqu'on l'entend prononcer, c'est comme une musique guerrière et sainte;... mais ce nom, je ne vous le dirai point.

— Pourquoi? dit Violante. Est-ce qu'il me ferait peur, mon père?

— Peur! fit l'avocat avec un rire forcé, non, car vous êtes une fille raisonnable et hardie, qui se soucie peu des sottises courantes. Vous n'êtes point l'amie des légendes et des fables. J'ai souvent blâmé cette disposition de votre esprit, j'avais tort. Je vous ai souvent accusée d'avoir moins d'imagination que de sens : il est pourtant vrai que l'un est bien plus rare que l'autre. C'est ce que me disait hier soir Mme la marquise de Croix-de-Vie, car nous parlions de vous ensemble. La marquise vous juge bien, Violante; on dirait qu'elle a deviné votre caractère, deviné est le mot ici. Au reste, si Mme de Croix-de-Vie ne vous connaît pas tout à fait aussi bien qu'elle a la bonté de le souhaiter, la faute en est à vous, qui ne l'avez pas voulu.

— Oh! repartit Violante en baissant les yeux, car elle était déterminée à ne plus regarder son père, j'en conviens; mais c'est chose faite à présent.

— Chose faite! répéta-t-il. Eh! vraiment tout ne serait-il point réparable, si votre sauvagerie daignait s'humaniser un peu? Il n'y a que deux lieues de Bochardière à Croix-de-Vie.

— Il est trop tard.

— Que dites-vous? Est-il jamais trop tard pour faire ce qui convient? Mais si votre fierté répugne à cette démarche, qui pourrait avoir en effet des airs d'excuse, rassurez-vous donc, Violante; Mme la marquise demande à vous voir...

— Est-ce bien elle qui le demande? dit lentement Violante; n'est-ce pas vous plutôt qui le lui avez demandé pour moi?

— C'est elle, ce sera demain le marquis lui-même, c'est tout le monde, indocile enfant que vous êtes, riposta vivement M. de Bochardière en se rapprochant de sa fille. Ils veulent tous vous connaître, apprendre à vous aimer sans doute. Tout vient à vous, tout vous sourit; mais vous demeurez là dans votre froideur ordinaire, et cette distinction avec laquelle on vous traite ne vous touche point. Je ne sais quels préjugés et quelles méfiances vous troublent l'esprit. Je crois que si le bon Dieu lui-même vous ouvrait son paradis, vous hésiteriez encore à y entrer de peur qu'il s'avisât de ne point vous faire marcher sur le pied de l'égalité avec ses anges et ses saints. Orgueil! orgueil!...

— Vanité! vanité! murmura tout bas Violante.

— Écoutez-moi, reprit-il en essuyant furtivement la sueur qui commençait à couler sur son front. Ce qu'il me reste à vous dire...

— Mon père, s'écria Violante, je vous en supplie, ne me dites pas un mot de plus!

— Violante, fit-il, cherchant à l'attirer de nouveau dans ses bras,

vous avez donc tout deviné? Quelle fortune! Avez-vous vu passer ce matin M. de Croix-de-Vie de l'autre côté de la rivière? N'a-t-il point regardé vos fenêtres en passant? Lorsqu'il reviendra ce soir...

— Prenez garde, fit Violante en le repoussant, le cheval qui le porte pourrait bien repasser sans son cavalier tout à l'heure. Le marquis a trente-trois ans, mon père!...

— Violante!...

— Et que dirait-on alors? Que le cheval était ombrageux et qu'il l'a tué...

— Eh quoi! balbutia M. de Bochardière, vous ajoutez foi à ces bruits du peuple, vous croyez...

— Et si cela arrivait, que deviendraient vos projets, mon père?

— Au moins, dit l'avocat en reculant, laissez-moi parler, laissez-moi vous dire...

— Certes, reprit Violante, il vaudrait mieux que cet accident fatal auquel sont soumis tous ceux de sa maison voulût bien se faire attendre encore. Plût à Dieu qu'il n'arrivât qu'après la consommation de cette fortune éblouissante dont vous me parliez à l'instant! Qu'importerait alors? Votre fille serait marquise. Il y aurait deux douairières de Croix-de-Vie, et votre ambition aurait son auréole, mon père! Vous seriez heureux, mais moi...

— Vous! balbutia-t-il, essayant de sortir; Violante, je vous quitte, je cède la place à votre folie.

— Oh! dit-elle en l'arrêtant, il n'y a qu'une chose mon père, une seule chose que vous ayez oubliée dans ce beau rêve, c'est mon bonheur à moi. Si j'épousais le marquis de Croix-de-Vie, serait-ce donc tout? Et si j'allais l'aimer?

— Si vous l'aimiez...

— Oui, s'écria-t-elle, si je l'aimais et qu'il mourût...

Il sortit... Violante frémissait de tout son être. L'avocat pourtant aurait dû savoir que sa fille s'armait quelquefois d'une épée de feu comme les anges. Elle ne se repentait point de la justice qu'elle venait de rendre, elle pensait que les enfans mêmes ont à de certains instans le droit de châtier les pères, et cependant un torrent de larmes sèches et brûlantes jaillit de ses yeux tout à coup. Elle connaissait bien son courage, elle défiait qui que ce fût au monde de contraindre sa volonté et de réduire son âme, elle était forte, mais aussi elle se sentait femme. En ce moment, la fière et opulente Mlle de Bochardière aurait donné sa main sans regrets au premier qui fût venu la lui demander, pourvu qu'il eût le visage d'un honnête homme. L'idée lui vint de quitter le manoir, de fuir, de retourner dans son cher Jura, où les pierres mêmes se lèveraient

pour la défendre. A la montagne, il y avait une maison qui était à elle, et qui depuis la mort de l'aïeule était déserte; elle pouvait s'y enfermer parmi ses parens et ses proches, sous la garde du clan, comme disait M. de Bochardière. Ce n'était point là qu'il viendrait la chercher. Ici elle avait beau être sûre de résister et de vaincre, elle était seule. Elle voyait la persécution près de commencer, elle devinait les piéges qu'on allait lui tendre. Ces orgueilleux et durs Croix-de-Vie avaient arrêté dès longtemps leur pensée sur elle, et quatre ans durant l'avaient mûrie. Ils cherchaient l'instrument du salut de leur race, c'est elle qu'ils avaient choisie. A tout prix, ils la voulaient.

Non, tu ne l'auras point, race opiniâtre, que n'ont lassée jamais ni tes malheurs ni tes chutes! tu ne l'auras point, race maudite! Ces Croix-de-Vie ne savent guère quelle est cette Violante Lescalopier, sur laquelle ils ont résolu de jouer leur dernière chance d'avenir. Elle n'est point de celles dont on fait les esclaves, les résignées, les victimes. Cette frivole marquise ne s'était-elle point vantée la veille à Lescalopier d'avoir pénétré sa fille et de la connaître? — Si elle me connaissait, pensa Violante, me rechercherait-elle? — Ce qu'il fallait aux Croix-de-Vie, c'était quelque pensionnaire humble et douce qui n'eût point d'yeux pour voir, point de jugement pour percer ce qu'on attendait d'elle, ou bien c'était quelque romanesque fille, prenant les folles visions de son cerveau malade pour les justes désirs du cœur, prête à se dévouer à ceux que le destin frappait parce qu'elle ne savait pas ce que c'est que le destin. Ah! si Violante avait eu de l'*imagination*, son père sans doute y eût fait appel pour l'amener à ses desseins. Encore en eût-elle été séduite? N'aurait-elle pas bien su démêler le feu des intérêts dans les projets paternels? Et cette couleur d'affaire, qui les recouvrait si mal, ne l'aurait-elle pas blessée?...

Mais que faisait M. de Bochardière après l'orage du matin? Elle ne le voyait pas dans ses jardins; se cachait-il donc? Elle s'informa, elle apprit qu'il s'était enfermé chez lui, qu'il avait donné l'ordre de lui apporter à déjeuner dans son appartement. Elle eut un sourire cruel. Pourtant elle ne voulait point le priver de ses terrasses, de ses charmilles, de toutes ces belles choses qu'il aimait. Et puisqu'il semblait décidé à se tenir prisonnier plutôt que de la rencontrer sur son passage, elle prit le parti de lui rendre la liberté en s'éloignant du manoir pendant quelques heures.

Cette fois elle n'était point d'humeur à rechercher le bord de la rivière : la chanson de l'eau lui aurait paru maussade, et d'ailleurs la rive de la Sèvre était aussi le lieu de promenade de l'avocat. Violante se dirigea vers la forêt. On touchait au milieu du jour. Le

soleil était au plus haut de sa course, mais ce disque pâle, éternellement coiffé de nuées, peut-il s'appeler le soleil? Mlle de Bochardière marchait tantôt sur l'épaisse litière de feuilles mortes entassées par vingt automnes, tantôt au milieu des herbes grasses qui croissent aux endroits où le sol s'amollit. Parfois elle faisait de longs détours pour éviter ces terribles houx qui sont là comme le rempart intérieur de la forêt. Elle ne se hâtait point : à quoi bon? La journée entière était à elle jusqu'aux ombres prochaines, jusqu'à l'heure où M. de Bochardière quitterait le manoir pour retourner auprès de la douairière, sa noble amie, ou tout au moins ses jardins pour rentrer dans sa chambre d'étude et y relire l'histoire des Croix-de-Vie qu'il avait écrite, se complaisant sans doute dans son œuvre, tout prêt à y ajouter une fable de plus. Comme enfin elle se trouvait un peu lasse, elle s'assit au pied d'un arbre.

Depuis une heure et plus peut-être, elle considérait machinalement à ses pieds quelques touffes de jacinthes sauvages d'un bleu sombre, les dernières fleurettes du printemps, bien rares dans ces bois stériles, lorsqu'un léger bruissement dans l'herbe lui fit redresser la tête. Une longue couleuvre glissait à quelques pas, au bord d'une ravine. Violante ne put s'empêcher de tressaillir et se leva. Elle ressentait une fatigue extrême, elle ne put se défendre aussi de sourire en se rappelant qu'elle n'avait bu ni mangé depuis la veille. — Pourquoi son père avait-il voulu déjeuner seul ce jour-là? ne l'avait-il pas ainsi bien punie? — Cependant elle avait beau railler : ses petits pieds étaient rompus, et des éblouissemens passaient devant ses yeux. — La pénombre flottante qui régnait sous le dôme de la forêt, ces jeux de rayons perçant ces demi-ténèbres et fuyant au loin sous la ramure confuse, augmentaient encore ce trouble physique dont elle était envahie après tant d'agitations de l'âme et de l'esprit souffertes en quelques heures. Une sorte de rapide terreur la saisit tout à coup, voyant qu'elle demeurait là, sans force, au milieu de cette solitude. Elle se mit à chercher son chemin.

Autrefois, à la montagne, on lui avait enseigné le moyen sûr de s'orienter au milieu des bois. L'hiver imprime sa trace sur les arbres, la face des troncs exposés au nord se couvre de moisissures. Violante, avec sa présence d'esprit ordinaire, se souvint de cette leçon reçue dans l'enfance et se sentit rassurée. La lèpre creusée par la bise lui apparut au flanc des chênes; le nord était devant elle. La route indiquée devait la conduire aux abords du château de Croix-de-Vie. Elle les dépasserait bien vite; au hameau voisin, elle devait trouver sans peine une carriole qui la ramènerait au manoir. A peine avait elle marché quelques minutes qu'elle

aperçut une large ouverture dans la feuillée : c'était l'avenue du château; mais Mlle de Bochardière n'eut garde alors de la traverser.

Deux chevaux sellés remontaient l'avenue, menés par un valet qu'elle connaissait bien pour l'avoir vu cent fois venir à Bochardière : c'était Chesnel. Violante pâlit. Est-ce que cette sanglante parole qu'elle avait jetée le matin à son père s'était réalisée ce jour même? Est-ce que l'un de *ces chevaux revenait sans son cavalier?* Mais non, le marquis de Croix-de-Vie lui apparut; il était assis sur les degrés de la croix de pierre.

Il portait un habit de chasse, bien qu'il ne chassât plus. Toute reployée que fût sa taille en ce moment, on voyait bien qu'elle était haute et robuste. Il avait les grands traits de tous ceux de sa race, et sa chevelure blonde flottait en boucles épaisses sous son chapeau rond à forme basse, bordé d'un étroit galon d'or. Son fouet reposait à ses côtés. Il était là, assis, abîmé plutôt sur cette pierre, et il songeait.

Il revenait de la ville, il y était allé voir de près cette révolution qui faisait peur à sa mère. Il avait rencontré une grande foule de peuple assemblé. L'envie, la haine, la colère, allumaient tous ces visages sordides à l'aspect du noble, du riche Croix-de-Vie qui passait. — Voilà le fils des chouans, disaient-ils, c'est lui qui mènera contre nous les villages. Pour lui, il n'avait rien vu, rien entendu. Que font les révolutions, les échafauds, la guerre à celui qui porte la mort dans son sein, qui n'attend le dernier coup que de lui-même? Qu'est-ce que ces clameurs de la place publique pour celui qui écoute un si déchirant et sanglant tumulte au fond de son âme? Qu'est-ce que les épouvantemens de la force brutale, du crime, du meurtre, de tous les aveugles instincts de la nature humaine déchaînés, pour l'homme qui ne craint rien des hommes et que se réserve le destin?

Tout à coup le marquis se leva. Il monta d'un pas ferme les degrés du petit calvaire, et, la tête haute, les bras sur sa poitrine, demeura là, face à face avec la croix. Est-ce vous qu'il invoquait, ô Christ, le seul Dieu adoré par les hommes qui ait connu la douleur? N'est-ce pas un défi plutôt qu'il vous jetait?...

Violante, retenant dans sa main les plis de sa robe blanche qui auraient pu la trahir, s'était dérobée derrière un arbre et regardait.

PAUL PERRET.

(La seconde partie au prochain n°.)

L'ITALIE

ET LA VIE ITALIENNE

XI.

LA LOMBARDIE. — VÉRONE, MILAN, LES LACS (1).

Vérone, 2 mai 1864. — Le cirque, les églises.

Au sortir de Venise, le convoi semble marcher sur l'eau; la mer luit à droite et à gauche, et vient se rider jusqu'à deux pas des roues; puis les sables se multiplient parmi les flaques miroitantes, la lagune décroît, de grands fossés boivent ce qui reste d'eau et sèchent le sol. La plaine immense verdit et se peuple de cultures, les moissons se lèvent fraîches et jeunes, les vignes bourgeonnent aux arbres. Sur le penchant des coteaux, de jolies maisons de campagne se chauffent au soleil du midi; mais au nord, entre la grande verdure plate et la grande rondeur bleue, les Alpes hérissent leur muraille noirâtre de rocs, leurs tours, leurs bastions ébréchés comme les ruines d'une enceinte ravagée par les canons, leurs anfractuosités d'où sortent des fumées pâles, et leur couronne dentelée de neiges.

Au bout d'une heure, on entre à Vérone, triste ville provinciale, pavée de petits cailloux, négligée. Beaucoup de rues sont désertes; au bord des ponts, des tas d'immondices trempent dans le fleuve. Des restes de vieilles sculptures, des arabesques salies traînent çà et là sur les façades; on sent une cité prospère autrefois, maintenant déchue.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

Sous une croûte parasite d'échoppes et de boutiques à ferraille, un vieux cirque romain, le plus vaste et le plus intact après ceux de Rome et de Nîmes, dresse sa forte courbe. Il a pu contenir en ces derniers temps cinquante mille spectateurs; lorsqu'il était muni de ses galeries de bois, je suppose qu'il pouvait en recevoir soixante-dix mille. Toute la population d'une ville y trouvait place. Par sa structure et par son emploi, le cirque est la marque propre du génie romain. Ses énormes pierres, longues ici de six pieds et et larges de trois, ses gigantesques voûtes rondes, ses étages d'arcades appuyées les unes sur les autres sont capables, si on les laisse à elles-mêmes, de durer jusqu'au dernier jour. L'architecture ainsi entendue a la solidité d'une œuvre naturelle; l'édifice, vu d'en haut, a l'air d'un cratère éteint. Quand on veut bâtir, c'est de cette façon, j'entends pour l'éternité; mais d'autre part ce monument de bon sens grandiose est une institution de meurtre continu. Nous savons qu'il fournit incessamment les blessures et la mort en spectacle aux citoyens, qu'avec l'élection d'un duumvir ou d'un édile ce jeu sanglant forme le principal intérêt et la première occupation d'une ville municipale, que les candidats et les magistrats le multiplient à leurs frais pour gagner la faveur populaire, que les bienfaiteurs de la cité lèguent de grandes sommes à la curie pour le perpétuer, que dans une bicoque comme Pompéi un duumvir reconnaissant fait combattre trente-cinq paires de gladiateurs en une seule représentation, qu'un homme poli, lettré, humain, assiste à ces massacres comme nous assistons à une comédie, que ce divertissement est régulier, universel, officiel, à la mode, et qu'on va au cirque comme nous allons au théâtre, au club ou au café. On aperçoit alors une espèce d'âme que nous ne connaissons plus, le païen élevé dans la gymnastique et la guerre, c'est-à-dire dans l'habitude de cultiver son corps et de dompter les hommes, poussant à bout ses belles institutions corporelles et militantes, et traversant l'activité de la palestre et l'héroïsme de la cité pour finir par l'oisiveté des bains et la férocité du cirque. Toute civilisation a sa dégénérescence comme sa séve. Pour nous chrétiens, spiritualistes, qui prêchons la paix et cultivons notre intelligence, nous avons les misères de la vie cérébrale et bourgeoise, l'affaiblissement des muscles, l'excitation de la tête, les petits appartemens au quatrième, les habitudes sédentaires et artificielles, nos salons et nos théâtres.

Ce cirque n'est qu'un reste : les traces de Rome sont faibles dans le nord de l'Italie; l'originalité et l'intérêt de la ville consistent dans ses monumens du moyen âge; mais l'impression qu'elle laisse est bizarre, parce que le moyen âge italien est mixte et ambigu. La plupart des églises, Santa-Anastasia, San-Fermo-Maggiore, le Dôme, San-Zenone, sont d'un style particulier, appelé *lombard*, intermé-

diaire entre le style italien et le style gothique, comme si les artistes latins et les artistes germaniques étaient venus accorder et heurter leurs idées dans un même édifice; mais l'œuvre est sincère, et, comme dans tous les monumens d'un âge primitif, on y sent la vive invention d'un esprit qui s'ouvre. Entre toutes, on peut prendre le Dôme comme type; l'édifice est, comme les vieilles basiliques, une maison surmontée d'une autre maison plus petite, et qui toutes les deux se présentent par le pignon. On reconnaît le temple antique, exhaussé pour porter un autre temple. Les lignes droites montent deux à deux, parallèles comme dans l'architecture latine, pour se coiffer d'angles. Toutefois ces lignes sont plus élancées et ces angles sont plus aigus que dans l'architecture latine; cinq clochetons superposés les affilent encore. Il est visible que l'esprit nouveau goûte moins l'assiette solide que l'essor hardi; les vieilles formes se réduisent et changent d'emploi sous sa main. La rangée de colonnettes et les deux bordures d'arcades rondes encastrées qui viennent s'appliquer contre la façade ne sont plus que de petits ornemens, vestiges d'un art abandonné, comme les os des bras rudimentaires dans la baleine ou le dauphin. De toutes parts, on aperçoit cet esprit ambigu du XIIe siècle, les restes de la tradition romaine et l'affleurement de l'invention neuve, l'élégance de l'architecture conservée et les tâtonnemens de la sculpture naissante. Un porche en avançage répète les lignes simples de l'ordonnance générale, et ses colonnettes portées par des griffons se superposent et s'emboîtent comme des tronçons de cordage. Ce porche est original et charmant; mais ses figures accroupies, ses groupes autour de la Vierge, sont des singes hydrocéphales.

Au dedans règne la forme gothique, non pas complète encore, mais indiquée et déjà chrétienne. Je ne puis pas me soustraire à cette idée, que les ogives, les arceaux, les fleuronnemens, sont seuls capables de donner à une église la sublimité mystique; s'ils manquent, elle n'est pas chrétienne; elle le devient dès qu'ils commencent à se montrer. Celle-ci est déjà d'une gravité triste, comme le premier acte d'une tragédie. Des faisceaux de colonnettes s'assemblent en piliers rougeâtres, montent en chapiteaux ceints d'une triple couronne de fleurs, se déploient en arceaux brodés de torsades, et viennent s'achever dans la muraille du flanc par une sorte d'épi terminal. Sur le flanc, l'ogive des chapelles s'enveloppe dans un revêtement de feuillages et d'ornemens compliqués qui se rejoignent à la cime par un clocher surmonté d'une statuette. La plupart des figures ont la candeur sérieuse, l'expression sincère et trop marquée du XVe siècle. Au fond, un chœur bâti par San-Micheli courbe jusque dans la nef sa ceinture de colonnes ioniennes. Les divers âges de l'église se manifestent ainsi dans les divers orne-

mens de l'édifice; mais la structure et les grandes formes maintiennent à l'ensemble la naïveté sévère, la vive originalité de l'invention primitive, et on a le plaisir de contempler une créature architecturale saine, d'une espèce distincte, et qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Quand on cherche sur les autres églises semblables à démêler le type régnant, on y trouve les deux pignons superposés qui sont à Pise et à Sienne et les clochers aigus, qui manquent à Pise et à Sienne. Cet assemblage est unique : au-dessus des murs pleins et des lignes élégantes, ces clochers, presque noirs et recouverts d'écailles rouillées, hérissent sur l'azur du ciel leurs pointes ferrugineuses; on dirait des restes de carcasses fossiles. Quelquefois des couvées de clochetons se serrent autour du cône central ou se perchent de toutes parts sur les crêtes et les angles des toitures; le ton rougeâtre des briques dont l'édifice est bâti ajoute à l'étrangeté de leur forme âpre et fauve. C'est une végétation unique, comme celle d'une pomme de pin effilée et lentement incrustée d'ocre charbonneuse. Elle est propre à ce pays. Entre l'arcade romaine qui disparaissait et l'ogive gothique qui s'ébauchait, elle a rassemblé autour d'elle pendant deux ou trois siècles les sympathies des hommes. Ils l'ont trouvée à leur premier pas hors de la vie sauvage, et vingt traits rendent sensible la barbarie d'où ils sortaient. Sur le portail de Santa-Anastasia, quelques têtes sont grandes comme la moitié du corps, d'autres n'ont pas de cou ou leur nuque est luxée, presque toutes sont des grotesques; un Christ en croix a des pattes de grenouille cassées et repliées. — Mais les siècles en marchant tirent l'art de ses langes, et dans les chapelles ultérieures la sculpture est adulte. Santa-Anastasia est remplie de figures du xve siècle, un peu lourdes parfois, un peu raides, un peu trop réelles, mais si expressives que la perfection des maîtres languit auprès de leur vivante irrégularité. Dans le chœur, un buisson d'épines et de larges fleurs épanouies haut de vingt-cinq pieds enveloppe un tombeau où se dressent de rudes hommes d'armes. Dans la chapelle Miniscalco, parmi des entrelacemens d'élégantes arabesques, on voit s'étager deux à deux entre les colonnettes rouges qui portent un entablement, quatre statuettes debout : un jeune homme, une jeune fille un peu grêle d'une candeur extrême, deux docteurs chauves aux crânes âprement coupés, tous semblables à des figures de Pérugin. La chapelle Pellegrini, toute lambrissée de terres cuites, est un grand tableau sculpté à compartimens, où les scènes de l'Évangile se lient et se détachent avec une richesse et une originalité d'imagination admirables. Deux files de personnages isolés, chacun sous un clocheton ogival ornementé,

séparent les diverses histoires, et chaque histoire est enfermée dans un cadre de colonnettes tordues aux chapiteaux d'acanthe. Dans cette décoration si gracieuse et si abondante, parmi ces fantaisies demi-gothiques et demi-grecques, on trouve avec les belles ordonnances de l'art nouveau les expressions les plus sincères et les plus naïves, des vierges d'une innocence enfantine et d'une beauté souriante, de saintes femmes qui pleurent avec le touchant abandon de la douleur vraie, de jeunes corps élancés et nobles où le sentiment de la vitalité humaine se déploie avec la sincérité de l'invention récente, un saint Michel cuirassé, fier et simple comme un éphèbe antique. — Jamais la sculpture n'a été plus féconde, plus spontanée, et à mon sens plus belle qu'au XVe siècle.

On appelle un fiacre et on se fait conduire au bout de la ville, à San-Zenone, la plus curieuse de ces églises, commencée par un fils de Charlemagne, restaurée par l'empereur allemand Othon Ier, mais presque toute du XIIe siècle (1). Quelques portions, par exemple les sculptures d'une porte, remontent aux plus anciens temps; sauf à Pise, je n'en ai point vu d'aussi barbares. Le Christ à la colonne a l'air d'un ours qui monte à son arbre; les juges, les bourreaux, les personnages des autres histoires ressemblent à de grosses caricatures, à des lourdauds allemands en grandes capotes. Ailleurs le Christ sur son trône n'a pas de crâne, tout le visage est pris par le menton; les yeux étonnés et saillans sont ceux d'une grenouille; autour de lui, les anges avec leurs ailes sont des chauves-souris à tête humaine. Partout les têtes sont énormes, disproportionnées, piteuses; au-dessous des membres mal articulés ballottent des ventres flottans. Toutes ces figures nagent en l'air, aux divers plans, de la façon la plus insensée, comme si le sculpteur ou le fondeur voulaient faire rire. C'est dans ce bas-fond que, pendant la décadence carlovingienne et les invasions hongroises, l'art était tombé. — Dans l'intérieur de l'église, on suit les inventions étranges ou baroques de l'esprit qui tâtonne et du fond de ses ténèbres aperçoit un rayon douteux de jour. La crypte du IXe siècle, basse et lugubre, est une forêt de colonnes coiffées de figures informes; des sculptures encore plus informes revêtent un autel. Dans cette cave humide, on venait prier le tombeau du saint d'écarter les dévastateurs et la cavalerie hurlante qui partout où elle passait laissait des solitudes. — Plus haut, dans l'église, un autel singulier est porté par des bêtes accroupies qui ressemblent à des lions; de leur corps en marbre rougeâtre sortent quatre colonnettes du même marbre qui, à demi-hauteur, se tordent et s'entrelacent comme des serpens, puis, une fois nouées, reprennent jusqu'au chapiteau corinthien leur élan rec-

(1) Le clocher est de 1045.

tiligne. — Plus loin, le Christ et ses apôtres en marbre colorié, des fresques du XIVe siècle, un saint George avec son bouclier armorié, une Madeleine vêtue de ses cheveux, se rangent le long des murailles, quelques-uns grêles et grotesques comme des poupées de bois, d'autres graves, enveloppés de grandes robes plissées, avec une austérité et une élévation hiératiques. Que le progrès est lent, et que de siècles il faut à l'homme pour comprendre la figure humaine!

L'architecture, plus simple, est plus précoce. Elle se contente de quelques lignes courbes ou droites, de quelques plans symétriques et bien tranchés; elle n'exige pas, comme la sculpture, l'intelligence des rondeurs fuyantes et de l'ovale le plus compliqué et le plus bosselé. Des âmes incultes, réduites à quelques sentimens forts, peuvent être remuées et se manifester par elle; peut-être est-elle leur expression propre. En effet c'est dans les âges demi-barbares, au temps de Philippe-Auguste et d'Hérodote, qu'elle a trouvé ses formes originales, et la civilisation complète, au lieu de la soutenir et de la développer comme les autres arts, l'a plutôt appauvrie ou gâtée. Au dedans comme au dehors, San-Zenone est d'un grand caractère, austère et simple; on y sent une basilique romaine qui se fait chrétienne. La nef centrale s'appuie sur des colonnes rondes dont les chapiteaux barbares, enveloppés de feuillages, de lions, de chiens et de serpens, soutiennent une ligne d'arcades circulaires, et sur ces arcades s'élève un grand mur nu qui porte la voûte. Jusqu'ici, la structure est latine; mais la nef, par sa hauteur extrême, laisse dans l'âme une émotion religieuse. Son plafond bizarre est une triple gouttière treillissée de bois sombre, marquetée de petis carrés, étoilée de blanc et d'or, qui allonge ses creux superposés avec une fantaisie inattendue et sauvage. Au-dessous d'elle, le pavé, plus bas, rejoint le portail et le chœur par de hauts escaliers munis de balustres, et les différences de niveau brisent et compliquent l'aspect de toutes les lignes. La capricieuse imagination du moyen âge commence à s'introduire dans l'ordonnance régulière de l'architecture ancienne pour y troubler les plans, multiplier les formes et transformer les effets.

Les Scaliger, la Piazza, le musée.

La même imagination règne, mais cette fois souveraine et complète, dans une enceinte grillée située près de Santa-Maria-l'Antica, et qui est le plus curieux monument de Vérone. Là sont les tombeaux des anciens souverains de la ville, les Scaliger, qui, tour à tour ou à la fois tyrans et guerriers, politiques et lettrés, assassins et proscrits, grands hommes et fratricides, ont donné, comme les princes de Ferrare, de Milan, de Padoue, un exemple de ce

puissant et immoral génie qui est propre à l'Italie, et que Machiavel a décrit dans son *Prince*, ou mis en scène dans sa *Vie de Castruccio* (1). Les cinq premiers tombeaux (2) ont la simplicité et la lourdeur des temps héroïques. Il semble que l'homme, après avoir combattu, tué et fondé, ne demande au sépulcre qu'une place pour dormir; la pierre creuse qui abrite ses os est aussi solide et aussi fruste que l'armure de fer qui défendait sa chair. C'est une cuve énorme et massive, de pierre nue et d'un seul bloc, rougeâtre, assise sur trois courtes solives de marbre. Une dalle unique, épaisse et sans ornemens, fait le couvercle, et, comme disait Hamlet, « la pesante mâchoire » du sépulcre. C'est le vrai monument funéraire, un coffre monstrueux, brut, et pour l'éternité.

De ce monde sauvage, où se sont déchaînées les férocités d'Ecclin et de ses destructeurs, un art se dégage. Dante et Pétrarque ont été accueillis à cette cour, devenue lettrée et magnifique; le style gothique qui du haut des monts descend à Milan, et de tous côtés imprègne l'architecture italienne, vient se déployer pur et complet dans les monumens des derniers seigneurs. Deux de ces sépultures, surtout celle de Cane Signorio (3) sont aussi précieuses dans leur genre que les cathédrales de Milan et d'Assise. Le multiple et le complexe, le riche et délicat enchevêtrement des formes tortillées, évidées, aiguës, la transformation de la matière pesante en filigrane de dentelles, voilà ce que recherche le goût nouveau. Au bas du mémorial, des colonnettes aux chapiteaux bizarres se relient par une sorte de turban armorié pour porter sur une plate-forme la tombe historiée et la statue endormie du mort. De cette assise s'élance un cercle d'autres colonnettes dont les arcades dentelées de trèfles se rejoignent en un dôme coiffé de lanternes et de clochetons fleuronnés qui vont s'affilant et s'amoncelant comme une végétation d'épines. Au sommet, Cane Signorio assis sur son cheval semble la statue terminale d'un joyau d'orfévrerie. Des processions de figurines sculptées revêtent la tombe. Six statuettes en armure et tête nue couvrent les rebords de la plate-forme, et chacune des niches du second étage renferme sa figure d'ange. Toute cette population et cette floraison pyramident comme un bouquet dans un vase, et le ciel brille à travers les découpures infinies de l'échafaudage. Pour achever l'impression, chaque tombeau pris à part et l'enceinte tout entière sont enfermés dans une de ces grilles si originales et si fouillées où se complaisait l'art du moyen âge, sorte de filet d'arabesques, brodé de trèfles à quatre feuilles, aigretté de fers de hallebarde, couronné de feuillages d'épines à triple dard. C'est

(1) Comparez à la vie de Cyrus par Xénophon.
(2) 1277, 1301, 1304, 1311, 1359.
(3) 1375.

de ce côté, vers la prodigalité et l'entrelacement des formes capricieuses et sveltes que l'imagination tout entière s'était tournée. En effet les figures, quoique bien proportionnées, n'ont rien d'idéal. Cane n'est qu'un homme de guerre qui a beaucoup exercé. Les statuettes en armure ont cet air de sacristain morne, si fréquent dans les sculptures du moyen âge. La Vierge sculptée en relief sur la tombe est une grosse paysanne naïve et balourde, et le petit Jésus a la grosse tête, les membres grêles, le ventre enflé des marmots réels qui passent leur vie à téter, dormir et glapir. L'artiste ne sait que copier servilement et tristement la forme humaine, son invention s'est dépensée ailleurs. Je pensais par contraste à un double tombeau de la renaissance que je viens de voir dans la sacristie de San-Fermo-Maggiore, celui de Jérôme Turriano, si simple, si élégant, d'une imagination si riante et si saine, où des colonnettes cannelées font un vide moyen entre des masses moyennes, où les blancheurs du marbre sont relevées par la teinte fauve du bronze, où des sphinx, des faunes, des nymphes en bas-relief courent parmi les fleurs. On ne peut s'empêcher de reconnaître que l'art du moyen âge, si inventif et si puissant, a quelque chose de forcé et de dévié. A vrai dire, c'est un art de malade; un esprit gai et bien portant ne s'accommoderait point d'une ornementation si menue, si tourmentée, si fragile, qui semble incapable de durer par elle-même et réclame un fourreau pour la protéger. Nous demandons aux monumens une assiette ferme, une consistance personnelle. L'imagination se lasse d'être toujours suspendue en l'air, tordue dans son vol, accrochée à des pointes, perchée sur des aiguilles. On va revoir la Piazza-dei-Signori, où un charmant petit palais de la renaissance s'appuie sur un portique d'arcades et de chapiteaux corinthiens. On goûte la finesse de ses colonnettes et les rondeurs élégantes de son balustre. On laisse aller ses yeux sur les sculptures qui serpentent dans les encoignures et dans les rebords des fenêtres : branches chargées de feuilles, hautes fleurs qui s'élancent d'une amphore, cuirasses romaines, cornes d'abondance, médaillons, toutes les formes et tous les emblèmes dont un artiste voudrait s'entourer pour faire de sa vie une fête. On contemple les deux statues des niches à coquille, une Vierge qui, semblable à la madone du *Jugement dernier*, se reploie et se tourne sur son épaule avec une finesse d'allure florentine. Je suppose que c'est là le plaisir d'un voyage : on revient sur ses idées, on les sent se confirmer, se développer, se corriger incessamment, à mesure que de nouvelles villes présentent à l'esprit de nouveaux aspects des mêmes choses.

Mais on se lasse; j'ai trop vu de peintures à Venise pour parler de celles qui sont ici. Il y a pourtant une pinacothèque au palais Pompéi, remplie par les œuvres des maîtres de Vérone. Quantité de

peintres primitifs, Falconetto, Turodi, Crivelli, sont rangés d'après l'ordre des temps. L'un d'eux, Paolo Morando, mort en 1522, peuple une salle entière de ses peintures un peu raides, réelles, d'un fini extrême, où, parmi des figures copiées sur le vif, de beaux anges couronnés de lauriers annoncent l'approche de la forme idéale, tandis que la splendeur du coloris et l'habile dégradation des teintes indiquent le goût vénitien. On devrait regarder tous ces peintres; ils sont les commencemens d'une flore locale; mais il y a des jours où tout effort d'attention déplaît, on n'est plus capable que d'avoir du plaisir. On laisse là les précurseurs et l'on va aux deux ou trois tableaux des maîtres. Il y en a un de Bonifazio qui représente la reddition de Vérone au doge, éclatant et décoratif, où la plus franche imitation de la vie réelle s'avive et s'embellit de toutes les magnificences de la couleur. Des seigneurs habillés comme au temps de François Ier, en soie blanche lustrée et panachée de fleurs, apparaissent d'un côté du doge, tandis que de l'autre des conseillers assis font onduler la pompe de leurs grandes robes rouges. Le costume est si beau en ce temps-là qu'à lui seul il fournit matière à la peinture; à toute époque, il est la plus spontanée et la plus significative des œuvres d'art, car il indique la façon dont l'homme entend le beau et veut orner sa vie; comptez que, s'il n'est pas pittoresque, les goûts pittoresques manquent. Quand les gens aiment vraiment les tableaux, ils commencent à faire de leurs personnes un tableau; c'est pourquoi le siècle des paletots et des habits noirs est mal doué pour les arts du dessin. Comparez à nos vêtemens de croque-morts décens ou d'ingénieurs utilitaires le superbe portrait de Pasio Guariento par Paul Véronèse (1). Il est debout dans son armure d'acier rayée de bandes noires et chamarrée d'or. Son casque, ses gantelets, sa lance, sont à côté de lui. C'est un homme d'action, vaillant et gai, quoique déjà vieux; sa barbe grisonne, mais ses joues ont les teintes un peu vineuses des mœurs gaillardes, sa pompe militaire et son expression simple sont d'accord. Tout se tient dans un homme, dehors et dedans; il façonne d'après ses besoins intérieurs son costume, son ameublement, son architecture, toute sa décoration extérieure; mais à la longue cette décoration agit sur lui. Je suis persuadé qu'une pareille armure devait faire d'un homme un buffle héroïque. Se bien battre, bien dîner et boire, parader superbement à cheval, il ne souhaitait rien au-delà. La vie cavalière et les sensations pittoresques le prenaient tout entier; il n'avait pas besoin comme nous, gens de cabinet, de psychologie savante et fine, il aurait bâillé; lui-même était trop peu compliqué pour prêter à nos analyses. A cause de cela, l'art central du siècle est non pas

(1) 1556.

la littérature, mais la peinture. — Dans cet art, Véronèse comme van Dyck arrive au moment final, quand la fougue et l'énergie primitive commencent à se tempérer au souffle de l'aisance et de la dignité mondaine. On porte encore parfois la grande épée, mais on se sert de la rapière; on se couvre encore au besoin de la solide armure de bataille, mais on s'orne plus volontiers du riche pourpoint et des dentelles de cour; une élégance de gentilhomme vient transformer et illuminer la vieille énergie du soldat. Le Vénitien comme le Flamand peint ce noble et poétique monde qui, situé aux confins de l'âge féodal et de l'âge moderne, conserve la fierté seigneuriale sans garder la rudesse gothique et atteint l'urbanité des palais sans s'affadir jusqu'à la politesse des salons. A côté de Titien, de Giorgione et de Tintoret, Véronèse semble un cavalier fin parmi des plébéiens robustes. Ici ses têtes de femmes, dans une fresque qui représente la Musique, ont des douceurs charmantes; sa volupté est aristocratique, parfois raffinée; le divertissement des fêtes, la variété et l'éclat de la séduisante et souriante beauté agréent plus volontiers à son esprit que la force et la simplicité des corps et des actions athlétiques. Lui-même saluait Titien avec respect « comme le père de l'art, » et Titien, sur la place Saint-Marc, l'embrassait affectueusement, reconnaissant en lui le chef d'une génération nouvelle.

De Vérone à Milan.

Près de Desenzano, on commence à voir le lac de Garde. Il est tout bleu, de cet étrange bleu propre aux eaux de roche; des montagnes rugueuses, marbrées de neiges éclatantes, l'enserrent de leur courbe, et viennent pousser leurs promontoires jusqu'au milieu de son eau. Tout âpres qu'elles soient, elles sourient; un voile azuré, aérien, délicat comme une gaze de femme, enveloppe leur nudité et adoucit leur rudesse. Depuis Vérone, on ne les voit qu'à travers ce voile. Ce doux azur occupe la moitié de l'espace, le reste est une prairie d'un vert tendre et charmant, encore amolli par l'imperceptible teinte jaunâtre que la nouveauté de la vie répand dans les pousses printanières.

A Desenzano, le train s'arrête au bord même du lac. La nappe s'enfonce lustrée et ardoisée entre deux longues côtes rocheuses, qui semblent les rebords bosselés et déchiquetés d'une aiguière fantastique. En effet, c'est l'aiguière de marbre où les Alpes avant de s'abaisser recueillent et retiennent leurs sources. Sur les saillies de cette bordure, on voit des villages, des églises, de vieilles forteresses, qui s'avancent jusque dans les eaux, et tout au fond une muraille plus haute pousse dans le ciel sa frange de neige que le

soleil argente. Rien de plus riant et de plus noble; du lac au ciel, toutes les teintes de l'azur se fondent nuancées par les diversités de la distance, et l'on pense aux paysages de rochers bleuâtres que Léonard met dans le fond de ses peintures.

Tout le reste de la campagne jusqu'à Milan est un grand verger qui regorge de moissons, de prairies artificielles, d'arbres à fruit, où les mûriers déjà tout verts arrondissent leurs têtes parmi les vignes, où de petits canaux portent la fraîcheur dans les cultures, — si florissant et si abondant qu'il donne l'idée d'un trop grand bien-être; mais, pour ôter à cette fertilité tout air vulgaire ou monotone, les Alpes sur la droite s'échelonnent dans la clarté du soir comme une file d'énormes nuages fixes.

Milan, 4 mai. — Le Dôme.

On se sent en pays riche et gai; la ville est grande, luxueuse même, avec des portes monumentales et de larges rues bordées de palais, pleine de voitures, animée sans être fiévreuse comme Paris ou Londres. Elle est dans une plaine, et les lacs, les canaux, le fleuve, lui apportent aisément les provisions de la campagne, si bien cultivée et si grassement fertile. Les bâtimens sont rians comme les environs. Vous entrez dans la salle d'attente d'un chemin de fer; vous y voyez entre des moulures et des ornemens un plafond d'azur où flottent de petits nuages. Les cafés sont pleins, les glaces et le café y coûtent quatre ou cinq sous; une course d'omnibus coûte deux sous. On entre aux deux opéras pour un franc ou deux francs. Les gens du peuple et les femmes sont nombreux au parterre. Quantité de ces femmes sont belles, et presque toutes rieuses et de bonne humeur; elles marchent bien, d'un air attrayant et pimpant; avec leur physionomie vive, leur tête fine et nettement découpée, leur accent vibrant et sonore, elles se mettent à l'instant partout et brillamment en scène. Rien de plus joli que le voile noir qui leur sert de coiffure; un cercle d'aiguilles d'argent planté sur le chignon leur fait une couronne. Stendhal, qui a vécu longtemps ici, dit que cette ville est la patrie de la bonhomie et du plaisir; considérer le travail et les préoccupations graves comme une corvée qu'il faut réduire le plus qu'on peut, s'amuser, rire, faire des parties de campagne, être amoureux, non pas à la manière des soupirans, voilà leur façon de prendre la vie. J'ai eu à ce propos deux ou trois conversations curieuses avec des compagnons de voyage; elles aboutissaient toutes à la même profession de foi. Un d'eux demi-bourgeois, un autre avocat, me disaient : « *Ho la sventura d'essere ammogliato;* il est vrai que j'ai épousé ma femme par amour, elle est jolie et sage, mais je ne suis plus libre. »

Un passant comme moi ne peut pas avoir d'opinion sur les mœurs; il ne peut parler que des monumens. Il y en a trois notables à Milan, la cathédrale et les deux galeries de peintures.

Au premier coup d'œil, cette cathédrale est éblouissante : le gothique, transporté tout d'un bloc en Italie à la fin du moyen âge (1), y atteint à la fois son triomphe et son excès. Jamais on ne l'a vu si aigu, si brodé, si compliqué, si surchargé, si semblable à une pièce d'orfévrerie; comme au lieu de pierre grossière et terne il prend ici pour matériaux le beau marbre luisant d'Italie, il devient un pur joyau ciselé aussi précieux par sa substance que par son travail. L'église entière semble une cristallisation colossale et magnifique, tant sa forêt d'aiguilles, ses entrelacemens de nervures, sa population de statues, sa guipure de marbre fouillée, creusée, brodée, trouée à jour, monte multiple et innombrable, découpant ses blancheurs sur le ciel bleu. Elle est bien le candélabre mystique des visions et des légendes, aux cent mille branches hérissées et exubérantes d'épines douloureuses et de roses extatiques, avec des anges, des vierges, des martyrs sur toutes ses fleurs et sur toutes ses pointes, avec les infinies myriades de l'église triomphante qui s'élance de la terre et pyramide jusque dans l'azur, avec ses millions de voix confondues et vibrantes qui montent en un seul *hosannah!* Sous l'effort d'un sentiment pareil, on comprend vite pourquoi l'architecture a violenté les conditions ordinaires de la matière et de la durée. Elle n'a plus son but en elle-même; peu lui importe que son édifice soit solide ou fragile, elle n'abrite pas, elle exprime; elle ne se soucie pas de sa fragilité présente ni de ses réparations futures, elle naît d'une folie sublime et fait une folie sublime, tant pis pour la pierre qui se délitera et pour les générations qui devront recommencer l'œuvre. Il s'agit de manifester un rêve intense et un transport unique, et il y a tel moment dans la vie qui vaut la vie entière; les philosophes mystiques des premiers siècles sacrifiaient tout à l'espérance de dépasser une ou deux fois dans le courant de tant de longues années les limites de la condition humaine, et d'être ravis pour une minute jusqu'à l'*un* ineffable qui est la source de l'univers.

On entre, et l'impression s'approfondit encore. Quelle différence entre la puissance religieuse d'une pareille église et celle de Saint-Pierre de Rome! On pousse un cri tout bas. Voilà le vrai temple chrétien. Quatre rangées d'énormes piliers à huit pans, rapprochés, semblent une futaie serrée de chênes gigantesques. Les chapiteaux étranges sont hérissés d'une végétation fantastique de pinacles, de dais, de niches en fleurons, de statues, comme les vieux troncs cou-

(1) Commencée en 1386. Les architectes sont allemands et français.

ronnés de mousses délicates et pendantes. Ils s'épanouissent en grosses branches qui se rejoignent à la voûte, et tous les intervalles des arceaux sont remplis d'un lacis inextricable de feuillages, de sarmens épineux, de petits rameaux enroulés et déroulés qui figurent le dôme aérien d'un grand bois. Comme dans un grand bois, les allées latérales sont presque égales en hauteur à celle du centre, et de tous côtés, à des distances égales, on voit monter autour de soi les colonnades séculaires. C'est vraiment ici la vieille forêt germanique, et comme une réminiscence du bois religieux d'Irmensul. Le jour y tombe transformé par les vitraux verts, jaunes, pourprés, comme à travers les teintes rougissantes et orangées des feuillages d'automne. Certainement voilà une architecture complète comme celle de la Grèce, ayant comme celle de la Grèce sa racine dans les formes végétales. Le Grec prend pour type le tronc de l'arbre coupé, le Germain l'arbre entier avec ses branches et ses feuilles. Peut-être la véritable architecture dérive-t-elle toujours de la nature végétale, et chaque zone a ses édifices comme ses plantes; de cette façon on comprendrait les architectures orientales, la vague idée du palmier svelte et de son bouquet de feuilles chez les Arabes, la vague idée des végétations colossales, pullulantes, ventrues ou hérissées dans l'Inde. En tout cas, je n'ai jamais vu d'église où l'aspect des forêts septentrionales soit plus sensible, où l'on imagine plus involontairement les longues allées de troncs terminées par une percée de jour, les branches courbées qui se rejoignent par des angles aigus, les dômes de feuillages irréguliers et entrelacés, l'ombre universelle semée de clartés par les feuilles colorées et diaphanes. Parfois un carré de vitraux jaunes où plonge le soleil lance dans l'obscurité son averse de rayons, et un pan de nef resplendit comme une clairière. Une grande rosace au fond du chœur, une fenêtre à rinceaux tordus au-dessus de la porte d'entrée, ruissellent de tons d'améthyste, de rubis, d'émeraudes et de topazes comme ces labyrinthes feuillus où les clartés d'en haut se brisent et s'étalent en illuminations mouvantes. Près de la sacristie, un petit dessus de porte plaqué sur le mur contourne à l'infini ses nervures entrecroisées, semblable au délicat fouillis de quelque merveilleuse plante tortueuse et grimpante. On passerait la journée ici comme dans une forêt, l'esprit aussi calme et aussi rempli, devant des grandeurs aussi solennelles que celles de la nature, devant des caprices aussi mignons, parmi le même mélange de monotonie sublime et de fécondité intarissable, devant des contrastes et des métamorphoses de lumière aussi riches et aussi inattendus. Un rêve mystique avec un sentiment neuf de la nature septentrionale, voilà la source de l'architecture gothique.

Au second regard, on sent bien les exagérations et les disparates.

Le gothique est du dernier âge, inférieur à celui d'Assise; au dehors surtout, les grandes lignes disparaissent sous l'ornementation. On n'aperçoit qu'aiguilles et statues; quantité de ces statues sont du XVIIe siècle, sentimentales et gesticulantes, dans le goût du Bernin; les principales fenêtres de la façade portent l'empreinte de la renaissance, et font tache. Au dedans saint Charles Borromée et ses successeurs ont plaqué en vingt endroits les affectations de la décadence. Un pareil monument dépasse les forces de l'homme; on y travaille depuis cinq cents ans, et il n'est pas fini. Quand une œuvre exige un si long temps pour être achevée, les révolutions inévitables de l'esprit y laissent leurs traces discordantes : ici paraît le caractère propre du moyen âge, la disproportion entre le désir et la puissance; mais devant une telle œuvre la critique n'a pas de place. On la chasse de son esprit comme un intrus, elle reste à la porte et n'essaie même pas de revenir. D'eux-mêmes les yeux s'écartent des portions laides; ils s'arrêtent pour garder leur plaisir sur quelques tombeaux du grand siècle, celui du cardinal Carraciulo (1), surtout devant la chapelle de la Présentation, du sculpteur Bambaja, homme inconnu qui vivait au temps de Michel-Ange. La petite Vierge monte l'escalier, parmi de superbes corps d'hommes et de femmes dressés; un vieillard maigre regarde, et sa tête osseuse dans son énorme barbe frisée est d'une fierté sauvage; une femme à gauche entre les colonnes a la vive beauté de la plus florissante jeunesse. Plus loin, une autre Vierge entre deux saintes est un chef-d'œuvre de simplicité et de force. Nous ne connaissons pas et nous ne pouvons mesurer tout le génie de la renaissance : l'Italie n'a exporté ou ne s'est laissé prendre que des fragmens de son œuvre; les livres ont popularisé quelques noms, mais, pour abréger, ils ont omis les autres. Au-dessous et souvent à côté des grands hommes connus, il y a une foule.

Les églises et les musées.

On cite une autre église célèbre, San-Ambrogio, fondée au IVe siècle par saint Ambroise, achevée ou restaurée plus tard en style roman, munie de voûtes gothiques vers l'an 1300, et parsemée de morceaux divers, portes, chaire, revêtemens d'autel, pendant les âges intermédiaires. Une cour oblongue l'annonce par un double portique. Une grosse tour carrée la flanque de sa masse sombre et rougeâtre. Des débris de sculptures plaqués dans le mur font des portiques une sorte de mémorial effacé et incohérent. Le vieil édifice lui-même élève son pignon lézardé sur un double étage d'arcades. Le portail est étrange, tout rayé et bigarré de fins ornemens de pierre;

(1) 1538.

ce sont des lacis de cordes, des rosaces, de petits carrés remplis de feuillages; sur les colonnes, on voit des croix, des têtes et des corps d'animaux, une décoration d'espèce inconnue. Ces œuvres des plus sombres siècles du moyen âge (1) laissent toujours après la première répugnance une impression puissante. On y sent, comme dans les légendes de saints accumulées du VIIe au Xe siècle, le délabrement de l'intelligence effarée, la maladresse de la main alourdie, l'altération et la discordance des facultés décrépites, les tâtonnemens de l'esprit enfantin et vieillot qui a tout oublié et qui n'a pas encore appris, son anxiété douloureuse et demi-idiote devant des formes vaguement entrevues, son effort impuissant pour balbutier une pensée trouble, ses premiers pas trébuchant dans une profonde cave où tout se brouille et vacille sous un pâle rayon du jour. A l'intérieur, de forts piliers composés d'un amas de colonnes soutiennent sur leurs chapiteaux barbares une file d'arcades rondes et de voûtes basses, et tout au bout dans l'abside luisent dans l'or de maigres figures byzantines. Sous la chaire est un tombeau qu'on disait celui de Stilicon, sculpté de chasses grossières, où des bêtes d'espèce incertaine, peut-être des chiens, peut-être des crocodiles, se poursuivent en se mordant; la dégradation de l'art n'est pas plus grande dans le monument de Placidie à Ravenne. On relève les yeux, et l'on voit dans les sculptures de la chaire la première aube de la renaissance. C'est une œuvre du XIIe siècle, sorte de boîte longue portée sur des colonnes, comme les chaires de Nicolas de Pise. Les figures sculptées représentent la cène; onze personnages, vus de face et les deux bras en avant, répètent tous la même posture; les têtes sont réelles et même soigneusement étudiées, mais toutes bourgeoises et vulgaires. Entre cette première lueur de la vie et le chaos informe de la sépulture inférieure, il y a peut-être six siècles; voilà le temps qu'emploient les incubations. Nul document ne montre mieux que les œuvres d'art les formations et les métamorphoses de la civilisation humaine.

Je ne trouve plus dans mes souvenirs qu'une église, Sainte-Marie-des-Grâces, large tour ronde ceinte de deux galeries de colonnettes et posée sur un carré; encore n'est-ce point l'église qu'on va voir, c'est la *Cène* de Léonard de Vinci, peinte sur un mur du réfectoire, et, à vrai dire, on ne la voit pas. Cinquante ans après son achèvement, elle tombait en ruine. Au siècle dernier, on l'a repeinte en entier, sauf le ciel, puis grattée et encore repeinte, et comme elle s'écaillait encore, on l'a restaurée il y a dix ans. Qu'y a-t-il maintenant de Léonard dans cette peinture? Peut-être moins que dans

(1) Comparez le cloître de Saint-Trophime à Arles, un des plus curieux et des plus complets monumens du premier moyen âge.

le carton d'un maître mis en tableau par des élèves médiocres. Il y a telle figure, par exemple celle de l'apôtre André (1), où la bouche tordue est évidemment gâtée. On ne peut que saisir l'idée générale du maître; les délicatesses ont disparu. Cependant entre autres traits on remarque sans peine que la célèbre gravure de Morghen a rendu le Christ plus mélancolique et plus spiritualiste (2). Celui de Léonard est une figure douce, mais large, ample, divine; il a voulu faire non un rêveur tendre et triste, mais un type de l'homme. Pareillement les apôtres, avec leurs traits si marqués et leurs expressions si parlantes, sont des Italiens vigoureux que leurs passions vives portent à la mimique. Probablement le tableau de Léonard était, comme ceux de Raphaël au Vatican, une peinture de la belle vie corporelle telle que l'entendait la renaissance; mais il y ajoutait ce qui lui est propre, l'expression des divers tempéramens longuement étudiés et des émotions soudaines prises sur le fait. A cause de cela sans doute, il allait tous les jours pendant deux heures voir la canaille du Borgo, afin de donner à son Judas une tête de coquin assez énergique et assez vile.

C'est ici, à Milan, qu'il a le plus vécu et pensé; ses principaux ouvrages devraient y être, mais on les a enlevés ou ils ont péri. Son grand modèle équestre du bronze qui devait représenter le duc Sforza a été mis en pièces par des arbalétriers gascons. Il ne reste de lui que des manuscrits, des esquisses, des études. Et pourtant, si réduite que soit son œuvre, il n'en est point qui frappe davantage. Par les principaux traits de son génie, il est moderne. Il y a de lui dans le musée Brera une tête de femme au crayon rouge qui, par la profondeur et la finesse de l'expression, surpasse les tableaux les plus parfaits. Ce n'est pas la pure beauté qu'il cherche, c'est bien plutôt l'originalité individuelle; il y a une personne morale dans ses figures, une âme délicate; le frémissement de la vie intérieure a creusé légèrement les joues et battu les yeux. Deux autres études à la bibliothèque ambroisienne (3), surtout une jeune femme qui baisse les paupières, sont des chefs-d'œuvre incomparables. Le nez, les lèvres, ne sont point d'une régularité parfaite; ce n'est point la forme seule qui l'occupe, le dedans lui semble encore plus important que les dehors. Sous ces dehors vit une âme réelle, mais supérieure, comblée de facultés et de passions qui sommeillent encore, mais dont la puissance démesurée transpire au repos dans la force du regard vierge, dans la forme divine de la tête, dans la plénitude et l'ampleur du crâne magnifiquement cou-

(1) La troisième en commençant par la gauche.

(2) Comparez les copies contemporaines, celles de Marco d'Oggione à Brera, celle du Louvre.

(3) Numéros 177-178.

ronné par une chevelure telle qu'on n'en vit jamais. Lorsque l'on consulte ses livres de dessins (1), lorsqu'on se rappelle les figures préférées de ses tableaux authentiques, lorsqu'on lit les détails de son caractère et de sa vie, on y aperçoit le même travail intérieur. Peut-être n'y a-t-il point au monde un exemple d'un génie si universel, si inventif, si incapable de se contenter, si avide d'infini, si naturellement raffiné, si lancé en avant au-delà de son siècle et des siècles suivans. Ses figures expriment une sensibilité et un esprit incroyables; elles regorgent d'idées et de sensations inexprimées. A côté d'elles, les personnages de Michel-Ange ne sont que des athlètes héroïques; auprès d'elles, les vierges de Raphaël ne sont que des enfans placides dont l'âme endormie n'a pas vécu. Les siennes sentent et pensent par tous les traits de leur visage et de leur physionomie; il faut un certain temps pour se mettre en conversation avec elles: non pas que leur sentiment soit trop peu marqué, au contraire il jaillit de l'enveloppe entière, mais il est trop délié, trop compliqué, trop en dehors et au-delà du commun, insondable et inexplicable. Leur immobilité et leur silence laissent deviner deux ou trois pensées superposées, et d'autres encore cachées derrière la plus lointaine; on entrevoit confusément ce monde intime et secret, comme une délicate végétation inconnue sous la profondeur d'une eau transparente. Leur sourire mystérieux trouble et inquiète vaguement; sceptiques, épicuriennes, licencieuses, délicieusement tendres, ardentes ou tristes, que de curiosités, d'aspirations, de découragemens on y découvre encore! Quelquefois, parmi de jeunes athlètes fiers comme des dieux grecs, on trouve un bel adolescent ambigu, au corps de femme, svelte et tordu avec une coquetterie voluptueuse, semblable aux androgynes de l'époque impériale, et qui semble, comme eux, annoncer un art plus avancé, moins sain, presque maladif, tellement avide de perfection et insatiable de bonheur qu'il ne se contente pas de mettre la force dans l'homme et la délicatesse dans la femme, mais que, confondant et multipliant par un singulier mélange la beauté des deux sexes, il se perd dans les rêveries et les recherches des âges de décadence et d'immoralité. On va loin quand on pousse à bout cette recherche des sensations exquises et profondes. Plusieurs hommes de cette époque et notamment celui-ci, après tant de voyages dans toutes les sciences, dans tous les arts, dans tous les plaisirs, rapportent de leur course à travers les choses je ne sais quoi de rassasié, de résigné et de mélancolique. Ils nous apparaissent sous ces différens aspects sans vouloir se livrer tout à fait. Ils s'arrêtent devant nous avec un demi-sourire ironique et bienveillant, mais sous

(1) Au Louvre.

un voile. Si expressive que soit leur peinture, elle ne laisse effleurer d'eux-mêmes que la grâce complaisante et le génie supérieur; ce n'est que plus tard seulement et par réflexion qu'on distingue dans les orbites enfoncées, dans les paupières fatiguées, dans les plis imperceptibles de la joue, les exigences infinies et la souffrance sourde de la créature trop fine, trop nerveuse, trop comblée, l'alanguissement des félicités usées et la lassitude du désir inassouvi.

Aucun artiste n'a exercé un si long et si complet ascendant sur les artistes qui l'entouraient. Melzi, Salaino, Salario, Marco d'Oggione, Cesare da Cesto, Gaudenzio Ferrari, Beltraffio, Luini (1), tous à proportion, et dans le sens de leurs facultés, sont restés fidèles au maître vénéré et bien-aimé dont ils avaient entendu la voix ou recueilli la tradition, et l'on trouve ici dans leurs œuvres les développemens de la pensée que son œuvre trop rare n'a pas tout entière produite au jour. Ils répètent ses figures; à la bibliothèque ambroisienne, quelques personnages de Luini, une tête de femme, un petit saint Jean à genoux avec l'enfant Jésus sur la Vierge, surtout une *sainte Famille*, semblent dessinés ou conseillés par le maître. Ce sont des âmes bien plus fines, bien plus capables de sentimens nuancés ou puissans que les figures simplement idéales (2) de l'*École d'Athènes*; on n'aurait point de conversation avec les personnages de Raphaël, tout au plus ils vous diraient deux ou trois paroles d'une voix mélodieuse et grave; on les admirerait, on ne s'éprendrait point d'eux; on ne sentirait pas l'attrait souverain et pénétrant qui s'exhale de ceux de Léonard et de son élève. Peu de chair, car la chair exprime la vie animale et indique la nourriture surabondante; tout le visage est dans les traits; ils sont très marqués, quoique délicats, en sorte que par toutes ses lignes le visage sent et pense; le menton est creusé, souvent effilé; des vides et des bosselures rompent l'uniformité sculpturale et écartent l'idée de la santé luxuriante. L'étrange et indéfinissable sourire de la Monna Lisa effleure les lèvres immobiles. Une pénombre flottante, une intense et profonde teinte jaunâtre enveloppe les figures de son mystère et de son frémissement; parfois la grâce des contours noyés, la mollesse lumineuse d'une chair enfantine, semblent indiquer la main du Corrége (3). La franche clarté du jour serait brutale ici; il faut des tons fondus et décroissans, l'adoucissement mutuel du jour et de l'ombre, la suave caresse de l'air palpable et

(1) Rio, *Histoire de l'Art chrétien*, t. III, ch. XVI. Il n'est pas sûr que Luini ait été l'élève direct de Léonard.

(2) Le carton est en face.

(3) Numéro 105, sans nom d'auteur. Luini est contemporain et presque concitoyen du Corrége.

vague pour ne pas heurter des corps si délicats et des âmes si sensitives. En cela, Luini va même au-delà de Léonard; s'il le réduit, il attendrit; s'il n'a pas comme lui la hauteur et la supériorité « d'un autre Hermès ou d'un autre Prométhée (1), » il atteint une finesse encore plus féminine et plus touchante. Ce n'est pas encore assez, il cherche ailleurs et tâche d'ajouter à l'esprit de son premier maître le style des maîtres nouveaux. Lorsqu'on regarde ses fresques, on croit qu'il a étudié à Florence (2). Dans une salle basse de la bibliothèque ambroisienne, son Christ couronné d'épines est flagellé par les bourreaux; un grand rideau et quatre colonnes encadrent le supplice; de chaque côté, en ordonnance symétrique sont deux anges et trois bourreaux; on aperçoit dans le lointain un disciple avec les Marie. Sur les deux flancs du tableau, une file de donataires pieux, à genoux, en robes noires, font mieux sentir encore par leurs figures réelles les attitudes rhythmiques et les formes idéales de la scène évangélique. Pareillement, à l'entrée du musée Brera, vingt fresques qui représentent pour la plupart les diverses histoires de la Vierge ont la couleur atténuée, l'expression simple, la noblesse sereine des figures du Vatican. Tantôt c'est une grande Vierge accompagnée d'un vieillard en manteau vert et d'une jeune femme en robe jaune d'or, et sous leurs pieds, sur les marches, un petit ange qui, les jambes écartées, accorde sa cithare, avec les poses immobiles et les lignes harmonieuses du *Parnasse* ou de *la Dispute du Saint-Sacrement*. Tantôt, dans *la Nativité de la Vierge*, ce sont deux jeunes filles agiles qui apportent de l'eau et deux vieilles femmes si belles, si graves, qu'on pense, en les voyant, aux scènes correspondantes qu'André del Sarto a peintes dans le portique de Santa-Annunziata. Il semble ici que Luini ait pris les préceptes de la pure et savante école où Raphaël acheva de se former, dont le Frate et André del Sarto représentent le mieux la perfection et la mesure, qui, fondée par des orfévres, subordonna toujours l'expression et la couleur au dessin, qui plaça la beauté dans des agencemens de lignes, et par la sobriété, l'élévation, la justesse de son esprit, fut l'Athènes de l'Italie; mais çà et là une forme de tête, un menton fin, de grands yeux encore élargis par la grandeur de l'arcade sourcilière, un corps adorable de petit enfant, un air d'esprit, un charme plus intime, rappellent Léonard. Les trois grands peintres italiens qui se sont formés à Florence ont tous ajouté quelque chose au paganisme et à l'atticisme florentins, — Raphaël la candeur pieuse qu'il apportait de la religieuse Ombrie,

(1) Mot de Lomazzo.

(2) « Luini imite Gaudenzio Ferrari pour l'expression des choses religieuses et Raphaël pour la manière. » (Lomazzo.)

— Michel-Ange l'énergie tragique qu'il trouvait dans son âme de combattant, — Léonard la supériorité exquise et pensive dont il laissa l'exemple à ses élèves de Lombardie.

Voici encore deux galeries qui renferment ensemble six ou sept cents tableaux, et sur lesquelles le seul parti sage est de se taire. J'en ai seulement noté cinq ou six, d'abord le *Mariage de la Vierge* de Raphaël. Il avait vingt et un ans, et copiait avec quelques petits changemens un tableau du Pérugin qui est au musée de Caen. C'est une aurore, la première aube de son invention. La couleur est presque dure et découpée en taches nettes par des contours secs. Le type moral des figures viriles n'est encore qu'indiqué; deux adolescens et plusieurs jeunes filles ont la même tête ronde, les mêmes yeux petits, la même expression moutonnière d'enfant de chœur ou de communiante. Il ose à peine, sa pensée ne fait que poindre dans un crépuscule; mais la poésie virginale est complète. Un grand espace libre s'étend derrière les personnages. Au fond, un temple en rotonde muni de portiques profile ses lignes régulières sur le ciel pur. L'azur s'ouvre amplement de toutes parts, comme dans la campagne d'Assise et de Pérouse; les lointains paysages, d'abord verts, puis bleuâtres, enveloppent de leur sérénité la cérémonie. Avec une simplicité qui rappelle les ordonnances hiératiques, les personnages sont tous en une file sur le devant du tableau; leurs deux groupes se correspondent de chaque côté des deux époux, et le grand-prêtre fait le centre. Au milieu de ce calme universel des figures, des attitudes et des lignes, la Vierge, modestement penchée, les yeux baissés, avance avec une demi-hésitation sa main où le grand-prêtre va mettre l'anneau de mariage. Elle ne sait que faire de l'autre main, et avec une gaucherie adorable la laisse collée à son manteau. Un voile diaphane et délicat effleure à peine ses divins cheveux blonds; un ange qui l'aurait posé ne l'eût pas posé avec un soin et un respect plus chaste. Elle est grande pourtant, saine et belle comme une fille des montagnes, et près d'elle une superbe jeune femme en rouge clair, drapée d'un manteau vert, se tourne avec la fierté d'une déesse. C'est déjà la beauté païenne, le vif sentiment du corps agile et actif, l'esprit et le goût de la renaissance qui percent à travers la placidité et la piété monastiques.

Le contraste est bien fort quand on regarde le dernier des grands peintres de la renaissance, Corrége et son *Repos de la Vierge*. Le tableau est signé Antonius Lætus (1), et, quoiqu'on doute s'il est de lui, je me permets de le trouver charmant. Deux jeunes femmes,

(1) Lætus, forme latine d'Allegri.

la Vierge et l'enfant Jésus, sont sous un arbre presque noir, sorte de repoussoir sombre qui ajoute encore à l'éclat extraordinaire des têtes. Les lignes droites et symétriques sont devenues onduleuses et contournées. Les figures paisibles et endormies ont quitté la régularité sculpturale et la noblesse simple. Maintenant le regard trouble, éblouit et pique; leur vivacité, leur fierté, leur innocence, font penser à la finesse nerveuse des oiseaux. Plus séduisante et plus délicieuse encore que la Vierge est la jeune femme en robe jaune qui s'agenouille près d'elle une fiole à la main, parmi des clairs et des clairs obscurs d'une douceur et d'une splendeur merveilleuses; une sorte de bouderie relève imperceptiblement sa lèvre. Après les figures viriles par lesquelles s'était exprimée l'énergie des passions intactes, il restait à l'art, qui s'exagérait pour déchoir, et aux âmes, qui s'affinaient en s'amollissant, le culte de la grâce féminine, tantôt mutine et mignonne, tantôt suave et pénétrante, infinie en attraits compliqués et nuancés, seule capable de remplir des cœurs auxquels l'action était interdite, et qui apparaît chez Corrége comme l'éclat amolli d'une fleur qui s'ouvre trop et va se faner, comme la maturité extrême d'une pêche fondante imprégnée par le soleil du soir.

Après lui, la restauration des Carrache n'empêche pas la décadence. Ces artistes si savans, si ingénieux, si laborieux, sont des peintres de mode ou d'académie. S'ils inventent encore, c'est hors du champ propre de la peinture, dans les expressions morales. Ils font des drames ou des mélodrames intéressans ou touchans. Entre vingt tableaux de cette école, il en est un célèbre du Guerchin, *Agar chassée par Abraham*. Agar pleure de désespoir et d'indignation; mais elle se contient, l'orgueil féminin la raidit; elle ne veut pas donner sa douleur en pâture à Sarah, sa rivale heureuse. Celle-ci a la hauteur d'une femme légitime qui fait chasser une maîtresse; elle affecte de la dignité et cependant regarde du coin de l'œil avec une méchanceté satisfaite. Abraham est un père noble qui représente bien, mais dont la tête est vide; il était difficile de lui trouver un autre rôle. Tout cela est spirituel et fournirait plusieurs pages à un Diderot; mais la psychologie prend ici le pas sur la peinture.

Comme les Vénitiens se maintiennent intacts et gardent seuls le vrai point de vue! Il y a cinq ou six Titien à l'Ambroisienne et autant de Véronèse à Brera, qui, avec une étoffe ployée, une cambrure de corps, un fond de ciel bleu rayé de feuillages roussâtres, suffisent à tous les désirs des yeux. Une *Nativité* de Titien montre la Vierge sous une espèce de hangar rustique, en bois noir, vers lequel s'avancent les rois mages; l'un d'eux, Éthiopien, presque

nègre, s'avance en jaquette de soie verte, coiffé d'une sorte de bonnet barbare surmonté par un énorme plumet rouge; imaginez sous ce repoussoir l'effet d'un teint de suie éclairé par trois petites lumières, l'une sur l'œil, l'autre sur les dents blanches, l'autre sur la perle de l'oreille. Le second, gros potentat, bien nourri et chauve, s'étale dans une vaste robe de soie jaune à ramages d'or. Le troisième, un vieux guerrier tout en rouge, l'épée au côté et debout, ose à peine approcher sa rude barbe grisonnante du bout des pieds du petit enfant. — Il est clair que tous ces peintres copient avec une joie sincère les pompes et les fêtes environnantes; la pédanterie ne vient point les brider; leurs tableaux leur viennent par le jaillissement d'un libre instinct, non par les combinaisons de préceptes académiques. A cet égard, un *Moïse sauvé des eaux*, par Bonifazio, serait plaisant, s'il n'était splendide. Heureusement personne ne songe ici à Moïse : la scène n'est qu'une partie de plaisir près de Padoue ou de Vérone pour de belles dames et de grands seigneurs. On voit des gens en beau costume du temps sous de grands arbres, dans une large campagne montagneuse. La princesse a voulu se promener et a emmené tout son train : chiens, chevaux, singes, musiciens, écuyers, dames d'honneur. Dans le lointain arrive le reste de la cavalcade. Ceux qui ont mis pied à terre prennent le frais sous les feuillages; ils se donnent un concert; les seigneurs sont couchés aux pieds des dames et chantent, la toque sur la tête, l'épée au côté; elles, rieuses, causent en écoutant. Leurs robes de soie et de velours, tantôt rousses et rayées d'or, tantôt glauques ou d'azur foncé, leurs manches bouffantes à crevés font des groupes de tons magnifiques sur les profondeurs de la feuillée. Elles sont de loisir et jouissent de la vie. Quelques-unes regardent le nain qui donne un fruit au singe, ou le petit nègre en jaquette bleue qui tient en laisse les chiens de chasse. Au milieu d'elles et plus fastueuse encore, comme le premier joyau d'une parure, la princesse est debout; un riche surtout de velours bleu fendu et rattaché par des boutons de diamans laisse voir sa robe feuille-morte; la chemise pailletée de semis d'or avive par sa blancheur la chair satinée du col et du menton, et des perles s'enroulent avec de molles lueurs dans les torsades de ses cheveux roussâtres.

Tout cela languit auprès d'une ébauche de Velasquez, largement faite avec quelques taches informes de couleur. C'est un buste de moine mort, grand comme nature, d'une vérité effrayante et sublime. Il n'est pas mort depuis longtemps, la face n'est pas encore terreuse; mais les lèvres sont pâles et les yeux lourdement clos; la raideur du cou casse l'étoffe brunie. Rien d'idéal; la tragédie réelle suffit et au-delà; un coup de soleil tombe sur ce masque vulgaire,

rasé, d'une seule couleur, enveloppé dans les plis sombres de la cape; sous cet éclat extérieur, la fuite de la vie intérieure devient plus tragique; l'homme est vide maintenant, et le débris livide, immobile qui reste de lui, n'est plus qu'une forme. En vain le front contracté garde la marque des sueurs de l'agonie, l'agonie vient de finir, et on sent maintenant de quel poids pèse la formidable main de la mort. Sous cette main, le corps est devenu subitement une sale argile, un amas de boue qui de lui-même va se défaire, et ne conserve que par une usurpation passagère l'empreinte de l'homme évanoui.

Les lacs, 8 avril.

Après trois mois passés devant des tableaux et des statues, on est comme un homme qui pendant trois mois a dîné tous les jours en ville : donnez-moi du pain et pas d'ananas.

On monte en chemin de fer l'esprit léger, sachant qu'à l'arrivée on trouvera des eaux, des arbres, des montagnes véritables, que les paysages n'auront plus trois pieds de long et ne seront plus enfermés dans quatre baguettes d'or. On regarde avec soulagement le beau pays fertile, onduleux, où les routes blanches font des rubans parmi les cultures vertes. On arrive à Monza, vieille petite ville célèbre au moyen âge, et on se garde bien d'aller voir la couronne de fer et les joyaux de la reine lombarde Théodolinde. On laisse là les véritables antiquités et tout le bric-à-brac historique. On a bien plus de plaisir à flâner dans les jolies rues; tout au plus on regarde en passant la façade de la cathédrale, d'un gothique gai, italien, presque simple, où l'élégante chaire, demi-ogivale, demi-classique, parée de niches à coquilles et de colonnettes tordues, encadre parmi des trèfles et des ogives des figures sévères d'apôtres et de saints. Ces formes gracieuses ou belles laissent dans l'esprit une sorte de mélodie poétique; elle continue dans la tête pendant que les jambes vaguent dans les rues; la petite ville, agréable comme celles de notre Touraine, ne semble pas bourgeoise comme celles de notre Touraine. On remonte en voiture, et on laisse aller ses yeux sur les coteaux pleins d'arbres qui se suivent pour conduire la route jusqu'aux vieilles portes de Côme. Les hôtels sont sur le port, et des fenêtres on voit le grand espace d'eau bleue qui s'enfonce dans l'or du soir. Une estacade protége les barques, et la brume qui tombe enveloppe de sa moiteur les ondulations luisantes. La nuit est venue; dans la noirceur universelle, les montagnes font un cercle plus noir autour du lac; un falot, quelques lumières lointaines vacillent çà et là comme des étoiles survivantes; la fraîcheur de l'eau arrive apportée par une petite brise;

le port et la place sont vides, et l'on se sent abrité et reposé par le grand silence.

Au matin, on prend le bateau à vapeur qui fait le tour du lac, et toute la journée, sans fatigue, sans pensée, on nage dans une coupe de lumière. Les bords sont semés de villages blancs, qui viennent poser leurs pieds dans l'eau; les montagnes descendent doucement, et leur pyramide est peuplée jusqu'à mi-côte; des oliviers pâles, des mûriers à tête ronde s'échelonnent sur les mamelons; des maisons de plaisance s'encadrent sous de beaux ombrages, et abaissent leurs terrasses étagées jusqu'à la plage. Vers Bellagio, des myrtes, des citronniers, des parterres de fleurs font des bouquets blancs ou pourprés entre les deux branches azurées du lac; mais, en s'enfonçant vers le nord, le pays devient grand et sévère; ses monts se redressent et se pèlent; les cassures raides du roc primitif, les crêtes dentelées blanches de neige, les longues ravines où dorment de vieilles couches de givre bossellent ou sillonnent de leurs enchevêtremens le dôme uniforme du ciel. Plusieurs hautes montagnes semblent des bastions rangés en cercle; le lac était jadis un glacier, et le frottement de ses parois a lentement rongé et arrondi les pentes. Dans ces gorges inhospitalières, nulle verdure ou trace de vie; on cesse de se sentir sur la terre habitée, on est dans le monde minéral, antérieur à l'homme, sur une planète nue où les seuls hôtes sont l'air, la pierre et l'eau : une grande eau, fille des neiges éternelles, autour d'elle une assemblée de montagnes graves qui trempent leurs pieds dans son azur; par derrière, une seconde rangée de pics blanchis, plus sauvages et plus primitifs encore, comme un cercle supérieur de dieux géans, — tous immobiles et pourtant tous différens, aussi expressifs et aussi variés que des physionomies humaines, mais revêtus d'une chaude teinte veloutée par l'air vaporeux et la distance, pacifiques dans la jouissance de leur magnifique éternité. Le vent était tombé, et le grand luminaire du ciel, au-dessus de l'horizon fermé, flamboyait de toute sa force. Le bleu du lac devenait plus profond; autour du bateau, des ondulations de velours s'enflaient et s'abaissaient sans cesse, et dans les creux, entre les bandes azurées, le soleil allongeait d'autres bandes mouvantes, comme une soie jaune pailletée d'étincelles.

Côme. — Le Dôme.

On a beau s'être promis qu'on ne verra plus d'œuvres d'art, il y en a partout en Italie, et cette petite ville a une cathédrale si belle!

On n'a pas trouvé un plus heureux mélange de l'italien et du gothique (1), une plus belle simplicité relevée çà et là de fantaisie

(1) Commencée en 1396; la façade terminée en 1526.

et d'agrément. La façade est le pignon ordinaire, composé de deux maisons emboîtées, l'une supérieure, l'autre inférieure, nettement marquées par quatre cordons perpendiculaires de statues. On reconnaît le type et l'ossature de l'architecture nationale telle que Pise, Sienne, Vérone, l'ont inventée en refaisant les basiliques. Elle est chrétienne, mais elle est gaie; quoique les pleins dominent, la variété et la finesse ne manquent point. On suit l'assiette du mur, mais il est brodé; il est brodé, mais avec mesure. Les niches des statues sont à coquilles; mais chaque file de niches se termine par le plus fleuri et le plus élégant petit clocheton. La nudité de la façade est diversifiée par une grande rosace, par quatre hautes fenêtres, par les quatre files de niches et de statues; pour achever de rompre la monotonie, l'artiste a posé sur les deux flancs deux grandes niches qui avancent, et dans lesquelles l'ange d'un côté, la Vierge de l'autre, sont debout entre de jolies colonnettes tordues sous des pinacles aigus. Au-dessus de la rosace elle-même s'étagent deux niches, l'une étroite et gothique qui porte le Christ, l'autre large où les formes ogivales se mêlent aux formes de la renaissance, et où un second Christ, entre l'ange et sa mère, semble étendre sa bénédiction sur tout l'édifice. Plus haut encore, à la cime extrême et centrale, au-dessus de cette pyramide svelte et montante, on voit se dresser, comme le couronnement d'un candélabre, la plus mignonne et la plus charmante tourelle découpée à jour, quatre étages délicats de pilastres sculptés et de colonnettes grecques, exhaussés et affilés par une coiffure de fleurons et de dentelures gothiques. Nulle part on n'a vu une façade latine où la riche invention de la renaissance et la finesse tourmentée du goût ogival s'accordent avec une sobriété plus exquise et un élan plus vif.

Mais l'esprit de la renaissance domine. On s'en aperçoit à l'abondance et à la beauté des statues. Le plaisir de contempler et d'ennoblir la forme humaine est le signe distinctif de cet âge où l'homme affranchi de la superstition et de la misère antiques commence à sentir sa force, à admirer son génie, à prendre pour lui-même la place des dieux sous lesquels il s'humiliait. Non-seulement des cordons de statues enserrent les quatre lignes de l'édifice et s'étagent au-dessus de la rosace, mais les fenêtres en sont bordées, la porte du centre en est flanquée et s'en couronne, la courbure des trois portails en est peuplée. Elles sont du meilleur temps et appartiennent à l'aube de la renaissance (1). Leur simplicité, leur sérieux, leur originalité, leur vigueur d'expression, témoignent d'un art sain et jeune. Quelques figures de jeunes gens en pourpoint, en

(1) Deux statues aux flancs de la grande porte sont datées de 1498.

culottes collantes, sont des pages chevaleresques aux jambes un peu grêles comme en peignait le Pérugin. Sans doute des naïvetés, des demi-gaucheries, une imitation trop littérale des formes réelles, indiquent que l'esprit n'a pas encore atteint tout son essor, sans doute encore des cambrures exagérées, des chevelures surabondantes comme celles de Léonard annoncent le premier excès et la séve irrégulière de l'invention; mais le sculpteur sent si bien la vie! On voit qu'il la découvre, qu'il s'en éprend, que son âme en est pleine, qu'un jeune homme hautain, une madone virginale et immobile, suffisent à l'occuper tout entier, que les diversités de la tête et de l'attitude humaine, le mouvement des muscles et des draperies, toute la grandeur et toute l'action du corps se sont imprimées dans sa pensée par un contact direct, avec une compréhension spontanée, sans tradition académique. De Ghiberti à Michel-Ange, la sculpture italienne a multiplié les chefs-d'œuvre : ses statuettes, ses bas-reliefs, son orfévrerie, sont tout un monde; si dans la grande statue isolée elle demeure inférieure à la sculpture grecque, elle l'égale dans les statues subordonnées et dans l'ornementation générale. La statue ainsi comprise entre comme une portion dans un tout. Les dessus des trois portes de la façade sont des tableaux comme les bas-reliefs de Ghiberti; *la Nativité*, *la Circoncision*, *l'Adoration des Mages* et sur la façade du nord *la Visitation* s'y déploient en scènes complètes par une multitude de figures groupées, parfois avec une profusion riante d'arabesques, dont les personnages eux-mêmes ne sont qu'un fragment. La porte septentrionale est un arc porté par deux colonnes et deux pilastres, tout peuplé et fleuri comme les frontispices des livres du temps. Des enfans nus s'accrochent aux rebords, jouent avec des dauphins, chevauchent sur des chèvres; d'autres soufflent dans une cornemuse. De petits amours marins font frétiller leur queue de serpent parmi des grenouilles qui sautent. Des oiseaux aux ailes déployées viennent becqueter des cornes d'abondance. Sur les fenêtres voisines court une frise de larges fleurs épanouies, de corps enfantins, de médaillons sévères. Tous les règnes de la nature, tout le gracieux et luxueux pêle-mêle du monde fantastique et du monde réel s'ordonne et s'agite dans la pierre comme un carnaval païen dans les jardins d'Alcine avec la capricieuse et facile invention de l'Arioste. L'architecture elle-même s'accommode à cette fête élégante; elle fait des bijoux pour l'encadrer. Le baptistère est un charmant petit pavillon de marbre dont les colonnettes font cercle pour porter un toit rond et abriter le vase sculpté qui contient l'eau lustrale. Les niches qui flanquent la grande entrée sont de sveltes petits portiques où serpentent des arabesques légères. Peut-être faut-il dire que le centre de l'art à la renaissance, c'est

l'art décoratif. La commande en Grèce vient surtout de la cité, qui veut avoir un mémorial de ses héros et de ses dieux. La commande à Florence vient surtout des particuliers riches, qui veulent avoir des aiguières, des cabinets d'ivoire ou d'ébène, des orfévreries, des murs et des plafonds peints, des stucs sculptés pour orner leurs appartemens (1). Là-bas l'art était plutôt chose publique, partant plus grave, plus simple, mieux disposé pour exprimer la grandeur calme. Ici l'art est plutôt une chose privée, partant plus flexible, moins solennel, plus enclin à chercher l'agrément, à produire le plaisir, à proportionner ses dimensions et ses inventions au luxe dont il est le fournisseur.

De Côme au Lac-Majeur.

Joli pays, vert et fertile, parsemé de villages et de maisons de campagne; leurs allées de peupliers se prolongent jusqu'à la route et finissent par un cercle de bancs de pierre sous un ombrage. Les moissons se continuent l'une dans l'autre, sous des lignes de mûriers; d'un mûrier à l'autre, un mince sarment de vigne court, ouvrant ses petites feuilles traversées par la lumière. Le blé, le vin, la soie, font partout sur le même champ une triple récolte.

C'est jour de fête; les gens sont dehors, en habits de dimanche; ils n'ont point l'air indigens, leurs maisons sont en bon état, les femmes ont des châles bariolés de violet et de rouge, des robes noires qui tombent en tuyaux, des pendans d'oreilles, une couronne d'aiguilles en argent qui maintient leur voile et leurs cheveux. A prendre les choses en gros, c'est à peu près le bien-être de la Touraine. Seulement la plupart des enfans vont pieds nus, les chevaux des diligences sont des rosses maigres comme en Provence, et beaucoup de traits indiquent la négligence, l'ignorance, le goût du plaisir, la superstition comme dans notre midi. On voit quantité de madones et tout à côté un avertissement pour que le passant dise un *ave*. Parfois les murs représentent des damnés dans les flammes, et une incription conseille aux vivans de prendre garde à eux. A Milan, dans la cathédrale, Jésus en croix est entouré de trois ou quatre cents petits cœurs d'argent; les fidèles confessés et repentans qui diront devant le chœur un *pater* et un *ave* obtiendront cent ans d'indulgences; s'ils sont vieux ou impotens, ils n'ont qu'à envoyer quelqu'un à leur place, ils ne profiteront pas moins. Un de mes amis vénitiens juge que dans sa province la disposition d'esprit est la même; les paysans sont dévots au saint-père; si pauvres qu'ils

(1) Voyez les vies de Paolo Uccello, Dello, Verocchio, Pollaiolo, Donatello, dans Vasari. La peinture et la sculpture au xve siècle sortent de l'orfévrerie.

soient, ils donnent leur argent pour faire dire des messes; leur vive imagination fournit une prise stable à la religion des rites.

C'est pourquoi ils ne sont que très médiocrement patriotes. Dans la dernière campagne, nos officiers les trouvaient mieux disposés pour les Autrichens que pour les Piémontais. L'administration allemande avait été régulière, assez douce, même paternelle pour les paysans; ceux-ci, ne lisant point et ne s'occupant point de politique, n'avaient point de mauvais vouloir contre elle. Quand l'orgueil et le sentiment national manquent, peu importe que le maître soit étranger; il suffit qu'il laisse danser, boire, faire l'amour et qu'il paie bien les services. Un batelier, homme avisé comme ils le sont presque tous, me disait : « Les Autrichiens étaient de bonnes gens; ils faisaient beaucoup travailler; le commerce allait mieux de leur temps. Ils n'étaient mauvais que pour les *signori*, et parce que les *signori* étaient toujours contre eux. Aujourd'hui les *signori* sont contens, ils ont tout, leurs fils sont officiers. Ce sont les pauvres qui sont malheureux; aucun paysan n'a de bien, toute la terre est aux riches. Un journalier gagne trente sous par jour, le kilogramme de viande coûte 85 centimes, le kilogramme de pain 40 centimes, et l'on paie autant d'impôts qu'auparavant. » — Cette race intelligente et sensuelle ne voit qu'un but à la vie, le plaisir et l'oisiveté. Un bourgeois du pays me disait : « Ils voudraient jouir et ne rien faire, » et ils estiment un gouvernement d'autant plus que sous lui leurs amusemens et leur loisir sont plus grands.

En revanche, les bourgeois et les nobles, tous ceux qui ont un habit de drap et lisent les journaux sont passionnés pour l'Italie. En 1848, Milan a combattu trois jours et chassé les Autrichiens avec ses seules forces. Quand les Français après la victoire de Magenta entrèrent dans la ville, la joie, la reconnaissance, l'enthousiasme montèrent jusqu'au délire. Un soldat parut d'abord, il était seul; le concours des gens qui le fêtaient et l'embrassaient fut tel qu'il ne pouvait plus se tenir debout; sa tête allait deçà, delà; il fléchissait d'épuisement. Un peu après, les premiers bataillons arrivèrent. Les jeunes filles avec leurs mères allaient dans la rue embrasser les soldats, même les turcos. Ces bataillons restèrent quinze jours; cafés, restaurans, tout était à leur discrétion, on ne leur permit pas de payer un centime. Impossible à un Milanais de faire apporter une glace chez soi, tout était pour les Français; impossible à un Milanais malade d'avoir un médecin, ils ne soignaient que les blessés français. Après la bataille de Solferino, les dames venaient les visiter dans les hôpitaux; toutes les maisons particulières s'en étaient remplies, on se les disputait; plusieurs capitaines guéris épousèrent de riches héritières. Ce n'est pas que les Autrichiens fussent

grossiers ou insolens; au contraire ils étaient doux, bien élevés, distingués, patiens à l'extrême. Par ordre de leurs chefs, les officiers évitaient les duels; on les coudoyait au théâtre, on leur marchait sur les pieds : ils se taisaient; sans cela, ils se seraient battus tous les jours. Le sentiment national était intraitable à leur endroit, et il l'est encore. Dernièrement une dame milanaise qui avaît porté de l'argent au pape fut reconnue dans sa loge au théâtre, sifflée, huée, jusqu'à être contrainte de sortir par une porte de derrière. Je lis deux ou trois journaux tous les jours, je n'en vois point, sauf l'*Unità*, qui ne soient patriotes. Les caricatures sont brutales contre le pape; on voit la Mort, une boule à la main, qui l'atteint entre les jambes de l'empereur Napoléon; la Mort est un joueur qui fait un coup inattendu et délivre l'Italie. Garibaldi est admiré, exalté, adoré jusque dans les moindres auberges; le conducteur de la voiture me montre à Varèse la maison où il épousa sa seconde femme, « la mauvaise, » et le mur où il fit sa barricade. On ne peut exprimer à quel degré il est populaire en Italie; Jeanne d'Arc l'a moins été en France. A Levano, je vois sur le mur du café une inscription portant que le fils de la maison a été tué pour la patrie en combattant en Sicile aux côtés du héros national. Le soir et l'après-midi, aux cafés, sur les places, tous les demi-bourgeois, boutiquiers, commis, lisent leur journal et discutent les plans des ministres. Même, à dire vrai, ils discutent trop, et s'amusent à des paroles. Ces races latines et méridionales semblent composées d'amateurs, qui, ayant la conception prompte et la langue facile, planent et circulent au-dessus de l'action sans s'y engager. Le raisonnement leur plaît par lui-même; le discours fournit un débouché à leur humeur oratoire; la conversation politique forme une sorte d'*opera seria* dont les suites sont languissantes, parce qu'il est complet en lui-même et se suffit. Ils n'approfondissent pas; leurs journaux politiques sont autant au-dessous des nôtres que les nôtres sont au-dessous des journaux anglais. On y trouve l'ébullition superficielle des facultés prime-sautières, mais non la réflexion véritable ou la science solide. Ils divertissent leur esprit, ils ne le tendent pas, et en ce moment l'Italie a plus besoin d'œuvres que de paroles; les finances sont sa plaie. Pour devenir un peuple indépendant et un état armé, il faut qu'elle paie davantage, partant qu'elle produise et qu'elle travaille davantage. Un bourgeois qui fonde une manufacture, un propriétaire qui draine ses terres, un artisan qui allonge sa journée d'une heure, sont en ce moment les meilleurs citoyens. Il s'agit non de s'exclamer et de lire les journaux, mais de bêcher, de fabriquer, calculer, apprendre, inventer, toutes occupations ennuyeuses, positives, assujettissantes, que volontiers on laisserait

à des lourdauds du nord. C'est un dur passage que celui de la vie épicurienne et spéculative à la vie industrielle et militante : il semble que de dilettante et patricien on devienne serf et machine; mais il faut opter. Quand on aspire à former une grande nation moderne, il faut, pour subsister en face des autres, accepter les nécessités que s'imposent les autres, je veux dire le travail assidu et régulier, la contrainte exercée sur soi par soi-même, la discipline des intelligences tournées avec méthode vers un but fixe, l'enrégimentation des personnes enfermées dans un cadre et aiguillonnées par la concurrence, la perte de l'insouciance, la diminution de la gaîté, la mutilation et la concentration des facultés, la perpétuité et le raidissement de l'effort, bref tout ce qui sépare un Italien des trois derniers siècles d'un Anglais ou d'un Américain moderne.

Le Lac-Majeur, les Alpes, 10 avril.

Si j'avais à choisir une maison de campagne, je la prendrais ici. Du haut de Varèse, lorsqu'on commence à descendre, on aperçoit sous ses pieds une large plaine où s'allongent des collines basses. Tout l'espace est vêtu de verdure et d'arbres, moissons et prés tachetés de fleurs blanches et jaunes comme le velours d'une robe vénitienne, mûriers et vignes, plus loin des bouquets de chênes, des peupliers, et çà et là, entre les collines, de beaux lacs tranquilles, unis, largement épandus, qui luisent comme des miroirs d'acier. C'est la fraîcheur d'un paysage anglais parmi les nobles lignes d'un tableau de Claude Lorrain. Les montagnes et le ciel donnent la majesté, l'eau surabondante donne la moiteur et la grâce. Les deux natures, celle du midi et celle du nord, s'unissent ici dans un heureux et amical embrassement, pour assembler les douceurs d'un parc herbeux et les grandeurs d'un cirque de hautes roches. Le lac lui-même est bien plus varié que celui de Côme : il n'est pas encaissé d'un bout à l'autre entre des collines dénudées et abruptes; il a des montagnes raides, mais en outre des coteaux adoucis, des draperies de forêts, des perspectives de plaines. De Laveno, on voit sa large nappe immobile, çà et là rayée et damasquinée comme une cuirasse par d'innombrables écailles, sous une flambée de soleil qui traverse le dôme de nuages; c'est à peine si la brise insensible amène une ondulation mourante contre les graviers du bord. Vers l'est, un sentier contourne le bord à mi-côte parmi des haies vertes, des figuiers qui s'ouvrent, des fleurs printanières, et toute sorte de bonnes odeurs. La grande eau se découvre toute nue et paisible; on aperçoit une petite barque qui enfle sa voile, deux bourgades blanches qui à cette distance semblent des ouvrages de castors. De loin en loin,

des montagnes hérissées d'arbres descendent jusque dans l'eau, étalant leur pyramide pendant que leur tête brouillée disparaît à demi dans les nuées grisâtres.

Au soleil levant, on prend une barque et on traverse le lac dans la vapeur transparente du matin. Il est large comme un bras de mer, et les petits flots d'un bleu plombé luisent faiblement. Le brouillard vague enveloppe le ciel et l'eau de sa grisaille. Par degrés il s'amincit, s'envole, et dans ses mailles plus rares on sent filtrer la belle lumière et la bonne chaleur. On chemine ainsi pendant deux heures dans la suavité monotone et molle de l'air demi-clair, agité par la brise comme par les petits coups d'un éventail de plumes; puis l'ouverture se fait, et l'on n'aperçoit plus autour de soi qu'azur et lumière, — autour de soi l'eau, semblable à une grande étoffe de velours plissé, — au-dessus de soi le ciel, uni comme une conque de saphir ardent. Cependant un point blanc surgit, s'accroît, se détache : c'est l'Isola-Madre, enserrée dans ses terrasses; le flot bat ses grandes dalles bleuâtres et saupoudre d'humidité ses feuillages lustrés. On débarque; sur les parois du rebord, des aloès aux feuilles massives, des figuiers d'Inde aux larges raquettes, chauffent au soleil leur végétation tropicale; des allées de citronniers tournent le long des murailles, et leurs fruits verts ou jaunes se collent contre les quartiers de roche. Quatre étages d'assises vont ainsi se superposant sous leur parure de plantes précieuses. Au sommet, l'île est une touffe de verdure qui bombe au-dessus de l'eau ses massifs de feuillages, lauriers, chênes-verts, platanes, grenadiers, arbres exotiques, glycines en fleur, buissons d'azaléas épanouis. On marche enveloppé de fraîcheur et de parfums; personne, sauf un gardien. L'île est déserte et semble attendre un jeune prince et une jeune fée pour abriter leurs fiançailles. Toute tapissée de fins gazons et d'arbres fleuris, elle n'est plus qu'un beau bouquet matinal, rose, blanc, violet, autour duquel voltigent les abeilles; ses prairies immaculées sont constellées de primevères et d'anémones, les paons et les faisans y promènent pacifiquement leurs robes d'or étoilées d'yeux ou vernissées de pourpre, souverains incontestés dans un peuple de petits oiseaux qui sautillent et se répondent.

Je n'étais plus capable de sentir les œuvres calculées de l'architecture, surtout les formes contournées et la décoration artificielle des derniers siècles. Les dix terrasses voûtées d'Isola-Bella, ses grottes de rocaille et de mosaïque, ses appartemens lambrissés de tableaux et peuplés de curiosités, ses bassins, ses jets d'eau, m'ont paru compassés et m'ont laissé froid. Je regardais la côte occidentale qui est en face, escarpée et toute verte, et qui semble vraiment faite pour le plaisir des yeux. Les hautes et pacifiques montagnes

s'y dressent de toute leur taille, et l'on a hâte d'aller s'asseoir sur leurs gazons. Des prairies inclinées, d'une fraîcheur incomparable, revêtent les premières pentes. Les narcisses, les euphorbes, les fleurettes purpurines foisonnent dans tous les creux; les myosotis par couvées ouvrent leurs petits yeux d'azur, et leurs têtes tremblent dans le suintement des sources, on voit affluer d'en haut des milliers de filets qui sautent et se croisent; des cascades mignonnes éparpillent sur l'herbe leur pluie de perles, et des ruisseaux de diamans, recueillant toutes ces eaux fuyardes, courent les dégorger dans le lac. Çà et là, sur toutes ces fraîcheurs et tous ces petits bruits, des chênes étalent le lustre de leur verdure nouvelle et montent d'étage en étage tant qu'enfin la hauteur disparaît sous leurs files, et qu'au sommet le ciel est barré par la colonnade indéterminée d'une forêt. Au-dessous, le lac étend son azur uniforme dans une bordure de grève blanche.

A deux heures du matin, on monte dans la voiture qui passe. C'est le dernier jour du voyage; nulle part l'Italie n'est plus belle. Vers quatre heures, une divine aube indistincte affleure dans la nuit comme la pâleur d'une statue pudique, un reflet de nacre lointaine se pose sur les hauteurs, et des demi-clartés naissantes hasardent leur teinte gris de perle sous le bleu nocturne. Les étoiles scintillent, mais tout le reste de l'air est brun, et sur le sol rampent des ombres semblables à des moires. La voiture s'arrête et traverse une rivière sur un bac. Dans le silence et l'effacement universel des êtres, cette eau est la seule chose qui vive; elle vit et remue imperceptiblement; sa nappe coulante luit rayée de petits remous qui s'entrelacent entre les rives noires. Cependant les arbres s'éveillent dans la brume; on aperçoit à leur cime les pousses enveloppées de rosée qui semblent attendre l'achèvement du jour. Le ciel blanchit et l'aurore éteint les étoiles; de toutes parts, les plantes et les verdures se dégagent, leur voile de gaze s'amincit et s'évapore, la couleur leur vient, elles renaissent à la lumière, et l'on sent le doux étonnement des créatures surprises de se retrouver au même endroit que la veille et de recommencer leur vie suspendue. Toute la gorge s'est peuplée, et des deux côtés de ce charmant peuple épars les monstrueuses montagnes comme des géans protecteurs montent toutes sombres, dentelant de leurs têtes le blanc lumineux du ciel. Enfin d'une crête cassée une flamme jaillit; un jet subit, éblouissant, perce la vapeur; des pans de verdure s'illuminent, les ruisseaux resplendissent; les grosses vignes antiques, les dômes ronds des arbres, les arabesques délicates des herbes grimpantes, tout le luxe d'une végétation nourrie par la fraîcheur des eaux éternelles et par la tiédeur des roches échauffées s'étale comme une parure de fée dans sa gaze d'or.

Non, ce n'est point d'une fée qu'on doit parler ici, c'est d'une déesse. Le fantastique n'est qu'un caprice et une maladie de la cervelle humaine; la nature est saine et stable, et nos rêveries discordantes n'ont pas le droit de se comparer à sa beauté. Elle se soutient et se développe par elle-même; elle est indépendante et parfaite, agissante et sereine, voilà tout ce que nous pouvons dire; si nous osons la comparer à quelque œuvre humaine, c'est aux dieux grecs, aux grandes Pallas, aux Jupiters surhumains d'Athènes; elle se suffit comme ils se suffisent. Nous ne pouvons pas l'aimer, nos paroles ne l'atteignent point; elle est au-delà de nous, indifférente. Nous ne pouvons que la contempler comme les effigies des temples, muets, la tête nue, pour imprimer en notre esprit sa forme accomplie et raffermir notre être fragile au contact de son immortalité; mais cette contemplation seule est une délivrance. Nous sortons de notre tumulte, de nos pensées éphémères et brisées. Qu'est-ce que l'histoire, sinon un conflit d'efforts inachevés et d'œuvres avortées? Qu'ai-je vu dans cette Italie, sinon un tâtonnement séculaire de génies qui se contredisent, de croyances qui se défont, d'entreprises qui n'aboutissent pas? Qu'est-ce qu'un musée, sinon un cimetière, et qu'est-ce qu'une peinture, une statuaire, une architecture, sinon le mémorial qu'une génération mortelle se dresse anxieusement à elle-même pour prolonger sa pensée caduque par un sépulcre aussi caduc que sa pensée? Au contraire, devant les eaux, le ciel, les montagnes, on se sent devant des êtres achevés et toujours jeunes. L'accident n'a pas de prise sur eux, ils sont les mêmes qu'au premier jour; le même printemps y jettera tous les ans à pleines mains la même séve; nos défaillances se relèvent devant leur force, et notre inquiétude s'amortit sous leur paix. A travers eux apparaît la puissance uniforme qui se déploie par la variété et les transformations des choses, la grande mère féconde et calme que rien ne trouble parce que hors d'elle il n'y a rien. Alors, dans l'âme, une sensation se dégage, inconnue et profonde. C'est son fond même qui apparaît; les couches innombrables dont la vie l'a encroûtée, ses débris de passions et d'espérances, toute la boue humaine qui s'est entassée à sa surface se défait et disparaît; elle redevient simple, elle retrouve l'instinct des anciens jours, les vagues paroles monotones qui la mettaient jadis en communication avec les dieux, avec ces dieux naturels qui vivent dans les choses; elle sent que toutes les paroles que depuis elle a prononcées ou entendues ne sont qu'un bavardage compliqué, une agitation d'esprit, un bruit de rue, et que s'il y a une minute saine et désirable dans sa vie, c'est celle où, quittant les tracasseries de sa fourmilière, elle perçoit, comme disent les vieux sages, l'harmonie des sphères, c'est-à-dire la palpitation de l'univers éternel.

La route gravit les escarpemens, et vers Isola les montagnes se dénudent et se serrent. Des murailles de roc hautes de quinze cents pieds enferment le chemin dans leur défilé. Leurs assises jaunâtres, noircies par les suintemens des sources, leurs tours, leur chaos de ruines lézardées et déformées, semblent l'effondrement et l'entassement d'un millier de cathédrales. On cherche en vain dans sa mémoire ou dans ses songes des formes de cette espèce; on pense à quelque énorme tronc déchiqueté à coups de hache par un colosse aveugle dont les enfans, plus faibles, surviennent ensuite avec des serpes longues de cent pieds, pleins d'une rage obstinée pour taillader les grandes entailles de leur père. Il faudrait un pareil acharnement et une pareille folie pour expliquer ces grandes brèches à pic, ces subites tranchées, ces crêtes et ces aiguilles surplombantes, ces craquemens, cette monstrueuse sauvagerie du désordre. Des traînées de givre terni rampent dans les creux, et chacune d'elles suinte, puis coule; ainsi de toutes parts les eaux accourent et se croisent, tantôt sinueuses et collées aux parois brunes, tantôt éparpillées en cascades et ouvrant en l'air leur panache d'écume. Dans les lointains, des fumées montent, et le torrent se débat en grondant entre les quartiers de roche.

On monte encore, et la neige étincelle entre les cimes; quelquefois elle blanchit tout un versant, et quand le soleil tombe sur elle, sa splendeur est si forte que les yeux blessés se ferment. Le défilé s'élargit, et des champs inclinés s'étalent dans leur suaire de neige. Tout n'est pas nu cependant : des armées de mélèzes grimpent en désordre et d'un air résigné à l'assaut des pentes; leurs pousses nouvelles leur font un étrange vêtement jaunâtre, quelques sapins moroses les tachent de leurs cônes noirs, ils montent en files parmi les troncs mourans, les cadavres d'arbres mutilés et tout le ravage des avalanches; pareils aux survivans d'un champ de bataille, ils ont l'air de savoir qu'ils vont combattre encore et de deviner tout ce qu'ils auront à souffrir. Au sommet, près de l'hospice et du village du Simplon, s'étend un morne plateau labouré de fondrières, tout blafard de neiges fondantes, semblable à un cimetière abandonné et dévasté. C'est ici la borne de deux régions, et il semble que ce soit la borne de deux mondes; les cimes éblouissantes se confondent avec la blancheur des nuages, en sorte qu'on ne sait plus où finit la terre et où commence le ciel.

H. Taine.

DU

SENTIMENT DE LA NATURE

DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES

I.

Il se manifeste depuis quelque temps une véritable ferveur dans les sentimens d'amour qui rattachent les hommes d'art et de science à la nature. Les voyageurs se répandent en essaims dans toutes les contrées d'un accès facile, remarquables par la beauté de leurs sites ou le charme de leur climat. Des légions de peintres, de dessinateurs, de photographes, parcourent le monde des bords du Yang-tse-kiang à ceux du fleuve des Amazones; ils étudient la terre, la mer, les forêts sous leurs aspects les plus variés; ils nous révèlent toutes les magnificences de la planète que nous habitons, et grâce à leur fréquentation de plus en plus intime avec la nature, grâce aux œuvres d'art rapportées de ces innombrables voyages, tous les hommes cultivés peuvent maintenant se rendre compte des traits et de la physionomie des diverses contrées du globe. Moins nombreux que les artistes, mais plus utiles encore dans leur travail d'exploration, les savans se sont aussi faits nomades, et la terre entière leur sert de cabinet d'étude : c'est en voyageant des Andes à l'Altaï que Humboldt a composé ses admirables *Tableaux de la nature*, dédiés, comme il le dit lui-même, à « ceux qui, par amour de la liberté, ont pu s'arracher aux vagues tempêtueuses de la vie. »

La foule des artistes, des savans et de tous ceux qui, sans prétendre à l'art ni à la science, veulent simplement se restaurer dans la libre nature, se dirige surtout vers les régions de montagnes. Chaque année, dès que la saison permet aux voyageurs de visiter

les hautes vallées et de s'aventurer sur les pics, des milliers et des milliers d'habitans des plaines accourent vers les parties des Pyrénées et des Alpes les plus célèbres par leur beauté; la plupart viennent, il est vrai, pour obéir à la mode, par désœuvrement ou par vanité, mais les initiateurs du mouvement sont ceux qu'attire l'amour des montagnes elles-mêmes, et pour qui l'escalade des rochers est une véritable volupté. La vue des hautes cimes exerce sur un grand nombre d'hommes une sorte de fascination; c'est par un instinct physique, et souvent sans mélange de réflexion, qu'ils se sentent portés vers les monts pour en gravir les escarpemens. Par la majesté de leur forme et la hardiesse de leur profil dessiné en plein ciel, par la ceinture de nuées qui s'enroule à leurs flancs, par les variations incessantes de l'ombre et de la lumière qui se produisent dans les ravins et sur les contre-forts, les montagnes deviennent pour ainsi dire des êtres doués de vie, et c'est afin de surprendre le secret de leur existence qu'on cherche à les conquérir. En outre on se sent attiré vers elles par le contraste qu'offre la beauté virginale de leurs pentes incultes avec la monotonie des plaines cultivées et souvent enlaidies par le travail de l'homme. Et puis les monts ne comprennent-ils pas, dans un petit espace, un résumé de toutes les splendeurs de la terre? Les climats et les zones de végétation s'étagent sur leur pourtour : on peut y embrasser d'un seul regard les cultures, les forêts, les prairies, les rochers, les glaces, les neiges, et chaque soir la lumière mourante du soleil donne aux sommets un merveilleux aspect de transparence, comme si l'énorme masse n'était qu'une légère draperie rose flottant dans les cieux.

Jadis les peuples adoraient les montagnes ou du moins les révéraient comme le siége de leurs divinités. A l'ouest et au nord du mont Mérou, ce trône superbe des dieux de l'Inde, chaque étape de la civilisation peut se mesurer par d'autres monts sacrés où s'assemblaient les maîtres du ciel, où se passaient les grands événemens mythologiques de la vie des nations. Plus de cinquante montagnes, depuis l'Ararat jusqu'au mont Athos, ont été désignées comme les cimes sur lesquelles serait descendue l'arche contenant dans ses flancs l'humanité naissante et les germes de tout ce qui vit à la surface de la terre. Dans les pays sémitiques, tous les sommets étaient des autels consacrés soit à Jéhovah, soit à Moloch ou à d'autres dieux : c'était le Sinaï, où les tables de la loi juive apparurent au milieu des éclairs; c'était le mont Nébo, où une main mystérieuse ensevelit Moïse; c'était le Morija portant le temple de Jérusalem, le Garizim où montait le grand-prêtre pour bénir son peuple, le Carmel, le mont Thabor et le Liban couronné de

cèdres. C'est vers ces « hauts lieux, » où se trouvaient leurs autels, que Juifs ou Chananéens se rendaient en foule pour aller égorger leurs victimes et brûler leurs holocaustes. De même pour les Grecs chaque montagne était une citadelle de titans ou la cour d'un dieu : un pic du Caucase servait de pilori à Prométhée, le père et le type de l'humanité; le triple dôme de l'Olympe était le magnifique séjour de Jupiter, et quand un poète invoquait Apollon, c'était les yeux tournés vers le sommet du Parnasse.

De nos jours, on n'adore plus les montagnes, mais ceux qui les ont souvent parcourues les aiment d'un amour profond. Telle cime que l'on a gravie semble vous regarder; elle vous sourit de loin; c'est pour vous qu'elle fait briller ses neiges et que le soir elle s'éclaire d'un dernier rayon. Avec quel bonheur on se rappelle le moindre incident de l'ascension, les pierres qui se détachaient de la pente et qui plongeaient dans le torrent avec un bruit sourd, la racine à laquelle on s'est suspendu pour escalader un mur de rochers, le filet d'eau de neige auquel on s'est désaltéré, la première crevasse de glacier sur laquelle on s'est penché et qu'on osa franchir, la longue pente qu'on a si péniblement gravie en enfonçant jusqu'à mi-jambes dans la neige, enfin la crête terminale d'où l'on a vu se déployer jusqu'aux brumes de l'horizon l'immense panorama des montagnes, des vallées et des plaines! Quand on revoit de loin la cime conquise au prix de tant d'efforts, c'est avec un véritable ravissement que l'on découvre ou que l'on devine du regard le chemin pris jadis des vallons de la base aux blanches neiges du sommet. Dans ce grand tableau qu'offrent les pentes de la montagne, on retrouve tous les souvenirs d'une journée de bonheur.

D'où vient cette joie profonde qu'on éprouve à gravir les hauts sommets? D'abord c'est une grande volupté physique de respirer un air frais et vif qui n'est point vicié par les impures émanations des plaines. L'on se sent comme renouvelé en goûtant cette atmosphère de vie; à mesure qu'on s'élève, l'air devient plus léger; on aspire à plus longs traits pour s'emplir les poumons, la poitrine se gonfle, les muscles se tendent, la gaîté entre dans l'âme. Et puis on est devenu maître de soi-même et responsable de sa propre vie. Le piéton qui gravit une montagne n'est pas livré au caprice des élémens comme le navigateur aventuré sur les mers; il est bien moins encore, comme le voyageur transporté par chemin de fer, un simple colis humain tarifé, étiqueté, contrôlé, puis expédié à heure fixe sous la surveillance d'employés en uniforme. En touchant le sol, il a repris l'usage de ses membres et de sa liberté. Son œil lui sert à éviter les pierres du sentier, à mesurer la profondeur des précipices, à découvrir les saillies et les anfractuosités qui faciliteront l'escalade des parois. La force et l'élasticité des muscles per-

mettent de franchir les abîmes, de se retenir sur les pentes rapides, de se hisser de degré en degré dans les couloirs. En mille occasions, durant l'ascension d'une montagne escarpée, on comprend qu'il y aurait à courir un vrai danger, si l'on venait à perdre l'équilibre, ou si le regard était tout à coup voilé par un vertige, ou si les membres refusaient leurs services. C'est précisément cette conscience du péril, jointe au bonheur de se savoir agile et dispos, qui double dans l'esprit du montagnard le sentiment de la sécurité.

Quant au plaisir intellectuel qu'offre l'ascension, et qui du reste est si intimement lié avec les joies matérielles de l'escalade, il est d'autant plus grand que l'esprit est plus ouvert et qu'on a mieux étudié les divers phénomènes de la nature. On prend sur le fait le travail d'érosion des eaux et des neiges, on assiste à la marche des glaciers, on voit les roches erratiques cheminer des sommets vers la plaine, on suit du regard les énormes assises horizontales ou redressées, on aperçoit les masses de granit soulevant les couches; puis, quand on se trouve enfin sur une haute cime, on peut contempler dans son ensemble l'édifice de la montagne avec ses ravins et ses contre-forts, ses neiges, ses forêts et ses prairies. Les combes et les vallées que les glaces, les eaux et les intempéries ont sculptées dans l'immense relief se révèlent nettement. On voit l'œuvre accomplie pendant des milliers de siècles par tous ces agens géologiques. En remontant jusqu'à l'origine des montagnes elles-mêmes, on porte un jugement plus assuré sur les diverses hypothèses des savans relatives à la rupture de l'écorce terrestre, au plissement des couches, à l'éruption du granit ou du porphyre.

D'ailleurs, il faut bien l'avouer, la vanité peut se mêler aussi et se mêle souvent à la noble passion qui porte le voyageur à gravir les hauts sommets. Non-seulement l'homme est exalté par cette fierté naturelle que doit produire en lui la joie de pouvoir, en dépit de sa petitesse, triompher par son intelligence et sa volonté des obstacles qui l'arrêtent, non-seulement il jouit de vaincre la montagne elle-même et de se proclamer le conquérant de ce pic redoutable, dont la première vue l'avait pourtant rempli d'une sorte de terreur religieuse; mais il écoute aussi d'avance le bruit qui ne manquera pas de se faire autour de son nom, s'il réussit à poser le pied sur la cime convoitée, peut-être même est-il flatté d'avance du sentiment d'envie que lui porteront des explorateurs moins heureux. C'est une grande et en même temps une bien puérile volupté d'atteindre le premier un but vers lequel plusieurs regardent à la fois, de poser le premier un drapeau sur un rempart conquis, de s'élancer le premier sur un rivage désiré. Un voyageur célèbre, reconnaissant qu'il essaierait vainement d'escalader la plus haute

cime du mont Cervin, voulait du moins atteindre l'aiguille la plus rapprochée du sommet, alors réputé inaccessible. « A quoi bon? lui dit le guide. Cette roche est sans gloire et sans nom. » Et le touriste, tournant le dos au Cervin, prit le chemin d'une autre cime inviolée. Il est certain d'ailleurs que cette vanité enfantine qui consiste à vouloir se faire un piédestal d'une haute montagne péniblement gravie est la grande, sinon l'unique cause de ces terribles accidens qui ne manquent jamais d'arriver chaque année. Si le gravisseur n'est pas absolument sûr de la netteté de son coup d'œil et de la vigueur de ses membres, qu'il ose reculer sans mauvaise honte devant tous les passages trop difficiles pour lui, et l'on n'aura pas à déplorer d'effroyables aventures dont le simple récit donne le frisson!

Le nombre des ascensions importantes s'est considérablement accru depuis que les amans des roches et des glaciers ont appliqué le principe tout-puissant de l'association à l'escalade et à la connaissance intime des grands sommets. Des sociétés composées de savans, de marcheurs émérites et d'hommes de loisir qui veulent donner un but à leur vie, se sont formées en plusieurs contrées de l'Europe, et, sous le nom de *clubs alpins,* sont entrées en ligue pour ne laisser aucune aiguille de rochers, aucun couloir d'avalanches vierge de pas humains. Elles ont dressé la liste de tous les pics encore rebelles, discuté les moyens de les atteindre, provoqué des multitudes d'ascensions, et par leurs cartes, leurs mémoires, leurs réunions nombreuses, ont grandement contribué à faire connaître l'architecture des Alpes. Les recueils qui contiennent les journaux de voyage des membres des divers clubs alpins sont incontestablement les ouvrages où l'on trouve le plus de renseignemens précieux sur les roches et les glaces des hautes montagnes de l'Europe et les plus beaux récits d'ascensions. Dans l'avenir, quand les Alpes et les autres chaînes accessibles du monde seront parfaitement connues, les mémoires des clubs alpins seront l'iliade des coureurs de montagnes, et l'on se racontera les exploits des Tyndall, des Tuckett, des Coaz, des Theobald et autres héros de cette grande épopée de la conquête des Alpes comme on se racontait jadis les exploits des hommes de guerre.

C'est incontestablement aux Anglais que revient l'honneur d'avoir donné l'impulsion à tout ce grand mouvement d'exploration des hautes cimes. Il y a déjà cent vingt-cinq ans, Pococke et Wyndham avaient, pour ainsi dire, découvert le Mont-Blanc. Depuis cette époque mémorable, ce sont aussi des Anglais qui, dépassant en zèle et en intrépidité les habitans mêmes des Alpes suisses et bien plus encore les montagnards savoyards, italiens et français, ont le plus souvent gravi le Mont-Blanc et les autres géans des

Alpes; ce sont eux qui ont étudié avec le plus d'ardeur la Mer-de-Glace et les divers glaciers des massifs occidentaux, et qui nous ont expliqué la véritable topographie des groupes peu connus du Pelvoux, du Grand-Paradis, du Viso; ce sont eux enfin qui par la fondation du premier *Alpine Club* ont fait surgir depuis un grand nombre de sociétés du même genre dans les diverses contrées de l'Europe.

Quelle est la raison de cette remarquable prééminence des Anglo-Saxons dans l'exploration des montagnes? Sans doute il faut la chercher en grande partie dans le sang même de la race. Les voyageurs anglais, marins ou gravisseurs, descendent de ces audacieux Vikings qui se disaient « les rois du flot sauvage, » et qui dans leurs barques étroites s'aventuraient avec tant de joie sur les vagues courtes et dangereuses de la Mer du Nord. Les Danois et les Normands, fils des Vikings, se sont établis en Angleterre, et, mêlés aux aborigènes et aux anciens conquérans du sol, ils ont ajouté à la ténacité bretonne leur audace et leur amour des aventures. Le milieu natal a fait le reste. La déclivité des campagnes doucement inclinées vers la mer, les profondes échancrures des côtes, les larges estuaires des fleuves, la facilité des communications maritimes, l'heureuse situation des ports en face de l'Allemagne et de la France, tous ces avantages naturels ont poussé les Anglais vers le commerce et les voyages. La Grande-Bretagne est devenue pour les échanges le principal marché du monde entier, et par suite c'est là qu'avec les progrès de la civilisation a dû se développer plus que partout ailleurs le désir de connaître les pays dont l'aspect diffère de celui de l'Angleterre. Il n'est pas jusqu'à la constitution de la propriété anglaise qui n'ait pour résultat de pousser hors de la patrie un grand nombre d'hommes énergiques, et d'accroître ainsi le goût et l'expérience des voyages de toute nature. Tandis que les ouvriers et les cultivateurs sans patrimoine s'exilent volontairement pour aller chercher le bien-être et l'indépendance dans un autre hémisphère, nombre de personnes aisées, que l'institution du majorat a privées de propriétés foncières, et qui n'ont pour ainsi dire aucun lien d'attache avec le sol natal, sont toujours prêtes à changer de pays. N'ayant pas de champs qui leur appartiennent en propre, elles prennent la terre entière pour domaine, et, nouveaux Mamertins, quittent en foule la patrie qui n'a plus besoin d'elles.

Pour nous rendre compte de l'invincible attraction qui entraîne tant de touristes anglais vers les crevasses des glaciers, les couloirs des avalanches et les corniches des rochers, il ne faut pas oublier que de tout temps l'Anglo-Saxon a professé un véritable culte pour la force physique. Grand mangeur de viande presque crue, il se complaît à tous les exercices violens où les muscles se tendent,

où l'organisme humain est poussé tout entier comme une machine dans un puissant effort, où le sang du cœur, s'élançant vers la peau, ne demande qu'à circuler. Lorsque cette admiration, du reste très légitime, pour l'exercice de la force brutale n'est pas équilibrée chez l'Anglais par des sentimens plus délicats, elle dégénère fatalement en cruauté, — non pas cette cruauté qu'inspire le fanatisme ou que donne l'insouciance aux peuples latins, mais une cruauté froide, réfléchie, systématique, — l'amour du sang pour le sang lui-même. On est malheureusement bien forcé de constater cette dépravation du sens moral lorsqu'on voit le parlement interrompre ses séances pour laisser aux hommes d'état la satisfaction d'aller contempler le combat de deux boxeurs qui, la face et la poitrine nues, se meurtrissent, se mutilent, s'aveuglent de coups et se changent l'un l'autre en deux masses de chair saignante. A l'époque de la guerre des cipayes, lorsqu'on entendait dans la plupart des églises les pasteurs invoquer le Dieu des armées pour lui demander l'extermination des rebelles, et tout récemment encore, lorsque de grossiers applaudissemens ont accueilli en diverses parties de la société anglaise la nouvelle des horribles boucheries de la Jamaïque, il a bien fallu reconnaître avec tristesse qu'un grand fonds de barbarie native existe encore dans la nature anglaise. La force brutale, considérée isolément comme une espèce d'idéal religieux, a même trouvé récemment parmi les écrivains, les philosophes et les théologiens anglais, de si fervens apôtres que l'ironie publique a donné à leur doctrine le nom de *christianisme musculaire*. En dépit de cette désignation grotesque, la secte nouvelle n'en représente pas moins une fraction importante de la société anglaise; elle se recrute surtout parmi les jeunes gens forts et courageux dont toute l'œuvre dans la vie consiste à chasser, à boxer, à courir, à développer les muscles de leur torse et de leurs bras. Dans leur amour de la force, ces chrétiens d'un nouveau genre en arrivent souvent à détester les faibles : aussi la plupart d'entre eux ne manquèrent pas, en haine du nègre, de se ranger du côté des planteurs pendant la dernière guerre d'Amérique. Pour se faire une idée de la morale des *chrétiens musculaires*, qu'on lise le roman de *Sword and Gown*, écrit par un des choryphées de la secte. Tous ses héros sont pétris de chair et d'orgueil. Parmi les Français qu'il met en scène, l'auteur abhorre par-dessus tout le paysan que la révolution a rendu propriétaire, et n'admire qu'un vieux gentilhomme tout pourri de vices, mais sachant perdre au jeu sans froncer le sourcil.

Toutefois, si des adorateurs exclusifs de la force physique oublient que l'homme est autre chose qu'un ensemble de muscles servis par une impassible volonté, il n'en est pas moins vrai qu'en

somme le progrès moral du peuple anglais est singulièrement accéléré par le soin que prennent les jeunes gens et les hommes faits de se développer en vigueur, en adresse et en courage. C'est vraiment un beau spectacle que celui d'un jeu de *cricket* sur une pelouse ou d'une joute de vitesse entre deux barques de rameurs. Ces beaux hommes à la taille élancée, aux bras nerveux, au costume souple et facile, qui mettent tant de passion à remporter une victoire honorifique et que suivent de leurs regards, de leurs vœux et de leurs encouragemens des milliers de spectateurs, ne ressemblent-ils pas à ces héros grecs des jeux olympiques dont la postérité célèbre encore la gloire? Pour égaler en charme poétique les athlètes hellènes, il leur manque seulement un milieu semblable à celui de l'antiquité grecque; la beauté du paysage, la pureté du ciel azuré, la splendeur des temples de marbre et des statues aux formes divines ne se reflètent pas sur eux, et par-dessus tout ils n'ont pas ce charme puissant que donne le mirage d'un passé de plus de deux mille années. Néanmoins les jeunes athlètes de l'Angleterre ne le cèdent certainement pas à ceux de la Grèce pour le courage, l'endurance, la force de volonté, la passion qu'ils mettent à leur éducation corporelle. Sous la direction de savans professeurs qui les *entraînent* comme des chevaux de course, ils se soumettent joyeusement à un long régime d'abstinence et de fatigues où tout est calculé pour donner au regard plus de calme, aux muscles plus de force, à la volonté plus d'énergie. Grâce à une pareille éducation, ces hommes apprennent à compter sur eux-mêmes en toute occasion; ils bravent la maladie, la lassitude et le danger; ils ne craignent ni le grand air, ni les froidures, ni les chaleurs; qu'ils restent seuls dans le désert ou sur l'océan, ils n'en gardent pas moins leur inflexible volonté comme une boussole, et tant que leur œuvre n'est pas accomplie, ils ne regrettent ni les parens, ni les amis, ni les grandes cités où la vie est si facile. Ce sont bien là les hommes qu'il faut pour escalader les cimes jadis inaccessibles des Alpes, des Andes ou de l'Himalaya, et conquérir à la géographie les solitudes encore inconnues. On doit seulement leur reprocher le sang-froid brutal avec lequel ils écartent tout ce qui ne vient pas d'eux. Tandis que dans les colonies les *squatters* pourchassent les indigènes comme des bêtes fauves et finissent par en débarrasser le sol, les voyageurs anglais, aussitôt après avoir découvert un nouveau pays, s'empressent de supprimer les noms poétiques donnés par les habitans et les remplacent par les désignations les plus vulgaires; grâce à eux, la « cataracte de la Fumée-Tonnante » est devenue la « Chute de Victoria, » et le « Perceur du Ciel » s'appelle désormais le « mont Cook. »

Parmi les représentans de l'admirable audace anglo-saxonne, on

ne saurait citer de personnage plus remarquable que le professeur Tyndall, un de ces hommes rares chez lesquels l'intelligence, la sagacité, la pénétration du savant, ne nuisent aucunement aux émotions de l'artiste. Après s'être débarrassé par de petites ascensions préliminaires de la « mauvaise graisse » amassée pendant l'hiver dans son laboratoire de Londres, l'intrépide gravisseur ne craint pas de monter seul en manches de chemise à l'escalade du Mont-Rose. « On ne sait pas ce qu'il y a de force dans quatre onces de nourriture, » dit-il en constatant au départ qu'il a pour tout viatique un simple morceau de pain. Une autre fois lui et plusieurs compagnons attachés ensemble par une corde glissent la tête la première sur une pente de neige au-dessous de laquelle s'ouvre brusquement un précipice. Pendant la formidable descente, il calcule avec la plus complète présence d'esprit toutes les chances de vie et de mort, et de concert avec un guide qu'il sent instinctivement travailler avec lui, il emploie si bien son bâton, ses bras, ses jambes, que la grappe d'hommes lancée à toute vitesse s'arrête enfin au bord de l'abîme. Toutefois c'est lorsque M. Tyndall brave les fatigues et le danger pour résoudre un problème de science que son audace et sa persévérance doivent être le plus admirées. Il est beau de le voir en plein hiver se frayer un chemin à travers les neiges qui lui viennent jusqu'à l'épaule et se hasarder au-dessus des crevasses cachées où il court risque de s'engouffrer, afin de pouvoir, du haut d'un observatoire perdu dans la brume ou dans la tourmente de neige, mesurer rigoureusement la marche lente des jalons plantés de distance en distance dans le glacier de Montanvert.

Grâce à ce puissant amour de la nature qui le pousse à tous ces faits d'audace et à ces explorations difficiles, le célèbre professeur, qui sans aucun doute doit chérir sa propre gloire, en est arrivé à placer l'équilibre moral et physique de son être bien au-dessus de sa renommée scientifique. La santé complète de sa personne, c'est-à-dire la joie de vivre en faisant effort de ses muscles et de sa pensée, lui tient plus à cœur que l'opinion des contemporains et de la postérité sur la valeur de ses travaux. « Vous savez, écrit-il à un ami, vous savez combien peu de cas je fais de mes recherches scientifiques sur les Alpes. Les glaciers et les monts ont pour moi un intérêt bien supérieur à celui de la science. J'ai trouvé en eux des sources de vie et de joie; ils m'ont fourni des tableaux et des souvenirs qui ne s'effaceront jamais de ma pensée; ils ont fait passer dans toutes mes fibres la conscience de ma virilité, et maintenant la raison, l'âme et le corps travaillent de concert chez moi avec une force joyeuse que n'altèrent jamais ni la faiblesse ni l'ennui. La pratique des montagnes a élevé le niveau de mes jouissances et fait rivaliser mon cœur avec le vôtre dans son amour de

la nature. Voilà ce que m'ont donné les Alpes! » Par suite de la délicatesse croissante de sentimens que la connaissance plus intime des phénomènes terrestres a donnée au professeur Tyndall, les moindres détails le frappent et le ravissent de joie. Parmi les physiciens, en est-il beaucoup qui s'attendriraient comme lui devant la beauté d'un flocon de neige sans craindre les sarcasmes doucereux d'un aimable confrère? En est-il un qui, après avoir décrit les ramifications des fleurs de glace sur les vitres d'une chambre d'auberge, oserait ajouter « que ces productions exquises ne parlent pas seulement à son intelligence, qu'elles réjouissent aussi son cœur et font apparaître des larmes dans ses yeux? » Et l'homme dont nous citons les paroles, ce n'est pas un poète mélancolique, c'est le savant qui, depuis les premières recherches d'Agassiz, a contribué pour la plus forte part aux progrès de la science des névés et des glaciers.

Cette passion de M. Tyndall pour les monts d'un accès difficile, ses amis de l'*Alpine Club* et bien d'autres Anglais la partagent, et comme lui ne cessent chaque année d'ajouter par leurs ascensions à l'étendue des connaissances humaines dans l'orographie de l'Europe. Du reste, ce n'est pas seulement dans l'exploration des glaciers et des hautes cimes que nombre d'Anglo-Saxons se distinguent parmi les savans des autres nations, c'est aussi dans l'étude de tous les phénomènes physiques de la terre. L'astronome Piazzi-Smith reste pendant des mois entiers avec sa femme et l'équipage d'un yacht à 3,000 et 3,500 mètres de hauteur sur les flancs du pic de Ténerifle pour instituer des expériences sur la pureté de l'atmosphère, pour connaître les plaines supérieures des nuages comme d'autres connaissent celles de la terre, et pour assister au conflit des vents alizés et du contre-courant venu de l'équateur. Plus audacieux encore, M. Glaisher s'élève dans les hauteurs de l'air bien au-dessus de l'altitude correspondant aux cimes les plus élevées de l'Himalaya. Le savant météorologiste et ses compagnons sont décidés à monter aussi longtemps qu'ils pourront garder le sentiment de leur propre existence. L'air, devenu trop rare pour leurs poumons, les force à haleter péniblement, ils ont des battemens de cœur, leurs oreilles bourdonnent, le sang gonfle les artères de leurs tempes, leurs doigts se refroidissent et leur refusent le mouvement; n'importe, la volonté les soutient, ils versent encore du sable hors de leur nacelle et se donnent ainsi un nouvel élan dans l'atmosphère. Un des aéronautes s'évanouit; mais les autres ne font rien pour arrêter l'ascension, et, les yeux fixés sur leurs instrumens, ils notent du regard l'abaissement graduel des colonnes de mercure dans le baromètre et le thermomètre, comme s'ils étaient encore à leur observatoire de Kew. Un deuxième des trois voyageurs héroïques, complétement engourdi par le manque d'air et

de chaleur, tombe également sans force, et le ballon monte toujours. Déjà M. Glaisher, graduellement envahi par la torpeur, a perdu l'usage de ses mains; mais il tient entre ses dents la corde de la soupape, et lorsqu'il sent qu'une seconde, une seule, le sépare de la mort, lui et ses compagnons, alors il laisse échapper le gaz, et le ballon dégonflé s'arrête enfin, pour descendre graduellement vers les campagnes situées à 11,000 mètres au-dessous. Quel noble courage de la part de ces hommes risquant la mort avec tant de simplicité d'âme, et cela pour le seul avantage d'étudier la température d'une atmosphère où ni l'homme ni l'oiseau ne peuvent vivre! Certes ce serait bien rabaisser cette force d'âme et ce calme du savant que de les comparer au courage brutal du soldat se jetant au plus épais de la mêlée furieuse, enivré de poudre, de tapage et de sang!

Tandis que, par le double amour de la nature et de la science, des hommes comme MM. Tyndall et Glaisher gravissent les sommets difficiles ou s'élancent en ballon dans l'espace, des milliers d'autres Anglais, dont la carrière est plus modeste, car un bien petit nombre d'entre eux peuvent espérer de conquérir la gloire, se risquent sur un autre élément pour arracher des naufragés à la mort. Sans doute le sentiment de l'humanité entre pour beaucoup dans le dévouement de ces infatigables rameurs des *life-boats* qui se hasardent sur les lames bouillonnantes au milieu des plus horribles tempêtes, pendant ces effrayantes et sombres nuits où le pilote distingue à peine son équipage, et ne peut même faire entendre sa voix à travers les hurlemens de l'air; mais dans cet admirable sacrifice de leur personne les sauveteurs ne se laissent-ils pas entraîner aussi par l'immense attraction qu'exerce sur eux la beauté de la mer en fureur? C'est une forte joie bien faite pour tenter de grands cœurs que celle de lutter contre les lames, le vent, l'orage, les ténèbres, et de vaincre tous ces ennemis à force de courage, de présence d'esprit, de discipline volontaire et d'héroïque persévérance! Certes les rudes marins qui pendant les nuits de naufrage s'élancent au secours des navires en perdition sont bien les descendans des anciens rois de la mer, ils aiment la mer sauvage autant que leurs ancêtres, et comme eux ils se rient de la mort; mais leur ambition est plus haute. Au lieu de mettre leur gloire dans le meurtre et la rapine, ils se sont donné pour mission d'arracher des victimes à la mort, ou même simplement de retrouver leurs cadavres. Qu'étaient ces expéditions consacrées avec tant de persévérance à la recherche de John Franklin et de ses compagnons, sinon des tentatives de sauvetage faites sur une grande échelle? L'amour de la lutte et du danger coule dans le sang de l'homme; mais les vrais héros commencent à comprendre que, pour assouvir leur passion de combat, il est plus noble

de se mettre aux prises avec les forces de la nature que de chercher à égorger des frères.

II.

Si, dans la grande œuvre de l'exploration de la nature qui s'accomplit actuellement, les Anglais se distinguent surtout par leur audace, leur joyeuse persévérance, leur mépris du danger, les Allemands savent peut-être apprécier les choses de la terre d'une manière à la fois plus générale et plus intime. Ils ne se sont pas bornés à célébrer la nature sur tous les tons dans leurs poèmes et dans leurs travaux philosophiques, ils l'ont en même temps étudiée avec amour. Kant, le puissant rénovateur de la philosophie moderne, s'occupait aussi de la solution des problèmes relatifs à la terre, et de la même plume qui lui avait servi pour la *Critique de la raison pure* il écrivit plusieurs ouvrages de géographie physique. Goethe, le tranquille adorateur des forces cachées dans la roche et dans la plante, eut pour contemporains Alexandre de Humboldt, l'infatigable voyageur qui, dans les deux mondes, étudia sur place les mouvemens de la vie du globe, et Carl Ritter, l'héroïque savant qui ne recula pas devant la pensée de commencer à lui seul l'encyclopédie des connaissances de l'humanité sur les contrées et sur les peuples de la terre. Après ces deux hommes, qui furent vraiment des initiateurs, sont venus un grand nombre de voyageurs et de savans qui se sont donné pour mission de parcourir la planète, de l'étudier et de la décrire. L'Allemagne n'ayant pas de colonies et n'envoyant point des légions d'employés sur tous les points du globe comme la Grande-Bretagne, ce n'est ni le patriotisme étroit, ni l'accomplissement d'une mission imposée, c'est vraiment l'amour de la terre qui pousse tant d'explorateurs allemands vers des régions rarement visitées ou complétement inconnues. La liste est déjà bien longue de ceux d'entre eux qui ont succombé en Afrique, en Australie, dans l'intérieur de l'Asie et de l'Amérique, et cependant il se présente sans cesse de nouveaux voyageurs pour reprendre au point d'arrêt les découvertes de leurs devanciers.

Il est vrai d'une manière générale que les Allemands, supérieurs comme interprètes de la nature à leurs rivaux les Anglais, ne les égalent pas en fougue et en intrépidité joyeuse dans l'exploration des montagnes; mais aussi se laissent-ils moins souvent entraîner par l'enivrement de l'ascension à commettre de ces actes de folle audace qui coûtent chaque année plusieurs vies précieuses : ils ne gravissent pas uniquement les cimes pour le plaisir tout physique de l'escalade, ils montent aussi, soit pour apprendre eux-mêmes, soit pour enseigner plus tard, et, rendus prudens par la réflexion,

ils ne s'aventurent qu'à bon escient sur les escarpemens périlleux. Sans remplir le monde du bruit de leurs exploits comme plusieurs gravisseurs anglais dont le seul mérite est de savoir monter à l'assaut des pics les plus redoutables, des géologues et des naturalistes comme Theobald et Vogt ont certainement contribué autant que personne aux progrès de la science des Alpes. Du reste, en Allemagne comme en Angleterre, on commence à bien comprendre de quelle importance capitale pour l'amélioration de l'espèce humaine sont tous les exercices du corps, et de toutes parts se sont fondées des sociétés de gymnastique. Ces institutions excellentes, qui comptent déjà plus de 150,000 membres dans les diverses parties de la confédération, ne rendent pas seulement à la race le service immense de la développer en force, en grâce et en beauté; elles mettent aussi en relations journalières, et sur le pied d'une libre égalité, des hommes appartenant à toutes les classes, savans, médecins, ingénieurs, commerçans, ouvriers. Elles font pénétrer peu à peu dans la société les mœurs républicaines en donnant à chaque homme, avec plus de force physique, une instruction plus étendue, une compréhension plus large de son droit et de ses devoirs, une plus grande habitude du suffrage et de la discussion. Les associations de gymnastes qui s'organisent successivement dans chaque cité finiront par couvrir tout le pays d'une multitude de groupes fédéralisés dont les concours nationaux sont à la fois des jeux olympiques et de véritables parlemens. Ainsi la gymnastique peut être considérée comme l'un des grands élémens de la régénération matérielle, politique et sociale du peuple. Elle ne manquera pas non plus, par son heureuse influence sur l'équilibre physique et moral du citoyen, de corriger ce qu'il y a de vague, de faux et de mystique dans l'amour des Allemands pour la nature.

Quelques déviations qu'il ait subies depuis le commencement de l'ère historique, cet amour a toujours été l'un des traits distinctifs des populations de la Germanie, ainsi que le prouvent les légendes et les chansons recueillies en si grand nombre dans les diverses contrées de l'Allemagne. Les descendans de ces Teutons qui habitaient les forêts profondes n'ont jamais ignoré la beauté de leurs bois de chênes, de hêtres ou de sapins, de leurs fontaines jaillissant discrètement dans l'herbe des prairies ou sous les feuilles mortes, de leurs montagnes arrondies toutes rayées de neige pendant l'hiver. Un des meilleurs témoignages que l'on puisse invoquer pour constater la force du sentiment qui a toujours porté les Allemands vers la nature se trouve dans les noms patronymiques. En France, les appellations ignobles ou du moins vulgaires sont malheureusement très nombreuses. Quant aux noms de famille empruntés à la terre, tels que *Dumont*, *Dubois*, *Lafont*, *Duplan*, *Durrieu*, ils

indiquent simplement le lieu d'habitation ou d'anciens droits de propriété, et ne font aucune allusion à la beauté des campagnes. En revanche, des millions d'Allemands ont reçu des noms gracieux ou superbes témoignant d'un vif sentiment de poésie dans la masse même du peuple. De l'autre côté du Rhin, il est tout simple de s'appeler *Branche-de-Rosier*, *Ruisseau-des-Frênes*, *Plage-Fleurie*, *Chant-des-Oiseaux*, *Roche-de-Lumière*.

Il faut le dire, les Français, pris en masse, ne comprennent pas toujours aussi bien que leurs voisins du nord et de l'orient les splendeurs de la grande nature. Plus sociables que les Allemands et les Anglais, ils supportent plus difficilement la solitude ou même l'interruption temporaire de leurs relations habituelles. Ils ont besoin, dans le travail et dans les plaisirs, de la routine de chaque jour avec les mêmes camarades ou les mêmes amis; ils redoutent instinctivement la nature sauvage où l'homme ne trouve d'autres compagnons que les arbres, les rochers et les torrens. La nature que le Français comprend le mieux et qu'il aime le plus à regarder, c'est la campagne doucement ondulée dont les cultures diverses alternent avec grâce jusqu'à l'horizon lointain des plaines. Une rangée de coteaux verdoyans borne le paysage, une petite rivière serpente sous le branchage des aunes et des trembles, des bouquets d'arbres se montrent çà et là entre les prairies et les champs de blé, des maisons blanches aux tuiles rouges brillent au milieu de la verdure. La beauté du site paraît complète lorsqu'une ruine revêtue de vigne sauvage, un moulin construit au travers de la rivière sur des arcades inégales, ajoutent leur profil pittoresque à l'ensemble du tableau. Partout l'homme qui contemple cette scène voit des marques de l'industrie de ses semblables : la nature, façonnée par le travail, s'est humanisée pour ainsi dire, et le spectateur aime à s'y retrouver lui-même dans l'œuvre commune. Il y a loin pourtant de ces régions transformées par la culture aux contrées vierges dont la beauté première reste encore immaculée.

L'idéal de nos ancêtres en fait de paysage se révèle par les sites que princes et seigneurs choisissaient pour la construction de leurs châteaux de plaisance. Un bien petit nombre de ces palais occupent une position d'où l'on puisse contempler un horizon grandiose de montagnes ou de rochers; on a même remarqué qu'en beaucoup d'endroits, notamment sur les bords du lac de Genève, les maisons de campagne bâties par les riches propriétaires riverains tournaient le dos à ce qui nous semblerait maintenant la partie la plus grandiose de la vue. A cette nature trop puissante et trop sauvage pour qu'on se plût à la regarder, l'homme préférait alors un espace borné où l'imagination s'épandait à son aise, un rideau de collines doucement infléchies, de belles avenues d'arbres touffus, des pelouses et

des étangs décorés de statues. On mettait la grâce, et souvent la grâce fausse et maniérée, bien au-dessus de la simplicité grandiose des vastes horizons.

Cependant, à la vue des châteaux-forts pittoresques bâtis sur les roches aiguës, on pourrait être tenté de croire que les seigneurs féodaux du territoire français avaient le sentiment des beautés de la nature sauvage, si l'on ne connaissait trop bien la raison qui portait les barons et les hobereaux à dresser leurs tours sur les hauts escarpemens. S'ils habitaient le sommet de ces roches isolées, ce n'était certes point pour jouir de la vue du soleil levant ou pour suivre du regard les méandres des fleuves, c'était pour découvrir des ennemis ou des victimes dans les vallées environnantes. Sans doute ils devaient finir par aimer la retraite solitaire dans laquelle ils s'étaient retranchés : ils avaient vu pour la première fois la lumière du jour à travers les étroites meurtrières du château; enfans, ils avaient appris, en courant sur les plates-formes des tours et en se penchant aux créneaux des murailles, les noms des fleurs qui s'épanouissent entre les crevasses et ceux des arbres qui croissent au loin sur les pentes des collines; puis, devenus chasseurs, ils avaient fait connaissance avec les bêtes de la forêt, ils s'étaient accoutumés au vent, à l'orage, à toutes les intempéries, et par une longue habitude avaient fini par comprendre un côté de cette nature au milieu de laquelle ils vivaient. Toutefois, à mesure que dans cette classe de conquérans l'élément germanique se francisait par les croisemens et par les mœurs, l'amour de la solitude et de la nature sauvage se perdait chez les chevaliers; ils se rapprochaient des plaines, s'établissaient dans les villes, et devenaient graduellement princes ou courtisans. C'est en Allemagne, notamment sur les bords du Rhin, du Neckar, de la Moselle, et dans les régions montueuses du Palatinat, de la Souabe, de la Franconie, que se maintint le plus longtemps cette terrible chevalerie de pillards féroces, qui comprenaient la nature à la façon des bêtes fauves, pour y trouver leur tanière et pour y porter leur proie. L'un des plus redoutables de ces chevaliers brigands, le fameux Eberhard ou *Cœur de Sanglier*, dont les ballades d'Uhland nous ont donné un portrait de fantaisie, avait pris pour devise : « ami de Dieu, ennemi de tous les hommes! » Et pour justifier cette parole il ne manqua pas de pourfendre des centaines de ses semblables. Le château-fort était une aire, et le seigneur lui-même se donnait pour idéal l'aigle et le vautour, ainsi que le prouvent ces étranges figures d'oiseaux de proie qui, en dépit de tous les progrès accomplis dans le monde moderne, sont restés les blasons des familles et des états. La république américaine elle-même a, par une singulière réminiscence féodale, pris l'aigle pour symbole de sa puissance.

Quoi qu'il en soit du sentiment qu'éprouvaient pour la nature extérieure les conquérans du sol, il est certain que la masse esclave ne pouvait guère comprendre la beauté de la terre sur laquelle s'écoulait sa misérable vie, et le sentiment qu'elle éprouvait à l'égard des paysages qui l'entouraient devait nécessairement se pervertir. Les amertumes de l'existence étaient alors beaucoup trop vives pour que l'on pût se donner souvent le plaisir d'admirer les nuages, les rochers et les arbres. Ce n'étaient de toutes parts que discordes, haines, frayeurs subites, guerres ou famines. Le caprice et la cruauté du maître étaient la loi des asservis : dans chaque inconnu, on craignait de voir un meurtrier; les deux noms d'étranger et d'ennemi étaient devenus synonymes. Dans une pareille société, la seule chose que l'homme brave pût essayer de faire pour lutter contre sa destinée et garder en soi-même la conscience de son âme, c'était d'être joyeux et ironique, c'était de se moquer du fort et surtout de son maître, mais il n'avait que faire de s'attendrir en regardant la nature. D'ailleurs elle aussi était dure pour lui; elle refusait souvent de lui rendre le blé qu'il jetait dans le sillon; elle lui apportait le froid et les orages, bien qu'il n'eût pas toujours assez de vêtemens pour se couvrir; parfois elle soufflait sur le pays un vent de peste et faisait disparaître des populations entières en quelques semaines. La splendeur des traits de la nature environnante devait rester inconnue à des hommes qui, sous le coup d'une vague terreur soigneusement entretenue par les sorciers de toute espèce, ne cessaient d'apercevoir dans les grottes, dans les chemins creux, dans les gorges des montagnes, dans les bois pleins d'ombre et de silence, des revenans informes et des monstres horribles tenant à la fois de la bête et du démon. Quelle étrange idée devaient se faire de la terre et de sa beauté ces moines du moyen âge qui, dans leurs cartes du monde, ne manquaient jamais de dessiner, à côté des noms de tous les pays lointains, des animaux vomissant le feu, des hommes à sabots de cheval ou à queue de poisson, des griffons à têtes de bélier ou de bœuf, des mandragores volantes, des corps décapités aux larges yeux hagards logés dans la poitrine!

Pour se faire une idée approximative de ce qu'était la société au moyen âge et des sentimens que lui inspirait la nature, il faudrait pénétrer dans les pays reculés où les antiques traditions se sont conservées, où la nuit de l'ignorance garde encore toute son épaisseur. En France, il n'existe certainement plus une seule de ces régions que les idées modernes, sous une forme plus ou moins mélangée d'erreur, n'aient pas encore visitée; mais, si l'on ne peut y retrouver nulle part le véritable moyen âge, il est du moins bien facile d'en reconnaître les vestiges. Il y a vingt ans, la croyance aux sorti-

léges, aux diableries, aux prodiges de toute sorte, régnait encore d'une manière absolue sur les esprits de millions de villageois du centre de la France et de la Bretagne. Pour comprendre l'effroi que la nature causait à nos ancêtres, il n'est pas nécessaire de nous reporter au siècle d'Étienne Marcel et de Charles le Mauvais; beaucoup d'entre nous n'ont qu'à se rappeler leur propre enfance et la naïve crédulité avec laquelle ils accueillaient toute affirmation propre à satisfaire leur penchant à la peur. Bien nombreux sont ceux d'entre nous qui dans leur jeune âge, pauvres petits êtres tremblans près du foyer, ont entendu de vieilles femmes leur raconter à voix basse de terribles histoires de monstres et de démons. Vers le crépuscule, nous avons vu de hideux spectres faits de vapeurs sortir de la rivière et marcher sans bruit à travers les prairies en avançant vers nous leurs longs bras transparens. Pendant les courses au clair de la lune, nous avons frémi comme la feuille en écoutant le hurlement des loups-garous postés aux carrefours des sentiers. Si, parmi les diverses fantaisies qui surgissent ainsi devant les esprits hallucinés, il en est quelques-unes de gracieuses, elles sont autant que les autres dégagées de tout lien avec la réalité des choses. Récemment j'eus le plaisir de revoir une vieille campagnarde qui m'avait enseigné jadis que, pour aller à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle et à Jérusalem, il faut marcher sur les étoiles et suivre la voie lactée. La bonne femme fut bien surprise lorsque à mon tour je voulus lui apprendre que le véritable « chemin de Saint-Jacques » passe à Bordeaux et à Bayonne, et que les étapes des pèlerins ne se trouvent pas sur la rondeur du ciel. Elle ne me démentit point, mais elle hocha silencieusement la tête, et sans aucun doute elle garda sa foi dans le profond de son cœur.

En tenant compte de ce qu'ont toujours eu d'exceptionnel de pareilles conceptions au sujet des choses de la nature, il est facile de comprendre comment l'ignorance, la superstition, la misère, la peur ou l'amour du lucre ont dû obscurcir les esprits et leur voiler, du moins en partie, la beauté de la terre. Les paysans ou exploiteurs bourgeois du sol ne pouvaient guère se figurer la beauté des campagnes à un autre point de vue qu'à celui de l'utile, et la littérature, interprète naturelle de la pensée du peuple, ne pouvait de son côté que traduire, en l'idéalisant, cette manière de voir. Pendant des siècles, les écrivains français se sont complétement abstenus de célébrer autre chose que l'homme et la société, ou bien, quand ils ont parlé de la nature, ce n'était que pour chanter « les frais ombrages, les prés fleuris, les moissons jaunissantes. » Encore était-ce en général par suite de quelque réminiscence classique, et sans doute ils n'auraient pas osé chanter la nature, si Virgile ne

l'avait célébrée avant eux. Bien souvent, dans leurs guerres si nombreuses en Espagne et en Italie, des armées françaises ont franchi les Pyrénées et les Alpes, et cependant elles semblent n'avoir rien vu de la singulière beauté de ces régions où les voyageurs affluent maintenant des quatre coins du monde : elles n'ont été frappées que de la raideur des escarpemens et de la difficulté des sentiers. Après avoir parcouru les charmans pâturages du col de l'Argentière, après avoir vu les superbes cimes du Chambeyron, du Grand-Rubren, du Mont-Viso, François Ier ne trouvait d'autre mot pour qualifier les Alpes que celui « d'étrange pays, » et réservait toute son admiration pour les belles plaines si convoitées du Piémont et du Milanais. De même la plupart des *conquistadores* espagnols et portugais, ces hommes si grands par leur audace, si atroces par leur cruauté, semblent ne pas avoir vu cette admirable nature du Nouveau-Monde, au milieu de laquelle ils se trouvaient transportés comme par magie. Les hautes montagnes, les forêts vierges, la mer bleue et transparente, tout cela était un rêve pour eux; leurs yeux avides ne cherchaient que les veines d'or à travers l'épaisseur des roches et du sol.

Dans les temps modernes, Rousseau, né lui-même au pied des Alpes, fut le premier révélateur des joies qu'on éprouve au milieu de la nature sauvage, en vue des grands lacs, des forêts libres et de la magnifique perspective des horizons de montagnes. Et pourtant, en dépit de son amour si profond et si sincère pour la solitude, en dépit de la misanthropie qui lui faisait prendre en aversion jusqu'aux traces mêmes de l'homme, Rousseau ne se hasarda point dans les hautes vallées, sur les couloirs de neige ou sur les champs de glace; il se contenta de parcourir et d'admirer les paysages de la base des monts où les demeures et les cultures attestent le travail et le séjour du laboureur. Quant à Chateaubriand, ce grand artiste qui a su pourtant peindre avec largeur quelques vues de la mer et des fleuves puissans du Nouveau-Monde, il trouva les Alpes trop hautes pour lui, et refusa nettement la beauté à « ces lourdes masses, » qui ne lui semblaient « pas en harmonie avec les facultés de l'homme et la faiblesse de ses organes. » Il affirme que « cette grandeur des montagnes, dont on a fait tant de bruit, n'est réelle que par la fatigue du voyageur; » partout où la masse des pics trop rapprochée emplit le champ de la vue et ne forme pas un simple décor à l'horizon, il trouve les monts « hideux. »

De nos jours, il ne se trouverait sans doute guère d'hommes assez hardis pour soutenir les mêmes propositions que Chateaubriand et confesser aussi nettement leur impuissance à comprendre la nature sous l'un de ses plus grands aspects. L'éducation collec-

tive dont jouissent tous les peuples civilisés par suite de leur contact incessant les uns avec les autres et des emprunts qu'ils se font constamment dans les arts, les sciences et les mœurs, ne permet plus à personne d'ignorer la beauté des âpres défilés, des aiguilles de rochers, des pentes de glace ou de neige; mais il est certain qu'en dépit des progrès accomplis successivement dans la compréhension de la nature, les Français ont moins contribué que leurs voisins à l'étude de leurs propres massifs de montagnes, de même qu'à l'œuvre plus générale de l'exploration du globe. Cette infériorité n'offre d'ailleurs rien d'absolu, et ne doit point être érigée en règle. Le nombre de ceux qui s'affranchissent de la routine journalière pour aller contempler la nature libre, soit dans les contrées lointaines, soit dans les limites mêmes de la patrie, augmente rapidement et ne peut manquer de s'accroître encore, grâce aux facilités de plus en plus grandes qu'offrent les voyages. Nul doute que si dans les colléges les enfans n'avaient pas à subir cette rude discipline qui a trop souvent pour résultat d'émousser toute individualité, et si l'état militaire ne venait pas ensuite, avec sa discipline plus terrible encore, prendre par centaines de mille et réduire à l'obéissance passive les jeunes gens les plus forts et les plus aventureux, les populations françaises rempliraient dans l'histoire des voyages et des découvertes le grand rôle auquel les destinait l'admirable position de leur domaine, situé à l'extrémité occidentale de l'Europe, entre la Méditerranée et l'Océan, entre les Alpes et les Pyrénées.

Le sentiment de la nature, comme le goût des arts, se développe par l'éducation. Le paysan, qui vit au milieu de la campagne et jouit en liberté de la vue des espaces verdoyans, aime sans doute instinctivement cette terre qu'il cultive, mais il n'a pas conscience de son amour et ne voit dans le sol que les richesses dormantes sollicitées par la culture. Le montagnard lui-même ignore le plus souvent la beauté de la vallée qu'il habite et des escarpemens qui l'entourent : il réserve toute son admiration pour les terrains unis des plaines, où l'on peut sans fatigue et sans danger marcher dans toutes les directions, où le fer de la charrue s'enfonce partout à une grande profondeur dans le sol fertile; ce n'est qu'après s'être éloigné de ses montagnes et avoir parcouru la terre étrangère que l'amour du pays se réveille en son âme, et qu'il commence à comprendre par la nostalgie la splendeur grandiose des horizons regrettés. Toutefois, si l'éducation peut faire apprécier la nature à ceux qui n'en comprenaient pas encore le charme profond, elle peut aussi, lorsqu'elle est faussée, dépraver le goût et donner du beau des idées monstrueuses ou ridicules. C'est ainsi que les

Chinois, ce peuple vieillot qui se rajeunit maintenant au prix des plus sanglantes révolutions, en sont arrivés, dans leur mesquin amour du baroque et du symétrique, jusqu'à réprimer la séve dans les troncs afin de créer des variétés naines et de donner aux arbres des formes de géométrie ou la bizarre apparence de monstres et de démons. De même nombre de principicules allemands, dépravés par une lamentable manie de sentimentalité, ont gâté les plus charmans paysages en gravant de pédantesques inscriptions sur les rochers, en décorant les pelouses de tombeaux de fantaisie, en faisant monter la garde à leurs soldats devant les points de vue qu'ils veulent signaler aux visiteurs. Il faut que l'amant de la libre nature ait un goût d'une rare délicatesse pour qu'il puisse toucher à la terre sans en détruire la grâce, ou même en lui donnant une plus grande harmonie de lignes et de couleurs. Et pourtant c'est là le résultat qu'il est indispensable d'atteindre pour que les sociétés puissent avancer en civilisation d'une manière normale et que chacun de leurs progrès ne soit pas acquis aux dépens de la terre qui leur sert de demeure. Désormais, grâce aux voyages, c'est la planète elle-même qui ennoblira le goût de ses habitans et leur donnera la compréhension de ce qui est vraiment beau. Ceux qui parcourent les Pyrénées, les Alpes, l'Himalaya ou seulement les hautes falaises du bord de l'Océan, ceux qui visitent les forêts vierges ou contemplent les cratères volcaniques apprennent, à la vue de ces tableaux grandioses, à saisir la véritable beauté des paysages moins frappans et à n'y toucher qu'avec respect lorsqu'ils ont le pouvoir de les modifier.

III.

Il importe d'autant plus que le sentiment de la nature se développe et s'épure que la multitude des hommes exilés des campagnes par la force même des choses augmente de jour en jour. Depuis longtemps déjà les pessimistes s'effraient de l'incessant accroissement des grandes cités, et pourtant ils ne se rendent pas toujours bien compte de la progression rapide avec laquelle pourra s'opérer désormais le déplacement des populations vers les centres privilégiés.

Il est vrai, les monstrueuses Babylones d'autrefois avaient aussi réuni dans leurs murs des centaines de mille ou même des millions d'habitans : les intérêts naturels du commerce, la centralisation despotique de tous les pouvoirs, la grande curée des faveurs, l'amour des plaisirs, avaient donné à ces puissantes cités la population de provinces entières; mais, les communications étant alors beaucoup plus lentes qu'elles ne le sont aujourd'hui, les crues d'un

fleuve, les intempéries, le retard d'une caravane, l'irruption d'une armée ennemie, le soulèvement d'une tribu, suffisaient parfois pour retarder ou pour arrêter les approvisionnemens, et la grande cité se trouvait sans cesse, au milieu de toutes ses splendeurs, exposée à mourir de faim. D'ailleurs, pendant ces âges d'impitoyables guerres, ces vastes capitales finissaient toujours par devenir le théâtre de quelque immense tuerie, et parfois la destruction était si complète que la ruine d'une ville était en même temps la fin d'un peuple. Récemment encore on a pu voir, par l'exemple de quelques-unes des cités de la Chine, quel sort était réservé aux grandes agglomérations d'hommes sous l'empire des anciennes civilisations. La puissante ville de Nanking est devenue un monceau de décombres, tandis qu'Ouchang, qui paraît avoir été, il y a une quinzaine d'années, la cité la plus populeuse du monde entier, a perdu plus des trois quarts de ses habitans.

Aux causes qui faisaient affluer jadis les populations vers les grandes villes et qui n'ont pas cessé d'exister, il faut ajouter d'autres causes, non moins puissantes, qui se rattachent à l'ensemble des progrès modernes. Les voies de communication, canaux, routes ordinaires et chemins de fer, rayonnent en nombre de plus en plus considérable vers les centres importans et les entourent d'un réseau de mailles incessamment rapprochées. Les déplacemens s'opèrent de nos jours avec tant de facilité que du matin au soir les voies ferrées peuvent jeter 500,000 personnes sur le pavé de Londres ou de Paris, et qu'en prévision d'une simple fête, d'un mariage, d'un enterrement, de la visite d'un personnage quelconque, des millions d'hommes ont parfois gonflé la population flottante d'une capitale. Quant au transport des approvisionnemens, il peut s'opérer avec la même facilité que celui des voyageurs. De toutes les campagnes environnantes, de toutes les extrémités du pays, de toutes les parties du monde, les denrées affluent par terre et par eau vers ces estomacs énormes qui ne cessent d'absorber et d'absorber encore. Au besoin, si les appétits de Londres l'exigeaient, elle pourrait en moins d'une année se faire apporter plus de la moitié des productions de la terre.

Certes c'est là un immense avantage que n'avaient pas les grandes villes de l'antiquité, et cependant la révolution que les chemins de fer et les autres moyens de communication ont introduite dans les mœurs est à peine commencée. Qu'est-ce vraiment qu'une moyenne de deux ou trois voyages par an pour chacun des habitans de la France, alors surtout qu'une simple excursion d'un quart d'heure faite dans la banlieue de Paris ou de telle autre grande ville est considérée comme un voyage par la statistique? Il est certain que chaque année les multitudes qui se déplacent s'ac-

croîtront dans des proportions énormes, et probablement toutes les prévisions seront dépassées sous ce rapport, comme elles l'ont été depuis le commencement du siècle. C'est ainsi que, pour la seule ville de Londres, le mouvement des voyageurs est actuellement aussi fort en une seule semaine que vers 1830 il l'était dans toute l'année pour la Grande-Bretagne entière. Grâce aux chemins de fer, les contrées se rapetissent sans cesse, et l'on peut même établir mathématiquement dans quelle proportion s'opère cet amoindrissement du territoire, puisqu'il suffit pour cela de comparer la vitesse des locomotives à celle des diligences et des pataches qu'elles ont remplacées. L'homme, de son côté, se détache du sol natal avec une facilité de plus en plus grande; il se fait nomade, non pas à la façon des anciens pasteurs, qui suivaient toujours les sentiers accoutumés et ne manquaient jamais de retourner périodiquement aux mêmes pâturages avec leurs troupeaux, mais d'une manière beaucoup plus complète, puisqu'il se dirige indistinctement vers l'un ou l'autre point de l'horizon, partout où le pousse l'intérêt ou le bon plaisir : un bien petit nombre de ces expatriés volontaires reviennent mourir au pays natal. Cette migration des peuples incessamment croissante s'opère maintenant par millions et par millions, et c'est précisément vers les fourmilières humaines les plus populeuses que se dirige la grande multitude des émigrans. Les terribles invasions des guerriers franks dans la Gaule romaine n'avaient peut-être pas, au point de vue ethnologique, autant d'importance que ces immigrations silencieuses des balayeurs du Luxembourg et du Palatinat qui viennent gonfler chaque année la population de Paris.

Pour se faire une idée de ce que pourront devenir un jour les grandes cités commerciales du monde, si d'autres causes agissant en sens inverse ne doivent pas tôt ou tard équilibrer les causes d'accroissement, il suffit de voir quelle énorme importance prennent les villes dans les colonies modernes relativement aux villages et aux maisons isolées. Dans ces contrées, les populations, débarrassées des liens de l'habitude et libres de se grouper à leur guise, sans autre mobile que leur volonté propre, s'entassent presque en entier dans les villes. Même dans les colonies spécialement agricoles, telles que les jeunes états américains du *Far-West*, les régions de La Plata, le *Queen's-Land* d'Australie, l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande, le nombre des citadins l'emporte de beaucoup sur celui des campagnards : en moyenne, il est au moins trois fois supérieur, et ne cesse de s'accroître à mesure que le commerce et l'industrie se développent. Dans les colonies comme Victoria et la Californie, où des causes spéciales, telles que les mines d'or et de grands avantages commerciaux, attirent des multitudes de spéculateurs, l'agglomération des habitans dans les villes est

encore beaucoup plus considérable. Si Paris était relativement à la France ce que San-Francisco est à la Californie, ce que Melbourne est à l'Australie-Heureuse, la « grand'ville, » vraiment digne alors de son nom, n'aurait pas moins de 9 à 10 millions d'âmes. Évidemment c'est dans tous ces nouveaux pays où l'homme civilisé vient seulement de prendre pied qu'il faut chercher l'idéal extérieur de la société du XIXe siècle, puisque nul obstacle n'empêchait les nouveau-venus de s'y distribuer par petits groupes sur toute la surface de la contrée, et qu'ils ont préféré se réunir en de vastes cités. L'exemple de la Hongrie ou de la Russie opposé à celui de la Californie ou de telle autre colonie moderne peut servir à montrer quel laps de siècles sépare les pays dont les populations sont encore distribuées comme au moyen âge, et ceux où les phénomènes d'affinité sociale développés par la civilisation moderne ont un libre jeu. Dans les plaines de la Russie, dans la *puszta* hongroise, il n'y a guère de cités proprement dites, il y a seulement des villages plus ou moins vastes; les capitales sont des centres administratifs, des créations artificielles dont les habitans se seraient bien passés, et qui perdraient aussitôt une notable partie de leur importance, si le gouvernement n'y entretenait une vie factice aux dépens du reste de la nation. Dans ces pays, la population qui travaille se compose d'agriculteurs, et les villes n'existent que pour les employés et les hommes de loisir. En Australie, en Californie, au contraire, la campagne n'est jamais qu'une banlieue, et les paysans eux-mêmes, bergers et cultivateurs, ont l'esprit tourné vers la cité : ce sont des spéculateurs qui dans l'intérêt de leurs affaires se sont momentanément éloignés du grand centre commercial, mais qui ne manqueront pas d'y revenir. Tôt ou tard, on ne saurait en douter, les paysans russes, aujourd'hui si bien enracinés dans le sol natal, apprendront à se détacher de la glèbe, à laquelle hier encore ils étaient asservis; comme les Anglais, comme les Australiens, ils deviendront nomades et se porteront vers les grandes villes où les appelleront le commerce et l'industrie, où les poussera leur propre ambition de voir, de connaître, ou d'améliorer leur condition.

Les plaintes de ceux qui gémissent de la dépopulation des campagnes ne peuvent donc arrêter le mouvement; rien n'y fera, toutes les clameurs sont inutiles. Devenu, grâce à une plus grande aisance et au bon marché relatif des voyages, possesseur de cette liberté primordiale « d'aller et de venir, » de laquelle pourraient à la longue découler toutes les autres, le cultivateur non propriétaire obéit à une impulsion bien naturelle lorsqu'il prend le chemin de la cité populeuse dont on lui conte tant de merveilles. Triste et joyeux tout à la fois, il dit adieu à la masure natale pour aller contempler les miracles de l'industrie et de l'architecture; il renonce au sa-

laire régulier sur lequel il pouvait compter pour le travail de ses bras, mais peut-être aussi parviendra-t-il à l'aisance ou à la fortune comme tant d'autres enfans de son village, et s'il revient un jour au pays, ce sera pour se faire bâtir un château à la place de la sordide demeure où il est né. Bien peu nombreux sont les émigrans qui peuvent réaliser leurs rêves de fortune, il en est beaucoup qui trouvent la pauvreté, la maladie, une mort prématurée dans les grandes villes; mais du moins ceux qui vivent ont pu élargir le cercle de leurs idées, ils ont vu des contrées différentes les unes des autres, ils se sont formés au contact d'autres hommes, ils sont devenus plus intelligens, plus instruits, et tous ces progrès individuels constituent pour la société tout entière un avantage inestimable.

On sait avec quelle rapidité s'accomplit en France ce phénomène de l'émigration des campagnards vers Paris, Lyon, Toulouse et les grands ports de mer. Tous les accroissemens de la population se font au profit des centres d'attraction, et la plupart des petites villes et des villages restent stationnaires ou même déclinent quant au nombre des habitans. Plus de la moitié des départemens sont de moins en moins peuplés, et l'on peut en citer un, celui des Basses-Alpes, qui depuis le moyen âge a certainement perdu un bon tiers de ses habitans. Si l'on tenait aussi compte des voyages et des émigrations temporaires, qui ont pour résultat d'accroître nécessairement la population flottante des grandes villes, les résultats seraient bien plus frappans encore. Dans les Pyrénées de l'Ariége, il est certains villages que tous les habitans, hommes et femmes, abandonnent complétement pendant l'hiver pour descendre dans les cités de la plaine. Enfin la plupart des Français qui s'occupent d'opérations commerciales ou qui vivent de leurs revenus, sans compter des multitudes de paysans et d'ouvriers, ne manquent pas de visiter Paris et les principales cités de la France, et le temps est bien loin où, dans les provinces reculées, on désignait un ouvrier voyageur par le nom de la grande ville qu'il avait habitée. En Angleterre et en Allemagne s'accomplissent les mêmes phénomènes sociaux. Bien que dans ces deux contrées l'excédant des naissances sur les morts soit beaucoup plus considérable qu'en France, cependant là aussi des pays agricoles, tels que le duché de Hesse-Cassel et le comté de Cambridge, se dépeuplent au profit des grandes cités. Même dans l'Amérique du Nord, où la population s'accroît avec une si étonnante rapidité, un grand nombre de districts agricoles de la Nouvelle-Angleterre ont perdu une forte proportion de leurs habitans par suite d'une double émigration, d'un côté vers les régions du *Far-West*, de l'autre vers les villes commerciales de la côte, Portland, Boston, New-York.

Et cependant c'est un fait bien connu que l'air des cités est chargé de principes de mort. Quoique les statistiques officielles n'offrent pas toujours à cet égard la sincérité désirable, il n'en est pas moins certain que dans tous les pays d'Europe et d'Amérique la vie moyenne des campagnards dépasse de plusieurs années celle des citadins, et les immigrans, en quittant le champ natal pour la rue étroite et nauséabonde d'une grande ville, pourraient calculer d'avance d'une manière approximative de combien de temps ils abrégent leur vie suivant les règles de probabilité. Non-seulement le nouveau-venu souffre dans sa propre personne et s'expose à une mort anticipée, mais il condamne également sa descendance. On n'ignore pas que dans les grandes cités, comme Londres et Paris, la force vitale s'épuise rapidement, et que nulle famille bourgeoise ne s'y continue au-delà de la troisième ou tout au plus de la quatrième génération. Si l'individu peut résister à l'influence mortelle du milieu qui l'entoure, la famille du moins finit par succomber, et sans de continuelles immigrations de provinciaux et d'étrangers qui marchent gaîment à la mort, les capitales ne pourraient recruter leur énorme population. Les traits du citadin s'affinent, mais le corps faiblit et les sources de la vie tarissent. De même, au point de vue intellectuel, toutes les facultés brillantes que développe la vie sociale sont d'abord surexcitées, mais la pensée perd graduellement de sa force; elle se lasse, puis enfin s'affaisse avant le temps. Certes le gamin de Paris, comparé au jeune rustre des campagnes, est un être plein de vivacité et d'entrain; mais n'est-il pas le frère de ce « pâle voyou » que l'on peut comparer au physique et au moral à ces plantes maladives végétant dans les caves au milieu des ténèbres? Enfin c'est dans les villes, surtout dans celles qui sont le plus célèbres par leur opulence et leur civilisation, que se trouvent certainement les plus dégradés de tous les hommes, pauvres êtres sans espérance que la saleté, la faim, l'ignorance brutale, le mépris de tous, ont mis bien au-dessous de l'heureux sauvage parcourant en liberté les forêts et les montagnes. C'est à côté de la plus grande splendeur qu'il faut chercher l'abjection la plus infime; non loin de ces musées où se montre dans toute sa gloire la beauté du corps humain, des enfans rachitiques se réchauffent à l'atmosphère impure exhalée de la bouche des égouts.

Si la vapeur apporte dans les villes des foules incessamment grandissantes, d'un autre côté elle remporte dans les campagnes un nombre de plus en plus considérable de citadins qui vont pour un temps respirer la libre atmosphère et se rafraîchir la pensée à la vue des fleurs et de la verdure. Les riches, maîtres de se créer des loisirs à leur gré, peuvent échapper aux occupations ou aux fatigans plaisirs de la ville pendant des mois entiers. Il en est même

qui résident à la campagne, et ne font dans leurs maisons des grandes cités que des apparitions fugitives. Quant aux travailleurs de toute espèce qui ne peuvent s'éloigner pour longtemps à cause des exigences de la vie journalière, la plupart d'entre eux n'en arrachent pas moins à leurs occupations le répit nécessaire pour aller visiter les champs. Les plus favorisés se donnent des semaines de congé qu'ils vont passer loin de la capitale, dans les montagnes ou sur le bord de la mer. Ceux qui sont le plus asservis par leur travail se bornent à fuir de temps en temps pendant quelques heures l'étroit horizon des rues accoutumées, et l'on sait s'ils profitent avec bonheur de leurs jours de fête quand la température est douce et que le ciel est pur : alors chaque arbre des bois voisins des grandes villes abrite une famille joyeuse. Une proportion considérable des négocians et des employés, surtout en Angleterre et en Amérique, installent bravement femmes et enfans à la campagne et se condamnent eux-mêmes à faire deux fois par jour le trajet qui sépare le comptoir du foyer domestique. Grâce à la rapidité des communications, des millions d'hommes peuvent cumuler ainsi les deux qualités de citadin et de campagnard, et chaque année le nombre des personnes qui font ainsi deux moitiés de leur vie ne cesse de s'accroître. Autour de Londres, c'est par centaines de mille que l'on doit compter ceux qui plongent tous les matins dans le tourbillon d'affaires de la grande ville et qui retournent tous les soirs dans leur paisible *home* de la banlieue verdoyante. La Cité, le vrai centre du monde commercial, se dépeuple de résidens; le jour, c'est la ruche humaine la plus active; la nuit, c'est un désert.

Malheureusement ce reflux des villes vers l'extérieur ne s'opère pas sans enlaidir les campagnes : non-seulement les détritus de toute espèce encombrent l'espace intermédiaire compris entre les cités et les champs; mais, chose plus grave encore, la spéculation s'empare de tous les sites charmans du voisinage, elle les divise en lots rectangulaires, les enclôt de murailles uniformes, puis y construit par centaines et par milliers des maisonnettes prétentieuses. Pour les promeneurs errant par les chemins boueux dans ces prétendues campagnes, la nature n'est représentée que par les arbustes taillés et les massifs de fleurs qu'on entrevoit à travers les grilles. Sur le bord de la mer, les falaises les plus pittoresques, les plages les plus charmantes sont aussi en maints endroits accaparées soit par des propriétaires jaloux, soit par des spéculateurs qui apprécient les beautés de la nature à la manière des changeurs évaluant un lingot d'or. Dans les régions de montagnes fréquemment visitées, la même rage d'appropriation s'empare des habitans : les paysages sont découpés en carrés et vendus au plus fort enchérisseur; chaque curiosité naturelle, le rocher, la grotte, la cascade, la

fente d'un glacier, tout, jusqu'au bruit de l'écho, peut devenir propriété particulière. Des entrepreneurs afferment les cataractes, les entourent de barrières en planches pour empêcher les voyageurs non-payans de contempler le tumulte des eaux, puis, à force de *réclames*, transforment en beaux écus sonnans la lumière qui se joue dans les gouttelettes brisées et le souffle du vent qui déploie dans l'espace des écharpes de vapeurs.

Puisque la nature est profanée par tant de spéculateurs précisément à cause de sa beauté, il n'est pas étonnant que dans leurs travaux d'exploitation les agriculteurs et les industriels négligent de se demander s'ils ne contribuent pas à l'enlaidissement de la terre. Il est certain que le « dur laboureur » se soucie fort peu du charme des campagnes et de l'harmonie des paysages, pourvu que le sol produise des récoltes abondantes; promenant sa cognée au hasard dans les bosquets, il abat les arbres qui le gênent, mutile indignement les autres et leur donne l'aspect de pieux ou de balais. De vastes contrées qui jadis étaient belles à voir et qu'on aimait à parcourir sont entièrement déshonorées, et l'on éprouve un sentiment de véritable répugnance à les regarder. D'ailleurs il arrive souvent que l'agriculteur, pauvre en science comme en amour de la nature, se trompe dans ses calculs et cause sa propre ruine par les modifications qu'il introduit sans le savoir dans les climats. De même il importe peu à l'industriel, exploitant sa mine ou sa manufacture en pleine campagne, de noircir l'atmosphère des fumées de la houille et de la vicier par des vapeurs pestilentielles. Sans parler de l'Angleterre, il existe dans l'Europe occidentale un grand nombre de vallées manufacturières dont l'air épais est presque irrespirable pour les étrangers; les maisons y sont enfumées, les feuilles mêmes des arbres y sont revêtues de suie, et quand on regarde le soleil, c'est à travers une brume épaisse que se montre presque toujours sa face jaunie. Quant à l'ingénieur, ses ponts et ses viaducs sont toujours les mêmes, dans la plaine la plus unie ou dans les gorges des montagnes les plus abruptes; il se préoccupe, non de mettre ses constructions en harmonie avec le paysage, mais uniquement d'équilibrer la poussée et la résistance des matériaux.

Certainement il faut que l'homme s'empare de la surface de la terre et sache en utiliser les forces; cependant on ne peut s'empêcher de regretter la brutalité avec laquelle s'accomplit cette prise de possession. Aussi, quand le géologue Marcou nous apprend que la chute américaine du Niagara a sensiblement décru en abondance et perdu de sa beauté depuis qu'on l'a saignée pour mettre en mouvement les usines de ses bords, nous pensons avec tristesse à l'époque, encore bien rapprochée de nous, où le « tonnerre des eaux, » inconnu de l'homme civilisé, s'écroulait librement du haut

de ses falaises, entre deux parois de rochers toutes chargées de grands arbres. De même on se demande si les vastes prairies et les libres forêts où par les yeux de l'imagination nous voyons encore les nobles figures de Chingashcook et de Bas-de-Cuir n'auraient pu être remplacées autrement que par des champs, tous d'égale contenance, tous orientés vers les quatre points cardinaux, conformément au cadastre, tous entourés régulièrement de barrières de la même hauteur. La nature sauvage est si belle : est-il donc nécessaire que l'homme, en s'en emparant, procède géométriquement à l'exploitation de chaque nouveau domaine conquis et marque sa prise de possession par des constructions vulgaires et des limites de propriété tirées au cordeau? S'il en était ainsi, les harmonieux contrastes qui sont une des beautés de la terre feraient bientôt place à une désolante uniformité, car la société, qui s'accroît chaque année d'au moins une dizaine de millions d'hommes, et qui dispose par la science et l'industrie d'une force croissant dans de prodigieuses proportions, marche rapidement à la conquête de toute la surface planétaire; le jour est proche où il ne restera plus une seule région des continens qui n'ait été visitée par le pionnier civilisé, et tôt ou tard le travail humain se sera exercé sur tous les points du globe. Heureusement le beau et l'utile peuvent s'allier de la manière la plus complète, et c'est précisément dans les pays où l'industrie agricole est le plus avancée, en Angleterre, en Lombardie, dans certaines parties de la Suisse, que les exploiteurs du sol savent lui faire rendre les plus larges produits tout en respectant le charme des paysages, ou même en ajoutant avec art à leur beauté. Les marais et les bouées des Flandres transformés par le drainage en campagnes d'une exubérante fertilité, la Crau pierreuse se changeant, grâce aux canaux d'irrigation, en une prairie magnifique, les flancs rocheux des Apennins et des Alpes maritimes se cachant du sommet à la base sous le feuillage des oliviers, les tourbières rougeâtres de l'Irlande remplacées par des forêts de mélèzes, de cèdres, de sapins argentés, ne sont-ce pas là d'admirables exemples de ce pouvoir qu'a l'agriculteur d'exploiter la terre à son profit tout en la rendant plus belle?

La question de savoir ce qui dans l'œuvre de l'homme sert à embellir ou bien contribue à dégrader la nature extérieure peut sembler futile à des esprits soi-disant positifs : elle n'en a pas moins une importance de premier ordre. Les développemens de l'humanité se lient de la manière la plus intime avec la nature environnante. Une harmonie secrète s'établit entre la terre et les peuples qu'elle nourrit, et quand les sociétés imprudentes se permettent de porter la main sur ce qui fait la beauté de leur domaine, elles finissent toujours par s'en repentir. Là où le sol s'est enlaidi, là où toute

poésie a disparu du paysage, les imaginations s'éteignent, les esprits s'appauvrissent, la routine et la servilité s'emparent des âmes et les disposent à la torpeur et à la mort. Parmi les causes qui dans l'histoire de l'humanité ont déjà fait disparaître tant de civilisations successives, il faudrait compter en première ligne la brutale violence avec laquelle la plupart des nations traitaient la terre nourricière. Ils abattaient les forêts, faisaient tarir les sources et déborder les fleuves, détérioraient les climats, entouraient les cités de zones marécageuses et pestilentielles; puis, quand la nature, profanée par eux, leur était devenue hostile, ils la prenaient en haine, et, ne pouvant se retremper comme le sauvage dans la vie des forêts, ils se laissaient de plus en plus abrutir par le despotisme des prêtres et des rois. « Les grands domaines ont perdu l'Italie, » a dit Pline; mais il faut ajouter que ces grands domaines, cultivés par des mains esclaves, avaient enlaidi le sol comme une lèpre. Les historiens, frappés de l'étonnante décadence de l'Espagne depuis Charles-Quint, ont cherché à l'expliquer de diverses manières. D'après les uns, la cause principale de cette ruine de la nation fut la découverte de l'or d'Amérique; suivant d'autres, ce fut la terreur religieuse organisée par la « sainte fraternité » de l'inquisition, l'expulsion des Juifs et des Maures, les sanglans *auto-da-fé* des hérétiques. On a également accusé de la chute de l'Espagne l'inique impôt de l'*alcabala* et la centralisation despotique à la française; mais l'espèce de fureur avec laquelle les Espagnols ont abattu les arbres de peur des oiseaux, « *por miedo de los pajaritos,* » n'est-elle donc pour rien dans cette terrible décadence? La terre, jaune, pierreuse et nue, a pris un aspect repoussant et formidable, le sol s'est appauvri, la population, diminuant pendant deux siècles, est retombée partiellement dans la barbarie. Les petits oiseaux se sont vengés.

C'est donc avec joie qu'il nous faut saluer maintenant cette passion généreuse qui porte tant d'hommes, et, dirons-nous, les meilleurs, à parcourir les forêts vierges, les plages marines, les gorges des montagnes, à visiter la nature dans toutes les régions du globe où elle a gardé sa beauté première. On sent que, sous peine d'amoindrissement intellectuel et moral, il faut contre-balancer à tout prix par la vue des grandes scènes de la terre la vulgarité de tant de choses laides et médiocres où les esprits étroits voient le témoignage de la civilisation moderne. Il faut que l'étude directe de la nature et la contemplation de ses phénomènes deviennent pour tout homme complet un des élémens primordiaux de l'éducation; il faut aussi développer dans chaque individu l'adresse et la force musculaires, afin qu'il escalade les cimes avec joie, regarde sans crainte les abîmes, et garde dans tout son être physique cet équilibre na-

turel des forces sans lequel on n'aperçoit jamais les plus beaux sites qu'à travers un voile de tristesse et de mélancolie. L'homme moderne doit unir en sa personne toutes les vertus de ceux qui l'ont précédé sur la terre : sans rien abdiquer des immenses priviléges que lui a conférés la civilisation, il ne doit rien perdre non plus de sa force antique, et ne se laisser dépasser par aucun sauvage en vigueur, en adresse ou en connaissance des phénomènes de la nature. Dans les beaux temps des républiques grecques, les Hellènes ne se proposaient rien moins que de faire de leurs enfans des héros par la grâce, la force et le courage : c'est également en éveillant dans les jeunes générations toutes les qualités viriles, c'est en les ramenant vers la nature et en les mettant aux prises avec elle que les sociétés modernes peuvent s'assurer contre toute décadence par la régénération de la race elle-même.

Rumford l'a dit depuis longtemps, « on trouve toujours dans la nature plus qu'on n'y a cherché. » Que le savant examine les nuages ou les pierres, les plantes ou les insectes, ou bien encore qu'il étudie les lois générales du globe, il découvre toujours et partout des merveilles imprévues; l'artiste, en quête de beaux paysages, a les yeux et l'esprit en fête perpétuelle; l'industriel qui cherche à mettre en œuvre les produits de la terre ne cesse de voir autour de lui des richesses non encore utilisées. Quant à l'homme simple qui se contente d'aimer la nature pour elle-même, il y trouve sa joie, et quand il est malheureux, ses peines sont du moins adoucies par le spectacle des libres campagnes. Certes les proscrits ou bien ces pauvres déclassés qui vivent comme les bannis sur le sol de la patrie ne cessent point de sentir, même dans le site le plus charmant, qu'ils sont isolés, inconnus, sans amis, et la plaie du désespoir les ronge toujours. Cependant eux aussi finissent par ressentir la douce influence du milieu qui les entoure, leurs plus vives amertumes se changent peu à peu en une sorte de mélancolie qui leur permet de comprendre, avec un sens affiné par la douleur, tout ce que la terre offre de gracieux et de beau : plus que bien des heureux, ils savent apprécier le bruissement des feuilles, le chant des oiseaux, le murmure des fontaines. Et si la nature a tant d'influence sur les individus pour les consoler ou pour les affermir, que ne peut-elle, pendant le cours des siècles, sur les peuples eux-mêmes? Sans aucun doute, la vue des grands horizons contribue pour une forte part aux qualités des populations des montagnes, et ce n'est point par une vaine formule de langage que l'on a désigné les Alpes comme le boulevard de la liberté.

ÉLISÉE RECLUS.

LA

NATIONALITÉ ALBANAISE

D'APRÈS LES CHANTS POPULAIRES

I. D. Camarda. *Saggio di grammatologia comparata sulla lingua albanese*, Livourne 1865. — II. Dr G. de Hahn. *Chants tosques et Proverbes tosques*, dans *Albanische Studien*, Vienne 1853. — *Griechische und albanische Mærchen*, Leipzig 1864. — III. G. Petta. *Piana dei Greci nella Rivoluzione siciliana del 1860*, Palerme, 1861. — IV. H. Hecquard. *Histoire et Description de la Haute-Albanie ou Guégarie.* — V. G. Crispi. *Chants des Albanais de Sicile*, en albanais, dans Vigo, *Canti pop. Sicil.* Catane 1849. — VI. V. Dorsa. *Poesia popolare* dans *Su gli Albanesi ricerche e pensieri*, Naples 1847. — VII. A. Masci. *Discorso sull' origine, i costumi*, etc., Naples 1847. — VIII. G. de Rada. *Poésies albanaises*, en albanais, Naples 1836. — IX. *Chants de Séraphina Thopia, princesse de Zadrina au quinzième siècle*, en albanais, Naples 1843.

Au XVIIIe siècle, Gibbon se plaignait que l'Albanie, séparée uniquement du monde occidental par le canal d'Otrante, fût aussi inconnue que l'intérieur de l'Amérique. Il y avait sans doute quelque exagération dans ces plaintes du célèbre historien : les Italiens et les Français ont toujours entretenu des relations avec la patrie de Scander-Beg; cependant on n'a obtenu quelques notions précises sur ce pays qu'à l'époque où les Français, maîtres des îles ioniennes, entrèrent en relations avec le célèbre Ali-Pacha. Pouqueville, qui a tant contribué à populariser en France la cause des chrétiens orientaux, parle souvent des Albanais dans son *Histoire de la régénération de la Grèce*, et plusieurs chapitres de son *Voyage* peuvent encore être consultés avec fruit sur ce sujet. Cependant le courageux et docte consul de France à Janina, l'âme remplie de souvenirs classiques, était plus occupé des Hellènes que des « barbares

Chkipetars. » Il n'en est pas ainsi de son compatriote l'Alsacien Cerfbeer, qui, devenu mahométan sous le nom d'Ibrahim-Manzour-Effendi, publiait à Paris, en 1827, ses *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie.* Dominé par un patriotisme étroit et resté Alsacien tout en devenant musulman et soldat, Cerfbeer éprouve une répulsion instinctive pour ces populations turbulentes et guerrières, peu soucieuses de l'ordre, de la tranquillité, du bien-être, auxquels les races germaniques attachent tant de prix. De tous les Albanais, musulmans ou catholiques, dont il s'est occupé, les Mirdites trouvent seuls grâce à ses yeux pour leur bravoure, leur discipline et leur loyauté. L'étude que M. Cyprien Robert publia dans la *Revue* au mois d'août 1842 est beaucoup plus intéressante et plus vraie. M. Cyprien Robert se proposait plutôt cependant de donner une idée générale de la vie albanaise que de faire connaître l'origine de la langue des Chkipetars et leur littérature. Aussi ne s'occupe-t-il qu'en passant des chants populaires. De savantes publications faites en Italie, en Allemagne et en France permettent heureusement de revenir sur un sujet qui emprunte aux circonstances une incontestable opportunité. Tout concourt à mettre de nouveau en contact avec l'Europe occidentale les races albanaises qui habitent les deux rivages de la mer ionienne. Le sud de l'Italie renaît à la vie, et une activité extraordinaire se manifeste en même temps dans les ports de l'Italie orientale : Brindes (*Brindisi*) semble devoir reprendre son ancienne importance. Il est impossible que les nombreux voyageurs que le chemin de fer amène aujourd'hui à Brindes tardent à franchir le bras de mer au-delà duquel s'étend la côte albanaise. Les Italiens tournent déjà leurs regards vers ces « monts acrocérauniens que l'œil peut distinguer d'Otrante. » Tandis qu'ils cherchent à renouer les liens qui unissaient autrefois l'Albanie au monde civilisé, une autre nation pélasgique, les Hellènes, prend possession de Corfou, et l'étendard d'azur à la croix d'argent flottant en vue de l'Albanie renouvelle dans l'âme des Chkipetars chrétiens la mémoire des jours glorieux où des héros et des héroïnes de leur sang, les Tsavellas, les Botzaris, les Miaoulis, les Grivas, combattaient pour la cause de Souli et de la Grèce régénérée. De même le drapeau italien rappelle, d'Ancône à Palerme, aux descendans italiens des Chkipetars le moment glorieux où le général Garibaldi ouvrit les rangs de sa petite armée aux « braves et généreux Albanais » de l'Italie méridionale. Le passé de l'Albanie tel qu'il s'offre à nous dans ses chants populaires touche donc plus qu'on ne le pense aux questions du présent, et c'est toujours d'ailleurs un intéressant spectacle que celui d'un petit peuple traversant les épreuves de la conquête et de l'exil sans rien perdre des qualités qui font la force de l'esprit national.

I. — L'ALBANIE AVANT LA CONQUÊTE TURQUE.

La langue dans laquelle ont été composés les chants populaires des Albanais a été longtemps un sujet de graves débats pour les philologues. Plusieurs s'obstinaient, ainsi que le fait Pouqueville, à chercher dans une Albanie caucasienne le point de départ des Chkipetars. Leibnitz supposait que la langue des Albanais devait être celle des anciens Celtes. Les Albano-Italiens qui, comme Mgr Crispi, évêque de Lampsaque, et M. Angelo Masci, ont réfuté ces hypothèses dans de solides travaux (1) n'étaient pas assez au courant des admirables découvertes philologiques de l'Allemagne pour éviter dans leurs démonstrations de regrettables erreurs de détail. Il appartenait à M. G. de Hahn, le docte auteur des *Études albanaises* (2), de répandre sur cette question un jour nouveau, et à un Albanais sicilien, le père Camarda, de l'éclaircir définitivement.

Les Albanais sont pour M. de Hahn les descendans des célèbres Pélasges. Les Pélasges auraient peuplé aux époques primitives l'Épire, la Macédoine, l'Illyrie, la Grèce (Hellade et Péloponèse) et des territoires italiens considérables. En Grèce, les Pélasges auraient adopté la langue des Hellènes, lorsque l'élément hellénique vint se superposer à l'élément pélasgique, tandis que l'idiome aborigène aurait duré jusqu'à l'invasion bulgare en Macédoine et jusqu'à l'invasion serbe en Illyrie. Dans l'Albanie (Illyrie méridionale et Épire), l'élément pélasgique a repoussé ou s'est assimilé l'élément slave, et de ce pays trop peu étudié sont sorties depuis le XIVe siècle les colonies épirotes de la Grèce moderne. Ainsi s'est répétée en sens inverse l'invasion des premiers âges, avec cette différence que les Pélasges autochthones s'étaient fondus dans les Hellènes envahissans et qu'aujourd'hui les nouveaux Pélasges établis en Grèce vont s'hellénisant de plus en plus. Selon l'auteur des *Études albanaises*, il y aurait maintenant des Albanais dans toutes les provinces helléniques, soit de la Grèce continentale, soit de la péninsule péloponésienne, excepté l'Étolie, l'Acarnanie, la Laconie et la Messénie. Dans l'Attique, la Mégaride, l'Argolide, la Béotie, ils constitueraient la grande majorité de la population. Enfin les îles d'Hydra, de Spetzia, de Poros et de Salamine, l'Eubée méridionale et la partie septentrionale de l'île d'Andros seraient habitées exclusivement par des Albanais. Du reste, si M. de Hahn pense que les Pélasges et les Hellènes de l'antiquité étaient des peuples diffé-

(1) *Memoria sulla lingua albanese*, etc., dans *Opuscoli di Litteratura* di monsignor Crispi, Palermo, 1836.

(2) M. le professeur Comparetti, dans un écrit lumineux et substantiel (*Notizie e osservazioni in proposito degli studi critici del prof. Ascoli*), appelle avec raison M. de Hahn « le plus grand albanologue des temps modernes. »

rens, il s'attache à montrer les nombreux liens de parenté qui les unissent. « Le proto-Albanais, dit-il, n'est pas seulement contemporain du proto-Romain et du proto-Grec, mais il y a entre eux affinité, ou en d'autres termes ce qu'il y a de pareil dans les usages des trois peuples vient d'un même élément, l'élément pélasgique. » M. Théodore Mommsen regarde comme un fait incontestable « l'origine commune » des Albanais et des races hellénique et italique.

Les Albanais de l'Italie méridionale sont justement fiers de ces glorieuses découvertes qui leur donnent pour aïeux les « divins Pélasges » d'Homère, ces Pélasges que les mythes helléniques font naître « avant la lune, » ces fils de Pelasgos, « le premier homme enfanté par la terre, » et qui bâtit sur le Lycée « la première ville qu'ait vue le soleil. » M. Dorsa, qui a recueilli avec tant de soin et discuté avec tant de sagacité les traditions populaires de ses compatriotes, revendique pour la race albanaise ces illustres origines et l'honneur d'avoir produit Philippe, Alexandre le Grand, Aristote, Pyrrhus, la reine Teuta, qui osa tenir tête à la république romaine. Ces souvenirs ont toujours été vivaces dans le cœur des Albanais. Un historien napolitain, Summonte, rapporte que le prince de Tarente, ayant, au xve siècle, écrit à Scander-Beg une lettre insolente où il traitait son peuple de troupeau, reçut cette fière réponse : « tu ne connais pas mes Albanais, nous descendons des Épirotes, qui ont donné pour ennemi aux Romains Pyrrhus, et des Macédoniens, qui ont donné pour vainqueur à l'Inde Alexandre. » On comprend maintenant le sentiment de dédaigneuse fierté qui doit animer les Albanais en face des Slaves et de tous les peuples d'Europe. Deux peuples ont seuls trouvé grâce devant eux, les Grecs et les Français. Les Albanais savent combien a été glorieuse l'histoire de la Grèce antique. Un des défenseurs les plus décidés de leur nationalité, M. de Rada, prenait pour devise de ses poésies, devenues populaires, ces vers de M. de Lamartine :

> Je ne suis qu'un barbare étranger sur vos bords,
> Fils d'un soleil moins pur et de moins nobles pères,
> Indigne, ô fils d'Hellé, de vous nommer mes frères,
> Vous dont le monde entier, en comptant vos aïeux,
> Ne nomme que des rois, des héros et des dieux.

Pour les Français, ils les appellent leurs « frères » et prétendent que les ancêtres des deux nations ont été placés « dans le même berceau. » Est-ce simplement un hommage d'admiration que les meilleurs soldats de l'Orient envoient au peuple de l'Occident le plus brillant à la guerre, ou n'est-ce pas plutôt un souvenir des antiques alliances et des longues luttes entre les Pélasges de Ma-

cédoine et les descendans des Gaulois de Sigovèse établis en Illyrie? L'histoire a mieux conservé la mémoire des guerres entreprises par Pyrrhus contre Rome quand ce prince se jeta sur l'Italie et entraîna la race albanaise à sa suite dans ses exploits et dans ses revers; on connaît les hardies campagnes et la fin tragique du courageux Épirote, les dangers qu'il aurait fait courir à la puissance romaine, s'il avait trouvé en Italie des alliés dignes de lui. Il est curieux de voir, dans l'original récit de M. Mommsen, la ressemblance des soldats de Pyrrhus avec les *condottieri* albanais de notre temps. Pyrrhus mort, Teuta vaincue, la Macédoine et l'Illyrie deviennent romaines, mais les indomptables Chkipetars n'acceptent pas sans protester le joug du vainqueur. Ils n'étaient pas encore tout à fait soumis longtemps après Constantin (1). Voici un chant, recueilli à la fois par M. Crispi et M. Dorsa, qui semble indiquer que, malgré leur goût pour les armes, les Chkipetars n'allaient pas toujours sans regret servir « l'Éternité » qui régnait à Byzance, quoiqu'il leur arrivât de conquérir à la cour un rang distingué.

« Pendant trois jours, j'ai vu en rêve — mon petit Constantin. — L'empereur lui a ordonné — de partir pour la guerre. — Le jeune homme respectueux — a pris congé de moi et de sa mère chérie, — et ensuite de sa belle, — dont il a eu pour gage un anneau, — et à laquelle il a dit avant de partir : — « Adieu, ma chère belle, — je serai loin de toi neuf ans, — neuf mois et neuf jours. — Toi, ma belle, prends un mari. » — Maintenant les neuf ans sont passés, — les neuf mois et les neuf jours, — et la belle est devenue la fiancée d'un autre, — et elle lui donnera sa main dimanche.

« Mais dans la soirée des fiançailles on entendit au milieu de la nuit, sous la tente de l'autocrate, retentir un soupir si grand que le sommeil de tous fut interrompu. Quand le matin arriva, il se leva du lit, fit battre les tambours et réunir en cercle les *bouliars* (gentilshommes) et les guerriers. — Dites-moi, ô seigneurs, qui de vous a soupiré cette nuit. — Chacun l'entendit sans faire de réponse, mais enfin Constantin répondit : — Moi, malheureux, j'ai soupiré. — A qui s'adresse ce soupir? — Mon soupir va loin. — Constantin, mon cher, descends dans mes écuries, — et parmi mes chevaux, choisis celui qui est noir comme l'olive, celui qui est blanc comme la colombe ou celui qui est rapide comme l'épervier. — Constantin prit congé, choisit le coursier rapide comme l'épervier, le monta, et le pressa avec les éperons. Le jour des noces, le misérable vieillard fuyait le pays,

(1) On dit même qu'ils inspiraient aux empereurs de Byzance assez d'inquiétude pour que ceux-ci aient cru devoir établir sur le sol albanais des colonies latines dont quelques traces subsistent encore. On trouve en effet, à l'état de groupes dans l'Albanie méridionale et de massif compacte le long de l'Achéloüs, des populations qui parlent une langue analogue au roumain; mais la tradition fait remonter les colonies latines de l'Albanie aux Romains conquérans de la Macédoine. Quant aux savans des principautés, ils sont plutôt disposés à croire que ce sont des colons établis par les rois bulgares de la dynastie d'Asan.

et sur la route qu'il suivait il rencontra Constantin, Constantin le jeune fiancé de trois jours.

« — Bonjour, dit-il, ô vieillard, — où portes-tu tes pas? — Ah! abstiens-toi de me le rappeler, ô mon fils. — J'avais un seul fils, Constantin est son nom, — Constantin mon fils! — Je l'ai vu en rêve pendant trois jours. — L'empereur m'a ordonné de l'envoyer à la guerre. »

Après une répétition homérique des faits racontés au début du chant, le poète ajoute :

« Et sa belle est devenue fiancée, — et elle donnera sa main dimanche. — Je te l'ai dit, ô vieux père, — que dans peu de temps viendra Constantin. — Oh! puisses-tu avoir, mon fils, pour une si heureuse nouvelle, — des jours longs et heureux! — Constantin revient le dimanche, — il arrive en ville de bonne heure. — Il laisse là sa *giberne,* — il se rend à la porte de l'église, — il y plante l'étendard (1). — Et quoi? peut-être ne voulez-vous pas, — ô parens, et tous tant que vous êtes, ô *bouliars,* — de moi pour parrain du mariage! — Sois le bienvenu, ô jeune étranger, — bon jeune homme sans femme. »

Au moment où Constantin met l'anneau au doigt de « la belle, » celle-ci le reconnaît.

« Et comme des fleurs roses — devint son visage, — et sa poitrine se couvrit de points rouges. — Constantin s'en aperçut et s'écria : — O parens, et vous, *bouliars,*—il est arrivé, il est arrivé Constantin, — et il s'empare de la fille. — Que la chose vous plaise ou vous déplaise, — la belle est à moi, — qui ai été son premier fiancé. »

Les luttes de l'empire d'Orient contre les Slaves n'améliorèrent point la situation des Albanais; mais la nationalité pélasgique, qui avait survécu à tant d'invasions, ne devait pas disparaître davantage devant l'élément serbe. Une partie de l'Albanie alla jusqu'à embrasser le catholicisme pour mieux affirmer la nationalité albanaise en face de la nationalité serbe. Les Turcs n'ont pas plutôt pénétré en Europe qu'ils essaient à leur tour de conquérir cette petite et vaillante Albanie; longtemps ils sont repoussés : la famille des Balsa, — qui descendait, dit la tradition, d'une famille de la France méridionale, les Baux de Provence, — les familles des Topia et des Castrioti personnifient successivement les phases diverses de cette lutte. C'est la famille des Castrioti qui eut la gloire de voir naître dans son sein le grand Scander-Beg, le héros qui par ses exploits faillit chasser à jamais les Turcs et fonder en Albanie une dynastie véritablement nationale.

George Castriote, à qui l'on donne ordinairement le nom turc du grand Macédonien (Scander, Scander-Beg), méritait beaucoup mieux

(1) Qui précède dans l'Albanie orientale le cortége des noces; cet usage est à peu près abandonné dans l'Albanie italienne.

que le héros des Serbes Marko Kraliévitch (1) de passionner la poésie populaire. Ce n'est pas, comme Marko, un brave idéalisé par les imaginations; plus admirable encore dans l'histoire que dans les chants du peuple, il n'avait pas besoin pour sa grandeur des mythes dont les bardes albanais ont embelli sa légende. Disons quelques mots toutefois des chants qu'il a inspirés, pour montrer quelle action puissante « le prince Alexandre » a exercée sur les imaginations de ses compatriotes. Voici donc les traits généraux de la physionomie qu'ils lui ont donnée.

Pendant que sa mère Voïsava le portait dans son sein, elle rêva qu'elle avait mis au monde un dragon qui couvrait l'Albanie tout entière de ses gigantesques replis, et qui la protégeait de son armure d'écailles, tandis que sa queue plongeait dans l'Adriatique vers Venise, et que sa gueule enflammée engloutissait une multitude d'Ottomans. Le dragon joue à toutes les époques un grand rôle dans les mythes pélasgiques. Zeus, disaient les poètes orphiques, s'était uni à sa propre fille sous la forme d'un dragon, et de cette union était né l'Hercule-dragon. La mère d'Alexandre, l'Albanaise Olympias, avait été initiée aux mystères sabaziens, où le serpent figure sans cesse, et lorsqu'on voulut donner à son fils une origine surnaturelle, on prétendit qu'elle avait reçu dans sa couche la visite d'un serpent divin. Un énorme serpent apparut dans le lit où devait naître Scipion, le vainqueur de l'Afrique. Encore aujourd'hui, dans les contes albanais recueillis par M. de Hahn, nous voyons un jeune et beau prince caché sous l'enveloppe d'un serpent.

Les débuts de George, qui naquit avec le signe d'une épée sur le bras droit, faisaient déjà supposer qu'il serait vraiment « le dragon d'Albanie, » capable, comme Alexandre et Scipion, de briser dans sa forte mâchoire la barbarie asiatique et africaine. A peine sorti du berceau, il se traînait vers les armes de son père Jean, et s'efforçait de manier son arc, de soulever son pesant cimeterre. Dans ses jeux avec ses frères et avec ses jeunes amis, il était, ainsi que le Breton Duguesclin, « toujours battant. » Comme s'il eût voulu réunir dans sa brillante personnalité toutes les qualités de sa race, dont un observateur très exact, M. Hecquard, constate la vive intelligence naturelle, il se servait aussi bien des livres que de la lance, et à une époque où les hommes de son rang ne se piquaient pas de savoir, il parlait avec une égale facilité le latin, l'italien, le grec, le turc, l'arabe et le serbe. Sa force était aussi prodigieuse que son esprit était ouvert; il abattit un jour d'un coup de sabre la tête d'un de ces farouches aurochs dont la race se retrouve encore dans les Karpathes, et qui ravageait les champs de sa sœur Mamisa. Plus d'une

(1) Voyez, sur Marco Kraliévitch, la *Revue* du 15 janvier 1865, — *la Nationalité serbe d'après les chants populaires.*

fois dans les combats il fendit du premier coup un homme armé de pied en cap. Dans les vingt-deux batailles qu'il livra aux Turcs, ce « lion dévorant » (nom que lui donna dans sa jeunesse un prophète) tua de sa main plus de deux mille Ottomans. Loin de se livrer aux passions d'un Alexandre ou d'un Henri IV, George regardait, — principe que les Albanais continuent de défendre, — la continence comme la première vertu d'un soldat; son cimeterre, qu'il plaçait sous son chevet, était le compagnon favori de ses nuits; il bannissait les femmes de ses armées, et dans la paix n'avait d'autres plaisirs que des exercices virils, comme la chasse et les tournois. La croix de Saint-Jean-de-Malte, que le pape Pie II lui avait donnée, n'était pas un vain ornement pour celui dont la vie fut une perpétuelle croisade. On s'imagine l'impression que produisit dans l'Italie du xve siècle l'apparition d'un pareil homme. Lorsque le comte Jacques Piccinino lui demanda une entrevue, il vit avec surprise s'avancer une espèce de géant à l'air martial, au large front, au regard d'aigle, à la barbe touffue. La stupéfaction du comte augmenta lorsque le prince, avec la familiarité cordiale de son pays, prit le petit homme par le milieu du corps, l'éleva en l'air, lui donna un baiser sur le front et le déposa doucement à terre, comme eût fait le Gulliver de Swift avec les nains de Lilliput ou le Micromégas de Voltaire avec un habitant de notre planète.

Ce n'est pas sans émotion que j'ai contemplé au Belvédère de Vienne la grande cuirasse dorée de ce personnage extraordinaire, brave comme Alexandre, lettré comme César, pieux comme Louis IX et implacable comme Richelieu. Je me demandais si la terre qui a produit tant de cœurs intrépides ne donnerait pas naissance à un héritier du fils de Voïsava, et si le drapeau glorieux des Castrioti resterait éternellement dans la poussière. S'il ne nous est pas donné de voir les Albanais reconquérir leur place parmi les nations, qu'il nous soit permis du moins d'imiter les vainqueurs d'Alessio, qui vénérèrent comme de précieuses reliques et transformèrent en talismans recherchés des Turcs eux-mêmes les ossemens du grand patriote albanais. Qu'il nous soit permis de chercher dans la poésie populaire la trace sacrée du héros qui fut pleuré de l'Albanie entière, et que son coursier même, — un de ces nobles animaux qu'un beau chant nous montre sensibles à la fin tragique de leurs maîtres, — regretta tellement qu'il devint indomptable et mourut peu de temps après Scander-Beg.

Scander-Beg mort, l'Albanie est soumise. Une partie de la population émigre dans l'Italie méridionale pour échapper au joug détesté des Turcs. Ce sont ces Albanais italiens, fidèles encore après quatre siècles à la mémoire et aux exemples de leurs aïeux, qui ont fait dans ces derniers temps de si grands et si heureux efforts pour

reconstituer les titres historiques et la littérature populaire de leur race; ce sont eux que le général Garibaldi appelait récemment aux armes et qui ont si bravement répondu à son appel. On les retrouvera dans le cours de cette étude. Suivons d'abord l'histoire de ceux qui restèrent attachés au sol natal.

II. — L'ALBANIE DEPUIS LA CONQUÊTE.

Les Albanais qui ne s'exilèrent pas se partagèrent en trois camps. Les uns, trop fiers pour supporter la condition de *raïa* et conformant leur conduite au fameux proverbe toske : « là où est l'épée, là est la croyance, » refusèrent de servir un Dieu qui se laissait vaincre dans la personne de ses adorateurs; ils se firent musulmans. Les autres, prêts à souffrir tous les maux plutôt que d'abjurer le culte de leurs pères, restèrent chrétiens, mais se partagèrent entre les deux rites. Les Mirdites et diverses tribus de la Guégarie ont conservé le rite latin avec quelques usages orientaux, par exemple la communion sous les deux espèces. L'Albanie méridionale, voisine de la Grèce, s'est prononcée pour le rite grec. Ainsi deux églises rivales se disputent les Albanais, sans parler de l'islamisme, qui à Scodra comme à Janina représente le culte vainqueur.

Les Albanais qui ont abjuré le christianisme ont joué dans l'empire ottoman un rôle considérable. N'a-t-on pas vu un moment où les ministres albanais, devenus héréditaires, arrêtant l'empire sur la pente de la décadence avec la résolution ordinaire de leur race, semblaient à la veille de substituer sur le trône de Mahomet II le sang indo-européen au sang finno-mongol? Méhémet Koproli, qui appela en Roumanie les Ghika, ses compatriotes, et qu'on a comparé au cardinal de Richelieu, fut le premier grand-vizir appartenant à une famille célèbre. Sous son administration populaire, quoique souvent impitoyable, et sous celle de ses successeurs de la famille des Koproli, les provinces albanaises jouissent d'un calme relatif; mais à la mort du dernier Koproli les dissensions recommencent. L'histoire de la race albanaise nous montre à toutes les époques cette perpétuelle lutte contre le pouvoir central. Les Albanais musulmans eux-mêmes, dévoués et courageux défenseurs de la Sublime-Porte contre les Hellènes, ne cessent de s'agiter sourdement pour devenir indépendans. Il faut que l'antique nationalité pélasgique soit bien vivace pour trouver le moyen de s'affirmer encore après tant de désastres en apparence irréparables. Il faut voir dans leurs chants nationaux l'altier mépris qu'ils témoignent pour ces Asiatiques, leurs maîtres, et pour leurs voisins les Slaves (1),

(1) Les détails qu'on va lire sont tirés d'un chant que cite M. Hecquard, et qu'il fait remonter vers 1572.

« ces enfans de Caramanie, » et « ces Bosniaques » qui voudraient transformer en « vils serfs » les Chkipetars! Que sont-ils auprès des Albanais, de ces « héros fiers et intrépides » semblables au « torrent furieux? » Quand les Chkipetars s'avancent dans la plaine de Lamac-Spahire en poussant les cris aigus de l'aigle qui fond sur sa proie, la terre, soulevée dans l'air en nuages ténébreux, annonce au loin l'approche des soldats de Scodra. Leurs armes, couvertes d'argent et d'acier bruni avec soin, resplendissent au soleil, et le fusil, « ce fidèle compagnon de l'Albanais, » brille dans les mains de « jeunes gens qui n'ont pas encore atteint trois fois cinq ans. » Cette ardeur s'explique par le péril de la patrie. L'idée de patrie, qu'on a prétendu fort légèrement être étrangère à ce peuple, apparaît dans le même chant, c'est-à-dire dès la seconde moitié du XVIe siècle, avec toute sa grandeur imposante. « Devons-nous, dit le poète, déshonorer la renommée de nos pères? Non, non, la patrie est la mère qui donne le lait de son sein pour la nourriture de ses enfans, c'est l'épouse qui dans les cœurs réveille l'amour et la tendresse. Qui donc pourrait, si les sentimens loyaux et purs d'un fils sont gravés dans son cœur, ne pas répandre son sang, ne pas sacrifier sa vie, *tout*, pour la sauver? » Le poète nous apprend ensuite que le général de l'armée albanaise, Ibrahim-Pacha, se distingue par la « simplicité de ses vêtemens, » tandis que son adversaire, un chef slave, est chamarré de broderies. Les Albanais n'ont point changé depuis le XVIe siècle; ils n'ont point, comme les Slaves du sud, la passion des galons et des vêtemens splendides. Le luxe leur semble indigne d'un soldat, ils affectent même de porter des vêtemens souillés de poussière et déchirés par les rochers. Cet Ibrahim si simplement vêtu n'en est pas moins d'une « famille illustre » (l'Albanais est d'humeur très aristocratique); sa stature est colossale; son « regard farouche » inspire la terreur, et il devance les plus valeureux, « l'acier flamboyant à la main. »

Le double amour de l'indépendance et de la guerre, qui éclate à chaque ligne dans ces chants, donne l'explication de toute l'histoire de ces peuples depuis leur défaite par la Turquie et leur asservissement à la race asiatique. A l'intérieur, ce sont des vassaux inquiétans qui n'ont d'autre préoccupation que de secouer le joug ottoman et mettent souvent l'empire de leurs maîtres à deux doigts de sa perte; mais qu'on leur montre des combats à livrer, de la gloire à conquérir, même contre des hommes de race pélasgique, ils sont prêts, ils se précipitent et deviennent pour l'autorité de la Porte le plus solide rempart. C'est un Albanais, Moustapha, qui a combattu contre Marco Botzaris; c'est un Albanais, Ali-Pacha, qui est venu à bout des Souliotes. Il ne faut pas s'exagérer pourtant la reconnaissance dont la Turquie leur est redevable; toute son his-

toire intérieure est, pour ainsi dire, l'histoire des tentatives de ces dangereux auxiliaires pour renverser l'autorité des sultans. C'est beaucoup quand ils se contentent, comme Mahmoud à Scodra, Ali-Pacha à Janina, de créer dans leur propre pays des pachaliks à peu près indépendans; les voici qui s'attaquent à la couronne même. Le chef d'un contingent albanais envoyé en Égypte, Redjeb-Agha, s'insurge au Caire et meurt héroïquement dans la bataille, montrant l'exemple et frayant la route à Méhémet-Ali; celui-ci, fils d'un *agha* albanais, fonde la vice-royauté d'Égypte, et, sans une coalition européenne où la France refusa d'entrer, il ceignait la couronne des sultans.

Ces traditions ont une influence profonde sur l'esprit des populations albanaises; la poésie populaire sait le nom et raconte les hauts faits des héros qui se sont illustrés dans la guerre contre les Turcs. Le chant qui montre Redjeb-Agha mourant au Caire en révolte ouverte contre son souverain ajoute que ses femmes et ses fils refusèrent de pleurer un homme qui avait eu une si belle mort, aussi glorieuse que la victoire, et que ses fils gardent en héritage son héroïsme et sa vertu. On se demande ce que deviendrait l'autorité déjà ébranlée de la Porte sur ces peuples belliqueux, si les sentimens de nationalité qu'ils manifestent avec tant de vivacité devenaient plus intelligens et plus élevés. La Porte sent bien le danger, et si elle l'a conjuré jusqu'à ce jour, elle le doit surtout à l'habileté, beaucoup plus grande qu'on ne le suppose, avec laquelle elle a su exploiter les antagonismes locaux, les différences de religion et de rite, surtout les prétentions féodales, l'esprit indisciplinable, la politique égoïste des clans, qui sont malheureusement la plaie des braves Chkipetars. On a pu voir, par le rôle des Albanais musulmans pendant la guerre hellénique, si la Porte savait tirer parti des causes d'antipathie, en apparence incurables, qui existent entre les populations indo-européennes soumises à son autorité. Un examen attentif des conditions naturelles et morales où est placée la nation albanaise peut seul nous apprendre si ce peuple triomphera des obstacles qui ont empêché sa résurrection, et s'il possède réellement la force mystérieuse qui rappelle les états à la vie.

Il suffit d'avoir la moindre idée du sol et du climat de l'Albanie pour comprendre le caractère des Chkipetars. L'Albanie est un pays hérissé de montagnes, dont la principale chaîne court du nord au sud parallèlement à l'Adriatique, à la distance environ de quarante minutes en longitude. Beaucoup de branches, composées en grande partie de monts aussi élevés que la chaîne principale, s'en détachent et se ramifient si bien sur toute la superficie du sol qu'elles le couvrent presque en entier, de façon à ne laisser dans leurs intervalles que des vallées, sauf la plaine qui se trouve vers l'embou-

chure de l'Ergenth. Les côtes mêmes sont montueuses, et çà et là les montagnes finissent à pic comme des murs perpendiculaires battus éternellement par la vague furieuse. De la cime de ces montagnes, qui en divers endroits égalent la hauteur des Pyrénées, descendent de nombreuses rivières et des torrens plus nombreux encore. Comment ne pas se rappeler à l'aspect d'un tel pays cette remarque d'un des plus grands observateurs de la famille pélasgique, Hippocrate : « tous ceux qui habitent un pays montueux, inégal, pourvu d'eau et soumis à de fréquentes variations dans les saisons, doivent être très propres à l'exercice, pleins de courage, et d'un caractère sauvage et féroce? »

Ce pays d'aspect étrange offre dans un petit espace une grande variété de climats et de produits. Au bord de l'Adriatique, surtout dans la partie méridionale, l'hiver est aussi doux qu'à Naples; rendue à la civilisation, cette contrée deviendrait un véritable Éden. Là grandissent les orangers, les citronniers, les grenadiers, les oliviers, les figuiers, des vignes dont on obtient un vin délicieux; mais à mesure qu'on s'éloigne de la mer, la température change : à quinze ou vingt lieues des côtes, l'hiver est long et rude, la neige tombe en abondance et les rivières gèlent. Enfin sur certains sommets on atteint la région des neiges éternelles. Cet immense développement de montagnes, où ne manquent ni les vastes forêts ni les riches pâturages, est beaucoup plus favorable à la vie pastorale qu'à la vie agricole. Aussi l'Albanais n'est point laboureur comme le Bulgare, c'est un pâtre insouciant et belliqueux qui élève d'innombrables troupeaux, vit au grand air et au soleil, dédaigne également le foyer, la charrue et les livres. La vie de famille, la culture des champs, l'étude enfin lui paraissent inconciliables avec la virile énergie que le soldat doit s'attacher à conserver comme le plus précieux des biens de ce monde. Pour lui, l'existence intellectuelle se résume dans la poésie et dans l'éloquence, dans les chants qui transmettent à la postérité les exploits des braves, dans la parole qui donne l'ascendant au sein des conseils et qui n'exerce pas moins d'empire que la force, « car beaucoup, dit un proverbe toske, ébranlent les montagnes par un seul mot. »

Le clan est un système d'organisation sociale naturel aux pasteurs, et on sait qu'il a fallu les plus énergiques efforts de l'Angleterre pour amener les Celtes des hautes terres écossaises à y renoncer. En Albanie, le clan se nomme *phar*, mais on ne doit pas supposer qu'il y est composé uniquement des descendans du même père. Ce cas se présente sans doute. C'est ainsi qu'un long chant slave sur les Vassœvitch raconte comment ils descendent de trois frères, c'est ainsi encore qu'une tradition fait naître les Clementi du bel exilé Clemens et de la laide Bubec; mais un *phar* peut être formé

de diverses familles dont les circonstances ont tellement lié les intérêts qu'elles se traitent comme si elles étaient issues de la même souche. Quoique les idées de hiérarchie aient jeté en Albanie de si profondes racines qu'on a pu nommer la Mirdita, gouvernée par son chef et ses « vieillards » (conseillers héréditaires), « une république aristocratique, » il s'en faut que les membres les plus modestes des clans, surtout dans ceux qui admettent l'élection, soient exclus de la participation aux affaires communes. L'autorité du chef des Mirdites est même fort restreinte, et cette autorité serait presque nulle, s'il ne savait acquérir une influence personnelle sur la population. Dans les familles pas plus que dans la tribu, la naissance ou la fortune ne donne le droit de mépriser aucun Albanais, et le serviteur est plutôt traité comme un enfant de la maison que comme un domestique. Environné d'ennemis, le *phar* sait qu'il ne doit attendre son salut que de l'accord de ceux qui le composent, et que si chacun ne s'intéressait pas au salut de tous, si les plus humbles n'étaient pas satisfaits, le caractère fier et vindicatif de la nation exposerait le clan aux plus terribles catastrophes.

Les populations albanaises se partagent, comme les anciens Hellènes, en quatre fractions : les Guègues (Djègues ou Albanais rouges), les Toskes (ou Toskas), les Liapes (Lapes ou Japides), et les Chamides (Djamides ou Tchames). Quelques historiens, comme le père Camarda, voudraient les réduire à deux groupes, les Guègues et les Toskes, séparés par les eaux du Skoumbi, comme lorsqu'on se contente de partager les Français en Français du nord et en Français du midi, séparés par la Loire. Au point de vue où nous nous plaçons, il est d'autant plus convenable d'accepter cette dernière classification que les Liapes, les plus barbares des Albanais, n'ont pas de chants populaires connus, et que les Chamides n'ont pas d'autre organe de leurs aspirations que la muse hellénique.

C'est à M. de Hahn que revient le mérite d'avoir le premier songé à recueillir les traditions populaires (chants et proverbes) des Toskes. Consul d'Autriche à Janina, il était bien placé pour étudier les populations de l'Albanie méridionale. Les chants qu'il a rassemblés sont surtout relatifs à la vie domestique. Les vingt-sept chansons qu'il nomme « érotiques » nous donnent une idée suffisante de la manière dont les Toskes comprennent l'amour. La jeune fille qui l'inspire est décrite avec des traits primitifs empruntés tantôt à la nature, tantôt à des détails caractéristiques de costume. Dans le premier cas, on la nomme « petite baie rouge, baie rouge dans la forêt, bourgeon, ambre, citron, orange, front d'orange, oiseau éblouissant, rossignol d'été, bartavelle aux ailes d'or. » Il est à peine nécessaire d'ajouter que les jeunes Albanaises pourraient dire comme l'Espagnole de Heine : « Je suis ennuyée de tous ces cavaliers qui me com-

parent au soleil. » La mythologie locale, par exemple les sylphes et les lutins, fournit aussi des comparaisons : un soldat non moins préoccupé de la guerre que de l'amour appellera l'objet de ses feux « chère épée au cordon de soie. » D'autres le nommeront simplement « mon cœur, chère joue ronde » ou « cou d'argent. » Un esprit prosaïque dira : « petit mouchoir jaune » ou « rouge. » Dans un pays où la pauvreté développe la cupidité encore plus que l'avarice (l'Albanais donne aussi volontiers qu'il prend), un amant confondra dans la même admiration les pièces d'or d'Autriche ou d'Espagne et le front d'ivoire de sa maîtresse; il s'écriera : « Front de ducats, front de colonats. » Ces traits naïfs ne donneraient peut-être pas une idée exacte des Albanaises, qui sont les plus belles femmes de la péninsule orientale, si les poètes ne nous décrivaient assez fidèlement l'impression que peuvent produire leurs charmes. « Tu ne dois pas courir si vite, ma douce amie, car tu brûlerais le village. » L'amour ne saurait être chez ces peuples impétueux un sentimentalisme capable de dicter de mélancoliques élégies comme chez les paisibles Germains, ou de faire jaillir comme en Serbie une source abondante de poésie. C'est une « fièvre d'août » qui expose à « perdre la raison, » qui dérange l'esprit, qui réduit le corps à la plus extrême maigreur, qu'on peut comparer en un mot aux maladies les plus communes de cette contrée volcanique, où l'été le sang aisément s'enflamme, où les têtes facilement s'exaltent et se désorganisent. Aussi avec quelle rage doit s'exprimer un amour contrarié ! Et combien de fois ne peut-il pas l'être chez un peuple où l'usage élève entre les deux sexes une barrière plus difficile à franchir que les murs du gynécée le mieux gardé ! Nous ne sommes plus ici parmi les Serbes, dont les poètes parlent avec une ironique indulgence des filles qui se laissent séduire par de belles promesses et des sermens trompeurs. En Albanie, c'est une honte pour une fille de parler à un jeune homme. A défaut d'une loi sur la séduction, un père, un frère est disposé à faire payer chèrement toute tentative contre l'honneur des vierges. La moindre faiblesse peut avoir pour conséquence en ce pays de *vendette* les plus sanglantes tragédies. Chez les Mirdites, la coutume semble d'abord plutôt sévère que contraire à l'équité, les deux sexes étant exposés au même châtiment. Si l'adultère est puni de mort chez la femme, qu'on ensevelit sous un tas de pierres, le mari offensé a le droit de tuer son complice partout où il le rencontre; mais, comme Pouqueville le faisait déjà remarquer, il est difficile de nommer justice le droit accordé à un époux, à des frères ou à des beaux-frères, de disposer d'une femme « sur un simple soupçon et sans enquête. » Même à Hydra et à Spetzia, avant la guerre de l'indépendance, les Albanais avaient conservé cette jurisprudence, condamnée solennellement

par le Christ dans une réponse célèbre aux pharisiens. En 1816, un capitaine de la marine marchande revenait de la Mer-Noire à Spetzia. Ayant entendu dire vaguement que sa belle-fille avait reçu un de ses parens pendant l'absence de son fils, il égorgea cette femme enceinte de six mois avec sa petite fille âgée de quatre ans. Un an auparavant, sur des bruits non moins incertains, des frères avaient tranché la tête de leur sœur sur la promenade publique sans que personne fît la moindre tentative pour l'arracher à ces furieux.

De pareils traits prouvent que l'Albanaise serait trop heureuse, si elle ne relevait que de l'autorité d'un époux. Comme insensiblement les sentimens se conforment aux habitudes, elle finit par voir dans un beau-frère un personnage presque aussi important que son mari. C'est ainsi que s'explique la catastrophe rapportée par un chant albanais, catastrophe fort difficile à comprendre dans les idées occidentales. Selicha s'en retourne de la fontaine au village, portant sa cruche d'eau sur l'épaule. Elle entend dans le lointain les hurlemens qu'on pousse à la mort d'un Chkipetar. Elle en demande la cause à des femmes qu'elle rencontre, et lorsqu'elle apprend la mort de son beau-frère, l'honneur de la famille, sans montrer la moindre hésitation, elle se jette avec sa cruche dans l'abîme qui s'étend le long du chemin.

M. Angelo Masci, dans un travail publié en 1847, comparait les mœurs albanaises à celles des anciens Germains. Sans doute les peuples qui sont au même degré de civilisation se ressemblent en bien des choses; mais ici le fond même diffère, les nations germaniques ayant visiblement d'autres tendances que les populations pélasgiques. Cependant, Germains et Pélasges appartenant à la race indo-européenne, on ne doit pas s'étonner de trouver chez eux certaines idées communes. Ainsi, par une de ces contradictions singulières qui frappent dans la *Germania* de Tacite et dans les mœurs de l'ancienne Gaule, la femme est traitée en Albanie comme une bête de somme, et pourtant elle est honorée. Elle peut, comme si elle était en Angleterre ou aux États-Unis, parcourir librement les gorges les plus sauvages sans courir jamais le risque d'être insultée, et sa protection est un bouclier plus solide qu'un bataillon entier. Elle joue un rôle aussi important dans la conclusion des traités que dans la guerre. Sans doute elle reprend au foyer domestique les fonctions de la plus humble des servantes, mais la poésie, en rendant hommage à son ardeur pour le travail, fait deviner qu'elle se transformerait aisément en maîtresse de maison. En effet, ces clés qui pendent à sa ceinture sont, comme les pistolets et le yatagan du pallicare, un symbole d'autorité. Pour peindre son activité infatigable, on la compare gracieusement à l'esprit familier qui est dans la muraille et qui protége la famille. Elle a le nom de femme,

mais elle est « un pallicare et un aigle. » Ici, il est vrai, on parle d'une femme âgée « qui préside aux travaux avec honneur; » mais quand il s'agit de la jeune femme dans la maison de son « seigneur, » la poésie en donne encore la meilleure idée. Elle est comme une « belle baguette d'or, » elle est purifiée à l'égal du plus pur des métaux, elle est un « beau discours facile, » elle est « active comme la navette. » Les femmes albanaises ont grand besoin d'être actives en effet, car jeunes et vieilles sont accablées de travaux de toute espèce, et dans cette société, où pour vivre noblement il faut vivre en oisif, la femme est à la fois ouvrier, laboureur, ménagère... et soldat au besoin. Aussi son mari est-il naïvement présenté comme un bélier majestueux qui précède le troupeau en faisant sonner sa sonnette. Plus jeune, il brille moins par « la tête et par le conseil » que par l'éclat de sa fougueuse bravoure. Son cœur est « armé de pointes; » dans son œil resplendissent « sept étoiles; » quand il marche à la façon théâtrale des hommes de ce pays, « sept rayons » s'élancent de ses épaules. Si ses mains sont embarrassées, il tient son glaive « avec les dents, » et il tire son fusil « avec les pieds. »

Ces détails sont empruntés aux improvisations funèbres dans lesquelles les nations pélasgiques exhalent leur douleur d'une manière si pathétique et si originale. Partout, dans la péninsule orientale comme dans la presqu'île italique, j'ai trouvé chez les femmes le don de l'improvisation. Les poésies toskes en offrent bien des exemples. Égarée par la douleur, la sœur d'un aga s'écrie impétueusement : « Idris-Aga, pourquoi ne te lèves-tu pas? » Ailleurs une orpheline maudit le meurtrier de son père avec une violence toute nationale. « Fracas du ciel, — tonnerre de la montagne, — les maisons branlaient, les toits pétillaient... — Un chien et fils de chien se leva, — et tua l'aga de l'endroit, — Murtisa-Aga ! » Une autre fois on loue dans le mort des vertus essentiellement albanaises. Tantôt il s'agit d'un « glorieux aga, dignitaire du sultan Mahmoud, asile des persécutés et... chef des klephtes, » tantôt il est question d'un certain Hassan, « Hassan le rayonnant, » qui, toutes les fois qu'il sautait dans un retranchement, en revenait « une tête à la main. » Le massacre de Monastir, où périt la fleur de l'aristocratie toske, était propre à inspirer la muse populaire pleurant sur les tombeaux. Dans un de ces chants, la sœur d'une des victimes de la perfidie de Reschid semble avoir devant les yeux les brillans et indomptables soldats qui succombèrent dans cette boucherie : « Braves guerriers et braves compagnons, comme vous éblouissiez les yeux de la terre! » Elle oublie cependant le deuil général pour ne penser qu'à « la fleur » fauchée avant le temps. Elle s'adresse impétueusement à Abas : « Qui t'a pris tes chères armes, — les pistolets et le yata-

gan, — et ce fusil (orné) d'argent? — Qui t'a ôté le gilet à écailles (fait de galons d'or et d'argent)? » Dans un autre chant, le poète, pour faire comprendre la grandeur de la perte que vient de faire le pays, nous raconte que le guerrier qu'il pleure combattait seul avec un éléphant, et que lorsqu'il s'avançait en Roumélie, chacun se demandait : « Qui est celui-ci? » Dans une existence exposée à de pareilles catastrophes, tel qui était la veille admiré ou envié excite le lendemain la compassion de tous, comme cette jeune femme qui raconte la mort tragique de son époux, tué dans la nuit des noces : « Hier je vins, aujourd'hui je m'en vais, — hier parée de clinquant, — aujourd'hui les cheveux épars. » Les choses insensibles semblent elles-mêmes protester contre les trépas prématurés. « Hélas! ô Derven-Aga (1), — tu as laissé tes braves comme morts. — Le glaive qui est suspendu dit : — Où est mon maître pour qu'il me tire? — Le coursier dans l'écurie hennit — et dit : Mon maître, qu'est-il devenu? — Qu'il vienne vers moi, qu'il me selle, — et qu'il aille se promener en chevauchant. »

Le plus populaire de tous ces chants funèbres est la vieille chanson consacrée à la mort d'un jeune soldat mercenaire. Il est remarquable qu'il ait plus d'une analogie avec une ballade roumaine, *Miorita*, et avec un chant klephtique cité par Pouqueville : « Je suis tombé, ô mes compagnons, je suis tombé — au-delà du pont de Kiabésé. — Saluez ma mère de ma part. — Qu'elle vende les deux bœufs, — et qu'elle donne l'argent à la jeune (fille)! — Si ma mère s'informe de moi, — dites-lui que je suis marié; — si elle demande quelle fiancée j'ai prise, — (dites-lui) trois balles dans la poitrine, — six dans les bras et les jambes; — si elle demande quels parens sont venus (au banquet), — dites-lui que les corneilles et les corbeaux ont tout mangé. »

La plupart des chants guègues que nous possédons ont été réunis par M. Hyacinthe Hecquard, naguère consul de France à Scodra, dans l'Albanie septentrionale. Non-seulement M. Hecquard a terminé son ouvrage par une collection de ces chants, mais il en cite ou en analyse plusieurs autres dans son livre, qui contient les plus curieux détails sur les traditions et les habitudes des Albanais du nord. M. de Hahn a aussi publié un certain nombre de poésies guègues dont les plus curieuses correspondent à ces chansons de nourrice que les Hellènes nomment νανναρίσματα.

Les chants guègues nous donnent l'idée la plus exacte de l'obstination avec laquelle les Albanais septentrionaux ont disputé le terrain pied à pied à la domination turque. — Un bey de Bouchat, nommé Méhémet, homme audacieux et rusé qui s'était établi à Ta-

(1) Il s'agit d'un chef tué dans un combat.

bachi, parvint à débarrasser Scodra des fonctionnaires envoyés de Constantinople et à fonder une dynastie de pachas héréditaires qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. Méhémet s'était attaché les chrétiens des montagnes, et surtout les redoutables Mirdites, en respectant leurs lois (les lois de Lech Dukadgin) et leur indépendance. Grâce à une habileté qui n'excluait jamais la résolution, il réduisit la domination ottomane à une simple suzeraineté. Il paraît que ses enfans héritèrent de son adresse, et un chant qui nous raconte une aventure de sa fille Kraïo-Khanum montre qu'elle était fort habile à démasquer les fourbes et les voleurs. Si Kraïo avait la ruse paternelle, Mahmoud, son frère, resta fidèle à l'esprit belliqueux de Méhémet. Sa vie fut une vie de batailles : il lutta à la fois contre les Toskes, contre les Turcs et contre les Slaves de la Tsèrnagora, et trois chants guègues nous ont conservé le souvenir de l'intrépidité à toute épreuve de ce « lion rugissant, » de ce « vautour dévorant. »

Les guerres contre les Toskes sont un de ces tristes drames dans lesquels la discorde travaille, à la grande joie des Turcs, à exterminer les fils de l'Albanie. La Toskarie et la Morée furent le théâtre de combats dont personne ne semblait apercevoir les funestes conséquences. « Battez, ô cœurs, disait le poète guègue, battez, car nous avons vaincu les Toskes. » En 1770, Mahmoud se rendit lui-même en Morée avec 20,000 Albanais pour réprimer la première insurrection grecque, et cette fois encore les Ottomans avaient la joie de mettre les descendans des Pélasges aux prises avec un peuple auquel tant de liens et tant de souvenirs les rattachent. Ils n'eurent pas toujours, il est vrai, à se louer de Mahmoud-Pacha, qui remporta plus d'une victoire sur les troupes ottomanes elles-mêmes. Mahmoud eut la gloire de venger à Kossovo le désastre que les défenseurs de la péninsule avaient éprouvé dans cette plaine tristement fameuse. L'armée turque y fut taillée en pièces. Le padishah furieux mit Mahmoud au ban de l'empire et lança contre lui vingt pachas avec leurs armées. Enfermé avec une poignée d'hommes dans la forteresse sacrée de Scodra, le Rosapha, Mahmoud, conservant un calme admirable, tint tête aux Rouméliotes, et par des traits d'audace inouis, grâce aux intelligences qu'il avait avec le pays, il força le *roumili-valissi* (chef des Rouméliotes) à lever honteusement le siége. Une nouvelle armée ottomane, attaquée par les montagnards et par les Mirdites, fut complétement écrasée, tandis que le pacha de Scodra brûlait la flottille turque dans la Boïana.

L'orgueil des triomphes de Mahmoud éclate dans un chant guègue. Mahmoud voit arriver l'ennemi « avec le courage du dragon. » Il s'élance, « ce lion, » sur les spahis avec les siens. La guerre et le feu durent depuis deux heures et demie jusqu'à minuit. « Tous

les pachas ont pris la fuite! Oh! comme leur armée est passée au fil de l'épée! » Selim-Pacha, avec ses Bosniaques, vole à l'assaut du mont Hotti. « Ahmet-Pacha et ses Albanais combattent comme les héros de l'antiquité,... les pierres, le bois, la mer sont teints de sang... Mais voici le vizir de la mer, il arrive avec sa flotte, portant la désolation et le carnage dans ses flancs. La Bosnie et la Roumélie ont investi entièrement la forteresse. Deux fois, trois fois, quarante mille soldats d'élite se sont élancés à l'assaut de ses murailles. Grâce à la Providence, ils n'ont pu lui faire aucun mal! Qu'ils rassemblent, s'il leur plaît, Alep et la Perse, le monde entier, ils ne pourront s'emparer de la forteresse, œuvre de Dieu! »

Un petit pays comme la Tsèrnagora, habité par des chrétiens intrépides, donna plus de mal à Mahmoud que l'empire des sultans. En 1775, le chef albanais avait échoué dans ses attaques contre la Montagne-Noire. En 1785, profitant de l'absence du brave *vladika* (prince-évêque) Pierre Ier, il put pénétrer jusqu'à Tsètinié, mais il ne parvint pas à s'y maintenir. Fier de ses succès contre les Ottomans, il se jeta de nouveau dans la Tsèrnagora, où il trouva le *vladika* tenant d'une main la croix et de l'autre l'épée. Obligé de s'enfuir, il revint à la charge le 22 septembre 1796; mais après une lutte acharnée de quatre heures il fut pris et décapité.

La journée du 22 septembre a laissé de cruels souvenirs dans l'âme vindicative des Guègues. Il suffit pour s'en convaincre de lire le chant qui la raconte. Le poète fait remarquer avec amertume que les Mirdites n'étaient pas là; mais les Albanais, même privés de leur concours, eussent triomphé sans l'excessive prudence de « l'infidèle, » caché derrière des « haies » et des « barricades. » La *vendetta* albanaise est tout entière dans la conclusion : « O lions de Scodra, en avant! mes fils, entrez dans la Tsèrnagora! En avant, mes fidèles guerriers mirdites! faites à ces infidèles pleurer des larmes de sang pour venger le pacha, qui, si vous aviez assisté à la bataille, ne fût pas resté seul! »

Avant de mourir, Mahmoud s'écria, si l'on en croit le chant guègue qui raconte sa mort : « Malheureux, malheureux que je suis! je ne laisse pas un fils pour me venger! » Son frère Ibrahim lui succéda, et, mort lui-même sans enfans, il fut remplacé par son neveu Moustapha. Celui-ci marcha avec ses Guègues contre les Hellènes commandés par un autre Albanais, l'héroïque Marco Botzaris. Comme au temps où Mahmoud-Pacha combattait la première insurrection grecque (1770), deux peuples pélasgiques de la péninsule devaient, en s'égorgeant, retarder pour de longues années la délivrance de leur terre natale.

Moustapha, qui réprimait l'insurrection hellénique, était bien loin d'être au fond l'ami des Ottomans, et si les insurgés avaient

pu connaître ses desseins et s'entendre avec lui, l'empire des sultans eût couru les plus grands dangers. Allié secret de Milosch Obrénovitch, dont il recevait des conseils et de l'argent, il songeait à briser les liens assez faibles qui l'unissaient à la Turquie et à changer son titre de pacha pour celui de prince souverain; mais il avait plus d'ambition que de talens, et lorsqu'il se souleva à son tour contre le *padishah*, l'habile et énergique *séraskier* Méhémet-Reschid-Pacha s'empara de sa personne et l'envoya à Constantinople, où il fut depuis connu sous le nom de Moustapha-Scodrali. Plus tard il fut chargé du gouvernement de Smyrne (1). Cet événement eut les plus graves conséquences, puisque la Porte en profita pour établir à Scodra des pachas qui sont restés soumis à son autorité.

Dans l'Albanie méridionale, le visir de Janina, Ali-Pacha, soutint avec beaucoup plus de vigueur une lutte acharnée contre le pouvoir central. Ali, le véritable type du Toske, joue le même rôle dans les chants de la Toskarie que l'intrépide Mahmoud-Pacha dans les chants guègues; mais il occupe une place encore plus grande dans la poésie populaire et dans les traditions helléniques, et c'est là qu'il faut l'étudier. J'en dirai autant des Souliotes, les plus valeureux des Chamides, qui l'arrêtèrent si longtemps devant leurs rochers.

Depuis la chute de la république de Souli, depuis la décadence de la confédération des Chamides, ruinée à l'époque des guerres d'Ali-Pacha contre les chrétiens de l'Albanie méridionale, depuis le massacre de Monastir, si funeste aux beys du sud et qui fut suivi de la destruction de leurs tours féodales, l'esprit d'indépendance a trouvé un asile dans le nord de l'Albanie, et la Mirdita, appuyée par ses fidèles alliés, les braves Dukadgini, par les clans des montagnes d'Alessio et de Mathia, est devenue la forteresse, jusqu'à présent inexpugnable, de la nationalité albanaise. La tribu ou principauté des Mirdites occupe dans la Guégarie une position qui explique comment ce petit état exerce une influence fort supérieure à sa population (2). Enfermée dans d'inaccessibles montagnes, où l'on ne pénètre que par trois gorges, justement redoutées des armées du *padishah*, elle commande les routes de Prisren et de Tyranna, les seules qui permettent au sultan d'envoyer des secours dans la Haute-Albanie quand il est en guerre avec la Tsèrnagora. Ce pays, qu'on se représente trop souvent comme semblable aux pentes rapides des Apennins, est couvert d'admirables forêts dont les par-

(1) Son fils vient d'épouser une nièce du sultan.

(2) 12,256 âmes selon M. Wiest, actuellement consul de France à Scodra.

ties les plus élevées renferment des sapins centenaires. Le maïs vient dans les belles vallées de la Mirdita, mais la population, dont le chiffre s'élève sans cesse, est forcée d'acheter au dehors une partie des céréales qui lui sont nécessaires. La Mirdita se divise en cinq *bayraks* (drapeaux). La principale localité du *bayrak* d'Orosch est Orosch (appelé souvent en Occident Orocher), résidence du chef que les Turcs nomment pacha et les Occidentaux prince. Il n'est point exact de dire, comme on le fait assez souvent, que l'abbé mitré des Mirdites, qui réside à Orosch, est le chef d'une sorte de théocratie. L'autorité dont il jouissait autrefois n'a pas résisté à l'influence du temps, et, plus habiles que les Italiens, les Mirdites ne lui ont pas permis d'intervenir dans leurs affaires politiques. L'abbé d'Orosch s'occupe donc uniquement de ses fonctions sacerdotales. Même sur ce terrain, son pouvoir a subi de graves atteintes, et il a dû reconnaître la juridiction de ce diocèse d'Alessio dont M. Wiest a fait une intéressante description. Sauf deux villages, toute la principauté reconnaît pour chef spirituel l'évêque catholique d'Alessio, qui leur fournit des aumôniers toutes les fois qu'ils vont en campagne. Le contre-poids réel au pouvoir du prince est l'élément aristocratique, et c'est dans sa propre famille qu'il rencontre surtout des élémens de résistance. Ce chef fait remonter l'origine de sa famille aux princes de Dukadgini, qui se seraient réfugiés dans ces retraites inaccessibles après la mort de Scander-Beg; mais cette tradition n'est pas universellement acceptée parmi les Mirdites. Les chants ne permettent pas de remonter au-delà de Gion Marcu, qui vivait il y a environ un siècle et demi. Le fils aîné de Gion, Prenk Eech, batailleur comme son père, et dont la mort fut tragique, laissa trois fils, l'un qui portait son nom, l'autre qui s'appelait Dod Lech, et un troisième, célèbre dans la poésie populaire, Lech Sii (Alexandre le Noir), sous les coups duquel tomba Botzaris. Il ne reste aujourd'hui de la branche de Prenk Lech que le prince Bib-Doda, des descendans de Dod Lech que le capitaine Marko et son frère; quant à Lech Sii, il n'a qu'un héritier, le capitaine Gion. Comme les « lois du sang » ont été consciencieusement exécutées, tous peuvent vivre dans le grand sérail du chef des Mirdites, vaste maison meublée avec une simplicité militaire. L'énergie du prince, énergie dont il a donné plus d'une preuve, tantôt sur les frontières de la Tsèrnagora, tantôt sur le Danube, ne contribue pas peu à maintenir l'ordre dans la famille régnante; mais sa politique est bornée comme l'horizon de ses montagnes. Pour lui, l'essentiel, c'est que la bravoure mirdite conserve son antique prestige, et il aurait quelque peine à comprendre que les Albanais musulmans ou orthodoxes pussent avoir des intérêts communs avec leurs frères catholiques.

Les fiers montagnards de la Mirdita ont pu, grâce à l'hérédité du pouvoir dans une dynastie vraiment populaire, la « race de Gion Marcu » (*déra é Gion Marcu*), échapper à l'anarchie, qui est la plaie de l'Albanie, et des actes récens prouvent que la France, comprenant l'importance du rôle qu'ils peuvent jouer en Albanie, les protégerait au besoin contre les tentatives despotiques des pachas de Scodra. Les derniers écrivains français qui se sont occupés des Albanais se sont du reste chargés eux-mêmes de recommander à la sollicitude de leur gouvernement ce million de gens de cœur (1), dont l'histoire fournit des « preuves éclatantes d'énergie, d'intelligence et d'activité, » qui a conservé « les traditions et les usages chevaleresques » qu'on trouve chez les héros des *chansons de geste*, qui a toujours « fourni des individualités brillantes à la Grèce ancienne, à l'empire byzantin, enfin à la Turquie et à la Grèce moderne. » Les Français ont parfaitement compris que ces hommes d'une nature à la fois implacable et aimante, soldats impétueux et rudes, mais susceptibles de dévouement et habitués à mépriser la mort, seraient capables des plus grandes choses, s'il surgissait du milieu de leurs clans un chef assez fort pour imposer silence aux factions et pour conduire ses frères à la victoire. L'histoire des Albanais établis dans l'ancien royaume des Deux-Siciles va nous attester une fois de plus la vitalité qui anime cette nation.

III. — LES ALBANAIS EN EXIL.

Il semblerait que les Albanais fixés depuis si longtemps de l'autre côté de l'Adriatique n'aient dû garder qu'un vague souvenir des exploits du héros de Croïa. Pourtant il n'en est rien, et les boutades ordinaires sur l'ingratitude des peuples ne sauraient s'appliquer à eux. Si la domination étrangère ne permet pas d'élever un monument au grand Castriote dans son pays natal, si la Pelousia, que les Slaves ont si bien nommée « forteresse sainte » (*svetigrad*), n'est plus qu'une ruine, le nom du héros continuera d'être béni et sa mémoire exaltée tant qu'un cœur albanais battra dans les deux péninsules sœurs.

Dans les banquets des Albanais de l'Italie méridionale, la poésie populaire chante non-seulement « le pain et le vin, » mais les festins de Scander-Beg, qui « mangeait la chair des chapons et des lièvres, ainsi que la tête des perdrix, » qui « avait des coupes et des fourchettes d'or et des nappes de soie. » Grands amateurs de la chasse, tandis que les autres peuples de la péninsule orientale n'ont

(1) Les calculs de M. Hecquard sur les Guègues porteraient à plus d'un million (1 million 300,000 environ) le chiffre des Albanais. M. Boué et d'autres donnent des chiffres plus élevés.

pas ce goût essentiellement militaire, les Albanais aiment à charger leur table de gibier, et ils s'imaginent volontiers qu'au temps où l'Albanie faisait reculer les plus grands hommes de l'islam, Mourad II et Mahomet II, il régnait dans leur pays la plus fabuleuse abondance, et que leurs pères se nourrissaient de la chair des hôtes des bois.

La *vala*, danse qui en Italie est le seul divertissement des femmes albanaises, est aussi accompagnée de chants qui rappellent la mémoire chérie de Scander-Beg. Les trois jours de Pâques sont particulièrement consacrés aux danses et aux chants nationaux. Il semble que pour ces exilés le triomphe du Christ sur la mort se soit identifié avec le souvenir de quelque victoire remportée par Scander-Beg sur le croissant le jour même de Pâques. Ces anciennes fêtes sont encore complétement conservées, dit M. Dorsa, à Frascineto, à Civita et à Porcili, dans la Calabre citérieure. La partie principale est une représentation dramatique où figurent des jeunes gens vêtus à l'orientale, avec des turbans, des panaches, des drapeaux et des épées dégaînées. Ils s'avancent en bon ordre, guidés par la voix des vieillards et formant un double chœur qui chante alternativement, en suivant le mouvement des danses guerrières, les exploits du grand Albanais. D'un autre côté, les femmes, vêtues de leurs plus riches habits (le costume des Albanaises de ce pays est fort beau), entonnent également des chants dont l'accent belliqueux convient au caractère particulièrement énergique qui signale dans cette race le sexe féminin. N'a-t-on pas vu le roi des Deux-Siciles obligé en 1860 de sévir contre les Albanaises de Piana de Greci, complices des patriotes italiens?

Voici un de ces chants, publié par M. Dorsa; il est vraiment héroïque et consacré à la mort de Scander-Beg :

« Quand partit Scander-Beg pour aller à la bataille, sur la route qu'il suivait, il rencontra la Mort, mauvaise messagère de triste aventure. — Mon nom est la Mort : retourne en arrière, ô Scander-Beg, parce que ta vie touche à son terme. — Lui l'écoute et la regarde : il tire son épée, et elle reste immobile.

« — Ombre de vent, redoutée seulement des lâches, d'où sais-tu que je dois mourir? Ton cœur glacé peut-il me prophétiser le trépas? ou le livre du sort des héros t'est-il ouvert?

« — Hier dans les cieux m'ont été ouverts les livres de la destinée, et, noire et froide comme un voile, elle descendait sur ta tête, puis elle se jetait ensuite sur d'autres. »

« Scander-Beg se frappe les mains, et son cœur laisse échapper un soupir. — Ah! malheureux! je ne vivrai plus. — Il se met à contempler les temps qui doivent se succéder; il voit son fils sans père et le royaume au milieu des larmes. Il rassemble ses guerriers et leur dit :

« — Mes fidèles guerriers, le Turc conquerra toute votre terre, et vous

vous ferez ses esclaves. Dukadgin, amène-moi ici mon fils, ce fils charmant, afin que je lui donne mes avis. — Fleur abandonnée, fleur de mon amour, prends avec toi ta mère et prépare trois de tes meilleures galères. Si le Turc le sait, il viendra pour s'emparer de toi, et il insultera ta mère. Descends vers la plage: là est un cyprès sombre, triste. Lie le cheval à ce cyprès et déploie mon drapeau sur mon cheval aux vents de la mer, et à mon drapeau pends mon épée. Le sang des Turcs est resté sur le tranchant, et là dort la mort. Sous l'arbre noir, les armes du guerrier redouté resteront-elles muettes? Quand souffle la bise furieuse, le cheval hennit, le drapeau flotte au vent, l'épée résonne. Le Turc l'entendra, et, tremblant, pâle, attristé, il reculera en pensant à la mort. »

Ce chant contient un tableau exact de la situation de l'Albanie à la mort de Scander-Beg, et il semble un écho des paroles désolées que Lech Dukadgin adressa au peuple. Égaré par la douleur, Dukadgin arriva sur la place publique (17 janvier 1467) en s'arrachant la barbe et les cheveux. « Accourez, disait-il, chefs des Albanais et des Macédoniens. Il est tombé le rempart qui protégeait l'Épire, toute espérance s'est éteinte avec un seul homme! » Scander-Beg, qui prévoyait les conséquences de sa mort, aurait pu, lui qui avait bravé l'ennemi dans tant de combats, avoir le sentiment que lui prête le poète, le regret de quitter la vie dans un moment où le sort de son pays dépendait de son existence. J'ignore si, comme l'affirme le chant, sa femme Donica, de l'illustre maison des Topia, se réfugia dans l'Italie méridionale; mais il est certain que son fils Jean et que sa fille Irène y cherchèrent un asile avec plusieurs parens ou amis de Scander-Beg. Les Albanais n'ont pas les instincts égalitaires des Hellènes; ils attachent au contraire beaucoup d'importance à l'ancienneté des races. Aussi parmi les familles établies en Italie plusieurs se glorifient-elles des liens qui les rattachent au héros de leur pays. Les Rerès, les de Pravata, les Croppa, les Cuccia, les Manisi, sont des maisons alliées aux Castrioti. Les Basta, les de Samuele, les Matranca, descendent d'amis ou de compagnons d'armes de Scander-Beg. Quant aux princes Albani de Rome, leur nom atteste leur origine, et avec eux l'Albanie catholique a ceint la tiare le jour où Jean-François Albani prit le nom de Clément XI.

Les Albanais s'établirent, les uns dans les provinces continentales de l'Italie du sud, les autres en Sicile. Un document officiel mentionne sept émigrations successives : les deux premières eurent lieu sous Alphonse d'Aragon, roi des Deux-Siciles en 1435, même avant la mort de Scander-Beg; la dernière s'accomplit sous Ferdinand IV et donna naissance à la colonie de Brindes. La quatrième émigration, sous Charles V, venait de Coron, et le chant : « O belle Morée » (*o ebúcura Morea*) en conserve le souvenir. La présence de quelques élé-

mens de grec moderne dans la langue des Albanais d'Italie semble devoir être attribuée à cette émigration, composée en grande partie de belliqueux Maïnotes et d'autres Péloponésiens. Le P. Camarda, dont l'autorité est si grande en ces matières, pense que les émigrés sont, sauf un petit nombre de descendans des Hellènes, d'origine toske, puisqu'ils parlent ce dialecte. Des soldats de la croix qui préféraient l'exil à l'islam auraient dû être bien reçus dans cette Italie que les Turcs menaçaient encore; mais quoique les Albanais italiens n'aient montré aucune répugnance à accepter la primauté du pape et les décisions du concile de Florence, qui se réunit du vivant même de Scander-Beg, leur attachement au rite oriental déplaisait à leurs hôtes. Le mariage des prêtres, la communion sous les deux espèces, la consécration du pain fermenté, etc., semblaient fort suspects à des populations qui attachent, comme toutes les races méridionales, tant d'importance au rite. Les papes eux-mêmes ne parvenaient pas à faire comprendre aux Italiens catholiques le puissant intérêt que l'église romaine avait à ménager les Albanais chrétiens et à respecter leurs coutumes. Il en résulta des vexations dont on trouve la trace dans les historiens nationaux. Pour échapper à ces vexations, plusieurs localités de la Calabre citérieure et de la Basilicate finirent par adopter le rite latin. Dans la Calabre ultérieure, dans la Capitanate, dans la Terre d'Otrante, le rite oriental a disparu. En Sicile, sauf à Bronté et à Santa-Cristina, les Albanais ont conservé le rite antique, qui leur rappelle la patrie.

Les cérémonies des noces et des funérailles (les dernières surtout) étaient aussi empreintes d'un caractère oriental prononcé qui rencontrait peu de sympathie chez les Italiens; cependant elles se sont assez bien conservées, du moins sur le continent (1). Dans toutes ces cérémonies, principalement dans les solennités funèbres, le chant joue un rôle considérable. La femme albanaise, illettrée, impétueuse et passionnée, a le don de transformer par l'improvisation les scènes déjà si lugubres des funérailles en un spectacle effrayant. Ces chants funéraires, toujours improvisés par les femmes, sont empreints d'une riche et pathétique poésie; ils donnent une idée de la violence des sentimens chez ces races primitives. Cette violence ne se révèle pas d'ailleurs seulement dans les fêtes nuptiales ou les cérémonies funèbres : elle éclate dans toutes les grandes épreuves de la vie domestique ou populaire. M. Giuseppe-Angelo Nocili a écrit, sous la dictée d'une vieille Albanaise, le *chant d'An-*

(1) Un Albanais, l'avocat Cesare Marini, a laissé un écrit devenu fort rare sur les noces de ses compatriotes (*Memoria su' riti delle nozze presso gli Albanesi*, Naples, 1831). Depuis la publication de cet écrit, M. Dorsa a aussi traité cette question dans ses *Ricerche su gli Albanesi* (1847).

gelina, dans lequel l'amour outragé se montre capable d'une de ces terribles vengeances dont la race albanaise a le goût. Le chant commence par un portrait du héros, qui fait pressentir le sort des imprudens assez hardis pour le braver. « Dhimitri était à la guerre — un vent impétueux qui brise et déracine les bois. — Il était la foudre qui traîne après elle la sombre pluie et les tempêtes. — Dhimitri était parmi ses compagnons — la douce parole qui calme, — la joie qui rend heureux, — le beau rire qui réjouit! » Dhimitri fait part à ses amis du dessein qu'il a de voir sa belle, et il se dirige vers la maison d'Angelina, qu'il trouve fermée. Une vieille femme qui accourt en l'entendant frapper lui répond qu'il n'y a personne, « tandis que la belle avec un autre — plaisantait dans la maison. » Voyant qu'il était pris pour dupe, il jette la porte en dedans et trouve la perfide et son amant frappés de terreur. « Le jeune homme, il le met en morceaux; — la fille, il l'égorge; — puis il les prend comme deux sacs — et les porte au moulin. — Pendant qu'on était au cœur de minuit, — il les jette sous le moulin : — Allons, mon brave moulin, — mouds-moi la bonne farine! — Ce jeune garçon était un *bouliar* — très prudent et très bon. — Allons, mon brave moulin, — mouds-moi la blanche farine! — Cette enfant qui m'avait touché — plus que la neige était blanche! »

Le respect de la foi jurée qui a inspiré ce chant n'est pas moins frappant dans une composition d'un caractère vraiment saisissant, connue sous le nom de *chant de Garentina*. Là, comme chez ces anciens Gaulois que l'Albanais aime à nommer des « frères, » la parole donnée oblige jusque dans la tombe (1).

« Il y avait une excellente mère; — cette mère avait neuf fils, — neuf fils vaillans, — tellement que chacun d'eux était un gentilhomme. — Elle avait aussi une jeune fille, — belle réellement comme une rose, — dont le sein était déjà arrondi, — et à laquelle on donnait le nom de Garentina. — Beaucoup de seigneurs et beaucoup de *bouliars* — étaient venus dans le pays, — étaient venus afin d'obtenir cette jeune fille; — mais on ne l'avait donnée à aucun. — Enfin il arriva d'un pays, — d'une terre fort éloignée, — un chevalier valeureux. — Mais parce qu'il était de fort loin, — à lui aussi on ne la donna pas. — Seul voulait la lui donner Constantin, — un frère de Garentina. — Il allait et il venait Constantin, — il allait et il venait pensif.

« La Mère. — Constantin, mon fils, — quelle est ton idée? — Qu'as-tu,

(1) Ce chant était peu connu jusqu'à ce jour; j'en possédais une copie d'après un vieux manuscrit calabrais. Aujourd'hui tous les albanologues pourront le trouver dans l'important recueil (livre Ier, chant XVI) que publient à Florence M. G. de Rada, et M. Nicolò Ieno de' Coronei. J'ai concilié la leçon de mon manuscrit avec celle du recueil.

mon fils, dans l'esprit? — Pourquoi veux-tu m'envoyer — Garentina si loin? — Constantin, ô mon fils, — ton idée est mauvaise. — Lorsque dans la joie je la voudrai, — dans la joie je ne l'aurai pas; — alors que dans le deuil je la voudrai, — dans le deuil je ne l'aurai pas.

« CONSTANTIN. — Oh! ma mère, reçois ma foi; — alors que dans la joie tu la voudras, — alors dans la joie j'arrive et te l'amène; — alors que dans le deuil tu la voudras, — alors dans le deuil j'arrive et te l'amène.

« Comme le voulait Constantin, — Garentina mit la couronne (des mariées)! — Et ils envoyèrent Garentina — parmi les étrangers, dans une cité. — Longtemps après arrivèrent des guerres, — et à cette mère affligée tous ses neuf fils en un an — restèrent morts. — Ses neuf brus et ses neuf petits-fils — moururent la même année; — elle s'habilla tout entière de deuil — et plongea sa maison entière dans l'obscurité. — Vint le jour des morts; — lentement, lentement sonnait la cloche; — de tristesse s'emplissait l'âme, — et dans le cœur s'éteignait l'orgueil. — Cette mère au cœur blessé — alla ce jour à l'église — où ses neuf fils étaient dans le tombeau, — et à minuit elle en sortit. — A chaque tombe, elle mit un cierge — et dit un chant funèbre en demandant grâce pour l'âme; — mais à la tombe de Constantin — elle mit deux cierges et dit deux chants.

« LA MÈRE. — Constantin, honoré jeune homme, — Constantin, ô mon fils, — où est la parole que tu m'as donnée? — Il est mort et il a été mis sous la terre!...

« A minuit, l'église demeura — fermée sans qu'il restât personne. — Constantin sortit de son sépulcre, — et comme vivant détira ses membres et secoua son engourdissement. — La pierre du tombeau se trouva là pour cheval; — dessus était une couverture noire, — et l'anneau qui maintenait la pierre — aussitôt lui fit un frein d'argent. — Constantin saute sur ce coursier, — et vole rapide comme le vent, — tellement qu'au point du jour devant la maison — de sa sœur il se trouva. — Les fils de sa sœur près de là — couraient aux hirondelles, — et devant la maison du père — avec joie dansaient et folâtraient.

« CONSTANTIN. — Mes enfans, où est votre mère?

« LES FILS. — Elle est à la ville pour la *vala* (danse). — Elle est dans la première danse.

« CONSTANTIN. — Enfans, vous êtes charmans, — mais ne faites plus rien pour moi. (Il court à la *vala* et il interroge les danseurs.) Garentina, ma sœur, — Garentina n'est pas avec vous?

« LES DANSEURS. — Tu la trouveras plus loin. — Va dans la seconde danse.

« CONSTANTIN. — Jeunes femmes, vous êtes belles; — mais pour moi vous êtes sans beauté. (Il va aux autres danseurs et il les interroge.)

« GARENTINA. — Oh! qui vient? Constantin! — Constantin, mon frère!

« CONSTANTIN. — Garentina, allons, hâte-toi.

« GARENTINA. — Et pourquoi cet empressement?

« CONSTANTIN. — Tu dois venir avec moi chez la mère.

« GARENTINA. — Dois-je venir en deuil ou en joie? — Si... je dois venir en deuil, — je vais m'habiller de noir, — si... je viens en joie, — je dois prendre de beaux vêtemens.

« CONSTANTIN. — Garentina, ma sœur, — viens telle que tu es maintenant.

« Il la prit en croupe sur son cheval. — Le silence de la longue route, — Garentina le rompit ainsi :

« GARENTINA. — Constantin, mon frère, — je te vois un mauvais signe, tes épaules et tes bras moisissent!

« CONSTANTIN. — J'ai été dans la fumée des fusils.

« GARENTINA. — Constantin, mon frère, — je te vois un mauvais signe, — la crinière de ton cheval est mêlée, — salie, souillée de poussière!

« CONSTANTIN. — Mon coursier s'est abattu — et m'a couvert tout entier de poussière. (On arrive au pays.)

« GARENTINA. — Constantin, mon frère, — je vois un mauvais signe... Mes neuf neveux, où sont-ils?

« CONSTANTIN. — Ils sont à jouer au disque. — Personne ne savait notre arrivée. — Remarque que l'heure approche du soir.

« GARENTINA. — Mes neuf belles-sœurs, où sont-elles? — Pourquoi ne viennent-elles pas au-devant de nous?

« CONSTANTIN. — Elles sont à la danse.

« GARENTINA. — Et mes neuf frères, où sont-ils?

« CONSTANTIN. — Ils sont au conseil.

« GARENTINA. — Constantin, mon frère, — je vois un mauvais signe, — les fenêtres fermées.

« CONSTANTIN. — Le vent du printemps les a fermées. (Ils arrivent devant l'église.)

« CONSTANTIN. — Garentina, ma sœur, — va en avant, — pour un moment j'entre à l'église.

« Et il retourne parmi les morts... — Garentina s'avance et monte, — elle frappe à la porte en faisant *toup-toup*.

« GARENTINA. — Ma mère, viens m'ouvrir; — je suis Garentina, — et Constantin m'a amenée.

« LA MÈRE. — Va au diable, Mort cruelle, — qui m'as pris mes neuf fils; — tu m'as pris aussi ma fille, — et tu veux maintenant me prendre.

« GARENTINA. — Oh! je te donne ma parole, mère, — que je suis Garentina.

« La mère se précipite et ouvre.

« LA MÈRE. — Ma fille, qui t'a amenée?

« GARENTINA. — Constantin est venu et m'a amenée.

« LA MÈRE. — Constantin! Et où est-il allé?

« GARENTINA. — Il est venu et est entré dans l'église.

« LA MÈRE. — Constantin, ah! ma fille, — Constantin est devenu poussière.

« En pleurant, en s'embrassant, — la mère et la fille se serrèrent l'une contre l'autre, — et leur terreur et leur chagrin furent si grands — que moururent la fille et la mère (1). »

(1) On a pu entrevoir ici le germe de la célèbre ballade de *Lénore*, et on prétend en effet que Bürger avait emprunté l'idée de cette ballade aux Slaves, chez lesquels elle existait également. On retrouve le même récit chez les Hellènes, comme le prouve le

Il resterait probablement peu de traces des cérémonies, de la langue et des traditions nationales des Albano-Italiens, si ceux-ci n'avaient pas obtenu de Charles III la fondation d'établissemens spéciaux consacrés à l'instruction de leurs enfans. Tels furent le collége de San-Benedetto-Ullano (transféré sous Ferdinand IV au monastère de San-Adriano à San-Demetrio) et le collége de Palerme. On créa aussi des évêques du rite oriental : en 1713, Felice Samuele Rodotà reçut le titre d'archevêque et s'installa dans la Calabre citérieure. En 1784, George Stasi, recteur du collége de Palerme, fut élevé à l'épiscopat. Les deux colléges de San-Adriano et de Palerme ont formé des hommes dont le souvenir n'a pas péri dans l'Italie méridionale. Il suffit de nommer l'éminent philologue Pasquale Baffa de Santa-Sofia, qui fut une des victimes de la sanglante réaction absolutiste de 1799. Un prêtre, Giulio Variboba, composa le premier ouvrage albanais qui ait été imprimé dans les établissemens fondés en Italie par les émigrés venus de l'Albanie orientale. En adaptant la rime à la poésie albanaise et en choisissant un sujet religieux, il se rendit tellement populaire que le peuple ne tarda pas à préférer les vers de la *Vie de la Vierge* même aux chants apportés de la terre natale. On trouve dans les vers de Variboba, quand il ne traduit pas un texte latin, un vif reflet de la vie albanaise à cette époque, une inspiration naïve et vraie.

L'évêque Bellusci, qui fut chargé de la direction du collége de San-Adriano pendant près de vingt-trois ans (1801-1823), contribua beaucoup à redonner de l'éclat aux traditions nationales. Grâce à lui, toute famille albanaise eut à sa tête un homme instruit, résultat fort extraordinaire pour l'époque et pour la contrée. Parmi les élèves qu'il a formés, il faut compter MM. Luigi Petrassi, Vincenzo Dorsa et Guglielmo Joai. M. Petrassi a traduit en albanais le premier chant de *Child-Harold*; M. Dorsa a publié des *Ricerche e Pensieri su gli Albanesi*, et M. Joai a recueilli les souvenirs du premier établissement albanais en Italie. Citons encore M. Angelo Basile, M. D. Mauro (1), fils d'un Italien et d'une Albanaise, le frère Antonio Santori de Santa-Caterina et M. Girolamo de Rada, — le premier, auteur de la tragédie *Inez di Castro* et d'un recueil de chants populaires, — le second, de la *cantica* sur *Agesilao Milano*, qui, bien qu'écrite en italien, semble d'un bout à l'autre inspirée par l'implacable esprit de la vieille Albanie. Le père Antonio Santori est un représentant plus complet de la culture albanaise, puisqu'il a écrit dans

poème traduit par M. de Marcellus sous ce titre : *le Voyage nocturne*. Du reste, certaines légendes également significatives existent dans toute la péninsule orientale.

(1) M. Mauro fut en 1848 le principal auteur de l'insurrection des Calabres, et après un long exil à Turin il a pris part à l'insurrection des *mille*.

ce que les Albano-Italiens appellent la « langue des colonies. » Il a respiré aussi ce souffle enthousiaste d'indépendance qui est le trait distinctif de la race albanaise ; son petit poème *Vale garens madhe*, publié après la proclamation de la constitution napolitaine en 1848, est un hymne à la liberté des plus remarquables et rappelle le chant du comte Solomos que M. Fauriel a fait connaître en France (1). M. de Rada, dont la docte Allemagne a traduit et commenté une partie des œuvres (voyez Stier, *Hieronymi de Rada carmina*, Brunswick, 1856), a publié des poésies imitées des chants populaires. Le mouvement que ces poètes ont commencé se développe, et un réveil significatif se produit parmi les Albanais de la péninsule italique; en Sicile, les signes de vitalité intellectuelle ne manquent pas non plus. On ne peut citer les noms et les œuvres de tous ces représentans de l'idée et des mœurs albanaises, Giuseppe Masci, Niccolò Ieno de' Coronei, Camarda. Tous, dans des genres différens et à des titres divers, ont affirmé une fois de plus l'homogénéité que la race albanaise a su conserver en Italie au milieu de populations exclusivement italiennes.

On s'est préoccupé davantage du rôle politique joué par les Albanais pendant les révolutions de la péninsule italique; mais la littérature de ces peuples et leur conduite politique doivent être étudiées simultanément et s'expliquent l'une par l'autre. Voyons donc quelle a été leur histoire politique depuis 1789. Lorsque la révolution française pénétra dans l'Italie méridionale, sauf quelques localités qui avaient des rapports avec les étrangers, le pays ne se rendait aucun compte de ce grand mouvement de 1789 qui commençait à transformer la société latine. Les Albanais particulièrement, plus séparés que les autres des influences extérieures, ne connaissaient la révolution que par les excès et les folies qui ne tardèrent pas à la compromettre. Ils savaient qu'une sanglante dictature, succédant à l'antique absolutisme, avait remplacé le régime arbitraire par le despotisme démocratique. La mort de Louis XVI et la proscription du christianisme avaient surtout fait une forte impression sur leur vive imagination. Les Bourbons, fidèles en cela à la politique de leur maison, les avaient défendus contre les barons féodaux. Protégés dans leurs villages, les Albanais d'Italie trouvaient un moyen de satisfaire leur humeur belliqueuse en servant dans le *Royal-Macédonien*, régiment célèbre dont le nom rappelait les règnes de Philippe et d'Alexandre, une des phases les plus glorieuses de leur histoire (2). Le christianisme était pour eux encore

(1) Sur le comte Solomos, voyez la *Revue* du 1er mars 1858.

(2) Voyez *Cenno storico dei Servigi militari prestati nel regno delle Sicilie dai Albanesi*, etc. Corfou 1843.

plus sacré que la royauté, et la fureur brillait dans leurs regards quand on leur disait que la France avait proscrit le Dieu pour lequel leurs pères avaient combattu et souffert.

Un homme tel que Fabricio Ruffo, cardinal-diacre de l'église romaine, devait tirer le meilleur parti de ces dispositions. Ce fils cadet du duc de Baranello fut assez habile pour exploiter la colère des Albanais. Son caractère violent n'était pas un défaut pour ces populations impétueuses. Sa bravoure et son énergie étaient de nature à plaire à des hommes qui regardent le mépris de la mort comme la première des qualités. Ses mœurs, assez légères, ne semblaient pas étranges chez un soldat. Aussi, lorsque le cardinal relevait à Bagnara le drapeau blanc des Bourbons (mars 1799), les paysans albanais s'empressaient-ils d'accourir à sa voix. Quant aux nobles, ils étaient assez irrités des décrets de la république française contre l'aristocratie. Tous combattirent les Français avec une bravoure vantée par le général Duhesme (1), et ils contribuèrent puissamment à la restauration; mais les agens du terrorisme absolutiste qui n'avaient pas suivi le cardinal sur les champs de bataille se hâtèrent de compromettre sa victoire par des excès de toute espèce. En vain Ruffo voulut-il s'opposer à la funeste politique des san-fédistes. Appuyé par lord Hamilton et sa trop célèbre compagne, par Acton, le parti réactionnaire fit peser sur tout le pays une terreur dont il n'a pas perdu le souvenir.

L'historien napolitain Colletta a, nous le savons, donné du célèbre cardinal un portrait un peu différent de celui que nous traçons ici (2); mais cet écrivain, fort exact sur le terrain des faits généraux, cède souvent à ses antipathies personnelles quand il s'agit d'apprécier les individus. Loin d'obéir à une fureur fanatique, Ruffo, qui à Rome avait déjà pris sous Pie VI une attitude assez indépendante, fit en 1798 d'inutiles efforts pour empêcher la cour de Naples de déclarer la guerre à la république française. La *camarilla* redoutait tellement son influence sur l'esprit du roi, fort capable, malgré son ignorance, de goûter les conseils d'un homme de beaucoup d'esprit, qu'on le chargea de soulever les provinces continentales plutôt pour s'en délivrer que par zèle pour la monarchie. Tout porte à croire qu'il voulait persévérer dans l'esprit de modération dont il s'était montré animé; mais comment aurait-il pu contenir « l'armée de la sainte foi, » composée en partie de gens sans aveu, de brigands et même de forçats déchaînés, et qui avait des chefs tels que Michele Pozza (Fra Diavolo) et l'anthropophage Gaetano Mammone?

(1) *Précis historique de l'infanterie légère*, t. III, p. 21.

(2) *Histoire du royaume de Naples depuis Charles VI jusqu'à Ferdinand IV*, liv. IV, p. 15.

On sait avec quelle peine les Bonchamp et les Lescure résistaient au fanatisme vendéen. Redoutant les dispositions de ses propres soldats, Ruffo donna à la cour des conseils de modération, exprimés avec tant d'énergie que le favori Acton lui fit donner l'ordre de ne point occuper Naples avant l'arrivée de Nelson. Loin d'obéir à un ordre dont il connaissait trop bien les motifs, il s'empressa d'accorder aux vaincus des conditions telles qu'elles mettaient les Italiens et les Français complétement à l'abri des représailles. Non-seulement il irritait les personnages qui gouvernaient sa majesté sicilienne, mais il mécontentait tous ses auxiliaires, Anglais, Russes et Turcs, qui ne pouvaient parvenir à comprendre les ménagemens dont il usait avec des « jacobins. » Les hommes qui avaient le plus d'influence sur les résolutions du roi furent exaspérés. Acton, dont l'impitoyable reine Caroline partageait la manière de voir, alla jusqu'à insinuer que Ruffo était infecté de jacobinisme. Nelson, furieux, s'empressa d'accourir avec un décret de Ferdinand qui déclarait que « les rois ne traitent pas avec leurs sujets, » que le cardinal avait dépassé ses pouvoirs, et que le roi des Deux-Siciles entendait exercer sur les rebelles « la plénitude de son autorité. » Ruffo demanda en vain que l'amiral suspendît l'exécution du fatal décret; l'entêtement implacable de l'Anglais devait à la fin l'emporter. Sans doute le cardinal aurait dû rompre avec un gouvernement qui lui faisait un pareil affront; mais s'il manifesta dans cette circonstance une hésitation que l'histoire a le droit de lui reprocher, son attachement à la dynastie ne survécut pas à cette crise décisive. Lorsque, malgré ses avis, la cour eut de nouveau (1805) essayé de lutter contre la France, il se résigna si bien à la révolution qui appela au trône une famille française que Napoléon, à l'époque du mariage de Marie-Louise, lui donna le grand cordon de la Légion d'honneur. Aussi Pie VII l'accueillit-il assez mal lorsque les papes furent rétablis dans leurs états. A Naples, où Ruffo retourna plus tard, il ne fut pas vu de meilleur œil. Il passa les dernières années de sa vie en homme dégoûté des rêves de l'ambition, occupé avec son activité ordinaire d'améliorations agricoles. Tout porte à croire que les Albanais, dont, grâce à sa bravoure, il était devenu l'idole, partagèrent son légitime ressentiment et se montrèrent fort irrités de sa disgrâce. Il est certain qu'ils conformèrent leur conduite à la sienne. Lorsque les Français menacèrent de nouveau la dynastie, on les vit en général imiter sa réserve; le cardinal refusa d'appeler une seconde fois les paysans et les montagnards à l'insurrection, et les Albanais ne montrèrent aucun enthousiasme pour la cause des Bourbons. Ils savaient que leur culte n'avait rien à craindre de Napoléon, et ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que les lois nouvelles,

empruntées à la législation française, les mettaient à l'abri des vexations féodales beaucoup mieux que le bon plaisir du souverain. Cependant il était impossible que les partisans des Bourbons, retirés en Sicile, ne fissent pas des recrues dans une population qui a la passion des armes, et que les souvenirs n'exerçassent pas quelque influence sur d'anciens soldats du *Royal-Macédonien*. La tradition a même conservé la mémoire de quelques hardis partisans qui résistèrent à l'établissement de la nouvelle dynastie; mais le succès ne répondit pas à leur intrépidité. Les progrès que l'instruction faisait dans le royaume de Naples, surtout parmi les principales familles albanaises, l'influence de l'évêque Bellusci, n'étaient point de nature à ranimer l'attachement à l'ancien régime. La situation matérielle des populations s'améliorait d'ailleurs en même temps que leur condition morale. Parmi les Albanais qui s'étaient vus mêlés aux révolutions de l'Italie méridionale, il s'en était trouvé plusieurs qui avaient reconnu que les idées libérales resteraient éternellement frappées de stérilité, si les représentans de ces idées ne se préoccupaient avant tout d'améliorer l'état du peuple. Tel fut Salvatore Marini, frère du jurisconsulte Cesare, l'auteur de la *Memoria su'riti delle Nozze presso gli Albanesi*. Lié intimement avec les Français, il en reçut beaucoup de faveurs, et il eut l'occasion de s'entretenir avec eux du progrès de l'agriculture en Occident. Aussi, lorsqu'il quitta, quelques années après la restauration, les fonctions de président de la grande cour civile des Calabres (1822), il donna à la commune albanaise de San-Demetrio une impulsion qui changea la face du pays. Tant que le travail des champs avait paru à l'Albanais une occupation de serfs attachés à la glèbe, il abusait du privilége de porter les armes accordé par les princes aragonais à un peuple qui s'était signalé par ses exploits contre les infidèles, pour demander à l'épée des moyens d'existence que la charrue ne lui eût pas refusés; mais lorsque la dynastie française eut aboli un privilége qui était considéré comme aristocratique, lorsque les Chkipetars apprirent que ces soldats de Napoléon et de Murat, dont les exploits faisaient l'admiration du monde, avaient la plupart quitté les champs pour prendre le fusil, leurs idées subirent de profondes modifications. La vie klephtique perdit à leurs yeux son ancien prestige. Les uns s'appliquèrent à l'étude, et surent conquérir de hautes positions dans les Calabres, les autres portèrent dans l'agriculture l'ardeur du caractère national. Stimulés par Marini, les habitans de San-Demetrio plantèrent plus de cent mille oliviers, mûriers ou figuiers. Les maisons s'embellirent à mesure que les cultivateurs s'enrichissaient. Par malheur, les troubles de ces dernières années ont entravé le développement de ces modifications

bienfaisantes apportées à la vie primitive. Toutefois on avait fait un pas décisif dans la voie où marchent les nations occidentales.

Par une singulière coïncidence, ce mouvement vers les travaux agricoles si marqué chez les Albanais en exil se produisait non moins nettement chez les Albanais restés sur la terre natale. Aujourd'hui même c'est un des traits essentiels à noter dans la vie des Albanais orientaux. Dans la Guégarie, la culture du lin a depuis un certain temps pris un grand développement. Sur les bords de la mer, à Dulcigno et à Antivari, les oliviers se sont multipliés, et l'huile qu'on y fabrique se vend très bien en Dalmatie. Chaque année voit s'accroître la récolte de soie et de cire. L'arboriculture n'est pas négligée, et le pays produit une grande quantité de fruits, surtout de raisins qu'on pourrait transformer en vin exquis. Le blé, le maïs, le riz, l'avoine, viennent admirablement sur ce sol fertile; une agriculture moins arriérée en tirerait d'immenses ressources, tandis que la marine trouverait dans les forêts d'excellens bois de construction. Si l'Albanie était aussi riche en produits des champs qu'en bétail, sa condition économique changerait complétement. Le clan de Koplikou, qui possède de nombreux troupeaux, fait un grand commerce de laines, de fromages et de beurre, et cette tribu possède plusieurs familles opulentes qu'on reconnaît à la beauté de leurs armes. Il serait à désirer que les clans, au lieu de s'enfermer, comme la tribu de Koplikou, dans un seul genre d'industrie, imitassent les Clementi, qui, fort adonnés au soin de leurs innombrables troupeaux, ont pourtant défriché la plaine déserte de Talia, aujourd'hui couverte de céréales qu'on exporte en partie. Après avoir dû autrefois la richesse à des expéditions aventureuses, les Clementi la doivent maintenant à leur travail, et ils n'ont pas cessé d'être cependant « la population si agile, si brave, si hardie, » dont parlent les chants populaires. L'exemple des Clementi n'a pas été perdu pour les Skreli, qui se sont enrichis en défrichant des fonds de terre dans la plaine de Scodra, et dont l'opulence est attestée par le luxe de leurs pistolets et de leurs yatagans, presque tous garnis en argent. Les Castrati ont également transformé en un territoire fertile la plaine abandonnée de Bayza-Tyranna, qui, après n'avoir été autrefois qu'un village de quinze maisons, est aujourd'hui une cité de vingt mille âmes, au milieu d'une campagne admirablement cultivée, couverte de fermes florissantes. Le manque de routes est le principal obstacle au développement de l'agriculture en Albanie. Il en est de même chez les Albanais établis en Italie, qui doivent espérer que la révolution à laquelle ils ont pris une si grande part leur fournira les moyens qui leur ont manqué jusqu'à ce jour d'améliorer leur situation.

Un autre caractère de ce développement du travail agricole

parmi les populations albanaises d'Occident et d'Orient, c'est qu'il n'entraîne nullement l'indifférence à des intérêts d'un ordre plus sérieux. C'est ce que prouvent les derniers faits notables de l'histoire dont nous avons essayé de retracer les principales époques, — par exemple l'attitude prise par les Albanais italiens dans la période de luttes et de troubles qui est venue aboutir à la chute des Bourbons de Naples. Dès 1833, des scènes caractéristiques révélaient le travail qui se faisait dans les esprits, particulièrement à Cosenza. En 1843, des mouvemens sérieux éclatèrent. Une troupe d'Albanais de Cerzeto et de San-Benedetto entrait à Cosenza en plein jour avec un drapeau tricolore, livrait combat à la garnison, tuait le commandant, fils du philosophe Galuppi, et ne se retirait qu'après avoir reconnu qu'il ne fallait pas compter sur le soulèvement de la ville, qu'on lui avait promis. Deux des chefs de cette expédition eurent une fin tragique. Camodeca fut plus tard passé par les armes à côté des frères Bandiera; un autre, Petrassi, mourut dans les cachots. En 1848, le frère de ce même Petrassi et d'autres Albanais se prononcèrent d'une manière si décidée en faveur du régime constitutionnel, que le gouvernement, après sa victoire sur le parti libéral, crut devoir prendre des mesures rigoureuses. Ferdinand II appesantit sa main sur le collége que les Albanais nommaient leur *albero di vita* (arbre de vie), et les chefs de famille dont la présence fut tolérée dans le pays furent classés parmi les *attendibili* ou suspects. On eut un moment la pensée de quitter le royaume pour aller s'établir en Albanie. De pareilles délibérations donnent une idée de l'irritation des esprits. Agésilas Milano, Albanais exalté, essaya même d'attenter à la vie du roi. On comprend qu'à l'arrivée en Sicile du général Garibaldi les Albanais siciliens n'hésitèrent pas à se prononcer en sa faveur. M. Petta, dans un écrit intitulé *Piana dei Greci nella rivoluzione siciliana del* 1860, a raconté la part prise par ses compatriotes aux événemens de cette époque. La petite ville de Piana, qui appartient au rite grec et qui est la plus peuplée parmi les localités habitées par les Albanais, était appelée à jouer un rôle important dans l'insurrection. L'enthousiasme ne fut pas moins grand en Calabre. Un seul village de quinze cents âmes envoya trois cents jeunes gens sous les drapeaux du général Garibaldi. La colonne Pace était aux trois quarts composée d'Albanais, et lorsque la sortie inopinée de la garnison de Gaëte frappait de terreur panique les volontaires calabrais, huit jeunes Albanais de San-Demetrio et une quinzaine de Lungro et de Spezzano tinrent tête à l'ennemi et donnèrent le temps aux volontaires de se rallier. Ces faits expliquent le décret élogieux (1) du

(1) « I Greco-Albanesi, dit le décret, i quali si son distinti in tutte le lotte contro la tirannide. »

dictateur en faveur des Albanais et de l'église grecque unie, que le général paraît avoir confondue avec l'église orthodoxe à cause de la ressemblance du rite.

L'Albanie n'ayant pas réussi, comme la Roumanie et la Serbie, à se constituer sous un gouvernement indigène, il n'est point rare de rencontrer des gens qui s'imaginent que la nationalité albanaise a péri avec Scander-Beg, et que le mot Albanie n'est plus qu'un « terme géographique. » Il serait assez singulier qu'un peuple qui a su résister à la centralisation romaine et plus tard à la centralisation byzantine, auquel les redoutables tsars de Serbie ont été forcés de laisser une existence distincte, n'eût pu se maintenir sous la domination des sultans, qui jusqu'à nos jours avaient plus de souci de soumettre les nationalités que de les fondre dans la nationalité ottomane. Les faits prouvent que non-seulement les Albanais ont protesté contre l'assimilation par une résistance passive, mais qu'ils n'ont laissé échapper aucune occasion d'affirmer qu'ils regardaient la Turquie simplement comme une puissance suzeraine, qu'ils se résignaient bien à être des vassaux, mais qu'ils ne voulaient à aucun prix se transformer en sujets. Sans doute, les Turcs ayant de nos jours emprunté aux empires chrétiens leur zèle pour la centralisation, la nationalité albanaise est exposée à des périls d'un ordre nouveau. Plusieurs mesures destinées à fortifier le pouvoir central ont eu un plein succès; mais tandis que les Ottomans s'enorgueillissaient de leurs victoires sur les Albanais musulmans, le réveil des chrétiens de la péninsule faisait courir à leur domination des périls dont ils ne peuvent aujourd'hui méconnaître la gravité. On n'ignore nullement dans la Mirdita que la Serbie s'est délivrée des pachas; on sait fort bien à Janina que la Grèce est indépendante. Des deux côtés du Skoumbi, une sourde agitation fermente dans les clans chrétiens. La cession de Corfou aux Grecs n'a pas calmé ce mouvement, et le drapeau hellénique flottant en vue des côtes albanaises apparaît aux fils de Scander-Beg comme le symbole du triomphe définitif de l'Europe sur l'Asie. Cette situation explique la fréquence des insurrections albanaises. A peine le soulèvement de 1835 était-il apaisé que, l'année suivante, la Toskarie se montrait insoumise, et que Bérat la capitale des Toskes, Bérat réputé imprenable, dont la forteresse semble la clé de l'Albanie, était menacé par des bandes d'insurgés. En 1839 et en 1840, l'agitation se transporta dans le nord, et le *nizam* turc fut plusieurs fois battu par les chrétiens. En 1847, le sud fermenta de nouveau, les Chamides furent sur pied pendant plusieurs mois; des bruits menaçans, retentissant jusque dans Janina, durent consoler l'ombre irritée d'Ali. La guerre d'Orient devenait en 1854 l'occasion de troubles plus sérieux. Malgré

le calme qui régnait en Europe, l'année même qui vient de s'écouler a été si peu paisible dans l'Albanie orientale qu'on peut s'attendre, dès la première éventualité, à des complications graves.

Sans doute la lutte est engagée en Albanie entre la domination étrangère et l'esprit de nationalité dans des circonstances particulièrement défavorables : une partie des Albanais a embrassé le mahométisme, et les deux églises chrétiennes sont bien loin d'avoir toujours des sentimens fraternels; mais, quoique une fraction considérable des populations serbes soit livrée aux mêmes divisions, les luttes religieuses des Bosniaques ont-elles empêché Belgrade de s'affranchir? D'ailleurs l'attachement des Albanais musulmans à l'islamisme est bien loin de ressembler à la conviction entêtée des mahométans asiatiques. La veille de la Saint-Nicolas, les musulmans de Mercovitch font brûler des cierges devant le portrait de ce saint, dont le nom est si populaire en Albanie, et dont les reliques, transportées dans la Pouille, se sont arrêtées, dit la tradition, à l'embouchure de la Boïana. Les mahométans de Retchi, la tribu des Skreli, célèbrent avec les chrétiens la fête du fameux évêque de Myre. Si la victoire se prononçait pour la croix, ces musulmans ne tarderaient pas à dire comme leurs pères que le ciel n'est jamais du côté des vaincus. Le clergé albanais de l'Italie, dont la tolérance et le patriotisme se sont manifestés dans plus d'une occasion d'une manière si remarquable, ne parviendra-t-il pas d'ailleurs, surtout depuis que les rapports deviennent plus fréquens entre les deux rives de l'Adriatique, à exercer une action salutaire dans le sens de la conciliation? En général, les Albanais de l'Italie méridionale, qui ont gardé si fidèlement et si pieusement le culte des ancêtres et des traditions nationales, peuvent rendre des services considérables à leurs frères orientaux. Si la civilisation, si les idées de l'Occident vivifient quelque jour les populations albanaises restées soumises à la domination étrangère, les Albanais exilés en Italie auront efficacement contribué à ce résultat. Le zèle avec lequel ils ont conservé les traditions nationales, leur empressement à s'enquérir des progrès de la science occidentale, leur désir d'appeler sur leurs frères orientaux l'attention et l'intérêt des peuples civilisés auront puissamment contribué au réveil de la nation.

DORA D'ISTRIA.

LES

DERNIÈRES LUTTES

DU PAGANISME

I. *Fragmens de Philosophie ancienne*, par M. V. Cousin, nouvelle édition, 1865. — II. *Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtlichen Entwicklung* (*la Philosophie des Grecs dans son développement historique*) dargestellt von Dr Eduard Zeller; zweite Aufgabe, 1865. — III. *Plato and the other companions of Sokrates* (*Platon et les autres socratiques*), by George Grote, 1865. — IV. *Jamblichi de Mysteriis liber, recognovit* G. Parthey, Berlin.

L'un des plus grands, l'un des plus émouvans spectacles auxquels puisse assister l'observateur de la conscience humaine est assurément celui que donne un esprit sincère tourmenté de l'amour de la vérité et cherchant par un labeur prolongé et douloureux les titres de ses croyances, ou, ce qui est plus difficile encore, s'efforçant de découvrir seul, au moyen d'une méthode sévère, sa loi religieuse et morale. Rien peut-être n'excite d'aussi profondes sympathies que ces luttes intimes, que ces déchiremens, que ces alternatives d'espoir et de découragement, de vigueur et de défaillance, au milieu desquels une âme loyale et virile enfante librement ses plus essentielles convictions. Voilà pourquoi, soit qu'ils aient pensé ou non à leurs contemporains et à la postérité, soit qu'ils n'aient écrit leurs suprêmes confidences qu'afin de se parler plus clairement à eux-mêmes, ceux qui ont raconté tout entière l'histoire de leurs évolutions religieuses, à quelque siècle qu'ils appartiennent et quelle que soit la croyance où ils se sont reposés, ont gardé le pou-

voir d'éveiller une curiosité toujours nouvelle et toujours ardente. Incrédule ou croyant, celui dont l'intelligence est capable de s'élever au-dessus de la terre et de regarder au-delà de la vie présente a lu ou lira les *Confessions* de saint Augustin sans consentir à quitter le livre avant de l'avoir achevé. Ami de la philosophie ou adversaire de la raison, quiconque a ressenti les angoisses du doute et a su affronter pour en sortir les mâles travaux de l'investigation personnelle cédera, dans mille ans comme aujourd'hui, à l'attrait irrésistible de ce fragment pathétique où s'est répandue l'âme de Jouffroy. Cependant, si le tableau de ces combats intérieurs est à ce point attachant lorsque l'action s'engage, se poursuit et se dénoue au sein d'une seule conscience individuelle, il ne faudrait pas croire que l'intérêt soit moins grand, la lutte moins dramatique et moins saisissante, quand il s'agit, non plus d'un penseur isolé, mais des vicissitudes religieuses d'une société tout entière. Dans ce dernier cas, il est vrai, le spectateur a besoin de se placer haut et d'avoir le regard exercé pour embrasser de vastes conflits, pour comprendre le sens et le prix des pacifications qui les terminent ou du moins les suspendent. Quoique les esprits les mieux préparés ne remplissent que rarement ces deux conditions, et malgré les souffles de frivolité qui en ce moment courbent tant de têtes du côté des œuvres insignifiantes et malsaines, il y aurait, ce semble, un sûr moyen d'accroître le nombre des lecteurs avides de connaître les rapports qui ont rattaché entre eux et à la philosophie les grands systèmes de croyances qui se sont partagé l'humanité.

Ce moyen consisterait non pas seulement à exposer le développement abstrait des idées philosophiques et théologiques, mais encore et surtout à dire quels contre-coups plus ou moins profonds, plus ou moins douloureux, chaque crise religieuse a eus dans les faits, dans les âmes, dans les cœurs, dans la vie sociale elle-même. Par exemple, en ce qui touche le paganisme, il faudrait chercher comment il s'est plusieurs fois modifié pendant toute sa durée, quelle est la force secrète qui lui a permis si longtemps de se transformer sans périr, et qui, après l'avoir porté à persécuter, l'a rendu capable de résister lui-même à la persécution. Quand on procède de la sorte, au lieu de ne présenter que l'ombre de l'histoire, on en donne la peinture colorée, vivante et vraie. En entrant dans cette voie, la science moderne, armée de son érudition précise et de ses méthodes exactes, pouvait du même coup mettre en faveur l'étude de la mythologie, dont si peu de gens soupçonnent l'importance, et fournir la juste mesure des progrès accomplis par les philosophes avant le christianisme. La science moderne l'a-t-elle fait? Entre les jeunes symbolistes, forts du secours de la philologie comparée, mais enclins à dédaigner l'analyse psychologique, et les philosophes, ha-

bitués, sauf quelques rares exceptions, à laisser dans l'ombre la religion et les mythes, il semble qu'il y ait une position intermédiaire. Cette position a été prise, dès le commencement du siècle actuel, par un groupe de savans et de penseurs dont l'exemple a été heureusement suivi et qui ont fait école en Allemagne, en Angleterre, en France (1). Qu'a gagné à ce changement l'histoire de la philosophie? Depuis qu'elle a élargi sa perspective, qu'a-t-elle de plus à nous apprendre, d'abord sur le paganisme dans ses rapports avec la philosophie grecque, et plus tard avec le christianisme? Elle nous apprend que la religion grecque possédait une vitalité interne qui s'est manifestée diversement, mais avec une incontestable puissance sous un triple aspect pendant les luttes de sa longue décadence. Premièrement, cette énergie native, qui avait sa source dans un certain fonds de vérité, a inspiré un respect sincère à la plupart des philosophes grecs qui se sont bornés à réformer le paganisme sans le détruire et ont agi plutôt en hérétiques qu'en ennemis acharnés, et en même temps cette religion, qui se sentait forte encore et soutenue par l'opinion, a traité les premiers réformateurs en adversaires et les a persécutés. — En second lieu, le paganisme affaibli, mais toujours vivace, a pu, trois siècles et demi après Jésus-Christ, faire effort pour se renouveler par une alliance avec les cultes orientaux et par un retour philosophique aux rits antiques. Il espérait ainsi arrêter les progrès du christianisme et devenir la religion universelle. De là une double restauration dont les auteurs furent Jamblique au point de vue religieux et Julien au point de vue politique. — Enfin, péniblement transformé et restauré tant bien que mal, le paganisme eut encore la puissance de résister, à partir du règne de Constantin, à la guerre que lui livra son adversaire. Dans ces luttes dernières, la religion grecque, qui avait

(1) Dans l'édition nouvelle des *Fragmens de Philosophie ancienne* de M. Cousin, laquelle est châtiée avec une scrupuleuse sévérité et enrichie de morceaux considérables qui sont ici à leur véritable place, on voit mieux que dans les précédentes non-seulement sur quelles études consciencieuses s'appuyaient les célèbres leçons du professeur de la Sorbonne et du maître de conférences à l'École normale, mais encore de quelle façon large et profonde il comprenait l'histoire de la philosophie, dont il a été en France le courageux et infatigable promoteur. En relisant, ainsi coordonnés et complétés, ces *Fragmens*, où il est tour à tour question de la polémique de Xénophane contre l'anthropomorphisme, du procès de Socrate, des antécédens orphiques et pythagoriques de Platon et du parti qu'il tirait des fables sacrées, de la théologie si compréhensive des alexandrins et de leurs extravagances théurgiques, on est frappé des liens étroits par lesquels M. Cousin, dès ses premiers pas dans la carrière, rattachait les destinées du polythéisme à celles des doctrines métaphysiques. Il s'appliquait sans cesse à retrouver, à rapprocher tous les élémens, toutes les énergies de la vie rationnelle des Grecs, afin d'en saisir et d'en montrer à ses auditeurs les harmonieux développemens. Par là s'expliquent le mouvement et la chaleur qui animent toujours ces pages écrites il y a trente et même quarante ans.

été persécutée autrefois, eut, elle aussi, ses martyrs, et en supportant avec courage de nouvelles épreuves, elle prouva que, si ses anciennes forces étaient épuisées, elle avait du moins gardé celle de mourir sans capituler. Tels sont les résultats historiques mis en évidence par de récens travaux. En exposant ces trois phases de la vie du paganisme qui sont comme les trois actes d'un même drame, en insistant sur les circonstances généralement peu connues qui en furent le dénoûment, on rendrait compte d'un des progrès les plus remarquables de la science des systèmes dans ces derniers temps; peut-être aussi ce tableau des luttes intérieures du paganisme, qui eut également ses hérétiques et ses martyrs, montrerait-il avec une clarté nouvelle et opportune que l'histoire de la philosophie, embrassée sous tous ses aspects, n'est parfois pas moins attachante que celle de la politique, et offre, autant que celle-ci, d'admirables leçons de sage indépendance, de justice envers le passé et de tolérance libérale.

I.

Comment la religion grecque, malgré des erreurs, des imperfections et des lacunes qui frappent tous les yeux, a-t-elle duré plus de quinze siècles? Comment a-t-elle non-seulement fondé et soutenu une civilisation brillante et forte, mais encore inspiré à ceux qui en ont été les guides des œuvres dont certaines n'ont jamais été surpassées, d'autres jamais égalées? C'est là un problème d'une évidente gravité. Présenter à l'admiration des hommes la société grecque et les monumens immortels qu'elle a laissés, en faire la base de l'instruction de la jeunesse, et d'autre part accabler cette antiquité de dédains ou d'anathèmes et prétendre que ce beau fleuve est sorti d'une source impure et empoisonnée, c'est plus que de l'inconséquence, c'est une contradiction. Il a fallu, pour lever cette contradiction, toutes les forces réunies et combinées de l'érudition moderne. Deux mouvemens de vastes recherches mythologiques et philosophiques ont préparé et presque amené la solution de la difficulté. Les symbolistes et les historiens de la philosophie, en mettant en commun leurs lumières, ont reconnu que dans la religion grecque il y avait beaucoup de vérité mêlée à beaucoup d'erreur; ils ajoutent que l'erreur est allée en s'affaiblissant, que la vérité au contraire s'est maintenue et graduellement développée, — que c'est ce fonds de vérité qui a nourri l'intelligence grecque jusqu'à l'heure solennelle où, ayant épuisé cette substance, elle a refusé d'en recevoir une autre. Voilà ce que l'on dit. Comment le prouve-t-on? — On le prouve par des faits laborieusement amassés, rapprochés et contrôlés, d'où l'on tire tantôt des inductions

d'une haute probabilité, tantôt des conclusions positives et certaines.

Un premier point sur lequel les savans sont généralement d'accord aujourd'hui, c'est que la raison grecque, agissant spontanément, commença par diviniser les puissances de la nature, mais ne tarda pas à les revêtir d'attributs et de caractères moraux très supérieurs en excellence aux facultés humaines, quoique rabaissés trop souvent à nos propres faiblesses. Les emprunts à des sources étrangères, assez rares d'ailleurs, furent promptement transformés et marqués de l'empreinte originale du génie hellénique, qui ne touchait à rien sans se l'assimiler. Ce premier travail, aussi varié que fécond, enfanta un ensemble de croyances qui trouvèrent leur expression dans les œuvres d'Homère et d'Hésiode et firent de ces poèmes les livres sacrés de la Grèce. En étudiant *l'Iliade* et *l'Odyssée*, *la Théogonie*, *les Travaux et les Jours*, les savans mythographes y ont découvert une théologie polythéiste, mais dominée par la conception d'un Dieu suprême, roi des divinités et des hommes, une esquisse de presque tous les devoirs, et des types éclatans et pleins de vie des vertus religieuses, sociales et domestiques. Ils ont cherché quelle avait été l'influence de ces enseignemens, et ils ont démontré que cette séve s'était partout répandue et infiltrée, tellement que la patrie, la cité, la famille, la poésie, l'art, avaient leur origine dans cette religion primitive, s'y rattachaient par mille liens, et ne faisaient avec elle qu'un corps et qu'une âme. Certes, si les croyances helléniques eussent été purement détestables, la société dont elles étaient le sang et la vie eût peu duré, car l'erreur et la corruption n'ont jamais été des principes d'existence. Elles étaient cependant fort imparfaites; mais les Grecs eurent cet avantage, car c'en fut un, étant donnés les grossiers commencemens de leur foi, que leur religion n'était pas enfermée dans des cadres inflexibles et immuables. Sans église, sans code de doctrines, sans constitution arrêtée, leur théologie n'était pas close. Souple, élastique, elle se prêta aisément aux mouvemens de croissance de la nation mobile et multiple qu'elle enveloppait, mais qu'elle n'enchaînait pas. De la sorte, ainsi que l'ont remarqué les mythographes allemands et français, elle put s'améliorer chemin faisant et subir, tout en restant debout et en gardant la meilleure partie de son prestige, les changemens que lui imposèrent d'abord le sens moral à mesure qu'il s'éveillait, et plus tard le sens critique stimulé par la raison des sages et par l'examen des philosophes. Cette transition difficile et souvent périlleuse, qui s'appelle le passage de la spontanéité à la réflexion, s'opéra longtemps pour elle comme s'opère chez les enfans sains et bien constitués le passage de l'adolescence à la virilité, par gradations insensibles. Chose remarquable, aucun peuple n'a été, aucun n'est resté jusqu'à la fin aussi

crédule que les Grecs; aucun ne posséda au même point le pouvoir de donner la vie extérieure aux objets de son imagination et de réaliser, selon l'heureuse expression de M. Grote, « un passé qui ne fut jamais présent (1). » Et néanmoins aucun autre ne mêla plus tôt les méfiances et les réserves du bon sens aux effusions naïves d'une crédulité superstitieuse. Cette disposition complexe se trahit déjà dans les poésies homériques, où les dieux eux-mêmes, tantôt en s'adressant mutuellement d'amers reproches, tantôt en riant aux éclats de la déconvenue de Mars ou de la difformité de Vulcain, semblent philosopher à leurs propres dépens et frayer imprudemment la voie aux bouffonneries d'Aristophane, aux hardiesses agressives d'Euripide et à la mâle et calme critique de Platon (2).

Un pareil peuple n'avait pas besoin que la philosophie lui vînt du dehors : les semences en étaient en lui, et il les déposa dans toutes les œuvres de son génie, où elles germèrent rapidement. Les influences étrangères, qu'on ne peut d'ailleurs révoquer en doute, ne firent qu'exciter cette fécondité naturelle et incomparable qui produisait de son fonds alors même qu'elle ne croyait qu'imiter ou reproduire. A ce sujet s'est élevée une des plus intéressantes questions qui aient exercé la sagacité de la critique moderne. L'illustre symboliste Creuzer avait cru découvrir dans la théologie des mystères l'origine de la plupart des idées religieuses et philosophiques des Grecs. D'après son hypothèse, une ancienne corporation de prêtres venus de l'Égypte ou d'un point quelconque de l'Orient avait transmis aux Grecs — encore barbares — des conceptions théologiques, physiques et historiques enveloppées du voile des symboles. Plus tard, ces doctrines, qui étaient relatives à Dieu, à l'homme, à sa destinée future, et qui contenaient un monothéisme épuré, furent traduites, non plus en symboles figurés, mais en langage symbolique ou allégorique. Les poètes s'en emparèrent alors et les changèrent en mythes épiques ou narratifs, dans lesquels le sujet primitivement symbolisé s'effaça, tandis que les mots allégoriques étaient pris désormais au sens littéral. Ainsi fut perdue pour le grand nombre des esprits la signification de la doctrine antique. Elle ne fut conservée claire et complète que dans certaines familles de prêtres, dans les sectes orphiques et dans les mystères d'Éleusis et de Samothrace, qui ne la communiquaient que sous la forme de l'initiation et sous la condition du secret. De cette hypothèse très habilement développée, il résulte que la philosophie grecque remonte à des origines de beaucoup antérieures à Ho-

(1) *Histoire de la Grèce*, traduction de M. Sadous, t. Ier, p. 49.

(2) C'est ce qu'avait fait remarquer un regrettable écrivain, M. Binaut, dans une étude sur *Homère et la philosophie grecque*. — *Revue* du 15 mars 1841.

mère et à Hésiode, et que les élémens les plus précieux en ont été fournis aux penseurs par l'enseignement des mystères tantôt divulgué, tantôt interprété. Meiners, Heeren, Warburton, Hermann, adoptèrent les idées fondamentales de cette théorie en les modifiant en elles-mêmes ou dans leurs conséquences, chacun selon ses vues personnelles; mais elle rencontra des adversaires sérieux tels que Voss et Lobeck, qui lui opposèrent, le premier son *Anti-Symbolique*, le second son *Aglaophamus*. MM. Guigniaut et A. Maury s'éloignent de l'opinion de Creuzer sans toutefois embrasser celle de Lobeck, à laquelle M. Grote donne son approbation. Or, parmi les raisons qui ont empêché le système de Creuzer de prévaloir, les plus fortes doivent être présentées ici, et ce sont les suivantes. En premier lieu, on ne saurait rapporter les mystères à une époque très ancienne, pas même à l'époque d'Hésiode. En second lieu, l'instruction des prêtres grecs ordinaires était uniquement liturgique : ce qu'ils apprenaient surtout, c'était à préparer les victimes selon le rite consacré, de telle sorte que, d'après Athénée, qui les raille, leur mérite ne dépassait guère celui d'un bon cuisinier. Quant aux prêtres des mystères, ils ne joignaient à l'initiation qu'un bref enseignement destiné à expliquer les légendes et les cérémonies, et aucun texte n'établit qu'une doctrine théologique étendue fût professée dans le sanctuaire avant ou après l'initiation. Enfin quelques théories d'un caractère vraiment philosophique ne se montrent que dans les chants orphiques; mais ces chants apocryphes, composés par des faussaires, surtout par Onomacrite, ne datent que du temps d'Hipparque, fils de Pisistrate, c'est-à-dire tout au plus de l'an 500 avant Jésus-Christ : ils sont conséquemment postérieurs à Pythagore, dont ils reproduisent souvent les idées. Si donc la philosophie grecque est sortie des mystères, c'est qu'elle y avait au préalable pénétré, ou plutôt l'orphisme et la philosophie se développèrent en même temps après avoir puisé aux mêmes sources, et eurent des communications réciproques où le pythagorisme donna plus qu'il ne reçut. Un savant critique allemand, dont l'autorité grandira en France à mesure qu'il y sera plus connu, M. Édouard Zeller (1), s'est à peu près arrêté à cette dernière conclusion. « L'influence de la philosophie sur la théologie mystique de l'orphisme, a-t-il écrit, paraît avoir été beaucoup plus active que ne le fut par réaction l'influence de l'orphisme sur la philosophie, et quand on regarde aux détails, on en vient à douter que, tout compté, la philosophie ait fait quelque emprunt important soit aux mystères, soit à l'enseignement qu'on y donnait. »

Mais avant d'exercer cette action sur les mystères, la philosophie

(1) *Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, etc. — Erster Theil. (2e édit., p. 44.)

avait reçu de la religion populaire, chantée par les poètes et connue de tous, des solutions découvertes d'instinct par la raison spontanée. De ces solutions, les unes étaient inacceptables, et la philosophie de bonne heure les rejeta; les autres étaient vraies au fond, mais il était nécessaire de les purifier et de les démontrer : la philosophie imprima à celles-ci un caractère scientifique et les conserva. Elle fit plus : il lui arriva d'admettre dans ses cadres des conceptions qui lui paraissaient vraisemblables seulement parce qu'elle les jugeait morales, salutaires et préférables à la négation et au vide. Ainsi tantôt son attitude fut agressive et franchement destructive, tantôt au contraire elle fut affirmative, mais au nom de la science; tantôt elle se montra tolérante et même protégea ce qu'elle se sentait impuissante à remplacer, tantôt elle tint tout à la fois et concilia ces trois conduites. On doit l'envisager sous ces aspects divers, si l'on aspire à la bien comprendre, à l'apprécier équitablement et à expliquer comment elle a pu, sans dépouiller son caractère ni renoncer à ses droits, prolonger la durée des croyances nationales. L'emploi de cette méthode large, compréhensive, impartiale, jette des clartés inattendues sur la marche intellectuelle du peuple grec. Quelques exemples vont le prouver. Trois grandes écoles ont eu au plus haut degré le pouvoir d'exciter, d'organiser et de soutenir les énergies morales de la société hellénique : ce sont le pythagorisme, le platonisme, représenté surtout par Socrate et Platon, et le stoïcisme. Ces trois écoles ont réchauffé de leur souffle la vieillesse de l'hellénisme et retardé sa mort jusqu'au VIe siècle après Jésus-Christ. Si vous négligez les rapports de la philosophie avec le polythéisme, ce fait considérable n'a plus de cause; si vous tenez compte de ces rapports, le phénomène s'explique naturellement. En effet, Pythagore, Socrate, Platon, les stoïciens, avaient été à l'égard des croyances antiques non des destructeurs acharnés, mais des réformateurs, ou mieux encore ce que l'on nomme quelquefois, dans le langage de la politique, des conservateurs progressistes. Tout ce qui leur parut digne ou capable de vivre obtint leur respect ou leur appui, et il serait injuste de n'attribuer leur modération et leurs réserves qu'aux vulgaires calculs de la prudence ou de la peur.

L'école pythagoricienne, objet de tant de beaux travaux depuis un demi-siècle, semble être le premier anneau qui ait rattaché la tradition religieuse au libre exercice de la recherche philosophique. Le mysticisme et même une forte dose de superstition y dominèrent au début. De là ce cortége de fables qui accompagnent la biographie légendaire de Pythagore et qui font sourire la critique. Pythagore, d'après ces contes d'enfans, était fils de Mercure et même d'Apollon; il avait le don d'apparaître au même instant en plusieurs

lieux; Mercure lui avait communiqué le don de se rappeler ses existences antérieures, et cette réminiscence, Pythagore savait la réveiller chez ses disciples. Les Crotoniates le divinisèrent sous le nom d'Apollon hyperboréen. C'était donc un thaumaturge, un prêtre, un théosophe; mais c'était aussi un homme vertueux, un grand esprit, et rien n'autorise à douter ni de sa bonne foi ni de son indépendance. Il fut crédule, mais il avait du courage, puisqu'à une époque où les mythes populaires jouissaient d'un crédit absolu il en attaquait résolûment les absurdités. La tradition a conservé un trait curieux de sa polémique contre les poètes sacrés : il disait qu'étant descendu aux enfers, il avait vu l'ombre d'Hésiode enchaînée à une colonne d'airain et grinçant des dents, et celle d'Homère pendue à un arbre et entourée de serpens, en punition du mal que l'un et l'autre avaient débité sur le compte des dieux. Ces dieux néanmoins, il n'en retranchait que les passions et les misères, mais il les conservait tous, sauf à en purifier la notion à sa manière et à les subordonner au pouvoir d'un Dieu suprême qu'il nommait la Monade. Au-dessous de ce nombre divin s'échelonnaient Zeus, Apollon, Artémis, Aphrodite, Athéné et Poseidon, répondant chacun à l'un des premiers nombres. Il reconnaissait l'existence des démons et des héros, enseignait la métempsycose, recommandait la prière, pratiquait la divination, offrait des sacrifices; mais à ces croyances, à ce culte plus ou moins antiques, il mêlait quelque-chose de moral, de pur, d'élevé, de scientifique, qui rendait sa philosophie très religieuse, sa religion philosophique, et qui permettait aux âmes intelligentes d'unir la pensée à la foi. Si l'institut pythagorique fut une pépinière de savans, de géomètres, de métaphysiciens, ce fut aussi un séminaire de théologiens et de croyans, trop mystiques peut-être, mais austères et pieux.

La polémique dirigée contre la mythologie populaire avait, dans l'école de Pythagore, comme on vient de le voir, un caractère essentiellement grave et religieux. Telle elle demeura longtemps après sans aucun mélange d'indécente ou même de légère ironie. Rien n'y perçait qui ressemblât au rire de Lucien ou aux sarcasmes de Voltaire. Chez des philosophes moins dévotement théologiens que les disciples de Pythagore, l'attaque garda jusqu'au siècle de Périclès un accent de sévérité indignée, mais solennelle. Ce que les novateurs reprochaient aux puissances célestes de l'Olympe, ce n'était pas d'être trop divines, c'était de ne pas l'être assez. Ce noble mécontentement inspira à l'Éléate Xénophane des vers d'une rude, mais frappante beauté. On ne sait pas assez quels éclairs jaillissaient parfois de ces chocs entre l'imagination crédule et la réflexion raisonneuse, quoique enthousiaste et poétique encore. De cette lutte était sortie une littérature originale et du plus grand prix, dont par

malheur il ne subsiste que quelques débris; mais ces restes ont je ne sais quel air de fierté vigoureuse qui étonne et saisit. Le christianisme militant n'a jamais lancé contre l'anthropomorphisme païen des traits plus brûlans que ces hexamètres de Xénophane :

« Ce sont les hommes qui semblent avoir produit les dieux,
Et leur avoir donné leurs sentimens, leurs voix, leur air.
. . . . . .
Si les bœufs ou les lions avaient des mains,
S'ils savaient peindre avec les mains et faire des ouvrages comme les hommes,
Les chevaux se serviraient de chevaux et les bœufs de bœufs
Pour représenter leurs idées des dieux, et ils leur donneraient un corps
Tel que celui qu'ils ont eux-mêmes. »

Voilà en quels termes niait Xénophane; voici dans quels autres il affirmait :

« Un seul Dieu, supérieur aux dieux et aux hommes,
Et qui ne ressemble aux mortels ni par la figure, ni par l'esprit. »

Un père de l'église, Clément d'Alexandrie, a dit que, dans ces deux vers, Xénophane enseigne l'unité et la spiritualité de Dieu. Le philosophe poète proclamait également l'action de Dieu sur le monde :

« Sans connaître la fatigue, il dirige tout par la puissance de l'intelligence. »

On sait que cette doctrine était ailleurs développée et démontrée. Dans ce qui en a été conservé, on voit à découvert le plus pur et le plus noble théisme. Malgré certaines tendances panthéistes, elle établissait solidement sur l'unité de Dieu sa toute-puissance et sa toute-bonté. Et pourtant ces grandes idées ne furent pas généralement comprises; trop abstraites et trop obscures, elles ne touchèrent que les philosophes et demeurèrent suspendues, comme celles d'Empédocle et d'Anaxagore, à d'inaccessibles hauteurs, d'où elles ne pouvaient exercer sur la religion populaire aucune bienfaisante attraction. Entre le polythéisme affaibli qui se traînait dans ses ornières et les métaphysiciens dont le vol allait aux nues, il y avait un abîme; quelqu'un essaya de le combler.

Ce fut Socrate. Il suffit de prononcer un tel nom pour réveiller l'attention la plus endormie et stimuler la plus paresseuse curiosité. Aussitôt s'élèvent en foule des questions graves et délicates sur lesquelles la critique semble n'avoir jamais dit le dernier mot et qui remuent infailliblement les âmes, parce que chacun sent qu'elles se rattachent à la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de conscience. La vie, la mort, l'enseignement de Socrate sont une matière que des travaux innombrables n'ont ni épuisée ni

usée. Quelques semaines avant sa mort, un historien illustre, Augustin Thierry, nous disait avec une chaleureuse insistance : « Faites-nous donc un livre sur Socrate en prenant M. Cousin pour guide, c'est un sujet tout neuf; » sujet neuf assurément, mais difficile, et devant lequel on est excusable d'avoir hésité. En attendant qu'il soit traité à part, voilà que nous y sommes ramené par des travaux récens et considérables à divers titres, dont les auteurs ont, sinon placé hors de contestation, au moins singulièrement éclairci quelques points importans qu'à notre tour nous devons discuter.

Dans la crise religieuse et philosophique à laquelle son nom restera toujours attaché, Socrate ne fut point un révolutionnaire au sens absolu du mot. C'est là un jugement dont les textes démontrent la vérité. Le fait est attesté non-seulement par Xénophon, dévot jusqu'à la superstition et suspect d'avoir exagéré la piété de son maître, mais encore par l'auteur de l'*Apologie de Socrate*, attribuée à Platon, et qui, si elle n'est pas de Platon lui-même, est à coup sûr de quelqu'un des siens. Les deux auteurs s'accordent à nous représenter Socrate comme croyant sincèrement aux dieux de sa patrie et accomplissant avec une fidélité scrupuleuse les pratiques du culte national. Il priait, sacrifiait, consultait les oracles, se livrait à la divination et exhortait ses disciples à ne se dispenser d'aucun de ces devoirs. Il avait composé un hymne à Apollon, il affirmait la divinité du soleil et des astres. On se trompe donc quand on prend Socrate pour un radical travaillant, sous le voile d'une modération ironique, à faire table rase des dogmes populaires. Non, Socrate fut un hérétique ni plus ni moins. Le mot a été trouvé par M. Cousin, puis répété par M. Forchammer (1) et par d'autres : aucun ne le caractérise mieux.

Il était hérétique, car chacune de ses adhésions, d'ailleurs formelles, était expressément limitée par une critique ou par une réserve. Il sacrifiait, mais il disait que le premier, l'unique mérite du sacrifice consistait dans la vertu et la piété de celui qui l'offrait. Il priait, mais il se contentait de demander aux dieux les biens dont il avait besoin, et enseignait à qui voulait l'entendre que les dieux savaient mieux que les hommes quels sont les biens et les maux. Il recourait à la divination, mais il blâmait ceux qui consultaient les oracles sur les choses que l'intelligence humaine est capable d'atteindre. Ces restrictions étaient autant de coups portés à la dévotion intéressée, matérialiste et superstitieuse de la plupart des Athéniens. Il proclamait l'existence des dieux, mais au nom de la raison plutôt que sur la foi des traditions sacerdotales, et encore

(1) *Die Athener und Sokrates*, etc., 1833.

lui arrivait-il de parler bien plus souvent de Dieu que des dieux. Enfin il respectait les oracles, mais il avait le sien, qui ne se faisait entendre qu'à lui seul, un véritable *Privatorakel*, comme dit M. Zeller. Cette révélation mystérieuse et exclusivement personnelle, dont il invoquait sans cesse l'autorité, irritait d'autant plus les susceptibilités ombrageuses des orthodoxes qu'elle ne venait d'aucun dieu distinct, d'aucune déesse, d'aucun démon. Il faut décidément renoncer à cette expression inexacte : *le démon de Socrate*. On eût pardonné à Socrate d'avoir un démon, puisque chacun avait le sien de son temps; mais lui, il n'en avait pas, et c'était un tort si grave aux yeux de ses ennemis que ses extravagances démoniaques, non son démon, furent l'un des trois chefs principaux de son accusation. Il est aujourd'hui démontré jusqu'à l'évidence que le guide intérieur de Socrate n'était qu'une voix, un signe, quelque chose d'indéterminé, qu'il ne personnifiait pas, et qui, mettant le philosophe directement en rapport avec l'intelligence divine, en dehors de toutes les formes consacrées, constituait alors la plus énorme et la plus audacieuse innovation. Or qu'on réfléchisse que cet hérétique, en même temps qu'il imposait par son caractère de sage inspiré, captivait l'attention des esprits d'élite et les conduisait par ses interrogations à des affirmations en morale et en théologie, qu'on se souvienne qu'il enseignait gratuitement et partout, au gymnase, sur l'agora, sur la borne du carrefour, et l'on reconnaîtra que jamais hérésie ne fut plus redoutable que la sienne.

Aussi M. Cousin et M. Grote disent-ils pareillement que, s'il faut s'étonner de quelque chose, c'est que Socrate n'ait pas été condamné vingt ans plus tôt. M. Grote croit expliquer cette longue patience des Athéniens par une certaine tolérance relative. Cependant cette tolérance eût-elle été possible, si, comme le soutient M. Grote, l'interrogation socratique n'eût été qu'un instrument de négation et de destruction, très puissant à exercer l'esprit et par là d'une incontestable excellence, mais sans portée dogmatique et sans lien quelconque avec l'enseignement moral et religieux du maître? L'interrogation, telle que la pratiquait Socrate, avait pour but la *maïeutique*, c'est-à-dire l'accouchement des esprits, et Socrate, quand il se faisait accoucheur, prétendait que l'intelligence sur laquelle il opérait mît au jour une vérité et non un pur néant. Seulement les vérités qu'il suscitait du sein des âmes étaient médiocrement orthodoxes. Là fut la cause de sa mort comme la source de sa gloire; mais ses idées n'étaient qu'hétérodoxes, et là est l'explication de sa longue impunité. Pendant que son hérésie blessait bien des consciences, ses leçons religieuses, où le passé se transformait et se maintenait en partie en s'épurant, en satisfaisaient

beaucoup d'autres. Il avait une école et un parti qui étaient allés grossissant de jour en jour. Tous ceux qui, rebutés par la superstition ignorante et grossière, aspiraient à des croyances plus dignes étaient au fond ses alliés. Ce parti existait, puisque Aristophane et Euripide avaient pu, le premier dans ses comédies se moquer des dieux, le second leur jeter audacieusement dans ses tragédies des reproches de la dernière violence; mais lorsque les extravagances impies d'Alcibiade, la mutilation nocturne des statues d'Hermès, la parodie cynique des mystères d'Éleusis, eurent exaspéré les dévots du polythéisme, lorsque l'excès et la durée des calamités publiques, l'issue de la guerre du Péloponèse, les désastres de Sicile, la tyrannie épouvantable des trente eurent consterné les âmes et effrayé les consciences, il se produisit, comme toujours dans les circonstances pareilles, une réaction religieuse. A ces momens critiques, les opinions modérées succombent infailliblement. L'occasion était favorable, les adversaires de Socrate la saisirent; toutes les haines que ce libre censeur de la démagogie, de la sophistique, de la superstition, avait accumulées sur sa tête éclatèrent à la fois. On ameuta contre lui les ressentimens personnels, on fouilla dans le passé, on chercha dans une comédie qui datait de vingt-quatre ans une arme qu'Aristophane y avait déposée, sans animosité, dans un jour de verve, et cette arme, on l'envenima. Les esprits cependant avaient si évidemment marché depuis un quart de siècle que, sur 556 juges, 275 votèrent en faveur de Socrate. Il ne lui manqua que 3 voix pour obtenir l'égalité des suffrages et être absous. En présence de ces faits et de ce vote, je m'étonne moins que M. Grote de la tardive condamnation du philosophe. Sa doctrine religieuse, quoique hétérodoxe, ou plutôt à cause de cela même, répondait à un besoin réel des esprits et lui avait créé des partisans et des complices. Avec un peu de condescendance, il eût obtenu sa grâce; mais à quoi bon? Sa tâche était finie, la philosophie religieuse était fondée, les progrès en étaient assurés. Il prit l'attitude d'un maître, poussa volontairement ses juges à bout et acheta au prix de sa vie cette liberté d'examen qui ne fut, il est vrai, jamais nommée en Grèce ni inscrite dans les lois, mais dont il fut permis à Platon d'user après lui au grand profit des croyances fondamentales de sa patrie et de l'humanité.

Platon est l'expression suprême du génie grec. En lui s'élèvent au plus haut degré de puissance et de fécondité et s'accordent dans une harmonie admirable toutes les forces intellectuelles de son pays. De même dans son œuvre se coordonnent et s'organisent avec un parfait équilibre les divers élémens poétiques, moraux, philosophiques et surtout religieux dont l'âme de sa patrie était formée. Cet art supérieur du politique qui consiste, non à détruire

les partis extrêmes, mais à les absorber et fondre autant que possible en un parti moyen capable d'entraîner les immobiles et de contenir les impatiens, cet art, Platon l'appliqua en maître au gouvernement et à la conciliation des pensées. On s'en convaincra si, laissant de côté les utopies irréalisables de sa *République*, on considère par quelle longue série de points intermédiaires il s'efforce, comme Socrate, mais avec une science plus étendue et une psychologie plus profonde, de relier les premières et obscures révélations de la conscience aux intuitions dernières de la métaphysique. Si sa polémique redoutable expulse sans ménagement les scories et les ordures du polythéisme, sa raison sait recueillir dans ce fumier les moindres parcelles de métal précieux. Autour de la vérité philosophique, centre et sommet de la connaissance, il échelonne à des rangs divers l'inspiration, la vraisemblance, la tradition, les mythes, c'est-à-dire les instincts, les pressentimens, les aperceptions, les tâtonnemens de la foi naturelle, pourvu qu'il n'y rencontre ni l'immoralité, ni l'injustice. C'est ainsi qu'au-dessous de son monothéisme flotte dans les régions inférieures du vraisemblable un polythéisme qui n'est qu'une théorie des causes secondes dont l'unité et la toute-puissance du dieu de la dialectique n'ont pas à souffrir. C'est ainsi qu'après avoir démontré scientifiquement l'immortalité de l'âme, il laisse la parole aux auteurs inconnus des dogmes populaires relatifs aux peines et aux récompenses. Platon inclinait, dit-on, au mysticisme; sur cette pente, où s'est-il arrêté? Humain et libéral par tant de côtés, ce sublime esprit ne fut-il pas trop grec, trop étroit par certains autres? Mais enfant de la petite cité antique dont les fondemens étaient religieux plus encore que politiques, où les prêtres étaient choisis parmi les magistrats, où les lois purement laïques et conséquemment tolérantes n'auraient eu de sens pour personne, est-il donc si coupable d'avoir édicté contre les crimes religieux des peines sévères parfois jusqu'à la dureté? Ce qu'il ne pouvait songer à détruire, n'est-il pas louable de l'avoir poussé de toutes ses forces dans les voies de la justice et de l'idéal? Il fallait que le sentiment religieux fût singulièrement vivace en Grèce, puisque, après le théisme trop sobrement métaphysique d'Aristote, après l'athéisme matérialiste de ses successeurs, ce sentiment prit sa revanche, où? dans le stoïcisme. Les stoïciens, à leur manière, il est vrai, mais d'une façon expresse, eurent leur dieu et leurs dieux, leurs démons, leurs héros, leurs oracles, leur divination, leurs chants sacrés. Était-ce prudence et habileté politique? Cicéron nous apprend, et rien n'autorise à récuser son témoignage, que leur piété avait sa source dans de plus nobles considérations.

Ainsi, pendant cette première époque, de grands philosophes

avaient conservé la plupart des dogmes de la religion nationale en les transformant. De leur côté, les orthodoxes, en persécutant les penseurs, avaient voulu sauver une théologie qu'ils tenaient pour vraie et durable. De part et d'autre, et malgré de tristes conflits, on restait donc attaché à la foi nationale, et l'on s'efforçait de garder ouvertes les sources du sentiment religieux. Ce qui prouve que ces sources étaient vives encore, c'est que les idées qu'elles alimentaient résistèrent à l'action mortelle de l'épicuréisme, du probabilisme, du scepticisme enfin. La séve, quoique affaiblie, continua de circuler dans les fibres du vieil arbre toujours debout, et deux siècles après Jésus-Christ le monde la vit fermenter tout à coup, puis, réchauffée par un souffle de l'Orient, produire de nouveaux fruits. Ces fruits, quels furent-ils ? C'est encore l'histoire de la philosophie unie à l'histoire de la mythologie qui va nous les faire connaître en nous racontant une nouvelle transformation ou plutôt un essai de complète restauration de la théologie païenne.

II.

L'école d'Alexandrie, c'est le monde antique embrassant désormais l'Égypte, l'Orient et la Grèce, et qui, menacé daus son existence, refuse de mourir et concentre en son cœur, c'est-à-dire autour de la pensée grecque, tout ce qu'il possède encore de force, de chaleur et de vie. Ce qu'il y avait eu de plus vivant dans le vieil univers, ç'avait été la religion et la philosophie : les alexandrins entreprirent, d'abord par un élan d'inspiration et sans une conscience très nette de leur tentative, puis de dessein prémédité et avec une obstination calculée, de ramener à l'unité, au moyen de la science, les systèmes de philosophie et les religions. Pour y réussir, ils s'appuyèrent d'une part sur l'éclectisme, qui leur permettait de rapprocher les doctrines en apparence les plus contraires, et d'autre part sur l'interprétation mythologique, qui leur découvrait dans tous les dogmes et dans tous les cultes les élémens métaphysiques de leurs théories. Leur façon de comprendre la Divinité ouvrait d'ailleurs la porte à un polythéisme épuré. Dieu, d'après eux, était l'unité absolue, mais de cette unité sortaient, par voie d'émanation, des puissances inférieures qui, s'échelonnant les unes au-dessous des autres jusqu'aux derniers êtres, répondaient aux dieux, aux démons, aux héros du polythéisme, reproduisaient, en les rajeunissant, les élémens de la religion grecque et rendaient possibles les communications directes de l'homme avec les puissances invisibles. Ce long effort de transformation présente trois phases bien distinctes. Pendant la première, la philosophie, ayant pour or-

ganes Plotin et Porphyre, domine la religion et s'en sert comme d'un témoin de ses doctrines, sans s'inquiéter de la servir. La seconde phase est caractérisée par un développement excessif de la théologie qui va jusqu'aux dernières limites de la superstition, quoique avec la prétention de donner une explication scientifique et surtout psychologique des pratiques extérieures les plus étranges. Cette seconde époque comprend l'histoire de l'école de Jamblique, puis celle de l'école de Pergame, qui en est la continuation et qui monte un instant sur le trône dans la personne de son disciple l'empereur Julien. Enfin, pendant la troisième et dernière époque, l'école d'Athènes rétablit l'équilibre entre la philosophie et la religion et les tempère l'une par l'autre jusqu'au jour où elles disparaissent toutes deux sous les derniers coups de la persécution. La première phase est assez connue, les deux autres le sont moins. Ce n'est pas que les savans historiens français du néoplatonisme n'aient parlé avec soin et étendue, et très pertinemment, de sa décadence; mais, ayant adopté un plan général, ils ont dû omettre ou se borner à effleurer certains détails d'un intérêt incontestable, puisqu'ils dévoilent jusque dans les particularités de sa vie intime et jusque dans les replis de sa conscience dévote une société de penseurs et de thaumaturges mystiques qui s'est maintenue debout pendant quatre siècles en face du christianisme triomphant. Ces détails sont rapportés par Eunape dans son livre intitulé : *Vies des philosophes*, collection précieuse de biographies pleines de renseignemens sur une des époques les plus obscures de l'histoire de l'esprit humain. Un éminent philologue, M. Boissonnade, en publia la première édition vraiment critique à Amsterdam, en 1822. Depuis, un éditeur français en a donné, sous la direction du même savant, une belle réimpression, accompagnée d'une traduction latine (1). Toutefois les *Vies des philosophes* resteraient ignorées en dehors du cercle des hommes spéciaux, si M. Cousin ne les eût lancées dans le courant de la curiosité sérieuse en les associant à la destinée cinq fois heureuse de ses *Fragmens*. Rien qu'à lire les morceaux qu'il en a résumés ou traduits, on a sous les yeux un spectacle de l'attrait le plus vif. Et lorsque, stimulé par le désir d'en connaître davantage, on ouvre Eunape lui-même, on trouve, parmi des longueurs, des puérilités et des divagations fastidieuses, on trouve, dis-je, certaines pages d'une grâce inattendue, certains tableaux d'un coloris sombre et sinistre, certains accens de colère ironique ou de douleur contenue qui rendent présente au lecteur l'âme des derniers enfans du paganisme alternativement vainqueurs

(1) *Philostratorum, Eunapii, Himerii opera*, Parisiis, editore Ambrosio Firmin Didot, 1840.

et vaincus. Nous reproduirons quelques-unes des scènes qu'a retracées Eunape; mais ce biographe s'est principalement étendu sur les philosophes ou sophistes de l'école de Pergame, et pour comprendre l'état d'exaltation mystique et de crédulité superstitieuse où était tombé ce groupe de théosophes, il est indispensable que nous disions un mot de Jamblique, leur véritable maître, et de son livre sur les *Mystères égyptiens*.

Ce code de la théurgie, mais de la théurgie qui tâche de s'élever à la hauteur et à la dignité d'une science régulière, peut être considéré aujourd'hui comme une nouveauté, tant il est peu connu et tant il a été rarement publié. Consulté de temps en temps par les philosophes de profession, il dormait tranquillement depuis près de deux siècles dans l'édition de Thomas Gale, donnée à Oxford en 1678, quand il a été enfin réimprimé à Berlin, en 1857, par M. Gustave Parthey, avec la lettre de Porphyre au prêtre Anébon, à laquelle il sert de réponse. La *Vie d'Apollonius de Tyane* est plus dramatique et plus piquante, mais elle n'est pas plus instructive que le livre des *Mystères égyptiens*. Comparés à cette exposition de la science théurgique, les traités modernes de spiritisme ne semblent être que des jeux d'enfans ou de ridicules mystifications. On trouve là une apologie des évocations parfois si ingénieuse et si profonde que, puisque Jamblique n'a pu réussir à fonder solidement sa doctrine, c'est bien fini, et il n'y a pas à recommencer. Quelques détails feront juger de cette polémique singulière entre Porphyre et Jamblique.

On était à la fin du IIIe siècle. Le christianisme grandissait, et Constantin était proche. A l'influence croissante de la nouvelle religion, Porphyre, le plus illustre disciple de Plotin, avait opposé la critique des livres saints et surtout la théorie de l'identification avec Dieu, à laquelle on arrivait par la pureté morale, la contemplation et enfin l'extase; mais, quoiqu'il eût dans sa jeunesse adopté en partie les pratiques mystérieuses où inclinait son école, Porphyre en avait dédaigné les excès. Son condisciple Jamblique n'imita point cette sagesse. Il voulut, comme le christianisme, agir non sur les seuls philosophes, mais sur l'imagination du grand nombre, et poussa la science dans les voies de la théurgie. Il crut, sincèrement peut-être, et dans tous les cas il enseigna que les évocations, la divination, les sacrifices, conduisaient sûrement à l'union avec la Divinité et au bonheur parfait. Porphyre vieillissant s'effraya de cette déviation du néoplatonisme. Il la combattit dans sa *Lettre à Anébon*, où il expose les doutes les plus catégoriques au sujet de la théologie mystagogique, qui répugnait à sa raison. Jamblique répliqua : on va voir comment.

Par exemple, Porphyre avait demandé à quels signes on peut

distinguer dans les apparitions les images des dieux de celles des démons, des héros, des archanges, des archontes, des âmes, et ainsi de suite. L'auteur des *Mystères* répond que chaque puissance apparaît telle que la fait son essence, et là-dessus il dresse une liste incroyable de signes de reconnaissance dont voici quelques échantillons. « Les fantômes des dieux, dit-il, sont simples, ceux des anges plus simples que ceux des démons, mais inférieurs aux fantômes des dieux... Ceux des archontes, qui gouvernent le monde ou les élémens sublunaires, sont variables, mais ils ont de la régularité et de la beauté; ceux qui gouvernent la matière sont plus divers encore, mais ils sont moins parfaits que ceux des archontes; enfin les spectres des âmes sont de toute sorte. » Jamblique se payait de ces raisons, où cependant on cherche en vain l'ombre d'une idée scientifique. Sa théorie de la divination est plus spécieuse : elle témoigne d'une certaine finesse d'observation psychologique. Porphyre s'était montré curieux de savoir où l'âme puisait le pouvoir de connaître l'avenir quand elle est possédée de l'enthousiasme prophétique. — L'âme inspirée, disait Jamblique, a échangé son esprit avec l'esprit divin. Elle sait tout en cet état, parce qu'elle vit non plus de sa vie, mais de la vie divine. Et la preuve, c'est que les inspirés semblent n'avoir plus de corps : le feu ne les brûle pas, ils ne sentent rien; percés d'un dard, ils ne s'en aperçoivent pas; qu'on les frappe d'un coup de hache, qu'une lance traverse leur bras, ils l'ignorent. Plus rien d'humain n'existe en eux; vous voyez donc qu'ils sont devenus des dieux, et qu'ainsi ils peuvent avoir la prescience divine. — Ces explications, et une infinité d'autres qu'il serait trop long de citer, ne durent pas satisfaire Porphyre. Toutefois elles étaient habilement appuyées sur les théories alexandrines, qui répandaient partout la nature divine et qui prêtaient à l'âme la vertu de pénétrer dans l'essence et dans l'unité mêmes de Dieu. Cependant il est visible que Jamblique procédait autrement que Socrate et Platon. Ceux-ci avaient autant que possible éliminé l'absurde; l'auteur des *Mystères* s'efforçait de le justifier.

Il eut le dessus; Porphyre fut vaincu, et la théurgie prit le pas sur la philosophie. Tant bien que mal, la superstition populaire était relevée par les savans. Elle reprit une énergie nouvelle, au moins pour quelque temps. Des intelligences distinguées, éminentes même, des femmes remarquables, soutinrent par leurs talens et leurs vertus ce mysticisme païen, d'où devait sortir bientôt la tentative de Julien, qui surprend moins lorsqu'on en connaît les origines. Parmi ces adeptes de la théurgie brille d'un éclat bizarre et charmant la figure à la fois grecque et orientale de Sosipatra. Eunape a raconté la vie de cette personne extraordinaire en des

pages qui sont les plus intéressantes de son livre. Cette idylle de la théosophie appartient bien au sujet de cette étude. La voici en abrégé : on y verra, pris sur le vif, le portrait d'une païenne savante dans les mystères sacrés et douée de la puissance prophétique sous le règne de l'empereur Constance.

Sosipatra épousa Eustathe, l'un des successeurs de Jamblique, et sa gloire surpassa celle de son mari jusqu'à l'éclipser. Elle naquit en Asie, près d'Éphèse, dans ces contrées que baigne le Caystre et auxquelles il laisse son nom. Sa famille était opulente. Dès son enfance, Sosipatra répandait le bonheur autour d'elle par l'éclat de sa beauté naissante et par sa grâce modeste. Elle venait d'avoir cinq ans lorsque deux vieillards, vêtus de peaux de bêtes et la besace sur l'épaule, se présentèrent chez son père, à la campagne, et surent persuader au fermier de leur abandonner la culture de la vigne du maître. A l'automne, la vendange fut abondante au-delà de toute espérance; cela tenait du prodige et fit croire à l'intervention de quelque divinité. Témoin de ce miracle, le père de Sosipatra admit les vieillards à sa table; il les traita magnifiquement. « Ce ne sont pas mes fermiers, disait-il, qui auraient obtenu une si merveilleuse récolte. » Cependant les étrangers étaient frappés de la beauté de la jeune enfant et de sa distinction exquise. « Nous possédons, dirent-ils à son père, une science mystérieuse qu'il nous convient de tenir cachée. Cette vendange miraculeuse n'est qu'un jeu facile de notre puissance. Tu nous en as trop récompensés par ta généreuse hospitalité. C'est nous qui sommes tes obligés, et, si tu y consens, nous acquitterons notre dette, non pas en argent, mais en élevant jusqu'au ciel la gloire de ta maison. Confie-nous Sosipatra : nous serons pour elle, pendant cinq ans, des instituteurs et des parens pleins de tendresse. Ne crains rien; seulement garde-toi, pendant ce temps, de mettre le pied dans tes domaines. Sans toi, la terre s'y couvrira comme d'elle-même de fruits et de moissons. Si tu es sage, tu accepteras notre proposition avec une pieuse gratitude; si tu nous soupçonnes, tiens que nous n'avons rien dit.» Le père consent et s'éloigne. Cinq ans après, il revient. O prodige! il reconnaît à peine son enfant; il s'incline avec respect devant cette beauté accomplie et majestueuse. « Demandez-moi, dit-elle, mon père, ce qui vous est arrivé dans le cours de votre voyage. » Et aussitôt elle lui raconte de point en point tous les incidens de la route qu'il avait parcourue, comme si elle l'eût accompagné assise à ses côtés sur son char. Saisi d'admiration, le père croyait entendre une déesse. « Gardez ma fille, s'écrie-t-il en se jetant aux pieds des vieillards; gardez-la et achevez de l'instruire dans les choses divines, » car il les prenait pour des dieux. Le lendemain, les deux personnages mystérieux avaient disparu, après avoir remis à Sosi-

patra le voile dont elle s'enveloppait pour participer à la science sacrée, des instrumens d'astrologie et quelques livres précieux. Comment étaient-ils partis, nul ne le sut jamais. Le père de Sosipatra, reconnaissant bien que l'inspiration divine était en elle, la laissa vivre à son gré, cédant à tous ses désirs et surpris seulement de ses habitudes silencieuses. Parvenue à sa pleine fleur, la jeune fille, sans jamais avoir eu d'autres maîtres que les deux vieillards, possédait à fond les poètes, les philosophes, les orateurs. Sans travail, sans effort, elle résolvait les difficultés et éclaircissait les questions obscures comme en se jouant. Ayant résolu de se marier, elle choisit Eustathe, le seul homme qui fût digne d'elle. Le jour des noces, en présence de ses parens, elle prophétisa en ces termes : « Écoute-moi, Eustathe, et aussi vous tous qui êtes ici, écoutez-moi. Tu auras de moi trois enfans auxquels seront refusés tous les biens terrestres et accordés tous les biens du ciel. Tu quitteras la terre le premier pour t'élever à une demeure brillante que tu auras méritée; le séjour où je monterai plus tard sera peut-être meilleur encore... Dans cinq ans, tu auras cessé de te livrer au culte divin et aux travaux philosophiques... Voilà le destin que je lis sur ton visage... J'en pourrais dire davantage; mais mon génie me le défend. » Et ces prédictions, continue Eunape, furent trouvées véritables. Eustathe mourut en effet cinq ans après. Devenue veuve, Sosipatra alla enseigner à Pergame à côté d'Édésius, le maître de Julien. On admirait l'éloquence d'Édésius, mais on était ravi par l'enthousiasme divin et la parole inspirée de Sosipatra.

Voilà en raccourci l'image exacte de la société païenne telle que la faisait, en ces jours de décadence, la religion grecque interprétée, arrangée et aussi égarée par l'influence du néoplatonisme théurgique de Jamblique et de son école. Rien ne manque à ce récit, ni les miracles, ni les prédictions, ni la divination, ni la crédulité sincère du narrateur. Et, ce qui est remarquable, à côté de cet attachement aux rites antiques, Eunape nous laisse voir la désillusion des thaumaturges païens et le néant de leurs espérances. Antoninus, l'un des fils de Sosipatra, prophétise la chute prochaine du culte qui a sa foi, et sa foi reste inébranlable. C'est que ce culte était à leurs yeux l'âme d'une civilisation; ils s'efforçaient de conserver ce culte comme le mourant se prend d'un redoublement d'amour pour la vie qui va lui échapper.

Là principalement doit être cherchée l'explication de l'événement le plus étrange à coup sûr de l'histoire de l'empire, je veux dire la restauration du polythéisme par Julien. Cet empereur a été longtemps et fort naturellement un objet de répulsion et de haine; mais la passion et la colère ont pris à son égard trop de licence. Déjà, au milieu du XVIIIe siècle, un savant estimable, un prêtre,

l'abbé de La Bletterie, professeur au Collége de France, pensait que la plupart des travaux ou mémoires publiés sur Julien n'avaient pas été composés avec assez de sang-froid, et il a donné lui-même l'exemple d'une modération relative. Cependant, quelques années avant la première édition des *Fragmens* de M. Cousin, avant la connaissance des *Vies* d'Eunape, des écrivains honnêtes, mais exaltés, en étaient à chercher dans les ouvrages et les actes de Julien des raisons de maudire Voltaire et Napoléon Ier. Depuis, on a mieux consulté les sources; on s'est placé au point de vue grec, qui n'est pas le seul assurément, mais qu'il n'est pas permis de négliger. Un homme éminent chez qui le sentiment des choses grecques était d'une vivacité et d'une justesse singulières, un voyageur dont les écrits sont le guide le plus sûr de quiconque désire comprendre le sens des monumens et de la nature en Grèce, M. Ampère, a dit de Julien, tel que le montre son buste conservé à Rome : « Il semble chercher l'avenir un peu au hasard; c'est bien l'homme qui, en le cherchant, a rencontré le passé (1). » La première partie de ce jugement est contestable, la seconde est la vérité même. Oui, Julien a cru que l'avenir appartenait au passé, c'est-à-dire à la civilisation et à la religion grecques. C'est là qu'une illusion profonde, mais sincère, lui a fait voir les germes les plus puissans de durée et de vitalité. Julien est né avec une âme grecque; malgré les apparences, sous ces dehors pieux dont il s'est servi comme d'un rempart contre la cruauté impitoyable de son cousin Constance II, sous ce masque de chrétien qu'il mettait lorsque la mort violente qui avait frappé toute sa famille devenait imminente pour lui, Julien a aimé le paganisme autant qu'un fils aime sa mère et qu'un croyant aime sa foi. Malgré les liens philosophiques qui le rattachent à la métaphysique alexandrine, le soleil est son Dieu (2), Homère est son prophète, Alexandre est son modèle, la théurgie est son culte. Il pleure quand on l'éloigne d'Athènes; il est fou de joie lorsqu'il y revient. Avant d'être empereur, il est déjà sacrificateur et prêtre;

(1) *Revue* du 15 novembre 1857. Voyez aussi un article de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue* du 15 mai 1848.

(2) « Je suis adorateur du soleil roi... Dès mon enfance, j'étais possédé du désir extraordinaire de jouir des rayons du soleil. Aussi, bien jeune encore, je dirigeais toutes mes pensées vers les splendeurs de l'éther, tellement que je désirais non-seulement attacher sur le soleil de longs regards; mais encore la nuit, lorsque le ciel était sans nuages et pur, je sortais, laissant là tout le reste, et je m'absorbais dans la contemplation des beautés célestes. En ces momens, si l'on me parlait d'autre chose, je n'entendais pas, je ne savais même pas ce que je faisais. Aussi paraissais-je trop captivé par ce genre d'étude, trop curieux, et, quoique encore imberbe, on me soupçonnait d'être habile dans l'art de la divination. Cependant à cette époque je n'avais lu aucun livre sur ces matières, et j'y étais complétement ignorant. » *In Regem solem ad Sallustium.* — Œuvres de Julien, édit. de Leipzig, p. 130.

il immole des bœufs et demande aux entrailles des victimes des nouvelles de ses amis absens. Maître du monde, il se fait grand-pontife. Il s'imagine qu'il lui suffira de vouloir pour que l'hellénisme, comme il l'appelle, refleurisse soudain. Il s'étonne que les temples ne s'emplissent pas, que les victimes n'y abondent pas à son ordre. Il est si assuré du triomphe de ses idées, qu'il débute par la douceur et par la tolérance. Les vives résistances des chrétiens, leurs révoltes, leurs railleries ne tardent pas à l'irriter et à le rendre injuste et cruel; mais elles ne l'éclairent pas. Il ne voit rien, ne comprend rien; il ne s'aperçoit pas que le monde autour de lui se métamorphose. L'admirable fécondité de l'hellénisme, sa longue durée lui en voilent la décadence ou plutôt la caducité, et, quoique philosophe et très hérétique, il meurt païen sincère, trompé jusqu'à la dernière heure par son amour pour le monde antique, qu'il avait, non sans raison, identifié avec le paganisme, et qui était condamné à disparaître avec son culte et ses dieux.

Julien mourut vingt mois après son avénement au trône. Eût-il régné un demi-siècle, il n'aurait pu ranimer le polythéisme. La vieille religion de la petite cité grecque, même purgée de certains rites obscènes qui avaient persisté, même élargie démesurément et accrue de toutes les superstitions de la théurgie orientale, était trop étroite pour le nouvel univers. Une réaction inévitable dispersa les maîtres de l'école de Pergame, qui avaient été les instituteurs, les amis ou les coopérateurs de Julien. Les philosophes furent contraints de cacher leurs mystères; mais, vaincus sur le terrain de la politique et des faits, ils se réfugièrent dans le sanctuaire des études et des idées, d'où ils n'auraient pas dû sortir. De là naquit une dernière et forte école philosophique, l'école d'Athènes, qui a su, dans ces temps agités, honorer encore le génie grec et l'esprit humain. Voyons comment cette famille d'intelligences remarquables essaya de tirer de la religion grecque des vérités qu'elle ne contenait pas toujours, comment elle acheva d'autre part de la discréditer en affaiblissant le vrai théisme et en exagérant au contraire le nombre et l'importance des pratiques superstitieuses.

Entre les hommes dont Eunape a raconté la vie et ceux qui les ont suivis, la différence est très sensible. Les maîtres de l'école de Pergame étaient des rhéteurs et des thaumaturges plutôt que des philosophes; les maîtres de l'école d'Athènes ont l'instinct des problèmes fondamentaux, et les plus distingués d'entre eux sont des métaphysiciens. On est surpris cependant et de leurs habitudes superstitieuses et de l'importance extraordinaire qu'ils attachent à la mythologie. Cette contradiction était la conséquence nécessaire non pas certes de la métaphysique elle-même, qui exclut la superstition, mais de la métaphysique fausse du néoplatonisme, qui la rend

inévitable. Dans leur Dieu suprême, qui était sans attributs, sans vie, sans réalité quelconque, le sentiment religieux ne trouvait où se prendre; ces mystiques furent donc entraînés à aimer, à adorer, à prier, à invoquer et à évoquer des divinités inférieures, comme ces pauvres paysans de nos villages, qui, dans leur intelligence bornée, ne pouvant concevoir la puissance et la bonté du Créateur, y pensent moins qu'au patron de leur pays natal, sur lequel leur foi naïve et leurs espérances positives se concentrent tout entières. Ce phénomène ou plutôt cette loi de la pensée contient un grave enseignement qui s'adresse aux athées aussi bien qu'aux panthéistes et aux théistes. Voilà, par exemple, un homme de grande valeur qui eut ce qu'il faut pour créer un mouvement philosophique et fonder une école brillante et féconde; voilà Plutarque, fils de Nestorius, qui devina le génie de Proclus, et qui, brisé par les années, était encore de force à expliquer à son disciple le *Traité de l'âme*, d'Aristote, et le *Phédon*, de Platon. Eh bien! cet homme, imbu de la métaphysique alexandrine, consultait directement Esculape, et non un médecin, lorsque sa santé venait à faiblir. — Plutarque et Domninus, dit Suidas, étaient malades l'un et l'autre. Esculape, interrogé par eux, leur prescrivit également, quoique leurs maladies fussent différentes, de se nourrir abondamment de viande de porc. Plutarque s'en étonna, et une nuit, s'étant réveillé, il tendit les bras vers la statue du dieu (car il couchait dans le sanctuaire) et s'écria : O dieu, aurais-tu prescrit un tel remède à un Juif? Aussitôt une voix harmonieuse sortit de la statue et indiqua au malade un autre remède. — Vraie ou fausse, l'anecdote est curieuse et peint cette époque. Socrate, qui croyait à la réalité d'un Dieu excellent et suprême, ne priait pas ainsi.

Toute l'école en était et en demeura là, plus ou moins. Esculape était donc un dieu pour elle, comme les autres habitans de l'antique Olympe. Toutefois il ne serait ni philosophique ni juste de prendre par ses petits côtés cette dévotion mythologique des alexandrins. Dans leur patriotique désir de rester fidèles aux dogmes sacrés de leur nation, ils déployèrent une science et des ressources d'interprétation qui dénotent la morale la plus élevée, le spiritualisme le plus pur. S'ils avaient tort de s'obstiner à ressusciter des choses mortes, ils avaient le mérite de les vouloir sauver par de nobles moyens. Avant Proclus et Olympiodore, un ami de Julien, Salluste, avait systématisé la science interprétative des mythes dans un petit livre élégant, clair et concis, qui a été conservé : c'est vraiment le manuel du symbolisme religieux du néoplatonisme; mais celui qui se proposera de tracer un tableau complet de ce labeur singulier de l'esprit humain appliqué à concilier, bon gré, mal gré,

le polythéisme avec la raison devra tenir le plus grand compte de la méthode exégétique d'Olympiodore.

Ce dernier représentant de l'école d'Athènes était dans les voies de la véritable tradition platonicienne, et visait à un but très élevé lorsqu'il admettait parmi les objets de la spéculation métaphysique ces mythes que la science rigoureuse des modernes écarterait sans pitié. L'honnête alexandrin ne voulait tromper personne : il aspirait seulement à donner à chaque classe d'esprits, et dans chaque esprit à chacune des facultés de l'intelligence, la nourriture religieuse qui leur convenait. Voici ce qu'il dit des mythes philosophiques : « On emploie les mythes philosophiques pour ne pas divulguer ce qui ne pourrait être compris. Comme dans les cérémonies religieuses on voile les instrumens sacrés et les choses mystérieuses afin de les dérober aux regards des hommes indignes, ainsi les mythes enveloppent la doctrine, afin qu'elle ne soit pas livrée au premier venu. En outre les mythes philosophiques se rapportent aux trois puissances de l'âme. Si nous étions une pure intelligence, l'esprit n'aurait pas besoin de mythes. Si au contraire nous n'avions que l'imagination, les mythes suffiraient à tous nos besoins; mais nous avons en nous l'intelligence, l'opinion, l'imagination. Voulez-vous vous conduire d'après l'intelligence, vous avez la voie de la démonstration; — d'après l'opinion, vous avez le témoignage; — par l'imagination, vous avez les mythes. Ainsi tous les besoins de l'homme sont satisfaits. »

Satisfaire tous les besoins intellectuels et religieux de l'homme, quelle noble et généreuse ambition! Ce fut celle des philosophes néoplatoniciens dont Olympiodore vient d'exprimer en une ligne le vaste dessein. L'exécution de ce plan réclamait des forces qu'ils n'avaient pas et que l'humanité n'aura peut-être jamais; mais il est beau de l'avoir conçu. Certes ils ont commis des fautes énormes, ils ont énervé la notion rationnelle du Dieu vivant, ils ont multiplié sans nécessité, sans mesure et sans preuves les êtres divins; ils ont couvert de l'autorité de la science des pratiques ridicules, dangereuses même. Toutefois, en fournissant des raisons telles quelles, mais sérieuses à leurs yeux, de ce qu'ils croyaient, ils ont laissé des témoignages de leur sincérité. Dès lors pourquoi les accuser d'avoir déshonoré la philosophie ? L'auteur brillant et convaincu de l'*Histoire de l'Église et de l'Empire au* IVe *siècle* estime justement qu'on doit se résigner à penser qu'un homme d'esprit tel que Julien pouvait encore, quatre cents ans après Jésus-Christ, s'aveugler jusqu'à chérir les fables dont souriait déjà Cicéron (1). Or il

(1) M. Albert de Broglie, t. III, p. 281 de son ouvrage.

n'en coûte ni plus ni moins, il n'est ni plus ni moins équitable de reconnaître la bonne foi de Chrysanthe, de Sosipatra, de Plutarque, de Proclus, d'Olympiodore, d'Hypatie. De leur dévotion persévérante il est permis de dire aussi « qu'une comédie ne saurait être ni si longue, ni si bien jouée. » D'ailleurs le charlatanisme ne résiste pas à la persécution, et on va voir que les derniers alexandrins y résistèrent.

III.

Exposer dans les moindres détails les phases diverses de la lutte qui se prolongea entre le culte nouveau et les païens philosophes depuis Constantin jusqu'à Justinien, ce sera la tâche de quiconque écrira une histoire spéciale de l'école d'Athènes, histoire qui est encore à faire, même après de vastes et savans travaux. Dès à présent il est possible d'établir, par quelques faits choisis et prudemment contrôlés, que les philosophes attachés à la religion grecque eurent à subir de cruelles épreuves, qu'ils les traversèrent sans se décourager, et que leur constance, qu'on peut d'ailleurs regretter, témoigne en faveur de la pureté d'intention et de la loyauté religieuse des meilleurs et des plus éminens d'entre eux. « Il faut se défier, a-t-on dit avec raison, de tous les récits d'Eunape qui touchent au christianisme; mais ces récits, quelque altérés qu'ils puissent être par la passion, n'en sont pas moins intéressans pour celui qui veut tout connaître et entendre aussi le parti vaincu. » Donner la parole aux vaincus, tout étudier pour tout connaître, c'est l'impérieux besoin de la science actuelle; c'est aussi son devoir. Lorsqu'elle remplit ce devoir avec l'impartialité sereine d'un juge consciencieux, nul n'a le droit ni de s'en offenser ni de s'en plaindre, surtout si elle sait se garder d'imputer à de sublimes doctrines les excès de ceux qui les ont interprétées à contre-sens.

C'était un terrible temps que celui dont nous parlons. Qu'on en lise l'histoire dans les chroniques byzantines, et l'on se réjouira d'être né quatorze cents ans plus tard, fût-on d'ailleurs pessimiste à l'égard de l'heure présente. Ce qu'on appelle aujourd'hui tolérance, liberté de conscience, liberté des cultes, tentait d'être par momens, puis s'évanouissait aussitôt. Les élémens religieux et les intérêts politiques avaient été si anciennement confondus, ils tendaient encore tellement à se confondre que toute dissidence en matière de culte était ou semblait être une disposition hostile envers l'ordre public. Les édits de tolérance brillaient un instant comme un soleil bienfaisant dans un ciel pur, puis ils disparaissaient, et la tempête recommençait, battant aujourd'hui les chrétiens, demain les païens, au gré des souffles contraires. A partir du règne de

Constantin, ce fut le tour des païens d'être fréquemment atteints dans les monumens de leur culte national, dans la pratique de leurs rites, dans leurs personnes mêmes, comme dans l'exercice de l'enseignement philosophique.

On se tromperait en s'imaginant que les empereurs fussent à leur aise en présence de peuples d'origines différentes, animés les uns contre les autres des passions les plus ardentes qui puissent enflammer des âmes humaines. En dépit de leur immense pouvoir, ils étaient loin de faire ce qu'ils voulaient. On commençait sagement quelquefois; on était entraîné à finir d'une façon tyrannique. Constantin, dont Eunape se plaindra tout à l'heure avec la dernière amertume, avait eu des momens de tolérante équité. Son édit de Milan est célèbre. Dans cette pièce, que reproduit l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, on lit ces belles paroles : « Nous concédons aux chrétiens *et à tous autres* la liberté de suivre la croyance religieuse de leur choix... Qu'il soit permis à chacun de vouer son âme à la religion qui lui convient,... car il importe manifestement à la paix de notre temps que chacun, dans les choses divines, se puisse conformer à la règle qui lui paraît bonne. » On ne dirait pas mieux aujourd'hui, puisque cette loi prend en considération autant les droits de la conscience que les nécessités de la tranquillité publique. Un autre édit, non moins libéral, vint plus tard confirmer celui-là. « Que ceux, disait l'empereur, qui résistent à la loi chrétienne gardent intacts les temples de l'erreur, puisqu'ils le veulent; pour nous, nous habiterons la brillante demeure de la vérité que tu nous as préparée. » Ces magnifiques promesses étaient sincères sans doute, mais les actes ne tardèrent pas à les démentir. Bientôt les temples des païens furent ruinés, les autels renversés, les statues enlevées et transportées à Constantinople, où elles servirent de décoration aux rues, aux places, aux palais. Les philosophes, aux yeux desquels ces monumens étaient les symboles de la société et de la nation grecques, et qui avaient identifié, on sait comment, leurs idées métaphysiques avec leurs doctrines religieuses, gémissaient consternés; toutefois ils restaient fidèles à leur culte. Au siècle suivant, lorsque la Minerve d'or et d'ivoire fut enlevée du Parthénon, le pieux Proclus en fut navré; mais sa foi était si vive et si ferme, qu'au lieu de perdre courage il éleva à sa déesse chérie un sanctuaire privé dans sa propre maison.

La rigueur des temps ne détachait pas non plus les néoplatoniciens de leurs rites théurgiques. Ils se trompaient assurément en abaissant la philosophie à des opérations qui semblaient la rendre complice des misérables artifices de la foule des jongleurs; mais ils avaient cru naïvement trouver dans leurs spéculations sur l'harmonie universelle des êtres des fondemens à leur science thauma-

turgique. Au surplus, ils proscrivaient l'idolâtrie proprement dite et abhorraient cette magie grossière qui se flattait d'accabler un ennemi par des maléfices et de le changer à l'occasion en âne, en porc ou en chien. Aussi ne se sentaient-ils point coupables de ces méfaits, alors qualifiés de crimes. Ils cherchaient la retraite et la solitude; ils craignaient de révéler ces merveilles étranges dont on les accuse d'avoir fait un instrument de succès. Eunape nous apprend que les successeurs de Jamblique n'osèrent ni répandre, ni consigner par écrit les prodiges accomplis au sein de l'école. Ils étaient en proie à des terreurs continuelles. A en croire l'auteur des *Vies des philosophes*, la répression des pratiques même les plus innocentes était terrible. Eunape a-t-il exagéré ? Souvent, mais pas toujours. — Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir le titre seizième du code de Théodose; on y verra des lois telles que les suivantes : « que nul aruspice n'entre dans la maison d'un citoyen, pas même pour une cause indifférente; que chacun renonce à son amitié pour de tels hommes, cette amitié fût-elle ancienne. Que l'aruspice qui aura foulé le seuil de quelqu'un soit brûlé; que celui qui l'aura attiré chez soi par des paroles ou des présens soit privé de ses biens et exilé dans une île. » Cette loi est de Constantin et porte la date de 319. En voici une autre, signée du pusillanime et cruel Constance en 357 : « que nul ne consulte ni aruspice, ni astrologue, ni devin;... que la voix curieuse qui interroge la divination se taise à jamais; que celui qui aura désobéi à cet ordre ait la tête tranchée. » Au reste, la méfiance et les soupçons de ce triste oppresseur de Julien prévoyaient tout et n'épargnaient personne. Une autre de ses lois, plus atroce encore que la précédente, condamne à la torture même les personnes de la cour et de la maison de Julien, alors césar, qui s'adonneraient à la magie, et s'ils nient le fait devant leurs accusateurs, il est dit qu'on les placera sur un chevalet (*eculeo deditus*) et qu'on leur déchirera les flancs avec des ongles de fer (*ungulisque sulcantibus latera*). Et l'on s'étonne, après cela, que Julien ait poussé la dissimulation à ses dernières limites ! A ces lois, nous pourrions en ajouter de pareilles de Valentinien et de Théodose. Voilà les menaces qui étaient suspendues sur la tête des néoplatoniciens adonnés à la théurgie; voilà les supplices qui les attendaient et qu'ils subirent quelquefois. Convenons que pour persévérer dans les cérémonies de leurs mystères, quelque absurdes qu'elles fussent, il ne leur fallait pas moins que le courage de la conviction. Certains d'entre eux étaient sceptiques, et ils raillaient la crédulité des autres; mais il ne paraît pas qu'ils les aient accusés de jouer un rôle, ni d'abuser sciemment les disciples qui se confiaient à leur enseignement.

On vient de voir que les assertions d'Eunape sur la dure situation

qui était faite aux païens et aux philosophes sont en grande partie confirmées par le texte authentique des lois réunies dans le code théodosien. Jusqu'à quel point toutefois cette législation barbare fut-elle appliquée? C'est ce qu'il est plus malaisé de déterminer avec une complète certitude. Il est utile pourtant de vérifier un ou deux des récits du biographe grec relatifs à la fin tragique de quelques professeurs de l'école de Pergame; nous prendrons les suivans parce qu'ils contiennent des faits peu connus et d'une réelle gravité.

Le premier se rapporte à la mort violente du philosophe Sopater, l'un des disciples de Jamblique. Ceux-ci, dit Eunape, avaient été dispersés par la terreur. Sopater d'Apamée, d'un caractère plus énergique et comptant plus sur lui-même, au lieu de se cacher, se présenta à la cour de Constantin dans l'espoir de le contenir et de le ramener par l'ascendant de la raison à des sentimens plus doux envers les païens. L'empereur, charmé de l'éloquence et des qualités de cet homme, le prit pour son conseiller et le fit asseoir à sa droite. Cette prompte faveur irrita la jalousie des courtisans, qui jurèrent sa perte; mais ils surent se contenir et attendre patiemment l'occasion propice. Elle ne tarda guère à se présenter. Constantin, pour peupler sa nouvelle ville, avait tiré de toutes les parties de l'empire une foule immense qu'il était obligé de nourrir en faisant venir des grains de la Syrie, de la Phénicie et de l'Égypte. Il aimait, dit Eunape, les applaudissemens des gens ivres qui pouvaient à peine se soutenir, et trouvait du plaisir à entendre répéter son nom par des bouches à peine capables de le prononcer. A la moindre disette, la foule mécontente n'applaudissait plus. Un jour, la flotte chargée de blé ne put entrer dans le port, d'où la repoussaient des vents contraires. Les ennemis de Sopater se rendirent auprès de l'empereur et lui dirent : « Ton favori, que tu as comblé à cause de ses talens, s'est servi de son habileté pour enchaîner les vents favorables. » Aussitôt le crédule Constantin ordonna que le philosophe fût décapité. — Cette narration, où percent en maint endroit la passion et la haine, n'a pas laissé que de paraître vraisemblable. Il est possible en effet qu'Eunape, qui n'avait pas de bien fortes raisons d'aimer la mémoire de Constantin et qui écrivait longtemps après, sous Théodose, se soit laissé aller à charger sa narration de détails controuvés et de couleurs sombres; mais jusqu'ici du moins aucun témoignage n'a démontré la fausseté du fond de son récit. Bien plus, nous avons rencontré dans Suidas un texte qui en reproduit les élémens principaux avec une brièveté sèche et nue, mais très significative. « Sopater d'Apamée, dit-il, rhéteur et philosophe et disciple de Jamblique, est celui que le césar Constantin fit périr pour se laver lui-même du soupçon d'hel-

lénisme et de paganisme. » Évidemment Suidas ici copie quelqu'un, comme toujours; mais ce n'est pas Eunape qu'il copie, puisqu'il explique tout autrement que celui-ci la mort de Sopater. Ce sont donc là deux témoignages distincts, et qui s'accordent quant au fait principal : d'où il est permis de conclure que Sopater fut réellement sacrifié par Constantin à l'intolérance soupçonneuse autant qu'à la rancune de ses courtisans.

Un autre philosophe de la même école, Maxime, élève d'Édésius, paya plus chèrement encore que Sopater quelques mois de crédit et de prospérité. D'abord l'un des professeurs de Julien, puis son ami, et, quand le jeune césar fut devenu empereur, son conseiller, sinon son ministre, Maxime n'avait pas su résister à l'ivresse des grandeurs. Au lieu de se faire pardonner son élévation subite, il s'était montré superbe et difficile et rendu presque odieux, quoiqu'on ne lui reprochât d'autre crime que son goût pour la théurgie. Après le désastre de l'expédition des Perses et la mort de Julien, Jovien continua de bien traiter les favoris de son prédécesseur. Avec Valentinien et Valens, la scène changea. Maxime et son ami Priscus furent jetés en prison. Priscus absous retourna en Grèce; mais Maxime avait excité par son orgueil des haines qui causèrent sa perte quand le malheur fut venu. On le condamna à des amendes considérables, on le vexa, on le tourmenta de mille façons. N'en croyons pas Eunape, qui compare les peines qu'il subit à ce supplice des Perses, ἡ σκάφευσις, lequel consistait à enfermer le patient dans une auge et à tenir les extrémités de son corps exposées à l'ardeur du soleil jusqu'à ce que la mort s'ensuivît; mais pensons, comme M. Cousin, que la vengeance des chrétiens fut poussée bien loin, puisque le malheureux Maxime pria sa femme de lui procurer du poison. Elle alla en chercher pour l'apporter à Maxime dans sa prison; mais, quand celui-ci le demanda, elle l'avala elle-même. Cléarque, préfet d'Asie, mit fin à la persécution de Maxime, qui revint à Constantinople. Là il parvint à prouver l'innocence de ses études et de ses opérations théurgiques, et il put se croire sauvé. Sa grande réputation de devin le compromit de nouveau et le perdit. Des conspirateurs étaient venus le consulter, comme un oracle, sur l'issue de leurs complots. On l'impliqua faussement dans la conjuration. Il se défendit et allait être encore absous lorsqu'un misérable, nommé Festus, le fit périr. Tel est le second récit que nous empruntons à Eunape. Cette cruelle persécution de Maxime, dont seule cause, avouée ou non, était une accusation de magie, ce long tourment que sa conduite orgueilleuse sous le règne de Julien n'explique ni ne justifie, tout cela n'est-ce qu'un conte forgé par l'imagination d'Eunape? Non; Ammien-Marcellin a rapporté en abrégé les mêmes événemens, et en esquissant le portrait de Festus il a

jeté du jour sur cette lugubre histoire. Ce Festus, d'abord proconsul de Syrie, puis revêtu des mêmes fonctions en Asie, était une âme basse, mais dévorée d'ambition. Il semble s'être distingué par le zèle avec lequel il persécutait les païens soupçonnés ou convaincus de théurgie. Sous le moindre prétexte, il mettait à mort des vieillards, des enfans et des philosophes. Aussi le mandait-on au plus vite quand les choses pressaient. La liste des victimes qu'il avait frappées est à faire frémir, et prouve que les lois citées plus haut n'étaient pas lettre morte; mais les néoplatoniciens n'en furent pas corrigés.

Leur foi bizarre et résistante ne fut pas ébranlée davantage par la destruction du culte païen et la ruine du Sérapéum, qu'accomplirent sous Théodose Théophile, évêque d'Alexandrie, Évétius ou Évagrius, gouverneur civil, et Romanus, gouverneur militaire. Le temple d'Isis et de Sérapis, appelé Sérapéum, avec ses vastes et riches dépendances et ses trésors accumulés, était également cher aux Égyptiens, aux Grecs, aux philosophes, dont les croyances et les rites s'y étaient peu à peu mêlés et confondus. Les écrivains anciens en vantent la splendeur. « Nos faibles expressions, dit Ammien-Marcellin, ne sauraient peindre la beauté de cet édifice. Il est tellement orné de grands portiques à colonnes, de statues presque animées et d'une multitude d'autres ouvrages, qu'après le Capitole, qui a immortalisé la vénérable Rome, l'univers ne voit rien de plus magnifique. » Ces expressions emphatiques montrent quel prix les adeptes du polythéisme attachaient à la conservation du Sérapéum. Le renversement de ce sanctuaire vénéré, image et symbole de la fusion de tous les cultes antiques, le culte juif excepté, excita parmi eux une douleur amère et une indignation profonde, dont Eunape nous a transmis l'expression saisissante. « Des hommes qui n'avaient jamais entendu parler de la guerre s'attaquèrent bravement à des pierres, les assiégèrent en règle, démolirent le Sérapéum et s'emparèrent des offrandes que la vénération des siècles y avait accumulées. Vainqueurs sans combats et sans ennemis, après avoir courageusement livré bataille aux statues et aux offrandes, les avoir vaincues et dépouillées, ils établirent cette belle règle militaire, que tout ce qui aurait été volé serait de bonne prise; mais enfin, quelle que fût leur bonne volonté, comme ils ne pouvaient emporter le sol, ces grands guerriers, ces héroïques conquérans, tout glorieux de leurs exploits, se retirèrent et se firent remplacer dans l'occupation du sol sacré par les moines, c'est-à-dire par des êtres ayant de l'homme l'apparence, vivant comme les plus vils animaux, et se livrant en public aux actions les plus dégoûtantes, qu'il est impossible de rappeler. C'était pour eux un acte de piété de profaner de toute manière ce

lieu vêré, car à cette époque quiconque portait une robe noire avait pouvoir despotique. Ces moines campèrent donc sur la place du Sérapéum, et alors, au lieu des dieux de la pensée, on vit des esclaves et des criminels obtenir un culte; à la place des têtes de nos divinités, on montrait les têtes sales de misérables repris de justice; on mettait un genou devant eux et on les adorait. On appelait martyrs, diacres et chefs de la prière des esclaves infidèles déchirés par le fouet et tout sillonnés des marques de leurs crimes. Tels étaient les nouveaux dieux de la terre. » On comprend que ce flot de colère et de verve envenimée jaillisse du cœur d'un vaincu, froissé dans ses convictions les plus intimes, qui n'a qu'une plume pour plaider sa cause, et qui se sert à outrance de cette arme unique. Au reste, si l'on en croit Rufin, les païens avaient provoqué ces rigueurs extrêmes. Un certain Tyrannus avait, par une conduite licencieuse, révolté même ses coreligionnaires. Exclus d'un de leurs temples, les païens avaient assailli les chrétiens et en avaient tué plusieurs. Toutefois, d'après le même Rufin, le principal grief fut encore ici la magie et la théurgie, et c'était moins la sédition que le polythéisme que l'on voulait détruire en rasant le Sérapéum, origine et berceau des démons païens; *quem locum velut fontem quemdam atque originem dæmonum.... venerabantur pagani.*

Les biographes de l'école néoplatonicienne, postérieurs à Eunape, nous apprennent qu'au ve siècle la persécution contre les philosophes et les païens, quoique intermittente, continua néanmoins et eut de tristes redoublemens. On sait par Marinus qu'un orage de haines et de vexations força Proclus de fuir Athènes et de s'exiler en Asie pendant un an; on sait aussi que les écoles d'Athènes furent fermées par Justinien, les professeurs dispersés, leurs propriétés et dotations confisquées. Une foule d'historiens ont décrit la scène sanglante où périt à Alexandrie, écrasée à coups de pierre, mise en pièces par la populace et enfin brûlée, la belle, chaste et savante Hypatie, dont le crime unique était l'immense succès de son enseignement. Quel fut le résultat de ces violences? Ceux qui y échappaient ne s'enfonçaient que plus avant dans les croyances que la persécution leur rendait plus chères et plus sacrées. Une barrière de rancunes et d'inimitiés implacables se dressait entre les nouveaux croyans et les philosophes. Ceux-ci cependant avaient conservé le trésor des traditions et de la science grecque; c'étaient encore des penseurs. Un peu épargnés, simplement tolérés à Athènes, moins intimidés à Alexandrie et ailleurs, ils auraient pu être plus tard et insensiblement conquis. Leurs doctrines spiritualistes, la pureté de leur morale, leur amour de la vertu, les rapprochaient de la foi nouvelle. Avec le temps, n'auraient-ils point été frappés du discré-

dit des mythes païens? Purs et religieux comme ils l'étaient, auraient-ils pas enfin cédé à l'éclat de la lumière évangélique, laquelle s'ouvraient les yeux même des barbares? Séduits par la douceur, gagnés par la patience, ils seraient entrés dans le mouvement qui emportait déjà le monde, et y auraient apporté les énergies intellectuelles qui les animaient encore. La marche des esprits eût pas été suspendue. Charlemagne n'aurait pas eu à faire cesser et interrègne de la pensée qui sépare les derniers alexandrins des premiers scolastiques, et après lequel l'éducation philosophique du monde fut à recommencer. Le génie grec, qui languissait de vieillesse, eût été rajeuni et vivifié par le souffle puissant qui fécondait l'univers, au lieu de tomber dans cette léthargie où s'engourdirent des forces dont l'humanité avait besoin apparemment, puisqu'elle se jeta avec avidité sur les œuvres d'Aristote, quand elle put les ressaisir, et sur celles de Platon, quand l'Orient les lui rendit. La renaissance n'eût point été nécessaire, ou plutôt elle se serait faite jour à jour, heure à heure, à dater de l'école d'Athènes et de Proclus, sous l'influence croissante et acceptée du christianisme.

Tout cela était-il possible? Pourquoi non? Quoi qu'on en pense et quoi qu'on fasse, on ne saurait s'empêcher de regretter qu'il n'en ait pas été ainsi. Cette maternelle antiquité, à laquelle le monde dut sa première civilisation, méritait une fin plus douce. Certes il suffit d'être un sincère ami des hommes pour reconnaître les bienfaits du christianisme, il suffit de savoir quelque chose et d'avoir gardé son bon sens pour comprendre que le paganisme serait mort naturellement, lors même qu'on ne l'y eût point aidé; mais l'étude comparée de la mythologie et de la philosophie anciennes nous apprend à juger avec équité même cette religion grecque qui a si légitimement péri. Quelques idées vraies y étaient contenues, puisque des hommes tels que Pythagore, Socrate, Platon, les stoïciens, les alexandrins, crurent qu'il y avait lieu d'en conserver une importante part. Après l'avoir purgée de ses impuretés, on pouvait, sans être ni un insensé ni un fourbe, y rester fidèle, puisque les néoplatoniciens aimèrent mieux souffrir que de s'en détacher. Mettre ces choses en lumière, c'est simplement avoir souci de la vérité historique. Compatir aux douleurs et aux angoisses de ceux d'entre les derniers païens qui, en dépit de leurs erreurs, furent vertueux et sincères, cela est digne de la science en un siècle qui s'honore avec raison de voir dans tout vaincu dont la bonne foi est avérée un objet de sympathie et de respect.

CHARLES LÉVÊQUE.

L'HISTOIRE ET L'IDÉAL

DE LA

RÉVOLUTION FRANCAISE

La Révolution, par M. Edgar Quinet, 2 vol., 1865.

Dans un traité de philosophie morale écrit au lendemain de la terreur, Mme de Staël, n'ayant pu résister au désir d'exprimer tout haut ce qu'elle augurait de l'avenir de la république, s'excuse en ces termes d'avoir cédé à l'élan de son esprit : « Qu'on me pardonne de m'être laissé entraîner au-delà de mon sujet; mais qui peut vivre, qui peut écrire dans ce temps et ne pas sentir et penser sur la révolution de France? » Ce cri éloquent pourrait servir d'épigraphe à toutes les œuvres de M. Edgar Quinet. Lui aussi, quelque sujet qu'il traite, poésie ou philosophie, sentiment ou pensée, la révolution l'appelle. Il obéissait à cette voix impérieuse, il y a près de quarante ans, lorsqu'il composait tout jeune encore les intermèdes d'*Ahasvérus*. N'est-ce pas au nom de la révolution que le rêveur épique, transformé en Aristophane, adressait reproches et conseils aux spectateurs du *mystère?* « Voilà, spectateurs, bourgeois, marchands, citoyens, ce que j'avais à dire sur ce qui vous concerne. Le temps presse, je ne puis rien ajouter. Ceux qui vous parlent autrement que moi, ne les entendez pas; ôtez-les de vos assemblées et de vos gouvernemens, et regardez-les comme vos méchans ennemis, car si vous suivez d'autres conseils que les miens, vous vous en repentirez, et la chose publique périra. » C'est ainsi

que le jeune poète faisait parler le chœur des vieillards, témoins des choses passées et gardiens de la tradition nationale. Depuis ce moment, à travers toutes les transformations de son esprit, il n'a pas tracé une page qui ne se rapporte aux problèmes de 89, aux intérêts, aux périls, aux devoirs nouveaux créés par la révolution française.

A l'époque où M. Quinet écrivait *Ahasvérus*, il croyait encore que la révolution avait réalisé son idéal, que le vaincu de Waterloo avait été l'incarnation de la démocratie, et que, la chute du colosse ayant fait éclater partout la réaction européenne, c'était aux soldats des grandes guerres à réveiller le génie de la France. « Hommes de Lodi, de Castiglione, de Marengo, où êtes-vous? Sortez de terre. Vous vous êtes couchés une heure trop tôt. Venez faire la tâche que vos enfans n'ont pas le cœur d'achever. Si froids que vous soyez, si pâles que vous ait faits la mort, c'est bien le moins que vous valiez vos fils. » Il n'y a guère d'autre appel que celui-là dans les ardentes paroles du jeune poète; ce *sursum corda* s'adresse à la France de 1830, trop oublieuse, à son gré, des humiliations de 1815. On pourrait le résumer en deux mots : brisons la chaîne des traités honteux et reprenons nos frontières. « A ce pays que je contemple, à ce ciel que j'envie, à ce champ que j'ensemence, je souhaite un blond soleil pour l'échauffer... Dans la guerre, que sa pique soit tranchante, et haute, et ferme, et sûre! Pour mieux fermer son enclos, que le fleuve qui s'en va vers Cologne lui donne sa plus belle rive!... Et de ton côté, dans ton aire des Alpes, aigle d'Autriche, tu laisseras choir de tes serres des villages de chaumes perdus dans la nue, des monts, des forêts, des neiges, de quoi lui faire un nid contre tes aiglons. » La Belgique et la Savoie, le Rhin et les Alpes, voilà ce que réclame le chœur d'*Ahasvérus;* à ces conditions, l'avenir est sauvé, la révolution suit son cours, et quelles splendeurs inconnues vont couronner la France nouvelle!... Les luttes des partis ne l'inquiètent pas; il croit la révolution assez féconde pour réconcilier bientôt dans l'éclat de ses œuvres tous les enfans de la mère-patrie. Qu'on écarte de la scène les générations souillées par le joug étranger, qu'on efface à jamais les traces de l'invasion, la vie renaîtra partout. N'avons-nous pas notre étoile au-dessus de nos têtes et devant nous la colonne de feu? « Allez de vos discordes, sans m'inquiéter, je ferai mon harmonie. Arrière seulement vos viles générations, fouettées en naissant avec le fouet de l'étranger! De vous ni d'elles je ne veux que vos enfans, seul bien que vous n'ayez pas encore souillé. » La confiance du poète est si grande que l'idée de l'empire se mêle chez lui à l'idée de la république sans qu'il en prenne ombrage. Les rois s'en vont, la république s'annonce, une république où apparaîtra toujours l'inévi-

table image de celui qui a vaincu les dynasties du vieux monde. Loin de s'en effrayer, il en pousse un cri de joie, « car la terre s'ennuie » depuis que cette image s'est voilée. Consacrée par la gloire, la révolution n'en accomplira que mieux ses destinées, et la France, replacée à son rang, sera le centre du genre humain : « France sans peur, nid de courage et non pas de couardise, demain et toujours faites tourner autour de vous la ronde des nations sous l'harmonie de votre ciel. »

Quand on rapproche ces pages écrites il y a un tiers de siècle de celles que M. Quinet a publiées hier, quand on compare les intermèdes d'*Ahasvérus* à ce livre sévère et puissant intitulé *la Révolution*, ce ne sont pas seulement deux ordres d'idées qui se trouvent en présence, la poésie d'une part, de l'autre la philosophie, ici le disciple inspiré de Jean-Paul, là un émule de Montesquieu; ce ne sont pas même deux périodes de la vie, l'adolescence et la virilité, la confiance ingénue et l'expérience amère : j'aperçois ici un contraste bien autrement expressif et qui tient au caractère même de M. Edgar Quinet, à sa conscience religieuse, à l'originalité de toute sa vie. Le poète d'*Ahasvérus* a beau gémir en 1832 de ce qu'il appelle l'abaissement de la France, une foi ardente l'anime, et c'est au nom de sa foi qu'il dit à ses concitoyens : Levez-vous! Au contraire l'auteur de *la Révolution* semble désespérer du génie de sa race, et il ne lui reste plus qu'à expliquer à ses frères le secret de leur impuissance. D'où vient cela? Est-ce simplement que les épreuves de la vie ont donné au poète juvénile des pensées plus précises, qu'il a su enfin distinguer ce qu'il confondait naguère, que libéralisme et démocratie ne sont plus à ses yeux des termes synonymes, que l'amour sérieux des principes a succédé chez lui à l'idolâtrie de la France? Il y a chez l'éminent écrivain quelque chose de plus profond et de plus particulier. M. Quinet est une âme sacerdotale, et la religion dont il a été le prêtre pendant bien des années, c'est la révolution; vaguement d'abord, avec plus de précision ensuite, il s'est fait de la révolution un culte : Dieu est vraiment là, s'est-il dit; au Dieu qui m'appelle et que je ne connais pas encore, je veux consacrer ma vie : *Deo ignoto*. Ce Dieu inconnu, M. Quinet l'a aimé, adoré, servi comme un lévite. Par l'élévation, par la gravité ascétique de son génie, il était seul sur ce terrain. La révolution a encore des adorateurs stupidement fanatiques, elle a des défenseurs intelligens qui font la part du bien et du mal, elle a dans le monde entier des millions d'adhérens qui revendiquent ses principes et ne les laisseront pas périr; mais un croyant, un disciple inspiré, voyant en elle une révélation divine et s'appliquant à dégager cette bonne nouvelle afin de régénérer le monde sans foi, la révolution n'en a eu qu'un seul : c'est M. Edgar

Quinet. Qu'est-ce donc que M. Quinet opposait au christianisme dans ses ardentes leçons du Collége de France? La révolution. Et ne croyez pas que ce fût chez lui déclamation ou tactique; il était sincère comme un apôtre. Aussi le jour où il s'est aperçu enfin que ce Dieu proclamé si haut était précisément ce qui manquait le plus à son église, tâchez de vous représenter sa douleur. Ce fut une douleur digne de lui, une douleur virile et sainte, puisqu'au lieu de l'étouffer en silence, il jeta un cri d'alarme, avertissant loyalement ceux qui avaient pu le suivre. Le prêtre attaquant lui-même la religion qui a trompé sa grande âme, voilà le principal tableau de ce livre où abondent tant de figures vivantes, de scènes héroïques, de leçons formidables.

Voilà aussi le secret de ses contradictions et de ses injustices. Si on ne se place pas à ce point de vue, les contradictions de l'auteur seraient vraiment inexplicables, car elles seraient trop choquantes; les injustices n'auraient pas d'excuse, car elles jureraient trop violemment avec l'impartialité magistrale qui a dicté les meilleures pages du livre. Injustices ou contradictions, prenez-les comme les cris de cette âme avide du Dieu qu'elle appelle, aussitôt tout s'explique. M. Edgar Quinet demande à la révolution bien plus qu'elle ne pouvait donner; n'est-ce pas encore un hommage au génie de cette terrible époque, et peut-on dire que l'auteur a renié sa foi lorsque le sentiment du divin lui inspire, avec des jugemens si altiers, de si généreuses colères? Au fond de cette œuvre qui semble déborder d'amertume et exhaler le désespoir, il y a une espérance invincible. C'est là ce qu'il faut montrer.

I.

Dès les premières pages du livre de M. Edgar Quinet, on voit apparaître le peintre tragique, le penseur austère et bientôt aussi le croyant de la révolution. L'art, la pensée, la foi, tels sont les trois élémens de cette œuvre où éclatent des richesses de tout ordre. Et d'abord quelle heureuse distribution des événemens! quel art de grouper les scènes et les personnages! C'est véritablement une ordonnance souveraine. Le premier livre, intitulé *les Vœux*, est comme le prélude d'un oratorio. Les principales idées, qui vont bientôt prendre un corps, s'animer et combattre, se détachent déjà du sein de ce murmure immense qui précède les révolutions irrésistibles. Quand l'auteur, embrassant d'un regard et résumant d'un trait les destinées si complexes de notre pays à la veille de la grande catastrophe, nous montre deux Frances distinctes en présence l'une de l'autre, d'un côté la France du moyen âge, de l'autre la France de la philosophie, il fait pressentir par cela seul le caractère ex-

traordinaire de la lutte qui va étonner le monde. Ces deux Frances, ces deux sociétés que sépare un abîme, « quelle puissance, s'écrie-t-il, pourra les accorder? » Si l'on répond : « La force, » il réplique aussitôt : « Mais qu'est-ce que la force dans les choses de l'esprit? » La force ne peut donc rien ici, c'est la foi qui fera tout. La foi qui échauffe, qui vivifie, qui régénère, la foi qui brise les vieux tabernacles et transporte les montagnes, voilà le ferment divin dont la révolution a besoin. Pourquoi donc cette foi est-elle si timide chez ceux qui devraient la possèder? Pourquoi les protestans n'osent-ils prendre la direction du mouvement, eux dont les ancêtres ont donné le signal des grandes révolutions modernes dans l'Europe du nord? « Il sort un faible murmure de La Rochelle, de Nîmes et des Cévennes si bien réduites au silence par les dragonnades; mais aucun écho ne le répète. » Et quel murmure? Un tressaillement plutôt qu'une prière, le tressaillement des membres disloqués par une torture de deux siècles. Le moindre serf du mont Jura, M. Quinet le remarque avec raison, parlait alors plus haut que ces vaillantes églises de la réforme. Un autre en conclurait que la révolution de 89 est exclusivement une révolution politique et civile, que chaque nation a son génie, que le génie démocratique de la France, ami de l'unité, de la communauté, de la centralisation, peut bien osciller du catholicisme à la religion naturelle et de la religion naturelle au catholicisme, mais qu'on ne le verra en aucun temps susciter ces grandes crises dogmatiques, produit de la vie individuelle au sein de la conscience religieuse. N'avait-elle pas assez à faire, cette France du XVIIIe siècle, pour renouveler la face de la société sur le plan de ses philosophes? Si elle n'avait pu se décider à suivre les réformateurs chrétiens du temps de Luther, qu'avait-elle à leur demander après Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Turgot, vingt autres encore dans les rangs inférieurs, c'est-à-dire après des hommes qui se glorifiaient, — non sans raison à leur point de vue, — d'avoir plus fait que Luther et Calvin? Voilà ce qu'un historien simplement politique aurait vu dans le silence des églises réformées à l'heure où la révolution éclate. Tout autre est M. Edgar Quinet. Les études de sa vie entière lui ont appris combien est profonde cette pensée de l'orateur latin : *cuncta religione moventur*. Bien différent des voltairiens, qui attribuent à des législateurs civils les institutions religieuses de l'humanité, il a prouvé que la religion est à l'origine de toutes choses, que tout vient d'elle, lois, mœurs, gouvernemens, qu'elle est le foyer de toute vie, le principe de toute civilisation. Bâtir sur un autre fondement, c'est bâtir sur le sable. Si le catholicisme, dès le premier jour, est hostile à la révolution française, si le protestantisme, épuisé par deux cents ans de servitude et de supplices, n'a plus seulement la force d'élever la voix, il faut bien

qu'il y ait quelque part un Dieu inconnu qui inspire l'œuvre de 89, sans quoi cette grande œuvre, incomplète tant qu'on voudra, mais qui a changé la face de l'Europe, serait un phénomène incompréhensible. Pendant toute une partie de sa carrière, avant d'entreprendre cette critique de la révolution qui vient de soulever tant de problèmes, M. Quinet a été persuadé que ce Dieu inconnu s'était manifesté dans le génie même de la France de 89, et qu'un développement naturel ferait jaillir les dogmes dont le monde nouveau serait illuminé. Cette conviction est encore manifeste dans les premiers chapitres de son ouvrage. Une composition si vaste n'est pas née d'un seul jet; comment ne pas voir dans les contradictions de l'auteur les mouvemens successifs de son ardente pensée? Il croit donc à ce Dieu inconnu, il croit à ce principe divin de la révolution quand il commence son enquête; de là, au début du livre, le calme, la sérénité, l'impartialité magistrale, qui contrastent d'une façon si poignante avec la désolation de la fin. Que lui importe, en ces premières heures d'enthousiasme, que la religion de l'ère nouvelle n'ait pas éclaté sous une forme visible? Le Dieu est là, il le sent, il le devine. Patience! son jour éclatera. *Deus nescio quis, habitat Deus.*

Telle est la substance du premier livre intitulé *les Vœux*. En expliquant les vœux du tiers-état, du clergé, de la noblesse, des non-catholiques, l'auteur exprime surtout ceux qu'il forme lui-même, et ces vœux se résument en cette invocation qui avait retenti depuis tant d'années dans chacun de ses ouvrages :

Viens donc, ô Dieu nouveau! tout oracle t'appelle.

Cette confiance dans l'idéal de la révolution explique la beauté paisible des pages suivantes. Ni l'ouverture des états-généraux, ni le serment du Jeu de Paume, ni la prise de la Bastille, ni les journées d'octobre, ni le retour du roi ramené de Versailles à Paris, enfin aucune de ces grandes scènes de 89 ne sollicite le pinceau du peintre qui trouvera bientôt des couleurs si neuves, des images si puissantes, pour mettre en tout leur jour l'âme des personnages tragiques, Mirabeau ou Robespierre, Louis XVI ou Charlotte Corday. Le caractère spiritualiste et religieux de son œuvre se révèle dès le commencement dans le procédé du récit. Où les autres ont cherché des peintures tumultueuses, il cherche des hommes. Quelques traits lui suffisent pour retracer les mouvemens irrésistibles d'une nation soulevée, traits sobrement choisis, fortement dessinés, véritable modèle de la narration philosophique où l'idée jaillit naturellement de la combinaison des détails. Comme il fait comprendre en peu de mots l'immense popularité de Necker, quand la cour le renvoie à

la veille du 14 juillet! « C'était la première fois que les Français avaient pu concentrer leurs espérances dans un simple citoyen... Les Français se donnèrent la joie d'aimer, de regretter, d'idolâtrer Necker, non pas tant à cause de sa valeur propre que parce qu'il était sorti le premier de l'ombre et de la foule des sujets. D'ailleurs il était l'image de ce bien inconnu, la liberté. » Comme il peint, sans s'y arrêter plus qu'il ne faut, les premières férocités de la foule dans l'ivresse du combat! Et quelle heureuse inspiration de citer Saint-Just en témoignage pour dénoncer le principe de toutes les lâches vengeances, le principe du terrorisme futur, c'est-à-dire la faiblesse et la servilité! « Ainsi, s'écrie l'historien, la victoire avait tout couvert aux yeux même des plus modérés, quand au loin Saint-Just, encore ignoré, se souvenait de ces barbaries et les reprochait aux vainqueurs. Combien alors il était loin de penser au lendemain! Le changement violent qui se faisait dans les choses se faisait aussi dans les hommes. Tous s'ignoraient au même degré. Aucun n'avait le pressentiment de l'homme qu'il portait en lui. Tel s'endormait clément et modéré qui devait se réveiller inexorable et terroriste. Il y avait une température subite, extraordinaire, qui mûrissait les hommes et les choses. » Qu'est-ce à dire? Le terrorisme était donc contenu d'avance dans les premiers événemens de 89, et il suffisait d'une température plus brûlante pour faire éclore le germe pernicieux? Oui, c'est bien la pensée de M. Quinet, le terrorisme était contenu d'avance dans la révolution, si la révolution, victorieuse d'une société qui s'était appuyée durant des siècles sur la persécution et la terreur, ne parvenait pas à s'élever au-dessus d'elle par une foi religieuse plus haute. Le terrorisme était inévitable, si la révolution se bornait à vaincre le passé sans créer la foi de l'avenir, car elle devait alors se trouver infailliblement entraînée à employer contre ses ennemis les armes exécrables que ses ennemis avaient tant de fois employées contre elle. Au moment même où elle abolissait les dernières iniquités de l'ancien régime, la révolution, faute d'une religion meilleure, emprunterait nécessairement à l'ancien régime l'art de convertir les âmes par la crainte du supplice. Un seul pouvoir eût préservé la France nouvelle de ce plagiat abominable, c'est celui que l'auteur appelle le Dieu nouveau.

Et comment donc M. Edgar Quinet, avec la mystique vocation que nous signalions chez lui tout à l'heure, n'aurait-il pas persisté à croire que la venue de ce Dieu était proche? A mesure que les événemens se déroulent sous sa plume, il voit apparaître plus clairement l'âme de la révolution, l'amour de la liberté, le sentiment de la dignité morale. L'ancien ordre social s'écroule de lui-même, les vieilles distinctions s'évanouissent, la noblesse déchire ses par-

chemins, l'égalité se fonde, la révolution civile est consommée; qu'est-ce que cela tant que la révolution politique est à faire? qu'est-ce que ces résultats matériels tant que le bien spirituel par excellence, la liberté, c'est-à-dire la participation de chacun aux intérêts de tous, n'est pas venue effacer les traces de l'antique servitude et créer l'homme moderne? M. Quinet a beau parler de ces choses avec l'accent du tribun, il en parle bien plus encore au nom de la pensée religieuse et morale qui est l'inspiration de toute sa vie. Singulier tribun qui, au lieu de passionner la foule en faisant appel aux instincts mauvais, s'est toujours préoccupé de la régénération individuelle! Bossuet a dit un jour que la vraie fin de la politique était de « rendre la vie commode et les peuples heureux. » C'est que les plus grands hommes, malgré la supériorité du génie, ne franchissent guère les limites du monde moral où le sort les a placés. Éclairé par les changemens immenses qui nous séparent du théoricien de la monarchie absolue, le critique de la révolution française obéit à une pensée bien autrement élevée quand il écrit ces mots : « Il est certain que dans un siècle les hommes seront mieux nourris, mieux couverts, mieux vêtus, plus facilement transportés. Ils posséderont, à n'en pas douter, ce qu'ils appellent une meilleure vie animale : à moins d'un cataclysme, rien n'empêchera ce progrès; mais cette chose divine, la dignité, compagne de la liberté, il faut qu'ils la méritent pour la posséder. C'est folie de croire qu'elle les visitera sans qu'ils fassent un pas vers elle. » Mériter la liberté, grande parole dans la bouche d'un tribun, parole sévère et bien inattendue, si ce tribun n'est pas surtout un censeur inspiré par sa foi! Je ne m'étonne pas que la plupart les amis politiques de M. Quinet le considèrent comme une âme chimérique et dangereuse; il les dépasse de cent coudées, et, brisant avec les vieilles routines, il transporte les questions dans les sphères qu'il habite.

Voilà, entre tant de mérites, la sérieuse originalité de ce livre. L'auteur ne m'intéresse pas moins que les sujets dont il s'occupe. Ce rêveur audacieux qui dérange tous les systèmes, ce critique de la révolution si élevé, si austère, si soucieux de la rénovation individuelle, n'a pas tort, après tout, de croire si ardemment à la révélation religieuse qu'il annonce. Moi-même, en l'écoutant, je commence à soupçonner que ce n'est pas absolument une chimère. Le Dieu qu'il cherche, et dont il ne sait pas encore se rendre compte, ne serait-ce pas simplement l'idéal de la révolution, cet idéal que nul peut-être n'a conçu d'une manière plus pure, plus désintéressée, précisément parce que l'auteur d'*Ahasvérus*, de *Napoléon*, de *Prométhée*, est bien plutôt un poète qu'un esprit politique? L'idéal de la révolution chez M. Edgar Quinet, c'est l'ensemble des instincts su-

blimes de cette époque, le foyer de ses aspirations généreuses, dégagé de tout alliage impur. De même que dans son *Merlin l'enchanteur* il nous a montré le magicien, au fond de son tombeau, écrivant pour sa consolation ces grandes œuvres, poèmes, romans, histoires, qui formeront un jour la littérature de la France, et dont les fautes ne seront imputables qu'à des copistes maladroits ou à des imitateurs présomptueux, de même il y a pour lui une révolution idéale accomplie dans les sphères invisibles par le génie même de la France et traduite ici-bas par des générations grossières. OEuvre divine et humaine, tout le bien qui s'en dégage est de Dieu, tout le mal est des hommes. Si l'on ne démêle pas cette idée singulière du milieu des considérations de toute nature où l'auteur vise à la précision de Montesquieu, si l'on ne découvre pas le poète, et le plus mystique des poètes, sous le masque du politique, il est impossible à mon avis d'apprécier exactement cette composition sans modèle. Au contraire, ce flambeau une fois allumé, tout s'éclaire; plus de contradictions ni d'obscurités. Nous assistons aux espérances enthousiastes et aux désappointemens amers du prêtre de la révolution, nous avons le secret de ses colères, nous comprenons pourquoi l'adversaire de la terreur nous apparaît çà et là comme un terroriste religieux. C'est tout un drame intérieur qui se déroule à nos regards, un drame que l'auteur ignore peut-être au moment même où il nous en donne le spectacle, car ce Dieu qu'il persiste à chercher à travers le tumulte de la bataille, cette religion qu'il appellera bientôt avec une sorte d'ivresse sacrée, il ne sait pas que c'est sa conception d'une humanité nouvelle relevée par 89, conception non pas seulement spiritualiste, mais chrétienne. C'est une vérité bien simple assurément de dire que la révolution, dans tout ce qu'elle a eu de libéral et d'humain, est une application du christianisme; la clé des énigmes inscrites à chaque page de ce livre, c'est que l'auteur, ayant conçu cet idéal de la révolution plus chrétiennement que personne, ne s'aperçoit pas que sa pensée est tout imprégnée de l'esprit de l'Évangile et s'obstine à chercher au dehors le Dieu qu'il porte en lui-même.

Voyez en effet quelle impartialité dans l'appréciation des événemens, quel sentiment du juste, quel respect de tous les droits! Ces mots mêmes ne disent point assez; c'est la charité qu'il faut vanter ici, la charité intellectuelle et morale pratiquée avec une délicatesse dont l'histoire politique ne présente guère d'exemples. Un des principaux caractères de la révélation chrétienne est d'avoir établi à jamais le droit de la conscience individuelle, de l'avoir dégagée de tous les liens, affranchie de tous les despotismes. Où donc ce respect des consciences est-il plus scrupuleux que dans les principaux chapitres du livre de M. Quinet? En jugeant les adversaires de la

révolution, l'auteur s'inquiète de leur situation morale, de l'éducation qu'ils ont reçue, des traditions qui les enchaînent, des croyances qui leur font un devoir d'agir de telle ou telle façon. Le devoir! quiconque marche à cette lumière est assuré de trouver chez le prêtre de la révolution le plus respectueux et le plus équitable des juges. Ainsi, à propos de la nuit du 4 août, « ce sont, dit-il, MM. de Montmorency, de Noailles, qui vinrent d'eux-mêmes proposer l'abolition des titres de noblesse. Et nul doute que dans ce moment d'enthousiasme ils ne fussent parfaitement sincères. L'avenir s'ouvrait de tous côtés; ils renoncèrent à dater du moyen âge, parce qu'ils pensèrent que la nation entrerait avec transport dans cet esprit d'égalité, et qu'en perdant un titre féodal, ils pourraient au moins acquérir le titre de citoyens. » Ainsi encore, au sujet de Louis XVI et de son attitude en face du flot montant de la révolution, dans ces crises terribles où les plus modérés même accusent le faible monarque, attribuant toutes les catastrophes à l'indécision de son caractère, il faut voir avec quel sentiment de haute équité M. Edgar Quinet justifie la royale victime. Dès la première humiliation infligée à la vieille monarchie dans les journées d'octobre, il regrette que l'on ne se soit pas séparé à jamais. Le divorce moral était consommé; pourquoi donc ne pas prononcer le divorce réel? Que de crimes on eût épargnés à la révolution! On aima mieux traîner une chaîne de ressentimens inguérissables, de suspicions éternellement renaissantes. Deux ans plus tard, au retour de Varennes, lorsque Pétion s'abandonne à des pensées si sottement odieuses dans la voiture qui ramène les captifs, lorsque les regards désolés, les sanglots étouffés, l'attitude suppliante de Mme Élisabeth, lui semblent les marques d'un amour subit et impudique pour sa personne, voyez le mépris éclater d'un seul mot sur les lèvres de l'historien. « Qu'était-ce donc que Pétion? » s'écrie M. Quinet. Et ce qui est vraiment beau ici, c'est que l'auteur ne parle pas au nom de la religion monarchique, il parle au nom de la religion révolutionnaire, au nom de cette religion qu'il est le seul à porter en lui comme un rêve, mais qu'il attend comme une réalité, sur laquelle il compte, et qu'il ne peut voir avilie d'avance par tant de serviteurs indignes sans éprouver une sorte de colère sainte. Ne sentez-vous pas frémir cette colère d'apôtre quand il écrit ces mots pour se consoler lui-même à propos des ignominies de Pétion : « du moins il n'a pas été jusqu'à souiller de ses paroles la révolution qu'il représentait? Mme Élisabeth n'a jamais rien su de ces indignités; ce supplice-là lui a été épargné. »

Le même esprit de justice, d'humanité, de religion pure, se retrouve sous la plume de M. Quinet dans tout ce qui concerne le roi. Jamais la journée du 20 juin 1792 n'avait été racontée avec

une impartialité si haute, jamais le rôle de chacun des acteurs et les résultats de la lutte n'avaient été si clairement mis à nu. Après l'agonie du retour de Varennes, l'agonie de la royauté aux Tuileries est appréciée ici par la conscience même de la révolution. Ce supplice renouvelé de minute en minute, ces outrages, ces ironies, ces pointes d'épées et de piques dirigées contre la poitrine d'un homme sans défense, ces injonctions de sanctionner les décrets suspendus par le *veto*, ces menaces appuyées sur le canon roulé jusqu'au milieu des salles, toutes ces bacchanales de l'émeute qui arrachent des larmes de honte à la reine, ne peuvent triompher de la sérénité du roi. De là deux résultats trop peu remarqués par les historiens et que met en pleine lumière M. Quinet : humiliée matériellement, la royauté se relève aux yeux de l'esprit, et la république, avec sa timidité morale plus grande encore que ses violences, est frappée de mort avant de naître. « A ce moment, dit l'audacieux historien, on eût pu voir que la monarchie reparaîtrait debout et que le peuple s'écoulerait comme l'onde. Jamais Louis XVI ne fut plus roi que ce jour-là. Qui fut en réalité le vainqueur? Celui qui refusa de céder. Et quel fut le vaincu? Le peuple, qui ne put dompter une volonté royale et n'osa pourtant se faire roi. » Je sais bien tout ce qu'on peut répondre au nom de la politique et de l'histoire; si la révolution, ni en 89 après les journées d'octobre, ni en 91 après Varennes, ni même en 92 après le 20 juin, n'osa rompre une fois pour toutes avec la vieille monarchie, si elle multiplia des outrages qui devaient irriter les ressentimens et rendre toute conciliation impossible, si elle eut l'air de prolonger à plaisir l'agonie du mourant, sa timidité s'explique par les habitudes séculaires de l'esprit français, comme ses violences par l'exaspération de la lutte. Il est facile de dire aujourd'hui : Pourquoi s'être inquiété du départ des émigrés? pourquoi ne pas avoir permis à Louis XVI de gagner la frontière? L'originalité du livre de M. Quinet, c'est précisément de ne tenir presque nul compte des perplexités du moment, des émotions farouches de la foule à peine sortie du servage, de ses craintes, de ses soupçons, de cette politique à la fois puérile et gigantesque née de circonstances sans précédens, de ce besoin qu'on croyait avoir d'une royauté frappée à l'effigie révolutionnaire. Tout cela, c'est aux historiens politiques de le démêler; serviteur de la révolution idéale, M. Quinet est persuadé que le peuple de France n'aurait connu ni ces timidités ni ces fureurs, si une pensée religieuse eût soutenu sa conscience. La conscience, la force morale, voilà ce qu'il souhaite à la révolution, voilà ce qu'il envie noblement à ses ennemis.

Quelle hardiesse et quelle nouveauté dans ce point de vue! Parmi tant d'historiens défenseurs de la révolution, parmi tant

d'esprits éminens qui ont raconté ses actes, expliqué ses doctrines, justifié ses fautes, glorifié ses conquêtes, en connaissez-vous un seul qui l'ait plus tendrement aimée, plus religieusement servie que l'ancien orateur du Collége de France? Y en a-t-il un pourtant qui eût osé écrire des paroles comme celles-ci : « On a toujours dit que le plus beau spectacle est celui d'une âme qui résiste à la violence d'un monde? Qui a donné ce spectacle, si ce n'est Louis XVI, seul, sans autre abri que quatre grenadiers dans l'embrasure d'une fenêtre, tenant tête à un peuple entier prêt à l'écraser? Ou ce que nous avons répété toute notre vie de la majesté de l'âme aux prises avec le plus fort n'est qu'un mot, ou il faut savoir reconnaître que Louis XVI fut ce jour là plus grand que ce monde déchaîné contre lui et qui ne put lui arracher un désaveu. Qu'est-ce qui lui donna la force de résister ainsi à la violence de tout un peuple? Sa croyance. »

Ces questions de conscience dominent tout dans le livre de M. Quinet; les premiers des acteurs à ses yeux, ce sont les croyans. Quel hommage à la pensée religieuse, quel besoin d'une foi positive chez ce tribun de la révolution qui en vient à faire de Louis XVI une des plus grandes figures de son tableau! Je ne puis me dispenser de citer encore la page où l'auteur raconte les derniers momens du roi déchu. C'est M. Quinet lui-même que je cherche en rassemblant ces témoignages. Il faut voir de près l'idéal qu'il s'est fait de la sainteté de la révolution, si l'on veut comprendre les emportemens de son âme à l'heure où il s'apercevra que cet idéal sublime lui échappe. Voici donc l'adieu qu'il adresse au représentant couronné de l'ancien régime, et cela, notez-le bien, au nom même de cette révolution dont il entretient en son cœur les inspirations les plus pures. « Pendant que toute une nation se déchaînait autour de la prison du Temple, un seul homme était calme et semblait étranger à la tourmente : c'était le prisonnier. Rien ne marquait plus en lui le roi que l'indifférence souveraine au milieu des outrages, car on lui avait ôté jusqu'à son nom. On l'appelait Louis Capet, comme si on eût aboli par là le souvenir de ses ancêtres. Jamais on ne surprit en lui un moment de trouble; pourtant il ne pouvait se faire illusion sur son sort. Aucune réponse barbare, même celle de Jacques Roux : *je suis ici pour vous conduire à l'échafaud*, ne put le faire sortir de cette mansuétude qu'il dut à sa piété sincère. Il lisait Tacite et la *Vie de Charles Ier*, qui lui montrait d'avance le chemin du supplice. Il enseignait le latin à son fils; il méditait, il priait dans une petite tour, quand il pouvait se dérober quelques instans aux regards de ses gardiens. Jamais plus grande paix au milieu d'une plus grande tragédie; ce calme, qu'on ne pouvait concevoir, ajoutait à la haine. Était-ce un sage, un prê-

tre, un instituteur? Le dernier homme du peuple peut apprendre de ce roi à bien mourir... Il traversa Paris dans le fond d'une voiture fermée, les yeux attachés sur les prières des agonisans et sur les psaumes. Le silence était profond autour de lui. On ne voyait que des haies de baïonnettes, comme si la ville se fût gardée elle-même contre ce mourant. Quand il arriva au pied de l'échafaud, sa lecture n'était pas finie. Il l'acheva paisiblement sans se hâter, il ferma le livre; puis il descendit de voiture, s'abandonna au bourreau. Comme on s'apprêtait à lui lier les mains, le roi se retrouva dans Louis Capet et s'indigna. Il voulut résister, mais sur un signe de son confesseur le roi céda; il ne resta que le chrétien. « Je pardonne à mes ennemis, » tous les tambours de Santerre n'ont pu étouffer ces paroles ni les empêcher de retentir dans la postérité. Louis XVI seul a parlé de pardon du haut de cet échaufaud où tous les autres devaient apporter des pensées de vengeance ou de désespoir. Par là il semble régner encore sur ceux qui vont le suivre dans la mort avec les passions et les fureurs de la terre. Lui seul paraît en être détaché, déjà posséder le ciel, quand les autres se disputent jusque sous le couteau des lambeaux de partis déchirés. »

Ne croyez pas que ce soit la pitié seulement qui parle ici, c'est surtout la justice, la justice avec tous ses scrupules, ce qu'il y a de plus délicat, de plus profond, et par conséquent de plus religieux dans la conscience. M. Quinet juge la révolution en casuiste irréprochable, quand il craint pour elle non pas tant le regret que le remords. Ce n'est pas assez de blâmer la condamnation de Louis XVI au point de vue politique et d'après les conséquences qui devaient en résulter pour la France; il ajoute noblement : « La conscience humaine sera toujours mal à l'aise en face de Charles Ier ou de Louis XVI. Selon le droit nouveau des révolutions, ils ont pu être condamnés comme coupables de lèse-révolution; mais on les avait laissés grandir dans le sentiment d'un autre droit public, où ils étaient irresponsables et infaillibles. C'est la seule légalité dont ils eussent conscience. En les faisant rentrer sous la coulpe commune, on les frappa d'une loi qui leur est étrangère. Aussi, fussent-ils les plus coupables des hommes, il reste une inquiétude éternelle dans l'âme de la postérité, qui juge en dernier ressort la légitimité de l'échafaud. »

Est-ce assez d'exemples pour mettre en tout son relief l'inspiration fondamentale de M. Edgar Quinet? Dans toutes les crises révolutionnaires où la conscience est en jeu, cette inspiration éclate avec une évidence irrésistible : il a sa foi, il croit à une religion de 89, et quand tous les autres se servent d'une métaphore en parlant de l'*ère nouvelle*, lui seul emploie un terme qui correspond exactement à sa pensée.

Mais où est-elle, cette religion? où sont-ils les hommes en qui rayonnera cette flamme divine? Ils tardent bien à paraître. Il faut qu'ils paraissent pourtant, il le faut; sinon, la révolution est en danger. Des écrivains d'une autre école que M. Quinet se sont rencontrés avec lui dans l'expression de ce même sentiment; les esprits les plus fins, les écrivains les plus maîtres de leur plume ont proclamé comme lui que la foi religieuse eût seule pu servir le XVIIIe siècle dans l'accomplissement de ses grandes œuvres, ils ont déploré que la persécution ou l'indifférence ait privé la France, aux heures du péril, de ses plus religieux, par conséquent de ses plus utiles serviteurs. Qu'on relise les pages éloquentes où M. Saint-Marc Girardin expose l'état moral de la France dans les vingt dernières années du règne de Louis XIV. C'est le commencement du XVIIIe siècle, le point de départ de la révolution. Au moment de rompre avec le despotisme du vieux roi, la France peut choisir entre quatre écoles d'opposition très distinctes, les protestans, les jansénistes, les amis de Fénelon, les libertins du Temple. Les protestans étaient persécutés, les jansénistes exilés, les amis de Fénelon fort mal en cour; ce sont les libertins que la France a suivis, en remplaçant, il est vrai, la frivole coterie du Temple par cette grande littérature où des tribuns refaisaient eux-mêmes leur éducation avec celle du pays et passionnaient les âmes pour l'éternelle justice. Ces grandes maximes, dit très bien M. Saint-Marc Girardin, ces grandes maximes de justice, d'égalité, de liberté, que la société française avait apprises dans l'école chrétienne, elle voulut les rapprendre dans l'école philosophique. « Mais je ne puis pas ne point regretter, ajoute-t-il, qu'il ait toujours manqué à l'esprit du XVIIIe siècle, à l'esprit de 89, la vertu qui vivifie et consolide les grandes doctrines, c'est-à-dire la foi religieuse, cette vertu, et, à vraiment parler, cette force que lui eussent donnée ou les protestans, ou les jansénistes, ou Fénelon, et que n'a pu lui rendre le déisme éloquent et presque chrétien de Jean-Jacques Rousseau (1). » Voilà, ce me semble, la vraie solution des difficultés qui troublent si noblement la conscience de M. Quinet : la société française a voulu rapprendre à l'école philosophique les principes qu'elle avait appris à l'école chrétienne, d'où il est résulté que la France de 89 a cru pouvoir se passer du christianisme pour poser les fondemens de la cité nouvelle.

Si M. Quinet s'était borné à dire pourquoi la France du XVIIIe siècle avait été obligée de refaire elle-même son éducation, s'il s'était contenté de montrer ce grand peuple abandonné de tous les pouvoirs supérieurs, église, royauté, aristocratie, et jeté dans l'in-

(1) *Tableau de la littérature française au XVIe siècle*, pages 106-125.

connu, s'il lui avait suffi de maudire les persécuteurs qui ont mutilé la nation, que pourrait-on lui répondre? Je signale les dernières pages du sixième livre comme le complément naturel des réflexions si hautes que je viens d'emprunter à M. Saint-Marc Girardin. Si le XVIIIe siècle a dû accomplir sa tâche au milieu des frivolités de l'ancien monde, est-ce bien nous qu'il faut accuser? « Notre France, façonnée pour le plaisir d'un seul, n'a pas toujours été ainsi. Nous pouvons montrer nos plaies, nos membres amputés. La Providence nous avait fait complets comme toutes ses œuvres; il y avait chez nous un juste équilibre de gravité et de légèreté, de fond et de formes, de réalité et d'apparence. Est-ce notre faute si la violence barbare nous a ôté le lest?... Que n'eût été la France, si avec l'éclat de son génie elle se fût maintenue entière, je veux dire, si à cette splendeur elle eût joint la force de caractère, la vigueur d'âme, l'indomptable ténacité de cette partie de la nation qui avait été retrempée par la réforme! Calvin, Bossuet, Voltaire, quelle puissance que ces trois forces rivales en présence! » Excellentes paroles, à mon avis. Ce n'est pas seulement une plainte virile et fière, ce n'est pas seulement une justification de cette France que l'auteur juge souvent avec une sévérité si âpre, c'est aussi un programme pour l'avenir. *Dilatamini!* disait Fénelon quand il condamnait la religion étroite et pusillanime de ses deux amis les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. C'est aussi le cri du monde moderne : *dilatamini!* déployez toutes vos forces! Il est évident que M. Edgar Quinet, dans cette révolution idéale qu'il recommence par l'imagination et le cœur afin de la juger de haut, jette ce même appel à toutes les libres forces du pays : Calvin, Bossuet, Voltaire, force et grâce, conscience et génie, vivez, croissez, déployez-vous ensemble, cherchez votre équilibre dans l'antagonisme harmonieux et non dans la suppression des contraires, craignez la fausse unité qui recouvre la mort, formez une France complète comme Dieu l'a voulu, et puisque l'heure de la grande transformation sociale a sonné, puisque la démocratie doit enfin remplacer les iniquités de l'ancien monde, si vous désirez que cette démocratie ne soit pas à son tour un foyer d'iniquités, si vous souhaitez qu'elle soit libérale, humaine, amie des choses de l'âme, respectueuse de tous les droits, faites que la religion préside à la révolution française!

Rien de mieux; mais à ces conseils, à ces objurgations, à ces commandemens, qui reparaissent sous toutes les formes et à tout propos dans le manifeste de M. Quinet, il est impossible de ne pas opposer toujours une même réponse : où est-elle, ô poète, cette religion? Si ce n'est pas le christianisme dégagé des passions qui

l'ont souillé en des âges de ténèbres, que sera-ce? Tâchez de voir clair au fond de votre cœur. Cette foi nouvelle que vous semblez posséder, il faut l'annoncer aux hommes. Les plus audacieux critiques de nos jours, les écrivains qui ont poussé à ses dernières limites le travail dissolvant de l'exégèse contemporaine, sont forcés de reconnaître que le christianisme est la religion par excellence, la religion suprême, la religion pure, et qu'au-dessus d'elle il n'y a rien. Pour vous, qui avez plus que nul autre vécu dans l'atmosphère embrasée de la révolution, si vous croyez que cet enthousiasme de tout un peuple recélait les germes d'une révélation religieuse, c'est à vous de parler. Montrez-nous dans la révolution un élément, un seul, qui ne soit pas contenu depuis deux mille ans dans l'Évangile; sinon, cette bonne nouvelle que vous reprochez à la France de 89 de ne pas avoir affirmée, on dira que vous l'ignorez vous-même.

M. Quinet l'ignore si bien qu'il la demande à tous les acteurs du drame, à ceux-là mêmes qui étaient les plus étrangers à un tel ordre d'idées, et que cette sommation, s'ils eussent pu l'entendre, eût frappés de stupeur. Naïve préoccupation de cette âme enivrée des sentimens les plus nobles! il demande une religion nouvelle à ce Mirabeau dont il a dénoncé impitoyablement les intrigues, les défaillances, les trahisons, et qui, malgré tant de services immortels, apparaît dans son livre comme la corruption même. Il la demande à ce Robespierre que la corruption de Mirabeau va faire appeler par contraste l'incorruptible, à ce Robespierre dont la première inspiration (M. Quinet le prouve admirablement) est la peur, dont le génie politique est une méfiance sans bornes née d'un immense effroi, dont la seule force est l'imagination convulsive du visionnaire, qui ne sait qu'une chose, dénoncer, dénoncer toujours. Étranges apôtres que de tels hommes! Et quand le dictateur de 93, après tant de sang versé sur les échafauds, essaiera de donner à la révolution ce culte religieux qui lui manque, ah! quelle pauvreté! quelle platitude! Accoutumée aux spéculations sublimes, l'âme de M. Quinet en éprouve un soulèvement de dégoût.

Comment se fait-il qu'un penseur de si haut vol n'ait pas senti ce qu'avaient de singulier de pareilles sommations adressées aux fils de Voltaire et de Rousseau? C'est précisément la sublimité de ses pensées qui l'égare. Il ignore, ai-je dit, quelle révélation religieuse doit jaillir de l'enthousiasme révolutionnaire; mais il y croit, et, jugeant d'après lui-même ces hommes d'un tempérament si différent du sien, il leur fait un crime de leur insouciance sur le point qui est à ses yeux l'objet fondamental. De là les démentis soudains qu'il va donner à ses principes de liberté, de justice, de respect

des consciences. L'exaltation du croyant irrité ne connaîtra plus de frein. Puisque la religion nouvelle ne jaillit point du foyer des âmes embrasées, c'est qu'un obstacle l'arrête; quel obstacle? L'immense réseau des vieilles croyances, des habitudes séculaires, entamé çà et là par les doctrines du XVIIIe siècle, mais si vite raccommodé dans l'ombre. Eh bien! brisez-le, déchirez les mailles du filet et jetez au feu ces derniers débris d'un régime condamné à mort. Catholicisme, protestantisme, tout ce qui empêche la foi meilleure d'éclater, de rayonner, d'illuminer le monde futur, faites-le disparaître à jamais. Alors s'épanouira naturellement la religion de l'ère nouvelle, non pas la triste religion sortie du stérile cerveau d'un rhéteur, mais la religion ample et cordiale sortie du fond même de la nature humaine, de cette nature humaine et divine tout ensemble, délivrée enfin de sa longue servitude. Frappez donc, Dieu le veut :

> Frappez et Tyriens et même Israélites.
> Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites...

En vérité, on se prend à répéter le cri du poète inspiré de la Bible quand on lit ces pages de M. Quinet. L'ivresse sacrée lui est montée au cerveau. Que nous sommes loin du XIXe siècle! L'auteur nous transporte au temps de Moïse. C'est Moïse qu'il invoque, c'est l'exemple de Moïse qu'il voudrait voir se renouveler parmi les hommes de 89. Tous ceux qui, comme le prophète terrible, ont mis les épées hors des fourreaux pour l'extirpation des faux dieux apparaissent à son imagination belliqueuse. Il les salue, voici les guides qu'il faut suivre. Salut aux vengeurs de Jean Huss! salut aux compagnons de Marnix!

Il oublie que ce sont surtout les persécuteurs des consciences qui ont employé le fer et la flamme; il oublie que plus on approche des temps modernes, plus ces violences sont rares, et que c'est par la foi, par le dévouement, par l'affirmation convaincue d'une vérité supérieure, non par le sang de l'ennemi injustement versé, que les croyances nouvelles se sont établies dans le monde. Comment a-t-il pu dire, comparant les chefs de la révolution aux chefs de la réforme : « Si le XVIe siècle l'eût pris sur ce ton-là, il n'eût pas gagné une paroisse? Un novateur commande, impose, foudroie; il ne disserte pas. » Est-ce que les bûchers de Genève ont jamais été des représailles? Étaient-ce des partisans de l'église romaine que les réformateurs condamnaient au feu pour venger leurs frères de France et d'Espagne? Non certes; c'étaient des protestans, mais des protestans dans le faux sens de ce nom suivant Calvin, des protestans qui auraient donné à l'Europe une fausse idée du génie de

la réforme, des protestans qui mettaient le protestantisme en péril. C'était Michel Servet, qui niait la trinité, Jérôme Bolsec, qui repoussait la doctrine de la grâce, Pierre Gruet, qui se révoltait contre la discipline ecclésiastique, Valentin Gentilis, qui réclamait la liberté de penser. C'étaient encore les libertins, hommes ou femmes, légers de conduite, légers de paroles, qui considéraient la révolution de Luther comme un affranchissement des lois de la morale. Voilà les ennemis de Calvin; sa dictature s'exerce au sein même de son parti : le réformateur veut prouver au monde que la réforme n'est pas une école de licence, qu'elle est au contraire la restauration du christianisme. Quel rapport entre ces foudres du dictateur de Genève et celles dont l'ardent écrivain aurait voulu armer la main de la révolution? Si la réforme a fait son œuvre, c'est qu'elle avait une foi. Où était la foi religieuse de la révolution?

Il ne suffit pas de s'écrier : « O Jean Huss, ô Luther, Zwingle, Savonarole, Arnauld de Bresse! humbles moines, pauvres solitaires! rendez le courage à ces tribuns déchaînés... Ce que vous avez affronté tout seuls du fond de vos cellules quand le monde était contre vous, les hommes du peuple, environnés de la force, de l'amour d'une nation, n'osent pas même l'imaginer trois ou quatre siècles après vous! Ils prétendent tout changer, et le courage leur manque pour abattre ce que vous avez déraciné... Où est le secret de votre force? où est le secret de leur faiblesse? » Si M. Edgar Quinet a seulement voulu dire qu'une pensée religieuse eût été pour la révolution française le plus solide fondement, rien de mieux; c'est la grande idée qui domine son ouvrage, et d'où il a tiré déjà, d'où il tirera encore, on va le voir, des conséquences aussi neuves que profondes. S'il a pu véritablement penser que l'extirpation des cultes chrétiens aurait favorisé l'éclosion d'une foi nouvelle, c'est un démenti à ces enseignemens de l'histoire dont il a été si souvent l'interprète inspiré. La religion naît dans les cœurs sous un souffle d'en haut, elle conquiert les âmes une à une par la vertu de l'exemple, elle leur ouvre une vie spirituelle plus haute, plus riche, plus rapprochée du père de toute vie. Si elle possède tout cela, nul obstacle ne saurait l'arrêter, et ce n'est pas à une société fille du christianisme et de la philosophie qu'il faut demander la prédication par le glaive.

Mais pourquoi redire ici des vérités acquises au domaine commun? M. Quinet les connaît mieux que personne. Je suis de plus en plus persuadé que ces fureurs ont été une crise dans le développement de ses idées sur la révolution, crise d'enthousiasme, ivresse sacerdotale, dont il n'a pas cru devoir effacer la trace, et qui au fond ne signifie pas autre chose que ceci : point de conscience reli-

gieuse, point de fondation durable. Et puisqu'il ne dit pas au nom de quelle religion il a jeté ces violentes clameurs, j'en conclus qu'il s'agissait pour lui, à son insu, de la seule religion qui ne puisse être dépassée, et que son inspiration est bien autrement chrétienne qu'il ne le pense. N'est-ce pas une des âmes les plus chrétiennes de nos jours qui, faisant allusion à cette absence de vie religieuse, un des fâcheux caractères du monde moderne, laissait échapper ces paroles : « Un peuple qui s'est dépouillé entre les mains de l'état du droit individuel d'avoir une opinion doit devenir un peuple frivole? Les questions les plus graves et les plus sublimes qui puissent occuper une âme humaine lui étant soustraites, il n'a plus à s'occuper que des intérêts passagers de la vie et du culte des passions... L'autorité s'est chargée de sa croyance; il la chargerait volontiers de son patriotisme et de son esprit public (1). » Cet abandon de soi-même, cette démission de la conscience, c'est précisément ce que M. Quinet reproche avec le plus d'amertume à la société, tout ensemble généreuse et frivole, ardente et impie, d'où est née la révolution. Quand il maudit la religion du moyen âge, il appelle en réalité un renouvellement de la vie spirituelle, un de ces renouvellemens auxquels le christianisme se prête si bien selon les peuples et les époques. Seulement, dans l'ardeur de sa prédication, l'apôtre exalté ne gouverne plus ses paroles. Il a de sublimes pensées que dément son langage. Chrétien sans le savoir, il jette des cris de mort contre la religion du Christ. Homme de foi libérale, on dirait qu'il rivalise avec les hommes de la terreur. Fièvre et délire de l'âme! ces fureurs de langage au service d'une pensée que l'idéal aiguillonne sont chose si éloignée de nous que bien peu de lecteurs en devaient comprendre la signification. Il y a des folies passagères où éclatent, mieux que dans les œuvres correctes du bon sens, les lueurs de la sagesse.

II.

La crise terminée, l'historien se retrouve avec ses qualités agrandies. L'espèce de terrorisme religieux qu'il réclamait tout à l'heure n'est plus pour lui qu'une hypothèse, et cette hypothèse va lui servir à juger les événemens de 93 avec une précision redoutable. On n'avait pas encore apprécié la révolution française au point de vue des intérêts de l'âme; un nouvel instrument de critique est découvert; M. Quinet le maniera en maître. Quelle vigueur d'attaque! quelle souplesse d'analyse! Le système de la terreur a été

(1) Alexandre Vinet, *Mémoire sur la liberté des cultes.*

souvent flétri au nom de la révolution même; la nouveauté ici, c'est d'avoir fait cette critique au nom de la conscience religieuse, d'avoir uni ces deux termes jusque-là inconciliables, *révolution*, *religion*, d'avoir renouvelé enfin à cette lumière l'intelligence des faits et des idées. C'est grâce à une inspiration si neuve que M. Quinet a pu accomplir sa tâche avec une rigueur inflexible. Parmi ses devanciers et ses amis, les plus hostiles à la terreur avaient fini un jour ou l'autre par fléchir sous le vent fatal; tel qui d'avance avait condamné les terroristes comme des imitateurs du moyen âge n'avait pu achever son livre sans s'incliner devant Robespierre. Nulle défaillance chez M. Quinet une fois qu'il s'est pris corps à corps au monstrueux système de la terreur. Tout en faisant la part de la tourmente qui brisait les géans, il leur prouve sous mille formes, par mille exemples, qu'un principe essentiel leur a manqué pour affermir leur œuvre, c'est-à-dire le sentiment du divin.

Je fais l'histoire des pensées de M. Quinet bien plus que l'analyse de son livre. Si l'on prenait le texte de l'ouvrage au pied de la lettre, combien de passages encore où l'on serait arrêté! Il semble par instans qu'il serait prêt à excuser les barbaries de la montagne, si ces barbaries avaient servi du moins à supprimer *la foi du moyen âge :* mauvaises manières de dire, paroles équivoques dont l'auteur n'a pas eu le courage de purifier son manifeste. C'est par là qu'il prête le flanc à des représailles trop faciles, et qu'il compromet ses admirables critiques de la terreur. Prenez garde pourtant : si M. Quinet a laissé éclater çà et là des regrets que dément l'inspiration générale de l'œuvre, il y a une page qui explique les contradictions de cette âme en peine, une page si décisive et si nette que la loyauté nous fait un devoir de la mettre en pleine lumière. Il vient de montrer les tergiversations des dictateurs en tout ce qui intéressait la question religieuse, il a mis à nu le vide de leurs pensées, il a dénoncé ces contradictions de leur impuissance morale, violences contre les hommes, timidité en face des doctrines; il les a convaincus d'avoir misérablement « soulevé le sable et respecté le vieux roc; » il leur a demandé ce que signifiaient tant d'innovations superficielles, — fêtes païennes, jubilés révolutionnaires, changemens du calendrier, systèmes d'éducation factice, tant que « la seule éducation véritablement efficace, l'ancien culte, » était maintenue dans la loi; puis tout à coup, comme si, échappant à l'obsession d'un mauvais rêve, il s'apercevait enfin du double sens de son langage, « je prie, s'écrie-t-il, qu'on ne fasse pas semblant de se méprendre sur ma pensée. Je sais comme tout le monde que la liberté des cultes est le principe qui doit prévaloir, qu'il est le fond de la conscience moderne; mais je crois pouvoir dire que les

révolutionnaires étaient en contradiction avec eux-mêmes lorsqu'ils revenaient au droit antique de la terreur et qu'ils maintenaient en même temps le droit de leur ennemi. Ils ne pouvaient manquer de se briser dans cette contradiction. L'homme moderne détruisait chez eux l'homme antique... Quand on descend au fond du terrorisme, on y découvre ainsi l'âme de deux sociétés absolument incompatibles, l'antique et la moderne, la païenne et la chrétienne. L'une veut qu'on extirpe, sans en laisser de traces, tout ce qui est étranger ou hostile; l'autre veut qu'on le ménage, ou qu'on le tolère. »

Ménager, tolérer, paroles insuffisantes. Le vrai principe en ces matières, celui par lequel la société moderne s'élève au-dessus de la révolution et se rapproche enfin du christianisme pur, s'appelle le respect du droit de la conscience. Ménagement, c'est affaire de diplomatie et de politique; tolérance, c'est orgueil. Quelle âme, en fait de croyances, a plus de droits qu'une autre âme? Quelle conscience peut s'attribuer l'insolent mérite de tolérer le travail de la conscience d'autrui? Lorsqu'on pénètre ainsi au fond des choses, on s'aperçoit bien vite qu'il n'y a aucune incompatibilité entre l'idéal vrai de la révolution et le vrai christianisme; l'un et l'autre ont voulu le droit de l'homme, et si le christianisme historique, le christianisme défiguré par le moyen âge, déshonoré par la corruption italienne de la renaissance, avili par l'ancien régime, avait bien des leçons à recevoir de la révolution, combien plus encore la révolution avait de vérités sociales à puiser dans le christianisme pur! Jamais peut-être l'esprit des temps nouveaux n'a été mieux inspiré que le jour où il a dit par la bouche de M. de Lamartine :

> Les siècles page à page épèlent l'Évangile;
> Vous n'y lisiez qu'un mot, et vous en lirez mille.

Les deux sociétés incompatibles, M. Quinet le dit très bien, c'est l'antique et la moderne, la païenne et la chrétienne, l'une voulant exterminer les croyances adverses, l'autre obligée par son principe de respecter la vie de l'âme. Maintenons cette loi. Tout ce qui est conforme au principe païen dans le tumulte de la révolution est condamné à la fois par l'esprit de 89 et par l'esprit de l'Évangile. C'est un retour au passé, c'est un plagiat des âges barbares, et si la terreur de 93 est plus odieuse peut-être que les odieuses terreurs du moyen âge et de l'ancien régime, plus odieuse que la Saint-Barthélemy et les dragonnades de Louis XIV, c'est qu'elle est manifestement plus criminelle, étant venue après nos immortels écrivains du XVIIIe siècle, apôtres de la justice et de l'humanité.

Je regrette que l'éloquent auteur de *la Révolution* n'ait pas

débrouillé ces idées avec l'autorité de son caractère et de son génie. Sans cette perpétuelle confusion entre le christianisme avili et le christianisme pur, son livre, plein de sublimes éclairs, aurait jeté une lumière bien autrement féconde. Nul n'était mieux préparé que lui à dégager les vérités contradictoires en apparence et à les réunir en faisceau. Par l'élévation de sa pensée idéaliste comme par son dévouement aux principes de la raison moderne, il est en mesure d'embrasser tous les élémens du problème dont les meilleurs esprits, hélas ! ne considèrent qu'un seul aspect. Les âmes timidement religieuses ont la révolution en horreur, ne voyant pas que la révolution, dans tout ce qu'elle a fait de durable, a été l'accomplissement des vérités sociales révélées par l'Évangile; les esprits sèchement révolutionnaires se défient du christianisme, s'obstinant à confondre la lumière avec les institutions et les hommes qui l'ont obscurcie pendant toute une suite de siècles. Sommes-nous donc condamnés, peuples de race latine, à voir se perpétuer sans fin ce divorce fatal ? Combien nous faudra-t-il encore de leçons pour être affranchis de ces préjugés qui entravent la grande affaire du XIXe siècle, l'éducation libérale de la démocratie ?

Une de ces leçons, une des meilleures assurément, et voilà pourquoi nous saluons avec joie l'apparition du livre de M. Edgar Quinet, c'est la critique impitoyable qu'il a osé faire de la terreur au nom du sentiment religieux, sans se soucier des colères qu'il devait soulever. Après les rectifications que nous venons de soumettre au lecteur, il n'y a plus qu'à louer cette étude magistrale. Que la révolution, provoquée, désespérée, ait répondu à la coalition des rois de l'Europe par des éclats de fureur, c'était une explosion inévitable. L'humanité en souffre; la révolution en est-elle atteinte en son principe même? Non certes, pas plus qu'une juste guerre n'est déshonorée par les emportemens de la bataille; mais qu'un petit nombre d'hommes ait entrepris de maintenir tout un peuple à cet état d'exaltation, que froidement et impassiblement ils aient converti en règles la furie gauloise, que l'indignation, la crainte, la frénésie, passions des heures brûlantes, soient devenues entre leurs mains un calcul, un système, un instrument de règne et de salut, voilà le crime qui a souillé pour longtemps la meilleure des causes. On n'avait pas encore disséqué le monstre comme le fait ici M. Quinet. La conception du terrorisme est exposée à tous les regards. Voyez-vous « cette mer déchaînée et changée tout à coup en une mer d'airain immobile, ce vertige de certaines journées devenu le tempérament fixe et l'âme de la révolution ! » Les causes nombreuses auxquelles le pénétrant analyste rapporte ce phénomène effroyable peuvent se réduire à une seule : le mépris de l'individu.

C'est le mépris de l'individu qui fait de la révolution une idole de bronze à laquelle on sacrifie des milliers de victimes innocentes; c'est le mépris de l'individu qui met partout le soupçon, c'est-à-dire la délation et le supplice. On invoque sans cesse le salut du peuple; où est-il ce peuple? Chacun de ceux qui le composent est également exposé. L'horreur et le péril vont croissant de jour en jour, car il est interdit à la terreur de s'arrêter jamais. Plus on a méprisé l'individu et accumulé les cadavres, plus on a soulevé d'implacables haines. Le jour où la hache s'émousse, la vengeance se dresse pour mettre à profit cet instant de lassitude, et déjà elle crie à mi-voix, comme dans les strophes du poète provençal : Aiguisons de frais le grand couteau, tranchons la tête du bourreau! Il faut donc recommencer à frapper, si l'on veut échapper au vengeur. Logique inexorable! celui qui a marché une fois dans ce chemin, la mort lui crie à toute heure comme à l'homme éperdu dont parle Bossuet : Marche! marche! « Les terroristes, dit-on, attendaient une heure propice pour se dépouiller de la terreur. Illusion! cet instant favorable ne devait jamais arriver. Ils ne pouvaient ni renoncer à leur arme, ni en être dépouillés sans périr au même moment. »

Est-il vrai que la terreur, digne de malédictions éternelles chez ceux qui ont donné le signal de la Saint-Barthélemy ou révoqué l'édit de Nantes, puisse être bienfaisante aux mains des défenseurs du droit? L'âme noble de M. Quinet se révolte contre un pareil sophisme. Le crime reste crime, l'iniquité ne cesse pas d'être iniquité, quelque usage qu'on en fasse. « Non, s'écrie-t-il généreusement, il n'y a pas de priviléges pour nous. » Il ne revendique pour la révolution que les armes de l'esprit. Le despotisme monarchique de l'ancien régime peut invoquer la nécessité politique, l'unité du royaume; quand le despotisme plébéien se réclame des mêmes maximes, la révolution perpétue les misères sociales qu'elle est venue réformer et s'enlève toute raison d'être. Elle n'est plus un principe, elle est un fait. Des accidens l'ont amenée, d'autres accidens l'emporteront. Ajoutez que ce système inique, ce système qui ne peut durer qu'à la condition de renouveler sans cesse ses froides férocités, est condamné par la force des choses à s'épuiser avec une rapidité foudroyante. Est-il beaucoup de terroristes qui aient eu le vrai tempérament de la terreur? Dans cette vie horriblement factice, quel art, quelle vigilance, quelle hypocrisie, que de lâchetés secrètes, quels dons de nature, quelles luttes contre la nature, enfin que de choses contradictoires étaient nécessaires pour que le terroriste fût tous les jours au véritable point! Ni trop haut ni trop bas, ni trop de zèle ni trop de lenteur. Comme une

machine monstrueuse qui broie ses serviteurs à la moindre distraction, le gouvernement de la terreur broyait ceux qui le faisaient mouvoir, s'il leur arrivait d'avancer ou de retarder d'un pas. La comparaison même n'est pas tout à fait juste; la plus terrible des machines procède par mouvemens réguliers, tandis que la machine terroriste, chauffée par des passions de toute espèce, obéissait à des caprices monstrueux comme elle. L'attention ne suffisait pas ici, ni le dévouement, ni le fanatisme; il fallait ce que M. Quinet appelle très bien le tempérament, c'est-à-dire qu'il était nécessaire de posséder par nature ce qui est le contraire de la nature. Où les trouver, ces privilégiés du système? « C'est là, dit le critique, ce qui préoccupait le plus Robespierre. Sa vie se passait à chercher les hommes de terreur, à les briser dès qu'il s'en était servi. Il put à peine, dans une société démocratique, en trouver deux ou trois qui répondissent à l'idée impossible, chimérique, qu'il se faisait de cette sorte de gouvernement : terrible et correct, inexorable et convenable, taciturne et oratoire, ombrageux et serein. »

Et lui-même a-t-il répondu toujours à son idée? Il ne faut pas essayer de refaire après M. Quinet le portrait de Robespierre. D'autres ont raconté sa vie, décrit son intérieur et attaché une sorte d'intérêt à l'homme resté simple, intègre, incorruptible, au milieu d'un cataclysme de fureurs et d'ignominies. M. Quinet n'avait point à suivre Maximilien dans le modeste ménage du menuisier; il fait l'histoire des esprits, c'est l'esprit de Robespierre qu'il a peint en traits définitifs. Un homme intègre tant qu'on voudra, si le mot d'intégrité ne jure pas trop avec l'espèce d'intelligence la plus étroite, la plus bornée, la plus mutilée que l'histoire ait jamais produite sur la scène, — un homme intègre tant qu'on voudra, mais un rhéteur infatué, un rhéteur pontifical, un rhéteur qui dogmatise et qui impose ses dogmes, avec cela une imagination peureuse, soupçonneuse, effarouchée, voilà tout Robespierre. Chez un peuple longtemps mineur précipité tout à coup dans les aventures de la vie publique, à travers les imaginations populaires « toujours partagées entre l'exaltation et la panique, » ce n'était pas trop pour nous conduire du génie le plus large et le plus net; voilà le chef que la terreur a donné à la France! En jugeant Robespierre avec cette précision et cette justice, M. Quinet montre bien qu'il est dégagé des superstitions révolutionnaires. On n'a que trop souvent chez nous identifié la révolution avec les hommes qui l'ont si misérablement représentée aux yeux du monde. Détrônons enfin ces tristes idoles, et le seul moyen de les détrôner, c'est de les confronter, comme fait ici M. Quinet, avec l'idéal vraiment humain de 89. En face de ces aspirations d'un peuple plein de vie et d'espé-

rance, les héros de la terreur sont réduits à leur taille. Quelle grandeur d'un côté! de l'autre quel fanatisme étroit! Ceux qui les attaquent au nom de l'ancien régime ne font que les relever au contraire dans l'imagination des hommes, car enfin, quels que soient les crimes des terroristes, si on les confond avec la France des grands jours, ils profitent bon gré, mal gré, de ce rapprochement inexact. C'est à nous de les condamner au nom de la révolution même, comme c'est à nous de rappeler, pour être justes, que la terreur de 93 continue les terreurs de l'ancien monde, et qu'il est impossible de maudire l'une sans maudire toutes les autres. Voilà ce qu'a su accomplir la haute et courageuse équité de M. Edgar Quinet.

Une des parties les plus fortes de ce tableau de la terreur, c'est le moment où la hache frappe non plus l'ennemi, mais l'ami, c'est-à-dire les complices de la veille. Il faut reconnaître qu'aucune des tyrannies du passé n'avait donné pareil spectacle. Cette nécessité de tuer, ce crime d'hier enfantant le crime d'aujourd'hui, l'horrible système devenant plus implacable à mesure que le prétexte invoqué naguère disparaît, tout cela est exposé par l'auteur avec une vigueur de raison et une abondance de preuves qui rendent toute contradiction impossible. Ce sont des vérités gravées sur l'airain; on ne les effacera plus. Vainement la terreur a-t-elle démoralisé la révolution, dégradé les caractères, avili toutes ces âmes enivrées jadis de passions généreuses, transformé les plus fiers tribuns en courtisans ignobles : Robespierre sent chaque jour qu'il est plus seul au milieu du prosternement universel. Que parle-t-on de milliers de victimes tombées sur l'échafaud? Une nation entière est frappée au cœur. Toutes les sources de vie sont desséchées, toutes les forces de l'âme anéanties. Ceux-là mêmes qui semblent exercer le pouvoir et diriger l'action, croyez-vous donc qu'ils vivent encore? On ne vit pas dans le néant; le vide qu'ils ont fait autour d'eux les tue. Au moment où Robespierre et Saint-Just sont forcés de prendre à eux seuls cette dictature longtemps partagée avec leurs collègues, M. Quinet prouve admirablement qu'ils sont condamnés l'un par l'autre à l'impuissance. Robespierre paralyse Saint-Just, Saint-Just paralyse Robespierre. C'est le dernier résultat de la terreur. « Ceux qui les ont pratiqués de près reconnaissent que l'homme fait pour régner était Saint-Just. Ils disent qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand homme, au moins par lambeaux, qu'il était sorti de la tête de la révolution tout armé de la pique, comme une Pallas de bronze, car il joignait à son froid délire l'intelligence prompte des affaires. Il habitait dans la région des idées et savait manier les hommes et les choses. Il s'entendait à l'administration, aux finances, à la

guerre, si bien que Carnot lui proposa un jour de lui en laisser la direction. Ses ennemis personnels voient en lui « un petit Montesquieu adolescent avec la cruauté d'un Néron homme fait! » D'autre part ils reconnaissent que nul n'avait la tête plus forte, qu'à vingt-cinq ans il dominait la convention, que l'âge seul lui manquait pour tout conduire, que l'obéissance naissait naturellement d'elle-même là où il était, qu'on ne pouvait le voir ou l'entendre sans plier et frissonner, qu'enfin, les pieds dans le sang, la tête dans la nue, il réalisait l'image des deux déesses de Rome, « la Pâleur et la Terreur, » qui avaient si longtemps gouverné la terre. Du haut de ces nues, comment s'est-il soumis à Robespierre? Il reconnut en lui la vertu farouche qui lui avait apparu dans ses rêves, et l'homme d'orgueil fléchit le genou devant « l'incorruptible. » Jamais on ne découvrit dans Saint-Just un moment de révolte. Dès le premier jour, il voua un culte à Robespierre; ce culte dura jusqu'à la dernière heure. Il fit tout pour s'en faire un maître; il lui mit à la main le sceptre de la mort que lui seul eût pu porter. Il prêta à Robespierre ses facultés, son audace, son impassibilité, son délire. Il l'encouragea, il resta son disciple quand il fut son égal, il eut pour lui dans le danger des mots fraternels comme devant son aîné; il fit plus, il l'aima. Pourtant il ne put anéantir sa nature; en dépit de lui, sa supériorité se montrait dès que l'action devenait nécessaire. Robespierre ne put prendre l'audace d'action de Saint-Just; Saint-Just ne put ni ne voulut usurper sur Robespierre. Ils finirent ainsi par se paralyser l'un l'autre. » Ainsi ces deux dictateurs, ces hommes *d'orgueil* qui avaient tout envahi, tout écrasé d'un bout à l'autre du grand foyer de 89, les seuls enfin qui parussent avoir le droit de vivre, ils étaient morts avant que le *jour de la délivrance*, comme dit Marie-Joseph Chénier, se fût levé sur ce champ de désolation.

L'influence meurtrière de la terreur éclate jusque dans l'événement qui met fin à ce régime exécrable. Jamais cause plus juste fut-elle défendue d'une manière plus odieuse et plus lâche! Seuls les historiens jacobins n'ont pas le droit de condamner les infamies dont la France devint le théâtre après le 9 thermidor, car c'est encore la terreur qui en est responsable. Le tempérament de la nation avait subi de si profondes atteintes! Nul élan désormais, nulle générosité, rien de ce qui avait pu racheter au début de la révolution les emportemens du délire; M. Quinet démontre que la populace révolutionnaire n'a jamais été plus vile que dans la journée du 1er prairial 1795. Quant aux représailles des provinces, quant à ces terreurs blanches qui souillèrent le midi, il suffit de prononcer ce nom pour rappeler ce que la vengeance a de plus ignominieux. Voilà donc le résultat du fanatisme jacobin! Ce pays, que la révo-

lution devait régénérer, était replongé dans la nuit des âges barbares. On voit clairement ici d'où venait la terreur et où elle devait retourner. Ses origines et ses affinités sont mises à nu; c'est le mauvais génie du moyen âge qui l'avait jetée dans le monde, c'est le moyen âge qui la reprend par la main des fanatiques du midi. Terreur rouge, terreur blanche, qu'on ne cherche pas à les opposer l'une à l'autre; elles se tiennent enlacées par trop de liens, ces sœurs infernales, rien ne les séparera plus. L'histoire les jette dans la même fosse. Que les églises jacobines aillent encore, si bon leur semble, célébrer leurs superstitions sur ce hideux monument.

Comment se fait-il que M. Edgar Quinet, après avoir accompli avec tant de logique et de force cette analyse souveraine de la terreur, se montre si hostile ou si indifférent aux efforts que fit la société française pour se relever du fond de l'abîme? A côté des scélérats et des lâches, n'y avait-il donc pas de nobles âmes? La dernière année de la convention n'a-t-elle pas vu de grandes choses? Au milieu même de l'anarchie du directoire, ne sont-ce pas des symptômes rassurans que le réveil de l'esprit libéral et le réveil de la conscience religieuse? Ici les républicains austères, un Daunou, un Lakanal, un Destutt de Tracy; là les représentans du spiritualisme et de la pensée chrétienne, un Portalis, un Camille Jordan, un Royer-Collard, ne sont-ce pas de nobles images qui nous consolent de la double terreur? La vie morale de la nation était comme pétrifiée par la stupeur sous le couteau des hommes de sang; la voilà qui reparaît dans la libre variété de ses inspirations. D'où vient encore une fois que M. Edgar Quinet est insensible à ces promesses d'avenir? C'est que son livre est une critique de la terreur plutôt qu'une critique de la révolution tout entière; c'est que sa juste haine du despotisme jacobin, lui montrant les conséquences innombrables et toujours persistantes d'un système pernicieux, l'empêche de voir avec la même netteté les signes du retour à la lumière; c'est aussi qu'il en coûte à l'ardent serviteur de la révolution de se réconcilier comme il le doit avec la tradition chrétienne purifiée par 89. Esprit ailé, âme de rapide allure et toujours entraînée vers l'avenir, le mot de réaction lui est odieux. Il est de ceux qui se disent avec un autre chantre des révolutions :

> Regardez en avant et non pas en arrière :
> Le courant roule à Jehova!

Convient-il cependant qu'un tel penseur se laisse effrayer par les mots? Sa critique de la réaction me paraît aussi incomplète que sa critique de la terreur est invincible. Il y a des réactions funestes et des réactions fécondes. C'est folie assurément que de prétendre

remonter le courant des idées: on n'arrête pas le genre humain, et ceux qui tentent ces aventures y périssent tôt ou tard; mais quand une nation, entraînée dans la nuit de la mort, rentre librement, spontanément dans la voie de la lumière et de la vie, si c'est là une réaction, avouez que les réactions de ce genre sont la condition du salut. Est-ce donc reculer que sortir de l'abîme? Se mettre en mesure de recommencer l'action, est-ce retourner en arrière? Pour moi, lorsque je contemple de haut, à la manière de M. Quinet, les mouvemens tumultueux de la révolution, je n'aperçois que deux périodes où le génie de la France ait marché en avant : la première, quand l'enthousiasme de 89 ouvre une ère d'espérance où toutes les classes réconciliées, toutes les forces de la patrie ranimées à la fois, pourront se déployer librement sur le terrain de l'égalité conquise; la seconde, quand cette même nation, après la terreur, épuisée, mutilée, se relève peu à peu, reprend goût à la vie, et retrouve son âme. Quels sont les hommes qui ont eu l'honneur de représenter ce mouvement? Camille Jordan et Royer-Collard. Le rapport de Camille Jordan, le discours de Royer-Collard sur la liberté religieuse à la tribune des cinq-cents en 97, sont aussi beaux à mon avis que les plus belles paroles de Mirabeau et de ses émules à la tribune de la constituante en 89. Royer-Collard et Camille Jordan ne parlent pas plus en leur propre nom que Mirabeau et Barnave n'expriment des opinions individuelles; les uns et les autres, ils ont derrière eux tout un peuple. C'est le peuple qui a rouvert les églises avant le premier consul; c'est le peuple qui, par la bouche de Royer-Collard, a redemandé la religion chrétienne, antérieure à la vieille monarchie et destinée à lui survivre. Ces détails, si négligés des historiens, ont été mis récemment en pleine lumière par un écrivain protestant animé d'un esprit vraiment libéral, M. Edmond de Pressensé (1). Son livre est plein de renseignemens précieux sur cette reprise toute spontanée de vie religieuse, premier essai en France de la grande doctrine américaine qui sépare le spirituel et le temporel. Il y a là des faits nouveaux, des faits qui ont passé inaperçus, ensevelis qu'ils étaient dans les annales des persécutés, et dont l'examen attentif donnerait réfléchir.

Mais à chaque jour suffit sa peine et à chaque homme sa tâche. La tâche de M. Quinet a été surtout de faire appel aux consciences et de prouver aux fils de la révolution que la libre vie de l'individu, fruit de la conviction religieuse, était un contre-poids indispensable

(1) L'*Église et la Révolution française, Histoire des relations de l'église et de l'état de 1789 à 1802*, par M. Edmond de Pressensé. In-8°. Paris, 1864.

à l'action écrasante de la démocratie. M. de Tocqueville l'avait enseigné avant lui; M. Quinet a repris la thèse avec les sentimens qui lui sont propres, et l'on a vu deux hommes venus des points les plus opposés arriver à cette même conclusion : « si un peuple veut être libre, il faut qu'il ait des croyances, et, s'il n'a pas de foi, qu'il serve. » Formé à l'école des États-Unis, M. de Tocqueville, en formulant cette loi, ne songe pas à autre chose qu'au christianisme; confiant dans le génie inventif de la France au moment même où il semble lui jeter l'insulte, M. Quinet ne cesse pas de demander une révélation au peuple initiateur. Les moyens seuls diffèrent. Sous le bon sens pratique de M. de Tocqueville comme sous les illusions grandioses de M. Quinet, il y a une inspiration commune : l'un et l'autre sont persuadés que la foi est plus nécessaire que jamais à l'humanité moderne. En face des multitudes si peu soucieuses du droit individuel, M. de Tocqueville rappelle à certains égards le roseau pensant de Pascal; il connaît la puissance aveugle qui menace de l'étouffer, mais, au lieu de se consoler par le sentiment de sa supériorité morale, il s'efforce de conjurer le péril en communiquant son âme à la démocratie. De là cette prédication si noble empreinte d'une virile tristesse. Nulle tristesse, nulle mélancolie chez M. Quinet; c'est plutôt une indignation altière. Plus il a aimé la révolution comme une promesse de rénovation religieuse, plus sa colère éclate à la vue de l'autel sans flamme et sans Dieu. Ce Dieu, cette flamme, ce miracle, il l'appelle toujours, et si l'illusion opiniâtre du croyant lui dicte trop souvent des paroles regrettables, on ne peut méconnaître la grandeur du sentiment qui l'inspire.

Cette inspiration inattendue devait causer une véritable stupeur aux partisans des vieilles superstitions révolutionnaires. Préparés si peu à de telles exigences, et, pour ainsi dire, dépaysés violemment, ils ont prouvé par leur surprise même que là était le nerf du livre. Tel est précisément notre avis. Si l'on voulait donner une complète idée de l'ouvrage de M. Edgar Quinet, il y aurait à louer dans ce vaste tableau bien des scènes où se reconnaît un maître; son étude sur Charlotte Corday, pour ne citer qu'un seul exemple, étincelle de traits de génie. Tous les juges cependant, sans distinction de parti ou d'école, ont senti que la nouveauté de ce manifeste était dans les préoccupations religieuses de l'auteur. Amis et ennemis en ont éprouvé un embarras visible. Pour ceux qui ont défendu l'œuvre de M. Quinet comme pour ceux qui ont essayé de la mettre en pièces, le débat se trouvait porté à des hauteurs inconnues.

En ce sens, on peut dire que l'audacieux écrivain a renouvelé l'étude de la révolution française; la critique de cette terrible époque au point de vue de la morale souveraine a véritablement com-

mencé. Elle profitera sans doute à bien des esprits; puisse-t-elle profiter surtout à M. Quinet lui-même! Puisse-t-elle le conduire à de nouvelles méditations et dégager les vérités enveloppées encore au fond de son âme orageuse! Son action, si utile déjà, serait bien autrement féconde, s'il parvenait à mettre d'accord ses sentimens et ses formules. Il ne s'est pas entièrement affranchi, on le voit trop, de l'esprit de défiance et de soupçon qui fut le grand mal des révolutionnaires. Ses aspirations d'aujourd'hui et ses principes d'autrefois se livrent un perpétuel combat. Le vrai moyen pour lui de retrouver la paix, c'est de respecter tous les élémens de vie que le Créateur a mis au fond de nos âmes. Pourquoi cette prétention de retrancher quelque chose à l'œuvre de Dieu? On ne taille pas l'humanité comme l'arbre d'un jardin. Tel rameau où vous voulez mettre la serpe, le croyant desséché à jamais, est peut-être celui qui portera le fruit de l'avenir. Philosophie, religion, science, la révolution mal comprise supprimait tout pour emprisonner l'humanité dans la geôle d'un stoïcisme farouche; le génie moderne dit à toutes les forces de l'âme : épanouissez-vous! Il n'y a qu'une chose qu'il ne tolère pas, c'est l'intolérance. Je ne hais que la haine, voilà sa devise.

Cette foi de la société nouvelle dans la libre expansion de l'humaine nature est le plus rassurant des symptômes. Si l'auteur la partageait comme nous le désirons, s'il ne ressentait pas encore contre telle ou telle forme de la pensée religieuse les défiances d'un autre âge, verrait-on chez lui ce découragement qui semble le dernier mot de son livre? Dans son poème d'*Ahasvérus*, il y a plus de trente ans, M. Quinet nous montrait l'église du moyen âge désespérant de son œuvre; aujourd'hui, à la fin de son enquête sur la crise immense de 89, il nous montre la société issue de la révolution jetant le même cri de détresse. Ces deux scènes, si différentes de forme, si semblables au fond, qui se répondent à trente ans de distance, que signifient-elles en réalité? Dans *Ahasvérus*, les saints, les rois, les vierges, tous les mystiques héros du moyen âge, se levant de leurs tombeaux pendant la nuit des morts, se tournent vers le Christ de la cathédrale et lui disent : O Christ, pourquoi nous as-tu trompés? Dans les dernières pages du nouveau livre de M. Quinet, la société se lève et crie : Pourquoi m'as-tu trompée, ô révolution? Où sont les biens que tu m'as promis? où est cette humanité meilleure qui devait se montrer digne des libertés conquises? — Et telle est l'amertume de ce réquisitoire que la révolution semble avoir passé sur la terre comme les plus vaines songeries du moyen âge. Injuste plainte des deux côtés! Le moyen âge ne pouvait enfermer les destinées du christianisme dans ses for-

mules étroites, pas plus que la révolution ne pouvait enfermer dans ses lois draconiennes les destinées du monde moderne. Au-delà du moyen âge, il y avait le christianisme de Pascal et de Newton, de Descartes et de Leibnitz, attaqué en vain par le jésuitisme et l'athéisme; au-delà de la période révolutionnaire, il y a l'idéal entrevu en 89, qui est resté la foi politique et sociale du monde nouveau. Le jour où l'on verra la foi sociale de 89 se réconcilier avec le christianisme éternel, l'esprit du moyen âge et l'esprit de la terreur auront disparu à jamais.

Mais avant de toucher ce but, combien faudra-t-il encore de remontrances et de conseils adressés à la démocratie française! Laissez donc M. Edgar Quinet parler sévèrement à la France, car ce que nous prenions tout à l'heure pour un signe de désespoir chez le généreux penseur n'est en réalité que l'expression de ses désirs impatiens. Autrefois il était de ceux qui aiment à saluer dans l'histoire de notre pays une sorte de merveilleuse légende, une longue épopée démocratique où les pouvoirs les plus différens, royauté, convention, empire, faisaient du peuple des Gaules le grand peuple niveleur, et travaillaient à l'envi pour l'émancipation du genre humain. S'il a l'air aujourd'hui de renier ses paroles, s'il détruit cette légende, s'il bouleverse son épopée, s'il condamne la tradition française dans une suite d'écrits où son langage va manifestement bien au-delà de sa pensée, c'est que les amans de l'idéal voient toujours reculer le but au moment où ils croyaient l'atteindre. Plus haut, toujours plus haut! voilà leur cri de guerre. Ils ont pour mission d'aiguillonner les hommes, de les empêcher de s'endormir dans le contentement d'eux-mêmes. Et qui oserait dire que notre démocratie n'a pas de progrès à faire, pas de vertus nouvelles et par conséquent de droits nouveaux à conquérir avant d'accomplir ses destinées? Laissez donc l'austère auteur de *la Révolution* continuer son office de censeur, dussent ses paroles vous blesser plus d'une fois. Les anciens voulaient que le chœur, à travers les péripéties du drame, ne fût pas un personnage abstrait, qu'il eût son rôle distinct, son rôle humain, c'est-à-dire ses passions et ses colères, pourvu que l'idée du juste en fût l'inspiratrice. M. Edgar Quinet, alors même qu'il se trompe, obéit aux inspirations d'une âme religieuse; nous demandons pour lui la même liberté dans les viriles fonctions qu'il remplit.

Actoris partes chorus officiumque virile
Defendat.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES

TRAVAILLEURS DE LA MER

DE M. VICTOR HUGO [1]

Combien il est vrai de dire que tous les jugemens portés sur un homme célèbre avant sa mort tournent plus souvent à la confusion du juge que du jugé! Le génie a, comme la nature, ses obscurités profondes, il a son imprévu comme la vie, et quiconque met trop de hâte à le condamner sur une de ses œuvres ou à pronostiquer son avenir d'après une de ses erreurs s'expose à voir sa témérité punie par le plus humiliant des démentis. Qu'un homme dont le génie est attesté par des preuves nombreuses et irrécusables vienne à produire une ou deux œuvres imparfaites, et aussitôt les malveillans de tout ramage et de tout plumage que toute décadence réjouit, — comme toute putréfaction réjouit les tribus sinistres de ces oiseaux aux mœurs basses que M. Michelet appelle *ensevelisseurs*, et qui font l'office d'agens de salubrité dans la grande voirie de la nature, — se hâteront de déclarer close la carrière de cet homme et éteinte la flamme de son génie. A peine cependant cette prédiction téméraire aura-t-elle été prononcée qu'une œuvre nouvelle, apparaissant tout à coup comme une floraison subite dans une terre qu'on croyait épuisée, viendra démontrer les ressources vivaces de cette imagination dont on croyait tenir le dernier mot. Quand donc saurons-nous enfin que ce dernier mot n'est jamais dit que par la mort, et cesserons-nous de refuser aux grands poètes et aux grands artistes le bénéfice des circonstances que nous accordons libéralement aux pires médiocrités? Quand donc compren-

(1) Paris, Librairie Internationale, 1866.

drons-nous que le génie a, comme toute chose en ce monde, ses vicissitudes, ses intermittences, ses alternatives de bons et de mauvais jours? Les influences qui pèsent sur nous tous et qui nous privent pour un instant du libre usage de nos facultés pèsent aussi sur l'homme de génie. L'homme le plus aimable cesse momentanément de l'être quand par hasard la sombre manie de l'ambition vient à l'approcher; l'amoureux perd momentanément sa force d'attention et sa puissance sur lui-même; l'esprit le plus droit perd sa faculté de jugement et de discernement dès qu'il laisse l'envie se glisser en lui. Eh bien! les mêmes phénomènes se passent sous d'autres formes chez l'homme de génie. Il y a des périodes où la rêverie l'opprime, fait évaporer sa pensée en nuages, et ne lui laisse pas plus la libre possession de son imagination que la passion ne laisse à un amoureux la libre possession de son cœur. Il y a des conceptions décevantes qui le trompent par une apparence de grandeur ou d'éclat à l'égal de l'ambition, il y a des jours où la fièvre irrésistible de l'imitation agit sur lui à l'égal de l'envie et lui dérobe la conscience de sa propre originalité; mais l'homme vrai se dégage de tous les mouvemens contradictoires des passions qui l'ont successivement agité, et le génie de toutes les influences qui l'ont tour à tour égaré, séduit ou amoindri. *Praise in departing*, « ne louez qu'au départ, » dit un héros de Shakspeare devant des personnages trop prompts à admirer un prodige qui va tourner à leur confusion; nous serions tenté d'appliquer le sens de cette parole au blâme aussi bien qu'à la louange, et de la compléter par cet équivalent bien connu : « en toute chose, attendons la fin. » Or dans le cas présent la véritable fin, c'est la mort.

Ces vérités élémentaires, que nous sommes trop enclins à oublier tous tant que nous sommes, le succès presque universel du dernier livre de M. Victor Hugo vient de nous les rappeler avec éclat. Ses dernières productions, peu goûtées ou peu comprises du public, avaient mis en liesse tous les sentimens hostiles qui depuis des années attendaient avec patience le moment où ils pourraient surprendre chez le poète les signes irrécusables de la faiblesse. L'échec du volume sur *William Shakspeare*, le succès contesté des derniers volumes des *Misérables*, la surprise presque générale qu'avait suscitée ce recueil des *Chansons des Rues et des Bois*, aux beautés obscures et difficiles à saisir pour d'autres yeux que des yeux initiés à tous les mystères de la poésie, ouvraient déjà libre carrière aux commentaires malveillans, aux prédictions fâcheuses. Le poète était décidément en décadence : de son talent d'autrefois il ne lui restait plus que les défauts; quant aux qualités, elles s'étaient enfuies avec la jeunesse, pour ne plus revenir, — et autres aménités

de ce genre! — Ceux qui parlaient ainsi ne se rappelaient pas sans doute qu'il y a quelques années le recueil des *Contemplations*, dont le seul défaut était d'être trop touffu et de présenter l'aspect d'une botte de fleurs énorme, grossie volontairement de toute sorte d'herbes folles ou bizarres, avait déjà donné lieu aux mêmes suppositions, et que presque aussitôt après le poète avait répondu à ses détracteurs trop pressés par ce recueil de *la Légende des Siècles*, encore si peu apprécié à sa vraie valeur, et qui est peut-être la plus belle œuvre poétique sortie de sa plume. *Les Travailleurs de la Mer* viennent de faire éprouver la même mésaventure aux railleurs des *Chansons des Rues et des Bois*. Encore une fois, le maître vient d'affirmer sa puissance et de forcer ses lecteurs de répéter à son sujet cet hémistiche de son orientale sur Napoléon : *Lui, toujours lui.*

Le livre a des défauts, et de très nombreux; il a d'abord ceux qui sont inhérens à la nature même, et, si nous osons ainsi parler, à l'organisme du talent de l'auteur : l'abus de l'antithèse, la recherche des images excessives et des épithètes énormes, et surtout ces deux manies de plus en plus prononcées et de plus en plus fatigantes : l'emploi exagéré de l'article indéfini et le mariage violent et bizarre de substantifs accolés ensemble, dont l'un est pris comme adjectif et sert de qualificatif à l'autre. Toutefois ces défauts sont tellement connus qu'il suffit de les nommer en passant, et tellement évidens que tout lecteur, si myope qu'il soit, les découvrira de lui-même sans le secours de la critique. D'ailleurs, s'il faut dire toute notre pensée, nous n'avons jamais trouvé que la guerre qu'on fait à ce sujet à M. Hugo fût précisément loyale. Il a lui-même émis quelque part, — à propos de Shakspeare, si ma mémoire est bonne, — une théorie qui équivaut à peu près à celle-ci : un grand talent ne peut se comprendre sans une certaine somme de défauts équivalente et correspondante à celle de ses qualités, et il est vraiment singulier que notre intelligence refuse au génie l'immunité qu'elle accorde si facilement à la nature. Qui donc a jamais songé à reprocher à un rocher d'être escarpé ou à une cime de donner le vertige? Il est certain cependant que cette qualité d'être escarpé est en un certain sens un défaut chez le rocher, puisqu'elle exige un effort de quiconque se mettra en tête de le gravir, et il est certain aussi que cette puissance de vertige que possèdent les hautes cimes pourrait passer pour une méchanceté et une noirceur de leur façon. Si vous voulez la sublime horreur des montagnes alpestres, acceptez leurs abîmes et leurs avalanches de neige. Si vous voulez la majesté et la grandeur classiques des paysages de l'Italie, acceptez la netteté un peu rigide de ses horizons et la configuration un peu sèche

de son sol. Il en est des grands talens comme de la nature; ce que vous appelez leurs défauts fait la plupart du temps partie de leur structure même et sert de base, de contre-poids ou d'auxiliaire à ces qualités que vous admirez en eux. Ces défauts, c'est l'abîme sans lequel la montagne cesse d'être compréhensible, c'est la fissure sans laquelle le rocher cesse d'être pittoresque, c'est le volcan souterrain auquel le paysage doit ses lignes précises ou ses surfaces fertiles. — On me dira que par cette théorie M. Victor Hugo entendait plaider pour les intérêts de son propre talent; cela est bien possible, mais la théorie n'en est pas moins d'une incontestable vérité, et je ne puis qu'y souscrire. C'est la nature plutôt que le poète qu'il faudrait accuser de tels défauts, car elle seule tient la clé de pareils mystères. Elle a voulu créer une imagination qui eût telle forme plutôt que telle autre, et pour cela une certaine quantité de défauts dont elle seule connaît l'utilité et la valeur lui était nécessaire; elle l'a employée sans hésiter. Les défauts du genre de ceux de Victor Hugo sont de ceux qu'il suffit de reconnaître une fois pour toutes et qu'il faut ensuite accepter avec résignation, car ils sont une des fatalités, et, pour employer son propre langage, une des *ananké* du poète. Les lui reprocher est peine perdue, car il ne s'en corrigera point par la raison bien simple qu'il lui serait aussi impossible de s'en corriger que de changer les traits de son visage ou la couleur de ses yeux. Dites, si vous voulez, que ces défauts classent le poète à tel ou tel degré de la hiérarchie du génie, qu'ils le confinent dans telle ou telle catégorie d'esprits, qu'ils le condamnent à une place moins élevée que celle qu'il occuperait, s'ils ne le déparaient pas, et vous serez dans le vrai; mais c'est là une autre question, et nous n'avons pour le moment aucune raison de l'examiner. Donc, pour cette partie de notre tâche, contentons-nous de dire sommairement qu'il y a dans le nouveau roman trop d'épithètes énormes, trop d'antithèses et de chocs de mots, trop de substantifs employés adjectivement, et passons.

Nous ne pouvons pas faire aussi bon marché des défauts qui relèvent de la volonté du poète et que par conséquent il était maître d'éviter. Ainsi nous n'avons pas trouvé dans ce livre au même degré que dans ses anciennes productions cette science magistrale de la composition qui le distingue si particulièrement au milieu des autres poètes de son temps. Cette fois la symétrie et l'harmonie manquent; les différentes parties du livre ne sont pas entre elles en exact équilibre, et ne parviennent pas à se réunir en un ensemble régulier. Le récit, qui est très court, paraît cependant démesurément long, et il est long en effet, car il n'est pas en rapport avec l'histoire très simple imaginée par le poète. L'exposition, qui est

interminable et où règne une certaine confusion, n'occupe pas moins d'un volume; les personnages n'en finissent pas de poser devant nous, et paraissent éprouver une difficulté insurmontable à se mettre à l'action et à engager le drame. Ils avancent, puis reculent, essaient d'un simulacre de mouvement, puis rentrent dans leur repos sans avoir rien fait, avec un geste qui semble dire : Ce sera pour le prochain chapitre. Cette lenteur de mouvemens fait naître l'incertitude dans l'esprit du lecteur, qui, ne sachant où ils en veulent venir, marche pendant trop longtemps dans un brouillard comparable à ce brouillard si admirablement décrit dont les épaisses vapeurs permettent au sieur Clubin de faire naufrager le bateau de mess Lethierry. En revanche, lorsque ce brouillard vient à se dissiper, il découvre un des plus magnifiques tableaux de marine qui aient été jamais peints.

Il n'est que juste cependant de dire, comme correctif de ce qui précède, que ce défaut de composition se remarquerait beaucoup moins, si l'ouvrage, au lieu d'être distribué en trois volumes, était distribué en deux ou même en un seul. Comment M. Victor Hugo, qui connaît si parfaitement toute l'importance de la composition matérielle d'un livre et qui surveille avec une si soigneuse vigilance les plus petits détails typographiques, ne s'est-il pas aperçu de cette distribution malencontreuse de son œuvre et l'a-t-il permise à ses éditeurs? La fin d'un volume, qu'il soit long ou court, marque nécessairement pour le lecteur un temps de repos; il s'arrête pour reprendre haleine, rassemble ses impressions et porte un premier jugement, favorable ou défavorable, qu'il n'hésite pas avec une précipitation téméraire à étendre aux parties du livre qui lui sont encore inconnues. Il y a là un point de suspension très délicat et qui peut en certaines occasions être fatal. Un premier volume pour le lecteur, c'est comme un premier acte pour le spectateur, et combien de fois n'a-t-on pas vu la destinée d'un drame décidée par l'impression que laissait un premier acte! Or le lecteur sort du premier volume, sinon désenchanté, au moins déconcerté et dérouté, et sa curiosité, qui jusqu'alors n'a été en rien stimulée par ce qui précède, reste sans grand désir de connaître ce qui va suivre. Si cette longue et quelque peu obscure exposition était nécessaire à M. Hugo, n'était-il pas possible d'en masquer les défauts en grossisant le premier volume d'un tiers du second? Je suppose qu'au lieu de s'arrêter à la prophétie quelque peu vague du capitaine Gertrais Gaboureau, ce premier volume se fût arrêté au naufrage de la *Durande*, les défauts de cette exposition disparaissaient immédiatement, car le lecteur, allant jusqu'au bout sans désemparer et voyant enfin le jour se faire devant son imagination, oubliait en un instant tous les tâ-

tonnemens laborieux et toutes les incertitudes où M. Hugo le laisse rop longtemps engagé.

Ce premier volume est employé tout entier à poser les personnages principaux, qui sont au nombre de quatre : un petit pêcheur, Gilliatt, enfant rêveur et héroïque; mess Lethierry, demi-bourgeois de Guernesey, constructeur du premier bateau à vapeur qui ait fait la traversée entre la côte de France et les îles de la Manche; sa nièce, Déruchette, et enfin le sieur Clubin, contre-maître de la *Durande*, le bateau de mess Lethierry. De ces quatre personnages, le plus original est Gilliatt, une des plus heureuses et des plus sympathiques créations de Victor Hugo. Il est bien posé, quoique un peu longuement, et les yeux de l'imagination n'ont aucune peine à se figurer cet enfant sauvage, la crinière au vent, le visage tanné et hâlé par le soleil et l'air de la mer, sans beauté plastique d'aucune sorte, mais avec une expression de physionomie énergique et douce à la fois, et de grands yeux curieux et rêveurs. La situation que lui avait faite la destinée était des plus bizarres. Élevé par une femme que le vent de la révolution française avait jetée dans les îles normandes, Gilliatt resta seul après sa mort, sans autre appui que lui-même et sans autres ressources que le petit héritage de sa protectrice. Il grandit dans l'isolement, et en même temps que lui grandissait sa mauvaise réputation, qui lui était aussi impitoyablement unie que l'ombre est unie au corps. Gilliatt passait pour sorcier, on le tenait même généralement pour *cambion* ou *marcou*, c'est-à-dire pour enfant du diable ou engendré sous une influence surnaturelle. Il est inutile de dire qu'il ne méritait en rien cette réputation, et que son seul crime était de se trouver placé dans une de ces conditions défavorables où les hommes se croient le droit de tout faire contre leur prochain, parce qu'ils en ont le pouvoir, vérifiant ainsi à leur insu la beauté de cette maxime de quelques philosophes modernes : la force est identique au droit. En effet, Gilliatt n'était-il pas seul au monde, sans défense et sans protection, et puisque la tâche de l'écraser se trouvait facile, n'était-elle pas légitime? Toutes les conjectures étaient permises contre quelqu'un dont on ignorait l'origine, qui habitait une maison *visionnée*, c'est-à-dire hantée par les spectres, dont l'humeur farouche, intraitable, insociable, fuyait la malveillance et l'inimitié de ses semblables, et qui était méchant au point de prendre parti pour un âne battu contre un paysan brutal, ou de remettre en liberté des oiseaux que des enfans espiègles se disposaient à plumer vifs. Ajoutez à cela qu'il était observateur très fin des phénomènes de la nature, d'esprit ingénieux et sagace, fertile en ressources, et que, trouvant moyen de se passer de tout le monde, il enlevait ainsi

à ses semblables le plaisir de lui refuser un appui qu'il ne leur demandait pas. Or, quand on n'attend aucun secours des hommes, c'est qu'on en trouve ailleurs. Ainsi supposait-on, sans toutefois oser l'affirmer, que Gilliatt était dans les meilleurs termes avec le roi des Auxcriniers, génie puissant et difforme, bien connu des matelots qui naviguent dans les eaux de la Manche. Sans cela, comment expliquer qu'il ne revînt jamais de la pêche sans poisson, qu'il eût gagné aux régates cette *panse* hollandaise que les marins les plus expérimentés ne parvenaient à gouverner ni longtemps, ni avec succès? Si la qualité de sorcier implique le pouvoir de remplir les cerveaux des hommes d'hallucinations chimériques et de visions cornues, on voit que Gilliatt était sorcier en effet et que jamais réputation ne fut mieux méritée.

Il était plus, moins et mieux que sorcier, car il était rêveur. La vie ne perd jamais ses droits et, comme la nature des anciens physiciens, a horreur du vide; repoussée du côté de la réalité, elle reflue violemment du côté de la chimère. Gilliatt était fatalement prédisposé par la solitude à jouer sa vie sur la foi d'un rêve, car la solitude engendre autant de candeur que de défiance, et les cœurs sauvages sont les plus aptes à être les cœurs croyans. Or voici ce qui advint à Gilliatt par un jour de Noël où l'île de Guernesey était couverte de neige. Comme il se dirigeait vers la paroisse de Saint-Sampson, il aperçut la plus jolie fille du pays, Déruchette, la nièce de mess Lethierry, qui se baissait et promenait son doigt sur la neige. — Et quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsque, s'étant approché, il vit que ce doigt avait écrit son propre nom, Gilliatt! Ce jour-là, le sorcier de Guernesey fut Déruchette et non plus Gilliatt. Ce nom fut la formule magique qui ouvrit un cours à la nature longtemps combattue ou refoulée en lui, et alors commença pour le jeune pêcheur une décevante vie de songes et d'espérances imaginaires qui dura trois longues années.

Ici nous adresserons à M. Hugo une observation qui, croyons-nous, ne lui a pas encore été faite. Son Gilliatt nous est tout à fait sympathique, mais il s'en faut qu'il l'ait été, au même point, à tous les lecteurs. Nous formulerons d'un mot le reproche qu'on peut faire à ce caractère original et vrai, où M. Hugo a fait si puissamment comprendre l'action et les influences de la solitude : Gilliatt est un héros muet. Je sais bien que ce mutisme est encore un résultat de ces influences de la solitude et qu'il est ainsi en parfait accord avec son caractère; mais le poète aurait pu prendre plus souvent la parole à sa place et nous exprimer en son nom les sentimens et les pensées que nous taisait son héros. Ainsi pourquoi M. Hugo nous dit-il si peu de choses de ces trois années d'enchantement

amoureux, et s'en tient-il séchement, comme un chroniqueur, aux deux ou trois petits faits extérieurs par lesquels se révèle la passion de Gilliatt? L'histoire racontée par M. Hugo est la même sous d'autres formes et avec un autre dénoûment que celle qui est racontée dans le *Décaméron* de Boccace sous les noms de Chimon et d'Ephigénie; comme le petit Chypriote lourdaud du conte de Boccace, le petit pêcheur sauvage du roman de M. Victor Hugo est transformé en héros par l'amour. Notre imagination voudrait assister et n'assiste pas à cette transformation. Le lecteur sait d'une manière générale que l'âme de Gilliatt est changée, mais il ne voit pas ce changement. Quels sont les rêves qui se sont allumés à ce premier rêve? quelles sont les ombres riantes avec lesquelles le pêcheur dialogue le soir dans la solitude de sa maison *visionnée?* quels édifices de bonheur imaginaire voit-il dans les extases de sa contemplation affectueuse et dans les songes de son sommeil? de quels yeux voit-il maintenant la nature? De tout cela nous ne savons rien ou à peu près rien. Gilliatt reste paysan et sauvage comme devant, ce qui est admissible pour une nature plus vulgaire et plus superficielle, mais ce qui est radicalement impossible pour un être doué d'instincts aussi nobles et d'un cœur aussi profond. Après comme avant l'éclosion de son amour, il reste trop semblable à lui-même, un arbuste épineux aux piquans énergiques et à la verdure sombre, mais où la séve de la passion n'a pas fait jaillir de fleurs, et sur lequel on n'entend chanter aucun des oiseaux de l'amour. L'amour de Gilliatt est silencieux et discret, je le veux bien; mais c'est seulement pour Déruchette qu'il devrait être silencieux et discret, et non pour le lecteur. Du reste ce n'est pas là le seul mauvais tour que ce mutisme joue à Gilliatt, car nous le verrons plus loin diminuer l'intérêt qui s'attache à son héroïsme, comme il diminue ici l'intérêt qui s'attache à son amour. Le grand défaut de Gilliatt, c'est donc d'être un personnage tout en action et en pantomime. Figurez-vous le héros principal d'une tragédie qui ne desserrerait les dents qu'au cinquième acte, et vous aurez à peu près ce personnage, qui émeut sans attendrir, qui enlève l'estime plus que l'affection, et pour lequel bon nombre de lecteurs ont partagé le froid sentiment de Déruchette. A cette critique près, l'histoire de cet amour est d'une ingénieuse invention, et ce détail du nom inscrit sur la neige reste une des plus heureuses trouvailles poétiques de M. Victor Hugo.

Déruchette, l'objet aimé, est la parfaite antithèse de Gilliatt: autant Gilliatt vit concentré en lui-même, autant Déruchette vit en dehors d'elle-même; autant Gilliatt est sombre, autant Déruchette est lumineuse. C'est un oiseau métamorphosé en fille et qui, ayant

gardé tous les instincts de sa précédente existence, chante à cœur-joie à tout rayon de soleil venant, bat des ailes à tout zéphyr qui passe et lisse son plumage sous toute ombre propice. Nous n'avons pas à insister longuement sur ce caractère où tout est azur et joie, insouciance et légèreté. L'analyse s'émousse contre ces âmes heureuses que leur bonheur fait sans mystères, et leur grâce sans ombres. Il faut se contenter de dire d'elles ce que nous dirons des pages que M. Hugo a consacrées à Déruchette, qu'elles ont le charme et la beauté. Plus pure que la capricieuse Esmeralda aux sensualités de chèvre, plus séduisante que Cosette à la douceur de brebis, la gentille Déruchette aux vivacités d'oiseau ne sortira plus désormais du souvenir de tout lecteur de Victor Hugo.

Mess Lethierry, l'oncle de Déruchette, est un franc et brave marin que les difficultés et les combats de la vie ont bronzé sans l'endurcir. Comme il n'a jamais connu d'autres luttes que celles du travail, et que ces luttes ont la propriété de laisser intact l'homme moral, il n'y a en lui de tanné que le cuir extérieur. Sous sa rude enveloppe bat un cœur d'enfant, candide et ignorant de toutes les choses qui s'écartent de la vie pratique. Mess Lethierry partage également son amour entre sa nièce Déruchette, à laquelle il doit le bonheur de son foyer, et son bateau à vapeur, la *Durande*, auquel il doit sa fortune. Mess Lethierry est libéral et voltairien à la manière de la restauration, et nous n'y verrions aucun mal, si ces opinions ne lui faisaient pas à deux ou trois reprises exprimer des sottises que M. Hugo enregistre avec trop de complaisance peut-être. Quand par exemple le bonhomme, dans sa haine de tout culte établi, prononce sentencieusement cette phrase : *Wesley ne vaut pas mieux que Loyola*, on ne peut, quoi qu'on en ait, réprimer un mouvement d'impatience, et on aurait envie de lui dire : Retourne donc aux choses de ta compétence, aux pistons et aux rouages de ta *Durande*, que tu connais merveilleusement et que tu fais jouer en perfection; mais laisse en paix ces âmes dont la portée t'échappe nécessairement, et dont, pour ton bonheur peut-être, tu ignores les vrais principes d'action.

On tombe toujours du côté par où l'on penche, ce qui explique comment mess Lethierry, ennemi acharné de l'hypocrisie religieuse, était absolument aveugle à l'endroit des hypocrites. Tartufe en personne vivait à ses côtés depuis de longues années sous la forme du sieur Clubin, et il n'avait pas su l'apercevoir. La peinture de ce dernier caractère est un vrai tour de force d'art et d'habileté. Pour présenter son Tartufe au lecteur, M. Hugo a employé autant de dissimulation que l'hypocrite en met lui-même à dissimuler sa vraie nature; on pourrait dire en toute vérité que, de même que Dieu est

seul dans la confidence de l'hypocrite jusqu'au jour où il se dévoile devant le monde, M. Hugo est seul dans la confidence de son personnage jusqu'au moment où il lui arrache son masque. Le lecteur est parfaitement dupe de l'art de l'auteur, et il accepte son personnage pour l'honnête homme régulier, scrupuleux, qu'il prétend être jusqu'à l'heure où son âme détestable éclate. Lorsque Clubin, en face de l'Océan solitaire et de la mort qui le guette, dénonce d'une voix triomphante sa vraie nature, on croit entendre l'explosion subite d'une mine cachée, ou le premier grondement de tonnerre d'un orage que la parfaite limpidité du ciel n'aurait pas laissé soupçonner.

Le véritable intérêt du roman commence avec cette soudaine révélation de l'âme hypocrite du sieur Clubin après le naufrage de la *Durande*, dont il est le contre-maître. Clubin avait joué toute sa vie au jeu de *qui perd gagne* sur une seule carte, celle d'une occasion exceptionnelle qui ne se présenterait peut-être jamais; le hasard l'avait favorisé, et la carte désirée était sortie. Jadis mess Lethierry avait eu à son service un coquin nommé Rantaine, espèce de copie effacée du Thénardier des *Misérables*. Rantaine s'était enfui, emportant la caisse de son patron, sans qu'on eût jamais pu retrouver ses traces. Cependant, après de longues années, poussé par le hasard de la vie, il avait reparu pour un jour dans le voisinage des lieux témoins de son crime; mais l'œil avisé et toujours aux aguets de Clubin l'avait reconnu. Alors l'honnête homme, armé d'un *revolver* à six coups, était allé attendre de nuit le coquin à l'heure où il devait s'embarquer, pour toujours cette fois, et lui avait fait rendre gorge. Une fois muni de ce butin, il n'avait plus songé qu'à disparaître, non pas étourdiment comme Rantaine, mais sans démentir son caractère et sans ternir son excellente réputation. Il avait calculé que pour cela le meilleur moyen était de faire échouer la *Durande* contre un des nombreux écueils de la Manche, de se débarrasser des passagers et de l'équipage en les jetant dans la chaloupe, et de rester seul après avoir joué une dernière farce d'immolation au devoir qui, en faisant croire à sa mort, lui assurerait la sécurité dans la nouvelle patrie où il irait jouir des labeurs patiens d'une longue vie d'hypocrisie. Toute cette scène du naufrage de la *Durande* est du plus dramatique effet; mais la partie purement pittoresque de la scène l'emporte encore peut-être sur la partie dramatique. Tous les lecteurs du roman de M. Hugo comprendront que nous voulons parler de la description de ce brouillard qui favorise l'action criminelle de Clubin, le premier et le plus parfait des nombreux tableaux de marine qui remplissent le livre. Jamais on n'a mieux peint ce qui résiste à toute peinture; toutes

les phases du maussade phénomène ont été suivies et rendues avec la fidélité la plus scrupuleuse, toutes les ressources du coloris le plus savant ont été mises en œuvre pour reproduire les plus imperceptibles nuances de l'incolore.

Le naufrage de la *Durande* a ruiné de fond en comble mess Lethierry. Cependant son malheur n'est pas sans espoir; des matelots viennent lui dire que le bateau seul a péri; quant à la machine, elle est tout entière intacte. Si la machine peut être arrachée aux écueils qui la gardent et à la mer qui va lentement la ronger, la perte de mess Lethierry est relativement insignifiante; mais qui donc serait assez hardi pour aller opérer ce sauvetage périlleux et jugé presque impossible par les marins les plus expérimentés? — Celui-là, je l'épouserais, s'écrie Déruchette. — Déruchette l'épouserait, répète mess Lethierry. — Gilliatt entend ces paroles; sans mot dire, il s'embarque sur sa panse hollandaise et se dirige sur l'écueil des Douvres.

Cet épisode du sauvetage de la machine à vapeur, qui occupe plus d'un tiers du livre, est destiné, dans la pensée de M. Hugo, à nous en présenter la donnée philosophique. Cette donnée est ancienne, mais de portée immense, et parmi tous ces éternels lieux communs de la philosophie et de la poésie qui dominent les ingénieuses combinaisons de l'imagination individuelle, autant que les lois de la nature dominent les caprices de la volonté, il n'en est pas de plus capable d'inspirer les chefs-d'œuvre. Il y a dans cette donnée une telle puissance, qu'on ne peut penser à une conception poétique soutenue par elle sans songer à ces nymphes antiques enlevées par les génies ailés des vents, et qu'il semble qu'elle doive être emportée et maintenue jusqu'aux sommets les plus inaccessibles de l'art, sans plus d'effort que Flore et Orythie sous les souffles d'Éole et de Borée. C'est cette idée qui fait le fond de l'une des plus grandes œuvres poétiques du monde, l'*Odyssée* d'Homère, de l'une des plus simples et des plus nobles créations du génie anglais, le *Robinson Crusoë* de Daniel de Foë, et qui a inspiré à Pascal quelques-unes de ses plus hautes pensées : la lutte de l'homme contre les élémens déchaînés, la supériorité du roseau pensant sur les forces effroyables de la matière ennemie.

Nous ne pousserons pas la flatterie jusqu'à dire à M. Victor Hugo qu'il s'est élevé à la hauteur d'Homère, ni même qu'il a égalé Daniel de Foë; mais sa forte imagination a su tirer de ce fécond lieu commun des scènes d'une énergie et d'une âpreté saisissantes. Cela est grandiose plutôt que grand, tourmenté, bizarre, compliqué plutôt que simple; le dictionnaire de la marine et le manuel du parfait mécanicien y jouent un trop grand rôle; malgré tout,

cela subjugue, effraie et laisse pensif. Pendant de longs mois, Gilliatt habite sur l'écueil des Douvres, ayant devant lui l'armée entière des forces hostiles de la nature, obligé de les vaincre tour à tour et quelquefois même de les combattre toutes à la fois. Il triomphe de tous les obstacles, de la nudité de l'écueil, de l'obstination du rocher, de la malice du flot, de l'importunité des oiseaux de mer, des fureurs de la tempête, des attaques des monstres de l'abîme, du froid et de la privation de nourriture, et lorsqu'à la fin on le voit ramener dans sa panse la machine conquise, un soupir de satisfaction s'échappe de la poitrine du lecteur opprimé. Opprimé! répétez-vous peut-être avec quelque étonnement. Oui, opprimé plutôt que réellement ému, et voilà la grosse critique qu'on peut opposer à cette partie du livre de M. Hugo. Encore une fois, le mutisme de Gilliatt lui a joué un mauvais tour. La lutte qu'il a entreprise et qu'il mène à fin est d'un caractère morne, sombre, taciturne, qui fait mal, et cependant laisse froid. Un homme muet en présence d'élémens muets, voilà le tableau qu'a peint M. Hugo. Peu s'en faut qu'on ne finisse par confondre Gilliatt avec ces élémens et qu'on ne le prenne, lui aussi, pour l'une des forces de la nature, et encore est-il vrai de dire que ces élémens sont moins muets que lui, car au moins ils rugissent et croassent, tandis que lui garde un silence impassible. Qu'on ne nous dise pas que la solitude de Gilliatt explique son mutisme, car Gilliatt a une âme, et dans cette âme des pensées et des souvenirs qui doivent nécessairement dialoguer entre eux. Robinson aussi est seul dans son île : peut-on dire cependant qu'il est muet? Non, car il a en lui une âme qui se parle à elle-même et qui converse avec l'infini; les pensées religieuses et les souvenirs de la patrie l'assistent dans ses périls, pareils à ces bons anges qui traversent les thébaïdes des solitaires pour endormir leurs fatigues ou leur apporter les alimens réparateurs. Mais Gilliatt! Il est seul dans l'acception la plus nue et la plus absolue du mot, car la vie morale semble éteinte en lui, ou momentanément suspendue par l'énergie de l'effort. On dirait qu'il ne voit que la machine, qu'il a oublié le sentiment qui l'a mené sur l'écueil des Douvres et la récompense qu'il espère. Comment! voilà une entreprise que l'amour a déterminée, et pas une pensée d'amour ne s'échappe de l'âme de Gilliatt! Quoi! pas un souvenir, pas une vision de Déruchette pendant tous ces longs mois d'épreuves volontaires! Comment! Gilliatt nous est représenté comme un rêveur, et les deux infinis entre lesquels il est balancé ne disent rien à son esprit! Il est rêveur, il doit donc être religieux; en face des périls qui l'assiégent et de la mort imminente qui guette chacun de ses mouvemens, il a dû sentir plus d'une fois

le besoin de secours, et cependant nous n'entendons pas une prière, pas un cri poussé vers le ciel. Gilliatt a beau être stoïque, il n'en est pas moins homme; puisque le froid et la faim l'ont éprouvé, il a nécessairement souffert dans sa chair; puisque l'anxiété, la déception, le découragement l'ont visité, il a nécessairement souffert dans son âme. Comment se fait-il donc que nous n'ayons pas entendu une plainte? Quoi! toujours l'action, l'action muette, mécanique! pas une seule des expressions du verbe vivant qui est en nous! Oh! qu'Ulysse nous touche autrement lorsque, apprêtant son courage pour subir une nouvelle douleur, nous l'entendons s'écrier : « Souffre ceci, mon cœur, tu as souffert des choses plus grandes! » Pendant plus de deux cents pages, le lecteur implore une larme, un soupir, un mot du cœur, il attend avec angoisse que le stoïque Gilliatt veuille bien montrer enfin quelque signe de faiblesse humaine; mais ce mot du cœur, ce signe de faiblesse, pour lesquels il donnerait des pages entières de détails météorologiques, ne viennent jamais, et en voyant agir le vaillant petit homme avec sa morose énergie, le lecteur hoche tristement la tête et se dit qu'il sauvera peut-être la machine Lethierry, mais qu'à coup sûr il perdra Déruchette.

Cette partie du roman possède un genre d'intérêt particulier auquel M. Hugo n'a pas pensé, et nous la recommandons à l'attention de tous les lecteurs qui doutent de certaines assertions de la critique moderne, ou qui sont curieux de surprendre sur le fait les procédés instinctifs de l'imagination. La critique moderne nous apprend qu'aux époques primitives, alors que l'homme est tout instinct, que les facultés abstraites du jugement et de l'analyse ne se sont pas encore éveillées ou ne se sont qu'incomplétement exercées, alors que l'hymen de l'âme et de la chair est plus chaud et plus étroit qu'il ne le sera plus tard, l'homme moral se trouve réduit à une seule faculté, qui est l'imagination. Or l'imagination est puissante et bornée à la fois; comme sa vraie fonction consiste à représenter avec force les objets aux yeux de l'esprit, elle est, de par la loi même de sa nature, entraînée à donner un corps aux choses qui n'en ont pas. C'est ainsi que les phénomènes vagues ou indéterminés de l'air et de la lumière et les puissances flottantes de la nature se transforment en personnes et en divinités aux époques où les autres facultés de l'esprit ne peuvent pas encore servir de correctif à l'imagination, seule maîtresse souveraine; mais dans nos temps de civilisation excessive cette première-née de l'intelligence humaine est bien déchue de sa grandeur primitive. Il lui a fallu successivement partager le pouvoir avec tant d'autres facultés que, de la condition de reine absolue, elle est presque tombée à celle d'es-

clave; elle est obligée maintenant d'accepter la nature vraie des choses, elle ne peut plus les transformer et les personnifier à son gré. Aussi n'est-ce pas sans difficulté que nous arrivons à comprendre les miracles opérés par elle lorsqu'elle était souveraine exclusive de l'âme humaine. Nos plus grands poètes modernes nous sont eux-mêmes d'un médiocre secours pour aider notre intelligence à saisir les lois de cette intuition originelle, car eux aussi ont subi la nécessité des temps, leur imagination n'a plus de puissance sur les choses extérieures, et la science a désormais réduit leur domaine à l'homme intérieur et moral. Eh bien! dans le livre des *Travailleurs de la Mer*, M. Victor Hugo a réalisé ce prodige de nous faire comprendre ce que l'imagination a pu autrefois par ce qu'elle peut encore chez un poète tel que lui. Sans préméditation d'aucune sorte, instinctivement et par la seule force d'*objectivation* qui est en lui, ses descriptions nous donnent l'intuition confuse, mais puissante, de ce qui s'est passé autrefois dans l'Inde antique et dans la Grèce primitive. Peu s'en faut que les élémens qu'il met en scène ne soient des personnages; l'écueil a presque physionomie humaine; les vagues, tour à tour câlines et féroces, bienveillantes et malicieuses, ont une volonté et des passions; la horde des vents qui vient déchaîner la tempête sur Gilliatt n'est pas moins vivante que les légions des marouts de l'Inde, et, quant à la pieuvre, tous les lecteurs savent à quel point le poète l'a marquée des signes auxquels se reconnaît l'individualité.

Les beaux passages abondent dans cette partie du livre. Bornons-nous à mentionner sommairement la description de l'écueil à l'aspect d'abattoir et de charnier avec ses cavernes discrètes, ses carrefours et ses ruelles, sa lèpre sanguinolente, ses couleurs suspectes, — la visite des oiseaux de mer à Gilliatt, — les scènes de la tempête, principalement la description du calme perfide qui la précède et l'arrivée furieuse des vents, — la description de la grotte féerique, à la fois sanctuaire et boudoir, qui sert d'habitation à la pieuvre, une merveille de poésie, une des pages les plus éblouissantes que Victor Hugo ait écrites. — Il semble, n'est-il pas vrai? que nous dressions le catalogue d'une galerie de peinture. Et c'est en effet ce que nous faisons, car ces descriptions sont de véritables tableaux, et le pinceau n'a pas plus de ressources pour traduire aux yeux la nature extérieure que la plume de Victor Hugo.

Le combat de Gilliatt avec la pieuvre a été fort admiré, et je crois bien que c'est en partie cet épisode qui a décidé du succès du livre auprès de nos lecteurs parisiens, avides d'émotions nouvelles, et qui ont été heureux d'éprouver une sensation inconnue, fût-ce au prix d'un cauchemar. Le monstre est pour le quart d'heure fort

à la mode; il reçoit les honneurs d'une enquête approfondie sur ses mœurs et son caractère, et en tous lieux des discussions sont engagées à son sujet, les uns tenant pour la férocité que le poète lui attribue, les autres le déclarant timide, lâche et presque inoffensif. Comme nous n'avons pas eu le déplaisir de faire la connaissance de cette loque homicide, nous laisserons à de plus expérimentés le soin de décider cette controverse, et nous accepterons la pieuvre avec les mœurs que lui prête M. Hugo comme nous acceptons la Scylla aboyante d'Homère et la harpie Celeno de Virgile. Fantastique ou réel, puisque le monstre a fourni le sujet d'un dramatique épisode, nous ne demandons rien de plus au poète; mais ce combat est un échantillon des plus caractéristiques du genre d'imagination que M. Victor Hugo porte dans le roman et le drame. Avez-vous remarqué en effet combien Victor Hugo poète lyrique est différent de Victor Hugo dramaturge et romancier? Les facultés sont les mêmes chez l'un et l'autre de ces deux hommes, mais qu'elles fonctionnent différemment! Dans la poésie lyrique, sa vigoureuse imagination, quel que soit le sujet qu'elle traite, gai ou triste, heureux ou tragique, habite toujours les royaumes de la lumière; dès qu'elle s'applique au roman ou au drame, elle se revêt immédiatement de couleurs livides et entre dans les royaumes de la nuit. Dans la poésie lyrique, cette imagination n'a que des visions; dans le drame ou le roman, elle n'a que des cauchemars. Cette force d'appétit matériel qui la distingue ne lui sert dans la poésie lyrique qu'à étreindre plus vigoureusement les aspects de la nature extérieure; dans le roman ou le drame, elle la porte à rechercher plus particulièrement le monstrueux et le bizarre. Aussi qui voudrait classer Victor Hugo en ne tenant compte que de l'un ou de l'autre de ces deux hommes le classerait dans des ordres d'esprit bien différens. Si on ne tient compte que du poète lyrique, M. Hugo, malgré ses bizarreries d'expression, se trouve aisément de niveau avec les plus grands, avec ceux qui ont contemplé la nature d'un œil lumineux et sain, qui ont chanté simplement les sentimens de leur cœur, avec tous ceux qui ont trouvé en eux un homme moral différent de l'homme charnel. Si au contraire on s'adresse exclusivement au romancier et au dramaturge, M. Hugo se trouve rentrer immédiatement dans la lignée de ces artistes puissans, mais bizarres, qui n'ont vu de la nature que les aspects fantastiques ou ne l'ont observée qu'avec des yeux fiévreux, et qui n'ont connu de l'âme que les sensations douloureuses que lui impose l'oppression de la matière : Callot, Goya, Maturin, Hoffmann. Étrange nature qui d'un côté peut toucher à Virgile et de l'autre à l'auteur des *Caprices* ou à celui des *Frères Sérapion!*

La conclusion du roman est navrante, et laisse le cœur serré d'angoisse aussi cruellement que pourrait le faire le spectacle de la plus poignante réalité. Nous assistons au triomphe désolant du dernier de ces trois *ananké* que l'auteur annonce au lecteur dans sa préface. De ces trois fatalités qui pesaient également sur lui, Gilliatt est parvenu à supporter patiemment la première, la fatalité sociale : il a vaincu la seconde, la fatalité de la matière; mais la troisième, celle qui sort du cœur humain, l'atteint et le brise au sein même de son triomphe. Cette troisième fatalité est représentée par la personne d'un jeune et beau ministre protestant, et pour que sa destinée soit encore plus cruelle, il faut que Gilliatt ait sauvé lui-même autrefois la vie de son meurtrier involontaire, et qu'en faisant un de ces actes de dévouement que le devoir nous ordonne, il ait lui-même décrété sa ruine. Jason pénétrant dans le jardin des Hespérides et découvrant que la récolte des pommes d'or a été enlevée pendant qu'il tuait le dragon, voilà l'histoire du pauvre Gilliatt. Pendant qu'il combattait le dragon de l'abîme pour conquérir le cœur de Déruchette, ce cœur avait été conquis à moins de frais par les beaux yeux et le gracieux visage du jeune ministre. Aussi, lorsque Gilliatt rentre dans Saint-Sampson avec son trophée, hâve, exténué, sanglant, couvert des égratignures du rocher et des morsures du monstre, il fait l'effet d'un revenant et jette l'épouvante dans l'âme de Déruchette. La tête d'un serpent apparaissant subitement au bord d'un nid ne causerait pas plus d'effroi à ses habitans que l'apparition soudaine de l'héroïque et noble petit pêcheur n'en cause à la gracieuse jeune fille. Oh! comme les circonstances peuvent nous donner aux yeux d'autrui un aspect différent de nous-mêmes! C'est Gilliatt qui est un monstre pour Déruchette, c'est lui qui est sa pieuvre, car, s'il persiste dans son amour, il va briser son cœur et détruire à jamais son bonheur. La scène où Gilliatt découvre l'oubli dans lequel il est tombé est une des plus belles du livre. Le décor est le même que celui de ce magique cinquième acte du *Marchand de Venise* où Lorenzo et Portia chantent à l'unisson le duo de l'amour partagé et mêlent la musique qui s'exhale de leurs cœurs à la sérénade nocturne, — le clair de lune, un jardin, un banc de gazon. Caché derrière un bouquet d'arbres, Gilliatt surprend les confidences des deux amans; le contraste qui sort de cette position des personnages est dramatique à l'excès : d'un côté, les sentimens les plus douloureux qui puissent éprouver le cœur humain, de l'autre les émotions suaves de la plus heureuse idylle. En cette crise suprême, Gilliatt s'élève au-dessus de lui-même; le héros muet parle enfin, et c'est pour se montrer aussi noble que nous l'avions jusqu'ici connu énergique. Il renonce spontanément à Déruchette,

marie lui-même les deux amans en se chargeant d'écarter tous les obstacles qui pourraient retarder leur bonheur et les embarque pour l'Angleterre. Cela fait, il monte sur un écueil nommé *la Chaise Gild-Holm-Ur*, que la marée montante recouvre chaque jour de son flot et sur lequel il avait coutume de s'asseoir autrefois durant ses heures de rêverie. De là il suit des yeux le vaisseau qui emporte les deux amans, et au moment où le navire n'est plus qu'un point noir à l'horizon, une dernière vague passe sur la tête de Gilliatt et le cache sous l'abîme en même temps que l'écueil.

Ce suicide est bien d'accord avec le caractère que le poète a donné à son héros : la mort de Gilliatt est énergique et muette comme sa vie. Cette conclusion a soulevé de nombreuses récriminations et a valu à l'auteur le reproche d'immoralité. Nous avons peu de goût pour ces accusations à outrance; cependant nous n'oserions dire que ces reproches sont mal fondés. Cette résolution tragique commence par faire mal, puis elle indigne et révolte comme un acte de sottise. Oh! oui le poète a raison, il y a une fatalité qui sort de notre propre cœur, et Gilliatt en est la preuve, car de tous les accidens qui l'ont atteint et trompé, aucun ne l'a dupé aussi profondément que son propre cœur. Il se tue parce qu'il lui faut renoncer à Déruchette; mais, s'il se donnait une heure de réflexion, ne comprendrait-il pas qu'en cette histoire celui qui perd en apparence est celui qui en réalité gagne le plus? Le bénéfice moral le plus net, le plus clair, le plus désirable de cette aventure, c'est lui qui l'a conquis. Il a perdu Déruchette, il est vrai; mais dans l'amour qu'il a ressenti pour elle, dans les entreprises où il s'est engagé pour l'obtenir, dans les épreuves qu'il a surmontées, il a gagné de dépouiller sa chrysalide sauvage, de faire la découverte de son âme, de s'exhausser au-dessus de lui-même. La fatalité n'a pas été pour lui cette marâtre impitoyable que nous montre le poète, car elle lui a donné en noblesse ce qu'elle lui a fait perdre en bonheur. Et c'est à ce moment de victoire morale que Gilliatt renonce à la vie! Ce suicide a le mérite de fournir une conclusion fort dramatique, mais certainement il diminue le héros.

Tel est ce livre vigoureux et simple, aux lignes austères, aux sombres peintures, où, en dépit des quelques imperfections qu'on peut y signaler, le grand poète a montré que sa main avait encore toute sa puissance. Si la renommée du maître avait par hasard souffert de ses précédentes productions, la voilà bien vengée par cette nouvelle victoire; mais ce n'est pas seulement le poète que venge cette victoire, c'est aussi tous ceux qui n'ont pas voulu désespérer prématurément de son génie et se mêler au chœur des malveillans.

ÉMILE MONTÉGUT.

REVUE MUSICALE

LE *DON JUAN* DE MOZART

ET LES DON JUAN AUX THÉATRES LYRIQUES DE PARIS

Ce fut une des vives préoccupations de Joseph II d'ouvrir la voie à une musique dramatique nationale. Ce prince, au fond très Allemand en dépit de son cosmopolitisme, sentait qu'il y avait là quelque chose à faire, et s'il ne réussit pas du premier coup, si ses bonnes et libérales intentions commencèrent par avorter, c'est qu'il y avait alors à la tête de la coterie italienne prédominante un de ces roués coquins qui ne sont jamais en défaut lorsqu'il s'agit de susciter des obstacles et de mettre, comme on dit, des bâtons dans les roues pour empêcher un char d'arriver, ce char fût-il celui d'un petit-fils de Charles-Quint ayant un Mozart à son côté. D'ailleurs que de raisons à ce méchant fourbe de Salieri d'en user de la sorte! Le directeur de théâtre ici n'était-il pas doublé d'un compositeur d'opéras, et les rancunes de métier, les sourdes et venimeuses jalousies ne venaient-elles pas en aide à ce beau zèle d'un *impresario* défendant à outrance les tendances italiennes de son public et luttant jusqu'à la mort pour le dilettantisme de ses abonnés? L'histoire, qui déjà sous Joseph II n'était pas neuve, devait se reproduire chez nous vers le commencement de ce siècle, alors qu'on vit un autre Italien, également directeur et *maestro,* entreprendre au nom de Paisiello contre le jeune et brillant auteur du *Barbier* cette guerre d'intrigues et d'embûches dont Mozart eut jadis tant à souffrir. On a beau être empereur, on ne fait point tous les jours ce qu'on veut, et le monde du théâtre, — un récent décret nous l'enseignerait au besoin, — a de ces résistances opiniâtres sur lesquelles la toute-puissance perd ses droits.

L'Enlèvement au sérail fut le premier effort de la muse dramatique allemande cherchant à secouer la servitude étrangère, — effort incomplet sans doute et bientôt suivi de réactions, mais qui n'en préparait pas moins cette grande scène, égale, sinon supérieure, à la scène italienne et à la nôtre, dont la nationalité allait s'affirmer par des chefs-d'œuvre tels que *Fidelio, Freyschütz, Euryanthe.* Si après *l'Enlèvement au sérail* étaient venues *les Noces de Figaro,* la faute n'en avait dû être imputée ni aux chanteurs ni à leur excellent directeur, le digne Salieri, lesquels ne s'étaient épargné ni soins ni peines pour empêcher l'ouvrage d'être représenté. Toutefois, comme la volonté de l'empereur était formelle, il avait bien fallu se rendre, et le 1er mai 1786 un nouveau succès donnait raison à Mozart; mais au plein du triomphe, hélas! encore que de mésaventures! Les chanteurs, continuant à trouver obscure cette musique de diamant, *indéchiffrable* cette merveille de clarté, de mélodie, de style, l'exécutèrent si outrageusement que vers la fin du premier acte Mozart, à bout de patience, courut se jeter aux pieds de l'empereur, le suppliant de lui faire justice. Joseph II, doublement indigné de cette abominable mutilation, manda près de lui les coupables et leur adressa pendant l'entr'acte une verte admonition, après quoi l'ouvrage reprit son cours. Salieri plia et laissa passer le succès; mais le madré compère, qui connaissait le faible de son empereur pour ce qu'on appelle aujourd'hui la musique amusante, monta sans perdre une minute *la Cosa rara* de Martini. Le dilettante chez Joseph II contredisait souvent le politique, et si l'empereur était sans reproche, le dilettante parfois se montra bien peccable. Salieri eut l'air d'obéir à l'injonction du souverain, donna quelques représentations des *Noces de Figaro,* puis au beau milieu du succès on vit apparaître *la Cosa rara,* un vrai plat de son métier offert à la secrète gourmandise de Joseph II, lequel, tout entier à son régal et se sentant d'ailleurs la conscience nette à l'endroit des tendances nationales, laissa les intrigans et les envieux mener leur train.

Mozart, qui avait cru entrevoir un moment gloire et fortune, reçut ce nouveau coup avec le calme ordinaire d'une âme douce à toutes les tribulations. Il revint à son pauvre ménage, où sa fidèle Constance imperturbablement l'attendait, se remit à donner des leçons, et l'hiver s'écoula ainsi dans le travail, la retraite et la gêne. Cependant aide et consolation devaient lui venir à l'improviste. La ville de Prague, vivement émue déjà par *l'Enlèvement au sérail,* avait témoigné le plus éclatant enthousiasme pour *les Noces de Figaro.* A la suite de ces démonstrations, dont la nouvelle était un baume répandu sur sa blessure, Mozart reçut de l'administration du théâtre et des différentes académies une invitation de se rendre dans la capitale de la Bohême, ce qu'il fit tout aussitôt, emmenant avec lui sa femme. Vers le milieu de janvier 1787, il arrivait à Prague pour y donner des concerts non moins profitables à sa renommée qu'à sa bourse.

et ce fut dans la joie de ce triomphe que l'honnête grand homme, sentant déborder son cœur, se prit à déclarer entre amis le goût qu'il aurait d'écrire un opéra pour un tel public, si bien fait pour le comprendre :

Larme des séraphins à la pitié donnée,
Non, vous ne fûtes pas aux vents abandonnée!

La parole était d'or; un directeur la recueillit, et l'engagement fut signé pour la saison prochaine. Mozart, dès son retour à Vienne vers le milieu de février, manda par devers lui son librettiste, et les conférences s'établirent.

Ouvrez les mémoires de Da Ponte, voici ce que vous y lirez à ce propos : « Je compris qu'il fallait à la grandeur de son génie un sujet puissant, dramatique, multiforme, sublime, *un soggetto esteso, multiforme, sublime.* » Je donne, mais en passant, — car j'aurai à revenir plus tard sur la question, — ces mots à méditer aux esthéticiens bénévoles qui, sur la foi d'un titre, *dramma giocoso*, dont le sens leur échappe, ont inventé ce beau miracle de faire de *Don Juan* un opéra-comique; je crois même, Dieu me pardonne, avoir lu quelque part que c'était « une miniature. » Don Juan et le commandeur une miniature! O Prudhomme, si jamais vous allez visiter la Sixtine, ayez bien soin de mettre vos lunettes, car ce petit Michel-Ange a calligraphié là sur la muraille je ne sais quelle pastorale microscopique dont les linéamens ne se peuvent guère apprécier qu'à la loupe!

Deux chefs-d'œuvre seulement parmi les plus grands chefs-d'œuvre du génie dramatique moderne méritent de prendre place à côté du *Don Juan* de Mozart : j'ai nommé le *Hamlet* de Shakspeare et le *Faust* de Goethe. Sans aucun doute, et en raison même de la nature de l'art dont ils relèvent, *Hamlet* et *Faust* vont plus au fond des choses que la conception de Mozart, et leur solution de l'éternel problème est à la fois plus profonde et plus large; mais ni l'un ni l'autre ne nous présente le problème et la solution sous une forme plus parfaite que *Don Juan*. Je me demande si, à n'envisager que la question d'art, Mozart ne serait pas celui des trois qui doit conserver l'avantage. Aux yeux du sceptique Hamlet, il n'y a, à proprement parler, ni bien ni mal, ou pour mieux dire le bien et le mal n'existent que par rapport à l'idée que nous nous en faisons. Pour Faust, le mal n'existe pas davantage, en ce sens que tout ce que l'homme accomplit, tout ce qui lui arrive de mauvais, ne saurait compter qu'en tant que période et moyens d'initiation préparant, mûrissant pour le ciel la libre intelligence. Et si don Juan finit par succomber dans sa lutte, c'est moins pour démontrer une fois de plus cette vérité d'ordre vulgaire, — qu'il faut que l'ordre moral des choses ait finalement le dessus, — que pour faire voir l'étroitesse et la mesquinerie de nos idées banales sur le bien et le mal, et préparer par là une plus large et plus pure définition du bien. Quelle misère en effet et

quelle triste bouffonnerie que ce traintrain quotidien que nous nommons bourgeoisement la vie, comparé au type éternel que les trois héros portent en eux! Tandis que le rêveur Hamlet concentre sur lui-même son ironie et se borne à nous montrer comme dans un miroir la ridicule imperfection du monde, l'amer persiflage du vieux docteur s'incarne dans une figure vivante, et nous voyons apparaître Méphistophélès, le représentant humoristique de cette notion bornée que nous avons du mal. Autant de Leporello, lequel n'est à son tour que l'ironie d'un don Juan dédoublé, bon diable du reste et très humain, et dont la malice se contente de fronder le terre-à-terre de la vie, tandis que son maître insolemment provoque le ciel. Observez-le dans la scène de la statue, lorsqu'il se cache sous la table, laissant don Juan aux prises avec le terrible esprit du jugement; suivez-le coupant de ses interruptions grotesques le débat formidable qui s'agite au-dessus de sa tête et mêlant aux trombones du solennel plain-chant cet effarement de l'angoisse physique devant lequel rien ne compte que l'existence, à qui tout est égal en matière de bien et de mal lorsqu'il s'agit de se cramponner à la vie. Mozart, en résumant d'un trait cette âme de valet, crée un de ces contrastes dont le génie seul a le secret. Il n'est point rare de rencontrer des gens que la présence de Leporello en ce moment importune, et qui eussent mieux aimé ne pas être distraits de ce tête-à-tête sublime. La situation est périlleuse, je le sais, un lazzi maladroit peut tout compromettre; mais, exécutée comme elle l'est à l'Opéra, elle atteint au plus grand effet qu'il soit donné au drame lyrique de produire. C'est fantastique, et c'est humain. Ces trois puissantes voix de basse, chacune douée d'un timbre particulier, d'une physionomie individuelle, réalisent au milieu de cet orage de l'orchestre, de cette illusion des décors, l'idéal de l'interprétation. M. Faure rend admirablement le côté tragique de la scène; impossible de maintenir plus haut le ton, de porter au surnaturel, même sous l'écrasement de son étreinte, un défi plus audacieux, plus implacable. Je ne crains pas davantage d'en trop dire sur M. Obin, le Leporello de ce don Juan. Avec quelle réelle épouvante il assiste au suprême conflit! comme de ce coin, où si prudemment il s'est tapi d'abord, il en observe les rapides péripéties en spectateur ému, frémissant et commentant ce qui se passe sous ses yeux, non pas de cet air indifférent, abstrait du chœur antique, mais avec l'angoisse éperdue d'un témoin dont l'accent, à force d'être humain, devient comique! Plusieurs ont reproché à M. Obin sa froideur dans ce rôle. Un tel reproche, selon moi, vaut un compliment. *Ne quid nimis;* avec Mozart, voilà en effet le grand principe : de la réserve, du tact, de l'intelligence surtout. Le style de Mozart a quelque chose du calme de l'art grec : ici, dès que l'homme s'agite un peu trop, le dieu cesse de le mener. Il se peut que la manière dont M. Obin comprend ce rôle ne plaise pas à tout le monde, mais c'est la vraie.

Que n'a-t-on pas écrit sur *Don Juan!* que n'écrira-t-on pas! Quelle vie

ne faut-il pas qu'il y ait dans cette conception pour animer tant d'imaginations, poèmes, récits, contes fantastiques, études critiques et commentaires, qui lui empruntent leur raison d'être! *Don Juan,* comme *la Divine Comédie,* a engendré toute une littérature à côté, qui chaque jour va s'augmentant. De tels monumens sont l'œuvre des siècles; on y sent à chaque instant la collaboration du genre humain. Ce mince filet d'eau de la légende primitive, ramassant dans son cours ruisseaux et fleuves, est devenu à travers le temps l'immense torrent où grondent et mugissent les puissances élémentaires de l'être. Combien sommes-nous loin du naïf programme qui, sous diverses formes, ravissait au troisième ciel le public des théâtres de marionnettes : les amours, les crimes et la fin terrible du seigneur don Juan, *le libertin châtié, il dissoluto punito!* Ce sujet de complainte arrivait à Da Ponte après avoir passé de Tirso de Molina à Molière, de Molière à Goldoni. L'abbé vit-il en cette circonstance au-delà du simple horizon? J'en douterais presque, et pourtant dans ce cycle de scènes offertes à l'imagination du musicien que de variété, de pittoresque, d'émotion, de vrai drame! On peut dire que tout le monde avait depuis des siècles sous la main la chronique du prince Hamlet et la légende du magicien Faustus; mais pour faire du don Juan traditionnel cette œuvre que le génie humain revendique comme sienne, il fallait à Mozart la conception préliminaire d'un Lorenzo Da Ponte.

Je recommande aux esprits curieux de raretés littéraires et musicales un certain ballet de *Don Juan,* mis en musique par Gluck. C'est là qu'il faut voir ce qu'était devenue cette grande fable dramatique lorsque Da Ponte conçut l'idée de la remanier pour Mozart. Dans cette rapsodie dont je parle, l'épisode du commandeur est seul en question. Rien de dona Elvire, de don Ottavio, de Zerline, de Mazetto, personnages inventés plus ou moins par l'abbé librettiste, mais dont le type, à coup sûr, n'existe ni chez Tirso de Molina ni chez Goldoni. Prétendre, ainsi qu'on l'a fait au Théâtre-Lyrique, combiner la pièce de Molière avec la partition de Mozart, c'est vouloir fusionner deux élémens qui s'excluent : la littérature française du XVIIe siècle et le génie musical italo-germanique du XVIIIe. Les chefs-d'œuvre sont en général de grands seigneurs qui ne se déplacent point. La musique de Mozart aime à rester chez elle, et la prose de Molière ne va pas en ville. On croit être plus exact, on se trompe. Il fallait, pour être absolument exact, se servir du récitatif au piano, ou, ce qui revient au même, se contenter d'en soutenir la note au quatuor, comme on fait à l'Opéra. Retournons pour un moment au ballet de Gluck. Chose étrange aujourd'hui de penser que, trente ans avant Mozart, l'auteur d'*Armide* et d'*Iphigénie* composa pour Vienne un *Don Juan!* Si j'en crois d'excellens juges, cette partition serait loin d'être médiocre. On y trouverait au contraire, comme dans *Orphée,* des mélodies pleines de charme, de suavité, et quant à la dernière scène, représentant don Juan aux enfers, Gluck n'aurait jamais rien

écrit de plus original et de plus saisissant. Mozart évidemment connaissait tout cela. L'intérêt serait de savoir s'il en profita d'une façon quelconque; la mise en scène de ce ballet nous l'apprendrait, et puisque la mode est aux *Don Juan,* je ne vois pas ce qui empêcherait un directeur de la Porte-Saint-Martin, — tous les théâtres de musique étant occupés par celui de Mozart, — d'essayer du ballet de Gluck. Ce qu'il y a de certain, c'est que le titre de *Il Dissoluto punito,* sous lequel parut l'ouvrage de Mozart, fut inventé pour détourner l'attention du public et, comme on dit, pour rompre les chiens. En quoi d'ailleurs le nouvel opéra aurait-il pu s'inspirer de l'ancien ballet? Les personnages de Da Ponte ne sont-ils pas tout autres? les scènes imaginées par lui n'ont-elles pas un caractère exempt de tout rapport avec l'esprit du passé? La fantasmagorie de la statue, seul trait commun aux deux ouvrages, ne se comporte pas de même dans le ballet et dans l'opéra. Ainsi chez Gluck vous chercheriez vainement l'enclos du commandeur. La statue, du haut de son piédestal, ne parle pas, ou plutôt il n'y a ni piédestal ni statue, ce qui prouve que les trombones de Mozart sont bien à lui et ne doivent rien à personne, pas plus à Gluck qu'à tout autre. Dans le ballet, c'est de son propre mouvement que la statue se déplace; elle vient là sans qu'on l'ait invitée et comme le spectre de Ninus dans *Sémiramis,* en quoi elle appartient au vieux passé classique. De Gluck à Mozart, l'intervalle franchi est immense. On a passé du mythe au drame.

Comme tous les êtres doués d'une sensibilité vive et qui de bonne heure ont eu maille à partir avec les contrariétés de l'existence, Mozart était d'un naturel mélancolique; mais il avait sa verve humoristique incomparable pour combattre cette tendance et l'empêcher de tourner à l'amertume, ce qui néanmoins arrivait très souvent à cette époque de sa vie, car l'apaisement complet ne se fit chez lui que vers la fin de la période de *la Flûte enchantée* (1). A cette époque de *Don Juan,* — il touchait à trente-trois ans, — le conflit régnait dans sa force. Les idéales séductions de la jeunesse avaient cessé de le séduire. Aux prises avec les nécessités d'un ménage dont l'étroitesse l'irritait, enfiévré tout un jour par des rêves d'amour, de renommée, qui le lendemain le laissaient morne et désolé, à ses ivresses de libertin, à ses nuits de joueur, de buveur, succédaient des repentirs de trappiste. Il songeait à la mort, se demandant non plus si ce qu'il avait fait ne méritait pas mieux, mais si, vivant comme il vivait, il n'avait point failli lui-même à tous ses devoirs de fils, d'époux, d'artiste et de chrétien. Les hallucinations du mysticisme l'égaraient. *Pavete ad sanctuarium meum,* lui criait du fond de sa conscience le Dieu de colère. Il tressaillait, se prosternait, puis, la crise passée, écrivait la scène de la statue.

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mars 1865 notre étude sur *Mozart et la Flûte enchantée.*

Mais, je le répète, l'accès n'avait qu'un moment : dans cette âme tissée de lumière, les ténèbres du désespoir ne pouvaient prévaloir. La loi suprême ne saurait être, en fin de compte, qu'une loi d'amour et de pardon, et là-dessus le calme, la sérénité, lui revenaient, et, contemplant toutes choses autour de soi avec les yeux d'une mansuétude instinctive, il ne voyait plus désormais dans les crimes de l'homme, dans ses misères, que des faiblesses, des folies, et plus il s'était senti atteint de ces faiblesses auxquelles le pauvre genre humain éternellement succombera, plus il se montrait indulgent envers les personnages de *sa* création. Don Juan lui-même, grâce à l'effort humoristique de ce merveilleux génie plaidant naïvement la cause du révolté, don Juan gagne son procès devant les honnêtes gens, ou du moins, si tout à fait il ne le gagne, finit-il par obtenir bien des circonstances atténuantes. Comment s'y prend pour n'être jamais trop odieux ce débauché, cet imposteur, cet imperturbable blasphémateur de toutes les morales divines et humaines, c'est là un secret que Mozart seul pourrait dire, Mozart, qui, sans chercher à l'excuser, se complaît à développer les influences d'où l'irresponsabilité se dégagera, à caresser les insinuations favorables. Cette ardeur des sens à laquelle obéit don Juan ne lui vient-elle pas de son pays? Il aime la vie, les femmes, la bonne chère, mais n'y a-t-il au fond que matérialisme et grossièreté dans ces penchans, et l'amour qui sait trouver pour s'exprimer des accens tels que la phrase du duo avec Zerline, la période du trio sous la fenêtre, la *sérénade*, cet amour ne répond-il point aussi bien à ce qu'on s'imagine de la plus idéale des jouissances? Et puis que d'aimable gaîté, d'épanouissement, d'esprit, de belle humeur, que de bravoure, de magnificence chez ce grand seigneur toujours prêt à semer l'or d'une main et de l'autre à tirer l'épée! C'est ainsi que Mozart innocemment déteint sur son héros, cachant l'abîme sous les fleurs et donnant au vice invétéré la séduction de ces fautes qui font dire aux bonnes âmes pensant au pécheur : « plus à plaindre qu'à blâmer! »

Don Juan, après tout, est dans son droit. Sa sensualité, sa joyeuse et large façon de prendre la vie sont des particularités de sa nature; il les a dans le sang, et les lois de la nature seraient-elles donc moins sacrées que l'ordre moral des choses? Sa bravoure personnelle, sa hauteur, son intelligence, sa beauté, sa noblesse, autant de dons qu'il tient du hasard de sa naissance, comme son indomptable tempérament, et qui de lui font un héros, c'est-à-dire un homme ayant des droits sur tous. S'il séduit les filles, tue en duel les gens de sa condition et rosse les manans, ce sont là jeux de prince qui n'empêchent pas l'eau de couler et que la nature contemple de son œil indifférent jusqu'au moment où l'individu, s'attaquant à l'ordre universel, provoque de la terre au ciel une réaction qui l'écrase. Zerline vient à sa rencontre, poussée par la coquetterie, les secrets désirs. Il saisit cette facile proie, s'en amuse un moment; c'est son droit. Zerline aurait tort de se plaindre et n'a que ce qu'elle mérite. Avec Elvire, la situation

change d'aspect. Berner un Mazetto, quoi de plus simple quand on se sent la force de pouvoir mieux que lui pour le bonheur d'une fillette et que la fillette le reconnaît? Vis-à-vis d'Elvire, don Juan est autrement posé. Elvire est une personne d'un rang égal au sien, que les sens peuvent lui avoir livrée, mais qui se réclame désormais d'un lien avec lequel la société ne plaisante pas comme du reste. Elle poursuit le traître, crie vengeance, le harcèle, l'obsède de ses récriminations, dont la furie trahit moins la haine du coupable que l'ardeur inassouvie d'une passion qui ne se contient plus.

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Elvire, hélas! sait bien ce qu'elle cherche et ce qu'on ne veut plus lui donner. Là même est le côté comique du caractère. Ce n'est pas un sentiment de justice qui l'entraîne sur les pas de son parjure, c'est tout autre chose, et la pauvre délaissée, en maudissant l'infâme, en se promettant d'arracher le cœur à ce monstre, obéit à d'irrésistibles élancemens, où don Juan et jusqu'à son valet trouvent sujet à de nouvelles railleries, que le public supporte grâce au badinage humoristique dont Mozart enguirlande la situation, car, vers la fin, dans la scène qui précède l'entrée de la statue, lorsque devant Elvire, rendue au sentiment de sa dignité de femme et d'épouse, don Juan veut recommencer la plaisanterie, son attitude devient révoltante et ne trahit plus que le vertige de l'être voué au châtiment. Rôle ingrat, toujours sacrifié, disent les virtuoses médiocres, rôle puissant et du plus fier ressort quand on sait s'en rendre maîtresse! Mme Gueymard pour la première fois peut-être en a donné la note. Sa belle voix, âpre, stridente et fébrile quand la passion et la jalousie l'animent, a dans le trio du balcon toutes les langueurs d'une nuit de Séville et vers le dénoûment tourne au pathétique. Compris, accentué de la sorte, le rôle reconquiert sa véritable signification, et le public s'étonne de l'avoir jusqu'alors méconnu.

De cet enjouement facile, de ce persiflage modéré du *dramma giocoso*, le caractère de dona Anna par exemple n'a point trace. Élévation de sentiment, pureté, grandeur morale, on se sent en pleine tragédie. Une jeune patricienne dans toute la splendeur de sa beauté, de sa virginité efflorescente, reçoit le plus sanglant outrage; la même heure voit son honneur se flétrir et se disperser comme sous un vent d'orage les illusions de son premier amour. L'affront provoque hors d'elle-même et soudain porte à sa suprême puissance cette honnête et superbe nature dont la grandeur se manifeste dès le premier éclat de voix. A ce débordement d'émotions souveraines, don Juan est bien près de perdre contenance. Il se masque le visage, riposte avec embarras à la parole qui le maîtrise, et ne doit sa délivrance qu'à l'épuisement physique de la femme qui s'échappe pour aller chercher du secours. Le commandeur, appelé par les cris de sa fille, paraît sur le seuil de son palais, engage le duel; don Juan le frappe, et la scène se

termine par la mort du vieillard. — On connaît la musique de Mozart, je n'essaierai donc pas de décrire avec quelle poignante vérité sont rendues les différentes péripéties de cette incomparable exposition. Cet orchestre, qui flânait naguère en accompagnant le marronnage de Leporello, s'enfle tout à coup, se grossit jusqu'à la tempête, secouant comme une écume au-dessus de ses vagues mugissantes les colères de dona Anna. Et ce défi du vieil hidalgo criant au libertin de dégaîner, où trouver un plus mâle accent, un ton plus fier? Puis, lorsque la force physique de don Juan a triomphé, au moment où sa victime succombe, quelle pitié profonde! que d'émotion, et pourtant que de calme! Il y a presque de la sérénité dans cet immense deuil, c'est l'inaltérable majesté de l'art antique, qui jamais ne grimace. On se prend involontairement à songer au Laocoon. Devant ce tragique spectacle, don Juan lui-même se sent fléchir; la main de marbre qui plus tard le brisera pèse un moment sur ses épaules, et ce qui l'agite au fond de son âme se traduit au dehors par une phrase admirable où l'orgueil se mêle à la compassion. Je n'imagine pas que la musique puisse aller plus loin dans l'expression dramatique, qu'il existe quelque part dans le domaine du beau esthétique rien de plus remuant, si ce n'est l'explosion de dona Anna en présence du cadavre de son père et ce cri sublime de sa douleur dans le duo avec Ottavio. Qu'est-ce que le pathos d'un Gluck comparé à cette voix de la nature? La musique de Mozart ne met pas de cothurnes, elle parle la langue de tout le monde, et quand je vois cette simplicité, cette vérité, cette profondeur psychologique, je me dis qu'il faut que l'auteur immortel de tant de chefs-d'œuvre ait connu Shakspeare. On n'a sur ce sujet aucune donnée. Cependant le champ reste libre aux suppositions. On était alors au début de la grande période littéraire, Shakspeare commençait à prendre faveur en Allemagne, et de lui procédaient déjà la plupart des drames représentés sur les diverses scènes, ceux de Lessing surtout. Mozart aimait passionnément le théâtre. A Mannheim, où la troupe était excellente, il s'y rendait chaque soir comme à une école, complétant par le drame son étude de l'*opera seria*. Il lisait peu, observait beaucoup. «Le théâtre, écrit-il de Vienne à sa sœur (4 juillet 1781), est mon unique distraction. Je voudrais te voir assister à la représentation d'une tragédie; je puis dire que je n'ai jamais connu que cette scène où tous les genres soient exécutés avec une égale perfection. C'est vraiment admirable; pas un seul rôle, même le moindre, qui n'ait son interprète convenable. » Shakspeare n'est pas nommé sans doute, mais comme ses ouvrages formaient la meilleure partie du répertoire, on peut admettre que *Roméo et Juliette, Othello, le roi Lear, Cymbeline,* figuraient parmi ces tragédies dont Mozart vante l'exécution. J'avoue, quant à moi, que l'hypothèse me plairait assez, car elle m'offre toute une ouverture sur le caractère de dona Anna, plus rapproché des Desdémone, des Imogène que des autres créations du maître de Salzbourg. — Je ne dirai pas que Mme Marie Saxe

ait été au fond du personnage, mais elle en saisit la portée, insiste sur les grandes lignes, et sa merveilleuse voix fait le reste. Elle n'est peut-être pas toute la tragédienne qu'il faudrait, elle est toute la cantatrice. Le premier soir, elle avait dès le début de l'introduction, par son entraînement, conquis le public, et ces riches promesses du début, la suite des représentations les a confirmées. Dans le récitatif et l'air de vengeance, dans le finale, le sextuor, Mme Marie Saxe se maintient à la hauteur du rôle. Réflexion d'artiste ou tempérament de virtuose, peu importe; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle réussit et qu'on peut dire d'elle ce mot, le plus beau des éloges : c'est une dona Anna.

Nous parlions de certaines affinités existantes entre Mozart et Shakspeare. N'est-ce pas aussi un petit-cousin de Falstaff, ce Leporello placé là avec un art si fin pour représenter ironiquement la vie matérielle en regard de l'idéal? Ce type de poltronnerie, de goinfrerie, partout engagé dans l'action, y répand une joyeuseté humoristique qui ne contribue pas peu à faire de cet opéra de *Don Juan* l'une des pièces les plus complètes du théâtre ancien et moderne. Leporello est de sa nature un modèle de couardise : sauver sa peau, voilà partout et toujours sa préoccupation unique. Sitôt hors d'affaire, le bonheur de se sentir vivre lui porte à la tête et le rend présomptueux; mais à la moindre apparence de danger la peur le reprend, — cette peur proverbiale du lièvre dont il tire son nom. Et c'est un tel héros que la moquerie du destin attache aux pas du plus audacieux aventurier, d'un homme dont la bravoure insulte au danger et le provoque sous toutes ses formes! Cette qualité, le courage, la seule que son maître lui donne en exemple, Leporello se garde bien de l'imiter. En revanche, il a tous les vices de don Juan, ou plutôt il a les velléités de ces vices, car l'énergie lui manque, à ce pauvre homme, pour affirmer le mauvais côté de sa nature. En route vers le crime, il s'arrête à mi-chemin, s'agenouille piteusement, et n'en vaut guère mieux, — du reste beau diseur, possédant à fond l'art des grandes manières et parfait enjôleur de filles. C'est au complet la charge du héros : même absence de sens moral; seulement, chez le valet, des résipiscences banales à tout bout de champ, des paraphrases de casuiste, — d'où le comique du personnage, — patelines condoléances à l'endroit des pauvres victimes ou rodomontades de vertu dont une bourse d'or prestement ramassée ou même une simple menace de l'épée a sur-le-champ raison! De sa terrible couardise, Leporello a conscience et n'en est que plus amusant. Aussi dans l'occasion les pleurnicheries ni les génuflexions ne lui coûtent, quitte à rire *in petto* de la bonté d'âme de ceux qui le laissent s'échapper. En somme, le mépris des honnêtes gens n'est point ce qui l'embarrasse, et de beaucoup il le préfère aux coups de bâton. Pourquoi des préjugés? Il se sait si petit, si mesquin! Dans le sextuor, pendant que sous son déguisement il s'humilie, de quel puissant effet s'accroît la scène! quel relief nouveau prête à la grandeur morale des ennemis de don Juan la plainte de ce

pauvre diable mendiant sa vie! comme cette lâcheté, cette piètre attitude servent à mettre davantage en lumière le courage et la noblesse d'âme! De même au dénoûment nous le verrons par sa seule présence augmenter encore l'impression du drame, non que le spectre ait directement affaire à sa personne: le surnaturel pour si peu ne se dérange pas; mais ici comme dans la scène du cimetière sa peur prête au fait une réalité plus terrifiante. En ce sens, Leporello touche à Falstaff. Supposez Méphistophélès caché sous cette table, il bafouera le spectre, *ironisera* à tort et à travers, et son persiflage n'aura rien de comique, procédant de la réflexion comme chez Hamlet et non de la sensation directe, de l'impression physique. Falstaff ni Leporello ne connaissent l'ironie, le persiflage. La mort de Percy dans *Henri IV* ne suggère à Falstaff ombre de raillerie, pas plus qu'à Leporello le châtiment infligé à don Juan; leur épouvante au contraire est telle qu'elle agit par son exagération même sur le spectateur, et du sein de cette fantasmagorie tragique le rappelle à la vie, aux douceurs, au bien-être de cette existence en dehors de laquelle, — et c'est là leur vrai caractère comique, — le valet de don Juan et le fier-à-bras de Shakspeare ne perçoivent rien.

Une question aujourd'hui très controversée est de savoir à quel genre appartient *Don Juan*. Tragédie, s'écrient les uns, s'appuyant sur le commandeur, dona Anna, Elvire; *opera buffa*, disent les autres, invoquant Leporello, Zerline, Mazetto. Tout le monde a raison, car si le tragique aux yeux de celui-ci n'intervient là que pour la plus grande gloire de l'élément comique, rien n'est plus facile que de retourner le gant et de soutenir que le comique n'apparaît que pour servir de repoussoir au tragique. Le fait est que le chef-d'œuvre de Mozart est une de ces conceptions humoristiques à la Shakspeare, à la Cervantes. L'*opera seria* de Gluck ne saurait, pas plus que l'*opera buffa* des Italiens, être mis en avant à ce sujet. En 1787, lorsque le musicien de Salzbourg écrivit sa partition, deux formes seulement existaient, italiennes, classiques toutes les deux : l'*opera seria* et l'*opera buffa*. Mozart les avait parcourues l'une et l'autre avec *Idoménée* et *la finta Giardiniera*, et déjà même dans *les Noces de Figaro* nous sentons naître sous l'effort du génie germanique un genre caractéristique où la vie aura plus de place que dans le répertoire peuplé d'abstractions de Gluck, un ancien, et qui donnera plus à l'idéal que l'opérette à types convenus des Logroscini, des Galuppi, des Pergolèse et des Piccini. — Qu'est-ce que la vie humaine? Un jeu où les forces diverses, les passions de l'individu, se développent au profit de l'harmonie générale, un jeu d'enfans! Combien peu en effet deviennent hommes, et parmi ceux qui le furent un moment combien redeviennent enfans! Les meilleurs le sont toute la vie. Pourquoi leur demander des comptes? Pourquoi leur imputer à crime des actes qui relèvent de la nécessité au moins autant que de leur libre arbitre? Laissez-les donc vivre et se divertir. Vivant, s'amusant, ils accomplissent la loi de

Dieu. — Telle est la philosophie douce et charmante dont s'inspire la musique des *Noces de Figaro*. Nous sommes déjà loin, on en conviendra, de la bouffonnerie purement italienne, des pantalonnades stéréotypées du *basso cantante*. Almaviva, la comtesse, Suzanne, Chérubin, tout un art nouveau se dégage; des personnages au lieu de masques : le tiroir aux caricatures est fermé; voici le théâtre. Mozart fait vivre. Nul, excepté Shakspeare, ne puisa jamais d'une main plus triomphante aux sources mêmes de l'être, et avec cela une discrétion, une simplicité parfaites. Il réforme en n'ayant presque pas l'air d'y toucher; il prend les ressources que son temps lui offre, et sans beaucoup les étendre, par le seul emploi qu'il en fait, crée un monde. Le musicien n'est plus à louer chez Mozart, mais ce qu'on n'admirera jamais assez, c'est la puissance extra-musicale de ce génie qui, dans un art relativement limité et bien avant Beethoven, porte l'analyse et la profondeur de vue d'un Shakspeare et d'un Goethe. « Que de notes là dedans! s'écriait Joseph II en feuilletant la partition de *Don Juan*. — Sire, répondit Mozart, pas une de trop. » La réplique était fière et digne, mais l'empereur se trompait; ce n'était pas les notes, c'étaient les idées qu'il fallait compter, car de tels opéras ne se font point simplement avec des notes. Des *Noces de Figaro* à *Don Juan*, la région s'élève encore. Si la grâce et l'enjouement persistent dans le style, le sujet s'élargit. Au tableau de mœurs va succéder la mise en scène des grands conflits, le dialogue de l'orgueil humain aux prises avec l'infini. L'accent vibre plus à fond, et même à travers l'humoristique badinage on sent une puissante action se dérouler. La partie cette fois se joue en plein olympe, et c'est avec les passions des hommes et leurs plus hauts pressentimens que jonglent les immortels.

On appelle généralement *les Noces de Figaro* un opéra-comique : disons plutôt la comédie en musique par excellence. Quant à *Don Juan*, pour le définir, il fallait inventer un titre, Mozart l'a fait : *il Dissoluto punito ossia don Giovanni, dramma giocoso e serio;* la chose amenait le mot. Le libertin châtié, voilà pour le style héroïque; *dramma giocoso*, voilà pour l'humoriste de génie qui ne veut pas ennuyer son monde sous couleur de tragédie et d'avance réserve ses droits au caprice. *Don Juan*, c'est le drame de la vie, et comme tel doit se jouer partout sans privilége. Aussi bien que les plus grandes scènes, les théâtres de second et de troisième ordre peuvent revendiquer l'honneur de représenter cette musique, dont la propriété appartient au genre humain. A chacun donc permis d'en user et même d'en abuser, ce qu'on ferait en travestissant le chef-d'œuvre en opéra-comique. Il n'y a point à venir inférer de l'étroitesse du cadre primitif aux conditions nécessairement limitées de la conception : nous parlons musique et non peinture. Mozart écrivant sa partition avait bien autre chose en perspective que le petit théâtre de Prague et son public. Lui qui voyait à travers l'espace et le temps n'était pas pour se subordonner à des considérations misérables de troupe et de localité, et lorsque, vers les dernières répé-

titions, il interrogeait avec une certaine anxiété son chef d'orchestre, lui demandant ce qu'il pensait de sa musique et si elle plairait autant que *les Noces de Figaro,* la question ne portait que sur les probabilités plus ou moins grandes du succès immédiat, car pour le reste il avait conscience d'avoir produit œuvre durable, tout en faisant son possible pour contenter les habitans de Prague.

« Mozart ne se fit jamais faute de déclarer qu'il lui serait souverainement désagréable que son *Don Juan* plût à tout le monde, et il ajoutait que son opéra avait été écrit non pour le public de Vienne et pour le public de Prague, mais pour *lui* Mozart et quelques amis (1). » Nous remarquerons en passant que mainte fois il fut servi au-delà de ses souhaits, et que la critique de son temps ne se gêna guère pour constater qu'il n'avait pas de *style,* et n'était qu'un musicien *plat* et *confus* (2). Veut-on voir en quels termes un journal de Berlin rend compte de la première représentation de *Don Juan* à la date du 20 décembre 1790: « si jamais opéra fut attendu, proclamé à son de trompe, porté aux nues avant son avénement, c'est incontestablement l'ouvrage nouveau de Mozart. Depuis que notre père Adam mordit dans la fameuse pomme jusqu'au congrès de Reichenbach, rien ne s'était produit de si phénoménal que ce *Don Juan,* inspiré par Euterpe en personne! Le malheur veut que l'abus des instrumens ne suffise pas à faire un grand artiste. Il faut encore que le cœur parle, qu'on ait du sentiment, de la passion. A ce compte seulement, un musicien arrive au sublime, inscrit son nom au livre de la postérité et mérite un de ces lauriers toujours verts qui fleurissent au temple de mémoire! *Grétry, Monsigny et Philidor l'ont prouvé par leur exemple!* Mozart, dans le *Don Juan*, a voulu produire quelque chose d'extraordinaire, d'incomparablement grand. Va pour l'extraordinaire; quant au grandiose, à l'incomparable, ils ne brillent là que par leur absence. Du caprice, de la verve, de l'orgueil surtout, mais point de cœur! » Un autre, non moins bouffon, reproche à cette musique d'être trop *chantante* pour de la musique instrumentale et trop *instrumentale* pour de la musique de chant. Quant au rédacteur de la *Revue mensuelle,* il fait cet effort de reconnaître dans Mozart « un musicien d'un talent agréable, mais qui ne saurait passer pour correct, et que jamais un critique de goût ne classera parmi les compositeurs ayant de l'avenir. » A Florence, sur ce sol natal de l'opéra, *Don Juan* ne trouva point meilleur accueil. Au bout de trente-six répétitions, l'ouvrage fut d'abord mis de côté comme inexécutable; puis, lorsque par la suite on le donna, il n'y eut que *fiasco* et sifflets pour cette musique *hyperboréenne, démodée,* musique sans mélodie, *musica scelerata!*

S'il fallait ainsi mesurer les œuvres du génie aux proportions de l'em-

(1) Otto Jahn, *Mozart,* t. IV, p. 326.

(2) «*Styllos, flach und verworren.*» Nägeli, *Critique de la Symphonie en ut majeur.*

placement qui les vit naître, quel titre donnerions-nous à *la Flûte enchantée*, représentée pour la première fois sur une scène bien autrement exiguë que le théâtre de Prague? *Don Juan* un opéra-comique! soit! Qu'on nous accorde alors que la *Zauberflöte* est un vaudeville, une pièce à spectacle, une féerie entremêlée d'ariettes. Il y a au Théâtre-Lyrique la légende du manuscrit de Mozart comme il y a la légende de Christine Nilsson, vous savez, ce fameux manuscrit acheté jadis à Bade par Mme Viardot et devant lequel Rossini dit ses prières. De ce manuscrit, qui d'ailleurs diffère peu ou point de l'édition viennoise, on a fait la loi et les prophètes. Rien de mieux, s'il contenait la moindre variante. Par malheur, fort précieuse pour un collectionneur d'autographes, la chose ne saurait avoir la valeur d'un document, puisque tout ce qu'elle chante se trouve ailleurs, sans excepter cette scène parasite de la fin qu'on supprime partout en Allemagne. Sitôt après la catastrophe, don Juan à peine englouti dans le gouffre où la statue vient de l'entraîner, les divers personnages de la pièce reparaissent, et Leporello, sortant de sa cachette sous la table, leur raconte l'horrible mort de son maître. Ainsi tout le monde est vengé. Alors don Ottavio renouvelle sa demande en mariage, et dona Anna, toujours temporisant, le renvoie à l'année suivante. Elvire parle de sa retraite dans un couvent. Zerline et Mazetto vont souper, et Leporello annonce qu'il se rend de ce pas à la prochaine hôtellerie pour tâcher de s'y procurer un meilleur maître. Puis nos six personnages, ayant dûment rassuré le public sur leur avenir respectif, sentent le besoin, avant de se séparer, de débiter ensemble une bonne fugue en manière de vaudeville final :

Questo è il fin di chi fa mal,
E dei perfidi la morte
Alla vita è sempre ugual.

Impossible de terminer œuvre plus idéale par une moralité plus terre-à-terre; mais c'était l'usage du temps, et Mozart est un réformateur trop sensé pour jamais contrevenir à l'usage. Le XVIIIe siècle aimait les sentences, il en mettait volontiers partout. Ensuite le public viennois de cette époque, façonné aux mœurs de l'opéra bouffe italien, voulait absolument voir reparaître dans un ensemble final tous les personnages de l'ouvrage. Homme prudent et circonspect non moins que réformateur très avisé, Mozart avait à cœur de respecter les bienséances, et ce poème de *Don Juan* contenait assez de révoltes en tout genre pour qu'un auteur se montrât coulant sur la banalité de l'estampille. Déduire d'une si équivoque comédie cette moralité de bonne femme, c'était d'avance protester contre les interprétations dangereuses des jésuites, comme on disait alors, ou des *cléricaux*, comme nous dirions aujourd'hui. La foule ignore au prix de quels dévorans travaux le génie crée : difficultés du côté de l'esprit, difficultés du côté de la forme! Mozart gouvernait sa barque à travers les écueils.

Tandis que d'une part il lui fallait se mouvoir entre les vieilles formes du passé, créer un monde à lui sans avoir l'air de rompre avec elles, ménager l'*opera seria* et l'*opera buffa,* — de l'autre, sa libre pensée avait à faire amende honorable de ses audaces; mais tout cela n'appartient qu'au temps et constitue en quelque sorte la partie caduque du chef-d'œuvre. A vouloir aujourd'hui restaurer de tels morceaux, composés uniquement en vue des controverses du moment, on perd sa peine, on fait de l'archaïsme sans raison. Qu'est-ce musicalement que cette scène qu'on ajoute? Une fugue des plus ordinaires qui n'a rien de ce génie de Mozart qu'on retrouve dans ses autres contre-points, celui du finale des *Noces de Figaro* par exemple. Don Juan mort, tout intérêt s'efface, et tous ces personnages que vous ramenez improprement n'arrivent là que pour répandre un seau d'eau froide sur le spectateur et glacer en lui l'impression du grand spectacle auquel il vient d'assister : drame de la colère, de la vengeance et de l'amour, de l'amour surtout sous toutes ses formes, *numeri atque voces quibus et excitamur et incendimur et lenimur et languescimus* (1)!

En Allemagne, on vous tient quitte de cet épilogue ridicule; mais le Théâtre-Lyrique n'est point de ceux qui se contentent de l'ordinaire : l'esprit du chef-d'œuvre ne lui suffit pas, il veut aussi la lettre, remonte aux sources, est plus royaliste que le roi, il a le manuscrit de Mozart! L'Opéra n'y a point mis tant de façons, il s'est dit que, pour représenter le chef-d'œuvre, un chanteur tel que M. Faure valait mieux que toutes les théories. C'est un oiseau fort rare en effet qu'un vrai don Juan, si rare qu'à moins de remonter à la période mythologique il faut renoncer à trouver le phénix. Ce Garcia dont on nous parle tant, personne d'aujourd'hui ne l'a vu : *fabula narrat.* Il était laid, commun, sa voix manquait de charme, tournait au rauque, et cependant, à croire ce qu'on raconte, jamais plus grand effet ne fut produit : une fougue à tout rompre, une impétuosité démoniaque! Dans *finchè del vino,* il enlevait la salle! Il ne raisonnait point le rôle, le jouait d'entrain, de verve, de génie. D'un pareil don Juan une Malibran devait naître.

Nourrit fut l'esthéticien par excellence; enfant d'une époque de discussion, de rénovation poétique, élevé, ballotté en plein romantisme, il traduisit au théâtre le type du moment, chercha, rendit ce qui déjà se dégageait des profondeurs de la conception. Nourrit fut une sorte de don Juan après la lettre; Garcia jouait, chantait le personnage comme sa nature l'y portait; c'était affaire de tempérament où l'esprit critique n'avait rien à voir. Certains affirment que cela ainsi valait mieux. Je ne discute pas, je constate. Le fait est que, entre Garcia et Nourrit, il y eut tout un monde, le monde du commentaire, de la glose. La cristallisation, comme dirait Stendhal, s'était formée. De grands esprits, Hoffmann, George Sand, Mus-

(1) Cicéron, *De Oratore,* liv. III, ch. 51.

set, Mérimée, Eugène Delacroix, avaient creusé le fond des choses; leur interprétation restait la bonne. Je sais qu'il faut se défier du transcendant, mais en revanche la critique d'un La Harpe, d'un Geoffroy, me donne la nausée; une mélancolie inexprimable me prend, je l'avoue, en présence du génie ainsi livré à l'expérimentation grammaticale d'un éplucheur de verbes et de notes. Voltaire écrivait : « Nous eûmes longtemps neuf muses; la saine critique est la dixième, qui nous est venue bien tard. » Que veut dire ce mot saine? signifie-t-il purement et simplement la critique raisonnable? Cet opéra « pue la musique, *puzza di musica*, » disait Gluck des *Danaïdes* de Salieri. Combien de critiques ainsi puent la raison! Parlez-moi de la critique d'un Macaulay, d'un Goethe, d'un Carlyle, d'un Gervinus. La vraie critique est organique; elle saisit le point et vous montre comment de là rayonne la vie. Ce n'est pas elle qui s'en ira tout sacrifier à la raison. Pour juger des chefs-d'œuvre, pour en discourir, la simple raison ne suffit pas; le beau s'adresse au sentiment, à l'imagination des hommes; ce n'est point assez de le leur faire comprendre, il faut aussi les en faire jouir, le reproduire en quelque sorte à leurs yeux, et l'enthousiasme, la passion, peuvent seuls aller au fond des créations du génie et sonder l'incommensurable. « L'imagination, disait Goethe, a ses lois propres où la raison ne peut ni ne doit rien voir. Et l'imagination, il en faut convenir, ne serait pas un si grand miracle, si d'elle ne procédaient des choses éternellement problématiques pour la raison (1). »

Les gens habitués à ne voir dans la cathédrale de Strasbourg que des pierres vous disent que nous prêtons gratuitement aux maîtres des inventions qui sont les nôtres, et que jamais Mozart ne s'est douté de toutes ces merveilles découvertes après coup. Que Shakspeare écrivant *Hamlet*, que Mozart composant *Don Juan* n'aient pas eu conscience immédiate des élémens de vie que l'avenir dégagerait de leur création, rien de plus naturel. Shakspeare était poète, Mozart musicien : ni l'un ni l'autre n'étaient des critiques dans le sens que nous donnons au mot; critiques en tant qu'observateurs de l'âme humaine, oui certes, mais non critiques littéraires, *critiques d'art*. Goethe et Meyerbeer savaient ce qu'ils faisaient, eux ne le savaient pas, et c'est pourquoi bien au-dessus de *Faust*, des *Huguenots*, planent à des hauteurs incommensurables *Hamlet*, le drame des drames, *Don Juan*, l'opéra des opéras; mais de ce que Shakspeare et Mozart ne l'auraient, comme on dit, pas *fait exprès*, de ce qu'ils n'auraient eux-mêmes point pris garde à toutes ces belles choses que nous voyons, devra-t-on conclure que ces choses-là n'existent qu'en nous? Je ne saurais l'admettre. Certains chefs-d'œuvre prédestinés ne sont arrivés à leur point qu'en ayant le genre humain pour collaborateur. La *Joconde* sortant de l'atelier du Vinci n'était pas ce que nous la voyons au Louvre

(1) Goethe, *bei Eckermann*, t. III, p. 366.

maintenant. L'artiste crée, l'esprit des siècles interprète, variant, modifiant ses points de vue selon telle ou telle influence climatérique. Le goût a beau changer, l'œuvre du maître persiste. On y revient toujours, grâce à cette force d'attraction qu'elle possède, à cette vitalité d'abord latente, et qui, de plus en plus manifeste à travers les âges, répond à tous les besoins de notre intelligence, si mobile, si ondoyante qu'elle soit. Quand cessera-t-on d'écrire sur les peintres de la renaissance, de commenter Dante et Shakspeare, Mozart et Beethoven? Tout semble avoir été dit, tout est à redire; de là ces traductions qui se succèdent, ces analyses, ces paraphrases, lorsqu'il s'agit d'un poème comme *Faust, la Divine Comédie,* — ces reprises lorsqu'il s'agit d'un opéra comme *Don Juan,* — qui viennent, à des intervalles de dix, quinze années, témoigner d'une imperturbable puissance de signification. Une génération peut se tromper, mais deux, mais trois, mais quatre!

Ce qui rend le *Don Juan* du Théâtre-Italien désormais impossible, c'est justement ce complet oubli, disons mieux, cette ignorance absolue du sens intime de l'ouvrage, ce train banal, ce sans-façon, cette désuétude. Point de vue d'ensemble, le tissu de la partition se délabre, s'effiloche par morceaux, quelques-uns, à la vérité, proprement chantés, mais comme au concert et sans le moindre souci d'un idéal quelconque. Molière joué au pied-levé par des comédiens ambulans ne produirait pas sur vous d'effet plus lamentable. On se tromperait pourtant à croire que les choses se soient toujours passées de la sorte. Allemande de naissance, — ce qui, pour aborder Mozart, sera toujours un avantage, — très grande dame en son particulier, voyant la fleur des beaux esprits et des artistes de son temps, la Sontag n'avait qu'à se laisser aller. On n'est pas la dona Anna qu'elle fut sans comprendre. Voyez-la dans le beau portrait que Paul Delaroche a fait d'elle, son masque à la main, enveloppée des mille plis du domino de satin noir, pâle, rêveuse, encore vibrante des émotions de cette ineffable musique dont les derniers accords l'ont pour un instant apaisée, — halte charmante où l'artiste a surpris son modèle entre deux étapes de douleur, attitude pensive et recueillie qui, bien autrement que les poses tragiques, les airs de haine, nous racontent l'intelligence d'une cantatrice! Ai-je besoin de parler de Lablache, de ce génie à tout venant, de cette force d'impulsion à laquelle sur la scène, autour de lui, nul n'échappait? « Le 39e est là, je dors tranquille! » La présence de Lablache quelque part suffisait pour rassurer son monde; il était à lui seul un régiment, une troupe. Jouait-il Leporello, l'esprit de Mozart le possédait. De la compréhension il en avait pour soi et pour les autres : pour la Grisi, belle, passionnée, dramatique, mais d'une capacité d'intuition très limitée; pour cet excellent Tamburini chantant don Juan avec la rondeur d'un père noble; dirai-je aussi pour Rubini? Non, car Rubini valait par lui-même, et son intelligence n'était point au-dessous de son art.

Rubini savait fort bien qui était Mozart et qui était Beethoven. Il ne prenait pas le Pirée pour un homme, se gardait de confondre *la Sonnambula* avec *Fidelio, le Pirate* avec *don Juan*. Professant au fond de l'âme un immense respect pour les maîtres, il connaissait les styles, distinguait, nuançait; la manière dont il déclamait l'*Adélaïde* par exemple n'avait rien de commun avec son interprétation tout italienne, presque fleurie, d'*il mio tesoro*. Si l'acteur parfois chez lui se montrait peccable, ces défaillances tenaient à certaines gaucheries de sa nature, et d'ailleurs n'empêchèrent jamais le sublime pathétique d'être atteint au moment voulu. L'homme qui à la Grisi essayant de plaisanter Mozart imposait paternellement silence en murmurant : *Giulia, non parla politica*, cet homme-là, le plus grand chanteur du monde, n'était point, il s'en faut, un imbécile.

Tempi passati! Les héros du Théâtre-Italien ont emporté avec eux leurs secrets. Adieu la tradition! plus personne pour maintenir désormais l'autorité des textes! — Et c'est en ceci que l'entreprise de l'Opéra devait rencontrer toutes les sympathies. Il y avait à réhabiliter le chef-d'œuvre. Quelle scène mieux que notre grand théâtre lyrique pouvait suffire à pareille tâche? Où trouver pour l'explosion du premier finale un orchestre et des chœurs plus entraînans, pour l'épisode fantastique de *la statue* un cadre plus grandiose? « C'est la poésie, c'est la peinture, le chant, la musique et le spectacle! Rassemblez-moi dans une même soirée ces arts divers, ces divers élémens de jeunesse et de beauté, et vous aurez une fête à laquelle aucune autre ne se peut comparer (1). » Comment ne pas applaudir à ces décors, à ces costumes, à ces danses, si tout cet éblouissement des yeux profite à la musique? O prodige! on s'amuse à l'Opéra, et c'est Mozart qui fait les frais de la soirée! les danses ont cessé, et les loges, au lieu de se vider, restent pleines, et le public, l'oreille tendue, le cœur frémissant, écoute la scène du commandeur et s'étonne, — lui le scepticisme et la frivolité, — de découvrir tant de sublimité dans cette espèce de plain-chant qu'il n'avait jusque-là point jugé digne de son attention. J'admets que la magnificence du spectacle entre pour une large part dans le miracle : il n'en est pas moins vrai que *Don Juan* réussit aujourd'hui à l'Opéra, fait salle comble, et que toute cette foule, fût-elle d'ailleurs, — ce que je nie, — uniquement venue là sur l'attrait de la fantasmagorie théâtrale, quitte la place en rêvant confusément aux merveilles de la partition. On est d'abord venu pour les décors, les danses et la mise en scène; on reviendra pour la musique; à l'Opéra, c'est le train ordinaire des succès. Et qui nous dit que cette illustre tentative n'aura point d'autres résultats, que, dans une rénovation du répertoire que les circonstances commandent, les chefs-d'œuvre de l'art classique n'ont pas à apporter un immense contingent d'honneur et d'argent? Jadis monter Mozart à l'Opéra, c'était tout

(1) Goethe, *Bei Eckermann*, t. III, 63.

simplement travailler pour la gloire; aujourd'hui, grâce au progrès des temps, les choses ont changé d'aspect, et rien n'empêche un directeur intelligent de faire de son théâtre la grande salle du musée du Louvre. J'entrevois d'ici *les Noces de Figaro* et *la Flûte enchantée* relayant sur l'affiche *les Huguenots* et *l'Africaine, Idoménée* et *Fidelio* faisant, comme à Vienne, comme à Berlin, des lendemains à *Guillaume Tell.*

Revenons à *Don Juan.* A ce concert d'éloges que M. Faure a mérité, aux applaudissemens qui de toutes parts l'ont accueilli, diverses critiques se sont mêlées. Ainsi j'entends qu'on lui reproche de négliger les grands côtés du personnage, de trop se complaire aux surfaces, de chercher de préférence la grâce familière, le tour aimable et galant, d'être, en un mot, plus damoiseau que grand seigneur, plus pastel que tableau, plus Joconde que don Juan. Il manque d'autorité, dit-on, fait trop la cour; on peut lui résister : il magnétise, ne domine pas. J'estime qu'il y a du vrai dans ces critiques, mais qu'il ne faudrait pas non plus s'en exagérer l'importance. Sans doute M. Faure, par momens, ne se distingue point assez de la race des coureurs d'aventures, il est trop un homme comme tout le monde, son don Juan n'a pas conscience du *droit* que la nature a mis en lui; mais là pour nous s'arrête l'objection. Le don Juan ténébreux, satanique, est une invention du byronisme; Mozart, tout lumière, ignore cet art de pousser au noir, son fantastique même est humain; l'apparition du commandeur, en qui nous voyons un fantôme, n'est qu'un fait purement et simplement psychologique, c'est la conscience du libertin traduite au jour et dramatiquement analysée, la reproduction du conflit qui se passe au fond de tout individu en révolte contre l'ordre social. A ce compte, l'interprétation de M. Faure se rapprocherait beaucoup plus qu'on ne pense du type créé par Mozart, et si le comédien, modifiant son jeu, creusait davantage la pensée du rôle, affirmait une bonne fois le *droit* de son héros, fût-ce même aux dépens de certaines prouesses, faites d'ailleurs de l'air le plus galant, il toucherait de bien près à la perfection, car, on ne doit pas se le dissimuler, M. Faure chante cette musique comme jamais elle ne fut chantée. Quelle différence entre la version de ténor et la note ainsi fièrement, virilement maintenue dans la gamme où l'écrivit Mozart! Il semble que cette voix, mâle et flexible à la fois, onctueuse et puissante, restitue au personsonnage, nécessairement énervé par les transpositions, son vrai caractère dramatique. Et comme toute l'exécution musicale y gagne en plénitude! comme la résonnance générale profite de cette émission grave et tonifiante du baryton, dont le suc nourricier s'infiltre partout dans les ensembles. Voir l'admirable quatuor du premier acte, tout le grand finale, le trio du balcon. Nous l'avons déjà dit et ne saurions trop le répéter, un des plus précieux avantages de la voix de baryton est de donner à la partie d'Ottavio tout son relief. Faites chanter *Don Juan* par un ténorino, et vous n'avez presque plus que des voix blanches dans cet ouvrage d'une accentua-

tion si nuancée, si profonde, où figurent en première ligne trois sopranos. Au contraire tenez-vous à la lettre de la partition, laissez don Juan être ce que son créateur a voulu, et tout de suite les contrastes s'établiront. Dans la dernière scène de la partition, cette réunion de trois voix graves, M. David, la statue, — M. Obin, Leporello, — M. Faure, don Juan, — produit un effet auquel on ne résiste pas. Je doute qu'on puisse pousser plus loin l'autorité, la force dramatique dans l'interprétation d'un morceau qu'il faut placer à côté des plus formidables imaginations d'un Dante, d'un Michel-Ange, et pour lequel les termes de comparaison ne se trouvent qu'en dehors de l'art où il a été conçu.

Nous n'aurons point la cruauté de comparer à un tel artiste en la plénitude du talent le jeune débutant qui vient de s'essayer au Théâtre-Lyrique. M. Barré arrive de province, laissons-le prendre haleine, se former. Lui dire que Mozart n'est point son fait le désobligerait en pure perte, car il aurait le droit de nous répondre que ce rôle écrasant de don Juan, sous lequel de plus forts ont succombé, il ne l'a pas choisi, mais reçu de la main de son directeur, qui sans lui ne savait plus à quel baryton se vouer. Baryton, n'est-ce pas déjà beaucoup s'avancer que d'appeler de ce nom ce ténorino agréable sans doute, mais de si grêle complexion? Imitons la sage réserve du public et bornons-nous à complimenter ce don Juan de sa bonne volonté. On avait, lors d'une première distribution, confié le rôle à M. Troy, qui joue maintenant Leporello, et qui peut-être s'y fût montré moins insuffisant. Du reste, M. Troy fait aujourd'hui un Leporello fort convenable; il est, comme on dit, très amusant, s'agite, se démène, jouant, chantant à la diable, essoufflé, quand vient la phrase musicale, des mille efforts qu'il se donne pour provoquer le rire, amalgamant Mozart avec Molière, Tabarin avec Schikaneder, au point que vous finissez par ne plus savoir au juste quel personnage il représente. Est-ce bien là Leporello? J'en doute. Sganarelle? Peut-être Papageno? Je le croirais plutôt. Tout n'est que tâtonnement dans ce monde du théâtre. Mlle Léontine de Maësen, qui d'abord avait répété dona Anna, a dû finalement céder la place à Mme Charton-Demeur. Sans être une Sontag, Mlle de Maësen avaît en mainte occasion rendu de vrais services; Meyerbeer un moment la distingua, et ce qu'elle fut dans la Gilda de *Rigoletto* laissait au moins pressentir une dona Anna sortable. D'autres combinaisons ont prévalu, et ce que nous entendons n'est guère de nature à nous y faire applaudir. Il est à remarquer que chaque fois que Mlle Nilsson doit créer un nouveau rôle la légende se met en frais, les journaux de Stockholm, que personne à Paris ne comprend, nous arrivent pleins de documens destinés à augmenter encore l'intérêt qui s'attache à la charmante cantatrice. On nous raconte ses origines patriarcales, son toit de chaume; on nous dit son enfance au village, son chapeau de bergère, et le public, ému, attendri jusqu'aux larmes, ne tarde pas à reporter sur l'artiste la vive et légitime sympathie qu'il ressent pour l'aimable héroïne d'une si

jolie églogue. Le *Dagblad* a donc parlé selon son habitude, il a même trop parlé, car il promettait une révélation, et la révélation n'est pas venue. La voix de Mlle Nilsson, toute dans le haut, ici ne sait où se prendre; le meilleur de sa sonorité ne trouve pas d'emploi. On dirait un cygne qui marche; lourdeur, empâtement, gaucherie, dont un affreux accent scandinave, ailleurs déguisé par le récitatif et que cette fois trahit le dialogue, vient encore accroître la disgrâce! Le seul effet qu'elle parvienne à décrocher dans la soirée est un effet qu'elle emprunte à la partie de dona Anna dans le trio des masques. Curieuse manière, mais aussi peut-être un peu trop fantaisiste, d'interpréter Mozart que de se passer ainsi la note, comme si dans cet admirable morceau tout n'avait pas été, jusqu'au moindre soupir, réglé, défini, accentué, précisé par le maître! comme si ce n'était pas commettre le plus barbare des contre-sens que de découvrir en pleine lumière par ce trait final le personnage relativement secondaire d'Elvire, tandis qu'on efface d'autant dona Anna, l'héroïne, le soprano, le *spiritus rector* de cette scène, de ce chef-d'œuvre! Rôle bien ingrat en effet quelquefois que ce rôle de dona Elvire! Voyons maintenant Zerline. On vous disait d'avance : « Vous entendrez Mme Miolan, c'est la perfection! » Oui, peut-être dans un salon, mais à coup sûr pas au théâtre. Mme Miolan-Carvalho a le respect, le culte de Mozart, et je l'en félicite. Il semble néanmoins que pour elle l'auteur des *Noces de Figaro*, de *la Flûte enchantée* et de *Don Juan* n'ait jamais eu qu'une corde à sa lyre, corde amollie, languissante, *pleurarde* et définitivement trop caressée. Mme Miolan chante Mozart sur le mode lydien. Beaucoup de style, beaucoup d'art, avec une intonation qui déjà n'a plus la précision chronométrique d'autrefois; mais du caractère du personnage, pas une note! Cette Zerline-là phrase son *batti, batti,* du même air dont elle débiterait *voi che sapete*. Mme Miolan n'individualise pas, il lui suffit de chanter la note. *In principio erat Verbum;* Mme Miolan oublie trop que la note n'est venue qu'après. Pamina, Chérubin, Zerline, peu lui importe! quel que soit le rôle qu'elle chante, elle reste Mme Miolan-Carvalho, une virtuose exquise, ayant toujours conscience de son excellence et trop intimement persuadée de ce qu'elle doit à sa propre *maestria* pour jamais laisser l'inspiration lui faire perdre terre. N'y a-t-il donc rien pour l'inspiration d'une artiste dans ce caractère villageois si ému, si coquet, si raffiné, de Zerline, un vrai Greuze du bon temps de *la Cruche cassée*? Pas plus que la Patti, Mme Miolan ne joue le rôle; reste à savoir laquelle des deux le chante mieux. Au concert, Mme Miolan a pour elle son expérience, mais au théâtre la Patti a ses vingt ans. Inutile maintenant d'insister après tout le monde sur l'insuffisance de l'orchestre du Théâtre-Lyrique, sur la pauvreté des chœurs. Ainsi rendu chichement, le grand finale ne produit aucun effet, et dans la scène du commandeur le fameux coup de fouet chromatique passe inaperçu. Eh bien non! décidément le *Don Juan* de Mozart n'est pas un opéra-comique.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1866.

On n'attend point de nous que nous revenions avec une paresseuse lenteur sur les faits qui ont marqué depuis quinze jours le développement de la crise où l'Europe se trouve. Les faits vieillissent vite dans ces temps d'ardente anxiété, et c'est bien dans ces momens-là qu'il est permis de dire que Saturne dévore ses enfans. Le passé d'hier est déjà trop lointain quand l'avenir le plus prochain montre aux peuples inquiets le péril d'une guerre immense et obscure. Ce qui est derrière nous n'a plus d'intérêt; ce sont les menaçans brouillards qui sont devant nous qu'on voudrait percer. Que ce sentiment soit notre excuse, si nous ne consacrons point un examen patient à deux discours qui ont excité dans ces dernières semaines des émotions fort diverses en France et en Europe, — le discours que M. Thiers a prononcé aux applaudissemens unanimes du corps législatif, l'allocution adressée par l'empereur au maire d'Auxerre, allocution qui a échappé sur les lieux à l'attention d'un auditoire officiel ou rustique, mais qui, en passant par *le Moniteur*, a bruyamment retenti dans le monde. Il suffit de dire du discours de M. Thiers qu'il a été une bonne action et l'accomplissement honnête et glorieux d'un véritable devoir de conscience. La note intense et profonde de cette pénétrante éloquence a été l'amour de l'humanité et la plus sincère sollicitude qu'on puisse ressentir pour la sécurité et l'honneur de notre patrie. On a pu voir là comment une âme parle à des âmes. Ainsi s'explique l'attendrissement enthousiaste qui a répondu aux effusions de M. Thiers de la part d'une assemblée qui n'a point l'habitude de gâter ce grand orateur. La chambre s'est associée par un élan qui l'honore à une manifestation généreuse et sensée en faveur de la paix. — Ils ont montré une extrême mesquinerie d'esprit et une étonnante maladresse de sentiment, ceux qui, méconnaissant le caractère de cette manifestation spontanée, ont cherché querelle à M. Thiers à propos de dissidences qui, devant le grand intérêt de la paix du monde, n'ont plus qu'une importance

secondaire. Il est possible que M. Thiers n'ait point fait une part suffisante aux aspirations légitimes des peuples allemands : nous ne nions point qu'il ne montre à l'Italie une sévérité trop querelleuse; mais les esprits justes savent faire la part des embarras particuliers qu'éprouvent chez nous ceux qui ne renoncent point à exprimer leur pensée sur les affaires publiques. Nous sommes bien souvent obligés, pour ménager la susceptibilité de certaines oreilles, de parler à la cantonade, à quelque bouc émissaire qui ne puisse nous rabrouer trop cruellement. Nous avons souvent affaire à des gens de qui l'on pourrait penser :

> Le moindre solécisme en parlant vous irrite,
> Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

Pour nous mettre en règle vis-à-vis d'eux, nous sommes forcés d'imiter la prudence du bonhomme Chrysale et de dire, en nous détournant vers quelque complaisante Italie :

> ... C'est à vous que je parle, ma sœur.

Les sévérités de M. Thiers envers l'Italie nous font l'effet de précautions oratoires. Ainsi l'entend la spirituelle Italie, moins pointue et moins grièche que quelques welches trop irritables qui se sont constitués parmi nous ses gardes du corps. De même nous n'hésiterions point à défendre le discours d'Auxerre contre les interprétations impertinentes que de gauches amis en ont données. N'est-ce pas offenser l'empereur que de voir dans son allocution une réplique indirecte au discours de M. Thiers et à la manifestation du corps législatif? Quand l'empereur veut parler de M. Thiers, les dissensions politiques ne parviennent point à le rendre injuste; il se fait honneur de lui donner le nom qui lui restera, il l'appelle l'historien national. Son cri de détestation contre les traités de 1815, il ne craint pas de l'emprunter à une exclamation fameuse de M. Thiers lui-même. Quant à ceux qui se sont sentis piqués de jalousie en voyant l'empereur respirer à l'aise au milieu des populations campagnardes et déclarer une sorte de prédilection pour les populations laborieuses des villes et des campagnes, nous les trouvons bien intolérans et bien ombrageux. Le changement d'air est une saine et agréable mesure d'hygiène politique, et il serait cruel de condamner les souverains à la perpétuelle suffocation des cours : d'ailleurs que les jaloux dont nous parlons se rassurent, les populations laborieuses chez qui l'empereur trouve le vrai génie de la France n'auront jamais le monopole des faveurs souveraines. — Ce n'est point à elles que sont réservés les grandes charges et les grands titres; c'est dans des rangs qui conservent aussi apparemment le vrai génie français que l'on continuera de recruter des sénateurs et de faire de nouveaux ducs et de nouveaux comtes.

Oublions ces intermèdes et revenons aux choses présentes et prochaines. Où en est à l'heure qu'il est la question de la paix ou de la guerre? quels

sont les progrès que l'on a faits vers la guerre? quelles sont les chances qui restent à la paix?

Il faut constater un premier fait : le mouvement vers la guerre a été moins rapide que le sentiment public ne l'avait d'abord appréhendé. Le long silence, la systématique réserve que la politique officielle de la France avait gardés devant le déroulement compliqué des affaires germaniques, avaient eu deux influences à notre avis très fâcheuses, l'une sur le fond même de ces affaires, l'autre sur la disposition des esprits. Nous avons soutenu depuis trois ans que la France eût pu exercer une action préventive sur la mauvaise direction politique de l'Allemagne, si, avant tout, ne laissant subsister aucun doute sur le désintéressement de ses motifs, déclarant d'avance qu'elle ne poursuivait aucun avantage égoïste pour elle-même, elle eût exprimé avec netteté, autorité et chaleur son avis sur les questions de droit et les grands intérêts européens qui étaient en jeu au-delà du Rhin. Nous conservons cette opinion, mais nous n'avons pas davantage à la justifier, et il serait oiseux maintenant de la soutenir par une polémique rétrospective. Le second effet malheureux de l'inaction et de la taciturnité affectée de la France a été de livrer les esprits sans préparation à la crise qui devait fatalement éclater, et à laquelle l'Europe est en effet en proie depuis deux mois. Ce défaut de préparation explique l'excessive démoralisation d'esprit public dont nous avons été témoins. L'opinion générale a été réveillée en sursaut par des faits qui, elle l'a cru dans sa violente surprise, lui dérobaient toute puissance sur les événemens futurs. Elle a cru qu'elle se trouvait en face d'un péril immédiat et ténébreux. Elle s'est figuré qu'elle allait assister, il faut dire les choses par leur nom, à l'exécution d'un complot prémédité à son insu, et qui ne se révélait à elle qu'au moment où il n'était plus possible d'en détourner les coups. On a craint que la guerre, non une de ces guerres de principes ou de passions nationales auxquelles les âmes commes les intérêts ont le temps de se préparer, mais une guerre machinée à froid par des ambitions raffinées, allait éclater sur-le-champ. De là cette épouvante désastreuse des intérêts qu'ont subie plus cruellement encore que les autres les nations que la guerre ne menaçait pas directement, car, plus confiantes dans la paix et plus riches. ces nations étaient plus engagées aussi que les autres dans les opérations financières, industrielles et commerciales.

Ou nous nous trompons fort, ou l'on commence aujourd'hui à revenir de cette surprise et de cet effarement. Grâce à Dieu, les accidens n'ont pas eu jusqu'à présent le pouvoir d'entraîner et d'engager les situations d'une façon fatale et irréparable. Les canons ne sont pas partis tout seuls. On commence à s'apercevoir que le travail de la guerre n'est point aussi avancé que l'on avait été d'abord fondé à l'appréhender. Il reste un coin de terre que la grande marée n'a point envahi, où la raison et l'amour de l'humanité peuvent encore tenir pied; il reste surtout du temps, un peu

de temps, quelques jours, quelques semaines peut-être. Ce refuge et ce répit ne sont-ils point des ressources providentielles? N'y a-t-il pas dans les cours, dans les cabinets, dans les parlemens, dans les peuples, assez d'hommes de bon sens, de bonne volonté, de cœur viril, pour sauver du naufrage, avec la paix de l'Europe, des milliers d'innocentes vies humaines et l'honneur, le laborieux repos, la prospérité des nations contemporaines?

Si faible qu'elle soit, cette espérance existe, et il serait lâche d'y renoncer sans lutte. Nous avons eu déjà des maux de la guerre, dans les désastres financiers qui se généralisent en Europe, un affreux avant-goût bien fait pour ébranler les plus inertes. Les procédures acceptées par les états qui paraissaient les plus impatiens de se battre offrent d'ailleurs des encouragemens positifs à ceux qui ne voudraient pas désespérer de la paix.

La guerre a fait sentir cette fois de la façon la plus dure ses maux avant-coureurs aux peuples européens. Le carnage des valeurs et des capitaux qui sont le travail accumulé de notre génération a précédé la destruction des batailles. L'Italie, l'Autriche, la Prusse elle-même, ont inauguré la période militaire par des proclamations de détresse. C'est une curieuse veillée des armes. L'Italie et l'Autriche se sont hâtées de demander à leurs banques des centaines de millions, en donnant aux billets de ces banques le cours forcé. De tels emprunts sont des emprunts forcés qui déprécient le papier instrument d'échange, et soumettent à une spoliation obligatoire non-seulement la rente du riche, mais le salaire du pauvre, et l'accroissement parallèle de la dépréciation du papier-monnaie et de la spoliation subie par la richesse nationale ne peut s'arrêter qu'avec la fin et suivant la fortune de la guerre. Les fonds italiens et les fonds autrichiens ont été frappés d'un avilissement incroyable, et dès le début ces deux états voient tarir absolument pour eux les ressources régulières du crédit. La Prusse avait de meilleures finances; mais chez elle aussi le crédit se resserre avec violence. Les banques sont forcées d'élever l'escompte à un taux insolite; l'or s'achète à Berlin à une grosse prime; le roi de Prusse, non par une application libérale des principes économiques, mais en prévoyance des lourdes redevances qu'il faudra payer aux prêteurs, suspend pour un an les lois sur l'usure. D'ailleurs, pour satisfaire ses prétentions, pour avoir une grande armée, pour se faire aussi grosse que le bœuf, la cour de Berlin n'enlève pas seulement à la Prusse ses capitaux, elle lui arrache sa main d'œuvre : pour remplir ses camps, elle fait le vide dans les comptoirs et dans les usines. On ne sait que trop ce que déjà coûte à la France la menace d'une guerre à laquelle nous devions, disait-on, demeurer étrangers; la dépréciation éprouvée par le capital français depuis les bruits de guerre se chiffre par des milliards, sans parler du découragement ruineux que ces perspectives incertaines et troublées ont répandu dans notre commerce et notre indus-

trie. L'Angleterre elle-même ne peut se soustraire à la loi commune. Sa position insulaire peut la protéger contre d'autres attaques, elle ne la défend pas contre la loi de solidarité qui unit dans l'ordre économique tous les peuples riches et producteurs. L'Angleterre s'était installée pour la paix sans limites. Ses hommes d'affaires avaient multiplié jusqu'à l'abus les sociétés de crédit. D'une part, ces sociétés s'étaient mises à la poursuite de profits décevans en commanditant au dehors toute sorte d'entreprises de travaux publics, d'industrie et de commerce; de l'autre, elles empruntaient aux grandes banques de dépôts des moyens de crédit qui paraissaient inépuisables. Ce mécanisme des sociétés financières entées sur les banques de dépôts, à la fois si puissant, si délicat et si téméraire, fonctionne à merveille dans les temps calmes, lorsque les capitaux sont confians, lorsque les valeurs mobilières qui représentent les chances futures des capitaux engagés trouvent à s'échanger facilement contre l'argent comptant. Tout se détraque et tombe en ruine quand l'universel moteur, la confiance, vient à faire défaut. Il est certain que le coup porté à la confiance et qui retentit violemment sur les institutions financières anglaises est venu de l'ébranlement de la paix continentale. Jamais on ne vit dans toute l'Europe avec une semblable simultanéité apparaître dans des proportions aussi vastes la dépendance étroite qui lie l'existence matérielle des sociétés modernes à la bonne conduite de leurs rapports politiques. Cet enseignement sort de la situation présente avec la plus poignante et la plus inexorable autorité. Il montre tout ce qu'il y a de barbare à vouloir, dans notre civilisation moderne, substituer brutalement les procédés destructeurs de la guerre aux fécondes influences de la paix. La leçon est là, sous nos yeux, toute parlante et agissante, et on ne voudrait pas la comprendre, et on n'en profiterait point pour prévenir des maux plus graves, et on la contemplerait d'un regard hébété par la folie ou la férocité! Personne parmi ceux qui peuvent quelque chose pour conjurer de tels maux ne sentirait l'aiguillon de la responsabilité et l'élan d'un dévouement humain! Non, nous ne pouvons le croire.

On a encore le temps de sauver, si l'on veut, la paix de l'Europe. L'Allemagne et l'Italie se couvrent, il est vrai, de soldats. La négociation poursuivie entre la Prusse et l'Autriche sur les armemens est close, et la conclusion, c'est que chacun déclare qu'il n'attaquera point et que tout le monde arme. La Prusse mobilise tous ses corps d'armée; les états moyens de la confédération réunissent leurs contingens de guerre. L'Autriche a ses deux grandes armées du nord et du sud. Plus de cent mille Italiens ont été réunis avec une promptitude que l'on n'avait point prévue sur la ligne du Pô. Quinze cent mille hommes s'apprêtent ainsi dans l'Europe centrale pour la boucherie des combats. Malgré ce que ces mouvemens ont de redoutable, on a encore contre l'imminence d'une conflagration deux garanties dilatoires. Chacun des belligérans en expectative proteste qu'il ne prendra

point l'initiative de l'agression, et d'ailleurs aucun ne paraît être réellement prêt encore à commencer les hostilités. L'Italie déclare qu'elle ne devancera point l'explosion de la guerre en Allemagne; l'Autriche prétend qu'elle ne commettra point la folie d'attaquer les Italiens; la Prusse soutient qu'elle ne songe qu'à la défensive; les états moyens d'Allemagne disent qu'ils n'arment que pour faire respecter la loi fédérale. Si l'on prenait au mot ces assurances respectives, la guerre ne devrait jamais commencer. Sans tomber dans cette illusion, il est permis de compter sur un délai causé par l'insuffisance des préparatifs militaires. Nous croyons bien que, si l'on avait dans tous ces états belliqueux l'aveu sincère des administrations de la guerre, elles conviendraient qu'elles ne sont point prêtes pour l'entrée immédiate en campagne, et qu'elles auraient besoin de deux semaines ou d'un mois pour ouvrir les hostilités. On aurait donc encore le temps de prendre en considération l'état du débat diplomatique entre les futurs belligérans et d'évoquer ce débat devant la politique générale de l'Europe.

Un caractère propre à la crise actuelle, c'est que les menaces muettes, les défis d'attitude ont précédé les discussions publiques et les actes ordinaires de la procédure diplomatique. Le cabinet qui avait pris au début les allures les plus provocatrices, celui qui semblait le plus pressé d'aller en besogne, était le cabinet prussien. L'oplnion publique a pu remarquer, depuis l'ouverture des discussions et des procédures, que M. de Bismark, tout en demeurant aigre et rogue, se montrait moins pétulant qu'on ne l'aurait cru. Dans cette phase de la crise, M. de Bismark, au lieu de gagner du terrain, semblerait plutôt en avoir perdu. Que cela vienne des difficultés intimes que M. de Bismark doit rencontrer auprès du roi de Prusse ou dans les témérités mêmes de sa politique, peu importe, le fait est qu'il y a eu dans sa conduite une hésitation visible. Les négociations ont été engagées sur quatre points, sur les armemens respectifs de la Prusse et de l'Autriche, sur la constitution définitive des duchés, sur l'armement de la Saxe, sur la réforme fédérale et la convocation à Francfort d'un parlement germanique élu par le suffrage universel. La négociation s'est close sur les deux premiers points de la façon qu'il était aisé de prévoir. M. de Bismark, sur le premier point, a démasqué une communauté d'intérêts avec l'Italie et subordonné le désarmement de la Prusse à la cessation des précautions militaires que l'Autriche avait cru devoir prendre vers sa frontière méridionale; sur le second point, il a refusé de remettre à la diète la décision relative au futur état politique des duchés de l'Elbe. Dans cette partie du débat, si le ministre prussien a fait ostentation du concours qu'il veut donner à l'Italie, il a montré à l'égard de la diète et des états moyens une défiance qui ne saurait accroître l'influence de la Prusse en Allemagne. Ce qui s'est passé à l'égard de la Saxe a excité plus de surprise. Quand on vit M. de Bismark demander à M. de Beust des explications sur les armemens saxons, on crut qu'il avait fait choix de son terrain de campagne. Il n'est

pas dans les habitudes de la Prusse de se laisser braver par un état secondaire, il était naturel de croire que la cour de Berlin se serait épargné une démonstration envers la Saxe, si cette démonstration devait n'être point suivie d'une exécution immédiate et par conséquent rester impuissante. M. de Bismark en cette circonstance s'est montré plus patient qu'on ne l'aurait cru, et l'effet de sa démarche, au point de vue allemand, a tourné contre lui. Au lieu d'intimider la Saxe et les petits états, il n'a fait que fournir à M. de Beust l'occasion d'obtenir de la diète une manifestation importante contre les vues du cabinet de Berlin. La majorité des états secondaires s'est prononcée avec éclat contre la politique de M. de Bismark. Ce qui donne à ce vote une haute signification morale, c'est qu'il a réuni des états auxquels on attribue des politiques différentes, le Hanovre, ultra-conservateur, le grand-duché de Bade, radical, la Bavière, que l'on avait accusée d'ambitions particulières. Pour que l'échec moral de M. de Bismark parût plus complet, la Prusse a répondu à l'opposition de la diète en la menaçant de se retirer de la confédération. Bizarre contradiction! dans la question fédérale la plus importante du moment, M. de Bismark, l'homme de l'hégémonie prussienne, l'unioniste fanfaron qui voulait fusionner l'Allemagne par le suffrage universel sous la protection du sceptre prussien, s'est trouvé amené à inaugurer sa politique unitaire par une menace de séparation. M. de Bismark, partant pour l'union, commence par la sécession! Un pareil prélude nous apprend le sort qui attend le projet de réforme fédérale proposé par le cabinet de Berlin. Une autre marque d'incertitude dilatoire que l'on ne prévoyait point non plus de la part du ministre du roi Guillaume, c'est la dissolution de la seconde chambre prussienne et la convocation d'un nouveau parlement. Tandis qu'en Italie le parlement donne temporairement de pleins pouvoirs à la couronne, le roi de Prusse éprouve le besoin d'obtenir pour sa politique la sanction de la nation représentée. Tous ces faits démontrent que le cabinet prussien est moins fort dans la confédération qu'on ne l'aurait supposé, qu'il n'est point en mesure de brusquer l'Allemagne et de la mener haut la main, qu'il rencontre devant lui la double résistance des intérêts libéraux et des intérêts conservateurs, que dans la lutte l'Autriche aura pour elle l'autorité de la légalité germanique actuelle. Après toutes ces confusions, finirait-on par découvrir qu'il y a dans le fait de M. de Bismark plus d'étourderie que de véritable puissance de résolution, et que le terrible agitateur prussien serait ramené à la taille la plus modeste, si le concours de l'Italie venait à lui manquer?

Nous touchons au nœud des difficultés actuelles. Il n'y aurait pas de question austro-prussienne, s'il n'y avait une question austro-italienne. Les grands hasards auxquels l'Autriche est exposée, les maux dont souffre déjà l'Europe, les bouleversemens sanglans qui la menacent, ont pour cause manifeste l'antagonisme fatal, inévitable, qui animera l'Italie contre

l'Autriche tant que la constitution territoriale de l'Italie ne sera point achevée. Tant que l'Italie et l'Autriche ne pourront pas vivre en sécurité à côté l'une de l'autre, il sera chimérique de compter sur la durée de la paix européenne. Depuis quelque temps, depuis surtout qu'elle se sent menacée au siége même de sa puissance, au cœur de l'Allemagne, par la rivalité plus tracassière et plus entreprenante de la Prusse, il semble que l'Autriche devrait envisager avec plus de sang-froid et de sérénité les affaires italiennes. Au point de vue le plus étroit, la question pour elle se réduit à ce dilemme : être forte et assurée en Allemagne, ou être faible et sans cesse inquiétée en Allemagne et en Italie. Regardé en face avec une résolution virile, ce dilemme ne devrait pas laisser subsister un instant d'hésitation dans l'esprit des princes de la maison d'Autriche et des hommes d'état autrichiens. La base de la puissance autrichienne est en Allemagne ; la Vénétie n'est pour elle qu'un appendice, qu'une dépendance. Aucun sentiment d'honneur national, aucune tradition historique n'attache l'Autriche à la conservation de la dernière province qui lui reste en Italie. L'importance de la Vénétie ne peut être appréciée qu'au point de vue de l'utilité. Or à cet égard la chose est jugée depuis longtemps. La Vénétie n'apporte aucune force à l'Autriche, et ne lui procure que des élémens de faiblesse; elle provoque contre elle l'hostilité permanente de l'Italie et écarte d'elle de profitables alliances. L'Autriche pourrait faire le sacrifice de la Vénétie sans dommage pour ses intérêts, car elle y pourrait attacher la condition d'une compensation positive, sans parler de la compensation indirecte qu'elle trouverait dans sa liberté d'action reconquise et dans la force accrue avec laquelle elle pourrait résister en Allemagne aux aspirations immodérées de la Prusse. Au lieu de compromettre sa considération politique, l'acte d'intelligente magnanimité par lequel l'Autriche mettrait fin à ses luttes avec l'Italie lui acquerrait l'estime et la durable reconnaissance de l'Europe éclairée, libérale et vouée aux travaux de la paix.

Si l'Autriche pensait pouvoir accepter en face de cette Europe un échange diplomatique d'explications et d'idées sur la question vénitienne, un grand et cette fois-ci un heureux coup de théâtre viendrait changer la situation présente. Tous les intérêts européens seraient rassurés, et les chances des rivalités germaniques seraient tournées définitivement en faveur de l'empire autrichien. Le grand et honnête effort qui se tente en ce moment a pour but de produire ce changement pacifique. Nous sommes heureux que notre gouvernement ait consacré à cette tâche la liberté d'action qu'il s'est réservée pendant si longtemps, et qu'il justifie ainsi les assurances données au corps législatif par M. Rouher, ce constant et efficace défenseur que la paix compte dans nos conseils. La France a dans cette tentative le concours de l'Angleterre. Le moyen proposé est un congrès, — non cette fois un congrès théorique évoquant toutes les questions, mais un grand congrès pratique ayant pour objet défini de délibérer sur les trois

questions aujourd'hui posées par les faits et les menaces mêmes de guerre : la question des duchés de l'Elbe, celle de la réforme de la confédération germanique, et celle de la Vénétie. La France, l'Angleterre, la Russie, sont d'accord sur l'utilité de cette délibération européenne, et l'on compte sur l'adhésion de l'Italie. Nous ne saurions à ce propos trop recommander aux Italiens la modération dans cette épreuve si délicate, et qui pourrait avoir pour eux un dénoûment si heureux et si décisif. Que cette perspective les rende prudens et patiens; qu'ils songent à la responsabilité effrayante qu'ils encourraient, si, par des agressions prématurées, inspirées par une politique perverse, ils rendaient impossible la concession que les grandes puissances occidentales demandent avec une émotion sympathique et respectueuse à la générosité de l'Autriche et de son souverain. Le voyage récent à Vienne d'un membre de l'ambassade autrichienne en France, M. de Mülinen, a pour objet d'associer l'Autriche à cet essai d'entente pacifique. Le retour très prochain de ce diplomate à Paris nous fixera sur les résolutions autrichiennes. On ne doit pas s'attendre à la résistance de la Prusse. Le gouvernement français, nous l'en louons cordialement, fait tout ce qu'il peut pour assurer le succès de cet effort suprême en faveur de la paix. Ce qui dans les dernières années avait beaucoup contribué à inquiéter les esprits, c'était le nuage qui recouvrait les réserves de la France sur sa liberté d'action; on croyait voir sous ce mystère des arrière-pensées d'agrandissement territorial. La France, si le congrès se réunit, dissipera tous ces doutes par une habile et honnête déclaration d'entier désintéressement.

Nous ne sommes point en mesure de dire quel est le succès réservé à l'espérance de paix que nous venons de signaler. Elle nous permet du moins de clore aujourd'hui nos réflexions sur des perspectives moins obscures et de ne point renoncer à l'illusion de la paix. Il dépend au surplus de l'opinion publique de confirmer par ses manifestations la sollicitude dont témoignent les derniers efforts des gouvernemens neutres. Les véhémentes alarmes manifestées par l'opinion et par les classes financières et commerçantes paraissent d'ailleurs avoir exercé une vive influence sur ces gouvernemens. Il semble que ces derniers jours surtout le cabinet anglais ait mieux compris l'importance de l'enjeu économique que l'Angleterre a dans cette périlleuse partie. Ce ministère est enfin sorti des grandes préoccupations que lui avait données le bill de réforme. Il s'est contenté modestement de la simple et infinitésimale majorité de cinq voix obtenue pour la seconde lecture du *franchise-bill*. Il s'est montré en outre docile aux leçons que lui a données cet immense débat, où il n'a pas été prononcé, dit-on, moins de quatre-vingt-onze discours. Le ministère avait couru un péril bien gratuit en se refusant à présenter le bill de la redistribution des siéges en même temps que le bill relatif à la franchise électorale. Aujourd'hui le bill de la redistribution est connu, et par la prudence et la modération de ses dispositions il paraît avoir rallié à l'ensemble de la

mesure de réforme la plupart des suffrages. Il est également convenu maintenant, contrairement aux premières prétentions ministérielles, que les deux lois de réforme, qui se complètent l'une l'autre, seront votées simultanément dans le cours de la présente session. Le ministère a ainsi cédé de bonne grâce aux objections qui avaient irrité et grossi à ses dépens l'opposition. Au fond, les conservateurs reconnaissent aujourd'hui qu'en somme la réforme nouvelle ne leur fait courir aucun danger. Sans doute ils présenteront quelques amendemens de détail; ils demanderont par exemple que la rente, qui doit donner dans les comtés la capacité électorale, soit fixée à 20 livres au lieu de 14, comme le propose le plan ministériel. Ces petites dissidences sont insignifiantes et ne compromettront ni le succès de la mesure ni l'existence du cabinet. L'occasion se présente de faire pour un long espace de temps, pour une trentaine d'années suivant toute apparence, le règlement, *the settlement*, comme disent les Anglais, de la question électorale, et de conclure cet arrangement à l'amiable, pour ainsi dire, en introduisant trois ou quatre cent mille votes populaires dans le corps électoral, sans porter atteinte à l'influence politique de la propriété. D'un ministère tory, l'opinion libérale eût exigé sans doute des conditions plus radicales; d'un cabinet libéral, l'opposition tory obtient un arrangement qui n'est point hostile à ses intérêts. Tout annonce donc que la réforme électorale s'accomplira désormais fort tranquillement, comme une réparation prudente, opportune, efficace, destinée à consolider, en les rendant plus modernes, les vieux bâtimens gothiques de la constitution britannique.

M. Gladstone avait ainsi mené à bien la plus grande partie de sa campagne réformiste; il avait présenté son budget avec cette abondance lyrique que la manipulation prestigieuse des chiffres lui inspire; il avait assuré avec ce point d'honneur qui distingue les financiers anglais un ample excédant des recettes sur les dépenses; il avait constaté avec un légitime amour-propre que des rachats continus de consolidés, le plus efficace des amortissemens, ont ramené la dette anglaise au chiffre où elle était avant la guerre de Crimée; il avait annoncé un plan qui doit, en quelques dizaines d'années, diminuer la dette britannique d'un milliard de francs : il avait donc tout lieu de féliciter son pays sur la solidité, l'ordre et la prospérité de ses finances quand a éclaté la grande panique de la Cité. Une vieille et puissante maison de banque venait de suspendre ses paiemens avec un passif de 275 millions de francs; un des plus célèbres et des plus actifs entrepreneurs de travaux publics de notre époque arrêtait ses affaires avec un passif de 100 millions; d'autres établissemens de finance ou d'entreprise succombaient en même temps. C'était une déroute générale, aggravée par des défiances folles. Partout le crédit s'arrêtait. Un *run*, comme disent les Anglais, c'est-à-dire des queues de déposans, venait en toute hâte redemander aux banquiers les fonds remboursables à présen-

tation. La vie commerciale de la grande métropole mercantile du monde allait, semblait-il, être frappée d'une subite paralysie. Il ne restait plus à la Banque d'Angleterre, dans les limites de ses statuts, qu'une réserve de 3 millions sterling à émettre en billets. Pour conjurer cette panique universelle, on a eu recours à la magie de la suspension temporaire de l'acte de la Banque, on a permis à la Banque de dépasser de quelques millions sterling la limite statutaire de ses émissions. Cette mesure empirique rétablira sans doute la confiance; mais de bons esprits nient qu'elle fût nécessaire et en contestent la sagesse. Il est certain que la crise de cette année n'a point eu pour cause la rareté des billets de banque. La cause profonde et depuis longtemps prédite du mal a été un mouvement de spéculation tendant à l'excès les ressorts du crédit anglais. Ce qui distingue les procédés du crédit anglais, c'est la dextérité ingénieuse avec laquelle on y économise l'emploi du capital et du numéraire. Les traits généraux de ce mécanisme ingénieux du crédit sont aisés à expliquer. Une banque se fonde sur un capital déterminé, divisé en actions; elle ne demande à ses actionnaires que le versement d'une fraction minime de l'action. Les actionnaires demeurant responsables pour la totalité du montant de leur souscription, la banque entreprend les affaires sur le pied d'un crédit proportionné à son capital nominal, tandis qu'elle n'a réalisé et ne possède réellement qu'une fraction de ce capital. Le métier de la banque consiste à attirer à elle en dépôts, au moyen de l'allocation d'un intérêt, les fonds roulans du public et à prêter ces fonds à un intérêt plus élevé à l'industrie et au commerce. Dans cette première période, tout va bien, pourvu que la banque ne répartisse les capitaux dont elle a le dépôt qu'en prêts garantis par des valeurs de commerce qui représentent des dettes à échéance prochaine, et qui sont par l'escompte toujours faciles à réaliser. Malheureusement au système florissant des banques de dépôt, on a superposé à profusion dans ces dernières années, à cause des profits que la fièvre de l'agiotage donnait à l'émission de leurs titres, des sociétés financières, véritables banques de commandite et instrumens d'immobilisation des capitaux. Ces sociétés adoptèrent le procédé commode de se donner du crédit par l'importance nominale de leur capital de fondation, dont une faible partie seulement était versée; elles se mirent à créer des entreprises et à les commanditer, et dans leurs besoins d'argent abusèrent du crédit qu'elles trouvaient auprès de certaines banques de dépôt imprudemment dirigées. C'est ainsi qu'une portion du capital de roulement de l'Angleterre a été détournée et engagée dans des immobilisations lointaines, aux colonies, à l'étranger. Lorsque les besoins d'argent sont devenus plus pressans sous l'influence des inquiétudes politiques dont l'Europe est travaillée, le crédit se resserrant et les capitaux immobilisés ne pouvant être dégagés par la vente des titres qui en étaient la représentation, la machine s'est nécessairement arrêtée. Une immobilisation intempérante de capitaux, détermi-

née par un mouvement de spéculation irréfléchie, traversée tout à coup par un de ces graves accidens politiques qui ébranlent la confiance générale, voilà la cause palpable de la crise actuelle. La Banque d'Angleterre n'y est pour rien. On ne peut recourir à elle, et elle n'est un instrument de salut dans le désarroi universel que parce que, sévèrement contenue par la loi politique de son institution, elle n'a point commis et n'a pas pu commettre les lourdes et funestes fautes qui ont compromis les banques libres. Les institutions de crédit analogues à la Banque d'Angleterre, la Banque de France par exemple, si souvent attaquée parmi nous par les promoteurs des spéculations qui poussent sans relâche à l'immobilisation des capitaux, peuvent invoquer en leur faveur l'autorité de cette douloureuse expérience.

Il y avait longtemps qu'on ne parlait plus de l'Espagne. Il y aurait justice aujourd'hui à féliciter le maréchal O'Donnell d'avoir enfin entrepris courageusement de régler la situation financière. Que d'années ont été désastreusement perdues depuis que des conseils sérieux, auxquels nous avons pris nous-mêmes la liberté de nous associer, ont engagé le maréchal O'Donnell durant son précédent ministère et ses éphémères successeurs à entrer dans cette voie! Le premier ministre d'Espagne a solennellement annoncé l'intention de donner à la catégorie des créanciers frustrés de son pays des compensations équitables et libérales. La nouvelle politique du gouvernement espagnol rouvrira certainement à l'Espagne l'accès des grands marchés européens. Le trésor espagnol a besoin d'argent, et le maréchal O'Donnell a annoncé l'émission prochaine d'un emprunt considérable. Certes l'Espagne ne pouvait s'adresser au crédit en un plus mauvais moment, et voilà ce qu'on gagne à un si long ajournement des mesures de justice. Cependant il faut tenir compte du meilleur esprit qui anime le gouvernement espagnol et du privilége relatif de repos et de sécurité dont l'Espagne jouit et peut tirer grand profit, elle qui ne peut être atteinte et compromise par les commotions qui troublent en ce moment l'Europe centrale.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA PRÉVISION DU TEMPS (1).

Placé depuis trois ans à la tête du département météorologique de l'Observatoire sous la direction de M. Leverrier, M. Marié-Davy a cru devoir

(1) *Les Mouvemens de l'atmosphère et des mers considérés au point de vue de la prévision du temps*, par M. Marié-Davy, chef de la section de météorologie à l'Observatoire de Paris.

mettre sous les yeux du public quelques-uns des résultats qui ont été obtenus et faire prévoir ceux qu'on peut attendre d'un dépouillement complet de toutes les correspondances centralisées à l'Observatoire de Paris. L'auteur fait précéder cet exposé d'un résumé des connaissances nécessaires pour comprendre le but et l'importance des observations météorologiques simultanées transmises le jour même par le télégraphe électrique. Ce résumé est un petit traité élémentaire de météorologie suffisant pour les gens du monde, mais qui ne représente que fort imparfaitement l'état actuel de la science. C'est ainsi que les chapitres consacrés à l'atmosphère, aux températures du globe, ne mentionnent pas les résultats, même les plus importans, tels que le travail de M. Plantamour sur le décroissement de la température entre Genève et le Saint-Bernard, les causes de ce décroissement, l'accroissement nocturne de la température avec la hauteur dans les couches inférieures de l'atmosphère, etc. Le chapitre suivant, qui traite de la mer et des courans marins, est l'exposé des idées du capitaine Maury, qui, après avoir dépouillé d'innombrables livres de bord, en a déduit de précieux conseils sur les meilleures routes à suivre pour utiliser ces courans et abréger les traversées de l'Atlantique, de l'Océan-Indien et de la Mer-Pacifique. L'expérience n'a pas confirmé la justesse de toutes les indications du capitaine Maury; les observations des navigateurs anglais, américains, et en France celles des capitaines Bourgois et Jullien les ont rectifiées, principalement pour l'Océan-Indien et la Mer-Pacifique. M. Marié-Davy aurait dû nous faire connaître ces rectifications. Le petit paragraphe relatif aux glaces flottantes renferme de notables erreurs. Ce n'est pas la pression de l'eau de bas en haut qui détache les glaces flottantes des glaciers polaires; le contraire est la vérité. Ces glaciers, surplombant la surface de la mer, s'écroulent à la marée basse lorsque l'eau ne soutient plus leur partie inférieure. J'étais témoin de ce phénomène deux fois par jour, à chaque marée pendant mon séjour au Spitzberg, et ce fait est entré dans le domaine de la science depuis vingt-cinq ans. Les mêmes observations s'appliquent aux autres chapitres : nous n'y insisterons pas. M. Marié-Davy nous promet un traité complet de météorologie, qui, rédigé avec la science que possède l'auteur et le soin dont il est capable, remplira toutes les lacunes, fera disparaître toutes les inexactitudes, et substituera des données numériques plus récentes et plus précises aux anciennes moyennes un peu arriérées qu'on trouve dans la partie qui sert d'introduction à l'objet principal de son livre, les tempêtes d'Europe et la prévision du temps. Dans le chapitre des tempêtes, nous regrettons l'omission des idées émises par M. Charles Ploix, auteur d'une météorologie nautique récemment publiée, et celle des opinions de Peltier sur l'origine électrique des ouragans. Ceci dit pour signaler des imperfections dues probablement à des nécessités de publication, j'arrive à la partie essentielle de l'ouvrage, qui, sans nous donner les résultats définitifs et moyens déduits des trois

années d'observations simultanées en Europe, nous expose des faits importans, et agira sur l'opinion publique en démontrant l'utilité pratique des correspondances météorologiques pour la navigation, le commerce et l'agriculture. Vingt-quatre cartes et de nombreuses figures intercalées dans l'ouvrage facilitent l'intelligence du texte.

Lavoisier, dont le nom se retrouve à l'origine de toutes les grandes découvertes et de toutes les grandes conceptions de la science moderne, avait conçu et réalisé en partie, avec Laplace, d'Arcy, Vandermonde, de Montigny, l'idée d'observations météorologiques simultanées sur toute la surface de la France : déjà un certain nombre de baromètres et de thermomètres avaient été distribués afin d'arriver non pas à la prédiction, mais à la prévision du temps. « Les données nécessaires pour l'art de prédire les changemens qui doivent arriver au temps, disait Lavoisier, sont l'observation journalière et habituelle des variations de la hauteur dans le baromètre, la force et la direction des vents à différentes élévations, l'état hygrométrique de l'air, etc. Avec toutes ces données, il est presque toujours possible de prévoir un ou deux jours d'avance avec une très grande probabilité le temps qu'il doit faire; on pense même qu'il ne serait pas impossible de publier tous les matins un journal de prévisions qui serait d'une grande utilité pour la société (1). » Cinquante-huit ans après la mort tragique de Lavoisier, les fondateurs de la Société météorologique de France écrivaient dans leur circulaire aux physiciens : « Avant peu, l'Europe sera sillonnée de fils métalliques qui feront disparaître les distances, et permettront de signaler les phénomènes atmosphériques à mesure qu'ils se produiront, et d'en prévoir ainsi les conséquences les plus éloignées. » En 1855, M. Leverrier, directeur de l'Observatoire de Paris, à l'occasion de l'ouragan qui, le 14 novembre 1854, fit périr devant Sébastopol le vaisseau le *Henri IV*, proposa à l'empereur un projet d'observations simultanées qui seraient transmises journellement à Paris par le télégraphe électrique. Ce projet reçut l'approbation du souverain, et dès le milieu de juin 1856 le réseau français était organisé et relié à plusieurs des villes les plus importantes de l'Europe. Grâce à ce réseau, on connaît chaque jour à l'Observatoire de Paris l'état du ciel d'une grande partie du continent, et l'on peut signaler l'approche d'une tempête aux autorités du pays vers lequel elle se dirige. Le nombre des stations météorologiques s'élève maintenant à 60, et les dépêches sont centralisées tous les jours à l'Observatoire impérial avant 11 heures du matin. La station la plus septentrionale est celle de Haparanda au fond du golfe de Bothnie; la plus méridionale, Porto en Portugal. Ces observations reçues, on marque sur une carte muette de l'Europe la hauteur du baromètre de chaque station réduite au bord de la mer et la direction du vent. Lorsqu'une grande bourrasque parcourt notre con-

(1) *OEuvres de Lavoisier*, publiées par les soins du ministre de l'instruction publique, t. II, p. 770.

tinent, on peut ainsi la suivre pas à pas. Le 18 novembre 1864, une tempête venant de l'Atlantique est signalée par la station de Holyhead sur la côte occidentale de l'Angleterre; là le baromètre était à 729 millimètres, c'est-à-dire plus bas que sur aucun point de l'Europe; c'est ce qu'on appelle un *centre de dépression barométrique*. En rayonnant à partir de ce point, la hauteur du baromètre croît successivement; ainsi le mercure était à 735 millimètres dans le nord de l'Écosse et dans le centre de l'Angleterre, à 740 millimètres dans le sud de cette île et sur les côtes occidentales de l'Irlande, à 745 millimètres dans le midi de l'Irlande, à Douvres et sur les côtes de Hollande, à 750 millimètres sur les côtes occidentales de la France, enfin à 755 millimètres dans le centre de ce pays et en Allemagne. A Bayonne, le baromètre avait au bord de la mer sa hauteur moyenne, qui est de 760 millimètres, et à Madrid il était à 5 millimètres au-dessus de cette moyenne. Si donc, sur cette carte muette de l'Europe, on fait passer des lignes par tous les points où la hauteur du baromètre est la même, on verra dessinés sur le papier pour le 18 novembre 1864 quatre cercles concentriques dont le centre commun sera au nord-ouest de l'Angleterre vers la ville de Lancastre, et chacun de ces cercles correspondra aux pressions de 730, 735, 740 et 745 millimètres. En France, en Espagne, en Allemagne, en Danemark et en Norvége, le baromètre avait partout une hauteur supérieure à 745 millimètres, inférieure à 765, mais d'autant plus rapprochée de ce *maximum* que la station était plus éloignée de la côte nord-ouest de l'Angleterre par laquelle le mauvais temps avait abordé l'Europe.

Si maintenant on examine quelle était la direction des vents aux diverses stations le matin du 18 novembre, on trouve qu'ils convergeaient en général vers le centre de dépression barométrique et soufflaient avec plus de force dans les régions voisines du centre, surtout dans l'aire comprise entre le nord-ouest et le sud-ouest. Tel était l'état de l'atmosphère dans la matinée du 18 novembre 1864. Le lendemain 19, la tempête et le centre de dépression qui l'accompagne se trouvaient au nord-est des Shetlands, le 20 sur la Baltique et le 21 à Moscou. La bourrasque avait donc traversé le nord de l'Europe en décrivant une courbe et en se dirigeant d'abord vers les côtes de Norvége jusqu'au 62e degré de latitude, puis au sud-est jusqu'à Moscou. Cette tempête avait été précédée d'une première, qui s'était déchaînée le 15 novembre, et d'autres sévirent du 19 jusqu'à la fin de ce mois, resté célèbre par le nombre de naufrages qui eurent lieu sur les côtes de France et d'Angleterre.

Je pourrais emprunter au livre de M. Marié-Davy d'autres exemples de tempêtes ou bourrasques qui ont parcouru l'Europe; toutes abordent notre continent par les côtes occidentales de France et d'Angleterre, et vont se perdre, en suivant des trajets divers, dans le centre de l'Asie. La plupart se dirigent vers le nord, quelques-unes inclinent vers le sud, mais toutes

se propagent comme des disques tournans accompagnés de vent, de pluie ou de neige, qui parcourent l'Europe avec une rapidité surprenante. Ainsi la tempête du 29 mars 1864 était le 27 dans le golfe de Gascogne, le 28 en Italie, le 29 à Francfort-sur-le-Mein, et le 30 à Varsovie.

Les orages électriques accompagnés de foudre, de tonnerre, de grêle, n'ont pas la même origine et ne suivent pas la même marche que les tempêtes ou coups de vents océaniens. Grâce à l'activité de M. Leverrier, à l'appui du ministère de l'instruction publique et au concours des conseils-généraux, des commissions météorologiques pour l'observation des orages ont été établies dans les quatre-vingt-neuf départemens de la France. Des instituteurs, des médecins, des pharmaciens, des propriétaires, des amis désintéressés de la météorologie notent un certain nombre de particularités qui permettent de suivre l'orage des rives de la Méditerranée à celles de l'Océan. Déjà dans le siècle dernier, Tessier avait décrit un orage qui traversa la France du sud au nord dans l'espace d'une demi-journée, car il grêlait à La Rochelle à 5 heures du matin et à Utrecht à 2 heures et demie. Les observations faites depuis 1864 semblent montrer que les orages électriques suivent en général la même marche. Ainsi celui du 9 mai 1865 commence à 8 heures et demie du matin sur les bords de la Gironde, marche vers l'est, puis se bifurque dans la Haute-Vienne. La branche septentrionale longe le plateau central, passe à 3 heures de l'après-midi sur Châteauroux, atteint Paris à 8 heures du soir et Lille à 1 heure du matin. L'autre branche, infiniment plus courte, descend vers le sud-est, traverse l'Aveyron et vient expirer à 7 heures du soir sur le contre-fort occidental des Cévennes. Un autre orage du 16 juillet 1865, comprenant d'abord à 4 heures du soir toute la zone qui s'étend de la presqu'île du Cotentin jusqu'au Puy-de-Dôme, s'avança directement en se rétrécissant vers le nord jusqu'aux frontières de la Belgique, qu'il atteignit vers 2 heures du matin. Tout le monde comprend quel intérêt immense s'attache à ces études. Si elles sont continuées avec persévérance, nous saurons quelle est la loi de propagation de ces orages, et nous pourrons prévoir les dégâts pour arriver ensuite aux moyens de les prévenir, car la science ne désespère d'aucun problème; elle est en train de changer la face du monde, mais son œuvre avance lentement, faute de secours et d'encouragemens. Des esprits prétendus positifs refusent tout appui aux recherches purement théoriques et sans application immédiate. Le public et le gouvernement oublient que le télégraphe électrique, qui, en outre de ses services ordinaires, permet de prévoir les changemens de temps, les inondations, les tempêtes, etc., n'est que la conséquence de la découverte d'Œrsted et des travaux d'Ampère, sans lesquels il n'existerait pas. Ainsi on encourage l'application par des récompenses exceptionnelles, sans se préoccuper si la science est assez avancée pour que cette application soit possible. Encouragez la recherche désintéressée, et l'application, toujours rémunératrice, naîtra d'elle-même de la lente incubation

du progrès scientifique. S'il est un moyen de prévenir les effets désastreux de la grêle, c'est l'étude de l'électricité atmosphérique et l'observation des orages qui en amèneront la découverte. Les promesses les plus tentantes n'en hâteront pas l'avénement d'une minute, de même que des prix, si enviables qu'on les suppose, sont incapables de faire éclore les chefs-d'œuvre des arts ou de la littérature.

Quand les observations simultanées des tempêtes et des orages auront été continuées pendant une dizaine d'années, on en déduira des lois certaines pour la prévision du temps à courte échéance, c'est-à-dire deux ou trois jours d'avance, car les prédictions à long terme resteront toujours des chimères pour quiconque a étudié les élémens de la physique et la météorologie. Dès aujourd'hui, M. Marié-Davy a pu donner quelques règles et préciser les signes fort vagues dont on se contentait autrefois. Le problème consiste à saisir les premiers indices de l'arrivée sur les côtes d'Europe de chaque tourbillon ou mouvement tournant, et à déterminer la direction qu'il doit suivre, la vitesse avec laquelle il se transporte; c'est le baromètre qui donnera les indications les plus précieuses, puis viennent celles tirées de la direction du vent, de l'état du ciel et de l'humidité de l'air. Nous ne saurions entrer dans le détail de ces indications, qui varient sur les différens points du littoral, partagé pour cet objet en quatre zones; mais la pratique a montré qu'elles étaient rarement en défaut. Des avis donnés dans les ports de l'Angleterre et de la France ont déjà prévenu bien des malheurs : l'approche d'une tempête signalée aux navigateurs et aux pêcheurs les a souvent retenus dans le port la veille ou l'avant-veille du jour où la tempête allait se déchaîner. En Angleterre, ce service, fondé par l'amiral Fitz-Roy, fonctionne avec une grande régularité. Des cartes murales des îles britanniques exposées chaque jour avec l'indication du temps qu'il fait sur les côtes de cet archipel, avec des avis sur la marche des tempêtes, permettent au marin d'apprécier la probabilité du beau ou du mauvais temps qui l'attend dans les parages où il a l'intention de se rendre. Ces cartes contribuent à l'éducation météorologique du dernier matelot; elles développent son jugement, forment son expérience, deviennent le sujet de ses conversations habituelles et augmentent sa confiance en lui-même. Espérons que toutes les côtes de France seront bientôt dotées d'un service semblable. Les hommes de bonne volonté ne manqueront pas : les capitaines de port, des officiers de marine en retraite offrent leurs services; il ne suffit pas de les accepter, il faut leur fournir les moyens de les rendre utiles en leur donnant la franchise télégraphique et en leur fournissant les instrumens météorologiques indispensables à la prévision du temps.

CH. MARTINS.

V. DE MARS.

LA THURINGE

VOYAGE A TRAVERS L'ALLEMAGNE DU PASSÉ ET DU PRÉSENT

A CHARLES-ALEXANDRE, GRAND-DUC RÉGNANT DE SAXE.

I.

LA WARTBOURG ET WEIMAR.*

L'Allemagne, avons-nous besoin de le dire ici? nous a toujours été chère. S'il existe pour l'homme, en dehors du sol natal, une seconde patrie que l'âme et l'intelligence, obéissant à l'irrésistible loi des premières sensations, du premier enthousiasme, aient le droit de se choisir, cette terre fut pour nous le pays de Goethe et de Beethoven, de Hegel, de Novalis, d'Arnim et de Weber. Et quand nous la désignons par ses penseurs, ses artistes, ce n'est point pour essayer d'échapper à la politique, aujourd'hui partout prédominante, mais pour bien marquer tout d'abord que nous n'entendons rien sacrifier de ce qui constitue à nos yeux la véritable grandeur de l'Allemagne, — grandeur faite d'idéal et de réalité, où le passé et le présent se rencontrent, et dont les dynasties promènent à travers l'histoire le caractère spécialement intellectuel. L'Allemagne et l'Italie ont cela de commun, que jamais rien ne les distrait des choses

de la pensée. Partout ailleurs, en Angleterre, même en France, vous trouverez dans les périodes d'action je ne sais quelle dédaigneuse indifférence pour les travaux de l'esprit, ce qui jamais n'arrive chez les Italiens pas plus que chez les Allemands. Ce manque de respect à la dignité humaine que jadis flétrissait Pascal, et qui pour nous consiste à ne point savoir tenir compte, — même en temps de guerre, — de l'immense valeur d'une œuvre d'art, ni l'un ni l'autre de ces deux peuples, qui par plus d'un côté se ressemblent, ne voudrait s'en rendre coupable. Aucune gloire ne rend l'Allemand infidèle à son culte, n'amoindrit chez lui l'enthousiasme. A cet endroit, l'Allemagne est, comme dirait Goethe, *sphérique*, complète, et n'éprouve nul besoin de sacrifier telle partie de son être à telle autre, sous prétexte qu'on ne saurait être fort sur plusieurs points à la fois. A l'époque de ses plus grands troubles sont nés ses plus grands chefs-d'œuvre, et ses meilleurs soldats s'inspirèrent toujours des plus essentiellement *lyriques* de ses poètes. Interrogez l'histoire; quels poètes et quels artistes que la plupart de ces princes germains, un Frédéric de Hohenstaufen, un Maximilien II et tant d'autres! Entre la pensée et l'action, l'Allemand aime à voir un indissoluble lien, estimant que l'acte décisif, la *rettende That*, comme il dit lui-même, a meilleure chance de partir d'une âme habituée aux choses hautes et délicates que de relever d'instincts brutaux devant à l'ignorance la virginité de leur rudesse. Les soudards illustres, les Tilly, les Blücher, si loin que leurs noms portent, n'auront jamais chez elle cette place qu'au plus profond, au plus intime de son être, occupe un Théodore Koerner par exemple. *Leyer und Schwert*, une lyre et une épée, — c'est le vrai mot de l'Allemagne. A eux deux, Weber et Koerner ont trouvé la devise. De lettrés inutiles, l'Allemagne en a moins qu'on ne pense. Des caractères formés par l'étude, des soldats-poètes, ce sont là ses types familiers. Il ne faut point chercher à la voir plus pratique à telle époque qu'à telle autre. La poésie sera toujours la vraie source à laquelle elle puisera pour ses actions d'éclat, et l'art et le lyrisme ne se peuvent séparer de ses gloires de tout genre. En 1825, les princes de la maison royale de Saxe, rentrant à Dresde après une excursion, disaient à l'auteur du *Freyschütz* : « C'est en vous, Weber, qu'on nous a partout complimentés. A chaque pas que nous faisions, on nous saluait en votre nom. A notre entrée à Rotterdam, l'hôtel de ville carillonnait votre chœur des chasseurs; à bord d'un vaisseau de ligne, la walse; toujours et partout Weber! Vous teniez, vous, le premier rôle; nous n'avions, nous, que le second. »

Les Saxes, voilà le cœur de l'Allemagne. La Prusse, c'est le Nord; l'Autriche, déjà presque l'Orient. La Saxe est le centre, la racine

d'où s'élancent ces vigoureuses branches qui à travers l'Angleterre vont s'étendre jusqu'au *far-west*. Le Rhin allemand par maint endroit s'imprègne pourtant trop de l'atmosphère gauloise et franque pour être tout à fait la patrie allemande que veut Arndt, tandis qu'entre le Danube et l'Elbe, entre la Moldau et le Weser, est encore à demeure le peuple originel, cet *Urvolk*, qui, venu du Gange, va au Hudson, et aux influences duquel, depuis près de deux mille ans, aucune race, aucune civilisation n'échappèrent.

L'Allemagne est trop vaste, trop *multiforme* pour trouver son unité ailleurs que dans une idée, et pour toutes ces nationalités sans exception, ce qui les unit, c'est l'idée de l'intelligence, le *Cultur-element*, que le Germain prétend représenter par opposition à tous les autres peuples dont il cherche ou subit le contact. De là sa lenteur à reconnaître, à accepter ces accidens heureux par lesquels d'autres races plus vives se laissent si aisément captiver. Il est peut-être le seul peuple qui ne se courbe pas devant le succès. Goethe, Schiller, Kant, Beethoven, sont une patrie pour les Allemands bien plus encore que le territoire spécial où ils naissent. Quand un souverain vient à donner contre des temps de crise, il n'est point rare de le voir s'absorber dans la contemplation, l'étude, préférer à ce qu'on nomme vulgairement le tourbillon des affaires le recueillement, l'air des cimes où l'on se retrempe pour les grandes luttes. Élever son âme avec Beethoven, avec les *Niebelungen*, qui sait (n'en déplaise aux chancelleries) si ce moyen de s'initier à l'œuvre du gouvernement n'en vaudrait pas un autre? Quoi qu'il en soit, les constitutions de l'Allemagne, nous les avons, non point étudiées d'une façon abstraite et théorique comme on étudierait la république de Platon ou le gouvernement de Salente, mais pratiquées, *vécues* en quelque sorte, et nous savons ce qu'elles valent pour la sécurité, la dignité de l'individu, la paix de l'esprit, la respectabilité des mœurs. C'est à ce particularisme bien entendu, qui, sous quelque forme que les prochains remaniemens s'accomplissent, conservera toujours ses droits, c'est à ce particularisme fédéral que nous devons d'avoir embrassé le grand ensemble. Les temps alors étaient au calme, rien ne se laissait pressentir des funestes déchiremens de l'heure présente; nul appel aux armes, nulle ombre de mort ne bouleversaît, n'attristait ce paysage vers lequel chaque été nous ramenait le culte d'une auguste amitié qui depuis vingt ans ne s'est jamais démentie. Ceci suffira pour expliquer certaines digressions du côté de la fantaisie, auxquelles notre sujet d'ailleurs se prête, étant de ceux qui, pour nous servir d'un mot de Jean-Paul, comportent tout, « des couchers de soleil sur les Alpes et des *reichstags* à Worms. » Et puis n'est-ce pas un voyage que nous voulons écrire, et que serait

sans le pittoresque un voyage en Allemagne et en Thuringe? *Lucos ac nemora consecrant*, disait Tacite (1).

I.

La Thuringe est une idylle de la nature. « Pour vous en faire la description, a dit un des écrivains considérables de l'Allemagne de notre époque (2), il me faudrait être à l'âge que j'avais lorsque j'y vins pour la première fois. » Nous aussi, nous regretterions volontiers, à ce point de vue, les naïves et bienheureuses sensations de cette première jeunesse que tout entraîne, émerveille, que rien n'effraie, pas même l'idée de raconter un paysage et d'entretenir le public des histoires que nous ont apprises les bourdonnemens de l'abeille buissonnière poursuivie à travers la montagne. Pauvre éloge à faire d'un pays par le temps qui court que de dire qu'il est une idylle géographique! Mieux vaudrait pouvoir le nommer un état; mais la Thuringe est moins un état qu'un composé très pittoresque de principautés particulières réunies, groupées ensemble à souhait pour le plaisir des yeux et la curiosité du dilettantisme historique. Par cette absence d'homogénéité, la Thuringe rappelle quelque peu la mère commune, laquelle n'est à son tour qu'une grande Thuringe, tout comme la Thuringe, à bien examiner les choses, pourrait passer pour une Allemagne en miniature. L'auteur du *Cosmos* n'a-t-il pas écrit que chaque coin de terre pris à part est un abrégé de l'univers? A ce compte, la Thuringe, en y comprenant les duchés de Saxe, les principautés de Schwarzbourg et de Reuss, — la Thuringe serait en petit l'Allemagne. Ses montagnes, ses plaines, ses cours d'eau, de même que ses châteaux forts, ses ruines, ses états et ses villes, offriraient en effet comme un résumé de la grande patrie germanique. Vous retrouvez les Alpes tyroliennes dans ces hautes cimes granitiques du pays d'Eisenach, la Saale tient lieu du Danube, et la Schwartza a pour elle tout le romantisme du Rhin. Maintenant, en ce qui concerne l'activité sociale et les intérêts variés qui s'y rattachent, ces villes et ces états ne sont-ils pas un vrai microcosme? Altenberg, par exemple, représente l'agriculture, Reuss l'industrie, et telle petite cour que chacun va nommer a de tout temps pris le pas sur les plus grandes dans tout ce qui regarde la culture des lettres.

Qui viendra démentir ma comparaison? La Prusse, la Saxe, la Bavière, ont une physionomie, une individualité politique; l'Alle-

(1) Tacit., *Germ.*, lib. 1, IX.

(2) Gustave Kühne, *Männliche und weibliche Charaktere;* erster Band, f. 75.

magne n'en a point. Toute proportion gardée entre le contenant et le contenu, le tout et la partie, l'Allemagne d'aujourd'hui, en tant qu'état, vaut la Thuringe. Cette unité impériale qu'un Wallenstein mit dans son camp, qu'un Henri de Gagern chercha dans le parlement de Francfort, où la trouver? Le vieux *Bund* ne fonctionne plus; cette force tombée à terre, qui la ramassera? qui l'emploiera selon les besoins des temps nouveaux? Est-ce la Prusse autoritaire et tapageuse de M. de Bismark? Nous qui n'avons jamais cessé d'aimer l'Allemagne, de la vouloir grande et libérale, nous avions au cœur d'autres sympathies, d'autres espérances. Et pourtant cette Thuringe si bariolée, ce pays si découpé en jolis petits compartimens de fantaisie, fut jadis un grand royaume qui touchait à la Bohême et à la Saxe, et du Danube s'étendait presque jusqu'au Rhin. C'est vrai qu'il y a de cela bien des siècles. Depuis ces beaux jours d'un passé en quelque sorte légendaire, la Thuringe n'a guère mené qu'une existence pittoresque. Les princes qui l'habitent, — dois-je dire qui la gouvernent? — sont moins des souverains que d'illustres propriétaires attachés héréditairement à ce sol fractionné, et qui, — tandis que leurs cadets vont ailleurs, comme certains fils de lords, courir la fortune, — acceptent gravement envers une population les droits et les devoirs de la vie de famille, continuant dans le présent le romantisme du passé.

C'est ce caractère tout idyllique qui fait aujourd'hui le charme spécial de la Thuringe. On y pratique l'agriculture et l'élève des bestiaux, on y chasse à tir et à courre, on s'y marie surtout énormément, et de chaque mariage naît une postérité nombreuse qui à son tour grandira pour le culte des plaisirs et des vertus domestiques. De splendides forêts, des chaussées bien entretenues, beaucoup d'écoles communales, de fondations hospitalières, une université où Schelling et Hegel prirent leurs degrés, où Schiller a travaillé à la formation d'un public national, de tels avantages ne sont-ils pas pour vous faire oublier l'absence d'une capitale? D'ailleurs des capitales, il n'y a guère que la France et l'Angleterre qui en possèdent; les autres états, si puissans qu'ils soient, n'ont à l'exemple de la Thuringe que des résidences. Et quelle simplicité primitive, quelle absolue ignorance des mille non-sens de la vie moderne respirent la plupart de ces petites localités élyséennes où ne parvient pas même le bruit des chemins de fer, où c'est presque commettre une excentricité que de lire un journal! A peine si dans ce qu'on appelle les grands centres vous apercevez le lien qui rattache au siècle la contrée. Si restreintes en effet sont les aspirations, si discrets les besoins! je parle ici de l'industrie, des produits de la paix. Quant à la guerre, aux *arts de Bellone*, ne fallait-il pas que jusqu'en cet Eldo-

rado la Prusse vînt planter sa forteresse? Regardez sur la carte cette langue de terre que découpent les bastions d'Erfurt. Le Petersberg livre à la Prusse le beau jardin de la Thuringe; de ce paradis terrestre, Berlin a la clé dans sa poche, comme saint Pierre a la clé du ciel. Plus haut, sur la montagne, la vue d'une fabrique d'armes vous avertira que vous foulez de nouveau le sol prussien, et tandis qu'Erfurt, hérissé de canons, s'étend comme un bras dont le coude est ployé, Suhl, avec sa manufacture d'engins de guerre, vous apparaît comme un gantelet de fer insolemment jeté pour le défi. — Pas un de ces coins ignorés, de ces nids humains cachés sous la mousse, où, depuis la réformation, l'esprit de libre examen, source de toute science, n'ait maintenu intacts ses droits. Chacune de ces résidences possède sa bibliothèque, son cabinet d'histoire naturelle, son jardin botanique et zoologique, son musée, son théâtre. Les bibliothèques de Weimar, de Gotha, comptent parmi les plus recommandables. Cobourg a sa collection d'estampes, Gotha son cabinet de médailles, et l'époque n'est déjà pas si loin de nous où la modeste cité d'un Charles-Auguste fut la capitale intellectuelle de l'Allemagne, une sorte de Mecque hantée par toutes les caravanes du bel esprit. Il ne s'agit pas de ravaler l'action de ces petits pays, de toujours nous venir parler de ces *principicules;* il faut bien constater que Weimar a fait à l'époque dont nous parlons ce que ni Vienne ni Berlin n'ont pas toujours su faire. Procurer l'indépendance et le bien-être aux hommes qui par leurs chefs-d'œuvre allaient conquérir à la langue allemande tous les cœurs de la nation, n'était-ce pas travailler en définitive pour la grandeur future, l'unité et la liberté de l'Allemagne? Il ne viendra sans doute à l'idée de personne de vouloir établir que Goethe et Schiller, Wieland et Herder, en écrivant, n'aient point regardé quelque peu au-delà des montagnes de la Thuringe. Leur action, comme leur renommée, n'était point de nature à se circonscrire entre les frontières d'une principauté. Et cependant ces existences en quelque sorte européennes, ces œuvres qui se suffisent si bien à elles-mêmes, notre imagination aime à les compléter par le tableau des sites qui les ont vues naître, se développer. La contrée d'Ilmenau me rappelle certain paysage de *Wilhelm Meister*, et je m'attends presque à rencontrer dans la petite ville le brave homme qui a servi de type à l'apothicaire de *Hermann et Dorothée.* Rien d'indifférent pour le curieux dans ces mille détails qu'on récolte en passant. Je relis *Tasse* et *Iphigénie*, et je trouve à ces deux ouvrages un nouvel intérêt au sortir d'une conversation sur les rapports de Goethe avec la duchesse Louise et Mme Charlotte de Stein. Et puis ici l'émotion vous gagne vite, les larmes vous viennent aux yeux, sait-on pour-

quoi? Un pensionnat de jeunes filles en belle humeur de promenade entre et se répand dans la maison de Schiller, sur l'esplanade, pour la visiter; rieuses d'abord, peu à peu leur gaîté se tempère, à l'enjouement la piété succède; elles se recueillent, se taisent, et leur silence en pareil lieu vous les fait aimer.

Ce n'est pas non plus un palais que la maison de Goethe, mais ces pénates vous racontent l'homme familièrement : d'abord l'atrium, encombré de marbres, de moulures; au premier, les appartemens de gala où le ministre du grand-duc vaque à l'officiel, et dans sa longue lévite, les mains croisées derrière le dos, un trousseau de clés à sa ceinture (1), se promène de long en large, songeant et méditant même alors qu'il écoute son monde, et murmurant à part lui, dans les intervalles de silence, ce mot pondérateur de sa toute-puissante activité : « Du calme! du calme! *Ruhe! Ruhe!* » Voulez-vous maintenant dans cette excellence voir revivre le fils du bourgeois de Francfort, ouvrez sa chambre de travail, étroite, basse, d'une simplicité d'ameublement plus que modeste. Cette chambre de Goethe vous reporte à la rude et froide cellule de la Wartbourg où le réformateur de la foi du moyen âge écrivit sa Bible allemande, car de ce réduit, de cette humble loge, sont également sorties des œuvres dont l'influence ne périra point. Là composait le maître en présence du crâne de son ami Schiller sans cesse contemplé, vénéré; là, il mourut assis, sa tête paisiblement appuyée sur l'oreiller que maintenait sa bru Ottilie. Pourquoi dire « il mourut? » Il s'endormit, exhala son âme. Les maladies avaient respecté son organisme, le coup de sang qui le frappa quelques années auparavant n'avait pu l'abattre; point de secousse, d'agonie; son pouls, comme de lui-même, s'arrêta sans que l'harmonie de l'être en fût troublée : belle et plastique mort qui ressemble à sa vie!

Schiller et Goethe, en supposant qu'ils eussent relevé d'une grande puissance politique, auraient-ils en réalité exercé plus d'action sur leur temps et sur l'avenir? Je ne le pense pas. La naturalité d'un grand état eût peut-être amoindri chez eux ce caractère européen, cosmopolite, que peuvent déplorer les imbéciles qui mesurent le patriotisme d'un homme de génie au nombre de cantates qu'il produit, mais dont leur sauront toujours gré les vrais partisans de la grande Allemagne. Cette Allemagne unie, sinon *unitaire*, ils l'ont pressentie, appelée; ils ont créé les points de ralliement, ému la fibre, soutenu, réveillé au besoin le sens moral aux jours

(1) Cet attirail, qui le faisait ressembler à Bartholo, intrigua beaucoup M. Cousin. C'étaient tout simplement les clés des tiroirs, vitrines et cabinets où s'emmagasinaient ses diverses collections botaniques, minéralogiques, etc.

d'abaissement. Quel cœur en 1813 répandit comme un sanglot la navrante affliction que lui causait « la comparaison du peuple allemand avec les autres peuples? » Qui, après avoir demandé à l'art, à la science, un refuge contre les maux présens, revenait toujours boire à la source amère en s'écriant que tous les biens placés en dehors de l'idée de nationalité ne pouvaient en dernière analyse offrir à l'homme qu'une consolation illusoire, et qui « ne saurait remplacer le mâle orgueil d'appartenir à un pays puissant et respecté? » Laissons les ignorans et les niais reprocher à Goethe son prétendu détachement des misères nationales de l'époque. Il voyait, jugeait, et, tout en souffrant, réservait ses forces. D'Allemagne telle que nous la comprenons aujourd'hui, il n'y en avait plus. Autriche, Prusse, Bavière, grands et petits duchés, Napoléon avait tout écrasé. La patrie allemande n'existait désormais que dans le cœur de quelques individus héroïques : les Stein, les Gagern, les Varnhagen, pourchassés en Europe, et gardant chacun une parcelle de cette force qui, se rejoignant, se retrouvant, redeviendrait la nation. Goethe fut de ce nombre, avec la différence que les autres étaient des hommes d'action et que lui, conscient de son génie, donnait au poète, au penseur, le pas sur l'homme, qui du reste s'affirma toujours assez pour que Napoléon ne s'y soit pas trompé. De là son calme apparent, cette froideur aristocratique longtemps prise pour de l'égoïsme et qui n'était que la patience des forts.

Il savait aussi bien que le césar français que l'Allemagne n'avait pas dit encore son dernier mot; il travaillait en conséquence, étouffant sous l'implacable sérénité du penseur les mornes souffrances du patriote qu'il ressentit à sa manière, ce qui d'ailleurs ressort aujourd'hui clairement de son œuvre, pour peu qu'on sache la lire et la comprendre. Il me semble le voir assister à quelques scènes du drame actuel et reprendre, à propos de tel présomptueux et bruyant personnage, la fameuse scène de l'écolier dans *Faust*. « Vous êtes assez bien bâti, passablement entreprenant, et pourvu que vous ayez confiance en vous-même, la confiance des autres ne vous manquera pas. Apprenez à conduire les femmes, à leur tâter le pouls, et tout en leur décochant une brûlante œillade laissez couler votre main le long de leurs hanches pour voir comment leur corset les serre! » Au lieu des femmes, mettez les duchés, et vous avez la scène entre Goethe-Méphisto et le hobereau poméranien. « Il vous plaît, poursuivrait en ricanant le vieux diable allemand et non prussien, il vous plaît de vous comparer à Cavour, et vous ne vous apercevez pas que vous faites exactement ce que lui, Cavour, n'a jamais voulu faire, et que vous sacrifiez le pays au clocher. Cavour faisait entrer le Piémont dans son Italie, tandis que vous, jeune

bachelier, vous voudriez faire entrer l'Allemagne dans la Prusse : idée au moins bizarre, mais dont la folie a son excuse dans le sang-froid vraiment sublime de la nation qui la supporte! »

Vous avez beau rechercher les vivans, c'est surtout les morts que vous rencontrerez ; le souvenir du passé fait ici tout l'intérêt de l'heure présente. Parmi tant de noms illustres caressés à plaisir, d'autres, déjà presque engloutis forcément, vous reviennent, évoqués par le paysage. « Dieu me garde d'une jeunesse sans indépendance ! » s'écriait au congrès d'Aix-la-Chapelle le grand-aïeul du prince aujourd'hui régnant de Saxe-Weimar, et il ajoutait avec cette éloquence émue, attendrie, d'un père qui parle de ses enfans : « Cette studieuse et vaillante jeunesse des universités, on lui battait des mains lorsqu'elle courait mourir sur les champs de bataille pour l'honneur, la liberté, la langue de la patrie. C'était à qui la presserait dans ses bras, à qui lui prodiguerait les noms les plus glorieux. Et maintenant qu'elle est revenue des champs de bataille, on lui contesterait le droit de discuter par la parole et par la plume sur ces biens qu'elle a payés de son sang, ces biens pour lesquels lui sont morts tant de frères ! Traiterez-vous comme des enfans après la paix ceux que vous proclamiez des hommes pendant la guerre ? » De telles paroles tombant de si haut devaient, à cette époque, électriser bien des jeunes âmes ; dans le nombre, il y en eut une que sa propre mélancolie égara jusqu'au crime. Tout le monde connaît l'histoire de l'assassinat de Kotzebüe, frappé d'un coup de poignard chez lui, en plein midi, par un étudiant d'Iéna. Ce que l'on connaît moins, c'est la disposition d'esprit où se trouvait son meurtrier, Karl Sand. Là, dans les flots de la Saale, dans cette eau claire et profonde qui coule à vos pieds avec des murmures de chanson de Schubert, son ami le plus cher quelque temps auparavant s'était noyé. Quand la destinée a des vues sur un homme, c'est par ses côtés faibles qu'elle l'attaque. En ce sens, c'est non pas le moment de l'acte qu'il faudrait envisager pour être juste, mais les circonstances qui l'ont amené. Rien ne nuit à la liberté comme les crimes qui se commettent en son nom. Sand, à ce point de vue, ne mériterait aucune pitié, car son aveugle fanatisme, en ramenant les réactions, rendait aux antagonistes de l'esprit moderne tout le terrain que leur avait fait perdre une campagne habilement dirigée par les Gagern, les Wangenheim, les Plessen, agissant de concert avec l'empereur Alexandre. Luther, on le sait, vit périr par la foudre un de ses amis à son côté, et ce fut ce coup de tonnerre qui, remuant, réveillant ses esprits, les poussant du dedans au dehors, changea l'apathie en révolte.

Sand n'était rien moins qu'un grand homme, pas même un grand

rêveur, et cependant un certain intérêt romanesque s'attache à sa mémoire. Le cœur humain est fait de nuances, il ressemble à la nature de Linnée, ne procédant ni par sauts ni par bonds, *non facit saltus;* suivez-le, c'est par des modifications imperceptibles qu'il s'achemine vers le but. Ce Sand avait eu un amour de jeunesse auquel il s'arracha brusquement pour n'appartenir désormais qu'à la patrie. Il fit contre la France la campagne de 1806. Le souvenir de cette pauvre fille ne cessait pas cependant de le poursuivre, il la voyait pleurant toutes les larmes de ses yeux, sans appui, sans ressources. La rage le prenait alors, rage d'aimer quelqu'un, de ne pas rester le cœur vide. Il eut un ami : le sort semblait avoir pris soin de rapprocher l'un de l'autre ces deux êtres. Ils s'étaient rencontrés, connus, liés sous les drapeaux, au plus vif de la mitraille, affrontant les mêmes périls, endurant les mêmes disgrâces, la chaleur du jour, le froid des nuits, la fatigue des longues marches: puis, quand l'heure de déposer les armes avait sonné, tous les deux s'étaient empressés de mettre des sourdines à leur enthousiasme. Ce qui se passa en Allemagne au lendemain de cette fameuse guerre de l'indépendance n'était en effet point de nature à maintenir en haleine les âmes éprises d'idéal (1). Les deux amis pourtant se résignèrent, et, comme ils avaient fait de leur patriotisme et de leur bravoure, mirent en commun leur patience et leur rêverie. Unis, comptant l'un sur l'autre, ils s'entr'aidaient à supporter tant de renoncemens, de misères, lorsque cette affection même, si profonde, fut rompue. Comment la catastrophe advint, Karl Sand l'a raconté dans une lettre peu connue, et qu'on ne saurait lire sans pitié. « Nos deux âmes n'en faisaient qu'une, nous n'avions qu'un sentiment, qu'une volonté. Rien ne pouvait nous séparer, sinon celui qui sépare ce qu'on croit le plus étroitement lié. Voyez-vous là, dans les eaux courantes de la Saale, ce tourbillon que la lune éclaire? A cette place, il disparut pour jamais, — la proie des flots qui traîtreusement l'avaient poussé vers le gouffre! Par un beau soir d'été, nous nous promenions au bord de la rivière : l'air était doux et tiède; la fraîcheur des eaux l'invita, et tandis que je restais assis dans l'herbe, il se mit à nager, gagnant la rive opposée, puis revenant. Je chantais en m'accompagnant sur la guitare; au retour de chaque refrain, sa voix s'unissait à la mienne, et nous terminions joyeusement en chorus. C'était un de ces *lieder* comme la guerre de l'indépendance allemande en fit naître de tous côtés, un de ces chants qui raffermissent l'âme contre le danger des batailles, contre

(1) Voir l'histoire du congrès d'Aix-la-Chapelle et lire dans Varnhagen l'effroi de M. de Metternich et de la coterie absolutiste quand l'empereur Alexandre se prononça pour les constitutions.

la mort; hélas! pauvre ami, ce fut à lui son chant du cygne! Dès le premier vers du refrain, il entonnait sa partie, et selon qu'il se rapprochait de moi ou s'éloignait, le son m'arrivait plus ou moins fort à travers le clapotement du flot. Cependant tout à coup sa voix cessa de donner, il me sembla même que je n'entendais plus le battement cadencé par lequel, tout en fendant l'eau, il s'amusait à marquer la mesure. Je chante un vers, deux vers encore, rien ne me répond que le bruit des flots; l'effroi me prend, je me lève d'un bond, la nuit est noire et sans étoiles : impossible de voir quoi que ce soit! J'appelle; mes cris, étranglés d'abord par l'épouvante, éclatent bientôt dans le désespoir. Silence et ténèbres partout! Le sombre gouffre me regardait avec la froide fixité, la béante indifférence de la tombe! Hélas! c'était bien en effet une tombe! Le lendemain, on retrouvait sur le bord le cadavre de mon pauvre ami : une crampe subite l'avait saisi, entraîné vers le fond sans lui laisser le temps d'appeler, de se reconnaître. »

Que les touristes raffolent des bords du Rhin, que les baigneurs célèbrent les merveilles de la contrée d'Heidelberg, à Dieu ne plaise que je me récrie! Tout au contraire, le jour où les caravanes banales viendraient y promener leur désœuvrement, ce coin de terre édénique de la Thuringe perdrait un de ses plus charmans attraits. A ces cimes alpestres, à ces vallées, à ces torrens, la solitude va si bien! « Monde, laisse-moi! forêt, enivre-moi! » a dit un poète en des vers tout imprégnés des senteurs et des harmonies mystérieuses de cette nature incessamment hantée par la légende et par l'histoire. Les souvenirs du passé se dressent et se croisent ici devant vous aussi nombreux que ces daims effarés qui d'un bond traversent le sentier. Sur ces hauteurs où perche l'aigle, le romantisme des temps évanouis a laissé des racines qu'on ne s'étonne plus de voir si rapprochées quand on songe que le nombre ne s'élevait pas à moins de soixante-six des châteaux et donjons que Rodolphe de Habsbourg dut anéantir pour avoir raison de ces burgraves guerroyeurs, éternels fléaux de la contrée. Ajoutez à cette liste tant de cloîtres, de manoirs que la guerre des paysans et la guerre de trente ans jetèrent bas, et vous aurez le secret de ces murs croulans, de ces pans de murailles démantelés qui complètent les paysages et servent de but aux promenades. Passons aux résidences d'été, aux maisons de plaisance et pavillons de chasse des divers princes de la Thuringe. Tous les siècles, tous les goûts y sont représentés. Wilhelmsthal, Callenberg, Dornburg, Tiefurth, Ettersburg, Molsdorf, quels souvenirs éveillent ces noms dans l'âme du chasseur et du poète! Quelles images ils font revivre, depuis la grave et contemplative duchesse Louise-Dorothée de Gotha, amie de

Voltaire et protectrice des hernhutes, — qu'un portrait vous représente en bergère rococo tenant en main une houlette enrubannée où se lit cette devise répétée sur le nœud de son cou : « vive la joie! » — jusqu'à l'élégante princesse d'aujourd'hui lançant le cerf en compagnie d'une cour lettrée et polie, — depuis le *country gentleman* épiant sous la rosée le renard matinal jusqu'au garde-chasse maudit conjurant au bruit de l'ouragan l'Hécate forestière! Jardin de Dieu cultivé de main de prince!

Cette culture certes en vaut bien une autre, ce qui ne l'empêche pas d'avoir aussi ses inconvéniens à cause de l'immense quantité de gibier qu'elle produit pour les chasses : daims, cerfs, sangliers et lièvres, faisans et coqs de bruyères, gent gourmande et ne dédaignant point, en dépit de ses féodales attributions, de se commettre chez le petit fermier et de manger ses carrés de choux avec cet appétit royal dont notre bon Henri faisait preuve à la table du meunier de Sénart! Mais les princes ont la manche large et ne lésinent pas lorsqu'il s'agit de payer le dégât. D'ailleurs l'honnête paysan ne se gêne guère pour leur rendre la monnaie de leur pièce et manger à son tour qui le mange après s'être déguisé la nuit en braconnier. Ne faut-il pas que tout le monde vive? Et de ces forêts, de ces montagnes, tout le monde vit. Grands et petits y trouvent, qui leur plaisir, qui, en même temps que leur plaisir, une industrie. Telle localité par exemple raffole des oiseaux chanteurs. Chaque fenêtre est pavoisée de cages, de volières où sautent, voltigent, piaulent, sifflent, cent espèces de becs-fins allemands. La beauté, la virtuosité de la mignonne créature va réjouir toute une famille. C'est au matin le premier souci de la ménagère, c'est la conversation du soir entre parens et voisins, et souvent aussi dans la gêne une ressource. A-t-on besoin d'un thaler, vite on se rend au marché de la ville prochaine, où l'acheteur jamais ne manque. Il y a les connaisseurs, les dilettantes, jusqu'aux esthéticiens de la matière, agitant cette grave question de savoir lequel des deux, chez un oiseau, doit l'emporter du chant naturel ou du chant enseigné. « L'oiseau, dit un rapport de la société ornithologique de Gotha, est de tous les animaux celui qui *ressent* le plus *humainement*, et ce sont ces sensations qu'il exprime par sa voix dans les momens d'inspiration. » Quoi qu'il en soit, à les voir, amateurs et marchands, avec leurs sacs, leurs cages, leurs corbeilles que recouvre une serviette, s'accoster en sifflant des airs d'opéras que les rouges-gorges et les pinsons achèvent, vous les prendriez pour une population de *Papagenos*... Cependant tout à coup le tableau change, après Mozart voici Weber.

Un soir, nous nous étions égarés à travers une de ces immenses

sapinières. Le personnage qui dirigeait la promenade, maigré la connaissance habituelle qu'il possède des lieux, avait complétement perdu la voie, et il lui arrivait ce qui arrive d'ordinaire, de se perdre davantage en s'efforçant de se retrouver. La hauteur sur laquelle erraient nos chevaux se dressait comme un promontoire gigantesque au-dessus d'un océan de verdure dont nous voyions onduler les vagues chaque fois que nous touchions à l'une de ces extrémités rocheuses, espèce de parapets donnant sur l'abîme et qu'on appelle dans le pays vulgairement *chaires du diable*. Je commençais à croire que nous n'en sortirions pas; c'était le moment de s'écrier avec le Casper du *Freyschütz : Samiel erschein'!* Tout à coup un secours inattendu se revèle à nous. Qu'on se figure un hardi compagnon au teint hâlé, à la moustache noire, aux membres fièrement découplés et portant le costume traditionnel des gardes-chasse du prince Ottokar : justaucorps vert serré à la taille par un ceinturon de cuir, avec le cor en sautoir et la carabine en bandoulière, culotte de chamois et feutre au coin relevé qu'ombrage un bouquet de plumes de coq de bruyère. D'où venait cet homme à cette heure et en un lieu si écarté? D'où pouvait-il surgir, sinon du cœur d'une roche ou du tronc d'un de ces vieux chênes ravagés qu'habitent les hiboux et les couleuvres? Grâce aux bons soins de notre guide, nous fûmes bientôt hors d'embarras. Lui cependant, dès qu'il nous eut tirés du carrefour, se déroba et disparut sous bois sans prononcer un mot, comme il était venu. Ajouterai-je que Weber n'avait rien à voir en cette affaire, et que mon diable Samiel n'était autre qu'un simple garde-chasse qui, par là faisant sa ronde, s'était empressé d'accourir à la voix du grand-duc. Il n'importe, jamais l'impression fantastique de cette scène ne s'effacera de mon esprit. Influence de la contrée, magie des souvenirs! en remuant les feuilles mortes, votre pied foule partout la trace des gnomes, des kobolds, qui peuplent les cavernes, et dont les gestes merveilleux n'ont jamais manqué de témoin bénévole. « Tout récemment encore, c'est un chroniqueur du XVIe siècle qui parle (1), des voituriers, longeant au crépuscule la route qui conduit de Gotha à Francfort, virent au pied du Hoerselberg la terre s'entr'ouvrir avec un fracas épouvantable. De l'énorme crevasse s'échappait une lueur semblable à celle d'un soupirail de forge. S'étant approchés, ils aperçurent un lac de flammes où se débattaient d'infortunés patiens, au nombre desquels ils crurent distinguer d'anciennes connaissances, nommément divers marchands de vins qui les avaient jadis employés et qui subissaient le châtiment

(1) Kornmann, *De Miraculis mortuorum*, t. VIII.

des falsificateurs pour avoir mêlé à leurs vins de l'eau, ou qui pis est de nuisibles essences. Les voituriers restèrent comme pétrifiés par l'épouvante, mais au moment où l'un d'eux s'écria : « Pauvres gens, Dieu ait pitié de leur âme! » le cratère infernal se referma, et soudain tout rentra dans les ténèbres. »

Ainsi réduite aux proportions d'un *fait-divers*, la vision dantesque me plaît assez. Situé entre Eisenach et Gotha, ce Hoerselberg (*mons horrisonus*) a la réputation la plus extravagante. Les géographes nécromanciens veulent absolument y voir l'orifice du purgatoire. De la crevasse volcanique s'échappe dans la nuit du mardi gras la bacchanale qui s'en va promenant la terreur par le pays. En tête s'avance un vieux petit bonhomme de chambellan, le fidèle Eckart, tenant en main son bâton de cérémonie; derrière lui, à distance respectueuse, se presse et se culbute la troupe diabolique : les uns, décapités, tiennent leur tête sous le bras; d'autres portent leur visage sur la poitrine en manière d'écusson. Il y en a de manchots, d'écloppés, de cagneux, et qui n'en vont pas moins un train d'enfer. On voit aussi tourner, comme des soleils de feu d'artifice, des roues sanglantes auxquelles sont attachés des corps humains. Et les cris de fendre l'air, les trompes de retentir, les meutes d'aboyer! La chasse terminée un peu avant que le coq chante, l'infernale cohue rentre au gouffre domestique. Et si, profitant de l'escapade, vous avez tamisé du sable fin à cet endroit, vous y trouvez au matin toute sorte d'empreintes de pieds fourchus, de pattes et de griffes. En ses royaumes souterrains, dame Holla tient sa cour. On n'y vit que pour la joie et les plaisirs. C'est dire que le nombre y est grand de ceux qui cherchèrent à s'introduire au *Venusberg*, comme on appelle aussi son domaine; mais le sévère Eckart fait bonne garde. Parmi tant d'illustres prétendans, un seul réussit à tromper sa vigilance, j'ai nommé le chevalier Tannhäuser.

Il chevauchait donc par les riantes campagnes de la Thuringe, le noble trouvère franconien se rendant à la Wartbourg, où le landgrave Hermann, d'impérissable mémoire, rassemblait pour un carrousel poétique la fleur de la chevalerie et du gai-savoir. Arrivé enfin au Hoerselberg, la nuit le prit, et comme il continuait d'avancer, il vit s'ouvrir une caverne profonde sur le seuil de laquelle une femme lui apparut plus belle et plus séduisante que toutes celles qu'il avait rencontrées. C'était dame Vénus en personne. A son appel de sirène et de magicienne, le chevalier n'essaya même pas de résister. Il entra dans la grotte et s'y oublia. Sept ans s'écoulèrent de mystérieuses voluptés, d'énervans transports, puis un jour, la coupe de l'ivresse épuisée, il se prit à regretter le ciel d'azur, l'air des forêts et la liberté. Pour retrouver son cheval de

bataille, pour entendre chanter le rossignol des bois, il eût donné toutes les profanes délices dont on l'enguirlandait. A cette lassitude nostalgique se joignait désormais le sentiment de sa lâche défaite, il se reprochait ses devoirs de chrétien méconnus. Enfin, n'y tenant plus, il supplia la déesse de le laisser partir, mais elle refusa d'y consentir; ce que voyant Tannhäuser, il implora l'aide de la sainte Vierge, et par une fente du rocher s'échappa. Quant à l'absolution, aucun prêtre n'osa la lui donner. Force fut à l'infortuné chevalier de s'acheminer en pèlerinage vers Rome. Inutile résipiscence! Aux premiers mots du pénitent, le pape entra dans une sainte indignation, et le repoussant avec horreur : « Quand ce bâton, s'écria-t-il, que tu vois desséché dans ma main, reverdira et portera des fleurs, alors seulement, et non pas avant, ton crime te sera remis! » Tannhäuser, ainsi réduit au désespoir, quitta la ville, se disant : « Puisque notre Seigneur Jésus-Christ et sa divine mère me repoussent, retournons vers dame Vénus, et près d'elle installons-nous pour l'éternité. » Il revint donc, et son arrivée au Venusberg fut accueillie par des transports de joie et de tendresse. Cependant à Rome un miracle s'était accompli : le troisième jour après l'anathème prononcé, le bâton avait reverdi. Des messagers furent lancés de toutes parts sur la trace du chevalier franconien. Il n'était plus temps, car Tannhäuser avait déjà et à jamais franchi le seuil du Venusberg. *Nempe Urbanus papa in causa fuit, ut in Veneris montem et lupanaria in quibus voluntatus erat Tanhuser redierit æternum pereundus.* Ainsi s'exprime la chronique, attribuant l'éternelle damnation du chevalier à la fougue irascible du pape Urbain IV, trop pressé peut-être de saisir aux cheveux l'occasion qui s'offrait à lui de frapper à la fois dans Tannhäuser et le chrétien apostat et l'homme de guerre engagé sous le drapeau des Hohenstaufen.

Nulle part au pays du Rhin la légende ne fleurit davantage; vous y voyez les dieux et les déesses de la tradition germanique se transformer en gnomes, en sorcières, s'évanouir en fumée de spectres. Le paganisme et le christianisme s'amalgament; d'autres fois ce sont les propres textes de la Bible qu'on vous donne traduits librement en patois de Thuringe. Et vous arrivez ainsi par la plus ravissante contrée, à travers mille ruines que l'histoire et la poésie festonnent, jusqu'à la Wartbourg, couronnement du paysage.

II.

A l'heure qu'il est, grâce aux soins du grand-duc Charles-Alexandre de Saxe-Weimar, le vieux château se redresse complète-

ment restauré. « Les états du prince à qui j'ai voué mon existence sont petits, mais son cœur est grand, » disait Goethe en parlant de son maître et ami Charles-Auguste. Le mot qui s'appliquait à l'aïeul convient également au petit-fils. Pour rendre à son pays et à l'Allemagne ce monument, l'un des plus précieux de leur histoire, rien ne lui a coûté; à ses frais, des légions d'hommes ont vécu là des années sur la montagne, taillant la pierre, sculptant le bois. M. Rietgen a dirigé l'architecture; M. Schwind, de Munich, a peint les fresques, et telle qu'elle exista jadis se montre aujourd'hui cette merveille du moyen âge avec ses terrasses superposées dans le vide, ses pignons à têtes de Gorgone, ses trèfles aux balcons, ses ogives et ses créneaux. La grande salle des chevaliers, naguère délabrée, ouverte aux quatre vents, qui, la pluie et la grêle aidant, faisaient rage, a recouvré son ancien éclat. Sur les murs, témoins de la fameuse *guerre de la Wartbourg* et de tant d'épisodes héroïques, revit et foisonne toute une héraldique ménagerie, grimpent, s'enroulent à l'infini des arabesques d'argent, d'azur et de sinople. La sculpture sur bois a produit ici de vrais chefs-d'œuvre; depuis Adam Veit et les maîtres de l'école de Nuremberg, je ne crois pas qu'on ait rien inventé de plus feuillu, de plus curieux. C'est l'arche de Noé, la vie sous toutes ses formes, comme dans ces tableaux d'Albert Dürer où l'idée de fécondité universelle se rattache incessamment à l'idée de la Vierge mère, la Cybèle chrétienne. Des ours, des singes et des chats dans les plus amusantes postures, des lions couchés ou passans, des aigles éployés, accroupis, jusqu'à des lapins se peignant au soleil, des écureuils rongeant leurs noix! tout cela plein d'audace et de *maestria*, vigoureusement fouillé, moins réel que Barye, mais d'une fantaisie qui n'enlève à la vie aucun semblant! Les Allemands sont très habiles à ces reproductions du moyen âge. Tout le monde sait ce qui s'est fait à Düsseldorf, à Munich, dans ce genre; la restauration de la Wartbourg offre une preuve nouvelle de cette rare aptitude à se pénétrer de l'esprit d'une époque. Je reprocherais même parfois à cet archaïsme d'être de l'âge qu'il s'attache à reproduire un peu plus qu'il ne faudrait pour le bien de l'œuvre, de trop souligner le trait, ainsi qu'il arrive à M. Schwind dans ses fresques, de faire du naïf de parti-pris.

Dans les familles qui se perpétuent, il est à remarquer que la nature finit toujours par créer un individu qui réunit en soi les qualités et les défauts de ses ancêtres, et nous apparaît comme le résumé complet de toutes les dispositions bonnes et mauvaises dont on n'avait observé jusqu'alors que des manifestations isolées. La même chose doit pouvoir se dire de certains paysages qui sembleraient à un moment donné avoir trouvé leur expression suprême,

symbolique, dans un édifice, à tel point que, sans cette abbaye, cette tour, ce château, une partie d'elles-mêmes manquerait à ces forêts, à ces montagnes, qu'on croirait s'être associées à l'œuvre de l'homme, tant cette œuvre résume leur grandeur pittoresque et leur poésie. Comment nommer tous ces sommets, reconnaître toutes ces hauteurs splendidement boisées dont à vos pieds les vagues moutonnent au vent du soir? Du côté de l'histoire, même panorama. De Louis le Salien, fondateur de la Wartbourg (1) sous l'empereur Henri IV, au landgrave Hermann, l'ami de Henri d'Ofterdingen, de sainte Élisabeth à Luther, que de destinées ont commencé là dont la grande histoire garde la trace! De cette aire tant haut perchée combien de vautours, d'aigles et aussi de colombes ont pris leur vol! Passons sur les âges barbares, et pour entrer à la Wartbourg attendons la période illustre que la *guerre des chanteurs* inaugure (1206-1207).

Hermann, quatrième landgrave de Thuringe, fut de son temps le protecteur éclairé des poètes. A cette physionomie féodale, l'instinct des lettres, les raffinemens du bel esprit donnent je ne sais quel air de ressemblance avec nos Valois, surtout avec Louis d'Orléans, ce frère de Charles VI, premier duc de Valois, qui bâtit le château de Pierrefonds, et par la culture de son esprit, son amour du *gai-sçavoir* et ses magnifiques façons d'en user envers les poètes et jongleurs de son époque, offre en effet bien des analogies avec le grand feudataire de l'empire dont le règne à la Wartbourg devait rester une date pour les arts et les sciences.

Pour attirer à lui les châtelains guerroyeurs de son temps, apprivoiser tous ces burgraves, Hermann eut une cour qu'il tint avec magnificence, en prince chevalier non moins qu'en parfait connaisseur, aimant à se mêler aux travaux des poètes, à fournir à leur improvisation des thèmes qui, variés ensuite de part et d'autre, faisaient l'agrément de ces joutes lyriques auxquelles sa compagne, la duchesse Sophie, et lui présidaient solennellement, la couronne en tête. Ses relations avec la maison de France, son assidu commerce avec l'université de Paris, mettaient ce prince à même d'enrichir d'un élément étranger la culture intellectuelle de son pays. Comme d'autres ont des chambellans, il avait ses *chanteurs* attitrés, ses *minnesinger*, attachés au nombre de six à sa personne, et dont le chef, Henri de Waldeck, son chancelier, avait commencé par tra-

(1) La chronique raconte qu'un jour s'étant égaré à la chasse, il s'arrêta au pied de la montagne. Émerveillé par la beauté du site, Louis résolut d'y transporter sa demeure, et s'écria avec un jeu de mots impossible à rendre en français et dans lequel la tradition croit voir une étymologie : « Attends, montagne, je te promets un burg. » (*Warte, Berg, du sollst eine Burg haben*).

duire l'*Énéide* (1). Walther de Vogelweide, Reymar de Zweiten, Wolfram d'Eschenbach, tous trois de noble race, et deux bourgeois de la ville d'Eisenach, Peter Olf et Henri d'Ofterdingen, composaient cette académie. Au nombre des luttes familières aux commensaux du landgrave il en est une, restée célèbre sous le nom de *guerre de la Wartbourg,* et dont les chroniqueurs et virtuoses de tous les temps se sont complu à reproduire le tableau en le surchargeant de mystiques enluminures sous lesquelles le fond historique a fini par disparaître entièrement (2).

Il advint donc qu'un jour Léopold VII, duc d'Autriche, beau-frère du landgrave Hermann, et le roi de France furent choisis pour héros d'une de ces controverses poétiques auxquelles donnait sans doute lieu l'opposition des deux tendances. Henri d'Ofterdingen rompit la première lance en l'honneur de Léopold d'Autriche, et son éloquence fut telle à décrire les hauts faits de ce prince dont il avait jadis reçu l'hospitalité, si pathétiques furent ses rimes, si persuasives les inflexions de sa voix, que Walther de Vogelweide et son parti, coryphées des vertus chevaleresques du roi de France, durent se déclarer vaincus. Incapable de rester sous le poids d'une pareille humiliation, Walther ulcéré réclama sa revanche. Aussitôt Henri de Waldeck et Bieterhof passent de son côté, et les deux autres, Richard de Zweiten et Wolfram d'Eschenbach, s'érigent en juges du combat, combat à outrance, tournoi suprême où l'un des deux laissera sa vie aux mains du bourreau d'Eisenach. Tout inexplicables que nous semblent aujourd'hui les conditions de ce défi, il n'est cependant pas impossible d'y croire, quand on se reporte par la pensée au milieu de la scène. La passion, dans ses enchères, ne s'arrête plus. On a joué sa bourse, on joue sa tête, on joue son âme. « Vous m'avez vaincu aux armes courtoises, je vous défie à mort. » Et la lutte soudain de revêtir l'appareil tragique de ces duels que préside le souverain, que le bourreau surveille. Combien de raisons

(1) Il existe à la bibliothèque de Gotha un manuscrit de cette traduction faite d'ailleurs non point sur le texte latin, mais d'après une version italienne, et dans laquelle le naïf auteur a trouvé moyen d'intercaler divers épisodes de la vie de l'empereur Frédéric II. — Voyez Menken's, *Script. rer. Germ.*, t. III.

(2) Aux esprits curieux d'approfondir la matière, je recommande l'édition publiée en Allemagne par Bodmer de la *collection Manesse* et les intéressantes notices qui l'accompagnent. A ne considérer que ce cercle de la Wartbourg, toutes les tendances lyriques de l'époque y étaient représentées. Dans Henri d'Ofterdingen, le poète roturier d'Eisenach, se personnifiait la tradition germanique pure et simple, le culte des origines nationales, tandis que Wolfram d'Eschenbach, en homme noble dont les voyages avaient de bonne heure émancipé l'imagination, se laissait prendre volontiers aux nouveautés venues de France et d'Angleterre, s'inspirant tour à tour du roi Arthur, de la Table-Ronde, du Saint-Graal, et puisant à pleines mains dans la *somme* des autres peuples.

d'ailleurs pour passionner le débat! Walther de Vogelweide est de noble sang, et Henri d'Ofterdingen, que ses talens ont introduit en si haute assemblée, appartient à la classe bourgeoise. Puis c'est à la Wartbourg, sous les yeux du couple lettré par excellence, que l'engagement a lieu. Que peut attendre le vaincu, sinon la honte, l'infamie? Un Walther de Vogelweide battu par le fils d'un marchand d'Eisenach, et cela en présence du seigneur le plus éclairé, de la plus savante entre les dames! ce scandale ne saurait s'accomplir; pour l'empêcher, tout est permis : l'intimidation d'abord, et s'il le faut, en désespoir de cause, le guet-apens. De chevalier à vilain point de scrupule. Les amis de Walther, connaissant la supériorité d'Henri, demandent que le mode de combat soit changé. Après bien des pourparlers, on s'en remet au sort du soin de décider lequel des deux succombera. Triompher par la lyre d'un rival dont l'entraînement d'un premier succès avive encore l'inspiration n'était point besogne commode; le vaincre au jeu deviendrait plus facile, surtout si les dés étaient pipés. C'est en effet ce qui arrive. Les adversaires d'Henri d'Ofterdingen trichent, il perd. A son tour de réclamer une nouvelle épreuve, de proposer en dernier ressort le combat poétique. Sa prière est entendue, le duel recommence; mais les félons qui tout à l'heure ont fait parler le sort ne sont point gens à céder la place au génie. Au lieu de suivre dans son essor l'oiseau-roi, on le harcèle, on le lapide; les interruptions éclatent, les rires, les sarcasmes. Ofterdingen se trouble, plus de pitié, que la victime soit au bourreau! Alors l'infortuné s'élance vers le trône, et, se réfugiant sous le manteau de la duchesse, implore un sursis d'une année et déclare en outre former appel devant le tribunal de maître Klingsor, juge suprême en ces litiges : attitude effarée et suppliante qui vient là comme une allusion à l'origine roturière du personnage. A la place d'Henri d'Ofterdingen, un chevalier offrirait sa tête, et c'est sans doute parce qu'il prend si bien au sérieux la gageure que Walther de Vogelweide ne rougit pas d'employer les dés pipés, évitant d'avance par tous les moyens, même déshonnêtes, une chance qu'il se sent au cœur la ferme résolution d'accepter bravement. — Le landgrave Hermann, sur les instances de sa femme, accueille cette transaction, et chacun de s'y prêter à son exemple. On convient donc que dès le lendemain Henri d'Ofterdingen partira pour la Hongrie, où réside ce mystérieux Klingsor, désormais seul arbitre de sa destinée, et qu'il s'engage à ramener avec lui à l'expiration du délai fixé.

Astrologue, alchimiste, médecin, nécromancien, ingénieur et poète, messire Nicolas Klingsor occupait à la cour du roi André II une situation sans égale, pratiquant à la fois les sciences occultes

et les arts libéraux, non moins habile à exploiter une mine qu'à déchiffrer les croches et doubles croches de diamant sur l'immense parchemin d'azur où la musique des sphères est notée. Il avait dans sa jeunesse parcouru l'Allemagne, la France, l'Italie, puis séjourné en Orient chez les docteurs arabes de Bagdad. Qu'il tînt du diable ses recettes pathologiques et ses facultés augurales, on le soupçonnait bien un peu; mais le roi laissait dire les mauvaises langues et continuait à fournir une pension de trois mille marcs d'argent à son vieux docteur. Science infuse, arts cabalistiques, ces rumeurs au fond ne le touchaient guère. Le roi se sentait riche, bien portant, l'esprit dispos, et se fût donné lui-même au diable plutôt que de sacrifier aux remontrances de ses évêques un si précieux compagnon que les poètes et ménestrels du monde entier reconnaissaient pour maître. — C'est à cet hermétique personnage qu'Henri d'Ofterdingen se présente un matin avec des lettres de Léopold d'Autriche, qu'il vient de visiter chemin faisant. Klingsor accueille de bonne grâce le pèlerin, lui fait conter l'histoire de sa mésaventure, et, s'étant assuré de ses talens, s'engage, le temps venu, à l'accompagner à la Wartbourg. Cependant les mois s'écoulent, et Klingsor semble oublier le départ. De Hongrie en Thuringe, il y a loin, et, fît-on si grande diligence, impossible d'arriver pour l'instant voulu. Ofterdingen entrevoit déjà l'avenir de honte et d'infamie que son absence lui prépare; mais Klingsor continue à ne point s'occuper du voyage, et d'un air souriant dit à son disciple de se rassurer. Un soir, après souper, Ofterdingen s'endort dans son fauteuil; Klingsor, qui, tout en discourant sur l'attraction des mondes, n'a pas cessé de l'observer, se lève alors et décroche un large manteau dont il s'enveloppe, lui et son élève, puis, évoquant les esprits qu'il gouverne en maître : « Au large! » s'écrie-t-il. Qui fut certes bien étonné? ce fut Henri d'Ofterdingen s'éveillant le lendemain matin à Eisenach dans l'hôtellerie de la porte Saint-George (1).

A peine débarqués, nos deux compagnons se rendent à la Wartbourg, où le tribunal est immédiatement rassemblé de nouveau. La lutte recommence. Déjà sous les coups redoublés de Klingsor les divers antagonistes de Henri d'Ofterdingen ont succombé, un seul encore s'escrime et défend le terrain pied à pied, c'est Wolfram

(1) « Ce même Clings-Ohr, toujours par des moyens cabalistiques, passa en une nuit de Hongrie en Thuringe, où il descendit avec son compagnon Henri d'Ofterdingen au beau milieu de la cour d'un bourgeois qui demeurait à la porte Saint-George et se nommait Bollgraff. » (Andreas Tulpius, *Historia der Stadt Eisenach;* voyez aussi l'*Histoire de Thuringe,* manuscrit du Sagittaire). « Cet homme, noble et riche, se nommait Clings-Ohr et possédait tous les secrets de la nature et de l'humaine science, habile aussi à comprendre et à traduire le langage des étoiles. » (Manuscrit de Dietrich de Thuringe).

d'Eschenbach, rude jouteur, imperturbable en la riposte et d'une tête si fertile en spécieux argumens, d'un talent si plein de ressources, que le vieux maître hongrois, poussé à bout, se voit contraint de susciter le diable Nasian, lequel fort à propos lui vient en aide sous les traits d'un jeune et facétieux théologal discourant à perte de vue sur la présence réelle, sur l'abus des indulgences, la cupidité, la luxure des moines, et autres textes devenus plus tard les grands chevaux de bataille du protestantisme, mais dont la discussion prématurée pouvait bien n'être point sans danger à cette époque, et que l'avisé Klingsor estime plus expédient de mettre dans la bouche du narquois esprit des ténèbres. Quel que soit le nom qu'on donne aux arts qu'il employa, Klingsor gagna la partie et fut assez heureux, après sa victoire, pour rétablir le bon accord dans le camp. Émerveillé de cette omniscience, profondément impressionné par cet ascendant irrésistible devant qui fléchissait l'orgueil même des poètes, Hermann ne négligea rien pour fixer à sa cour un si puissant génie; mais Klingsor, que sa reconnaissance, non moins que ses intérêts, attachait au roi de Hongrie, dut refuser ses brillantes offres, et partit comblé des présens du landgrave.

Cette lutte tragique de la Wartbourg provoque tout d'abord une question. Qu'était-ce que cette poésie des ménestrels allemands? Une sorte de logomachie nombreuse et rimée, une improvisation à outrance. J'ai vu l'été dernier en Hollande une curiosité dont tout le monde a entendu parler. Deux oiseaux réputés célèbres dans le pays, deux virtuoses par excellence sont mis en présence, l'un attaque du gosier, l'autre à l'instant riposte, et sous les yeux d'une foule de parieurs, juges du camp, la partie s'engage acharnée, frénétique, implacable, un duel à mort avec ses péripéties et ses angoisses, j'allais presque dire ses larmes, car c'est en effet une vraie pitié quand l'un des deux pauvres petits, épuisé de force, à bout de trilles et de gammes chromatiques, se raidit tout à coup et meurt exhalant sa vie avec sa dernière fanfare. De même chez ces poètes du moyen âge plus rapprochés que nous de la nature, l'effort physique dut prévaloir. Dans ce défi qu'ils se lancent, la satisfaction telle quelle du point d'honneur importe seule. Leurs vers n'étant pour la plupart que des armes courtoises forgées expressément pour la victoire, la belle affaire quand ils sortiraient quelque peu ébréchés d'une rencontre! L'improvisation, je le répète, semble être l'unique loi de ces étranges rapsodes. Ils passent leur vie à ergoter sur des mots : *Weib* ou *Frau;* lequel des deux sied le mieux pour célébrer la femme? lequel est le plus noble titre? Walther de Vogelweide n'hésite pas à se prononcer en faveur du mot *Weib;* mais de son côté Henri de Meissen se déclare hautement

pour *Frau*, et met à rompre cette lance ou plutôt cette lyre en l'honneur d'un substantif tant de zèle, de chevalerie et d'inspiration, que le nom de *Frauenlob* lui en est resté à travers les âges.

La femme fut à elle seule tout le romantisme du moyen âge. On s'en partage en quelque sorte la théorie, les poètes de race romane, les troubadours espagnols et provençaux s'attribuant davantage le domaine physique, fouillant et caressant le désordonné, le graveleux, matérialisant le sujet, alors que les autres vont l'éthérisant et le divinisant à outrance. La vie de la femme est une vie toute d'amour, de pureté; la femme elle-même n'est plus une simple femme, c'est une vertu guidant les hommes vers les tabernacles de Dieu et de la nature. Extases sans fin, variations éternellement renouvelées sur un thème qui ne change pas et dont la monotonie produit l'écœurement! Schiller, que toute fadeur avait le privilége d'agacer, causant un jour avec son ami Falk, caractérisait très vertement, bien qu'en exagérant un peu, comme il convient à un poète irritable, la corde sensible et critique de cette poésie d'éternel féminin. « S'il prenait fantaisie, disait-il, aux merles et aux bouvreuils de la forêt de rimer leurs chansons et de publier des almanachs galans, je parie un contre cent qu'ils n'inventeraient point autre chose. Quelle rapsodie que tous ces *minnelieder!* quelle pauvreté d'idées dans toutes ces plaintes et complaintes! Un jardin, un arbre, un buisson, et dans ce buisson une amourette! En vérité, le premier friquet venu perché sur son toit de chaume connaît cette note et la chante mieux. Et le sentier qui poudroie, l'herbe qui verdoie, les fleurs qui sentent bon, les fruits qui mûrissent et la branche sur laquelle, au soleil, l'oisillon gazouille, et l'automne et l'hiver et toutes les saisons qui se succèdent et passent sans rien amener que l'ennui et encore l'ennui (1)! » L'épigramme, pour avoir du trait, n'est cependant pas irréprochable; ni Walther de Vogelweide, ni Godefroid de Strasbourg ne méritent ce fier dédain. Leur lyrisme, sous les mille fleurs dont il s'émaille, a des élans de cœur très prononcés et parfois, dans la peinture de la femme, des raffinemens psychologiques qui vous font songer à Goethe; d'ailleurs quelle étrange condamnation d'un genre de poésie lyrique, de venir proclamer que les oiseaux, s'ils s'en escrimaient, ne s'y prendraient pas autrement! Et c'est Schiller, un Souabe, qui parle ainsi! Quel poète au contraire, se nommât-il Victor Hugo, ne se ferait gloire de chanter comme l'oiseau, d'interroger ces hymnes qui sont dans le cou gonflé du rouge-gorge?

Schiller, qui décochait si galamment les épigrammes, Schiller,

(1) Voir le *Weimarischer Jahrb.*, II, p. 225.

hélas! n'eut qu'un tort, celui de n'avoir point su mettre à profit les leçons de ces divins gosiers : *se faire petit*. Le grand tragique de *Wallenstein* et de *Marie Stuart* ne fut jamais un poète lyrique; le naturel lui manque, son intonation trop volontiers tourne à l'emphase, son couplet à l'héroïde, et c'est à coup sûr fort à regretter qu'il n'ait point étudié l'art de ces oiseaux des bois dont les maîtres chanteurs qu'il bafoue avaient du moins surpris quelques secrets. Que dans cette poésie lyrique du moyen âge le beau, le réussi soit l'exception, qui en doute? Il n'en est pas moins juste, après tant de platitude et de monotonie, d'admirer l'harmonieuse sérénité de ces paysages, où la femme, en son idéale perfection, vous apparaît, comme ces madones d'Albert Dürer, au milieu d'un inextricable fouillis de fleurs et d'étoiles. « Où s'éveille l'amour expire le *moi*, ce ténébreux despote! » Il semble par instans que de cette pensée du mystique Persan s'éclaire tout ce romantisme. Quelle charmante idylle, dans Godefroid de Strasbourg, ce tableau qui nous représente Tristan et Iseult après leur fuite de la cour, seuls avec leur extase, au plus profond de la forêt sauvage! « Couple aimable et fidèle, Tristan et son Iseult! Dans la retraite des bois et des prairies, ils avaient installé leur existence, toujours à côté l'un de l'autre, sans se quitter un seul instant. Dès l'aurore, par l'herbe verte, ils allaient cueillant les fleurs dans la rosée, causant, musant, écoutant la chanson des oiselets dans l'arbre. Ainsi cheminant, ils arrivaient à la fontaine, se reposaient à sa fraîcheur, épiant son murmure, se mirant à son gentil cristal, et c'en était assez pour leur bonheur! » Il se peut que, dépourvue de la rime et du nombre, cette poésie semble bien incolore et bien fade. Les vers, quels qu'ils soient, vieux ou modernes, ne résistent guère à la traduction. On dirait parfois ces cristallisations merveilleuses des hivers du nord, ces diamans et ces joyaux qui, dès que la main y touche, aussitôt se changent en eau claire. Toujours est-il que ce très simple tableau de l'oubli profond, absolu, où l'amour heureux plonge deux êtres, a dans l'original une grâce primitive exquise. Il s'en faut d'ailleurs que ce Godefroid de Strasbourg ne soit qu'un rimeur d'églogues. Pas plus que chez Goethe, dont je prononce le nom à dessein, la corde lyrique n'excluait chez lui le sens psychologique, et ses deux figures d'Iseult et de Brangane personnifiant, celle-là l'héroïsme de la résignation, celle-ci l'entraînement de la passion féminine, ces créations où partout se révèle l'instinct divinateur du génie, suffiraient pour le désigner à notre admiration comme une sorte de précurseur du chantre des *Élégies romaines*.

III.

Il ne faudrait cependant pas s'y tromper : ce haut patronage exercé par le duc Hermann à la Wartbourg sur les lettres et les arts n'avait au fond rien de naïf. Le seigneur de Thuringe poursuivait un but tout politique. Quand il accueillait les poètes, ces dispensateurs de renommée, avec tant d'empressement et de bonne grâce, quand il attirait à sa cour des visiteurs de toutes conditions, quand, par sa munificence, il inspirait à tous les chevaliers errans, à tous les pauvres ménestrels, le désir d'être de sa maison, quand, par la pompe et la variété de ses fêtes, l'éclat de ses mœurs, la séduction d'une hospitalité princière, il forçait pour ainsi dire les sympathies de ces comtes et dynastes qui ne rêvaient naguère qu'insubordination et prises d'armes, — Hermann savait fort bien ce qu'il faisait, et sa magnanimité, son faste, son dilettantisme n'étaient qu'autant de manœuvres habiles pour consolider et grandir sa position parmi les têtes couronnées. Tandis que la guerre civile dévastait le Rhin, siége de la puissance impériale, les yeux de l'Allemagne entière se portaient sur la Thuringe et sur son chef, qui, au lendemain d'une campagne pleine de revers, avait réussi à rétablir l'ordre dans le pays en même temps qu'il introduisait à sa cour le règne des plaisirs de l'esprit et des amoureuses controverses. Bientôt, à l'exemple d'Hermann, les autres princes engagés dans la querelle de Philippe et d'Othon abandonnèrent la partie, aimant mieux vivre dans leurs châteaux en joyeux burgraves que s'en aller au loin batailler pour les intérêts d'un maître dont le triomphe ne faisait, en définitive, qu'avancer l'heure de leur asservissement. D'ailleurs cette guerre, qui déchirait le sol de la patrie et semblait n'avoir d'autre but que le massacre et le pillage, commençait à rebuter ceux-là mêmes que tentait le plus le goût des aventures et des combats. Une révolution s'opérait à cette époque dans les mœurs des champs de bataille, la barbarie des anciens jours était passée de mode. Sous la double action civilisatrice des croisades et de la poésie, la force brutale, insensiblement policée, s'était transformée en cette valeur éprise d'idéal qui caractérise la chevalerie.

Dans ces châteaux-forts où ne retentissait jadis que le choc des armures, d'aimables chants désormais se faisaient entendre que les princes eux-mêmes et les hauts barons se plaisaient à redire, gai-savoir auquel empereurs et rois prétendaient être initiés. Les aventures de la Table-Ronde, les miracles du Saint-Graal servirent de thème à cette poésie où vibrait incessamment la note amoureuse, et qui de l'Elbe au Rhin, de la Mer du Nord aux Alpes, charmait

toutes les imaginations. A ce banquet où les grands s'étaient assis d'abord, la bourgeoisie, plus éclairée, prit place à son tour; bientôt le chant populaire vint relier entre elles toutes les classes, et pour compléter cette universelle adoption de la poésie, pour qu'elle existât devant l'église, la légende dora ses tempes du nimbe lumineux. Plusieurs ont voulu voir là le point de départ de ces sociétés chorales si nombreuses de nos jours et si utiles; à en croire une certaine opinion, c'est des plateaux de la Wartboug que seraient descendues ces théories de jeunes gens, nobles, bourgeois et fils d'artisans, qui, la main dans la main et leurs voix fraternellement unies, n'ont cessé depuis lors de parcourir cette terre du rhythme et du contre-point. Je tiens, quant à moi, l'opinion pour très contestable. Il y a dans toutes les sociétés chorales dont on parle (*Singvereine, Orphéons,* etc.) un caractère spécial de corporation qui n'existe pas même en germe dans la guerre de la Wartbourg, où nos poètes montrent et conservent jusqu'à la fin cette chevaleresque individualité du champ clos tout héroïque dont les émotions, à cinq siècles de distance, devaient revivre dans ce même petit pays de Thuringe. De la Wartbourg à Weimar, la route était toute frayée. Là haut, sur son âpre cime granitique, perdue dans la nuée et la nuit des temps, la *Burg* effroyable, hantée de visions et de spectres, projetant au loin sur le gouffre les douteuses clartés du mythe, — ici la résidence cultivée et polie, une Athènes germanique au XVIIIe siècle où de nouvelles luttes vont s'ouvrir à l'honneur de l'esprit moderne, avec cette différence que cette fois Henri d'Ofterdingen s'appellera Schiller et que la nature aristocratique d'un Walther de Vogelweide s'incarnera dans Goethe, le poète *national* en opposition à l'auteur de *Don Carlos* et de *Guillaume Tell*, le poète *populaire*, et pour que rien ne manque à l'analogie, c'est sous les auspices d'un descendant des princes de la Wartbourg qu'aura lieu cette lutte qu'on pourrait intituler la *guerre de Weimar*. Seulement, grâce à Dieu, le bourreau, sinistre évocation du passé, et sans lequel il n'y avait pas de bonne fête au moyen âge, le bourreau a disparu de la scène, remplacé qu'il est désormais par un autre exécuteur des hautes œuvres d'origine toute moderne, et que nous nommons le public.

Le moment auquel nous venons de toucher est significatif dans l'histoire de la poésie allemande. Racontée par les chroniqueurs, commentée par l'histoire et la critique, cette guerre de la Wartbourg n'a jamais cessé de vivre dans l'imagination populaire, à ce point qu'on serait tenté de se demander si tout ce monde a jamais pu exister en dehors du rêve étoilé des rapsodes et des peintres. Nous-même qui tant de fois avons interrogé les lieux témoins de

ce spectacle, nous à qui il a été donné de lier commerce avec ces souvenirs, ne nous est-il pas bien souvent arrivé d'hésiter et de chercher là comme un vague point de ralliement avec l'esprit moderne? Comment douter pourtant lorsque l'histoire parle, lorsque dans ce château scrupuleusement restauré sur son pic gigantesque, au pied même de l'estrade où se joua l'étrange drame, c'est le propre descendant des landgraves de Thuringe qui vous le raconte, donnant aux moindres détails de la mise en scène l'irrésistible témoignage d'une tradition de famille! « Là se tenait Henri d'Ofterdingen, là Walther de Vogelweide; sur ce trône, dont j'ai de ma main rétabli les sculptures, siégeaient le duc Hermann, mon ancêtre, et sa femme, la duchesse Sophie. » Ici, comme ailleurs, la fable et la science se touchent; la légende n'est qu'un voile transparent qui ne cache point la vérité, qui l'orne seulement. A cette source féconde et nationale tous les arts sont venus puiser. Que de vers, que de fresques et aussi que de musique n'a pas inspirés le noble récit qu'enveloppe aujourd'hui cette brume de mysticisme particulière à certains sujets prédestinés! C'est évidemment le côté mystique et légendaire qui d'abord saisit Novalis dans sa romanesque épopée de *Henri d'Ofterdingen*, œuvre de grâce émue, d'élan vers le merveilleux, presque enfantine, où l'imagination vous apparaît pour ainsi dire à l'état volatil et dépourvue encore de cet esprit de critique et d'analyse que cette exquise nature de poète et de penseur, cherchant à se compléter, empruntera plus tard à l'influence des Tieck et des Schlegel. Quant à la musique, on devine aisément de laquelle je veux parler.

Attacher la fortune de sa carrière au prestige de pareils sujets, — *Tannhäuser*, *Lohengrin*, *Iseult et Tristan*, — était en Allemagne une spéculation fort habile. Au premier rang des qualités qui le distinguent, M. Richard Wagner possède celle de savoir adroitement tourner une difficulté, et par un tour de main faire à l'instant de pauvreté richesse. Comme musicien, personne mieux que lui ne connaît le défaut de sa cuirasse, d'où lui vient cette habitude de passer par-dessus la cotte de mailles d'un héros légendaire quelconque assuré d'avance de la faveur de son public. Les musiciens en général sont gens experts, avisés; sauf quelques cas, d'ailleurs assez rares, où l'instinct général seul prédomine, — Bellini, par exemple, — j'estime qu'on n'en citerait guère qui n'aient, dans la conduite de leurs intérêts et le gouvernement de leur renommée, fait preuve du sens pratique le plus retors, le plus malin. A force de dérivations exercées sur son imagination, la foule finit par perdre de vue le point principal; bientôt elle oublie la musique pour ne plus s'occuper que de la théorie, et ce musicien au fond médiocre,

qu'on négligerait pour son talent, n'a qu'à parler avec audace de son génie, de son *art*, pour qu'on l'écoute, le discute. A cheval sur la situation exceptionnelle et compliquée qu'il s'est faite, ne pouvant s'en faire une simple, il s'escrime en prose, en vers, argue, pourfend, tempête et secoue sur les têtes en quantité les insipides fruits de l'arbre de la théorie. Voyons ces fruits. On vous dit : « Vous dédaignez mes chefs-d'œuvre, vous poussez l'impertinence jusqu'à témoigner que vous préférez l'*Euryanthe* de Weber au *Tannhäuser*, jusqu'à déclarer publiquement ma symphonie-poème de *Tristan et Iseult* la plus absurde des inventions; mais moi je vous récuse, tous tant que vous êtes, comme incapables d'avoir une opinion sur ce sujet, et j'en appelle à l'avenir, à qui seul je reconnais le droit de prononcer. » S'adresser à l'avenir est toujours une chose commode, et il n'en coûte rien à un auteur de proclamer des vérités qui du moins ont cet avantage, de ne pouvoir être contredites par l'expérience. L'art véritable n'a point de ces prétentions capitoliennes. J'admets que le récitatif soit de toutes les formes musicales la plus immédiate, celle qui accentue le mieux chaque partie du discours, qui serre de plus près l'expression non pas d'un sentiment, mais d'une phrase, mais d'un mot. Conclura-t-on de là que le récitatif soit le dernier terme de la musique? S'il en pouvait être ainsi, la musique aurait abdiqué toute action individuelle, et de maîtresse deviendrait esclave. Gluck, qu'on a la manie d'invoquer toujours dans cette cause, et qui, s'il vivait, en serait l'adversaire le plus violent, Gluck, bien loin d'abonder dans cette négation de la forme musicale, a passé son temps à réagir contre, et c'est en abondant du côté des vieux maîtres italiens que ce précurseur des prétendus messies de l'avenir poursuivait sa recherche de la vérité dramatique. A Lully bien plus qu'à l'auteur d'*Iphigénie en Tauride*, tout ce faux système se rattache. Étrange manière, on l'avouera, de préconiser le progrès que de sauter par-dessus la tête à Mozart et à Gluck pour aller, à deux cents ans de distance, emprunter les recettes de son art à l'auteur de la tragédie d'*Alceste* mise en musique. Et pourtant cette religion a des croyans, et dans le nombre un jeune prince dont il serait au moins difficile de mettre en doute la bonne foi!

Je me suis souvent demandé, comme bien des gens, quelle raison pouvait ainsi porter le roi de Bavière vers une cause musicalement perdue, qui, en France, n'a jamais su se faire prendre au sérieux, et que l'Allemagne ne discute que par suite de cette habitude qu'elle a de discuter imperturbablement toutes les erreurs qu'on lui propose. Cette raison, je crois l'avoir trouvée en dehors de la question musicale et dans une illusion d'ailleurs fort naturelle chez un mo-

narque de vingt ans. Richard Wagner, quel que soit le jugement porté sur ses œuvres, est l'homme d'une conviction, d'une idée; or, comme on en peut dire autant du roi Louis II, s'il se rencontre que chez le souverain comme chez l'artiste cette idée soit la même, qu'elle embrasse par exemple les origines légendaires de la grande nationalité commune, la sympathie n'admettra plus d'objection, et sous le mysticisme des affinités disparaîtra la question d'art. Richard Wagner peut n'être aux yeux du monde qu'un mauvais musicien, un poète pire; pour ce roi de vingt ans, éperdument enamouré de tous les romantismes du passé, Richard Wagner est l'homme qui a mis en musique les légendes de Tannhäuser, de Lohengrin, de Tristan et Iseult. Et cette musique, fût-elle inintelligible pour tous, il l'a comprise d'avance, car elle lui parle de ce qui le passionne, car elle évoque toutes les poésies, tous les rêves de son âme, qui s'éveille au présent sous l'influence du germanisme du passé. « Sire, vous êtes vous-même une légende! » Voyez-le à cheval se promener à l'écart suivi d'un simple groom dans les grands bois de Hohenschwangau, errer des journées entières autour des lacs, cherchant, comme dit Byron, cette solitude de la rêverie où l'on est le moins seul.

Solitude where you are least alone!

Au chaste éclat de son regard, à la fière beauté de son visage, vous le prendriez pour le Siegfried des *Niebelungen*, si la gracilité de sa personne, la trop flexible sveltesse de sa longue taille de roseau, ne trahissaient dans le demi-dieu les langueurs de la vie moderne. Son visage même, tout innocence et pureté, a quelque chose de l'effarement qui se lit sur les traits de Novalis. On dirait l'épouvante de la royauté, dont il porte en soi, tout en détestant l'étiquette, le sentiment très vif et très résolu. Les Polonius, sous quelque forme qu'ils se rencontrent, lui soulèvent le cœur. Il fuit les gens d'antichambre et les aides-de-camp, se défait volontiers de sa suite et s'échappe pour se chercher lui-même. C'est un poète moins la rime, un poète *en dedans*, un penseur : excellente étoffe de prince quand la volonté ne fait pas défaut, et certes il n'y a point à soupçonner ici qu'elle manque. Au besoin, l'enfant sait ce qu'il veut, et le prouve. Peu de mois après la mort de son père, son oncle, le prince Charles, s'était mis en tête de lui donner des conseils à propos des duchés, et voulait à toute force l'amener à renoncer à cette attitude d'*Allemand enragé*, lorsqu'un jour, fatigué sans doute de la discussion, le neveu se redressa soudain et d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « Mais enfin, mon cher oncle, dit-il, vous oubliez que je suis le roi, *lieber Onkel, ich bin doch der*

Kœnig. » Élevé loin des affaires jusqu'au jour où il lui fallut les prendre en main, le roi Louis II a ce grand mérite d'être neuf, avantage plus rare qu'on ne croit, même chez les souverains de vingt ans. Il se peut que de cette nature distinguée et charmante rien ne sorte, que Louis II ne soit en définitive qu'un poète, un visionnaire. Ce qu'on doit pourtant reconnaître, c'est que l'Allemagne l'observe avec intérêt, l'environne de ses sympathies. Sans aller jusqu'à pressentir un grand prince dans cet attrayant et singulier jeune homme qui se cherche perpétuellement, on lui sait déjà gré de n'être ni un caporal, ni un capucin.

Lorsque François Ier chassait à courre dans la forêt de Compiègne, et que le cerf, lancé par la meute, venait par la vallée de Berne pour se jeter à l'eau dans un des étangs de Saint-Pierre qui se trouvent environnés de collines, telles que les monts Saint-Marc et autres, sa majesté faisait faire halte en vue de Pierrefonds et disait à sa suite : « Compagnons, regardez là-bas la croupe de la montagne; voyez ce château-fort magnifiquement édifié, en est-il de plus défensable, mieux garni de toutes choses appartenant à la guerre? Fortes tours, murs bien crénelés bravant les coups d'arquebusade ainsi que les boulets! » J'imagine que ces paroles du roi de France, citées par les chroniqueurs de Pierrefonds, plus d'un landgrave de Thuringe dut, à quelques variantes près, les avoir à la bouche en contemplant au milieu de son cortége d'hommes d'armes sa Wartbourg si fièrement campée là-haut dans les nuages du couchant. Je visitais naguère ce château de Pierrefonds qu'on relève aujourd'hui de ses ruines, et je m'étonnais en pensant que la Wartbourg, de dimensions infiniment moindres, parût tenir au soleil plus de place. C'est que l'optique de l'esprit n'est point celle des yeux et bien souvent s'entend mieux que l'autre à déterminer la vraie mesure d'un édifice. Telle imposante construction du moyen âge encadrée dans un paysage d'aquarelle va produire sur vous l'effet d'un simple objet d'art, d'un curieux joujou, tandis que, par l'escarpement et la sauvagerie du site, confondu avec la masse granitique sur laquelle ses assises furent posées, tel donjon du haut de sa cime alpestre vous écrasera de sa grandeur. Que sera-ce maintenant, si à cette impression première toute pittoresque vient se joindre le sentiment d'une souveraine importance historique? Il n'y a pas que des pierres dans un monument : les édifices, comme les êtres humains, ont leur individualité particulière, laquelle se compose des événemens qui se sont agités en eux et finit par se trahir au dehors, de même que les passions dont le cœur de l'homme est le siége ont leur rayonnement sur son visage. On comprend qu'à ce compte la Wartbourg doive l'emporter et sur le château de Pier-

refonds et sur tant d'autres titaniques produits de l'architecture féodale. La vraie grandeur d'un monument, c'est son histoire, et quand je passe en revue les misérables querelles de vassal à souverain, tout ce banditisme héroïque que fournit la majeure partie des annales de ces châtellenies, j'ai bientôt fait de trouver la raison de certaines illusions d'optique et de m'expliquer pourquoi, moindre, la Wartbourg de la guerre des chanteurs, de sainte Élisabeth et de Luther, que je venais de voir, me semblait pourtant plus grande que ce colossal Pierrefonds.

Et maintenant où allons-nous? Guerre de trente ans, de sept ans, de six mois? — Que veut-on? Pour la durée probable, rien ne se peut prévoir; autre chose est de l'acharnement, de la furie. S'il convient de juger de la pièce par le prologue, si les levées en masse, les enrôlemens volontaires, les enthousiasmes jusqu'au délire sont des signes auxquels on puisse se fier, la lutte qui menace de s'engager aura pour caractère de dépasser en férocités implacables tout ce qui s'est vu depuis les Mansfeld et les Tilly. Il se peut que la Prusse, qui a tout provoqué, triomphe sur un monceau de ruines, il se peut aussi qu'elle y soit engloutie. Quant aux vrais amis de l'Allemagne, leur douloureuse et navrante émotion n'affecte point leur sécurité. Ils savent d'avance que l'Allemagne ne périra pas, et ce qui fait aujourd'hui la force de l'Autriche, c'est d'avoir pris position du côté de ce droit inexpugnable. Le germanisme intense de l'Allemagne elle-même, voilà ce qui surtout caractérise la crise actuelle. Elle a beau ne pas être politiquement unie, elle se sent *une* et se rattache au *Bund* par la seule raison qu'à Francfort se trouve à cette heure le siége de l'antagonisme le plus vif contre la Prusse. La force d'impulsion qui fait se dresser l'Italie comme un seul homme ici n'a rien à prétendre. Il n'y a en Allemagne point d'*étranger;* tous les princes tiennent au sol et non moins que les peuples représentent l'élément national et les traditions historiques. Pour produire ce qu'on appelle l'unité de l'Allemagne, il faudrait de bien autres bouleversemens. Se grouper autour de l'idée démocratique, marcher à la conquête de l'unité absolue en prenant pour cri de guerre la haine contre la France, un tel programme ne date pas d'hier, on le connaît; mais pour qu'il s'accomplît, il faudrait que les gouvernemens fussent aujourd'hui ce qu'ils étaient avant 1815, les populations appauvries, misérables, le vent aux révolutions. C'est là ce que M. de Bismark n'a pas compris, et c'est pourquoi sur lui se concentre en ce moment la haine de la Germanie entière. A lui reviendra l'étrange honneur d'avoir fait jouer à la Prusse le rôle de *forestiere*, de celui qu'on veut maintenir dehors. Chose curieuse d'examiner à ce point de vue les routes diverses où de-

puis tantôt un siècle et demi se sont engagés les souverains de la Prusse.

Par elle-même, la Prusse est si peu homogène avec la vraie Allemagne que, lorsque par intervalle un Hohenzollern se fait Prussien, il cesse entièrement d'être en rapport avec l'esprit germanique. Frédéric II, le Prussien par excellence, reste l'épouvantail, pour ne pas dire l'exécration, de tout ce qui se trouve au sud de la Sprée. D'autre part ses successeurs, Frédéric-Guillaume II, Frédéric-Guillaume III et Frédéric-Guillaume IV, Allemands du centre s'il en fut, ont toujours paru d'assez médiocres Prussiens, — le dernier roi surtout, Hohenzollern jusqu'à la moelle des os et en qui revivait toute la lignée de ses ancêtres nurembergeois. Celui-là, avec ses défauts, ses faiblesses, sentait si fort en lui la vibration de la corde allemande que jamais il n'eût permis à un de ses ministres d'amener situation pareille à celle dont son frère subit la pression. L'Allemagne ne veut pas être *prussianisée*, et le roi Guillaume Ier, abdiquant son germanisme entre les mains de M. de Bismark, livrait forcément le premier rôle à l'Autriche. En 1848, comme un homme d'état le pressait de se mettre à la tête du mouvement des états moyens : « Je ne suis ni le premier ni le dernier, lui répondit Frédéric-Guillaume IV; je suis le second. » Rôle modeste, digne d'un roi philosophe, d'un rêveur de *conséquences historiques*, et dont un grand politique de notre temps ne se contente pas. Depuis la victoire de Fehrbellin, qui changeait en monarchie l'électorat de Brandebourg, la Prusse a toujours été s'agrandissant. Prendre un duché à celui-ci, à celui-là une principauté, rien de mieux, c'est de droit : *suum cuique*, on s'élargit en restant Prusse; mais vouloir se dire Allemand et prétendre renfermer la grande Allemagne dans un empire prussien, c'est trahir la plus téméraire des ambitions, la profonde ignorance du pays et remuer le monde pour un rêve.

HENRI BLAZE DE BURY.

LES SEPT

CROIX-DE-VIE

SECONDE PARTIE (1).

VIII.

Ce jour-là, M. de Croix-de-Vie avait dîné avec sa mère; ils étaient venus tous deux, après le repas, s'asseoir sur le grand perron du château, au pied duquel croissait en pleine terre toute une luxuriante végétation de grenadiers, de myrtes et de lauriers-roses. Délicats enfans du midi, étonnés de vivre sous un ciel si nuageux, myrtes et lauriers fleurissent pourtant dans cet air presque tiède, et chaque année les rameaux d'or des grenadiers, chargés de leurs belles cloches de pourpre, s'entrelaçaient aux balustres du perron de Croix-de-Vie quand venait août; mais les fruits qu'ils portent restent sans saveur, ils n'ont point reçu les baisers du soleil.

En face du perron s'étendaient en un immense demi-cercle les magnifiques jardins de Robert XV, bordés de terrasses construites à grands frais sur des épaulemens de rochers. Au milieu s'ouvrait le grand bassin. Là, dans les roseaux, chantait une fauvette aquatique au déclin du jour, et c'est ce chant qu'écoutait Martel. La douairière, elle aussi, rêvait : ce n'était point sa coutume. Bien sûre que l'attention de son fils était suspendue tout entière à cette fauvette innocente, elle prit entre sa main et son gant, où elle le tenait renfermé, un billet qu'elle relut vivement. Le jour était déjà bien incertain, et pour distinguer ces caractères écrits au crayon et à la

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

hâte il fallait qu'elle sût ce billet par cœur. Sa lecture finie, elle le remit dans sa cachette et sourit. — Eh! dit-elle tout bas, notre orgueilleuse s'est ravisée!

Puis, se penchant vers son fils et le frappant doucement à l'épaule : — Voilà, fit-elle, un oiseau bien heureux.

— Oui, ma mère.

— Bien heureux, dit la douairière; vous l'écoutez avec attention, lui, et il vous charme.

— Ce n'est pas pour cela qu'il est heureux, répliqua Martel. C'est parce qu'il a la vie sans la pensée. Il s'abandonne au plaisir de vivre et ne voit pas la fin.

— N'a-t-il point cela de commun avec les hommes qui ont votre âge? reprit la douairière en riant. Rappelez-vous le vieil apologue de la montagne aux deux versans qui est l'image de la vie...

— Suis-je bien sur celui qui monte? interrompit brusquement Martel.

— Oh! que oui, fit-elle, et moi sur l'autre. Je n'en suis pas si satisfaite. Il est vrai que c'est votre faute.

— Ma faute?...

— Assurément. J'ai souvent entendu dire qu'on pouvait trouver de grandes joies à se regarder vieillir. C'est ce que j'ai mal senti pendant longtemps; mais je le sentirais bien mieux aujourd'hui, si vous le vouliez.

— Eh bien! murmura-t-il avec un geste lassé, que faut-il faire? Essayons, madame, commandez.

— Je ne commande pas, je prie, dit la marquise. Vous savez que je ne suis pas une mère des anciens temps. La dernière douairière de Croix-de-Vie, votre aïeule, si elle vivait et si elle était ici à ma place, vous dirait bien pompeusement : Monsieur le marquis, vous manquez à votre devoir en ne songeant pas à continuer votre nom...

Le marquis ne répondit pas.

— Mais moi, je ne tiens pas un langage si solennel. Les manières du siècle me gagnent. C'est la mode à présent, même en bon lieu, que d'être une mère tendre et faible. Je ne vais point contre cette mode-là, et je vous dis seulement : Ne vous tarde-t-il donc pas d'aimer et d'être aimé, Martel?

— Madame, répliqua le marquis, je ne fais pas de si beaux rêves.

— Eh! qui rêve, de vous ou de moi? s'écria-t-elle. Moi, je cherche les moyens d'assurer mon bonheur et le vôtre. Je fais même passer le mien devant, parce que je suis égoïste. Oh! je veux bien que le bonheur ne soit souvent qu'une chimère insaisissable, puis-

que les philosophes le disent. Qu'y a-t-il de plus réel ce endant que le désir qu'on a de le posséder? Je ne connais pas de peine plus charmante que de tenir sans cesse mes yeux fixés vers un but si agréable et que de travailler pour l'atteindre; mais je travaille seule. Tandis que je m'ingénie et que je dresse mes plans, que faites-vous, mon pauvre Martel? Vous écoutez chanter les oiseaux...

Elle ne put achever. Un effroyable tumulte de voix qui éclata dans l'aile gauche du château couvrit la sienne. C'est là qu'était située la chapelle; ces cent voix chantaient en chœur. Cela ne ressemblait guère aux gazouillemens de la fauvette! Ce furent des litanies d'abord, puis un cantique. Les sons de l'orgue accompagnaient cette terrible psalmodie. Les femmes glapissaient, la troupe des enfans piaulait, les hommes faisaient le bourdon. Une voix bien connue du marquis et de sa mère menait le concert comme elle pouvait; mais, si bien exercée qu'elle fût, cette voix n'en sortait pas moins d'une bouche qui ne se hâtait jamais... Soudain elle ralentit la mesure, et le chœur pieux et sauvage s'arrêta court. Mme de Croix-de-Vie se pâmait de rire. — Pauvre abbé! disait-elle. Et la gaîté convulsive qui agitait toute sa petite et spirituelle personne l'empêchait de poursuivre. — Oh! le pauvre abbé! Il avait si bien arrangé sa fête. J'avais, moi, paré la chapelle. C'était pour le dernier jour du *mois de Marie*. Tous les gens de Croix-de-Vie sont là. J'avais promis d'assister à la cérémonie.

— Ma mère, dit le marquis, que ne m'avez-vous parlé de cette promesse?

— Eh! s'écria-t-elle, je l'ai oubliée. Vous me faisiez compagnie.

— Je vous aurais suivie à la chapelle.

La douairière rougit de dépit et d'abord ne répondit point. Elle s'était promis, elle aussi, une belle soirée, là, côte à côte avec ce fils qui si souvent vivait loin d'elle, et elle avait aussi arrangé sa fête. Chesnel avait raison de dire que l'amitié de son maître pour l'abbé de Gourio rendait Mme de Croix-de-Vie jalouse. Qui conduisait maintenant le marquis à la chapelle, où il n'allait plus depuis un an, si ce n'était la crainte de blesser par son absence ce cher cousin, l'organisateur du concert? La pauvre douairière offensée songea qu'on n'avait point tant de ménagement pour elle, et si l'ombre avait été moins épaisse, Martel aurait pu voir une larme dans les yeux de sa mère, qui avaient été autrefois de si beaux yeux. Mme de Croix-de-Vie se leva et se dressa de toute sa taille, qui n'allait pas encore bien haut. La colère lui faisait aussi retrouver son alerte tournure du temps jadis. — Soit, dit-elle, il est encore temps de réparer mon oubli. Donnez-moi votre bras.

Ils descendirent les quinze degrés du perron, ils prirent le chemin de la chapelle. Pour y arriver, ils devaient rentrer dans la grande

cour intérieure en traversant les parterres qui bordaient le pied du château; mais à peine avaient-ils fait cent pas que la marquise s'arrêta. — Mon cher enfant, dit-elle à demi-voix, les murs de la chapelle vont s'étonner de vous revoir. Est-ce que je ne sais pas bien que vous ne priez plus?

— Cela est vrai, murmura-t-il.

— Hélas! j'en suis bien fâchée, reprit la marquise; mais ce sont là des choses sur lesquelles on ne dispute point. Seulement je vous préviens que l'abbé va prêcher.

Et comme il se taisait : — Ce n'est pas tout, dit-elle, j'admire qu'ayant perdu la foi aux prières, vous ayez gardé l'amour des sermons.

— Vraiment, ma mère, répliqua le marquis, préférez-vous la promenade aux exhortations pieuses de mon cousin?

— Oh! s'écria-t-elle, qui vous fait croire cela? C'est tirer votre conclusion bien vite. Une promenade avec vous, mon cher Martel, vaut tous les sermons du monde, j'en conviens. Si c'est une impiété que je dis là, que Dieu me la pardonne! Mais, par exemple, s'il fallait choisir entre mes promenades ordinaires du soir avec M. de Lescalopier, mon voisin, ou bien une homélie de mon neveu de Gourio dans la chapelle, je choisirais peut-être l'homélie.

— Et pourtant vous avez bien de la complaisance pour M. Lescalopier, ma mère, et bien peu pour mon cousin.

— Eh! repartit Mme de Croix-de-Vie, je vais vous reprocher justement la disposition contraire. Vous n'aimez pas notre voisin de Bochardière, oh! pas du tout; mais, grand Dieu! que vous avez d'indulgence pour l'abbé, mon cher Martel!

— Je l'avoue, dit le marquis. J'envie René bien plus encore que je ne l'aime. Son âme...

— Est comme une eau qui dort, interrompit en riant la marquise.

— Pourquoi n'aurait-il pas la paix intérieure? dit le marquis de sa voix profonde. Il a choisi l'état qui la donne. Il a mis son cœur entre les mains d'un Dieu auquel il peut croire, lui, sans lâcheté. Jamais il n'a trouvé ce Dieu aveugle et sourd. Il n'est point de ceux à qui l'honneur défend de demander plus longtemps justice. Les Gourio ont une histoire qu'ils peuvent relire sans que la raison leur manque et sans qu'une suite de fantômes...

Il se tut, il avait senti la main de la marquise se crisper autour de son bras. — Ma mère..., dit-il.

Elle ne répondit point. Alors il se laissa glisser à genoux devant elle, il saisit le bord de sa robe et la baisa. — Ma mère, balbutia-t-il, cette fois encore pardonnez-moi!

— Que faites-vous, Martel? dit la douairière avec un sourire qui

lui déchirait les lèvres. Et notre promenade, ne la continuons-nous pas?

Il obéit, la marquise reprit son bras, et ils suivirent la terrasse qui bordait les jardins du côté de l'ouest. Ils étaient muets tous les deux et n'espéraient ni l'un ni l'autre trouver de longtemps à rompre un pareil silence. Le passé saignait, criait autour d'eux. — Fantômes! avait dit le marquis, atroces visions, épouvantemens de la fatalité qui jamais ne se lasse! — Ainsi la légende terrible était vraie; celui qui devait en être la victime venait encore malgré lui d'en rendre témoignage. Ainsi la tempête des souvenirs se déchaînait sans cesse dans ce superbe et triste Croix-de-Vie, chaque fois y soulevant la poussière des morts!

Cette terrasse dominait une campagne sèche, noire, tourmentée, une suite de pentes brusquement coupées et de ravines inégales : çà et là des bouquets de bois, des champs maigres et de misérables huttes, plus loin les prairies jaunâtres qui formaient à cette royale demeure une si morne ceinture, plus loin encore le bord de l'eau. Les saules tortus et grimaçans, avec leurs longues chevelures pâles et leurs airs de spectres, gardaient l'accès de la rivière. Le regard passait au-dessus de ce flot sans couleur et cherchait à s'étendre sur l'autre rive. De ce côté, entre une double rangée de collines, la plupart arides et dépouillées, s'ouvrait une percée profonde au bout de laquelle, de la terrasse de Croix-de-Vie, on pouvait dans les jours clairs découvrir un grand clocher dans la plaine. Là était la ville. Dans cette direction bien connue, le ciel apparut tout à coup ce soir-là rouge et comme embrasé des reflets d'une fournaise immense. Mme de Croix-de-Vie laissa échapper un cri qui n'était point l'accent de la peur; on eût dit plutôt un cri de plaisir. — Voyez-vous ces feux? dit-elle.

— Ce sont des feux de joie dans la ville, répliqua Martel. Je les ai vu préparer. On m'a dit, si je m'en souviens, que c'était en l'honneur d'un nouveau décret.

— Ne me dites pas quel décret! s'écria la marquise, je ne veux pas le savoir.

Mais cette colère était feinte. La marquise, pour la première, pour l'unique fois de sa vie, était tentée de bénir les révolutions. Ces feux de joie avaient bien été allumés pour célébrer ce qu'elle détestait et redoutait le plus au monde; mais ils lui apportaient la diversion qu'elle cherchait. — Oh! fit-elle en se croisant les bras d'un grand air de menace et de défi, quels cris ils doivent pousser là-bas! Les murailles en tremblent. Encore si ces flammes-là pouvaient purifier l'air de leurs sottises!... Martel, que faut-il penser de tout ce qui est arrivé dans ce malheureux pays de France depuis trois mois?

— Ma mère, dit Martel, il n'est rien arrivé que de logique, rien que d'attendu depuis longtemps.

— Je ne m'y attendais point, interrompit la marquise, et je m'y perds. Ce peuple-ci ne voulait plus de prêtres, ni de seigneurs, ni de roi. Les seigneurs, où sont-ils? Nous autres Croix-de-Vie, mon pauvre marquis, nous sommes devenus des propriétaires. Ces Français incorrigibles tiennent maintenant leurs prêtres à gages; ils ont bien encore un roi, mais ils le chassent quand cela leur plaît. Que veulent-ils de mieux? Votre esprit est bien plus ouvert que le mien, Martel, et vous comprenez ce que je ne comprends point; de grâce expliquez-moi pourquoi l'on fait encore des révolutions? Cela était bon quand il restait quelque chose encore à nous prendre.

— Cela est toujours bon, reprit le marquis.—Toutes ces questions, dans leur naïveté singulière, lui arrachaient enfin un sourire. — Au fond, ma mère, vous en voulez au genre humain de ce qu'il se meut et s'agite.

— Mon Dieu! fit-elle en soupirant, il pourrait, ce me semble, demeurer tranquille.

— Justement il ne le peut pas. Parmi toutes les raisons que les peuples ont de faire des révolutions et de vous déplaire, la meilleure, allez! madame, est celle qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes : c'est la raison du destin.

— Maudit destin! fit-elle gaîment, vous le mettez partout, Martel.

— Si la rivière qui est là débordait et changeait de place...

— Ou si c'était la mer, s'écria la marquise en riant.

— La mer, soit, continua-t-il. Si elle changeait de route demain, elle ne saurait pas pourquoi. Les peuples ne le savent pas davantage. La terre appartient désormais à la masse confuse; c'est elle qui règne, et bientôt ce sera sans partage. La fatalité frappe les vieilles races afin que tout soit consommé; mais voici une dissertation bien solennelle.

— Elle l'est un peu, repartit la douairière.

— N'en prenez donc que le sens, qui renferme un bon conseil, dit-il. Résignez-vous, ma mère, à penser sans trop d'amertume que les Croix-de-Vie n'ont plus rien à faire dans ce monde que je viens de vous dépeindre, et qu'il est bon que j'en sois le dernier.

— Encore! toujours! murmura Mme de Croix-de-Vie... Eh bien! non, je ne fuirai pas aujourd'hui ce triste sujet. Je suis prête à vous répondre. Me résigner, dites-vous! Jamais vous n'apprendrez à me connaître! Mais d'abord ne pensez pas que votre opiniâtre folie fasse de l'impression sur mon cœur. Ce n'est que l'état du vôtre qui m'afflige. Non, vous ne serez pas le dernier de votre maison, à moins pourtant que par cette parole sinistre, que vous répétez sans cesse comme un défi, vous ne finissiez par tenter Dieu... La, Martel, je

crois que je m'emporte, ajouta-t-elle avec le vaillant sourire qu'elle savait trouver dans ces périlleux momens. Le plus fou de nous deux n'est pas vous, mon fils. Il est bien certain que vous serez le dernier des Croix-de-Vie, si vous le voulez.

— Et je le veux, dit-il. L'honneur le veut aussi, ma mère. Un seul des nôtres s'est marié à l'âge que je viens d'atteindre, c'était mon père. Je ne l'ai pas connu.

— Mon Dieu! fit à demi-voix la marquise, que les enfans sont cruels!

— Cruels! dit-il, non, c'est clairvoyans qu'il faut dire.

— Rayez encore ce mot, reprit-elle avec la même énergie. Cette clairvoyance n'est que de la faiblesse. Qu'avez-vous fait de votre courage, monsieur de Croix-de-Vie? Ne vous souvient-il plus de l'affaire de Tiffauges? Vous aviez dix-sept ans alors. Est-ce moi maintenant qui dois porter ici un cœur d'homme? Je sais pourtant bien que vous me croyez oublieuse et timide. Vous m'accusez tout bas de ne songer qu'au moment présent; vous pensez que j'ai voulu dissiper mes souvenirs pour effacer mes terreurs...

— Ma mère...

— Ne vous défendez pas, continua-t-elle d'une voix brève. Je peux avoir l'air d'oublier le passé. C'est une faute qui m'a coûté bien cher, puisque j'y ai perdu une part de votre affection et même de votre estime; mais la confiance que j'ai toujours montrée dans des temps meilleurs, je ne la feignais pas. Seule ici j'envisage l'avenir d'un regard libre. Je suis vieille, et c'est moi qui ai la force. On ne le croit point; mais qu'importe? On ne me voit plus pleurer les morts, et c'est ce qu'on ne me pardonne pas. N'ai-je donc point assez de larmes à verser sur la dureté des vivans? Mon fils, je vais vous dire une effroyable chose. Ne m'en gardez pas de ressentiment. Je la porte et je la cache depuis dix ans au plus triste et au plus profond de moi-même; vous me l'arrachez. Martel, je sais que vous ne m'aimez pas...

— Ma mère! s'écria le marquis, je vous jure que je vous aime.

La marquise demeura muette un moment. — Vous avez bien fait de jurer, dit-elle.

Et puis mettant sa main sur les siennes : — Jamais je ne vous avais parlé ainsi, reprit-elle. Je vois bien que votre méchant cœur en est amolli. Ah! je vais profiter de ce moment que je ne retrouverai point. Vous vous êtes donné à moi tout à l'heure par ce serment que vous venez de faire; vous êtes redevenu mon bien, je vous reprends. Et cela est heureux pour vous, mon fils. Aveugle que vous êtes, depuis dix ans vous souffrez; votre âme est en peine, et jamais la pensée ne vous est venue que le port de salut c'était moi, c'était votre mère!

— J'ai eu souvent cette pensée, dit le marquis.

— Est-ce bien vrai?... Oh! Martel, quelle main est mieux faite que la mienne pour bercer vos maux et pour vous guérir? Qui saura mieux vous inspirer le goût de vivre que moi, dont la vie n'est rien que par la vôtre? Le jour, voyez-vous, n'existe que par le soleil. Fiez-vous-en donc une fois à ma tendresse, qu'aucune autre ne peut égaler. Je vous conduirai par des chemins si doux que vos pieds ne sentiront pas le sol qu'ils fouleront. Ce ne sera que la grande route de la réalité, mon cher enfant, le chemin de tout le monde. Les fantômes n'auraient garde de s'y hasarder. Ah! l'on n'y a jamais vu passer le destin, on n'y rencontre que les malheurs communs et les bonheurs ordinaires : aussi jamais l'esprit ne s'y égare... Ce chemin, Martel, il faut le suivre avec moi, sous ma garde, sans quitter ma main. Le voulez-vous?...

— Je ne sais, dit-il...

— Mon fils, promettez-le-moi.

— Eh bien donc! dit-il, je vous le promets, ma mère.

— Ainsi, s'écria-t-elle, je vous aurai là, souvent à mes côtés, comme autrefois, lorsque vous étiez enfant. La tranquille existence des anciens jours, nous allons la recommencer ensemble... L'abbé d'abord n'en saura que penser. Ses yeux sont lents à voir, et il est lent à en croire ses yeux. Notre voisin de Bochardière... Mais vous ne l'aimez point, Martel... comment faire?

— Mais, dit le marquis, il faut le lui laisser ignorer, ce me semble.

— Quoi! fit-elle, vous allez devenir indulgent, même pour mes amis? Quel miracle!

Elle hésitait pourtant. Sa conscience légère, mais très droite, lui reprochait bien un peu la petite comédie qu'elle allait jouer dans un pareil instant; mais avec son esprit mobile elle n'avait déjà plus de pensée que pour un heureux dénoûment. Et d'ailleurs elle se disait que le salut de son fils dépendait du succès de ses ruses; dès lors elle les trouvait bien innocentes. — J'y songe, dit-elle, Lescalopier doit venir demain au château.

— N'y vient-il pas tous les jours? dit Martel.

— Eh! oui, reprit la douairière, mais il ne sera pas seul demain. Sachez qu'il nous présente sa fille.

— Sa fille!

— Certes. Mlle Violante de Bochardière. Violante! quel nom! Il paraît qu'il est fort à la mode dans les montagnes où elle est née. Donc Mlle Violante avait fait vis-à-vis de moi, durant quatre ans, la dédaigneuse et la sauvage. C'en est fait de cette fantaisie; elle demande maintenant à me voir. N'avez-vous jamais aperçu Mlle de Bochardière à la chapelle du château, Martel?

— Ma mère, s'écria le marquis, je vous demande sérieusement de me relever pour demain de ma promesse. Vous me permettrez de demeurer chez moi.

— Point du tout, Martel, je vous le défends. Vous renfermer, vous cacher quand un rayon de jeunesse va éclairer la maison! Qui sait si cette demoiselle Violante n'est pas gaie comme le printemps? Elle est belle, et j'imagine qu'elle ne vous fait pas peur... Mais vous ne voulez donc point me répondre? Vous souvient-il de l'avoir vue?

— Je l'ai vue, dit-il d'une voix altérée, aujourd'hui même.

— Mais j'y pense : vous avez dû passer ce matin devant le manoir?...

Et la vaillante, frivole et incorrigible douairière, se représentant Violante à la fenêtre de la fameuse tour réédifiée par son bon ami Bochardière tandis que le marquis de Croix-de-Vie passait sur la route, se mit à rire aux éclats. Martel avait retiré sa main d'entre les siennes. — J'ai besoin de repos, madame, lui dit-il, et je désire rentrer.

IX.

Violante était à Croix-de-Vie. Elle sortait de la chapelle. Elle passa sous le grand porche, qui faisait communiquer la cour intérieure avec les jardins, et jeta devant elle un regard étrangement allumé par tant de pensées diverses qui se heurtaient dans son esprit depuis qu'elle se voyait dans ce château. Son père, dès la fin de la matinée, l'avait pressée de quitter Bochardière; il voulait arriver à Croix-de-Vie avant l'heure où la marquise sortirait de son appartement; il était soucieux depuis le matin, et, mettant pied à terre dans la cour du château, il avait envoyé querir Chesnel. Alors il avait prié sa fille d'entrer dans la chapelle, en promettant qu'il viendrait la chercher dans un moment. Impatienté d'attendre le valet, il s'était mis lui-même à sa recherche, et Violante, lasse de voir le temps s'écouler, avait fait quelques pas hors de sa retraite et gagné l'entrée des jardins. D'abord elle y demeura immobile; ce pli de menaçant augure qui faisait le tourment de M. de Bochardière se dessinait sur son front. — Pourquoi suis-je ici? se demandait-elle.

Elle y était par un acte de sa volonté, par une libre résolution qui ne venait bien que d'elle-même. La veille, après avoir, de sa cachette, surpris M. de Croix-de-Vie sur le petit calvaire, rentrant au manoir à la nuit tombée, elle était allée trouver son père. Il se promenait dans les charmilles en compagnie de son ambition trompée, qui lui tenait un amer langage. — Mon père, avait dit Violante, M. de Croix-de-Vie connaît-il les projets que vous et Mme la marquise aviez formés sur moi?

Et comme l'avocat avait répondu sans hésiter que ces projets, le marquis ne les connaissait pas : — J'irai donc au château, mon père, avait dit Violante.

Elle avança d'un pas encore et atteignit ainsi la terrasse de l'ouest qui dominait la campagne noire et la rivière endormie sous les saules. Elle se trouvait justement à la place où, le soir précédent, Mme de Croix-de-Vie parlant à son fils de Mlle de Bochardière et lui demandant si jamais il ne lui était arrivé de l'*apercevoir*, le marquis avait répondu qu'il l'avait vue ce jour même... Si Violante eût pu connaître cette réponse, si elle avait entendu le ton à la fois humilié et méprisant du marquis quand il disait cela!...

Ces jardins superbes s'ouvraient devant la jeune fille : elle se retourna; tout ce côté du château se développa sous ses yeux avec sa merveilleuse façade brodée, ses myriades de fenêtres chargées d'ornemens, sa haute toiture et ses cheminées orgueilleuses. La pensée vint à Violante que son père avait eu son dessein en la laissant seule au milieu de tant de magnificences et de cet air de grandeur répandu partout autour d'elle. Sans doute comptait-il pour l'éblouir sur ces écussons précieux qui décoraient le front de la maison. Elle sourit. Ce n'était pas la curiosité d'une belle demeure qui l'avait amenée à Croix-de-Vie. Elle jugea enfin que son père l'abandonnait ainsi trop longtemps; comme toujours, il forçait les choses et les poussait à la critique et à la révolte. Où était-il? Lentement elle revint vers le porche. Un garde-chasse traversait la cour, puis vinrent deux valets qui causaient ensemble; ils s'arrêtèrent, la regardant de loin. Mlle de Bochardière rougit vivement, et tout de suite, hâtant le pas, se mit en devoir de regagner la chapelle; mais, comme elle allait y rentrer, un prêtre lui apparut sur le seuil; il la salua.

Elle connaissait l'abbé de Gourio. Cette grande figure régulière et blanche ne s'oubliait pas aisément lorsqu'une fois on l'avait vue. Elle demeurait dans la mémoire comme ces longs fantômes blancs qui glissent le soir dans les prairies et qui ne manquent jamais de repasser devant nos yeux quand nous songeons au brouillard et au pâle automne. Le salut de M. de Gourio plut fort d'ailleurs à Violante; c'était un salut courtois et loyal, car, si l'abbé était prêtre, il était aussi gentilhomme et le meilleur homme du monde avec cela. Le pli noir qui obscurcissait le front de Mlle de Bochardière en aurait été effacé peut-être; mais elle ne pouvait prendre son parti sur la situation choquante où la mettaient la distraction et l'oubli de son père; plus que jamais elle s'indignait de l'étrange façon qu'il avait là de l'introduire dans cette maison. — Mademoiselle, lui dit l'abbé, faisant mine de lui livrer passage, si vous veniez ici pour prier, que je ne vous arrête point!

Si elle connaissait la figure de l'abbé au bois dormant, jamais

elle n'avait entendu sa voix. Cette molle cadence faillit lui arracher un sourire. Les quatre mots qu'avait dits l'abbé, il les avait, suivant sa coutume, séparés par quatre demi-pauses. Violante répondit d'un geste négatif, et, par une réaction bien naturelle, son visage, après l'imperceptible lueur qui venait de l'éclairer, n'en redevint que plus sombre. L'abbé, malgré l'indolence de son esprit, parut comprendre ce qui se passait dans celui de la jeune fille. — Mademoiselle, reprit-il, je crois pouvoir vous assurer que M. votre père va vous rejoindre dans un instant.

— Je vous remercie, monsieur l'abbé, dit Violante.

— Je sais aussi qu'il n'a pu revenir plus tôt auprès de vous.

Il en coûtait sans doute à l'abbé d'excuser l'avocat, qu'il aimait si peu. Le vif attrait qui le portait vers la jeune fille et le désir de le lui montrer étaient la cause de ce bon mouvement, que ne pouvait manquer d'encourager la charité chrétienne. Il offrit à Mlle de Bochardière, pour lui faire passer le temps, de l'accompagner jusqu'à l'entrée des jardins.

— J'ai vu les jardins, répliqua-t-elle.

Cependant il remarqua que l'inflexion de sa voix avait changé et insensiblement s'était adoucie pour lui répondre. Au moins ce n'était pas à lui qu'elle en voulait, c'était bien à son père. Cette pensée ne lui déplaisait point. Il se prit à la regarder plus attentivement encore, ce qui lui fut aisé, car elle ne tenait pas les yeux fixés sur lui. Violante était extrêmement et très simplement parée, vêtue d'une robe et d'une mante de gaze violette, la couleur qu'elle aimait le mieux; les plis de la gaze frissonnaient sur une jupe de soie de même couleur. Pour coiffure, Mlle de Bochardière avait un chapeau rond de paille blanche, bordée d'une dentelle également blanche, dont la légèreté tranchait vivement avec tout le reste de cet ajustement un peu sévère. L'abbé intérieurement ne se fit point de difficulté pour trouver que Violante était belle, et justement de la beauté qui convenait pour sauver les Croix-de-Vie, si Dieu voulait que les Croix-de-Vie fussent sauvés. Il leva un regard humide vers le ciel; mais quand il le ramena vers la terre, il s'aperçut que le dépit de Violante s'était bien accru depuis une minute. Elle frappait du pied sur les dalles. — Mademoiselle, s'écria-t-il avec un empressement miraculeux dans sa bouche, voici votre père.

M. de Lescalopier de Bochardière s'avançait à l'extrémité de la cour en compagnie de Chesnel. Magnus, le grand chien danois, les suivait. Il demeura court en apercevant l'étrangère, puis soudain, s'élançant avec la rapidité d'un boulet de canon qui fend l'air, il fut en quatre bonds auprès de Violante. Il jappait doucement, il rampait à ses pieds, ou bien il tournait en folâtrant autour d'elle, et Chesnel l'appelait en vain. — Magnus, holà! méchante bête!

— Laissez, dit Violante en souriant et en flattant de la main le chien indocile.

Magnus se dressa, appuya ses pattes sur les épaules délicates de sa nouvelle amie et se mit à la caresser de son grand regard doux et clair. — Voilà qui est étrange! murmura l'abbé. Ne dirait-on point qu'il vous connaît, mademoiselle?

— Je le crois, fit Chesnel, qui accourait. Je ne serais pas surpris qu'il eût rencontré mademoiselle dans le bois. Ils auront fait tous deux connaissance ensemble.

— Jamais, dit-elle.

— Les bêtes savent bien ce qu'elles veulent, reprit Chesnel. J'ai trouvé dix fois Magnus sur le chemin du manoir, et je l'ai ramené au château.

En disant cela, Chesnel faisait ce qu'avait fait l'abbé, ce que faisait Magnus lui-même, l'intelligent animal; il regardait Violante. Il la regardait jusqu'au fond de l'âme.

— Eh bien! s'écria Violante en souriant et en rajustant les plis de sa mante, que les transports de Magnus avaient quelque peu fripée, qu'allais-tu donc faire au manoir, mon pauvre Magnus?

— Vous chercher, dit Chesnel de sa voix rauque et profonde.

— A bas, Magnus! fit Violante.

Elle savait désormais que ce chien était celui du marquis.

En ce moment, son père la rejoignit. Il était plus soucieux encore qu'au départ : il lui reprocha de ne l'avoir pas attendu dans la chapelle, mais elle n'y prit aucunement garde. Il l'avertit que Mme de Croix-de-Vie était prête à les recevoir tous les deux. Violante arma son visage. Contre les séductions de la douairière, elle se sentait bien de la force; mais contre ce prêtre aux manières attendries, contre ce rude valet qui lui parlait de cet air étrange, mystérieux, presque suppliant, elle n'en avait point. Rien n'avait pu lui faire prévoir l'accueil qui l'attendait à Croix-de-Vie, ni que les cœurs s'ouvriraient sur son passage, ni que l'âme de la maison viendrait au-devant d'elle. Et maintenant elle avait beau se défendre d'une émotion si peu prudente, une source importune de trouble et de douceur n'en coulait pas moins dans tout son être, et il lui sembla que ses yeux, dont le regard ordinairement était si ferme, se voilaient et lui faisaient voir les objets comme en un rêve. Est-ce que la superstition allait l'envahir aussi sur le seuil de cette demeure où elle régnait dans toutes les âmes? Elle fit un dernier effort pour secouer l'enchantement, pour se rendre à elle-même et retrouver sa froide raison; elle dit à son père qu'elle serait aise de voir enfin Mme la marquise.

Mais comme ils repassaient tous deux dans les jardins, l'abbé se mit en devoir de les accompagner. Le chien Magnus ouvrait la

marche; il revenait sur ses pas et continuait ses bonds joyeux autour de Mlle de Bochardière. Chesnel se tenait immobile sous le grand porche et la suivait des yeux.

La marquise se leva précipitamment quand entrèrent M. de Lescalopier et sa fille. C'était de sa part une bonté bien marquée : après tout, elle aurait pu ne faire que se soulever sur son fauteuil; mais son émotion, car elle en eut, l'emporta. Dans le même moment, elle sourit, elle pâlit, ses yeux brillèrent et parlèrent, et sa bouche laissa vraiment échapper un petit cri de plaisir. Tout cela ne pouvait être joué, Violante le vit bien; il n'y a de si vif que ce qui est sincère. Mme de Croix-de-Vie s'avança preste, gracieuse, caressante, charmante et irrésistible de tout point, vers Mlle de Bochardière. — Soyez la bienvenue, lui dit-elle, ma chère enfant. Voyez! point de *mademoiselle* entre nous! Je supprime tout de suite les façons et les mots. Je peux bien croire que nous sommes de vieilles amies, puisque depuis trois ans je vous attends. Voici le marquis, mon fils.

Il était là, il lisait, lorsque Violante et son père s'étaient montrés à la porte du salon avec l'abbé; il tenait encore son livre à la main. Il s'inclina sans prononcer une parole, et sous ce froid salut Violante se sentit bien près de rougir. C'était le même air de hauteur et de défi qu'elle lui avait vu la veille en face de la croix. — Mon fils, reprit la marquise, vous me disiez hier qu'il vous souvenait bien d'avoir rencontré autrefois Mlle de Bochardière.

Il salua une seconde fois, toujours muet.

Sans se laisser troubler, la marquise, entraînant Violante, la fit asseoir à ses côtés sur un sofa. — Quoi! lui dit-elle, vous avez bien le cœur de tenir renfermée la jolie personne que voilà? Ma chère enfant, c'est un crime.

— Il ne nuit qu'à moi, madame, répliqua Violante.

— C'est égal, reprit la douairière, on dit que Dieu fait bien tout ce qu'il fait. Savez-vous que j'ai envie d'en douter un peu, car enfin pourquoi nous a-t-il donné à toutes les deux le goût de la solitude? Il aurait pu du moins corriger par la sociabilité de l'une la sauvagerie de l'autre...

— Madame la marquise, fit Violante, essayant de sourire, c'est moi seule qui suis sauvage.

Le langage léger et affecté tout à la fois de Mme de Croix-de-Vie lui causait déjà de l'impatience. Ne savait-elle pas bien que la solitude n'était pas un goût chez la douairière? A quoi bon parer ses tristesses et masquer ses ressentimens? La noblesse des environs venait au château le moins qu'elle pouvait, et la marquise ne le lui pardonnait point. Les Croix-de-Vie étaient délaissés, voilà la vérité amère... Quel est le fruit naturel du malheur, si ce n'est l'abandon?

— Faites comme nous sommes, continua la douairière, nous aurions bien pu passer dix ans dans le même lieu sans nous rapprocher, ni presque nous connaître; mais vous avez fait le premier pas... Je raffole de votre chevelure, ma chère enfant.

— Ce sont des cheveux blonds, madame.

— Eh! les miens aussi étaient blonds. Ils ne valaient pas les vôtres... Trouverez-vous ici quelque plaisir? Je n'ose m'en flatter. Je suis vieille, et, ma foi, il conviendrait aussi que je ne fusse point gaie à mon âge,... mais je ne le peux. Ce qu'il y a de pis, le savez-vous? c'est que je n'aime pas les personnes tristes.

— Madame la marquise, dit Violante en souriant franchement pour cette fois, je vous assure que je ne le suis point.

— Je le sais, je le sais; vous êtes seulement sérieuse... La ravissante toilette que vous avez là! Je vous étonnerais peut-être si je vous disais que j'ai toujours considéré la science de la parure chez les femmes comme une grâce particulière. C'est un don du ciel. Au moins le soin de vous habiller si bien doit-il vous occuper quelques heures. C'est autant de pris sur l'ennemi... Mais, grand Dieu! que pouvez-vous faire le reste du jour dans le vilain manoir de votre père?

— J'attends le lendemain.

— Oui, reprit la douairière, et vous regrettez le passé. Vous pleurez peut-être bien encore vos belles montagnes que vous aimiez tant... Tenez, vous êtes charmante, et, si sérieuse qu'on doive vous voir, votre présence ici sera toujours comme un lever de soleil. Ah! la belle chose que la jeunesse, et que cela fait de plaisir à regarder à de vieux yeux comme les miens!

Mais Violante ne pouvait plus lui prêter qu'une attention distraite. Un entretien bien différent qui se poursuivait dans une autre partie de ce vaste salon l'attirait malgré elle. La marquise le voyait bien, et n'avait envie ni de s'en offenser ni de s'en plaindre.

— Eh! vraiment, fit-elle, que disent-ils donc là-bas? Le marquis et votre père sont rarement d'accord. Savez-vous quel est le sujet de la querelle?

— Point du tout, madame, répondit Violante.

— Monsieur le marquis, disait avec emphase l'avocat Lescalopier, je sais les respects que je vous dois, vous connaissez ceux que je vous porte; mais pour cette fois je vous contredirai au risque de vous déplaire...

— Vous ne sauriez me déplaire, monsieur, dit sèchement le marquis.

— On ne m'empêchera pas de parler de l'affaire de Tiffauges, s'écria l'avocat, on ne m'empêchera point de dire que je ne connais rien de plus beau dans l'histoire de l'antiquité tout entière. Le trait

de Décius a son prix, j'en conviens; le trait de M. de Croix-de-Vie lui ressemble et le surpasse. Quant à nos histoires modernes, n'en parlons point, elles ne contiennent rien de pareil. Eh quoi! l'on avait enlevé chez l'un des nôtres une liste écrite de sa main, portant tous nos noms, et personne après cela ne pouvait sentir sa tête bien assurée sur ses épaules. On se plaît à dire aujourd'hui que le gouvernement que nous allions combattre en 1832 était débonnaire; qui croit cela? Cette liste, l'officier qui menait la colonne ennemie la tenait avec lui dans sa tente, sous son chevet... M. le marquis de Croix-de-Vie se glisse dans le campement, au milieu de nos bois, trompe les sentinelles, et rampant dans l'ombre, le poignard aux dents, arrive jusqu'à la tente du chef. Il y pénètre, et sous sa tête même ravit cette liste. Que dites-vous de cela, monsieur de Gourio?

— Je dis, répliqua l'abbé, j'ai toujours dit que mon cousin était un héros quand il le voulait.

— Et M. le marquis n'avait alors que dix-sept ans!

— C'est pourquoi il n'y a pas grand mérite à ce que j'ai fait, dit le marquis. Mon heure était loin encore. Je savais que je ne pouvais mourir.

— ... Ma chère enfant, dit Mme de Croix-de-Vie à Violante, vous plairait-il de faire le tour des jardins?

Et se tournant vers son fils : — Martel, au retour, je serai lasse, je compte sur votre bras.

Elle sortit la première. L'impression de l'air rafraîchit son front, qui brûlait. — Ma chère enfant, dit-elle à Violante, qui l'avait suivie, les femmes peuvent bien converser ensemble et dire des riens, puisque les hommes se disputent. Mon fils est un peu comme vous; c'est aussi un prince sauvage...

— Il ne me le semble point, madame, interrompit froidement Violante.

— Il ne vous le semble point, répéta la douairière, prenant tout à coup un air admirablement pensif; peut-être avez-vous raison. Vraiment je crois que le marquis, lorsque vous êtes entrée, vous a saluée et accueillie d'une façon quasi galante.

Violante de nouveau rougit.

— Je ne plaisante point du tout, reprit la marquise. Dire que mon fils déteste le monde, ce ne serait avouer qu'une partie de la vérité. Je crois plutôt qu'il voudrait être tout seul sur la terre, afin d'être bien sûr de ne jamais rencontrer face humaine. Aujourd'hui il est resté! Jamais il n'en a tant fait pour personne. Lorsqu'un de nos voisins vient au château, M. de Croix-de-Vie se retire chez lui et ne reparaît point. Consultez à ce sujet votre père.

— Madame, dit Violante, c'est que vous ne tenez pas bien fort à

ce que M. le marquis reste alors à vos côtés. Si vous vouliez l'en prier, il s'en ferait un devoir sans doute.

— Mais, riposta vivement la douairière, l'ai-je donc prié de demeurer aujourd'hui?

— J'espère que non, madame, répliqua Mlle de Bochardière, car c'eût été de votre part un excès de bonté qui n'aurait point manqué de devenir une contrainte incommode pour M. le marquis.

— Ma chère enfant, dit Mme de Croix-de-Vie en souriant, vous serez mère sans doute quelque jour. C'est un plaisir mêlé de peine, allez! Dieu me garde de vous souhaiter un grand fils comme le mien! Vous seriez si vieille. Et puis vous vous apercevriez peut-être que l'autorité maternelle n'est qu'un vain mot... Si j'en crois de certains mauvais rapports, — ce n'est pas de votre père au moins que je les tiens, — vous n'êtes pas non plus une fille bien docile.

— Je ne sais, répondit Violante, ce qu'on doit entendre par la docilité, madame. Mon devoir est d'obéir à mon père dans la conduite de la vie; ce qu'il m'ordonne, je le fais autant que je le peux, mais...

— Mais vous gardez votre façon de penser et de voir.

— Mes goûts, mes pensées, mes opinions sont à moi, madame.

— C'est bien sûr, dit ironiquement la marquise. Voilà précisément ce que me répondait mon fils autrefois, quand je pouvais encore disputer de ces choses avec lui. Le temps de la dispute est passé; son âge lui donne certainement le droit de conduire où il veut sa pauvre âme, si grande et si folle. Mon neveu de Gourio a raison de dire que son cousin est un héros quand il lui plaît, un héros, un preux et naguère un saint, tout ce qu'il y a de plus pur et de plus noble sous le soleil... Ce n'en est pas moins comme vous un enfant rebelle.

— Madame, dit Violante avec une gaîté étrangement forcée, vous me faites sans doute bien de l'honneur de me comparer, en si peu de chose que ce soit, à M. le marquis!

— C'est qu'il y a vraiment bien de la ressemblance, continua imperturbablement la douairière, si ce n'est pourtant qu'il est malade, et que vous ne l'êtes point.

Violante cette fois ne répondit pas.

— Hélas! murmura Mme de Croix-de-Vie, bien malade... Il ne faudrait rien moins qu'un envoyé du ciel pour le guérir.

Mlle de Bochardière était toujours muette.

— Ce serait là une belle tâche, reprit la douairière, un dévouement sublime qui trouvera peut-être sa récompense. Ce serait aussi sans doute un trop grand effort pour un cœur où il n'y aurait rien que d'humain. C'est pourquoi je n'espère qu'en un ange... Mais je ne sais où j'ai l'esprit, ma chère enfant, de vous parler sur ce ton. Je vous l'ai déjà dit, il m'a semblé, en vous voyant, que nous

étions de vieilles amies de quatre ans, comme nous devrions l'être, et je me suis abandonnée... Je voudrais pouvoir reprendre maintenant toutes ces tristes choses...

— Madame, interrompit Violante, si vous le voulez, je ne les aurai pas entendues.

— Je le veux, je le veux! s'écria la marquise en détournant la tête... Çà, monsieur de Lescalopier, venez ici auprès de nous.

M. de Lescalopier entendit l'appel de la douairière, parce qu'il jouissait d'une finesse d'ouïe extraordinaire quand c'était elle qui parlait; il se trouvait alors à cent pas en arrière pour le moins. Il marchait aux côtés du marquis et de l'abbé et discourait de toutes ses forces, mais en vain. L'abbé ne se fût point distrait en ce moment pour l'éloquence des pères de l'église des pensées qu'il donnait à Mlle de Bochardière; M. de Croix-de-Vie gardait son morne et hautain silence. Aussi l'avocat trouva-t-il les ailes de Mercure pour échapper à ses muets interlocuteurs, et, la marquise le mandant, il ne courut point, il vola.

On avait suivi dans cette promenade la terrasse de l'est, que longeait une des avenues du château; la douairière et Violante venaient d'atteindre celle du sud, qui bornait décidément les jardins. Elle dominait cette partie des bois du domaine que l'on nommait le parc, tout de haute futaie. Les têtes énormes des arbres séculaires rasaient le mur à hauteur d'appui qui la bordait comme un rempart; de là les yeux plongeaient dans l'épaisseur de la ramure. Tout cet océan de feuilles, pressé par les lourdes rafales de l'ouest, se soulevait par larges ondes et se séparait tout à coup : les grands squelettes des chênes avec leurs mille bras étendus, les houx noirs et l'herbe jaune apparaissaient au fond de l'abîme entr'ouvert; puis, la brise cessant, le feuillage se refermait, et tout redevenait immobile. C'est ce spectacle que Violante, demeurant à l'écart, considérait depuis un moment, tandis que son père s'approchait de Mme de Croix-de-Vie.

Les merles sifflaient dans les basses branches, le coucou jetait du haut des cimes sa note impudente et sonore, et des troupes d'hirondelles chassées par le vent tournoyaient effarées au-dessus du dôme de la forêt.

— Mon cher voisin, dit tout bas la marquise à Lescalopier, vous m'en avez conté, cela est sûr. Votre belle Violante n'est pas une simple fleurette des montagnes.

— Il est pourtant bien vrai, répliqua l'avocat, que jamais elle n'est sortie de la maison de son aïeule...

— A d'autres! fit la marquise. Vous l'aurez envoyée à Paris ou ailleurs dans quelque couvent où l'on élève nos filles, et ne vous en êtes point vanté.

— Je vous jure, madame la marquise...

— Vous jurez. Elle aurait pris ce grand air dans la seule nature! C'est une merveille! Oh! voilà qui donne raison aux théories d'à présent.

Elle allait ajouter : — A quoi donc sert la naissance, puisque l'héritière d'un Lescalopier peut être tournée de cette noble façon-là? — Par bonheur, elle retint cette réflexion au bord de ses lèvres.

— Les théories d'à présent ne sauraient jamais avoir raison, dit Lescalopier.

— Votre fille est charmante, reprit la marquise d'un air rêveur; mais on ne fait pas son petit chemin avec elle, je vous en préviens. Mon pauvre Lescalopier, cette première rencontre n'a pas été heureuse. Oh! je suis battue, bien battue.....

— Mon cousin, disait l'abbé de Gourio à M. de Croix-de-Vie, ne voulez-vous pas que nous avancions un peu?

Le marquis fit un geste d'impatience.

— Il me semble, reprit timidement l'abbé, que ce ne serait que de la courtoisie.

— Dites de la charité, riposta brusquement Martel. On a imaginé contre cette jeune fille un complot dont il serait généreux peut-être de l'avertir... si toutefois elle ne le connaît point.

— Quel complot? balbutia l'abbé.

— Celui de la faire marquise de Croix-de-Vie. Allons entretenir Mlle de Bochardière, puisque vous le voulez. Et passez devant, je vous prie, vous avez de quoi vous défendre contre les enchantemens et les sortiléges; moi qui ne porte pas votre robe, si j'allais m'y laisser prendre!...

— Mon cousin, fit doucement observer l'abbé, vous ne raillez point d'ordinaire...

— C'est, interrompit le marquis, que je n'en ai pas ordinairement de si beau sujet. Que ne donnerais-je pas pour entendre les confidences qui s'échangent là-bas entre ma mère et M. de Lescalopier, cet habile homme! Ma pauvre mère ne saurait deviner le véritable calcul de son bon voisin. Ne pensez-vous pas, René, que M. de Lescalopier connaît à fond notre histoire, puisqu'il nous fait, dit-on, l'honneur de l'écrire?

— Je le pense, dit l'abbé.

— Oh! il n'a point d'illusions, lui. Un pareil homme n'en a d'aucune sorte. Je vous dis, René, qu'il voit déjà dans ses rêves deux douairières à Croix-de-Vie...

— Martel! murmura M. de Gourio.

— Une douairière de vingt-cinq ans, dont il sera le père et, qui sait? un marquis de Croix-de-Vie dont il serait l'aïeul. Voilà qui

rehausse un avocat dans l'estime du monde!... René, René, si je n'avais promis à ma mère de demeurer ici tout le jour...

— Je vous entends, fit l'abbé, vous seriez enfermé chez vous avec ces pensées... Eh bien! mon cousin, je n'ai jamais eu de courage avec vous, mais il me vient aujourd'hui. Je vous dirai ce que je dois vous dire. Ce n'est pas votre mère, ce n'est pas M. Lescalopier qui ont amené au château cette jeune fille, c'est Dieu.

— Si c'est Dieu, répliqua durement le marquis, il ne faut point lui résister, mon cousin. Aussi bien il est aisé de voir que Mlle de Bochardière connaît toute l'étendue de sa mission et qu'elle nous attend.

— Martel, dit l'abbé, remettez-vous et donnez-moi votre bras. Venez maintenant et croyez-moi. J'étais là, il y a une heure, quand cette jeune fille est arrivée à Croix-de-Vie. J'ai prié pour vous et pour elle...

— Grand merci, répliqua le marquis.

— Tenez pour sûr que c'est une âme fière, reprit M. de Gourio. Peut-être bien a-t-elle souvent péché par orgueil. Vous connaissez ce péché-là, Martel; mais c'est aussi une âme droite et pure. Comment la jugez-vous si mal, vous qui ne l'avez jamais vue?

— Je l'ai vue! s'écria Martel...

— Mon cousin, fit l'abbé, calmez-vous et regardez cela.

Magnus le danois traversait les jardins. Malheur aux massifs et aux corbeilles! Magnus avait bien le souci des têtes empanachées qu'il mettait par terre et des fleurs rares qu'il écrasait dans sa course! Il bondit sur la terrasse, il courut d'abord à Violante, puis revint au marquis, et quand il eut fait quatre fois ce trajet en une minute, il se coucha aux pieds de Mlle de Bochardière, appelant d'une voix plaintive son maître, qui ne venait pas assez vite.

— Mon cousin, dit M. de Gourio en souriant, c'est l'instinct et la fidélité qui parlent. Dieu me pardonne ce que je vais vous dire pour vous plaire! Ce n'est pas lui seulement qui envoie cette jeune fille...

Et pressant le bras du marquis : — Allons! allons! ajouta-t-il tout bas, Martel, c'est aussi le destin.

Si ce n'était point la coutume de M. de Croix-de-Vie de railler, ce n'était pas non plus le défaut de l'abbé, et jamais son esprit paresseux n'avait été si délié, jamais il n'avait tant osé avec son cousin, et il avait bien raison de dire que le courage lui venait.

— Mademoiselle, dit le marquis à Violante, ce paysage sombre vous plaît sans doute?

— Monsieur le marquis, aucun paysage ne me plaît, répliqua Mlle de Bochardière, que celui que mes yeux ont vu en naissant.

— Les montagnes? fit l'abbé.

— C'est là seulement que règne le ciel ouvert et libre, dit Violante... Je n'ai d'autre désir que d'y retourner.

Le marquis sourit de son cruel sourire. Au même instant, ses yeux et ceux de la jeune fille se heurtèrent : l'abbé les avait bien jugés en disant qu'ils péchaient tous deux par orgueil. Derrière leurs regards étaient leurs âmes qui se mesurèrent; le même feu s'alluma sur ces deux nobles visages. Martel pensait à la croix de pierre de l'avenue, aux plis de cette robe blanche qui essayaient en vain de se dérober derrière un chêne, à ce témoin qu'il avait eu dans l'explosion de sa faiblesse et de son désespoir. Violante sentait son cœur se gonfler de douleur et de colère à l'idée qu'on la soupçonnât d'être venue dans ce château chercher les rêves cupides, l'aventure et la fortune, et s'assurer si le caprice du sort ou la fantaisie d'un malade ne pourrait faire tomber une couronne de marquise sur son front. Elle ne se doutait pas que la veille il l'avait vue... Il ne savait pas, lui, que dans la nuit précédente, par deux fois, elle avait eu la pensée de ne point s'opposer aux projets de son père... Ah! que cette pensée maintenant était loin!

— Lescalopier, dit tout bas la douairière, ils se haïssent à présent. Dieu soit loué! Emmenez votre fille.

Et comme il la regardait stupéfait : — Partez, reprit-elle, le moment est bon. Ne cherchez pas à me comprendre.

— Violante! fit le docile Lescalopier.

— Mon père, dit Violante, je suis prête.

— Nous vous accompagnerons donc jusqu'aux confins de notre royaume, s'écria gaîment Mme de Croix-de-Vie; mais je suis lasse, ma chère enfant, et je préfère votre bras à celui de mon fils.

Mlle de Bochardière s'avança fière et calme. La marquise passa son bras sous le sien. On descendit la longue pente qui menait de la terrasse aux jardins, ce qui abrégeait la route, et l'on traversa les pelouses. Le marquis, l'avocat et l'abbé se retrouvaient côte à côte; tout le monde marcha d'abord en silence, puis la marquise commença un de ces entretiens légers dont elle possédait l'art subtil plus profondément que personne au monde. Violante répondait exactement, en deux mots, quelquefois avec un demi-sourire.

En passant près d'un buisson de rosiers, Mme de Croix-de-Vie voulut cueillir un rameau tout entier chargé de roses; elle ne put y réussir et appela son fils à son aide. M. de Bochardière et l'abbé ne s'arrêtèrent point et passèrent devant.

— Monsieur l'abbé, dit l'avocat d'une voix altérée, quitterai-je donc Croix-de-Vie sans avoir revu Chesnel?

— Mais, dit l'abbé, vous pourriez, monsieur, le faire mander par un valet...

— Je ne le peux, je ne le peux, répliqua M. de Bochardière. Que ne soupçonnerait-on pas ici! Je me fais violence depuis une heure, mille inquiétudes m'assiégent. Ne savez-vous point ce qui m'a fait courir après lui en arrivant au château?

— Hélas! fit M. de Gourio, je m'en doute... Vous avez appris...

— J'ai appris que ce Lesneven...

— Silence, fit l'abbé.

Le marquis avait dépouillé la branche de roses de ses épines : il l'offrit lui-même à Violante. — On venait de quitter les jardins et d'entrer dans la grande cour. La calèche des maîtres de Bochardière les attendait. Mme de Croix-de-vie embrassa Violante. — Au moment où la jeune fille allait monter en voiture, le marquis lui présenta la main pour l'y aider; l'abbé n'avait plus à donner de leçons de courtoisie à son cousin; celui-ci faisait tout ce qu'il fallait faire.

Violante ne repoussa pas cette main et ne la prit pas non plus; elle avança le bout des doigts qu'elle retira aussitôt. Ce fut un geste si bien fait que la douairière, ravie d'admiration et réprimant à peine une grande envie de rire, s'approcha de la calèche et voulut embrasser encore une fois sa nouvelle et charmante amie. Martel était immobile. L'abbé sentit qu'on le tirait par sa soutane.

— Monsieur l'abbé, lui dit l'avocat à l'oreille, ce Lesneven est à la tête de tous les mouvemens qui se passent à la ville...

— Ne cesserez-vous pas de prononcer ce nom? fit l'abbé hors de lui.

— C'est que ce nom n'est point menaçant pour les seuls Croix-de-Vie, reprit M. de Bochardière. On m'a signalé à ce meneur enragé comme un homme à punir ou à craindre. J'ai gagné des procès qui m'ont fait bien des ennemis...

— Monsieur, dit l'abbé, vous allez oublier encore une fois mademoiselle votre fille.

— Mon père! dit Violante du fond de la calèche.

M. de Lescalopier s'inclina devant le marquis; il fallait prendre congé, il fallait partir. L'avocat baisa la main de la douairière; c'était bien par habitude, et pour la première fois il ne dévora point du regard cette noble, cette adorable main, en y appuyant ses lèvres; il n'avait plus qu'une galanterie d'automate, et il ne songeait à rien dans ce moment, pas même à faire sa fille marquise et douairière. Il n'avait point revu Chesnel, il était venu, poussé par la peur et l'ambition, et remportait surtout la peur. Il prit place dans la voiture, elle partit.

Violante salua une dernière fois Mme de Croix-de-Vie. Ses yeux et ceux de Martel se rencontrèrent encore et se défièrent. — Ils se haïssent, pensait l'heureuse et frivole douairière, et de cette pensée

pleine d'avenir, elle se trouvait tout attendrie. — N'est-il pas vrai, dit-elle au marquis, que Mlle de Bochardière est belle?

— Oh! répliqua l'abbé, bien belle.

Le marquis ne répondit pas.

X.

Or M. de Bochardière, ayant toutes les qualités qu'il faut pour être prophète, de la clairvoyance, de la finesse, la plus souple connaissance des hommes, des temps et des lieux, l'humeur assombrie et beaucoup de frayeur par-dessus tout cela, n'avait que trop bien prophétisé : la tempête et la confusion régnaient dans la ville. On y battait le rappel depuis le matin, la garde bourgeoise était sur pied. Pourquoi? En vérité nul ne le savait bien. Il y avait eu bataille à Paris la semaine précédente, on sentait l'orage au loin, l'effarement était dans l'air. Et puis la guerre entre les idées et les hommes était moins vieille en ce pays que partout ailleurs; la dernière explosion n'en datait encore que de quinze ans. — Des troupes d'enfans se mirent à courir par les rues en criant, et des patrouilles à les poursuivre. Partout on n'entendait que le fracas des portes barricadées à la hâte; les marchands fortifiaient intérieurement leurs boutiques, et la chronique de la petite cité vendéenne vous dira si les mauvais riches n'eurent pas alors la noire méchanceté de cacher leur argent! Pour comble de malheur, et tout en courant, un des gardes nationaux laissa tomber son fusil. L'arme était chargée, elle partit. Par toute la ville une clameur s'élève; c'est, comme à Paris, la bataille qui commence. Le sonneur de l'église était à ses cloches, il les aimait à la folie, il s'y tenait pendu à toute heure, et, saisissant l'occasion aux cheveux, il tire la corde. Voilà le tocsin. La voix d'airain se presse et meugle, mais voici bien un autre tumulte : ce sont les ouvriers de la filature qui descendent dans la ville! Ils étaient cent environ. Le fait est que ces bonnes gens ne songeaient point du tout à sortir de leurs chaumines noires. Le coup de feu, le tapage, le tocsin, leur en avaient donné l'idée, et ils arrivaient sur la grande place. On leur avait dit que les chouans approchaient, ils croyaient qu'il y avait encore des chouans. Leurs femmes les suivaient de loin; les enfans bondissaient comme des sauterelles autour de ces mères encolérées. Les hommes entonnèrent l'hymne des jours terribles; les pierres muettes qui le reconnurent en tressaillirent. Et pourtant ils n'auraient pas chanté les psaumes des vêpres d'une voix plus traînante; mais les femmes leur répondirent par des cris aigus : les chanteurs eux-mêmes se mirent à battre la mesure avec leurs pieds sur le pavé; à défaut d'armes qu'ils n'avaient point, ils brandirent en l'air leurs bonnets

de laine, et les enfans commencèrent à faire pleuvoir de toutes parts une grêle de cailloux qu'ils avaient ramassés sur le chemin.

Dans une des maisons qui bordaient la place, un homme était assis au fond d'une chambre la tête entre ses mains. Il avait clos lui-même les fenêtres et les volets pour arrêter le bruit au passage : ces clameurs et ces cris, il ne voulait pas les entendre; mais il tressaillait, sa volonté peu à peu cessait d'être la plus forte, et malgré lui il écoutait. Il portait un habit vert, brodé au collet d'un peu d'or; il était jeune. Soudain l'hymne sacré éclata sur la place; le jeune homme alors se dressa, les bras étendus, le regard noyé, le front tout en flammes. Les souvenirs glorieux du passé revivaient pour lui dans ce chant de la patrie sauvée; il croyait y trouver aussi les visions de l'avenir. En même temps il lui semblait, au milieu de l'effroyable concert, distinguer des voix qui l'appelaient. Sa conscience lui criait : Va; les devoirs qu'il avait embrassés dans la vie lui disaient : Tu n'iras point. Il était fonctionnaire de l'état; mais cette foule en délire connaissait sa demeure, et il se savait aimé d'elle. C'étaient des femmes qui prononçaient son nom, et les enfans répétaient : Citoyen Lesneven! Il s'était enfermé pourtant, il avait essayé de se fortifier contre cette tentation, sachant quelle prise elle aurait sur son âme. Elle l'emportait enfin, ces cris qui l'appelaient rompaient les murs; il sortit.

Lorsque la foule le vit apparaître sur les degrés de pierres branlantes qui s'élevaient au pied de sa maison, avec ses vingt-cinq ans, sa figure ouverte, son air franc de vigueur, d'audace et de jeunesse, elle battit des mains, et les cris redoublèrent. Il était de taille moyenne, mais il portait la tête haute, un peu renversée en arrière, comme s'il eût éternellement regardé passer au-dessus de lui dans les nuages du ciel son rêve de la terre régénérée par l'égalité et par l'amour. Il était fier, volontiers emphatique, et ne s'en faisait que mieux aimer; il était brave et droit, il se croyait juste, et dans sa candeur ne redoutait jamais de le dire. D'un geste il réclama le silence et l'obtint; on était accoutumé à lui obéir. — Mes amis, mes frères! s'écria-t-il. — Il n'alla pas plus loin, un nouveau tumulte retentissait dans la rue voisine. Au bout de cette rue était une autre place, celle de l'Hôtel-de-Ville, où s'était retirée la garde bourgeoise, et l'on entendait un bruit d'armes.

Lesneven frémit. Ce peuple aveugle qui s'agitait sous ses yeux ne voyait point le péril. Pour lui, il ne songeait plus qu'à l'arracher de ces lieux où chaque minute qui s'écoulait pouvait devenir funeste. Certainement il allait lui en coûter un beau discours : d'autres à sa place auraient reculé devant ce sacrifice; mais le jeune tribun croyait à sa cause et ne la voulait pas sanglante, il n'hésita point.....

Le manoir de Bochardière aussi était en rumeur depuis le matin. La nouvelle du soulèvement populaire et du sac prochain de la ville se répandait peu à peu dans les villages et les châteaux des alentours avec le cortége ordinaire des conjectures et des alarmes. A Bochardière, elle était arrivée par le bruit du tocsin, car on y entendait les cloches de la ville lorsque le vent soufflait du sud; c'est justement le vent de l'orage. M. de Bochardière achevait, assis en face de sa fille, un déjeuner auquel il n'avait point fait honneur. Violante se leva, mais il demeura longtemps les coudes appuyés sur la table. La porte s'ouvrit, il s'éveilla en sursaut de sa rêverie maussade en criant : Qui va là? Ce n'était qu'un serviteur. L'avocat devint pourpre, car il sentait le regard de sa fille arrêté sur lui; mais il perdit toute retenue quand le domestique eut parlé; eût-il eu pour témoin la terre entière dans ce moment-là, qu'il ne s'en fût pas soucié davantage. Cet homme qui entrait venait lui apprendre que l'émeute, repoussée par la garde bourgeoise, avait quitté la ville et que les émeutiers marchaient sur Plémures. Plémures jadis avait été le théâtre d'une bataille gagnée par les *bleus* contre les chouans du marquis de Croix-de-Vie, Martel IV. Plémures était à quatre lieues de la ville, Bochardière était à mi-chemin. Ce fut le premier cri de M. de Lescalopier, le domestique y répondit par un gémissement sourd.

— A mi-chemin, c'est vrai, mon père, dit Violante, qui souriait, mais sur l'autre bord de la rivière et il n'y a pas de pont.

— Il y a des barques, cria M. de Bochardière, qui allait et venait dans la chambre; il y a deux gués. Qu'on selle un cheval! qu'on coure à Croix-de-Vie chercher de l'aide! M. le marquis nous enverra ses *chapeaux noirs!*.....

— A Croix-de-Vie! interrompit Violante. Y songez-vous bien? Vous ne ferez pas cela, mon père. Quel besoin avons-nous de secours, et qui vous dit que cette maison doive être assaillie par des gens qui passent? Si elle ne l'était pas pourtant? Si, après avoir reçu garnison de M. de Croix-de-Vie pour nous défendre, nous n'étions pas attaqués, ne sentez-vous pas que nous deviendrions la risée de tout le pays? Non, non, mon père, vous n'y songez pas. Je vous supplie de ne point céder si vite à une émotion sans raison. Si ces gens après tout osaient passer la rivière, nous avons ici des armes....

— Violante s'écria-t-il d'une voix étouffée par la colère, vous êtes une héroïne... Qu'on charge les fusils, qu'on les apporte à ma fille, qui saura bien s'en servir! Ah! ah! je ne pensais point avoir mis une guerrière au monde. Il y avait déjà Mlle de la Tour-du-Pin dans l'histoire, il y aura Mlle de Bochardière!

Il sortit en secouant les épaules et en riant aux éclats d'un rire faux qui ressemblait à une convulsion. Il sentait bien pourtant que

Violante disait vrai, et qu'il ne pouvait envoyer chercher du secours avant de savoir s'il y avait péril. Il traversa sa cour d'honneur, gagna ses jardins et se mit à marcher au bord de l'eau sur sa terrasse, regardant ce flot stupide qui venait de la ville, qui aurait pu lui apporter une nouvelle sûre et un bon conseil, et qui restait muet. Aucune lueur ne perçait les ténèbres de son subtil esprit en déroute. Que faire? Attendre! Un nuage passait devant ses paupières alourdies, quand, embrassant d'un coup d'œil tout ce bel établissement de Bochardière qui était son œuvre, les bosquets, les charmilles, le manoir restauré, la tour, il songeait que tout cela dans une heure peut-être allait s'abîmer sous la main brutale de ses ennemis. Déjà il voyait sa tour flamber au vent comme un feu de paille.

Lesneven cependant conduisait à Plémures ceux qu'il nommait ses amis et ses frères. Il les avait entraînés loin de la ville en leur disant : — Que faites-vous ici sur cette place muette et banale qui n'a point de souvenirs? — Et il leur avait juré qu'à Plémures les chênes allaient s'animer, les pierres se lever à leur approche et leur parler des anciennes victoires. Les bonnes gens n'étaient point fâchés d'entendre parler les pierres. Le jeune maître savait bien que, lorsque le torrent populaire est gonflé, il doit s'écouler quelque part, et qu'il ne s'agit souvent que de lui ouvrir un lit pour détourner sa colère. Étendant le bras vers le nord, il avait dit : — Le champ de bataille de Plémures vous appelle, — et la troupe entière s'était ébranlée. Les femmes, en un instant, avaient rejoint leurs maris : c'étaient de lestes commères; les enfans s'accrochaient à elles, ils voulaient aussi être de la fête, et un seul cri s'était élevé : — Allons à Plémures!

Plémures n'est point Coron, ni Torfou, ni Chollet; ce n'est qu'un des deux cents champs de bataille obscurs où se poursuivit l'épopée de deux ans. Trois semaines après leur victoire de Torfou, la fortune des Vendéens avait bien changé, et déjà Kléber les poussait vers cette grande Loire qui devait être leur tombeau. La bande menée par le marquis de Croix-de-Vie cherchait à rallier dans le plat pays Bonchamp et d'Elbée. Toujours malheureux, toujours battus malgré la vaillance de leur chef et sachant bien qu'ils étaient le sujet d'une sinistre légende, les gens de Croix-de-Vie brûlaient surtout de revoir d'Elbée. On l'appelait le général la Providence; au moment de marcher au combat, il prononçait toujours le même discours en quatre mots : « Mes enfans, la Providence va nous donner la victoire. » Le marquis de Croix-de-Vie espérait passer la Sèvre à Plémures même, lorsqu'il fut atteint par les volontaires de Bressuire. Les républicains avaient le nombre, l'engagement ne dura pas une heure; le marquis ne sauva que les débris mutilés de la

bande, et lui-même, blessé deux fois, n'essaya point de se faire tuer, sachant bien qu'il devait vivre; il n'avait alors que trente-deux ans. — Ainsi tout était plein de la gloire et de l'infortune des Croix-de-Vie dans ces lieux où Lesneven guidait *ses frères;* mais ce nom de Croix-de-Vie, il ne le connaissait que vaguement, comme celui des ennemis de sa cause. Il allait passer bien près de leur demeure, et il ignorait ce que son nom, à lui, y avait soulevé depuis deux siècles de désespoir et d'épouvante.

Et comment se fût-il douté qu'il était l'homme de la fatalité dans ce coin du monde et le signe vivant du passé? Il n'avait de croyance qu'en la liberté humaine, et il se flattait d'être tout entier à l'avenir. Il marchait en tête de sa troupe; seul, il portait dans ce pèlerinage civique une âme pieuse, et sa conscience, murmurant doucement, lui disait: Ne regrette rien, car tu as sauvé ce peuple qui te suit... Ce peuple poussait de terribles cris de joie, et d'enthousiasme aussi sans doute, à l'idée d'aller là-bas éveiller la poussière victorieuse des ancêtres sous les chênes et le gazon qu'elle avait fécondés. De la ville à Plémures il n'y avait point de route; à deux lieues seulement, presque en face de Bochardière, on trouvait celle de Mortagne et de Nantes; jusque-là le meilleur était de suivre, tantôt sur les berges vertes comme les loutres en chasse, tantôt à travers les halliers comme les lièvres, le chemin de la nature, le cours de l'eau. La troupe, au sortir des faubourgs, voyant devant elle la campagne ouverte, s'était épandue joyeuse, rafraîchie, exultante, dans les prés.

Deux bateaux étaient attachés au rivage; quelques-uns s'y jetèrent et rompirent les chaînes; un seul homme, avec une gaffe, dirigeait la *toue*, c'est le nom de ces barques plates; les autres s'y tenaient debout et pressés, et la plus heureuse partie du cortége glissait ainsi sur le flot. Le plus grand nombre, les déshérités, cheminaient non sans envie dans l'herbe haute; ceux là portaient au bout d'un pieu arraché sur la route un mouchoir aux couleurs nationales en guise de drapeau, et tout ce monde s'avançait pêle-mêle, en chantant. Tout à coup les femmes se souvinrent que pour s'en aller ainsi en guerre, elles n'avaient pas d'armes, et les voilà coupant des baguettes dans les saules; les enfans se mirent à cueillir les grandes pâquerettes et la marjolaine au bord des fossés. Lesneven se retourna vers son armée, il vit qu'elle s'était bien débandée depuis un moment et ne fit qu'en sourire; il s'assit sur la barre d'un échalier, entre cette belle prairie où les femmes et les enfans s'oubliaient parmi le feuillage et les fleurs, et un large champ de seigle. Là, il attendit en songeant. Il pensait que le peuple, ceux qui souffrent, sont clémens et doux, puisqu'au plus fort de leur colère il suffit d'un souffle de la brise pour la dissiper, d'un soupir de

l'herbe et de l'eau. Pourtant, si consolant que fût ce spectacle, il s'en trouva las à la fin; il fit un signe à quelques-uns des hommes qui se tenaient à ses côtés; ceux-ci hélèrent la bande attardée, et l'on passa dans le champ de seigle. Le champ était aussi planté de cerisiers, et l'on entrait dans le mois de juin; les cerises étaient mûres. Les enfans se précipitent et se font la courte échelle; Lesneven, en un instant, les vit tous pendus aux branches. Les mères accouraient sous les arbres tendant leurs tabliers pour recevoir les fruits, et les pères de rire; ceux qui étaient dans les bateaux criaient qu'on leur jetât des cerises. Ils pensaient bien maintenant aux ancêtres de Plémures! O légèreté incurable! ô mémoire ingrate! ô peuple plus mobile que l'onde et toujours, toujours servile! Le visage de Lesneven se contracta, il rougit et regarda la terre, puis un fleuve d'amertume monta jusqu'à ses lèvres du fond de son âme humiliée.

Soudain sa voix s'éleva, brève, impatiente; en un moment, les cerisiers furent déserts, un grand cercle se rassembla autour de lui. Les enfans se turent, les femmes tremblaient; les hommes, la tête baissée, écoutaient les reproches enflammés de cet étrange jeune homme qu'ils aimaient. Il leur parlait de patrie, de liberté, d'espérance, d'avenir; ils ne le comprenaient point, mais ils l'applaudirent de toutes leurs forces, parce qu'à son accent ils reconnaissaient un maître. Lorsqu'il eut cessé de parler et qu'il eut dit: En avant, la troupe se reforma, ardente et docile. Tout alla bien jusqu'au bout du champ : là, les enfans détalèrent; ils retournaient aux cerisiers.

Les mères firent mine de les poursuivre, les hommes feignirent d'attendre le retour des femmes; les uns après les autres ils se coulaient entre les sillons et ne revenaient point. Quelques-uns osaient bien s'écrier tout haut : Qu'irions-nous faire à Plémures? Lesneven ne s'arrêta pas, il ne prononça pas un seul mot: ce qu'il ressentait était non plus de la colère, mais bien de la pitié; il jeta un dernier regard sur ces pauvres égarés qui fuyaient, et froidement passa en revue le reste de sa petite armée : dix femmes environ, celles qui n'avaient pas d'enfans, cinquante hommes en comptant ceux qui suivaient dans les barques, soixante soldats en tout; mais ceux-là, c'étaient les fidèles, et il les tenait dans sa main. Déjà on approchait du but, on apercevait la route. Lesneven, découvrant au loin une suite de bâtimens massifs flanqués d'une grosse tour qui se profilait à l'horizon, devant le front des grands bois, de l'autre côté de la Sèvre, demanda quel était ce manoir. Celui qu'il avait interrogé lui répondit que c'était Bochardière.

A l'angle même de la route et du chemin à travers champs que la troupe avait suivi sur cette rive, s'élevait une autre maison, toute rustique celle-là, moitié ferme, moitié hôtellerie, ainsi que l'indi-

quait la branche de houx qui se balançait à l'auvent de la porte. Devant cette porte close piaffait un cheval, et sur ce cheval se démenait un cavalier tourmenté d'une rouge colère, qui frappait le visage de bois du manche de son fouet à grands coups. — Hohé! quelqu'un! criait-il. Si l'on ne peut se désaltérer ici, cette enseigne est un mensonge. Je suis le maître des Aubrays... le coquin d'homme est aux champs.

Il demeura court, la bouche encore ouverte et tendant l'oreille. Son gros cheval breton l'imita, frissonnant et fronçant les naseaux. Un bruit inexplicable dans ce lieu désert s'élevait de toutes parts, de la terre et de l'eau. C'étaient des chants, des cris, des pas pressés, des coups redoublés dans la rivière. Le maître des Aubrays lança son cheval sur la berge, et vint se camper tout droit devant les bandes qui s'avançaient. C'était un grand homme sec, et si long, si mince, que, sur sa monture massive, il donnait l'idée d'un clocher en aiguille au-dessus d'une église, ou, comme on disait dans les villages, d'une grande paire de pincettes cavalcadant sur un monceau de cendre dans le foyer : son cheval breton justement était gris de cendre; mais si le cavalier avait la maigreur d'un fantôme, il n'en avait point du tout la couleur. Sa face osseuse était d'un rouge de brique; ses cheveux d'une nuance non moins hasardeuse, blonds comme de la paille hachée est blonde, et flottant comme la paille à tous les vents, n'avaient jamais connu le fer ni l'apprêt; on reconnaissait dans le maître des Aubrays un des types du gentilhomme campagnard, franc buveur, grand chasseur, querelleur avant tout. Pour juger de la force de cette dernière disposition que la soif en ce moment doublait en lui d'une façon terriblement incommode, il suffisait de le voir brandir son fouet, jurant, sacrant comme un païen. La rencontre de ce drapeau qu'il n'aimait pas le jetait toujours dans une étrange humeur; mais ici ces trois couleurs n'étaient rien. Si M. des Aubrays ne savait pas d'où venaient ces gens à qui il prétendait chercher querelle, seul contre soixante, il s'en doutait pour le moins. — Bandits! leur cria-t-il, vous ne passerez point!

Il n'avait pas achevé qu'il fut entouré, enveloppé, pressé, étourdi de hurlemens, de menaces, de poings levés. Le choc fut si rude et si soudain que son cheval en fléchit; le tourbillon se serrant encore, la grosse machine vivante un instant fut soulevée de terre. Lesneven ne cherchait pas à retenir les siens; suivant les règles immuables de la justice, il n'avait pas à défendre ce campagnard frénétique qui se précipitait, sans droit ni raison, pour l'insulter sur le grand chemin. Le cavalier et son cheval allaient être étouffés sur l'heure. — Arrière, démons! disait le maître des Aubrays d'une voix enragée. L'un des démons voulut saisir son fouet, mais le gentilhomme

était si long! il n'était pas aisé d'atteindre ainsi d'un bond à la pointe du clocher. Un autre, le porte-enseigne, lui présenta le drapeau au bout du pieu : c'en était trop; il abaissa son fouet, frappant du manche sur une tête d'homme et de la mèche sur le cou de sa monture; en même temps il la piquait au ventre. L'énorme bête se dressa, il y eut un mouvement de recul dans la foule, le cavalier en profita pour enlever son cheval; c'était un bon destrier, quoique un peu lourd; il fit feu des quatre pieds et partit au galop.

Tous s'élancèrent, les uns courant sur les talus du champ, les autres sur la route; ceux qui étaient dans les bateaux avaient pris terre, et, n'étant point las, couraient le plus vite; mais le destrier breton avait de l'avance : ils s'arrêtèrent, reprirent haleine, et revenant sur leurs pas, se rabattirent tous à la fois sur la maison. Cette course et la vue de la branche de houx suspendue à l'auvent les avaient singulièrement altérés; ils commencèrent de frapper aux fenêtres et à la porte de toutes leurs forces, avec leurs poings, avec leurs pieds. Lesneven priait, commandait, argumentait, tout cela en vain. La porte n'était point de fer, elle allait céder; on faisait avancer le pieu, la hampe du drapeau, pour servir de levier et achever l'ouvrage, quand la voix du maître des Aubrays toujours furieux retentit à cinquante pas en arrière; il avait ramené son cheval. — Holà! mes braves! criait-il.

Une grêle de pierres lui répondit : il ne recula pas d'une semelle. — La maison est vide, continua-t-il, et la cave aussi. Passez l'eau, si vous voulez boire! allez-vous-en chez M. *le comte de* Bochardière, mon bon ami. Vous lui direz que vous venez de la part du maître des Aubrays, il vous fera fête à Bochardière.

Et il tourna décidément bride. L'idée du bon tour qu'il venait de jouer là, au péril de sa vie, à cet avocat Lescalopier, qu'il regardait, lui, le gentillâtre obstiné, plus intraitable que les grands seigneurs, comme un intrus, un larron de noblesse et pour tout dire comme un *robin*, avait changé sa colère en une gaîté pantagruélique. Il tira des fontes de la selle une gourde qui était son viatique, qui ne le quittait jamais; jamais non plus il n'y touchait que lorsqu'il ne voyait aucun autre moyen de se désaltérer sur sa route; mais en ce moment il n'aurait pu boire, car il riait, et le rire convulsif qui l'agitait était si fort qu'il ployait ce grand corps en deux sur l'arçon, comme fait le vent d'un peuplier.

La troupe au contraire, à ce nom de Bochardière, était restée stupide et muette. Ils se regardèrent les uns les autres, ils regardèrent le chef, qui se taisait. L'avocat Lescalopier, le *faux noble*, ils le connaissaient; c'était le *richard* de la contrée. Un mauvais riche, un faiseur de pauvres! on disait qu'il prêtait ses écus à ceux qui avaient du bien et que le bien qui avait servi de gage lui revenait toujours.

Le trait que le maître des Aubrays avait lancé en s'enfuyant contre le *robin* était sûr. Les femmes grondaient, les hommes prirent un air plus sombre. Le sentiment de l'avocat Lescalopier sur les événemens du jour était public à la ville et dans les villages. Ce millionnaire orgueilleux et dur, c'était l'ennemi du peuple. Tout ce monde d'ailleurs avait soif. Soixante voix crièrent à la fois : A Bochardière !

Près de l'auberge, au bout de l'aire à battre, dans la cour il y avait une grange. Ils se ruèrent sur la porte, elle fut enfoncée en un moment. La grange contenait les instrumens de travail de l'aubergiste-laboureur, deux ou trois fourches, des pioches, une faux, des bêches. — Mes amis, s'écria Lesneven, que faites-vous, mes amis ? — Sa voix expira dans le tumulte. Seul au milieu de cette cour, priant, s'épuisant en exhortations vaines, ils songaient bien à l'écouter, ils ne le voyaient même plus. La porte de la maison sauta comme celle de la grange ; une femme en sortit avec un fusil, un homme avec des bâtons. Dix d'entre eux à peine étaient armés après ce pillage. Il fut résolu que ceux-là passeraient les premiers avec le chef et le drapeau. Ils se souvinrent alors de Lesneven, ils se rapprochèrent de lui et l'entourèrent. — Pensez-vous, leur criait-il, que je veuille vous suivre ? Mais ils le poussaient vers la berge. Les femmes le saisirent par les bras, on l'entraîna dans le bateau, on le plaça debout sur l'avant. Ceux que le jeune homme se flattait un moment auparavant de tenir dans sa main le tenaient à leur tour. La barque glissa sur la rivière.

Et le cri continuait éclatant, sinistre : A Bochardière ! Un paysan qui, sur la rive qu'on allait atteindre, dérobé derrière les arbres, considérait depuis un instant cette scène sauvage, partit soudain comme une flèche. On l'aperçut ; l'amazone de la barque qui tenait le fusil abaissa son arme et pressa la détente. Lesneven respira, ce fusil n'était pas chargé. La fuite du paysan lui disait ce qu'il lui restait à faire. Il était, comme lui, vigoureux et leste ; il pouvait, en touchant la terre, se débarrasser par un suprême effort de ces liens vivans qui le serraient, écarter les femmes et fuir à travers les chênes. Espoir inutile ! la barque stoppa à quelques pas du bord, et quatre hommes s'y élancèrent avant lui.

— Marchez, crièrent-ils à Lesneven. Et ils le mirent en avant comme leur capitaine, ces fidèles de l'heure précédente. Toute la bande s'avança derrière eux en hurlant.....

M. de Bochardière en ce moment prenait enfin le parti qu'il voulait prendre depuis une heure, il faisait seller sous ses yeux le meilleur cheval de son écurie ; un jeune gars y monta et partit à fond de train sous le bois. L'avocat entra bruyamment dans la salle haute suivi de tous ses valets aussi tremblans que lui-même. Violante y

était assise et brodait. — Violante, lui dit-il d'un air de triomphe, mon messager est en route.

— Vous avez eu tort d'envoyer un messager, mon père, répliqua Violante. Je n'ai pas changé d'avis. — Il frappa du pied sur le parquet et tourna le dos. Une servante s'approcha de Mlle de Bochardière et lui dit : — Mademoiselle brode!

Violante la regarda fixement et ne répondit pas.

— Ces gens pilleront tout ici, reprit la pauvre fille effarée; ils brûleront la maison...

Violante eut un imperceptible sourire : une vision passait devant ses yeux; elle voyait ces vieilles murailles s'effondrer sous la fournaise; avec elles disparaissait jusqu'au souvenir du mortel ennui qu'elles abritaient dans leur ombre...

— Et puis, s'écria la servante en se couvrant le visage de ses deux mains; ils nous tueront...

Cette fois Mlle de Bochardière ne put se défendre d'un léger tressaillement.

— Ah! dit la servante, mademoiselle a peur comme nous, je le vois bien.

— Non, pas comme vous, répliqua Violante.

— Fermez les armoires, criait l'avocat, ils perdront du temps à briser les serrures; ne laissez ouvert que le garde-manger. Gagnons une heure, il nous faut moins peut-être...

Puis tout à coup se frappant le front : — Eh! j'y songe, dit-il, qu'on porte un tonneau de vin dans la cour!... Mais Violante, me direz-vous enfin pourquoi vous ne vouliez point qu'on allât chercher de secours à Croix-de-Vie?

— Mon père, dit froidement Violante, je n'aime pas à être protégée, vous le savez bien.

— C'est que ces braves gens qui viennent ici pour nous mettre à sac sont un peu vos amis, Violante, répliqua-t-il. Ah! vous tenez pour les idées modernes et pour le peuple... Eh bien! regardez... Non, vous ne croyez point que ceux-ci nous veuillent du mal. A la vérité, ils n'auront peut-être pas le temps de nous en faire... Holà! entrez, nos bons amis, entrez!...

Il parlait ainsi du haut d'une croisée qui s'ouvrait sur la campagne, se cachant à demi dans l'embrasure. La bande lui répondit : elle était là sous la maison, elle en considérait l'aspect formidable, et se disait que le maître du manoir aurait bien pu y soutenir un assaut, s'il l'avait voulu. Les fenêtres du corps de logis extérieur étaient grillées, les portes bardées de fer. Les assaillans demeurèrent incertains; une pensée de méfiance et de crainte commençait à se faire jour dans leurs cœurs, et ils se tenaient là, vociférant à l'envi, espérant peut-être faire tomber par leurs cris ces lourdes

murailles. M. de Bochardière commanda qu'on ouvrît la poterne de la cour. La poterne ouverte, aucun ne bougea, aucun ne se souciait de s'aventurer sous ce sombre passage; Lesneven l'osa seul, et cette fois ils ne songèrent pas à le retenir. Seul il pénétra dans la cour. — Ouvrez donc la grande porte, cria l'avocat.

Il fut obéi; le valet qui s'acquitta de ce dangereux service rentra ensuite en courant et sans s'être retourné dans la maison. La troupe insensée franchit le seuil; tout était prêt pour la recevoir; le tonneau de vin trônait là, sur le sable, hissé sur quatre planches de bois, et d'abord ils y coururent : trois coups de fourche le défoncèrent, le flot jaillit clair et rouge. Ce furent parmi les hommes des rugissemens à déchirer l'air, on planta le drapeau dans la bonde, et les vivat redoublèrent; mais les femmes, moins altérées de vin, ne songeaient pas encore à boire : elles tournoyaient aux abords de la maison, fauves et taciturnes comme des louves cherchant la proie. Elles n'avaient encore vu que des valets dans cette demeure; où étaient les maîtres? Tout à coup, à une fenêtre de l'étage supérieur, Violante apparut; elle était, par l'effet du hasard sans doute ou d'un caprice du matin, plus parée encore que de coutume. Un sourd frémissement courut à cette vue parmi les mégères, et leurs yeux jetèrent des flammes; mais Violante ne les voyait point. Son regard était allé chercher au bout de la cour, près de l'eau, l'homme qui était entré seul par la poterne, et qui se tenait là, seul encore, pâle, le visage défait, les bras croisés sur la poitrine. Lesneven regarda Mlle de Bochardière à son tour, il la salua.

Les mégères en bondirent de rage; l'audace et la voix leur revinrent avec l'envie. Un torrent d'invectives monta de ce bataillon hideux jusqu'à Violante, accoudée sur la croisée; elle écoutait les menaces, regardait ces poings fermés qui se levaient contre elle, et n'avait plus la force de détourner les yeux. — Holà! citoyen garde-général, le traître, le menteur, le faux frère, qui aime les belles dames et qui les salue! — Deux des terribles aboyeuses coururent à lui et le frappèrent; elles s'élancèrent ensuite vers les hommes et leur reprochèrent de perdre lâchement leur temps à boire quand il y avait bien mieux à faire dans cette maison enrichie des sueurs du pauvre. Tous ressaisirent les fourches, les pioches abandonnées sur le sable. Violante, à la fenêtre, ne put retenir un cri de frayeur. Une pierre au même instant vint briser la vitre à deux lignes de son visage. M. de Bochardière, retiré dans le fond de la chambre, s'avança vivement pour saisir et entraîner sa fille. — L'avocat! hurla la bande, l'avocat au haut d'un chêne! — Ils se précipitèrent vers la maison.

— Citoyens, s'écria Lesneven d'une voix forte, il y a ici un piége; prenez garde à vous!

L'une des femmes qui l'avaient frappé sauta d'un bond sur la terrasse au bord de l'eau, et, regardant au loin, cria après lui : — Les *chapeaux noirs!* les chouans! voici les chouans!

Un bruit régulier frappait la terre... C'étaient bien eux, les *chouans,* les gens de Croix-de-Vie, et le seigneur à leur tête, le marquis à pied comme jadis dans les guerres des vieux temps. Eux aussi, ils croyaient depuis le matin que ces temps étaient revenus. Ils avaient rencontré le messager de Bochardière à mi-route; le paysan qui de cette rive de la Sèvre avait assisté au sac de l'auberge, ayant gagné Croix-de-Vie en une demi-heure, à travers les fourrés, et apporté la nouvelle, le marquis avait à la hâte rassemblé les hommes du village. Ils accouraient sous la futaie de leur pas égal et lourd qui dévore l'espace. Avec leurs faces sombres, leurs vestes de bure brune et leur large chapeau noir, ils se distinguaient à peine de la couleur des arbres; on eût dit les troncs des chênes courant sous le dôme immobile de la feuillée. Ils étaient quarante, tous armés de fusils; le marquis seul était sans armes. Ils entrèrent dans les jardins de Bochardière, perçant les massifs, bondissant par-dessus les charmilles qui leur barraient le passage, sans un cri, sans un geste, toujours dans le même ordre, toujours serrés, l'arme haute, le seigneur toujours à leur tête. Au bord de la terrasse qui dominait la cour du manoir, ils s'arrêtèrent comme une avalanche sur une crête de rochers; le marquis, au milieu d'eux, se découvrit comme pour saluer d'avance les morts qu'on allait faire, et Chesnel, le lieutenant de la troupe, dit d'une voix sourde : — Tirez!

Mais Mlle de Bochardière apparut en face d'eux à la croisée de la salle haute. — Ne tirez pas, disait-elle, ne tuez pas ces malheureux.

— Feu! feu! criait au contraire l'avocat derrière elle.

Le marquis sourit. — Chassez-les seulement, dit-il.

Les pauvres gens fuyaient bien d'eux-mêmes aux approches de l'ennemi; ils s'étaient mis à tourbillonner dans la cour comme une volée de martinets tourmentés par le vent; les femmes, naguère si hardies, poussaient des clameurs déchirantes et sauvages. Dans leur folle terreur, ils ne voyaient même plus la grande porte encore ouverte. Enfin ils s'y précipitèrent tous à la fois, s'écrasant, se renversant sur le seuil; quelques-uns se jetèrent à la nage pour mettre tout de suite la rivière entre eux et les chouans, les autres disparurent dans la chênaie. Les gens de Croix-de-Vie sautaient un à un au bas de la terrasse et reformaient leurs rangs. Violante et l'avocat étaient accourus. — Monsieur le marquis, s'écria Mlle de Bochardière, par pitié, empêchez qu'on ne poursuive ces fous.

— Chassons-les, chassons-les comme des bêtes fauves! hurlait l'avocat. Certainement il lui revenait à cette heure quelque souve-

nance de sa vaillante jeunesse, de ce beau temps où il avait assailli un géant prussien et lui avait fait mordre la poussière; mais le marquis posa sa main sur l'épaule de Chesnel et lui fit un signe. Chesnel dit à ses compagnons : — Restez.

Au même instant, le regard du fidèle serviteur se dirigea vers la poterne. Lesneven était là, toujours dans la même attitude, les bras croisés, la tête haute. On l'avait oublié dans le tumulte. Violante seule savait qu'il n'avait point cédé la place ni reculé d'un pas. Chesnel à sa vue poussa un rugissement étouffé. — Lui! fit-il.

Tous les yeux se tournèrent vers le jeune homme.

— Que faites-vous ici? demanda M. de Bochardière. Vous étiez le chef de ces bandits dans l'attaque...

— Leur chef? dit le marquis.

Un murmure de mauvais présage courut parmi les gens de Croix-de-Vie, rassemblés autour du maître.

— Pourquoi, reprit l'avocat, ne les avez-vous pas suivis dans leur fuite?

— Parce que je suis de ceux qui ne fuient pas, répondit le jeune homme.

— Ne voyez-vous pas son habit vert? dit Chesnel à l'oreille de Lescalopier. C'est le garde-général, c'est...

Lescalopier tressaillit. — Eh bien! dit-il, partez, vous pouvez le faire librement, la route est ouverte...

— Je ne dirigeais point ces malheureux dans une entreprise que je réprouve, interrompit le jeune homme, je les conduisais en d'autres lieux, et ils m'ont échappé. J'ai été leur chef au départ. Ici j'étais leur prisonnier.

— Monsieur le marquis, fit Violante à demi-voix, ce que dit cet homme est vrai. J'ai vu les femmes le frapper.

Le marquis s'avança vers le jeune homme. — Monsieur, lui dit-il, vous savez parler fièrement... Qui êtes-vous donc?

— Mon habit vous dit quel est mon état, répliqua-t-il, je suis garde des forêts. Mon nom...

— Que nous fait votre nom? interrompit Chesnel. Partez!...

— Paix, Chesnel! fit M. de Croix-de-Vie.

— Mon nom, reprit le jeune homme, est Conrad Lesneven.

Il y eut un moment de silence terrible. Le marquis avait reculé, une pâleur mortelle passa sur son visage; puis il saisit le fusil de Chesnel, et, le faisant tournoyer au-dessus de sa tête, s'élança vers Lesneven.

— Frappe, Croix-de-Vie! cria Chesnel.

Au lieu de frapper, le marquis éclata de rire. Son fusil s'échappa de ses mains, il chancela, et Chesnel le reçut dans ses bras.

— Tu l'as voulu, Lesneven, hurla l'indomptable paysan. Holà, vous autres!

Un éclair sanglant passa sur les quarante faces sombres des gens de Croix-de-Vie; mais Violante s'était jetée entre eux et le jeune homme. — Monsieur, lui dit-elle, ne cherchez point l'explication de cette triste scène. L'honneur ne vous défend pas de céder aux prières d'une femme. Partez! je vous en supplie.

Il la regarda longuement, s'inclina et s'engagea sous la poterne. Mlle de Bochardière sourit aux chouans irrités. — Moi, vous ne me tuerez point, dit-elle...

On avait apporté un fauteuil pour le marquis évanoui. L'avocat appuyé au dossier, Chesnel un genou en terre, le considéraient avec angoisse. Violante s'approcha lentement. Le marquis rouvrit les paupières, et pourtant son noble et mâle visage demeura contracté, comme s'il eût encore poursuivi, tout éveillé, quelque effroyable rêve. Il ne prenait point garde à ceux qui l'entouraient, on eût dit qu'il ne les reconnaissait pas. Tout à coup il se mit à examiner sa main gauche d'un air égaré; il fit jouer plusieurs fois le doigt indicateur devant ses yeux avec un geste d'enfant; il semblait y chercher un objet qui n'y était point. — Lesneven m'a laissé le brillant, dit-il.

— Monsieur le marquis, fit Lescalopier, ne savez-vous pas où vous êtes? Chez le plus dévoué de vos serviteurs, dont vous venez de sauver les jours.

— Croix-de-Vie, c'est moi, votre vieil homme, disait Chesnel, ne me voyez-vous pas?

Les gens du village se pressaient autour du fauteuil.

Pourquoi Lesneven m'aurait-il pris ce diamant? — Il n'était pas un larron, s'écria le marquis en se redressant de toute sa taille. Ce n'est pas lui qui m'a frappé. C'est moi-même avec mon épée, moi-même!...

— Croix-de-Vie est fou! dirent les chouans, et ils se signèrent.

XI.

Croix-de-Vie était-il donc fou?... Il dormait. On l'avait transporté dans la chambre des hôtes, située au second étage de la tour de Bochardière. Là il reposait sur un lit gothique. Tout était gothique dans cette chambre, dans cette tour, dans cette maison, hormis l'appartement de Violante; l'esprit du maître était plus moderne pourtant qu'il ne le laissait croire. L'avocat avait rassemblé à grands frais ces meubles des âges heureux où il regrettait de n'avoir point vécu, et où toute la souplesse de son génie n'aurait

pu faire que, né vilain, il ne le restât; mais en ce moment il ne songeait guère aux richesses surannées de ce musée, dont chaque pièce avait été disposée et placée là comme un symbole. Il était terrassé, vaincu, l'habile homme.

A quoi donc lui avait-il servi de jouer si serré le jeu de la fidélité aux choses mortes, lui dont l'ambition était si vivante? Il s'était attaché à des épaves, la planche lui manquait, et il roulait au fond de l'eau. Il avait cru devancer le destin, et il perdait contre lui le prix de la course. Le marquis frappé si tôt! Qui aurait prévu ce coup-là? Tous les rêves du franc Picard s'en allaient en une noire fumée. On ne devait point voir deux douairières à Croix-de-Vie. Le marquis fou!... Du moins vivait-il encore. Aussi M. Lescalopier de Bochardière, errant dans la chambre, donnait tantôt les signes d'une bruyante affliction, et tantôt s'arrêtait tout court, essuyant du coin de son grand foulard des Indes ses yeux, qui ne pouvaient pourtant pleurer sans cesse; il remontait sur sa chimère et se reprenait à espérer. La marquise de Croix-de-Vie, qu'on était allé querir, se tenait au chevet de son fils, à demi blottie dans les lourds rideaux. Un sanglot de temps en temps s'échappait de son sein oppressé par la terreur; puis le désespoir la frappait du tranchant de son glaive, un tressaillement l'agitait, et le sombre édifice des rideaux tremblait autour d'elle. Chesnel se tenait agenouillé, son chapelet à la main, et priait. Violante était debout, pâle et immobile, près d'une croisée.

Croix-de-Vie dormait. Le médecin, tout bas, avait dit que peut-être il ne s'éveillerait plus. Telle n'avait pas été la fin de ses pères. Un coup d'épée, un coup de feu, du poison, cent balles à la fois, une chute effroyable sur des rochers, voilà pour les cinq premiers Martel, et pour celui-ci l'engourdissement et le sommeil! Ils avaient vu l'horrible mort face à face; le destin s'adoucissait en finissant son œuvre, puisque, avant d'abattre sa main sur la dernière victime, il lui fermait les yeux. Croix-de-Vie dormait depuis un jour, une nuit, presque tout un jour encore. On l'avait déposé dans son habit de chasse, botté, éperonné, sur le lit. Toute cette jeunesse, toute cette force, toute cette grandeur, toute cette richesse, n'étaient plus rien qu'une forme insensible. Il dormait comme dort la pierre. Sa tête seule, si belle et si noble, s'était affaissée, moins rigide, sur l'oreiller; elle roulait accablée dans sa chevelure blonde, comme celle des vieux Celtes dont il descendait. Son visage ainsi s'inclinait doucement vers la lumière du ciel qui entrait par la croisée. Si jamais il devait la revoir, si ses paupières devaient se rouvrir, le premier regard qui en sortirait allait être pour Violante. Ce regard, Violante l'attendait...

Qu'éprouvait-elle donc? N'était-ce pas son âme aussi bien que celle de Martel qui demeurait suspendue depuis tant d'heures entre la mort et la vie? D'où lui venait cette stupeur immobile en face de ce corps inerte? Elle voyait, elle entendait, et parce qu'il ne vivait plus, elle ne se sentait plus vivre. Quel mystère, quelle force, quel lien avaient soudain uni, enchaîné son être à ce qui n'était plus qu'une image? Ah! la force d'une compassion généreuse, le lien de la grandeur morale qu'elle reconnaissait entre elle et celui qu'on pleurait déjà sous ses yeux, le mystère de son cœur, de sa pensée peut-être, ignoré d'elle-même et qui se faisait jour!... La marquise jeta un grand cri; Martel venait de pousser un soupir. Était-ce le dernier? Non, car la sensation de la vie renaissante passa dans le cœur de Mlle de Bochardière. S'approchant de sa fille, M. de Bochardière lui dit alors tout bas : — Violante, il dépend de vous de le sauver, s'il se réveille...

Une seule pensée lui vint : c'est que son père n'abandonnait pas ses projets en face même de ce lit funèbre, et qu'il changeait soudain de politique pour l'y amener malgré elle. Il n'avait pu la séduire, il essayait de la toucher. N'ayant pu intéresser sa vanité, il croyait plus sûr de tenter son cœur. Le marquis étendit un bras et de nouveau soupira. Mme de Croix-de-Vie, éperdue, se pencha sur ce terrible réveil. Chesnel s'était levé. Quelle puissance encore entraîna Violante vers le lit? Elle accourut, et la marquise lui saisit la main; toutes deux se mirent à chercher la même espérance, une lueur sur ce pâle visage. Chesnel, debout auprès de Mlle de Bochardière, lui dit : Si vous le voulez, Croix-de-Vie retrouvera la raison.

Pour cette fois, Violante quitta brusquement la main de la marquise et regagna sa place dans l'embrasure de la croisée. « Son salut dépend de moi! répétait-elle tout bas. Si je le voulais!... » Et pourquoi donc le voudrait-elle? Qu'était-il survenu depuis la veille de différent et de nouveau dans sa volonté et dans son cœur? Rien qu'un attendrissement dont elle n'avait point essayé de se défendre, et dont on se hâtait d'abuser. — Sauvez-le! lui disaient-ils dans l'effarement de leur égoïsme. Pour s'épargner une douleur immense, que lui demandaient-ils? Oh! rien, presque rien, le sacrifice de sa jeunesse et de sa vie. L'œuvre serait si belle, la tâche si douce! Disputer au destin sa proie plus qu'à demi conquise, ramener à la raison un fou qu'elle n'aimait point! Et que lui importait à elle que cette race des Croix-de-Vie se perpétuât pour rendre témoignage de la grandeur du passé dans le monde? Elle se mit à songer que celui pour qui l'on implorait si étrangement son dévouement et les semblans au moins de son amour était le seul qui n'en voudrait point. Ne la jugeait-il pas comme on avait pris soin qu'il la jugeât?

Ne la connaissant pas, il devait la haïr, ils étaient ennemis tous deux la veille... Une plainte déchirante, prolongée, s'éleva du lit, et le regard de Violante, qu'elle avait juré d'en détourner pour longtemps, lui échappa... Martel avait les yeux ouverts.

— Mon fils, me reconnaissez-vous? dit la marquise. — M. de Bochardière était accouru à son tour, Chesnel se laissa retomber à genoux. Tous trois avaient vu ces yeux qui s'ouvraient, tous trois en même temps avaient été frappés par cette aurore; puis à ce premier élan d'espérance succéda une épouvantable angoisse. La douairière, n'obtenant pas de réponse, s'enfonça dans l'ombre des rideaux en se tordant les mains. L'avocat avait reculé... Chesnel seul osa s'approcher de son maître. — Croix-de-Vie, dit-il, m'entendez-vous? — Mais sans lui répondre plus qu'à sa mère, Martel, avançant le bras par un effort terrible, écarta de devant lui le fidèle serviteur, et ses yeux reprirent la direction de la croisée près de laquelle se tenait Mlle de Bochardière.

C'était bien à elle qu'en se rouvrant ils avaient couru, elle qu'ils n'étaient point surpris de trouver là, elle qu'ils voulaient voir. Ce n'étaient point les yeux d'un fou, aucun nuage ne les voilait; le regard était droit, empreint d'une douleur tranquille comme l'eau profonde, et semblait dire à celle qu'il cherchait : — Ne craignez plus rien de moi, car je ne suis plus de ceux qu'on doit craindre. — Qui se fût attendu à ce réveil inerte, morne et traversé pourtant de pensées si claires? Aucun mouvement n'agitait plus son corps, en apparence toujours glacé; sa tête demeurait ensevelie dans l'oreiller sous ses boucles blondes, ses paupières endolories se refermaient de temps en temps, et dès qu'elles se soulevaient et se rallumaient de nouveau, le même regard en sortait, retournait vers Violante, et s'attachait au sien, opiniâtre et d'une douceur étrange, jusqu'à ce qu'enfin Violante eût baissé les yeux. Alors le marquis, d'un geste presque invisible, pria Chesnel de le soulever sur son lit. Chesnel obéit. La marquise venait à son aide. — Y songez-vous, ma mère? dit Martel.

Eh quoi! il parlait! — Y songez-vous? reprit-il; mais ce fardeau est trop lourd; cela était bon quand j'étais enfant.

Il parlait! il souriait! Il venait de retrouver la voix en un moment comme il avait retrouvé la raison. Il fallait donc que le médecin se fût bien gravement trompé! Mme de Croix-de-Vie n'y tint point, elle enveloppa de ses deux bras cette tête chérie avec des exclamations passionnées, des cris entrecoupés de baisers et de larmes.

— A quel jour sommes-nous? demanda Martel.

Au dimanche, dit Chesnel. — Le marquis sourit encore. — Ne te trompes-tu pas? fit-il. Je croyais avoir dormi plus longtemps.

Chesnel mentait en effet, car on était au lundi.

— Monsieur le marquis, s'écria Lescalopier, ma maison a reçu par cet heureux sommeil un honneur qu'elle n'oubliera point.

— C'est un honneur qui a failli vous coûter cher, répliqua le marquis avec sa dureté accoutumée lorsqu'il parlait à l'avocat.

Il n'y avait donc point que la force du corps et la lumière de l'esprit qui lui fussent revenus; il avait aussi retrouvé les dispositions altières de son âme, ses ressentimens et ses répugnances. C'était bien le Croix-de-Vie d'avant le sommeil et le songe.

— Si je n'avais pu chasser ces furieux avec l'aide des gens du village, reprit-il, sûrement ils auraient pillé votre manoir.

— Monsieur le marquis, dit Lescalopier, je tenais à vous par les liens d'une respectueuse amitié; me voilà désormais enchaîné par ceux de la reconnaissance; je suis votre homme lige et votre fidèle...

— N'avaient-ils pas un chef? interrompit Martel?... Oui vraiment, mais il ne l'était plus. Ils en avaient fait leur prisonnier parce qu'il ne se prêtait point à faire le mal avec eux. Ce Lesneven que j'ai voulu tuer est un brave homme...

— Mon fils! s'écria la douairière.

— Il y a d'étranges hasards! continua-t-il. Et voyez, ma mère, si celui-ci n'est pas bien fait pour rabaisser notre orgueil et celui des nôtres. Savez-vous si l'on ne trouverait pas aujourd'hui, dans quelque coin ignoré de la France, un Croix-de-Vie garde-forestier, comme ce Lesneven, qui descend d'un gentilhomme de bon lieu, bien connu dans notre maison?...

— Monsieur le marquis, dit Lescalopier, il n'en descend peut-être point.

— C'est donc alors qu'on nous prend nos noms, répondit le marquis. Il ne nous en faut qu'être plus modestes... Mais je ne veux pas plus longtemps abuser de votre hospitalité, monsieur de Bochardière. Prête-moi ton aide, Chesnel. Ma mère, retournons à Croix-de-Vie.

Qui eût encore prévu dans le marquis ce calme et cette assurance? Tout n'était que surprise et qu'enchantement dans ce réveil extraordinaire; cette terrible aventure se dénouait si doucement, si simplement, que c'était à n'y point croire. Martel parlait de sa rencontre avec Lesneven comme d'une chose indifférente et d'un *étrange hasard*. Les terreurs qui se formaient depuis trente ans dans l'âme de la douairière, comme des nuées au ciel, se dissipaient de même, encore une fois, au premier rayon. Elle jeta un regard de triomphe à Lescalopier, qui lui en rendit la monnaie. Ivre de joie et d'espérance, il s'écria qu'il allait de ce pas faire préparer la calèche. La marquise voulut voir son fils descendre de ce lit, qui

avait été deux jours durant comme son lit mortuaire. Il en descendit, appuyé sur Chesnel, les yeux encore tournés vers Violante, et comme elle se disposait à sortir : — Restez, mademoiselle, dit-il, je vous en prie.

La douairière dans sa surprise demeura un moment tout étourdie, clouée au parquet de tout le poids de ses petits pieds, jadis si mignons, qui avaient couru les chemins de l'exil, puis elle dit : — Je vais rassurer sur votre santé les gens de Croix-de-Vie qui sont là, mon fils.

Sur le seuil, elle s'arrêta. Le marquis s'avançait vers Mlle de Bochardière, toujours appuyé sur l'épaule de Chesnel, et tournait le dos à la porte. Bien sûre que Violante seule pouvait la voir, la pétulante douairière lui envoya un sourire, puis un baiser du bout des doigts et s'enfuit.

— Tandis que je dormais, mademoiselle, dit le marquis, j'ai fait un rêve. Vous en étiez l'objet. Il me semblait que votre père vous mettait à la torture et que j'en étais la cause. On vous disait : Sauvez-le !...

— Vous vous trompez, monsieur le marquis, repartit Violante, on ne m'a point dit cela.

— Il est généreux à vous de le nier, reprit-il. Moi j'entendais, et l'on me rendait amère la compassion que vous inspiraient mes malheurs et ma faiblesse, puisqu'on vous forçait à vous en repentir. J'entendais tout, et j'en souffrais davantage. Ceux qui voudraient abuser des libres mouvemens d'un cœur comme le vôtre ne savent pas ce qu'ils font, mademoiselle, et ce serait une belle action que de leur pardonner.

— Oh ! fit-elle, encore plus pâle qu'auparavant et le regardant en face, ces paroles, si elles m'ont été dites, n'étaient pas faites pour m'offenser; j'ai ressenti d'autres injures, et je n'en ai pas été mortellement blessée.

— Ceux dont je veux vous parler, continua Martel, prennent sans doute à ma vie bien plus d'intérêt que je n'en prends moi-même : l'ardeur de leur amour les égare; mais je ne viens pas ici vous demander pardon que pour eux, je le demande aussi pour moi.

— Monsieur le marquis, dit Violante, quel mal m'avez-vous donc fait?

— J'ai jugé faussement une âme droite et pure, j'ai vu un diamant devant mes yeux, et je n'ai pas su le reconnaître; en faisant cela, j'ai fait une chose vulgaire... Mais il suffit que vous m'entendiez, mademoiselle...

— Voilà encore où vous vous trompez, monsieur le marquis, dit Violante. Je ne vous comprends pas.

— Mademoiselle, reprit-il, j'aime la fierté, mais souvent elle est inutile, et alors elle devient cruelle. Pour moi, j'ai accompli un devoir en humiliant ma fierté devant vous. Tout me le commandait, même la reconnaissance. Lorsqu'on vous disait : Sauvez-le, vous m'aviez déjà sauvé d'une lâcheté et d'un crime, car, si mon bras ne s'est point abattu contre ce Lesneven il y a deux jours, c'est que vous étiez là. Lui aussi vous doit la vie, sans votre présence je l'aurais tué.

— Croix-de-Vie, dit Chesnel, vous auriez bien fait.

— Tais-toi, s'écria-t-il. Ne perdrez-vous jamais le goût du sang, race de loups?

Et se couvrant le visage de ses deux mains, il ajouta : — J'étais fou!

— Je vous ai toujours obéi, grommela Chesnel, mais que Lesneven se garde!...

Mlle de Bochardière, qui détournait les yeux, les ayant portés à travers la croisée sur les campagnes, poussa un cri étouffé.

— Vous êtes une fille des montagnes, où le ciel rayonne et où les âmes sont ouvertes comme le ciel, lui dit le marquis d'une voix presque caressante. Votre destinée vous a jetée dans ce triste pays, parmi nos âmes sombres et sauvages. Vous ne nous aimez pas, mademoiselle, et si vaillante que vous soyez, nous vous faisons un peu peur.

Puis il s'inclina et sortit avec Chesnel.

Violante respira. Ce qui lui avait arraché ce cri, c'était une chose bizarre, inexplicable, et dont les suites pouvaient devenir terribles. Sur l'autre rive de la Sèvre, en face des fenêtres de Bochardière, elle venait de voir Lesneven.

Hasard ou fatalité, comment encore nommer cela? Dans quel monde de visions, de terreurs et de fantômes allait-elle donc désormais se débattre, et que lui servait d'opposer toujours sa raison à ce torrent de choses déraisonnables qui venaient sans cesse la démentir ou la confondre? Le hasard aurait pu conduire Lesneven en face de Bochardière, sur le grand chemin; mais quand il avait tant de motifs de se dérober à la vue des habitans du manoir, il s'arrêtait, il demeurait hardiment, cherchant à percer la maison de ses regards. Il s'était posté sur la berge, au-dessous de la route, derrière un saule, et Violante se souvenait vaguement d'avoir entrevu comme une ombre glisser sous ce dérisoire abri au moment même où M. de Croix-de-Vie dans la chambre s'arrachait à son long sommeil. Lorsque tout à coup et distinctement elle l'avait vu au milieu de son entretien avec le marquis, il avait la même attitude que le jour de la bataille, les bras croisés, et toute sa personne

respirait le défi. Martel sortit le front haut, l'âme libre et pleine, d'un air de force et de jeunesse que nul depuis longtemps ne lui connaissait plus; Lesneven au contraire s'affaissa sur le tronc du saule. Les gens de Croix-de-Vie dans la cour, Chesnel tout le premier, allaient le découvrir. Le jeune homme sans doute était brave, et qui ne l'est point? mais il n'avait pas entendu Chesnel dire de sa voix sourde : Que ce Lesneven se garde!...

De grands cris retentirent au pied du manoir, lorsque le marquis apparut; les gens de Croix-de-Vie acclamèrent le seigneur ressuscité au bout de deux jours. Violante ouvrit la croisée. Les chouans enveloppaient Martel, et faisaient reculer la calèche, ne voulant point qu'il y montât. Ils avaient coupé de jeunes arbres et construit un brancard de feuillage, ils enlevèrent le maître dans leurs bras : Croix-de-Vie, porté sur les épaules de ses paysans fidèles, triomphait des temps nouveaux sur ce pavois rustique; mais là se bornaient ses victoires, car Violante pensa qu'il n'avait pu triompher d'elle ni de cette fierté qu'il lui plaisait de déclarer inutile. Il la salua respectueusement d'en bas. Voyant cela, les chouans poussèrent une longue clameur et agitèrent leurs chapeaux noirs. Sur l'autre rive, Lesneven, au bruit de cette fenêtre qui s'ouvrait, s'était retrouvé debout sous le saule. Violante ne répondit point au salut du marquis ni aux signes d'adieu de la douairière, que son père en ce moment aidait à monter dans la calèche; elle se rejeta dans la chambre et laissa s'éloigner le cortége. Quand elle revint au bout d'un moment, Lesneven avait disparu.

Alors elle éprouva la joie d'une double délivrance, et un sentiment d'une douceur profonde s'éleva dans son cœur; elle se voyait seule enfin, bien seule. Le manoir était désert, la maison était à elle. Aucun bruit n'arrivait plus à son oreille, ses yeux ne rencontraient plus que la trace déjà lointaine de choses écoulées. Et toutes ces sensations inexplicables, toutes ces dangereuses émotions qui l'avaient agitée depuis trois jours, si différentes de la nature de son âme et de la tournure ordinaire de sa vie, si promptes d'ailleurs à s'évanouir avec les événemens qui les avaient causées, ne devaient se représenter jamais sans doute, jamais... Lesneven quitterait le pays. Et pour elle, ne demeurait-elle pas la maîtresse de résister aux persécutions de son père et de ne point retourner au château?

PAUL PERRET.

(La troisième partie au prochain n°.)

LA

QUESTION DES ÉVANGILES

DEVANT LA CRITIQUE MODERNE

II.

LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES.

I. *Die Synoptischen Evangelien, ihr Ursprung und geschichtlicher Character* (*les Évangiles synoptiques, leur origine et leur caractère historique*), par le Dr H. J. Holtzmann, professeur extraordinaire de théologie et chargé de cours au séminaire évangélique de Heidelberg, Leipzig 1863. — II. *Études critiques sur la Bible, Nouveau Testament*, par M. Michel Nicolas, professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de Montauban, Paris 1864.

Nous avons discuté la question que l'on peut dire fondamentale, quand on veut estimer la valeur historique des documens relatifs à la vie de Jésus, la question du quatrième Évangile et de ses rapports avec les trois premiers (1). Notre conclusion était que, toute réserve faite quant à la valeur religieuse de ce livre, l'historien devait se tourner décidément vers les trois autres pour y chercher les matériaux d'une histoire réelle, positive, de Jésus. Il nous faut maintenant demander à la critique les lumières qu'elle peut nous offrir sur l'origine et la formation de ceux-ci.

La littérature allemande est des plus riches en études sur les Évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc. La nôtre aussi commence à réunir de précieuses ressources. Nous signalerons pourtant de préférence deux ouvrages encore récens, très méritans tous les deux,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

et joignant à des recherches nouvelles une revue raisonnée des innombrables travaux antérieurs. Le premier est dû à un jeune professeur de Heidelberg, M. Holtzmann, qui s'est acquis d'emblée par cette publication une place de premier rang parmi les critiques de sa savante patrie. On se sent vraiment pris du désir de cultiver la théologie dans cette charmante petite ville de Heidelberg, assise dans la verdure, près de la jonction du Neckar et du Rhin, à l'ombre du château en ruine des comtes palatins, et sous la direction des hommes éminemment distingués que le libéralisme badois a si fermement maintenus dans leurs chaires en dépit des sommations coalisées de l'intolérance ultramontaine et du piétisme local. Heidelberg est un des points de l'Europe où l'on peut le mieux savourer ce parfum particulier et fortifiant que vaut aux études de tout genre l'heureuse alliance d'une science trop philosophique pour être irréligieuse et d'une religion trop élevée pour jamais craindre les libres mouvemens de la science. Il faut dire pourtant que le livre de M. Holtzmann n'est pas précisément d'une lecture courante, c'est un ouvrage technique de plus de cinq cents pages, et la plupart des lecteurs se retrouveront plus aisément dans la claire et solide exposition de M. Michel Nicolas, l'infatigable érudit qui a, des premiers, prouvé que la théologie scientifique pouvait parfaitement s'acclimater en France. Les deux livres se complètent et jettent un grand jour sur les questions délicates et compliquées qu'ils soulèvent.

Il s'agit en premier lieu de déterminer les problèmes qui s'offrent sur le champ décrit par les trois premiers Évangiles. Il faudra retracer ensuite les solutions diverses que la critique biblique a successivement proposées avant d'arriver à celle qui emporte aujourd'hui la pluralité des suffrages compétens. Enfin on indiquera les principales conséquences qui résultent, au point de vue de leur caractère historique, du mode de formation des trois synoptiques.

I.

Ce nom spécial de *synoptiques* provient, on se le rappelle sans doute, de ce qu'en règle ordinaire on peut suivre d'un seul regard les trois lignes parallèles le long desquelles se déroule le récit des trois premiers Évangiles. A cette unité générale de plan se joint à chaque instant une ressemblance qui va jusqu'au littéralisme. Rien de plus facile que de détacher un fragment commun aux trois synoptiques, de l'écrire sur trois colonnes parallèles et de s'assurer par là d'une identité de tournures, de formes, d'expressions singulières, telle même que la loupe de la critique ne parvient pas toujours à découvrir la moindre variante microscopique différenciant

les trois textes. Cette ressemblance devient encore plus frappante si l'on met en regard l'un de l'autre tel fragment appartenant seulement à deux d'entre eux. Ajoutons que pour le lecteur superficiel et même, jusqu'à un certain point, pour le lecteur attentif, la physionomie morale des trois récits est la même. Ils sont évidemment enfans de la même famille. C'est bien chez tous trois le même genre de chronique populaire, anecdotique, dirigée avant tout par le désir de raconter des faits étonnans ou de redire des paroles portant coup, rédigée sans grand souci des règles de l'art, sans raffinement littéraire ni philosophique. La figure de Jésus est en somme la même dans les trois livres, assez gauchement dessinée, il faut l'avouer; mais combien cette gaucherie elle-même relève l'inimitable vigueur du dessin, et qu'elle est sainte et belle la réalité qu'elle fait revivre à nos yeux à travers dix-huit siècles! Plus les écrivains d'une telle histoire sont inférieurs au héros, plus la grandeur certaine de celui-ci ressort de l'éclat dont rayonne son imparfaite image. La doctrine du maître, sa méthode d'enseignement, les principales péripéties de sa carrière publique, ses premiers succès, ses prompts revers, sa fin tragique, tout cela se ressemble et concorde étroitement dans les trois synoptiques. Et quand on les prend ainsi dans leur totalité indivise pour les mettre à côté d'une histoire philosophique gouvernée par un intérêt tout différent, telle que le quatrième Évangile, il saute aux yeux que, par comparaison, ils forment une masse homogène, de même composition, de même couleur, et, si j'ose ainsi dire, de même saveur.

Mais n'allons pas trop loin dans notre affirmation : il en est de cette ressemblance comme de tant d'autres choses, c'est la comparaison, c'est la relation qui détermine les caractères. A côté d'une masse noire, un bloc de neige, un monceau de farine, une touffe de lis représentent également du blanc; mais supprimez la masse noire, et aussitôt de notables différences quant au genre et à l'éclat de la blancheur vont se manifester entre ces trois objets blancs. De même il n'y a nulle contradiction à dire que les synoptiques, si semblables quand on les compare à d'autres récits évangéliques, ne tardent pas à révéler de très notables différences quand on les prend respectivement pour terme de comparaison.

Citerons-nous des exemples? Ils abondent. Ainsi il est bien certain qu'un même désir de reproduire des réalités inspire les trois récits, et qu'ils attribuent à Jésus une doctrine au fond identique. Il n'est pas moins vrai cependant que, vus de plus près, le premier est judæo-chrétien de tendance, le troisième porte les couleurs de l'école paulinienne, le second reste intermédiaire, indécis, entre ces deux partis. Tous les trois condamnent l'avarice, la cupidité, le souci passionné des richesses; mais Luc va jusqu'à l'hostilité contre la

richesse elle-même, et n'écrirait pas impunément dans la France contemporaine ses malédictions contre la classe opulente. Ils contiennent chacun, mais surtout le premier et le troisième, des épisodes qui leur appartiennent en propre et qui manquent aux deux autres. Marc, le second évangéliste, se retrouve presque tout entier dans Matthieu et dans Luc, mais il est singulièrement dépourvu, en comparaison, de parties didactiques. Le premier, Matthieu, suit d'abord le même ordre que le second et le troisième, mais il le quitte brusquement, un peu avant le chapitre v, pour ne reprendre le fil commun qu'à la fin du chapitre xii. Il est surtout remarquable par les discours de Jésus, qu'il reproduit par grandes masses, par exemple le sermon sur la montagne, la série de paraboles du chapitre xiii, les véhémentes apostrophes accumulées au chapitre xxiii, etc. Nulle part la parole du divin maître n'est plus haute, plus animée, plus souverainement éloquente. Et pourtant c'est dans ce même Evangile, parmi les fragmens qu'il possède seul, que nous rencontrons ces épisodes de l'histoire évangélique dont notre raison moderne a le plus de peine à prendre son parti (Pierre marchant sur les eaux, le statère trouvé dans la bouche du poisson, les gens ressuscités au moment où Jésus meurt et rentrant dans Jérusalem, etc.). Le troisième, Luc, est le seul qui rapporte un certain nombre de scènes ayant la Samarie pour théâtre et où les Samaritains, ces hérétiques si détestés par l'orthodoxie juive, ont ordinairement le plus beau rôle. En revanche, on ne trouve chez lui, au lieu de deux, qu'une seule multiplication des pains, et c'est en vain qu'on y chercherait les événemens qui, selon les deux autres synoptiques, se sont passés entre les deux miracles.

Ce sont là les grandes différences. Il en est d'autres plus spéciales et d'un intérêt non moindre. Ainsi l'un des trois synoptiques, Marc, ne sait rien de la naissance miraculeuse du Christ. Matthieu et Luc s'accordent sur ce point, mais sur ce point seul; car, pour les autres données traditionnelles qu'ils ont enregistrées sur l'enfance de Jésus, il n'y a pas moyen de les mettre d'accord. Tous deux sont aussi de l'opinion que Jésus descend de David : leurs deux généalogies aboutissent également à Joseph, l'époux de Marie, ce qui est au moins étrange du moment qu'ils admettent une conception miraculeuse; seulement ces deux généalogies diffèrent. L'une, — celle de Matthieu, — fait descendre Jésus de David par la ligne royale de Salomon, Roboam et les autres rois de Juda; l'autre, — celle de Luc, — lui assigne pour ancêtres la ligne collatérale, qui commence à Nathan, autre fils de David. Dire, comme on l'a quelquefois voulu, que l'une de ces généalogies est celle de Joseph, l'autre celle de Marie, c'est se payer de mots : les textes sont formels. La tentation au désert, décrite d'une manière très

semblable dans Matthieu et dans Luc, est autrement racontée et autrement comprise par Marc. La liste de toutes ces contradictions de détails serait bien longue à reproduire, et ne tarderait pas à devenir fastidieuse. Voici pourtant un ou deux faits curieux. Marc (x, 46-52) raconte que Jésus, en sortant de Jéricho, rendit la vue à un aveugle qui demandait l'aumône aux passans. Luc (XVIII, 35-43) rapporte identiquement le même fait avec les mêmes circonstances; mais ce n'est pas en sortant de Jéricho, c'est en y entrant que Jésus aurait opéré cette guérison. A son tour, Matthieu (XX, 29-34) place cette scène, comme Luc, au sortir de la ville; seulement ce n'est plus un aveugle, c'est deux aveugles que Jésus guérit. Ailleurs Matthieu et Marc font mention des outrages adressés par les deux brigands crucifiés avec Jésus à leur compagnon de supplice. Luc raconte au contraire que l'un de ces deux malheureux montra autant de repentance et de foi que l'autre proféra de blasphèmes. Mais c'est surtout dans les récits de la résurrection que le désaccord est flagrant. Dire ce que l'ancienne *harmonistique* (1) a imaginé de combinaisons subtiles pour voiler ces contradictions, dont elle s'exagérait l'importance, serait impossible, et l'on est vraiment effrayé de la dépense d'esprit inventif à laquelle se livrèrent, dans ce fallacieux espoir, les plus sérieux, les plus doctes personnages. Aujourd'hui ces tentatives, ridicules à force de gravité puérile, sont complétement abandonnées. Les grands intérêts de la foi en réalité n'en dépendent pas. En revanche, la question littéraire demeure tout entière, et même plus pressante que jamais. A quelle cause faut-il donc attribuer cette simultanéité de ressemblances allant souvent jusqu'à l'identité et de différences allant jusqu'à la contradiction formelle? Voilà le problème fondamental des synoptiques.

Ce problème est connexe avec un autre. Des trois synoptiques, un seul est attribué par la tradition à un apôtre de Jésus-Christ, à Matthieu, l'ancien péager. Marc et Luc ne pourraient en aucun cas prétendre au privilége de témoins oculaires. Marc aurait été disciple de Pierre, Luc l'un des compagnons de Paul. Leurs récits ne seraient donc, en tout état de cause, que des récits de seconde main. D'avance, par conséquent, on s'attend à trouver le premier Évangile bien supérieur aux deux autres sous le rapport du complet, de

(1) On appelait ainsi l'art fondé sur l'idée de l'infaillibilité littérale des livres saints, qui consistait à arranger les faits de telle façon que chacune des contradictions présentées par les textes se résolût en circonstance particulière et concordant avec les autres. L'un des grands moyens était de recourir à la supposition qu'un même fait avait pu se reproduire plusieurs fois. Dans le cas des aveugles de Jéricho par exemple, on allait jusqu'à prétendre que Jésus avait guéri quatre aveugles près de Jéricho, un d'abord en arrivant, puis un autre en sortant; un peu plus loin, les deux autres se seraient approchés, de sorte que trois fois la même scène se fût représentée avec les mêmes circonstances et les mêmes paroles échangées de part et d'autre.

l'exactitude, de la couleur vivante. C'est lui qu'on devrait prendre comme terme décisif de comparaison pour trancher les différends ou dissiper les obscurités du récit commun; ce serait l'Évangile proprement dit, et les deux autres ne pourraient compter que comme supplémens. Eh bien! l'état des choses n'est pas du tout conforme à cette supposition si naturelle. Le premier Évangile a ses beautés et ses qualités sans doute, mais les deux autres ont aussi les leurs, et rien absolument chez le premier ne trahit l'émotion du témoin oculaire, rien à ce point de vue ne l'élève au-dessus des deux autres, et à chaque instant, par exemple, Marc l'emporte sur lui pour l'indication, le nombre, la précision minutieuse des détails. Quand le premier évangéliste est amené à parler de l'appel adressé par Jésus au péager Matthieu, c'est-à-dire, dans l'hypothèse, à lui-même, il n'est pas possible de se figurer un récit plus impersonnel et plus froid. Et d'ailleurs comment s'expliquer qu'à mainte reprise les deux narrateurs du second degré se seraient permis de changer et même de contredire formellement les assertions d'un apôtre témoin oculaire? car si le premier Évangile est une œuvre complétement originale, les passages littéralement ressemblans que renferment les deux autres sont des copies; mais, si ce sont des copies, toutes les dissemblances deviennent de véritables contradictions.

Il y a plus encore. En eux-mêmes, les trois Évangiles synoptiques sont anonymes. Aucun des trois récits ne se donne pour auteur celui que la tradition lui assigne. Cette tradition, il est vrai, est fort ancienne, et l'on peut sans exagération la faire remonter jusqu'au milieu du IIe siècle; mais à cette époque déjà il existait chez les Juifs chrétiens de Syrie des Évangiles « selon Matthieu » différens des nôtres, et en outre la même tradition constante qui attribue notre premier Évangile à la plume de cet apôtre n'est pas moins unanime à soutenir que l'apôtre Matthieu l'écrivit en hébreu. Ceci est grave, car l'un des résultats les mieux établis de la critique, c'est que le premier Évangile ne peut pas être une traduction de l'hébreu. Il y a dans le texte grec des consonnances, ce qu'en matière moins grave on appellerait des jeux de mots, évidemment intentionnelles et qui ne se retrouveraient pas en hébreu. L'Ancien Testament y est cité souvent d'après la version grecque des Septante et précisément dans certains passages où le texte hébreu se fût nettement refusé à l'application qu'en fait l'auteur canonique. L'esprit de Dieu, *rouach* en hébreu, y remplit un rôle masculin qui serait plus qu'étrange dans une langue où il est du genre féminin : aussi dans l'Évangile judæo-chrétien selon Matthieu se trouvait-il des passages où le Saint-Esprit était désigné comme « la mère » et non comme le procréateur de l'enfant Jésus. D'où vient donc cette contradiction interne de la tradition sur le premier Évangile? Et à un

point de vue plus général pourquoi a-t-elle attaché au premier Évangile un nom d'apôtre auquel il ne prétend pas lui-même, et dont il confirme si peu l'exactitude? Il faut voir maintenant de quelle façon la critique biblique a procédé pour venir à bout de ces difficultés.

L'antiquité chrétienne ne fut pas sans avoir une demi-conscience du problème à résoudre. Jérôme s'exprima quelquefois d'une manière étrange par rapport au premier Évangile. Augustin élabora une « harmonie des Évangiles; » mais cela n'alla pas plus loin. Le vent ne soufflait pas du côté de la critique. Après la réforme, l'*harmonistique* régna sur toute la ligne. En général, on partait de la donnée traditionnelle sans l'examiner, et le titre apostolique de Matthieu valait à l'Évangile qui porte son nom une autorité telle qu'on lui subordonnait complétement les deux autres. Du reste on ne mettait pas en doute que ceux-ci n'eussent connu le premier Évangile : Marc à ce point de vue en était la condensation, Luc l'amplification. Bientôt pourtant on s'aperçut qu'en suivant cette voie on s'enfonçait dans d'inextricables difficultés, et l'on crut faire mieux en intervertissant l'ordre consacré par le canon. On disait auparavant : Matthieu a écrit le premier, Marc après lui, Luc après les deux autres. D'autres vinrent qui pensèrent qu'il valait mieux adopter l'ordre : Matthieu, Luc et Marc; d'autres encore se dirent que le plus court devait être le plus ancien, et proposèrent : Marc, Matthieu, Luc, quand ils ne préférèrent pas : Marc, Luc et Matthieu. Enfin l'application de la fameuse règle de Newton sur toutes les combinaisons possibles des unités composant un nombre donné fut poussée jusqu'au bout, et il se trouva des partisans de l'ordre : Luc, Matthieu, Marc, et de cet autre : Luc, Marc et Matthieu, — après quoi, l'on se trouva tout aussi avancé qu'on l'était au commencement.

Tous ces tâtonnemens provenaient de ce qu'on n'avait pas l'idée, peut-être pas le courage, de s'attaquer à la solution du problème en usant des principes que l'on eût appliqués sans hésitation à tout autre genre de littérature. Leclerc, Priestley, Michaëlis, jetèrent pourtant un germe qui devait porter fruit en émettant la supposition que les trois synoptiques avaient bien pu se servir de documens communs.

Vint la grande école critique allemande. Lessing, Semler, Niemeyer, Corrodi, Schmidt, etc., furent d'avis qu'il y avait à la base de nos trois premiers Évangiles un écrit où ils avaient puisé tous les trois, et qui pourrait bien avoir été l'Évangile hébreu de Matthieu dont les pères nous parlent, et que Jérôme croyait avoir retrouvé à Bérée. Ce fut surtout Eichhorn qui donna à l'hypothèse d'un *protévangile*, tronc commun d'où les nôtres seraient

sortis à différentes dates, l'éclat séduisant dont sa riche imagination savait parer les suppositions les plus chimériques. Il est vrai que tout dans son idée n'était point chimérique. En présence de trois écrits identiques dans certaines parties, dissemblables dans les autres, l'idée de leur indépendance mutuelle, jointe à celle de leur dépendance d'une source commune, est certainement la plus naturelle qui s'offre à l'esprit. Seulement le problème était de telle sorte que cette simple manière de trancher la question était loin de suffire. On aurait pu s'en contenter, s'il n'y avait eu dans les trois Évangiles que des parties communes soudées à des parties différentes; mais comment expliquer la présence de parties semblables dans Matthieu et Luc par exemple et l'absence de ces parties dans Marc, ou bien le parallélisme de Marc et de Luc aux mêmes endroits où il disparaît chez Matthieu? C'est pour venir à bout de toutes ces difficultés de détail que, renchérissant encore sur l'Anglais Marsh, qui venait d'échafauder un système analogue au sien, Eichhorn imagina tout un chapelet de traductions et recensions successives de l'Évangile primitif. Cette théorie, s'il eût fallu l'admettre, eût vraiment transformé les premiers chrétiens en fabricans d'Évangiles. — Il y avait eu, disait Eichhorn, un Évangile primitif écrit en hébreu ou plutôt en araméen, dans la langue populaire de la Palestine au temps des apôtres, puis une traduction grecque de ce protévangile, un remaniement araméen du premier document, suivi d'une seconde traduction grecque, après quoi nouveau remaniement, nouvelle traduction, et des combinaisons de ces divers documens entre eux, des copies avec additions, — enfin un dernier remaniement araméen et encore une traduction grecque. C'était vraiment à s'y perdre. La conclusion était que nos trois évangélistes avaient puisé chacun de son côté, tombant souvent sur des sources communes ou semblables, dans cette végétation touffue de documens différens ou identiques, et sans se perdre dans le labyrinthe dessiné par le savant professeur de Gœttingue, on peut concevoir d'une manière générale qu'une pareille théorie se prêtait à tout, expliquant ici la différence, là la ressemblance, se pliant à volonté à toutes les exceptions, à toutes les difficultés de détail, d'autant plus qu'elle était d'une ductilité merveilleuse. Dans le cas où l'on était embarrassé pour se prononcer avec le matériel disponible, qui empêchait de postuler un nouvel intermédiaire, une nouvelle recension araméenne, une nouvelle version grecque? Aussi les critiques allemands du commencement de notre siècle, Ziegler, Hänlein, Kühnœl, surtout Bertholdt, raffinèrent-ils à l'envi sur ce système, qui finit comme finissent les bâtimens trop lourds pour la base sur laquelle on les construit, c'est-à-dire qu'il s'écroula. L'idée d'une ou

plusieurs sources communes aux trois synoptiques était sans doute introduite avec éclat dans la science; mais comment imaginer qu'une pareille foison de documens évangéliques amoncelés les uns sur les autre se fût perpétuée pendant plus d'un siècle sans qu'il en fût resté la moindre trace dans l'histoire?

Ce fut par réaction contre une théorie poussée ainsi jusqu'à l'absurde qu'une autre hypothèse, déjà entrevue par Eckermann et Kaiser, mais développée surtout par l'esprit sagace et ingénieux de l'historien Gieseler, s'empara de la situation théologique. Eichhorn et ses amis avaient péché en reportant sur les premières années de l'église des habitudes de bénédictins : l'écrit, le livre ne pouvait tenir une aussi grande place dans les mœurs des deux premiers siècles que dans les nôtres. Le sens historique de Gieseler l'amena à découvrir que la transmission orale des événemens politiques et religieux remplaçait le plus souvent dans l'antiquité, surtout dans les classes inférieures, notre mode de transmission au moyen du livre ou du journal, et, comme encore de nos jours on peut s'en assurer en étudiant d'un peu près les habitudes intellectuelles des populations arriérées, dans un tel état de civilisation les narrations orales tendent à se fixer, à revêtir une forme stéréotypée qui ne change que très peu et très lentement en passant de bouche en bouche. Dans cette nouvelle explication, les trois synoptiques ne seraient que la tradition orale fixée. Nous devrions y voir le triple dépôt d'un courant jusqu'alors fluide. Écrits en trois lieux différens, les trois récits auraient chacun enregistré la tradition locale. Dès lors on ne peut plus s'étonner qu'à leurs ressemblances, dues à cette loi des traditions orales que nous rappelions tout à l'heure, chacun des synoptiques joigne des différences tenant aux déformations, inévitables aussi, des récits transmis de cette manière et aux notices spéciales que telle tradition locale pouvait avoir conservées tandis qu'elles se perdaient ailleurs. Gieseler avait du moins le droit d'en appeler à des faits reconnus de l'histoire chrétienne primitive. C'est bien à peu près par ce mode oral que l'enseignement religieux se transmettait dans les écoles juives. On sait que par la voie unique de la tradition non écrite l'antiquité a pu conserver des œuvres de fort longue haleine, les poèmes homériques par exemple. La manière dont Paul s'exprime quand, dans sa première aux Corinthiens, il rappelle à ses lecteurs l'institution de la cène et les apparitions de Jésus ressuscité à ses disciples inspire tout à fait l'idée qu'il s'agit de confier à la mémoire des thèmes de forme arrêtée sur les faits principaux de l'histoire évangélique. Enfin, au second siècle de l'église, il y avait encore des chrétiens influens, conservateurs un peu réactionnaires, et qui, sans craindre d'avouer leur préférence, recouraient à la tradition orale, encore perpétuée de leur

temps, plutôt que de puiser des renseignemens dans les Évangiles écrits.

Cette hypothèse, malgré des défauts aujourd'hui reconnus, obtint en Allemagne un succès immense. D'abord elle était des plus commodes; elle laissait place à toute sorte de petites explications de détail que l'on donnait avec d'autant plus de sécurité qu'on taillait à volonté dans l'étoffe du possible et du peut-être. Était-on frappé de la ressemblance, la tradition orale dans l'antiquité variait si peu! Faisait-on ressortir les dissemblances, rien d'étonnant, car enfin cette tradition ne pouvait échapper à la loi du changement. L'hypothèse de Gieseler donnait surtout aux Évangiles ce caractère impersonnel et vague que l'Allemagne si volontiers attribue aux œuvres antiques, parce qu'elle y retrouve sa propre image. Cette théorie fut pour beaucoup dans le prestige qu'exerça dès son apparition la première *Vie de Jésus* de M. Strauss. On le comprend en effet, le mythe chrétien semblait provenir de cette tradition impersonnelle et collective, œuvre de tous et de personne, avec une facilité plus grande que si, dès l'origine, l'histoire évangélique avait été écrite par des hommes ayant la claire conscience et la ferme volonté de reproduire des faits réels. Cette histoire oscillait désormais dans un demi-jour brumeux qui ne permettait plus de distinguer avec quelque précision que l'idée, miroitant à travers les symboles populaires qui lui servaient d'enveloppe.

Cependant on n'en pouvait pas rester là. Vue de près, la théorie de Gieseler se heurtait et se brisait contre des faits qu'elle laissait absolument inexpliqués. Une tradition orale a beau être protégée par les habitudes, il ne se peut pas qu'elle aboutisse en trois endroits différens à des narrations qui se ressemblent mot pour mot. Ce fut l'école de Tubingue qui, sur ce point comme sur tant d'autres, fraya la voie à de nouvelles recherches. A l'impersonnalité des synoptiques, résultant de la théorie de Gieseler, elle substitua la thèse diamétralement opposée, et l'exagéra même au point de voir dans les Évangiles de véritables écrits de polémique, des manifestes de parti. Cette école avait relevé avec autant de vigueur que de raison la gravité du désaccord qui éclata au premier siècle entre Paul et les autres apôtres; mais, abondant trop dans ses propres vues, elle voulut appliquer absolument à tout cette clé de tant d'énigmes historiques, et bien des fois elle força les serrures. Ainsi elle présenta, du moins dans les premiers temps, l'Évangile de Matthieu comme un récit composé tout exprès pour condamner les doctrines et les prétentions pauliniennes. La couleur judæo-chrétienne de cet Évangile se prêtait en effet à cette supposition, et encore, selon cette école, notre Évangile canonique avait-il adouci déjà sous ce rapport l'Évangile araméen, dont il était une traduc-

tion retouchée et augmentée. L'Évangile de Luc, en revanche, aurait été la riposte du parti paulinien, et bien loin de croire avec les pères que l'ultra-paulinien Marcion eût modifié à sa guise notre troisième Évangile, l'école prétendait que Marcion avait possédé le véritable Luc, tandis que le nôtre devait son existence à une révision de cet Évangile destinée à le rendre moins hérétique. Enfin on supposait que la chrétienté primitive avait consacré un sentiment de neutralité conciliante dans l'Évangile de Marc, qui n'est ni judæo-chrétien ni paulinien. A cette explication nouvelle s'ajoutèrent des considérations tendant à reculer la rédaction de nos Évangiles jusque dans le second siècle et même plus près de 150 que de 100. A ce point de vue, il était d'une médiocre importance de rechercher les sources où les auteurs canoniques avaient pu puiser, tant il était certain qu'en tout cas ils en avaient complétement subordonné les indications à l'intérêt de leur polémique. C'est ainsi que les textes les plus innocens se transformaient en machines de guerre ou bien en manœuvres d'une diplomatie théologique raffinée. Jésus, dans Matthieu, conseille de ne pas présenter les choses saintes aux chiens ni les perles aux pourceaux. Traduisez qu'il a défendu à ses disciples de porter l'Évangile aux païens. Dans Luc, il blâme l'intolérance de Jean, qui ne veut pas laisser un homme étranger au cercle apostolique chasser les démons en son nom : cela veut dire que Jésus a d'avance condamné les prétentions des douze à l'égard de Paul, et ainsi de suite. Les différences et les ressemblances s'expliquaient dès lors toutes seules, les premières ayant été dictées par l'intérêt de parti, les secondes par le caractère neutre des fragmens possédés en commun. C'est seulement dans l'Évangile de Matthieu, le plus ancien de tous, que l'on pouvait encore assez bien discerner la doctrine du maître, sur lequel au surplus, dans les premiers temps, sans adopter ni combattre précisément la mythologie de M. Strauss, l'école de Tubingue gardait un silence plein de réserve.

En un sens, et malgré ces exagérations, la théorie de Tubingue fit du bien. Elle ramena la critique des Évangiles des terrains vagues où elle errait depuis plusieurs années à la suite de Gieseler. Elle porta même un coup indirect, mais très sérieux, aux théories mythiques en replaçant la science en plein dans les réalités personnelles et polémiques du premier siècle. Ce qu'il faut ajouter, c'est que les plus vigoureuses réfutations des assertions radicales émises par cette école dans la première ferveur de ses découvertes partirent du milieu même de ses adhérens. M. Kœstlin démontra que la date assignée par le Dr Baur à la composition de nos Évangiles était beaucoup trop tardive. M. Volkmar força le maître lui-même à convenir qu'il s'était trompé en soutenant l'originalité de l'Évangile de Marcion. Il fut facile de prouver qu'il était inexact de faire du

premier évangéliste un Juif endurci et du troisième un paulinien passionné, puisque chacun d'eux avait écrit des passages de tendance fort opposée à celle qu'on voulait lui attribuer. L'école de Tubingue eut le bon sens de ne pas s'opiniâtrer dans ce qu'on pourrait appeler sa « première manière, » et l'on peut dire que dans sa seconde période, ayant elle-même émoussé les angles trop vifs de ses théories favorites, elle a travaillé de concert avec des critiques plus circonspects à l'élaboration du système que l'on peut présenter aujourd'hui comme le plus vraisemblable en lui-même et le mieux fondé en histoire.

Il ne faudrait pas s'imaginer toutefois qu'aucun de ces erremens successifs de la science ait été inutile à ses progrès. Chaque école partait d'un principe vrai, seulement trop étroit, mais qui resta, lorsque, élargi dans une juste mesure, il put se concilier avec d'autres élémens du problème. Ainsi on ne peut pas contester que la tradition orale a fourni le plus ancien mode de transmission des faits qui constituent l'histoire évangélique. Il n'est pas moins certain que les synoptiques ont été rédigés d'après des sources communes. D'autre part, si une critique impartiale ne peut accorder à l'école de Tubingue que nos Évangiles ont été écrits dans une intention de polémique directe, elle doit reconnaître que, composés dans l'intention de reproduire ce que les auteurs savaient de l'histoire évangélique, ils portent néanmoins l'empreinte visible de la tendance du milieu théologique au sein duquel vivaient ces auteurs. C'est donc une face de la question que l'école dont nous parlons a eu parfaitement raison de faire ressortir. Il est bon de se rappeler tout cela. On triomphe trop souvent de ce qu'on appelle les aberrations de la critique. Ceux-là sans doute ne s'égarent pas qui ne sortent jamais de chez eux; mais c'est à force de s'égarer qu'on finit par découvrir les bonnes routes, et il y aurait quelque chose de décourageant dans l'idée que tant d'hommes éminens et désintéressés auraient multiplié leurs peines et leurs veilles pour n'aboutir qu'à une déception. Heureusement, là comme ailleurs, le travail opiniâtre a fini par obtenir sa récompense.

On se demande peut-être ce que devenait à travers toutes ces variations de la science, acharnée à résoudre le problème des différences et des ressemblances, le problème adjacent de l'authenticité du premier Évangile. Il est facile de comprendre qu'aucune des théories préférées tour à tour ne lui était favorable. L'apôtre Matthieu, témoin oculaire de la vie de Jésus, ne se serait pas fait le copiste ou le traducteur des documens évangéliques imaginés par Eichhorn. Il ne se fût pas résigné non plus à enregistrer passivement les échos de la tradition orale. A Tubingue, on niait l'authenticité pour les raisons que nous avons énumérées plus haut, et

même après les adoucissemens apportés aux premiers calculs la date attribuée à la composition du premier Évangile ne permettait pas de lui attribuer pour auteur un contemporain de Jésus. Le fait est qu'en général, et à bien des points de vue divers, la critique allemande s'est prononcée contre cette authenticité. Un historien aussi timide que Neander, aussi désireux dans sa lutte contre M. Strauss de conserver le plus qu'il pouvait des anciennes idées sur le canon et la valeur historique des livres dont il se compose, n'a pu lui-même refuser de déposer son vote contre l'authenticité. Cependant ce fut précisément l'embarras où l'on se trouvait pour expliquer l'ancienneté et la fermeté de la tradition ecclésiastique sur le premier Évangile qui contribua le plus à pousser les esprits dans la voie de la théorie que nous allons enfin exposer.

Elle est loin d'être sortie tout armée du cerveau d'un inventeur, comme la Minerve antique du front de Jupiter. C'est peu à peu qu'elle s'est formée, consolidée et pour ainsi dire arrondie. Autant que je sache, elle remonte par ses origines à Schleiermacher, qui substitua aux Évangiles sans fin d'Eichhorn et aux narrations orales et impersonnelles de Gieseler l'hypothèse de sources antérieures écrites, de dimensions variables, et en particulier la forte présomption d'un document réellement rédigé par l'apôtre Matthieu et reproduit dans notre premier Évangile. On ne saurait dire non plus que cette théorie soit tellement parachevée qu'elle ne laisse plus prise à la moindre objection de la part de ceux qu'elle contrarie, ni à la moindre divergence chez ceux qui l'adoptent en principe. M. Hilgenfeld n'en veut pas entendre parler et préfère encore un système qui se rapproche un peu, quoique bien plus simple, de celui d'Eichhorn, mais qui pèche par un incroyable arbitraire, et qui n'a pas fait un seul prosélyte tant soit peu connu. M. Michel Nicolas ne la juge pas encore suffisamment démontrée, bien qu'elle ait évidemment ses préférences. Ce qui plaide pourtant en faveur de cette théorie, c'est qu'elle s'est dégagée lentement, avec une clarté croissante, des travaux des hommes les plus estimés par leur critique savante et désintéressée. Elle n'est la fille ni de la conservation à outrance, ni du radicalisme destructeur. Elle a même conquis à plusieurs reprises les suffrages de savans qui avaient commencé par se prononcer contre elle, et ses partisans sont loin d'appartenir tous à la même nuance de la théologie contemporaine. Citer les noms de Schleiermacher, de Lachmann, de Neander, de Credner, de MM. Weisse, Schenkel, Ewald, Wieseler, Kœstlin, Reuss, Meyer, Holtzmann, Scholten, pour ne parler que des plus connus, cela suffit, je pense, pour recommander un point de vue qui leur est commun à tous, sauf divergences dans les applications de détail et sauf aussi la différence naturelle qui, sous le rapport du complet

et de la rigueur démonstrative, distingue les travaux des derniers venus de ceux de leurs devanciers.

II.

Dans la première moitié du IIe siècle, il y avait à Hiérapolis, en Asie-Mineure, un évêque ou presbytre (1) du nom de Papias, homme influent dans la chrétienté de son temps et grand amateur des traditions remontant aux premiers jours de l'église. Debout sur la limite qui sépare la période apostolique proprement dite de celle qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui la période du premier catholicisme, encore contemporain de gens qui avaient fréquenté les apôtres et même pu voir Jésus, il joignait à cet avantage une tendance prononcée pour la conservation du christianisme fortement empreint de vues juives tel qu'il avait appris à le connaître dans sa jeunesse. Ainsi il était millénaire renforcé. C'est à lui qu'on doit ce prodigieux morceau sur les béatitudes millénaires et l'alimentation splendide réservée aux élus que nous avons reproduit dans une étude antérieure sur l'histoire du canon (2). Il paraît s'être abstenu soigneusement de toute solidarité avec le parti de Paul, dont le nom ne figure même pas sur la liste des autorités apostoliques dont il recherchait les témoignages. Déjà, dans cette première moitié du IIe siècle, où fermentaient, surtout en Asie, les tendances nouvelles qui devaient conduire l'église à de nouvelles destinées, ce partisan de l'orthodoxie primitive faisait l'effet d'un ἀρχαῖος ἀνὴρ, *vetus homo*, d'un « homme du passé, » comme Irénée le définit fort bien dans son ouvrage sur les hérésies.

Eusèbe de Césarée, l'historien de l'église et le panégyriste de Constantin, avait eu entre les mains un ouvrage en cinq livres de ce vieux Papias, intitulé *Explication des paroles du Seigneur*, qu'il avait trouvé dans la riche collection de manuscrits réunie à Césarée par les soins de son docte maître et ami, le martyr Pamphile. Eusèbe avait le goût de la recherche érudite. Il aimait, si je puis ainsi dire, à bouquiner, et le principal mérite de son histoire, à laquelle il ne faut se fier qu'à moitié quand son point de vue ecclésiastique, son horreur du paganisme, sa prédilection pour l'orthodoxie semi-arienne de son temps sont en jeu, consiste dans les fragmens d'ouvrages aujourd'hui perdus qu'il a annotés ou analysés. En particulier il se plaît à citer les passages des anciens au-

(1) On se rappelle sans doute que ces deux titres, qui signifient respectivement *surveillant* et *ancien*, et dont le second nous a donné le mot *prêtre*, s'employaient indifféremment pour désigner les conducteurs de chaque communauté jusqu'après 150. Depuis lors et peu à peu, l'*évêque* devint supérieur aux *presbytres*.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1864.

teurs qui peuvent jeter quelque lumière sur l'origine des livres du Nouveau Testament, dont le canon était en voie de formation. Il y a dans ses *excerpta* bien peu de critique, beaucoup de parti-pris pour la tradition en vigueur autour de lui; mais cela ne peut que rehausser la valeur des citations qu'il emprunte à la littérature chrétienne primitive lorsqu'elles ne cadrent que fort mal avec ses propres préférences, ou qu'il ne semble pas en avoir saisi la portée.

Or tout un chapitre de l'histoire d'Eusèbe (1) est consacré à nous parler de Papias et de l'ouvrage qu'il avait composé sur les « paroles » de Jésus-Christ. L'intéressant pour nous est de savoir où Papias avait puisé la connaissance de ces paroles : dans nos Évangiles ou dans d'autres documens analogues? Le vieux presbytre répond lui-même dans un des fragmens reproduits par Eusèbe, et qui devait faire partie de l'introduction adressée par l'auteur à un personnage qui nous est inconnu :

« Je n'hésite pas à t'offrir, coordonnées avec leur commentaire, toutes les choses que j'ai bien apprises et bien retenues des presbytres, après m'être bien assuré de la certitude qu'elles méritent; car je n'ai pas pris plaisir, comme tant d'autres, dans les discours des grands parleurs, ni dans les assertions des hommes qui nous transmettent des préceptes étranges, mais dans celles des hommes qui reproduisent les commandemens confiés à la foi par le Seigneur lui-même et provenant de la vérité même. Si donc il arrivait quelque personnage ayant suivi les presbytres, je lui demandais ce que ceux-ci disaient, ce que disait André, ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou tout autre des disciples du Seigneur, ce que disent aussi Aristion et le presbytre Jean, également disciples du Seigneur, car je n'ai pas pensé que je retirerais autant d'utilité des livres que de la tradition orale vivante et permanente. »

Après avoir transcrit ce curieux passage, Eusèbe poursuit en faisant une observation à laquelle il tient beaucoup en sa qualité d'anti-millénaire. Papias distingue ici nettement, remarque-t-il, deux personnages du nom de Jean, l'un apôtre, l'autre simplement disciple du Christ, celui que de bonne heure on se plut à charger des actes ou des écrits que l'on répugnait à attribuer à l'apôtre. Eusèbe continue en nous disant que souvent, dans le cours de son ouvrage, Papias invoque le témoignage de ces deux disciples, Aristion et le presbytre Jean, ses contemporains. Il signale ensuite, d'une main malheureusement trop avare, plusieurs passages saillans du livre. Il paraîtrait par une de ces citations que Papias aurait aussi connu « les quatre filles prophétesses » de Philippe dont il est question au livre des *Actes* (XXI, 9). Il constate ensuite que Papias a rapporté, sur la foi de sa chère tradition orale, des choses

(1) III, 39.

bien étranges et même fabuleuses à propos du règne de mille ans. « Ce doit avoir été un petit esprit, dit-il, à en juger par ce qu'il dit. » Cela est fort possible, mais Eusèbe affaiblit singulièrement la portée de son jugement quand il ajoute que, grâce à lui, la plupart des hommes d'église de son temps ont été imbus des mêmes erreurs. Enfin, après cette analyse faite à bâtons rompus d'un ouvrage qui, d'après les déclarations de l'auteur, devait se distinguer par un plan strictement suivi, Eusèbe se remet à citer deux passages se rattachant évidemment à ce que Papias disait en commençant de son peu de goût pour les Évangiles écrits et de sa préférence hautement avouée pour la tradition orale.

« Le presbytre (probablement le presbytre Jean) a dit aussi : Marc, devenu interprète de Pierre, écrivit exactement, mais sans ordre, tout ce qu'il se rappelait des choses dites ou faites par le Christ (τὰ ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ ἢ λεχθέντα ἢ πραχθέντα). Lui-même en effet n'avait pas entendu ni suivi le Seigneur; mais plus tard, comme je l'ai dit, il se joignit à Pierre, qui réglait ses enseignemens d'après les besoins (de ses auditeurs), et ne rangeait pas les discours du Seigneur dans un ordre régulier. Marc n'est donc pas coupable d'avoir ainsi écrit un petit nombre de choses telles qu'il se les rappelait, car il n'eut qu'un souci, celui de ne rien oublier de ce qu'il avait entendu et de n'y rien mettre de faux. Voici maintenant (continue Eusèbe) ce que Papias dit sur Matthieu : Matthieu écrivit en langue hébraïque une collection des « divines sentences (λόγια), » mais chacun les traduisit comme il put. »

Le reste du chapitre d'Eusèbe n'a plus d'intérêt pour nous; mais nous avons tenu à mettre sous les yeux du lecteur ce fragment où se trouvent les plus anciennes traces de la tradition relative aux documens de l'histoire évangélique, et dont les différentes parties réagissent l'une sur l'autre de manière à s'éclairer mutuellement. L'erreur capitale de l'ancienne critique sacrée fut de s'en rapporter exclusivement à une tradition ecclésiastique formée sans aucune critique et sous l'influence de partis-pris dogmatiques; mais ce serait une erreur non moins regrettable de la critique moderne de se refuser absolument à chercher des lumières dans les traditions antiques. Elles fournissent tout au moins une base d'orientation. Cela posé, quelles conséquences a-t-on le droit de tirer des déclarations de Papias?

En premier lieu, nous y trouvons la preuve de fait que Gieseler avait raison quand il prétendait que la transmission orale, la « tradition vivante et permanente, » avait été le plus ancien mode usité pour perpétuer la connaissance de l'histoire évangélique; mais nous y voyons aussi que du temps de Papias et malgré les répugnances que cette méthode nouvelle soulevait chez les vieux routiniers comme lui, il y avait déjà dans la circulation des documens écrits

relatifs à cette histoire, dont l'un écrit en hébreu, puis traduit en grec par différens traducteurs, était attribué à la plume de l'apôtre Matthieu, dont l'autre était attribué à Marc, compagnon de l'apôtre Pierre, de telle sorte que, si Gieseler avait raison, Schleiermacher n'avait pas tort. Il y a eu en réalité pendant un certain temps coexistence de la tradition orale et de documens écrits, jusqu'au moment où ceux-ci eurent complétement éclipsé celle-là. Ajoutons que tout ce que nous savons de la singulière tournure donnée dès lors par la tradition orale aux enseignemens de Jésus concourt à nous inspirer une véritable reconnaissance pour les novateurs qui, dans ces temps primitifs de l'église, eurent la hardiesse d'écrire au lieu de se borner à parler.

On peut voir, en second lieu, que Papias a la prétention d'avoir rangé dans un ordre parfait les discours de Jésus qu'il a reproduits d'après la tradition orale; mais de quel genre était cet ordre? Était-il chronologique? Cela est plus qu'invraisemblable. Tout porte à croire que Papias avait distribué ces discours par ordre de matières. Qui donc avait pris des notes durant la vie de Jésus pour fixer la date de ses enseignemens? Et comment d'une tradition orale Papias pouvait-il recueillir autre chose que des *membra disjecta* qu'il était libre ensuite de coordonner d'après les analogies ou les différences? Rappelons-nous qu'il s'agit pour lui d'expliquer, de commenter les discours de Jésus. Sans doute ses explications l'amèneront plus d'une fois à rappeler tel événement ou tel acte de Jésus servant à éclaircir le sens ou à confirmer la vérité de ses paroles; mais enfin le fil de son ouvrage a dû être didactique, et les faits n'ont pu y figurer qu'à titre de commentaires.

Troisième observation : Papias n'aime pas les documens évangéliques écrits. Ce qu'il dit de ceux qui portent les noms de Marc et de Matthieu offre un curieux mélange d'éloge et de blâme. On voit qu'autour de lui ces deux écrits sont déjà en possession d'une véritable popularité, et surtout qu'il ne faut pas dire du mal des deux auteurs, dont les noms sont l'objet de la vénération générale. Cependant le vieux presbytre doit expliquer pourquoi il n'a pas voulu s'en servir, et voici ses raisons : Marc, l'interprète de Pierre, a consulté consciencieusement ses souvenirs pour rédiger une histoire des « dits et gestes » du Christ; mais cette histoire est incomplète, il n'a pu reproduire « avec ordre » les discours du Seigneur; il ne faut pas lui en vouloir, puisqu'il n'a pu faire autrement, le fait n'en est pas moins constant. Il est clair que c'est en pensant à ce bon ordre qu'il se pique d'avoir parfaitement établi dans son propre ouvrage que Papias relève cet inconvénient à charge du récit de Marc. Quant à Matthieu, ce serait autre chose. Lui du moins a rédigé un recueil d'enseignemens du Christ, et sa qualité de témoin

auriculaire, la nature même de l'ouvrage qu'il a écrit, auraient dû attirer de son côté l'attention du commentateur; mais voici ce qui s'y oppose. Matthieu a écrit en hébreu, et les traductions qui circulent n'inspirent pas de confiance à Papias, car « chacun traduisit comme il put, » ce qui suppose qu'à son avis personne n'en fut bien capable. Il va sans dire qu'il ne faut accepter les jugemens du presbytre d'Hiérapolis que sous bénéfice d'inventaire, car il y a évidemment de la mauvaise humeur mal dissimulée contre ces écrits dont le témoignage, toujours plus recherché, dérange les habitudes du vieil orthodoxe; mais, à ses yeux comme à ceux de ses lecteurs, il devait y avoir aussi des faits expliquant, s'ils ne justifiaient pas entièrement, ces critiques et ces fins de non-recevoir.

En quatrième et dernier lieu, ce qu'il importe de préciser, c'est la nature de ces deux documens écrits dont parle Papias. Qu'est-ce donc que ce recueil hébreu de « sentences divines, » de *logia*, dont il attribue la rédaction à l'apôtre Matthieu? Notre Évangile actuel? Mais cet Évangile est grec et ne peut pas provenir d'un original hébreu. D'ailleurs Papias, s'il l'a connu, ne le regardait pas, ses propres paroles en font foi, comme l'œuvre de Matthieu. Le livre écrit par l'apôtre, selon lui, était rédigé en hébreu, et ces traductions qui lui inspiraient si peu de confiance avaient été faites par d'autres. Est-ce ainsi d'ailleurs, est-ce par cette expression de *logia* ou « sentences divines » que l'on peut désigner un Évangile comme notre premier synoptique, où l'enseignement tient, il est vrai, une grande place comparativement au second, mais où les faits sont en définitive tout aussi nombreux que les discours? N'y a-t-il pas une différence accusée avec intention entre la définition de l'écrit attribué à Marc, qui contient et des *faits* et des *dits*, et celle de l'écrit attribué à l'apôtre Matthieu, qui est, à proprement parler, un recueil pur et simple de « sentences divines, » dans le genre, par exemple, des proverbes et des livres sapientiaux que la piété orientale a toujours aimés? « Sentences divines » est ici le vrai sens du mot *logia*. Les Grecs l'employaient pour désigner les oracles énoncés en prose et, par extension, pour indiquer un *effatum divinum* quelconque, une déclaration ayant un caractère d'autorité divine. On a objecté qu'il y a des exemples de l'emploi de ce mot pour désigner l'ensemble des récits de la Bible ou d'un livre biblique; mais on n'a pas réfléchi que cet emploi provenait de la supposition que, les récits bibliques étant divinement et continuellement inspirés, le narré lui-même des événemens est aussi instructif, aussi révélateur que les enseignemens proprement dits qui y sont mêlés. Il reste donc, à prendre les mots dans leur sens simple et naturel, que pour Papias il y a deux documens évangéliques primitifs, — l'un écrit en hébreu par l'apôtre Matthieu et consistant en un recueil de pa-

roles ou sentences de Jésus, — l'autre, écrit en grec, œuvre de Marc, compagnon de Pierre, et se composant d'événemens et d'enseignemens, de *faits* et de *dits*. Voilà, nous le répétons, la plus ancienne donnée traditionnelle. Si rien, dans les livres qui nous occupent, ne cadrait avec elle, si elle ne leur était applicable qu'en faisant violence aux textes, il n'y aurait qu'à la laisser de côté comme un hors-d'œuvre; mais voilà précisément ce qui n'est pas, et il suffit de comparer d'un peu près les trois synoptiques l'un avec l'autre pour s'assurer de la clarté, de l'aisance avec laquelle la formation des trois premiers Évangiles se trouve expliquée, au moins pour la plus grande part, quand on prend cette donnée pour fil conducteur.

Une des choses qui ont le plus égaré la critique antérieure, c'est que, je ne sais trop pourquoi, on voulait toujours que Marc ne fût qu'un abrégé, qu'un *pedisequus* des deux autres, tout au moins de Matthieu : jugement fort arbitraire, dont la théorie mythique et celle de Tubingue s'arrangeaient à merveille, mais qui ne tient pas devant un examen approfondi des textes. Les trois synoptiques ont été certainement écrits indépendamment les uns des autres : il n'y a pas moyen de comprendre sans cela les omissions et les lacunes de leurs récits respectifs. M. Reuss avance là-dessus d'irrésistibles argumens dans son introduction allemande au Nouveau Testament. Si maintenant on compare attentivement ces trois Évangiles, on trouve qu'une source commune, très ressemblante à notre Marc, leur a servi à tous les trois. La preuve en est que, dans les passages parallèles, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre des synoptiques qui a conservé le texte original. — Comment peut-on savoir cela? dira quelqu'un. — Bien simplement. Il suffit de rechercher lequel des trois textes parallèles est le moins correct, le plus obscur, le plus paradoxal, le moins orthodoxe. C'est bien certainement celui qui est aussi le plus ancien, et l'on peut dire en ce cas sans le moindre sophisme que la leçon la plus mauvaise est régulièrement la meilleure, car on conçoit qu'un auteur, transcrivant un original, aime à le corriger, s'il est incorrect, à l'éclaircir, s'il est obscur, à le rendre moins étrange, s'il prête aux objections, tandis que l'opération inverse serait incompréhensible. Par exemple, lorsque les trois synoptiques s'accordent à rapporter que Jésus fut interrogé par un scribe sur la question du plus grand commandement, — ce qui donna lieu, comme on sait, à la sublime déclaration de la suprématie absolue de l'amour de Dieu et des hommes, — on peut reconnaître sous le triple récit la source commune qui leur a servi; mais quand nous voyons que Marc seul attribue au scribe une bonne intention, tandis que les deux autres veulent qu'il n'ait interrogé Jésus que pour lui tendre un piége, il est clair que c'est Marc en cet endroit qui reproduit le plus fidèlement la source commune, car les deux

autres l'ont modifiée dans le sentiment, né du préjugé chrétien ultérieur, qu'un scribe s'adressant à Jésus ne pouvait pas avoir eu de bonnes intentions. On raisonnera de même à propos de ce jeune riche qui vient aussi interroger Jésus en l'appelant « bon maître. » D'après Marc et d'après Luc, Jésus décline ce titre de *bon* et engage le jeune homme à ne l'appliquer qu'à Dieu; mais on conçoit que cette humilité ait pu paraître excessive et même fort peu orthodoxe à un disciple fervent de Jésus : en effet, le premier évangéliste a tourné la réponse du maître de façon à éviter cette pierre d'achoppement. D'autres fois au contraire c'est Marc qui se montre le plus loin de la source commune. On concevra donc qu'en poursuivant cette comparaison minutieuse on puisse assez bien rétablir le texte original du document utilisé par les trois évangélistes; mais comme, tout compte fait, le second Évangile se retrouve presque tout entier dans les deux autres, il doit ressembler de fort près à cette source commune, dont il ne s'est presque pas écarté, et, en joignant à cette conclusion si légitime celle qu'il est permis de tirer du nom lui-même qu'il porte dans notre canon, nous sommes naturellement conduits à penser que la source commune aux trois synoptiques n'est autre que ce document dont parlait Papias en l'attribuant à Marc, compagnon de Pierre.

C'est bien là, en effet, un écrit assez court, combinant à doses à peu près égales le *fait* et le *dit*, donnant fort souvent l'initiative, le premier rôle, à Pierre parmi les douze, et même racontant des scènes telles par exemple que le reniement dans la cour de Caïphe, qu'on ne pouvait guère connaître que par les humbles aveux de celui qui ne put plus entendre chanter le coq sans se rappeler la terrible nuit où il avait succombé. Pourquoi Papias a-t-il reproché à un récit analogue à celui du Marc canonique d'être « sans ordre? » Nous l'avons vu, c'est parce qu'il recherchait avant tout l'ordre didactique des paroles de Jésus, et évidemment cet écrit, fort ressemblant à notre Marc, ne le lui offrait point. Il semble bien du reste que « l'Évangile de Pierre, » dont il est question dans Justin Martyr, n'était pas autre chose que ce même document rédigé d'après les souvenirs de la prédication de cet apôtre. Tel serait donc le Marc primitif, que dans la critique allemande on appelle l'*Ur-Marcus* pour le distinguer du Marc canonique, et que dans la critique française on a déjà l'habitude d'appeler le *Proto-Marc*.

Un des deux documens que connaissait Papias est donc retrouvé dans le corps même de nos Évangiles synoptiques. Et l'autre? Il le sera également si, appliquant le résultat obtenu à l'Évangile dit de Matthieu, nous observons qu'en règle ordinaire les grands discours de Jésus, propres à cet Évangile, qui ne se trouvent pas dans Marc et qui ne sont dans Luc qu'incomplètement reproduits et dans un état

de dissémination systématique, sont encadrés par le premier Évangile dans un récit parallèle à celui de Marc. L'auteur de cet Évangile a donc cherché à combiner avec le Proto-Marc une collection de paroles ou sentences du Christ qui nous font l'effet de discours à cause de leur encadrement historique, mais qui sont en réalité autant de groupes de *dires* de Jésus réunis par l'analogie intérieure et non par l'ordre du temps. Aussi peut-on découvrir plus d'une fois des discordances entre le contenu des discours et la chronologie de l'Évangile. Par exemple, dans le sermon de la montagne, qui semble remonter tout au commencement du ministère de Jésus, on l'entend parler en Messie accepté au moins par ses auditeurs, tandis que le même Évangile à qui nous devons cet incomparable enseignement nous apprend huit chapitres plus loin à quelle occasion et dans quel moment Jésus fut salué pour la première fois du titre messianique. De même le chapitre XIII nous offre une série de paraboles se succédant coup sur coup, et s'il est certain que Jésus affectionnait ce genre d'enseignement populaire, rien de moins vraisemblable que la supposition d'après laquelle il aurait lancé l'une après l'autre, et sans intervalle appréciable, toute une masse de paraboles dans la foule rassemblée autour de lui. En un mot, lorsqu'on poursuit ce travail de désagrégement en séparant les enseignemens de Jésus propres au premier Évangile des récits qu'il a en commun avec Marc, on se voit en face d'une véritable collection de sentences tournant autour de l'idée du *royaume de Dieu* ou *des cieux* que Jésus veut établir sur la terre, et l'on peut distinguer sept groupes que nous intitulons comme il suit : — la législation du nouveau royaume (sermon de la montagne), — la propagation du nouveau royaume (instructions aux apôtres), — l'apologie du royaume repoussé par la génération contemporaine, — les paraboles du royaume, — les rangs divers dévolus à ceux qui y entrent, — la malédiction des ennemis hypocrites du royaume, — l'établissement définitif du royaume dans le monde jugé par le Fils de l'homme.

Une pareille division, que nous pourrions mieux préciser, mais que nous ne créons pas, suppose évidemment une composition indépendante de la chronologie, groupant les enseignemens multiples de Jésus autour d'une idée centrale et par ordre de sujet. Si l'on se donne la peine d'en suivre le fil, on sera non-seulement frappé de la suprême beauté de presque toutes ces paroles de Jésus, mais aussi du remarquable parfum d'antiquité des *premiers jours* qu'elles exhalent. Évidemment celui qui a recueilli ces sentences l'a fait en plein état juif, avant la destruction de Jérusalem et du temple. Qui donc eût songé plus tard à s'exprimer de cette manière : « si tu viens présenter ton offrande à l'autel, et que là il te souvienne que ton

frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis viens présenter ton offrande? » Est-ce que de telles paroles ne supposent pas le temple juif encore debout, l'autel encore fréquenté, les sacrifices encore en vigueur? Il se trouve aussi dans la collection plus d'une prédiction sinistre sur l'avenir prochain de la nation juive, mais elles sont générales, vagues; ce sont des prévisions dénotant une grande justesse de coup d'œil plutôt que des oracles supposant un don miraculeux de divination. Ceci prouve bien qu'elles sont antérieures aux événemens qui devaient leur apporter une confirmation si tragique. Et dans les invectives indignées avec lesquelles le Fils de l'homme foudroie le formalisme hypocrite des scribes et des pharisiens, comme on sent battre le cœur d'un écrivain passionnément attaché à son maître et ayant encore sous les yeux la caste de ces affreux dévots qui l'ont assassiné tout en pratiquant leurs momeries! Si maintenant nous nous rappelons ce que nous savons par Papias, c'est-à-dire que l'histoire évangélique se transmit d'abord par la voie orale, nous trouverons bien naturel que la transmission des faits ait pu s'opérer longtemps de cette manière sans inconvénient senti, mais que ce qui souffrit le plus vite des inévitables altérations qu'une telle méthode devait infliger à cette histoire, ce fut la doctrine, l'enseignement proprement dit. De là l'idée de confier à l'écriture cet élément le plus essentiel de tous (1). Et qui pouvait se charger d'une telle œuvre, si ce n'est l'un de ceux qui avaient suivi et entendu Jésus? Tout se réunit donc pour nous suggérer l'opinion que le recueil d'enseignemens de Jésus que le premier évangéliste a combiné avec le Proto-Marc n'est pas autre chose qu'une version grecque du recueil des « sentences divines » rédigé en hébreu par l'apôtre Matthieu. Ainsi s'explique le nom d'*Évangile selon Matthieu* que porte le premier synoptique. L'auteur lui-même aurait pu fort bien et en toute légitimité le présenter sous ce titre à ses contemporains.

Nous voici donc en possession de deux facteurs importans de la composition des synoptiques. Reprenons maintenant nos Évangiles tels qu'ils se présentent sous leur forme canonique pour achever d'en décrire la formation et dire quelques mots des caractères qui les distinguent.

(1) On s'est demandé si l'on pouvait concevoir une telle collection d'enseignemens faisant souvent allusion à des événemens supposés connus sans qu'aucune introduction ou indication historique éclaire le lecteur sur les circonstances signalées; mais il faut se rappeler qu'à l'époque où cette collection fut écrite, la tradition orale, encore dans sa période de fraîcheur, suffisait parfaitement à cet office. Le fait est, du reste, que, dans les paroles de Jésus reproduites par le premier Évangile, il est des passages tels que x, 25, — xi, 21, — xxiii, 37, faisant allusion à des événemens dont cet Évangile lui-même ne dit pas un mot dans sa partie historique.

Le premier Évangile ne se compose pas seulement des sentences de Matthieu combinées avec les récits du Proto-Marc. Il contient de plus un certain nombre de fragmens dont le parallèle n'existe ni dans Marc ni dans Luc, et qui lui appartiennent en propre. Ce sont par exemple ses récits sur la naissance et l'enfance du Christ, quelques miracles étranges, un ou deux passages où il est question de l'église comme si elle était déjà organisée et disciplinée, certaines allégations qui étonnent beaucoup l'historien, comme la mention d'une garde envoyée par les ennemis de Jésus pour surveiller son tombeau. Il en résulterait qu'ils auraient beaucoup mieux su que ses disciples, qui ne s'y attendaient pas du tout, qu'il avait été question d'une résurrection fixée au troisième jour après sa mort. Comme ces fragmens, insérés çà et là dans le corps du récit général, ne présentent entre eux aucun lien ni didactique ni chronologique, on ne peut plus penser à une troisième source écrite antérieure à l'Évangile, et le plus simple est d'admettre que l'auteur canonique puisa ces complémens de son histoire dans la tradition du lieu où il écrivait. Des inductions ingénieuses ont amené la critique à une forte présomption : c'est que notre auteur canonique doit avoir vécu au sein des communautés judæo-chrétiennes qui s'étaient formées, surtout depuis la guerre des Juifs avec les Romains, de l'autre côté du Jourdain, dans la Décapole, à Pella et dans les pays circonvoisins. C'est de ce côté au surplus que tous les autres renseignemens nous renvoient comme au lieu d'origine de toute la littérature concernant l'histoire évangélique. De là cette couleur incontestablement judæo-chrétienne du premier Évangile; mais son judæo-christianisme n'est pas étroit, il est en pleine voie de développement dans le sens de l'universalisme, et, pour employer les termes usités plus tard pour distinguer les deux tendances bien distinctes qui se firent jour au sein du judæo-christianisme, il est *nazaréen* et non pas *ébionite*. Voilà pourquoi il circula sans opposition dans l'ensemble des églises chrétiennes, à une époque surtout où cet ensemble était encore loin d'être dégagé d'élémens juifs autant qu'il le fut plus tard.

On a dit que le premier Évangile avait été écrit dans l'intention de prouver aux Juifs que Jésus de Nazareth était vraiment le Messie, et c'est ainsi qu'on expliquait les nombreux accomplissemens de prophéties que l'évangéliste relève çà et là avec une complaisance bien marquée. Qu'il y ait plus d'une fois songé, cela ne peut faire doute; mais son but premier a été certainement de réunir, de manière à en faire un récit unique, les données écrites ou orales qui circulaient dans le milieu chrétien dont il faisait partie. S'il faut pénétrer plus avant dans ses intentions d'écrivain, on peut dire qu'il eut à cœur de montrer que, si Jésus a été méconnu par le peuple au-

quel Dieu l'avait spécialement envoyé, la faute en est exclusivement aux conducteurs indignes de ce pauvre peuple, qui l'ont égaré, mené droit à sa perte et empêché d'accepter la douce messianité du Fils de l'homme, qui guérissait toujours *tous* (1) ses malades, ne voulait employer que les armes de la patience, de la mansuétude, et se sentait à chaque instant ému d'une immense compassion pour les misères de la multitude. C'est bien là une préoccupation de Juif chrétien qui éprouve le besoin de concilier sa foi en Jésus avec le fait brutal du rejet du vrai Messie par le peuple pris en masse. Du reste il faut signaler l'admiration naïve qu'il ressent pour les belles choses qu'il raconte. Il court comme un souffle épique dans ses narrations. *Voici! et voici!* A chaque instant cette exclamation vient provoquer l'attention du lecteur, et je ne crois pas que jamais auteur ait été plus heureux en écrivant.

A quelle date peut-on faire remonter la composition du premier Évangile? Le livre est évidemment plus jeune que les deux sources principales qu'il a utilisées. Bien des choses portent à croire que les « sentences de Matthieu » furent écrites aux environs de l'an 60, soit vingt-cinq ans à peu près depuis la mort du maître. Le *Proto-Marc* a dû être rédigé après la ruine de Jérusalem, car il décrit trop bien les circonstances qui précédèrent et suivirent immédiatement cette catastrophe pour que l'on méconnaisse l'influence des faits accomplis sur la forme qu'il a donnée aux prédictions de Jésus à ce sujet. Ceci n'est pas un argument contre sa bonne foi : je pose en fait qu'il n'est pas possible d'éviter cet écueil quand on reproduit des prévisions après que l'événement les a justifiées. D'autre part, le *Proto-Marc* a dû être écrit fort peu de temps après la victoire définitive de Titus, car, selon le texte le plus ancien, qui cette fois se lit dans Matthieu, l'auteur croyait que le retour visible du Christ sur les nuées du ciel s'accomplirait fort peu de temps après la ruine de Jérusalem et dans la limite de la génération qui avait vu Jésus. Le rédacteur canonique a laissé sans y toucher ces déclarations qui contredisent pourtant d'autres passages de son livre. Si donc le *Proto-Marc* a été rédigé entre l'an 70 et l'an 75, et probablement dans la Syrie du sud, comme le suppose M. Holtzmann, il a bien dû s'écouler un certain nombre d'années entre ce moment et le jour où le livre fut revêtu de l'autorité que le premier évangéliste lui reconnaît. On pourrait donc indiquer les dernières années du Ier siècle comme la date approximative la plus probable de la rédaction du premier synoptique.

(1) Le premier évangéliste met régulièrement *tous* là où les deux autres synoptiques mettent *beaucoup* en parlant des malades guéris par Jésus.

La rédaction canonique de Marc doit avoir eu lieu à peu près en même temps que celle du premier Évangile. C'est très probablement à Rome qu'elle fut opérée, comme l'indiquent et de vieilles traditions et le nombre remarquable de mots latins assez mal grécisés que l'on rencontre dans le texte canonique (1). L'épître de Clément Romain suppose l'existence de cette rédaction au commencement du IIe siècle; nous savons qu'elle n'est guère autre chose qu'une recension retouchée du *Proto-Marc*. Elle en a conservé le caractère de neutralité entre les partis qui agitaient la primitive église, caractère qui doit avoir été celui du Marc historique, successivement disciple de Paul et de Pierre. L'élément didactique est loin d'être ici marqué comme dans le premier Évangile. C'est surtout la recherche des faits et des paroles à sensation qui guide la plume. L'auteur aime le détail. C'est lui d'habitude qui, parmi les trois synoptiques, sait le mieux les heures, les noms, les attitudes, l'expression des regards, etc., toutes choses qui doivent provenir du *Proto-Marc*, et qui font penser à Pierre reproduisant dans des narrations orales le geste et l'accent de son maître. Il y a quelque chose de pressé, de hâtif dans l'accumulation des faits, surtout au commencement et à la fin; mais dans ces descriptions incorrectes et rapides on sent la vie qui circule, qui fermente, et peut-être mieux qu'ailleurs la poésie, le côté tragique de l'histoire de Jésus se révèlent dans ce drame auguste, où les péripéties se hâtent comme poussées par une main mystérieuse vers un dénoûment qui fait renaître l'espérance du plus profond désespoir.

La date de la rédaction de l'Évangile de Luc ne peut pas être beaucoup plus moderne, bien que certainement le point de vue auquel le troisième évangéliste s'est placé pour écrire soit le moins ancien. C'est chez lui en effet que se trahit clairement le dessein d'ajourner le moment du retour du Christ à une époque indéterminée, de manière à effacer la contradiction qui s'élevait toujours plus criante entre l'expérience du siècle et les prédictions formulées dans le *Proto-Marc*. Ce qui empêche toutefois de trop éloigner le moment où il se mit à écrire de celui qui vit rédiger le premier Évangile, c'est qu'on ne comprendrait pas comment il aurait ignoré l'existence de celui-ci, lui chercheur persévérant des documens écrits relatifs à l'histoire évangélique. Seul en effet il dit en tout autant de termes pourquoi il prend la plume et comment il compte procéder pour venir à bout de l'entreprise qu'il se propose.

(1) C'est là probablement aussi que fut ajoutée plus tard sa fin actuelle (à partir de XVI, 9), qui manque dans un si grand nombre de manuscrits. Le livre primitif devait se terminer de la même manière que le premier Évangile; mais cette fin, qui ne parlait que d'une apparition de Jésus ressuscité en Galilée, fut regardée comme insuffisante, et on lui substitua un résumé des autres récits concernant la résurrection.

« Plusieurs ayant entrepris de rédiger un récit suivi des choses accomplies parmi nous, selon qu'elles nous ont été transmises par ceux qui dès le commencement en avaient été les témoins et qui furent les serviteurs de la parole, j'ai cru bon, moi aussi, après les avoir toutes recherchées soigneusement depuis l'origine, de t'en écrire la suite exacte, très excellent Théophile, afin que tu connaisses la certitude des doctrines que l'on t'a enseignées. »

On ne sait qui était ce Théophile à qui la dédicace est adressée, mais cela importe peu. Ce qui nous intéresse, c'est de voir que l'auteur, dont on ne sait rien non plus, ne se considère pas comme sans prédécesseurs dans l'œuvre dont il a voulu se charger. A qui fait-il allusion quand il parle de ceux qui ont écrit avant lui sur l'histoire évangélique? Non pas à l'auteur de l'Évangile selon Matthieu, dont certainement il n'a pas connu l'œuvre, mais au *Proto-Marc* et à quelque recension grecque du recueil hébreu de Matthieu. Il se peut aussi qu'il ait eu encore à sa disposition d'autres sources écrites qui nous sont inconnues. Ce qui est évident de plus, c'est qu'il se flattait de l'emporter sur ses devanciers sous le rapport du complet et de l'exactitude chronologique. Son espoir s'est-il réalisé? Il est permis d'en douter; mais il est incontestable que des trois synoptiques c'est lui qui montre le plus d'indépendance dans le maniement de ses sources. La réflexion sur l'objet du récit, l'habitude de corriger les textes sur lesquels il opère, la combinaison, parfois très ingénieuse, d'autres fois bien artificielle, d'incidens et de paroles qu'il trouvait dispersés dans ses sources, caractérisent sa manière d'écrire. En dehors des deux sources que nous lui connaissons, il a dû puiser dans une tradition, probablement écrite, qui s'était formée dans la Palestine du sud, et qui par conséquent a dû lui fournir bien des élémens étrangers à la tradition presque exclusivement galiléenne dont le *Proto-Marc* est l'expression. Si l'on ose indiquer un nom propre pour rattacher ce précieux document à une source personnelle, bien des indices nous autorisent à nommer le diacre et évangéliste Philippe, l'apôtre de la Samarie et l'ami de saint Paul. C'est à ce document que l'auteur canonique a dû ces beaux passages qui appartiennent en propre à son Évangile, les paraboles du bon Samaritain, de l'enfant prodigue, et des détails sur le supplice, la mort et la résurrection de Jésus, pour l'amour desquels il a cru devoir négliger le *Proto-Marc*, qu'il avait jusque-là suivi de fort près. Aussi son Évangile est-il en somme le plus riche des trois par le contenu. Le plus difficile est de préciser le rapport entre la forme sous laquelle l'œuvre de Matthieu lui est parvenue et celle que cette même œuvre avait aux yeux du premier évangéliste. Tantôt le parallélisme va jusqu'à la ressemblance littérale, tantôt il y a des différences qui ne permettent pas de son-

ger à l'identité de la source. M. Holtzmann pense même que ce serait chez lui, plutôt que dans le premier Évangile, qu'il faudrait chercher l'œuvre de l'apôtre Matthieu : nous ne saurions partager cette opinion. C'est dans Matthieu seulement que l'on peut détacher du contexte qui l'entoure la collection encore reconnaissable dans sa division primitive et renfermant les indices de sa très haute antiquité. Peut-être le document que nous venons de citer lui parvint-il déjà combiné avec des *excerpta* de la version enregistrée par le premier évangéliste. C'est là certainement le point qui reste et qui, je le crains, restera toujours bien obscur dans la théorie de la formation des synoptiques.

La couleur générale de l'Évangile de Luc est paulinienne, mais sans aucune exagération. L'on peut dire en toute sécurité que ce livre est d'un paulinien qui cherche à blesser le moins possible le parti judæo-chrétien. Il en est de même des *Actes*, qui sont certainement de la même main, et qui trahissent plus clairement encore que l'Évangile l'intention systématique d'éviter tout ce qui pourrait engendrer des disputes. Le nom de Luc (1) a été probablement assigné à l'auteur inconnu des deux livres, parce que les *Actes* contiennent quelques notes de voyage écrites par un compagnon de Paul parlant à la première personne : ces notes firent partie des sources transcrites ou consultées par l'auteur canonique, et la tradition, croyant y reconnaître Luc le médecin, étendit ce nom à la compilation tout entière.

Le style du troisième évangéliste, — bien que très hébraïsant encore, — n'en est pas moins le plus coulant, le plus hellénique des trois synoptiques. Moins dramatique que Marc, moins facile à l'enthousiasme que Matthieu, l'auteur se rapproche le plus du genre littéraire qui est à nos yeux le vrai genre historique : quelque chose de soutenu, de posé, laisse entrevoir que l'écrivain est charmé, mais non absorbé par son sujet. Avec des coups de crayon fort simples, il possède l'art des grandes perspectives. Parfois il s'élève jusqu'à la haute poésie. Qu'on se rappelle surtout ses délicieux récits sur la naissance du Christ, l'étable de Bethléem, ce doux cantique des anges bénissant dans le ciel « les hommes de bonne volonté, » l'arrivée des bergers, le chant du cygne de ce vieux Siméon qui personnifie l'ancien Israël dont la mission est finie, mais qui ne descendra pas dans la tombe avant d'avoir vu « la lumière des nations. » Je ne sais quelle sérénité idyllique respire dans ces pages où tout sourit, où tous chantent, où les petits de la terre sont les seuls qui soient instruits du dessein de Dieu pour le bonheur de

(1) De *Lucas*, forme juive de quelque nom latin analogue ou identique à Lucanus, Lucilius, etc.

l'humanité. Cette suave aurore de l'histoire évangélique contraste bien poétiquement avec les sombres nuages qui ne tardent pas à envahir ce ciel pur. Le troisième Évangile parut sans doute dans les premières années du IIe siècle au sein du monde gréco-romain, en vue duquel l'auteur avait pris la plume. On a des traces de son emploi à Rome depuis environ 125.

III.

Nous ne pouvons mieux résumer cette étude qu'en constatant que la critique moderne peut se croire désormais sur la voie où se résolvent les problèmes relatifs à la formation des Évangiles. Les ressemblances et les différences sont également expliquées. Les synoptiques se ressemblent quand ils transcrivent les mêmes documens, ils diffèrent quand ils reproduisent les données que chacun a recueillies seul dans la tradition écrite ou orale. Si la méthode suivie pour arriver à la solution est compliquée, il faut avouer que cette solution est simple. Le bon sens suffira pour le faire comprendre, nous n'avons pu aborder ici toutes les difficultés de détail que l'on pourrait encore opposer à nos explications. Il nous serait facile d'y trouver une confirmation indirecte de la théorie par la souplesse avec laquelle, sans renier son principe, elle se plie à ces cas particuliers. Ce qui doit concentrer finalement nos regards, ce sont les conséquences que cette genèse des Évangiles entraîne quant à l'histoire elle-même de Jésus.

En premier lieu, tout ce que nous venons de voir confirme surabondamment tout ce qui a été dit sur le caractère moins qu'historique du quatrième Évangile. Nos trois synoptiques en définitive représentent de nombreux témoins. Ils écrivent d'après des sources antérieures touchant de près à la personne même de Jésus. Le *Proto-Marc*, les « sentences » de Matthieu, la remarquable tradition palestinienne enregistrée par Luc, la voix des traditions d'origine moins marquée, tous ces témoignages, malgré les nuances qui les distinguent, déposent en faveur d'un seul et même Jésus, répondant sans doute admirablement à l'idéal de notre conscience religieuse et morale, mais qui reste à cent lieues de l'être métaphysique décrit par l'Évangile philonien seul. Une hypothèse ingénieuse, étayée des ressources d'un savoir presque vertigineux, a tenté récemment de sauver le caractère historique du quatrième Évangile en recourant à l'idée d'une doctrine secrète que Jésus aurait mystérieusement communiquée à ses plus intimes disciples, et qui n'aurait été pleinement révélée ni par Pierre ni même par Paul, mais seulement près d'un siècle et demi après la mort du maître. On s'appuie notamment sur le fait attesté par les autres Évangiles, que Jésus avait avec ses dis-

ciples des entretiens particuliers où il leur expliquait les enseignemens parfois énigmatiques qu'il avait adressés à la multitude et sur l'institution de la *discipline du secret* (*disciplina arcani*) qui fut en vigueur dans la primitive église jusqu'après Constantin. Malheureusement ce n'est pas la doctrine seule du quatrième Évangile qui est démentie par les synoptiques, c'est aussi son histoire. S'imagine-t-on d'ailleurs le singulier caractère qu'une doctrine ésotérique, cette ressource théâtrale des partis ou des sectes qui n'ont au fond rien à apprendre au monde que le monde ne sache déjà, donnerait à celui qui est mort martyr de sa franchise? Enfin ne savons-nous pas de quel genre étaient les explications données par Jésus à ses disciples de prédilection, et aussi ce que c'était que cette « discipline du secret, » qui ne cachait en réalité rien du tout, et dont l'église, habile de bonne heure à donner à son culte une apparence de mystère favorable aux prétentions sacerdotales, crut devoir invoquer le prestige de la fin du IIe siècle à la fin du IVe? Rien de tout cela n'a le moindre rapport avec la doctrine du quatrième Évangile.

En revanche on peut s'assurer combien la critique des Évangiles est loin désormais des régions nébuleuses où l'hégélianisme de droite et de gauche, M. Strauss en tête, aimait à la laisser vaguer. Ce dernier l'a bien senti, quoiqu'il ne veuille guère en convenir, et sa nouvelle *Vie de Jésus* en fournit plus d'une fois la preuve. Il n'est plus permis aujourd'hui dans la science sérieuse de parler d'un Christ imaginaire plaqué sur un Juif de génie, mais parfaitement inconnu, par le caprice d'une église fondée on ne sait comment ni à propos de quoi. Quand on peut remonter aussi près de sa personne que les deux principaux documens transcrits par les synoptiques, on aurait mauvaise grâce à vouloir à toute force la faire évaporer en brume impalpable. Ce n'est pas sans doute que l'histoire évangélique soit d'un bout à l'autre égale à elle-même sous le rapport de la réalité. Le symbolisme inconscient ou réfléchi, l'amour naïf du merveilleux, la tendance à *objectiver* dans des faits extérieurs ce qui à l'origine ne fut bien souvent qu'une pensée, qu'un sentiment, qu'un enseignement figuré, ont marqué leur empreinte évidente sur bien des récits des synoptiques, et en vérité, si nous pensons au temps, au sujet, aux habitudes d'esprit, le miracle eût été qu'il en fût autrement. L'histoire évangélique est semblable à un soleil reluisant au milieu d'une vapeur assez légère pour que le disque apparaisse clair et rayonnant à nos yeux, assez forte toutefois pour que les rayons de la circonférence se perdent lentement dans une pénombre de plus en plus indécise. C'est ainsi que le commencement et la fin de l'histoire évangélique se dérobent à notre curiosité d'historien pour ne plus parler qu'au sens

mystique de l'homme religieux. Au centre même, bien des obscurités de détail, tenant à la nature des sources, feront toujours le désespoir de quiconque voudra retracer la vie de Jésus. A vrai dire, je doute qu'on puisse écrire une vie de Jésus, j'entends une vraie biographie, et je loue M. Schenkel d'avoir préféré nous donner un *Characterbild*, un *portrait moral*. Au fait, que nous faut-il de plus? Les grandes lignes, les traits essentiels de l'histoire évangélique ne sont pas douteux. Le Fils de l'homme se levant en Galilée pour prêcher une doctrine d'une incomparable pureté morale, aimant le passé religieux de son peuple, mais brisant avec tout servilisme traditionnel, ramenant à l'intérieur de l'homme toute sa valeur religieuse, entrant dès lors en conflit avec les traditionalistes et les bigots, non moins qu'avec les irréligieux de son temps, et succombant physiquement, en vertu de sa perfection même, dans cette lutte inévitable et inégale, pour triompher d'autant plus glorieusement dans le royaume de l'esprit, — voilà l'élément irréductible, fondamental et certain de cette histoire; mais de plus sur ce fond d'une beauté pure, qui seulement resterait bien abstrait, si nous n'avions rien qui lui donnât vie et consistance, les documens évangéliques placent quantité de paroles et d'incidens dont la réalité historique est en proportion de la relation directe et logique de ces incidens et de ces paroles avec la situation dont nous résumons l'essence, et de la validité des sources qui nous les transmettent. Laissons de côté pour le moment la question des miracles : chacun la résout au gré de ses préférences, et en définitive elle n'influe en rien sur ce qui nous reste à dire. Quoi de plus instructif, de plus révélateur, non-seulement de la doctrine, mais encore de la conscience et du cœur de Jésus, que les « sentences » recueillies par l'apôtre Matthieu et reproduites en tout et en partie par deux de nos synoptiques? N'est-ce pas là que l'humanité cherchera toujours la bénédiction des humbles, des miséricordieux, des cœurs purs, des hommes dévorés par la faim et la soif de la justice? N'est-ce pas là que les cœurs travaillés et chargés iront toujours écouter la voix aimante qui les invite à venir? N'est-ce pas là que les hypocrisies, les intolérances, les instincts persécuteurs retrouveront toujours leur condamnation foudroyante, là que l'on apprendra toujours à faire en secret ses aumônes et ses prières, là enfin que les grands repentirs puiseront les paroles qui relèvent d'autant mieux que celui qui les prononça fut lui-même plus saint et plus pur? L'homme qui n'entend pas, en lisant de telles paroles, le battement du cœur qui les inspira ne doit pas se mêler d'écrire l'histoire. Il lui manque le sens des réalités, et il ferait aussi bien de disserter sur le génie d'une langue inconnue.

Et quelle richesse de formes, de caractères, de situations dessinés d'après nature, un document tel que le *Proto-Marc*, reproduit

par les trois synoptiques, n'offre-t-il pas à notre intérêt comme à notre certitude historique! Pharisiens rigoristes qui vous laviez les mains avec tant d'onction, scribes pédans, prêtres doucereux et hautains, sadducéens sceptiques et moqueurs, démoniaques furieux ne pouvant résister à l'ascendant du saint de Dieu, péagers convertis, pauvres pécheresses trop heureuses d'arroser de vos larmes les pieds de votre saint ami, jeunes gens à l'esprit prompt, trop confians en vous-mêmes, mais que Jésus aime parce que vous croyez au bien, inconnue de Béthanie au vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante, à l'âme pleine d'un parfum plus précieux encore, apôtres durs d'intelligence, mais brûlant au dedans de vous-mêmes d'un feu divin que rien ne peut éteindre, et toi, Madeleine, à peine délivrée des sept démons qui te possédaient, toi la dernière près de la croix, la première au tombeau de ton libérateur, — vous tous, êtres charmans ou sombres, vous toutes, figures touchantes ou terribles, venez donc dire à nos rêveurs modernes que vous avez vécu, que vous aviez de la chair sur vos os et du sang dans vos veines, qu'il n'est pas de puissance plastique au monde capable de forger arbitrairement des créatures aussi palpablement réelles que vous! Est-ce donc que la terre n'était habitée autrefois que par des ombres qu'on a voulu vous réduire à l'état d'êtres fantastiques, éclos on ne sait comment dans les visions de la première église? Et comment donc fût-elle née, cette église elle-même, si vous ne l'aviez pas fondée, vous par vos haines, vous par vos amours!

Les peintres se plaignent souvent de nos jours de la peine qu'ils ont à traiter les sujets de l'histoire évangélique sans copier servilement les anciens ou sans heurter des convenances qu'il faut respecter, tant l'on craint, en s'en écartant, d'interpréter arbitrairement les textes consacrés. Cet embarras est réel, et surtout en pensant à la peinture d'église je ne sais trop comment l'on pourrait y remédier pour le moment; mais lorsque le point de vue vraiment historique sous lequel la critique moderne nous permet de contempler les Évangiles sera devenu plus populaire, combien de faces inconnues à nos devanciers les sujets évangéliques révéleront aux regards des artistes! On a peint assez longtemps le Christ-prêtre, le Christ au geste sacerdotal, le Fils condescendant à quitter le trône de la Trinité pour vivre quelques années parmi nous. Au fond, c'est le Christ johannique que la peinture a exclusivement adopté depuis qu'elle est sortie des limbes du moyen âge. Il faudra bien qu'un jour elle en vienne au Christ des synoptiques, au Fils de l'homme, doux et vaillant, os de nos os, chair de notre chair, sublime dans ses nobles colères aussi bien que dans ses attendrissemens subits, priant réellement et versant de vraies larmes, ne se

bornant pas à bénir les petits enfans, mais les prenant dans ses bras pour les presser contre son cœur (1), montrant enfin à l'humanité ce que notre nature peut renfermer de divinité tout en restant humaine.

Ne terminons pas sans faire ressortir cette vérité consolante et encourageante, que plus la critique remonte vers les origines extrêmes du christianisme, plus la nature essentiellement morale et par conséquent tolérante quant au dogme de la religion de Jésus se révèle aux regards de l'observateur attentif. Que l'on prenne les « sentences » de Matthieu, ou le *Proto-Marc*, ou la tradition jérusalémite enregistrée par Luc, tous sont d'accord sur ce point. Le royaume de Dieu ne consiste ni dans la profession du dogme ni dans l'accomplissement du rite. Le dogme peut être vrai, et il faut tâcher de le posséder vrai : le rite peut être édifiant, et rien de plus légitime que d'en nourrir sa piété, si l'on peut s'y soumettre sincèrement; mais enfin, selon Jésus, l'essentiel n'est pas là. Il n'est ni à l'autel du sacrifice, ni à l'école des scribes, ni dans l'absolution donnée par Caïphe. Il est dans la pureté du désir, dans la noblesse de l'effort, dans l'amour de Dieu et dans sa conséquence, sa seule preuve réelle, l'amour des hommes. Se rappelle-t-on la belle description des grandes assises où le Fils de l'homme dans sa gloire juge l'humanité convoquée devant lui? Elle clôt le recueil des « sentences » de l'apôtre Matthieu. Quels sont ceux qui passent à la droite du juge? Ceux qui ont beaucoup cru de dogmes, ou beaucoup accompli de cérémonies, ou qui ont passé leur vie à lui dire : Seigneur! Seigneur? Non pas; ce sont ceux-là seulement qui ont aimé beaucoup, compati beaucoup, sacrifié beaucoup, et tous ceux-là aussi, lors même qu'ils n'ont pas connu celui qui devait un jour les juger. Ah! s'il est une chose qui justifie les penseurs modernes désirant rester et se dire chrétiens, c'est bien de voir que le vrai christianisme est plus vaste que toutes les églises et que toutes les autres religions historiques, puisque, dans la pensée de son fondateur, il consiste essentiellement dans ce qui, en tous lieux, en tout temps, sous toutes les formes, a marqué la piété sincère et la religion que la conscience approuve. Et ce n'est pas une des moindres marques de la divinité de l'Évangile que, sur bien des points, il ait fallu dix-huit siècles à l'élite de l'humanité pour qu'elle comprît la portée réelle des pensées émises par le charpentier de Nazareth.

ALBERT RÉVILLE.

(1) Ce trait est de Marc, x, 16.

MARIE-ANTOINETTE

D'APRÈS LES DOCUMENS AUTHENTIQUES

Je n'étonnerai personne, pas même les écrivains distingués qui nous ont donné sur Marie-Antoinette des pages excellentes, en disant que ce n'est que d'hier qu'on peut espérer de retracer au vrai certaines parties de son histoire. Ce n'est que d'hier en effet que les archives de Vienne nous ont livré ce qu'elles contenaient de correspondances relatives à ce sujet, et les deux principaux recueils qui nous donnent ces précieux documens sont à peine entre les mains des lecteurs (1). Le premier ouvrage publié par M. d'Arneth avait eu déjà, il est vrai, une édition promptement épuisée; mais la seconde nous arrive, augmentée de lettres importantes et surtout des curieux papiers de l'abbé de Vermond. Le second ouvrage, qui a suivi de près, est un recueil de lettres échangées entre Marie-Antoinette et ses frères. L'intérêt de ce nouveau volume égale, s'il ne le dépasse, l'intérêt du précédent. La correspondance avec l'impératrice Marie-Thérèse nous avait montré dans Marie-Antoinette le vrai caractère de la femme, particulièrement dans les années de jeunesse et d'éclat; la correspondance avec Joseph et Léopold nous montre la reine aux prises avec la politique et avec la révolution jusqu'au milieu de 1792. La double publication de M. d'Arneth est faite avec un grand soin et une grande loyauté littéraire; le lecteur, pour peu qu'il apporte d'attention, sait immédiatement à quoi s'en tenir sur la provenance et la nature de chaque pièce. Que ces let-

(1) *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, 2e édition; Paris, Jung-Treuttel, 1866. — *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold*; Paris, même éditeur, 1866.

tres publiées à Vienne soient parfaitement authentiques, nul ne s'est avisé d'en douter. Elles sont données soit d'après les originaux, soit d'après des minutes ou des copies officielles faisant partie de l'archive privée de l'empereur d'Autriche. Adressées primitivement et reçues à Vienne, au moins pour la plupart, ces lettres y sont restées dans les papiers du chef de la famille et voient le jour pour la première fois. Ce qui n'a pas été adressé tout d'abord à Vienne y est arrivé plus tard avec les papiers de Mercy; il est donc impossible de souhaiter pour des documens historiques une origine mieux à l'abri de tout soupçon. Et sait-on pourquoi l'on a consenti à les tirer enfin d'une secrète archive? C'est précisément, si j'en crois certaines confidences, parce qu'on n'a pas voulu qu'une mémoire respectée servît longtemps de jouet aux fabricateurs de lettres historiques.

Tel est en effet le double service que M. d'Arneth a rendu : en faisant connaître la vraie Marie-Antoinette, il a donné les moyens de confondre l'œuvre apocryphe qui nous a presque tous également trompés, éditeurs, critiques et lecteurs. Les documens qu'on nous offrait, habilement composés, flattaient avec adresse l'opinion publique dans son mouvement de réaction généreuse, et nous manquions de tout terme de comparaison. Nous ne connaissions pas le caractère de la femme, de sorte qu'on a pu, pour un instant, nous la présenter comme une caillette qui n'aurait été que sensibilité fausse et bel esprit. Nous ne connaissions pas non plus la reine et sa conduite politique, et il faut lire à ce sujet le nouveau volume de ses lettres à Joseph et à Léopold. Les documens publiés il y a trente ans environ sur ses relations avec la cour de Vienne ne nous avaient éclairés qu'à demi; il y manquait la contre-partie, je veux dire les démentis aux lettres qu'avait dictées Barnave, donnés par la reine elle-même en des messages tout confidentiels que M. d'Arneth fait connaître pour la première fois.

La tâche serait double à profiter de la double occasion qui est offerte; l'objet principal doit cependant être ici de restituer la vraie physionomie de la reine, et il suffit pour cela d'invoquer les seuls documens publiés d'après les archives de Vienne. Ce sera ici notre règle : on ne se servira que si cela devient nécessaire pour rendre à la vérité tout son relief du contraste que présentent les fausses couleurs des lettres apocryphes. Le lecteur demande-t-il dès maintenant avec inquiétude ce que devient la mémoire de la reine à la lumière des révélations posthumes, il faut, avant de répondre, savoir à qui l'on parle. Êtes-vous amoureux des fantômes légendaires et voulez-vous qu'on satisfasse à tout prix votre manie romanesque, la réalité, dans cette occasion ni dans aucune autre, ne répondra pas à votre factice idéal. — Êtes-vous au contraire épris de la vérité

historique et morale, mais en même temps, dans ce cas particulier, prévenu à bon droit par un sentiment de pieuse équité; refusez-vous, quoi qu'il en advienne, de préférer sciemment le mensonge ou l'erreur et de pratiquer enfin l'insulte de la flatterie posthume, vous aurez votre récompense. La légende allait achever son œuvre équivoque; il n'y avait qu'à interdire les publications de M. d'Arneth, à fermer toute archive, à conserver soigneusement un demi-jour favorable, et puis à laisser circonvenir l'opinion par les piéges intéressés des faiseurs d'apocryphes, attentifs à la flatter et à l'encourager dans ses velléités instinctives. On aurait bientôt vu se dresser de toutes pièces une Marie-Antoinette modelée sur ce que souhaitait la réaction de notre temps : un type de reine toute douce et toute bonne, d'humeur modeste et bourgeoise, un modèle de résignation à tous les momens de sa vie, un mélange effacé de sensibilité romanesque et de bel esprit, de mélancolique tristesse et d'espièglerie naïve, quelques reliefs agréables sans aucune aspérité, en somme nul caractère et, quant à sa bonne renommée en présence d'un prochain avenir, nulle défense contre les efforts inévitables de la critique devenue d'autant plus soupçonneuse qu'elle aurait été mal éclairée. — Au lieu de cette maigre idole, inhabile à se protéger elle-même, voici que s'offre à nous maintenant une jeune princesse, une reine dont la hauteur d'âme était encore à peine connue. Ses erreurs comme femme seront de celles qui se peuvent montrer au grand jour, et l'histoire, avec l'autorité qui lui appartient, saura mieux que la légende confondre la calomnie. Ses erreurs comme reine s'expliqueront; c'est à l'histoire encore de les juger sûrement, non sans tenir compte de la terrible gravité des temps, de la faiblesse, de la méchanceté et aussi de la solidarité humaine. Marie-Antoinette s'est trouvée engagée dans une double lutte : celle que lui créaient les circonstances difficiles où son mariage l'avait placée comme dauphine et comme reine, et celle qu'elle dut engager pendant la période révolutionnaire. La véritable histoire de sa vie est celle qui rend compte, par une interprétation désintéressée des plus sûrs témoignages, de cette lutte d'abord exclusivement morale, mais ensuite mêlée aux dernières âpretés de la politique. Il ne s'agit pas de ses années de martyre, qu'on peut croire désormais assez connues ; il suffit de les réserver, sans toutefois les mettre en oubli. Elles gardent à la critique, si, devenue sévère à l'excès, elle se croyait en droit d'accuser, le recours de la cruelle expiation noblement subie. Le souvenir en est présent, et ce n'est que justice s'il fait planer sur tous ces récits une pensée de pitié mêlée de repentir.

I.

Jamais mariage princier ne fut plus entièrement dicté par la politique que celui qui destina Marie-Antoinette à devenir dauphine, puis reine de France. Choiseul avait depuis longtemps médité, préparé cette union, pour réparer les malheurs de la guerre de sept ans et pour tenir en échec la Russie et l'Angleterre; la jeune archiduchesse entrant en France au commencement de mai 1770 semblait devoir être un gage de paix et de concorde européenne. A peine est-elle cependant mariée depuis six mois que les intrigues du duc d'Aiguillon, de l'abbé Terray et du chancelier Maupeou, secondées par la Dubarry, mettent fin au ministère et à la faveur de Choiseul. Que devient désormais au milieu de la cour de Versailles cette archiduchesse autrichienne, dauphine de France à quatorze ans et demi?

Elle continue tout d'abord de chercher un appui dans l'affection de sa mère. Leur correspondance authentique, récemment publiée pour la première fois par M. d'Arneth, a été une lumière imprévue. C'était en premier lieu un jour nouveau sur cette grande figure de Marie-Thérèse, impératrice pendant quarante années, qu'elle passa dans une lutte opiniâtre pour soutenir contre d'ambitieux voisins ou contre de redoutables amis intérieurs le faisceau mal uni des immenses possessions de la maison d'Autriche. Mère de seize enfans, parmi lesquels il y eut deux empereurs et deux reines, elle étonna le XVIIIe siècle à la fois comme femme et comme souveraine; peut-être égale par ses talens à Frédéric II et à Catherine la Grande, elle leur eût été supérieure, n'eût été le partage de la Pologne, par l'honnêteté de sa vie publique comme par celle de sa vie privée. En lisant la correspondance authentique d'une telle mère avec Marie-Antoinette, on a été très frappé des reproches interminables et des obsessions de chaque jour jusque sur les plus intimes détails; on a été tenté de prendre le parti de la jeune dauphine contre une sollicitude maternelle qui paraissait excessive. Il faut bien se rappeler cependant qui était Marie-Thérèse et combien sa fille était jeune et abandonnée. Qu'on se reporte par la pensée au milieu de ces grandes familles souveraines de la fin du XVIIIe siècle : elles étaient peu nombreuses, celles qui savaient entrevoir que leur empire allait cesser et qui disaient comme le roi Louis XV : « Après moi, la fin du monde! » La plupart, trop fières pour mal augurer de leur lendemain, avaient encore de leur souveraineté l'idée la plus haute. Marie-Thérèse en revendiquait tous les droits, mais en acceptait pour les siens comme pour elle-même

toute la responsabilité. De là ses premières craintes au sujet de sa fille, qui devait accepter tant de nouveaux devoirs; mais combien d'ailleurs son affection est profonde et tendre, et par quels témoignages elle tempère ses rigueurs! Peut-être Marie-Antoinette, à ses heures les plus brillantes, n'a-t-elle jamais recueilli de plus précieux hommages que ces aveux d'une mère à la fois sévère et charmée : « Vous avez quelque chose de si touchant dans toute votre personne qu'on a peine à vous refuser; c'est un don de Dieu dont il faut le remercier et s'en servir pour sa gloire ou pour le bien d'autrui. » Et encore : « Je suis toujours sûre du succès si vous entreprenez une chose, le bon Dieu vous ayant douée d'une figure et de tant d'agrémens, jointe avec cela votre bonté, que les cœurs sont à vous si vous entreprenez et agissez. »

Marie-Thérèse se montra fort troublée de la disgrâce de Choiseul, échec pour sa propre politique et pour le crédit personnel de la dauphine, et c'est à partir de ce moment surtout que sa correspondance devient inquiète et grondeuse. Qui donnera dans ce Versailles des conseils expérimentés à sa fille? Ce ne peut être le dauphin, qui a seize ans; ce sera, dans sa pensée, Mercy, et puis, en sous-ordre, Vermond. Mercy, depuis plusieurs années déjà ambassadeur d'Autriche auprès du cabinet de Versailles, et qui devait conserver ce poste difficile jusque dans les temps où il deviendrait des plus périlleux, allait être en effet l'unique confident que Marie-Antoinette eût près d'elle; c'est lui désormais qui rend et commente toutes les pensées de l'impératrice-mère, et c'est par lui que passent toutes les lettres pour Vienne. Ce que doit être cette correspondance entre Marie-Thérèse et sa fille, il semble, maintenant qu'on a les pièces authentiques, si conformes aux deux caractères, qu'on eût dû le deviner. Marie-Antoinette, cédant tout d'abord aux entraînemens de son entourage, commet des imprudences de nature à porter atteinte à sa bonne renommée et à son crédit; les circonstances mêmes de sa vie tout intérieure sont faites pour attrister sa mère. On conçoit donc que les lettres de l'impératrice, portant l'empreinte de son anxiété, mais aussi de son caractère impérieux et de son esprit méthodique, soient une série d'interrogatoires sévères auxquels il faut qu'on réponde rigoureusement. C'est ce que montre tout le volume publié par M. d'Arneth. Marie-Antoinette y écrit par courts paragraphes, dont chacun répond presque exactement, — sa mère l'exige, l'y rappelant au besoin, — à chacun des points précédemment touchés par elle-même. Point de développemens en général, point de récits, très peu d'anecdotes, peu de plaisanteries, surtout point de bel esprit. Ce ne sont pas des billets élégans et bien tournés qu'on demande : il s'a-

git de lettres d'affaires et d'affaires les plus graves; les grâces du style ne seraient qu'une preuve de plus d'un penchant vers cette coquetterie française dont il faut qu'on se garde à tout prix. On aura donc dans le volume de M. d'Arneth précisément le contraire de ce que présente la correspondance apocryphe qu'ont admise les deux recueils français. Là, Marie-Antoinette écrivant à sa mère a pour chaque lettre un sujet particulier qui l'entraîne à un récit, à un tableau, à une mise en scène, à des portraits. Elle a toute une lettre sur la mort de Louis XV, une lettre sur la vie à Compiègne, une lettre sur une prise de voile à Saint-Cyr, une lettre sur Mme Élisabeth, tout cela avec un luxe d'anecdotes, de saillies, d'allusions, de réticences, destiné à faire de chacun de ces morceaux un petit drame capable d'égayer quiconque ne se préoccupe pas de la vérité morale.

Entre autres bonnes raisons pour que la jeune Marie-Antoinette n'eût pas l'esprit et la main si prestes à une correspondance d'allure anecdotique et littéraire, il faut bien citer son imparfaite éducation, sur certains articles principaux si étrangement négligée. C'est un point dont nous étions fort mal instruits, et sur lequel nous sommes aujourd'hui parfaitement édifiés. La jeune archiduchesse avait pu avoir des maîtres de danse et de déclamation, de langue italienne et de diction française, de dessin et de musique, un Métastase, un Noverre, un Sainville; elle-même n'en accusait pas moins plus tard, Mme Campan l'atteste, ce qu'elle appelait « la charlatanerie de son éducation. » Les dessins qu'on montrait d'elle à Vienne étaient entièrement (c'est elle qui l'a dit) d'une autre main, et elle a raconté qu'une de ses institutrices lui traçait à l'avance ses lettres au crayon. Pour tout dire, lorsqu'elle arrive en France en mai 1770, la dauphine est peu familière avec l'art vulgaire de l'écriture. Ce n'est pas qu'habituée à la langue allemande elle ait à surmonter l'obstacle d'une langue étrangère; il ne s'agit pas non plus de nuances sur lesquelles on doive appeler des experts : c'est en réalité une enfant de quatorze ans et demi qui ne sait pas tenir et diriger sa plume, qui trace des lettres informes, salit le papier et n'est qu'à peine lisible. Si l'on n'en veut pas croire l'unique témoignage des *fac-simile* donnés par M. d'Arneth d'après la double série des lettres à Marie-Thérèse et des billets à Mercy, on peut y ajouter celui de nos propres archives et celui des registres de l'ancienne paroisse du château de Versailles : ici et là on rencontrera les preuves d'une parfaite analogie, d'une incontestable identité avec les documens de Vienne. Tout le monde comprend que ce ne sont pas ici d'insignifians détails. Cette information nouvelle sert à deux choses : d'abord elle nous fournit une des preuves

extérieures et, comme on dit, matérielles pour confondre l'œuvre apocryphe. Quelle était, en l'absence de toute bonne indication de provenance, l'unique raison sur laquelle on appuyait la prétendue authenticité des lettres à Marie-Thérèse que les deux recueils français avaient admises (1)? C'était l'existence d'originaux et de minutes autographes. Or il se trouve que les fabricateurs ont ignoré, comme tout le monde, cette première et informe écriture, successivement transformée, de Marie-Antoinette, et leurs documens, portant avec eux-mêmes leur condamnation, offrent pour toutes les premières années le caractère d'écriture qui n'a été celui de la reine qu'après 1780. Un seul regard sur ces documens comparés suffirait à une foule réunie pour la convaincre. En second lieu, cette information est de nature à nous faire mieux comprendre la correspondance authentique entre Marie-Thérèse et sa fille. L'impératrice, qui avait eu le grand tort de ne pas veiller d'assez près à cette éducation, est humiliée, — c'est sa propre expression, — quand elle reçoit les premières lettres de la dauphine, et au nombre de ses pressans conseils, que l'on entend mieux désormais, elle place en première ligne le conseil tout pratique de prendre des leçons d'écriture. De plus, l'inexpérience de Marie-Antoinette dut évidemment, pendant quelques années au moins, restreindre et le nombre et l'essor, représenté à tort comme si brillant, de ses correspondances; peut-être y gagnons-nous en revanche ce caractère de sérieuse intimité qui nous permet de saisir déjà quelques traits principaux de la vraie physionomie de la reine.

Son éducation a pu être sur quelques points, même importans, superficielle et inachevée; elle n'en a pas moins reçu un fort enseignement moral, puisé soit dans les exemples respectés de l'impératrice sa mère, soit dans l'esprit de race et dans le sentiment de sa haute naissance. Cette dauphine de quatorze ans et demi peut bien ne pas savoir très familièrement écrire; elle n'en est pas moins la personne de sang impérial singulièrement supérieure à la femmelette qu'on nous a offerte. Elle n'exprime pas, quand elle écrit, de sinistres pressentimens que sans doute elle n'a pas conçus : la pensée qu'un futur désastre pût monter assez haut pour l'atteindre n'est pas entrée dans son esprit. Sa vraie correspondance ne la montre à l'avance ni étonnée ni dégoûtée des grandeurs. Ce n'est pas elle qui a écrit à ses premières heures de royauté : « Quelque chose me serre à la gorge comme un étau; j'ai des momens de frisson; j'ai comme peur, et le roi me disait tout à l'heure qu'il était

(1) Nous croyons qu'on ne peut admettre comme authentique, parmi les lettres à Marie-Thérèse contenues dans les deux ouvrages de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches, que celle du 14 juin 1777, que donne ce dernier.

comme un homme tombé d'un clocher. » Bien plutôt elle écrit dans la lettre authentique du 14 mai 1774 : « Quoique Dieu m'a fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfans, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soins et de travail pour me procurer ce bel établissement... » C'est ici son vrai langage; quelle que soit sa jeunesse et quelle que soit son inexpérience, elle est née sur les marches d'un grand trône, elle est fille de Marie-Thérèse.

La hauteur d'âme, peut-être inspirée par l'esprit de race, voilà un premier trait personnel à Marie-Antoinette, et il n'est pas besoin d'attendre son temps de malheur pour voir ce trait s'accuser avec un remarquable relief. — La sincérité l'accompagne et se montre surtout en une vive lumière dans la correspondance authentique des premières années. Ses impressions sont vives; sa parole et sa plume ne le sont pas moins à rendre par des expressions fortes ce qu'elle a profondément senti. De là ses invincibles mépris pour quelques-unes des personnes de son intime entourage, par exemple pour Monsieur, comte de Provence. Où rencontrer des paroles plus dédaigneuses que celles dont elle le flétrit dans une lettre à sa mère? « A un caractère très faible il joint une marche souterraine et quelquefois très basse; il emploie, pour faire ses affaires et avoir de l'argent, de petites intrigues dont un particulier honnête rougirait. » Et sur le comte d'Artois : « Je sais l'arrêter dès qu'il commence des polissonneries. » Sur ses belles-sœurs enfin : « La comtesse d'Artois a un grand avantage, celui d'avoir des enfans; mais c'est peut-être la seule chose qui fasse penser à elle. Pour Madame, elle a plus d'esprit, mais je ne voudrais pas changer de réputation avec elle. »

La hauteur et la sincérité d'âme de Marie-Antoinette paraissent dans leur plus beau jour à propos d'un intéressant épisode où intervient la Dubarry. Il vaut la peine d'y insister avec la correspondance authentique parce que la vérité morale y éclate et étonne. La disgrâce de Choiseul avait inspiré, on l'a vu, de sérieuses craintes à Marie-Thérèse comme impératrice et comme mère. De là ses instances auprès de sa fille pour que, s'éloignant de Mesdames tantes et du parti contraire à la favorite, elle se fasse bien venir de celle-ci en n'affectant envers elle nulle attitude blessante et nulle raideur. La dauphine cependant, étrangère à ces calculs, n'écoute que sa fierté d'archiduchesse et sa naïve pudeur de quinze ans. A peine est-elle arrivée depuis deux mois à la cour de France,

elle écrit déjà à sa mère : « Le roi a mille bontés pour moi, mais c'est à faire pitié la faiblesse qu'il a pour Mme Dubarry, qui est la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. » Un tel langage sur le compte de la maîtresse royale devenait dangereux au lendemain de son nouveau triomphe; aussi voit-on l'impératrice Marie-Thérèse insister, presser, exiger, si bien que le 13 septembre 1771 la pauvre dauphine n'y tient plus. Malgré son respect profond pour sa mère, elle lui répond avec une sorte d'impatience qui a bien sa dignité : « J'ai des raisons de croire que le roi ne désire pas de lui-même que je parle à la Barry; cette femme et sa clique ne seraient pas contentes d'une parole, et ce serait toujours à recommencer. Vous pouvez être assurée que je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté. » Elle revient encore à ce sujet à la fin de la même lettre : « Pour vous faire voir l'injustice des amis de la Barry, je dois vous dire que je lui ai parlé à Marly; je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, mais je ne puis convenir de lui parler à jour et à heure marqués pour qu'elle le dise d'avance et en fasse triomphe. Je vous demande pardon de ce que je vous ai mandé si vivement sur ce chapitre; si vous aviez pu voir la peine que m'a faite votre chère lettre, vous excuseriez bien le trouble de mes termes. » Une autre que Marie-Thérèse aurait craint d'aller plus avant; mais elle, avec une infatigable ardeur qui ne connaît ni attendrissement ni faiblesse, répète incessamment ce qu'elle a tant de fois recommandé. Même, prenant le ton d'accusatrice, elle reproche à sa fille d'oser manquer au roi dans ce qu'il souhaite : « Vous ne devez connaître ni voir la Barry, dit-elle, d'un autre œil que d'une dame admise à la cour et à la société du roi. Vous êtes la première sujette de lui, vous lui devez obéissance et soumission... Si on exigeait des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller, mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand'père, votre maître, votre bienfaiteur... » La dauphine paraît se résigner devant cette insistance : « Les amies et amis de cette créature, écrit-elle, n'ont pas à se plaindre que je la traite mal. » Qui ne comprend qu'en écrivant ces lignes elle a les yeux voilés de secrètes larmes? Le dépit l'étouffe; elle lutte péniblement entre une irritation lentement accrue et sa respectueuse affection pour sa mère, et puis elle se relève, elle s'écrie : « Je sacrifierai mes préjugés et répugnances tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur! » — Croira-t-on que cette même dauphine éloquente et fière, cette même impératrice si inquiète, aient l'une écrit et l'autre accepté de sang-froid, précisément au moment de cette lutte, le portrait

de genre que voici : « Reste Mme Dubarry, dont je ne vous ai jamais parlé. Je me suis tenue devant *la faiblesse* avec toute la réserve que vous m'aviez recommandée... Elle a une cour assidue, les ambassadeurs y vont... J'ai, sans faire semblant d'écouter, entendu dire sur cette cour des choses curieuses : on fait foule chez elle comme chez une princesse; elle fait cercle, on se précipite, et elle dit un petit mot à chacun. Elle règne. Il pleut dans le moment où je vous écris, c'est probablement qu'elle l'aura permis. Au fond, ce n'est point une méchante femme, c'est plutôt une bonne personne... » Ainsi parle la dauphine suivant la correspondance apocryphe; vit-on jamais contradiction morale plus flagrante et conciliation plus impossible? Qui préférera-t-on après cela, puisqu'il faut absolument choisir? La Marie-Antoinette bel esprit, celle qui ne veut pas renoncer au plaisir de tracer un portrait agréable, et qui, pour ne causer de peine à personne, pas même aux lecteurs et lectrices de notre temps, se montre indulgente et toute bonne, ou bien cette fière petite dauphine de quinze ans, qui ne veut pas s'incliner devant le scandale de la maîtresse en titre, et tient tête sur cet article, trois années durant, à une mère telle que Marie-Thérèse!

Ce n'est pas à dire que la reine ait manqué de qualités affectueuses; elle avait au contraire un continuel désir d'intimité et de familiarité. Aussi lui cherche-t-on d'autres amitiés que celle de sa mère, avec qui les relations de correspondance ne pouvaient s'établir sur un pied assez égal. N'avait-elle pas apporté de Vienne le secours de quelque étroite amitié d'enfance qui lui ouvrît un cœur, un cœur de femme et de sœur, par exemple, auquel elle pût demander au besoin la consolation et l'appui des plus intimes confidences? La tentation était forte pour les fabricateurs de lettres : ils y ont cédé (1); mais le choix qu'ils ont fait d'une des sœurs de Marie-Antoinette s'est trouvé des plus malheureux, car cette « chérissime sœur, » cette « sœur adorée, » comme ils disent, âgée de treize ans de plus que la reine, lui inspirait en réalité fort peu de confiance ou même lui était presque antipathique : Marie-Antoinette la tenait pour jalouse et médisante à son endroit, et lui attribuait volontiers quelques-uns des mauvais propos qui couraient sur son compte à Vienne. Elles s'étaient très rarement écrit avant le voyage que cette Marie-Christine, devenue gouvernante des Pays-Bas, fit en France pendant l'année 1786. Les papiers de Vermond, récemment publiés par M. d'Arneth, nous ont apporté sur ce sujet de nouvelles et curieuses preuves à ajouter à celles qu'on avait déjà. La reine avait-elle

(1) Nous croyons qu'on ne peut admettre comme authentique, parmi les lettres à Marie-Christine publiées dans les deux ouvrages de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches, que celle du 29 mai 1790, donnée par ce dernier.

d'ailleurs ces deux tendances, ces deux notes que lui prête à chaque instant la correspondance supposée : la mélancolie romanesque et l'esprit littéraire? On peut affirmer le contraire. Elle n'a pas écrit, en arrivant comme dauphine en France : « Que dirait notre bonne mère, si elle me savait plutôt disposée à rebrousser chemin qu'à courir à l'exil? Oui, l'exil : destinée cruelle que celle des filles du trône!.. » Pour ce qui est de l'expression spirituelle, il ne faudrait pas dire qu'il n'y en ait aucune trace dans la correspondance authentique. On trouve dans la seconde édition du livre de M. d'Arneth une lettre à Rosenberg où, parlant des ouvrages mécaniques auxquels se livre le roi, Marie-Antoinette ajoute : « Mes goûts ne sont pas les mêmes que les siens. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge; je n'y serais pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas. » Voilà du trait; mais combien de tels exemples sont rares! On en trouverait à peine un second. La vraie Marie-Antoinette peut bien rencontrer des façons de parler heureuses et justes, car son intelligence est naturellement droite et nette : elle a des mots qu'elle assène fortement quand elle est dominée par un sentiment grave, elle n'est donc pas dépourvue de ce qu'on appelle de l'esprit; mais la note précise et savante de l'expression littéraire, il est permis d'affirmer qu'elle ne l'a pas. Elle n'est ni assez instruite ni assez douée pour cela; ne cherchons pas ici une sémillante duchesse de Bourgogne.

On a beaucoup de preuves que Marie-Antoinette entretenait avec sa sœur de Naples une correspondance assez active, et ces lettres-là n'ont pas été publiées; rien cependant n'autorise à croire qu'elles aient dû offrir ce caractère d'intimité que nous cherchons : elles passaient d'ailleurs généralement par Vienne, où sans doute elles étaient lues. Ainsi donc, sauf sa mère, qui est loin et dont l'humeur est impérieuse, elle ne rencontre dans sa famille aucune confidente amie. A Versailles, il ne faut pas parler de Mesdames tantes, que leur âge et leur caractère éloignaient d'elle. Si elle entretient de bons rapports avec ses deux belles-sœurs, c'est tout juste, on l'a vu, dans la limite des souhaitables convenances. On conçoit au milieu de cet abandon l'entière influence de ses amitiés privées, avec Mme de Lamballe d'abord, puis avec Mme de Polignac; ces amitiés avaient seulement le tort de favoriser sa nonchalance et quelquefois son goût du plaisir. Sans doute Marie-Antoinette allait devoir à sa fierté native la meilleure protection contre toute chute; cependant, pour qu'elle échappât aussi, dans un âge si peu avancé, dans une position si fort en vue et si périlleuse, à toute inconséquence, à toute légèreté, il lui eût fallu autour d'elle, plus près que n'était désormais sa mère, une direction respectée s'imposant de haut à

sa conscience, à sa raison, à son cœur. Elle n'avait malheureusement rien trouvé de pareil dans son mariage.

Sur le caractère personnel de Louis XVI, les dernières publications ne font guère que confirmer ce que l'on connaissait déjà. Le recueil de M. Feuillet de Conches nous montre en action, par une abondante série de petits billets ou de simples ordres adressés à ses ministres, les louables commencemens d'un roi si profondément touché du bien public. Ces billets ne nous apprennent rien de bien nouveau, car on savait l'abandon par le nouveau souverain des droits de joyeux avénement, l'inoculation, les changemens de ministères, etc. Il y a pourtant un certain intérêt à suivre Louis XVI décidant lui-même l'accomplissement de chacune de ces mesures; d'ailleurs ces billets ne sont pas toujours secs et brefs : par instans il semble qu'on entende les entretiens du roi avec les hommes vertueux dont il se barricadait : « Je vous renvoie signé votre projet de déclaration, mon cher Malesherbes... Grâce à vos lumières, j'espère réaliser d'importantes améliorations durant mon règne; vous êtes de ces hommes à qui on n'a pas besoin de dire de redoubler de zèle. » — Ou encore : « J'ai lu avec soin, mon cher Turgot, tous les mémoires que vous m'avez remis au conseil, et les six projets d'édits; j'étais bien aise d'en apprécier les détails seul et dans mon cabinet... Plus j'y pense, mon cher Turgot, et plus je me répète qu'il n'y a que vous et moi qui aimions réellement le peuple. » Ce langage, en même temps élevé et familier, ne manque pas de produire son effet... excepté sur quiconque a lu dans ce même premier volume de M. Feuillet de Conches, à la page XII de l'*introduction*, l'utile avis donné par l'éditeur lui-même qu'il y a de par le monde des lettres fausses de Louis XVI, et qu'un des meilleurs signes du caractère apocryphe de ces lettres est l'expression « mon cher » attribuée au roi écrivant à ses ministres, « familiarité en dehors de toutes ses habitudes. » — Chacune des deux pièces que nous venons de citer étant malgré cela publiée ici, nous assure-t-on, d'après l'autographe, le lecteur oublie naturellement la remarque de l'*introduction* pour ne s'en rapporter qu'aux textes; il s'en applaudit en remarquant que les malencontreuses lignes ont disparu de l'*introduction* d'un second tirage du même volume; mais par malheur voilà que les mêmes textes dont on semble avoir voulu revendiquer par cette suppression l'intégrité sont, dans ce second tirage, réimprimés avec des changemens! « J'ai lu avec soin, *monsieur* Turgot, tous les mémoires que vous m'avez remis... » et « je vous renvoie signé votre projet de déclaration, *monsieur*... » Ne sachant plus que croire, le lecteur entre nécessairement en défiance contre les documens qu'on lui offre et se prépare à ne les admettre qu'après examen. Bien lui a pris, s'il a dû tomber après

cela sur une lettre voisine, dans le même volume de M. Feuillet de Conches, où l'on fait dire à Louis XVI un samedi qu'il ira le lendemain à la procession de la Fête-Dieu, comme si tout le monde ne savait pas que cette fête, avant le concordat, n'avait lieu que le jeudi, — ou bien encore s'il rencontre une prétendue lettre du roi, datée du 14 janvier 1775, disant qu'il a été entendre à Paris l'opéra d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, et qu'il en a été charmé. Ne sait-on pas que Louis XVI, depuis son avénement, ne venait point de Versailles aux spectacles de Paris? il n'y assista que lorsqu'il fut prisonnier dans la capitale. Ce pouvait être par un effort de réaction morale contre le règne de Louis XV; c'était aussi qu'il avait peu de goût soit pour la musique, soit pour ce que la scène française pouvait offrir de plaisirs élevés. Marie-Antoinette, qui voulait lui procurer quelque distraction, avait imaginé de lui donner des spectacles « dans l'intérieur, » comme on disait, c'est-à-dire à Trianon, à Choisy. Des parodies, des parades d'un goût équivoque l'amusèrent : « On peut juger par là, disent les *Mémoires secrets*, combien sa majesté a encore l'ingénuité du bel âge et aime à rire. On était assez embarrassé jusqu'à présent de lui connaître aucun goût en fait de théâtre, et le voilà découvert... » Le chroniqueur ajoute : « On ne croit pas que la reine se plaise infiniment d'elle-même à ce genre de spectacle, mais son dessein d'amuser le roi l'a engagée à s'y prêter et à affecter de le goûter. » Tout cela rend déjà peu vraisemblable la lettre qu'on prête à Louis XVI. Pour arriver à la certitude sur le caractère apocryphe de cette pièce, il n'y a plus qu'à ouvrir l'*Almanach des spectacles*, ou les *Mémoires secrets*, ou dix autres ouvrages; partout on a le récit de cette représentation du 13 janvier 1775. La cour avait tout récemment quitté le deuil de Louis XV, et Marie-Antoinette venait pour la première fois comme reine au théâtre; elle eut une ovation aux premiers mots de ce chœur : *Chantons, célébrons notre reine,...* hommage éphémère qui devait se renouveler pour elle, à propos du même opéra et des mêmes paroles, mais au milieu de bien autres circonstances, dix-sept ans après, le 28 décembre 1791. La soirée du 13 janvier 1775 n'avait pas dû passer inaperçue, et en effet les écrits du temps la décrivent en détail : la reine y était accompagnée de Madame et de Monsieur, du comte et de la comtesse d'Artois, mais du roi il n'est jamais question. Il n'y était pas et n'a donc pas pu écrire la lettre supposée.

Que ne recueillait-on, au lieu d'accepter des pièces qu'un examen attentif aurait si aisément démontrées fausses et dont la provenance devait être équivoque, toutes les lettres fort authentiques de Louis XVI que renferme notre riche dépôt des Archives générales? On aurait pu donner de la sorte, au prix de courtes et faciles

recherches, un grand nombre de documens précieux pour l'histoire générale sans attendre que ce service nous fût rendu par M. d'Arneth. Si les archives de Vienne possèdent par exemple les originaux des lettres de Louis XVI à Joseph II, nous en avons les minutes : c'est le cas du moins pour plusieurs pièces du récent volume publié à Vienne. La correspondance particulière du roi avec Vergennes, conservée aussi dans nos Archives générales, aurait fourni d'excellentes pièces, parfaitement inédites et authentiques, et donnant sur une foule d'affaires importantes la pensée intime et les réflexions de Louis XVI. Rien de plus intéressant que de suivre dans ces documens manuscrits le travail patient, scrupuleux, exact, de ce chef d'état qui veut accomplir dignement sa tâche. Vergennes, ministre des affaires étrangères, envoie avant chacune de ses conférences avec le roi des notes, des résumés, des questions, des comptes-rendus, et souvent Louis XVI, pour mieux préparer ou pour abréger le travail de la prochaine conférence, donne par écrit au ministre, sous forme de lettres autographes et signées, ses avis, ses résolutions, ses ordres; ainsi s'engage une correspondance qui n'est destinée à nulle autre personne, et dans laquelle prennent place les communications secrètes et les confidences. Louis XVI n'y épargne pas sa peine : il va jusqu'à copier de sa main, pour les faire connaître au ministre sans se dessaisir des originaux, les lettres qu'il reçoit directement des autres souverains, par exemple du roi d'Espagne. On reconnaît, pour tout dire, ce souverain bien intentionné, à l'âme honnête, à l'esprit droit et exact, qui, dans un temps moins agité, sur une scène moins vaste, eût été un excellent roi. Le contraste est singulièrement frappant entre ces lettres d'affaires des premières années du règne, qui sont intelligentes, nettes, très dignes, et les lettres personnelles émanées de la même plume pendant les années de lutte. Nous ne parlerons pas, encore une fois, de la dernière période, celle du martyre; tout en pensant qu'il faut désormais ne plus admettre aucune pièce attribuée à Louis XVI et à Marie-Antoinette sans une recherche préalable d'authenticité, nous n'en savons pas moins de science certaine combien l'excès du malheur a élevé l'âme du roi et l'âme de la reine : ils ont combattu l'un et l'autre un dernier et rare combat d'où ils ont conquis une suprême gloire; mais les cruels débats qui ont précédé ont montré Louis XVI accablé par les difficultés et s'affaissant sous leur poids. Ses lettres deviennent alors indécises, confuses, presque illisibles : je n'en veux pour preuve que sa longue lettre d'affaires à M. de Breteuil, du 3 décembre 1791, document si curieux pour son histoire et que nous avons fait connaître ici pour la première fois. Si nous avions donné cette pièce tout entière, comme il faudrait le faire dans un recueil de documens, on y aurait trouvé des pas-

sages absolument incompréhensibles, tant l'expression en est imparfaite : on n'imagine pas une telle confusion d'idées et de mots; cet esprit qui paraissait se mouvoir à l'aise dans la sphère relativement paisible de la première moitié du règne, une fois en présence de la lutte, devenue terrible il est vrai, se trouble et balbutie. C'est le contraire, nous le verrons, qui est arrivé pour Marie-Antoinette. — Pourquoi n'avoir pas donné, quand cela était si facile, les sincères documens qui eussent mis en relief ces intéressantes variétés d'esprit et de caractère et en même temps servi la cause de l'histoire?

Si les récentes publications françaises ne nous apprennent rien de nouveau sur Louis XVI et tendent plutôt au contraire à nous donner le change sur quelques traits de sa physionomie, les deux volumes de M. d'Arneth nous édifient complétement sur les dangers que le timide caractère du roi devait créer à Marie-Antoinette comme femme et comme reine. A cette dauphine de quatorze ans et demi on avait donné un mari qui n'avait pas seize ans. C'était une suite des habitudes royales et princières du précédent siècle. Le sentiment monarchique ou aristocratique suppléait-il chez ces privilégiés à ce qui leur manquait d'autorité par l'infériorité de l'âge? En tout cas, le jeune dauphin n'avait plus même cette complète défense : ses propres qualités, en lui inspirant certains dégoûts du passé, le désarmaient; l'initiative de l'homme ne venait pas combler le vide que laissaient la désillusion et le renoncement chez le dernier héritier de tant de grandeur et de tant de fautes. Marie-Antoinette au contraire, indépendamment de sa nature plus vive et plus haute, avait encore ce fier sentiment de la race qui suffisait à l'animer et à la soutenir. Son mariage a été tout politique : elle le sait et apprécie à sa juste valeur l'avantage d'avoir été choisie, comme elle dit, pour le plus beau royaume de l'Europe; mais d'autres sortes d'illusions, elle n'en a guère : on la voit, dans les lettres authentiques à Marie-Thérèse, qui se préoccupe de « former, » comme elle dit, en même temps que d'amuser son époux. Tantôt elle lui apprête des spectacles dans son intérieur, tantôt elle l'engage à donner à souper une fois la semaine. « C'est le meilleur moyen, dit-elle, d'empêcher qu'on ne l'entraîne à de mauvaise compagnie comme son grand-père; cela est encore bon pour diminuer la familiarité qu'il aurait pu avoir avec ses valets. » Elle sourit d'abord à sa gaucherie naturelle. Par exemple, écrivant pour la première fois à sa mère après son avénement à la royauté, elle vient d'obtenir que son mari ajoute au moins quelques lignes de compliment au bas de la lettre qu'elle envoie. Louis XVI, précisément gêné sans doute par la nécessité de trouver quelque chose d'aimable et par cette continuelle défiance de lui-même qui le privait de ses propres ressources, écrit six ou

sept lignes qu'il termine ainsi : « Je serais enchanté, ma chère maman, de vous contenter et de vous marquer par là tout mon attachement et la reconnaissance que j'ai que vous avez bien voulu m'accorder votre fille, dont je suis on ne saurait plus content. » Là-dessus Marie-Antoinette reprend la plume et dit à sa mère : « Vous voyez, par la fin de son compliment, que quoiqu'il ait beaucoup de tendresse pour moi il ne me gâte pas par ses fadeurs! »

Cependant voilà déjà quatre ans de mariage, et il n'y a encore d'héritier qu'un fils de la comtesse d'Artois. Chacune des sœurs et belles-sœurs est devenue mère : la reine seule n'a pas répondu à l'attente de tout un peuple et aux vœux incessans de l'impératrice. Il faut lire dans la correspondance authentique combien elle souffre de ces retards : ces joies qui l'entourent la suffoquent par le retour sur elle-même. « La nonchalance n'est pas de mon côté, » s'écrie-t-elle, et puis, tâchant de se résigner, elle résume dans un mot d'une incroyable amertume son étonnement, sa déception, son humiliation. Après ce qu'elle a dit mainte fois de ses beaux-frères, elle ajoute : « Si j'avais à choisir un mari entre les trois, je préférerais encore celui que le ciel m'a donné ! » C'est le moment de son plus profond découragement, et c'est le moment aussi de ses dissipations extrêmes. Marie-Thérèse n'obtient plus, dans cette même année 1776, ni lecture ni étude de musique; un achat de bracelets de 250,000 livres dont Marie-Thérèse fut particulièrement affligée est du mois d'août. L'impératrice écrit enfin désespérée, à la date du 1er octobre, ce billet pour l'abbé de Vermond, qui marque bien le point culminant de cette biographie morale :

« Je suis bien touchée de vos services et attachement, qui n'ont pas d'exemple; mais je le suis aussi de l'état de ma fille, qui court à grands pas à sa perte, étant entourée de bas flatteurs qui la poussent pour leurs propres intérêts. Dans ces circonstances, ma fille a besoin de vos secours. Mercy et moi espérons que vous ne vous refuserez à nos souhaits et tâcherez de traîner votre retraite jusqu'après l'hiver; si alors les choses ne changent, je ne saurais exiger de vous de nouveaux sacrifices, sans en pouvoir espérer du changement, et j'aurai en toute occasion et à tout événement pour vous toute estime et reconnaissance.

« *Post-Scriptum.* — Étant logée à Schönbrunn dans les chambres où ma fille a été, je me trouve à la même place où vous avez eu vos conversations; jugez combien j'en suis affectée. »

Mme Campan, jalouse, peut avoir médit de l'abbé de Vermond. Cet éloquent billet, écrit par une mère, et les lettres de l'abbé à Mercy que M. d'Arneth vient de publier l'absolvent au point de vue de l'honnêteté et de la conscience. Vermond, nous le savons aujourd'hui, était fidèle et zélé, mais ses papiers montrent bien qu'il manquait de crédit personnel auprès de la reine et déplaisait à Louis XVI; ce

n'était donc pas lui qui pouvait mettre un terme à la situation dont on gémissait. Un si grand service vint seulement de Joseph II, frère de Marie-Antoinette. Son voyage à Paris en 1777 lui donna occasion de faire accepter et de la reine et du roi d'intimes avis qui amenèrent une heureuse transformation. Marie-Antoinette, privée jusqu'alors de ce qui pouvait affermir son crédit et assurer sa dignité d'épouse et de reine, s'était laissé entraîner sur une pente dangereuse. Mère d'un dauphin, elle se retrouvera elle-même, et le bonheur paraîtra lui sourire pendant quelques années.

C'est une intéressante figure que celle de ce Joseph II et une des moins connues encore dans l'histoire si mêlée du XVIIIe siècle. Il y a quelque chose de fiévreux dans la fougue avec laquelle, adoptant une partie des idées de son temps, il entreprit de les appliquer à la reconstruction de la monarchie autrichienne, et le même caractère d'aspiration non satisfaite, de désirs avortés, semble marquer aussi sa vie privée d'une sympathique et triste empreinte. Il était d'un cœur chaleureux et aimant, bien que son humeur, au moins dans la seconde moitié de sa vie, fût devenue fantasque. Après avoir aimé éperdument sa première femme, la tendre et modeste Isabelle de Parme, morte à vingt et un ans, remarié longtemps après, il était promptement redevenu veuf et ne conservait que pour peu d'années une fille de sa première femme. Ces malheurs domestiques l'avaient pour toujours ébranlé. Il n'en jouissait pas moins d'une grande autorité morale auprès de sa mère et de ses sœurs. L'empereur François Ier étant mort en 1765, Marie-Thérèse avait immédiatement associé Joseph à l'empire. Marie-Antoinette en particulier, plus jeune que lui de quatorze ans, l'écoutait et le respectait comme un père. Dès 1775, au moment du sacre, elle lui avait écrit combien elle serait heureuse qu'il vînt, comme on l'annonçait alors, faire une visite à Versailles. Joseph ne fit ce voyage qu'en 1777, mais il profita de la première et plus tard de la seconde occasion pour donner à sa sœur des conseils dont la franchise étonne. On a trouvé dures quelquefois les expressions dont l'impératrice faisait usage en écrivant à sa fille; que dira-t-on de celles-ci? Elles se rencontrent dans les deux pièces qui ouvrent le second volume de M. d'Arneth; l'une de ces pièces est une simple lettre; l'autre, qui a pour titre *Réflexions données à la reine de France*, a été écrite en France même, vers la fin du voyage de Joseph II :

« Autant que j'en sais, dit-il, vous vous mêlez d'une infinité de choses qui ne vous regardent pas, que vous ne connaissez pas, et auxquelles des cabales et des alentours qui vous flattent vous font faire une démarche après l'autre... De quoi vous mêlez-vous, ma chère sœur? De déplacer des ministres, d'en faire envoyer un autre sur ses terres, de faire donner tel

département à celui-ci ou à celui-là, enfin de parler d'affaires, de vous servir même de termes très peu convenables à votre situation! Vous êtes-vous demandé une fois par quel droit vous vous mêlez des affaires du gouvernement de la monarchie française? Quelles études avez-vous faites? quelles connaissances avez-vous acquises? vous, aimable jeune personne, qui ne pensez qu'à la frivolité, qu'à votre toilette, qu'à vos amusemens toute la journée, et qui ne lisez pas ni entendez parler raison un quart d'heure par mois, et ne réfléchissez ni ne méditez, j'en suis sûr, jamais, ni combinez les conséquences des choses que vous faites ou que vous dites!

« Par quel droit vous respecte-t-on et vous honore-t-on en France que comme la compagne de leur roi? Vous seriez bafouée, aussi jolie que vous êtes; la chute, et en soi et par comparaison, serait affreuse pour vous. Étudiez-vous tous ses désirs pour vous y conformer? Modérez-vous votre gloriole de briller à ses dépens? Êtes-vous d'une discrétion impénétrable sur ses défauts et faiblesses, les excusez-vous, faites- vous taire tous ceux qui en osent lâcher quelque chose? Est-ce que vous ne vous rebutez pas des difficultés, des refus? Retournez-vous adroitement à la charge, sans importuner, sans témoigner une volonté, car enfin vis-à-vis de lui vous ne pouvez avoir que des désirs, et lui, tant sur votre personne que sur les affaires de son pays, peut seul avoir des volontés? Il n'y a pas de galanterie qui tienne; un particulier peut craindre le ridicule que son impolitesse lui donnerait, mais un roi s'en moque, et d'un mot peut disposer de votre sort. N'oubliez pas cela.

« Mettez-vous, ma sœur, du liant, du tendre, quand vous êtes avec lui? Recherchez-vous des occasions, correspondez-vous aux sentimens qu'il vous fait apercevoir? N'êtes-vous pas froide, distraite quand il vous caresse, vous parle? Ne paraissez-vous pas ennuyée, dégoûtée même? Comment, si cela était, voudriez-vous qu'un homme froid s'approche et enfin vous aime? Ne vous rebutez jamais...

« Avez-vous pesé les conséquences affreuses des jeux de hasard, la compagnie qu'ils rassemblent, le ton qu'ils y mettent, le dérangement enfin qu'en tous genres ils entraînent après soi tant dans les fortunes que les mœurs de toute une nation? Pourriez-vous vous dissimuler que toute la partie sensée de l'Europe vous rendrait responsable des ruines des jeunes gens, des vilenies qui s'y commettent et des abominations qui en sont les suites, si vous protégez et étendez ces jeux, ou que bien plus vous les recherchiez et couriez après? Rappelez-vous les faits qui se sont passés sous vos yeux, et puis pensez que le roi ne joue pas...

« De même daignez penser un moment aux inconvéniens que vous avez déjà rencontrés aux bals de l'Opéra et aux aventures que vous m'en avez racontées vous-même. C'est de tous les plaisirs indubitablement le plus inconvenable de toute façon, surtout de la façon que vous y allez, car Monsieur, qui vous accompagne, n'est rien. Le lieu par lui-même est en très mauvaise réputation; qu'y cherchez-vous? Une conversation honnête? vous ne pouvez l'avoir avec vos amies, le masque l'empêche. Danser non plus; pourquoi donc des aventures, des polissonneries, vous mêler parmi le tas de libertins, de filles, d'étrangers, entendre ces propos, en tenir peut-être qui leur ressemblent? Quelle indécence! Je dois vous avouer que

c'est le point sur lequel j'ai vu le plus se scandaliser tous ceux qui vous aiment et qui pensent honnêtement. Le roi abandonné toute une nuit à Versailles, et vous mêlée en société et confondue avec toute la canaille de Paris!... »

Ces reproches étaient durs et durement exprimés; cependant Marie-Antoinette répondait avec douceur, se retranchant sur l'exagération des gazettes, n'ayant pas de peine d'ailleurs à faire comprendre qu'elle n'était pas seule coupable, dans l'abandon où on la laissait et avec cette étrange apathie du roi par où l'état auquel elle avait droit lui était refusé. C'est ce que Joseph II était homme à entendre; on sait quelle fut son intervention auprès de Louis XVI: elle réussit. Dès la fin de l'année suivante, Marie-Antoinette mettait au monde Madame, future duchesse d'Angoulême; le premier dauphin naissait trois ans après, et enfin en mars 1785 le duc de Normandie, le malheureux enfant qui devait être Louis XVII. Ce grand service rendu par Joseph II à son beau-frère et à sa sœur explique les expressions de profonde gratitude que le roi et la reine emploient à son égard dans leur correspondance, et lui-même, écrivant à l'impératrice, a raconté avec une douce et franche émotion quel charme il avait trouvé dans la société de Marie-Antoinette.

« J'ai quitté Versailles avec peine, dit-il, et attaché vraiment à ma sœur. J'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait pas quitté. Elle est aimable et charmante; j'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande, sa contenance bonne; il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller. »

Voilà le moment précis où va s'ouvrir pour Marie-Antoinette une nouvelle période. C'est alors qu'il conviendrait de rechercher sa vraie physionomie, parce que son développement moral n'a jamais été plus libre de contrainte extérieure. Dans la période qui précède, ce développement n'est encore aidé ni par le progrès de l'âge, ni par quelque expérience de la vie, ni par la satisfaction d'une partie au moins des aspirations les plus légitimes. Et quant à la période qui suit, c'est pour la reine, en face de la révolution, un temps de compression morale, d'effort et de lutte. L'époque intermédiaire a été décisive : c'est alors que son vrai caractère s'est déployé. Avons-nous, pour ce dernier intervalle de royauté encore paisible et relativement heureuse, d'exactes représentations figurées qui nous la rendent en ce beau moment de sa vie? Autre sujet de difficile recherche, si l'on prenait à tâche de distinguer, dans la longue série des portraits de Marie-Antoinette, les dates certaines et les pièces

authentiques. Là aussi il y a des apocryphes, c'est-à-dire des portraits qui altèrent la ressemblance de propos délibéré, sous l'influence d'idées ou de dispositions préconçues. Si la révolution, dans ses plus mauvais jours, a traduit de la sorte l'insulte grossière, d'autres temps ont vu le même procédé employé par la flatterie posthume.

Parmi les portraits contemporains et de la période qui précède immédiatement la révolution, il est à craindre que ceux de Mme Lebrun n'aient servi de point de départ, adoucissant eux-mêmes certains traits caractéristiques et inclinant vers le placide et le bourgeois, à la physionomie de convention que l'opinion publique a depuis adoptée. On n'y retrouve pas assez ce profil si nettement accusé par l'ensemble des monumens : le front bombé, les yeux saillans, le nez presque recourbé et non pas simplement aquilin, la lèvre supérieure très fine, mais l'inférieure plus épaisse et avançante, avec tout le bas de la figure un peu fort et tombant. Ces traits, qui ne répondent pas au type vulgairement admis, sont pourtant ceux que trahissent les témoignages les plus authentiques. On est en présence du pur type de l'ancienne maison impériale d'Autriche : il n'y a pas à s'y tromper. Peut-être, il est vrai, l'accent de cette physionomie est-il modéré et contenu dans le moment de plénitude où, se trouvant en possession de ce qu'elle eut jamais de plus entier bonheur, Marie-Antoinette fut à distance égale entre les influences dues à son éducation première et la sensible réaction contre la lutte opiniâtre. Ses traits permanens y sont en tous cas faciles à déterminer. En aucun temps une certaine majesté n'y manque; c'est ce qui frappe tout d'abord. La grâce est toute voisine : il y faut pourtant un sourire, une parole aimable pour déchirer le voile, car, au simple repos, l'expression altière, et peut-être, comme sur le portrait de Roslin, quelque sécheresse ou même quelque dureté apparaîtrait facilement. Une telle physionomie a pu se concilier avec un grand charme de sensibilité affectueuse, de bonté nonchalante et par là familière; mais elle est aussi très-capable de dédain, d'impatient dépit, d'obstination visible sous l'empire de sentimens qui dominent. Ce qui surnage après tout de dignité explique à l'avance la résignation finale.

Ces diverses impressions, les textes les confirment, les textes authentiques s'entend, car les apocryphes donnent, comme il est juste, des couleurs absolument contraires. On en peut juger, pour la période qui précède immédiatement la révolution, par deux exemples sur lesquels il importe de rétablir la vérité historique et morale. Je prendrai pour premier exemple le procès du collier. C'est là pour nous un grave épisode, sinistre avant-coureur des

plus mauvais jours de la révolution; mais on se tromperait singulièrement, si l'on croyait que la reine y eût attribué une si grande importance et en eût été émue jusqu'à l'excès. Sa correspondance authentique nous offre quatre ou cinq lettres où elle parle de cette affaire. C'est à Joseph II qu'elle s'adresse d'abord, le 22 août 1785, pour lui mander par le courrier de M. de Vergennes « un petit abrégé de la catastrophe du cardinal de Rohan. » En achevant ce bref résumé d'une vingtaine de lignes, elle dit de la façon la plus froide du monde et aussi la plus dédaigneuse : « C'est un étrange roman aux yeux de tout ce pays-ci que de vouloir supposer que j'ai pu vouloir donner une commission secrète au cardinal... J'espère que cette affaire sera bientôt terminée. Dans tous les cas, je désire que cette horreur et tous ces détails soient bien éclaircis aux yeux de tout le monde. » Un mois après, écrivant par le courrier de Mercy et au milieu d'autres objets dont elle vient d'informer son frère : « Le cardinal a pris mon nom, ajoute-t-elle, comme un vil et maladroit faux monnayeur... Il a choisi d'être jugé par le parlement. Je suis charmée que nous n'ayons plus à entendre parler de cette horreur, qui ne peut être jugée avant le mois de décembre. » Il n'y a plus d'autre mention importante que pendant ce mois de décembre. « Dès le moment où le cardinal a été arrêté, dit-elle, j'ai bien compté qu'il ne pourrait plus reparaître à la cour; mais la procédure pourrait avoir d'autres suites : elle a commencé par un décret de prise de corps qui le suspend de tous droits, fonctions et faculté de faire aucun acte civil jusqu'à son jugement. Cagliostro, charlatan, La Mothe, sa femme et une nommée Oliva, barboteuse des rues, sont décrétés avec lui; il faudra qu'il leur soit confronté et réponde à leurs reproches. Quelle association pour un grand-aumônier et un Rohan cardinal! » Voilà tout ce que donnent les archives de Vienne, et l'examen de la série publiée par M. d'Arneth pour les cinq derniers mois de 1785 paraît complète. Il serait téméraire sans doute d'affirmer que la reine n'ait écrit sur le procès du collier à aucune autre personne; mais en tout cas elle ne peut point avoir écrit des pages précisément contraires à celles que nous venons de citer par l'accent moral. Tel est cependant le caractère d'une série de lettres qui se trouvent dans un des recueils français (1). On y rencontre d'abord la paraphrase d'une page de Mme Campan : en 1782, pendant le voyage du comte du Nord à Paris, la reine ayant donné au grand-duc une fête de nuit à Trianon, le cardinal de Rohan avait pénétré sans permission dans les jardins illuminés et s'y était fait voir. Ce récit bien connu, qui annonce mystérieu-

(1) Celui de M. d'Hunolstein.

sement, trois ans à l'avance, le procès du collier, ne manque pas de produire de l'effet. Nous aimons cependant mieux, s'il faut absolument des présages, les paroles authentiques de Marie-Thérèse à sa fille dès 1777 : « La place que Rohan doit occuper m'afflige; c'est un cruel ennemi tant pour vous que pour ses principes, qui sont les plus pervers. Sous un dehors affable, facile, prévenant, il a fait beaucoup de mal à Vienne, et je dois le voir à côté du roi et de vous! Il ne fera guère d'honneur non plus à sa place comme évêque.» Les lettres qui suivent dans la série apocryphe ne tarissent pas de détails sur «l'abominable affaire,» et voici comment elles font parler la reine : « L'audace avec laquelle le cardinal soutient son dire a mis le roi hors de lui et m'aurait rendue malade de dégoût, si je n'avais besoin de lutter et de garder toutes mes forces pour soutenir de si cruels assauts... J'ai désiré dès le principe que le roi punît lui-même l'indécente conduite de ce cardinal par la démission forcée de sa charge et par l'exil; M. de Breteuil ne m'a point secondée à cet égard, et le roi, toujours esclave des formes, a voulu renvoyer cette intrigue à son parlement... » Ce ton d'accusation et de colère continue jusqu'à l'explosion finale, réservée pour une lettre que Marie-Antoinette aurait adressée, comme les précédentes, à sa sœur Marie-Christine, en date du 1er septembre 1786, et qui figure dans les deux recueils français : « Je n'ai pas besoin de vous dire, ma chère sœur, quelle est toute mon indignation du jugement que vient de prononcer le parlement... Je suis noyée dans des larmes de désespoir... C'est odieux et révoltant; je ne méritais pas cette injure; moi, Française jusqu'au fond du cœur, être sacrifiée à un prêtre parjure, à un intrigant impudique! Quelle douleur!... »

Tout cela est trop dramatique : la vraie Marie-Antoinette a eu l'émotion plus sobre et plus contenue. Elle ne s'est pas, comme on l'a vu, préoccupée avant tout de sa propre vengeance, mais bien plutôt, — c'est un trait à noter, — des conséquences, plus graves pour le cardinal qu'elle ne le croyait d'abord, que pourrait entraîner la poursuite. Elle n'a pas demandé, comme on le lui fait dire, la destitution et l'exil. Enfin elle n'a pas écrit de pareilles choses à cette sœur Marie-Christine qu'elle connaissait à peine, et surtout elle n'a pu dire le 1er septembre que l'arrêt du parlement qui acquittait le cardinal de Rohan était récent alors, puisque l'arrêt est du 31 mai! Si c'était une simple erreur de plume qu'elle eût commise, cette erreur, qui se montre sur la prétendue pièce originale, possédée par l'un des deux collectionneurs, ne se retrouverait sans doute pas sur la minute non moins autographe dont l'autre est l'heureux possesseur, et elle ne reparaîtrait certainement

pas dans une lettre de Louis XVI insérée sous la même date, et qui traite aussi du jugement que vient de rendre le parlement (1).

Le second exemple par où se vérifie le portrait que nous avons tracé est le témoignage constant des textes authentiques pendant tout le règne sur l'attitude de Marie-Antoinette comme femme et comme souveraine envers les choses de la politique. On lui fait sans cesse répéter dans les lettres apocryphes des expressions comme celles-ci : « Je suis Française jusqu'au fond du cœur, Française jusqu'au bout des ongles... » Il ne faut pas craindre d'affirmer que c'est là une des couleurs les plus fausses. Marie-Antoinette a pu parler ainsi en quelques circonstances et lorsqu'elle se le commandait. Elle a fait plus encore : il n'est pas rare qu'elle parle à sa mère ou à Joseph II, surtout dans les commencemens, de la « tendresse du pauvre peuple » et des « acclamations touchantes. » Plus tard, après de premiers déboires, elle dira encore : « Le caractère de la nation est bien inconséquent, mais il n'est pas mauvais; les plumes et les langues disent bien des choses qui ne sont point dans le cœur. » Elle n'en a pas moins dit dès 1774 : « Je suis inquiète de cet enthousiasme français pour la suite. » La vérité est qu'aussitôt après son arrivée en France comme dauphine, sa mère, en cela bien imprudente, lui a conseillé de rester bonne Allemande et de se moquer des *qu'en-dira-t-on*. Marie-Thérèse ne craint pas de la faire servir dès lors aux intérêts de sa politique, et la jeune reine s'est habituée à ne voir de salut pour la France que dans une intime union avec l'Autriche. Dès cette époque, et il en sera de même pendant toute sa vie, quand elle dit « ma patrie, » entendez toujours l'Autriche. Si elle parle de la France, elle dit « ce pays-ci. » Il est bien vrai qu'elle s'exprime de la sorte en des correspondances adressées aux personnes de sa famille, qui sont en Autriche, et avec lesquelles elle continue seulement, dira-t-on, les habitudes de langage de sa jeunesse. Ces habitudes persistantes n'en ont pas moins le tort d'être en désaccord réel avec ses nouveaux devoirs.

A peine est-elle devenue reine, Marie-Thérèse lui a écrit : « Regardez Mercy autant comme un ministre de vous que le mien. L'in-

(1) Dans cette même lettre de Louis XVI à M. de Breteuil, si mal datée du 1er septembre 1786, le roi ordonne à M. de Breteuil d'aller reprendre au cardinal le cordon de chevalier de ses ordres. Louis XVI a-t-il pu s'exprimer de la sorte? Un ecclésiastique ne pouvait être que du Saint-Esprit. De plus Rohan était commandeur en qualité de cardinal (article IX des *statuts*) et en qualité de grand-aumônier (article X). J'ai vainement cherché un texte autorisant ici l'expression de « chevalier de mes ordres. » Quant à la fausse date, les plagiaires l'ont sans doute empruntée à l'article *Rohan* de la *Biographie Michaud*, lequel a pu l'emprunter à la continuation de l'*Abrégé* du président Hénault par Michaud. Voilà cette bévue cinq fois répétée : *lampada tradunt*.

térêt de nos deux états et de notre sainte religion exige que nous nous tenions aussi étroitement liés d'intérêt comme de famille. » En 1778 éclate cette guerre de la succession de Bavière qui découvrit l'ambition de la maison d'Autriche, mit en danger l'indépendance de l'Allemagne, et fournit au roi de Prusse l'occasion d'un rôle glorieux comme défenseur des libertés germaniques. Marie-Thérèse tremble tout d'abord de voir s'accomplir une alliance entre la Russie, la Prusse et la France; elle voudrait obtenir, sinon un secours direct, au moins une diversion de notre côté, ou quelque démonstration diplomatique, et c'est par Marie-Antoinette qu'elle espère obtenir ces bons offices du cabinet de Versailles. « C'est en ce moment-ci que j'ai besoin de tous vos sentimens pour moi, votre maison et patrie... Le roi de Prusse fait toutes les cajoleries et avances possibles, on connaît cela, quand il veut venir à son but; mais, y étant, il oublie tout et fait même tout le contraire, ne tenant jamais sa parole. Il voudrait faire une alliance entre la France, la Russie et lui; voilà les deux puissances qu'on veut substituer à nous, bons et honnêtes Allemands... Notre sainte religion recevrait le dernier coup, et les mœurs et la bonne foi devraient alors se chercher parmi les barbares... J'espère, si le roi est au fait, qu'il ne se laissera pas entraîner par des méchans, comptant sur sa justice et sa tendresse pour sa chère petite femme... L'empereur et votre frère (Maximilien) seraient ici les premiers acteurs : l'idée seule me fait presque succomber, mais je ne saurais l'empêcher, et si je n'y succombe, mes jours seraient pires que la mort... La tête me tourne, sauvez une mère qui n'en peut plus, vos deux frères et votre patrie. » Marie-Antoinette n'avait pas besoin d'être si vivement pressée : on la voit tout d'abord intervenir avec une sorte de passion fiévreuse dans ce qu'elle appelle « la circonstance la plus importante de sa vie. » Elle envoie à sa mère toutes les informations qui l'intéressent, lui dit chaque courrier qui vient du roi de Prusse, s'irrite si le ministère ou le roi lui cache une dépêche, à elle ou bien à Mercy; elle agit enfin directement auprès du roi et des ministres, et cette ardeur va durer tout le temps de la guerre. C'est le moment de sa première grossesse : les nouveaux droits qu'elle acquiert par là, elle prétend les faire servir aux intérêts de la cour de Vienne.

Admirons ici combien la vérité historique est souvent difficile à conquérir et de quel prix sont les sincères documens qui nous en assurent la conquête. Nul plus que nous ne professe une haute estime pour l'excellente publication de M. de Bacourt qui nous a fait connaître la correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck. On sait l'autorité de ce recueil et tout le crédit que méritent

particulièrement les commentaires écrits par l'honnête confident de Mirabeau. La Marck est assurément un témoin en général bien instruit. Veut-on voir pourtant ce que deviennent ses affirmations en présence des documens authentiques? Dans un fragment que M. de Bacourt donne au commencement de son introduction, La Marck affirme que ce fut une accusation bien injuste que celle qui attribuait à la reine une sorte de partialité pour les intérêts de l'Autriche. — Par exemple, dit-il, quand elle fut priée, lors de l'affaire de Bavière, d'intervenir en faveur de la cour de Vienne, avant d'en parler au roi, elle fit venir chez elle le comte de Maurepas; mais ce ministre, après avoir exposé les raisons qui s'opposaient à ce que la France prît part à cette guerre, ajouta que les intérêts français devaient être, s'il était possible, plus chers que jamais à la reine dans la circonstance heureuse qui lui promettait de donner un héritier au trône. « La reine répondit aussitôt, continue La Marck, qu'elle ne se mêlerait plus de cette affaire et qu'elle n'en parlerait même pas au roi. » La Marck souligne ensuite ces trois mots : « Elle tint parole. » Quelques lignes plus bas, il insiste encore en disant : « Je n'avance que des faits certains, positifs, avérés, et qui, pour l'histoire, doivent rester incontestables. »

Il n'est pas possible, comme on voit, d'affirmer plus expressément, et La Marck est, nous le répétons, un témoin honnête et d'ordinaire bien instruit. Voici toutefois comment les documens irrécusables de M. d'Arneth lui répondent. En vue de cette intervention souhaitée au profit de l'Autriche, Marie-Antoinette a parlé au roi dès le milieu de mars 1778; elle a eu avec Maurepas et Vergennes tout au moins les neuf ou dix entrevues attestées par une série de lettres du 25 mars au 17 octobre. Elle se plaint hautement de ce qu'on ne lui a pas communiqué ou bien à Mercy une grave dépêche adressée au roi de Prusse. Elle ne se contente pas d'avoir à plusieurs reprises des scènes de larmes et d'attendrissement avec le roi; elle va le trouver quand il est avec ses ministres, et on lit les dépêches devant elle. Cela dure, quoi qu'en dise La Marck, pendant tout le temps de la guerre, sans aucune autre interruption que le moment de ses premières couches, à la fin de 1778.

Malgré ces efforts de la reine, Louis XVI sut résister à tout entraînement. On lui doit cette justice, que dans toute cette période il paraît ne s'être pas laissé asservir, du moins comme souverain, par ses liens personnels avec l'Autriche. Parmi ses lettres autographes à M. de Vergennes conservées dans nos archives et encore inédites, j'en rencontre plusieurs qui trahissent un langage fort indépendant à l'endroit de la politique autrichienne, de Marie-Thérèse et de Joseph II. En voici une écrite le 15 avril 1775, et qui exprime

dès le commencement du règne sa vraie pensée à ce sujet; on remarquera en même temps le ton de fermeté de ces dépêches, ce bon style d'affaires et ces qualités de roi qui devaient s'amoindrir un jour.

« Je vous renvoie, monsieur, la dépêche de M. de Saint-Priest. Je ne crois pas que la maison d'Autriche entende son intérêt en ne voulant pas demander la liberté du commerce de la Mer-Noire. Toutes les démarches que ce cabinet fait depuis quelque temps sont bien obscures et bien fausses. Je crois qu'il est embarrassé de ses nouvelles usurpations en Moldavie, et qu'il ne sait comment se les faire adjuger. La cour de Russie les désapprouve, et la Porte ne consentira jamais à les céder à l'empereur. Je ne crois nullement à ce nouvel accord entre les cours copartageantes; je les crois plutôt en observation vis-à-vis les unes des autres et se défiant d'elles mutuellement. Pour ce qui est de l'invasion que les troupes de l'empereur ont faite dans l'état de Venise, je n'y vois nulle raison; mais la loi du plus fort est toujours la meilleure. Elle dénote bien le caractère ambitieux et despote de l'empereur, dont il ne s'est pas caché au baron de Breteuil. Il faut croire qu'il a su fasciner absolument les yeux de sa mère, car toutes ses usurpations n'étaient pas dans son goût, et elle l'avait bien déclaré au commencement. La dépêche qu'a reçue M. Thugut prouve bien que M. de Kaunitz désapprouve tout ce qui se passe et a eu la main forcée; c'est sûrement du Lascy. Nous n'avons rien à faire dans ce moment-ci que de tout voir et nous tenir fort sur nos gardes sur ce qui nous viendra de Vienne. *Honnêteté et retenue* doit être notre marche; mais M. de Saint-Priest peut toujours tâter le terrain à Constantinople sur la navigation de la Mer-Noire. Je me trompe fort si les trois cours ne prendront pas querelle à la fin, et gare l'incendie!... »

Trois ans après la date de cette lettre, on était en présence de la guerre de Bavière, et Louis XVI écrivait encore à son ministre des billets où la politique autrichienne était librement appréciée. Cette nouvelle pièce inédite que nous puisons à la même source nous fait voir aussi à quelle extrémité Marie-Thérèse s'était réduite.

« Versailles, le 22 juillet 1778. — Je vous renvoie, monsieur (c'est toujours à Vergennes que le roi s'adresse), les projets de lettres pour M. de Breteuil que vous m'avez envoyés. Je les ai trouvés bien, et vous pouvez les envoyer. La reine m'a montré la lettre de l'impératrice; elle est assez courte et dit seulement qu'elle a envoyé des propositions plus détaillées au roi de Prusse; mais du reste, par ce que la reine m'a dit, il paraît que M. de Mercy lui a montré cette démarche comme une dernière ressource à laquelle son désir de la paix la forçait, puisqu'elle était abandonnée de ses alliés et restait seule, qu'il était bien dur de faire une bassesse après avoir eu de la gloire toute sa vie, — ceci pour vous seul... »

Ce désir de la paix attribué à Marie-Thérèse était réel et sin-

cère. C'était l'empereur Joseph II, son fils, plutôt qu'elle-même qui avait engagé l'affaire de la succession de Bavière. Joseph avait pris la conduite de l'armée sans réussir dans la campagne : les armes autrichiennes avaient été humiliées. L'impératrice, ayant échoué elle-même dans ses négociations diplomatiques, se résolut à faire la paix en dépit de l'empereur, et la cour de Vienne se vit réduite, non sans regret, à invoquer l'intervention amicale de la France en vue de cette paix de Teschen qui, en mai 1779, plaça définitivement la Prusse à la tête de l'Allemagne. Ce rôle final d'officielle médiation qui échut à la France disculpa Marie-Antoinette, qui n'avait cessé de considérer comme liés ensemble les intérêts de ses deux patries. « J'ai tous les motifs réunis d'agir, disait-elle en octobre 1778, car je suis bien persuadée qu'il y va de la gloire du roi et du bien de la France, sans compter le bien-être de ma chère patrie. » Elle était certainement sincère, mais la pente où elle s'engageait n'en pouvait pas moins paraître dès lors glissante et périlleuse. — Une pareille épreuve allait se présenter encore une fois pour elle avant l'époque de la révolution.

En 1784, l'entreprenant Joseph II s'avisa de réclamer, en dépit des traités conclus avec la Hollande, l'ouverture de l'Escaut et la possession de Maestricht. Un de ses vaisseaux auquel il avait ordonné de forcer le passage du fleuve fut canonné par les Hollandais. Aussitôt il réunit des troupes afin d'appuyer ses prétentions par les armes, et en même temps il se préoccupa des dispositions de la France. Ce fut encore Marie-Antoinette qui fut chargée de prendre en main sa cause. Marie-Antoinette, suivant La Marck, « refusa de se mêler de cette affaire, et se borna à demander qu'on aidât son frère à se tirer le plus honorablement possible de l'embarras dans lequel il s'était si étourdiment engagé. L'événement a prouvé que la reine avait résisté à tous les efforts de son frère. » Les documens authentiques parlent autrement. Dans le livre de M. d'Arneth, Marie-Antoinette ne se montre pas moins ardente pour cette affaire que pour celle de 1778. Après avoir plus d'une fois déjà pressé le roi, elle écrit à son frère le 22 septembre 1784 :

« Je ne vous contredirai pas sur le défaut de vue de notre ministère. J'en ai parlé plus d'une fois au roi, mais il faudrait le connaître pour juger du peu de ressources et de moyens que me fournissent son caractère et ses préjugés. Il est de son naturel très peu parlant. Quand je lui reproche de ne m'avoir pas parlé de certaines affaires, il ne se fâche pas, il a l'air un peu embarrassé, et quelquefois il me répond naturellement qu'il n'y a pas pensé. M. de La Vauguyon l'avait effrayé sur l'empire que sa femme voudrait prendre sur lui, et son âme noire s'était plu à l'effrayer par tous les fantômes inventés contre la maison d'Autriche. M. de Maurepas a cru

utile pour son crédit d'entretenir le roi dans les mêmes idées. M. de Vergennes suit le même plan, et peut-être se sert-il de sa correspondance des affaires étrangères pour employer la fausseté et le mensonge. J'en ai parlé clairement au roi et plus d'une fois. Il m'a quelquefois répondu avec humeur, et, comme il est incapable de discussion, je n'ai pu lui persuader que son ministre s'était trompé ou le trompait. »

D'accord avec Mercy, elle assiége Louis XVI, trompe les ministres, s'efforce de leur arracher des promesses et des engagemens en présence du roi, qu'elle a gagné d'abord, retarde les courriers en informant son frère des résolutions qu'ils lui porteront et auxquelles il aura eu ainsi le temps de parer. Et, quand Joseph II accepte notre médiation, c'est elle qui renchérit, avec un style d'affaires bref, rapide, marquant en quelque mesure l'obstination d'un esprit suffisamment retors, sur les conditions à poser en face de la France. Ce manége dure sans relâche pendant dix-huit mois, et ce n'est certes pas là ce qu'on peut appeler un refus d'intervention dans la politique, une attitude d'impartialité en présence des intérêts de la cour autrichienne.

Marie-Antoinette, pendant cette période encore paisible du règne, gagnait-elle beaucoup par un si grand zèle auprès du roi et de ses ministres? Non assurément. Je rencontre dans ce même dossier de nos archives générales une lettre inédite de Vergennes, précisément de cette année 1784, dans laquelle, revenant sur l'ancienne affaire de Bavière, il montre combien la politique du cabinet de Versailles est restée finalement indépendante.

« 29 mars 1784. — .... Votre majesté n'a pas encore accompli la dixième année de son règne, et déjà quatre fois l'Europe a dû à sa prévoyance ou à ses efforts le rétablissement ou la conservation de la paix. Votre majesté, provoquée par les injustices et les violences des Anglais, s'occupait des moyens d'en imposer à l'ambition et à l'orgueil de cette nation entreprenante, lorsque la mort prématurée de l'électeur de Bavière, le dernier mâle de sa branche, fit éclore une circonstance qui pouvait par ses conséquences embraser l'Allemagne et déconcerter les projets et les vues de votre majesté. La maison d'Autriche, toujours active à profiter des moindres occasions pour s'agrandir, crut cet événement favorable à son ambition. Je ne retracerai pas ici en détail la futilité des motifs sur lesquels elle fonda l'invasion de la plus grande partie de la Bavière, après avoir arraché à la faiblesse de l'électeur palatin une reconnaissance de prétentions qui ne pouvaient pas même soutenir l'examen, l'opposition armée du roi de Prusse, la guerre qui s'ensuivit, et enfin la paix rétablie à Teschen par la médiation de votre majesté. Si l'impératrice de Russie y intervint dans la même qualité, ce fut bien plus pour applaudir à la direction de votre majesté que pour en partager le travail. L'Autriche dut à votre majesté une acquisition de convenance qui sauvait sa dignité... — C'est la crainte du

roi de Prusse qui a donné à la France la cour de Vienne pour alliée; laissons disparaître cette crainte, et bientôt cette cour reviendra à l'ancien système, qu'elle n'a abandonné que par la conviction d'une plus grande utilité. Le roi de Prusse, au mépris de ses engagemens avec la France, en ayant contracté de défensifs avec la cour de Londres, celle de Vienne saisit très habilement le moment du ressentiment pour se lier avec nous; de là l'alliance de 1756. C'est à la crainte inspirée par le roi de Prusse que la France a dû son alliance avec la cour de Vienne; ce n'est donc qu'en conservant la puissance qui est l'objet de crainte que la France peut espérer de perpétuer cette même alliance. On ne craindra pas de le dire : s'il fallait opter entre la conservation des branches de la maison de Bourbon en Italie et celle de la puissance prussienne en Allemagne, il n'y aurait pas à hésiter entre l'abandon des premières et le maintien de l'autre. »

Qu'eût dit Marie-Antoinette, si elle eût eu connaissance de pareilles notes, et quel commentaire de son très légitime soupçon alors qu'elle écrit à son frère que M. de Vergennes pourrait bien se servir de sa correspondance avec le roi pour employer ce qu'elle appelle la fausseté et le mensonge!

Nous savons maintenant en quelles dispositions la période révolutionnaire a dès son commencement trouvé la reine. Le procès du collier et ce que nous avons dit de ses irrésistibles tendances en politique nous l'ont suffisamment appris. Dans cette explosion de calomnies dont le scandale de 1785 avait été l'occasion, il fallait voir la conséquence des fautes légères où de malheureuses circonstances l'avaient entraînée pendant la première partie du règne; elle s'était vue engagée vers l'impopularité. D'autre part, sa préoccupation constante des intérêts d'une famille et d'un pays objets de toutes ses affections avait été de nature à lui aliéner toujours davantage l'esprit public en France. Vienne la terrible période de la lutte révolutionnaire, et la voie imprudente qu'elle n'a pas su éviter lui deviendra, hélas! un abîme.

II.

Les archives de Vienne offrent pour l'année 1789 un petit nombre de lettres de la reine à son frère Joseph II, mais une série assez complète de billets à Mercy (1). Les rapports directs avec la cour de Vienne étaient devenus difficiles, précisément à cause des soupçons que la conduite politique de Marie-Antoinette pendant la période précédente n'avait pas manqué de faire naître. Dès les premiers

(1) M. d'Arneth ne les a pas fait entrer dans sa publication, parce que M. Feuillet de Conches les avait déjà donnés d'après ces mêmes archives.

mois de la révolution, on voit la reine se plaindre des terribles défiances que l'esprit public lui témoigne et des calomnies suivant lesquelles elle aurait fait envoyer des millions à son frère Joseph II pour l'assister dans les embarras où il était depuis 1784. La situation devient naturellement pire encore au lendemain des journées du 5 et du 6 octobre; le roi et la reine sont désormais prisonniers dans Paris, et, bien loin que Marie-Antoinette ait la liberté d'écrire à son frère, on voit Mercy craindre même de lui faire parvenir des environs de la capitale une lettre de Joseph II. L'empereur d'Autriche a d'ailleurs fort à faire dans ses propres états. Il est mal avec la Prusse et avec l'Angleterre, qu'il soupçonne d'exciter sous main la révolte de ses provinces de Belgique; en guerre avec les Turcs, il est en ce moment même occupé du siége de Belgrade; enfin, jusque dans l'intérieur de la monarchie autrichienne, il voit se soulever la Bohême et la Hongrie, qu'il a irritées, aussi bien que les pays belges, en les privant de leurs anciens priviléges : les mêmes troubles que l'esprit de nouveauté suscite ailleurs, l'esprit de tradition les soulève contre lui. Entraîné à l'excès par son goût de réformes, étonné par les résistances, obligé de combattre vers toutes les extrémités de son vaste empire, aigri par la lutte politique comme il l'était depuis longtemps par ses malheurs privés, Joseph II avait accueilli par des marques d'impatience et de mauvaise humeur la nouvelle des mouvemens précurseurs de la révolution française. Oubliant ses propres fautes, il accusait les fautes contraires de ceux qui n'avaient pas su prévenir par des concessions modérées ou bien étouffer tout d'abord tant d'occasions de malheur. Quand le baron d'Escars, fidèle serviteur de Louis XVI, voulut, par le récit des journées d'octobre, faire appel à son active sympathie envers le roi et la reine : « Pourquoi se sont-ils laissé insulter impunément? s'écria-t-il; pourquoi, depuis l'ouverture de l'assemblée, laissent-ils usurper tous les pouvoirs? » Et il écrivait à sa sœur Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas : « Si je pouvais seulement savoir la reine hors de leurs griffes, je me soucierais bien de ce que feraient ces Français pour se donner une bonne constitution en se détruisant! »

Évidemment Marie-Antoinette n'aurait pas obtenu de ce frère, bien que dévoué, un secours effectif contre ses propres dangers, tant il était lui-même assailli. Elle ne mit pas du reste son amitié à une si rude épreuve; la révolution ne commença pour elle qu'avec les terribles journées d'octobre, et son frère allait mourir au commencement de 1790. La reine, pendant ce court intervalle, n'eut qu'à peine le temps de mesurer le péril. Son premier regard fut intrépide. « Je sais qu'on vient de Paris pour demander ma tête,

disait-elle en voyant entrer le peuple dans Versailles; mais j'ai appris de ma mère à ne pas craindre la mort, et je l'attendrai avec fermeté. » Une fois arrivés à Paris, à l'Hôtel-de-Ville : « Le peuple nous demandait de rester; je leur ai répondu, écrit-elle à Mercy, de la part du roi, qui était à côté de moi... » Quand le prince de Lambesc, après la journée du 12 juillet, avait été mis en accusation, elle avait montré par son attitude qu'elle eût offert à la résistance un point d'appui, si elle eût été seule souveraine. « M. de Montmorin voulait m'engager à montrer à M. de La Fayette ma sensibilité sur l'affaire de M. de Lambesc, qui va mal; je m'y suis refusée : j'aurais eu l'air de le croire coupable en parlant pour lui. L'Europe entière l'a déjà jugé; la France elle-même, quand elle sera désaveuglée, aura honte d'avoir puni un sujet du roi parce qu'il l'a servi fidèlement et qu'il obéit aux ordres qu'on lui avait donnés... Si vous croyez, ajoute-t-elle à Mercy, qu'à cause du nom qu'il porte il faut éviter, non pas la honte, mais la vilenie de le faire pendre en effigie, voyez, comme ambassadeur de l'empereur, chef du nom de Lorraine, que nous portons avec lui, si vous avez quelque chose à dire, — pourvu que cela n'ait pas l'air d'une grâce, — car je n'en serai pas moins contente de l'avoir pour cousin après sa pendaison qu'avant. » Voilà un fier langage, mais qui ne pouvait se faire écouter.

S'il était permis de songer uniquement d'abord à la résistance, la reine a-t-elle admis bientôt après, en face d'une situation devenue en peu de temps si grave, la pensée d'un autre plan de conduite? On vient de voir en quelles dispositions la révolution l'a surprise : les soupçons inquiets de l'opinion publique ont renouvelé son ancienne impopularité; elle y a répondu par l'impatient dédain que lui inspirait l'émeute. Va-t-elle changer d'attitude morale en présence de la révolution déclarée? C'est un point sur lequel jusqu'à présent ses historiens n'ont pas été d'accord. Suivant les uns, elle s'est montrée prête à conseiller de sérieuses concessions et à s'engager avec le roi dans la voie nouvelle qui, à plusieurs reprises, parut offerte. Suivant d'autres, elle a hésité sans cesse, elle a écouté et favorisé successivement les divers systèmes, de manière à les tous compromettre. Le nouveau volume de M. d'Arneth ne permet plus d'incertitude ni d'erreur sur cet important sujet. Marie-Antoinette n'a pas admis un seul jour que l'œuvre tumultueuse qu'elle voyait s'agiter devant elle fût une transformation sociale rendant nécessaire une transformation politique : elle n'a pas accepté la pensée d'un changement quelconque dans l'antique programme de la royauté française. Y a-t-il là sous ses yeux une nation renouvelée qui a brisé sa vieille constitution, et à laquelle convienne

désormais un autre organisme? Le tiers-état doit-il absorber et a-t-il déjà confondu dans son sein le clergé et la noblesse? La nuit du 4 août n'a-t-elle pas vraiment aboli les priviléges? En vérité, Marie-Antoinette ne sait rien de tout cela. Elle veut bien patienter et souffrir avec fierté et courage, mais elle attend avec l'espoir longtemps soutenu de voir se préparer la résistance, avec le propos délibéré d'y contribuer elle-même de toutes ses forces, et de rétablir enfin les droits, imprescriptibles à ses yeux, du pouvoir. Ce qui le prouve, c'est l'unique peur qui constamment la préoccupe d'avoir pour associé dans une lutte passagèrement nécessaire l'ordre de la noblesse, dont elle redoute l'ambition jalouse, et qui pourrait être tenté, après un triomphe remporté en commun, de réclamer une trop forte récompense ou d'empiéter indiscrètement sur l'autorité souveraine. Voilà, pour elle, où est le danger. Comment, selon ses vues particulières et en se gardant de la noblesse, deviendra-t-on vainqueur? C'est ce que l'examen des lettres publiées par M. d'Arneth démontre encore fort clairement.

Il y a, dans cette histoire de Marie-Antoinette pendant la période révolutionnaire, un premier et principal épisode qui montre bien quelle sera l'attitude constante de la reine et quelle sorte de plans elle acceptera de former : je veux parler des relations avec Mirabeau, qui s'ouvrirent au mois de mars 1790. C'était le génie même de la révolution naissante, ce tribun encore royaliste, dont l'éloquence était faite d'indignation contre les abus du passé et de sûre intelligence du présent et de l'avenir. Qui eût su distinguer de ses fougueux emportemens son bon sens infaillible eût aperçu nettement par lui où était le vrai péril et comment on pouvait tenter de le combattre. Il est vrai qu'à le voir seulement, comme faisait la cour, à travers la distance que mettait entre elle et lui son étrange renommée, le discernement n'était pas aussi facile que nous sommes tentés de le croire. « Ah! que l'immoralité de ma jeunesse fait de tort à la chose publique! » disait Mirabeau lui-même. Comment d'ailleurs la cour aurait-elle pris en lui prompte confiance quand elle le voyait tout à coup, si quelque incident l'irritait, lui échapper? Et cependant ses célèbres *notes* étaient si éloquentes, elles exprimaient si fortement le pur langage du droit sens et de la vérité qu'il semble encore qu'elles auraient dû vaincre tous les scrupules.

Quelle fut la conduite de la reine dans cette négociation? Faut-il accepter d'abord, telle que nous l'offrent certaines correspondances, l'expression fréquente et toute dramatique de ses hésitations et de son trouble lors de son entrevue avec Mirabeau? A-t-elle mandé à son frère Léopold, en deux lettres qu'admettent les deux recueils

français, mais qui ne nous inspirent aucune confiance (1), ses « frissons d'horreur » et son « émotion à en être malade? » — Les lettres authentiques publiées par M. d'Arneth ne nous présentent aucun témoignage de ce genre, pour plusieurs motifs qu'il n'est pas difficile de deviner. Son livre nous donne, pendant toute cette période, une double série de lettres à Léopold et de billets à Mercy. La série des lettres à l'empereur, si l'on examine les dates et les points de repère, peut passer pour complète. Il n'y a pas lieu de s'étonner que Marie-Antoinette n'y parle pas de Mirabeau : Léopold n'a succédé à son frère Joseph qu'au mois de février 1790; au mois de mai, Marie-Antoinette lui a écrit peut-être pour la première fois. En tout cas, elle était bien loin d'avoir avec lui les liens d'intimité et de confiance qui l'unissaient à Joseph. On ne voit pas à quoi il eût servi qu'elle le tînt dès lors au courant de la négociation, mais on voit très bien au contraire que la moindre indiscrétion eût été singulièrement périlleuse : elle eût envoyé à la mort un homme qui se dévouait; elle eût ruiné l'instrument auquel on avait résolu de recourir. La négociation est tenue si profondément secrète que Mme Élisabeth elle-même, à la fin de cette année 1790, n'en sait pas un mot. Quant à Mercy au contraire, c'est lui, avec le comte de La Marck, qui avait noué ces relations de Mirabeau avec la cour; il était d'ailleurs le confident habituel de la reine : on conçoit donc que la reine lui rende compte, à lui le premier, à lui tout seul peut-être, des incidens de la négociation. Elle le fait par de courts messages, des billets plutôt que des lettres, avec un style tout d'affaires, et, bien entendu, sans se donner le vain plaisir de raconter ses terreurs. « Nous comptons voir M... vendredi soir, écrit-elle quelques jours avant la fameuse entrevue du 3 juillet; j'ai trouvé un endroit non pas commode, mais suffisant, pour le voir et pallier tous les inconvéniens des jardins et du château. Il me semble que vous devez le voir bientôt. Je ne serais pas fâchée que ce fût samedi, pour savoir l'effet qu'aura produit sur lui la visite de la veille. » Ce n'est pas de sa propre émotion, comme on voit, qu'elle se préoccupe ici, mais plutôt de celle de Mirabeau et de l'effet qu'elle-même aura produit; il faut renoncer aux effets dramatiques (2).

(1) Ce n'est ici ni le lieu ni l'occasion d'une exposition détaillée et complète de tous les doutes et de toutes les preuves, qui viendra en son temps.

(2) Croira-t-on facilement après cela, en l'absence de toute indication de sûre provenance, à l'authenticité de billets comme celui-ci, qui se trouve sous la même date dans le recueil de M. d'Hunolstein : « Tenez, monsieur le comte, plus je réfléchis à la démarche préparée, plus il s'élève de doutes dans mon esprit; il faut absolument les dissiper; j'en ai une sorte d'horreur malgré moi. » Est-ce la même personne qui écrit à peu d'intervalle de façon si différente?

Quelles qu'aient été les émotions de la femme, comment la reine a-t-elle accueilli le secours politique qui lui était offert? A-t-elle rendu témoignage à la généreuse ardeur de Mirabeau, et son suprême bon sens l'a-t-il subjuguée? A-t-elle subi en quelque mesure cet ascendant, ce charme dominateur que l'éloquent tribun exerça sur tant de fermes esprits? Lui accorda-t-elle passagèrement du moins sa confiance? Si la sincérité de Mirabeau fut incontestable dans une négociation qui devait rapprocher des élémens si divers, la révolution et la cour, un orateur populaire et une reine, quelle part de sincérité y apporta-t-elle? Ces notes émouvantes, où nous admirons encore aujourd'hui un noble dévouement et une singulière clairvoyance, ont-elles été par ceux auxquels elles s'adressaient méditées et comprises?

Les premiers engagemens que Mirabeau accepte sont des derniers jours d'avril 1790. Dès le 9 mai, la reine écrit à Mercy : « La négociation va son train; mais autant le premier jour elle m'a plu, autant en avançant j'y vois des inconvéniens majeurs; » le 12 juin : « La négociation avec M... se suit toujours, et, s'il est sincère, j'ai tout lieu d'en être contente. » Elle est en garde, elle se défie, et cependant elle a pu lire déjà ces lignes écrites par Mirabeau avec un accent qui devait convaincre : « Je promets au roi loyauté, zèle, activité, énergie, et un courage dont peut-être on est loin d'avoir une idée. Je lui promets tout enfin, hors le succès, qui ne dépend jamais d'un seul, et qu'une présomption très téméraire et très coupable pourrait seule garantir dans la terrible maladie qui mine l'état et menace son chef. Ce serait un homme bien étrange que celui qui serait indifférent ou infidèle à la gloire de sauver l'un et l'autre, et je ne suis pas cet homme-là. »

Mirabeau gagna-t-il quelque chose par la célèbre entrevue du 3 juillet d'où il était lui-même sorti exalté? S'il produisit quelque impression sur la reine, on va voir que cette impression fut bien fugitive. — Exaspéré de cette inertie de la cour qui faisait échouer tous ses projets, il lance une de ces notes foudroyantes, terribles peintures du danger présent et révélations effrayantes de l'avenir. — « Quatre ennemis arrivent au pas redoublé : l'impôt, la banqueroute, l'armée, l'hiver. Il faut prendre un parti : je veux dire qu'il faut se préparer aux événemens en les attendant, ou provoquer les événemens en les dirigeant. En deux mots, la guerre civile est certaine et peut-être nécessaire. Veut-on la recevoir ou la faire, ou peut-on et veut-on l'empêcher? » Il demande une mesure énergique. Que le roi, se servant d'un récent décret de l'assemblée nationale sur l'organisation des régimens suisses, se forme dans l'ombre une armée à lui, dont il prépare secrètement les cadres et désigne

à l'avance les officiers, et qu'il en destine le commandement au fidèle comte de La Marck. « C'est la conception d'un grand plan qu'il faut arrêter. Hors de là, il n'y a pas de salut, et la société arrive, s'écrie-t-il, au terrible sauve qui peut! » — Cette note est du 13 août; elle dut être reçue le 14; le 15, Marie-Antoinette écrit à Mercy :

« Le papier que je vous envoie me paraît d'un genre et d'un style si extraordinaires, que j'ai cru essentiel que vous le connussiez avant qu'on vous en parle. A vous parler franchement, il me paraît fou d'un bout à l'autre, et il n'y a que les intérêts de M. de La Marck qui y soient bien ménagés. Comment M... ou tout autre être pensant peut-il croire que jamais, mais surtout dans cet instant, le moment soit venu pour que nous, nous provoquions la guerre civile?... Je vois bien à présent la cause de l'indifférence et de la générosité avec laquelle M. de La Marck abandonnait les régimens allemands. Le projet de composer en idée plusieurs corps de troupes est absurde si on en nomme d'avance les chefs, et si on ne les nomme pas, ils ne peuvent rien faire. Voilà mes premiers aperçus sur un papier dont la fin me paraît des plus déplacées. »

Les derniers mots sont la réponse au « terrible sauve qui peut. » Il est bien osé en effet, ce Mirabeau, de se permettre de pareilles familiarités de pensée et de langage! — Il s'en permit bien d'autres quand il commença de répéter ce que La Marck appelle son épouvantable refrain : « A quoi donc pensent ces gens-là? Ne voient-ils pas les abîmes qui se creusent sous leurs pas? — Le roi et la reine y périront, et, vous le verrez, la populace battra leurs cadavres. — Oui, oui, on battra leurs cadavres. — Ils battront le pavé de leurs cadavres! »

Rien n'ouvrait les yeux à cette cour, à cette reine, — car c'est à elle seule, Mirabeau le déclare, qu'il s'adressait. Il eût fallu, pour comprendre le terrible langage dont il se servait, une imagination ardente, une âme facilement ouverte à l'enthousiasme. Il eût fallu pour se servir d'un Mirabeau, avec cette fierté d'âme et cette grâce que possédait Marie-Antoinette, un grand sens capable d'assigner à un tel homme un grand rôle auprès du trône, mais en même temps de le dominer. Il avait été, quant à lui, ébloui au premier moment : il avait conçu l'espoir que la reine sauverait le trône, et il avait trouvé pour le lui dire des expressions qui avaient dû aller au cœur de la fille de Marie-Thérèse : « J'aime à croire que la reine ne voudrait pas de la vie sans sa couronne; mais ce dont je suis bien sûr, c'est qu'elle ne conservera pas sa vie si elle ne conserve pas sa couronne. Le moment viendra, et bientôt, où il lui faudra essayer ce que peuvent une femme et un enfant à cheval : c'est pour elle une méthode de famille! »

Au lieu d'entendre à de telles paroles, on ne voulut de lui qu'un dévouement obscur, suffisamment payé, pensait-on, par de l'argent. C'était ne rien comprendre à cette forte nature, qui avait besoin de rayonnement autour d'elle. On ne fit que tronquer et dénaturer tous ses plans. Il voulait qu'on osât lutter contre le parti extrême de la révolution en appelant à soi la partie saine de la nation, dût-on risquer l'épreuve de la guerre civile. Pour cela, il fallait, dans sa pensée, que le roi s'entourât de troupes ménagées à l'avance et puis quittât Paris, afin d'échapper au despotisme de l'assemblée et de *Gilles César*, comme Mirabeau appelait La Fayette. Le roi devait sortir de la capitale, non pas en secret et fuyant comme un coupable, mais publiquement, au grand jour, en roi qui fait un solennel appel au gros de la nation. Il s'agissait donc d'aller à Fontainebleau, à Compiègne, en Normandie peut-être, mais non pas à la frontière; les élémens de toute résistance étaient, suivant son dessein, dans la France même et non parmi l'étranger. — On sait ce que la cour adopta de ces énergiques propositions : on fit cet insensé voyage de Varennes; les préparatifs en datent de février 1791, et Mirabeau, à la veille de sa mort imprévue, n'en eut pas même la confidence. On fit Varennes avec le concours de l'étranger : c'était dénaturer doublement les projets de Mirabeau. Dans une lettre du 12 juin, il est vrai, la reine lui attribue de pareilles pensées.

« Il me semble, écrit-elle à Mercy, qu'un point des plus raisonnables du plan de M... est d'engager la Prusse et l'Autriche, sous prétexte des dangers qu'elles peuvent courir elles-mêmes, à paraître non plus pour faire une contre-révolution ou entrer en armes ici, mais comme garans de tous les traités de l'Alsace et de la Lorraine, et comme trouvant fort mauvais la manière dont on traite un roi. Elles pourraient alors parler avec le ton qu'on a quand on se sent le plus fort, en bonne cause et en troupes... »

Nous ne trouvons absolument rien dans le riche recueil de M. de Bacourt qui réponde à de telles vues exprimées par Mirabeau. Il est vrai qu'il y a, précisément vers juin 1791, des mémoires perdus; mais ne voit-on pas Mirabeau, dans ce que nous avons de ses papiers, s'élever constamment contre la guerre extérieure? Il montre qu'à tous les partis la paix est indispensable : il la faut, dit-il, aux auteurs de la révolution, car rien ne s'achève pendant la guerre; il la faut au roi, qui deviendrait, en cas de revers, « le plastron de toutes les haines, l'objet de toutes les méfiances, la victime de tous les partis. » En présence de ces fortes expressions, qui reviennent à chaque instant sous sa plume, il y a lieu de se demander si Marie-Antoinette prête avec une entière raison à Mirabeau ce projet d'une connivence étrangère. Il en savait, on le voit, tous les périls; sans

cesse il avertissait l'assemblée que ses imprudences à l'égard des cours pouvaient susciter de dangereuses complications extérieures. Une de ses conversations, peut-être même une ses notes sur le parti que d'aventure la cour pourrait tirer de pareilles circonstances, a-t-elle été en passant par quelque intermédiaire, comme l'archevêque de Toulouse par exemple, mal interprétée auprès de la reine? Ou bien Marie-Antoinette elle-même n'aurait-elle pas, à son insu, fait incliner quelques indications peu précises vers l'idée d'un plan qui véritablement était le sien propre et devenait le principal objet de ses pensées?

Mirabeau meurt le 2 avril; on n'a aucune lettre de la reine qui témoigne de son sentiment sur cette mort; mais on peut bien conjecturer que ce fut une délivrance pour la cour. Mirabeau ne jouissait plus auprès du roi ni de la reine d'aucune confiance; le roi trouvait qu'il se faisait payer trop cher; on le laissait combiner tout un vaste plan pour contre-miner dans les provinces les menées des anarchistes, mais on lui cachait soigneusement tout ce qu'on méditait d'accomplir ailleurs. Dans une telle situation, il est certain que Mirabeau devenait plus dangereux qu'utile. — Nous disions tout à l'heure, à propos de l'entrevue du 3 juillet, que l'œuvre apocryphe avait introduit les fausses couleurs d'une mise en scène dramatique; on peut juger à présent que la simple réalité présentait cependant à elle seule une assez riche matière aux émotions graves. Vit-on jamais une plus saisissante apparition que celle de ce génie désordonné chargé de prédire à un roi et à une reine timides leur destinée épouvantable? Ému de pitié et touché d'une grande ambition, il veut les sauver; mais on le dédaigne, et il meurt tourmenté par l'amère conscience de son impuissance méritée.

La reine n'a jamais conçu de sérieux espoir que dans l'intervention étrangère. Elle s'en est exprimée nettement plus tôt qu'on ne le croyait : nous avons vu que dès le 12 juin 1790, presque au début de la révolution, qui n'a commencé pour elle qu'aux journées d'octobre 89, interprétant bien ou mal les projets de Mirabeau, elle s'est attachée à cette pensée. En quelques mois, elle a conçu tout un vaste plan de contre-révolution par l'invasion étrangère. On tremble quand on lit dans le volume de M. d'Arneth qu'une lettre comme la suivante, qu'elle se fait écrire de Bruxelles par Mercy au commencement de mars 1791, a été interceptée et transmise au comité des recherches à Paris :

« Il y a ici 49,600 hommes de troupes d'élite; on parviendrait difficilement à les désorganiser; les missionnaires envoyés à cet effet n'ont encore formé aucune tentative. Ils sont surveillés très soigneusement, et on n'épargnera pas ceux qui seront surpris dans les fonctions de leur dangereux

ministère... L'Alsace, avec la réunion de quelques princes d'Allemagne intéressés à revendiquer leurs fiefs dans cette province, devrait être regardée comme le point central des opérations qui seront tentées. En s'assurant de la ville et citadelle de Strasbourg, on se trouverait dans une position également sûre et formidable, à portée des secours que l'on peut se promettre, avec une retraite libre en cas de besoin. Si en même temps les royalistes prennent consistance dans quelques-unes des provinces méridionales, et que la Bretagne s'y joigne, l'intérieur du royaume menacé par les deux extrémités opposées, privé de toutes ressources de commerce et autres, ne pourrait se soutenir longtemps contre une attaque dont l'impulsion majeure pèserait immédiatement sur la capitale. — Il ne faut pas se dissimuler le principe reçu généralement que les grandes puissances ne font rien pour rien. Le roi de Sardaigne a toujours eu des vues sur Genève; une extension de limites dans la partie française des Alpes et sur le Var lui serait très intéressante. Pareille facilité pourrait être négociée avec l'Espagne pour les limites de la Navarre. Les princes feudataires en Alsace seraient gagnés à peu de frais, et leur concours est d'une extrême importance. L'empereur est le seul duquel on pourrait se promettre des secours désintéressés. De ces remarques s'ensuit la nécessité de plusieurs négociations dirigées par des personnes affidées et habiles... »

Imagine-t-on l'effet que de pareilles lettres interceptées devaient produire, et quelles défiances, quelles rigueurs dans les provinces, quelle irritation des esprits en devaient résulter? Mercy n'écrivait de la sorte qu'après avoir reçu de Marie-Antoinette elle-même des lettres tout aussi graves, où elle discutait les moyens de constituer la ligue étrangère et le prix auquel la France devait acheter ce secours. Quelque étrange que cela nous paraisse, la reine croyait parler au nom de cette partie saine de la nation, comme elle disait, dont elle comptait pour rien le concours tant que le point d'appui d'une coalition extérieure ne viendrait pas l'encourager. Elle était fatalement entraînée vers l'unique ressource d'une alliance extérieure, puisque d'une part elle refusait absolument le concours des princes et de la noblesse, et que de l'autre elle ne voulait pas se fier au parti révolutionnaire modéré. Éclairée par son antipathie pour cette partie de noblesse légère et frondeuse d'où lui étaient venus les premiers déboires, elle démasquait les vaines et dangereuses bravades de l'émigration, et quant aux rapports qui s'engagèrent après le retour de Varennes entre elle et Barnave, nous savons maintenant, par le volume de M. d'Arneth, qu'elle ne fit de ce côté non plus aucune sorte de concession.

La simple lecture des précieux documens que nous livrent les archives autrichiennes devient ici singulièrement dramatique par les émouvantes vicissitudes qu'elle révèle. Le projet de fuite vient d'échouer. Marie-Antoinette, à peine de retour à Paris, rend un bel

hommage au dévouement de Fersen en lui adressant à la hâte deux courts billets : « Rassurez-vous sur nous; nous vivons... — J'existe et j'ai été bien inquiète de vous. Je vous plains de n'avoir aucune nouvelle de nous. Le ciel permettra que cette lettre vous parvienne. N'écrivez pas, ce serait nous compromettre, et surtout ne revenez pas ici sous aucun prétexte. On sait que c'est vous qui nous avez sortis d'ici, vous seriez perdu, si vous paraissiez... Adieu, je ne pourrai peut-être plus vous écrire. » Fersen méritait ce témoignage par sa généreuse conduite, par son respect ému, par son zèle, qui se préparait à de nouvelles épreuves. — A peine a-t-on lu ces tristes billets que voici trois cruelles lettres de Léopold, qui, trompé par de fausses nouvelles, croit le roi et la reine sauvés et réfugiés à Bruxelles, dans ses propres états. Il écrit à Louis XVI pour le féliciter d'un si heureux terme à de longues angoisses. Ses troupes, ses généraux, ses finances, il met tout cela aux ordres du roi de France pour qu'il rétablisse enfin sa légitime autorité. Il écrit surtout à la reine avec une joie véritable ; à elle seule revient tout le mérite. « Votre courage, fermeté et présence d'esprit vous a sauvée ainsi que le roi et votre famille, et sauvera également la monarchie, et on vous devra le repos de l'Europe entière. Tout ce qui est à moi est à vous : argent, troupes, enfin tout! » Involontairement l'esprit s'arrête à ce que l'erreur qui abusa Léopold pendant quelques jours suggère de réflexions. Le roi et la reine à Bruxelles, la révolution prenait un autre cours, de sanglantes pages étaient du moins épargnées à notre histoire! La déception se montre immédiatement par un écrit autographe de Louis XVI, appel direct du fond de sa nouvelle captivité à l'Europe en général, particulièrement à l'empereur son beau-frère, afin qu'il prenne toutes les mesures « pour venir au secours du roi et du royaume de France. » — Et la cruelle destinée, qui avait paru hésiter un instant, reprend son cours.

Cependant la reine avait accepté, disait-on, une entente avec les chefs du parti modéré, Barnave, Lameth et Duport. Adopter franchement la nouvelle constitution et détourner à tout prix les dispositions hostiles des puissances étrangères, qui ne faisaient qu'attiser les haines intérieures, voilà quel plan ces conseillers proposaient. Marie-Antoinette et Louis XVI parurent s'y prêter, et l'on a cru qu'ils furent en cela, du moins au commencement, suffisamment sincères. Voici en effet, dans le livre même de M. d'Arneth, des lettres de la reine qui représentent la situation comme non désespérée et même comme tout à fait tolérable : « Les derniers événemens m'ont donné de grandes lumières sur l'état des choses, écrit-elle à Mercy le 29 juillet, et sur le caractère des personnes.

Je crains de m'être bien trompée sur la route qu'il a fallu suivre; tout me fait croire qu'il y a ici de la bonne foi et du sincère désir du bien. » On connaissait depuis longtemps d'autres lettres adressées vers la même époque à l'empereur, et dans lesquelles Marie-Antoinette s'exprime comme elle vient de le faire à l'égard de Mercy. Dans un message du 30 juillet, par exemple, elle assure qu'elle est maintenant mieux éclairée, et que les circonstances donnent beaucoup plus d'espoir; les hommes influens de l'assemblée se prononcent pour le rétablissement de l'autorité royale; tout paraît se réunir pour amener la fin des désordres. « Il ne faut donc pas, ajoute-t-elle, que les mouvemens extérieurs viennent contrarier une tendance salutaire; une tentative d'intervention armée serait particulièrement et à tous les points de vue redoutable.»—Ces assurances, écrites de la main de la reine, sont des plus formelles; on pouvait s'y tromper. L'erreur n'est plus possible, et l'on ne dira plus que la reine a voulu tenter un arrangement avec la révolution, qu'elle a fait des concessions pour un temps, ou bien qu'elle a hésité dans sa ligne de conduite. On vient de lire le billet du 29 à Mercy et le message du 30 à Léopold; en voici les contre-parties. M. d'Arneth, en les faisant connaître pour la première fois, nous ouvre un nouveau jour à travers ce terrible drame.

« A Mercy, ce 31 juillet. — Je vous ai écrit le 29 une lettre que vous jugerez aisément n'être pas dans mon style. J'ai cru devoir céder aux désirs des chefs de parti ici, qui m'ont donné eux-mêmes le projet de lettre. J'en ai écrit une autre à l'empereur hier 30; j'en serais humiliée, si je n'espérais pas que mon frère jugera que dans ma position je suis obligée de faire et d'écrire tout ce qu'on exige de moi. Il est bien essentiel que mon frère me réponde une lettre circonstanciée qui puisse être montrée, et qui en quelque sorte puisse servir de base de négociation ici. Envoyez sur-le-champ un courrier pour l'en prévenir... »

Le lendemain, elle écrit encore en chiffres à Mercy pour le prévenir sur le compte de l'agent par lequel passeront les messages dictés par Barnave :

« L'abbé Louis doit vous aller joindre bientôt; il se dira accrédité par moi pour vous parler. Il est essentiel que vous ayez l'air de l'écouter et d'être prévenu, mais de ne pas vous laisser aller à ses idées. Je suis obligée de garder de grands ménagemens avec lui et ses amis : ils m'ont été utiles et me le sont encore dans ce moment; mais, quelques bonnes intentions qu'ils montrent, leurs idées sont exagérées et ne peuvent jamais nous convenir... M. de Blumendorff vous dira notre position ici; les scélérats sont dans les dernières convulsions de la rage; ils cherchent à m'attaquer de toutes les manières, mais je ne crains rien, et je supporte tout dans l'espoir que bientôt tout cela sera fini. »

Sur quoi donc édifier cette espérance hardie d'une issue prochaine? On le comprend bien : uniquement sur l'intervention étrangère. « Je persiste toujours à désirer que les puissances traitent avec une force en arrière d'elles, mais je crois qu'il serait extrêmement dangereux d'avoir l'air de vouloir entrer. » Oui, avant Varennes elle avait invoqué nettement l'entrée des armées étrangères, parce qu'on pouvait espérer que le roi, sortant de Paris, en prendrait le commandement et y réunirait les Français fidèles. Maintenant l'invasion ferait courir le plus grand danger au roi et à la reine, prisonniers dans Paris; il fallait donc employer seulement la pression diplomatique et la menace armée sur la frontière, tandis que se poursuivrait la négociation avec le parti modéré de l'assemblée. Ces paroles qu'on vient de lire dans le billet du 31 à Mercy : « il est essentiel que mon frère me réponde une lettre pouvant servir de base de négociation, » sont à double entente. Il faut que la lettre ostensible de l'empereur soit pacifique, en ce sens qu'il doit entrer dans le nouveau jeu accepté par la reine et approuver ses relations nouvelles; mais en même temps cette lettre doit être à demi menaçante, car après tout n'est-ce pas une double crainte qui a conduit ces libéraux aux pieds de la reine : crainte des excès de la révolution à l'intérieur et crainte du châtiment qui pourra venir un jour du dehors? Telle a été certainement la pensée de Marie-Antoinette, et la réponse de Léopold, en s'y conformant, le prouve. En tout cas, la continuation des rapports avec Barnave et l'acceptation de la constitution ont paru de bons moyens pour gagner du temps; seulement il ne faut pas croire que la reine ait jamais pris au sérieux cette nouvelle conduite. « Vous aurez sûrement déjà la charte, écrit-elle à Mercy; c'est un tissu d'absurdités impraticables. Du temps et un peu de sagesse, et je crois encore qu'on pourra au moins préparer à nos enfans un avenir plus heureux. »

Depuis le retour de Varennes jusqu'au commencement de 1792, date de l'ouverture de la guerre, la reine ne fait plus qu'insister, mais avec une infatigable persistance, sur la formation d'un congrès armé dans quelque ville voisine de la frontière. C'est qu'elle voit les forces de la révolution grandir, la lutte déclarée s'annoncer chaque jour plus terrible, et les souverains qu'elle invoque hésiter à son appel. Nous avons exposé ici même dans un précédent travail (1) combien avait été difficile et pénible l'enfantement de la première coalition. Marie-Antoinette s'en indignait, accusant les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1865, le huitième article de la série intitulée *Gustave III et la Cour de France*, qui traitait spécialement des plans de contre-révolution et de coalition européenne.

cours, reprochant à son propre frère une indifférence dont celui-ci n'était pas coupable, et elle abaissait au niveau de leur froideur ou plutôt de leur impuissance les conditions de son suppliant appel. Quand la révolution elle-même eut engagé la guerre et coupé court aux hésitations de l'Europe, le péril intérieur lui paraissant aussi ne plus laisser place à nul ménagement ni à nul espoir, elle appela de nouveau l'invasion étrangère et s'offrit même, il faut le dire, à la diriger. Mercy lui avait écrit dès janvier 1792 :

« Si la guerre éclate, il sera bien important que l'on sache aux Tuileries les mouvemens de chaque jour et les intrigues de tous les partis. Il faudrait à cet effet des observateurs bien intelligens et actifs par qui on établirait un concert de notions et de mesures. Sans cet accord, bien des choses essentielles échapperont. On supplie de faire attention à cette remarque. »

La vraie réponse au billet de Mercy fut ce court et terrible billet chiffré de Marie-Antoinette; le déchiffrement en est aux archives de Vienne, de la main même de Mercy.

« 26 mars 92. — M. Dumouriez, ne doutant plus de l'accord des puissances par la marche des troupes, a le projet de commencer ici le premier par une attaque de Savoie et une autre par le pays de Liége. C'est l'armée La Fayette qui doit servir à cette dernière attaque. Voilà le résultat du conseil d'hier; il est bon de connaître ce projet pour se tenir sur ses gardes et prendre toutes les mesures convenables. Selon toutes les apparences, cela se fera promptement. »

Le volume de M. d'Arneth se termine par un billet de Mercy, en date du 9 juillet 92, qui supplie la reine de se jeter hors de Paris, s'il lui est possible, afin de « mettre un espace entre soi et les brigands. » Qu'on évite seulement d'être entraîné dans les provinces méridionales, et dans un mois on sera sauvé. — Voilà donc les proportions du tableau final, qu'on en est venu, à force d'aveuglement, jusqu'à ne plus se figurer que comme une horrible lutte entre des brigands ameutés et une malheureuse reine! Sans doute la journée du 20 juin avait été un sinistre épisode qui faisait prévoir un 10 août; sans doute l'excès d'audace des jacobins annonçait de cruelles extrémités. N'y avait-il plus cependant, quand sonnait le clair appel de la guerre étrangère, d'autre rôle pour la cour et pour la reine que de proclamer qu'on avait à fuir l'assassinat? Par quelle fatalité arriva-t-il que l'honnête Louis XVI, presque seul d'entre ces Bourbons à l'humeur facilement belliqueuse, se trouvât incapable de monter à cheval et d'entraîner tout un peuple à sa suite? Par quelle déplorable destinée Marie-Antoinette elle-même, fille de Marie-Thérèse et digne par plusieurs côtés

d'une telle mère, courageuse, forte d'âme, résolue, en même temps que riche de grâce et de charme, se trouva-t-elle réduite à voir se tourner en instrumens d'infortune de grandes qualités qui eussent dû, par un autre emploi, lui gagner tous les cœurs?

L'esprit de race a fait l'éclat et le malheur de Marie-Antoinette. Aujourd'hui que le mélange des classes a mis en commun toutes les données de l'intelligence et de la morale, il est malaisé peut-être d'imaginer combien ce qu'on appelait la naissance pouvait élever de distinctions et de barrières souvent infranchissables. L'éducation tout à part qui en résultait pouvait développer les heureuses énergies de certains caractères, mais précisément d'une manière exclusive et au détriment de quelques-unes des plus légitimes influences de leur temps. Marie-Antoinette avait reçu cette sorte d'éducation morale au sein des traditions de la puissante maison d'Autriche, docilement conservées et transmises par la sincérité germanique. Transportée de là en présence des mobiles transformations d'idées et de mœurs dont notre pays était le théâtre, on comprend qu'elle soit restée presque inaccessible à tel sentiment qui, en d'exceptionnelles circonstances, s'exaltait prodigieusement sous ses yeux. Il est clair que l'esprit de la race prima chez elle en tout temps l'idée nationale, et elle ne se familiarisa jamais avec la nécessité de dédoubler ses affections pour les partager au moins également entre l'Autriche et la France. On l'a vue n'admettre que l'indissoluble union des deux pays comme unique condition de leur fortune politique, et sa préoccupation exclusive, dans l'affaire de Bavière ainsi qu'en 1784, a été de sauvegarder les intérêts de l'Autriche. Elle a glissé sur cette pente dangereuse jusqu'à la fatale confusion qui lui a fait écrire l'avis à Mercy du 26 mars 1792. On ne doit pas du reste oublier dans quelles conditions elle a commis cette faute. Si elle admettait la nécessité de l'intervention étrangère, qui pouvait amener une guerre au dehors, c'était par une profonde horreur de la guerre civile et de l'effusion du sang dont il faut lui tenir un grand compte. Elle souhaita pendant longtemps que cette intervention ne fût que diplomatique et demanda ensuite un congrès armé, l'un ou l'autre moyen devant servir, selon sa pensée, d'appui matériel et moral au concours dévoué de la partie saine et modérément libérale de la nation : entre deux extrémités cruelles, l'horreur de l'une la rejetait vers l'autre avec un pareil effroi. Aussi ne dirons-nous pas qu'elle a été vraiment une politique, ni qu'elle a eu un véritable système politique; certains sentimens l'ont seuls dirigée. Nous savons aujourd'hui ce qu'il y avait de pur patriotisme dans cette jeune armée de 1792 qui représentait la France nouvelle; combien ne comptait-on pas dans ses rangs de nobles cœurs heureux d'échapper par la

guerre étrangère à l'horrible nécessité de distinguer dans la mêlée intérieure où était le vrai devoir! Cette armée, formée en dehors des anciens cadres, et dont les officiers n'étaient pas nobles, n'en était pas moins aux yeux de la reine la pure armée de l'émeute : c'étaient là, pensait-elle, les vainqueurs de la Bastille, « les plus grands drôles de Paris, » comme disait Mirabeau, cette même tourbe qu'elle avait vue venir à Versailles le 6 octobre, qui envahissait le château pendant la journée du 20 juin et qui s'était déjà souillée de sang. Elle croyait qu'ils seraient écrasés du premier coup sur la frontière, et que la France et Paris s'en verraient délivrés; c'était là cependant le meilleur du sang de la France, et il ne devait couler que pour le triomphe définitif de la révolution. Marie-Antoinette commettait donc une double erreur, mais que des hommes honnêtes, et qui n'avaient pas les mêmes motifs d'entraînement que la reine, ont commise aussi. Je ne parle pas seulement des Français qui restèrent après le 20 avril dans les rangs de l'émigration, et qui ne croyaient pas apparemment trahir les vrais intérêts de leur pays; mais voyez M. de Bouillé : il accepte un commandement jusque dans l'armée étrangère sous Gustave III. M. de Bouillé est pourtant un honnête homme qui aime ardemment la France et qui la connaît : il faut le voir, dans ses mémoires, hausser les épaules aux fanfaronnades des officiers prussiens et se réjouir secrètement de nos succès. Et M. de Montmorin? Ministre des affaires étrangères jusqu'en novembre 91, n'envoie-t-il pas, lui aussi, en avril et mai 92, après la déclaration de guerre, les plans de campagne à La Marck et à Mercy, qui sont à Bruxelles? M. de Montmorin, caractère faible, mais estimable, croit néanmoins servir la cause de la révolution modérée.

Marie-Antoinette a eu pour tout système politique d'abord le désir avoué de contribuer à maintenir l'alliance des deux cours de Vienne et de Versailles, c'est-à-dire de ses deux familles, — plus tard, le vœu ardent de sauver son mari et son fils par l'unique moyen que le cercle étroit de ses vues lui suggérait. L'isolement et l'abandon immérités qui attristèrent la première partie de son règne expliquent assez qu'elle soit restée tout d'abord étroitement attachée à ses souvenirs ou, si l'on veut, à ses préjugés de race : elle se créait l'illusion d'y rattacher les intérêts de la France. Si ses efforts au temps de la grande lutte n'ont pas dépassé le même horizon, il faut se rappeler que son action était limitée par l'indolence capricieuse du roi : elle respectait l'autorité du souverain; elle avait appris, à mesure que la vie était devenue sérieuse autour d'elle, et notamment depuis l'affaire du collier, à estimer l'honnête et solide caractère de l'homme. Cette retenue, qu'elle voulut conserver, contribua

beaucoup à limiter la sphère de ses efforts. Elle montra du moins une continuité d'intention et, pour tout dire, une force morale dont on ne la savait pas capable. C'est, je pense, le principal résultat du nouveau volume de M. d'Arneth d'avoir mis plus d'unité dans cette vie. Ne cherchez plus le vain mélodrame dans cette tragédie d'une grandeur antique. Non; la reine n'a pas écrit en septembre 1791 ces lignes d'une rhétorique déclamatoire : « Ne me renvoyez pas mes diamans; je ne me pare plus, ma vie est une existence toute nouvelle; je souffre nuit et jour, je change à vue d'œil, mes beaux jours sont passés, et sans mes pauvres enfans je voudrais être en paix dans ma tombe. — Ils me tueront, ma chère Christine! » Il fallait ces soubresauts de douleur, ces spasmes, ces cris de désespoir, pour terminer par un de ces poignans contrastes dont le gros des lecteurs est épris la riante galerie des prétendues lettres à Marie-Christine. Les documens authentiques nous ont désabusés; le désespoir s'y montre sans doute, mais avec un accent énergique, soit de colère, soit de résignation amèrement subie.

« Il faut bien plus de courage à supporter mon état, dit ici la vraie reine, que si on se trouvait au milieu d'un combat. Je ne vois que malheur dans le peu d'énergie des uns et dans la mauvaise volonté des autres. Mon Dieu! est-il possible que, née avec du caractère, et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer mes jours dans un tel siècle et avec de tels hommes! Mais ne croyez pas pour cela que mon courage m'abandonne; non pour moi : pour mon enfant je me soutiendrai, et je remplirai jusqu'au bout ma longue et pénible carrière. Je ne vois plus ce que j'écris. Adieu. »

Le 10 août, en consommant le divorce devenu inévitable entre la révolution et l'ancienne royauté, ouvrit pour Marie-Antoinette et Louis XVI ce qu'on a appelé la période de l'expiation. Ce dernier temps est assez connu pour que le jugement de l'histoire et celui de la conscience nationale n'aient pas besoin d'y demander de nouvelles lumières. L'expiation a si fort dépassé les fautes personnelles qu'après les avoir effacées elle a montré ce roi et cette reine payant eux seuls pour beaucoup de fautes que d'autres avaient commises. Ils l'ont tous deux compris et accepté : cela s'appelle le martyre, c'est le sacrifice qui épure et rachète, et mérite par surcroît un perpétuel respect.

A. Geffroy.

LE

SALON DE 1866

Si quelques œuvres originales et intéressantes ne se distinguaient dans la masse des tableaux et des statues exposés au Palais de l'Industrie, nous ne devrions guère ménager au salon de 1866 l'expression de notre découragement plus qu'aux expositions précédentes, car il nous semble que la moyenne a encore baissé, comme si elle obéissait aux lois implacables d'une dépression lente, mais continue. L'ardent désir que nous éprouvons de voir l'école française reprendre son rang nous force à dire qu'il y a lieu d'être inquiet. L'art actuel paraît faire fausse route et devoir s'égarer promptement, s'il ne revient, par un vif et sérieux effort, à des manifestations élevées conçues en dehors des goûts frelatés du jour. Chacun sait son métier, cela n'est pas douteux, mais c'est tout : l'invention, la recherche, l'aspiration vers la grandeur, sont de plus en plus rares. Seule aujourd'hui, l'habileté de la main paraît importante. Or, si le métier suffit à consacrer les artistes, il doit être indifférent à ces derniers de peindre des persiennes ou des tableaux. On voit de tous côtés des ouvriers habiles; quant aux artistes qui ont souci de l'idéal et qui cherchent cet *au-delà* vers lequel les âmes intelligentes doivent toujours tendre sous peine de déchoir, deux lignes suffiraient pour énumérer leurs noms.

Lorsqu'on s'arrête dans ces vastes salles, on est toujours tenté de se dire : Je connais cela. En effet, rien n'y est nouveau, et presque tout y semble une réminiscence. Voilà les mêmes Bretons, les mêmes Alsaciennes, les mêmes allégories mal peintes et imparfaitement dessinées; voilà les mêmes femmes nues, assises, debout, couchées, provocantes : *baigneuses* et *Vénus, premier secret* et *dernière illusion, rêves* et *printemps;* voilà les mêmes batailles, le même dra-

peau pris, le même ennemi vaincu, le même Français triomphant; voilà enfin le même *Salon*, celui que nous avons vu l'an dernier et que probablement nous reverrons l'année prochaine. En présence d'un état de choses aussi douloureux et qui n'est point contestable, la situation de la critique est extrêmement pénible. Devant les mêmes faiblesses, on est réduit aux mêmes observations, et puisque les artistes se répètent sans cesse, la critique est forcée de se répéter elle-même. A moins de s'égarer dans de faciles et insipides énumérations, on est contraint de parler encore des hommes qu'on a déjà signalés plusieurs fois, car seuls ceux-là ont fait un effort qui mérite d'être loué. Un bon tableau est une bonne fortune qui nous est trop rarement offerte, et c'est de là que vient notre chagrin; quant à notre découragement, la cause en est bien simple. Notre société actuelle, qui n'est peut-être pas le modèle des sociétés, a imprégné les artistes de ses émanations malsaines : au lieu d'être ses maîtres, ils se sont fait ses humbles serviteurs: au lieu de la ramener au goût de l'art pur et au culte du beau, ils la suivent et parfois même la précèdent dans ses aberrations, dans ses folies, dans son amour effréné des jouissances faciles, dans ses besoins vaniteux de grandeur artificielle. A tout prix, les artistes veulent plaire à ce monde étrange et factice qui rappelle les danses macabres du moyen âge. Au lieu d'écouter les conseils désintéressés de la muse austère, ils ne suivent que « les prescriptions de la mode; » ils se tiennent au courant, ainsi que l'on dit chez les gens d'affaires; ils savent les *sujets* que l'on préfère, la façon qui est appréciée par les prétendus amateurs; ils travaillent dans le *genre* qui est le plus demandé, et ils croient avoir rempli toute leur mission quand ils ont bien vendu leurs tableaux. Ceux qui luttent contre le courant sont rares, et nous ne saurions trop les encourager à rester fermes et droits dans leur résolution de bien faire à tout prix et selon leur conscience. Tôt ou tard ils auront leur récompense, j'entends la vraie, la seule, celle qui se paie en gloire. Les autres auront plu à la foule, ils n'auront travaillé que pour elle : qu'en restera-t-il lorsqu'ils ne seront plus? « Tout homme, a dit M. Renan, qui ne sait pas se contenter de l'approbation d'un petit nombre est condamné à ne rien faire que de superficiel. »

Aussi chaque année voit s'accroître l'indifférence qu'inspirent ces expositions qui devraient être la fête des yeux et de l'esprit; il n'en était point ainsi jadis. Quel homme de quarante ans ne se souvient encore avec émotion de l'ouverture du Salon dans les galeries du Louvre? Bien avant l'heure fixée pour l'entrée, la vaste cour était pleine de monde; on se précipitait à travers le grand escalier comme à l'assaut d'une forteresse; quel enthousiasme ! quelles défaites ! quelles victoires ! On se heurtait pour voir les Decamps, on

se gourmait devant les toiles de Delacroix, on se disputait devant les tableaux anecdotiques de Paul Delaroche; les classiques et les romantiques, les élèves de David et ceux de Géricault se retrouvaient face à face avec leurs œuvres, qui continuaient la bataille, et le public, souverain juge, était appelé à décider entre eux. Au milieu de ces deux partis se glissaient les *luminaristes* comme M. Diaz, qui depuis..., et les *naturalistes* hésitans, qui n'avaient pas encore reconnu Troyon pour leur maître. Les portraits mêmes offraient un intérêt réel lorsqu'ils étaient peints par Flandrin ou par Guignet. Cette époque déjà lointaine était moins prodigue pour les artistes, mais elle était plus féconde pour l'art; on s'en occupait, on l'aimait, on le discutait. Pour cela comme pour tant d'autres choses, nous pourrions dire : C'était le bon temps. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là. On va au Salon parce qu'il faut voir un peu de tout. On s'entasse devant des tableaux d'une médiocrité désespérante, auxquels on a fait les honneurs du salon carré parce qu'ils représentent quelques personnages de l'histoire moderne; s'il y a par hasard des portraits de femmes connues dans un monde dont il sied de ne pas parler, on s'en informe, on y court, on les regarde, on les commente. Curiosité et dépravation du côté du public, dédain pour les choses de l'esprit et matérialisme exagéré du côté des artistes, qu'espérer de bon avec de si tristes élémens?

Jamais cependant on n'a plus encouragé les artistes que maintenant (1); mais ce qui leur manque, c'est le souffle, ce souffle vivifiant qui sort naturellement de certaines institutions d'un pays; ce n'est pas eux seulement qui en sont privés, ce sont tous ceux qui pour produire ont besoin de sentir s'agiter en eux-mêmes un esprit librement fécondé. C'est la pureté des atmosphères qui fait l'activité du sang. L'homme ne vit pas que de pain, et pour bien comprendre les choses de la nature il faut être en communion directe et renouvelée avec celles de l'esprit. Or, lorsque l'esprit se tait, le monde s'endort. Aussi, tout en constatant l'abaissement progressif qu'on remarque dans nos expositions annuelles, je n'entends point le reprocher exclusivement aux artistes : ils ne sont point responsables d'un état de choses qu'ils subissent, mais qu'ils n'ont point créé.

(1) Malgré sa sécheresse apparente, le *livret* renferme des documens statistiques qu'il ne faut point négliger, car ils contiennent des renseignemens précieux pour l'histoire de l'art à notre époque. J'en ferai ressortir quelques-uns : — 2,349 artistes ont exposé 3,297 œuvres d'art (abstraction faite des envois de Rome). Au 1er janvier 1866, il existait 1,267 artistes récompensés par l'administration française. Ils ont obtenu 2,474 récompenses, ainsi divisées : 2,002 médailles ou rappels de médailles, et 472 décorations, dont 65 croix d'officier, 3 croix de commandeur, et 2 croix de grand-officier. Ainsi qu'on le voit, les encouragemens ne manquent pas; mais est-il bien certain qu'on protége les arts en protégeant les artistes?

I.

Toutes les personnes qui ont visité les dernières expositions de beaux-arts faites au Palais de l'Industrie se rappellent le grand jardin qu'on avait établi dans la nef principale. Ce lieu de repos charmant pour les promeneurs était réservé à la sculpture. Dernièrement on fit une exposition de chevaux; il fallait bien se conformer à ce goût factice pour les choses hippiques qui semble depuis quelque temps avoir affolé la France. L'emplacement consacré aux statues fut abandonné aux évolutions des bidets de poste, des *carrossiers* et des pouliches; on en fit un manége. Aujourd'hui le jardin n'est plus : au lieu de l'oasis, il n'y a qu'un désert; les centaures ont chassé Phidias. Ce sont, dit-on, les sculpteurs qui ont demandé et obtenu cette pitoyable modification. Dans le jardin, les statues, éclairées par un jour diffus et de reflet, étaient singulièrement amollies dans leurs contours et n'offraient guère de loin que des silhouettes indécises : je le veux bien et ne disputerai pas. L'administration, qui doit être fort embarrassée pour satisfaire toutes les exigences, s'est prêtée de bonne grâce aux observations des statuaires, et elle leur a accordé ce fameux *jour d'atelier* à quarante-cinq degrés qu'ils réclamaient à grands cris. Dans un long couloir où souffle un incessant courant d'air, on a exposé les statues en face de larges fenêtres qui versent sur elles un jour blanc et plus aigu qu'il ne convient : l'endroit est désagréable et malsain; aussi l'on n'y va guère et l'on n'y reste pas. Il me semble que dans cette organisation nouvelle on a simplement oublié que les statues ne sont point des bas-reliefs, qu'elles sont *ronde-bosse*, que, pour les apprécier en connaissance de cause, il faut pouvoir les examiner sous leurs différens aspects, tourner autour, comparer le dos à la poitrine et la chevelure au visage. Aujourd'hui elles sont parfaitement éclairées de face; mais c'est là tout, le reste baigne dans l'ombre et demeure d'autant moins visible que le jour des fenêtres frappe directement aux paupières le curieux mal appris qui s'imagine qu'un groupe en marbre peut être regardé de tous côtés. Une semblable distribution de lumière ne serait tolérable que si chaque statue était placée sur une selle à pivot. Les sculpteurs feront bien, l'année prochaine, de redemander leur ancien jardin; je suis persuadé qu'on s'empressera de le leur rendre, à moins toutefois qu'il ne soit retenu d'avance pour une exhibition de bestiaux ou de volailles. De tels et si pénibles malentendus seraient-ils possibles, si Paris possédait enfin un local spécialement approprié aux expositions des beaux-arts?

Les principaux maîtres de la statuaire se sont abstenus cette

année. L'ensemble de l'exposition est faible et indécis : il n'y a rien de choquant, il n'y a rien de réellement remarquable. Nul ne s'est mis en frais d'imagination, et tout ce qu'on voit paraît avoir été fait par de très habiles praticiens, accoutumés à manier un ciseau que la main seule dirige. L'*Angélique* de M. Carrier-Belleuse attire les regards :

> Creduto avria che fosse statua finta
> O d'alabastro, o d'altri marmi illustri.

On se rappelle avec quelle supériorité M. Ingres a traité le même sujet. Le peintre a su réaliser là un rêve de chasteté, de jeunesse, de grâce et de beauté : il avait suivi les indications du poète; de son *Angélique* il avait fait une jeune fille, debout, immobile, enchaînée. « Roger l'eût prise pour une statue, s'il n'eût aperçu ses larmes qui coulaient. » Avec l'*Angélique* de M. Carrier, l'illusion n'est pas possible : c'est une femme; elle se débat, se convulsionne, se contourne; disons le mot, elle se tortille. Attachée au rocher, la tête renversée, effarée, les genoux repliés, le torse jeté en avant, elle semble faire des efforts désespérés pour échapper au *smisurato mostro*. Son immense et invraisemblable chevelure tombe jusqu'à ses pieds en larges nattes; des chaînes en cuivre doré étreignent ses poignets et ses chevilles : il est temps que Roger arrive. Il y a dans cette figure des morceaux traités de main de maître : je signalerai entre autres les genoux, qui sont fort beaux, étudiés avec grand soin et rendus avec une précision qui n'est point sans élégance; mais toute la statue est d'un art bien matériel, on dirait une réminiscence du chevalier Bernin. Cette forte femme, hommasse et vigoureuse, paraît de taille à briser ses entraves et à ne point redouter la lutte avec l'orque formidable. Cette Flamande ferait bien dans une des plantureuses allégories de Rubens. Je dois dire en outre que c'est plutôt un torse qu'une statue. La tête, à demi cachée sous le bras, se voit difficilement, de sorte que l'on a d'abord un amas de chairs sous les yeux avant de découvrir le visage qui doit les expliquer et leur donner l'expression. Que reste-t-il alors? On le comprendra au premier coup d'œil. M. Carrier-Belleuse manie la râpe, le ciseau, la masse et l'archet avec une habileté remarquable; mais j'ai peur qu'il n'en abuse et veuille parfois obtenir des effets auxquels le marbre se refuse absolument. La matière n'est obéissante que selon ses propriétés : au-delà, elle devient réfractaire, et nul talent, si ingénieux qu'il soit, ne peut lui faire rendre ce qu'elle ne contient pas. Le rocher auquel est liée Angélique baigne ses pieds dans la mer; M. Carrier a usé de toutes ses ressources de praticien pour figurer la crête des flots, et il a échoué : ces pompons chicoracés peuvent ressembler à des madrépores ou

à des éponges pétrifiées; mais jamais on ne pourra s'imaginer qu'ils représentent le sommet fluide, mobile, transparent et fugitif d'une vague. Les transpositions d'art sont dangereuses, et demander à la sculpture ce qui appartient exclusivement à la peinture ou au dessin, c'est s'exposer à ne pas réussir. J'adresserai à M. Carrier un autre reproche, reproche de détail et qui n'a qu'une importance relative. Mêler le cuivre au marbre, le jaune éclatant au blanc, c'est détruire ou du moins compromettre l'ensemble d'une œuvre. Autant que possible et à moins d'impérieuses exigences, la matière doit être une, s'imposer aux yeux par l'uniformité même de sa nuance et ne point laisser des métaux inutiles et criards éparpiller l'effet, tirer le regard et briser la douce harmonie d'une coloration générale. La même observation peut être faite à M. Grootaers pour sa *Marie, mère de Dieu,* à M. Chappuy pour son *Joueur de bilboquet,* et à M. Aizelin pour *l'Enfant et le Sablier.*

Qui ne se rappelle les beaux vers de l'*Oaristys*, d'André Chenier?

> J'entrai fille en ce bois et chère à ma déesse!
> — Tu vas en sortir femme et chère à ton époux!

C'est l'imitation d'une idylle de Théocrite qu'à son tour M. Loison vient de traduire en marbre sous le titre de *Daphnis et Naïs.* Le groupe est élégant et de bonne facture, très simple de composition et d'un agencement qui fait habilement valoir les lignes. Le jeune homme et la jeune fille, à demi enlacés, marchent côte à côte et se donnent un baiser. Les deux mains, rejointes à hauteur de la taille, sont remarquables de souplesse et ont été traitées avec un grand souci de la vérité. Les draperies, sobres d'arrangement, loin de nuire au nu, s'associent à lui dans une proportion très sage et bien raisonnée. Il n'y a là rien de tapageur, rien de trop voyant, tout est bien pondéré et d'une sobriété qu'il est bon de louer, car elle devient chaque jour plus rare. On pourrait désirer plus de force dans le modelé, plus de vigueur contenue dans le mouvement; c'est là néanmoins une tentative fort honorable et dont il est juste de savoir gré à M. Pierre Loison.

Il me semble que la manière dont M. Clère a conçu sa *Jeanne d'Arc écoutant des voix* appartiendrait plus à la peinture qu'à la sculpture. Les accessoires tels que le prie-Dieu, le chapelet, le tapis écussonné de France, sont faits pour être peints dans un tableau plutôt que pour servir d'appui à une figure sculptée. Il y a là une petite recherche de couleur historique et locale qui ne me paraît pas très bien justifiée, et je crois que l'ensemble de l'œuvre aurait gagné, si l'on eût débarrassé Jeanne d'Arc de ce mobilier moyen âge, qui par sa nature même, je le répète, ne serait vraiment à sa

place que sur une toile. La statuaire est un art abstrait, et tout ce qui n'est pas absolument indispensable à une figure doit en être sévèrement écarté. Je crois cette observation très juste et suis fâché d'avoir à l'adresser à M. Clère, car sa *Jeanne d'Arc* est une statue recommandable. La jeune fille, vêtue en paysanne, la tête couverte d'un large bonnet, le corps enveloppé de la grande robe de bure à gros plis, est bien dessinée, solidement drapée et dans une attitude à la fois très naturelle et très sobre. Toutes les fois qu'on touche à un sujet pareil, on côtoie un écueil redoutable, celui de la *pose*, pour parler le langage d'aujourd'hui. Il est si facile de se laisser entraîner à donner à Jeanne d'Arc des mouvemens extatiques et prétentieux, et il est si tentant d'en faire une énergumène, demi-pythonisse et demi-convulsionnaire, qu'on doit remercier les artistes qui ont compris et rendu cette douce figure telle qu'elle était : très humble, inquiète, s'ignorant elle-même, et obéissant à cette force interne qu'elle subissait tyranniquement sans pouvoir la réfréner ni la définir. Cet écueil, M. Clère a su l'éviter avec une grande sagesse; en cela, il a été plus habile qu'il ne le croit peut-être, car il est bien plus aisé de faire théâtral que de faire vrai. Le mélodrame est à la portée de tout le monde, et il faut avoir un esprit déjà distingué pour apprécier et comprendre la simplicité. Penchée sur son prie-Dieu, les yeux levés vers le ciel, où siége son interlocuteur invisible, Jeanne écoute la voix mystérieuse qui lui indique la route au bout de laquelle se trouve l'abandon et se dresse le bûcher des sorcières et des relapses. La tête est d'une beauté singulière qui n'a rien de mièvre, qui n'a rien de masculin, mais qui porte la double empreinte de la jeunesse et de l'énergie. La bouche est ferme et loyale, elle s'ouvrira pour le commandement et jamais ne proférera un mensonge. L'œil est inquiet, étonné, tout près d'être ravi. J'aime peu le geste par lequel Jeanne, à l'aide de sa main, fait pavillon autour de son oreille; c'est un peu puéril et peut-être trop indicatif. Les voix qui lui parlaient étaient toujours entendues, car elles sont de celles qui parviennent à travers tout, à travers la distance, le bruit et l'espace. Cette statue est bonne, et j'ai plaisir à la louer, car, outre une vérité remarquable, elle contient cette nuance d'idéal sans laquelle les œuvres d'art ne sont qu'un travail d'ouvriers.

Je n'aurais plus rien à dire de la sculpture, si M. Soytoux, qui, s'il m'en souvient, obtint en 1848 le prix dans le concours ouvert pour une statue de *la République*, n'avait exposé le buste de *Paul de Flotte*. Le buste est en plâtre, bientôt il sera coulé en bronze. Ici même (1) j'ai raconté la mort de Paul de Flotte; il tomba en met-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1861.

tant le pied en Calabre, à la tête d'une compagnie de débarquement. De Flotte fut un fanatique du devoir, il ne tergiversa jamais avec lui-même et se porta sans hésiter partout où il estima qu'il y avait à défendre ou à propager les idées qu'il aimait et qui lui avaient fait une conscience imperturbable. Je sais qu'il a laissé de profonds regrets dans le cœur de ses amis. Tous affirment que nulle ambition ne lui aurait été interdite, s'il eût vécu dans des circonstances propices. Sa mort fut un deuil pour la petite armée de Garibaldi; les listes d'une souscription improvisée furent promptement couvertes, et il fut décidé qu'un monument commémoratif serait élevé à la mémoire de ce Français qui était venu mourir pour la cause de l'unité italienne. M. Soytoux fut chargé de reproduire les traits que n'ont pas oubliés les membres de l'assemblée législative dissoute le 2 décembre, et il s'est acquitté avec honneur de la tâche qu'il avait acceptée. C'est bien là ce visage à la fois concentré et mystique, surmonté d'un front trop large et que termine un menton avancé, énergique et presque violent. Des yeux légèrement saillans et comme voilés par le regard interne achèvent de donner le caractère de cette physionomie curieuse à plus d'un titre, sympathique et résolue. Où sera placé ce buste? A Santa-Croce de Florence? Près de Scylla, à l'endroit même où de Flotte est tombé? Je ne sais. En dehors des souvenirs que cette œuvre rappelle, elle est remarquable et mérite qu'on en félicite M. Soytoux.

II.

Il est assez naturel que la peinture d'histoire, celle qu'on nomme ordinairement la grande peinture, soit en décadence, car elle n'intéresse plus personne. Les tableaux de genre suffisent au goût du public, qui passe indifférent devant les scènes religieuses et les toiles historiques. Les élèves de l'école de Rome, de cette école spécialement fondée et entretenue pour former en France un groupe sérieux de peintres d'histoire, ont suivi la pente commune et ne font guère aujourd'hui, à moins de commandes officielles, que des tableaux de genre. Nous essaierons cependant de découvrir parmi les œuvres exposées au Salon de 1866 celles qui, par leur facture et les tendances qu'elles indiquent, prouvent chez les auteurs quelque souci d'un art élevé et dégagé de tout intérêt mercantile, sans nous occuper de certains essais où des prétentions au style cachent une vacuité déplorable, où la ligne est insuffisante, la couleur nulle, l'invention médiocre, où l'on ne retrouve que des réminiscences trop mal déguisées des ébauches de Jules Romain et des gravures de Marc-Antoine. La stérilité de ces sortes de décorations, qui paraissent peintes à la détrempe, a pu faire illusion quelque temps;

lorsqu'on les a vues pour la première fois, on a pu être surpris par un aspect singulier; on a pu bien augurer de l'artiste qui se consacrait à ce labeur ingrat, on a dû le louer et l'encourager, car on a cru que ces essais n'avaient rien de définitif, en un mot qu'ils étaient un début. On s'était trompé. Le peintre, abusé sans doute par les éloges qu'on lui avait adressés, s'est imaginé que du premier coup il était arrivé au but, et depuis il est resté stationnaire, pour ne rien dire de plus. Dès lors les défauts devenaient inexcusables; ce qui dans le principe ne paraissait que maladresse s'affirmait depuis comme un système. Pendant plusieurs années, nous avons revu les mêmes toiles légèrement peintes par une main qui ignore son métier, nous avons eu à contempler les mêmes compositions emphatiques dont il ne resterait rien, si l'on rendait aux vieilles estampes les personnages qu'on leur a empruntés. Si l'absence de modelé, le dédain de la beauté, une inconcevable négligence dans la facture, un dessin souvent fort irrégulier, suffisent à faire de bons tableaux, ceux auxquels je fais allusion sont irréprochables; l'auteur est de bonne foi, j'en suis convaincu, mais il fait absolument fausse route, il s'égare, et je crois qu'il fera bien de revenir promptement sur ses pas, s'il ne veut se perdre sans espoir de retour. Les ébauches qu'il nous montre aujourd'hui sont puériles tant par la façon trop cavalière dont elles sont exécutées que par l'énorme effet auquel elles visent et qu'elles sont loin d'atteindre. L'une ressemble à un rouleau de papier peint, l'autre a l'air d'une immense plaque de faïence; dans toutes les deux, les ombres sont à peine appréciables. Le peintre qui a exposé ces deux tableaux paraît être sûr de lui; il est cruel d'avoir à lui dire qu'il vit dans une illusion dont il doit sortir au plus vite, s'il ne veut faire oublier jusqu'aux premières toiles qui lui ont valu quelque réputation. C'est un talent rare que de savoir ne pas chercher les aventures pour lesquelles on est impropre. Développer ses aptitudes et leur donner tout leur essor, c'est la grande science de la vie. Tel qui est apte à peindre des tableaux d'intérieur ou des scènes champêtres se perd en essayant des compositions grandioses imitées de celles de la renaissance; tel qui fait d'agréables *paysages* ne réussira jamais qu'à barbouiller de médiocres Vénus.

Cette faculté précieuse de bien connaître sa voie et d'y marcher imperturbablement se trouvait chez un homme estimable que l'art vient de perdre récemment; je parle de M. Hippolyte Bellangé. Certes ce ne fut point un maître dans la signification exclusive du mot, car il ne créa rien de nouveau, mais ce fut un artiste honnête, restant avec adresse et modestie dans les limites d'un talent sérieux qu'il cherchait toujours à augmenter. On aurait pu lui demander plus d'ampleur dans le dessin, plus de fermeté dans

la coloration; mais il faut reconnaître que tous ses efforts furent sincères et que sa réputation est légitime. Ce fut un peintre militaire dans toute la force du terme. Né au commencement du siècle, il avait reçu la forte et durable impression des derniers désastres de l'empire, et à sa façon il protesta contre nos défaites. Il fut à la peinture ce que Béranger fut à la poésie avec moins de faux lyrisme et plus de conviction. Il méritait d'être populaire et ne l'a cependant été que dans une mesure assez restreinte. A côté d'Horace Vernet, qui peignait la grande guerre sur des toiles de trente pieds, il a su se faire une place enviable et qui n'est pas sans gloire, en choisissant de préférence les sujets épisodiques : les cantinières donnant à boire aux soldats blessés, les *deux amis*, les curés de campagne ramenant en croupe un vieux troupier sanglant, sujets plus littéraires peut-être que pittoresques, mais qui n'en avaient que plus le don d'attirer et de fixer l'attention. Il a peint sur les premières guerres de la république une série de tableaux qui méritent de rester dans le souvenir; son crayon spirituel avait parfaitement saisi les physionomies diverses de l'armée, et, depuis le vieux grognard jusqu'au zouave actuel, il rendait le type avec entrain et vérité. Sa mort laisse un vide regrettable dans cette spécialité qui est loin d'être une des plus hautes de l'art, mais qui n'en a pas moins sa raison d'être et son utilité. Comme s'il eût senti la fin prochaine qui le menaçait, il est revenu à ses premières impressions; on dirait qu'avant de mourir il a voulu peindre encore une fois, et dans son heure la plus épique, cette vieille garde dont si souvent il avait illustré les hauts faits. C'est à la fois un retour et un adieu à la vie. *La Garde meurt*, 18 *juin* 1815, tel est le titre de son dernier tableau, qui, à proprement parler, n'est qu'une ébauche inachevée : un groupe de morts au-dessus duquel deux ou trois survivans sont demeurés debout, farouches, désespérés, pleins d'imprécations, attentifs à donner la mort et indifférens à la recevoir. C'est fortement peint, par larges indications qui semblent prouver que l'œuvre définitive, si elle avait été achevée, aurait eu plus d'amplitude et plus de développement. Le sentiment est vrai et saisissant; involontairement on se dit : Ce dut être ainsi! Et ce n'est pas là un mince éloge à faire d'un tableau. Toute la scène s'enlève en vigueur sombre sur le ciel rouge et comme ensanglanté de cette exécrable soirée. On sent que les Prussiens arrivent et que la chasse aux Français va bientôt commencer. Hélas! qui de nous ne porte en soi l'horreur de ce souvenir et ne se rappelle l'épouvantable galopade de Blücher à travers nos soldats en fuite? Hippolyte Bellangé avait quinze ans à cette date funeste : il dut sentir jusqu'au fond de l'âme le deuil immérité de la patrie; dans ceux qui furent vaincus, il ne vit plus que des mar-

tyrs et des héros, et il se mit à en peindre l'épopée. Il est resté fidèle et d'une façon très désintéressée aux croyances de sa jeunesse; c'est là, de notre temps, un fait assez rare pour qu'il soit bon de le signaler avec éloge. Comme artiste, il a donné le précieux exemple d'un homme qui ne croit pas que la dimension d'un tableau importe au mérite de l'œuvre. Pourquoi M. Schreyer n'a-t-il pas suivi cet exemple? L'an dernier, nous n'avions eu que des éloges à donner à la *Charge de l'artillerie de la garde*, qu'il avait maintenue et ramassée dans un cadre étroit qui la condensait et en faisait vigoureusement ressortir toute la valeur. Je regrette qu'aujourd'hui il ait tenté de s'agrandir, car il s'est singulièrement diminué. Dans la *Charge des cuirassiers à la bataille de la Moskowa*, je retrouve bien une partie des qualités de M. Schreyer; mais elles sont affaiblies, amollies et presque neutres. Il me paraît manifeste que ce tableau a été fait beaucoup trop vite. Je sais que l'on peut me répondre comme Alceste : « Le temps ne fait rien à l'affaire; » il n'en a pas moins une certaine importance et permet de donner à une œuvre toute la force et tout le soin qui lui sont nécessaires pour être remarquable. La touche est à la fois lâche et pesante; les chevaux, tassés et osseux, ne sont point en rapport avec leurs cavaliers, coiffés de casques trop étroits. L'effet, cherché par toute sorte de moyens, n'a pas été obtenu, quoiqu'il ait été souvent dépassé, ne serait-ce que dans ce cuirassier mourant qui paraît mort depuis plusieurs jours. Le coloris, qui est habituellement une des sciences de M. Schreyer, est fade; la composition, boursouflée et confuse, manque d'ensemble : elle se répand et ne se concentre pas; les accessoires sont traités avec un laisser-aller qui m'étonne, et le dessin lui-même me paraît bien hésitant en certains morceaux. C'est là une défaillance qui ne sera que momentanée, j'en suis certain, car ce tableau, malgré les incorrections frappantes qu'il étale aux yeux, prouve que M. Schreyer possède les aptitudes sérieuses et le don inné qui constituent les vrais peintres. Le cheval de l'officier est d'une coloration trouvée et fort heureuse. Blanc, marqué de gris bleu à la tête et aux jambes, rappelant par ces deux tons celui de l'uniforme des cuirassiers, il est placé au centre, comme le point d'où doivent rayonner toutes les nuances voisines, qu'il résume et fait valoir. Cela est bien, et d'un véritable artiste; le point de départ était excellent, mais le peintre est resté en route, et il a produit une œuvre plus brutale que forte; l'intérêt est dispersé, la composition ne commence ni ne finit. La tentation était vive, je le comprends, de représenter un peloton arrivant de face et au galop, mais elle était pleine de périls qui n'ont point été évités. Il fallait, à force de soins et de réflexions, parvenir à vaincre

la monotonie forcée de la disposition générale, triompher des très grandes difficultés de raccourci qu'elle offrait, et enfin *tricher* de manière à donner de l'air et des jours qui manquent absolument. M. Schreyer, avec qui il faut être sévère, car on a le droit de beaucoup exiger de lui, fera bien de ne pas se décourager. Erreur d'un homme d'esprit qui prendra sa revanche, disait-on jadis; les meilleurs ont leurs momens de faiblesse, qui n'impliquent rien de grave pour l'avenir, mais qu'il faut signaler énergiquement, car notre premier devoir est de prémunir les artistes contre les dangers que nous apercevons. Ces défaillances ne sont souvent que passagères, et ceux qui les ont douloureusement subies en sortent parfois d'une façon triomphale. M. Hébert nous le prouve cette année en exposant deux très beaux portraits, et M. Eugène Fromentin avec un tableau dont nous aurons longuement à parler.

Si les maîtres s'endorment quelquefois, il faut dire que les efforts de leurs élèves ne sont pas de nature à les réveiller brusquement, et souvent nous avons eu à nous plaindre de la stérilité des générations nouvelles. Aujourd'hui nous pouvons rendre grâce aux dieux, car nous avons un début important à constater. En effet, les deux tableaux que M. Tony Robert-Fleury avait soumis en 1864 au jugement du public ont passé presque inaperçus et n'offraient aucune de ces qualités saillantes qui font remarquer une œuvre d'art. C'est donc au Salon de 1866 qu'il commence réellement à se faire connaître et à s'imposer à l'attention. Estimant sans doute, et avec raison, que l'histoire contemporaine présente à ceux qui savent la comprendre des sujets tout aussi pittoresques que l'histoire ancienne et la mythologie, il a demandé à des événemens récens le motif d'une large et vigoureuse composition. Le titre de son tableau est fort simple, un nom de ville et une date : *Varsovie le 8 avril* 1861. Il faut raconter le fait que ce jeune et vaillant peintre a cherché à traduire sur la toile; nous sommes volontiers oublieux en France, et il n'est pas mauvais de rappeler à nos mémoires fugitives certaines actions que l'histoire ne saurait assez flétrir. Au jour indiqué plus haut, la population de Varsovie, inoffensive et sans armes, remplissait les rues. C'était l'Annonciation, grande fête chômée par la catholique Pologne. Une longue file de gens paisibles se dirigeait vers la demeure du vice-roi; au milieu de cette foule, on portait le drapeau polonais et le crucifix. Vers sept heures du soir, un signal donné par trois fusées immédiatement suivies de trois coups de canon amena toute la garnison russe autour de la place du château; la population s'y trouva cernée. Trois fois un roulement de tambour et une sommation ordonna au peuple varsovien de se disperser; nul ne bougea; chacun, le matin, avait reçu l'extrême-onction, l'absolution, et se sentait prêt à mourir. En face des gre-

nadiers russes rangés en bataille, la foule se mit à genoux et entonna le vieux cantique polonais : *Swienty Boze*, « Dieu saint, Dieu grand, ayez pitié de nous! Marie vierge, reine de Pologne, ayez pitié de nous! » Le bruit de la fusillade couvrit bientôt celui de la triste litanie. Personne ne recula; à genoux et chantant toujours, les martyrs recevaient la mort et tombaient. Le soir, des escadrons de cosaques balayèrent la ville au galop et fouillèrent les maisons pour y arrêter les blessés. Ce fut ce jour-là que « le peuple de Varsovie se leva; il se leva sans armes, ne portant dans ses mains que son drapeau et sa croix; il ne donna pas la mort, mais il la reçut, et quand le dominateur, épouvanté d'une attitude si nouvelle, lui demanda ce qu'il voulait, il répondit : la patrie (1)! »

C'est ce massacre inqualifiable que M. Robert-Fleury fils a voulu représenter, et il a réussi avec un talent plein de promesses sérieuses. La toile est fort grande, car elle contient une foule compacte, et chaque personnage y est représenté de grandeur naturelle. Au fond, on aperçoit un escadron de cosaques à cheval; devant le palais, un régiment d'infanterie russe est rangé et fait feu. Tous les premiers plans sont occupés par les Polonais agenouillés, morts ou mourans; seuls, deux moines, dont l'un est déjà blessé, sont debout et lèvent vers les exterminateurs l'image du juste que les puissans de la terre ont cloué au gibet. Le drapeau de la Pologne, qui si longtemps fut le compagnon du nôtre, gît par terre, taché de sang et presque caché par le cadavre de celui qui le portait. Des vieillards, des jeunes gens attendent impassiblement la mort et reprennent en chœur : « Dieu saint, Dieu grand, ayez pitié de nous! » Une fille du peuple, vigoureuse et belle, faite pour vivre cent ans, s'affaisse, se tasse sur elle-même, frappée au sein qu'elle découvrait devant les bourreaux. A ses côtés, et sous la grêle des balles qui passent en sifflant, une autre jeune fille, épouvantée, se courbe par un mouvement involontaire et se voile la tête de ses deux bras croisés. De vieilles femmes serrant leur enfant contre leur poitrine s'offrent stoïquement, malgré une terreur invincible, en holocauste pour le salut de la patrie. Nul n'essaie de fuir, et l'œuvre de destruction continue.

Comme la plupart des élèves de M. Cogniet, M. Tony Robert-Fleury sait son métier : il manie la brosse avec adresse et fermeté; de plus il est coloriste dans les gammes profondes et sait donner à sa peinture une harmonie qui n'est pas sans puissance. Son dessin est serré, dans de justes proportions, et ne s'égare pas en recherches inutiles. Tout en surveillant avec soin l'ensemble de sa composition, il ne néglige pas le *morceau*, et je pourrais citer telles

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er janvier 1862 l'étude de M. Julian Klaczko sur *le Poète anonyme de la Pologne*.

mains, tel visage, telle ceinture qui sont traités d'une façon très remarquable. Malgré le côté forcément mélodramatique du sujet, il est difficile de voir une ordonnance plus simple. Cela est fort habile et ne fait qu'augmenter l'impression, qui n'est distraite par aucun épisode particulier et se concentre forcément sur l'action générale. Ce n'est point un chef-d'œuvre, mais c'est une bonne, une très bonne toile. M. Robert-Fleury fils a fait de grands et visibles efforts pour arriver à la vérité ethnographique; presque tous les personnages ont le type slave, la pommette saillante, le front large, l'expression à la fois rêveuse et exaltée. Je me demande vainement pourquoi il a donné à ses deux moines des physionomies essentiellement italiennes. Il y a là une erreur ou une intention qui m'échappe. Les moines des couvens catholiques de Pologne sont des Polonais, et souvent même ils ont fait parler d'eux glorieusement pendant les guerres d'indépendance, ne fût-ce que ce père Marc qui joua un si grand rôle dans les affaires qui suivirent la confédération de Bar. Ceci n'est qu'une critique de détail, et je ne la ferais même pas, si je n'étais convaincu que M. Tony Robert-Fleury a raisonné chaque partie de son tableau et n'a rien laissé au hasard. Son originalité n'est pas encore entièrement dégagée; il est si difficile et quelquefois si long de briser tout à fait sa coquille! Je vois là, dans cette œuvre si importante et si honorable, quelques vieilles réminiscences qu'on dirait empruntées à M. Paul Delaroche et à M. Gallait : avec un peu d'étude et un peu d'effort, le jeune artiste arrivera facilement à produire des ouvrages tout à fait personnels et dignes d'une approbation sans réserve.

M. Tony Robert-Fleury a eu ce bonheur rare de trouver un nom justement célèbre au fond de son berceau. Si noblesse oblige, réputation impose. L'heure est propice pour occuper une place enviable dans l'école française, qui ne sait plus ni ce qu'elle veut, ni où elle va. M. Fleury fils saura-t-il prendre la tête de ce régiment en déroute, qui regarde de toutes parts pour savoir vers quelles sensualités nouvelles souffle le vent de la mode et du succès éphémère? Je le voudrais, et j'ose l'espérer. S'il se sent au cœur cette grande ambition désintéressée des faciles triomphes de la camaraderie et dédaigneuse des gains rapides, qu'il ferme l'oreille aux bruits du dehors; l'air est mauvais et murmure des conseils pernicieux. Qu'il vive en lui-même, devant la nature et avec les poètes; qu'il aime son art par-dessus tout et qu'il lui sacrifie tout, même son envie de parvenir! Par le sujet qu'il a choisi et traité, il prouve qu'il possède un esprit généreux et apte à comprendre le vrai; c'est déjà considérable, et s'il peut arriver à bien se persuader que l'artiste a, lui aussi, une mission à remplir, que son unique raison d'être n'est pas simplement de mettre de jolies couleurs les unes à

côté des autres, je ne doute pas qu'il ne devienne un maître à son tour et qu'il ne trouve de grandes récompenses au bout de la voie où il entre aujourd'hui.

C'est la force de la conception et non point l'adresse de la main qui fait les vrais artistes; je ne saurais trop le répéter tout en reconnaissant que l'une est plus difficile à posséder que l'autre. Malheureusement la tendance générale aujourd'hui est vers l'habileté matérielle, et c'est peut-être à cause de cela que la *Cléopâtre* de M. Gérôme n'obtient pas tout le succès qu'elle mérite. Comme dans ce gracieux tableau on ne trouve pas certains empâtemens qui font pâmer les faux connaisseurs, comme il n'offre aucun de ces tons violens qui semblent maintenant le *nec plus ultra* de l'art, on prétend que M. Gérôme baisse et que sa toile ne vaut pas celles qu'il nous a montrées jadis. J'avoue que je suis d'un avis diamétralement opposé et que je trouve *Cléopâtre* supérieure sous tous les rapports à ces douteuses *Phryné*, à ces *Louis XIV* étriqués que nous avons vus aux dernières expositions. Il est cependant une circonstance atténuante qui excuse sans la justifier l'erreur où le public se laisse entraîner. Le tableau n'a pas été verni, ce qui est fort sage, car il faut qu'une peinture ait séché au moins un an avant qu'on puisse la vernir sans danger, mais l'inconvénient n'en est pas moins réel; les *embus* ont dévoré les glacis, aplati les contours, rendu les fonds indécis et donné à toute la composition un aspect noirâtre et terne qu'un simple coup d'éponge mouillée ferait disparaître. La coloration se montrerait alors ce qu'elle doit être, blonde et très fine. Cléopâtre, déjà fort sûre d'elle-même, quoiqu'elle n'eût alors que quinze ans et voulant obéir à un avis secret de César, se fit entourer d'un paquet de hardes ou d'un tapis, et fut ainsi portée, toute petite et mignonne, jusque dans le cabinet que « le chauve adultère » occupait au palais d'Alexandrie. « Ce fut la première emorche, à ce que l'on dit, qui attira César à l'aimer, dit Amyot traduisant Plutarque, pource que cette ruse luy fit appercevoir qu'elle estoit femme de gentil esprit. » César et ses serviteurs travaillent au fond de la pièce, et au premier plan apparaît Cléopâtre qu'un esclave nubien vient de découvrir en développant les tapis qui la couvraient. M. Gérôme a voulu faire ressortir la blancheur de la carnation de Cléopâtre en mettant auprès d'elle comme repoussoir la peau bronzée d'un fellah des bords du Nil. Certes ce fellah est fort beau, d'un excellent dessin, d'une expression vraie, d'une bonne facture et d'une pose très naturelle, mais puisque M. Gérôme invoquait Plutarque, il aurait pu le suivre jusqu'au bout et se rappeler qu'Apollodore, qui apporta Cléopâtre jusque dans l'appartement de César, était un Sicilien. La peau brune et presque dorée, les cheveux fortement bouclés des habitans de la vieille Trinacria,

auraient facilement produit le même effet que les tons chocolat du Nubien; Cléopâtre ne s'en serait pas moins détachée en clair sur le rouge sombre de la tonalité générale. Ceci n'est pas une critique puérile; lorsqu'on est arrivé à la notoriété qui a récompensé les travaux de M. Gérôme, il faut savoir être exact, ne point sauter irrévérencieusement par-dessus Plutarque et s'astreindre à faire obéir la peinture à l'histoire au lieu de subordonner l'histoire à la peinture. Il est insignifiant que M. Henri Gaume représente le *Marché aux fleurs de la Madeleine* (d'après nature sans doute) avec trois rangées d'arbres, lorsque en réalité il n'y en a que deux; mais il est important que M. Gérôme, maître en son art et sûr de sa main, ne se laisse pas aller à des fantaisies que le sujet repousse et que les exigences pittoresques ne justifient pas. La Cléopâtre est debout, charmante, montrant ses jeunes seins, chaste malgré sa demi-nudité et dans une attitude très simple qui lui donne tout son relief. Le pied, d'un dessin déjà trop ramassé, est rendu plus court encore par la sandale, dont la bride dorée cache presque l'orteil; c'est là un défaut qu'il eût été facile d'éviter. Les accessoires sont traités avec un soin exquis; on dirait que les colonnes et les plafonds ont été peints par un architecte familiarisé avec les temples d'Égypte; le costume de Cléopâtre est très heureux, fort habile d'arrangement et plein de détails qui sont exacts sans cependant être de l'archéologie. Les personnages du fond, César et ses scribes, absolument sacrifiés ne sont là que comme des comparses, pour donner la réplique à la figure principale. Je le répète, ce tableau nous apparaîtrait tout autre si le vernis en faisait ressortir les qualités, qui maintenant sont voilées par les embus.

A côté de cette toile, M. Gérôme expose une *Porte de la mosquée d'Haçanin* (et non pas d'*El Assaneyn*, ainsi que le livret l'a imprimé par erreur). C'est un sujet passablement lugubre. Devant la porte et au-dessus sont exposées des têtes coupées, parmi lesquelles je suis très surpris de reconnaître celle de Géricault, sans compter quelques autres auxquelles il serait facile de donner un nom. Calmes ou grimaçans, déjà décomposés, ces sinistres restes sont gardés par un *chaouch* qui tient sa pipe avec une indifférence toute fataliste et par un mamelouk coiffé du casque circassien et vêtu d'une cotte de mailles. La porte entr'ouverte laisse voir l'intérieur de la mosquée qu'éclaire le soleil et où les colonnes *lanternent* beaucoup trop. Tout l'aspect pittoresque est là : un effet lointain de lumière enfermé dans un cadre d'ombre. Là encore je chercherai querelle à M. Gérôme. En Orient, les têtes coupées et exposées ne se pendent pas par les cheveux, elles ne sont point entassées pêle-mêle sur une marche d'escalier; elles sont fichées sur des piquets de fer, au-dessus des portes, sur les murailles, et y restent jusqu'à

ce que les milans, les percnoptères et tous les autres oiseaux de proie chargés de la voirie les aient fait disparaître. J'ai vu, il y a longtemps, décapiter vingt et un chefs albanais révoltés : les têtes des quatre principaux furent plantées sur des pieux de fer au-dessus de la porte d'Eski-Séraï; les autres furent proprement rangées sur le chaperon de la muraille. Le tableau de M. Gérôme n'en est pas moins digne d'éloges, car il est exécuté avec un soin minutieux; mais, s'il rappelle le *Supplice des crochets* de Decamps, il ne le fait pas oublier.

Donc, et c'est avec plaisir que nous le constatons, M. Gérôme nous semble en progrès sur ses dernières productions; nous en dirons autant de M. Lévy, quoique ses deux tableaux soient loin de nous satisfaire et laissent encore singulièrement à désirer. Ils sont néanmoins, malgré leurs qualités négatives, supérieurs à la *Vénus ceignant sa ceinture pour se rendre au jugement de Pâris*, que nous avions vue avec tristesse au salon de 1863. Dans la pénurie extrême où nous sommes de peintres d'histoire, en présence des artistes douteux et comme énervés par une tradition trop lourde qui sortent de l'école de Rome, on a attentivement regardé cette année du côté de M. Émile Lévy, et l'on s'est demandé s'il ne serait pas celui que l'on attend. Certes M. Lévy ne manque point d'une certaine grâce; mais ce qui lui fait défaut, c'est le *tempérament*, sans quoi l'on n'est jamais un artiste. A force de travail et de bon vouloir, on peut certainement produire des tableaux recommandables : M. Paul Delaroche a passé sa vie à le prouver; mais sans l'innéité, sans le don mystérieux que la fée inconnue apporte au jour même de la naissance, on ne fera que des à peu près et jamais une œuvre complète. Je prendrai un exemple pour me faire comprendre. M. Paul Baudry est né peintre, il a certaines qualités spéciales qu'il doit à son organisation particulière. A mon avis, il est loin d'en tirer le parti qu'il pourrait, et en cela il est coupable; mais enfin il n'en est pas moins doué, et je n'oserais dire que M. Lévy ne l'est pas. Dans ce qu'il fait, je sens du soin, un effort de bon aloi, une envie de bien faire qui est très respectable, mais l'œuvre est froide, sans vie. Où en est l'âme? J'ai beau la chercher avec persistance, je ne puis la découvrir. Est-ce le cerveau qui conçoit imparfaitement et qui paralyse la main? est-ce la main qui refuse d'obéir aux injonctions du cerveau? Je ne sais, mais certainement il y a désaccord entre les deux. Et cependant on reconnaît qu'il y a eu une sérieuse dépense de volonté pour réussir. Cela est fort honorable; mais, hélas! cela ne suffit pas, car alors chaque homme pourrait être artiste. « En toutes choses, il faut l'étoile, » a dit M. Edgar Quinet, — surtout dans les arts. L'*Idylle* représente une sorte de Paul et Virginie vêtus à l'antique qui traversent un ruis-

seau; le jeune homme porte la jeune fille dans ses bras, et semble hésiter en mettant son pied sur une pierre. C'est là toute la composition, dont les détails ne rachètent guère la pauvreté. La *Mort d'Orphée* est plus compliquée. C'est une ordonnance en *cascade* qui du haut d'un tertre aboutit à un ravin. Celui qui reçut la lyre des mains mêmes d'Apollon est tombé sous les coups des thyrses, maigre, affaibli par sa vie errante et par ses regrets. Les femmes de Thrace, qu'il avait dédaignées, devenues de véritables ménades (au sens originel du mot), s'acharnent contre lui au nom célébré de ce Bacchus qu'il avait cependant si souvent invoqué : « Dieu Primigène, qui trois fois est revenu au monde, conseiller de Jupiter et de Proserpine, ô Bacchus! dieu très pur, obscur, agreste et sauvage, écoute mes prières et sois-moi favorable! » L'une d'elles, par un mouvement très bien rendu, a saisi Orphée par le bras et lève sur lui son thyrse, déjà faussé par un premier coup; d'autres se précipitent vers lui, l'assaillent et vont le frapper d'une faucille. — Pourquoi la faucille, et non pas la serpe qui taille les ceps consacrés à Bacchus et se rougit du sang de la vigne? — Une autre, vue de dos, laissant flotter sur sa robe bleuâtre une longue chevelure rousse, est en proie au « délire sacré » et s'entoure des replis d'un serpent; quelques-unes enfin heurtent des cymbales et soufflent dans la flûte sensuelle qui jusqu'au christianisme combattit contre la lyre. Telle est en peu de mots cette composition, dont la violence n'est qu'apparente et dont le mouvement est illusoire. Il y avait là cependant tous les élémens d'un bon tableau; mais l'exécution, sèche dans les contours, molle dans les surfaces, ne lui donne aucune force; le dessin est grêle, petit, aigu, et sans cette ampleur que le sujet seul aurait exigé, de plus il est souvent incorrect. Je serais surpris de ces faiblesses, auxquelles il eût été facile de remédier, si je ne savais qu'à force de travailler à la même toile, de la regarder toujours, de s'en imprégner pour ainsi dire, on arrive à la voir non plus telle qu'elle est, mais seulement telle qu'on l'a conçue. Si bizarre que ce fait puisse paraître, il est absolument vrai, non-seulement pour les tableaux, mais pour tous les ouvrages où l'esprit est violemment surexcité. Les poètes n'y échappent pas plus que les peintres. Aussi, lorsque l'on revoit son œuvre après quelques jours de séparation, ce qui saisit d'abord, c'est le défaut, c'est le dessin irrégulier, c'est la coloration criarde, c'est l'*hiatus*, c'est la rime manquée.

Aussi ce ne sera pas l'insuffisance matérielle que je reprocherai à M. Émile Lévy; mes observations s'adresseront plus loin et plus haut. Je ne vois dans ses œuvres exposées aujourd'hui aucun idéal, aucune recherche de la beauté ou de l'esprit. Les dieux avaient la force, la puissance, les plaisirs sans fin, et cependant, pour être

immortels, ils ont été forcés de faire asseoir Psyché au milieu d'eux. Psyché, c'est l'âme, je ne l'apprends à personne, et je la cherche trop souvent en vain dans le panthéon des artistes modernes. Les peintres ne s'en soucient guère et la trouvent généralement inutile; aussi je crains d'étonner beaucoup M. Émile Lévy en disant qu'à ses tableaux je préfère *la Muse et le Poète* de M. Timbal. Ce n'est certes point un chef-d'œuvre, je le reconnais, et il serait bien facile d'en faire une critique sévère; mais j'y trouve ce je ne sais quoi qui m'arrête, car il essaie de m'arracher au triste milieu où nous vivons pour m'emmener dans un monde supérieur. Le sujet est des plus simples. Dans un bois sacré, éclairé par l'aube, celle du jour et celle de la vie, un jeune homme agenouillé tend la main vers une femme constellée qui semble lui montrer le but lointain où doivent tendre ses efforts. Le vêtement rouge du poète, les draperies blanches et bleues de la muse introduisent dans la coloration générale une *dominante* tricolore qui n'est point heureuse, quoiqu'elle soit atténuée et presque rachetée par la nuance mystérieuse du fond, que traversent les vives lueurs du soleil levant. On peut reprocher à M. Timbal d'avoir donné à ses personnages un modelé plus apparent que réel, d'avoir fait la tête de la déesse plus petite que de raison, d'avoir trouvé la distinction plutôt que la force; mais la composition, à la fois chaste et noble, diminue ces défauts. L'idéal est élevé, la tendance excellente, et c'est assez pour mériter de sincères éloges. Être possédé du désir d'aller très haut et de faire rendre à l'art tout ce qu'il contient, c'est le fait d'un véritable artiste, et, même lorsqu'on ne réussit pas, cette recherche du beau est la preuve de qualités supérieures.

Cette recherche, je la trouve toujours chez M. Gustave Moreau, et je ne cesserai jamais de la louer tant que je la verrai dans ses œuvres. Le peintre éminent auquel nous devons *Œdipe et le Sphinx* ne doit pas se faire illusion; il y a une réaction contre lui : on est déjà las de l'entendre appeler juste. Il est en opposition flagrante avec tous ses confrères; il les laisse chercher des succès faciles, s'épuiser sur les côtés sensuels de la peinture, et se contenter des *à peu près* équivoques qui ont valu quelque bruit à leur nom. Au rebours de tout ce que je vois aujourd'hui, il apporte dans ses œuvres une conscience inébranlable, il ne fait aucune concession, ni aux autres ni à lui-même. Il *veut*, cela est visible, et je crois qu'il ne quitte un tableau qu'après avoir dépensé à le parfaire toute la somme d'efforts dont il est capable. Comme il ne cherche que la grande et sérieuse peinture dégagée de toutes les petites et médiocres influences du moment, on l'accuse de faire de l'archaïsme; cela tient uniquement à ce qu'il est resté sur les hauteurs où les vieux maîtres ont vécu, loin du bruit des foules, loin des conseils malsains

et des tentations dangereuses. Celui-là est un artiste dans toute la force du terme : il peut se tromper parfois, cela n'est pas douteux; mais même dans ses erreurs (que je lui ai reprochées, *Jason et Médée*) j'ai reconnu l'homme convaincu qui a fortement médité son sujet et l'interprète avec une science considérable. Le jour où il se présente devant le public, il n'a rien négligé pour prouver que s'il n'a pas fait un chef-d'œuvre, il a du moins vigoureusement essayé d'en faire un. Certes *Œdipe et le Sphinx* reste son meilleur tableau, celui dont l'effet fut le plus saisissant et la facture la plus habile; néanmoins c'est encore M. Moreau qui est le maître de l'exposition, car c'est lui qui a les tendances les meilleures, l'idéal le plus haut, l'amour le plus vif de son art, le désintéressement le plus radical des triomphes éphémères et le dédain le plus manifeste pour les succès de coterie. On dirait qu'en peignant il obéit à une fonction de son organisme. Qu'en adviendra-t-il? Qu'importe? Il a produit le tableau qu'il voyait en lui, le reste lui est indifférent. Cela est assez rare pour qu'on s'y arrête, car cela seul explique la force virtuelle qu'on retrouve dans toutes ses compositions et la puissance latente qu'on y peut remarquer.

Il expose cette année deux tableaux, *Diomède dévoré par ses chevaux* et *Orphée*. Le premier semble un souvenir de Piranèse, tant l'architecture y a d'ampleur et d'importance. L'écurie de Diomède est une sorte de cirque entouré d'une haute muraille d'où s'élancent de fortes colonnes qui donnent à toute l'ordonnance un aspect d'imposante sévérité; Hercule vient d'accomplir son *travail*, du haut des murs il a jeté l'impur roi des Bistones à ses chevaux carnivores; ils se sont rués sur leur maître, l'ont saisi par le bras, par le cou, le tiennent entre leurs terribles mâchoires suspendu en l'air et commencent leur sanglant repas; çà et là quelques cadavres blancs comme de l'ivoire servent de pâture à des vautours chenus. Les chevaux, exagérés dans leurs formes trop accentuées, ainsi qu'il convient à des animaux fabuleux, avec leur cou énorme, leurs larges joues, leurs naseaux froncés, leur sabot violent, leurs membres charnus, semblent être les aïeux antédiluviens des admirables chevaux qui marchent pacifiquement sur la frise du Parthénon. Diomède, un peu trop sec de contours peut-être, laisse éclater sur son pâle visage une terreur grimaçante et désespérée. Tout le fond de la composition, tenu dans l'ombre, ombre à la fois transparente et puissante, fait ressortir les blancheurs très habiles des premiers plans. Depuis le ton gris-perle très clair du premier cheval jusqu'aux nuances blafardes des cadavres, l'harmonie est parfaitement complétée par les couleurs chair de Diomède et le plumage blanc des vautours. Il y avait dans ce sujet une tentation bien attrayante pour M. Moreau. Faire combattre Hercule et Diomède

pied contre pied, épaule contre épaule, quelle occasion de montrer qu'on connaissait sa myologie! quel plaisir de faire saillir le trapèze, le deltoïde, le grand dentelé, de mettre toute la musculature en mouvement et de faire un tableau qui eût ressemblé à un bas-relief! C'était facile, c'était vulgaire, et un peintre médiocre n'y aurait pas manqué; mais M. Moreau est un esprit distingué et qui réfléchit. Il a simplement placé Hercule dans un coin; assis sur la muraille, il n'agit pas, il regarde, et en effet ce doit être ainsi, car le grand labeur est terminé; c'est un juge, ce n'est point un bourreau, et celui dont la massue était en bois d'olivier, le doux héros qu'on invoquait comme protecteur des routes, n'a plus à se mêler à ce châtiment mérité. Il a jeté la bête brute aux animaux féroces, sa mission est accomplie, et il ne reste là que comme témoin pour être bien certain que le coupable n'échappera pas. L'excellente intention de M. Gustave Moreau aura-t-elle été comprise par tout le monde? Je l'espère, car elle est d'une clarté à ne pouvoir laisser aucun doute. Les peintres sourient volontiers à ces sortes de finesses, ils n'ont point raison, car ce sont elles qui donnent à une œuvre le cachet moral et particulier qui la rend originale.

Lorsque les ménades eurent déchiré et décapité Orphée, qui par ses chants, sa doctrine et ses vers combattait l'orgiasme bachique, la tête du fils de Calliope, du compagnon de Jason, roula dans les flots de l'Hèbre et s'arrêta sur les bords de la mer, suivant une légende, ou, selon une autre, fut portée par les flots jusqu'aux rives de Lesbos; une jeune fille trouva la tête et la lyre du « premier chantre du monde, » et recueillit pieusement ces saintes dépouilles. C'est là le sujet du second tableau de M. Moreau. Ici encore la composition n'offre aucune ambiguïté, et les personnes qui reprochèrent l'an dernier à M. Moreau de manquer de lucidité dans l'expression de ses idées plastiques doivent être satisfaites aujourd'hui. Sur la lyre qu'elle tient dans ses bras, la jeune fille a posé la tête d'Orphée et la regarde avec une tristesse infinie, en marchant lentement, avec toute sorte de respect et de précaution pour cette relique sacrée. Elle est seule au milieu d'un paysage âpre qu'égaient seulement la sombre verdure et les fruits d'or d'un citronnier; quelques flaques d'eau s'étalent vers la droite; à gauche, une sorte d'arcade naturelle formée d'un seul rocher s'élève et sert de piédestal à un groupe de bergers indifférens, qui jouent du chalumeau et paissent leurs chèvres. Qu'importe en effet à l'impassible nature la fin cruelle de celui qui pleurait Eurydice et qui chantait les dieux? Son cours ne peut pas être interrompu, et la vie circule partout, dans les plantes et dans les êtres. Toute poésie est-elle éteinte à toujours parce qu'Orphée est mort? Non pas, car voici

sur le rivage même deux petites tortues qui plus tard offriront leur carapace aux poètes qui voudront encore faire résonner la lyre. Ainsi qu'on le voit, la composition s'explique d'elle-même et sans grands efforts. La jeune fille est charmante, de profil, blonde, les yeux baissés, pâlie par l'émotion et contemplant avec une ineffable pitié cette fine et héroïque tête dont les lèvres ne s'ouvriront plus. Ses mains, ses pieds nus sont d'un dessin exquis, et je n'aurais que des éloges à donner à toute cette gracieuse figure, si la jambe qui marche n'était manifestement trop courte et ne donnait par conséquent au torse une longueur disproportionnée. C'est là un défaut auquel il sera facile de remédier, et je le signale à la scrupuleuse attention de M. Moreau. La jeune fille est vêtue d'une robe étroite, d'une *gone*, ainsi qu'on disait autrefois, qui dessine les bras, serre la taille, presse les hanches et vient en plis réguliers tomber au-dessous des chevilles; cette robe est d'étoffe éclatante fleuronnée de rosaces bleues; une large ceinture frangée la fixe contre le corps. On n'a point ménagé les critiques, et en effet une femme de l'antiquité sans tunique, sans peplum et sans manteau flottant sur les épaules, c'est une hérésie contre la religion de la draperie et une attaque directe aux commodes traditions de l'école. J'en suis fâché, mais, à son insu peut-être, M. Moreau s'est rapproché de la vérité historique. Les costumes de la Haute-Grèce, de la Thrace, de la Macédoine, des îles septentrionales de la mer Égée étaient fort riches, parsemés de fleurs brodées et d'étoffes généralement voyantes. Lorsque les Égyptiens, neuf siècles avant Jésus-Christ, eurent à peindre dans les grottes de Beni-Haçan les Grecs qui faisaient le commerce avec eux, ils représentèrent des hommes et des femmes « habillés d'étoffes très riches, peintes (surtout celles des femmes) comme le sont les tuniques des dames grecques sur les vases grecs du vieux style. » Je viens de citer Champollion le jeune, qui s'y connaissait. En Grèce, actuellement encore, partout où les modes françaises n'ont point pénétré, et surtout vers les hauts lieux où les invasions successives n'ont jamais réussi à s'établir, le costume antique a été fort peu modifié; on le retrouve tout entier depuis la cnémis dont parle Homère jusqu'au gorgerin que portait Minerve. Aux environs du temple d'Apollon Épicurius, sur les confins de la Messénie et de l'Arcadie, au petit village de Dravoï, j'ai vu des femmes vêtues, à très peu de différence près, comme la jeune fille de M. Moreau. Une longue robe rouge brodée et passementée les enveloppait, et leur chevelure était rattachée par un mouchoir orné de fleurs en soie brillante. Poussé par son esprit investigateur, M. Moreau a rencontré beaucoup plus juste que s'il avait adopté pour son personnage la blouse blanche à bordure rouge ou bleue que les peintres s'imaginent trop facilement avoir été le costume

uniforme de toute l'antiquité. C'est là du reste une querelle sans importance, mais elle prouve à M. Gustave Moreau qu'il doit redoubler d'efforts, ne se relâcher en rien de la sévère direction qu'il s'est imposée, et s'agrandir encore à force de travail et de concentration, s'il veut conquérir et garder définitivement le rang qu'il ambitionne.

Sans être d'un ordre aussi élevé que M. Moreau, M. Charles Comte est un artiste de bon vouloir, fort soigneux dans ses ouvrages, et qui les pousse à un degré de *fini* qui prouve une conscience difficile. Cela est bon, et M. Comte doit le sentir tout le premier, car il n'a point perdu ses peines, et le succès l'a récompensé. Nous avons eu plusieurs fois occasion de louer ses tableaux, et cette fois encore nous ne pouvons qu'applaudir à son *Charles-Quint visitant le château de Gand.* L'ambitieux qui rêvait peut-être secrètement d'échanger la couronne fermée des empereurs contre la triple tiare des papes, avant de se retirer au monastère de Yuste veut revoir les lieux où il a été élevé. Déjà vieux, atteint par la goutte, appuyé sur un jeune écuyer, suivi par les officiers et quelques femmes de son ancienne cour, il vient curieusement dans les appartemens déserts et regarde. Le trône où il s'est assis souvent est vide, tout est nu, triste, comme démeublé et solitaire. C'est la salle de *la Toison d'or;* une immense tapisserie de haute lisse qui couvre toutes les murailles représente Hellé, Phryxus, les Argonautes, Médée, et raconte ainsi l'histoire de cette toison que Jason devait conquérir, et qui, par suite d'une interprétation équivoque, était destinée à devenir l'emblème d'un des premiers ordres de chevalerie du monde. Ce fond de nuances vives, mais très harmonieuses entre elles, est traité avec une entente remarquable du coloris; en effet, au lieu de nuire aux personnages, ces tons gais les font ressortir et leur donnent une valeur relative fort heureusement trouvée. Toutes les têtes, depuis celle de Charles-Quint jusqu'à celle de son dernier homme de suite, sont fines, expressives, modelées peut-être d'une façon un peu trop restreinte, mais vigoureuses néanmoins et en rapport direct avec le sujet. M. Comte est très harmoniste, et c'est une qualité qu'il partage avec M. Bonnat, dont les *Paysans napolitains devant le palais Farnèse* sont un bon pendant aux *Pèlerins* qu'il exposa en 1864. C'est la même habileté dans l'emploi difficile des rouges, des blancs et des noirs; la coloration est bonne, ferme et profonde; le dessin m'a paru plus régulier, plus châtié. Tout ce petit tableau annonce que l'auteur est en progrès; peut-être ne sent-on pas assez le corps de l'homme couché sur le banc de pierre entre les femmes assises; il eût demandé, je crois, à être accusé davantage et à se

faire deviner dès le premier regard. Les types sont étudiés avec fidélité, mais c'est là un soin si facile qu'il est superflu d'insister. Cette toile est séduisante, chaude, bien venue, et je la préfère sans hésitation à ce grand *Saint Vincent de Paul prenant la place d'un galérien*. M. Bonnat s'est beaucoup trop fié à sa facilité, et il a échoué; il faut avoir le courage de le lui dire. Ce n'est pas un tableau, c'est une improvisation à la *Fa-presto;* il est évident que le peintre s'est hâté et n'a pas consacré à une œuvre de cette importance le temps matériel qu'elle exigeait. Laissons la rapidité de la vapeur à l'industrie et gardons pour l'art les sages lenteurs dont il a besoin sous peine de ne plus être. La coloration est savante, il est vrai, car c'est là une qualité innée chez M. Bonnat, mais elle est cependant inférieure à celle des *Paysans*. Aucune des difficultés n'a été attaquée de front, toutes ont été tournées, j'allais dire escamotées; les muscles sont creux et vides; il n'y a rien sous la peau; on ne sent point l'armature osseuse; c'est une bonne ébauche qui a besoin d'être reprise, travaillée, terminée avant d'être un tableau; actuellement elle est molle et sans force, et demande à être exécutée pour prendre toute sa vigueur. Il ne suffit pas d'indiquer une composition, il faut la dessiner, la *charpenter*, la peindre, si l'on veut être pris au sérieux. Et puis pourquoi cette préoccupation, cette réminiscence au moins inutile des maîtres espagnols? Ne serons-nous donc jamais que des imitateurs et n'avons-nous pas en nous assez de ressort pour créer quelque chose? Il me semble qu'il est bien temps de sortir des ornières italienne, espagnole, hollandaise et flamande, et de faire enfin du français; nous y gagnerons au moins d'avoir de l'originalité. Il faut voir où cette manie déplorable d'imitation a conduit M. Ribot; il annihile et neutralise à plaisir un talent très recommandable, une habileté de main peu commune et une science de coloration que beaucoup pourraient envier. A quoi aboutissent tous les efforts que je reconnais dans le *Jésus au milieu des docteurs?* A rien, ou à faire dire qu'on aime mieux l'Espagnolet. Mais si à M. Ribot je préfère Ribeira, je préfère M. Ribot à M. Roybet, et cependant ce dernier s'est donné bien du mal pour imiter cet imitateur. On cherche à faire quelque bruit autour du tableau de M. Roybet, *un Fou sous Henri III;* en toute sincérité, c'est puéril. Cette toile a l'importance d'un beau morceau d'étoffe. Un fou noirâtre et grimaçant, peu d'aplomb sur des jambes très mal dessinées, montrant une main de charbonnier trop petite et sans attache, tient en laisse deux chiens au milieu d'une campagne où les arbres ferment l'horizon. Tout le mérite du tableau est dans le ton rouge du vêtement s'enlevant en vigueur sur un fond d'un vert sombre et étouffé. En re-

vanche les chiens sont fort beaux, grassement peints, trop cernés de noir, mais assez vivans et bien sur pattes. Si le dessin, l'ordonnance, la composition d'un tableau sont inutiles, si un seul ton éclatant suffit à constituer une œuvre d'art, il ne faut ni longue éducation ni aptitudes spéciales pour faire un artiste; le dernier des teinturiers de Damas ou de Bénarès est un grand peintre. J'aime à croire que M. Roybet a de l'avenir, et qu'il ira plus loin qu'il ne le promet aujourd'hui; mais, avant de me permettre de le juger, j'attendrai qu'il ait exposé un tableau.

III.

S'il suffisait de savoir peindre pour être un artiste, M. Courbet en serait un fort remarquable; cependant ce n'est qu'un peintre, pas autre chose, un très habile ouvrier. L'artiste crée, le peintre copie; là est la différence essentielle qu'on oublie trop souvent aujourd'hui. M. Courbet a un système qui peut se résumer en peu de mots : le seul devoir du peintre est de ne reproduire que les objets qu'il voit et absolument tels qu'il les voit. Si M. Courbet n'était radicalement dénué d'invention, il aurait un tout autre principe, et jamais il n'eût ravalé son art à n'être qu'un métier. Si l'unique but de la peinture est d'imiter servilement, la photographie lui est préférable, car elle est plus exacte et ne peut jamais dévier. M. Courbet, entraîné vers ces théories baroques par une absence complète d'imagination, n'a jamais compris que bien souvent la vérité inventée est supérieure à la vérité observée; la première peut être absolue, la seconde n'est jamais que relative. La *Vénus de Milo* est plus belle que toutes les femmes, c'est le type même de la femme, et cependant ce n'est point une femme. Dans les documens qu'offre la nature, il faut savoir choisir. Prendre au hasard ce qu'on aperçoit, c'est se réduire à l'état de pantographe et abdiquer d'un seul coup toutes les facultés du cerveau; c'est réduire à néant l'observation, la comparaison, l'élection. Dans le cercle étroit où il s'est condamné à tourner depuis déjà longtemps, M. Courbet a eu bien des défaillances, il a fait parfois de très mauvais tableaux; qui ne se souvient du portrait de Proudhon? C'était infliger à ce grand contradicteur un supplice que ses ennemis les plus implacables n'avaient point osé rêver pour lui. Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Courbet expose; il y a précisément vingt ans, il nous montrait un *portrait d'homme,* le sien sans doute. Depuis cette époque, beaucoup de bruit s'est fait autour de son nom; habile, madré comme la plupart de ses compatriotes, fatigué de la longue obscurité qui l'environnait, il a tâté le public avec quelques grosses

excentricités qui ont ravi tout ce qui ne savait ni inventer, ni composer, ni dessiner, qui ont indigné quelques « amans des arts, » et qui, en somme, ont fait rire tout le monde. La camaraderie s'en est mêlée; le peintre d'Ornans est devenu un maître pour quelques adeptes, et on en a fait un chef d'école, le grand directeur patenté du réalisme. Ceci est un enfantillage peu dangereux sur lequel il n'y a pas à s'appesantir. Il fut à l'art ce que le *Ma-pa* avait été à la religion. Aujourd'hui M. Courbet paraît revenir à des sentimens plus sérieux et chercher le succès dans des œuvres de bon aloi; il faut lui en tenir compte et applaudir à son effort. Sa *Remise aux chevreuils* est une toile remarquable, à laquelle il ne manque qu'une meilleure entente de la perspective aérienne pour être un excellent tableau. Il n'y a pas de composition, je n'ai pas besoin de le dire. Quelques hêtres, un ruisseau courant au pied d'un rocher grisâtre, quatre chevreuils, un fond de bois, et c'est là tout. C'est gras, puissant, très solide et d'une impression vraie. Les eaux sont transparentes, les rochers rendus dans tout leur détail; les animaux ont été étudiés avec soin, surtout le broquart debout et dont on voit le *tablier*. En résumé, c'est là un paysage très bon; il prouve que la main de M. Courbet est fort habile, qu'elle n'ignore aucune des ressources du métier, et qu'elle pourrait produire des œuvres importantes, si elle obéissait au cerveau, au lieu de le diriger.

M. Courbet expose aussi un autre tableau qui a quelques prétentions à être de la grande peinture. C'est une femme nue, couchée et qui joue avec un perroquet. Le titre en est singulier, pour ne rien dire de plus : *la Femme au perroquet*, pour faire pendant sans doute à *la Vierge à la chaise!* Donner à son œuvre un tel baptême, que la postérité accorde seule, croire qu'on a fait *la femme au perroquet* par excellence, c'est une étrange aberration et qui explique peut-être tous les côtés maladifs du talent de M. Courbet. — En 1844, M. Paul Delaroche, étant à Rome, exposa dans son atelier *un repos en Égypte;* la Vierge était assise près d'un rocher sur lequel un lézard grimpait; un des assistans, voulant faire sa cour à l'artiste, lui dit : « Vous devriez intituler votre tableau *la Vierge au lézard.* » M. Delaroche sourit avec tristesse et répondit : « On verra cela dans une centaine d'années. » M. Courbet a été moins modeste que M. Delaroche, cela se comprend. Elle est assez médiocre au reste, *la femme au perroquet*. Étendue, la tête renversée, toute nue, près d'un jupon à crinoline qui fait là un équivoque et déplorable effet, les jambes de ci et de là, laissant flotter une énorme chevelure qui ressemble à des copeaux de palissandre, elle joue avec un perroquet qu'elle tient sur sa main. M. Courbet a donné à toute cette figure des ombres couleur chocolat; pourquoi?

C'est un des nombreux mystères du *réalisme*, et il m'échappe, car j'avoue humblement que je ne suis pas initié. En revanche le perroquet est réussi de tout point, dans ses nuances et dans son mouvement. A voir la coloration terne de ce tableau, je crains qu'il n'ait été peint sur une toile noire, ce qui en rendrait la destruction inévitable avant peu d'années; il suffit pour s'en convaincre d'aller voir au musée du Louvre ce que sont devenues les compositions de Valentin. En somme, M. Courbet n'est qu'un peintre de paysage; de tous les tableaux qu'il a exposés depuis qu'il a découvert le dogme fondamental du *réalisme*, je n'en ai vu que deux qui soient réellement remarquables : *la Remise aux chevreuils* de cette année et *le Cerf à l'eau* de 1861. Dans cette voie qu'un peu de culture intellectuelle améliorerait certainement, M. Courbet peut rencontrer des succès légitimes et durables. En s'essayant encore dans la grande peinture, j'ai bien peur que le maître peintre d'Ornans ne compromette singulièrement ses qualités et sa réputation.

Il est difficile maintenant de séparer le *genre* du *paysage*, ils se sont tellement mêlés tous les deux, les peintres ont tellement pris l'excellente habitude de mettre l'homme et la nature en présence, que nous renoncerons aux anciennes classifications, qui n'ont plus leur raison d'être. L'homme et la nature se complètent l'un l'autre; tout est donc pour le mieux. Nous pouvons tuer le veau gras, l'enfant prodigue est revenu, et c'est avec une joie sincère que nous saluons son retour, car son départ nous avait profondément affligé. *La tribu nomade en marche vers les pâturages du Tell* est un des meilleurs tableaux que M. Fromentin ait encore offerts au public. J'y retrouve ce charme, cette élégance, cette finesse, cette science approfondie des aimables colorations, toutes ces agréables qualités, en un mot, que si souvent déjà nous avons pris plaisir à louer. M. Fromentin a bien fait de revenir au genre qui lui a valu ses premiers, ses meilleurs succès, et dans lequel il est passé maître. C'est là, s'il veut en croire nos conseils désintéressés, qu'il se fixera désormais, et il ne recommencera plus ces excursions inutiles, sinon dangereuses, dans des pays qui ne sont pas faits pour lui. Ce que j'aime dans le tableau que je vois aujourd'hui, c'est que M. Fromentin y est tout entier avec ses qualités et aussi, je dois le dire, avec quelques imperfections qui lui restent encore et que je signalerai. Une tribu est en marche et traverse un gué; au loin sur une colline, on devine plutôt qu'on n'aperçoit les longs troupeaux qui ont passé les premiers et qui soulèvent sous leurs pas un nuage de poussière. Un groupe de cavaliers, cheiks et khalifats, surveillent les hommes et les femmes, qui, chargés d'enfans, d'ustensiles de cuisine, entrent dans l'eau pour gagner la rive rapprochée. Ce groupe de ca-

valiers vêtus de burnous blancs, montés sur des chevaux blancs nacrés, donne la gamme claire la plus élevée du tableau; elle se rallie aux tons blanchâtres des femmes placées sur l'autre bord par une série fort habile de nuances intermédiaires, isabelle, grise, bleu pâle; le centre est sombre et comme noir, formé par des arbres et par des animaux bai-bruns; c'est là une disposition heureuse, très bien trouvée, et rendue avec une franchise peu commune. Rien ne détonne, nulle violence, nul effet criard; tout est bien à sa place; les couleurs, en se juxtaposant, se font valoir mutuellement au lieu de se nuire; elles s'éclairent, se soutiennent l'une l'autre, parcourent leur gamme relative sans faire une seule fausse note; il est impossible de voir un ensemble plus harmonieux; c'est une symphonie. Les chevaux et les personnages sont exécutés avec précision; vrais dans leur attitude et par leur costume, ils le sont encore par leur mouvemement, qui est exact et bien dirigé. Le paysage a une certaine largeur, mais je dois dire que l'exécution en a été un peu négligée. Le reproche qu'on est en droit d'adresser à M. Fromentin, c'est que son tableau est de deux factures : l'une, très serrée et même un peu sèche pour les figures; l'autre au contraire, indécise, cotonneuse, *entrevue* seulement, pour le paysage. Or ces deux factures employées dans la même toile se combattent et se portent forcément préjudice; elles s'exagèrent mutuellement; le paysage fait paraître les personnages plus secs qu'ils ne sont, les personnages font paraître le paysage plus mou qu'il n'est. Déjà, à propos de *la Curée* (1863), j'avais adressé la même observation à M. Fromentin; sans exiger qu'il ait une seule facture à l'imitation de M. Blaise Desgoffes, qui, à force de peindre des agates, en est arrivé cette année à cristalliser sa manière et à faire des perce-neige, des gants et des iris en pierres dures, on peut lui demander de surveiller cette tendance à trop mêler deux exécutions absolument différentes. Ses tableaux y gagneront à la fois plus de fermeté et plus de souplesse. *Un étang dans les oasis, Saharah,* est lestement peint d'une brosse grasse qui n'a point redouté les empâtemens. Le vert très sombre des arbres massés en rideaux semble uniquement destiné à faire valoir le ton rouge, presque orange, du soleil couchant. C'est d'une coloration un peu exagérée, mais très savante, et qui est réussie, puisqu'elle obtient l'effet qu'elle a cherché.

M. Hippolyte Lanoue est un adorateur fervent de la campagne de Rome; à la façon dont il la reproduit, on sent qu'il l'aime de cette tendresse violente qu'elle inspire à tous ceux qui ont vécu dans sa familiarité et à qui elle a dévoilé ses beautés secrètes. Il y a deux ans, M. Lanoue exposait un fort beau paysage pris à l'*Acqua acce-*

tosa; *la Vue du rocher des Nazons* ne lui cède en rien et lui servirait au besoin de pendant. On peut reprocher à M. Lanoue d'avoir martelé son ciel et d'avoir un peu trop *maçonné* sa pâte; mais, ces réserves faites, nous ne pouvons que louer, et dans les termes les plus sincères, l'aspect magistral et grandiose de sa composition. C'est la nature, mais avec sa couleur la plus riche et la moins superficielle, avec toute l'amplitude et toute la noblesse de ses lignes. C'est bien simple cependant, une mare, une prairie que traverse une route et qui s'appuie à une montagne; mais l'air qui circule librement, la pureté des contours, la chaleur du coloris, donnent à cette toile une valeur précieuse. En la regardant, en la comparant avec la plupart des paysages faciles qui se font aujourd'hui, on reconnaît que M. Lanoue a été nourri de fortes études, que son éducation d'artiste a été lente, pénible, sévère, qu'il n'est arrivé à de si bons résultats qu'à force de travail et de volonté, et qu'il a eu plus d'un combat à soutenir avant de sortir vainqueur de la lutte qu'il avait engagée. Qu'il ne se plaigne pas! la récompense a été tardive, mais enfin elle est venue, et il n'y a pas à regretter les efforts du temps passé. M. Lanoue me semble, depuis quelques années, avoir dépouillé tout ce qui lui restait du vieil homme et marcher maintenant dans une voie excellente; je ne saurais trop l'encourager à y rester toujours.

Dégager une composition des accessoires inutiles afin d'en concentrer l'effet et de lui donner toute sa puissance, c'est une des premières lois de l'art, et M. Berchère y a obéi cette année beaucoup plus qu'il ne l'avait fait pour son *Coup de vent dans le désert* et pour son *Frondeur*. Le *Ralliement des caravanes à la halte de nuit* est un tableau dont l'ordonnance ne laisse rien à désirer; il exprime précisément ce qu'il représente avec une probité qui s'impose à l'attention. La caravane a marché tout le jour, le soir est venu, puis la nuit est arrivée rapide et comme empressée de rafraîchir ces pays brûlés du soleil. Des retardataires sont loin encore, qui peuvent s'égarer et ne plus entendre le cliquetis des sonnettes suspendues au cou des chameaux conducteurs. Un homme alors, juché sur un dromadaire, la main armée d'une branche enflammée, monte sur une colline; il appelle vers les quatre points cardinaux en agitant son brandon lumineux. A ce signal qui s'entend et se voit de loin, toute la caravane se rassemble et se groupe autour des feux pour y passer la nuit après avoir fait les ablutions de sable prescrites par le prophète lorsqu'on voyage dans les contrées où il n'y a pas d'eau. L'instant choisi avec discernement par M. Berchère est celui où le *krébril*, du haut de son dromadaire arrêté, lève le flambeau et pousse le cri de ralliement. Sur le fond obscur de la

nuit, l'homme et l'étrange animal se détachent en tons plus clairs et forment avec le fond une harmonie sombre qui n'est pas sans grandeur; le dessin du dromadaire est excellent et prouve une longue et minutieuse étude du sujet. Je voudrais plus de légèreté dans la touche; on dirait que M. Berchère a dans la main je ne sais quelle pesanteur native dont il a bien du mal à se débarrasser. Ce défaut, car c'en est un, apparaît surtout dans la façon dont les premiers plans sont traités. Quel est ce terrain? Est-ce du sable? est-ce de l'argile? est-ce de la terre végétale? On n'en sait rien, et cependant il est important de le montrer et de le faire comprendre. La bonne volonté de M. Berchère n'est point douteuse, et je suis convaincu que ses efforts vers le mieux sont sincères; je crois qu'il aura fait un grand pas le jour où sa brosse, plus aisée et moins lourde, rendra exactement ce que l'œil a retenu. Il faut remarquer cependant que M. Berchère a triomphé des difficultés pittoresques qu'offre toujours un effet de nuit. J'en dirai autant de M. Pasini, dont le *Courrier endormi dans les solitudes de la Perse* n'est certes pas l'œuvre du premier venu. Le ciel sans limites, déjà blanchi à l'horizon par les premières pâleurs de l'aube, se courbe au-dessus d'une des vastes plaines désertes et inhospitalières de la Perse. Un courrier (nous dirions plus justement un piéton) s'est de lassitude couché sur la terre nue; il dort profondément, aplati, pour ainsi dire, sous le double poids de la fatigue et du sommeil; un de ses bras est étendu à portée de son bâton ferré, l'autre repose sur sa poitrine; une souquenille blanchâtre serrée d'une ceinture en cuir passementée de parchemin couvre son corps maigre et vigoureux; autour de sa jambe, une mèche enroulée descend jusqu'à son pied, passe entre les orteils et brûle. Au moment où il sentira la douleur, c'est que l'heure du départ aura sonné; il éteindra ce réveille-matin d'une espèce nouvelle, se relèvera, ramassera son bâton et reprendra sa route. La scène, peu compliquée du reste, est très bien rendue. L'homme est parfaitement dessiné, et son affaissement est visible; l'harmonie générale rend bien la limpidité implacable des atmosphères d'Orient, qui rapprochent les horizons les plus reculés et que nulle humidité n'appesantit. M. Pasini a la spécialité de la Perse; il doit y avoir vécu, car il paraît la connaître comme une seconde patrie. Il faut constater qu'elle l'a bien inspiré; depuis quelque temps, il est en progrès manifeste : sa facture s'est serrée et a heureusement perdu cette touche martelée et désunie qu'elle affectait autrefois.

Ce n'est ni à la Nubie, comme M. Berchère, ni à la Perse, comme M. Pasini, que M. Schutzenberger a demandé le motif de son tableau; c'est au pays des fables, à cette patrie connue des poètes où

les *centaures* vivant en liberté passaient, ainsi que de simples mortels, leur existence dans des aventures de guerre, de chasse et d'amour. Sans vouloir quereller l'artiste sur le sujet qu'il a choisi, on peut lui dire que ces animaux fantastiques, moitié hommes et moitié chevaux, appartiennent plutôt à la sculpture décorative qu'à la peinture. Les formes n'en sont pas agréables; ce torse vertical, cette croupe horizontale réunis à angle droit sont disgracieux, trop rectilignes au repos, et dans le mouvement il est bien difficile de leur donner une harmonie d'ensemble que détruit forcément leur double nature. Sur le fronton d'un temple, dans les métopes d'une frise, ces êtres singuliers peuvent piaffer avec énergie ou défiler avec grâce, mais dans un tableau ils sont un peu trop fabuleux pour ne pas être étranges et comme déplacés. Nous ne parlons jamais qu'avec une extrême réserve des sujets que les artistes choisissent, nous estimons néanmoins qu'ils devraient y faire la plus grande attention : c'est la manière de les interpréter qui fait tout, je le sais; mais il y en a qui sont naturellement féconds, tandis que d'autres sont fatalement stériles et n'offrent aucune ressource pour la ligne, la couleur et la composition. Ceci ne s'adresse point à M. Schutzenberger, qui a tiré un très honorable parti de ses centaures. Ils sont deux, le mâle et la femelle, dans un agréable paysage, et ils reviennent paisiblement de la pêche comme deux bons époux qui auraient été chercher une friture pour leur dîner. La femelle, blanche, montrant sa jolie poitrine de femme, *formosa superne*, se tourne en souriant vers le centaure brun qui la regarde avec amour; ils vont côte à côte, à l'amble ou au petit pas, sans se presser, échangeant de doux propos dans un langage mêlé de paroles et de hennissemens, que Gulliver seul pourrait traduire. C'est d'une originalité un peu précieuse peut-être, mais à laquelle il convient de rendre justice. L'harmonie générale est blonde, transparente, un peu maladive, et ne manque pas de charme. C'est un bon tableau à porter au compte de M. Schutzenberger, qui me semble n'avoir pas encore trouvé sa route définitive, et dont *les Premiers astronomes* (1859) reste toujours la meilleure toile.

Des centaures aux boas, aux dromadaires et aux pélicans, la transition est facile, et ce n'est point avec des animaux fabuleux que M. Paul Meyerheim a composé sa *ménagerie*. C'est une excellente peinture, qui rappelle celle du bon temps de M. Knaus. L'école de Düsseldorf, à laquelle appartient M. Meyerheim, nous prouve une fois de plus qu'il faut en faire cas, et que dans les tableaux de genre elle rivalise avec l'école belge. Dans quelque foire d'Allemagne, un montreur d'animaux a établi sa tente, et il exhibe devant les curieux un serpent boa dont il s'est enlacé le corps. C'est

la scène prise sur nature, sans superfétations inutiles; dans des cages, on aperçoit des lions, sur la poutre un singe grimaçant, sur des cercles mobiles des aras, par terre un énorme et gauche pélican qui ouvre son bec immense et voudrait bien engloutir le gâteau qu'un enfant mange près de lui. Un vieillard lit avec attention le prospectus descriptif des bêtes curieuses qu'on lui explique; un Juif sordide regarde avec étonnement, et un gamin semble stupéfait de la dimension du reptile. Le dessin très soigné et la coloration sagement vigoureuse de cette toile la rendent remarquable; si, comme je le crois, elle est un début, elle est pleine de promesses qui, j'espère, se réaliseront dans l'avenir.

J'ai peu parlé des paysages proprement dits, ils m'ont paru assez faibles et ne mériter aucune observation particulière. Pour beaucoup, le procédé a vraiment trop d'importance et semble affecter des effets d'ombres chinoises : des arbres noirs qui se détachent sur le soleil couchant, expédient commode qui supprime le modelé et cause toujours une certaine surprise dont il est difficile d'être dupe bien longtemps! A ces essais tapageurs et infructueux je préfère deux très simples *marines* de M. Masure. On pourrait demander au peintre moins d'abandon dans la touche, plus de soin dans sa manière de traiter les terrains, plus de *fini* en un mot et moins d'à peu près; mais depuis longues années je n'avais vu la mer rendue avec cette fidélité, cette transparence, ce souci de la couleur et du mouvement. *Fréjus* et les *Environs d'Antibes*, tels sont les titres de ces deux bons tableaux, qui m'ont paru valoir une mention spéciale, car ils produisent une impression très vraie, très profonde, et qui longtemps reste dans le souvenir. Rien n'y est outré, la mer sous un beau ciel bleu se ride à peine et vient mourir par vagues imperceptibles sur le rivage blond, après avoir passé par toutes ces étranges nuances céruléennes qui partent de l'indigo foncé pour aboutir au vert cristal. C'est d'une extrême douceur et d'une sérénité peu commune. Je puis encore indiquer deux agréables paysages de M. Corot avec ces ciels nacrés dont il a seul le secret, deux charmantes toiles décoratives de M. Edmond Hédouin, *la Chasse* et *la Pêche*, qui doivent faire très bien au milieu des rinceaux d'or d'un salon vivement éclairé, un *Troupeau de moutons* très habilement groupé par M. Schenck, qui a fait de notables progrès depuis quelques années, et j'aurai désigné, sauf erreur, toutes les œuvres d'art qui sont dignes d'être distinguées au Salon de 1866.

Ainsi qu'on a pu le voir, nulle statue, nul tableau ne nous a été montré qui dépasse la moyenne d'un talent honorable. Si de grands

efforts ont été faits, et je n'en doute pas, ils n'ont donné aucun résultat vraiment sérieux et rassurant. Rien n'est venu réchauffer le sang refroidi de l'école française; elle semble se contenter de ses gloires d'autrefois et ne plus vouloir en essayer de nouvelles : il lui suffit d'avoir eu Gros, Decamps, Ingres, Flandrin, Delacroix, Rude, Pradier, David, Marilhat, A. Scheffer; elle se repose, elle est impuissante ou stérile. Il est dur d'avoir à constater ce fait douloureux, mais à quoi servirait de le cacher? Il frappe les yeux les mieux prévenus. En dehors de l'atmosphère ambiante qui pèse sur les artistes aussi bien que sur les autres hommes, une cause particulière semble les affaiblir de plus en plus et leur enlever la force qu'ils auraient peut-être pu conserver. Il faut le répéter encore, le répéter à satiété, dans l'espoir qu'enfin on sera entendu. Ils sacrifient tout à l'habileté de la main, c'est-à-dire au métier, et ils ne comprennent pas qu'en agissant ainsi ils paralysent la force créatrice du cerveau, d'où l'art émane. Chaque jour ils semblent resserrer le champ de leurs recherches, au lieu de l'élargir par une étude incessante des choses de l'esprit, qui seule peut les conduire à l'intelligence pratique de celles de la nature. Je n'ose insister sur ce point, qui est très pénible; mais lorsque je pense au savoir encyclopédique des peintres d'autrefois et à l'indifférence de ceux d'aujourd'hui, je ne suis pas surpris de la décadence anticipée qui les atteint.

L'heure est grave cependant, et il faut y faire quelque attention. L'année prochaine, une exposition universelle doit attirer à Paris un immense concours d'étrangers. Les peuples du monde se donneront rendez-vous dans notre ville. L'art sera-t-il inférieur à l'industrie? Le grand intérêt sera-t-il pour les faïences peintes ou pour les tableaux, pour les statues ou pour les candélabres? D'ici là un effort sérieux, considérable, ne peut-il pas être fait? Ne pourrons-nous pas prouver à l'Europe entière que nous avons gardé cette supériorité en matière d'art dont jadis nous étions justement fiers? Nous nous trouverons en présence des écoles anglaise, belge, allemande, dont cette fois les œuvres ne seront point mêlées à celles de l'école française; nous faudra-t-il amener ce pavillon que nos maîtres ont si glorieusement tenu? Nous adjurons les artistes de redoubler d'efforts, de comprendre que l'instant est suprême, de ressaisir au moins ce sceptre-là avant qu'il n'échappe aux mains de la France, et de prouver que nous n'avons pas perdu toutes les traditions qui ont fait notre gloire passée.

MAXIME DU CAMP.

DEUX MINISTRES

DE LA RESTAURATION

M. DE SERRE ET M. DE VILLÈLE.

I. *Discours politiques du comte de Serre*, publiés par son fils. — II. *Histoire du gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, 7e volume.

Les deux livres et les deux souvenirs que nous réunissons sous un même titre n'ont presque rien de commun. La collection des discours du comte de Serre est un monument élevé par une piété filiale aussi scrupuleuse que modeste. L'héritier de cet homme illustre ne s'est cru permis d'accompagner d'aucun commentaire le texte des documens qu'il extrayait du *Moniteur*. Une date, une indication claire, mais sommaire du sujet de chaque discours, voilà toute la part qu'il s'est réservée dans la publication, qui ne porte pas même son nom. Nul exposé de la situation politique ni de l'orateur lui-même aux divers momens où il dut exercer son action par la parole, ni des assemblées et des partis auxquels cette parole s'est adressée; nul fil qui relie une harangue à une autre. Peu de vies politiques ont été plus agitées que ne le fut dans sa brièveté celle de M. de Serre. Que de phases diverses n'a-t-il pas parcourues en moins de sept ans! Il a eu d'abord la fortune d'être porté, par une véritable révolution parlementaire, des rangs d'une minorité faible et opprimée à la situation de ministre principal; puis des motifs diversement jugés, mais dont personne ne suspecta le désintéressement, le décidèrent à rester ministre lorsque, quatre ans après, un nouveau coup de parti rejeta la plupart de ses amis

dans l'opposition. Enfin un revirement électoral inattendu le bannit, déjà mourant, non-seulement du pouvoir, mais du parlement, et ne lui laissa pas même un humble siége pour exhaler son dernier soupir dans l'enceinte qui retentissait encore des échos de sa voix. Ne demandez pas à M. Gaston de Serre l'explication de ces péripéties. Il semble avoir pensé qu'une appréciation quelconque, fût-ce un éloge et à plus forte raison une apologie, inutile à la renommée qui lui est chère, paraîtrait irrespectueuse dans la bouche d'un fils. Nous avouerons franchement que nous regrettons cet excès de sobriété. Quelques renseignemens de plus, comme la famille de M. de Serre eût été pleinement en mesure de les donner, n'eussent été nullement superflus. Ce qu'une génération connaît le moins bien, surtout dans les pays où les révolutions ont brisé le fil de la tradition politique, c'est l'histoire de celle qui la précède. L'histoire ancienne a reçu son vrai sens dans les travaux des maîtres, l'histoire du jour se fait ou s'altère sous nos yeux; mais l'histoire d'hier n'existe que dans des récits d'acteurs ou de témoins, documens tout empreints des passions et des préjugés des partis et trop peu nombreux encore pour être contrôlés les uns par les autres. Ces faits de la veille qui s'éloignent ont perdu la vivacité des couleurs du présent, mais n'ont point encore atteint ce point de perspective d'où se mesurent dans une juste proportion les événemens et les hommes. C'est le vrai moment pour une voix amie de s'élever en l'honneur d'une mémoire aimée; c'est le moment de raviver l'intérêt qui diminue par des détails choisis, des confidences et des correspondances dont le voile peut déjà être à demi levé, et si la haine et l'envie durent encore, c'est le moment de désarmer pour jamais leurs traits, qui déjà s'émoussent, par une justification faite sur pièces. Peut-être la réputation de M. de Serre avait-elle besoin plus qu'une autre qu'on lui vînt en aide par ce genre de service, parce que la complexité de son rôle l'a exposé tour à tour aux ressentimens des partis contraires, et lui-même, sous l'empire d'une sensibilité fière, a plus d'une fois réagi avec plus de vivacité que de prudence contre les coups de l'injustice. Il ne sera jamais apprécié à toute sa valeur dans les souvenirs de ses compagnons de lutte, car il n'en est aucun avec qui il n'ait eu un jour de dissidence assez âpre. Il se présentera seul à la postérité. Le dépositaire naturel de ses pensées était aussi son auxiliaire désigné devant ce tribunal suprême. Ceux qui connaissent M. Gaston de Serre savent que rien ne lui manquait pour remplir ce pieux office et se plaindront avec nous qu'il se soit trop défié de lui-même et trop confié dans la mémoire et dans la justice de la France.

Bien différente est la grande entreprise de M. Duvergier de Hauranne, dont les premières parties ont déjà été appréciées ici-même

par une plume qui sait graver tous ses traits avec autant de force que de finesse. Les lecteurs de la *Revue* savent que cet ouvrage, bien loin d'être un simple recueil de faits ou de discours, est une véritable histoire où se déploie, en même temps qu'elle se justifie, toute l'ambition que ce mot suppose. Ce n'est point un homme seulement que M. Duvergier de Hauranne a voulu nous faire connaître, c'est d'une époque tout entière et même de tout un ordre d'idées qu'il veut nous présenter le tableau. Une appréciation complète des événemens et des personnages, aussi impartiale que le comporte la fermeté du jugement dans une opinion décidée, la recherche des documens inédits, l'interprétation des documens connus par des rapprochemens et des commentaires qui les éclairent d'une lumière inattendue, le soin de grouper les faits isolés pour en faire sortir les résultats généraux, puis d'animer les généralités elles-mêmes par le choix des détails qui les mettent en saillie, tous ces devoirs de l'historien ont été compris par M. Duvergier de Hauranne avec une intelligence qui est la condition nécessaire et à elle seule presque suffisante pour les bien pratiquer. Le septième volume de l'*Histoire du gouvernement parlementaire* ne le cède en rien sous ces divers rapports à ses devanciers. L'épreuve est faite : si une histoire est possible à quarante années de distance des faits qu'elle raconte, cette tâche sera remplie par M. Duvergier de Hauranne.

Entièrement différentes par leur nature, les deux publications ne se rapprochent pas même par la date des événemens auxquels elles se rapportent. L'une commence où l'autre finit, l'une prend la série des faits où l'autre l'arrête : elles se suivent sans se toucher. A vrai dire, M. de Serre a bien été l'un des héros de ces luttes de tribune dont M. Duvergier de Hauranne a entrepris d'être le peintre; mais M. de Serre ne figure même pas dans le septième volume de l'*Histoire du gouvernement parlementaire*, qui est tout entier rempli par un souvenir différent du sien. Tandis que le recueil des discours de M. de Serre se termine le jour où, quittant la France en même temps que le pouvoir, l'orateur navré cède la place au ministère de M. de Villèle, c'est de M. de Villèle uniquement et des débuts de son ministère que nous entretient le nouveau volume de M. Duvergier de Hauranne. C'est le portrait de M. de Villèle qu'il trace avec une heureuse abondance de renseignemens inédits dus précisément à ces confidences intimes dont nous nous plaignons que la famille de M. de Serre ait été pour nous trop avare.

Tout diffère donc entre les deux ordres d'écrits que nous embrassons sous une même accolade, et notre unique excuse pour ce rapprochement en apparence peu naturel, c'est qu'il est des contrastes qui, naissant involontairement dans l'esprit, établissent entre les faits les plus divers un lien plus inattendu, mais presque aussi

étroit que les ressemblances. C'est un contraste de ce genre que suggèrent à la pensée les deux noms de M. de Serre et de M. de Villèle, inopinément mis en présence par un concours fortuit de lectures : tous deux ministres du même gouvernement, sous l'empire de la même constitution, aux prises avec des difficultés du même ordre, sans avoir eu un jour d'accord dans leur vie ou un trait de ressemblance dans leur caractère! L'opposition entre ces deux hommes d'état est si saillante qu'elle semble fournir d'elle-même la matière d'un de ces parallèles qui charmaient l'antiquité. Pourquoi hésiter à s'y livrer? Ce genre d'exercice littéraire, fort goûté autrefois, un peu passé de mode de nos jours, dont l'écueil est de dégénérer en puérile antithèse, a pourtant eu dans la bouche d'un Plutarque ses enseignemens et son éloquence. La matière est là toute préparée. M. de Serre revit dans ses discours, M. de Villèle dans la peinture animée qu'en trace M. Duvergier de Hauranne. A la faveur de ces rayons de lumière qui convergent pour éclairer fortement leur physionomie, arrêtons-nous un instant à comparer leurs traits.

I.

Singulier mélange de similitudes et de différences en effet que la destinée de ces deux hommes! Leur début d'abord est pareil. Ils apparaissent le même jour, portés par le même flot, par les élections royalistes de 1815. Leur âge est alors à peu près semblable, âge tardif pour un début et voisin de la maturité. C'est que leur jeunesse s'est écoulée dans l'attente du seul événement qui pût leur ouvrir les portes de la vie publique : le retour de la dynastie à laquelle ils appartiennent de naissance comme de cœur. C'est là une singularité qui ne devrait pas en être une, mais qui leur fait parmi les champions les plus dévoués de la royauté une place à part. Prenez la peine d'étudier la liste des conseillers de la couronne pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X : combien est petit le nombre des royalistes purs et héréditaires! combien plus grand le nombre de ceux qui ont gagné leurs premiers grades sous la république et sous l'empire, et qui sont par là condamnés à n'être jamais que des légitimistes sous réserve! M. Decaze, M. Pasquier, M. de Talleyrand, M. Louis, M. Roy, tous les ministres des finances, tous les maréchaux ministres de la guerre, tous ont apporté à la restauration une part d'expérience et de renommée acquise sous d'autres drapeaux que le sien : soit dit sans jeter aucun blâme sur d'excellens serviteurs de la France qui n'ont jamais séparé leur destinée de celle de la patrie, mais soit dit aussi pour faire honneur à la restauration, qu'aucun préjugé n'empêcha

d'apprécier leurs services. Toujours est-il que, représentant un principe très exclusif, la restauration eut en général la chance singulière d'être servie par des instrumens qui ne pouvaient se piquer d'avoir porté dans leur dévouement le même esprit d'exclusion. Tel ne fut le cas ni de M. de Serre ni de M. de Villèle; chez eux, le dévouement à la légitimité fut non pas une acquisition de fraîche date, mais un héritage conservé intact au prix de longs sacrifices. Nés la veille de la révolution, dans les rangs de cette modeste noblesse de province qui vivait loin du soleil de la cour comme des orages de la capitale, et chez qui l'attachement monarchique n'était mêlé ni d'esprit d'intrigue ni d'espoir de faveur, quand est venu le divorce de la royauté et de la France, ils ont pris naïvement et résolûment parti pour la royauté. M. de Serre a émigré et servi dans l'armée de Condé; M. de Villèle s'est laissé languir dans l'obscurité d'une ville de province. Pour tous deux, la foi royaliste n'est ni un froid assentiment de la raison, ni un produit de l'expérience, c'est un instinct de la race et un mouvement du sang.

Dévoués tous deux dès le premier jour à la royauté, tous deux ont été jusqu'au dernier fidèles à la constitution qu'ils avaient jurée. Pour M. de Serre, c'est là une qualité bonne ou mauvaise, c'est un mérite ou un démérite que personne ne lui contestera. Sa vie entière en fait foi et presque aussi sa mort, encourue par la fatigue des luttes constitutionnelles et sous le harnois parlementaire. Du vivant de M. de Villèle, la même appréciation à son égard aurait soulevé plus d'une difficulté, car, dans la langue exagérée des partis, M. de Villèle a été plus d'une fois qualifié de ministre inconstitutionnel, conspirant d'intention, sinon de fait, contre le pacte des libertés publiques, et à qui l'audace seule manquait pour l'enfreindre ouvertement; mais le temps, qui instruit les hommes habituellement à leurs dépens, a fait justice de ces hyperboles. Depuis que M. de Villèle a quitté la scène, nous avons vu des coups d'état de plus d'une sorte tentés ou accomplis, heureux ou manqués; nous savons ce que c'est que des constitutions violées et des libertés détruites. Ces comparaisons nous ont rendus plus équitables ou moins difficiles. Et quand M. Duvergier de Hauranne nous montre M. de Villèle, à la tête d'une majorité très dévouée, ne refusant jamais de répondre aux interpellations de l'opposition, daignant poursuivre ses adversaires devant les tribunaux et laissant publier dans les journaux les plaidoyers de leurs avocats, la génération nouvelle, peu accoutumée à ces politesses de la part des gens en puissance, ne comprend plus rien aux soupçons de sa devancière. Peu s'en faut qu'elle ne considère M. de Villèle comme un parlementaire aussi puritain que M. Duvergier de Hauranne lui-même. Sans aller aussi loin, et en faisant sur la nature des sentimens li-

béraux de M. de Villèle des réserves que nous justifierons tout à l'heure, il n'est que juste de convenir que M. de Villèle disposa six ans d'une grande force sans qu'aucune atteinte ait été portée par lui au contrat qui liait la dynastie à la France, et lorsque enfin la royauté eut la funeste idée de rompre la trêve, elle dut chercher, pour lui rendre ce triste service, des mains moins adroites ou moins réservées que les siennes.

Mais ces deux points une fois accordés, il faut en rester là en fait de rapprochement, et cette double fidélité à la royauté et à la constitution épuise à peu près tous les rapports qu'on peut trouver entre les deux caractères. Sur la manière de faire vivre ensemble les objets de leur respect commun, de servir ce roi et de pratiquer cette charte, jamais hommes n'ont plus différé de convictions comme de conduite. L'identité de leur point de départ et l'analogie de leurs sentimens rendent cette divergence plus sensible. Précisément parce qu'ils ont été placés un jour sur la même ligne, ils ont dû voir apparaître sous le même aspect le problème fondamental dont dépendait l'existence de la restauration, et c'est après l'avoir mesuré sous le même angle qu'ils se sont engagés pour en chercher la solution dans des voies très opposées.

Ce problème, qui ne le connaît? C'est celui que laissent après elles toutes les luttes civiles, mais la pointe n'en fut jamais peut-être plus acérée. La révolution de 1789 léguait à la monarchie rétablie une France divisée en deux classes, en deux castes, pourquoi ne pas dire en deux nations ennemies, enflammées l'une contre l'autre par tout ce qui peut irriter les hommes, par tous les genres de griefs, du plus futile jusqu'au plus sacré, depuis ceux dont s'aigrit la vanité jusqu'à ceux qui troublent et soulèvent les profondeurs de la conscience : des fils de paysans affranchis et des fils de gentilshommes proscrits, ulcérés, ceux-ci par l'affront d'une humiliation séculaire, ceux-là par l'attentat d'une spoliation récente, et pleins également du sentiment de leurs droits et du ressentiment de leur injure. Des deux parts, l'inimitié était envenimée par un dédain réciproque, cent fois plus injurieux que la haine, qu'entretenaient chez les anciens nobles le préjugé de la naissance, chez les enfans émancipés de la France nouvelle la confiance d'une immense supériorité numérique. Entre ces élémens en apparence irréconciliables et réfractaires à toute fusion, la restauration avait pour tâche non-seulement de faire régner la paix matérielle, mais d'établir un concours durable et sincère dans l'œuvre délicate de fonder un établissement politique. Maintenir sans bruit côte à côte des voisins si peu faits pour s'entendre n'était déjà pas chose aisée, surtout quand le premier objet de leur dispute était souvent la propriété de la parcelle même du sol qu'ils foulaient aux pieds;

mais cette pacification extérieure, eût-elle été pleinement obtenue, n'aurait pas suffi, car un gouvernement est quelque chose de plus qu'une police, et tout son métier ne consiste pas à empêcher les gens de se battre dans les rues. Ce n'était pas assez de soumettre ces combattans d'hier à la même loi, il fallait les associer à la même tâche, les faire asseoir dans les mêmes assemblées, leur donner entrée dans les mêmes conseils pour participer de concert à la direction de leurs affaires communes, et, en les répandant dans les postes de la même administration, maintenir entre eux la solidarité d'action et l'échange régulier de commandement et d'obéissance d'où résulte l'unité morale d'un gouvernement.

A vrai dire, ce partage du pouvoir entre les classes rivales dont l'hostilité venait de déchirer la France eût été un résultat souhaité par tous les hommes d'état dignes de ce nom, quelles que fussent leur dénomination et leur origine. Ce genre de transaction amiable dont Henri IV a donné un impérissable modèle est à coup sûr la meilleure ou, si l'on veut, la moins fâcheuse manière de terminer les troubles civils : c'est la seule qui conserve à un grand pays l'intégrité de ses forces en lui restituant le concours de tous ses bons citoyens. L'autre procédé, celui qui consiste à réserver le triomphe tout entier à l'un des adversaires en l'élevant sur l'anéantissement de l'autre, n'est du goût que des fanatiques. Un médecin qui connaît son métier tentera toujours de guérir une fracture en rapprochant les membres disjoints avant de recourir au remède extrême de l'amputation : il sait bien que toute mutilation, si petite soit-elle, est suivie d'une fièvre qui peut enflammer l'organisme entier. La politique de conciliation, qui eût été pour les hommes d'état de tous les régimes un conseil du patriotisme, était pour la monarchie restaurée une impérieuse nécessité et l'unique moyen de concilier le soin de sa sécurité avec les engagemens de son honneur; car des deux partis qu'elle trouvait en présence il y en avait un qui était le sien propre, celui qui l'avait suivie en exil et qui en revenait avec elle, qui trente années durant avait pour elle sacrifié ses biens et versé son sang. Elle n'aurait pu sans excès d'ingratitude refuser d'associer au retour de sa bonne fortune les compagnons de ses mauvais jours. Et pourtant ce parti était en même temps le plus faible en popularité comme en nombre, et son infériorité était telle et si manifeste qu'elle n'aurait pas pu davantage sans un excès de déraison songer à lui livrer la domination tout entière. Les anciens émigrés étant au reste des Français dans une proportion d'un sur mille ou moindre encore, aucun homme sensé ne pouvait proposer de déshériter la masse entière du pays au profit d'une de ses plus petites fractions. C'eût été courir au-devant d'une réaction aussi violente que certaine. Ne pouvant ainsi ni tout donner ni tout refu-

ser au petit bataillon de ses fidèles, la restauration n'avait qu'une ressource pour sortir d'embarras : c'était d'opérer un partage qui consolât les siens de leur longue attente sans jeter l'alarme dans les rangs bien autrement serrés et formidables de ses anciens adversaires.

Une transaction était donc nécessaire à la restauration pour acquitter ses obligations personnelles sans compromettre les intérêts généraux de la France, pour solder ses dettes sans manquer à ses devoirs. Ce n'est pas assez toutefois qu'une chose soit nécessaire, encore faut-il qu'elle soit possible. Or cette transaction, comment l'opérer entre des gens qui sur rien ne pensaient, ne sentaient et ne voulaient de même? Quelque difficile que fût l'entreprise, il y avait, ce semble, deux manières, sinon de l'accomplir, au moins de l'aborder : l'on pouvait s'y prendre de deux façons et comme par deux bouts différens. Les partis opposés étaient séparés par une dissidence d'idées et par un antagonisme d'intérêts. Ils différaient de croyance, ils se disputaient la puissance. Les consciences et les convictions étaient en lutte; les appétits et les prétentions ne l'étaient pas moins. Deux doctrines d'abord étaient inscrites sur les drapeaux : d'une part, le vieux droit religieux et monarchique avec son cortége de légitimité royale, de priviléges nobiliaires et d'intolérance ecclésiastique, de l'autre le droit nouveau de la souveraineté nationale appuyé sur l'égalité civile et la liberté religieuse; mais derrière ce débat doctrinal un autre se poursuivait entre des champions en chair et en os, se battant pour un objet beaucoup moins métaphysique. C'étaient des possesseurs spoliés d'anciens fiefs qui voulaient les reprendre et des propriétaires précaires de biens nationaux qui voulaient les conserver. C'étaient des prétendans héréditaires qui réclamaient en vertu d'un droit de naissance des charges de cour ou d'armée; c'étaient des fonctionnaires, des militaires, des magistrats de tout ordre ayant conquis leurs grades à la sueur de leur front et qui tenaient à ne pas s'en dessaisir. Le différend étant ainsi matériel autant que moral, et, pour parler le langage de l'école, abstrait en même temps que concret, on pouvait tenter de le résoudre par la théorie ou par la pratique. Dans le *credo* politique de chaque parti, on pouvait essayer de faire la part du vrai et du faux, et au-dessus des exagérations contraires de découvrir une formule plus haute et plus large qui mît d'accord les doctrines en les tempérant l'une par l'autre, ou bien, par un procédé moins ambitieux, on pouvait simplement tenter de faire entre les prétendans une répartition équitable soit de justice, soit de faveur, qui indemnisât les uns de leurs pertes, sans troubler les autres dans leurs jouissances acquises. On pouvait en un mot se proposer de concilier les principes ou se contenter d'accommoder les intérêts. La

première des tentatives était noble autant qu'ardue : c'est peut-être pour cette raison même que par tempérament encore plus que par réflexion la nature généreuse de M. de Serre s'en éprit et s'y adonna. La seconde, plus terre à terre, exigeait moins d'élévation dans les vues et plus d'adresse dans la conduite. M. de Villèle avait reçu du ciel tous les dons convenables pour la comprendre et la pratiquer. Il faut les suivre l'un et l'autre dans la voie où les porta le penchant de leur caractère.

II.

La conciliation des principes, tel fut, disons-nous, l'espoir qui s'empara de M. de Serre dès que l'horizon de la vie politique s'ouvrit devant lui, qui anima quelques jours sa course rapide et ne le quitta qu'avec le souffle. Il est aisé de dire aujourd'hui, en se faisant prophète après l'événement et avec le fatalisme historique qui est à la mode, que cet espoir n'était qu'un rêve; mais au lendemain des désastres qui avaient précédé la restauration ce rêve était la seule consolation des hommes qui ne voulaient plus mettre au jeu terrible des révolutions, et ne croyaient pourtant pas que la France en fût réduite à demander pardon des brillantes aventures qu'elle venait de courir. La charte de 1814, document d'un caractère indécis, qui portait la trace d'influences contraires, semblait donner à cette pensée de conciliation une consécration légale et royale. Aussi M. de Serre ne fut-il ni le seul ni le premier qui s'efforça d'interpréter le nouveau droit public de la France dans le sens d'un éclectisme intelligent entre les principes de l'ancienne monarchie et ceux de la révolution. Un petit groupe d'hommes, issus d'origines diverses, dont il fit rencontre dans la première assemblée politique où il siégea, s'unirent à lui dans cette entreprise. Ce n'étaient point des gens à imagination vive, prêts à prendre leurs désirs pour des réalités; c'étaient au contraire des esprits froids, méthodiques, enclins même à porter dans l'appréciation des affaires humaines un excès de rigueur logique. Ce furent ceux-là qui, de concert avec M. de Serre, se mirent à l'œuvre pour faire sortir du texte élastique de la charte un véritable idéal politique propre à satisfaire non les passions ou les préjugés d'aucun parti, mais la raison et la conscience de tous.

Vous le connaissez, ce bel idéal dont le dessin sévère fut tracé par la main d'un ami personnel, du confident, presque de l'oracle de M. de Serre. Le burin de Royer-Collard l'a gravé dans toutes les mémoires. Tout s'y trouve, la légitimité royale et la liberté parlementaire, la tradition et le progrès, l'aristocratie et l'égalité, l'hommage rendu à la vérité religieuse et la revendication de l'in-

dépendance de la pensée. Tous ces élémens, toutes ces impulsions contraires s'y rencontrent non pour se heurter ou se confondre, mais pour se voir systématiquement rangés et fortement tenus en bride, puis astreints à prendre le pas dans l'ordre régulier d'une procession hiérarchique. En tête marche la royauté, le front ceint d'un diadème que Dieu y a placé lui-même, que les siècles y ont affermi, et qu'aucune main humaine n'est en droit de lui enlever. La légitimité royale fait partie de cette foi doctrinaire des premiers jours, la seule que M. de Serre ait jamais professée; mais à la suite et à l'entour de cette monarchie immuable sont groupés les représentans de la nation, investis par un partage une fois consommé et irrévocable de l'exercice du pouvoir, dont la nue propriété seule réside dans les mains du roi. Un ministère nommé par le roi, mais issu du parlement, dirige en réalité, sous sa responsabilité personnelle, tout l'usage de la prérogative royale. Voilà la part de la souveraineté nationale; elle est grande et ne laisse à la royauté que le rôle d'un pivot immobile autour duquel tourne l'opinion publique et qui en régularise le mouvement. Ces chambres elles-mêmes, de qui part toute l'impulsion de la politique, diffèrent dans leur mode de composition parce qu'elles représentent des intérêts divers qui sont toujours en présence, souvent aux prises dans une grande société, et doivent pour la paix publique être tenus en balance. L'une d'entre elles est élective : c'est l'expression directe du vœu populaire. L'autre est héréditaire, mais c'est la nature plus que la loi qui la fait ainsi, car elle renferme dans son sein tous les privilégiés naturels qui héritent de leurs aïeux la richesse avec la renommée. L'esprit de stabilité, qui attache ces heureux de la terre à l'ordre social qui les favorise, en fait les défenseurs nés de la paix publique, et du moment que leur supériorité existe, il vaut mieux que le bonheur de quelques-uns, au lieu de rester une stérile exception, tourne au profit de tous. — Artifice admirable, s'écrie quelque part Royer-Collard, qui fait passer le privilége vaincu de la société qu'il opprimait dans le gouvernement qu'il affermit! — A part ce reste de privilége qu'excuse l'intérêt social, l'égalité règne partout, égalité dans les charges comme dans les droits, devant la loi, qui répartit les impôts, comme devant l'administration, qui dispense les emplois publics. La démocratie (c'est encore Royer-Collard qui parle) coule à pleins bords, mais l'aristocratie conserve un roc qu'entoure une digue. Un artifice pareil est imaginé pour accorder le droit de Dieu sur les sociétés qu'il a créées avec le droit de la conscience humaine sur elle-même. Une religion d'état subsiste, c'est la foi chrétienne, la mère de la civilisation et de la France : c'est le culte officiel de la patrie, c'est l'objet de l'hommage col-

lectif de tout un peuple. Seulement ce n'est qu'un hommage, et il n'engage que l'être collectif lui-même. Nulle menace, nulle faveur ne l'appuie, nul individu n'est ni tenté ni contraint de s'y associer hypocritement contre le vœu de sa foi personnelle, et la pensée peut rester libre sans que la loi cesse d'être chrétienne.

Quand ces idées sortaient du cabinet de Royer-Collard fortement concentrées en quelques maximes d'une précision philosophique et éclairées par les lueurs d'une imagination sévère, quand elles tombaient de la tribune accentuées par une voix qui avait quelque chose de l'autorité sacerdotale, elles formaient un majestueux ensemble auquel ne manquaient ni la puissance, ni la clarté, ni la grandeur, et la merveille de faire sortir l'unité d'élémens contradictoires semblait opérée par enchantement. De vieux praticiens pouvaient bien soupçonner que la faiblesse de la théorie consistait précisément dans sa rigueur artificielle, qui serait promptement déjouée par le spectacle confus et complexe que présente d'ordinaire la politique. Ils pouvaient y trouver l'indice d'un esprit abstrait qui ne saurait pas se prêter avec assez d'élasticité et de souplesse soit au caprice des événemens, soit au jeu des passions humaines. Ils pouvaient prévoir que l'équilibre établi avec tant de peine entre des forces contraires serait instable de sa nature, et que la balance chargée de poids plus inégaux qu'on ne pensait se verrait exposée à trébucher, même pour de légers ébranlemens. Ils pouvaient penser surtout que vouloir contenir l'irrésistible progrès de la démocratie par la combinaison d'une monarchie nominale et d'une aristocratie idéale, c'était tendre une corde sur la rive pour arrêter la marée montante; mais si la doctrine péchait par certains points aux yeux de la sagesse pratique, personne au moins n'était en droit de contester la générosité des sentimens dont elle portait l'empreinte. Rien de plus noble que cet appel adressé dans les rangs les plus opposés à tout ce qui pouvait s'y rencontrer de désirs de bien public et d'aspirations désintéressées. Le drapeau levé par la nouvelle école était formé peut-être de tissus et de couleurs un peu disparates, mais chaque bande au moins en était sans tache. C'était une cause que pouvaient servir en commun le gentilhomme sans manquer aux traditions de sa race et l'enfant du tiers-état sans déchirer la déclaration des droits de l'homme, sous la seule condition de renoncer, l'un à un sot orgueil, et l'autre à une jalousie mesquine. La ferveur de la fidélité monarchique y trouvait place à côté du plus fier amour des libertés publiques. Le croyant gardait sa foi, sauf à y joindre la tolérance; le philosophe, dispensé de l'hypocrisie, n'était tenu qu'à ne pas outrager le culte de ses concitoyens et de ses pères. Il semblait, en un mot, qu'on se fût proposé de faire un extrait raffiné des meilleurs mobiles de chaque parti en

laissant au fond du creuset leurs prétentions exclusives et leurs intérêts égoïstes, et dans cette combinaison épurée la nouvelle école pouvait prétendre à réunir tous les royalistes qui n'étaient pas seulement des courtisans, tous les libéraux qui n'étaient pas des factieux, tous les dévots non fanatiques et tous les libres penseurs qui ne voulaient pas être confondus avec des impies.

Malheureusement ces diverses catégories de gens de bien eussent-elles toutes fait écho à son appel, elles n'auraient pas encore suffi pour lui assurer une majorité ni dans la France entière ni même dans leurs partis respectifs. Petit en effet est dans toutes les luttes politiques le nombre de ceux qui s'y engagent sans arrière-pensée personnelle; moins nombreux encore sont ceux qui, entrés dans l'arène avec une vertu si rare, l'y conservent longtemps à l'abri de tout mélange, presque nuls enfin ceux qui savent rendre justice à la conviction opposée. Dans tous les partis du monde, les exagérés et les intéressés dominent. Ceux-là devaient être ligués d'avance contre toute transaction quelle qu'elle fût, mais surtout contre celle qui ne s'adressait qu'à des sentimens de l'ordre le plus élevé, et encore pour leur imposer des tempéramens réciproques. Il est assez d'usage dans tous les procès que les arbitres se brouillent avec les deux plaideurs. Il était à craindre qu'il n'en fût de même dans ce grand litige social, et qu'attaqué par la masse des deux armées, sans être suffisamment défendu par l'élite, le plan de pacification ne procurât à personne moins de paix qu'à ses auteurs.

Ce fut en effet ce qui arriva. M. de Serre fut le premier à en faire la rude épreuve. Devenu de bonne heure l'adepte de la doctrine systématisée par Royer-Collard, il en fut bientôt par son talent le plus éclatant défenseur; mais le caractère même de ce talent n'était fait pour lui épargner aucune des amertumes d'un tel rôle. Figurez-vous un homme d'un esprit assez élevé et d'une âme assez chaleureuse pour embrasser avec une égale intelligence et un égal amour toutes les faces de cette doctrine composite,— un homme tenant par les accidens de sa destinée à la fois de l'ancien régime et du nouveau,— un royaliste de naissance ayant conservé dans le cœur une religion monarchique intacte, héritier d'une petite noblesse et soigneux d'en garder la tradition, — un fils de ses œuvres pourtant qui avait eu besoin de faire son chemin lui-même, et pouvait apprécier par expérience le bienfait de la révolution sociale, — un serviteur du roi prêt à mourir au pied de son trône, mais trop fier pour vouloir entrer dans ses conseils autrement que par le droit du mérite et comme le représentant d'une nation libre, — un bon chrétien aussi, mais aimant surtout dans l'Évangile l'hommage qu'il rend aux droits de la conscience et détestant l'intolérance, qui en est l'injurieuse négation. Puis à ce cœur ainsi fait, tout brû-

lant de ces nobles ardeurs et vulnérable à tant de points sensibles, joignez une rare éloquence; mais que ce ne soit pas une éloquence calme et planant sur les nuages, comme celle du maître de son école; que ce ne soit pas davantage une faconde habile à éluder les difficultés, à émousser les aspérités d'un débat : que ce soit au contraire une parole hardie, agressive, aimant à aborder de front les grands sujets, à courir sur tous les sommets ardus de la pensée, de plus une parole soudaine, prompte à la réplique, bondissant sous l'attaque et jaillissant en plein débat par les saillies d'une improvisation spontanée. Lancez maintenant ce lutteur brandissant son arme puissante dans une mêlée parlementaire où il ne se trouvera d'accord avec aucun des combattans; obligez-le de défendre chaque jour, pied à pied, à droite, à gauche, en avant, en arrière, contre des exagérations de tout genre, les faces multiples de sa pensée et l'objet multiple de son amour, et vous pouvez aisément deviner ce qu'il va susciter autour de lui d'orages, porter de coups, recevoir de blessures, subir d'entraînemens et éprouver d'angoisses. Vous avez maintenant toute l'histoire des vicissitudes de la destinée de M. de Serre en même temps que le secret de l'agitation douloureuse dont sa noble physionomie n'a jamais cessé de porter l'empreinte.

Nous comprenons d'abord comment la vie publique de M. de Serre put se partager en deux phases bien tranchées, presque opposées l'une à l'autre, sans que pourtant l'unité de son caractère en soit altérée : c'est que ces deux phases correspondent à la double série d'idées qu'il a entrepris de fondre en une seule. Dans la première, il essaie de faire accepter aux royalistes la part, la dose, si on ose ainsi parler, des principes de la révolution française qu'il croit compatible avec la monarchie. Dans la seconde, ce sont d'autres disciples qu'il veut instruire, ou c'est à d'autres adversaires qu'il fait face. C'est la monarchie qu'il défend contre la révolution renaissante, qui menace, à ses yeux, d'emporter le trône dans le développement illicite ou la conséquence exagérée de ses principes.

Des deux la première fut la plus brillante, la plus originale, celle qui mérite de laisser dans la mémoire de la postérité le plus vivant souvenir. C'est à celle-là que se rapportent dans la collection qui est sous nos yeux les discours que le lecteur d'aujourd'hui lira avec le plus d'intérêt et étudiera avec le plus de fruit. Plus d'un semble encore fait pour nous instruire, car l'éternelle question qui y est agitée est celle qui nous trouble encore, la portée précise des principes de 1789 et l'application légitime de ces principes au sein d'une société régulière. Égalité civile, avancement démocratique dans toutes les carrières, intervention du pays dans son propre gouvernement, liberté religieuse, sécularisation des pouvoirs publics, tout ce qu'on est convenu d'appeler les principes de 1789, et ce qui n'est

au fond que le résultat de l'action irrésistible du temps et des mœurs, tout cela, sans distinction, était attaqué par les passions ultra-monarchiques que M. de Serre avait entrepris de convertir plus que de combattre. Il dut donc remettre toutes ces grandes idées à l'étude dans son propre esprit, puis il dut les discuter à la tribune, soit en qualité de simple député dans la chambre de 1815, où les passions réactionnaires dominaient, soit comme ministre quand le vieux roi, rompant avec d'imprudens amis, eut pris le parti de remettre le pouvoir entre des mains modérées. On le vit ainsi apporter successivement à toutes les institutions sociales issues de la révolution française une adhésion tantôt entière et ardente, tantôt réservée et résignée, mais à laquelle il sut toujours donner une forme et surtout un accent original. C'était quelque chose de nouveau et de saisissant que de voir les principales conquêtes de la révolution prises en main par un champion qui ne trahissait ni dans son geste, ni dans son langage la moindre attache révolutionnaire. Rien chez M. de Serre qui respirât ni le plaisir de secouer un joug longtemps supporté, ni la haine de la grandeur d'autrui, ni l'âpre poursuite de droits et de jouissances personnels, rien en un mot de ce mélange de sentimens, les uns licites, les autres coupables, mais égoïstes, qui avait corrompu les plus pures aspirations des démocrates de 1789. Tout au contraire chez ce tardif prosélyte des idées modernes portait la trace d'une conviction formée par le travail de la raison sur elle-même, et qui, en venant au jour par un enfantement laborieux, avait déchiré plus d'une fibre du cœur. On sentait que, pour se rallier si franchement à l'état nouveau de la société, il lui avait fallu faire violence à plus d'un instinct de nature ou d'éducation, et que plus d'un regret se mêlait à ses nouvelles espérances. L'ébranlement laissé par cette lutte intérieure donnait au timbre de sa voix une vibration émue qui contrastait avec le ton ordinairement âpre ou sec des débats politiques. C'était la voix de la conscience elle-même qui faisait entendre une note claire, pure, parfois sensible et mélancolique, à travers le concert discordant et les cris des factions.

Ce n'était pourtant pas une note voilée, et aucune sourdine n'y était mise. Au contraire sur plus d'un point les conclusions libérales auxquelles M. de Serre arriva par un progrès d'idées qu'on suit à la trace dans ses discours nous étonnent par leur hardiesse. Qu'on lise seulement la grande discussion sur la loi de la presse, qui remplit à elle seule la moitié du premier volume de la collection. Cette loi fut présentée par M. de Serre en qualité de garde des sceaux, et ce fut lui aussi qui pendant trois semaines d'un débat orageux, montant à la tribune comme à la brèche, en défendit tous les articles. J'ose affirmer que le libéral le plus déterminé de nos jours

restera confondu de la netteté du principe qui domine la loi tout entière et de la vigueur avec laquelle toutes les déductions en sont tirées. Ce principe fécond est celui-ci : c'est qu'il n'y a point, à proprement parler, de délit de presse, que la presse est un instrument comme un autre, pouvant servir aux bons comme aux mauvais desseins de l'homme, et qui ne devient punissable que quand le but auquel on l'emploie tombe lui-même sous le coup de la législation pénale. De là la conséquence qu'il est permis de dire tout ce qu'il est licite de croire ou de penser, de conseiller tout ce qu'il est permis de faire, de discuter tout ce qu'il est permis de modifier, et surtout de blâmer tout ce qui doit être puni : conséquence qui mène plus loin qu'on ne le pense, mais que M. de Serre suivit partout où elle le mena. C'est ainsi qu'il fut conduit à réclamer pour la presse non-seulement le droit de critiquer les actes des ministres responsables, mais même la faculté de dénoncer jour par jour tous les méfaits des fonctionnaires publics, sous la seule condition de justifier, preuves en main, la vérité de ses assertions devant la justice nationale du jury. Jamais plus franc et plus fier hommage ne fut rendu par le dépositaire d'un grand pouvoir à cette publicité salutaire qu'il appelait lui-même l'*âme* et la *vie* du gouvernement représentatif. Que nous voilà loin de toutes les garanties administratives, recours au conseil d'état, article 75 de la constitution de l'an VIII, etc., barrières infranchissables, mais transparentes, qui dérobent depuis tant d'années nos fonctionnaires publics à la justice du pays sans les soustraire aux sévérités de l'opinion ! Cette témérité n'est pas la seule qu'on rencontre chez M. de Serre. A tout moment, des lèvres de cet ancien émigré tombe quelque proposition de ce genre, qui, si elle était publiquement mise en avant aujourd'hui, ferait tressaillir beaucoup de nos démocrates émérites sur les chaises curules où ils aiment à dormir, gravement enveloppés dans le manteau des principes de 1789 !

Si le fond ne manque pas de hardiesse, ce n'est ni l'éclat ni la vigueur qui manquent à la forme. Encore aujourd'hui, après les triomphes oratoires auxquels notre génération a eu le bonheur d'assister, après les Guizot, les Thiers, les Berryer, tout apprenti parlementaire qui voudra se former dans l'art de bien dire devra compter les discours de M. de Serre parmi les *conciones* français qu'il ne ne peut se dispenser d'étudier. Il y a là une qualité d'éloquence qui n'a point été surpassée. Jamais souffle plus puissant n'entraîna une plus puissante déduction logique. Sur un dessin net et nerveux se détachent à tout instant des traits imprévus et saisissans visiblement trouvés sur place. Quelle image par exemple que celle-ci que je rencontre en feuilletant le volume au hasard ! Il s'agit de justifier contre je ne sais quelle attaque l'existence d'une inégalité de droits

politiques. M. de Serre n'est pas en peine de trouver dans des souvenirs encore tout récens la preuve des facilités qu'une égalité trop absolue prête à la dictature et des dangers qu'elle fait courir aux libertés publiques. « N'avons-nous pas vu, s'écrie-t-il, combien le despotisme pouvait mener son char à l'aise, les rênes tendues et le fouet levé, sur l'aire aplanie et nivelée! » Quelle peinture poignante et profonde! qui ne l'a rencontré quelque part ce char insolent du despotisme démocratique? qui n'a été brutalement froissé par sa roue ou éclaboussé de sa fange?

Mais où M. de Serre n'a véritablement jamais eu d'égal, c'est dans ce qu'on peut appeler la repartie oratoire. Personne n'a jamais mieux su déconcerter un interrupteur et tirer parti d'une interruption, soit pour éclaircir une idée, soit pour rétracter un faux pas. Plusieurs de ces réponses sont demeurées célèbres. On connaît surtout celle que s'attira le fougueux membre de la droite, M. de la Bourdonnaye. M. de Serre, toujours désireux de justifier la France libérale de toute complicité dans les excès révolutionnaires que les ultra-royalistes ne cessaient de rappeler, s'était aventuré un peu légèrement peut-être jusqu'à dire que dans toutes les assemblées politiques de France la majorité au moins avait toujours été saine. — Quoi! s'écria, pensant le troubler, M. de la Bourdonnaye, même la convention! — Oui, monsieur, reprit M. de Serre, se tournant tout entier vers son adversaire, même la convention, car si la convention n'avait pas délibéré sous les poignards, la France n'aurait pas eu à gémir du plus grand des crimes. — Dans une assemblée où le royalisme dominait, on ne pouvait plus éloquemment sortir d'embarras, et des témoins m'ont dit n'avoir jamais assisté à un pareil effet de séance.

M. de Serre fut tout aussi éloquent, mais moins juste et plus dur, en répondant l'année suivante dans un autre sens à un démocrate célèbre qui avait joué un grand rôle dans la première révolution et qui avait parlé de ces temps néfastes en caressant trop complaisamment ce souvenir. « Laissons ces temps, dit séchement M. de Serre, ils appartiennent à l'histoire, et l'histoire, qui les jugera, jugera aussi l'honorable membre. Ils ont dû laisser dans son esprit de douloureuses expériences et d'utiles souvenirs, car il a dû alors s'apercevoir, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, que quand on a une fois ébranlé les masses populaires, non-seulement on ne peut plus les arrêter quand elles courent au crime, mais on est obligé de les suivre et quelquefois de les conduire. » L'allusion au rôle de M. de La Fayette dans la journée du 6 octobre était claire et cruelle jusqu'à l'iniquité. Nous n'avons aucun dessein de nous associer à ce jugement historique; mais aujourd'hui que tous ces souvenirs sont refroidis et que nous pouvons parler de

M. de La Fayette et de M. de Serre comme Quintilien parlait d'Antoine et de Cicéron, il est permis d'apprécier à un point de vue purement littéraire ce bel élan d'improvisation, et alors il n'y a point assez d'admiration pour ce mélange vraiment incomparable de soudaineté et de précision, pour ce jet de lave enflammée qui vient se couler tout bouillant dans un moule d'une si sévère beauté.

Comme on le voit, ce n'était pas toujours du même côté que M. de Serre était interrompu, ni sur les mêmes bancs de la chambre que venaient tomber les traits tour à tour écrasans ou piquans de ses réponses. C'était la faiblesse, avons-nous dit, en même temps que la noblesse de la situation du ministère dont M. de Serre faisait partie que de prêter le flanc à une double attaque, et de paraître tour à tour trop libéral aux royalistes et trop peu révolutionnaire aux libéraux. En durant, cette situation, au lieu de s'affermir, laissa chaque jour davantage voir et sentir son côté faible. D'une part, en effet, la France, remise de la première surprise qui avait suivi ses malheurs, retournait chaque jour plus visiblement à ses instincts naturels, qui la portaient tout entière dans le sens de la révolution et de ses défenseurs; de l'autre, le vieux roi, qui avait eu l'honneur de s'associer à la politique de conciliation, déclinait à vue d'œil, et son successeur était connu pour nourrir et favoriser des sentimens tout contraires. Chacun des deux partis, exalté ainsi dans ses espérances par des motifs différens, était de moins en moins disposé à des concessions réciproques, et les feux croisés auxquels M. de Serre se vit en butte devinrent de plus en plus nourris. Il y eut même des jours où il se trouva presque seul avec ses collègues entre deux fractions de la chambre également irritées, leur faisant tête tour à tour, comme un noble animal entre des chiens ardens à la curée. Ces attaques, qui ne lui laissaient point de relâche, lui causaient une impatience favorable peut-être au développement de ses talens oratoires (car toute éloquence se nourrit de passion), mais très nuisible à son repos d'esprit et véritablement excessive pour un homme d'état. Il ne pouvait supporter d'être accusé quotidiennement de trahison envers le double objet de son culte, la monarchie et la liberté, et de voir l'accusation également exploitée dans les deux camps par les intrigues des ambitieux, également accueillie par la crédulité niaise d'honnêtes gens. Sous l'empire de cette irritation fébrile, on voit dans la suite de ses discours sa parole s'aigrir, prendre une forme acerbe, incisive, saccadée. A côté de lui, d'excellens collègues, M. Decaze et M. Pasquier par exemple, que la même épreuve n'épargnait pas, conservaient avec le même courage une équanimité à laquelle lui ne sut jamais atteindre. Peut-être, il est vrai, ces nobles ministres, qui n'étaient pas dépourvus d'une ambition légitime, trouvaient-ils dans le plaisir

de gouverner quelque distraction aux amertumes que cette grandeur passagère leur valait, tandis que le désintéressement absolu de M. de Serre, en le rendant plus sensible à la douleur d'être méconnu, le privait des compensations que l'exercice du pouvoir apporte ordinairement à ses peines.

Hélas! il vint un jour où cette lutte à mille faces le fatigua et où il voulut enfin n'avoir d'adversaire que d'un seul côté. Il vint un jour où, dégoûté par des imprudences aussi folles que répréhensibles du parti libéral, puis épouvanté par un horrible attentat, il crut sincèrement que la monarchie avait assez fait pour la liberté, et qu'il était temps pour elle de ne plus penser qu'à son propre salut. C'est alors que, par une condescendance qui lui fut amèrement reprochée, il consentit à accepter, sinon à rechercher l'alliance des mêmes royalistes outrés qu'il venait de combattre et à rester dans un cabinet où deux chefs de cette fraction parlementaire furent admis. Le public, toujours disposé à la malveillance pour le génie et pour la gloire, cria bientôt à la trahison. Rien de plus injuste assurément, car de pareils reviremens ont été fréquens dans la vie de tous les hommes publics, et sont souvent légitimes autant que nécessaires. Changer de front et même d'alliés, c'est souvent, en temps de révolution, l'unique manière de défendre l'unité de ses opinions contre des excès opposés; mais le malheur (fut-ce une faute ou un malheur?), c'est que ce mouvement de conversion, M. de Serre l'opéra sur le terrain, en pleine bataille, et surtout il l'opéra seul. Aucun de ses plus fidèles compagnons, aucun des affiliés de sa petite école, ni les vieux docteurs, ni les jeunes recrues, ne l'accompagnèrent dans ce passage, qui prit ainsi le caractère non d'une manœuvre de parti, mais d'un acte de découragement tout personnel. La conséquence plus triste encore de cet abandon, c'est qu'il se trouva dès le lendemain en conflit avec ses anciens amis et à la discrétion de ses anciens adversaires, obligé de combattre et même de sévir contre les uns, tandis que les autres, qui l'accueillaient sans lui pardonner, se servaient de son talent en raillant sa pénitence et en se jouant de ses angoisses.

Ce fut le moment le plus douloureux de la vie de M. de Serre. La douleur fut égale et inexprimable pour les amis dont il s'éloignait. Le lien qui les unissait n'était point pareil à ceux que la politique brise d'ordinaire aussi aisément qu'elle les forme. L'intérêt personnel y était trop étranger, l'estime réciproque y avait trop de part, trop d'âme, si on ose ainsi parler, s'était mêlé au commerce de leurs intelligences pour que le déchirement n'atteignît pas le fond intime de leur être. J'ai pu connaître personnellement plusieurs des plus intéressés dans cette rupture; je les ai entendus s'entretenir des incidens pathétiques qui l'avaient précédée

et suivie. C'était un événement bien insignifiant en comparaison de tant d'autres plus mémorables auxquels ils avaient été mêlés depuis cette époque déjà lointaine; mais tel avait été l'ascendant qu'exerçait sur leur jeunesse la nature aimante et puissante de M. de Serre, tel le regret que leur avait laissé la perte de son affection, que rien n'était venu effacer dans leur cœur la vivacité douloureuse de ce souvenir. Ils en parlaient après trente ans comme d'un fait de la veille. Chez quelques-uns, la blessure était encore envenimée : chez aucun, elle n'était cicatrisée.

Au fond, le différend qui sépara ce jour-là des hommes si bien faits pour s'entendre était moins personnel et plus grave qu'ils ne supposaient. On dit que les événemens que l'avenir recèle projettent leur ombre en avant. Ce fut un fantôme de ce genre qui apparut un jour dans le cénacle où M. de Serre se retirait souvent avec ses amis pour s'entretenir des destinées de la France : le fantôme d'une révolution nouvelle qui s'approchait pour mettre à néant leurs rêves de concorde et creuser un abîme, cette fois peut-être infranchissable, entre les deux causes qu'ils s'étaient efforcés de tenir unies. Advenant ce nouveau divorce entre la dynastie et la liberté, quelle voie leur cœur et leur conscience leur commandaient-ils de prendre? Ce fut la question que chacun se posa tout bas, sans communiquer son doute à son voisin. Chez tous, sauf un seul, une voix intérieure s'éleva pour jurer que rien ne les séparerait de la liberté et de la France. Je ne dirai pas que M. de Serre fit le choix contraire, mais il n'admit pas l'alternative, convaincu que royauté, France et liberté, ces trois choses étaient inséparables, que le coup qui atteindrait l'une les blesserait toutes mortellement, et qu'à tout événement la seule fin digne de lui était de s'ensevelir avec elles.

Dieu lui épargna cette épreuve suprême : il ne vit pas la chute définitive de ses espérances. Sa santé, brisée par tant de secousses, ne put résister à de cruels dégoûts dont l'abreuvèrent les nouveaux alliés qui l'avaient accepté pour instrument et non pour chef. Il dut aller chercher d'abord le repos, puis la mort, sur une rive lointaine, dans un exil à peine déguisé du nom d'ambassade. Une dernière amertume était réservée à son agonie. Au moment où un mal engendré par le chagrin dévorait déjà ses veines, en France le parlement était dissous, et de nouvelles élections générales avaient lieu. Le grand homme de bien qui avait un jour espéré de concilier tous les partis, oublié maintenant des uns, repoussé des autres, méconnu de tous, ne vit son nom sortir d'aucune urne électorale. Il mourut en se croyant répudié par sa patrie.

Qu'une justice tardive vienne aujourd'hui consoler sa mémoire! Nous surtout à qui la liberté est chère et qui avons éprouvé combien sont rares ceux qui l'aiment jusqu'à souffrir un peu pour elle,

c'est à nous de réparer l'ingratitude de nos devanciers. Notre cause n'a pas trop d'ancêtres : ne souffrons pas que la poussière de l'oubli vienne décolorer leurs images. Après tout, la plus grande part de cette noble existence nous appartient, et par un hasard heureux sa dernière recommandation fut à notre adresse. La collection des discours de M. de Serre se termine par une défense qu'on ne saurait trop relire de la plus importante peut-être des garanties libérales, la juridiction du jury en matière de presse. Ce sont de simples réflexions tracées d'une main déjà affaiblie, qui ne furent ni prononcées ni même rédigées, et qui durent être portées à la tribune par une voix amie. Qui ne reconnaîtrait pourtant la touche du maître dans des lignes gravées en airain comme celles-ci : « le gouvernement constitutionnel, comme tout gouvernement libre, présente et doit présenter un état de lutte permanent. *La liberté est la perpétuité de la lutte.* » Ces fortes paroles sont presque les dernières de la dernière page. On dirait qu'elles ont été placées là à dessein par M. de Serre lui-même comme une épitaphe préparée pour sa tombe, tant elles résument exactement l'histoire d'une vie qui fut consacrée à la liberté et consumée par la lutte. S'il parlait ainsi de la liberté possédée, qu'aurait-il dit de la liberté à conquérir? Quelles fatigues et quels combats n'eût-il point acceptés pour elle? Gardons cette valeureuse définition de la liberté dans notre mémoire, et qu'elle vienne fortifier notre âme quand nous fléchissons sous le poids des épreuves ou des dégoûts que la jalouse divinité impose à ceux qui veulent ravir ou garder ses faveurs!

III.

Le jour où M. de Serre sortit du ministère, et par la porte qu'il laissait ouverte, M. de Villèle y entra. Il y entra, après sept ans d'une opposition continue faite au système de modération politique dont M. de Serre avait été le brillant organe. Il y entra comme le chef avoué du parti monarchique exalté. Aussi, en lisant son nom au *Moniteur*, la France entière crut que cette fois le revirement était complet dans les conseils de la restauration, que le drapeau de la contre-révolution était levé, et qu'aux essais avortés de conciliation allait succéder une guerre à outrance d'une des fractions de la nation contre l'autre. Il n'en était rien : le changement fut grand en effet, mais tout autre qu'on ne l'imaginait. Le but poursuivi par M. de Villèle resta le même que s'était proposé M. de Serre, la pacification de la France. Les moyens seuls différèrent, comme le caractère des deux hommes.

J'ai expliqué d'avance en quoi consista cette différence de moyens, et j'ai essayé de la mettre en relief par deux formules que je répé-

terai ici pour la commodité du lecteur et la mienne, bien que je sache combien ces termes d'une précision mathématique rendent imparfaitement compte de la complexité des actes humains. Conciliation des principes, ai-je dit, tel avait été l'espoir de M. de Serre, cruellement déçu par les événemens. Accommodement des intérêts, telle fut la voie par laquelle M. de Villèle se flatta d'être plus heureux. Ajoutons, pour être tout à fait équitable, qu'il fut poussé dans cette direction par un procédé d'esprit tout à fait analogue à celui de M. de Serre. Comme M. de Serre, ce fut de son expérience personnelle qu'il cherchait à faire profiter son pays et son parti, et le chemin qu'il voulut leur faire parcourir était celui même par lequel venait de passer sa propre intelligence.

Pour lui en effet, pas plus que pour M. de Serre, sept années de vie publique n'avaient été stériles. Le ministre de 1822 n'était plus le même homme et ne voyait plus les choses exactement du même œil que le royaliste de 1815. Non qu'on puisse surprendre chez M. de Villèle, à aucune époque de sa vie, rien qui ressemble à ce puissant et scrupuleux travail de réflexion par lequel M. de Serre était venu à bout de mettre d'accord ses convictions héréditaires avec les principes nouveaux de la société moderne. M. de Villèle ne connut jamais ces labeurs féconds de la pensée. En fait de principes politiques proprement dits, sa profession, toujours simple et nette, n'avait pas varié. Pouvoir inamissible et presque illimité de la royauté, hiérarchie des classes sociales et droit de la noblesse à former un corps privilégié, alliance intime du trône et de l'autel, ce triple symbole qu'on lui avait appris à réciter dans son enfance n'avait souffert de sa part ni restriction ni dissidence. Dans la réunion de ces élémens consistait toujours pour lui l'idéal d'une société politique bien ordonnée. Cette conviction si bien assise le conduisait nécessairement à envelopper dans un jugement d'une sévérité uniforme à peu près toutes les institutions tant civiles que politiques de la France du XIXe siècle, car il n'en était aucune qui, passée au crible d'une orthodoxie si rigoureuse, ne dût paraître entachée par quelque côté d'esprit révolutionnaire ou irréligieux. Pas plus en 1822 qu'en 1815, M. de Villèle n'hésitait à porter cette condamnation générale sur la révolution de 1789 et sur toutes ses conséquences.

Seulement condamner une chose en théorie, ce n'est pas renoncer éternellement à s'en servir en pratique; autrement, la perfection n'étant pas de ce monde, toute action ici-bas et la vie elle-même deviendraient impossibles. Il n'est point d'homme qui ne soit obligé plus d'une fois en sa vie à faire usage de lois existantes dans son pays dont le principe lui répugne. Le sage se prête avec patience à cette condition; l'habile homme fait quelque chose de

plus, il l'exploite, s'il le peut, à son profit. Or M. de Villèle était doué d'un grand instinct de sagesse et d'une habileté plus grande encore; c'était un vrai fils de Gascogne pourvu de toutes les finesses d'esprit qui font la renommée du terroir. Trouvant en vigueur dans sa patrie des institutions dont le caractère général lui paraissait vicieux, mais qu'il n'avait point créées et qu'il ne pouvait changer à son gré, au lieu de se borner à les excommunier en masse, il ne se fit aucun scrupule d'en étudier en détail le mécanisme. Il voulut apprendre à manier lui-même ces armes périlleuses, et cette expérience lui fit découvrir qu'en les manœuvrant avec adresse il pouvait en tirer soit pour sa cause, soit pour son avantage personnel, un parti inattendu. Une telle découverte ne pouvait manquer de radoucir insensiblement M. de Villèle en faveur d'un ordre de choses qui, pris en soi, ne cessait pas de lui paraître répréhensible, mais qui, adroitement ménagé, pouvait être tourné au bien. Ainsi s'était opérée dans l'esprit de M. de Villèle une sorte de réconciliation tacite, sinon avec le principe abstrait, au moins avec les résultats pratiques de la société moderne. Ce ne fut point une adhésion éclatante comme celle dont M. de Serre avait fait retentir la tribune, ce fut au contraire un rapprochement à petit bruit et à petits pas dont il ne convint jamais tout haut, dont il ne se rendit peut-être jamais bien compte, mais dont il recueillit promptement les fruits et dont il essaya de faire discrètement partager les avantages à la royauté et à ses amis.

C'était, par exemple, une transition insensible de ce genre qui avait fini par faire naître chez M. de Villèle un attachement un peu intéressé, mais très sincère, j'en suis convaincu, pour le régime constitutionnel fondé par la charte. Au premier moment, il en faut bien convenir, cette forme de gouvernement était trop bruyante et trop populaire pour son goût. Le partage du pouvoir suprême avec les assemblées n'avait jamais fait partie de son catéchisme politique, et il y voyait un attentat à la prérogative royale. La chambre héréditaire elle-même ne trouvait pas grâce devant lui : il lui reprochait de mutiler l'aristocratie sous prétexte de lui rendre hommage et de dépouiller la noblesse de France au profit de deux cents familles qui n'étaient même pas toutes de bonne naissance. Ses scrupules à cet égard avaient été si vifs que, sans respect pour la suscription royale, il les avait exprimés tout haut dans une brochure signée de son nom (alors inconnu), que M. Duvergier de Hauranne nous a rendu le service de déterrer. Cependant, le roi et la France ayant passé outre à la protestation, M. de Villèle n'avait eu garde de s'entêter dans des récriminations superflues. Appelé à siéger dans la chambre élective, il ne lui avait pas fallu trois mois pour s'apercevoir de l'empire que peut prendre sur une as-

semblée de ce genre, et par cette assemblée sur un pays tout entier, un petit groupe d'hommes bien unis conduits par un chef résolu. Dès lors, s'était-il demandé, pourquoi les royalistes ne formeraient-ils pas ce groupe et lui-même n'en serait-il pas le chef? De l'idée à l'exécution il n'y eut qu'un pas. Avant la fin de la première session, il avait déjà formé un parti puissant qui marchait avec discipline sous ses ordres. Ce qui désignait M. de Villèle pour ce poste de commandement, ce n'était pas une supériorité d'éloquence. A proprement parler, M. de Villèle n'était pas orateur, car une parole aisée, lucide, mais sans grâce et sans feu, ne suffit point pour mériter ce grand nom. Le véritable don qui avait mis tout de suite M. de Villèle hors de pair, c'était ce qu'on peut appeler un instinct naturel de tactique parlementaire, genre de talent qui se reconnaît mieux qu'il ne se définit, mais qui ne manque jamais son effet sur les hommes réunis. C'est un art de grouper les esprits autour d'une même pensée, de les faire tendre à un même but, de les conduire à la discussion comme à la bataille, au scrutin comme à l'assaut; c'est une divination qui découvre le langage public qu'il faut tenir pour flatter les mobiles secrets d'un auditoire; c'est une réserve prudente qui permet de préparer ses traits à l'avance et un sang-froid à l'épreuve des incidens imprévus. Une grande réunion d'hommes est comme une mer orageuse : pour y conduire un esquif, il faut au pilote le coup d'œil qui prévoit la tempête et le coup de main preste et sûr qui, inclinant à temps le gouvernail, évite le choc des écueils. M. de Villèle se trouva doué de toutes ces qualités précieuses sans en avoir fait l'apprentissage, et presque sans se douter lui-même qu'il les possédât; mais à mesure qu'il en connut mieux le prix, il sentit s'affaiblir en lui sa répugnance pour le seul régime qui lui permît de les développer. Il prit goût au gouvernement parlementaire non comme au meilleur et au plus noble des gouvernemens, mais comme à celui qui assurait à ses facultés leur légitime ascendant. Il s'y attacha comme le cavalier au cheval qu'il a su dompter, et il respecta désormais la liberté de discussion non comme le droit de tous, mais comme une force pour lui-même.

Une autre branche des institutions modernes, non moins importante, quoique beaucoup moins bienfaisante à mon gré, avait vu aussi M. de Villèle passer par la même transformation graduelle et arriver non à justifier ou même à absoudre, mais à comprendre et à goûter des innovations qu'avait détestées sa jeunesse. Je veux parler de ce système tant vanté d'administration qui a remplacé par une action unique et centrale toutes les autorités partielles entre lesquelles autrefois le sol de la France était divisé. M. de Villèle avait naturellement cent raisons pour une de maudire la centralisa-

tion. D'abord c'était une des œuvres favorites de la révolution de 1789. Si la révolution n'a pas créé la centralisation, elle lui a donné au moins le plus efficace complément. Cette origine était bien suffisante pour exciter la déplaisance de M. de Villèle. De plus M. de Villèle appartenait à un pays d'états, qui avait gardé jusqu'aux derniers jours de l'ancienne monarchie une constitution provinciale : il avait vu le jour dans une cité qui fait remonter jusqu'à César ses libertés municipales. L'héritier des anciens capitouls de Toulouse ne devait pas avoir assez d'anathèmes pour un régime qui dépouillait sa ville natale de franchises immémoriales. Aussi M. de Villèle débarquant à Paris était-il tout de feu contre la centralisation, et ses premières propositions furent destinées à recommander à la France un système presque fédératif de libertés locales. Peu à peu cependant on vit se refroidir ce zèle. En passant des provinces à la capitale, le point de vue change assez souvent. La centralisation, qui pèse aux extrémités, gagne (c'est assez naturel) à être vue du centre. On n'approche pas sans une certaine admiration du foyer où cette puissante machine accumule la chaleur produite par des millions d'efforts humains pour en alimenter un moteur colossal qui va s'assujettir aux ordres d'une seule volonté. Ce spectacle, qui n'est pas sans grandeur, a toujours exercé une séduction irrésistible sur les hommes qui ont l'instinct du commandement. M. de Villèle n'échappa point à cette influence. Il en vint bientôt à se demander si, au lieu de détruire une si belle œuvre d'art et un tel instrument de force, la restauration ne ferait pas mieux de se l'approprier pour en faire le meilleur appui de son autorité chancelante. L'idée sans doute le traversa aussi qu'il y aurait plaisir à être soi-même le mécanicien qui fait courir sous ses doigts ces fils croisés et déliés dont le jeu est à la fois si complexe et si harmonieux. Quoi qu'il en soit, la conversion de M. de Villèle à cet égard était déjà bien avancée quand le roi l'appela au pouvoir. Il faut croire que le fait d'être premier ministre la compléta, car ni avant ni après avoir pris les rênes de l'état on ne voit qu'il ait fait figurer dans son programme ministériel la concession d'une ombre, d'un atome, d'un fétu d'indépendance pour la moindre des communes de France.

Rien donc, on le voit, n'était plus faux que l'opinion généralement répandue qui prêtait à M. de Villèle, entrant au ministère en 1822, la pensée d'user de son pouvoir pour travailler à une contre-révolution générale. Ceux qui pensaient ainsi ne mesuraient pas bien le changement que les années, l'expérience, l'ambition personnelle, avaient opéré, non dans ses idées, mais dans ses habitudes. Au fond, l'homme de l'ancien régime avait à peu près disparu ou fait silence en lui : ses velléités réactionnaires étaient assoupies, sinon éteintes. Il était résigné, façonné aux institutions

modernes, et, disons tout, il avait trop bien profité du présent pour regretter beaucoup le passé et être très empressé de le faire renaître. M. de Villèle désirer une contre-révolution! mais pourquoi, de grâce, voulez-vous qu'il y songe? quel profit en retirerait-il pour sa cause ou pour sa personne? Le voilà premier ministre, maître d'une majorité toute-puissante et d'une administration tout obéissante : quelle meilleure combinaison que celle-là dans l'intérêt monarchique l'ancien régime ressuscité pourrait-il mettre à la disposition de la royauté? Et lui-même, M. de Villèle, que gagnerait-il à cette résurrection? Est-il bien sûr qu'il eût été ministre sous l'ancien régime? L'aurait-on reçu et même connu à Versailles, lui pauvre gentilhomme de province, cousin de M. de Pourceaugnac et de Mme d'Escarbagnas, humble membre d'une modeste classe éternellement sacrifiée aux railleries des marquis de Molière? En réalité, si quelqu'un a profité sans le vouloir de l'ordre de choses créé par la révolution, c'est M. de Villèle. Ce sont deux grandes institutions modernes, la liberté et l'égalité, qui sont venues le chercher dans sa retraite pour forcer tout le monde, même le roi, à rendre justice à son mérite. Sans les glorifier absolument pour cela, M. de Villèle au fond de l'âme ne peut pas beaucoup leur en vouloir, car il n'est nullement sûr que l'intrigue et la faveur, ces maîtresses capricieuses des cours, eussent été pour lui si généreuses. J'ai entendu raconter au sujet non de M. de Villèle lui-même, mais d'un de ses collègues dont la situation était assez semblable à la sienne, une petite anecdote dont je ne garantis pas l'authenticité, mais qui vient ici tout à point. On m'a dit que ce ministre, d'extraction tout à fait bourgeoise, avait une vieille mère qui n'avait jamais voulu quitter sa province ni ses modestes habitudes. Le roi un jour lui fit faire compliment sur les services que son fils rendait à la bonne cause. « Le roi est bien bon, dit la digne femme, mais on a beau dire, je ne croirai pas que la révolution va finir tant que Jacques sera ministre. » La bonne vieille avait raison : puisque l'héritier de Louis XIV en était réduit à apprécier les services de Jacques, c'est que la révolution durait toujours; mais ce n'était pas une raison pour que Jacques lui-même et ses pareils, tout en continuant à maudire des lèvres la révolution, fussent très pressés d'en effacer toutes les traces. Non, quoi qu'on puisse dire, quand on s'est élevé par le noble effort de la volonté et du talent, on ne regrettera jamais sincèrement le pouvoir absolu et le privilége. Quand on a été de taille à conquérir sa place au soleil, on ne peut regretter l'atmosphère factice des serres qui ménage les tempéramens faibles, ni la lumière des bougies qui fait briller les couleurs fardées.

Concluons que par toutes ces raisons, bonnes ou mauvaises, désintéressées et égoïstes, M. de Villèle n'apportait au pouvoir aucune

intention militante, et qu'il ne demandait pas mieux que de gouverner la France avec les institutions de son goût, pourvu que la France à son tour consentît à se laisser gouverner par lui; mais là était précisément la difficulté. D'une part, en effet, cette modération de sentimens, tardivement acquise chez M. de Villèle par un travail intérieur dont il ne se vantait pas, était peu connue du public. Quelques initiés seuls s'en doutaient. La masse libérale du pays ne voyait en lui qu'un des chefs du parti qui menaçait ses droits les plus chers. Tout ce qui venait d'une telle source était suspect, et il suffisait qu'une proposition eût passé par sa bouche pour qu'on entrât en défiance. De l'autre, tous les royalistes n'étaient pas ministres et députés en crédit; tous n'avaient pas les mêmes raisons que M. de Villèle pour voir en beau le cours des événemens et prendre le *statu quo* en patience; tous n'avaient pu répandre sur leurs blessures le baume lénitif de la renommée et du pouvoir. Ils restaient groupés derrière M. de Villèle, mais formant un bataillon indocile et très déterminés à pousser leur chef en avant. Ils n'étaient nullement disposés à se contenter de la satisfaction platonique de voir un des leurs au ministère. C'était à celui-là au contraire, à ce favorisé de la fortune, qu'ils s'adressaient impérieusement pour obtenir le redressement de leurs griefs et le rétablissement de la monarchie sur ses vraies bases. Comment M. de Villèle allait-il se tirer d'embarras entre ces craintes et ces vœux contraires? comment calmer ici les ombrages sans exaspérer là les exigences? Il ne désespéra pas d'en venir à bout en enseignant à chacun à faire comme il avait fait lui-même, c'est-à-dire à en appeler de la raison au bon sens, à contenir ses désirs dans les limites du réel et du possible, et à subordonner les écarts de l'imagination aux calculs de l'intérêt bien entendu.

Une double préoccupation domina dès lors M. de Villèle : donner à la masse du pays un gage matériel qui lui prouvât par des faits, non par des paroles, que l'état nouveau de la société n'était pas compromis par l'avénement d'un ministère royaliste; offrir aux royalistes eux-mêmes une compensation matérielle aussi, qui, en calmant les plus cuisans de leurs griefs, les décidât à lui donner quittance ou terme pour le reste; s'adresser ainsi aux deux partis pour leur faire toucher au doigt des avantages sensibles, palpables, positifs, de nature à les guérir de leurs terreurs ou à leur tenir lieu de leurs espérances chimériques. Je n'entrerai point dans le détail des divers moyens que M. de Villèle mit en œuvre, tantôt sans fruit, tantôt avec succès, pour faire passer en exécution ce plan de conciliation pratique; c'est à son historien qu'il faut le demander. C'est bien assez de dérober à M. Duvergier de Hauranne quel-

ques touches du portrait qu'il a si vivement tracé. Quant aux particularités pleines d'intérêt qui relèvent la physionomie du modèle, c'est chez le peintre même qu'il faut les aller chercher. Je ne veux pas priver le lecteur de ce plaisir ni le dispenser de ce devoir. La rapidité de cette analyse me force même à anticiper sur les faits que M. Duvergier de Hauranne nous racontera dans les volumes suivans pour aller droit à une grande mesure qui me paraît mettre en lumière à la fois dans sa nuance véritable et dans sa plénitude la pensée conciliante de M. de Villèle : c'est l'indemnité des émigrés.

Ce ne fut que la troisième année de son ministère que M. de Villèle obtint du roi l'autorisation de demander aux chambres l'inscription au grand-livre de la dette publique d'un capital d'un milliard pour être distribué en indemnité aux propriétaires dépouillés de leurs biens par les lois de nos assemblées révolutionnaires; mais le projet datait de loin dans son esprit et y était devenu en quelque sorte une idée fixe. Je tiens d'un homme qui ne l'aimait pas, mais qui lui rendait justice, M. Pasquier, que depuis plusieurs années il ne cessait de redire : Jamais le roi ne pourra gouverner en France tant que les émigrés ne seront pas indemnisés. C'était son *delenda Carthago*, et ceux même qui trouvaient l'idée juste en soi et praticable ne comprenaient pas bien le prix inestimable qu'il paraissait mettre à la voir réaliser. Au premier moment même, quand l'acte réparateur fut proposé, l'effet en fut plus que médiocre. Les propriétaires spoliés, qui se flattaient toujours d'une restitution complète, n'y virent qu'une aumône et la trouvèrent avare. Les financiers au contraire trouvèrent la charge lourde pour un trésor obéré. Les libéraux s'indignèrent des égards témoignés à des hommes qui avaient combattu leur patrie et du doute élevé sur la légitimité du droit révolutionnaire. Personne ne prévit l'effet dont tout le monde pourtant devait profiter. Personne ne vit que l'important était non pas une somme plus ou moins grande sortie des caisses de l'état et versée dans la bourse des émigrés, mais bien ce fait capital, à savoir : l'investiture donnée par les anciens propriétaires du sol à ses nouveaux détenteurs. Par cela même que les émigrés acceptaient, même en murmurant, une somme, si petite fût-elle, ils se désistaient de leurs prétentions sur le fonds même dont ils recevaient la compensation. Ils donnaient par là décharge de tout compte à la révolution. Le signe le plus saillant, le plus visible à tous les regards, le plus éclatant au soleil de la rénovation sociale, n'était-il pas le morcellement de l'ancienne propriété féodale entre les paysans émancipés? C'est là ce qui fut ratifié par l'adhésion de ceux qui en avaient été le plus directement lésés. La conquête fut légitimée par le vaincu lui-même, qui apposa sa signature à la distribution de son territoire faite entre

ses conquérans, et comme au *dooms'day-book* de la démocratie victorieuse. Si jamais la révolution fut consacrée et consommée, c'est ce jour-là.

Ce fut aussi le plus beau jour de la politique d'accommodement de M. de Villèle, car l'avantage fut double et également partagé. Si beaucoup d'émigrés furent arrachés à la misère, le nombre ne fut pas moins grand des révolutionnaires enrichis qui furent tranquillisés dans une jouissance jusque-là troublée par une vague crainte de représailles. A partir de ce moment, il n'y eut plus dans chaque bourgade de France des spoliateurs et un spolié, ne pouvant se regarder, ceux-là sans embarras, celui-ci sans colère; il n'y eut plus deux ordres de propriétés, l'une étalant avec orgueil ses titres patrimoniaux, l'autre entachée de suspicion et honteuse de son origine; il n'y eut plus qu'une seule classe de citoyens et de biens bénéficiant tous de la même loi. La lutte qui persista dans le domaine des théories ou de la politique cessa dans les relations sociales, et une sorte de détente générale des mœurs s'ensuivit. Il y eut encore d'éclatans combats de presse et de tribune; mais la guerre sombre et intestine de voisin à voisin et de famille à famille, la guerre faite à l'héritage des enfans et à l'honneur du père, celle-là, la vraie guerre civile, fut apaisée. Toutes les blessures ne furent point fermées, mais le dard qui y était resté et dont chaque frottement faisait sentir la pointe, l'écharde en la chair fut retirée.

C'est bien alors que M. de Villèle put répéter une phrase qu'il disait souvent avec orgueil : « Je suis né pour la fin des révolutions. » Cet apaisement graduel put être constaté par un thermomètre que M. de Villèle, financier de goût comme de profession, consultait volontiers : le rapide progrès de la richesse publique. En réalité, jamais argent ne fut mieux dépensé que celui qui fit les frais de cet acte pacificateur, car il sembla se multiplier par lui-même et revint grossi et accru à la source même d'où il était sorti. Les émigrés reçurent un milliard, mais les détenteurs de biens nationaux en acquirent presque autant du même coup par la plus-value de leurs biens, jusque-là grevés d'une hypothèque morale qui les dépréciait. L'état eut cinquante millions de rente à payer; il en retrouva bien davantage par l'accroissement des recettes dû à l'activité nouvelle qui fut imprimée aux transactions. Ce n'était pas un médiocre mérite chez M. de Villèle que d'avoir prévu cette réaction dans un temps où les saines notions de crédit public étaient si peu répandues, et plus d'un homme d'état d'Angleterre n'a dû sa renommée qu'à cette fine intelligence des liens secrets qui unissent les conditions morales et les conditions économiques d'une nation.

Tel fut le succès de cette œuvre politique vraiment digne du souvenir de la postérité, qui, déjà commencée pour M. de Villèle, en goûte encore le bienfait. Quelles qu'aient été depuis lors nos dissensions civiles, elles n'ont jamais repris, grâce à Dieu, le caractère d'âpreté personnelle et de haines acharnées qui leur fut enlevée ce jour-là. D'où vient pourtant que, si ce bienfait a été durable en lui-même, il n'a pas communiqué sa durée au gouvernement qui eut le mérite de l'inaugurer? D'où vient que l'existence ministérielle de M. de Villèle et celle de la restauration tout entière en ont si peu profité? Quelle faiblesse cachée a compromis les avantages de cette sage ligne de conduite? Hélas! comme il arrive souvent, la chute vint ici des mêmes causes que le succès, et M. de Villèle était destiné à périr par les conditions mêmes qui l'avaient fait momentanément triompher.

Nous venons de voir que l'art déployé par M. de Villèle avait consisté principalement à faire diversion aux questions de principes qui divisaient la France en procurant adroitement des satisfactions à tous les intérêts matériels. Quitter les idées qui les mettaient aux prises pour s'attacher aux intérêts sur lesquels ils pouvaient s'entendre, ce fut la direction dans laquelle il poussa tous les Français. Le moyen n'était pas absolument nouveau, et avant M. de Villèle, aussi bien qu'après lui, il a été plus d'une fois employé par les hommes d'état comme un utile expédient pour mettre au repos une nation fatiguée par des dissensions intestines. Il est certain que les querelles de principes, quand elles ont duré longtemps, dégénèrent souvent en querelles de mots, et que ces mots, devenus le cri de guerre de factions rivales, engendrent encore des haines même après qu'ils ont cessé de présenter une signification nette. Quand une confusion de ce genre s'est répandue dans un pays, il peut être utile, pour l'éclaircissement des principes eux-mêmes, de faire trêve à des discussions d'où la lumière ne peut plus sortir et de rappeler les esprits à des préoccupations d'un autre ordre pour leur donner le temps de se calmer et en quelque sorte de se rafraîchir. La poursuite des avantages matériels joue alors pour une nation le rôle de ces salutaires exercices du corps qu'un médecin conseille aux malades épuisés par la contention excessive de l'intelligence ou par des émotions orageuses.

Mais si c'est là une trêve utile, ce n'est pourtant qu'une trêve : la paix, la vraie paix sociale, s'achète à d'autres conditions. Ce n'est point en éludant, en ajournant les questions qui pèsent sur une société, c'est au contraire en les abordant de front pour les résoudre qu'on peut conquérir et consolider ce bien précieux. Quand ces problèmes surtout sont de la taille de ceux que M. de Villèle trouvait soulevés autour de lui, quand il ne s'agit de rien moins que de sa-

voir si les nations s'appartiennent à elles-mêmes ou appartiennent à un homme et à une famille, quelle part la loi doit faire à l'égalité naturelle des hommes et quel droit elle a de pénétrer dans l'intérieur des consciences, c'est une chimère d'imaginer qu'on peut endormir pour longtemps de pareils débats, ou les bannir du souvenir des peuples par des distractions égoïstes. Alors même que ces hautes spéculations n'auraient pas (comme elles l'ont en effet) une action très directe sur la destinée des hommes, elles exerceraient encore sur eux par leur grandeur seule un attrait irrésistible qui tôt ou tard dominera celui des jouissances matérielles, du moins tant qu'il y aura une âme contenue dans l'enveloppe humaine. Sans doute le bonhomme de la comédie a souvent raison, et les nations comme les individus ont parfois besoin qu'on leur rappelle

Qu'on vit de bonne soupe et non de beau langage;

mais il s'y connaissait encore mieux que Molière celui qui a dit : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » Oui, la sagesse divine a bien parlé, le pain de la terre ne suffit pas à nourrir l'homme : il lui faut le pain super-substantiel des idées élevées et des vérités désintéressées.

Or c'était cet aliment délicat et fortifiant que M. de Villèle, malgré toute son habileté et peut-être à canse de son habileté même, était incapable de fournir jamais à la France. Il avait toute sorte de raisons personnelles pour fuir les hautes questions de principes, et la première, c'est que Dieu ne l'avait gratifié d'aucun des dons nécessaires pour les traiter ou les trancher. Il était doué d'une aptitude merveilleuse pour toutes les connaissances pratiques et d'une souplesse d'esprit qui lui avait permis d'apprendre en six mois l'administration et les finances; mais ces facultés mêmes étaient dépourvues chez lui de largeur à la fois et de portée. Son regard ne s'élevait pas au-dessus et ne s'étendait pas au-delà du terrain bas et borné de la politique courante et quotidienne. Tout ce qui ne pouvait être ni traduit en chiffres ni classé dans un dossier échappait à sa perception, et il n'était pas de ceux chez qui le sentiment supplée aux lacunes de l'intelligence et qui franchissent par un élan d'enthousiasme les bornes devant lesquelles leur raisonnement s'arrête. De tous les mots de la langue, celui d'enthousiasme était peut-être le plus vide de sens pour M. de Villèle. Sous ce rapport, il ne s'en faisait pas accroire. Sa figure donnait le secret de sa nature, et l'intérieur était fidèlement reproduit par l'extérieur. Cette voix nasale et perçante, dont le moindre mot était entendu, mais dont l'accent ne partait jamais du cœur, ce regard fin qu'aucun feu secret ne faisait briller, c'était bien le personnage tout entier, net et sec, incapable de ressentir ou de communiquer aucune émotion.

Ce n'était pas pourtant, on l'a vu, qu'il manquât lui-même de croyances qui lui fussent chères, ni de principes auxquels il ajoutât foi. On pourrait plutôt dire qu'il en avait trop, surtout pour l'usage qu'il en voulait faire, car ces principes, on les connaît, et nous savons qu'ils formaient un ensemble incompatible avec les institutions qu'il s'était chargé d'appliquer et l'humeur du pays qu'il voulait régir. Par conscience et par point d'honneur, il n'avait garde de les désavouer; toutefois son bon sens l'avertissait de l'impossibilité de les pratiquer, et dans cet embarras il ne trouvait rien de mieux que d'en ajourner indéfiniment l'application et en attendant de les taire. Le silence était sa seule ressource pour dissimuler l'intervalle qui séparait sa doctrine de ses actes et sa foi de ses œuvres; mais, pour être en mesure d'observer le silence lui-même, il fallait qu'il l'imposât autour de lui à tout le monde. De là, chez lui, un dépit et un effroi visibles toutes les fois que dans les chambres le débat venait à toucher quelque point de doctrine qui pouvait le mettre dans la nécessité de s'expliquer et dans l'alternative ou de renier les croyances propres à son parti, ou de blesser ouvertement l'opinion commune de la France. Il accourait alors à la tribune pour rappeler la discussion des hauteurs où elle s'égarait et la remettre à terre dès qu'elle prenait son vol. L'éloquence, même employée par ses amis à son service, l'effrayait involontairement; il craignait toujours qu'il n'en jaillît quelque étincelle qui, tombant sur un baril de poudre, ne déterminât une explosion. Il n'était pleinement à l'aise que les jours où le débat portait sur quelque sujet bien étranger à toute espèce de philosophie politique : une loi de douane ou d'amortissement par exemple. C'étaient là ses heures de béatitude et de triomphe.

Cet éloignement systématique de toute idée comme de tout sentiment élevés, cette déchéance, cette dégradation volontaire, finirent par donner à la politique de M. de Villèle une apparence subalterne et médiocre qui, une fois reconnue, ne lui fut pas pardonnée par la France. Si la politique de M. de Serre avait été trop éthérée, celle de M. de Villèle ne tarda pas à paraître à son tour trop matérielle. Si les axiomes de Royer-Collard sentaient l'école et ses abstractions, les calculs dans lesquels se complaisait M. de Villèle sentaient la boutique ou la banque. Les derniers à s'apercevoir et à souffrir de cet abaissement ne furent pas les royalistes. S'il était un titre de gloire en effet auquel ce parti attachât un prix particulier, c'était d'être par excellence le parti de la délicatesse et de l'honneur : noble prétention très souvent justifiée, et l'unique tort des royalistes est d'avoir voulu en faire un monopole. Par tradition de famille, tous les royalistes se piquaient d'être sensibles à toute espèce d'élégance de sentimens comme de manières. Or ils s'aper-

çurent bientôt que le chef qu'ils s'étaient donné froissait à tout instant cette innocente vanité par toutes ses façons de parler, d'être ou d'agir, par une simplicité de langage qui allait jusqu'à la trivialité, surtout par son habitude de mettre toujours les intérêts matériels au-dessus des intérêts moraux, c'est-à-dire, en bon français, d'offrir de l'argent et des places à ses amis au lieu de servir leurs convictions. Entre un parti dont le dévouement a toujours été ou le mobile ou le point d'honneur et un ministre essentiellement calculateur, la distance se fit ainsi chaque jour plus grande. M. de Villèle blessait, sans le savoir, les instincts les plus généreux des hommes mêmes qu'il représentait au pouvoir : faute grave pour un chef, car s'il est utile à celui qui commande de ne pas partager les préjugés ou les emportemens de ses soldats, il lui est nécessaire aussi de rester toujours en sympathie avec leurs instincts. Il est bon que le général ait plus de sang-froid que l'armée, mais il faut pourtant qu'il soit averti par l'ébranlement de sa propre fibre de tous les frémissemens qui parcourent les rangs. On ne se fait obéir longtemps des hommes qu'en prenant sa part de ce qu'ils éprouvent. Il n'est pas même inutile, pour être suivi et aimé d'eux, de flatter un peu leur imagination. Assurément un homme politique n'est pas un héros de roman; mais pourtant s'il est dans l'ordre d'opinions qu'il veut diriger un type idéal présent à tous les esprits, qui enflamme d'admiration tous les cœurs généreux, que le jeune homme entrant dans la vie rêve de reproduire, et dont les traits soient ceux que la jeune fille prête à son fiancé, un chef de parti fera bien de tâcher de s'en rapprocher pour conserver le prestige nécessaire au commandement. Ce type existait chez les royalistes, il était emprunté aux souvenirs des croisades et de la chevalerie; mais M. de Villèle, assis à son bureau pour coter la rente et constater le rendement des contributions indirectes, ressemblait vraiment trop peu à un chevalier français.

Par suite de ce désaccord d'humeur entre le parti et son représentant, l'ébranlement ne tarda pas à se glisser dans le corps d'armée de M. de Villèle, et une lente dissolution s'opéra dans la majorité parlementaire, dont la formation avait été son soin favori et le chef-d'œuvre de son art. Les premiers germes de cette décomposition nous sont signalés par M. Duvergier de Hauranne dans ce volume même, quand il nous raconte la querelle de M. de Villèle et du plus illustre de ses collègues. Celui des royalistes en effet qui s'éloigna le plus vite de M. de Villèle (on aurait pu le deviner), ce fut le chantre, le Tyrtée du parti, M. de Chateaubriand. Comment M. de Chateaubriand était devenu le collègue de M. de Villèle et l'associé de ses premiers projets, comment la poésie, dans sa per-

sonne, était venue s'abriter sous un toit ministériel, c'est une singularité que M. Duvergier de Hauranne nous expliquera, et qui amusera toujours ceux qui aiment à se donner le spectacle de la comédie humaine; mais personne ne sera surpris que, dans une telle compagnie, la poésie se soit trouvée mal à l'aise et ait été prise en mauvaise part, ni qu'elle en soit sortie bientôt à la fois irritée et proscrite. Entre M. de Villèle et la Muse, l'alliance était décidément trop contre nature et le divorce inévitable. Les incidens de la séparation sont connus et inutiles à redire; quels qu'ils aient été, ils ne firent que hâter l'explosion d'une incompatibilité radicale de caractère que M. de Chateaubriand, avec la précision ordinaire de son crayon, a caractérisée d'un seul trait. « M. de Villèle, dit-il dans une phrase citée par M. Duvergier de Hauranne, voulait rattacher cette nation au sol et la tenir en bas; nous voulions, nous, la conduire à la réalité par des songes. »

Quelle réalité pouvait suivre les songes de M. de Chateaubriand, je l'ignore; mais il est certain que ces songes dorés, il les emporta avec lui. Avec lui disparut l'ornement principal de la cause royale, et comme un des rayons les plus lumineux de son auréole. Il fut suivi d'année en année par bien d'autres dont l'esprit et le cœur se sentirent étouffés dans l'atmosphère raréfiée où M. de Villèle voulait les faire vivre; ce furent les plus sincères, les meilleurs, la vraie garde d'honneur du trône, par exemple presque toute la jeune noblesse de la chambre des pairs. Le parti libéral ouvrit ses bras à ces auxiliaires inespérés. Chose étonnante, et voyez la vanité des conseils humains! l'influence pacificatrice qu'avait exercée M. de Villèle tourna ici contre lui-même. Grâce à lui, les deux fractions de la France s'étaient rapprochées, une vie commune et des relations plus cordiales s'étaient rétablies entre elles. L'abîme qui les séparait étant ainsi comblé, le passage de l'une à l'autre devint plus facile, et ce furent les soldats défectionnaires de M. de Villèle qui profitèrent les premiers de cette facilité. Tandis que dix ans auparavant M. de Serre n'avait pu faire un pas vers un parti sans être suivi à l'instant par les vociférations de l'autre, M. de Chateaubriand passa à l'opposition avec armes et bagages, sans perdre ni sa considération ni aucune de ses plus précieuses amitiés.

Ce ne fut pas tout : M. de Villèle aurait probablement laissé partir ces rêveurs qu'il dédaignait sans beaucoup les regretter, si, en le quittant, ils ne l'avaient laissé, du même coup, à la discrétion d'une autre espèce de songe-creux, tout aussi mécontens de lui, mais beaucoup plus maussades et qui lui rendirent la vie plus dure. C'était une coterie fanatique et acariâtre qui n'avait jamais voulu entrer dans ses tempéramens ni dans ses plans de concilia-

tion, et lui avait toujours reproché de ne pas mettre flamberge au vent dès le premier jour contre la révolution et ses principes. M. de Villèle les appelait *ses pointus*, et dans ses bons jours il se vantait de la sagesse courageuse qu'il mettait à leur résister; mais quand les rangs s'éclaircirent autour de lui, il fallut compter davantage avec ce groupe impérieux, puissamment enraciné à la cour, dominant le clergé et disposant au jour des élections d'une forte réserve dans la classe peu éclairée de la petite noblesse campagnarde. Ceux-là non plus ne réclamaient pas des places et de l'argent; ils réclamaient une proclamation éclatante des principes soi-disant religieux et monarchiques qu'ils faisaient un crime à M. de Villèle de tenir sous le boisseau par respect humain. Ils demandèrent et bientôt, se sentant nécessaires, ils exigèrent de véritables professions de foi sous forme de projets de loi. M. de Villèle résista : on insista, et pour le malheur de son nom il eut la faiblesse criminelle de céder.

Ce fut alors qu'on le vit avec plus d'embarras que d'audace produire en public ces déplorables lois du droit d'aînesse et du sacrilége, puérile résurrection de principes déchus dont il comprenait lui-même la vanité et le péril. Au tort d'être un défi jeté au sentiment de l'immense majorité des Français, ces actes inattendus joignaient celui, aussi grand sans doute aux yeux de M. de Villèle, de ruiner toute la tactique savante qu'il avait combinée lui-même, et qui lui avait valu ses succès. Lui qui avait toujours cherché à éluder toutes les questions de principe et à se soustraire ainsi à l'impopularité des siens, c'est lui qui venait maintenant à la dernière heure poser ces mêmes questions devant la France avec autant de retentissement que de scandale! Il est vrai qu'en mettant les principes en avant il s'efforçait de ne leur laisser porter aucune conséquence effective. Les deux lois, honteuses d'elles-mêmes, étaient conçues de manière à être aussi inefficaces qu'impraticables. Vaine précaution! les provocations, pour être impuissantes, ne sont pas moins irritantes; elles ont alors seulement l'inconvénient de ne pas effrayer ceux qu'elles irritent. Ce fut le sort de ces sottes tentatives. La démocratie française se sentit outragée et non menacée : elle dédaigna l'agresseur tout en repoussant impatiemment l'attaque. Le taureau vit flotter le drapeau rouge et ne sentit point d'aiguillon. Il n'en bondit pas moins tout en rage, et d'un seul de ses mouvemens terrassa son adversaire. Aux élections qui suivirent ces lois funestes, M. de Villèle perdit la majorité et dut cesser d'être ministre.

IV.

Ainsi finit la seconde tentative de politique constitutionnelle et conciliatrice : presque aussi malheureusement terminée que la précédente, cette expérience avait suivi un cours plus paisible et laissé quelque résultats qui lui ont survécu. Ce sera à M. Duvergier de Hauranne, dans les volumes qu'il lui reste à écrire, de nous expliquer ces péripéties et d'en faire sortir des enseignemens. En narrant ces chutes successives, il aura surtout à prévenir son lecteur contre les fausses conséquences que sont trop portés à en tirer de nos jours les ennemis officieux des libertés publiques et les docteurs complaisans du pouvoir absolu. J'entends d'ici, en effet, bien des gens qui vont dire que les échecs répétés d'hommes tels que M. de Villèle et M. de Serre accusent non leur talent ou leurs intentions, mais l'ordre entier d'institutions qu'ils ont eu pour tâche de mettre en œuvre. C'est la liberté de la presse, la libre discussion, l'initiative parlementaire, c'est la liberté politique tout entière en un mot qui est mise en cause, et sommée de répondre devant la postérité des talens et des vertus qu'elle a fait dépenser sans fruit pour le bonheur de la France.

La réponse de la liberté à ces vulgaires attaques est d'ordinaire aussi aisée que concluante. C'est une réplique *ad hominem*. Elle n'a qu'à interroger à son tour le pouvoir absolu et à lui demander ce qu'il a su faire du plus grand génie des temps modernes. Les succès obtenus par les hommes d'état constitutionnels ont pu ne pas répondre à l'éclat de leur éloquence et à la pureté de leurs desseins. Du moins, en entrant dans leur retraite, ils n'ont pas laissé leur patrie deux fois foulée aux pieds par les troupes étrangères et respirant avec gêne dans des frontières armées contre elle. Si la durée d'un gouvernement est la mesure de sa valeur, hélas! en France aucune institution n'a de reproches à faire à une autre; mais s'il faut que tous les gouvernemens meurent vite et meurent jeunes, c'est leur héritage alors que l'on doit comparer, et la comparaison est tout entière à l'avantage de la liberté.

On peut ajouter quelque chose encore, ce semble, à la force déjà si grande de cette réponse. Peut-être les réflexions que nous venons de soumettre au lecteur peuvent-elles l'aider à pénétrer plus profondément dans la difficulté, et fournir à un argument spécieux une réfutation qui soit plus qu'une récrimination. Si le tableau que nous venons de présenter est véritable, il est clair que ce ne sont pas les institutions politiques elles-mêmes qui ont formé l'obstacle

contre lequel sont venues se briser l'éloquence de M. de Serre et l'adresse de M. de Villèle. Ces institutions au contraire ont été dans leurs mains comme un instrument souple et fort qui s'est toujours prêté à l'exécution de la partie vraiment patriotique de leurs desseins. Le concours des assemblées n'a point fait défaut ni à M. de Serre pour constituer la libre publicité de la pensée sur des bases à la fois larges et solides, ni à M. de Villèle pour effacer de notre histoire le souvenir d'une des plus grandes iniquités qui y aient fait tache. De toutes les luttes parlementaires, eux-mêmes et le bon sens et le bon droit avec eux sont sortis plus affermis. Leur vraie faiblesse, il faut la chercher non dans l'action des assemblées, mais au dehors, dans la profonde division sociale qui était la lamentable suite de la révolution de 1789, et dont chacun d'eux a contribué pour sa part à effacer les traces sans y pleinement réussir ni l'un ni l'autre. Cette division, nous l'avons dit, n'était point une simple dissidence sur la conduite des affaires publiques. De tels dissentimens sont de l'essence d'un régime de discussion et font la vie comme le mouvement d'un pays libre. Ce n'était point non plus une différence de système sur la forme extérieure du gouvernement ou une rivalité des partisans de deux dynasties. Placée entre Bonaparte captif et peu regretté et la république, encore frappée d'une sanglante impopularité, la restauration comptait peu d'ennemis personnels, ou du moins ceux qu'elle avait poursuivaient en elle non tel ou tel roi, telle ou telle famille, mais tout un ordre entier de principes sociaux qu'elle était supposée représenter. Ce n'étaient donc ni deux politiques, ni deux chartes, ni deux royautés qui étaient aux prises, c'étaient, répétons-le une fois de plus, deux nations et deux sociétés. Le différend portait sur les élémens constitutifs de l'ordre social, sur la religion, sur la famille, sur la distribution de la propriété, sur tous ces points qui, dans les discussions politiques ordinaires, sont les points fixes autour desquels un débat s'agite et les prémisses dont tous les raisonnemens se déduisent. De là l'embarras, pour des hommes ainsi séparés, non-seulement de parler ensemble, mais de vivre à côté les uns des autres. La difficulté de se rencontrer sans se battre eût été aussi grande dans un palais que dans une assemblée politique. Que dis-je? elle était grande même dans la rue. D'une telle opposition d'idées à laquelle se mêlait une égale hostilité d'intérêts, et entretenue d'ailleurs par de sanglans souvenirs, se dégageait une chaleur de passion qui aurait mis à trop forte épreuve toutes les institutions politiques du monde. Je ne sais quelles armes auraient résisté à une pareille charge de poudre. Si celles que maniaient M. de Serre et M. de Villèle ont menacé plus d'une fois d'éclater dans leurs mains, on ne

peut en faire un crime ni au modèle sur lequel elles avaient été coulées, ni à l'armurier qui les a fondues.

Grâces en soient rendues à Dieu pour la liberté et pour nous! De pareilles situations ne se voient pas deux fois dans l'histoire d'un peuple. Certes nos divisions sont grandes encore, et l'unanimité de sentimens est loin de régner parmi nous. Il s'en faut pourtant, convenons-en, que nos divisions d'aujourd'hui atteignent la même profondeur et par conséquent développent la même inflammation qu'autrefois. D'abord nos dernières révolutions ont pu être folles ou téméraires, mais elles ont été clémentes et n'ont point laissé de traces meurtrières derrière elles. Le sang de nos pères ne coule point entre nous, et Némésis n'est point assise à nos foyers. Puis, malgré l'ardeur des dissentimens qui subsistent, un pas, un grand pas est fait vers l'union, et les fondemens de la société moderne, les principes de 1789 (pour les appeler par leur nom connu, malgré ce que ce nom a de banal et de vague), ont triomphé dans tous les esprits. Ils sont admis par tout le monde, sinon comme des théories incontestables, au moins comme des faits irrésistibles et des habitudes dont personne ne pourrait se dégager. Ils écrasent de leur poids l'imagination de ceux qui pourraient concevoir la fantaisie de les ébranler. Ils forment au-dessous de toutes nos constitutions politiques comme une base un peu flottante qui tremble et roule sur elle-même dans les jours d'orage, mais dont l'équilibre chancelant résiste pourtant, on l'a vu, aux plus fortes secousses. Par là même a disparu le plus grand obstacle qu'aient rencontré nos pères dans leur essai de fonder la liberté politique. Disons le vrai mot, et présentons les choses sous leurs traits les plus saillans. On conçoit que la liberté ait eu peine à faire son chemin quand une bataille acharnée se livrait entre les débris d'une aristocratie qui ne voulait pas périr et les prétentions contestées de l'égalité démocratique; mais la voie doit être aplanie devant elle aujourd'hui, puisque le souvenir même du différend est, je ne dirais pas apaisé, mais noyé dans le suffrage universel.

C'est là un résultat chèrement acheté peut-être, mais qui doit nous consoler au moins de beaucoup d'épreuves et soulager de quelques inquiétudes les sincères amis de la liberté. Qui le croirait cependant? Il y a des gens en France et même des gens qui s'intitulent des libéraux, et qui en paraissent non satisfaits, mais importunés. Cet apaisement de nos luttes sociales, seul espoir de nos libertés futures, les incommode, et on les voit à toute heure et sous tout prétexte occupés à souffler sur les cendres encore chaudes pour rallumer une étincelle du feu éteint. Ils semblent n'avoir d'autre pensée que de chercher s'il n'y aurait pas en France quel-

ques débris des anciennes distinctions de classes afin de s'en servir pour réveiller quelques vestiges des anciens ressentimens. Toutes les fois qu'à la dénomination de Français et de citoyen ils peuvent ajouter quelqu'une de celles qui ont chance de faire renaître une rivalité surannée, ce sont celles-là qu'ils affectionnent et dont ils usent de préférence. Ces libéraux sont ceux qu'on voit, quand la lice électorale est ouverte, s'informer non pas si un candidat a donné des gages d'indépendance et de probité politique, mais s'il a ou n'a pas de particule nobiliaire devant son nom et une armoirie sur son cachet. Ce sont ces amis du progrès populaire qui proscrivent l'aumône et ferment l'école dès que le bienfait de l'intelligence ou du corps courrait risque de passer par les mains d'un prêtre du Christ. Ce sont ces hommes de l'avenir qui ne semblent vivre que dans le passé. Quand les faits du jour ne se prêtent pas à leurs récriminations, c'est l'histoire qu'ils vont chercher pour en exhumer et en aggraver les plus tristes souvenirs... Enfans dénaturés de la vieille terre de France que la gloire passée de leur mère importune et qui ne se plaisent qu'à rappeler et à dévoiler ses faiblesses! Étranges combattans aussi qui n'aiment à se battre que contre des fantômes ou des ennemis à distance! car au milieu des liens qui entravent la liberté près de nous et parmi nous ils n'ont de pensée que pour les dangers imaginaires dont pourrait la menacer un retour à l'ancien régime. Et s'il est quelque part en Europe, au-delà des monts ou des mers, un coin reculé qui reproduise encore quelque image des institutions du passé, c'est là, suivant eux, que, toute affaire cessante (même la recherche de la liberté), la France doit porter ses regards et au besoin son épée. Amis de la liberté, regardez bien ces libéraux-là et d'abord demandez leur âge. S'ils sont vieux, s'ils inclinent déjà vers la tombe, s'ils sont entrés dans la vie à l'époque où la société moderne pouvait encore se croire sérieusement menacée, laissez-les passer et même rangez-vous devant eux, car c'est une infirmité digne d'égards que de redire dans ses vieux jours les refrains qu'on a appris dans sa jeunesse; mais s'ils sont dans la force de l'âge et dans la plénitude de l'ambition, s'ils prétendent à dominer l'opinion par la presse et à pénétrer dans les pouvoirs publics, si, démocrates hier, ils sont ou veulent être ministres aujourd'hui, si, membres de l'opposition, ils hantent les antichambres et les palais, allez à eux, déchirez leur masque : ce sont les plus mortels et les seuls dangereux ennemis de la liberté.

ALBERT DE BROGLIE.

LA GUERRE

ET

LA CRISE EUROPÉENNE

On raconte que le dernier roi des Lombards, Didier, lorsque du haut des remparts de Pavie il put contempler l'armée de Charlemagne qui s'étendait à perte de vue tout autour et dont les armures reluisant au soleil rendaient l'aspect plus formidable, s'écria dans son effroi : « Du fer, du fer, grand Dieu ! que de fer ! »

Le souverain qui aujourd'hui règne sur la Lombardie et sur le reste de l'Italie n'est point assiégé dans sa capitale, mais le pays n'en est pas moins inondé de soldats, — les siens, bouillans d'ardeur, sur la rive droite du Mincio, — ceux d'un ennemi intrépide et aguerri sur l'autre rive. Le déploiement militaire ne se borne pas à la péninsule italique, il n'est pas moindre, il est plus grand de l'autre côté des Alpes, au nord. D'immenses rassemblemens d'Autrichiens, de Prussiens et d'autres soldats allemands sont à la veille de se ruer les uns sur les autres. Des armées bien plus nombreuses que celles qui en 1813 et 1814 se disputaient l'empire du monde dans les plaines de la Saxe ou sur le sol de l'empire français sont prêtes à s'entre-tuer. Quiconque aime la paix comme un souverain bien et déteste la guerre comme la plus cruelle des extrémités a lieu, en présence du spectacle qu'offre l'Europe centrale, de répéter avec douleur les paroles de l'infortuné Didier : *Ferrum, ferrum! eheu ferrum!*

Il y a moins de deux mois, l'Europe semblait dans une paix profonde, car personne alors ne considérait comme possible de longtemps l'explosion d'une guerre générale. Il y avait bien dans les

esprits une vague inquiétude, mais ce sentiment était rétrospectif : il s'appliquait au scandale que venait de causer la guerre de Danemark. On avait vu deux grandes puissances se coaliser contre un petit royaume, sous un prétexte emprunté à la fable du *Loup et de l'agneau*, pour lui ravir des provinces solennellement garanties par des traités qu'elles-mêmes avaient signés. On n'avait pas craint ensuite d'entonner, du moins à Berlin, des chants de triomphe, comme si l'on eût ajouté aux fastes de l'armée prussienne quelque haut fait digne de figurer auprès des plus glorieuses batailles du grand Frédéric. Lorsqu'on se fut partagé la Pologne, les puissances spoliatrices avaient au moins respecté la pudeur publique; elles s'étaient abstenues de célébrer leur exploit de grand chemin. La campagne du Danemark était pourtant un fait accompli. Cette petite nation, si recommandable par sa probité, son calme et son courage, avait bu le calice jusqu'à la lie. Elle avait succombé et s'était résignée. Les duchés de l'Elbe étaient reconnus la légitime propriété des envahisseurs. Le ciel semblait redevenir serein. A la vérité, les deux cabinets parés des faciles lauriers de Düppel et du Danevirke étaient mal d'accord. Ils se querellaient et se raccommodaient tour à tour. Les deux souverains se donnaient des rendez-vous où ils s'embrassaient avec une tendresse dont l'histoire vérifiera la sincérité, et le lendemain leurs ministres échangeaient des notes désobligeantes. L'Europe détournait les yeux de ce tableau, qui l'humiliait, parce que sa conscience lui disait que, par son inaction en face du méfait, elle s'en était rendue solidaire; mais elle supposait que la division du butin finirait à l'amiable et bientôt. On s'était entendu au sujet du Lauenbourg, il en serait de même pour le reste. Tout à coup un cri étrangement accentué est parti de Berlin; une des deux puissances copartageantes, celle qui notoirement avait entraîné l'autre, prétendit qu'elle était menacée par sa complice, qui était bien éloignée de semblables desseins. Tout absorbée par l'apaisement de ses difficultés intestines et particulièrement de l'interminable différend de la Hongrie, l'Autriche n'aspirait qu'à vivre en paix avec ses voisins, et c'était pour sauver la paix en Allemagne qu'elle s'était prêtée à l'entreprise contre le Danemark. Elle était pourtant lasse de toutes les complaisances qu'il lui avait fallu avoir, mécontente de ce que dans le règlement de l'avenir des duchés de l'Elbe ravis aux Danois on lui en demandât sans cesse de nouvelles et blessée de ce qu'on prétendît lui arracher indéfiniment des concessions indignes de son rang et de sa renommée; mais il faudrait de grandes ressources d'imagination ou une hardiesse illimitée pour convertir en un plan d'agression cette lassitude et ce malaise que l'Autriche ne dissimulait pas. A

l'appui de ses accusations inattendues contre l'Autriche, soit pour leur donner un air de sincérité, soit pour d'autres raisons plus pratiques, la Prusse a armé. L'Autriche aussitôt a cru devoir faire de même. Les puissances secondaires de l'Allemagne, ne voulant pas se trouver sans moyens de résistance au milieu du conflit, se sont livrées aussi à des armemens. Sur ce, la Saxe a reçu de la Prusse une allocution menaçante imitée encore de la fable du *Loup et de l'agneau*, qui paraît être en grande vogue sur les bords de la Sprée. Pendant que ces incidens se passaient, les armemens, au lieu de s'arrêter, se développaient à vue d'œil. La Prusse convoquait le ban, l'arrière-ban. L'Autriche faisait pareillement un appel général. Autour d'elles, on suivait plus ou moins leur exemple. La Germanie est donc hérissée de baïonnettes; les remparts de ses forteresses sont garnis de canons. Il y a peu de jours, le *Times* calculait que près de 2 millions d'hommes étaient réunis sous les drapeaux ou au moment de l'être sur le territoire de la confédération ou de ses dépendances. Les armées prussiennes et autrichiennes se sont rapprochées des frontières communes. Elles sont en face l'une de l'autre. Vienne la déclaration de guerre, et la bataille ne se fera pas attendre, la poudre parlera immédiatement; mais le jour où les hostilités commenceraient serait un jour de deuil en Europe, je ne dis pas assez, un jour où les hommes généreux seraient saisis d'indignation contre les promoteurs de cette perturbation générale.

Ce réveil de l'esprit guerrier et ces préparatifs d'une guerre imminente, c'est un désappointement amer pour les amis du progrès. Ils croyaient et disaient hautement que la paix du monde civilisé se consolidait chaque jour, que la guerre était de plus en plus réputée une barbarie, une folie, la pire de toutes par l'argent qu'elle coûte, par la dévastation qu'elle sème, et surtout par le sang dont elle inonde la terre. On se flattait d'avoir définitivement mis un frein aux passions belliqueuses. Depuis 1848, on avait à peu près partout fait rentrer sous la loi du droit commun et dépouillé de leur ascendant les aristocraties d'origine militaire, qui ne voyaient de noble profession que celle des armes et aimaient la guerre comme leur propre élément. En dernier lieu, l'inauguration du principe de la liberté commerciale avait paru opposer au génie de la guerre un obstacle presque insurmontable. Les esprits raisonnables croyaient que ces liens commerciaux auraient assez de force pour rendre presque impossible la rupture à main armée entre les états. Maîtresses désormais de leurs destinées, les nations, se disait-on, raisonnent et calculent. La solidarité de leurs intérêts réciproques va leur être évidente, car elles en recueilleront les bienfaits à tout instant. Comment donc consentiraient-elles désormais à recourir

aux armes à moins d'avoir les motifs les plus pressans, leur indépendance à garantir, leur honneur à sauver d'une atteinte profonde, leur territoire à protéger contre un envahissement?

Il est à noter que les classes qui, dans la société européenne, représentent plus directement la démocratie donnent de toutes parts leur adhésion aux idées de progrès par la paix. Ces mêmes classes avaient jusque-là montré un patriotisme admirable de générosité, mais ardent et ombrageux. En s'éclairant, elles en ont adouci les aspérités et tempéré les emportemens. Plus que les classes moyennes, elles sont résolues à ne supporter de l'étranger aucune injure, et à rendre violence pour violence. Elles sont donc communément plus empressées à mettre leur sang et leur dernier écu à la disposition de la patrie dans le cas d'un péril à surmonter, d'une offense à repousser et à venger. En France, s'il le fallait, il n'y aurait qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir une armée innombrable et dévouée d'ouvriers et de paysans qui se précipiteraient à la frontière, comme la France entière le fit au temps de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus; mais de nos jours et dans ces derniers temps l'ouvrier et le paysan ont dépouillé l'humeur agressive contre l'étranger. La guerre ne serait acceptée d'eux que si l'honneur national le commandait hautement. L'ouvrier et le paysan n'admettent plus qu'on les considère comme de la chair à canon, et qu'un gouvernement ambitieux ait le droit de les envoyer à la boucherie pour l'accomplissement de ses projets. Ce n'est pas eux qui diraient : *Morituri te salutant*, à moins que le salut de la patrie ou sa dignité n'exigeât qu'ils lui fissent tous les grands sacrifices. Toute l'Europe occidentale en est là aujourd'hui. L'ouvrier et le paysan y apprécient la paix, la bénissent comme l'instrument de leur progrès, comme le palladium des libertés nationales qui sont leurs garanties, comme le génie bienfaisant sous les auspices duquel ils arriveront, moyennant d'énergiques efforts, à avoir leur part de tous les bienfaits moraux et matériels de la civilisation. D'ailleurs ils n'ignorent pas que plus que personne ils supportent le fardeau de la guerre. On n'a pas pris suffisamment la peine de les familiariser avec l'histoire; parmi eux cependant s'est perpétuée la tradition de l'épuisement et de la misère affreuse où les guerres de Louis XIV avaient réduit leurs pères. L'ouvrier et le paysan de nos jours ont assez vu et assez réfléchi pour savoir que la guerre, outre qu'elle leur prend leurs fils pour les immoler, tarit, en s'appropriant les capitaux pour les dévorer, la source du travail, dont ils subsistent, et celle de la prospérité publique, qui fait leur bien-être, et détruit la matière première des améliorations publiques, dont l'espoir les soutient et les anime. A leurs yeux, la guerre est

une calamité qui n'est acceptable que quand c'est le moyen de repousser ce qui serait un malheur plus poignant pour un peuple civilisé et grand, la perte de son indépendance ou de son honneur.

Ce n'est donc pas le débordement des passions populaires qui a mis l'Europe à deux doigts de la guerre, d'une de ces guerres comme il n'y en a pas eu depuis 1815, car ce serait bientôt une conflagration générale. Ce n'est pas davantage le déréglement des goûts belliqueux des anciennes aristocraties : celles-là ont été dépouillées de toute prépondérance dans les affaires publiques. Ce n'est pas non plus une aberration des écrivains ou des orateurs politiques; les publicistes qui ont le don de se faire lire, les orateurs qui ont l'oreille du public, ont en général très peu de sympathie pour la guerre. Ils la traitent comme il convient, et la dépeignent sous ses véritables couleurs, qui ne sont pas séduisantes. Le mouvement n'est pas parti des armées, qui chercheraient dans la guerre, — individuellement des occasions d'avancement, — collectivement le moyen d'exercer la suprématie dans l'état. En Prusse, en Italie, en Autriche, partout en Europe, les armées sont disciplinées et soumises à la loi. Nulle part il n'existe des prétoriens imposant leurs caprices aux souverains. De toutes parts les militaires, respectueusement rangés autour du drapeau, attendent du prince le signal qui doit enflammer leur courage et éveiller leur ambition. Je ne parle pas des manufacturiers et des grands commerçans; ceux-là sont connus pour leurs dispositions pacifiques. La paix est pour eux l'objet d'un culte, et en s'inspirant de l'esprit de dénigrement on a pu même dire que c'étaient des partisans de la paix à tout prix.

Le fait capital de la situation, celui sur lequel il y a le plus lieu d'insister, c'est qu'aucune puissance n'a des griefs qui l'autorisent à déclarer la guerre; la dignité d'aucune d'elles n'a reçu de blessure, aucune d'elles n'a été offensée ni outragée, aucune d'elles n'a éprouvé un dommage tel que, pour en avoir la réparation, elle doive faire la guerre.

Il est d'usage qu'avant de déclarer la guerre les gouvernemens publient un manifeste où ils font connaître à tous, auprès et au loin, *urbi et orbi*, les motifs qui les ont déterminés à cette résolution extrême. Ils jugent avec raison qu'ils doivent des explications au monde civilisé, dont la guerre révolte les sentimens d'humanité. Or comment s'y prendraient la Prusse et l'Italie pour justifier leur entreprise belliqueuse? Je ne parle que d'elles deux parce que tout porte à croire que l'agression viendrait de l'une ou de l'autre, ou pour mieux dire des deux simultanément. La troisième des puissances qui sont engagées, l'Autriche, subira la guerre, et une fois

dans le conflit fera de son mieux pour en sortir à son avantage; mais elle ne la recherche pas. Son désir notoire serait de l'éviter. La Prusse dira-t-elle qu'elle a été provoquée par l'Autriche? Le gouvernement prussien est un grand gouvernement, éclairé, auquel tous les princes qui ont régné à Berlin depuis le commencement du siècle ont laissé des traditions d'honnêteté. Et pourtant, s'il tenait un pareil langage, personne au monde ne le croirait. Le cas de l'Italie est-il plus favorable dans la circonstance? Les Italiens prétendent que Venise est à eux. Il faut cependant remonter l'histoire jusqu'à l'empire romain pour y trouver l'union de Venise avec l'Italie sous un seul et même souverain. Certainement ce fut une faute en 1797 que de détruire l'indépendance de Venise pour en transférer la souveraineté à une puissance allemande; certainement Venise a conquis par sa noble attitude en 1848 les sympathies des libéraux de l'Europe et du monde; certainement il est désirable que Venise cesse de porter un joug qui lui pèse et dont les inconvéniens pour l'Autriche elle-même sont reconnus de celle-ci. Enfin il est probable que, s'ils étaient rendus les arbitres de leur destinée, les Vénitiens aujourd'hui préféreraient au rétablissement de leur indépendance leur annexion au royaume d'Italie. Suit-il de là que le roi d'Italie soit fondé à soutenir qu'on le dépouille et qu'on l'offense en refusant de lui livrer la Vénétie, et que pour la conquérir il est autorisé à prendre aujourd'hui les armes? Les Italiens sont habiles à rédiger des documens; je doute pourtant qu'ils parviennent à dresser un manifeste à cet effet qui supportât la discussion. Parce qu'il est désirable, sauf l'approbation explicite des Vénitiens consultés à cet effet, que Venise soit incorporée au royaume d'Italie, est-ce une raison suffisante pour que l'Italie déclare la guerre à l'Autriche afin de la contraindre sur l'heure à lui céder Venise? Où donc en serait-on, et que resterait-il d'un droit public quelconque, si à tout instant il était licite d'accomplir sur l'heure par la force des armes tout ce qui est désirable par cela seul que c'est désirable? Il s'est introduit de nos jours plus d'une innovation dans la politique, et il faut s'en applaudir, car la plupart de ces nouveautés sont heureuses et fécondes; mais ce ne serait pas une innovation avouable que celle qui consisterait à récuser la patience et la temporisation comme des expédiens usés, à ériger en principe que, lorsqu'une question se présente, elle doit être résolue à la minute, et à poser en règle que le sabre est le seul moyen de dénouer les difficultés. Cette nouveauté prétendue serait le retour aux usages de la barbarie.

Les Italiens disent que la paix armée les fatigue et les épuise; mais la guerre les épuiserait bien davantage. Où ont-ils en effet

les moyens de la faire? Non qu'ils soient dépourvus de courage et de discipline, à cet égard je suis persuadé qu'ils feraient leurs preuves et fourniraient une honorable carrière; mais ils manquent des ressources matérielles que la guerre réclame. La vérité, que les peuples doivent, aussi bien que les rois, se résigner à entendre, la vérité est que les Italiens, qui avaient déployé un admirable esprit de conduite avant d'être unis en un seul état, n'ont plus été les mêmes après qu'ils ont formé un seul corps, du Mincio à l'extrémité méridionale du ci-devant royaume des Deux-Siciles. La sagesse qu'on avait remarquée en eux jusque-là a éprouvé une éclipse totale sur un point essentiel, les finances. Ils n'ont pas su se faire un budget. Ils ont accumulé déficit sur déficit. Tandis que les plus habiles financiers sont unanimes à professer que l'emprunt est une ressource à réserver pour les temps de guerre, ils ont fait en temps de paix des emprunts énormes à l'étranger, en France surtout, malheureusement pour les petits capitalistes de Paris qui y ont englouti leurs épargnes. Ils ont totalement manqué de résolution pour se procurer par l'impôt des recettes en rapport avec leurs dépenses, ou pour abaisser leurs dépenses au niveau de leurs recettes possibles. Cette lourde faute, dont ils sentent la gravité maintenant, n'est pas imputable à leurs ministres des finances. M. Sella leur recommandait loyalement de s'imposer. M. Scialoja leur a répété de toutes ses forces ces recommandations salutaires. Ils ont fermé l'oreille jusqu'à ce qu'il fût trop tard. Ils se sont donné la satisfaction de proclamer de belles sentences. Ils se sont nourris de réminiscences de la république romaine complétement hors de saison aujourd'hui. De même que le sénat romain après la bataille de Cannes vendait aux enchères le champ sur lequel était campé Annibal aux portes de la ville, ils ont pensé qu'ils donneraient un magnifique exemple de fierté patriotique en revendiquant avec éclat comme leur propriété Venise et le fameux quadrilatère. Par là, au jugement des hommes les plus expérimentés, de leurs amis les plus sincères, ils ont gâté leur situation. Par ces menaces inconsidérées, ils ont irrité un ennemi qu'ils avaient intérêt à apaiser, afin qu'une fois entré sur le terrain de la conciliation, on pût négocier et traiter de la cession de la Vénétie à des conditions équitables, sur lesquelles, quand on eût été de sang-froid, on serait vraisemblablement tombé d'accord.

Quelle est donc l'origine de cet étrange état des choses où l'Europe, comme un navire à la dérive, obéit à un courant qui l'entraîne graduellement vers la guerre? Comme on vient de le voir, on ne saurait citer une grande force sociale qui la pousse à cette fatale solution. Il est plus impossible encore d'assigner à la guerre

qui éclaterait un de ces motifs qui dans tous les temps ont pu déterminer le choc des nations à main armée. Aucun état n'a été blessé dans son honneur, aucun ne peut raisonnablement dire qu'on vient de lui causer un grand dommage, et qu'il n'y a plus pour lui d'autre alternative que de tirer l'épée. La tempête se déchaîne sans motif avouable. Des ambitions irréfléchies, des appétits déréglés ont imprimé à l'organisme européen une soudaine commotion à laquelle il semble qu'il n'ait pas la puissance de se soustraire. Comment se fait-il que dans un siècle de lumières, dans un temps où de toutes parts la liberté est l'objet d'un culte et compte de fervens adorateurs dignes d'elle par leur talent et leur dévouement, l'Europe subisse passivement, comme un troupeau, cette impulsion qui renverse les intérêts et les met sous les pieds des passans, compromet les libertés des peuples, que le régime militaire a peu l'habitude de respecter, offense ses sentimens et heurte ses espérances en tant de genres divers? Est-ce que la liberté serait un vain mirage, le progrès une illusion d'optique? Après tant d'efforts héroïques pour s'affranchir, afin d'ennoblir et d'améliorer leur existence sous les auspices d'un régime libéral, les peuples de la partie la plus civilisée du monde en seraient-ils encore à dépendre absolument, servilement, d'un tout petit nombre de hauts personnages dont les volontés, les élucubrations, les fantaisies même seraient subies comme des arrêts du destin? S'il en était ainsi, autant vaudrait vivre sous la loi du droit divin, d'après laquelle les nations n'ont qu'à courber la tête et à obéir quand un roi ou un ministre a parlé... Mais non, le spectacle auquel nous assistons en ce moment n'est pas un démenti aux tendances bienfaisantes de la civilisation et aux espérances que les peuples ont conçues depuis 1789; ce n'est pas le renversement du principe de la souveraineté nationale, la négation du droit qu'ont les nations de participer à la gestion de leurs propres affaires. La liberté et le progrès ne sont pas de vains mots; ce sont de puissantes et fécondes réalités. Ce qui arrive est un de ces accidens qui sont si communs dans les affaires humaines. L'accident ne fait pas la règle. Il est un avertissement donné aux hommes pour qu'ils se la rappellent et en maintiennent l'observation par leur résolution ferme. Les peuples n'ont que les gouvernemens qu'ils méritent; c'est une vérité qui fut de tous les temps, et qui est incontestable dans le nôtre. Ils n'ont qu'à vouloir; mais il faut vouloir, de cette volonté vigilante, éclairée et forte qui est le propre des peuples vraiment dignes de la liberté.

Essayons pourtant de voir un peu plus au fond des choses. Rendons-nous compte des causes qui ont préparé la situation anormale

et remplie de périls dans laquelle l'Europe en ce moment est étonnée et émue de se trouver.

La constitution de l'Europe manque visiblement des conditions qui assurent la stabilité des rapports politiques. Il ne subsiste plus un traité dont les clauses, généralement acceptées, garantissent un équilibre durable. Les traités de 1815 ont subi tant d'atteintes qu'il est impossible de demander pour eux le respect. Ils ont d'ailleurs un vice originel : ils furent faits par des négociateurs qui méconnaissaient les droits de l'espèce humaine. L'histoire du congrès de Vienne est un monument de l'orgueil des rois vis-à-vis des peuples. On s'y partagea les populations comme après une razzia en Afrique on se partage les troupeaux capturés. En outre un grand nombre des dispositions qu'ils portent furent dictées par une haine aveugle contre la France. Celle-ci a dû les subir tant qu'elle restait affaiblie; depuis qu'elle a recouvré son antique vigueur, elle proteste contre tant d'affronts et de méfiance, et entend s'y soustraire comme à une oppression injustifiable. Seulement, ces traités n'ayant pas été remplacés par un autre pacte, il s'ensuit que l'édifice européen n'a pas de fondations. Il repose sur le sable. Sentant de plus en plus l'instabilité de l'ordre européen, les gouvernemens se tiennent en armes afin d'être en mesure de parer à des éventualités constamment imminentes. De là ce système qualifié de paix armée qui prévaut en Europe et impose de grandes dépenses aux états. C'est ainsi que la France, par exemple, est restée avec 400,000 hommes sous les drapeaux, tandis que 200,000 hommes suffiraient dans une situation qui serait régulière. La paix armée est une charge pour les peuples, et quand elle se prolonge indéfiniment, elle peut jusqu'à un certain point atteindre les sources mêmes de la prospérité des états. Est-ce cependant une raison pour se lancer de gaîté de cœur dans les hasards de la guerre alors qu'on n'y est provoqué par aucun dommage, par aucune offense?

De bonne foi, la paix armée, dont je ne conteste pas les inconvéniens, avait-elle pour l'Europe des conséquences telles que ce fût pour les peuples un mal intolérable auquel il fallût couper court à tout hasard? C'est ce qu'il est bon d'examiner en se dégageant des exagérations qui gâtent et discréditent les meilleures causes.

On représente que la paix armée est comme un boulet que traînent les différentes nations de l'Europe, soit : cependant ce boulet n'était pas à ce point incommode qu'il leur interdît de faire des progrès. La paix armée pèse sur les budgets; mais si en général les budgets sont embarrassés et surchargés, c'est peut-être moins pour la grande part qui y est faite aux institutions militaires que parce que chaque peuple, dans sa généreuse impatience du progrès,

a voulu, sans compter et sans prendre la mesure de ses ressources, inscrire parmi les dépenses publiques, sur de grandes proportions, les améliorations sociales qui font l'honneur de notre siècle. On veut des voies de communication de toute sorte, on veut des écoles de divers genres, on veut l'assainissement des villes et du territoire, des ports munis du dispendieux outillage qui est nécessaire à un commerce devenu immense. Avec de pareils désirs, auxquels les états s'abandonnent, persuadés que c'est suivre la bonne pente, comment la plupart des budgets n'auraient-ils pas été surchargés?

Il n'y avait guère que le budget de l'Angleterre où le gouvernement fût bien à l'aise, parce que là le gouvernement laisse à l'industrie privée le soin, le profit et la gloire de la plupart de ces améliorations. Le régime de la paix armée restreignait, dans une notable mesure et d'une manière regrettable, l'essor de la société vers le perfectionnement social et politique, l'accroissement de la prospérité générale et individuelle, le développement du bien-être, mais il ne le paralysait pas. Personne ne peut nier que les hommes ne fussent incessamment mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés, mieux pourvus des principaux élémens du bien-être, que les villes ne reçussent d'utiles embellissemens, que les lumières ne se répandissent avec rapidité, que les mœurs publiques ne devinssent graduellement meilleures. Des établissemens manufacturiers s'élevaient de toutes parts en même temps que des écoles et tous les autres établissemens que comporte une civilisation avancée. L'agriculture, justement nommée le premier des arts, mais jusqu'à notre époque le moins encouragé, augmentait sa puissance productive. La progression des revenus de l'état était manifeste chez toutes les nations européennes à peu près, des rives du Tage et du Volturne à celles du Danube, de l'Elbe et du Volga. C'est le signe le plus certain de la prospérité publique. Quand on a sous les yeux de tels symptômes, on ne peut admettre que la société soit ruinée, qu'elle ploie sous le faix, et on repousse énergiquement comme une assertion sacrilége cette conclusion, que, poussés à bout et n'ayant plus d'autre issue, les peuples en soient réduits à se précipiter dans la guerre, comme pour forcer le destin à s'expliquer.

Quant aux charges matérielles qu'occasionne la paix armée, il n'est pas impossible de s'en former une idée approximative. La principale, la plus visible, celle qu'on allègue le plus, c'est le prélèvement excessif qu'elle fait sur les revenus des états. A ce sujet, quelques mots d'explication : occupons-nous de la France; c'est son intérêt qui nous touche avant tout, ce sont ses affaires

qui nous importent, c'est elle que nous connaissons le mieux. Admettons que la paix armée détermine la présence sous nos drapeaux de 200,000 hommes de plus. Deux cent mille hommes ajoutés au noyau de l'armée entraînent en temps de paix une dépense supplémentaire de 100 millions environ. Or, si nous faisions la guerre jusqu'à ce que nous eussions obtenu le remaniement de la carte de l'Europe, on peut bien supposer que nous aurions à emprunter 1 milliard et demi effectif, comme dans la guerre de Crimée, dont l'objet était plus simple et plus nettement défini. De plus, eu égard à l'état du marché, il ne semble pas qu'on dût s'attendre à placer l'emprunt au-dessus du taux de 55 en 3 pour 100. Avec l'amortissement accoutumé, ce serait une charge annuelle d'environ 85 millions à perpétuité. A cela on doit joindre une somme assez forte pour les pensions militaires. L'appauvrissement qu'éprouverait la société du fait de la guerre arrêterait la progression de l'impôt. De là une somme à rabattre des ressources du budget. Finalement le budget de l'état serait affecté par la guerre plus que par l'obligation imputée au système de la paix armée d'entretenir 200,000 hommes de plus. Il y aurait ensuite la perte matérielle que subirait la société par le fait de la destruction des capitaux que la guerre absorbe et par celui du ralentissement imposé à l'industrie et au commerce, outre la douleur et l'affliction qui seraient semées dans la plupart des familles, et qu'aucune somme d'argent ne pourrait balancer. Ainsi à part toute considération d'humanité, et c'est par manière de raisonnement que nous consentons à en faire abstraction, on voit par ces aperçus relatifs à la France que se jeter dans les hasards de la guerre afin de sortir des embarras et des dépenses de la paix armée serait un fort mauvais calcul, une opération détestable.

Dira-t-on que le système de la paix armée prive les arts utiles des bras d'un grand nombre d'hommes? Mais si nous faisions la guerre, ce serait bien autre chose. Tant que les hostilités dureront, l'armée française devra être augmentée; comme on le disait il y a peu de jours, nous aurions 600,000 hommes sous les drapeaux. Et ces soldats, la lutte terminée, rentreraient-ils dans leurs foyers pour s'y remettre au travail? Hélas! il y aurait dans leurs rangs l'épouvantable déchet de la guerre. Les armes meurtrières dont on se sert aujourd'hui fauchent les bataillons et les régimens avec une rapidité effrayante. Ainsi, dans un livre intéressant du docteur Chenu, je lis ce renseignement, qu'à la bataille de Waterloo, qui fut si longue et si acharnée, et dans les deux jours précédens l'armée anglaise, fort maltraitée, malgré sa victoire, n'eut pas plus de 8,000 blessés, tandis qu'à Solferino les Français

et les Sardes en ont eu 16,000 et l'armée autrichienne 21,000 (1). Les maladies, la fatigue déciment les armées et font plus de victimes encore que le fer et le feu, le double pour le moins, à ce que nous apprend la statistique. Après une guerre un peu prolongée, la portion énergique et vaillante de la population, celle qui peuple les ateliers et subvient aux travaux pénibles des champs, serait donc diminuée partout. Cet effet serait plus sensible qu'ailleurs dans les pays tels que la France, où la population ne se développe qu'avec lenteur. A ce point de vue donc, la guerre, au lieu d'être un correctif de la paix armée, ne ferait qu'en aggraver les funestes effets.

Prenant la question par un autre côté, on représente que la paix armée entretient parmi les peuples la défiance et l'irritation. Il se peut qu'elle y tende, et je le crois; mais tant que dure la paix, même armée, les peuples se visitent pour leurs affaires, leur agrément ou leur instruction : de là une tendance meilleure qui fait plus que balancer l'autre. N'est-il pas évident que, surtout depuis qu'un réseau de chemins de fer couvre l'Europe entière, les peuples, en dépit de la paix armée, de plus en plus s'apprécient et s'estiment et ont une sincère amitié les uns pour les autres. Les gouvernemens peuvent être momentanément aigris les uns contre les autres; les nations ne les imitent pas. Dans la guerre, quand toutes les familles sont atteintes dans leurs affections les plus chères et dans leur fortune, quand aux griefs privés se joignent les griefs de la patrie, les haines nationales se ravivent, elles s'emparent des âmes, même des meilleures, elles deviennent ardentes, implacables; la civilisation recule dans ce qu'elle a de plus majestueux, le rapprochement sympathique des peuples et des races.

Supposons la guerre déclarée. Le Rubicon est franchi, c'est alors qu'il faut résolûment soutenir l'honneur national, car un échec n'atteindrait pas seulement la dignité du pays, ce serait la ruine matérielle de sa puissance. De nos jours, la guerre n'offre pas seulement les tristes et odieux caractères qui, avant notre époque, la faisaient si vivement réprouver des philosophes, des hommes vraiment religieux, des esprits libéraux, comme des commerçans et des

(1) Voici un autre terme de comparaison que fournit le même ouvrage : « Dans l'armée anglaise, dit M. Longmore, la portée des anciens fusils (les *brown-bess*) était de 90 yards (82 mètres), et celle des carabines de 200 yards (181 mètres). Aujourd'hui, avec les armes dites Enfield, la portée du but en blanc est de 1,000 à 1,100 yards (de 916 à 1,006 mètres). Aussi, dans la guerre de la Cafrerie, d'après l'autorité du colonel Wilford, sur 80,000 coups de fusil tirés avec les brown-bess, 25 hommes seulement ont été atteints, tandis que dans la guerre des Indes, à Cawnpore, une compagnie armée de fusils Enfield mit, par une seule décharge, 69 cavaliers hors de combat. » (*Rapport au conseil de santé*, etc., par le docteur Chenu, p. 630.)

chefs d'industrie, et si cordialement détester des mères de famille. Elle y joint un grand défaut que tout homme d'état digne de ce nom doit prendre en grande considération, elle est effroyablement dispendieuse. Le temps n'est plus où un état tel que la France pouvait faire face à l'Europe coalisée et subvenir à toutes les dépenses de son administration avec des budgets de 600 millions à 1 milliard 200 ou 300 millions (1), comme ceux du premier empire. La guerre de Russie en 1854 et 1855, celle d'Italie en 1859, celle qui a déchiré le sein de l'Union américaine de 1861 à 1865, montrent à quelles dépenses on s'oblige de nos jours quand on s'engage dans une grande guerre. Dans la lutte de 1854 et 1855 contre la Russie, quoique la France partageât la tâche avec un puissant allié, nous avons dû, pour dix-huit mois d'hostilités, emprunter 1 milliard 1/2, outre ce qu'a pu fournir aux budgets de la guerre et de la marine l'impôt augmenté dans la limite du possible. En peu de semaines, la guerre d'Italie de 1859 nous a coûté près de 500 millions, obtenus par l'emprunt, sans compter tout ce qu'on a pu prendre sur les revenus ordinaires. La guerre la plus récente dont le monde civilisé ait donné le spectacle, celle où le nord et le sud des États-Unis étaient en présence, a laissé au nord une dette de 15 milliards, outre les emprunts particuliers des états et des villes qui avaient souscrit des engagemens considérables pour enrôler des volontaires et équiper des régimens, le tout indépendamment des impôts grandement accrus. Le nord des États-Unis a donc dépensé pour faire la guerre bien au-delà de 4 milliards par an.

Il serait téméraire d'essayer de prévoir la somme qui serait nécessaire aux puissances belligérantes dans le conflit dont l'Europe est menacée; mais il est vraisemblable que pour chacune d'elles ce ne serait pas de moins d'un milliard d'ici à la fin de l'année. Or la Prusse, l'Autriche, l'Italie, les seules puissances dont il soit permis encore d'affirmer qu'elles s'engageraient dans ce conflit dès le

(1) En l'an IX (1801), les dépenses de l'état furent de 550 millions. Avec les frais de perception, ce serait moins de 600 millions. Le budget des dépenses s'élève progressivement. Il est de 500 millions en l'an x frais de perception non compris, de 632 en l'an XI, de 804 en l'an XII. On trouve dans M. Mollien les chiffres suivans sur les huit dernières années de l'empire :

1806.	970,810,000 francs.
1807.	777,850,000
1808.	811,418,000
1809.	857,371,000
1810.	859,164,000
1811.	1,103,367,000
1812.	1,168,000,000
1813.	1,263,803,000

début, sont-elles en position de se procurer une pareille somme? A cette question, la réponse ne peut être affirmative que pour la Prusse, dont les finances sont dans un état meilleur, et qui jouit d'un grand crédit. La Prusse pourrait trouver toute somme qu'il lui faudrait par le moyen de l'emprunt et de l'impôt convenablement combinés. — Jusqu'à quel point en serait-il de même de l'Autriche et de l'Italie? Ici la scène change, et ce qui est une certitude quand il s'agit de la monarchie des Hohenzollern devient, avec ces deux autres états, extrêmement problématique. L'Autriche a fait des efforts d'une louable persévérance pour remettre l'ordre dans ses finances. Soumise au régime du papier-monnaie depuis 1848 sous la forme des billets de la banque d'Autriche, investis du privilége du cours forcé, elle a senti qu'il lui importait de s'y soustraire. Ce résultat si désirable et tant désiré était au moment d'être atteint lorsqu'ont éclaté les difficultés actuelles, et on pouvait raisonnablement se flatter de voir sous peu le papier-monnaie remplacé dans les échanges par les métaux précieux, car le cours des billets était tout près du pair; mais déjà cet heureux symptôme est évanoui. Le papier-monnaie autrichien présente aujourd'hui un grand écart. Le pair du florin serait de 2 francs 59 centimes; le cours du florin en papier est de 2 francs environ. Tant que persistent les causes qui l'ont déterminée, la dépréciation du papier-monnaie est comme la chute d'un bloc de rocher du sommet d'une montagne; elle va toujours se précipitant davantage. C'est que, plus on émet de papier-monnaie, plus il se déprécie, et plus il s'est déprécié, plus forte est la quantité qu'il en faut émettre pour se procurer une même ressource effective, c'est-à-dire l'équivalent d'une même somme en or ou argent. C'est ainsi que le papier-monnaie des États-Unis pendant la guerre civile, après s'être maintenu avec une perte d'un cinquième ou d'un quart au plus pendant un long intervalle est de là descendu assez vite à une dépréciation de moitié, plus vite encore à celle des deux tiers. Si le sud, moins exténué, avait pu continuer la lutte un an de plus, la perte sur les *green-backs* (1) eût été vraisemblablement des cinq sixièmes.

C'est pour ce motif qu'un état qui a établi le papier-monnaie chez lui trouve très difficilement à négocier des emprunts de quelque importance. L'étranger se refuse à lui prêter, parce qu'il ne sait sur quoi compter. Les nationaux, pour y consentir, réclament de grands avantages, des priviléges exceptionnels, onéreux au trésor, et même à ces conditions ils sont fort tièdes et ne prêtent que des sommes

(1) *Green-backs*, dos verts. On nomme ainsi le papier-monnaie du gouvernement fédéral à cause de la couleur du papier sur lequel il est imprimé.

bornées. Aussi les états dont les finances sont lancées sur la mer agitée du papier-monnaie n'empruntent-ils guère que par l'émission même de ce papier. Avec le papier-monnaie, dont le signe caractéristique est le cours forcé, un état emprunte à ses nationaux, quoi qu'ils en aient. C'est en apparence d'une commodité parfaite. On fait de l'argent sans rien de plus qu'une planche aux assignats; mais cet argent si aisément fabriqué se rapproche de plus en plus de la fiction. De plus en plus on voit que c'est l'ombre substituée à la substance. L'instrument des échanges, qui est non plus un poids fixe d'or ou d'argent, mais un chiffon de papier inconvertible en métal et par cela même mobile dans sa valeur et baissant suivant des lois capricieuses, n'offre plus de sécurité au commerce et à l'industrie agricole ou manufacturière. Le producteur, n'étant plus assuré de recevoir en paiement de ses produits une valeur équivalente, est découragé et hésitant; il restreint ses opérations. Le travail se suspend ou tout au moins languit. Une société qui travaille moins s'appauvrit, parce que c'est le travail qui est le générateur de la richesse. Les impôts rendent moins, en proportion de la diminution de la production et des affaires dont la production est la base. Les populations, dont la principale ressource est dans leur salaire, souffrent, se plaignent et s'aigrissent. Le trésor national s'emplit moins, non-seulement parce que la féconde activité du travail a reçu une forte atteinte, mais aussi parce que les impôts s'acquittent en un papier de plus en plus déprécié. Si pour remédier à la pénurie du trésor on fait varier le tarif des impôts au prorata de l'avilissement du papier-monnaie, on n'évite un écueil que pour se heurter sur un autre. Ces changemens, qui ne peuvent jamais se faire que par approximation, alarment les producteurs, bouleversent les contrats, troublent toutes les existences, puisqu'ils réagissent sur les engagemens antérieurs, et, par les pertes qu'ils déterminent, déconcertent les peuples et ajoutent à leur mécontentement. C'est bientôt un désarroi général.

Voilà pourtant où en sera réduit l'empire d'Autriche, s'il entreprend la guerre, ou si des ennemis audacieux l'obligent par leur agression à la soutenir! Jusqu'où irait la dépréciation dans cet empire? Je ne me hasarderai pas à énoncer une conjecture, mais il n'y aurait rien de surprenant à ce que, en peu de mois de guerre, le florin en papier tombât bientôt à 1 franc. Alors, pour obtenir une valeur effective de 100 millions de francs, somme si vite dévorée par une grande guerre, il faudrait ajouter à la circulation 259 millions en papier. L'état s'endettant de 259 millions pour 100 millions qu'il recevrait, quelle épreuve pour les finances! Lorsqu'ils sont ainsi à bout de ressources régulières, les gouvernemens ont infailliblement recours aux réquisitions et aux exactions, parce que

tous les moyens légitimes leur ont échappé ou se sont brisés dans leur main. La forme de ces spoliations varie selon le génie des financiers du jour, mais le fond est invariablement le même, à savoir la violence et la tyrannie. En un mot, pour peu que la guerre se prolongeât, la situation intérieure de l'Autriche ne serait plus tenable. Le gouvernement des Habsbourg serait amené forcément à obérer ses peuples, à violer vis-à-vis d'eux les lois et les usages des sociétés civilisées et à leur donner des griefs contre lui-même en séquestrant leurs libertés.

Les contributions et les réquisitions levées sur le pays ennemi, en supposant qu'on soit victorieux et qu'on ait porté la guerre au-delà des frontières, n'apportent pas un grand adoucissement à la gêne extrême qui est l'accompagnement du papier-monnaie. L'expérience a prouvé que ces expédiens rapportent à celui qui les impose infiniment moins qu'ils ne coûtent aux contrées occupées qui les subissent. On ruine l'ennemi, on lui inflige une détresse affreuse; l'aide qu'on en retire n'est que très médiocre, parce que ce qui est ravi à l'habitant est en majeure partie gaspillé et détruit. Et souvent on a lieu de se repentir de cette pratique, non-seulement parce qu'on se fait ainsi une détestable renommée sans tirer un grand profit matériel de ses méfaits, mais aussi parce qu'en traitant de la sorte les populations envahies on leur inspire le courage du désespoir.

L'empire d'Autriche est cependant d'une constitution assez robuste pour résister aux épreuves intérieures que nous venons d'énumérer. Ce ne serait pas la première fois que le souverain et les peuples auraient souffert ensemble. La communauté d'existence heureuse et malheureuse entre la maison d'Autriche et ses sujets est plusieurs fois séculaire. Les liens d'affection réciproque sont aussi solides qu'ils sont anciens. L'empire peut subir des désastres, il n'en serait pas désorganisé; mais l'Italie, royaume né d'hier, a-t-elle les mêmes garanties?

Au point de départ, je veux dire en ce moment-ci, où la guerre n'est point déclarée, mais peut l'être demain, les finances de l'Italie sont dans un état pire que celles de l'Autriche. Le point de départ pour l'Autriche, c'est un budget à peu près en équilibre; pour l'Italie, c'est un budget en proie à un déficit chronique. Les mesures financières recommandées par M. Scialoja vont être adoptées; mais cette sanction donnée *in extremis* par le parlement italien ne fera au nouveau royaume qu'un budget de paix, alors qu'il aurait besoin d'un budget de guerre qui serait tout différent. On comblera la différence au moyen du papier-monnaie; l'affaire est arrangée avec la banque principale, aux billets de laquelle on accorde le cours forcé: funeste présent pour le pays et pour la banque elle-même! Voilà donc

l'Italie sous la loi du papier-monnaie. C'est une plaie qu'elle ne connaissait pas et qui l'éprouvera profondément. Déjà avant l'émission totale des 250 millions en billets de banque dont le gouvernement italien s'est réservé l'usage, ce papier-monnaie perd dix pour cent. Où en sera-t-il quand les billets émis en faveur de l'état seront montés à 7 ou 800 millions, niveau qu'on atteindrait bien vite avec la guerre? Il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'alors la dépréciation fût des trois quarts. Qu'est-ce que deviendraient le commerce et l'industrie de l'Italie sous ces malencontreux auspices? Avec des transactions interrompues, un travail désorganisé, quelles perspectives seraient ouvertes à ce jeune royaume? Comment s'arrangerait le gouvernement avec cette population si impressionnable, si mobile? Qu'est-ce que celle-ci penserait alors du nouveau régime que les partisans des gouvernemens déchus s'appliquent tant à décrier?

Et enfin et surtout, avec ce papier avili que l'Italie donnerait à ses soldats et à ses fournisseurs, comment marcherait la guerre? On répond que l'Italie peut disposer d'un capital de 2 milliards en biens du clergé, et que ce sera pour elle ce que furent pour la révolution française les biens des couvens et ceux des émigrés. C'est en effet une réserve, mais elle est moins large que ne le ferait penser une estimation de ces biens qui se rapporte à un état normal des choses. En France, la vente des biens du clergé avait commencé et était passée dans la pratique avant que la révolution française n'eût rompu avec l'Europe. La guerre, dès qu'elle eut éclaté, fut marquée par des événemens tels que le gouvernement révolutionnaire fut respecté et craint au dedans et au dehors. Je souhaite de tout mon cœur à l'Italie unitaire que, si elle rencontre les Autrichiens sur les champs de bataille, elle ait ses journées de Valmy et de Jemmapes; mais personne ne peut affirmer qu'il en serait ainsi dans l'hypothèse où elle serait livrée à ses propres forces. Bien des personnes croient que, seule contre les Autrichiens, elle ne récolterait pas les mêmes lauriers que l'armée française au début des guerres de notre grande révolution, parce que les soldats italiens, tout braves et dévoués qu'ils sont, ne valent pas les bandes aguerries des Autrichiens, qui paraissent d'ailleurs tout aussi animées, tout aussi enthousiastes. Enfin il n'est pas certain que, mis en vente en ce moment, les biens du clergé trouvassent en Italie une foule empressée d'acquéreurs. En France, les biens nationaux qu'on vendait étaient la dépouille d'un clergé fugitif et d'une noblesse qui avait émigré, et par là s'était attiré des haines violentes. En Italie, ce seraient les biens d'un clergé présent, actif, influent, dont le mécontentement, s'il se déclarait, serait un danger. Enfin on sait bien qu'en France même, malgré la crainte que la révolution

française inspirait à l'intérieur et à l'extérieur, les terres du clergé et des émigrés ne se placèrent qu'à vil prix. En moyenne, on n'en retira peut-être pas le quart ou le cinquième de leur valeur. En résumé, ces biens du clergé italien, qui avec la paix auraient pu être utilisés de manière à sauver d'un désastre les finances de l'Italie, seraient rapidement consumés en temps de guerre. Par conséquent, même en supposant, ce qui n'est point fait encore, qu'on organise sur une grande échelle la vente générale des biens du clergé et qu'on s'en défasse rapidement, la guerre, pour peu qu'elle eût de la durée, ne pourrait faire autrement que de mettre le royaume d'Italie dans la déplorable nécessité de recourir systématiquement et en grand aux réquisitions, qui sont la dissipation des ressources d'un état, la négation du droit de propriété, une menace permanente contre l'industrie, une rude atteinte à la sécurité que le travail réclame pour déployer son action. Pour qu'un royaume formé d'hier ne tombât pas en éclats dans une telle expérience, il faudrait qu'il eût bien du bonheur.

Ici, si je pouvais me permettre une digression, je m'arrêterais pour développer une idée qui ressort de ces observations et qui a bien sa moralité : c'est qu'un peuple qui ne sait pas s'administrer, qui gouverne mal ses finances, se frappe par cela même d'incapacité et se prive des moyens de soutenir une guerre juste ou injuste. C'est qu'un peuple qui n'a pas le goût ou l'intelligence de l'industrie dans ses diverses branches, chez lequel le travail n'a pas une grande puissance productive, qui par cela seul est inhabile à créer de la richesse, est condamné par son impuissance même ou sa médiocrité à s'abstenir de ce qui est possible à d'autres. La guerre sans nécessité est une faute de la part d'un peuple quelconque; elle est une énormité et une occasion presque infaillible de désastre pour un peuple qui aurait désorganisé ses finances, ou qui ne posséderait pas dans une industrie vivace et bien organisée le moyen de les régénérer.

La conclusion qu'on peut tirer de ce qui précède, c'est que, sur les trois puissances qui gravitent vers l'état de guerre, il y en a au moins deux pour lesquelles ce serait une aggravation extrême d'une situation intérieure déjà difficile, sans compter les périls extérieurs. La temporisation, la paix armée, malgré ses inconvéniens, était bien préférable ou bien moins mauvaise. Quant à la troisième, la Prusse, les inconvéniens et les dangers de la guerre seraient pour elle d'un genre différent; ils n'en sont pas moins réels ni moins graves. Je ne crois pas devoir tenter de les signaler ici en détail. Ce serait se risquer plus qu'il ne convient dans les régions nuageuses de la politique toute spéculative quant à présent que de rechercher si

après quelque temps d'autres puissances n'interviendraient point dans la guerre, quelles pourraient être ces puissances et quelle direction leur immixtion pourrait donner au cours des événemens. Aujourd'hui la situation est trop obscure, elle change trop au gré des incidens pour qu'il soit possible de se hasarder à des prévisions touchant à un tel sujet. Les perspectives de l'horizon sont comme les effets du kaléidoscope. Chaque jour pour ainsi dire en montre quelqu'une qui n'est pas celle de la veille. La question romaine ne serait-elle pas soulevée, et la question d'Orient ne reparaîtrait-elle pas, si l'Allemagne et l'Italie étaient en feu? Quelle serait alors l'attitude de la Russie, qui est fort peu satisfaite des clauses du traité de Paris de 1856, en vertu desquelles elle est, comme puissance militaire, exilée de la Mer-Noire, et qui a un penchant bien naturel à profiter de toute occasion pour s'affranchir de cette interdiction? L'Angleterre, qui, sous lord Palmerston, avait érigé en principe, presque en article de foi, depuis 1840, que le maintien intégral de l'empire ottoman était une des conditions nécessaires de l'ordre européen, resterait-elle alors fidèle au système d'abstention totale que depuis un petit nombre d'années elle s'est mise à professer, et dont le roi de Danemark a subi les conséquences? Et la France, qui a protégé l'Italie, lui a assuré l'indépendance à Solferino et lui a fourni l'occasion de se constituer sur la base de l'unité, que ferait-elle, si les Autrichiens, dans le cas même où ils n'auraient pas été les agresseurs, après avoir battu les Italiens qui auraient commencé la guerre et passé le Mincio à leur suite, reprenaient à l'Italie la Lombardie, présent de la France, et franchissaient les Apennins pour menacer Florence? La guerre, une fois commencée, pourrait donc amener des complications nouvelles et très inquiétantes, bien d'autres même que celles que nous venons d'indiquer, car par exemple la question des principautés danubiennes est aujourd'hui pendante, et il ne faudrait pas la travailler beaucoup pour en faire sortir des difficultés, des causes de conflit. On ne sait pas où la guerre, si elle se déchaînait, pourrait mener l'Europe. C'est une raison puissante pour qu'on la redoute et qu'on s'efforce de l'écarter, s'il en est temps encore.

Mais la guerre serait-elle évitée lors même qu'on parviendrait à retenir cette fois l'élan des armées de l'Italie, de l'Autriche, de la Prusse? Il est permis de croire que ce ne serait qu'un ajournement, si l'on n'allait pas au-delà dans les voies de la conciliation et de l'affermissement de l'assiette de l'Europe. L'ordre européen, n'ayant plus aucun fondement solide, est à chaque instant à la merci d'un incident, d'un coup de main d'une puissance, des intrigues d'une autre. Les grands états ont lieu d'être constamment sur le

qui-vive, les petits états doivent sans cesse trembler; leurs souverains, le soir en se couchant, ne sont pas assurés de se retrouver le matin à leur réveil la couronne sur la tête.

Un ordre stable n'est possible que sur des bases nouvelles, c'est une vérité reconnue aujourd'hui; mais on est d'accord seulement sur ce qui peut s'appeler la partie négative du sujet, c'est-à-dire sur ce point que les fondations manquent à l'édifice européen, qu'il est indispensable d'avoir un nouveau traité de Westphalie. Sur ce que seraient ces fondations, sur ce que pourraient être les stipulations de ce traité, l'unanimité fait place au désaccord : chacun a ses opinions qu'il maintient et qu'il garde.

Je n'ai point, Dieu m'en préserve, la présomption de me croire capable d'indiquer ce que pourraient être ces bases nouvelles. Les différens états de l'Europe ont des diplomates qu'ils paient chèrement pour examiner et élaborer les problèmes de ce genre. Ces hauts fonctionnaires ont une belle occasion pour déployer leurs talens et leur savoir-faire. Ils seront sans doute heureux de la saisir. Ils ont dû déjà se livrer à de profondes méditations sur ce sujet. Le public européen attend, disposé à les écouter comme des oracles; il applaudira vivement si on lui apporte un arrangement passable, et son suffrage pèsera dans la détermination des gouvernemens intéressés.

Composée comme elle le sera des représentans de sept puissances seulement, à savoir, les trois neutres, la France, l'Angleterre et la Russie, les trois quasi-belligérantes, l'Autriche, la Prusse et l'Italie, et de la confédération germanique, qui est dans une attitude indécise entre les deux catégories, la conférence, qui est officiellement annoncée et au moment de s'ouvrir, n'aura à traiter que certaines affaires désignées d'avance, celles qui ont mis les armes à la main des trois états engagés : les duchés de l'Elbe, la Vénétie, la réorganisation de la confédération germanique. Il était utile que le rôle de la conférence fût ainsi nettement limité, c'est la condition même d'une issue pacifique. Est-ce pourtant là tout ce qu'on peut demander? Il semble que non. Une fois la guerre écartée, n'y aurait-il pas lieu de revenir à la pensée d'un congrès où toute l'Europe serait représentée, et qui se proposerait la tâche recommandée à l'Europe par l'empereur Napoléon III il y a trois ans, de dresser un acte qui désormais serve de base au droit public de l'Europe? Pour une œuvre pareille, le concours de tous est indispensable.

Bien plus, les rapports des différens états de l'Europe se sont tellement multipliés, et par conséquent les sujets de discussion tendent tellement à être nombreux, qu'il faudrait à l'Europe une sorte de tribunal international où les différends viendraient se vider et

devant lequel seraient traduites les questions à résoudre. Ce conseil ressuscité des amphictyons de la Grèce serait un bienfait pour les peuples. On ne voit même pas d'autre moyen d'assurer le respect dû à l'acte qui aurait été convenu et de soustraire l'Europe pour un long espace de temps au retour de l'onéreux système de la paix armée après qu'on s'en serait affranchi. La tentative d'instituer un pouvoir investi de cette haute prérogative ne serait pas une nouveauté. Dans le moyen âge, la papauté était une autorité arbitrale reconnue par les princes turbulens de ce temps-là et à plus forte raison par les peuples, pour lesquels c'était une providence tutélaire. Les sentences du saint-siége obtenaient, sinon toujours, du moins souvent, l'obéissance et le respect. La base de cette juridiction, c'est que le pape, en sa qualité de vicaire de Jésus-Christ, était le supérieur des rois, à ce point que ceux-ci fussent devant lui de simples justiciables et pussent par lui être dépouillés même du sceptre. Une pareille constitution de l'Europe a fait son temps depuis des siècles, et aujourd'hui on ne peut la mentionner que pour mémoire.

De ce système, tout ce qui peut se recommander de nos jours, c'est la pensée vraie, généreuse et toujours opportune, que la chrétienté est un grand corps où les élémens d'homogénéité sont très vivaces et mériteraient d'être consacrés par une organisation politique permanente. Ce fut cette pensée que reprirent les souverains de l'Europe en 1815 sous l'influence de l'empereur Alexandre. Malheureusement elle fut viciée par les passions réactionnaires qu'on y mêla presque aussitôt. Il en sortit la sainte-alliance, institution remarquable en elle-même, mais qui n'est plus connue de nos jours que par les tendances anti-libérales auxquelles elle s'abandonna. A ce titre, l'impopularité qui s'attache à son nom est pleinement justifiée. Aussi les amis des libertés publiques en Europe s'élevèrent-ils contre elle avec énergie, indignés qu'ils étaient de la compression qu'elle s'efforçait d'établir et de la propagande qu'elle exerçait en faveur de l'absolutisme par des expéditions comme celles des Autrichiens contre le gouvernement constitutionnel en Piémont et à Naples en 1820, et celle de la France en Espagne en 1823. La sainte-alliance fut frappée à mort par la résistance de l'Angleterre, où Canning eut le mérite de la répudier. Il en resta cependant pour les cinq grandes puissances l'usage, bon en soi, de conférer de temps en temps sur les intérêts communs et d'exercer par intermittence un arbitrage général auquel, depuis 1830 et même un peu auparavant, présida le plus fréquemment un louable esprit de modération. C'est ainsi par exemple qu'on intervint en 1828 pour sauver la Grèce de la destruction. En 1856, après la guerre de Crimée, la concorde des

grandes puissances, qui avait été détruite par cette lutte sanglante, parut se rétablir plus cordiale que jamais, et on put croire que le concours de tous était acquis à la cause du progrès. Un souffle généreux avait dirigé les délibérations du congrès de Paris; mais ce ne fut que pour un moment. La froideur se mit bientôt entre la France et l'Angleterre. D'autres dissidences éclatèrent entre les états les plus influens. La doctrine de l'isolement devint à la mode. L'Angleterre, en se désintéressant totalement des affaires du continent, y a contribué pour une bonne part.

Envisagée dans son principe, la sainte-alliance répondait à un besoin réel, impérieux même, des esprits, celui de maintenir un lien visible entre des nations d'une même famille, adorant le même Dieu, ayant les mêmes mœurs, professant les mêmes idées, cultivant les mêmes sciences par les mêmes méthodes et se livrant aux mêmes arts, aux mêmes procédés, et d'ouvrir pour ces nations un aréopage auquel le faible pût recourir contre les entreprises du fort. Dans son principe même néanmoins, elle soulevait une objection que saisirent aussitôt les amis de la liberté, parce qu'on leur en donna lieu. Si parmi les peuples chrétiens une autorité positive était constituée, ce serait la monarchie universelle, qui est la proche parente du despotisme universel. La critique du principe de la sainte-alliance que nous venons d'exprimer était particulièrement fondée à l'époque où cette organisation vit le jour. La voix des peuples était étouffée, leurs penchans et leurs vœux n'étaient comptés pour rien. Si l'institution avait jeté des racines profondes dans le sol de l'Europe, celle-ci eût été à la merci de deux ou trois personnages, têtes couronnées ou ministres, qui auraient tenté d'immoler la liberté politique, car à leurs yeux le libéralisme était le mal absolu, une invention de Satan; mais le sol européen se refusa à cette acclimatation d'un despotisme systématique, comme il l'avait repoussé du temps de Philippe II et de Louis XIV. Quand même cette monarchie semblerait avoir plusieurs têtes, du moment que ces têtes seraient d'accord ou ployées sous une domination, il en naîtrait un grand péril : la liberté même de l'esprit humain serait compromise. Elle courrait le risque d'être étouffée sous cette consolidation de la chrétienté, ainsi que la fable raconte que Jupiter, pour se défaire des Titans, les ensevelit sous ses montagnes. Ce n'est point sans dessein que je prends ce terme de comparaison. Il y a de la nature des Titans dans l'esprit humain. Il est audacieux, il a besoin qu'on le laisse aller à l'escalade de toute chose, même de ce que les hommes auraient été accoutumés à respecter. La destinée de l'homme ici-bas réclame et le progrès des sociétés exige que l'esprit humain soit libre, quelques inconvéniens que cette liberté puisse entraîner. Et si l'esprit humain doit être libre, il faut, pour que cette liberté

soit consacrée, que le principe de l'indépendance des états ne soit pas démenti par l'organisation des rapports internationaux.

L'observateur attentif qui de nos jours étudie l'Europe y constate deux nécessités qui semblent s'exclure, mais dont l'incompatibilité n'est qu'apparente : celles d'un certain degré d'unité et de l'indépendance des états.

Il est nécessaire à l'Europe que les relations des états les uns avec les autres soient soumises à certaines règles, à un certain contrôle, et qu'il y ait un droit international positif, tout comme il y a une morale chétienne uniforme à Londres, à Paris, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, à Madrid, qui offrent un admirable faisceau de nations civilisées, chacune avec son génie propre. Il est contraire aux intérêts de l'Europe, à sa dignité, à son honneur, que cette partie du monde se présente comme un pêle-mêle de peuples isolés les uns des autres, suivant chacun sa voie à son gré, sans écouter d'autres convenances que les siennes et d'autre loi que son ambition, et sans être responsable de ses actes envers personne.

Le système de l'isolement complet des états et de l'absence de tout contrôle a pour conséquence directe le règne de la force. Ce serait l'écrasement des petits par les gros au mépris des droits les plus sacrés, c'est la démoralisation du droit international. L'Europe alors, cette Europe qui est fière de l'avancement de ses idées et amoureuse du progrès, en reviendrait à une organisation semblable à celle du moyen âge, où les seigneurs indépendans les uns des autres se querellaient sans cesse, opprimaient et désolaient les populations, et, se livrant sans vergogne à l'esprit de conquête, dérobaient tant qu'ils le pouvaient les territoires de leurs voisins, jusqu'à ce qu'ils trouvassent un antagoniste plus fort ou plus rusé qu'eux qui les dépouillât à son tour.

Mais le besoin d'une organisation tutélaire qui fasse respecter les règles d'un droit public adopté d'un commun accord n'est pas le seul qu'éprouve l'Europe, et en faveur duquel il y ait lieu de réclamer. La civilisation ressent un autre besoin égal et parallèle à celui-ci et qui semble en être le contraire, c'est celui de l'indépendance des états et du respect de leur souveraineté. Et ce besoin-là se recommande de l'apostille d'une haute et puissante personne, la liberté. L'unité peut être excellente quand le territoire auquel on l'applique ne dépasse pas certaines limites. Elle est mauvaise quand on veut trop l'étendre. Entre les différentes parties de l'Europe, les liens peuvent être plus resserrés qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour; mais ils doivent ménager et respecter l'indépendance individuelle des états.

C'est, dira-t-on, un problème insoluble que de faire concorder

l'indépendance des états et l'établissement d'un congrès européen qui serait permanent et exercerait des attributions importantes à l'égard de la communauté; poursuivre un objet pareil, c'est courir après des chimères. Il n'en est point ainsi. La vie des peuples offre dans son cours accoutumé une série de ces prétendues chimères passées dans la réalité. Sans sortir de l'état normal, l'existence des nations, on pourrait aussi bien dire celle des individus, s'écoule sous des influences qui semblent opposées deux à deux et présente ainsi en permanence des aspects qui semblent contradictoires. Il y a en politique l'autorité et la liberté, les droits de la société ou de l'état et les droits de l'individu, la prérogative du souverain et celle des corps politiques. Il y a dans la vie privée le droit et le devoir, le libre arbitre et la soumission aux règles de la morale. Entre ces deux séries de principes, de faits et de convenances, il est impossible de tracer mathématiquement une ligne de démarcation, soit dans la sphère politique, soit dans la vie privée. L'homme sage se comporte cependant de telle façon qu'aucune des deux forces n'attaque l'autre, aucun des deux domaines n'empiète sur l'autre. Les fous s'arrangent au contraire de telle sorte que le conflit éclate aussitôt et que l'empiétement se produise. Avec des hommes tels que Washington et Franklin, l'un du sud, l'autre du nord, jamais la guerre civile n'eût éclaté aux États-Unis, parce que c'étaient des sages qui se pliaient aux exigences de la position et comprenaient l'enseignement qui ressort du progrès des temps. Avec les hommes médiocres, ou tourmentés d'une ambition fébrile, qui présidèrent aux destinées de l'Union américaine dans la période antérieure à 1861, la guerre civile a éclaté et a dû éclater. En Angleterre, depuis 1688, la prérogative royale et celle du parlement se côtoient sans se blesser, quoiqu'elles semblent et soient rivales. Voilà bientôt deux siècles que cela dure. En France, cinq ans du règne de Charles X suffirent pour que ces deux mêmes prérogatives fussent en hostilité déclarée et que l'une des deux immolât l'autre.

Supposez qu'après les cent-jours l'empereur Alexandre eût conservé le sentiment libéral qui l'animait quand il était à Paris au mois d'avril 1814, et que ce prince excellent, au lieu d'être, ainsi qu'il l'était, mobile et aisé à entraîner, eût été doué d'une fermeté inébranlable : la sainte-alliance aurait tourné différemment. Les passions réactionnaires auxquelles on s'abandonna eussent été contenues. Au lieu d'être une conjuration de rois pour refuser aux peuples les libertés que ceux-ci revendiquaient justement, elle fût devenue la sainte-alliance des nations autant que des souverains. Les souvenirs de cette institution, qui excite encore de nos jours l'animadversion publique, seraient l'objet des bénédictions

des peuples. Dans la conduite des affaires de ce monde, le succès est subordonné bien moins à des règles qui puissent se tracer scientifiquement sur le papier qu'aux dispositions des hommes, à leur aptitude, à leur bon sens, à l'éminence et à l'à-propos de leurs qualités.

Une autre observation qu'il y a lieu de faire, c'est que les phénomènes politiques et sociaux procèdent par oscillations. Les influences qui semblent opposées deux à deux, et qui en réalité sont le complément les unes des autres, prévalent alternativement, parce que alternativement tels ou tels besoins se révèlent avec plus d'énergie. Or on peut penser qu'en ce moment le besoin du rapprochement est plus fort en Europe que le besoin contraire. La nécessité de s'entendre parle plus haut que la satisfaction de s'en aller chacun à l'aventure en suivant chacun son penchant. On a trop ressenti les inconvéniens du caprice des initiatives isolées pour ne pas chercher à se retremper dans des résolutions communes. En un mot, les esprits sont mûrs pour un congrès qui, sous l'inspiration d'une opinion éclairée, libérale, progressive, travaillerait à mettre fin aux embarras dont l'Europe est obsédée, et poserait les termes d'un nouvel accord plus solide que tout ce qui s'est jamais vu en ce genre.

La coexistence de la souveraineté individuelle des états et d'une certaine unité manifestée par un congrès permanent ou se réunissant après des périodes d'une longueur déterminée n'est pas un fait sans précédens. Ce n'est pas seulement le conseil des amphictyons de la Grèce qu'on peut citer ici : l'exemple manquerait d'autorité, il est bien loin de nous, et il avait réussi médiocrement; soit par la disposition du caractère national, soit par l'activité prodigieuse qu'avaient les intelligences, ces petites républiques de la Grèce étaient trop inquiètes, trop turbulentes, pour se prêter à l'observation de règles fixes et pour respecter une consigne. Heureusement notre temps nous en fournit un type bien plus imposant par sa masse, bien plus régulier dans ses formes, bien plus décisif par le succès obtenu : c'est l'Union américaine. L'Union s'est formée du rapprochement d'anciennes provinces détachées les unes des autres, transformées par la glorieuse guerre de l'indépendance en autant d'états souverains et indépendans. La réunion de leurs délégués prit le nom de congrès, qui est réservé aux réunions des envoyés d'états distincts, constitués sur la base de leur indépendance respective. Depuis 1789, date de la mise en vigueur de la constitution actuelle, l'Amérique du Nord a donné le spectacle de deux souverainetés marchant parallèlement l'une à l'autre, — celle de l'Union, représentée par le président, le congrès, la cour des États-Unis et l'armée fédérale, — et celle des états, figurée

par les chefs électifs qualifiés de l'ancienne dénomination coloniale de gouverneurs, les législatures, les cours et tribunaux et les milices de chacun d'eux. Ces deux souverainetés ont pu de temps en temps se contrarier par occasion, mais de 1789 à 1861 elles n'ont pas eu plus de froissemens qu'on n'en rencontre dans la vie privée, entre de proches parens qui s'aiment, s'estiment et sont cités pour l'harmonie et le modèle qu'ils offrent de l'esprit de famille. Pour qu'il survînt un conflit entre elles, il a fallu non seulement qu'entre le nord et le sud il y eût une différence aussi profonde que celle qui naissait de l'esclavage, admis dans le sud et répudié dans le nord, mais encore que le sud égaré affichât la volonté de perpétuer et d'étendre sur de nouveaux espaces, d'importer même dans le nord, sous une certaine forme, cette institution antipathique à l'esprit libéral et égalitaire dont l'Amérique du Nord est la plus parfaite personnification dans le monde. Après une lutte à jamais mémorable, le sud a été vaincu et a dû se soumettre. L'esclavage est aboli. Cette œuvre accomplie, la souveraineté collective de l'Union, qu'on avait contrainte à déborder, va vraisemblablement rentrer dans son lit, reprendre son cours accoutumé et ses limites ordinaires, laissant à la souveraineté des états le champ qui lui a appartenu. Ce n'est pas moi qui signale ce modèle à l'Europe, sauf les variations et les restrictions qu'exige le génie de celle-ci. L'idée de reproduire, sous réserves, parmi les nations européennes une organisation semblable à celle de l'Union américaine a été recommandée, il y a vingt ans, par un philosophe illustre qui à la savante analyse dont sont douées les têtes philosophiques unit l'esprit d'invention et de divination qui est le propre des poètes, M. Victor Cousin. Voici ses paroles :

« Un peuple est un grand individu. L'Europe est un seul et même peuple, dont les différentes nations européennes sont des provinces, et l'humanité tout entière n'est qu'une seule et même nation qui doit être régie par la loi d'une nation bien ordonnée, à savoir la loi de justice, qui est la loi de liberté. La politique est distincte de la morale, mais elle n'y peut être opposée. Et qu'est-ce que toutes les maximes inhumaines et tyranniques d'une politique surannée devant les grandes lois de la morale éternelle? Au risque d'être pris pour ce que je suis, c'est-à-dire pour un philosophe, je déclare que je nourris l'espérance de voir peu à peu se former un gouvernement de l'Europe entière à l'image du gouvernement que la révolution française a donné à la France. La sainte-alliance qui s'est élevée, il y a quelques années, entre les rois de l'Europe est une semence heureuse que l'avenir développera non-seulement au profit de la paix, déjà si excellente en elle-même, mais au profit de la justice et de la liberté européenne (1). »

(1) Travail sur *Adam Smith*, lu à l'Académie des Sciences morales et politiques en novembre 1846. Voir les *Mémoires* de l'Académie et les *comptes-rendus* de M. Vergé.

Depuis que M. Cousin a écrit ces lignes, le monde a marché plus dans ce sens que dans la direction opposée.

Il y a plus d'une raison à faire valoir en faveur d'une organisation qui donnerait désormais un certain corps à la pensée de l'unité européenne. J'en citerai deux surtout qui me semblent d'un grand poids. La première, c'est que les obstacles qu'une organisation de ce genre aurait pu susciter et suscita effectivement aux libertés publiques, quand elle se produisit sous la forme de la sainte-alliance, sont écartés pour le présent et semblent devoir l'être à plus forte raison pour l'avenir. Les peuples maintenant sont hors de page; ils sont majeurs et s'appartiennent. Le régime représentatif, dont les chefs et les meneurs de la sainte-alliance avaient peur et qu'ils considéraient comme un ennemi, a gagné la victoire, et les rois se sont réconciliés avec lui plus encore, j'en suis persuadé, par vertu et par sagesse que par nécessité. Des tribunes où des hommes courageux font entendre le langage de la vérité sont debout maintenant à Berlin, à Madrid, à Lisbonne, dans la capitale de l'Italie, dans celle de l'empire d'Autriche et même dans celles des différens royaumes ou principautés placés sous le sceptre de la maison de Habsbourg, à plus forte raison dans tous les états secondaires ou petits de la confédération germanique. Il semble même que le temps ne soit pas éloigné où il s'en dressera une à Saint-Pétersbourg. Le souverain éclairé qui a brisé les fers des serfs de la Russie aura quelque jour à cœur d'établir cette conformité de plus entre son vaste empire et le reste de l'Europe. Il s'y est acheminé déjà par la création des assemblées provinciales. Avec ces nouvelles conditions de l'existence politique de l'Europe, où la liberté a sa place si bien faite et où elle est dans une position inexpugnable, on ne voit guère comment la reconnaissance d'une autorité collective du genre d'un congrès pourrait ouvrir la porte à la tyrannie, ni comment l'indépendance des états pourrait courir des risques.

L'autre raison se tire de l'apparition du colosse politique qui s'est créé de l'autre côté de l'Atlantique. Les États-Unis présentent un groupe admirablement lié de souverainetés, dont la puissance extérieure est formidable déjà, et dont les accroissemens rapides doivent donner à réfléchir aux hommes d'état. Avant la fin du siècle, ce qui est beaucoup pour la durée d'un individu, mais peu dans la vie des peuples, des calculs fort plausibles et que tout le monde a pu lire, sinon faire, montrent que ce sera une agglomération de 100 millions d'hommes. Pour la formation de la richesse, pour l'activité, pour l'initiative en tout genre, la moyenne de l'Américain est supérieure à la moyenne de l'Européen. A ces divers titres, 100 millions d'Américains représenteraient un nombre beaucoup plus grand d'Européens. Les États-Unis ont été façonnés par

une guerre civile de quatre ans au métier des armes, et ils ont fait preuve de grandes qualités militaires. Les citoyens de l'Union savent braver la mort aussi bien que la donner. Ils savent faire à la patrie, à son honneur, à sa grandeur telle qu'ils la conçoivent, les plus grands sacrifices. Dans trente ans d'ici, l'Amérique du Nord sera pour l'Europe une émule qui rivalisera avec elle en toutes choses. Il n'est pas dit qu'elle doive être systématiquement l'ennemie de l'Europe. Il faut croire qu'entre le nouveau monde et l'ancien les rapports seront le plus souvent amicaux; mais la fierté nationale est grande de part et d'autre, et parmi les vertus de la grande république américaine la modestie et la réserve se font peu remarquer. Elle est sujette à affecter envers les monarchies de l'Europe l'attitude de la provocation et du dédain. Que d'affronts n'a-t-elle pas fait essuyer à l'Angleterre du temps de Jackson et de ses successeurs immédiats! Et en ce moment sa conduite envers l'Autriche au sujet de l'envoi des volontaires au Mexique n'est pas frappée au coin de la modération. On doit donc s'attendre à ce que, dans un avenir peu éloigné par rapport à l'existence d'une nation, des luttes à main armée éclatent entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Pendant ces guerres, qu'il faut prévoir, l'Europe, si elle était divisée et désunie, serait faible et exposée à des échecs désastreux. On y parerait d'avance par l'organisation d'un concert entre les puissances européennes. Ce serait le moyen d'assurer l'équilibre des forces entre le nouveau monde et l'ancien, le moyen aussi de diminuer le nombre même des conflits possibles.

En un mot, quand la nouvelle conférence de Paris aura mené à fin son œuvre de transaction et de pacification, si elle y réussit, on devra considérer que tout n'est pas terminé. Il restera encore à parer aux besoins de l'avenir, besoins pressans qu'on ne pourrait négliger sans laisser la porte ouverte à de graves complications et à de grands périls. Dans la politique internationale, il n'y a plus de sécurité, et l'avenir est sombre pour toute l'Europe sans exception. N'y a-t-il pas quelque moyen de prévenir les orages et les dangers qu'on a lieu de pressentir? C'est sur ce point que je me suis proposé d'appeler l'attention. Aux arbitres des destinées des états d'aviser et de prévoir : *caveant consules!* C'est de leur propre avenir qu'il s'agit.

MICHEL CHEVALIER.

SYMPTOMES DU TEMPS

DE LA CURIOSITÉ EN LITTÉRATURE

Idées et Sensations, par MM. de Goncourt, 1 vol. in-8°; Paris 1866.

Nous ne voudrions pas, à Dieu ne plaise! qu'on nous accusât d'injustice envers notre temps; mais ce n'est pas en médire que d'y chercher les symptômes de certaines maladies intellectuelles et morales. Toutes les époques ont eu, dans un sens quelconque, de ces dispositions maladives, exagération d'une qualité ou d'un défaut à la mode, imitations excessives des modèles appropriés à l'esprit du moment, péchés mignons de la société ou de la littérature, revers des médailles frappées à l'effigie d'un homme ou d'un siècle. Dans l'âge héroïque de l'esprit français, l'idéal chevaleresque côtoyait la *carte du Tendre*. Cent ans plus tard, tous les bouquets artificiels de la futilité, toutes les variétés de la fadeur florissaient, en plein mouvement philosophique, à deux pas de Voltaire, qui traitait d'égal à égal l'abbé de Bernis et Gentil-Bernard, et donnait d'avance un utile sujet de réflexions aux gens tentés de prendre au sérieux les complimens des maîtres. Enfin, lors des grandes batailles du romantisme, les puérilités abondèrent. Pour bon nombre de combattans, les questions de détail et de forme, d'enjambement et de césure, eurent tout autant d'importance que le réveil du spiritualisme et les vraies conquêtes d'un art nouveau régénéré par des libertés nouvelles.

Notre époque n'en est plus à retrouver les idées générales et à fixer la langue pour les exprimer; elle n'a plus à aiguiser l'idée et le mot pour en faire une arme contre les abus. Si elle essayait, pour s'occuper, d'entreprendre une révolution littéraire, cette révolution, cherchant vainement quelque chose à combattre ou à détruire, expirerait dans le vide ou le ri-

dicule, et s'exposerait au chagrin de s'entendre dire que ses *Hernani* s'appellent *Henriette Maréchal*. Les sociétés, comme les individus, ne peuvent pourtant pas vivre sans une passion. Quelle sera donc la passion du temps présent? Quel sera ce symptôme épidémique de qui l'on peut répéter une fois de plus que tous n'en meurent pas, mais que tous en sont frappés? Ce symptôme, c'est la curiosité.

Oui, la curiosité dans les deux sens du mot, — active et passive, celle qu'on ressent et celle qu'on recherche, le sentiment qu'éveille un phénomène et ce phénomène lui-même, — voilà ce qui, pour bien des esprits raffinés et blasés, remplace les enthousiasmes disparus, les croyances éteintes, les erreurs à combattre, les vérités à défendre, la poursuite d'un idéal supérieur à nos sens bornés, le dévouement à quelque noble chimère ou aux intérêts de l'humanité. Quiconque est las de croire veut savoir, quiconque est fatigué de penser veut regarder; mais dans les civilisations extrêmes, surmenées, *poussées de ton*, l'envie de savoir et de regarder prend des allures particulières; elle ne s'applique pas toujours aux choses vraiment dignes d'attirer les regards et de solliciter la science. Il lui faut le bizarre, le superflu, le *rare*, — c'est le mot dont se servent les initiés, — ou, en d'autres termes, le *curieux*. Souveraine absolue dans son palais encombré, la curiosité ne demande pas qu'on lui donne matière à réfléchir, à observer ou à rêver. Ce qu'elle veut, c'est savoir ce que personne ne sait, c'est voir ce que personne n'a vu, et elle se confond si bien avec l'objet de sa convoitise qu'ils deviennent synonymes. Du temps de Corneille, on disait: C'est grand! du temps de Racine, on disait : C'est beau! du temps de Voltaire, on disait : C'est spirituel! Aujourd'hui on dit : C'est curieux! — Et le mot répond à tout parce qu'il exprime tout.

Faut-il en conclure que la curiosité n'est et ne peut être qu'un mal, qu'elle est essentiellement stérile, qu'elle n'a pas une part, une large part dans l'activité de l'esprit moderne et dans le surcroît de ses facultés inventives? Assurément non. Il existe une curiosité féconde, et nous n'en voudrions pour preuve que les conquêtes de la science et de la critique contemporaine, qui, refusant de se contenter de tradition, de convention et d'à peu près, se sont efforcées de pénétrer jusque dans le vif, de percer à jour les événemens et les œuvres, de retrouver l'homme dans le personnage : efforts heureux dont a profité la littérature, dont on reconnaît la trace dans nos meilleurs livres d'histoire, et qui, sauf l'excès ou l'abus, ont enrichi l'art et les lettres de quelques-uns des procédés scientifiques. Nous prenons la curiosité au moment où elle cesse, dirait un médecin, d'être un *excitant* pour l'intelligence et devient un *débilitant*, au moment où elle se détache de l'ensemble des facultés et des opérations de l'esprit pour régner seule et se ranger parmi les maladies morales.

Qu'on y regarde de près, cette curiosité, qui est la mauvaise, on la découvrira, avec des compensations plus ou moins réelles, partout où s'accusent le goût et l'esprit du temps: depuis les livres de tel historien ou de

tel critique jusqu'à tel nom ou telle pièce en vogue sur nos théâtres, depuis les imaginations du roman jusqu'aux caprices des salons et de la mode. Elle a dit le dernier mot d'œuvres jadis entreprises sous une inspiration plus élevée; elle a teint de ses couleurs la maturité ou la vieillesse d'écrivains autrefois avides d'une science de meilleur aloi ou dominés par une pensée plus haute. Le roman moderne est son tributaire; elle a été, à l'état d'hallucination ou de manie, une des muses familières de Balzac. Quelle est la personnification, sinon la plus forte, au moins la plus remuante et la plus *actuelle* du théâtre contemporain? M. Victorien Sardou, une curiosité vivante, la curiosité faite auteur dramatique; curiosité de *medium* fort en mathématiques, fantaisies d'Edgar Poë toisées par un ingénieur, poupées de *spirite* habillées par une couturière à la mode! Parlerons-nous du paysage à la plume, de cette prose descriptive qui tient une si grande place dans notre littérature? La curiosité y est chez soi, et souvent elle en abuse. Ce qui n'était d'abord qu'un sentiment plus familier et plus vrai de la nature, une faculté de voir et de décrire inconnue de nos devanciers, une sorte d'intuition pittoresque ajoutant un sens nouveau à la poésie et à la prose, elle l'exagère jusqu'à ce que le style change de nom et devienne de la couleur, jusqu'à ce que la prose change de procédé et devienne de la peinture.

Mais enfin tous ces malades, plus ou moins atteints de l'*influenza*, historiens et poètes vieillis, romanciers défunts ou vivans, auteurs dramatiques, prosateurs paysagistes et pittoresques, ont racheté ou rachètent le tribut payé à l'épidémie régnante par des œuvres que l'on n'oublie pas, par des qualités que l'on ne peut méconnaître. Ils ont eu leurs années robustes et fécondes avant leurs saisons malsaines; plusieurs gardent encore dans la recherche ou l'empâtement des couleurs la ligne savante, la verve puissante, la pureté ou la grandeur des contours; quand viendra l'heure du triage, on ne pourra pas dire que la curiosité leur a tout donné et qu'elle leur reprend tout.

Sont-ce là tous les effets de la curiosité dans les rapports de nos mœurs avec la littérature et l'art? Non, il en est un autre qui tient au même principe et se produit sous des formes innombrables : du moment que l'on ne met plus le mot au service d'une idée et l'idée au service d'une cause, du moment que l'on n'écrit plus pour convaincre, que l'on ne s'adresse plus à l'âme, à la conscience, à l'esprit, les conditions de publicité, les moyens d'attirer l'attention, ne sont plus les mêmes. La curiosité a des appétits de minotaure, des caprices de sultan, des fantaisies de libertin blasé. Ce qui lui suffit ce matin ne lui suffira plus ce soir, ce qui la réveille aujourd'hui l'endormira demain. Il faut à tout moment la solliciter, l'importuner, la surexciter par un habile *crescendo* d'amorces et de friandises; il faut le *great attraction* des Américains et des Anglais. Ces attractions sont de deux sortes : d'abord la prétention, la recherche, la surcharge, le raffinement, ou, pour parler la langue de ceux que nous discutons, le *ra-*

goût : puis la prétention passe de la composition et du style de l'œuvre écrite dans l'exploitation de l'œuvre publiée. Rien de plus logique : ce qui s'appelait autrefois ouvrage de l'esprit, ce que l'on nommait plus récemment œuvre d'art devient une curiosité. Or qui dit objet de curiosité dit objet de commerce : qui dit commerce dit annonce; mais il n'est pas commode et pas sûr de s'annoncer soi-même. L'individu, réduit à lui seul, ne pourrait rien ou pourrait trop peu : *nomen illi legio,* l'annonce ou la *réclame* se fait collective; chacun reçoit en proportion de ce qu'il donne; la vanité littéraire, qui, forcée de parler seule, aurait ses embarras ou sa pudeur, agissant et parlant par procuration, a ses coudées franches.

Maintenant est-il possible d'étudier ce phénomène littéraire sans se heurter à certains noms? Voici un livre récent, *Idées et sensations.* Oh! chez les deux auteurs l'étiquette et la date sont aussi irrécusables que si on les trouvait dans un de ces inventaires d'objets d'art où ils apportent, nous dit-on, un coup d'œil si infaillible. MM. de Goncourt offrent, faute d'une originalité plus saisissante, ce trait particulier, qu'au lieu d'être un accident ou une rencontre dans leur vie, la curiosité a été leur vie tout entière. Ce n'est pas à eux qu'on appliquera le *prolem sine matre creatam.* La curiosité les a pris au berceau, comme ces fées bonnes ou mauvaises qui dotaient leurs filleuls d'une vertu ou d'un vice, d'un agrément ou d'une infirmité. Un païen l'eût appelée leur fatalité, un grand poète l'appellerait leur *anankè;* elle se les est si bien assimilés qu'on ne sait vraiment plus où elle finit et où ils commencent. Que dis-je? Comme si le cas n'était pas encore assez curieux, il faut ajouter à cette assimilation filiale l'assimilation fraternelle. Quelle bizarrerie cette collaboration, que dis-je? cette fusion absolue de ce qu'il y a au monde de plus individuel, cette physionomie unique faite de deux figures! Quelle singularité fortuite ou cherchée, cet égoïsme à deux, perpétuel et impassible dans son expression bicéphale, ou, pour évoquer un vieux souvenir des plaisanteries du pays latin, cette *duplicité phénoménale qui se résout dans l'unité!* Poussée à ce point extrême, l'union n'est plus que l'abdication partielle de deux moitiés qui renoncent à leur libre arbitre. En outre, avec ce parti-pris de menus détails et de couleurs à outrance, une association aussi étroite ne peut doubler que les défauts. Obstinés à tout voir et à tout rendre, les deux frères se servent mutuellement de microscope; ce que l'un des deux oublierait de regarder, l'autre le voit; là où le premier glisserait, le second appuie. Ce faux luxe, auquel séparément ils ne suffiraient pas, ils y arrivent en se cotisant. L'on peut dire qu'ils sont entrés dans la littérature à l'instant même où la curiosité s'y établissait en souveraine : ils n'ont pas connu ce qui avait précédé son règne, ces belles ardeurs de l'esprit en quête d'une vérité, d'une liberté, d'un idéal, nobles flammes qui, même en s'éteignant, laissent encore un reste de chaleur dans l'âme où elles ont passé et parfois se réveillent sous la cendre attiédie. Ils n'ont jamais tressailli en songeant à ce que pouvait être l'action vivante et féconde d'une

pensée se communiquant de proche en proche, usant de la parole comme l'oiseau de ses ailes, et allant se poser dans des milliers d'intelligences pour leur faire croire ce qu'elle croit et répéter ce qu'elle dit. Non, la curiosité s'est emparée d'eux tout d'abord, et ils n'ont rien demandé de plus. Ils ont accepté auprès d'elle le rôle du *patito,* du *sigisbeo* italien, qui, soumis à tous les caprices d'une beauté fantasque, l'accompagne dans tous les musées, à tous les spectacles, portant sa lorgnette et son châle. Elle leur a fait les honneurs de l'histoire, et, pour lui complaire, ils ont surtout cherché dans l'histoire le bric-à-brac; elle leur a proposé des sujets de roman, et, pour ne pas la perdre de vue, ils se sont hâtés d'abandonner l'étude romanesque pour faire de la pathologie. Elle leur a montré le monde extérieur, et, afin d'être plus sûrs de mériter ses bonnes grâces, ils ont fait de l'art d'écrire un docile apprenti de l'art de peindre et changé leur écritoire en palette.

Mais tout courtisan est solliciteur, et, en donnant beaucoup, MM. de Goncourt ont beaucoup demandé. Par une coïncidence que pourrait relever un amateur de synchronismes, leurs débuts datent de décembre 1851, c'est-à-dire d'un moment où la curiosité allait nécessairement profiter de tout ce que perdaient des passions plus nobles, des facultés plus éprises d'air libre et de soleil. Bien que collectionneurs intrépides, ils paraissent avoir oublié leur premier livre, dont il est pourtant difficile de ne pas se souvenir à propos de leur dernier ouvrage. Dans ce roman de début, dont le titre: *En 18...* était déjà un premier appel à la curiosité, c'est surtout par la hardiesse des paradoxes que les jeunes auteurs s'efforçaient de vérifier le *dignus es intrare*. Sans compter une page fort curieuse sur Molière, on lisait dans ce petit volume des *idées* ou des *sensations* dans le genre de celles-ci : « Racine n'a jamais connu de la passion que ce qu'a voulu en partager avec lui le petit Sévigné. » — « Corneille a un très grand mérite auprès des mémoires courtes; mais il n'y a pas de sublime plus glacial que le sien. » Voilà le diapason : toujours l'histoire du chien d'Alcibiade! seulement n'est pas Alcibiade qui veut, et il y a des chiens de plusieurs espèces.

Ces juvéniles ou puériles audaces avaient assurément fort peu d'importance, et notre siècle en a vu bien d'autres : pourtant le pli était déjà pris, et MM. de Goncourt n'ont pas su ou n'ont pas voulu le défaire. Nous lisons dans leur livre d'aujourd'hui : « l'antiquité a peut-être été faite pour être le pain des professeurs. » C'est exactement, à quinze ans de distance, avec la différence qui sépare des jeunes gens qui veulent faire du bruit d'hommes mûrs qui en ont fait, le même trait caractéristique : ou l'envie féroce de violenter la curiosité, qui ne se livre pas assez complétement, ou bien l'aveu, la preuve que l'on manque d'un sens, le meilleur, le plus français, le seul français, celui qui vit de simplicité, de clarté et de naturel, qui déteste le galimatias, et qui, en sa qualité de sens *commun,* refuse de se laisser charmer par le *rare*.

Les affinités sont donc visibles entre le premier ouvrage de MM. de Goncourt et le dernier. Dans cet intervalle de quatorze ou quinze ans, ils ont touché à l'histoire, au roman, à l'esthétique, aux mémoires, à la fantaisie, au théâtre. Toutes ces œuvres variées ont une physionomie monotone; toutes, si elles étaient de structure plus solide et plus durable, feraient l'effet de temples ou de chapelles élevés par MM. de Goncourt à leur idole. C'est ainsi qu'en essayant de raconter ou de décrire successivement la société française pendant la révolution et pendant le directoire, ils n'ont rien négligé pour donner à leur histoire les allures d'une revendeuse à la toilette. On étouffe dans ces volumes comme dans ces magasins où s'accumulent toutes les laideurs et toutes les pauvretés faites avec d'anciennes richesses et d'anciennes élégances. Dans ce fouillis de noms propres, on éprouve un étourdissement qui rend incapable d'apercevoir un coin d'horizon, de recueillir une idée, de préciser un souvenir. Il semble que l'historien se soit fait commissaire-priseur. MM. de Goncourt dans leur nouveau livre, — et c'est une des pensées les plus raisonnables qu'on y trouve, — viennent de nous dire : « L'anecdote, c'est la boutique à un sou de l'histoire.» — Ce serait le cas de leur répondre en rappelant un mot célèbre : « Je le pensais, mais je n'aurais pas osé vous le dire. » — Il est vrai qu'ils ajoutent, quelques pages plus loin : « Prenez un siècle près du nôtre, un siècle immense; brassez une mer de documens, trente mille brochures, deux mille journaux; tirez de tout cela non une monographie, mais le tableau d'une société, vous ne serez rien qu'un *aimable* fureteur, un *joli* curieux, un *gentil* indiscret. » — Sans discuter les adjectifs, on pourrait répliquer à MM. de Goncourt, qui professent un souverain mépris pour les travaux des bénédictins : à qui la faute? On est puni par où on a péché. L'anecdote, le détail matériel, le détritus du passé, le haillon traînant dans le ruisseau, ne peuvent donner que ce qu'ils ont. L'intelligence, la réflexion, la conscience, le vrai savoir, ne peuvent pas encourager ce qui les dédaigne et récompenser ce qui les supprime. Vous destituez l'idée au profit des yeux; vous nous dégoûtez de réfléchir pour nous forcer de regarder; soit : mais alors ne vous étonnez par si l'idée prend sa revanche. Ceux qui, se livrant à une orgie de lectures indigestes, ne savent pas en extraire l'âme, former un esprit de cette masse de corps inertes, ceux-là n'ont que ce qu'ils méritent quand on les traite négligemment de compilateurs et de fureteurs.

Le roman, tel que l'ont pratiqué MM. de Goncourt, pourrait donner lieu à des observations analogues. Nous ne prétendons pas énumérer tous leurs essais en ce genre : ceci n'est ni un dénombrement, ni une étude; nous avons voulu, en passant, marquer leurs rapports avec la curiosité comme on signale les rapports d'un jeune homme du monde avec une maîtresse ruineuse. La curiosité, qui n'a pas de cœur, ne veut pas qu'on lui en parle. Fidèles à la consigne, MM. de Goncourt, dans *Renée Mauperin*, dans *Germinie Lacerteux*, les plus récens, les plus bruyans, les plus *affichés* de leurs romans, avaient bien vite renoncé à l'analyse des sentimens et des carac-

tères. Dans *Renée Mauperin,* ils avaient surtout recherché l'inattendu et le bizarre; dans *Germinie Lacerteux,* ils n'avaient pas reculé devant le monstrueux. Un critique ingénieux comparait dans le temps Renée Mauperin à une jolie cantatrice qui chanterait faux : pourvu qu'on ait l'oreille juste, la figure n'y fait rien, et la cantatrice est sifflée; mais il existe bien des manières de chanter faux. Celle de Renée Mauperin offrait un caractère spécial; sous prétexte de ressembler le moins possible à une jeune première de théâtre, Renée était constamment au-dessous ou au-dessus du ton; elle passait ingénument de toutes les crudités de la gaminerie et de l'argot à tous les raffinemens du mysticisme romanesque. Puis, lorsqu'arrivaient son agonie et sa mort, le roman devenait un long procès-verbal pathologique. Rien, à coup sûr, ne se ressemble moins que le *médical* et le *pittoresque*. Là pourtant c'étaient deux symptômes du même mal. La médecine empiétait sur le roman, comme, dans l'ensemble des écrits de MM. de Goncourt, la peinture empiète sur le sentiment et sur l'idée. On se fait médecin comme on s'était fait peintre, faute de pouvoir ou de vouloir être un écrivain véritable, un conteur sincèrement ému. Or c'est commettre une étrange erreur que de se figurer qu'on enrichit la littérature par ces emprunts à une science quelconque ou à un art : emprunts usuraires qui l'appauvrissent de tout ce qu'ils lui prêtent.

Quant à *Germinie Lacerteux,* récusée aujourd'hui par les amis les plus dévoués de MM. de Goncourt, la difficulté d'en parler était l'argument le plus terrible qui pût peser sur ce triste roman; Germinie péchait non par entraînement d'imagination, ni par faiblesse de cœur, mais par une prédisposition de tempérament. Monstrueusement innocente dans ses chutes réitérées, ses fautes étaient moins du ressort du romancier, ou même du confesseur, que du physiologiste. C'était là ce que les auteurs, dans leur préface, appelaient le roman du peuple. — Le peuple a droit à son roman, nous disaient-ils, comme si Germinie représentait une classe de roman ou le roman d'une classe, comme si le peuple avait quelque chose à voir dans un phénomène pathologique! Qu'une femme soit patricienne, bourgeoise ou fille du peuple, une pareille organisation la déclasse et la réduit à l'état d'animal gouverné par des instincts. Si c'est là le dernier mot du *réalisme,* nous demandons qu'on nous ramène à Mlle de Scudéry.

Tous ces antécédens littéraires préparaient mal MM. de Goncourt au théâtre. Ils en ont essayé pourtant : assez spirituels pour comprendre que leurs succès maladifs gardaient la chambre et sentaient le renfermé, ils voulurent se mesurer avec le public, le *gros* public, qui n'a plus à se fâcher de l'épithète, puisque les auteurs d'*Idées et sensations* viennent de l'appliquer à Raphaël. On sait ce qui en est advenu. Nous avons comparé le curieux à un sultan blasé : il en a les caprices, mais il en a aussi les cruautés; il tue ceux qui ne l'amusent pas. *Henriette Maréchal* a été une de ses victimes. Loin de nous l'envie d'en refaire l'histoire! Mais il sied de protester contre la légende d'après laquelle le drame infortuné de

MM. de Goncourt aurait été proscrit au nom de Melpomène outragée et pour l'honneur de la maison de Racine ou de Molière. Racine dans certaine scène des *Plaideurs,* Molière dans *M. de Pourceaugnac* et *le Malade imaginaire,* ont suffisamment prouvé qu'ils n'avaient pas de pruderie, et quiconque aurait seulement hérité d'une parcelle de leur génie a d'avance le droit de s'autoriser de leurs hardiesses. Ce qui a perdu, tué et enterré *Henriette Maréchal,* c'est l'irritant contraste de la vulgarité des résultats avec l'énormité des prétentions. Rien de moins original que cette originalité tapageuse qui, pour ameuter les passans, cassait les vitres de fenêtres ouvertes. On avait voulu d'abord nous étonner, puis nous faire rire, puis nous faire pleurer, et il se trouvait que l'étonnement avait été prévenu par Gavarni, que la gaîté était glaciale et funèbre, que le pathétique tombait dans l'ornière du mélodrame. Dans ces équipées de la fantaisie, il n'y a pas de milieu : il faut être charmant ou l'on est intolérable. Quand on se mêle de débrailler l'esprit français et de le lancer en plein carnaval, on ne devrait pas le traiter comme ce pauvre Pierrot du tableau de M. Gérôme, qui s'affaisse, blessé à mort, sur un tas de neige. On ne devrait pas oublier que cet esprit-là, leste, naturel, joyeux, pimpant, prime-sautier, se soucie peu de travailler ses bons mots à domicile et de passer ses folies à l'alambic. Infortuné M. Prudhomme! il a bon dos, quand il plaît à la vanité littéraire de le charger du poids de ses péchés et de s'en prendre à lui de ses blessures. On écrit une mauvaise pièce, on est sifflé : haro sur M. Prudhomme, qui dirige la cabale comme il la dirigeait en 1830 contre les drames de Victor Hugo! Non, les *philistins* ne sont pas tous où on s'obstine à les voir, et, s'il fallait être là-dessus de l'avis des auteurs sifflés, nous dirions : Tant pis pour la fantaisie quand elle est plus froide et plus lourde que le bon sens!

En publiant *Idées et sensations,* nos martyrs de la cabale ont sans doute cherché une revanche : l'air vif du théâtre ne convenait évidemment pas au tempérament de ces délicats. Rentrer dans un petit cercle d'amis et du fond de cette consolante retraite offrir aux curieux un régal de gourmets, une collation de friandises rares présentées dans un service complet de Saxe, de Chine et de vieux sèvres, le calcul n'était pas malhabile, et les auteurs, durement avertis, revenaient à leur spécialité. Ils renonçaient au grand soleil pour la lampe à abat-jour. On pouvait croire que cette douce lumière allait n'éclairer que des choses exquises, ne faire scintiller que des diamans et des perles. Ici les exigences étaient d'autant plus légitimes que notre langue a produit en ce genre des chefs-d'œuvre d'ingéniosité, de finesse, de profondeur et de grâce, et que, s'il est permis de tomber à plat sur un théâtre où les auteurs les plus renommés ont eu de lourdes chutes, il est défendu d'être médiocre dans le pays et dans le genre de La Rochefoucauld et de La Bruyère, de Vauvenargues et de Joubert.

Idées et sensations, soit : tel est le titre du volume, et il suffit de connaî-

tre le répertoire et le penchant de MM. de Goncourt pour être sûr, — premièrement que les sensations tiennent dans leur livre beaucoup plus de place que les idées, — secondement que les idées, même disséminées à travers ces pages, sont tellement intimidées de leur isolement ou de leur voisinage qu'elles se hâtent d'appeler les sensations à leur aide. Ainsi, lorsque les auteurs appellent *Paul et Virginie* « la première communion du désir, » lorsqu'ils appellent la musique « la messe de l'amour, » il est évident qu'ils n'ont pas bien su s'ils exprimaient une sensation ou une idée; mais on sait trop bien en lisant ces deux lignes tout le mal que peut faire, et réciproquement, une sensation factice à une idée fausse. S'il était possible de classer ce pêle-mêle, nous dirions que MM. de Goncourt, s'opiniâtrant plus que jamais dans leur rôle de chercheurs de curiosités, s'y sont pris cette fois de deux manières. Leurs idées sont des paradoxes, leurs sensations sont des peintures; mais paradoxes et peintures dépassent le but : ceux-là ne parviennent qu'à prouver un perpétuel contre-sens de l'esprit dans un genre où tout dépend de la justesse et de la finesse de l'esprit; celles-ci ne réussissent qu'à rappeler tout ce que perd l'écrivain à vouloir empiéter ou renchérir sur les procédés du peintre.

Quelques exemples nous suffiront : à quoi bon tant d'insistance? Nous avons cité cette première communion du désir, cette messe de l'amour, qui peuvent indiquer la gamme. On rencontre aussi çà et là des *idées* ou des *sensations*, — ne séparons pas les synonymes, — telles que celles-ci : « Henri Heine, le christ de son œuvre, un peu un crucifié physique. » — Dans un style plus grandiose : « On croirait voir en même temps l'apothéose lumineuse de l'Action et le cadavre glacé de la Gloire sur cette toile tendue, dans ce champ de bataille éteint, où il semble qu'on finisse par entendre germer comme le bruit d'une armée d'âmes et par apercevoir comme un pâle chevauchement d'ombres à l'horizon du trompe-l'œil. » — Que serait-ce, si nous tombions de cet horizon dans le ruisseau pour y trouver « des lèvres blanches versant dans la conque cireuse des oreilles des idées en enfance, » — « des consciences césariennes de vieille femme qui repassent muettement dans une mémoire de marbre une vie fauve et des jours rouges? » — Ces citations seraient inépuisables et emporteraient les deux tiers du volume. N'abusons pas de nos avantages et rangeons-nous du côté des amis : ils ont reproduit avec complaisance deux fragmens de description, description de la campagne, où il semble que ces poumons engorgés de métaphores et de gongorismes auraient pu du moins aspirer quelques bonnes bouffées d'air pur. C'est là qu'éclate le vice de ce système d'absorption de l'idée par l'image, de la prose par la peinture; tantôt on se dispense de voir et d'entendre juste, tantôt on donne deux ou trois coups de pinceau de trop qui gâtent tout le reste.

Voici pour la justesse : « Au mois de décembre, dans un bois,... j'aime à entendre la lisière toute gazouillante et rossignolante du sautillant bonsoir des oiseaux au soleil... Le silence s'amasse, des oiseaux de proie tombent

avec leur vol sourd sur les branches des grands arbres comme de gros flocons de neige... » Ceci est bon pour de spirituels citadins qui n'ont jamais couché hors de Paris; mais le plus simple campagnard signalerait dans ce passage autant d'hérésies que de mots. Où les auteurs ont-ils vu qu'il y a des rossignols en décembre, que toutes ces espèces rossignolantes chantent ou même se montrent en hiver? Où ont-ils vu que les oiseaux de proie, qui sont noirs, lourds, et qui s'abattent avec un grand frémissement de serres et d'ailes, peuvent ressembler à de grands flocons de neige, qui sont blancs, légers, et qui ne font pas de bruit?

Voici pour la surcharge : « Sept heures du soir. Le ciel est d'un bleu pâle, etc. » Je ne cite pas les dix premières lignes, je les accepte et les *regarde* comme je regarderais un tableau de Jules Dupré ou de Daubigny; mais, pour le tableau, l'impression est simultanée et homogène; pour la page écrite, elle est, pour ainsi dire, successive. J'arrive aux lignes suivantes : « Dans l'eau, ridée par une botte de paille, qu'un homme trempe au lavoir pour lier l'avoine, les joncs, les arbres, le ciel se reflètent avec des *solidités denses,* et sous la dernière arche du vieux pont, près de moi, de *l'arc de son ombre* se détache la *moitié d'une vache rousse,* lente à boire, et qui, quand elle a bu, relevant son mufle blanc *bavant des fils d'eau,* regarde. » Daubigny me faisait rêver : le paysage écrit m'impatiente. Les *solidités denses,* l'*arc de son ombre,* la *moitié d'une vache rousse,* le mufle *bavant des fils d'eau,* autant de surcharges! Ce ne sont plus même des effets, ce sont des excroissances; le procédé s'accuse et se condamne en s'exagérant. On ne peut qu'y voir la gageure, perdue d'avance, d'un art obligé de se faire excessif et de se mettre hors de soi pour rivaliser avec un autre art.

Mais laissons là ces détails techniques; assez de sensations et de couleurs : discutons plutôt les idées, si toutefois il est possible d'en dégager une seule de ce volumineux recueil. Le paradoxe, nous l'avons dit, est à deux fins : il pique au jeu la curiosité blasée, et il masque certaines facultés négatives. On a vu comment les auteurs d'*Idées et sensations* parlaient jadis de Corneille, de Racine et de Molière, comment ils parlent aujourd'hui de l'antiquité. C'est, paraît-il, que le XVIIIe siècle les absorbe : ils ne veulent rien voir en-deçà de ce qui les fait contemporains du maréchal de Richelieu et de Mme Du Deffand; mais aussi sur ce terrain quel goût, quelle passion, quelle sûreté de tact, quelle parfaite compétence! — En est-on bien sûr? Aimer ardemment les lettres, leur consacrer sa vie, et commencer par rayer d'un trait de plume l'antiquité et le XVIIe siècle, ce serait déjà d'un *curieux* qui toucherait au monstrueux. Admettons pourtant cette étrangeté de plus; est-il bien prouvé que ces hardis contempteurs des siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV soient bien maîtres de leur XVIIIe siècle, qu'ils le connaissent et le possèdent tel du moins qu'on doit le posséder ou le connaître? Oui, peut-être, s'il est question d'apprécier un Clodion, de distinguer un Boucher d'un Fragonard. Non, si l'on vise plus

haut et si l'on entre dans le vrai monde des idées. Là encore ils sacrifient l'histoire à l'anecdote. En l'honneur des inutiles, des exotiques, des excessifs, — l'abbé Galiani par exemple, Diderot ou Rivarol, — ils dédaignent ou rapetissent ce que l'esprit de ce siècle eut vraiment de supérieur et de fécond, ce qui lui donna la plus grande influence que l'esprit ait jamais eue sur les destinées du monde. On avoue, ou peu s'en faut, que Mme de Sévigné, Racine, Molière et peut-être La Fontaine n'existent pas pour eux : se risquerait-on beaucoup en affirmant que *Gil Blas*, les *Lettres persanes* et *Zadig* n'existent pas davantage?

Nous lisons dans le volume : « Voltaire est immortel ; Diderot n'est que célèbre. Pourquoi? Voltaire a enterré le poème épique, le conte, le petit vers et la tragédie; Diderot a inauguré le roman moderne, le drame et la critique d'art... » Qu'est-ce à dire? S'il était vrai que Voltaire eût enterré le conte et le petit vers, ou, en d'autres termes, que notre génération fût insensible au *Pauvre Diable*, à *Memnon*, à *Zadig*, à *Mme Gertrude*, et en revanche admirât les drames de Diderot, des prodiges de bouffissure et d'ennui, il faudrait désespérer du goût et de l'esprit français. Quant aux tragédies de Voltaire, nous n'avons nulle envie de les ressusciter; mortes comme œuvres d'art, elles vivent dans l'ensemble de ce règne intellectuel; elles comptent, avec tout le reste, dans cette souveraineté de l'esprit que rien n'égala et qui dure encore. Les fougueuses beautés du *Neveu de Rameau* ou des *Salons* de Diderot peuvent ravir quelques raffinés qui voudraient bien s'y reconnaître; mais si le génie du XVIIIe siècle n'avait rien produit de plus, au lieu d'être une puissance, il n'aurait été qu'une curiosité. Ceci explique les préférences de MM. de Goncourt. Sérieusement, lorsqu'on en est là, nous disons hardiment qu'on manque d'un sens, qu'on est muré du côté d'en haut, du côté d'où s'éclairent l'imagination et l'intelligence. Fût-on maître et arbitre consommé en fait de pâte tendre, de gravures, de *préciosités* et de bric-à-brac, nous répétons que l'on ne connaît pas ou que l'on connaît mal son XVIIIe siècle.

Mais à notre tour que faisons-nous? Nous voilà réfutant des idées en présence d'un système qui les exclut, d'une maladie qui les affaiblit au point d'en faire les très humbles servantes des sensations les plus bizarres et des fantaisies les plus folles! Est-il bien généreux de troubler MM. de Goncourt dans la possession de ce petit monde qu'on dirait peint sur porcelaine de Chine, où ils trouvent le contentement de leurs goûts les plus chers, et d'où ils ne pourraient peut-être sortir sans risquer de se voir fort dépourvus? — Vous autres Français, nous disait un jour un spirituel Genevois, restez catholiques, car si vous ne l'étiez pas, vous ne seriez rien. — Restez *hérétiques*, dirions-nous volontiers aux auteurs d'*Idées et sensations*, car, si vous ne l'étiez pas, je ne vois pas trop ce que vous seriez. On peut donc mettre MM. de Goncourt hors du débat; mais il est permis, quand un phénomène se produit en littérature, de remonter du détail à l'ensemble et de l'effet à la cause; il est permis, quand des plantes parasites poussent

dans un champ, de se demander s'il faut en attribuer la croissance au terrain, au climat ou à la culture. Si une tige de coquelicot ou de folle-avoine a un sens pour l'agriculteur, pourquoi certaines œuvres n'en auraient-elles pas un pour la critique?

Ce sens, il n'est, hélas! que trop facile à trouver. Ces œuvres sont l'expression quintessenciée et sophistiquée de la curiosité; la curiosité est un des symptômes frivoles du matérialisme qui s'infiltre peu à peu dans la société, dans les mœurs, dans les lettres, et tend de plus en plus à remplacer l'idéal. Elle est la ciselure de cette arme, l'objet d'art de cet arsenal. A ce point de vue, la question se généralise et l'horizon s'agrandit. Si une pareille littérature arrivait à prévaloir, les conséquences en seraient assez fâcheuses pour justifier ceux qui, observant un symptôme, s'en emparent et expriment d'avance leurs appréhensions. La supériorité s'accuse de deux façons, tantôt indulgente pour des défauts qui ressemblent à l'exagération de ses qualités, tantôt entraînée vers un excès contraire et affectant de dédaigner ou même d'ignorer des ouvrages dont il faudrait s'inquiéter. Enfin, comme les affamés d'idéal ne peuvent pas tous abdiquer ou disparaître pour le bon plaisir des curieux et des réalistes, ils cherchent loin, bien loin, leur indemnité et leur pâture; comme toutes les minorités vaincues, ils s'exagèrent et s'exaltent. Le spiritualisme se fait mystique : il se répand en effusions touchantes; il se formule dans des ouvrages qui émeuvent, que l'on admire quand on songe aux belles âmes qui les ont inspirés ou écrits, mais qui mèneraient peut-être vers des pentes bien glissantes ou laisseraient en chemin la plupart de ceux qui essaieraient de les suivre. Ainsi s'élargissent les séparations entre les divers membres de la grande famille littéraire, qu'il serait absurde sans doute de forcer à marcher côte à côte, mais qui devraient au moins ne pas placer entre eux l'infini, rester à des distances raisonnables, à portée du regard et de la voix. Ainsi s'effacent ces *entre-deux,* si utiles, si nécessaires pour plaider la cause du véritable esprit français contre ceux qui veulent l'exalter trop ou le trop abaisser, — pour défendre les intérêts de la vraie langue française contre ceux qui la mettent à la diète ou à la torture. On le voit, il s'agit de choses graves; sommes-nous assez loin de MM. de Goncourt? Ne leur adresserons-nous pas, en finissant, une remontrance et un conseil? Hélas! si nous leur disions que pour guérir ils devraient rompre avec la curiosité, adorer ce qu'ils brûlent, brûler ce qu'ils adorent, sacrifier les sensations aux idées, ils nous répondraient, nous en sommes sûrs, qu'ils aiment mieux rester malades.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1866.

Il est permis aujourd'hui de regarder comme certaine et prochaine la réunion de la conférence où l'on doit entreprendre l'examen et poursuivre la solution des difficultés qui font courir un si grave péril à la paix du continent. Une note identique a été adressée par la France, l'Angleterre et la Russie, aux trois gouvernemens, la Prusse, l'Autriche et l'Italie, qui ont depuis plus d'un mois armé à l'envi l'un de l'autre. Une invitation semblable a été envoyée à la confédération germanique. La distance qui sépare Florence de Pétersbourg rendra un peu lent l'échange des communications entre ces deux capitales, et prolongera de quelques jours les préliminaires d'une réunion attendue par le monde avec une profonde anxiété. Cependant, comme la négociation a précédé l'accomplissement des formalités officielles et finales, on sait à quoi s'en tenir sur le résultat. Les invitations adressées par les puissances neutres aux puissances qui sont en litige seront acceptées. La conférence se réunira à Paris probablement avant huit jours. Les ministres des affaires étrangères d'Angleterre, de Russie, d'Autriche, d'Italie et de Prusse y prendront part, assistés de leurs ambassadeurs ou ministres résidens. Notre ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, présidera. La France aura sans doute, ainsi que les autres puissances, un second représentant. On assure que M. de Persigny ne dédaignerait point ce rôle; depuis le commencement de la crise actuelle, M. de Persigny se montre, dit-on, un des plus énergiques avocats du maintien de la paix. Il faut lui en savoir très grand gré. Cependant M. de Persigny est connu pour un de ces hommes à conceptions vastes dont les facultés poétiques sont habituellement tournées vers une transfiguration idéale de la carte de l'Europe. Un diplomate plus terre à terre s'adapterait mieux peut-être à la circonstance. Nous avons entendu parler de M. Benedetti. On conviendra en effet que l'ambassadeur qui depuis plu-

sieurs années représente la France à Berlin doit être parfaitement au courant des questions pendantes, et serait pour M. Drouyn de Lhuys un collaborateur fort utile.

Il faut se défier des illusions optimistes; il serait pourtant puéril de fermer systématiquement les yeux sur l'importance considérable qu'a au point de vue des intérêts de la paix la réunion de la conférence de Paris. Rappelez-vous d'où nous venons. Il y a un mois et demi, un mois, trois semaines, on allait à la guerre sans réflexion, sans explications, emporté par la force brutale des faits. Il semblait que l'Europe eût été condamnée à se déchirer par l'arrêt absolu et sans appel d'un tribunal invisible. On se sentait comme enveloppé et soulevé par la vertu d'un pacte terrible arrêté entre des puissances occultes. Les cabinets, aussi engourdis que les peuples, se laissaient aller à la dérive au courant de la fatalité. On n'avait pour lumière que le sec dialogue de M. de Bismark et de M. de Mensdorf-Pouilly sur une question d'armemens : la paix du monde était à la merci du choc de deux patrouilles dans des sentiers de frontières. A Londres comme à Paris, le mot « nous n'y pouvons rien » couvrait mal le sous-entendu : résignons-nous à laisser faire. Nous étions à la veille d'assister à la plus déshonorante et funeste abdication de la raison, du libre arbitre, de la bonne volonté et de la responsabilité en matière politique, qui se pût voir dans une civilisation aussi avancée que la nôtre. Voilà d'où nous venons, et l'on serait bien aveugle, si l'on ne tenait point compte du changement qui s'est opéré. La réunion de la conférence est un effort considérable tenté pour reprendre la direction de l'Europe aux influences fatales qui s'en étaient emparées. Elle ouvre un recours à la raison, à l'humanité, aux intérêts et aux sentimens des peuples contre les fatalités de la guerre. Elle fait comparaître toutes les responsabilités, elle les met en demeure; elle les place en face les unes des autres, elle les somme de s'expliquer. Devant ce tribunal, l'opinion publique reprend ses droits, et si des desseins pervers, des incapacités incurables, des obstinations funestes rendent la guerre inévitable, on ne se trompera point sur les noms de ceux qui auront mérité l'exécration des contemporains et les mépris de l'histoire.

On n'a peut-être jamais réfléchi à la différence qui distingue d'un congrès après la guerre une délibération européenne avant la guerre telle que celle qui se prépare. Les responsabilités des négociateurs sont petites dans les congrès qui succèdent aux grandes guerres; leur besogne a pour ainsi dire été faite d'avance par les événemens; il y a eu des victoires et des revers signalés ou des avantages et des échecs balancés; la prépondérance des forces a été constatée et reconnue; on est las et résigné de tous côtés; il ne s'agit plus que de donner un caractère légal et une certaine permanence à un ensemble de faits déjà accomplis; puis on clôt dans ces négociations le cycle des misères guerrières, et l'on inaugure l'ère pacifique avec son bienfaisant repos ou ses brillantes espérances. C'est ce qui explique le

rayonnement dont sont entourés dans l'histoire les congrès qui ont mis fin à de grandes luttes de gouvernemens et de peuples. De tels congrès ont des airs de fêtes; les travaux des diplomates y sont mêlés à de riantes frivolités. En négociant, on parade et on s'amuse. — Tout est grave, tout est émouvant au contraire dans une délibération comme celle d'aujourd'hui, convoquée expressément pour détourner de l'Europe la calamité d'une vaste guerre. Il n'y a point de place ici pour les insouciantes légèretés de salon; ce n'est plus le bal et la comédie, c'est le drame le plus poignant. Vous n'avez plus là des hommes d'état tout heureux d'avoir échappé aux périls passés et méditant des arrangemens commodes pour l'avenir. Non; la perspective que vont avoir sous les yeux les ministres des affaires étrangères réunis dans la conférence de Paris est celle d'une affreuse guerre dont tous les maux peuvent se réaliser par leur faute, ou qu'il dépend de leur habileté et de leur bon vouloir de prévenir. C'est le *to be or not to be* de leurs gouvernemens et de leurs peuples qu'ils vont prononcer; c'est leur propre procès qu'ils vont instruire : ce ne sont point des arrêts qu'ils ont à rendre; c'est eux qu'on va juger.

Les fatalistes de l'heure présente cherchent à décourager ceux qui luttent pour la paix, en leur rappelant que les plus belles et les plus humaines considérations présentées par la religion ou la philosophie n'ont jamais empêché aucune guerre. Ils oublient que les guerres antérieures, si l'on excepte les guerres de principes et de passions, les guerres civiles par exemple, sont nées presque toutes en des temps où les intérêts et la volonté des peuples n'étaient comptés pour rien, où le caprice des hommes d'état ou des souverains faisait éclater les luttes d'une façon arbitraire et fortuite. Quel moyen d'arrêter par des raisons générales d'humanité, de justice et de bon sens un Louis XIV fondant sur le Palatinat, un Frédéric II se jetant sur la Silésie, un Napoléon lançant l'expédition de Russie? Il n'en est pas de même quand la délibération de tous les intéressés précédant la lutte peut la prévenir. Les hommes d'état qui vont se réunir à Paris ont le temps de se représenter les horreurs de la guerre qu'il dépend d'eux de laisser se déchaîner sur l'Europe. Ils peuvent contempler froidement les conséquences des ruines que la guerre doit accomplir dans l'ordre des intérêts économiques, supputer les misères qu'elle imposerait à la masse des travailleurs, évoquer l'image des atroces souffrances, des sauvages supplices qu'une seule journée de bataille infligerait à des milliers de malheureux innocens. Ils seront là non-seulement comme une assemblée de politiques responsables, mais comme une consultation de savans tenus, sous peine de déshonneur, de calculer avec une rigueur positive les effets épouvantables que produiraient, laissées à elles-mêmes, des causes dont il est en leur pouvoir d'étouffer l'action. C'est une situation toute nouvelle et sans exemple que celle de la conférence. Ce n'est point là une affaire de dilettantisme, d'attitude et de simagrée. Si l'on mesure l'efficacité que

peut avoir la conférence à la responsabilité qu'encourent les gouvernemens et les hommes d'état qui y prendront part, il n'est pas téméraire d'espérer de ses travaux la conservation de la paix. Le sentiment de la responsabilité doit étreindre au cœur ces diplomates et ces chefs d'empire. Quand il s'agit de préserver nos sociétés de calamités qui résultent du jeu le plus mystérieux des forces de la nature, on ne craint point d'affronter le problème; on a, par exemple, l'énergique pensée de fermer au choléra l'accès de l'Europe, et quand on a devant soi une calamité plus horrible encore, la guerre, qui est enfermée, celle-là, dans le cercle de la liberté et du pouvoir de l'homme, le conseil des nations civilisées laisserait proclamer son impuissance! Nous ne voulons point croire à cette faiblesse.

Nous voyons donc avec espoir la réunion de la conférence. Avant tout, la délibération européenne aura pour effet d'empêcher l'ouverture des hostilités qu'on s'attendait naguère à voir éclater à tout moment. Parmi les états qui ont armé, ceux à qui l'ajournement des hostilités semble imposer un pénible sacrifice dans le cas où il faudrait de toute façon en venir aux armes sont l'Italie et l'Autriche. L'Italie s'est préparée à la lutte avec une ardeur qui a surpris tout le monde et dont il y a lieu de tenir compte, car elle est l'indice d'un vivace sentiment national. Nous nous sommes efforcés, depuis le commencement de cette crise, de juger avec impartialité la situation de l'Italie : l'alliance de l'Italie avec la Prusse ne saurait nous plaire; cependant nous ne pouvons méconnaître les nécessités exceptionnelles qui entraînent le peuple italien et son gouvernement. Le royaume italien ne peut avoir de sécurité et arriver à sa constitution définitive tant que la possession de la Vénétie par l'Autriche maintient entre les deux états une cause permanente d'antagonisme. Si la délivrance de la Vénétie n'était qu'affaire d'imagination et de sentiment, on aurait le droit d'exiger plus de patience de la part de l'Italie; mais la pression des intérêts est ici plus forte encore que l'élan naturel de la passion nationale. Il n'y a pas de paix et de véritable indépendance pour l'Italie, par conséquent pas d'ordre financier et de sécurité gouvernementale intérieure, tant qu'une grande puissance militaire détient les formidables forteresses du nord et demeure campée sur les bords du Pô et du Mincio. En cet état d'anxiété perpétuelle, d'inachèvement national, d'instabilité gouvernementale, il est naturel que l'Italie ne laisse échapper aucune occasion d'atteindre le terme de sa formation politique : peu lui importe la qualité des alliances, si elle peut trouver des auxiliaires, et on ne saurait être surpris qu'elle ait cru devoir tirer profit de l'hostilité de M. de Bismark contre la cour de Vienne. Nous ne mettons, quant à nous, qu'une condition à cette liberté d'alliances, c'est que l'Italie ait de justes égards pour les intérêts de la France qui pourraient être lésés par ses mouvemens. Nous ne lui demandons que d'avoir une condescendance amicale pour ceux de nos intérêts politiques qui pourraient ne point coïncider avec les siens. La France a traité l'Italie en enfant gâté :

nous avons droit à une très grande part de sa gratitude. Il y a plus, l'autorité morale de la France est une garantie pour l'Italie, même contre des revers qu'elle aurait imprudemment encourus; enfin il n'est pas possible que l'Italie obtienne la Vénétie sans le concours de la politique française. Ces considérations interdisent à l'Italie tout mouvement qui pourrait engager la France au-delà de ses intérêts et de ses convenances : un grand pays comme la France répugne à l'idée de se laisser mener par un allié trop peu patient et trop exigeant. Il nous semble donc que nous avons le droit de compter que le gouvernement et le peuple italiens sauront se modérer et se contenir durant les délibérations du congrès. L'Italie ne peut d'ailleurs que gagner à l'issue pacifique des négociations. L'objection que l'attente pour elle est ruineuse est futile quand on songe aux hasards bien autrement ruineux auxquels l'exposerait une agression tentée en défi des puissances neutres et de l'opinion générale de l'Europe. L'Italie n'interrompra donc point par une attaque étourdie et inexcusable les négociations ouvertes à Paris.

On doit avoir une égale assurance du côté de l'Autriche. Il faut reconnaître que la cour de Vienne, en ajournant l'entrée en campagne, sacrifie des avantages positifs. Le gouvernement autrichien a été prêt au point de vue militaire avant ses antagonistes. Ce gouvernement a aussi une bonne fortune à laquelle il n'est point accoutumé; les procédés provocateurs de M. de Bismark ont touché la fibre des populations autrichiennes, et la cour de Vienne est soutenue par un enthousiasme populaire qu'elle a peine à contenir. L'émotion qui anime l'armée de François-Joseph et toutes les races attachées à la fortune de la maison d'Autriche pouvait promettre des succès prompts et décisifs à une attaque impétueuse dirigée contre la Prusse; mais la cour de Vienne, si elle garde son sang-froid, si elle est politique, si elle est habile, pourra tirer un plus grand parti de cette force dans les négociations que dans la guerre. Par la guerre comme par la paix, le problème politique actuel pour l'Autriche est de rompre la combinaison prusso-italienne; ce problème est plus facile à résoudre par la paix que par la guerre. Il est visible que, pour l'Autriche, son gouvernement, ses peuples, son armée, la question allemande dépasse singulièrement aujourd'hui en importance la question italienne. Du côté de l'Italie, l'Autriche ne peut plus faire aujourd'hui qu'une politique stérile, épuisante, ingrate. Elle ne pourra pas, elle doit bien le savoir, vaincre, absorber, s'assimiler le génie italien en Vénétie. Ce qui s'est fondé en Italie et les engagemens de la politique française ne lui permettent plus d'aspirer à rétablir sur la péninsule son ascendant par des principautés de famille, une police tracassière et des occupations armées. De ce côté, l'avenir lui est à jamais fermé. A quoi lui sert donc la Vénétie? Uniquement à faire durer les inconvéniens d'un antagonisme dont elle ne possède plus les avantages qui en étaient la compensation. En gardant la Vénétie, elle entretient contre elle dans

l'Italie un ennemi permanent; elle s'affaiblit dans toutes les grandes affaires; des alliances qui iraient naturellement à elle en plusieurs circonstances, celles de la France et de l'Angleterre par exemple, sont refroidies par l'embarras de sa position envers l'état italien : lorsque, comme elle en fait aujourd'hui l'épreuve dans sa lutte avec M. de Bismark, elle rencontre un opposant, dont elle eût eu facilement raison, si elle eût été affranchie des hostilités italiennes, cet antagoniste grandit tout à coup et devient un adversaire redoutable, parce qu'il est sûr d'avoir pour second nécessaire et constant l'Italie. Les complications actuelles sont comme un avertissement providentiel qui montre à l'Autriche la position fausse et précaire que lui créent ses relations avec l'Italie. Ces choses-là sont comprises en Autriche, nous en avons la conviction, dans les cercles du gouvernement et dans la société éclairée qui forme l'opinion publique. Il ne faut à la cour de Vienne et à ses peuples, pour couper court à cet insupportable embarras, qu'une occasion favorable où des concessions seraient relevées et honorées par la grandeur du but qu'il s'agit d'atteindre, par la solennité des circonstances, par la certitude d'un témoignage imposant de la reconnaissance de l'Europe. Voilà justement cette occasion unique offerte à l'Autriche par la réunion de la conférence de Paris. Si la conférence réussit, l'alliance excentrique et accidentelle de l'Italie avec la Prusse sera rompue, l'Autriche reprendra la liberté de ses amitiés en Europe, et recouvrera la force et la sécurité de sa situation en Allemagne sans affronter les chances funestes d'une guerre civile. Il n'est pas à craindre que l'œuvre de la conférence soit déjouée par une démarche militaire intempestive et inconsidérée de l'Autriche.

Il serait inutile de parler de la Prusse et de l'Allemagne, si les sentimens que manifestent depuis un mois le peuple prussien et les populations germaniques ne méritaient point un hommage particulier de sympathie et d'admiration. Les préparatifs guerriers de M. de Bismark, conséquence de ses intrigues diplomatiques, ruinent la Prusse, et sont justement accompagnés de la réprobation hautement déclarée du peuple prussien. Ce peuple a dans l'esprit des élémens de liberté qui domineront infailliblement un jour les caprices et les obstinations de son gouvernement. Le peuple prussien prouve par les adresses de ses corps municipaux, par les réunions de ses citoyens, qu'il demeure incorruptible aux ambitions dynastiques et ministérielles auxquelles on veut le sacrifier. Il faut louer aussi les manifestations des états moyens. Partout les parlemens se rassemblent; le langage des souverains à ces assemblées, l'attitude et les résolutions des chambres montrent le même esprit de paix, de liberté régulière, de résistance aux entreprises violentes et néfastes qui voudraient livrer l'Allemagne à la dictature militaire de Berlin. Ces protestations droites et généreuses de la véritable et sincère Allemagne seront d'un grand secours pour les amis de la paix au sein de la conférence.

Nous ne saurions avoir la présomption de proposer un programme à la délibération européenne qui va s'ouvrir. On connaît les questions qui seront discutées, les duchés de l'Elbe, le différend italien, celles des réformes du pacte fédéral qui pourraient intéresser l'équilibre européen. Dans quel ordre ces questions seront-elles présentées? quelles seront les formes de discussion? Nous n'exagérons point la valeur des procédures. Le travail de la conférence ne laissera guère que des traces arides et décolorées dans les procès-verbaux qui seront plus tard communiqués au public. Le vrai travail diplomatique se fera dans les entretiens privés, dans les démarches particulières des ministres des affaires étrangères des divers états qui vont se rencontrer parmi nous; la solution des questions se traitera surtout dans les conversations de ces ministres avec l'empereur. Nul ne peut songer à percer d'avance ces mystères et à prévoir les directions que prendra toute cette activité à laquelle sera lié le sort des peuples. Les sept actions politiques qui vont se trouver en présence se décomposent en deux groupes : le groupe des puissances neutres, France, Angleterre et Russie; le groupe des états en querelle, Prusse, Autriche, Italie et confédération germanique. C'est au groupe des neutres qu'appartient naturellement la recherche des solutions pacifiques. Les débats pourront s'engager de deux façons : ou bien les neutres donneront d'abord la parole aux puissances qui sont en lutte, et laisseront successivement exposer à chacune d'elles ses griefs et ses prétentions, ou bien les neutres proposeront à la fois et d'avance sur chaque question le programme sommaire du débat et le projet de solution. Nous doutons qu'on choisisse le premier mode. Si on commençait par laisser chacun des plaignans et des demandeurs raconter sa querelle, on tomberait dans l'inconvénient des lenteurs interminables, et les questions se présenteraient dans les termes les plus contradictoires et les plus irréconciliables. On courrait le danger de laisser les parties s'engager et se compromettre dans des prétentions qu'il serait difficile d'abandonner honorablement. Le meilleur système serait que les neutres, par l'organe du président de la conférence, prissent l'initiative du programme des discussions et des projets de solution. Les avantages de ce système sautent aux yeux : d'abord les propositions ainsi présentées résulteraient d'une entente préalable des neutres, et cette entente, sans avoir un caractère coercitif et comminatoire, aurait à coup sûr une autorité persuasive considérable; ensuite les discussions, circonscrites au nécessaire, seraient abrégées, et on ne tarderait pas à voir s'il est possible ou non de s'entendre; enfin l'ensemble de la discussion ainsi conduite produirait un effet plus décisif sur l'opinion publique le jour où celle-ci en serait saisie.

L'entente préalable des neutres sur les questions soumises à la conférence serait-elle difficile? Nous ne le pensons point. Sur l'affaire des duchés, la France, l'Angleterre et la Russie ne sauraient avoir des vues divergentes : laisser une place légitime au sentiment des populations inté-

ressées, conserver autant que possible à la confédération ses droits sur la succession, — au besoin, et en échange de concessions sur d'autres points, garantir une satisfaction raisonnable aux intérêts naturels de la Prusse, — la marge est assez grande pour que la France, l'Angleterre et la Russie se puissent ménager un plan concerté. Sur le différend italien, les vues et les intérêts des trois puissances ne sauraient se contrarier : c'est une éternelle menace de conflit à faire disparaître des chances politiques de l'Europe. Si l'on demande pour cela un sacrifice à l'Autriche, on a la conscience d'agir dans le plus véritable intérêt de cette puissance. Quant aux compensations à lui offrir, elles sont indiquées dans une partie de la Turquie d'Europe qui semble placée dans l'orbite naturel de l'Autriche, et où aucun intérêt russe, anglais ou français n'est en jeu; elles pourraient se compléter dans quelques médiatisations en Allemagne, celle de la Hesse-Cassel, par exemple, où les populations n'auraient point à se plaindre d'un changement de régime politique et de souverain. Quant à la réforme fédérale, que l'Allemagne l'accomplisse à son gré pour tout ce qui concerne son gouvernement intérieur, les puissances neutres n'ont rien à y voir; mais il est un point sur lequel une rénovation du pacte fédéral changerait, sans profit pour l'indépendance des peuples germaniques, les conditions de l'équilibre : c'est celui de l'organisation et du commandement militaires. Une réforme fédérale qui ferait passer toutes les ressources de guerre de l'Allemagne aux mains de l'une des deux grandes puissances de la confédération conférerait à cette puissance une force militaire qui ne serait plus en rapport avec les forces des peuples voisins. La France, l'Angleterre et la Russie ont un intérêt identique à s'opposer à une pareille révolution, si évidemment contraire à la sécurité des autres états européens et aux conditions permanentes de la paix générale.

Au surplus, quel que soit le résultat de ces grandes et délicates transactions, l'instinct sûr et puissant qui attache l'opinion publique en France à la conservation de la paix ne pourra que s'affermir à mesure que la controverse politique ira s'étendant et s'approfondissant. En face des conflits auxquels nous assistons, la position de la France n'est plus aussi simple qu'elle l'était en 1859, lorsque, marchant au secours du Piémont, nous ouvrîmes à la nation italienne les voies de l'indépendance et de l'unité. Dans la question telle qu'elle s'est posée aujourd'hui, nous avons des intérêts distincts de ceux de l'Italie, et il importe que nous ne les perdions point de vue au moment des résolutions décisives. En dépit d'une presse affolée qui se dit radicale et qui n'a aucune des idées positives et rationnelles, aucune des fiertés du radicalisme démocratique et libéral, d'une presse qu'attirent les jeux de la force et qui se laisse emporter par un fanatisme servile, d'une presse toujours prête à souffler la guerre au-delà des frontières et toujours oublieuse de la cause des libertés intérieures, les affaires italiennes ne sont point toutes nos affaires, et l'intérêt ni le devoir ne nous obligent

de suivre aveuglément et passivement l'Italie dans les guerres qu'il lui plaira d'affronter. Il a convenu à l'Italie de s'allier à la Prusse de M. de Bismark : c'était son droit, et nous ne lui adressons point de reproches; mais les politiques italiens se tromperaient, s'ils croyaient pouvoir faire aussi de la France par ricochet l'alliée aveugle et dupée de la Prusse de M. de Bismark. Des raisons de sentiment et des raisons d'intérêt nous font souhaiter que la Vénétie soit réunie à l'Italie et que le différend austro-italien soit définitivement réglé; mais nous sommes obligés d'avoir en même temps les yeux ouverts sur l'Allemagne. Or il n'est pas possible que la France aille travailler de gaîté de cœur, en passant par l'Adige, l'Adriatique et Venise, à grandir sur sa frontière la plus sensible une Prusse qui disposerait des forces armées de l'Allemagne. Du côté de l'Allemagne, tout nous convie à la paix ; l'esprit industrieux et libéral de ses habitans, leurs vieilles et honnêtes habitudes d'autonomie fédérative, les périls que nous nous créerions à plaisir, si nous nous faisions les auxiliaires des médiocres imitateurs et des exagérateurs déplaisans de la politique de Frédéric II. Nous n'avons rien à gagner à l'affaiblissement et à l'humiliation au-delà du Rhin ni de la Prusse, ni de l'Autriche, ni de la moyenne Allemagne. Si nous secondions la concentration en une seule main des forces germaniques, nous ne travaillerions que contre notre propre sécurité. Dans un temps où il est insensé de faire des conquêtes parce qu'on ne peut plus assimiler à soi des races anciennes et civilisées, d'origine et de langue différentes, nous qui d'ailleurs professons le respect des nationalités indépendantes, nous nous créerions l'absurde nécessité de chercher contre nos voisins agrandis des compensations de populations et de territoires qui deviendraient entre eux et nous une éternelle cause de guerre! La France doit aider l'Italie à s'achever par l'émancipation de la Vénétie; mais la France doit employer tous ses efforts pour détourner une guerre où l'on ne pourrait servir des intérêts italiens qu'en exposant à des dangers certains des intérêts français. L'empereur et nos plénipotentiaires vont maintenant se trouver en face des choses; ils les verront de près telles qu'elles sont. L'intervalle qui les sépare de l'accomplissement de la tâche qu'ils ont entreprise sera pour eux un moment de recueillement solennel. Il est impossible que des réflexions fécondées par le patriotisme et le sentiment de la responsabilité ne redoublent en eux le zèle de la paix et l'autorité des volontés conciliatrices.

Les petites difficultés disparaissent dans l'ombre des grandes. En d'autres temps, la nomination du prince de Hohenzollern à l'hospodarat de Roumanie et l'arrivée mystérieuse et romanesque du noble élu dans sa principauté eussent fait grand bruit. Les cabinets se seraient émus, les parlemens où l'on interpelle eussent retenti de demandes d'explications, les fronts ministériels se fussent plissés, les Turcs eussent roulé de grands yeux, et les journaux n'eussent pas manqué d'annoncer au public une re-

présentation nouvelle de la question d'Orient. Aujourd'hui cette échauffourée où est écorné un traité qui ne date pourtant point de 1815, où est mise en péril l'éternelle suzeraineté de la Sublime-Porte, où est bravée l'autorité d'une conférence en exercice, passe inaperçue. On a déclaré illégale l'élection du prince de Hohenzollern, mais on ne fera rien à l'appui de cet arrêt. Les Roumains n'auront la visite ni d'un corps d'armée russe ni d'aucun grand pacha de Constantinople. On laissera aller les choses, parti très sage et qui réussirait à peu près partout, si on l'adoptait plus souvent. Y a-t-il quelque noirceur dans cette élection du prince de Hohenzollern? Est-ce un tour à la Bismark, une pièce faite à l'Autriche? Est-ce l'avant-coureur de quelque profonde machination moscovite? On eût longtemps ruminé ces doutes en des jours plus sereins. L'explication la plus simple et la plus naturelle est sans doute la plus exacte. Les Roumains, n'en déplaise aux traités passés et aux conférences présentes, ont raison de préférer un prince étranger à un prince indigène. Un prince étranger leur offre à l'intérieur plus de garanties d'impartialité et une volonté mieux obéie; contre le dehors, le prince étranger est à leurs yeux une plus forte défense. Un indigène, par les siens et par lui-même, aura nécessairement appartenu à quelque parti, à quelque coterie; il aura eu des égaux qui l'accepteront péniblement pour supérieur; il est impossible qu'il ait été désintéressé dans les luttes qui ont divisé le pays. Avec un prince étranger, on a lieu d'espérer qu'on échappera à ces difficultés qui sont réelles. La résolution des Roumains les plus intelligens étant bien fixée sur ce point, l'affaire était de trouver le prince étranger. Le premier mouvement des Roumains leur a fait honneur, ils élurent le comte de Flandre, rendant ainsi hommage aux vertus constitutionnelles de la famille du roi Léopold. Le refus du comte de Flandre désappointa les Roumains sans les décourager. Après avoir recherché pour ce souverain de leur choix le type du libéralisme intelligent et honnête, ce type étant rare, ils se rabattirent sur la classe de ceux qui sont heureux, qui ont la veine, qui ont une étoile. Les mages de Roumanie ont cru avec assez d'apparence, dans un temps où le roi de Prusse est l'allié du roi d'Italie, où M. de Bismark a pu se permettre toute sorte de rodomontades et a contracté l'habitude de prendre les bains de mer à Biarritz, que le mieux étoilé des candidats existans devait être un Hohenzollern. Le calcul peut être juste, et nous le souhaitons. Puisque la fable des grenouilles qui demandent un roi dure toujours, nous ne sommes point d'humeur à chicaner un honnête petit peuple qui est dans la pénible nécessité de violer un mauvais traité dans l'espoir d'avoir un bon prince.

L'enfantement de la nouvelle réforme parlementaire anglaise sera décidément fort laborieux. Le ministère anglais n'a pas eu de bonheur dans cette difficile entreprise de rajeunir par des réparations un des plus vieux et des plus compliqués édifices politiques de l'Europe. Il a eu d'abord la pensée de scinder la mesure, de présenter une loi sur le cens électoral, et

d'ajourner à la session prochaine la loi sur la nouvelle répartition des colléges électoraux. Il a été battu dans cette tentative. La résistance de la chambre des communes a eu le dessus. On s'est hâté de voter à la seconde lecture le principe du bill de la distribution des siéges après un discours critique de M. Disraeli, qui fit une très vive sensation, et sur l'avis d'un des membres les plus autorisés du parti whig, M. Bouverie, on décida que pour l'épreuve du comité, c'est-à-dire de la discussion et du vote par articles, les deux bills seraient réunis. C'est cette discussion des détails des lois de réforme qui commence en ce moment. Dès le début, on voit apparaître une telle nuée d'amendemens venus des rangs des whigs autant que de ceux des tories, qu'il n'est plus vraisemblable que la loi soit votée cette année, à moins que la chambre des communes ne se soumette à la corvée d'une session d'automne. Les projets ministériels semblent inspirer trop peu de sympathie pour que la chambre leur fasse le sacrifice d'une partie de ses vacances. Une résolution présentée par un membre conservateur et qui demande que le bill de réforme soit accompagné de nouvelles dispositions contre la corruption électorale vient d'être votée contre le ministère à une majorité de dix voix dans une chambre très nombreuse. Une autre résolution pourrait porter un ébranlement plus sérieux aux projets de réforme de M. Gladstone. L'assaillant cette fois est un whig, le capitaine Hayter. Ce capitaine est le fils d'un ancien whig, sir W. Hayter, qui a exercé longtemps les fonctions actives de *whipper-in* du parti, c'est-à-dire de meneur dans l'enrôlement des votes parlementaires, et possédant à fond par conséquent ce qu'on pourrait appeler la physiologie de la chambre des communes. D'accord avec son père, dont il a lu une lettre, M. Hayter déclare et propose à la chambre de répéter avec lui que le projet ministériel de la répartition des siéges est si indigeste, si mal étudié, si peu mûri, qu'il ne saurait être voté dans sa forme actuelle. La résolution de M. Hayter sera votée par les conservateurs; si elle obtient la majorité, il est probable que la réforme sera enterrée pour cette année. Cet échec ne serait point un grand mal, si le cabinet anglais savait contre-balancer par la bienfaisante influence de sa politique étrangère ses tâtonnemens et sa faiblesse dans la chambre des communes. Lord Clarendon effacera-t-il par ses succès au congrès les échecs de lord Russell et de M. Gladstone? Personne ne le désire plus cordialement que nous. E. FORCADE.

V. DE MARS.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXX.

LES MISSIONNAIRES ANGLAIS ET LA VIE RELIGIEUSE DANS LES MISSIONS LOINTAINES D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE.

Pour trouver la principale gloire de la Grande-Bretagne, il faut regarder par-delà les mers. Sa force est dans l'ubiquité. Sans parler de ses immenses colonies, quelle terre ou brûlante ou glacée échappe au génie aventureux de ses émigrans? Où ne touchent point ses navires? Ce serait peu de la force matérielle pour protéger un tel ensemble de relations politiques ou commerciales. La marine de guerre, si puissante qu'elle soit, échouerait à faire respecter par le canon le pavillon de la reine flottant sur toutes les eaux. Aussi l'Angleterre a-t-elle eu recours depuis longtemps à un système d'influence morale pour établir d'un pôle à l'autre l'unité de son empire. Un des élémens peu connus de ce système est la propagande religieuse. Ce qu'on ne songe point à vaincre par les armes, on cherche à se l'assimiler par les doctrines et les croyances. Les missionnaires protestans sont dans le monde entier les instrumens d'une conquête qui ne doit rien aux entreprises militaires, quoiqu'elle ouvre souvent la voie à l'intervention et à la suprématie de

la famille anglo-saxonne. Grâce à ces soldats d'une idée, la Grande-Bretagne règne sur beaucoup de territoires qu'elle n'a pas conquis, et ses armes spirituelles vont plus loin encore que ses étendards de guerre. Dans toutes les contrées les plus reculées, elle sème un livre qui la représente.

Chaque fois qu'il s'agit en Angleterre d'une œuvre vraiment nationale, ce n'est point le gouvernement, c'est la société qui intervient. On doit donc s'attendre à trouver les missions étrangères soutenues par les libres efforts et l'argent des différentes sectes religieuses. C'est à Londres que se concentrent les ressources et les principaux nerfs de ce grand mouvement de propagande. C'est là qu'il faut l'observer à son point de départ avant de suivre les voyageurs chrétiens dans l'exercice de leur périlleuse mission.

I.

Un des quartiers de Londres les plus bouleversés par l'ouverture des nouvelles lignes de fer et par la construction des quais sur une des rives de la Tamise est sans contredit Blackfriars. Le fleuve, chassé d'une partie de son lit, resserré par un rivage artificiel sur lequel se déchargent de moment en moment des tombereaux de terre, se trouve en outre tourmenté par trois ponts qui se suivent à une distance de quelques mètres. De ces trois ponts, l'un, appuyé sur des colonnes de fonte, livre passage aux monstrueuses locomotives qui imitent en courant le bruit du tonnerre; l'autre, en bois, conduit provisoirement d'une rive à l'autre les piétons et les voitures, tandis que le troisième n'est guère indiqué jusqu'ici que par de robustes piliers de granit s'élevant à fleur d'eau. Près du théâtre de ces travaux et de cette confusion babélique s'embranche à Bridge-street une ancienne rue, Earl-street, qui doit elle-même subir bien des changemens. On s'attend à ce que la ligne des quais en construction poussera plus tard vers la Cité un immense mouvement d'affaires, et pour ouvrir passage à cette marée d'hommes et de voitures le conseil métropolitain des travaux publics, *metropolitan Board of Works*, a résolu dernièrement de percer une longue et large voie qui reliera le nouveau pont de Blackfriars à la maison du lord-maire, *Mansion-house*. Pour faciliter le tracé de cette grande artère de communication, Earl-street doit à demi disparaître. Après tout, cette rue est peu regrettable; parmi les bâtimens promis à une démolition prochaine, il en est un cependant qui mérite bien d'appeler notre attention. A l'extérieur, c'est une simple maison en brique n'ayant rien de très remarquable; mais sur l'entrée on lit : *Bible society*. Là depuis près d'un demi-siècle trône un comité dont

l'influence se fait plus ou moins sentir jusqu'aux extrémités du monde. La Société biblique est une des grandes forteresses du protestantisme anglais. A défaut d'artillerie, elle a ses presses, d'où sortent par millions des livres imprimés en cent soixante-neuf langues et en toute sorte de caractères. L'intérieur est occupé par des bureaux, des magasins, des salles de réunion et une bibliothèque sacrée renfermant cinq mille volumes ou manuscrits. A l'histoire de cette institution se rattachent les annales de la propagande religieuse dans la Grande-Bretagne, dans les colonies anglaises et jusque dans ces îles reculées où abordent rarement les navires.

La Société biblique fut fondée en 1804. Le 7 mars de cette même année, un *meeting* eut lieu à London-Tavern; trois cents personnes environ y assistèrent, et une somme de 700 liv. st. (17,500 fr.) fut aussitôt souscrite pour accroître et encourager la circulation des Écritures. A peine constituée, la société se mit aussitôt à l'œuvre. En 1805, elle lançait dans le monde une première édition du Nouveau Testament en anglais. Vers cette époque, la stéréotypie, connue depuis longtemps en Europe, mais jusque-là rebelle à la pratique, faisait de grands progrès en Angleterre entre les mains du comte Stanhope et de l'ingénieur Andrew Wilson. Ce procédé rendit d'importans services à la *Bible society* en la mettant à même de multiplier les exemplaires et de les vendre à très bon marché (1). Ce qui compliquait beaucoup la tâche de l'institution était le nombre et la variété des dialectes. Pour ne parler que de l'intérieur, il existe dans les îles britanniques cinq langues bien distinctes : le welche, l'ancien irlandais ou erse, le gaëlique, le manx (2) et l'anglais. Il fallut traduire et imprimer la Bible dans tous ces idiomes. La difficulté fut bien autrement grande lorsque la société dirigea ses efforts vers le continent européen et surtout vers les autres parties du monde. Que de signes différens de la pensée! que de langues dont nous ignorons même le nom! que de caractères qui semblent défier l'intelligence humaine! L'institution triompha pourtant de tous ces obstacles. La Bible est aujourd'hui traduite en tout ou en partie dans quatorze dialectes de la Polynésie, dans dix-neuf idiomes de l'Afrique, dans quinze langues primitives du Nouveau-Monde. Qui n'a été parfois

(1) Après un temps d'essai, la méthode stéréotypique a pourtant été abandonnée en grande partie. La société lui préfère aujourd'hui un autre système. Elle fait composer tout le livre et conserve ensuite les lettres de plomb à l'état fixe ou en formes. Il a été reconnu que par ce moyen les caractères s'usaient moins vite, et que les erreurs de typographie étaient plus faciles à corriger. Un tel procédé exige, il est vrai, au commencement de grands déboursés; mais, à mesure que les éditions se succèdent, il finit par être le plus économique.

(2) Dialecte celtique particulier à l'île de Man.

intrigué à la vue de l'écriture chinoise, aussi hiéroglyphique et aussi impénétrable que la civilisation de ce peuple mystérieux? Eh bien! telle est la facilité acquise dans ces derniers temps par les Anglais pour imprimer des livres chinois, qu'une traduction du Nouveau Testament, qui coûtait autrefois deux guinées, se vend à présent trois deniers et demi sur les marchés de Pékin. L'Inde était une autre forêt vierge à entamer; mais il fallait pour cela s'emparer d'idiomes d'un accès difficile. Parmi les membres chargés de réviser une traduction de la Bible en tamil (langue parlée par près de douze millions d'Indiens), l'un avait étudié pendant douze années et l'autre pendant quarante années avant de se charger de cette tâche délicate. Un des grands obstacles contre lesquels ont à lutter les interprètes du livre saint est l'insuffisance des expressions religieuses au milieu de la richesse poétique des langues orientales. Les mots manquent parce que les idées qu'il s'agirait d'exprimer sont étrangères à certaines familles humaines (1). La société n'en a pas moins conquis à ses desseins une quarantaine de dialectes qui florissent dans l'Inde ou à Ceylan. Le nombre total des traductions s'élève à deux cent sept, et depuis 1804 l'institution a disséminé dans le monde plus de quarante-six millions d'exemplaires de la Bible.

Le gouvernement de la *Bible society* réside dans un comité composé de trente-six laïques. Parmi ces membres influens, six sont des étrangers résidant à Londres ou dans les environs; le reste se divise en deux moitiés égales de régnicoles, l'une appartenant à l'église d'Angleterre et l'autre aux diverses sectes chrétiennes. Le comité se rassemble régulièrement le premier et le troisième lundi du mois dans le local de la société, *Society's house*. Il nomme lui-même un président, des vice-présidens et des secrétaires, qui ont tous le droit de voter, ainsi que les membres du clergé anglican et les ministres des sectes dissidentes qui veulent bien assister aux séances. Un des vice-présidens était le célèbre William Wilberforce, qui en 1833 suggéra l'acte du parlement pour l'abolition de l'escla-

(1) Un exemple servira, je crois, à préciser la nature de cette difficulté. M. Thompson, missionnaire chargé de traduire les Écritures en thibétain, se plaignait dernièrement de ne point trouver de mot dans cette langue qui répondît à l'idée de *justice*. « J'ai cherché en vain, ajoutait-il, un mot pour désigner la conscience. » Le traducteur fut contraint d'employer une périphrase : « la distinction du bien et du mal. » Il en est de même pour *esprit, vision, extase, juger, condamner, réconcilier*, qui n'ont point d'équivalent dans l'idiome du Thibet. L'*extase* des Orientaux, par exemple, est un autre phénomène que celui des chrétiens, — le transport naturel et volontaire de l'âme hors du monde des sens. La *mort* elle-même, comme substantif et personnification d'un fait, n'existe point pour les Thibétains; ils ne connaissent que les choses *mortes*. M. Thompson interrogea les savans du pays, les lamas; mais il n'apprit d'eux qu'à mieux constater la différence entre leur manière de penser et la nôtre.

vage des noirs dans toutes les colonies anglaises. Le comité d'alors s'unit à lui pour témoigner la satisfaction que lui inspirait cette grande mesure. Tous les pouvoirs dérivent d'ailleurs d'une assemblée annuelle, *annual meeting*, qui se tient le 1er mai, et à laquelle peuvent se rendre tous les membres de la société. C'est cette assemblée qui élit le comité ainsi que le trésorier devant entrer en fonction, c'est elle qui sanctionne les comptes et les rapports. Pour être membre de la société, il faut payer une guinée par an : ceux qui versent à la fois dix guinées sont membres à vie, *life members*. Les principales sources de revenu sont les souscriptions, les legs, les donations, les collectes dans les écoles et les églises. Les opérations de la société-mère s'appuient en outre sur le concours des succursales, *auxiliary and branch societies*, au nombre de 3,887 dans le royaume-uni et de 1,059 dans les colonies ou autres dépendances de l'Angleterre. Les membres de ces associations auxiliaires ne paient souvent qu'un denier par semaine; mais les minces ruisseaux forment en se réunissant de grosses rivières. En 1804, l'institution naissante ne recueillit que 640 liv. sterl. (16,000 fr.); ses recettes annuelles s'élèvent maintenant à plus de 160,000 liv. sterl. (4 millions de francs). Les succursales lui fournissent en outre des alliés dans tous les pays habités. La vieille maison d'Earl-street, d'où s'envolent des Bibles, est connue jusque chez les sauvages des îles Fidji. Douée d'une force d'expansion incalculable, cette société embrasse le monde. Aussi donne-t-elle à son œuvre le nom de *catholique* (universelle) (1).

En 1845, la *Bible society* adopta un système de colportage qui contribua beaucoup à étendre la vente du livre. Ces colporteurs ou *hawkers* forment une classe distincte de la population anglaise. On les rencontre surtout dans les houblonnières à l'époque de la cueillette (*hop-picking*), dans les foires, les marchés et certaines réu-

(1) En présence de tels efforts, n'est-il point naturel de se demander comment s'est faite la Bible anglaise qui sert encore aujourd'hui de prototype à la plupart des traductions en langues étrangères? Depuis le temps de Wickliffe jusqu'au règne de Jacques Ier, l'Angleterre n'avait pas de version des Écritures qui fût généralement accréditée. C'est pour répondre à ce besoin que Jacques Ier choisit cinquante-quatre savans qui s'étaient distingués dans ce genre d'études. Quarante-sept d'entre eux se mirent à l'œuvre : ils se divisèrent en six classes indépendantes, et à chacune d'entre elles fut allouée une partie du travail. Chaque personne devait produire sa traduction et la soumettre à une assemblée de ses collaborateurs. Quand une classe était d'accord sur la version d'une partie du livre, cette même version était communiquée à toutes les autres classes, de telle sorte que chaque fragment reçut la sanction du corps entier. L'ouvrage dura trois années, de 1607 à 1610. Le premier exemplaire sortit des presses de Robert Barker en 1611. L'étude des langues orientales n'était point alors très avancée, et plusieurs de ces savans, nommés d'office, manquaient sans doute du sens critique; leur traduction de la Bible, acceptée à la fois par l'église établie et par les sectes dissidentes, n'en est pas moins considérée comme un des monumens de la littérature anglaise.

nions publiques. A Newcastle, lors de l'exposition agricole, *royal agricultural show*, en 1864, l'un d'entre eux avait établi près de l'édifice de l'exposition une petite tente dans laquelle la foule venait se réfugier en cas de pluie. Il profitait de la circonstance pour offrir sa marchandise et vendit ainsi 1,449 exemplaires de la Bible. D'autres prennent les *steamers* ou les docks pour théâtre d'opérations : dans cette même année 1864, 4,807 bibles furent achetées, grâce aux visites des colporteurs, par les équipages des 15,715 bâtimens qui naviguaient sur la Tamise. Ces messagers d'un livre n'obtiennent pas tous le même succès : ceux par exemple qui courent les campagnes où les chaumières se trouvent fort dispersées placent naturellement moins d'exemplaires que dans les districts industriels, quoique la somme de leurs efforts soit pour le moins aussi considérable. Le moyen d'ailleurs de leur échapper? Ils vous présentent le même livre composé en caractères typographiques assortis à tous les états de la vue, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse; ils ont même des lettres en relief pour les aveugles. Ce qui me déplaît dans certains de ces colporteurs, c'est une sorte de jargon mystique associé à la ruse et au génie des affaires. Il en est qui se servent des menaces du livre pour commander la vente de leur marchandise. Pris en somme, ils forment pourtant une classe morale et assez éclairée. Depuis quelques années, la Société biblique a eu l'idée d'utiliser, pour le même genre de service, le ministère des femmes. Sous le nom de *Bible women*, il existe dans la Grande-Bretagne environ deux cents courtières des Écritures, pour lesquelles le comité vote chaque année une somme de 840 liv. st. (21,000 f.) à titre de salaires. Plus engageantes que les hommes, la langue très déliée, l'air honnête et modeste, elles s'introduisent jusque dans le foyer du pauvre sous prétexte d'y verser les bénédictions de la parole de Dieu. La société vend ses livres à un bon marché incroyable; mais à moins de cas particuliers elle croirait, en les donnant, diminuer la valeur qu'elle veut qu'on y attache. L'Anglais n'estime que ce qu'il paie. Ce système de colportage s'étend bien au-delà des limites de la Grande-Bretagne. Il est organisé sur les mêmes bases dans toute l'Europe, en Chine, en Turquie, dans l'Inde, sur toute la terre. Les révolutions politiques ont été plus d'une fois favorables aux vues de la société en abaissant les barrières qui s'opposent dans certains pays catholiques à la libre circulation de la librairie. C'est ainsi que dans l'ancien royaume de Naples, depuis la réunion à l'Italie, la vente des Bibles a augmenté de plusieurs milliers d'exemplaires; on voit par là que le comité a lieu de remercier Garibaldi. Le même fait s'était produit pour la France lors de la révolution de 1848. Dans les pays de l'Orient, le

métier de colporteur biblique est très souvent exercé par des Juifs convertis qui, au zèle du néophyte, joignent le coup d'œil perçant du brocanteur. Outre les agens salariés, la société compte en Angleterre et ailleurs un grand nombre d'agens volontaires. L'un des champs de propagande les plus fertiles, le croirait-on? est le cabaret, *public house*. Dans un seul district de la Grande-Bretagne, 7,388 Bibles ont été vendues en trois années chez une centaine de *publicains* par des ouvriers qui venaient y passer avec intention la soirée du samedi. A l'aide de tous ces moyens d'action, la société a écoulé en 1864 2,495,118 exemplaires.

Comment s'étonner après une telle diffusion des Écritures qu'on les rencontre partout en Angleterre? Entre-t-on dans la salle d'attente d'un chemin de fer, le seul volume qu'on trouve pour tromper l'ennui des heures est celui qui nous entretient de l'éternité. Dort-on dans un hôtel, la Bible veille auprès du lit, sur la table de la chambre à coucher. Lorsque les émigrans quittent le port de Londres, de Southampton ou de Liverpool, la mère-patrie leur dit adieu et les suit au-delà des mers dans un livre. Le comité préside à toutes ces distributions : il appelle cela « jeter du pain sur les eaux. » Que prêche le missionnaire anglais dans les steppes lointains où il déploie sa tente? La Bible, toujours la Bible. On raconte que la reine Victoria répondit aux députés d'une peuplade barbare qui témoignaient devant elle une sorte de ravissement à la vue des merveilles de la civilisation britannique : « Je vais vous montrer la source de toute cette grandeur sociale, » et elle leur présenta la Bible. Vraie ou fausse, cette manière de voir est partagée par la majorité de la nation. Le moyen qu'un livre si généralement répandu n'ait point gravé une forte impression sur l'esprit et les mœurs des Anglais? Je n'ai pourtant à suivre la trace de cette influence que dans les rapports de la Grande-Bretagne avec les races étrangères.

La *Bible society* n'est point la seule qui se charge de multiplier les Écritures ainsi que les cinq pains dans le désert (1); mais un livre si étranger aux croyances et aux habitudes des nations antichrétiennes ne parle guère par lui-même. Il a donc fallu l'appuyer de l'action vivifiante de certains interprètes. Aux sociétés bibliques se rattachent en effet les sociétés de missionnaires, dont on compte jusqu'à quarante et une dans le royaume-uni, et parmi lesquelles il suffira de signaler les plus importantes.

La plus ancienne et sans contredit l'une des principales est la

(1) Parmi les plus actives, il faut nommer la *Society for promoting christian knowledge* (société pour encourager la connaissance du christianisme).

Society for the propagation of the Gospel in foreign parts (société pour propager l'Évangile dans les contrées étrangères), qui fut instituée en 1701. Elle était d'abord destinée à répandre l'instruction chrétienne dans les colonies anglaises; mais, non contente d'exercer ses efforts sur des possessions couvrant une superficie de neuf millions de milles carrés, elle entame aujourd'hui bien d'autres territoires sur lesquels ne flotte point le drapeau de la reine. Le célèbre John Wesley était un des missionnaires de cette société, qui l'envoya en Amérique de 1735 à 1738. A l'époque de la fondation, elle ne comptait guère dans les pays lointains qu'une vingtaine d'émissaires; sa juridiction et ses services s'étendent maintenant à trois mille *clergymen* de l'église d'Angleterre, disséminés sur toutes les parties du monde. Dans les vastes régions où pénètre son influence, elle implante le système des évêchés et des paroisses tel qu'il existe dans la mère-patrie, et frappe ainsi les contrées les plus diverses du cachet de l'organisation protestante. Cette société, à la tête de laquelle figurent l'archevêque de Canterbury et toutes les sommités ecclésiastiques du royaume, jouit d'un revenu qui s'élevait en 1864 à 102,997 livres sterling (2,574,925 francs), et qui se forme chaque année de souscriptions ou de dons volontaires. Une autre grande institution, également fondée sur les principes de l'église établie, est la *Church missionary society* (société de missionnaires pour l'Afrique et l'Orient). Elle naquit à Londres en 1799 d'une réunion de *clergymen* et de laïques. Durant les deux premières années, elle ne put réunir que la faible somme de 177 livres sterl. (4,425 fr.). Ses ressources pécuniaires s'accrurent un peu avec le temps; mais les hommes, c'est-à-dire les missionnaires, manquaient absolument dans la Grande-Bretagne. La côte d'Afrique et plus particulièrement les environs de Sierra-Leone, sur lesquels on se proposait d'agir, étaient alors considérés comme une des régions les plus malsaines de la terre. Vers ce même temps, il existait en Allemagne une autre société de missionnaires protestans qui avait des hommes, mais point d'argent. Les deux institutions entrèrent en rapports. Les Anglais convinrent de fournir des fonds, si les Allemands voulaient bien fournir des soldats pour cette œuvre de conquête morale. Ce furent donc des étrangers qui entrèrent les premiers en lice et qui tracèrent la voie aux entreprises britanniques dans ces terres redoutées. Un fait remarquable, c'est que les femmes en Angleterre eurent alors plus de courage que les hommes. Les missionnaires allemands, qui partirent mariés, emmenèrent avec eux des épouses anglaises, décidées à braver les terreurs du climat. Aujourd'hui quel changement! L'élément national a remplacé l'élément étranger dans le personnel des missions, et combien s'est agrandi le

cercle d'action de la société! Elle envoie 680 ouvriers de tous les rangs, *labourers*, pour travailler à la conversion du monde; ses émissaires prêchent ou enseignent dans plus de cinquante langues différentes, et ses 800 écoles distribuent l'instruction chrétienne à 36,000 enfans ou adultes choisis parmi tous les groupes de la famille humaine. En 1865, la *Church missionary society* recueillit dans le royaume-uni la somme énorme de 144,464 livres sterling (3,611,600 francs). Avec de telles ressources, elle manie sans aucun doute un levier puissant que dirige sur presque tous les points du globe l'intelligence du clergé protestant.

Les sectes dissidentes ne sont point restées étrangères, il s'en faut de beaucoup, à cette conquête religieuse de l'univers par l'influence de l'idée anglaise. Dès 1786, Carey, ministre d'une congrégation de baptistes, attira l'attention de ses confrères sur les contrées idolâtres. Entraîné vers la propagande chrétienne par un grand amour de la géographie, il voulait communiquer à l'étude du globe terrestre et à la linguistique une impulsion sacrée. En 1791, il traita le sujet devant un *meeting* de ministres baptistes réunis à Clipstone, Northamptonshire. Un an plus tard, la société était formée sous le nom de *Baptist missionary society*. Peu de temps après, le docteur Carey partit pour les Indes orientales, et une imprimerie fut établie à Sérampore. Doué du don des langues à un degré presque incroyable, il traduisit, d'accord avec ses confrères, les Écritures en quarante ou cinquante idiomes pour l'usage des différentes tribus hindoues. Sa mort, qui eut lieu en 1834, affligea tous les amis de la science. Cette société de missionnaires baptistes, qui jouissait en 1865 d'un revenu de 28,744 livres sterling (718,600 fr.), dut une partie de ses succès dans l'Inde à son esprit de tolérance et de sagesse. Dès 1805, elle recommandait à ses missionnaires de respecter les préjugés des Hindous, de s'abstenir d'attaques violentes contre leurs idoles et de ne point interrompre les cérémonies de leur culte. « Les conquêtes de l'Évangile, ajoutait-elle, sont celles de l'amour. » Cette même association étend aujourd'hui ses travaux et ses luttes à quelques autres parties du monde. Son nom a été mêlé dernièrement aux tristes événemens de la Jamaïque, qu'elle avait prédits et qu'elle croyait sans doute conjurer en dénonçant avec vigueur au gouvernement local les justes griefs de la race noire.

Dans Blomfield-street, Finsbury, s'élève un bâtiment neuf en pierres de taille qui appartient à la *London missionary society*, fondée en 1795 par des chrétiens de diverses dénominations, mais soutenue en grande partie par des indépendans (1). Les murs de

(1) Avec un revenu de 91,048 livres sterling (2,276,200 francs), la société des mis-

quelques salles d'attente et le cabinet d'un des directeurs sont couverts de portraits de missionnaires et de leurs femmes. A cette phalange se rattachent les noms illustres de Morrison, d'Ellis, de Moffat et de Livingstone. J'ai visité aussi avec intérêt un musée d'objets recueillis par les voyageurs chrétiens sur le vaste champ des missions de la société. Quoique l'histoire naturelle des climats, la vie domestique et l'industrie des différens groupes de l'espèce humaine soient assez bien représentées dans cette galerie, ce qu'il y a de plus curieux est la collection des idoles. Qui ne serait frappé à la vue des singuliers monumens de cette genèse historique des cultes? Les dieux fils des races inférieures sont comme les embryons des dieux plus parfaits qui leur succèdent dans d'autres systèmes religieux. A travers quelle série d'avatars s'est dégagé dans l'esprit humain l'idéal d'un être suprême! Le musée commence par les dieux de la Polynésie. Lorsque le roi Pomaré se fut converti au christianisme, il envoya en 1818 les idoles de sa famille aux missionnaires anglais. « Je désire, ajoutait-il dans une lettre, que vous les fassiez passer dans la Grande-Bretagne pour qu'on y connaisse la figure des dieux qu'adorait Otahiti. » Ces images, je le déclare, font peu d'honneur à la nation qui leur a offert des sacrifices. La plupart sont des morceaux de bois grossièrement taillés sur lesquels le sauvage a empreint le caractère de ses instincts bas et carnassiers : que penser par exemple de cette idole avec très peu de tête et une immense bouche toute armée de dents pointues? Certains accidens vulgaires contribuent à rendre de tels fétiches encore plus laids et plus ridicules; c'est ainsi que Tarignarue, le grand dieu d'Atui, a été presque tout entier mangé par les rats qui s'étaient logés dans l'intérieur de la statue. On détourne la tête avec humiliation de ces premiers cauchemars du sentiment religieux, et l'on arrive ainsi aux divinités bourgeoises de la Chine. Ces idoles familières et sensuelles trahissent jusque dans les fantaisies de l'art un peuple sans beaucoup d'idéal; mais pourtant quelle distance entre elles et les hideux fœtus des dieux polynésiens! A cette série d'images sacrées se superpose la grandiose mythologie de l'Inde, dont les types étranges et symboliques s'élèvent quelquefois aux proportions de la beauté. Parmi les divinités de cette terre féconde en surprises figure d'une manière assez inattendue une jolie statuette de la Vierge à l'Enfant. Cette effigie a eu des destinées bizarres : façonnée en bois doré par un artiste italien, elle avait été transportée aux Indes par des missionnaires catholiques. Admise avec le temps dans le panthéon des croyances hindoues, on lui attribuait toute sorte de vertus, et son

sionnaires de Londres entretient 167 missionnaires européens, 700 maîtres d'école appartenant à diverses races plus ou moins barbares, et huit séminaires pour former des évangélistes et des pasteurs parmi les indigènes.

départ causa une véritable consternation dans le pays. N'est-ce point trop souvent l'histoire des missions? On veut détruire les superstitions d'un peuple, et on lui apporte une autre idole.

Les wesleyens, qui forment une des sectes les plus étendues et les plus actives de la Grande-Bretagne, ne pouvaient céder leur part d'influence dans une œuvre si profondément nationale. Dès 1786, ils avaient des émissaires sur différens points du globe, mais ce n'est qu'en 1816 qu'ils formèrent une société connue sous le nom de *Wesleyan-methodist missionary society*. Le docteur Coke, un des premiers missionnaires méthodistes, rencontra dans les Indes occidentales une grande opposition de la part des propriétaires de noirs. Les planteurs se déclarèrent contre la Bible, sous prétexte qu'un esclave sachant lire n'était plus propre à remplir les devoirs de sa condition. La société, qui occupe dans Centenary-Hall un grand bâtiment à colonnes, recueillit en 1864 la somme de 141,899 livres sterling (3,547,475 fr.). Toutes les branches du protestantisme anglais produisent, on le voit, des dévouemens et des sacrifices au moins égaux à ceux de n'importe quelle autre religion. On estime à près d'un million de livres sterling (25 millions de francs) le capital engagé dans le champ des missions étrangères. Ne vous tarde-t-il point de voir à l'œuvre ces riches sociétés (1)? L'échelle des missions anglaises, s'étendant sur toute la terre, nous montrera l'esprit chrétien aux prises avec tous les degrés de l'intelligence humaine, depuis le sauvage qui épèle péniblement quelques lignes jusqu'à ces antiques sociétés de l'Orient où l'art et la poésie trouvent leur plus ancien foyer.

II.

Le 4 janvier 1866 mouillait dans les eaux de Gravesend un bâtiment qui n'avait point encore défié la mer. C'était le *Nouveau-John-Williams;* il succédait à un navire du même nom, qui, après vingt années de service dans l'Océan-Pacifique, sombra le 17 mai 1864 en vue de l'île du Danger, tandis que les naufragés furent recueillis par les sauvages auxquels ce même vaisseau, lors d'une première visite, avait apporté l'Évangile. La nouvelle de ce désastre fit une grande sensation, et les enfans de l'île du Danger, imités en cela par la jeunesse des autres îles voisines, remirent à la femme du capitaine diverses offrandes pour la construction d'un autre

(1) C'est un devoir pour moi de remercier les diverses sociétés de missionnaires pour l'extrême obligeance avec laquelle m'ont été communiqués tous les documens qui pouvaient intéresser les lecteurs de la *Revue*.

John-Williams. Ceux qui n'avaient point d'argent apportèrent de l'huile, du café, du tabac, de l'*arrow-root*. La *London missionary society*, à laquelle appartenait le vaisseau naufragé, ouvrit de son côté une souscription, qui fut en grande partie couverte par les enfans des écoles anglaises, et qui s'éleva bientôt à plus de 12,000 liv. sterling (300,000 fr.). A l'aide de ces dons volontaires avait été construit dans les chantiers d'Aberdeen le fier bâtiment qui, tout appareillé, allait cette année même braver les mers du sud. Debout sur le pont, dix passagers, les missionnaires et leurs femmes, faisaient leurs adieux à tout ce qui les entourait. Six d'entre eux étaient envoyés aux îles des Navigateurs, les quatre autres à Rarotonga et à Huaheine. C'est toujours un moment solennel que celui du départ d'un navire; mais ici la longueur de la traversée et le but moral que ce vaisseau allait poursuivre au-delà des mers ajoutaient beaucoup à l'émotion des spectateurs. On eût pourtant cherché en vain ces scènes d'attendrissement et de confusion qui règnent d'ordinaire à bord en pareil cas. Le visage des voyageurs, surtout celui des femmes, n'exprimait qu'une légère nuance de mélancolie, éclairée par un rayon d'enthousiasme calme et contenu. Ce qui caractérise les missionnaires anglais est l'humeur errante associée au sentiment religieux. S'il existe encore de la foi sur la terre, c'est parmi eux qu'il faut la chercher. La famille, dont ils ne se séparent jamais dans leurs expéditions lointaines, leur donne un grand avantage sur les prêtres catholiques. Quel est le véritable missionnaire protestant au milieu des races plus ou moins idolâtres? La femme. C'est sur elle et sur les enfans plus encore que sur l'homme que comptent les diverses sociétés de Londres pour insinuer le christianisme anglais dans les bonnes grâces des sauvages. Cependant le *John-Williams*, toutes les voiles au vent, semblait frémir d'impatience. Après divers signaux, la voix du capitaine commanda de lever l'ancre, et le navire partit pour son premier voyage. La foule le suivit longtemps des yeux : les autres bâtimens qui voguaient alors sur la Tamise étaient des messagers d'affaires, lui était le représentant d'une idée.

La *London missionary society* est la première qui ait entamé le champ vierge de la Polynésie. En 1796, elle envoya dix-neuf ouvriers de la foi à Otahiti sur le *Duff*, vaisseau qu'elle avait acheté pour ce service et qui est resté célèbre dans les annales des missions britanniques. Les commencemens ne furent point heureux. Comme on était alors en guerre, le *Duff*, durant une seconde traversée, fut saisi dans les mers du sud par un corsaire français, qui le conduisit à Rio-Janeiro. Les vingt-neuf missionnaires qui faisaient partie de cette seconde expédition retournèrent en Angleterre après dix mois d'absence sans même avoir atteint le but de leur voyage. Sur treize

autres transportés en 1800 par un vaisseau de galériens à bord duquel éclata la fièvre maligne, trois moururent ou abandonnèrent leurs compagnons. Presque tout le monde se demandait si cette œuvre valait bien le sang, l'argent et les sacrifices qu'elle avait déjà coûtés à l'Angleterre. D'un autre côté, l'état de la mission était déplorable. Les sauvages, d'abord favorables aux étrangers, avaient fini par se tourner contre eux. La défection se mit dans les rangs; l'un des missionnaires épousa une femme idolâtre et un autre renonça tout à fait à sa religion. Qu'on ajoute à cela les premières difficultés inhérentes à toute entreprise de ce genre. Dans les commencemens, les missionnaires ont tout à apprendre, l'histoire, les mœurs, la géographie du pays. Comme il n'existe ni grammaire ni dictionnaire, et que le langage n'est point même écrit, il faut saisir par l'oreille et reproduire tant bien que mal les sons étranges et grossiers qui sortent de la bouche des indigènes. Comment donc le champ des premiers travaux ne serait-il point infertile? Les missionnaires furent contraints de quitter Ôtahiti en 1810 et de se retirer dans la Nouvelle-Galles du sud. Tout semblait perdu quand, vers 1812, la conversion du roi Pomaré changea subitement la face des choses. Ce ne fut pourtant qu'à partir de 1818, époque où le célèbre missionnaire John Williams entra en lice, que l'influence anglaise pénétra vraiment dans cet océan tacheté d'îles.

John Williams vécut dix-huit ans parmi les sauvages et voyagea sur un espace de cent mille milles. Confiné d'abord dans l'île de Raiatea, il voulut étendre l'Évangile au groupe des Herveys et à l'archipel des îles des Navigateurs; mais, comme on ne passe point les mers à pied sec et qu'il n'existait alors aucun moyen de transport à son service, il résolut de construire lui-même un vaisseau. Le missionnaire se mit bravement à l'œuvre. Avant de faire le navire, il lui fallut faire de ses propres mains les outils. Il n'y avait de son temps que quatre chèvres dans l'île et parmi elles une qui donnait du lait; John en tua trois, et avec leurs peaux il essaya de façonner un soufflet de forge. Encore avait-il compté sans les rats qui pullulaient alors dans ces contrées sauvages : ils dévorèrent son œuvre. A force de persévérance et avec l'aide des indigènes, auxquels il apprit les élémens de l'architecture navale, il finit néanmoins par mettre à flots une arche de Noé qui n'avait point trop mauvaise mine et à laquelle il donna le nom de *Messager de Paix*. Un tel navire n'aurait sans doute pas tenu contre une mer bien orageuse, car le matériel de construction laissait beaucoup à désirer. Le bâtiment se composait de pièces de bois à peine rejointes par quelques morceaux de fer; la coque était enduite de chaux et de gomme de l'arbre à pain en guise de goudron, tandis que les voiles, faites

avec les nattes sur lesquelles couchent les naturels des îles, avaient été cousues de manière à résister au vent. C'est pourtant sur cette frêle embarcation que John Williams commença son voyage de découvertes. La cinquième partie du monde était en effet si mal connue que ce fut à l'aide de légendes et de vagues indications fournies par les indigènes qu'il trouva quelques-unes des îles perdues dans l'immensité des eaux. Les habitans de ces îles inspiraient aux voyageurs un effroi bien justifié par la mort du capitaine Cook et par d'autres aventures tragiques. Plusieurs d'entre les naturels étaient anthropophages; d'autres faisaient usage de flèches empoisonnées et cachaient un principe vénéneux soit dans la nourriture qu'ils vendaient aux étrangers, soit même dans les eaux qu'on venait puiser sur leurs rivages (1). John Williams brava tous ces dangers. Dans une première entrevue avec une tribu sauvage, les missionnaires doivent néanmoins se tenir sur leurs gardes. Aussi ont-ils le plus souvent à bord du vaisseau un ou deux chefs des îles voisines qu'ils ont rattachés à leur cause. Les naturels, voyant des hommes de leur nation et de leur couleur, désarment et entrent plus aisément en pourparlers. On échange alors les offrandes de paix, qui consistent de la part des sauvages en fruits de l'arbre à pain, une pièce d'étoffe ou tout autre présent auquel est attachée la feuille sacrée du cocotier, et de la part des étrangers en d'autres bagatelles qui sont autant de signes d'amitié. Ceci fait, les naturels lancent leurs canots, et le navire se trouve bientôt entouré d'une foule d'hommes tatoués dont les cris et les gestes n'ont rien de très rassurant. Le missionnaire explique le but de sa visite, et si ses propositions sont acceptées, il touche à terre avec un ou deux maîtres d'école indigènes qui l'accompagnent. John Williams s'introduisit ainsi dans plusieurs îles, et qui sait où se fussent arrêtées ses conquêtes, s'il n'eût été massacré en 1839 par les sauvages d'Eromanga?

Un autre missionnaire d'un grand courage et d'une haute intelligence, M. W. Ellis, lui succéda quelque temps dans les mers du sud, où il fut d'ailleurs suivi par toute une armée d'évangélistes. Après de tels efforts multipliés, n'est-il point naturel de se demander quels changemens a produits l'influence de la Grande-Bretagne dans la condition des insulaires de l'Océanie? D'abord le règne de l'idolâtrie a presque entièrement disparu. Ces pauvres dieux avec

(1) Quelques-unes de ces tribus étaient cannibales jusque dans leurs jeux. Un des enfans faisait semblant d'être mort, et les autres le portaient çà et là, entonnant le chant du festin. Plus tard même, les sauvages, voyant les missionnaires manger de la viande, s'imaginèrent qu'ils mangeaient un de leurs semblables. Toute chair était pour eux de la chair humaine.

lesquels nous avons déjà fait connaissance dans le musée des missionnaires de Londres ont rencontré pour la plupart une fin humiliante. Les uns ont reçu le coup de pied du sauvage, d'autres ont été jetés à l'eau une pierre au cou, d'autres ont été brûlés pour faire la cuisine. Après tout, n'avaient-ils point mérité leur sort? Les tribus mêmes qui n'étaient pas cannibales avaient des idoles auxquelles on offrait des sacrifices humains. Les anciennes superstitions ont d'ailleurs opposé peu de résistance. Excepté dans certains cas, où les chefs avaient intérêt à perpétuer un culte qui leur conférait les honneurs divins, les temples grossiers, les statues de bois, les hideux symboles d'une théologie confuse s'écroulèrent comme tombent les forêts de la Polynésie par une nuit d'orage. Il faut pourtant dire que les sauvages se faisaient une singulière idée de la religion des Anglais. Un des naturels de Rarotonga, voyant un missionnaire se promener avec la Bible, s'écria : « Voilà le dieu de cet homme, et quel étrange dieu ! il le porte dans sa poche, tandis que nous avons les nôtres à la *marae* (1). » Il serait d'ailleurs difficile de séparer les progrès du christianisme des avantages que donnent aux missionnaires les bienfaits de la civilisation. Les sauvages, ayant l'habitude de tout rapporter à un principe surnaturel, ne virent d'abord dans le dieu des Anglais qu'un dieu plus malin que les leurs, puisqu'il avait appris aux hommes blancs à se chausser, à se vêtir et à construire toute sorte d'ustensiles ingénieux.

A une époque où les études se reportent vers les origines du christianisme, il serait peut-être curieux de chercher une source d'analogie dans l'état présent des missions. Ces églises de la Polynésie ont, comme celles des anciens temps, leurs catéchumènes, leurs confesseurs, leurs martyrs. On y voit comment se sont formées les légendes. Les missionnaires sont chassés d'une île où ils venaient prêcher l'Évangile et dépouillés par les indigènes. Peu de temps après leur départ, une épidémie éclate qui atteint les vieillards et les enfans; les sauvages, attribuant cette calamité à la vengeance du dieu des étrangers, ramassent tous les objets qu'ils leur ont pris et les jettent dans une caverne, puis ils font un vœu solennel. « Si le dieu des étrangers, s'écrient-ils, veut bien suspendre l'exécution de ses arrêts et ramener ses adorateurs vers nos rivages, nous les recevrons de notre mieux et nous partagerons avec eux notre nourriture ! » Que ces mêmes missionnaires reviennent, et le pays est désormais ouvert à leur influence. Une autre fois c'est le chef d'une tribu dont la fille unique est dangereusement malade : on donne l'alerte aux prêtres, qui ne cessent d'offrir des sacrifices et d'invo-

(1) Temple des divinités polynésiennes.

quer les idoles jour et nuit. La fille meurt, et le père, irrité contre ces dieux ingrats, envoie son propre fils mettre le feu au temple. Les bons missionnaires seraient bien un peu tentés de voir des miracles dans de pareils faits; plus modestes pourtant, ils se contentent d'y chercher la main de la Providence. Ou je me trompe fort, ou si les peuples de l'Océanie ont jamais des chroniques, une nuance de merveilleux se mêlera nécessairement à l'histoire de l'introduction du christianisme dans ces îles. Un roi sauvage longtemps malheureux à la guerre finit un jour par attribuer ses défaites à l'impuissance des divinités locales : il invoque sous conditions le Dieu des chrétiens et remporte la victoire. — En lisant ce récit des missionnaires, qui ne songe à Clovis et à la bataille de Tolbiac? Il est aussi intéressant de suivre chez les naturels convertis la trace des anciennes superstitions. Un oncle du roi de Rarotonga avait élevé à Jéhovah et à Jésus-Christ un autel qui fut visité bientôt par de nombreux malades, et comme les guérisons paraissaient certaines, cette nouvelle *marae* obtint un grand succès. Le christianisme anglais, dans sa rigidité théosophique, était tellement opposé aux idées de ces peuples qu'il fallait que l'esprit de l'Évangile modifiât l'état des mœurs, ou que la force des habitudes altérât l'esprit du livre. C'est le plus souvent l'un et l'autre résultat qui s'est produit.

Tout le système de propagande religieuse repose sur ce qu'on appelle *native agents*, agens indigènes. Ce sont les sauvages qui instruisent les sauvages. A peine les missionnaires anglais ont-ils gagné un des insulaires, qu'ils s'en servent pour convertir les autres. Comme il parle naturellement la langue du pays et qu'il connaît le caractère des hommes de sa race, il exerce sur eux beaucoup plus d'influence qu'un étranger. Quelques-uns de ces agens à peau jaune ou noire mènent souvent une vie très aventureuse au milieu de mers fertiles en odyssées. L'un d'eux, nommé Elékana, cherchait avec huit compagnons à passer d'une île à l'autre quand la voile de leur embarcation fut emportée par un coup de vent; les malheureux virent la terre s'évanouir et se trouvèrent au milieu d'un désert d'eau qui s'ouvrait à chaque instant comme pour les engloutir. Après avoir été exposés pendant huit semaines à toutes les injures de l'océan, le canot qui les portait fut jeté contre les récifs d'une île située à trois ou quatre cents milles de l'endroit où ils comptaient aborder. Elékana et trois autres qui survivaient au désastre furent recueillis par les insulaires, qui étaient idolâtres. Pour payer la dette de l'hospitalité, Elékana ouvrit une école, et après quelque temps, ayant trouvé un vaisseau qui allait à Samoa, il vint annoncer aux missionnaires du clergé anglais ce qui se passait. Il avait besoin de bibles et de collaborateurs pour étendre l'œuvre

commencée. Grâce à cette circonstance, l'église d'Angleterre a gagné dernièrement trois îles nouvelles dans des latitudes presque ignorées des navigateurs. Ce que j'admire ici dans le protestantisme, c'est qu'étant fondé sur un livre, il a dû tout d'abord pourvoir à l'instruction des sauvages. A l'époque où les premiers missionnaires abordèrent dans les archipels de la mer du sud, ils y trouvèrent une langue inculte comme les montagnes de ces îles vierges. Les habitans ignoraient même l'usage des caractères de l'alphabet. Le peu de littérature qu'ils possèdent aujourd'hui leur vient des étrangers, qui leur ont restitué leur langage, leurs traditions, leurs idées sous une forme écrite. La Bible fut successivement traduite et imprimée en quatorze dialectes; mais pour la rendre accessible à tous, on s'occupa de former des maîtres d'école parmi les indigènes. Ces instituteurs sont choisis dans toutes les classes de la population; c'est ainsi que le roi des îles des Amis, *Friendly islands*, remplit à la fois les fonctions de prédicateur et de maître des études. Il existe en outre tout un système d'écoles normales à l'aide duquel les missionnaires développent en quelque sorte l'enseignement mutuel de la nation (1). Ce que je crains est qu'on n'ait en grande partie sacrifié à l'élément religieux les instincts naïfs de la famille noire ou malaise. Dans les professions de foi des indigènes convertis au christianisme, on sent trop la greffe des idées européennes. Imposer à une race juvénile des formes étrangères n'est point le moyen de raviver son énergie, c'est au contraire la condamner à une vieille enfance (2).

Un des services les plus réels qu'aient rendus les missionnaires anglais aux sauvages de la Polynésie a été l'introduction de certains animaux domestiques. Les îles des mers du sud abondent en beautés naturelles; on les a comparées à des jardins de verdure enfermés par l'océan. Les unes, d'origine volcanique, dressent fièrement vers le ciel des groupes de montagnes à pic, tandis que d'autres, formées par des bancs de coraux et de madrépores, ne s'é-

(1) La société des missionnaires de Londres soutient à elle seule dans les mers du sud 372 établissemens d'éducation recevant 21,103 élèves. Dans les commencemens, un message écrit causait la plus grande surprise parmi les insulaires. « Comment cela peut-il parler? se demandaient-ils; cela n'a pas de bouche! » Aujourd'hui plusieurs maîtres d'école indigènes expriment couramment leurs idées dans des lettres adressées aux missionnaires. Des livres ont été imprimés dans ces îles, et la composition, le tirage, aussi bien que la reliure, ont été exécutés par la main des indigènes.

(2) Les missionnaires nous assurent qu'ils ont tout fait pour conserver les traditions nationales, les légendes et la poésie. Je voudrais de tout mon cœur qu'il en fût ainsi; n'ont-ils pas pourtant supprimé des îles de l'Océanie les danses et les jeux dans la crainte que sous ces anciens usages ne se cachassent des restes d'idolâtrie? Qu'ils prennent garde d'attrister la vie de ces peuples et d'éteindre les germes de leur individualité!

lèvent que de quelques pieds au-dessus du niveau de la mer, et ne s'annoncent au navigateur que par les arbres qui se balancent à la surface. Dans toutes néanmoins, le règne animal était extrêmement pauvre. Quelques-unes d'entre elles n'étaient guère occupées que par des serpens, des chauves-souris vampires et des rats; il est vrai que ces derniers y pullulaient. Dans les commencemens, les missionnaires ne pouvaient se mettre à table sans avoir deux ou trois personnes chargées de protéger les mets contre les attaques des maraudeurs. Une Anglaise, ayant laissé un soir ses souliers à côté de son lit, ne les retrouva plus le lendemain au point du jour. Pour faire la guerre à de tels ennemis, on introduisit un chat dans l'une des îles. Cet animal causa de grandes frayeurs parmi les habitans, et joua plus d'un tour qui donna lieu à des récits empreints de merveilleux. A quoi bon d'ailleurs détruire les rats avant d'avoir pourvu à leur remplacement? Les insulaires en vivaient; la chair en était considérée comme exquise, et « aussi bon qu'un rat » était un proverbe favori parmi les sauvages pour exprimer une des nuances de l'épicurisme. Quand les missionnaires anglais importèrent pour la première fois deux porcs à Mangaia, les naturels, qui n'avaient jamais vu de pareils êtres, poussèrent des cris d'étonnement. Le chef les revêtit de ses propres habits et des insignes de sa dignité, puis les envoya faire leur cour aux dieux. Aujourd'hui ces animaux sont très communs dans la plupart des îles de l'Océanie; doués d'un appétit glouton, ils ont en partie détruit les rats, offrant à l'homme leur chair en échange. La chèvre eut aussi l'honneur de provoquer à l'origine l'admiration des indigènes; ils la prirent pour un oiseau merveilleux, ayant deux grosses dents sur la tête. Cet *oiseau* à longs poils s'est prodigieusement accru et multiplié dans les montagnes de ces îles, où la nature s'était montrée si avare de formes vivantes. L'âne et le cheval, surnommé par les Polynésiens « le grand cochon qui porte l'homme, » sont entrés à leur tour dans les mêmes régions où ils ont été suivis par le gros bétail. Cette œuvre de naturalisation a considérablement enrichi le régime alimentaire des habitans. Dans les premiers temps, les missionnaires et leurs familles étaient obligés de se contenter de la viande de porc. Dix années se passèrent depuis l'arrivée de John Williams dans les îles de l'Océanie, avant qu'il pût abattre un bœuf. Ce fut une grande fête à laquelle il invita plusieurs de ses confrères qui passèrent la mer pour assister au festin. Quelle fut pourtant leur mystification quand ils trouvèrent que chacun d'entre eux ne pouvait plus souffrir l'odeur ni le goût de cette nourriture éminemment anglaise! Une des femmes des missionnaires éclata en sanglots et s'écria : « Faut-il que nous soyons

devenus si barbares! » Ce n'est pas au reste seulement l'alimentation, c'est l'ensemble des mœurs qui a été modifié chez les sauvages de la Polynésie par le passage de la chasse et de la pêche à la vie pastorale.

Avant l'arrivée des Anglais, les naturels de l'Océanie n'avaient point même de mot qui répondît au bien-être domestique. Aujourd'hui quel changement, s'il faut en croire la correspondance des missionnaires (1)! Les huttes basses et recouvertes de feuilles ont fait place à d'agréables chaumières. Embellir les habitations, c'est élever le caractère des habitans; aussi dans certaines écoles enseigne-t-on aux élèves les élémens de l'art de bâtir. Sous les toits ombragés par les bananiers, on rencontre maintenant des ustensiles de ménage et même des sophas (2). Les modes européennes exercent aussi un grand empire sur l'opinion des indigènes. Les Anglaises apprennent aux filles de la Polynésie à manier l'aiguille et à faire des chapeaux. Quel puissant attrait pour la coquetterie! Plusieurs d'entre les femmes idolâtres veulent se faire chrétiennes pour être bien mises. Je me demande pourtant ce que ces chapeaux et ces robes ajoutent aux charmes des Malaises ou des négresses; ne les transforment-ils pas plutôt en caricatures? Chaque type de l'humanité a un style de toilette qui est dicté par la nature. La femme de l'Océanie dans tout le luxe sauvage de la fantaisie, la tête entrelacée de guirlandes de feuilles et de fleurs, les épaules couvertes de perles bleues et de baies rouges, la taille entourée d'une natte de jonc, n'est-elle pas plus près du beau idéal de sa race que si elle était déguisée gauchement en lady? Les missionnaires et les sauvages eux-mêmes, je dois le dire, n'en jugent point ainsi; dans les îles, les croyances se reconnaissent aux costumes, et les modes de la civilisation obtiennent décidément l'avantage. Cet amour de la toilette développe du moins l'adresse des doigts et crée un lien avec les étrangers. N'est-ce point à eux que les femmes de la Polynésie doi-

(1) Chaque missionnaire adresse une correspondance aux diverses sociétés de Londres. Ces archives sont extrêmement intéressantes à consulter. Quels récits de voyageurs peuvent leur être comparés? Les missionnaires ne sont pas toujours des savans, il leur arrive de se tromper dans beaucoup de choses, leurs observations en géologie, en ethnologie et en histoire naturelle sont souvent vagues et incertaines; mais comme ils connaissent mieux que tout autre l'esprit et les mœurs des populations au milieu desquelles ils vivent!

(2) Aucune race n'est indifférente au bien-être. John Williams était sur son vaisseau, quand sa cabine se trouva un jour envahie et sa couche menacée par les femmes sauvages. Elles auraient bien voulu dormir dans ce lit moelleux; mais, comme le missionnaire craignait pour la blancheur de ses draps le contact des peaux huileuses, elles durent se contenter de frotter leurs joues l'une après l'autre contre les oreillers de plume.

vent de voir leur image dans un miroir au lieu d'aller comme autrefois se regarder dans un ruisseau? La force de l'exemple et le besoin croissant du bien-être ont d'un autre côté présidé à la naissance des arts utiles. Le paysage, autrefois assombri par les forêts et les romantiques beautés du désert, a plus ou moins pris l'aspect d'un jardin où l'on cultive l'igname, la canne à sucre, le coton, le tabac. Chez nous, on achète les marchandises avec de l'argent; dans ces sociétés naissantes, c'est au contraire avec les marchandises, je veux dire avec les produits de la terre qu'on achète l'argent. Le gouvernement, qui était autrefois une forme abjecte et cruelle de despotisme, s'est assujetti à des lois. Les droits des personnes et ceux de la propriété reposent aujourd'hui sur des contrats inviolables. Des magistrats administrent la justice, et l'institution même du jury s'est introduite dans les mers du sud. Les guerres de tribu à tribu qui ensanglantaient ces îles ont presque cessé de décimer la population, et l'infanticide, crime qui était presque passé en usage, a entièrement disparu (1). Les missionnaires se sont surtout appliqués à relever la condition de la femme. Le plus souvent achetée en mariage, celle-ci était à la fois l'esclave et la propriété de l'homme. On la considérait comme un objet si impur qu'elle n'était jamais admise à franchir les limites des parvis sacrés et que sa présence était regardée comme plus odieuse aux dieux que celle des animaux immondes. Dans les îles Fidji, les femmes des chefs étaient étranglées dans les funérailles sous prétexte qu'elles seraient utiles à leur mari dans l'autre monde. Le protestantisme anglais, en abolissant la polygamie et en réformant les institutions civiles, a réellement assis la famille sur de nouvelles bases.

Quelle est pourtant la vie du missionnaire dans ces contrées qui sortent de l'état sauvage? Grâce aux richesses naturelles du climat et à sa propre industrie, il trouve généralement moyen de se faire un chez-soi assez comfortable. Son principe est qu'il ne vient point pour se *barbariser* (*to barbarise himself*), mais pour civiliser les barbares. Et pourtant il faut qu'il ait en lui dans les commencemens un peu du génie inventif de Robinson Crusoé. S'il veut une maison plus commode et plus ornée que les autres, il est très souvent obligé de la construire. Les indigènes, il est vrai, offrent leurs services; mais c'est à lui d'être l'architecte et de diriger les tra-

(1) La dernière chaire dans laquelle monta M. W. Ellis pour prêcher l'Évangile dans les îles de la Société avant de quitter l'Océanie était entourée d'anciennes lances de guerriers. Plusieurs des armes et instrumens de combat ont été aussi convertis en instrumens d'agriculture. En moins d'un siècle, le groupe des îles Sandwich s'est dégagé des ombres de la barbarie, et jouit même des bienfaits d'un gouvernement constitutionnel.

vaux. Quel fut l'étonnement des sauvages la première fois qu'ils virent cuire des pierres pour faire de la chaux! Mêlant l'ocre rouge à la poussière des madrépores que voiturent les flots de la mer, on obtient une belle couleur saumon qui donne aux murs un aspect des plus agréables. Si j'en crois les dessins faits par les missionnaires eux-mêmes et conservés à Londres, quelques-unes de ces habitations ont un grand air d'élégance. Les jardins en sont soignés, et les bananiers, l'arbre à pain et les cocotiers qui les entourent répandent toutes les richesses d'un feuillage tropical. Il s'agit maintenant de meubler l'intérieur de la maison. Ce n'est point la matière brute qui manque; le bois de rose et d'autres essences forestières de grand prix ne coûtent que la peine de les abattre; mais le missionnaire anglais doit être un peu tourneur et un peu ébéniste, s'il veut tirer avantage de ces présens de la nature. La plupart d'entre eux ont une certaine pratique des métiers manuels, et sous l'empire de la nécessité, que nos voisins appellent la mère des arts, ils triomphent peu à peu des premiers obstacles. Comme ils recommencent la civilisation, les procédés les plus simples sont les meilleurs, et c'est de l'expérience bien plutôt que des livres qu'ils apprennent les élémens de l'industrie. Leurs femmes sont aussi d'un grand secours pour tout ce qui touche au bien-être domestique. Elles exercent dans la maison et au dehors une influence toute de sympathie qui contribue beaucoup au succès des missions anglaises. Plus à même que les hommes de s'introduire auprès des femmes du pays et des enfans malades, elles gagnent aisément les cœurs par les services qu'elles rendent. Les sauvages eux-mêmes associent aisément l'idée d'une compagne aux travaux des évangélistes. Quand les missionnaires catholiques arrivèrent dans les îles de l'Océanie avec les sœurs de charité, les naturels les reçurent comme les femmes des prêtres, et c'est une idée qu'on ne put jamais leur ôter de la tête. Qui n'admirerait d'ailleurs le dévouement des Anglaises qui se condamnent à vivre loin de tous les avantages de la société? Seules au milieu d'hommes d'une autre couleur, parlant une autre langue, suivant d'autres usages, ce n'est pas sans horreur qu'elles considèrent leur situation dans le cas où leur mari viendrait à mourir et à les laisser dans ces contrées barbares. Elles accompagnent souvent le missionnaire dans ses courses et partagent bravement ses dangers avec le reste de la famille. On compte même parfois sur ces êtres faibles pour apprivoiser les instincts farouches; mais le genre d'affection qu'ils excitent parmi les indigènes devient dans plus d'un cas une source d'embarras. John Williams était en vue de l'île d'Aitutaki dans un vaisseau où il parlementait avec les naturels, quand l'attention de ceux-ci fut atti-

rée par le fils du missionnaire, un beau garçon de quatre ans qui se trouvait à bord du navire. C'était le premier enfant blanc qu'ils eussent jamais vu; aussi sa présence causa tant d'enthousiasme que ce fut à qui se frotterait le nez contre le nez du jeune Européen (1). Les sauvages s'attendrirent en outre sur le sort d'un être si délicat exposé à toutes les colères du tempétueux océan, et ils demandèrent avec instance qu'on voulût bien le leur donner. — « Et qu'en feriez-vous? » demanda le père alarmé, car il craignait que les habitans de l'île ne fussent cannibales. Le chef répondit au nom de tous qu'ils prendraient le plus grand soin de l'enfant et que leur intention était de le faire roi. Cette offre brillante ne tenta guère l'ambition des parens, et comme les cris, les gestes des sauvages prenaient un caractère menaçant, la mère emporta son fils dans ses bras au fond d'une cabine. Élevés parmi les sauvages, les enfans de missionnaires se distinguent eux-mêmes par une tournure d'esprit particulière et s'habituent à penser dans la langue du pays. L'un d'eux ayant perdu un jeune frère qui était mort d'une de ces maladies si fréquentes dans des climats malsains, disait à son père : « Ne le plante pas, je t'en prie : il est trop beau! » Planter, dans les idées des indigènes, c'est mettre en terre.

Le missionnaire est-il bien fixé et bien établi dans une maison construite de ses propres mains, il a trop souvent encore à compter avec les ouragans. Des tempêtes couvées par cette immensité des mers du sud viennent tout à coup s'abattre sur les îles. La foudre éclate et met le feu aux forêts qui couvrent les hautes montagnes.

Tout tremble sous le passage du vent; les géans de la végétation se dispersent comme des brins de paille. Un pareil désastre fondit en 1865 sur l'île d'Aitutaki; sept mille cocotiers en plein rapport furent en une seule nuit couchés sur le sol; la provision des fruits de l'arbre à pain, base de l'alimentation des familles indigènes, se trouva entièrement détruite, tandis qu'il ne restait plus debout une seule maison ni un seul édifice du culte. Une inondation de la mer, qui s'éleva vers minuit à une hauteur inaccoutumée, couvrit en outre tous les champs de culture. Plusieurs des habitans roulèrent des nattes autour des femmes et des enfans pour les empêcher d'être séparés les uns des autres et emportés par la violence des rafales. Le missionnaire, M. Roll, et sa famille cherchèrent un refuge derrière les débris d'un mur, seuls restes de la plus belle maison de l'île. Qui ne se figure l'état de consternation dans lequel une telle calamité plongea les pauvres insulaires?

(1) C'est la manière de saluer qui répond dans la Polynésie à la poignée de main anglaise.

Le soleil levant éclaira une scène de ruine et d'horreur. Tel est pourtant l'attachement de ces anciens sauvages pour les hommes qui leur ont apporté les élémens de la civilisation, qu'ils voulurent avant tout relever la maison du missionnaire anglais. En vain leur représenta-t-il qu'ils étaient les premières victimes et qu'ils devaient songer à leur propre malheur : ils s'obstinèrent et commencèrent à l'instant même les travaux. « Sans cela, assurèrent-ils naïvement, ils n'auraient jamais trouvé le courage de réparer le désastre pour eux-mêmes. »

Les missionnaires chrétiens ont plus d'un obstacle à combattre; mais leur œuvre est surtout troublée dans les mers du sud par des hommes de leur propre couleur et à peu près de leur religion. Il y a deux ou trois ans, des bâtimens péruviens se montrèrent dans ces eaux et enlevèrent soit par ruse, soit par violence, une grande partie des habitans des îles. Ces négriers brûlaient les maisons, attaquaient les canots et faisaient main basse sur les hommes, les femmes, les enfans, qu'ils emmenaient avec eux en esclavage. Dans certains endroits, ils avaient recours à un singulier stratagème. Le bruit se répandait qu'à bord de leur vaisseau était un missionnaire, et les naïfs insulaires accouraient du rivage pour le voir. Un des marins, en habit noir, jouait assez bien le rôle du personnage sacré, puis, au moment où l'on s'y attendait le moins, la voile s'enflait, et le navire s'éloignait avec sa proie. Ces voleurs d'hommes inspirèrent aux habitans une telle horreur que pendant plusieurs mois l'apparition d'un vaisseau étranger fut un objet d'alarme sur toutes les côtes. Un des négriers fut enfin saisi par les naturels de Rapa, qui le remirent entre les mains des autorités françaises à Otahiti. On força, d'un autre côté, le gouvernement du Pérou à prendre des mesures contre de tels actes de brigandage, et en manière de réparation il renvoya trois cent soixante-huit indigènes appartenant à différens groupes d'îles. Le vaisseau était une prison flottante; à peine avait-il quitté le port que la petite vérole et la dysenterie éclatèrent, et avant qu'on eût atteint Rapa, trois cent quarante-quatre cadavres avaient été jetés à la mer. Ceux qui survivaient furent débarqués de force sur le rivage malgré les justes réclamations des habitans, effrayés de les recevoir dans un pareil état. Ils semèrent en effet le germe d'une épidémie qui enleva un quart de la population. Pauvre île de Rapa! on lui avait ravi ses enfans, on lui rendit la peste.

Quels avantages a tirés la Grande-Bretagne de ses missions dans les mers du sud? D'abord elle s'est créé des alliés et des amis. Dans les commencemens, un des grands obstacles à la diffusion de l'Évangile était, de la part des indigènes, la crainte qu'on n'en voulût à leur territoire. On n'avait que trop accoutumé les races noires et

cuivrées à voir dans le missionnaire chrétien le messager des armées d'invasion. L'Angleterre, déjà surchargée de colonies, a fait acte de politique et de sagesse en s'abstenant d'annexer de nouvelles îles à son vaste empire; elle s'est gagné ainsi les bonnes grâces des chefs insulaires. Dans ce grand désert d'eau océanique, elle trouve maintenant des points de ravitaillement pour ses navires, des stations pour ses baleiniers, des marchés pour l'écoulement des produits de ses fabriques. Sans même étendre ses conquêtes, une nation s'accroît en élevant d'un degré les races étrangères sur l'échelle de la vie sociale.

III.

Une autre partie du monde vers laquelle s'est dirigée depuis longtemps la sollicitude des Anglais est l'Afrique. Je me trouvais, il y a quelques années, à Cromer, petite ville du comté de Norfolk envahie de jour en jour par la mer. De nombreuses affiches annonçaient un *missionary meeting* auquel je me fis une fête d'assister. On se réunit dans une petite chapelle où s'élevait une plate-forme en planches sur laquelle parut une Anglaise aux traits accentués tenant par la main une jeune négresse de sept à huit ans dont l'œil effarouché ressemblait à celui d'une gazelle surprise dans le désert. C'est cette femme qui était le missionnaire, et voici à peu près le discours qu'elle adressa d'un air inspiré à son auditoire : « Lorsque j'étais jeune fille, ma tête était pleine de rêves de voyages; il me semblait être appelée à éclairer les femmes de la race noire et leurs enfans. Mon esprit ne pouvait trouver de repos, et cette idée fixe me rendit impropre à toute autre profession. Je priais Dieu nuit et jour de me fournir les moyens de réaliser le roman de ma vie. Quelques missionnaires avec lesquels je fis connaissance me promirent de m'envoyer dans leurs colonies quand il y aurait une place vacante. J'attendais avec impatience lorsqu'une parente éloignée vint à mourir et me laissa une somme de 500 livres sterling. C'était bien assez pour le voyage et pour l'exécution de mes projets. Je m'embarquai dans un vaisseau qui faisait voile pour la côte ouest de l'Afrique. On était alors au mois d'août, et tout dans la nature semblait sourire à mon entreprise. Assise au milieu du pont sur un rouleau de cordes, je regardais les vagues en songeant que je m'étais lancée seule sur l'océan de la vie, tout à fait seule; mais j'avais confiance dans mes forces et dans la protection du ciel. Il y avait à bord un ministre, M. C., avec sa famille, qui émigrait vers les mêmes côtes et qui me prit sous sa défense. Après un long et pénible voyage, nous arrivâmes enfin à Sierra-Leone, où il me con-

duisit chez un autre missionnaire résident qui voulut bien nous donner l'hospitalité. Je l'entretins de tout le bien que je désirais faire aux pauvres nègres; il sourit un peu de mon enthousiasme et me révéla dans la voie où j'allais entrer plus d'un obstacle, plus d'un danger que je n'avais point prévus. Après tout, je lui répondis que Dieu avait fait les épaules pour le fardeau (1), et je m'engageai bravement dans le désert. Dès que je fus à même de parler un peu la langue du pays, j'ouvris une école : c'était une petite maison en bois où j'étendis sur le sol des nattes en guise de bancs. Ma première leçon consista en une distribution de verroteries et d'autres objets dont j'appris aux enfans le nom et l'usage. Il était amusant de les voir danser et se parer de mes présens avec toute sorte de cris et de gestes sauvages. Mon école prospéra, j'eus bientôt de vingt à trente élèves plus noirs que le jais. Le temps se passait heureusement, car j'avais la conscience d'être utile, quand je fis la connaissance d'une famille du pays qui s'était convertie à notre religion. La femme, une belle négresse, tomba malade, et mourut entre mes bras en me recommandant de prendre soin de son enfant. Cet enfant est la jeune fille que vous avez devant les yeux. Cependant le père ne voulut point consentir à ce que je l'emmenasse de la hutte : il prit une autre femme pour la soigner; mais un soir il revint lui-même de la forêt avec une blessure à la jambe et fut emporté quelques jours après par une mauvaise fièvre. Je me souvins de la promesse que j'avais faite à la mère, et, voyant l'enfant maltraitée, je résolus de la soustraire à sa nourrice, qui était idolâtre. Il me fallut alors partir, me cacher pendant le jour et voyager à pied durant la nuit dans le désert, car cet enlèvement avait excité la colère des noirs. J'atteignis de la sorte le village le plus voisin où je tombai malade de fatigue. Sur ces entrefaites, une guerre éclata entre les tribus, qui brûlèrent les maisons, et nous dûmes tous chercher notre salut dans la fuite. J'ai été obligée de coucher la nuit derrière les buissons, exposée aux attaques des bêtes féroces. J'avais appelé l'enfant Zélika et elle m'appelait sa mère. L'idée que je l'élèverais chrétiennement et que je remplirais ainsi un devoir soutenait mon courage au-dessus de toutes les épreuves. Je gagnai enfin une station ou établissement de missionnaires qui par l'entremise de la société me procurèrent les moyens de retourner en Angleterre. Le temps avait détruit beaucoup de mes espérances; je n'avais enlevé à l'idolâtrie qu'un bien mince trophée, et pourtant je suis encore toute prête à reprendre le chemin des terres brûlées par le soleil, si Dieu m'en fournit l'occasion.»

(1) Locution familière aux Anglais.

Par l'exaltation de ses idées, cette femme missionnaire appartenait évidemment au genre excentrique. D'ordinaire les choses se passent d'une manière beaucoup plus simple. Un jeune homme a été élevé par une des sectes dissidentes; il se peut même qu'il ait montré des dispositions pour le ministère de la parole. Dans l'ardeur de l'adolescence, le mirage des contrées lointaines et des moissons que peut y récolter la foi passe devant son cerveau comme un rêve de l'Apocalypse. Il expose ses sentimens devant un *meeting* religieux de son district qui l'envoie à Londres pour être examiné par un comité de missionnaires. Là il poursuit ses études durant une ou deux années dans une des institutions soutenues par la secte à laquelle il appartient. La moindre circonstance décide quelquefois de la partie du monde vers laquelle doit le conduire son étoile. Un des plus remarquables parmi les missionnaires wesleyens, M. William Moister, était ainsi attendant son sort, lorsqu'en 1830, par une froide matinée d'octobre, une jeune fille noire se présente à la porte de la vieille *Mission-house* dans Hatton-Garden. Elle portait dans les bras un enfant blanc à l'air maladif, le fils du révérend Richard Marshall, mort de la fièvre maligne cette même année, près de la rivière Gambia, dans l'ouest de l'Afrique. Deux jours après les funérailles, sa femme s'était embarquée pour l'Angleterre, ramenant avec elle son tout jeune fils et une Africaine nommée Sally, qui devait en prendre soin durant le passage. Arrivée à Bristol, mistress Marshall sentit ses forces épuisées et expira quarante-huit heures après avoir touché sa terre natale. C'était donc un orphelin que la fidèle négresse venait présenter à la maison des missionnaires. Son amour pour l'enfant semblait extrême; tout en l'entourant de ses bras noirs et tout en l'arrosant de ses larmes, elle parlait avec enthousiame de son pays. Cette scène touchante émut jusqu'aux larmes les jeunes candidats à l'œuvre des missions. Il fallait maintenant un successeur à M. Marshall dans la station de Gambia; mais, par suite de la grande mortalité qui depuis plusieurs années avait frappé l'un après l'autre les évangélistes dans tout l'ouest de l'Afrique, le comité avait résolu de ne plus envoyer que ceux qui offriraient eux-mêmes leurs services. Un tel incident détermina la vocation de M. W. Moister. Cette contrée était la plus malsaine et la plus entourée de périls; c'est là qu'il voulut aller.

Le lieu de destination étant fixé, le jeune missionnaire reçoit les ordres et se marie à une femme décidée, comme lui, à braver les dangers et les fatigues d'une vie errante. Il ne lui reste plus maintenant qu'à dire adieu à sa famille, à ses amis, et à se préparer pour le grand voyage. Accompagné de celle qui doit partager ses luttes,

il fait voile dans un des vaisseaux de la société. Que trouve-t-il en arrivant? Groupons, pour répondre à cette question, quelques détails empruntés aux correspondances. La côte d'Afrique apparaît dans toute sa magnificence sauvage. Des naturels, qui ont appris d'avance l'arrivée du nouveau missionnaire, se jettent à l'eau et plongent autour de la barque qui le conduit vers le rivage. D'abord tout lui paraît grand, tout lui semble nouveau : rien de ce qu'il voit ne ressemble à ce qu'il a vu dans la pâle Angleterre. Des cocotiers qui se balancent au souffle du vent, de majestueux palmiers, tout un peuple de noirs, hommes, femmes, enfans deminus, une douzaine de langues qui heurtent leurs accens bizarres autour de ses oreilles et dont pas une n'est encore intelligible pour lui, telle est la scène étrange et pourtant émouvante qui le salue à l'arrivée. Il faut maintenant le conduire à sa nouvelle résidence, éloignée quelquefois de plusieurs milles dans les terres. Une maison, protégée contre les ardeurs du soleil par une véranda, se détache au milieu d'un groupe de huttes. Cette maison est désormais la sienne, et n'a point du tout mauvaise mine à l'extérieur. On pénètre dans la cour, et au pied des marches de pierre qui conduisent vers le rez-de-chaussée croît une belle fleur sauvage, une sorte de jasmin exotique. « Voilà qui est d'un bon augure, s'écrie la femme du missionnaire ; cette fleur nous souhaite la bienvenue ! » Et pourtant c'est l'absence de l'homme qui a donné à la plante le droit de s'introduire jusque sur le seuil de la maison déserte. A l'intérieur, tout respire un air de deuil et de consternation. Cette maison est celle d'un mort ; elle est restée dans l'état où l'a laissée le dernier soupir du dernier occupant. Le jeune ménage apprend ainsi du silence des lieux ce qui l'attend un jour ou l'autre dans ce climat fatal. On récrépit les murs, on nettoie le plancher, on ouvre les fenêtres pour faire rentrer dans cette tombe tous les souffles vivans de la nature. Après avoir pourvu aux premiers besoins du foyer domestique, le missionnaire se met joyeusement à l'œuvre. Ses devoirs consistent à surveiller l'école, où se rendent pendant la journée une centaine d'enfans noirs, et à prêcher la parole de Dieu. Bientôt pourtant ces humbles travaux ne suffisent plus à son zèle ; il lui faut étendre le champ de sa mission et atteindre des tribus voisines qui vivent quelque part dans l'intérieur du pays. Emmènera-t-il sa femme ou la laissera-t-il seule au milieu des noirs? Le plus souvent elle l'accompagne dans ses courses.

Voyager dans l'ouest de l'Afrique n'est point, à vrai dire, une petite affaire. Les meilleures routes sont de simples sentiers à travers les déserts et les forêts, où les piétons s'avancent à la file portant chacun à

la main un fusil ou un coutelas pour se défendre contre les bêtes sauvages. On fait quelquefois usage des chevaux de selle; mais dans certains districts ces animaux ne vivent point longtemps, soit à cause de la qualité des herbes, soit par l'effet du climat : le chameau lui-même, quoique enfant du pays, ne résiste guère dans l'ouest à certaines marches forcées. Aussi la coutume la plus générale est-elle de franchir le désert dans des chariots traînés par des bœufs. Ces chariots, longs et étroits, montés sur deux paires de roues, se trouvent en outre recouverts d'une grande toile en forme de tente qui protége les voyageurs contre le soleil ou la pluie. Deux vastes coffres, dont l'un sert de siége au cocher et dont l'autre se place en arrière du char, servent à recevoir les provisions de bouche. Sous la voiture est suspendu ce qu'on appelle la *trappe;* on y entasse les ustensiles de cuisine, ainsi que les outils destinés à réparer les accidens qui peuvent arriver sur la route. L'intérieur de cette maison roulante se divise en deux compartimens, l'un dans lequel le missionnaire et sa compagne se tiennent pendant la journée, l'autre où ils couchent durant la nuit. C'est naturellement la femme qui préside aux arrangemens domestiques, et pour peu qu'elle ait, comme disent les Anglais, la main industrieuse, elle répand sur ce ménage nomade un ordre et un bien-être qu'envierait plus d'une famille sédentaire. Le jour, on la voit commodément assise travailler à l'aiguille, tandis que son mari surveille les gens ou le bétail, et, si tout va bien, se livre tranquillement à la lecture. Le lourd chariot est traîné par un attelage de bœufs qui peut varier de douze à dix-huit, selon les circonstances du voyage. Ces animaux, presque tous de la même couleur et se ressemblant les uns aux autres, forment un groupe éclatant d'énergie et de santé. Trois hommes sont nécessaires pour gouverner un chariot, le cocher, le conducteur et un aide qui prend soin des bêtes destinées à la boucherie. Lorsque tous les préparatifs de départ sont terminés, le cocher, assis sur son siége, fait claquer son immense fouet, et la pesante machine s'ébranle le long de chemins rudes et à peine tracés. On fait ainsi en moyenne trois milles par heure à travers un paysage grandiose, pittoresque, mais triste. L'Afrique est une contrée sévère qui dans certains endroits semble comme pétrifiée par le soleil. Après trois ou quatre heures de marche, il faut faire halte et dételer les bœufs haletans. On choisit pour cela quelque oasis dans le désert. Le conducteur donne alors le mot à ses hommes, et le véhicule s'arrête. Les bœufs, délivrés du joug, se rendent d'abord vers le ruisseau où ils s'abreuvent, et ensuite vers les pâturages naturels dont ils tondent l'herbe fraîche. Pendant ce temps-là, les hommes ont ramassé des morceaux de bois sec, allumé le feu, et le coquemar, qui joue un

si grand rôle dans la vie domestique des Anglais, commence sa joyeuse chanson, suspendu à une sorte de trépied. On étend la nappe sur l'herbe ou sur la surface plate d'un rocher, et, les préparatifs terminés, chacun se tient debout le chapeau à la main, tandis que le missionnaire appelle les bénédictions du ciel sur le frugal repas. Les hommes qui prennent le thé, les moutons et les chèvres qui se reposent, les bœufs qui broutent, tout cela forme une scène curieuse. Cependant après une ou deux heures de halte on se remet en route jusqu'à la nuit. La soirée se passe autour d'un feu de bivouac à chanter des hymnes, à causer et à prier. Tout le monde se met au lit de bonne heure. Il n'est pas rare qu'un orage éclate pendant la nuit; mais la maison est étroitement fermée, tandis que les gens de service, ayant eu la précaution d'étendre la toile de la tente autour des roues, dorment tranquillement sous la voiture à l'abri de la pluie. Le lendemain, au point du jour, on rassemble les bœufs, et après un modeste déjeuner on reprend le chemin des solitudes.

Comme ce voyage dure souvent des mois, on s'explique aisément les préparatifs et les provisions qu'il exige. Il arrive quelquefois qu'on tue sur la route une antilope, et qu'on ajoute ainsi le produit éventuel de la chasse au quartier-général des vivres. La plupart des animaux qu'on rencontre ne sont pourtant point d'un grand secours; ce sont des troupeaux d'autruches qui passent en battant des ailes ou des bandes de chacals qui hurlent la nuit le long des buissons. Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que le chariot s'avance sur un terrain uni; il doit de temps en temps escalader des collines abruptes ou s'engager dans des passages dangereux, entre des rochers à pic. Tout le monde alors met pied à terre, heureux encore quand le timon ne se brise point au milieu des rudes chocs imprimés à la lourde machine. D'autres fois ce sont des rivières qui barrent tout à coup le passage; on est alors obligé ou de chercher un gué dans les sables ou de construire des radeaux que de hardis nageurs poussent de l'autre côté du fleuve. Ne faut-il point aussi après quelque temps songer à faire le pain et à blanchir le linge? C'est naturellement l'ouvrage des femmes. On profite pour cela d'un beau jour et d'un clair ruisseau coulant au pied d'une montagne; mais en Afrique les plus beaux jours sont souvent troublés par des orages. Le tonnerre éclate tout à coup, suivi d'un déluge de grêle et de pluie qui force tous les travailleurs à chercher un refuge dans le chariot. Une heure après, le soleil rayonne; mais le feu est éteint, la pâte détrempée par l'eau du ciel, et il faut recommencer les apprêts domestiques. Il arrive qu'on passe quelquefois près d'un village ou du moins d'un groupe de huttes. Quelle belle occasion

de prêcher, surtout si c'est un dimanche! A l'aide du chariot et de la tente, on improvise une église en plein air, dans laquelle on range les hommes, les femmes, les enfans. Un jeune berger noir vient-il à passer dans ce moment-là avec son troupeau de chèvres, on l'invite à arrêter ses bêtes et à prendre sa part du service divin. Après bien des obstacles, le missionnaire atteint enfin le but de son voyage, le territoire de la tribu avec laquelle il veut nouer des rapports d'amitié. Des hommes armés sortent brusquement d'un buisson et le conduisent devant le roi. C'est là qu'il a besoin d'éloquence et de diplomatie pour plaider la cause de l'Évangile. Je dois dire qu'il est aidé par sa femme, généralement très sensible à l'honneur d'être reçue par un souverain, même par un souverain noir. Elle présente à cette majesté barbare quelques tasses de café préparé de ses propres mains. Comme les Anglaises sont toujours gantées, même dans le désert, un des grands sujets d'étonnement du royal sauvage est d'ordinaire la forme des doigts : il se demande comment il se fait que les femmes blanches n'aient point d'ongles. Le missionnaire propose alors de parler au peuple, et si sa demande est exaucée, on organise un *meeting* pour la circonstance. Le roi lui-même apparaît dans un char traîné par deux cents soldats, et après avoir été conduit sous un arbre il reçoit les hommages de ses sujets. Tout le monde s'assoit sur l'herbe, et c'est alors au missionnaire de haranguer l'auditoire. On l'écoute d'ordinaire avec attention; seulement à chaque éternument du roi tous les noirs se tournent de son côté et lui adressent des éloges. Plus ou moins content de ces premières ouvertures, le missionnaire prend congé de la tribu et regagne ses foyers. Cette seconde partie du voyage est souvent la plus pénible : les bœufs sont fatigués et tombent quelquefois l'un après l'autre sur la route pour ne plus se relever. Si le missionnaire et sa femme n'ont pas encore reçu le baptême de la fièvre locale, combien sont-ils exposés l'un et l'autre à contracter cette maladie au milieu des terres basses et brûlantes! En vue de tels accidens, on emporte avec soi des remèdes, et souvent le chariot, si gai au départ, n'est plus au retour qu'une infirmerie mouvante.

Et pourtant cette vie doit avoir des charmes, car les femmes des missionnaires anglais en parlent avec plaisir dans leurs lettres. « Ici, disent-elles, la nature tient lieu de tant de choses! » Leur salle à manger est très souvent un bosquet d'orangers à l'ombre desquels s'élève une table de bois entourée de quelques siéges. La grande désolation de l'Afrique est le manque d'eau; aussi la pluie est-elle saluée par les enfans du pays des épithètes les plus flatteuses : on l'appelle « la bonne, la belle, la gracieuse. » Une foule de négrillons sortent alors avec des vases de toute forme pour la recueillir.

Le filtre est dans l'intérieur de la maison comme un objet sacré sur lequel veille la femme du missionnaire; c'est à elle de le tenir plein d'eau et d'empêcher qu'on ne le vide inutilement. Les jardins, où il y a un puits et des bras pour arroser, ressemblent à des bateaux de fleurs et de fruits flottans au milieu d'un océan de stérilité.

Les missionnaires anglais ne partagent nullement les idées des Américains sur l'infériorité absolue des nègres. Tous au contraire rendent hommage aux bonnes qualités de la race éthiopienne; lorsqu'ils ont quelquefois à rougir, c'est de la conduite des blancs qui traversent le pays à la poursuite de l'ivoire ou des plumes d'autruche et qui donnent les plus tristes exemples à la population noire. Dans les écoles, les enfans de couleur témoignent une certaine facilité pour apprendre (1). Parmi les hommes qui ont le plus fait pour l'éducation des noirs, il faut citer le vénérable Robert Moffat, beau-père du grand voyageur Livingstone. Droit et ferme malgré son grand âge comme un palmier dans le désert, seul étranger au milieu d'une contrée presque sauvage, il surveille lui-même le champ des travaux apostoliques où il est aidé dans la direction des classes par sa fille Jane. La grande objection des nègres idolâtres qui refusent de se convertir au christianisme est « que la religion du blanc est faite pour le blanc, comme la religion du noir est faite pour le noir. » Il pourrait bien y avoir dans ce raisonnement naïf un fond de vérité physiologique. Aussi, tandis que certains missionnaires à vues étroites veulent à toute force inculquer chez l'homme de couleur des dogmes inintelligibles, d'autres plus éclairés se contentent de graver dans son cœur les traits généraux de la morale chrétienne (2).

Pendant de longues années, les missionnaires anglais ont eu beaucoup moins à souffrir de la part des nègres idolâtres que de la part des maîtres d'esclaves, leurs compatriotes. Quant à ces derniers, ils ont vu avec regret leur règne finir en 1838; mais il s'en faut de beaucoup que l'esclavage soit aboli de fait sur les côtes de

(1) Trois jeunes nègres arrachés à l'esclavage furent amenés dernièrement en Angleterre par M. Rigby, ancien consul à Zanzibar, et placés dans diverses institutions, où ils se distinguèrent par leur mérite. L'un d'eux était toujours à la tête de sa classe. On assure néanmoins que vers quatorze ans se déclare une époque critique dans les facultés du nègre. La vérité est que nos méthodes européennes ne conviennent point toujours au développement particulier de son intelligence.

(2) Le docteur Colenso, à une séance de la Société géographique de Londres, déclarait qu'il faudrait au moins deux siècles avant que les Zoulous fussent à même de saisir les subtilités théologiques du symbole d'Athanase, « et c'est bien heureux, ajoutait-il, car d'ici là l'église d'Angleterre aura eu le temps de modifier quelques-unes de ses doctrines. »

l'Afrique. Et comment en serait-il ainsi quand dans l'intérieur de ce malheureux pays, où l'on voit les annales de la race noire écrites en caractères de sang, les sujets sont vendus par les chefs, les enfans par les pères, les familles par les familles? Le commerce de chair humaine est surtout exercé par les Arabes, et l'esclave qu'on échange de main en main se trouve considéré entre ces marchands comme une sorte de monnaie courante. Il ne se passe guère de jour où un navire faisant la traite des noirs ne soit saisi sur la côte à la suite d'un furieux engagement entre les marins anglais et les Arabes. Les missionnaires et leurs femmes assistent d'ordinaire à la scène navrante du débarquement. Les marins déposent d'abord à terre des enfans de trois à six ans qu'ils étendent sur le sable avec de rudes bons mots et en les caressant sur la tête comme des agneaux noirs. Viennent ensuite les jeunes filles dont quelques-unes ont été blessées dans la bataille, les mères avec leur nourrisson, et les hommes étonnés de l'intérêt qu'on leur témoigne. Une cargaison de trois cent cinquante noirs est quelquefois entassée dans un étroit bateau où chacun n'a qu'une poignée de riz cru pour se nourrir. Les Arabes calculent qu'à cause de la grande mortalité qui règne à bord, un nègre sur trois arrivera à bon port; mais cette proportion n'en donne pas moins de grands bénéfices d'argent. Les missionnaires anglais comptent beaucoup sur l'abolition de l'esclavage dans les états du sud de l'Amérique, fruit de la dernière guerre, pour éteindre cet odieux trafic. Les efforts qu'ils ont faits sur la côte de l'Afrique en vue de limiter les horreurs d'un tel régime leur ont d'ailleurs valu pour eux-mêmes et pour leur nation les bonnes grâces de la famille éthiopienne. M. Livingstone racontait en 1865 à la séance annuelle des missionnaires de Londres que, lorsque le *fouet public* (car il existe une pareille institution) agit avec force dans l'intérieur du pays, les malheureux nègres flagellés s'écrient jusque sous les coups : « Oh! les Anglais! quand viendront les Anglais? »

Dans les premières années du XIXe siècle, l'attention de la Grande-Bretagne fut appelée sur Madagascar. Les vingt-deux états entre lesquels l'île se trouvait divisée venaient de tomber entre les mains des Hovas, race forte et guerrière. En 1820, la société des missionnaires de Londres envoya des hommes qui, à une instruction libérale, joignaient une certaine connaissance des arts mécaniques. Ils furent bien reçus par le roi Radama Ier, qui, trop dieu lui-même pour céder la place à un autre (1), n'en favorisa pas moins les écoles

(1) Durant un orage, il s'amusait à faire tirer le canon, quand le consul anglais lui ayant demandé la raison de ce bruit : « Le Dieu d'en haut, répliqua le roi, parle par son tonnerre et moi par le canon ; nous nous répondons l'un à l'autre. »

fondées par les étrangers. En 1828, Radama mourut; l'héritier légitime de la couronne était son fils Rakotobe, un disciple des missionnaires dans lequel ils plaçaient leurs meilleures espérances, mais ils avaient compté sans l'ambition d'une femme. Ranavalona, une des douze sultanes du dernier roi, jura de ramasser le sceptre, fit assassiner Rakotobe et institua un règne de terreur contre les chrétiens. « Les entrailles de la terre, s'écria-t-elle, seront fouillées et les lacs dragués par le filet avant qu'un seul d'entre eux échappe à la justice du pays. » Elle rouvrit en effet l'ère des persécutions sanglantes et la série des martyrs. Les chrétiens du pays la comparaient à une tigresse noire, mais avec une tache blanche; cette tache blanche était l'affection maternelle. Elle aimait son fils Rakoto-radama, un jeune homme de dix-sept ans qui avait suivi en secret les assemblées religieuses des néophytes. Après un règne marqué par des supplices, Ranavalona mourut en 1861. Rakoto avait un rival qui lui disputait le trône : il le fit enfermer dans un château-fort et fut proclamé roi sous le nom de Radama II. Le nouveau souverain rappela les missionnaires anglais, que la tourmente avait éloignés de l'île; ils revinrent, et l'un d'eux, le révérend William Ellis, se fit le Mentor de ce Télémaque noir. Les chrétiens exilés rentrèrent; les bibles qu'on avait enterrées sortirent du sable des déserts, et les persécutés montrèrent avec orgueil la trace des fers qu'ils avaient portés sous le dernier règne. Le caractère et la conduite du jeune roi ne répondirent pourtant point à l'opinion qu'avaient conçue de lui les missionnaires. Après un règne assez court, il fut déposé du trône et mis à mort. Aujourd'hui la religion chrétienne est tolérée à Madagascar, quoique le gouvernement soit idolâtre. Le consul anglais, M. Pakenham, a négocié dernièrement un traité en vertu duquel ses compatriotes, aussi bien que les chrétiens indigènes, doivent jouir de la liberté religieuse. Cet état de choses a ranimé le zèle des missions protestantes, qui gagnent chaque jour du terrain; elles ont pourtant un grand obstacle à vaincre dans la constitution politique du pays. La présente reine de Madagascar croit ses prérogatives intéressées au maintien des anciens usages : ce sont les idoles qui font son pouvoir sacré.

IV.

On a vu jusqu'ici l'influence morale de la Grande-Bretagne aux prises avec des races ignorantes et naïves bien forcées de reconnaître dans le christianisme les traits d'une religion supérieure : il n'en est plus du tout de même lorsque les missionnaires s'adressent à des nations qui possèdent déjà une philosophie, une doctrine et

des livres sacrés. Les peuples qui n'ont que des dieux de bois les remettent sans trop de résistance aux mains des étrangers; mais combien l'homme défend avec une tout autre obstination les idoles de l'esprit! C'est surtout ce qui a lieu dans le Céleste-Empire. Les missions anglaises, auxquelles dès 1807 les savantes études de Morrison frayaient la voie en Chine, commencèrent leurs travaux en 1845, lorsqu'un décret impérial déclara que la religion chrétienne serait tolérée dans l'empire du milieu. Le champ de la propagande était pourtant encore très limité par les lois du pays. On avait un moment compté sur l'insurrection qui menaçait le gouvernement chinois pour abaisser certaines barrières et pour favoriser les vues des propagateurs de la Bible. Il semblait en effet qu'un élément spiritualiste animât la fureur des nouveaux sectaires. Il fallut pourtant renoncer à ces illusions; la prise de Nankin termina la longue guerre entre les impériaux et les insurgés, qui n'étaient d'ailleurs nullement attirés vers le christianisme. Le retour de plusieurs milliers de fugitifs dans leurs foyers, la reprise des travaux de l'industrie, les avantages de la paix constituaient en somme un état de choses propice à l'œuvre des missions protestantes. D'un autre côté, le traité conclu par lord Elgin garantissait aux missionnaires toute la protection que pouvait leur assurer l'autorité du chef de l'état. Les différentes sociétés de Londres organisèrent alors en Chine un système de colportage de la Bible et de prédication ambulante, *itinerancy*. Des voyageurs de l'Évangile s'avancèrent seuls ou presque seuls au milieu d'un pays inexploré, de villes florissantes et de marchés où affluent tous les produits du commerce. D'autres se sont déjà établis dans les grandes cités, où ils ont ouvert des hôpitaux et des écoles. A Nankin, par exemple, c'est en soignant les maladies du corps qu'on espère gagner les âmes. L'école des femmes présente durant la belle saison de l'année une scène des plus agréables : chacune des néophytes porte une reine-marguerite (*aster*) dans le nœud de cheveux noirs qui couronne le sommet de la tête et des pots de la même fleur garnissent toute la salle. Que parle-t-on encore de l'intolérance des Chinois? Évidemment ce n'est point du tout là qu'est l'écueil : les missionnaires anglais trouvent aujourd'hui des amis jusque parmi les mandarins. L'un d'eux, sur une simple lettre de recommandation, fit dresser dans sa cour une table recouverte d'un morceau de drap rouge, et présenta l'orateur chrétien à de nombreux auditeurs, disant que cet étranger était venu de loin pour les entretenir de sa religion, et qu'il l'avait lui-même invité à prendre la parole. En était-il pour cela mieux disposé à abandonner le culte de son pays? Non vraiment. Le christianisme rencontre de la part des Chinois lettrés le

même genre d'opposition qu'essuya Jésus de la part des pharisiens, des scribes et des prêtres de la Judée; il ne fait guère de prosélytes que parmi les classes inférieures, tandis que les disciples de Confucius, les magistrats et les savans l'accueillent avec le froid dédain du scepticisme ou avec une approbation railleuse. « Très bonne doctrine, s'écriait un mandarin après avoir entendu des missionnaires lire au peuple quelques pages de l'Évangile, excellente doctrine en vérité, tout à fait semblable à celle de nos livres! »

Le Céleste-Empire présente l'étonnant spectacle d'un peuple plus ou moins athée au milieu de la multitude des dieux. Les Chinois ont-ils une religion? Ceux qui ont vécu dans le pays en doutent encore (1). A première vue, leur culte public semble être une des formes de l'idolâtrie; mais ils se soucient bien des idoles! On fait si bon marché de ces pauvres dieux qu'ils sont quelquefois vendus par leur prêtre ainsi que le temple où ils habitent (2). Le culte des ancêtres et des génies de la terre exerce, il est vrai, plus d'empire sur les consciences, des bosquets d'arbres funéraires consacrent le souvenir des morts; mais là n'est point l'obstacle aux progrès du christianisme. Cet obstacle, il faut le chercher dans ce que Lamennais appelait chez nous l'indifférence en matière de religion. Les Chinois ne tiennent point à leurs divinités, mais ils tiennent encore moins à changer leurs livres pour l'Évangile. « Notre religion peut bien être fausse, répondent-ils aux missionnaires anglais; c'est du moins un usage de notre nation, et il remonte à une haute antiquité. Nos idoles peuvent bien être ce que vous dites, du bois ou de la boue, nos dieux les fantômes des morts; mais qu'importe? En religion, l'existence objective a peu de valeur; c'est le mode subjectif qui est la grande chose. Pourquoi abandonnerions-nous les fictions de notre pays, si peu qu'elles soient, pour des mythes étrangers? Effacez de vos livres le nom de Jésus, ou du moins son titre de *fils de Dieu*, et nous les lirons. » C'est en effet dans la morale bien plus que dans des cérémonies extérieures auxquelles on a cessé de croire que les Chinois instruits cherchent des armes contre les dogmes de la jeune Europe. Et pourtant qu'on ne s'y trompe point: le culte national n'a rien perdu de son ancien éclat matériel. Quelle triste figure fait le

(1) Près de Bristol, dans la charmante propriété de Hollywood, réside un des Anglais qui connaissent le mieux la Chine. Sir John Francis Davis a été ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne dans le Céleste-Empire et gouverneur en chef de la colonie de Hong-kong. Il a écrit sur le pays un des meilleurs livres qui existent, et pourtant, quand je demandai un jour au baronnet si les Chinois croient à l'existence d'un Dieu, il fut embarrassé pour me répondre.

(2) A Nankin, le nouvel hôpital des missionnaires est un ancien temple qui leur fut livré avec les images pour une somme d'argent par le prêtre bouddhiste.

pauvre méthodiste errant au milieu des temples de marbre chargés d'images d'or, des opulens monastères et des résidences officielles des prêtres! Tout cela sans doute n'est nullement une garantie de durée, et le paganisme romain n'avait jamais été si riche qu'à la veille de sa chute.

S'il faut en croire l'opinion des missionnaires anglais, l'édifice religieux des Chinois serait menacé du même sort; il craque de toutes parts, et l'on touche à un changement dont les conséquences doivent s'étendre sur plus d'un tiers de l'Asie. Certes l'occasion est belle, et l'on comprend le zèle qu'apportent nos voisins dans cette nouvelle croisade d'idées. En vue de leur commerce et de leur diplomatie, sans parler même d'autres motifs plus nobles, ils auraient le plus grand intérêt à implanter le christianisme anglais sur les ruines de l'idolâtrie mongolique; mais combien grandes sont les difficultés! Le nombre des moissonneurs est bien restreint, si la moisson est considérable. Est-ce une poignée d'hommes parlant à peine la langue du pays qui triomphera de l'obstination et des dédains d'une race infatuée de ses mérites? Quelques missionnaires éclairés le reconnaissent eux-mêmes : à la philosophie des Chinois il faudrait opposer une philosophie, à leur littérature des monumens littéraires, à leur prétendue science une autre science plus profonde et plus exacte. Pour qu'il en fût ainsi, il serait nécessaire que des hommes de talent se rendissent de bonne heure en Chine, que pendant un séjour de dix années ils ne négligeassent rien pour acquérir une connaissance suffisante de la langue, et qu'ils écrivissent ensuite des traités capables de convaincre les classes lettrées du pays. Mais ces jeunes érudits, où les trouver? En l'absence de tels instrumens, on cherche à gagner parmi les indigènes ceux qui ont passé des examens auxquels se rattachent en Chine les honneurs et les distinctions sociales. Les missionnaires ont réussi auprès de quelques maîtres ès-arts, esprits inquiets ayant joué dans leur vie toute sorte de rôles, tels que ceux de devin, d'astrologue et de charlatan. Comme ils connaissent les livres de Confucius, ils sont plus à même que d'autres de réfuter les argumens de ses disciples. Est-ce pourtant avec de si faibles élémens qu'on peut entretenir l'espoir d'atteindre une société de trois cent quatre-vingt-seize millions d'individus? Cette nation a-t-elle d'ailleurs tout à fait tort à son point de vue de repousser la coupe qu'on lui offre pour guérir ses maux? En visitant le musée des missionnaires de Londres, je remarquai une bouteille de forme curieuse avec une étiquette sur laquelle on lit ces mots de l'Évangile écrits à la main : « Nul ne met du vin nouveau dans de vieux vaisseaux; autrement le vin nouveau les fera éclater, et le vin se répandra et les vaisseaux se per-

dront. » Un tel avis me paraît s'adresser directement à la famille mongolique, et je ne m'étonne point qu'elle l'ait suivi d'instinct tout en ignorant peut-être la lettre du livre. C'est parce que les idées nouvelles dissolvent les anciennes formes sociales que la Chine, sans autre fanatisme que celui de sa propre conservation, sans foi dans ses dieux, résiste néanmoins de toutes ses forces à l'invasion des doctrines chrétiennes. Pour accepter l'Évangile, il lui faudrait changer ses mœurs, ses institutions, ses usages : long et pénible travail sous lequel s'est englouti l'empire romain. Aussi aime-t-elle mieux s'endormir dans son passé, dans la molle et apathique ivresse des fantaisies polythéistes, comme dans un rêve causé par les fumées de l'opium.

L'Inde est une autre nation de l'Asie que l'Angleterre a un intérêt tout particulier à convertir. La reine Victoria y compte plus de sujets mahométans que n'en a le Grand-Turc et plus de sujets idolâtres que n'importe quel souverain de la terre, si l'on en excepte l'empereur de la Chine. Nos voisins savent d'ailleurs très bien qu'on n'a vraiment conquis un peuple que quand on a vaincu ses dieux. Aussi le mouvement des missions protestantes dans l'Inde a-t-il commencé avec le XIXe siècle. L'apparition du christianisme a d'abord eu pour effet de ranimer le zèle des Hindous envers leur religion ; les plus riches et les plus instruits parmi eux s'associèrent pour publier les anciens livres sacrés qui n'avaient jamais été imprimés auparavant, et dont les manuscrits étaient aussi rares que coûteux. Ces annales poétiques, contenant les doctrines, les rites et les cérémonies du culte, parurent en livraisons mensuelles et trouvèrent des souscripteurs dans toutes les villes. Comme on voulait défendre ces livres contre la curiosité des missionnaires, il était recommandé aux Hindous de ne point les communiquer aux hommes d'une autre religion. Dans la crainte que ces monumens des croyances nationales ne fussent point encore un rempart suffisant contre les idées étrangères, des journaux et des *magazines*, rédigés par les indigènes, se fondèrent à Bombay et à Poonah. Toutes les sectes hindoues prirent part au mouvement : les *parsis* ou adorateurs du feu, qui tiennent un rang élevé dans le pays par leur intelligence et leur esprit d'entreprise, défendirent le système de Zoroastre dans un recueil mensuel, et publièrent le *Zend-Avesta* avec un commentaire et des notes en anglais. La religion des Hindous en est arrivée maintenant à l'état où se trouvait le paganisme quand parut l'école d'Alexandrie : elle cherche à épurer ses dogmes, à remonter vers les sources et à retremper ses forces dans la discussion. Non contente de se défendre, elle attaque ses ennemis. Les polémistes indiens se servent des écrits de Voltaire et des autres

philosophes du XVIIIe siècle comme d'autant d'armes pour repousser la doctrine de la révélation. Il ne se publie guère en France ou en Angleterre un livre d'exégèse historique et religieuse qui ne trouve des échos par-delà les mers, dans les profondeurs de l'Hindoustan. Le nom de l'évêque Colenso est aussi bien connu dans les bazars de Bénarès que dans les écoles d'Oxford. Le missionnaire anglais croyait n'avoir à combattre que Bouddha, et voilà qu'on lui oppose chaque jour les *Essays and Reviews*, *la Bible* de Michelet et la *Vie de Jésus* de Renan.

Quant à l'idolâtrie vulgaire, elle perd visiblement du terrain. En vain les murs de certaines villes dont les noms rappellent une des divinités du panthéon hindou étalent-ils encore de maison en maison les légendes peintes sur bois de la mythologie brahmanique : toute cette pompe et cette fantasmagorie sacrée cachent assez mal le déclin des croyances. Les temples tombent en ruine, et nul ne se soucie de les relever. Un missionnaire revenait de prêcher dans un district idolâtre, lorsque, traversant un village, il rencontre un homme qui l'arrête en lui disant : « Avez-vous entendu dire ce qui est arrivé à Runga Saorma, le grand dieu de la localité ? — Et que lui est-il donc arrivé? demande l'Anglais. — Des voleurs se sont introduits dans son temple, l'ont arraché de son piédestal et l'ont jeté au fond d'un puits. Autrefois un tel événement aurait causé une grande émotion. Nous aurions été obligés de ramasser entre nous une grosse somme d'argent pour le retirer de sa fosse, le consacrer de nouveau par la main des prêtres, et le replacer sur son autel. — Et n'allez-vous pas en faire autant? — Non, nous sommes tous arrivés à cette conclusion, que, puisqu'il ne peut se sauver lui-même, il saurait encore moins sauver les autres. » Tel est l'état des esprits dans les campagnes; mais c'est surtout dans les grands centres de population que l'ancien culte se montre frappé de caducité. Parmi les causes qui ont amené cette décadence, il faut placer l'éducation des écoles établies dans l'Inde par le gouvernement anglais. Dans ces écoles, on respecte hautement la liberté de conscience des indigènes, mais on leur enseigne les élémens des connaissances humaines. D'après le système des Hindous, tout se rattache à un principe divin : aussi les brahmes leur avaient-ils assuré qu'il n'existait point de fait en géographie, en astronomie ou en toute autre science, qui ne fût révélé dans les livres sacrés. Les religions, comme les gouvernemens, périssent par l'absolutisme. Lorsque les écoles anglaises s'ouvrirent et que les dogmes des Védas se trouvèrent en présence de la science occidentale, ils ne purent soutenir le parallèle, et perdirent aussitôt toute autorité sur l'esprit de la jeunesse. C'est l'étude des lois de la nature qui, sur le berceau

même du polythéisme, a vaincu les dieux. Que les chrétiens toutefois ne se hâtent pas trop de se réjouir d'un tel triomphe; ce n'est guère au profit de leurs croyances que s'écroule l'édifice colossal des superstitions hindoues. Sous divers noms, tels que Brahmo-Sijah, Brahmo-Somaj et Véda-Somajam, il s'est formé, dans ces dernières années, une nouvelle secte qui se tient à égale distance de toutes les révélations. Les membres de ces sortes de franc-maçonneries indiennes ne se rallient qu'à la croyance en un être suprême. Opposés en même temps au christianisme et à la religion des Hindous, trouvant dans la Bible aussi bien que dans les Védas des passages en contradiction avec la science, ils ont résolu, comme ils disent eux-mêmes, de couper le câble qui rattache l'esprit des autres hommes à une autorité surnaturelle. Ces disciples de la raison se font d'ailleurs remarquer par un grand esprit de tolérance et s'engagent entre eux à respecter toutes les opinions. Il leur arrive quelquefois d'observer les cérémonies en usage, comme, par exemple, dans les mariages et les enterremens, mais c'est pour ne point blesser les sentimens de la société au milieu de laquelle ils vivent. A part ces légers sacrifices aux préjugés existans, leur conduite témoigne d'une grande liberté d'esprit : dans toutes les formes de religion qui n'appartiennent point au pur déisme, ils déclarent ouvertement ne reconnaître que les restes inertes de superstitions évanouies. De telles associations, entourées de l'éclat que donnent l'intelligence et la richesse, exercent nécessairement une grande influence sur la jeunesse éclairée de Bombay, de Madras et de Calcutta. Aussi s'est-il formé une génération de penseurs qui étonnent les missionnaires anglais par la hardiesse et l'étendue des jugemens philosophiques. Parlent-ils dans les *meetings*, la hauteur de leur morale défie la censure des chrétiens eux-mêmes; sans distinction de race ni de pays, ils citent à l'appui de leurs idées les noms des écrivains, des voyageurs, des savans, qui ont rapproché les distances et préparé l'unité de la famille humaine.

Sur les cent cinquante millions d'habitans qui couvrent la surface de l'Inde, on calcule qu'environ cent douze mille se sont convertis au christianisme. C'est une bien maigre gerbe dans une moisson si abondante, et pourtant les missionnaires n'ont jamais témoigné plus d'espoir. Les *Shastras*, un des livres sacrés, n'annoncent-ils point une douzième incarnation de Wishnou? D'après les commentaires des brahmes eux-mêmes, on touche au grand événement qui doit modifier la religion des Indiens. Ce changement, tout le monde le prévoit, les chrétiens l'attendent; mais répondra-t-il bien à l'idée que s'en font les missionnaires anglais? Il suffira d'indiquer ici quelques-uns des obstacles qui s'opposent dans l'Inde aux progrès

de l'Évangile, et d'abord le régime des castes. D'accord en cela avec les usages du pays, la religion des Hindous a cherché dans l'ordre divin la racine de toutes les distinctions sociales. Il n'en est plus du tout de même du christianisme, qui proclame, du moins en principe, l'égalité des hommes devant Dieu. Aussi est-ce parmi les castes inférieures et notamment celle des parias que les évangélistes recrutent surtout des partisans; les autres Hindous craignent, en changeant de religion, de perdre les honneurs et la considération qui s'attachent à leur famille. D'un autre côté, les missionnaires n'ont point affaire ici comme dans les mers du sud à de vagues et absurdes légendes, à une théogonie informe; les Hindous leur opposent au contraire une tradition, des monumens littéraires, une poésie de haute source. La Bible contre les Védas et contre le Coran, c'est un combat de livres. Les mahométans, qui sont très nombreux aux Indes, soutiennent que l'Ancien et le Nouveau Testament existaient déjà du temps du prophète, que Mahomet en a reconnu une partie comme étant la parole de Dieu, et que ses disciples n'ont aucune raison d'aller plus loin que lui dans la foi aux Écritures. Près des sauvages, un des grands argumens en faveur du christianisme est la supériorité de la civilisation britannique. « Nos pères, leur disent les Anglais, étaient eux-mêmes des barbares; mais des missionnaires sont venus dans leur île, et ils leur ont apporté un livre qui a changé l'état des choses. » Ce même raisonnement ne réussit guère auprès des Chinois et des Hindous, qui jouissent après tout d'une société différente de la nôtre, mais à quelques égards florissante. « Et que faisait votre Dieu, répondent-ils dédaigneusement aux missionnaires anglais, du temps où vos ancêtres adoraient les arbres des forêts? »

N'oublions pas, d'un autre côté, que, l'empire indien étant une des annexes de la Grande-Bretagne, les naturels sont portés à voir dans la religion de leurs maîtres un des fantômes de la conquête. Il y a quelques années, à la suite de l'insurrection qui avait éclaté dans l'armée du Bengale, les sociétés de Londres, attribuant cette lutte à l'état des esprits, firent de nouveaux sacrifices d'argent pour affermir dans l'Inde les croyances chrétiennes. On cherche surtout, en pareil cas, à employer des Hindous convertis, dont l'éducation et le rang social inspirent du respect aux indigènes, sans soulever les mêmes préjugés qui s'attachent trop souvent à la domination étrangère. Ce qu'on ignore peut-être en Europe, c'est que l'anxiété du doute, regardée comme un signe des époques de transition, n'est point du tout une maladie particulière à notre continent et à nos sociétés. Cette contagion morale, elle existe dans l'Inde, où l'on trouve aussi des Werther et des René à sang noir. L'un d'eux,

poursuivi par une vague aspiration, avait traversé toutes les sectes et toutes les écoles pour découvrir la lumière. Ce qu'il désirait maintenant était le repos de l'âme; mais qu'il était loin d'y atteindre! Pour calmer l'agitation de son esprit, un prêtre indien lui glissa dans l'oreille quelques monosyllabes cabalistiques. Ce remède, on pense bien, ne produisit point l'effet désiré. Un ascétique lui persuada que ces mots n'étaient point les bons, et que, s'il voulait apaiser les angoisses de son cœur, il devait répéter une autre formule. Trois ans se passèrent dans ces exercices avant qu'il connût et embrassât le christianisme, dans lequel, s'il faut en croire les missionnaires, il a enfin trouvé la paix intérieure. Ces conversions sont rares parmi les lettrés. Est-ce à dire pour cela que l'œuvre des missions ait été stérile? Non vraiment. Le reflet des idées chrétiennes a dégagé dans le caractère asiatique les traits d'une morale plus élevée et forcé l'homme qui renonçait aux dieux de chercher une religion dans sa conscience. En fouillant les annales des croyances, on a d'ailleurs découvert que c'était l'idolâtrie qui était nouvelle aux Indes et le monothéisme au contraire qui était ancien (1).

Les missionnaires anglais dans l'Inde peuvent se diviser en nomades et en résidens. Les premiers courent les villes et les campagnes de la péninsule. Mêlés à la population, ils prêchent au milieu des fêtes et des cérémonies publiques. On les trouve à la porte des temples, sur le passage du char de Juggernauth, dont les roues sanglantes écrasent des victimes humaines, au bord de la rivière Jumna, sur laquelle flottent des lampes allumées pendant la nuit et portées par des gondoles de paille en l'honneur de la déesse. Quelques-uns d'entre eux s'adressent surtout aux femmes du pays. La réclusion des Indiennes n'est ni aussi générale ni aussi sévère qu'on se le figure généralement en Europe. Les femmes des princes et de quelques riches mahométans ne sortent guère des gynécées, et encore ont-elles toujours la figure couverte d'un voile; mais elles reçoivent des visites. Quant aux autres, elles traversent les rues ou les places publiques à presque toutes les heures du jour et vivent presque autant que les hommes en dehors de la maison. Plus d'un missionnaire prêchant en plein air découvre à une fenêtre durant ce temps-là une de ces brunes filles d'Ève qui écoute sans être vue de la foule. Le missionnaire marié possède d'ailleurs un autre moyen d'atteindre ces farouches infidèles : n'a-t-il

(1) Les Mahars, qui passent pour les habitans primitifs du pays, ont conservé l'idée d'un Dieu un et invisible. Quelques-uns d'entre eux, entendant les missionnaires prêcher l'Évangile, s'écrièrent : « Voilà justement la doctrine que nous enseignent nos maîtres! » Un des livres sacrés déclare même que le culte des images est une innovation et qu'on ne doit adorer qu'un être suprême.

point sa femme? Cette dernière s'introduit dans les maisons, parfois dans les palais. Il y en a même qui partagent les travaux du ministère. Le bruit s'étant répandu à Ralmaiswi, — 14 lieues de Nagpore. — qu'une lady (mistress Cooper) était arrivée qui parlait le marathi, plus de deux cents femmes de la ville allèrent la voir dans sa tente. Son mari était absent et prêchait alors dans le bazar : elle profita de la circonstance pour leur lire et leur expliquer la Bible. « Nous n'aurions pas osé venir, ajoutèrent ces femmes, si le *sahib* avait été un homme; mais, puisque c'est une personne de notre sexe, nous ne voyons point de mal à recueillir de sa bouche ce que nos maris écoutent de leur côté dans le bazar. »

Les missionnaires résidens appartiennent surtout à l'église anglicane. Quelques-uns d'entre eux habitent tout à fait dans l'intérieur des terres, comme par exemple M. Joseph Higgins, qui vint s'établir, il y a cinq ou six ans, dans la longue vallée de Budwail, enfermée de tous côtés par de noires collines recouvertes de forêts basses et de buissons sauvages. C'est un pays plat avec des lacs luisant au soleil des tropiques, et de nombreux villages à demi cachés par les grands tamarins ou les figuiers qui les ombragent. Presque seul Européen, il vit là au milieu d'une rude population hindoue, la tribu des Malas. Sa hutte s'élève sur le bord d'une rivière dans un endroit triste, éloigné de toute autre habitation. Il est vrai qu'elle se trouve abritée par un bosquet de grands arbres sous lequel le missionnaire se promène ou s'assoit le soir en rêvant. Plus d'un laboureur indien passant devant la maison pour se rendre à son village s'arrête étonné à la vue du *padre* la tête penchée sur un livre, ou noircissant du papier avec une plume chargée d'encre, et se livrant ainsi à des occupations dont l'Indien des classes inférieures ne peut se former aucune idée. La nuit, la fenêtre étoilée d'une lumière inspire une sorte de terreur merveilleuse au milieu de l'océan de ténèbres qui couvrent la vallée. Cette hutte solitaire a pourtant ses fêtes, et quand on parle de réjouissances, quel Anglais ne songe à la Noël? La veille de ce grand jour, des groupes d'hommes, de femmes et d'enfans revêtus des couleurs les plus éclatantes, — robes blanches avec des vestes et des turbans écarlate, — arrivent des divers villages chrétiens. La plupart des femmes portent des fleurs dans leurs cheveux, et les enfans sont couverts de guirlandes de soucis et de chrysanthèmes. Au tomber de la nuit, environ cinq cents personnes se trouvent réunies, et une petite clochette donne le signal du service religieux. Sous la rustique véranda, formée de perches supportant des fascines recouvertes de terre et couronnées de rameaux verts, on place une petite table devant laquelle s'assoit le missionnaire, tandis que la

faible clarté d'une seule lampe accentue vaguement les traits bronzés des auditeurs silencieux. Après le service, tout le monde se disperse : les uns chantent, les autres dansent; mais le plus grand nombre d'entre eux se serrent autour du *padre*, qui leur montre les prodiges de la lanterne magique. Comme plusieurs de ces visiteurs nocturnes viennent de villages éloignés de quinze ou vingt milles, le missionnaire est tenu de remplir envers eux les devoirs de l'hospitalité : ses faibles moyens y suffiront-ils? Qu'on ne s'effraie point : ces peuples se contentent de peu; d'abord on couche en plein air, et quelques poignées de riz, distribuées de groupe en groupe, sont bientôt transformées en un plat suffisant pour l'appétit frugal d'un Hindou. Le lendemain, avant le jour, les enfans chantent des *carols* (des noëls) en langue télugu, qui a été surnommée pour la douceur et l'élégance l'italien de l'Orient. Dès l'aube, de nouveaux villageois arrivent, apportant au ministre quelques offrandes, des fruits, du miel, du baume. On se rend alors à l'église, une humble cabane décorée de guirlandes et de festons. Pour mieux célébrer la fête, le missionnaire présente à la foule deux ou trois moutons qu'il tenait en réserve dans son étable. Les feux s'allument, les femmes préparent la nourriture; de larges feuilles servent d'assiettes, et les convives s'assoient sur l'herbe pour dîner. Ceci fait, tout le monde se sépare, et le missionnaire reste dans sa hutte face à face avec la solitude et le souvenir navrant de la patrie absente, que réveille pour un Anglais sous tous les climats le *plum-pudding* de Noël.

Les missions protestantes de la Grande-Bretagne s'étendent sur bien d'autres contrées de l'ancien et du nouveau monde; mais elles nous présenteraient avec de légères nuances le même théâtre de faits. Partout l'école est annexée à l'église, car le sauvage qui se convertit au christianisme doit apprendre à lire la Bible. Cette condition rencontre pourtant plus d'un genre de difficultés, surtout parmi les adultes. Pour vaincre ces obstacles, le révérend R. Hunt, ayant exercé longtemps les fonctions de missionnaire en Patagonie dans *Rupert's Lands*, a inventé sur les lieux un nouveau système d'écriture qui permet, assure-t-on, aux plus ignorans de lire la Bible après quelques leçons et quelques jours d'exercice. Cette écriture s'applique à toutes les langues; aussi l'auteur lui donne-t-il le nom d'universelle, de *prébabélique*. Par antithèse avec nos artifices et nos signes de convention, il intitule ses caractères des lettres naturelles. Il serait difficile de donner une idée de cette méthode à quiconque n'a point le syllabaire devant les yeux (1); mais ne

(1) On peut voir les détails de cette découverte dans *Missionary news*, 15 mars 1866.

suffira-t-il point de savoir qu'elle a parfaitement réussi auprès des peaux-rouges, et que dans l'école normale des femmes missionnaires du nord de Londres, *north London female missionary training Institution*, une heure a suffi aux élèves pour lire à l'aide de ces nouveaux signes une langue qui leur était tout à fait inconnue? S'il faut en croire M. Hunt, toute Anglaise ayant accès près des femmes de l'Orient peut, d'après le même procédé, leur apprendre en quelques visites à tromper par la lecture l'accablant ennui d'une vie oisive. Il semble en outre espérer que cette nouvelle écriture si simple détrônera un jour nos caractères typographiques et supprimera ainsi, jusque dans nos écoles, un des obstacles qui arrêtent longtemps l'esprit de l'enfance.

Si florissantes que soient les missions anglaises, elles ont trouvé chez nos voisins eux-mêmes plus d'un adversaire. L'œuvre que l'on poursuit vaut-elle bien l'argent et les efforts qu'elle coûte à la nation? La Grande-Bretagne ne ferait-elle pas mieux de consacrer toutes ses ressources à éclairer ses propres enfans? Les missionnaires n'ont-ils pas en certains cas sacrifié aux intérêts de la foi les intérêts mêmes de l'humanité en apportant la guerre et la division au sein de populations tranquilles? Ces objections, dont on ne saurait méconnaître la force, ne doivent pas néanmoins nous faire perdre de vue des services réels. Les messagers de l'Évangile ont fixé par l'écriture des langues qui, abandonnées à la tradition orale, n'auraient peut-être pas tardé à disparaître; ils ont ouvert des régions inconnues et préparé aux voyageurs futurs un champ plus facile de découvertes, car pour le barbare converti au christianisme l'étranger n'est plus un ennemi. Guidés par un esprit de sagesse, quelques missionnaires anglais se sont d'ailleurs moins attachés dans les commencemens à intervenir dans la religion des indigènes qu'à les attirer vers la lumière par les relations de commerce, le bien-être et les séductions des arts utiles. Tout le monde n'est-il point intéressé à rétrécir de plus en plus le cercle de la barbarie et de la superstition? Il n'y a que l'ignorance qui soit impie. La propagande anglaise a d'un autre côté forcé les peuples de l'Asie à comparer leurs dogmes avec les nôtres et à renouer ainsi la chaîne d'or des traditions sacrées. La Bible, présentée aux Indiens comme le vrai Véda, a peut-être eu à souffrir de certaines attaques; mais au fond l'esprit humain y a gagné. La religion, telle qu'on aime à la concevoir, doit aussi bien que la science tenir compte de tous les monumens, de toutes les traditions, et dégager les rayons de l'idéal disséminés dans toutes les croyances qui réchauffent la face de la terre.

ALPHONSE ESQUIROS.

APPARITIONS[1]

I.

Je ne pouvais dormir et m'agitais en vain dans mon lit d'un côté et de l'autre. — Le diable soit des tables tournantes, pensais-je, qui vous agacent les nerfs! — Pourtant je commençais à m'assoupir lorsque je crus entendre résonner près de moi une corde d'instrument; elle rendait une note triste et tendre.

Je soulevai la tête. En ce moment la lune venait de dépasser l'horizon, et ses rayons tombaient sur mon visage. Blanc comme la craie était le parquet de ma chambre à l'endroit éclairé par la lune. Le bruit se renouvela, et cette fois plus distinct.

Je m'appuyai sur le coude. Le cœur me battait un peu... Une minute se passa, puis une autre... Quelque part, au loin, un coq chanta; plus loin encore, un autre coq lui répondit.

Ma tête retomba sur l'oreiller. — Me voilà bien! me dis-je. Est-ce que les oreilles me tinteront toujours?

Enfin je m'endormis, — ou je crus m'endormir. J'avais des rêves étranges. Je m'étonnais de me trouver couché dans ma chambre, dans mon lit,... sans pouvoir fermer les yeux. — Encore le même bruit! Je me retourne. Le rayon de la lune sur le parquet commence doucement à se rassembler,... à prendre une forme... Il s'élève... Debout devant moi, transparente comme un brouillard, se dresse une figure blanche de femme.

— Qui est là? demandai-je en faisant un effort.

(1) Ce mot d'*apparitions* traduit littéralement le titre russe *Prizraku*. Il indique avec une netteté parfaite le caractère des scènes qu'on va lire, et qui ont mérité, après avoir pris place, il y a trois ans, parmi les meilleures pages de M. Tourguenef, de rencontrer un traducteur comme M. Prosper Mérimée.

Une voix faible comme le bruissement du feuillage répond : — C'est moi, moi ; je viens te voir.

— Me voir ! Qui es-tu ?

— Viens à la nuit, au coin du bois, sous le vieux chêne ; j'y serai.

Je veux regarder les traits de cette mystérieuse figure et je frissonne involontairement. Je me sens comme transi de froid. Je suis, non plus couché, mais assis sur mon lit, et à la place où j'ai cru voir un fantôme il n'y a plus qu'un blanc rayon de la lune s'allongeant sur le parquet.

II.

Le jour tarda bien à se faire. Je voulus lire, travailler !... Rien n'allait. Enfin la nuit vint ; mon cœur battait dans l'attente de quelque événement. Je me couchai le visage tourné vers la muraille...

— Pourquoi n'es-tu pas venu ? murmura une petite voix, faible, mais distincte, tout près de moi dans ma chambre.

C'est elle ! le même fantôme mystérieux avec ses yeux immobiles, son visage immobile, le regard plein de tristesse !

— Viens ! murmura-t-elle de nouveau.

— J'irai ! répondis-je, non sans effroi. Le fantôme parut faire un mouvement vers mon lit. Il chancela,... sa forme devint confuse et troublée comme une vapeur. Au bout d'un instant, il n'y avait plus que le blanc reflet de la lune sur le parquet poli.

III.

Je passai toute la journée suivante dans une grande agitation. A souper, je bus presque toute une bouteille de vin. Un instant je sortis sur le perron, mais je rentrai presque aussitôt et me jetai sur mon lit ; mon pouls battait avec force.

Encore une fois ce frémissement de corde se fit entendre. Je frissonnais et n'osais regarder... Tout à coup... il me sembla que quelqu'un, posant ses mains sur mes épaules par derrière, murmurait à mon oreille : — Viens, viens, viens ! — Tremblant, je répondis avec un grand soupir : — Me voici ! — et je me soulevai sur mon lit. La femme blanche était là, penchée sur mon chevet ; elle me sourit doucement et disparut aussitôt. Pourtant j'avais pu jeter un regard sur son visage : il me sembla que je l'avais vue quelque part, mais où et quand ?... Je me levai fort tard, et toute la journée je ne fis que me promener dans les champs. Je m'approchai du vieux chêne à la lisière du bois, et j'examinai avec soin tous les alentours.

Vers le soir, je m'assis à la fenêtre dans mon cabinet; ma vieille femme de charge m'apporta une tasse de thé, mais je n'y touchai pas. Je ne pouvais prendre une résolution, et je me demandais à moi-même si je ne devenais pas fou. Cependant le soleil allait disparaître; au ciel, pas un nuage. Soudain le paysage prit une teinte de pourpre presque surnaturelle; vernissés de cette teinte laqueuse, le feuillage, l'herbe, n'avaient plus d'ondulations, et semblaient pétrifiés. Cet éclat, cette immobilité, la rigidité des contours, avec le silence de mort régnant sur la nature, avaient quelque chose d'étrange et d'inexplicable. Sans s'annoncer par le moindre bruit, un assez gros oiseau brun s'abattit tout à coup sur le bord de ma fenêtre; je le regardai, lui aussi me regarda, de côté, de ses yeux ronds et profonds. — On t'envoie sans doute, pensai-je, pour que je n'oublie pas le rendez-vous.

Un moment après, l'oiseau agita ses ailes doublées de duvet et s'envola sans plus de bruit qu'il n'était venu. Longtemps encore je demeurai assis à ma fenêtre, mais déjà toute irrésolution avait cessé. Je me sentais pris dans un cercle magique. Inutile de résister, entraîné que j'étais par une force secrète : c'est ainsi qu'une barque est inévitablement emportée par des rapides à la cataracte qui doit l'abîmer. Je me secouai enfin; la couleur empourprée du paysage avait disparu, ses teintes brillantes s'étaient assombries et allaient bientôt s'éteindre dans l'obscurité favorable aux enchantemens. Un vent léger s'élevait, et la lune montait brillante dans le ciel bleu; sous ses froids rayons, les feuilles des arbres tremblotaient, tantôt noires, tantôt argentées. Ma femme de charge entrait avec une bougie allumée, mais une bouffée de vent arriva de la fenêtre et l'éteignit. Je me levai brusquement, j'enfonçai mon chapeau sur mes yeux, et me dirigeai à grands pas vers le coin du bois où était le vieux chêne.

IV.

Il y avait bien des années que ce chêne avait été frappé de la foudre : sa cime avait été brisée et était morte, mais le reste de l'arbre avait encore de la vie pour plusieurs siècles. Comme je m'approchais, un petit nuage passait devant la lune, et il faisait très sombre sous l'épais feuillage du chêne. D'abord je ne remarquai rien d'extraordinaire, mais en portant mes regards de côté, — et cependant mon cœur battait avec violence, — j'aperçus une figure blanche, immobile auprès d'un buisson, entre le chêne et le bois. Mes cheveux se dressaient sur ma tête, j'avais peine à respirer: pourtant je m'avançai vers le bois.

C'était bien elle, ma visiteuse nocturne. Au moment où je m'approchai d'elle, la lune sortit du nuage qui l'obscurcissait. Le fantôme me parut formé d'un brouillard laiteux, à demi transparent. Au travers de son visage, je distinguais derrière sa tête une ronce balancée par le vent. Seulement ses yeux et ses cheveux étaient d'une teinte plus sombre. J'observai encore qu'à un de ses doigts, tandis qu'elle tenait ses mains entre-croisées, elle avait un petit anneau d'or, pâle et brillant. Je m'arrêtai à deux pas d'elle et voulus lui adresser la parole, mais ma voix expira dans ma gorge, et pourtant ce n'était pas précisément une sensation de terreur que j'éprouvais. Elle tourna ses yeux vers moi. Son regard n'exprimait ni la tristesse ni la gaîté, rien qu'une attention morne. J'attendais qu'elle parlât, mais elle demeurait muette, immobile, attachant sur moi un regard fixe et mort.

— Me voici! m'écriai-je enfin d'un effort suprême. Ma voix retentit avec un son sourd et rauque.

— Je t'aime, répondit-elle de sa petite voix.

— Tu m'aimes! m'écriai-je stupéfait.

— Donne-toi à moi, dit-elle.

— Me donner à toi! mais tu es un fantôme, tu n'as pas de corps! — Toutes mes idées étaient bouleversées. — Qui es-tu? Une vapeur, un brouillard, une forme aérienne?... Que je me donne à toi!... D'abord apprends-moi qui tu es. As-tu vécu sur la terre? D'où viens-tu?

— Donne-toi à moi. Je ne te ferai pas de mal. Dis seulement ces deux mots : *Prends-moi.*

Je la regardais ébahi. — Que me dit-elle? que signifie tout cela? pensais-je. Tenterai-je l'aventure?...

— Eh bien! m'écriai-je tout d'un coup et avec une force inattendue, comme si quelqu'un m'eût poussé par derrière : Prends-moi!

A peine avais-je prononcé ces mots que la mystérieuse figure, avec un sourire intérieur qui fit trembler un instant tous ses traits, s'avança vers moi; ses mains se désunirent et s'allongèrent... Je voulus sauter en arrière, mais déjà j'étais en son pouvoir. Elle me tenait dans ses bras. Mon corps était enlevé de terre d'une demi-archine, et tous deux nous volions modérément vite au-dessus de l'herbe immobile.

V.

Tout d'abord la tête me tourna, et involontairement je fermai les yeux. Quand je les rouvris un moment après, nous volions toujours, et déjà je ne voyais plus mon bois. Au-dessous de nous s'étendait

une plaine couverte de taches sombres. Je m'aperçus avec stupéfaction que nous étions à une hauteur prodigieuse.

— Je suis au pouvoir du démon! — Cette pensée me frappa comme un coup de foudre. Jusqu'alors l'idée du pouvoir diabolique, de ma perdition possible, ne s'était pas présentée à mon esprit... Et cependant nous volions toujours, et il me semblait que nous nous élevions de plus en plus.

— Où m'emportes-tu? m'écriai-je enfin.

— Où tu voudras, répondit ma compagne en me serrant plus étroitement dans ses bras. Son visage touchait le mien, et pourtant c'est à peine si j'en sentais le contact.

— Remets-moi à terre. Je me trouve mal à mon aise à cette hauteur.

— Bien! mais ferme les yeux et ne respire pas.

J'obéis, et aussitôt il me sembla que je tombais comme une pierre. Le vent fouettait mes cheveux... Lorsque je pus retrouver mon sang-froid, je vis que nous volions lentement au-dessus de terre, rasant les tiges des hautes herbes.

— Dépose-moi ici, lui dis-je. Quelle idée de voler! Je ne suis pas un oiseau.

— Je croyais te faire plaisir. Pour nous, nous ne faisons pas autre chose.

— Vous?... mais qui êtes-vous?

Point de réponse.

— Tu n'oses me le dire?

Un son plaintif, semblable à cette note mélancolique qui m'avait réveillé la première nuit, résonna à mon oreille, et toujours nous volions près de terre dans l'atmosphère humide.

— Dépose-moi donc à terre, lui dis-je. Elle baissa la tête en signe d'obéissance, et je me trouvai sur mes pieds. Elle demeura debout devant moi, et de nouveau ses mains se joignirent dans l'attitude de l'attente. Je commençais à me rassurer et je me mis à la considérer avec attention. Comme la première fois, son expression me parut celle d'une résignation triste.

— Où sommes-nous? lui demandai-je, car je ne reconnaissais pas le lieu où nous nous étions arrêtés.

— Loin de ta maison; mais nous pouvons y être dans un moment.

— Comment cela?... Me fierai-je encore à toi?

— Je ne t'ai pas fait de mal et je ne t'en ferai pas. Nous volerons ensemble jusqu'à l'aube; voilà tout. Partout où ira ta pensée, je puis te porter, dans tous les pays de la terre. Donne-toi à moi... Dis encore : *Prends-moi.*

— Eh bien! prends-moi!

Ses bras m'enlacèrent de nouveau; je perdis terre, et nous recommençâmes à voler.

VI.

— Où veux-tu aller? me demanda-t-elle.

— Tout droit devant nous.

— Mais voici une forêt.

— Passons au-dessus; mais pas si vite.

Aussitôt nous nous élevâmes en tournoyant comme la bécasse qui gagne la cime d'un bouleau, puis nous reprîmes la ligne droite. Ce n'étaient plus les herbes, c'étaient les sommets des grands arbres qui semblaient glisser sous nos pieds : étrange spectacle que cette forêt vue d'en haut avec ses sommités hérissées qu'éclairait la lune! On eût dit un énorme animal étendu, endormi et ronflant avec un grondement sourd et indistinct. Par momens nous passions au-dessus d'une clairière, et j'admirais la ligne d'ombre dentelée que projetaient les arbres. De temps en temps un lièvre faisait entendre son cri plaintif. Plaintif aussi était le chant de la chouette. L'air nous apportait les effluves des champignons, des bourgeons, de l'herbe humide. La lune nous versait les flots de sa froide lumière, et les étoiles brillaient scintillantes au-dessus de nos têtes. Bientôt la forêt disparut derrière nous. Nous vîmes une plaine où se dessinait une longue ligne de vapeur grise : elle marquait le cours d'une rivière. Nous suivîmes une de ses rives au-dessus de buissons affaissés sous la rosée. L'eau tantôt reluisait d'un éclat bleuâtre, tantôt tourbillonnait sombre et menaçante. Par places, quelques flocons de vapeur tremblotaient au-dessus du courant. Je voyais çà et là des lis d'eau étaler leurs blancs pétales, montrant leurs trésors de beauté comme des vierges qui se croient à l'abri de tout outrage. Je voulus cueillir une fleur, et déjà je touchais presque le miroir de l'eau, mais une humidité désagréable me jaillit au visage au moment où j'arrachais la rude tige d'un lis.

Nous nous mîmes à voler d'une rive à l'autre à la manière des courlis, et de fait nous en faisions lever à chaque instant. Plus d'une fois nous passâmes au-dessus de jolies nichées de canards sauvages, rassemblés en un petit groupe au milieu des roseaux. Ils ne s'envolaient pas. Un d'eux retirait précipitamment sa tête de dessous son aile, regardait, regardait,... puis, non sans peine, remettait son bec sous le duvet soyeux, tandis que ses compagnons laissaient échapper un faible *couin*, *couin*. Nous réveillâmes un héron dans un buisson de cytise. En le voyant sauter en pieds et se-

couer gauchement ses ailes, je crus voir un Allemand. Quant aux poissons, nous n'en aperçûmes pas un seul : tous dormaient au fond. Je commençais à m'habituer à la sensation de voler et même à y trouver du plaisir. Quiconque a rêvé qu'il volait me comprendra. Complétement rassuré, je m'appliquai à bien observer l'être étrange à qui je devais de jouer un rôle dans cette incroyable aventure.

VII.

C'était une jeune femme dont les traits n'avaient rien du type russe. Sa forme d'un blanc grisâtre, à demi transparente, des ombres à peine indiquées rappelaient ces figures sculptées sur un vase d'albâtre qu'une lampe éclaire à l'intérieur. Il me sembla de nouveau que ses traits ne m'étaient pas inconnus.

— Puis-je te parler? lui demandai-je.

— Parle.

— Je te vois un anneau au doigt... As-tu vécu sur la terre? As-tu été mariée? — Je m'arrêtai; elle ne répondait pas.

— Comment t'appelles-tu? ou comment t'appelait-on?

— Appelle-moi Ellice.

— Ellice? C'est un nom anglais. Es-tu Anglaise?... M'as-tu connu autrefois?

— Non.

— Pourquoi es-tu venue m'apparaître?

— Je t'aime.

— Es-tu heureuse?

— Oui... Planer, voler avec toi dans l'air pur!..

— Ellice, m'écriai-je tout à coup, n'es-tu pas réprouvée? N'es-tu pas une âme en peine?

— Je ne te comprends pas, murmura-t-elle, baissant la tête.

— Au nom de Dieu, je t'adjure,... commençais-je. Elle m'interrompit.

— Que me dis-tu là? reprit-elle, comme si elle ne me comprenait pas. Je ne sais ce que tu veux dire. — Je crus sentir que la main froide dont elle me soutenait tremblait légèrement.

— N'aie pas peur, reprit-elle. Ne crains rien, ami. — Son visage se pencha sur le mien. Sur mes lèvres, je sentis une sensation étrange, quelque chose comme la piqûre d'un aiguillon émoussé,.. comme l'attouchement d'une sangsue qui ne mord pas encore.

VIII.

Nous planions à une hauteur considérable. Je regardai en bas. Nous passions au-dessus d'une ville à moi inconnue, bâtie sur le

penchant d'une haute colline. Des églises s'élevaient au-dessus de sombres massifs de verdure. Un grand pont se détachait en noir sur la rivière dans un de ses tournans. Des coupoles dorées, des croix de métal brillaient d'un éclat amorti. Silencieuses se dessinaient sur le ciel les longues perches des puits parmi des bouquets de cytises. Silencieuse également une chaussée blanchâtre semblait une raie étroite traversant la ville d'un bout à l'autre, et allait se perdre dans l'obscurité d'une plaine sans ondulations.

— Quelle est cette ville? demandai-je à Ellice.

— N.

— Dans le gouvernement de ***?

— Oui.

— Nous sommes bien loin de chez moi.

— Pour nous point de distance.

— En vérité? — Une audace soudaine s'empara de moi. — Porte-moi dans l'Amérique du Sud.

— Impossible. Il y fait jour.

— Ah! et nous sommes des oiseaux de nuit... Eh bien! n'importe où, mais bien loin.

— Ferme les yeux et ne respire pas, répondit Ellice, et nous volerons rapides comme l'ouragan.

Aussitôt l'air siffla à mes oreilles avec un bruit déchirant. Nous nous arrêtâmes bientôt, mais le bruit ne cessait pas : au contraire il redoublait. C'était comme un hurlement terrible, un immense fracas.

— A présent ouvre les yeux, me dit Ellice.

IX.

J'obéis. — Bon Dieu! où suis-je?

Sur nos têtes des nuages bas, lourds, épais, se pressant, se poussant comme une meute de monstres en fureur; — au-dessous de nous, un autre monstre, une mer enragée, oui, enragée. Lancée par convulsions, une écume blanche s'élève en montagnes bouillonnantes, des vagues déchirées battent avec un fracas brutal des rochers plus noirs que la poix. Le mugissement de la tempête, le souffle glacé sortant du fond des abîmes, le retentissement de la lame heurtant les falaises, ressemblent tantôt à une immense lamentation, tantôt à une décharge d'artillerie dans le lointain : maintenant on croit entendre le tintement des cloches, un instant après c'est le grincement des galets roulant sur le rivage. Parfois le cri d'une mouette invisible retentit à mon oreille. Sur une échappée de ciel glisse la silhouette incertaine d'un vaisseau. Partout la

mort, la mort et l'épouvante!... La tête me tournait, et de nouveau je fermai les yeux saisi d'horreur.

— Qu'est cela? où sommes-nous?

— Sur la côte sud de l'île White, devant les rochers de Blackgang, où bien souvent se perdent des vaisseaux, répondit Ellice avec une maligne expression de joie, à ce qu'il me sembla.

— Emporte-moi loin d'ici! loin d'ici! chez moi.

Je me pelotonnai en me couvrant les yeux. Il me sembla que nous volions avec plus de rapidité encore que tout à l'heure. Le vent était tombé, et pourtant je sentais dans mes habits, dans mes cheveux le frôlement de l'air. Je ne pouvais respirer.

— Mets-toi sur pied, me dit Ellice.

Je fis un effort pour reprendre mes esprits. Je sentais la terre sous mes pieds, et je n'entendais aucun bruit. Tout autour de moi paraissait mort; mais le sang battait à mes tempes avec violence, et je sentais dans ma tête un tintement singulier. Peu à peu l'étourdissement se dissipa; je me redressai et j'ouvris les yeux.

X.

Nous étions sur la chaussée de mon étang. Droit devant nous, au travers d'une rangée de saules, on voyait une grande nappe d'eau au-dessus de laquelle flottaient quelques flocons de brouillard : — à droite, la verdure terne d'un champ de seigle; à gauche, sortant de la brume, mon verger avec ses grands arbres immobiles et grisâtres. Déjà l'aube commençait à les atteindre. Sur le ciel pâle s'étendaient en raies obliques deux ou trois petits nuages qui semblaient dorés, atteints qu'ils étaient par le premier rayon de l'aurore, partant Dieu sait de quel point de l'horizon, car dans le blanc uniforme du ciel rien n'annonçait de quel côté le soleil allait se montrer. Les étoiles disparaissaient l'une après l'autre. Rien ne bougeait encore, et cependant déjà toute la nature semblait se réveiller dans un demi-jour aux teintes enchantées.

— Voici le jour, me dit Ellice à l'oreille. Adieu, à demain!

Je me tournai vers elle; déjà elle avait quitté terre et s'élevait en l'air devant moi. Tout à coup je la vis porter ses deux mains au-dessus de sa tête. Cette tête, ces mains, ces épaules avaient revêtu soudain une couleur de vie, dans ses regards profonds brillaient des étincelles; un sourire d'une mystérieuse mollesse se jouait sur ses lèvres rougissantes,... une charmante jeune fille m'apparaissait.... Cela ne dura qu'un instant. Comme saisie d'un éblouissement, elle se rejeta en arrière et fondit aussitôt telle qu'une vapeur. Quelque temps je demeurai stupéfait, immobile. Quand je fus en état d'observer, il

me sembla que cette beauté corporelle, que ces teintes d'un rose pâle n'avaient pas encore complétement disparu, et qu'en se résolvant dans l'air elle n'avait pas cessé pourtant de planer autour de moi. L'aube peut-être la colorait. Je me sentais un peu fatigué, et je me dirigeai vers la maison. En passant devant le poulailler, j'entendis les oisons qui caquetaient. Ce sont les premiers oiseaux à se réveiller... Le long du toit, à l'extrémité des perches qui retiennent le chaume, il y avait des corneilles en sentinelle. Toutes, fort empressées de faire leur toilette matinale, se profilaient nettement sur un ciel laiteux. Par momens toutes se levaient à la fois et s'envolaient pour aller à quelques pas se ranger en ligne, sans faire un cri. Dans le bois voisin, par deux fois retentit le gloussement enroué du coq de bruyère, déjà en quête de baies sauvages dans la verdure humide. Pour moi, me sentant gagner par un léger frisson, j'allai me jeter sur mon lit, et bientôt un lourd sommeil s'empara de moi.

XI.

La nuit suivante, lorsque je m'approchai du vieux chêne, Ellice vint à ma rencontre comme une vieille connaissance. De mon côté, toute crainte avait disparu, et je la retrouvai presque avec plaisir. J'avais cessé de faire des efforts pour comprendre mon aventure, et je ne pensais plus qu'à voler encore et à satisfaire ma curiosité.

Bientôt le bras d'Ellice m'enlaça, et nous prîmes notre essor.

— Allons en Italie, lui dis-je à l'oreille.

— Où tu voudras, ami, répondit-elle doucement, mais avec un petit ton de triomphe. Doucement et triomphalement elle pencha sa tête vers moi. Je crus remarquer que son visage était moins transparent que la veille, ses traits plus féminins, moins vaporeux; elle me rappelait cette admirable apparition que j'avais eue la veille au moment de nous séparer.

— Cette nuit, continua Ellice, c'est la grande nuit. Elle vient rarement; quand six fois trente...

Ici je perdis quelques mots.

— ... Alors, poursuivit-elle, on peut voir ce qui est caché en d'autres temps.

— Ellice! lui dis-je d'un ton suppliant, qui es-tu? Dis-le-moi à la fin!

Sans répondre, elle étendit sa longue et blanche main. De son doigt sur le ciel sombre, elle indiquait un point où, parmi de petites étoiles, brillait une comète d'aspect rougeâtre.

— Comment te comprendre? m'écriai-je. Vis-tu comme cette comète, errante entre les planètes et le soleil? Vis-tu parmi les

hommes? ou bien...? — Mais la main d'Ellice se porta tout à coup sur mes yeux. J'étais enveloppé d'un brouillard blanc sorti d'une vallée.

— En Italie! en Italie! murmurait-elle. Cette nuit c'est la grande nuit!

XII.

Le brouillard se dissipa, et je vis au-dessous de nous une plaine sans fin; mais déjà la sensation d'un air mou et tiède sur mes joues m'avait averti que je n'étais plus en Russie, et d'ailleurs cette plaine ne ressemblait pas aux nôtres : c'était une immense surface, terne, sans herbes, déserte. Çà et là sur toute la plaine, semblables aux morceaux d'un miroir cassé, brillaient des flaques d'eau stagnante, Plus loin on distinguait vaguement une mer immobile et sans bruits. De grandes étoiles scintillaient dans les intervalles de beaux nuages bien découpés. Et de toutes parts s'élevait un trille fredonné par mille voix, incessant, mais peu élevé. Ces tons criards et endormans étaient les voix du désert.

— Les marais pontins, dit Ellice. Entends-tu les grenouilles? Sens-tu le soufre?

— Les marais pontins! — Et un sentiment d'immense découragement me saisit. — Pourquoi me mener dans ce pays triste et maudit? Nous ferions mieux d'aller à Rome.

— Rome est proche, dit-elle, prépare-toi.

Nous prîmes notre vol au-dessus de l'antique voie latine. Plongé dans un bourbier visqueux, un buffle leva sa tête difforme couronnée de soies courtes et aiguës, et secoua ses cornes recourbées en arrière. Il montrait le blanc de ses yeux méchans et stupides en soufflant avec force. Sans doute il nous avait sentis.

— Rome! voici Rome! dit Ellice, regarde devant toi.

Quelle est cette masse noire au-dessus de l'horizon? Sont-ce les arches d'un pont de géans? Quel fleuve traverse-t-il? Pourquoi est-il démoli par places? Non, ce n'est pas un pont, c'est un aqueduc antique. Voici bien la sainte campagne romaine; là-bas, les monts Albains. Leurs sommets et la fabrique grisâtre de l'aqueduc s'éclairent faiblement aux rayons de la lune qui se lève. Bientôt après nous nous trouvions devant une ruine isolée. Personne n'eût su dire ce qu'elle avait été, un tombeau, un palais, des thermes?... Un lierre noir l'enveloppait de sa triste étreinte, et dans le bas, telle qu'une gueule béante, s'ouvrait la voûte à demi effondrée d'un souterrain. Je fus frappé d'une forte odeur de sépulcre sortant de toutes ces petites pierres si bien appareillées, dont le revêtement de marbre avait depuis longtemps disparu.

— Ici! continua Ellice en étendant la main, ici! Prononce à haute voix, trois fois de suite, le nom d'un grand Romain.

— Qu'arrivera-t-il?

— Tu verras.

— Je réfléchis un instant. — *Divus Caïus Julius Cæsar!* m'écriai-je. — *Divus Caïus Julius Cæsar!* répétai-je en prolongeant le son. — *Cæsar!...*

XIII.

Les derniers éclats de ma voix retentissaient encore, quand j'entendis,... mais je désespère d'écrire ce que j'éprouvai. — D'abord ce fut un bruit confus, à peine perceptible pour l'oreille et sans cesse répété, de trompettes et de battemens de mains. Il me semblait que quelque part dans un éloignement prodigieux, ou dans un abîme sans fond, s'agitait une foule innombrable : elle s'élevait, elle montait en flots pressés, toujours poussant des cris, mais de ces cris étouffés, tels qu'ils s'échappent de la poitrine dans ces rêves accablans qu'on croit durer des siècles; puis l'air se troubla et s'assombrit au-dessus de la ruine. Alors commencèrent à sortir, à défiler des ombres, des myriades d'ombres, des millions de formes, les unes s'arrondissant en casques, les autres se projetant comme des piques. Les rayons de la lune se divisaient en d'innombrables étincelles bleues sur ces piques et ces casques, et toute cette armée, toute cette multitude se pressait, s'approchait de plus en plus, grandissait... On la sentait animée d'une indicible énergie, capable de soulever le monde. Pas une forme cependant n'était distincte... Soudain un mouvement étrange agite toute cette foule : ses flots s'écartent, se retirent. *Cæsar! Cæsar venit!* répètent mille voix confuses, semblables au frémissement des feuilles dans une forêt où s'abat l'ouragan. Un coup sourd retentit, et une tête pâle, sévère, ceinte d'une couronne de lauriers aux feuilles étalées, la tête de l'*imperator*, sortit lentement de la ruine.

Non, il n'y a pas de mots dans une langue humaine pour exprimer l'épouvante qui s'empara de moi. Je me dis que si cette tête ouvrait les yeux, si ces lèvres se desserraient, j'allais mourir à l'instant. — Ellice, m'écriai-je, je ne veux pas, je ne puis pas!... Ote-moi de Rome, de cette terrible Rome! Partons!

— Cœur faible! murmura-t-elle, et nous reprîmes notre essor. Derrière moi, j'entendis un bruit de fer et le cri immense cette fois des légions romaines; puis tout devint sombre.

XIV.

— Regarde, me dit Ellice, et calme-toi.

Je me souviens que ma première sensation fut si douce, que d'abord je ne pus que soupirer. Je ne sais quoi d'un azur vaporeux, de mollement argentin, ni lumière, ni brouillard, m'enveloppait. D'abord je ne distinguais rien, mais je m'abandonnais à une sorte d'engourdissement de béatitude, lorsque se dessinèrent à mes yeux les nobles profils de belles montagnes boisées. Un lac s'étendait devant moi avec des étoiles tremblotantes dans la profondeur de ses eaux. J'entendais le doux murmure du flot clapotant sur le rivage. Je respirais librement le parfum des orangers, et en même temps aussi libres, aussi pures, s'élevaient les notes brillantes d'une voix de jeune femme... Attiré, fasciné par ces parfums et cette voix, je voulus descendre. Nous étions devant une charmante maison de marbre adossée à un massif de cyprès. Les sons partaient des fenêtres tout ouvertes. Le lac, semé de pétales d'orangers, battait de ses douces ondulations les murs du palais, et droit en face une île revêtue de la sombre verdure des orangers et des lauriers, enveloppée d'une vapeur lumineuse, couverte de portiques, de colonnades, de temples, de statues, se dressait du sein des eaux haute et arrondie.

— L'Isola-Bella, le Lac-Majeur, dit Ellice.

Je ne répondis que : Ah! Et je voulus m'arrêter. — La voix de la chanteuse s'élevait toujours plus éclatante, exerçant sur moi une attraction toujours plus forte. Je voulus voir la figure de celle qui faisait entendre de tels accens par une telle nuit. Nous étions près de la fenêtre.

Au milieu d'un salon meublé dans le style de Pompéi, et plus semblable à un musée d'antiquités qu'à un appartement moderne, entourée de sculptures grecques, de vases étrusques, de plantes rares, de tissus précieux, éclairée d'en haut par deux lampes enfermées dans des globes de cristal, une jeune femme était assise devant un piano. La tête légèrement inclinée, les yeux à demi clos, elle chantait un air italien. Elle chantait et souriait; grave, sévère même, sa physionomie respirait la tranquillité absolue de l'âme... Elle souriait cependant, et un faune de Praxitèle, jeune et paresseux comme cette belle fille, comme elle un enfant gâté aux tendres passions, souriait aussi, comme il me semblait, sur sa base de marbre, parmi des vases de lauriers-roses, au milieu de la légère vapeur qui s'échappait d'une cassolette posée sur un trépied antique. C'était une vraie beauté! Enchanté de sa voix, de sa grâce, enivré de

son chant et de la douceur de la nuit, ému jusqu'au fond de l'âme par ce spectacle de jeunesse, de fraîcheur et de bonheur, j'oubliai complétement ma compagne de voyage; j'oubliai par quelle mystérieuse aventure je pénétrais les secrets d'une existence si éloignée et si étrangère...

Je voulais monter sur la fenêtre et parler...

Tout mon corps trembla d'une commotion violente, comme si j'avais touché une bouteille de Leyde. En dépit de sa transparence, le visage d'Ellice était devenu sombre et menaçant. Dans ses yeux démesurément ouverts brûlait une expression de profonde malignité.

— Partons! dit-elle brusquement. Et de nouveau le vent, le bruit, l'étourdissement... Au lieu du cri des légions, ce fut la dernière note élevée de la chanteuse qui longtemps vibra dans mes oreilles.

Nous nous arrêtâmes, mais cette note élevée, cette même note résonnait toujours, bien que je sentisse un autre air et d'autres émanations. Une fraîcheur fortifiante m'arrivait comme d'une grande rivière, avec des senteurs de foin, de chanvre, de fumée. A cette note longtemps soutenue succéda une autre note, puis une troisième, mais d'un caractère si prononcé, avec des modulations de moi si connues, que je me dis à l'instant : Voilà un chanteur russe, un air russe! Et en même temps tous les objets autour de moi m'apparurent distinctement.

XV.

Nous étions sur la rive d'un grand fleuve. A gauche s'étendaient à perte de vue des prairies fauchées avec des meules énormes; à droite, également à perte de vue, on distinguait la surface de l'eau. Près du rivage, de longues barques se balançaient doucement sur leurs ancres, agitant leurs mâts élancés comme des doigts qui font un signal. Dans une de ces barques, d'où partaient les chants, brillait un petit feu dont la lueur se reflétait en longues raies rouges et tremblotantes sur les flots de la rivière. Partout et sur le fleuve et dans la campagne scintillaient d'autres feux. Étaient-ils loin de nous ou rapprochés? La vue ne pouvait s'en rendre compte. Tantôt ils s'éteignaient brusquement, tantôt on les voyait jaillir en jetant un vif éclat. D'innombrables grillons criaient incessamment dans l'herbe, non moins acharnés que les grenouilles des marais pontins. Le ciel était sans nuages, mais bas et sombre, et de temps en temps des oiseaux invisibles poussaient des cris plaintifs.

— Ne sommes-nous pas en Russie? demandai-je à mon guide.

— Voici le Volga, répondit-elle.

Nous volions le long du fleuve. — Pourquoi m'as-tu arraché tout à l'heure à ce délicieux pays? lui demandai-je. Il te déplaisait sans doute; n'aurais-tu pas éprouvé un mouvement de jalousie?

Les lèvres d'Ellice tremblèrent, son regard devint menaçant, mais presque aussitôt ses traits reprirent leur immobilité ordinaire.

— Je voudrais retourner chez moi, lui dis-je.

— Attends! attends! répondit-elle. Cette nuit, c'est la grande nuit. Elle ne reviendra pas de si tôt. Tu peux assister... Attends un peu...

Aussitôt nous traversâmes le Volga, rasant l'eau obliquement et par élans successifs à la manière des hirondelles fuyant devant la tempête. Les flots profonds murmuraient au-dessous de nous; un vent aigre nous battait de son aile froide et puissante. Bientôt la rive droite du fleuve disparut dans l'obscurité, et nous aperçûmes des falaises escarpées avec de grandes crevasses. Nous nous en approchâmes.

— Crie : *Saryn na Kitchkou* (1), me dit tout bas Ellice.

J'étais encore mal remis de l'effroi que m'avait causé l'apparition des fantômes romains, fatigué d'ailleurs et en proie à je ne sais quel vague sentiment de tristesse... Bref, le cœur me manquait. Je ne voulais pas prononcer ces paroles fatales, persuadé qu'elles allaient, comme dans la Vallée-au-Loup de *Freyschütz*, faire apparaître quelque prodige effrayant; mais, malgré moi, mes lèvres s'ouvrirent, et d'une voix faible et forcée je criai : *Saryn na Kitchkou.*

XVI.

De même que devant la ruine romaine, tout d'abord demeura silencieux. Tout à coup, à mon oreille même, retentit un gros rire brutal suivi d'un gémissement et du bruit d'un corps tombant dans l'eau et se débattant. Je regardai autour de moi, personne; mais au bout d'un moment l'écho du rivage me renvoya les mêmes sons, et bientôt de toutes parts s'éleva un vacarme épouvantable. C'était comme un chaos de bruits différens : des cris humains, des coups de sifflet, des vociférations furieuses, avec des rires,... des rires plus effrayans que tout le reste,... le clapotement de rames sur l'eau, des coups de hache, le fracas de portes et de coffres brisés, la plainte d'agrès qu'on manœuvre, le grincement de roues sur la

(1) Ces mots, qui appartiennent, je crois, à un dialecte tartare, étaient le cri de guerre des pirates du Volga. A ce cri, les équipages des bateaux abordés par les corsaires se couchaient à plat ventre sous peine d'être égorgés.

grève, le piétinement d'une multitude de chevaux, le glas du tocsin, le cliquetis des chaînes, le crépitement lugubre de vastes incendies, des chansons d'ivrognes, d'atroces railleries, des lamentations, des prières désespérées, des commandemens militaires, des râlemens de mort mêlés aux sons joyeux du fifre et à la cadence de rondes forcenées. On distinguait ces cris : « tue-le! pends-le! à l'eau! brûle! à l'ouvrage! à l'ouvrage! pas de quartier! » J'entendais encore les voix haletantes et les derniers soupirs de malheureux expirant dans les flammes,... et cependant, partout où ma vue pouvait s'étendre, rien ne paraissait... Nul changement dans l'aspect du pays. Devant nous, la rivière coulait silencieuse et sombre; le rivage semblait inculte et désert. Je me tournai vers Ellice : elle posa un doigt sur ses lèvres.

« Stepan Timoféitch! voici Stepan Timoféitch (1)! » ce cri s'éleva sur toute la plaine. « Vive notre petit père! notre ataman! notre père nourricier! » Soudain il me sembla qu'une espèce de géant se leva tout près de moi. Il criait d'une voix épouvantable : « Frolka (2), où es-tu, chien? Du feu partout! Allons! un coup de hache à ces mains blanches (3)! qu'on m'en fasse de la chair à pâté! »

Je sentis la chaleur d'un incendie tout près de moi, avec l'odeur âcre de la fumée; en même temps quelque chose de chaud et de liquide, des gouttes de sang jaillirent sur mon visage et mes mains. Des rires sauvages retentissaient autour de nous.

Je perdis connaissance, et quand je revins à moi, je me retrouvai avec Ellice, planant doucement à la lisière de mon bois, à peu de distance du vieux chêne.

— Vois-tu ce joli petit sentier, me dit-elle, là-bas où tombe la lune, où se balancent ces deux bouleaux? Veux-tu que nous allions là?

J'étais si accablé, si brisé, que je ne pus que lui répondre : — A la maison!

— Tu es à la maison, dit Ellice.

En effet, j'étais à ma porte, seul. Ellice avait disparu. Le chien de garde s'approcha, me considéra avec défiance et s'enfuit en hurlant. Je gagnai mon lit, non sans effort, et je m'endormis sans m'être déshabillé.

(1) Stepan ou Stenka Razine, cosaque du Don, d'abord pirate sur le Volga et dans la Mer-Caspienne, puis chef d'une insurrection formidable de serfs, qui prit Astrakhan et dévasta plusieurs provinces de la Russie méridionale vers le milieu du XVIIe siècle. Il fut roué vif.

(2) Diminutif de Flore, nom du frère de Stenka.

(3) C'est ainsi que dans le peuple on désigne les gentilshommes.

XVII.

Le lendemain, pendant toute la matinée, j'eus la migraine, et c'est à peine si je pus faire quelques mouvemens; mais ce malaise corporel n'était pas ce qui me préoccupait le plus. J'étais honteux de ma conduite et dépité contre moi-même. « Cœur faible! me répétais-je. Oui, Ellice a raison; pourquoi m'effrayer? pourquoi ne pas profiter de l'occasion? J'aurais pu voir César en personne, et la peur m'a fait perdre la tête, j'ai piaillé, je me suis enfui comme un enfant à la vue des verges... Quant à Razine, c'était une autre affaire... En ma qualité de gentilhomme et de propriétaire... Mais là encore, pourquoi avoir peur?... Cœur faible! cœur faible!

Tout cela d'ailleurs ne serait-ce pas en rêve que je l'aurais vu? me demandai-je à la fin. J'appelai ma femme de charge.

— Marfa, à quelle heure me suis-je couché hier? Te le rappelles-tu?

— Dame! qui pourrait te le dire, mon père nourricier? Un peu tard, je crois bien. Quand il a commencé à faire noir, tu es sorti de la maison,... et dans ta chambre à coucher tu tapais de tes talons de bottes jusqu'après minuit... Vers le matin... oui, vers le matin... oui. Et voilà trois jours que cela dure. Est-ce que tu s du chagrin?

— Bon! mais ces courses, pensai-je, ces courses en l'air, le moyen d'en douter?... Marfa, quelle mine ai-je aujourd'hui? lui demandai-je brusquement.

— Quelle mine? Pardon, que je te regarde... Tu as les joues un petit peu creuses, oui, et tu es pâle, mon père nourricier... Tiens! et tu es jaune comme cire.

Un peu décontenancé, je renvoyai Marfa.

— J'y mourrai ou j'en perdrai l'esprit, me disais-je, méditant près de ma fenêtre. Il faut que cela finisse, c'est terrible. Le cœur me bat encore horriblement. Quand je vole, il me semble qu'on me boive le sang de mon cœur, ou qu'il se distille, comme le bouleau en été laisse couler sa séve quand il a été entamé par la hache... Tout cela fait frémir... Et Ellice?... Elle joue avec moi comme un chat avec une souris... Peut-être me garde-t-elle quelque mauvais tour?... Allons! c'est la dernière fois que je me fie à elle... Je fera bien attention... et... Mais si elle buvait mon sang?... quelle horreur!... D'ailleurs des courses si rapides doivent faire du mal. On dit qu'en Angleterre il est défendu sur les chemins de fer de faire plus de 120 verstes à l'heure...

Je méditai longtemps; mais à dix heures du soir j'étais auprès du vieux chêne.

XVIII.

La nuit était sombre, triste et froide; l'air sentait la pluie. A ma grande surprise, je ne trouvai personne sous le chêne. Je me promenai quelque temps aux environs; j'allai jusqu'au bois, je revins, essayant toujours de pénétrer la profondeur des ténèbres... Personne! J'attendis assez longtemps, puis j'appelai Ellice à plusieurs reprises, élevant toujours la voix de plus en plus, mais toujours inutilement. J'étais triste, presque malade. Déjà je ne pensais plus au danger qui tout à l'heure me préoccupait. Je ne pouvais me faire à l'idée qu'Ellice ne reviendrait plus.

— Ellice! Ellice! viens donc! Ne viendras-tu pas? criai-je une dernière fois. Un corbeau, éveillé par ma voix, s'élança tout à coup de la cime d'un arbre voisin, s'agitant et battant des ailes au milieu des branchages. Ellice ne paraissait pas.

La tête baissée, je m'en retournai à la maison. J'étais déjà sur la chaussée de l'étang, et la lumière qui sortait de la fenêtre de ma chambre tantôt brillait en plein, tantôt disparaissait interceptée par le feuillage de mes pommiers. Elle me semblait l'œil d'un gardien chargé de veiller sur moi. Tout à coup une sorte de petit frôlement dans l'air se fit entendre derrière moi, et aussitôt je me sentis soulevé... absolument comme une caille est emportée, *troussée* par un milan. C'était Ellice. Sa joue touchait la mienne, et je sentais son bras m'enlaçant comme une chaîne froide. Elle parla, et sa voix, toujours contenue comme un petit murmure, en entrant dans mon oreille, me fit l'effet d'un souffle glacé. « C'est moi! » disait-elle. J'éprouvais tout à la fois du plaisir et de la terreur. Nous volions à peu de distance du sol.

— Tu ne voulais donc pas venir aujourd'hui? lui demandai-je.

— Tu en étais fâché? Tu m'aimes donc! Oh! tu es à moi!

Ces derniers mots me troublèrent; je ne savais que lui dire.

— On m'a retenue, poursuivit-elle. Ils me gardaient.

— Qui donc a le pouvoir de te retenir?

— Où veux-tu aller? me demanda Ellice sans répondre plus que d'habitude à ma question.

— Porte-moi en Italie... au bord du lac... tu sais...

Elle secoua la tête d'un air résolu. En ce moment, pour la première fois, je remarqnai que son visage n'était plus transparent. Je considérai ses yeux, et son regard me frappa désagréablement. Il y avait au fond de ses yeux un mouvement sinistre qui faisait penser à un serpent engourdi que le soleil commence à réchauffer.

— Ellice, m'écriai-je, qui es-tu? Dis-le-moi, je t'en supplie.

Elle haussa les épaules. J'étais piqué, et je voulus lui donner une leçon. L'idée me vint de lui demander de me mener à Paris. Là, pensai-je, elle aura bien occasion d'avoir de la jalousie. — Ellice, lui dis-je, tu n'as pas peur des grandes villes? De Paris, par exemple?

— Non.

— Non? Ni des endroits fort éclairés, comme les boulevards?

— Ce n'est pas la lumière du jour.

— Très bien. Alors porte-moi au boulevard des Italiens.

Elle jeta sur ma tête un bout de sa longue manche. Aussitôt je me trouvai au milieu d'un brouillard blanchâtre, imprégné d'une odeur de pavots. Tout disparut à la fois, la lumière, le bruit et presque la conscience... A peine sentais-je que je vivais encore, et cette espèce d'anéantissement n'était pas sans douceur. Tout d'un coup le brouillard se dissipa. Ellice retirait sa manche de dessus ma tête, et je voyais au-dessous de moi un grand nombre de vastes édifices, beaucoup de lumière et de mouvement... J'étais à Paris.

XIX.

J'étais déjà allé à Paris, et je reconnus aussitôt l'endroit où Ellice m'avait apporté. C'était le jardin des Tuileries avec ses vieux marronniers d'Inde, ses grilles de fer, ses cris de forteresse assiégée et ses zouaves en faction semblables à des bêtes fauves. Nous passâmes devant le palais, devant Saint-Roch, et nous nous arrêtâmes au boulevard des Italiens. Une foule de gens, jeunes et vieux, ouvriers en blouses, femmes en toilette, se pressaient sur les trottoirs. Des restaurans et des cafés dorés à outrance étincelaient de mille feux. Omnibus, fiacres, voitures de toute espèce et de toute apparence se croisaient sur la chaussée. Tout cela brillait, grouillait à ne pas savoir où porter les yeux. Pourtant, chose étrange, je n'étais nullement tenté de quitter mon observatoire aérien, si haut et si pur, pour me mêler à cette fourmilière humaine. Je sentais monter jusqu'à moi une vapeur rouge, chaude, lourde et d'odeur douteuse. On étouffe en pareille cohue. J'hésitais, quand, aigre comme le sifflet d'une locomotive, la voix d'une lorette s'éleva jusqu'à moi. Cette voix devait parler la langue de l'effronterie, et elle me fit l'effet d'une piqûre de vermine. Alors je me représentai un visage de pierre, plat, mafflé, une vraie mine parisienne, des yeux d'usurier, du blanc, du rouge, des cheveux crêpés, un bouquet criard de fleurs artificielles sous un chapeau exigu, des ongles taillés en griffes et une informe crinoline. Je me représentai encore notre ami provincial, homme qui passe pour sérieux, courant après une vilaine poupée à ressorts exposée en vente. Je le vis mystifié et

stupide, grasseyant pour imiter les façons des garçons de Véfour, piaillant, faisant des courbettes et des platitudes. Saisi de dégoût, je me dis : Ce n'est pas ici qu'Ellice sera jalouse.

Cependant je remarquai que nous commencions à descendre... Paris envoyait à notre rencontre tous ses bruits et tous ses parfums.

— Arrête! dis-je à Ellice. Est-ce que tu ne trouves pas qu'on étouffe ici?

— C'est toi même qui as voulu venir à Paris.

— J'ai eu tort, mais je change d'idée. Emporte-moi loin d'ici, Ellice, je t'en prie. Tiens! voici justement le prince Koulmametof qui trotte sur le boulevard et son ami Serge Varaxine qui lui fait signe de la main et lui crie : « Ivan Stépanitch, allons souper. » Emmène-moi, Ellice, loin de Mabille, de la Maison-Dorée, loin du Jockey-Club, loin des soldats au front rasé et de leurs casernes monumentales, loin des sergens de ville, des verres d'absinthe trouble, des joueurs de domino et des joueurs à la Bourse, des rubans rouges à la boutonnière de l'habit et à la boutonnière du paletot, loin des cours de littérature et des brochures gouvernementales, loin des comédies parisiennes, des opéras parisiens, des politesses parisiennes et des grossièretés parisiennes. Partons! partons! partons! — Regarde en bas, me dit Ellice. Déjà tu n'es plus au-dessus de Paris.

J'ouvris les yeux. En effet, une plaine sombre, sillonnée çà et là de lignes blanchâtres tracées par les routes, fuyait rapidement au-dessous de nous, et loin à l'horizon, telle que la lueur d'un immense incendie, s'élevait vers le ciel la réverbération des innombrables lumières éclairant la capitale du monde.

XX.

La manche d'Ellice tomba de nouveau sur mes yeux, de nouveau je perdis connaissance, puis le nuage se dissipa.

Qu'est cela? quel est ce parc avec des allées de tilleuls taillés en murailles, des sapins isolés qui ressemblent à des parasols, des portiques et des temples dans le goût Pompadour, des statues de tritons rococo et des nymphes dans le style du Bernin au milieu de ces bassins bizarrement découpés, entourés de balustrades de marbre enfumé? Serait-ce Versailles?... Non, ce n'est pas Versailles, le palais est médiocre; l'architecture non moins rococo se détache sur un massif de chênes ébouriffés. La lune est un peu terne, voilée par une légère brume; on dirait que sur le sol s'étend une mince couche de fumée. L'œil ne peut deviner ce que c'est. Est-ce

le reflet de la lune ou bien une vapeur? Plus loin, sur un des bassins, flotte un cygne endormi. Son dos allongé me rappelle la neige de nos steppes raffermie par la gelée. Çà et là des vers luisans brillent comme des diamans au milieu du gazon et sur les socles des statues.

— Nous sommes près de Mannheim, dit Ellice, et voici le parc de Schwetzingen.

— Ah! nous sommes en Allemagne, pensai-je, et je prêtai l'oreille. Tout était muet, sauf un ruisseau solitaire et invisible qui tombait en cascade. Il me sembla que l'eau répétait toujours ces mêmes mots : « Là, là, là. toujours là. » Au milieu d'une allée, entre deux murailles de verdure, j'aperçus un gentilhomme en habit galonné, talons rouges, manchettes arrondies, l'épée battant les mollets, qui donnait la main avec une grâce exquise à une belle dame en paniers, frisée, poudrée à frimas... Pâles et étranges figures!... Je veux les voir de plus près, mais elles disparaissent aussitôt, et je n'entends que l'éternel murmure de la cascade.

— Voilà des rêves qui se promènent, me dit Ellice. Hier on pouvait voir bien autre chose... beaucoup de choses... Cette nuit, les rêves eux-mêmes fuient les regards humains. Allons! allons!

Nous nous élevâmes et nous mîmes à voler si droit que je ne sentais pas le moindre mouvement et que tous les objets au-dessous de nous semblaient accourir à notre rencontre. Des montagnes sombres, dentelées, couvertes de bois, croissaient, fuyaient sous nos yeux, suivies par d'autres montagnes avec leurs ondulations, leurs ravins, leurs clairières, leurs points lumineux, sortant des chalets endormis au bord des ruisseaux... Et toujours aux montagnes succédaient d'autres montagnes. Nous étions au milieu de la Forêt-Noire.

Toujours des montagnes, toujours des forêts, d'admirables forêts vieilles, mais vigoureuses. La nuit est claire; je distingue toutes les espèces d'arbres, surtout les hauts sapins au tronc droit et blanc. Par momens, à l'orée des bois, se montrent des chevreuils en groupes bien ordonnés. Fièrement campés sur leurs petites jambes, tournant la tête avec grâce, ils font le guet dressant leurs oreilles épanouies en pavillon de trompette. Les ruines d'un donjon au sommet d'un rocher nu élèvent tristement leurs dentelures ébréchées. Au-dessus des vieilles pierres scintille paisiblement une petite étoile. D'un petit lac noir sort la plainte mystérieuse, la glapissante lamentation des jeunes crapauds. D'autres bruits m'étonnent. Ils arrivent de loin, profonds et semblables aux frémissemens de la harpe éolienne... Nous sommes dans le pays des légendes. Ici encore cette mince vapeur rasant la terre, que j'avais remarquée à Schwetzingen,

s'étend de tous côtés. C'est dans les vallons surtout qu'elle est le plus intense. J'en compte cinq, six, dix nuances distinctes sur les versans des montagnes, et sur cette vaste et monotone étendue c'est le règne mélancolique de la lune. L'air est vif et léger. Je me sens léger moi-même, singulièrement calme et triste tout à la fois.

— Ellice, dis-je, tu dois aimer ce pays?

— Moi? je n'aime rien.

— Comment? pas même moi!

— Ah! oui, toi, répondit-elle nonchalamment.

Je crus sentir que son bras me serrait avec une force nouvelle. — En avant! en avant! s'écria-t-elle avec une sorte d'emportement froid.

XXI.

Un cri prolongé comme par roulades retentit inopinément au-dessus de nos têtes et un peu en avant de nous.

— C'est l'arrière-garde des grues en marche vers le nord, me dit Ellice. Joignons-nous à elles, veux-tu?

— Oui, volons avec les grues.

Treize gros oiseaux de forme élégante, rangés en triangle, s'avançaient rapidement par élans vigoureux, mais renouvelés à d'assez rares intervalles. Étendant leurs ailes bombées, raidissant le col et les pattes, présentant leurs fortes poitrines, ils s'élançaient avec tant d'impétuosité, que l'air sifflait autour d'eux. C'était étrange de voir à cette hauteur, si loin de tout être vivant, cette existence énergique et hardie, cette volonté irrésistible. Sans cesser de fendre l'air, les grues échangeaient de temps en temps quelques cris avec leur camarade à la pointe du triangle, et dans cette conversation à la hauteur des nuages, dans ces cris éclatans, se révélaient la fierté, le sentiment d'une situation grave et la confiance absolue dans leurs forces. — Nous volerons jusqu'au bout malgré la fatigue, se disaient-elles en s'encourageant l'une l'autre. — En ce moment, je me dis qu'en Russie... oui, en Russie, il n'y a que peu d'hommes qui ressemblent à ces oiseaux.

— Maintenant nous volons en Russie, me dit Ellice.

Ce n'était pas la première fois que j'en faisais la remarque : la plupart du temps Ellice connaissait ma pensée. — Veux-tu changer de route? me demanda-t-elle.

— Changer?... non, je viens de Paris, porte-moi à Pétersbourg.

— Maintenant?

— Tout de suite. Seulement couvre-moi de ta manche, de peur du vertige.

Ellice étendit la main;... mais, avant que le brouillard m'enveloppât, je sentis sur mes lèvres le contact de ce dard émoussé dont j'avais déjà éprouvé la molle piqûre.

XXII.

— Garde à vous... ou... ou... ou! — Ce cri prolongé retentit à mes oreilles. — Garde à vous... ou... ou... ou...! — répondit-on dans le lointain d'un effort désespéré. — Garde à vous... ou... ou! — Le cri expira quelque part au bout du monde. Je me secouai. Une grande flèche dorée se dressait devant mes yeux. Je reconnus la forteresse de Pétersbourg.

Pâle nuit du nord!... mais est-ce la nuit? n'est-ce pas plutôt un jour blafard et malade? Je n'ai jamais aimé les nuits de Pétersbourg, mais cette fois j'en fus presque effrayé. Le visage d'Ellice avait complétement disparu, dissous, fondu comme un brouillard matériel par le soleil de juillet, et cependant je continuais à voir mon corps distinctement, tandis que j'étais suspendu dans l'air à la hauteur de la colonne d'Alexandre. Ainsi nous voilà à Pétersbourg! C'est bien cela : ces rues désertes, larges, couleur de cendre; ces maisons gris blanchâtre, jaune grisâtre, gris lilas, couvertes de stuc écaillé, avec leurs fenêtres enfoncées, leurs enseignes de couleurs criardes, leurs auvens en fer au-dessus des perrons; les sales boutiques de fruits, les frontons grecs en plâtre, les écriteaux, les auges pour les fiacres, les corps de garde de police! Voici la coupole dorée de Saint-Isaac, la Bourse, qui ne sert à rien, et ses bariolages, les murs de granit de la forteresse et le pavé en bois tout brisé. Je reconnais ces barques chargées de foin et de fagots. Je retrouve ces senteurs de poussière, de choux, d'écorce de tilleul et d'écurie, ces portiers pétrifiés dans leurs pelisses, ces cochers de louage qui dorment ratatinés sur leurs *drochki*. Oui, voilà bien notre Palmyre du nord. Tout est éclairé, tout se dessine avec une netteté qui fait mal au cœur, et tout dort entassé au milieu de cette atmosphère trouble, mais diaphane. Le rose du crépuscule d'hier soir, ce rose de poitrinaire, n'est pas encore effacé; il durera jusqu'au matin dans un ciel blanc sans étoiles. Ses reflets tombent en longues raies sur la surface moirée de la Néva, qui murmure et pousse doucement ses flots bleus et froids vers la mer.

— Volons! s'écria Ellice.

Et, sans attendre ma réponse, elle m'enleva à l'autre rive du fleuve, au-delà de la place du Palais, près de la fonderie. Au-dessous de nous, j'entendis des pas et des voix. Dans la rue passait une bande de jeunes gens à la mine fatiguée, qui parlaient entre eux

d'un cours de danse. « Sous-lieutenant Stolpakof VII (1)! » s'écria tout à coup une sentinelle réveillée en sursaut auprès d'un tas de boulets rouillés. Un peu plus loin, à la fenêtre ouverte d'une grande maison, j'aperçus une jeune personne en robe de soie chiffonnée, les bras nus, les cheveux dans une résille de perles, une cigarette à la bouche. Elle lisait dévotement un livre. C'était un volume dû à la plume d'un Juvénal très moderne.

— Envolons-nous bien vite, dis-je à Ellice.

En un instant, les petits bois de sapins rabougris et les marais moussus qui environnent Pétersbourg avaient fui au-dessous de nous. Nous nous dirigions droit vers le sud. Le ciel et la terre devenaient peu à peu de plus en plus sombres. Nuit maladive, jour maladif, cité maladive, nous laissâmes tout loin en arrière.

XXIII.

Nous volions plus lentement que de coutume, et je pouvais suivre de l'œil les changemens qui par degrés se manifestaient sur ma terre natale. C'était un panorama sans fin : des bois, des bruyères, des champs, des ravins, des rivières; de loin en loin, des églises et des villages, puis encore des champs, des ravins, des rivières. J'étais de mauvaise humeur, indifférent, ennuyé. Et si j'étais ennuyé et chagrin, ce n'était pas parce que je volais au-dessus de la Russie. Non! mais cette terre, cette étendue plate au-dessous de moi, tout le globe du monde avec sa population éphémère, chétive, suffoquant de besoins, de douleur, de maladies, attachée à cette motte de misérable poussière,... cette écorce fragile et rugueuse, cette excroissance sur le grain de sable de notre planète, sur laquelle a filtré une moisissure ennoblie par nous du nom de règne végétal,... ces hommes-mouches, mille fois plus méprisables que les mouches, leurs demeures de boue, les petites traces de leurs misérables et monotones querelles, leurs ridicules batailles contre l'immuable et l'inévitable... Ah! que tout cela m'était odieux! Mon cœur se soulevait par degrés, et je ne voulus plus contempler un tableau si insignifiant, une caricature si triviale. J'étais ennuyé, plus qu'ennuyé : je n'éprouvais même plus de pitié pour mes semblables. Tous mes sentimens se fondaient en un seul, que j'ose à peine avouer, le dégoût, et, qui pis est, le dégoût de moi-même.

— Cesse! murmura Ellice, cesse, ou je ne pourrais plus te porter. Tu deviens lourd.

— A la maison! lui dis-je, du même ton que j'aurais parlé à

(1) Les officiers du même nom dans l'armée russe sont distingués par un numéro.

mon cocher, vers quatre heures du matin, sortant de dîner chez un de mes amis de Moscou, après avoir causé de l'avenir de la Russie et de ce qu'il faut entendre par *intérêt général*.

— A la maison! lui dis-je, et je fermai les yeux.

XXIV.

Je les rouvris bientôt. Ellice se serrait contre moi d'une manière étrange, comme si elle eût voulu m'étouffer. Je la regardai, et tout mon sang se glaça. Celui qui a vu un visage humain exprimer inopinément l'effroi le plus vif sans cause apparente, celui-là comprendra mon impression. L'épouvante, la plus poignante terreur contractait, bouleversait les traits d'Ellice. Je n'avais encore rien observé de semblable sur un visage vivant... Un fantôme inanimé, une créature surhumaine, une ombre, et cette épouvante inouie!...

— Ellice, qu'as-tu? lui demandai-je.

— Elle! C'est elle! répondit Ellice avec effort. C'est elle!

— Qui? Elle?

— Ne prononce pas son nom! ne le prononce pas! balbutia-t-elle précipitamment. Il faut fuir! Tout finit... et pour jamais!... Regarde! la voilà.

Je tournai les yeux dans la direction de sa main tremblante, et j'aperçus quelque chose..., quelque chose de vraiment effroyable.

Ce quelque chose était d'autant plus effroyable qu'il n'avait pas une forme déterminée... C'était une lourde masse, sombre, d'un noir jaunâtre, tacheté comme le ventre d'un lézard. Ce n'était ni un nuage ni une vapeur. Cela s'étendait sur la terre lentement, à la manière d'un reptile; puis tout à coup des mouvemens énormes, tantôt en haut, tantôt en bas, ressemblaient à l'action d'un oiseau de rapine s'apprêtant à saisir sa proie. Par momens, cela s'abaissait sur la terre par bonds hideux... C'est ainsi que l'araignée se jette sur la mouche prise dans sa toile. — Quelle es-tu, masse épouvantable?... — A son approche, — je le voyais et je le sentais, — tout était saisi d'engourdissement, tout tombait en dissolution. Un froid vénéneux et empesté se répandait alentour, et à la sensation de ce froid le cœur se soulevait, les yeux cessaient de voir, les cheveux se hérissaient sur la tête. C'était une force en mouvement, une force insurmontable, que rien n'arrête, qui, sans forme, sans vision, sans pensée, voit tout, sait tout, aussi ardente que l'oiseau de proie à saisir sa victime, aussi rusée que le serpent, et comme lui armée d'un aiguillon de glace.

— Ellice! Ellice! m'écriai-je en frissonnant, c'est la mort! c'est elle!

Un cri de douleur, que j'avais entendu déjà, sortit des lèvres d'Ellice; mais cette fois c'était la plainte du désespoir. Nous précipitâmes notre vol en faisant des tours et des crochets continuels : tour à tour Ellice s'élevait et plongeait dans l'air, tournant sans cesse et changeant de direction à la manière d'une perdrix blessée ou comme celle qui cherche à éloigner le chien de chasse de sa couvée. Et cependant de cette masse informe se détachaient de longs tentacules, des espèces de bras immenses, s'allongeant à notre poursuite, étendant vers nous des mains, des griffes... Un spectre gigantesque monté sur un cheval pâle parut tout à coup dans le ciel... Ellice redoublait ses efforts désespérés. — Elle a vu!... c'en est fait! je suis perdue, s'écriait-elle au milieu de sanglots entrecoupés. Hélas! malheureuse! j'aurais pu... La vie eût été pour moi... et maintenant! anéantie! anéantie!

En entendant ces derniers mots à peine articulés, je perdis connaissance.

XXV.

Quand je revins à moi, j'étais étendu à la renverse sur le gazon, et dans tous mes membres je ressentais une douleur sourde comme à la suite d'une chute violente. L'aube paraissait, et les objets étaient déjà distincts. A quelque distance de moi, une route bordée de petits saules passait le long d'un bois de bouleaux. Ce lieu m'était connu. Je commençai à me rappeler tous les événemens de la nuit, et je frissonnai en pensant à l'horrible apparition qui s'était présentée à mes yeux. — Mais pourquoi, me disais-je, pourquoi Ellice a-t-elle été si effrayée? Est-elle, elle aussi, soumise à *son* empire? Peut-être n'est-elle pas immortelle, peut-être est-elle prédestinée à la destruction, à l'anéantissement! Comment est-ce possible?

Un faible soupir se fit entendre auprès de moi; je tournai la tête. A deux pas de moi gisait, étendue sur l'herbe, une jeune femme sans mouvement, vêtue d'une longue robe blanche. Ses longs cheveux étaient épars, et une de ses épaules découverte. Sa main gauche était derrière sa tête, l'autre reposait sur sa poitrine; ses yeux étaient clos, et sur ses lèvres serrées j'aperçus comme une légère écume rouge. Était-ce Ellice? Mais Ellice était un fantôme, et devant moi était une femme en chair et en os. Je me traînai vers elle, et me penchant sur son visage : — Ellice, lui dis-je, est-ce toi? — Aussitôt elle frissonna; ses paupières s'ouvrirent, et ses grands yeux noirs se fixèrent sur moi. J'étais comme transpercé, imbibé de son regard... et presqu'au même moment sur mes lèvres se collèrent des lèvres chaudes, douces, mais avec une odeur de sang. Je sentis son sein brûlant pressé sur ma poitrine, tandis que ses bras

s'enlaçaient autour de mon cou. — Adieu! adieu pour toujours! dit-elle d'une voix mourante... Et tout disparut.

Je me levai chancelant comme un homme ivre, et je cherchai longtemps autour de moi, tout en me passant à chaque instant les mains sur le visage. Enfin je me retrouvai sur la route de N... à deux verstes de ma maison. Le soleil était levé lorsque je regagnai mon appartement.

La nuit suivante, j'attendis, et non sans terreur, je l'avoue, l'apparition de mon fantôme; mais il ne revint plus. Une fois j'allai la nuit sous le vieux chêne, mais je ne vis rien d'extraordinaire. Je ne regrettais guère ces entrevues étranges. Longtemps j'ai médité sur mon aventure; je m'assurai que la science ne pouvait l'expliquer, et que les légendes et les traditions ne rapportent rien de semblable. Qui était Ellice? Une apparition, une âme en peine, un malin esprit, un vampire? Souvent il m'a semblé qu'Ellice était une femme que j'avais connue autrefois... J'ai fait des efforts inouis pour me rappeler où je l'avais vue... Une fois... aujourd'hui, dans ce moment même, je me souviens... Où?... Non; tout se confond dans ma mémoire comme dans un songe... Oui; j'ai longtemps réfléchi là-dessus, et, ce qui ne surprendra personne, je n'en suis pas plus avancé. Demander conseil à mes amis, je n'ai pu m'y décider, de peur de passer pour fou. Enfin je pris le parti de n'y plus songer, et au vrai j'avais bien d'autres affaires en tête... D'un côté est venue l'émancipation avec les arrangemens de propriétés; d'un autre côté, ma santé est gravement altérée. Je souffre de la poitrine, j'ai des insomnies, une toux sèche. J'ai beaucoup maigri. Mon visage est pâle comme celui d'un mort. Le docteur assure que mon sang est appauvri. Il appelle mon état maladif une *anémie*. Il m'envoie à Gastein. Mon homme d'affaires jure que sans moi il ne saura s'arranger avec les paysans. Ma foi! qu'il s'arrange!

Mais que signifient des sons parfaitement distincts, clairs, des sons d'harmonica que j'entends toutes les fois qu'on parle devant moi de la mort de quelqu'un? Ils deviennent de plus en plus forts, de plus en plus éclatans. Et pourquoi ce frisson si pénible à la seule pensée de l'anéantissement?...

I. Tourguenef.

Traduit par Prosper Mérimée.

LES RÉFORMES

ET

LA VIE DES PRISONS

EN ANGLETERRE ET EN IRLANDE

I. *Our Convicts*, by Mary Carpenter; two vols. Longman, London 1864. — II. *Female Life in Prison*, by a Prison Matron, third ed., Hurst and Blackett, London 1863. — III. *Memoirs of Jane Cameron, female Convict*, by the same, Hurst and Blackett, London 1864.

I. — ÉTAT DE LA QUESTION PÉNITENTIAIRE.

Un célèbre chimiste mesurait la civilisation d'un peuple à la quantité d'acide sulfurique absorbée par ses opérations industrielles. Pour la même évaluation, les métallurgistes se règleraient volontiers, ils l'ont dit ouvertement, sur la quantité de fer consommée d'un bout de l'année à l'autre. Nous adopterions plus volontiers un autre criterium, et il nous semble que le progrès moral d'une nation se doit calculer en raison directe de ce que sa conscience collective a perdu d'inflexible rigueur, de partis-pris cruels, d'inexorable et inintelligente sévérité. Le sauvage, non content d'immoler son ennemi captif, lui inflige à loisir le plus lent et le plus cruel supplice. Le civilisé moderne traite ses prisonniers de guerre en hôtes presque sacrés, et met son orgueil à les relever de l'humiliation où les a réduits leur défaite. Il obéit en ceci aux nobles inspirations d'une conscience éclairée qui lutte contre les instincts primitifs, les domine et les transforme. Il obéit en même

temps aux calculs d'une raison développée par l'expérience, et qui lui montre dans le respect du vaincu la meilleure garantie contre les infidélités de la victoire.

En matière de pénalité, nos idées contemporaines, si nous les jugeons d'après celles qui avaient cours autrefois, ont accompli dans le même sens une évolution aussi marquée. Pour les vaincus de la lutte sociale, il n'existait jadis aucun droit, disons plus, aucune pitié. Personne ne s'intéressait aux êtres dégradés sur lesquels la justice officielle avait prononcé des condamnations sans recours possible. Ils disparaissaient dans l'ombre des cachots, privés à jamais de toute sympathie, de toute consolation, comme de toute lumière et de tout bien-être. Nul espoir ne leur était permis. L'idée du rachat, — cette idée qui fait le fond de notre dogme religieux, — offerte encore comme suprême chance au criminel qu'un hasard protecteur avait soustrait à la vindicte publique, n'existait plus, même après des années de souffrances parfois atroces, pour celui que sa mauvaise fortune avait désigné aux sévérités légales. Le premier se relevait quelquefois sans avoir expié autrement que par le remords sa faute inconnue. Le second, impitoyablement frappé, ne pouvait à aucun prix, ni par aucun repentir, se libérer de sa dette vingt fois payée. Précipité dans l'abîme, il y restait, écrasé sous la fatalité, livré aux mauvais conseils du désespoir, à la décourageante certitude d'une irrévocable déchéance. Ce qui s'accumule de haine, de muettes fureurs, d'anathèmes comprimés, d'aspirations vengeresses, de fermentations sanguinaires dans ces âmes éperdues, qui jamais le pourra dire? Mais personne n'y songeait, ou ne s'en inquiétait. Il était encore trop de misères innocentes pour qu'on prît garde aux misères coupables. Celles-ci étaient méritées, en principe du moins, et la loi sauvage du talion les faisait regarder comme toujours équitables. Dans tel ou tel cas exceptionnel, quelques esprits scrupuleux protestaient à demi-voix contre la disproportion flagrante du délit et de la peine; mais en général on ne mesurait pas l'un à l'autre, ou on les pesait dans des balances tellement faussées par la rudesse des mœurs et la droiture brutale d'une logique sans nuances, que jamais un élan d'opinion nettement accusé ne fit sentir le besoin d'une réforme essentielle. Les prisons, ces horribles prisons d'autrefois, dont le type suprême était chez nous la Bastille et les deux Châtelets, restaient sous le régime d'un arbitraire odieux. La simple négligence d'un geôlier, — quand ce n'était pas le fait d'une préméditation hostile, — ajoutait fréquemment aux rigueurs prévues et ordonnées par le juge chargé de sévir tels supplices, telles tortures physiques ou morales qui excédaient et les nécessités de la répression et la vo-

lonté du législateur. Si on dressait la liste exacte des arrêts de mort ainsi substitués à des sentences bien moins rigoureuses, si on essayait de résumer par la pensée les souffrances infligées et subies à tort, les santés détruites par d'inutiles angoisses, les révoltes intérieures dont l'explosion ruinait définitivement une raison déjà ébranlée, ce lugubre tableau laisserait bien loin toutes les exagérations poétiques dont les cercles infernaux ont fourni le sujet.

Pendant des siècles, on suivit sans remords cette voie fatale. L'adoucissement graduel des mœurs, la culture et les développemens de l'intelligence, le raffinement des habitudes, laissaient en dehors d'eux, sous le voile noir qui semblait les dérober aux regards et à la pitié des peuples, les criminels mis au ban de toute sympathie, et livrés sans défense, sans garantie aucune, à des gardiens que leur contact avait abrutis, endurcis, ramenés au même niveau, et confondus avec les misérables soumis à leur ignoble tyrannie. Sous Louis XV et même sous Louis XVI, on retrouvait atténuée, mais encore vivante, la tradition des cages de fer où Louis XI courbait en deux ses victimes, et du poinçon rougi au feu qui, sous Louis IX, perçait la langue des blasphémateurs. Damiens, comme Ravaillac, fut tiré à quatre chevaux; Mandrin périt brisé sur la roue. Ce qu'étaient les chiourmes de Marseille et de Brest, nul ne l'ignore. La révolution survint qui, de ce bagage historique, fit trophée ou litière; elle combla les oubliettes, elle nota d'infamie la torture, elle effaça des codes ou plutôt des coutumes tout ce qui blessait les notions philosophiques du temps. Elle fit, en un mot, le plus gros de la besogne que le christianisme lui avait léguée on ne sait pourquoi; peut-être aurait-elle complété son œuvre, si quelque répit lui eût assuré la pleine possession d'elle-même. Le temps et le pouvoir venant à lui manquer, — et ses principes, ses mobiles n'étant plus ceux des régimes politiques au profit desquels son autorité avait été confisquée, — l'œuvre réparatrice demeura comme suspendue. Sous des apparences moins choquantes, avec un vernis extérieur d'ordre et de décence, les prisons, mieux réglementées quant à la discipline, assujetties à plus de contrôle et de surveillance, n'offrirent plus un spectacle aussi révoltant, mais n'en restèrent pas moins, à beaucoup d'égards, ce qu'elles avaient été vers la fin du XVIIIe siècle. Il n'est guère besoin d'insister sur ce point; le plus superficiel de nos lecteurs sait sans doute quelque chose des hideux abus signalés dans les bagnes de l'empire, comme dans ceux de la restauration, et personne n'a jamais qualifié d'excessives les sollicitudes dont le régime pénitentiaire devint l'objet immédiatement après 1830.

C'est alors que l'attention de nos publicistes fut appelée sur ce qui se passait chez un peuple voisin, destiné tantôt à nous servir de modèle, tantôt à profiter de nos exemples. Ils y trouvèrent une doctrine établie, des principes arrêtés et, ce qui est plus essentiel, éprouvés par une application sincère et loyale. Quelques idées fondamentales constituaient la base du système, et ces idées, réduites à l'état d'axiomes, peuvent se formuler ainsi. — Toute société doit se regarder comme participant, dans une mesure variable, à la responsabilité des crimes commis par un de ses membres. Le châtiment qu'elle lui inflige ne saurait donc avoir le caractère d'une vengeance. Elle ne doit méconnaître ni la possibilité de le ramener au bien, ni le devoir étroit que cette possibilité lui impose, ni l'intérêt qu'elle peut avoir à reconquérir les services que lui rendront encore, si elle sait les replacer au rang d'où ils sont tombés, ceux qu'elle avait momentanément séparés d'elle. — Ces vérités, bien étudiées par les hommes d'état anglais et américains, les avaient amenés à combiner ce qu'ils appellent la « pénalité secondaire » en vue de trois objets distincts : premièrement, ce que Bentham, dans son style un peu barbare, désigne sous le nom d'*incapacitation*, à savoir les moyens pris pour ôter au condamné le pouvoir, la *capacité* de nuire encore; — ensuite la terreur salutaire, le souvenir effrayant qui le retiendra désormais, s'il était sollicité à de nouvelles fautes; — en troisième et dernier lieu, la réforme intérieure qui doit éteindre en lui, quand il se retrouvera maître de lui-même, tout désir coupable, toute propension à mal faire.

La servitude légale organisée pour répondre à ce triple *desideratum* devait être dépouillée de tout ce qui en avait fait jadis un supplice presque intolérable. Aucune loi n'autorisant à compromettre la santé du prisonnier, une foule de concessions devenaient indispensables. Un abri salubre, un vêtement suffisant, une alimentation en rapport avec ses besoins, on les lui devait strictement, rigoureusement. Certains luxes, — la propreté par exemple, — lui étaient accordés, plus souvent imposés, aussi bien dans un intérêt moral qu'en vertu de considérations purement hygiéniques. L'éducation enfin, bien qu'elle comportât certaines satisfactions de l'intelligence, certains allégemens à l'ennui de la captivité, ne pouvait lui être refusée, puisqu'on se proposait de le réformer en même temps que de le punir. D'un autre côté cependant la peine proprement dite devait subsister avec ses terreurs salutaires, et laisser un souvenir durable. Il fallait donc se garder de toute excessive indulgence, de toute concession démesurée. Le travail s'imposerait monotone et fatigant; la solitude et le silence l'aggraveraient encore; l'uniformité de la règle entraverait l'essor des volontés

humiliées, contrariées à chaque minute. On s'étudierait à heurter de front les penchans, les inclinations de chaque sexe. La nourriture des hommes resterait, autant que possible, dépourvue de toute agréable saveur; l'instinct féminin serait froissé par l'austérité disgracieuse du costume. Aux résistances provoquées par ces combinaisons d'une minutieuse sévérité, on opposerait des châtimens rigoureux : les fatigues du *thread-mill*, les horreurs de la *dark-cell*, au besoin la camisole de force, ou même certaines variétés de « gêne » empruntées à l'arsenal des tortionnaires du moyen âge (1).

Tel était le système, pris dans sa généralité. Basé sur des données irréprochables, il n'a pas toujours répondu à ce qu'on attendait de lui. Dans le principe surtout, les traditions faisant défaut, un personnel inexpérimenté compromettait, par une application maladroite, des règles fort sages en elles-mêmes. Tant que la transportation fut admise par les colonies anglaises, sur qui la métropole se déchargeait du rebut de ses prisons, ces lacunes du régime pénitentiaire échappèrent à l'attention publique, et l'insouciance administrative ne s'en préoccupa sérieusement qu'à partir du jour où l'Australie, encouragée à cette espèce de rébellion par le foudroyant rapport du comité de 1838 (président sir William Molesworth), eut énergiquement protesté contre cette continuelle transfusion d'un sang vicié, qui altérait profondément le caractère de sa population et paralysait l'essor de sa naissante prospérité. Ce fut seulement en 1850 qu'elle obtint satisfaction; deux ans plus tard, la terre de Van-Diémen fut à son tour affranchie de sa mission pénitentiaire, et si l'Australie occidentale, placée dans des circonstances exceptionnelles, n'avait sollicité comme un bienfait l'envoi de ces criminels repoussés successivement de tout autre rivage, la transportation n'existerait plus sur aucun point de l'empire britannique.

Dès que la nécessité d'en finir avec elle fut devenue évidente, les législateurs se mirent à l'œuvre. Différens actes du parlement (1853-57) constituèrent un nouveau mode de servitude pénale et lui appliquèrent, non sans y regarder à deux fois, le système des

(1) Nous pouvons citer entre autres, avec l'autorité d'un souvenir personnel, une sorte d'instrument employé, il y a une vingtaine d'années, dans la prison de Millbank ou dans celle de Pentonville. Il avait la forme d'un prie-Dieu. Les poignets du supplicié s'y trouvaient retenus dans une planche de chêne percée de deux trous à l'instar de la cangue chinoise; une autre planche, formant tablette mobile, s'appliquait horizontalement sur sa poitrine, et, poussée en avant par un appareil mécanique, forçait le buste à reculer, les bras par conséquent à se tendre et à garder cette position contrainte. Après un certain temps, la fatigue et la souffrance devaient être poussées fort loin.

tickets of leave, pratiqué d'abord dans les colonies. Ce système qui permet, après un certain temps d'épreuve, l'affranchissement provisoire et conditionnel du *convict* moyennant une licence révocable et en attendant sa libération définitive, répond à deux nécessités différentes : il fournit, avec la récompense due aux efforts du prisonnier qui s'amende, le stimulant nécessaire, et diminue — dans une proportion d'autant plus forte que la condamnation a été plus sévère — les dépenses auxquelles la communauté se trouve assujettie de ce chef.

Comme l'ensemble du système pénitentiaire, les *tickets of leave*, recommandés par une saine logique et par une expérience qui paraissait décisive, sont devenus dans la pratique une source de graves inconvéniens. On comprendra qu'il ait dû en être ainsi lorsqu'on saura que l'autorité chargée d'appliquer cette mesure si délicate s'en servait surtout afin de diminuer l'encombrement des prisons, d'alléger les dépenses afférentes à leur entretien, et qu'après avoir facilité, multiplié au-delà de tout bon sens ces libérations provisoires, elle s'efforçait de soustraire à l'importun contrôle de la police, à ses tracasseries inquiétantes, le personnel suspect qu'on venait d'émanciper avant l'heure. La philanthropie officielle est allée en mainte et mainte circonstance jusqu'à interdire expressément aux gardiens de la sécurité publique toutes les mesures de précaution qui pouvait signaler aux méfiances de l'opinion le *convict* affranchi et disposé à cacher ses fâcheux antécédens. Préservé par là d'une surveillance incommode, couvert d'une inviolabilité exceptionnelle, ce malfaiteur émérite, s'il rentrait dans son ancienne carrière, s'y trouvait en quelque sorte privilégié. En le protégeant contre ses propres agens, en écartant de lui les soupçons qu'auraient infailliblement fait naître sa position mieux connue et le souvenir flétrissant de sa culpabilité passée, l'administration, devenue sa complice involontaire, lui facilitait le retour au mal, et pour un temps lui garantissait les bénéfices de l'impunité. La « révocation de licence, » seule arme dont elle restât pourvue contre lui, ne pouvait l'atteindre que lorsque tel ou tel acte, nettement défini, motivait cette mesure comminatoire. Or ces actes, lorsqu'ils n'éclataient point au grand jour, demeuraient nécessairement ignorés, les investigations secrètes de la police ne les signalant jamais. « Il n'est pas nécessaire, disait textuellement la licence, que le détenteur de la présente soit convaincu d'aucun nouveau délit. S'il fréquente notamment des personnes suspectes, s'il vit dans la paresse et dans le désordre, s'il n'a pas de ressources ostensibles, etc..., on le présumera susceptible de retomber dans le crime, et une nouvelle arrestation le ramènera dans sa prison en

vertu de l'ancienne condamnation qui continue à peser sur lui... » Reste à savoir comment l'autorité centrale, se privant à plaisir du concours de la police, pouvait avoir l'œil sur les démarches quotidiennes, la conduite privée, les relations habituelles de plusieurs milliers d'individus obscurs, mêlés à la tourbe infime du prolétariat, et si elle était hors d'état de prendre par elle-même la moindre information à ce sujet, que pouvait-on attendre de la pénalité chimérique attachée conditionnellement à l'acte de libération provisoire?

Les faits se chargèrent de répondre à cette question. Dès 1856, les enquêtes parlementaires signalaient au comité de la chambre des communes un grand nombre de récidives, dont les auteurs étaient précisément ces affranchis en faveur desquels on avait si étrangement dérogé aux conditions normales de l'ordre public. Un petit nombre d'entre eux s'étaient montrés dignes d'une confiance évidemment excessive. La majorité reprenait ses erremens anciens, et cela sans le moindre délai, sans la plus petite hésitation, mais avec plus de ménagemens, plus d'habileté, plus de calculs qu'autrefois. L'ex-voleur, par exemple, s'adonnait de préférence à la fabrication de la fausse monnaie, délit simple (*misdemeanor*) puni d'un emprisonnement limité. Fallait-il tirer de cet état de choses une conclusion absolument défavorable aux *tickets of leave?* La police elle-même n'allait pas si loin. Par l'organe du plus compétent de ses chefs, M. Richard Mayne, elle approuvait le principe d'une libération conditionnelle et révocable; mais elle y ajoutait, pour correctif, le contrôle assidu qu'on exercerait sur l'affranchi, expressément signalé aux autorités de la résidence par lui choisie. Ce furent à peu près les conclusions du comité de 1856, qui ajourna tout jugement définitif sur une organisation expérimentée depuis trop peu de temps pour qu'il fût possible de l'apprécier en bloc. Il réclamait l'application plus fréquente et plus sévère des *révocations de licence*, et voulait qu'on prît soin de signaler à la police locale de l'endroit où ils étaient envoyés au sortir de prison l'arrivée des affranchis par *ticket*.

Ces prescriptions ou recommandations, imparfaitement suivies, ne parurent avoir modifié ni les tendances perverses des libérés à titre provisoire, ni l'opinion fâcheuse qu'on s'était faite de leur conduite. Aussi quelques années plus tard, certaine recrudescence étant signalée dans le nombre des crimes spécialement attribués à cette classe d'individus, une immense clameur s'éleva contre eux. Dans une pétition collective signée en 1863, il est établi que la délivrance des *tickets of leave* se fait sur une échelle très large. Plus de deux mille *convicts* sont rendus chaque année à la liberté, dont ils font un

si triste usage (1). Ils ne sont signalés, au moment de leur libération, qu'à la police de Londres, et refluent en conséquence de la capitale sur les grandes villes et sur les districts ruraux où leur présence est d'autant plus dangereuse qu'ils y restent parfaitement inconnus. Les remèdes indiqués par les pétitionnaires sont les mêmes que M. Richard Mayne avait proposés sept ans auparavant et qu'avait approuvés le comité parlementaire.

On se demandera sans doute comment le ministère de l'intérieur, qu'elles concernaient spécialement, s'était cru dispensé d'avoir égard à de si formelles recommandations. Ses motifs, formulés par M. Waddington, peuvent se résumer ainsi. « La loi qui autorise l'administration à délivrer des licences ne pourvoit pas à l'établissement d'une procédure quelconque, où l'affranchi provisoire, simplement dénoncé pour mauvaise conduite et sans allégation d'un délit précis, puisse présenter sa défense et faire valoir son droit. On n'a donc pu sévir que dans les cas exceptionnels où une éclatante notoriété, une série de dénonciations parfaitement concordantes, ont paru suppléer aux résultats de cette procédure impossible. » Obsédé sans doute par le souvenir de ce qui se passe chez nous, le comité parlementaire pose ensuite à M. Waddington la question suivante : — Est-ce que vous n'avez jamais forcé les détenteurs d'une licence à se présenter périodiquement devant la police? — Jamais, répond aussitôt ce fonctionnaire avec une sorte de haut-le-corps tout à fait caractéristique. On a pensé certainement, — et je suis de cet avis, — que si un système de surveillance policière devait être introduit dans ce pays, ce ne pouvait être que par un acte du parlement. J'avoue qu'il m'en coûterait beaucoup de l'y établir sans le concours de la puissance législative. Ce serait chez nous un procédé tout à fait inoui...

Le génie anglais éclate dans cette réplique d'un officier d'état à un délégué de la puissance parlementaire, réplique d'autant plus saisissante que les rôles sont intervertis, et que le défenseur du principe de liberté, celui qui ne veut pas y voir déroger sans une loi formelle, est précisément le représentant du pouvoir auquel profiterait cette dérogation et dont elle étendrait la juridiction. Remarquez aussi qu'il s'agit de véritables parias, déclassés, flétris, qu'il semblerait permis de fouler aux pieds sans le moindre scrupule, et dont pourtant on défend les droits avec autant de rigueur et de scrupule que s'il était question des priviléges de la pairie. Nous voulons bien admettre, — car la faillibilité humaine se re-

(1) Chiffres exacts : 2,069 en 1861, 2,297 en 1862. Pour 1863, le nombre prévu était à peu près de même importance.

trouve en toute occasion, — que la paresse ministérielle, rebelle aux soins excessifs dont l'accablerait la surveillance des libérés provisoires, puisse être pour quelque chose dans les scrupules dont elle fait parade; il n'en reste pas moins avéré que le goût de la police ne l'emporte pas encore, chez nos voisins, sur le respect traditionnel de l'indépendance et du droit commun. Nous nous croyons permis de les en féliciter sans aucune arrière-pensée pessimiste ou séditieuse.

On voit, d'après ce rapide aperçu de la question envisagée à son point de vue historique, où en sont actuellement les difficultés créées au gouvernement anglais par l'abolition forcée de la transportation : ce sont ces difficultés qui ont mis à l'ordre du jour l'étude des moyens par lesquels on pourrait, perfectionnant la servitude pénale, en faire simultanément un moyen de punition pour les crimes passés, une garantie contre les crimes à venir. Châtiment et réforme doivent marcher du même pas, sous peine de laisser non résolu le problème qui consiste à « minimiser » le nombre des délits et de ceux qui les commettent. Le système suivi jusqu'à présent chez nos voisins, si bien combiné qu'il puisse paraître à un observateur superficiel, n'a point abouti au résultat désiré. La criminalité, loin de tendre à se réduire, se développe et s'accroît; les récidives prouvées sont nombreuses, plus nombreuses encore, paraît-il, celles que l'on punit sans savoir qu'elles ont ce caractère aggravant. Par là se trouvent autorisés les critiques, les conseils, les indications de tout genre qui peuvent éclairer la situation et conduire à de salutaires réformes. L'enquête est ouverte, les témoins abondent. Parmi ceux-ci, deux femmes se sont fait remarquer. L'une d'elles, miss Mary Carpenter, dans l'ouvrage intitulé *Our Convicts*, a voulu mettre en relief les lacunes de l'œuvre réformatrice; elle l'a fait en opposant, avec la compétence spéciale que lui donne la direction d'une *reformatory school*, les vices du « système anglais » aux avantages de la pratique suivie en Irlande. La seconde, qui s'est réservé les bénéfices du plus strict anonyme, a été employée comme *matron*, c'est-à-dire surveillante, d'une prison de femmes, d'abord à Millbank, puis à Brixton; douée d'une faculté observatrice qui manque rarement à son sexe, elle accumule les faits et les souvenirs personnels, laissant modestement à d'autres le soin de mettre en œuvre, pour l'amélioration du régime pénitentiaire, les matériaux qu'elle leur fournit. Elle ne dogmatise point, elle raconte, et quand elle raconte, même quand elle invente, elle se borne la plupart du temps à coordonner des réminiscences authentiques. Son roman, *Jane Cameron*, doit être envisagé comme une véritable biographie dont tous les élémens es-

sentiels se retrouvent épars dans les deux volumes de la *Female Life in prison.* Miss Carpenter, dans ses argumentations un peu prolixes, s'appuie indifféremment sur l'un ou l'autre de ces deux ouvrages, et cite le roman tout aussi volontiers que les mémoires. Romans, mémoires, voire le traité didactique, s'enchaînent et se soutiennent; on sent qu'il y a là un sujet sérieux, sérieusement étudié, une bonne volonté certaine, une sincérité parfaite et une série complète de précieux enseignemens empruntée au contact assidu, quotidien, des plus repoussantes et des plus navrantes réalités. Le public anglais ne s'y est pas trompé; avec le bon sens qui lui est propre, il n'a ni dédaigné, ni décliné les témoignages et les conseils que deux simples femmes ne craignaient point de lui offrir, et nous croyons pouvoir affirmer qu'il a été fort bien avisé en ceci, car un débat parlementaire, — même de ceux qu'on remarque, — n'aurait certainement ni mieux éclairé certains côtés de la question, ni mieux appelé l'opinion à se prononcer sur les défauts et les lacunes de l'organisation qu'il s'agit de perfectionner.

Ainsi qu'on doit bien s'en douter, les deux *authoresses* n'ont point négligé de traiter avec une sollicitude toute fraternelle ce qui touche à la condition des femmes sur qui pèsent les rigueurs de la loi pénale. Miss Carpenter leur a consacré un chapitre de sa consciencieuse étude (1), et les quatre volumes de la « matrone » anonyme n'ont pas, à vrai dire, d'autre sujet. Malgré l'intérêt que pourrait offrir cet ordre de considérations spéciales, nous devons les négliger pour serrer de plus près le sujet principal de cette étude. Un jour sans doute, il y aura lieu de revenir, sous une forme peut-être un peu moins didactique, à cet aperçu particulier de la vie des femmes dans les prisons. Nous nous bornerons pour le moment à consigner ici une observation singulièrement *suggestive,* émanée d'un des hommes les plus compétens en pareille matière, sir Joshua Jebb, sur la distinction à établir dans le régime des prisons d'hommes et des prisons de femmes. « Les *convicts* mâles, a-t-il dit avec l'autorité de sa vieille expérience, doivent être réglementés en masse, et abstraction faite de leur caractère individuel. L'individualité au contraire doit servir à déterminer les procédés dont on use envers les *convicts* de l'autre sexe (2). »

Reprenons maintenant, au point où nous l'avons laissé, l'historique du régime des prisons en Angleterre.

(1) Le chapitre IV du tome II, p. 205-277.
(2) *Female Life in prison,* t. Ier, p. 124.

II. — LES PRÉCURSEURS. — LE CONVICT DE NORFOLK-ISLAND.

Beaucoup de gens, bien intentionnés à coup sûr, mais se piquant de solidité, de bon sens pratique, regardent comme une utopie la pensée de donner au châtiment le caractère d'une réforme. On leur répond, avec beaucoup plus de raison, que ces deux objets, séparés à tort, se confondent en réalité. Une nature pervertie ne reprend qu'à grand'peine, et au prix d'une lutte souvent effroyable, le joug salutaire qu'elle avait brisé. Cherchez dans l'arsenal des tortures des entraves aussi étroites que celles d'une conscience renouvelée, cherchez-y de quoi produire une angoisse pareille à certains repentirs! La réforme, si on l'obtenait complète, si on pouvait se flatter d'amener le criminel au juste sentiment de son infamie, de sa misère morale, de ses fautes et des remords qu'elles comportent, serait l'expiation la plus complète qu'il pût offrir à la société lésée. L'obtenir dans cette mesure, à ce degré de perfection, n'est certainement pas possible la plupart du temps; mais il n'est pas nécessaire d'en arriver là pour qu'il se soit passé dans l'âme du condamné, littéralement bourrelée, une longue série de transformations douloureuses. Si la réforme s'est opérée, il a été puni, c'est chose certaine.

Mais s'opère-t-elle, et à quelles conditions?

Sur le premier point, nul doute à concevoir, puisque même aujourd'hui, même dans l'état imparfait de ce qu'on appelle la pénalité de second ordre (1), un certain nombre d'individus, une fois libérés, ne reparaissent plus devant la justice. Il ne s'ensuit pas qu'ils soient absolument ramenés au bien, mais on peut, on doit croire qu'ils ont renoncé à faire du crime une habitude, une profession, un gagne-pain. Sur le second point, il y a au contraire beaucoup d'incertitudes. Nos aïeux, peu enclins à faire du sentiment, ne demandaient qu'à la terreur la réformation du coupable. On essaie, on expérimente de nos jours l'effet de la douceur et des bons traitemens. L'un des vices du système anglais est d'exagérer cette tendance nouvelle. Les pénitentiaires sont presque des palais, la réglementation n'a rien de pénible, les soins hygiéniques sont prodigués, le régime alimentaire, sans cesse amélioré, devient peu à peu surabondant. Nous parlons ici, qu'on le remarque, des pénitentiaires destinés à la servitude pénale, non des prisons ordinaires, des geôles de comté, des maisons de travail, des écoles réformatrices (*reformatories*). Dans ces établissemens divers, on n'est ni si

(1) Celle qui n'est pas définitive, irrévocable. La peine de mort, les condamnations à perpétuité, constituent la pénalité primaire.

bien soigné, ni traité avec autant de ménagemens, autant d'égards que dans ceux où le condamné subit sa peine. La contradiction est flagrante, puisque la *work-house* abrite des malheureux parfaitement honnêtes, le *reformatory* des enfans, des adolescens dont l'âge même atténue les légers délits, les *county-gaols* des accusés, voire des prévenus réputés innocens jusqu'à preuve contraire. Malgré tout ce qu'une pareille antithèse a d'immoral, le condamné (parfois un voleur, parfois un assassin bien avéré) n'en est pas moins l'objet des préférences les plus marquées : il est envié, jalousé par les misérables habitans de la « maison de travail, » qui sont, eux, purs de tout délit et qui gagneraient au change matériellement, s'ils troquaient leur innocence contre sa culpabilité.

D'adoucissemens en adoucissemens, le système anglais en est venu à effacer du code des prisons presque tout ce qui répond à l'idée de châtiment; on a peu à peu perdu de vue la nécessité d'imprimer dans l'âme du coupable, en regard du souvenir de son crime, celui d'une expiation terrifiante. Les rigueurs du régime ont été graduellement atténuées; on a découvert que le travail attrayant était plus réformateur que le travail qui rebute. Le fait est que le premier s'obtient avec moins de peine et rapporte peut-être un peu plus. Cette dernière considération, qui répond à la tendance industrielle de l'esprit anglais, semble devoir prédominer, et la prison, par une série de transformations graduelles, se métamorphose en atelier. Tout naturellement le condamné perd de vue et le sentiment de sa déchéance et la nécessité d'une réforme. Pendant la première année de sa captivité, retenu dans une des deux prisons cellulaires (Pentonville ou Millbank), il a parfois entendu les conseils de la religion, parfois reçu quelques enseignemens plus ou moins adaptés à l'état inculte de son intelligence, que tout effort décourage; mais une fois admis au travail en commun, à Portland, Chatham, Woking, Dartmoor, Broadmoor (1), cette œuvre de guérison morale paraît être abandonnée. On le livre sans défense aux influences d'une communauté désastreuse, et il respire à pleins poumons cette atmosphère empoisonnée qu'on écartait de lui au début. Les gardiens ne se posent plus que le problème de vivre en bons termes avec le détenu et d'en obtenir la plus forte somme de travail utile. Nous voyons bien sur la liste du nombreux état-major des prisons modèles un chapelain et son assistant, un lecteur d'Écritures (*Scripture-reader*) et quatre maîtres d'école, mais à ce luxe officiel ne correspond aucun résultat appréciable. Les

(1) Les travaux de Dartmoor sont réservés aux valétudinaires; ceux de Broadmoor, aux hommes dont l'état mental laisse quelques inquiétudes.

bonnes notes, les G. et les V. G. (*good* et *very good*), sont données non pas à la conduite, mais au travail, non pas à la quantité ni à la qualité du travail, mais à la bonne volonté, au zèle apparent du travailleur. Ces bonnes notes lui assurent un salaire dont une fraction minime lui est immédiatement comptée, tandis que le reste, soigneusement amassé, forme une épargne toujours croissante qui lui sera remise à l'expiration de sa peine.

Ce n'est pas tout. Le *convict* a sa charte, ses droits reconnus, qu'il maintient avec une remarquable ténacité envers et contre tous. Le poids de sa ration est fixé : au déjeuner, une pinte de thé, une pinte de cacao; le thé comporte trois quarts d'once de sucre brut, le cacao deux onces de lait et trois quarts d'once de mélasse; au dîner, quatre fois par semaine, six onces de viande sans os, une livre de pommes de terre, six onces de pain; au souper, même quantité de pain et une pinte de gruau d'avoine. S'il lui prend fantaisie de soupçonner qu'on lui fait tort de quelque chose, il peut exiger que son repas soit pesé devant lui. Il l'exige souvent, et par pure taquinerie. De même pour la durée de sa peine. Sans qu'une clause formelle lui garantisse cet avantage, il sait que l'usage administratif, — fondé sur l'encombrement habituel des pénitentiaires, — est de libérer avant terme les condamnés contre lesquels ne s'élève aucun grief spécial. Ce n'est donc pas comme récompense, c'est comme un droit qu'il attend cette délivrance anticipée, c'est comme un droit qu'il l'obtient moyennant la simple observation des règlemens, en vertu d'une soumission peu méritoire et sans avoir donné la moindre garantie sérieuse d'un véritable retour au bien. En travaillant plus ou moins mal de huit à neuf heures par jour (1) et en ne donnant aucun signe extérieur de mécontentement ou d'humeur séditieuse, un condamné à quatre ans passe, après deux mois d'emprisonnement cellulaire, dans la première classe du premier degré. Chaque degré a trois classes. Sauf les cas de punition, le *convict*, au bout d'un an, a gagné d'abord un, puis deux galons rouges : autant vaut dire qu'il est arrivé à la troisième *classe*. Il passe au second degré, ce qu'indiquent deux galons bleus ajoutés à ceux qu'il avait déjà. Un an de plus le conduit au troisième, qui lui vaut certains priviléges, certaines missions de confiance et un costume différent de celui qu'il portait jusqu'alors. Il est ainsi parvenu au terme *minimum* de sa captivité, qui légalement peut être réduite d'un quart.

(1) Voici, en été, la journée du *convict* : lever à 5 heures, déjeuner à 5 h. 3/4 en cellule, prière à 6 h. 1/4, départ pour le travail à 6 h. 3/4, retour à midi, dîner en cellule; le travail est repris à 1 h. 1/4; on en revient à 6 heures; souper à 6 h. 1/2; de 7 heures à 7 h. 3/4, menus soins de propreté, rangement d'outils, lecture; à 7 h. 3/4, les hamacs sont mis en place. A 8 heures, les lumières s'éteignent.

En supposant même qu'il ait encouru quelques punitions, si sa conduite dans les derniers temps a été satisfaisante, le gouverneur obtient aisément, sur un rapport favorable, remise des journées supplémentaires dont on devrait en bonne règle lui tenir compte. Il est donc remis en liberté, mais au grand détriment de l'ordre et de la sécurité publique. De ceci malheureusement il n'y a pas à douter; les statistiques, les enquêtes l'ont établi de la manière la plus positive. Ce magnifique outillage de la pénalité perfectionnée, adoucie au-delà du nécessaire, entretenu à si grands frais et par des fonctionnaires d'un incontestable mérite, fournit chaque année un contingent régulier à la grande armée du crime. La machine est admirablement montée, les engrenages fonctionnent avec une régularité irréprochable; mais de leur jeu savant et surveillé avec l'attention la plus scrupuleuse résulte exactement le contraire de ce qu'on en pouvait attendre. Ces condamnés qu'on a voulu ramener au bien par toute sorte de ménagemens et d'égards, dont on a respecté les préjugés, consulté les goûts, reconnu les priviléges, sortent plus gangrenés que jamais de ces prisons où ils rentreront sans qu'il leur en coûte beaucoup, si les conseils qu'ils y ont reçus, les enseignemens qu'ils y ont pris tout à loisir n'ont pas assez fructifié pour leur assurer les bénéfices de l'impunité. Somme toute, il n'y a pas eu châtiment, et la réforme est encore à venir. On n'a produit ni terreur ni repentir. Le double but de toute pénalité bien entendue se trouve ainsi manqué. L'œuvre de régénération serait-elle donc impossible? Pas le moins du monde. Cette œuvre a été tentée, a été réussie dans des conditions bien moins favorables. Écoutez plutôt.

Il existe à Valence (Espagne) une maison de force, longtemps dirigée par le colonel Montesinos. Doué d'une de ces natures à la fois énergiques et patientes que rien ne décourage et ne lasse, cet homme se donna pour mission de réformer les prisonniers par eux-mêmes; un instinct spécial lui fit pressentir que dans les natures en apparence les plus réfractaires il y a presque inévitablement un côté accessible et qui donne prise. Il sut convaincre ses malheureux subordonnés de l'intérêt tout personnel qu'ils lui inspiraient. Pour les ramener dans le bon chemin, il trouva, il inventa et il sut appliquer les principes aujourd'hui vulgarisés par la pratique la mieux entendue. Un règlement bien fait assura au travail des prisonniers un salaire dont ils touchaient immédiatement une portion minime; on leur témoignait, après quelques épreuves, une certaine confiance qui les relevait à leurs propres yeux, et dont ils étaient d'autant plus flattés qu'elle était plus inattendue. Autant que possible, nul recours à la force matérielle. Montesinos regardait comme une sorte de dés-

honneur l'emploi de la force armée dans une prison. Un bon choix de subalternes lui avait permis d'en diminuer le nombre, et d'arriver peu à peu à faire surveiller les détenus par les détenus eux-mêmes. Pour chaque centaine de prisonniers, il n'avait qu'un surveillant, pris parmi les sous-officiers en retraite, et celui-ci se créait une sorte d'état-major trié parmi les criminels placés sous son autorité. Quatre *cabos primeros*, secondés par quatre *cabos secondos*, constituaient cette bizarre hiérarchie, dont on se disputait les grades, devenus comme autant de preuves honorifiques. La bonne conduite, l'assiduité au travail avaient pour récompense une remise sur la durée de la peine; mais la libération n'était qu'une faveur tout à fait arbitraire, et non pas un droit sanctionné par l'usage : on ne l'accordait qu'à ceux dont l'industrie était un gagne-pain assuré, à ceux qui, souvent éprouvés, s'étaient montrés capables de résistance consciencieuse et munis de fortes résolutions. Par son ascendant moral, par son infaillible sagacité, Montesinos en était venu à pouvoir laisser sortir et circuler librement par la ville le plus grand nombre de ses prisonniers, sans avoir à craindre leur évasion. Il les envoyait par centaines dans tel ou tel atelier extérieur, sous la conduite d'un seul adjudant. Ces merveilleux résultats ayant attiré sur lui l'attention du gouvernement espagnol, le colonel fut promu à l'inspection générale des prisons. Sa nomination coïncida malheureusement avec des réformes légales qui devaient paralyser en partie ses moyens d'action. Le nouveau code criminel, on ne sait par quels motifs, multipliait les condamnations *à vie*. Il interdisait aux directeurs des prisons ces atténuations salutaires, ces adoucissemens bien entendus par lesquels on pouvait réveiller une espérance dans des cœurs abattus, et stimuler, récompenser les premières victoires de la régénération morale. A partir de ce moment, on vit décroître l'ardeur des condamnés, leur désir d'apprendre un état qui leur permît de vivre honnêtement, le point d'honneur qu'ils mettaient à mériter soit un grade, soit une délivrance anticipée. La routine d'une subordination établie depuis longtemps les maintenait seule au travail; mais la tâche quotidienne s'accomplissait mécaniquement, sans zèle, sans élan, comme sans espoir. Épris de son système, dont les résultats lui démontraient l'excellence (1), et ne pouvant surmonter les obstacles qui en entravaient l'application, le colonel, après vingt années d'utiles et glorieux services, crut devoir résigner les fonctions dont il avait été investi.

(1) Les récidives annuelles, pour les libérés de la prison de Valence, étaient tombées de *trente-cinq* à *deux* pour 100. Tous les détails ci-dessus sont empruntés au livre de M. Hill, *recorder* du grand-jury de Birmingham. (*Repression of Crime*, p. 532, 571.)

Dans un autre pays, la même œuvre, poursuivie avec la même ardeur, obtient le même succès. M. George Combe, à qui ses travaux d'anthropologie ont fait une réputation hors ligne, a décrit les prisons de Munich telles qu'il les a vues sous la direction du *regierungsrath* von Obermayer. Là sont réunis, comme pour défier toute tentative régénératrice, six cents criminels choisis parmi les plus endurcis qu'aient pu fournir les différens districts de la Bavière. Un certain nombre sont condamnés à vie; les mieux partagés ont devant eux une captivité de huit à douze ans, c'est dire que la plupart ont été convaincus de meurtre ou tentative de meurtre.

« Et cependant, dit M. Combe, point de cellules-cachots, point de rigueurs disciplinaires, pas de surveillance salariée, si l'on veut bien ne pas compter un porte-clefs établi en dehors de chaque division (*ward*) et qui n'a rien à voir dans ce qui se fait à l'intérieur. Les détenus, formés par groupes de dix, vingt, trente, suivant les dimensions de la pièce qu'ils occupent, se livrent séparément à leur besogne sous le contrôle de l'un d'eux. La nuit, ils dorment ensemble et groupés de même, chacun sur son matelas garni de draps blancs et d'une couverture de laine. Un grand poêle chauffe l'hiver ces ateliers et ces dortoirs. Les détenus mangent en commun, se mêlent dans les cours où ils prennent de l'exercice, et ne sont soumis à aucune autre contrainte que celle d'une claustration complète. Ce vieux couvent donne l'idée d'une manufacture plutôt que celle d'un lieu d'expiation. La laine et le chanvre arrivent bruts aux mains des prisonniers, qui les cardent, les dévident, les tissent, les teignent au besoin, et les ramènent à l'état d'étoffes complétement préparées. Il y a des ateliers de tailleurs, de cordonniers, de forgerons, et jamais autre enseignement, jamais autre contrôle que celui des détenus eux-mêmes. Les grilles sont si légères, les outils de tout genre délivrés en si grand nombre, que l'évasion serait on ne peut plus aisée, l'unique sentinelle placée au dehors n'ayant pas vue sur le quart des fenêtres de l'établissement. Et pourtant nulle tentative pour briser les clôtures; une obéissance gaie, une assiduité laborieuse, surtout une apparence de calme tout à fait surprenante. Il est bien évident que, dans ces natures diverses et diversement modifiées par l'éducation, la disposition mentale n'est pas la même, mais le milieu paisible où elles se meuvent réagit sur toutes; les plus mauvaises participent à cette influence, et chez les meilleures, chez celles qu'une captivité plus longue a plus profondément imbues d'élémens réparateurs, le succès du traitement auquel on les a soumises est attesté par une sérénité d'expression, une douceur de physionomie qui ne sauraient laisser aucun doute. Tout ceci est l'œuvre d'un homme de génie. »

Ne chicanons pas sur le mot; M. G. Combe n'en rabattrait rien. Et cependant, à prendre au pied de la lettre le résumé qu'il nous donne de ses entretiens avec le *regierungsrath*, il n'y a là que l'application des plus simples préceptes évangéliques. M. Obermayer

fait amener devant lui chaque nouvel arrivant; il l'interroge sur sa position, ses liens de famille. Ses parens vivent-ils encore? a-t-il des frères, des sœurs? que ne doivent-ils pas souffrir de le voir à ce point déchu! Mais cette déchéance n'est pas irrévocable. Le prisonnier est en des mains amies. Il ne tient qu'à lui, à lui seul, d'être traité avec toute la douceur que comporte une situation comme celle qu'il s'est faite. « Si vous avez à souffrir ici, c'est vous qui l'aurez voulu. Acceptez-moi pour conseiller et pour guide, mon affection ne vous manquera jamais. » Ce langage paternel, on s'en doute bien, n'est pas toujours compris : encore moins veut-on le croire sincère; mais le nouvel arrivant, conduit selon les dispositions qu'il manifeste dans telle ou telle partie de l'établissement, recommandé à ses nouveaux camarades, immédiatement surveillé par celui d'entre eux qui est à la tête de sa division, voudrait en vain donner carrière à ses mauvais instincts. On l'arrête au début, et ce n'est pas une autorité toujours suspecte, toujours jalousée, bravée à plaisir, ce sont des compagnons de crime et de misère, par cela même cent fois mieux écoutés et dont il n'y a pas à se méfier. Le trait de génie, si génie on veut, est tout entier dans cette substitution de l'égal au supérieur, du moniteur au maître, du coupable repentant à l'homme qui n'a pas failli, et dont l'impeccabilité même, censure indirecte, reproche muet, exaspère, obsède, révolte celui qu'elle devrait dominer. Il va sans dire que la réforme ne s'opère pas en un jour; mais la surveillance est exacte, toute faute est signalée aussitôt que commise. En pareil cas, le blâme du gouverneur, appuyé qu'il est par l'opinion de tous, compte déjà pour un châtiment. Quelques privations alimentaires, quelque retranchement aux récréations habituelles des prisonniers, suffisent ensuite pour l'amener à résipiscence. La sévérité, suivant M. Obermayer, a moins d'action qu'une indulgence bien entendue. Par elle seule, on arrive à obtenir l'obéissance volontaire, à créer de proche en proche cette « opinion saine » dont l'influence constante et pénétrante finit à la longue par avoir raison des résistances les plus farouches.

Est-il donné au premier venu de manier à volonté des ressorts si délicats, et de traiter ainsi, par de simples calmans, des âmes aussi profondément gangrenées? Selon nous, pareille opinion serait assez téméraire. Les succès de M. Obermayer peuvent être dus, en grande partie, à l'ascendant d'une nature spécialement sympathique, à l'autorité d'une douceur inaltérable et constamment affectueuse. C'est peut-être, comme dit M. Combe, un « génie » à part, un François de Sales, un Las-Cases, un Heber, appelé à déployer sur un théâtre restreint des facultés supérieures; mais, comme le dit en-

core M. Combe, « un analyste instruit et bien doué peut se rendre compte des principes instinctivement mis en œuvre par les hommes de cet ordre et de l'application qu'ils en font dans la pratique; il peut ensuite les enseigner à des esprits de même trempe, mais dépourvus d'une aussi haute et aussi puissante initiative. »

Multiplions, il le faut, les témoignages. La plus redoutée des colonies pénitentiaires britanniques était, en 1840, l'île Norfolk. Sur les quatorze cents *convicts* qui constituaient la population de la colonie, une centaine au moins avaient été reconnus coupables de meurtre. Une discipline implacable y régnait. Le cachot, les fers aux pieds et aux mains, la fustigation réitérée, punissaient les moindres manquemens à une règle inflexible. Nul respect humain dans les traitemens infligés à ces créatures déchues. On les entassait pêle-mêle, la nuit, dans des baraques insuffisantes. Tout les assimilait à des brutes. Aucun des ustensiles ordinaires ne figurant sur leurs tables, il leur fallait déchirer de leurs dents et de leurs ongles la viande placée devant eux. Ils buvaient en commun dans le même seau. Les deux tiers des détenus pouvant à peine tenir dans les réfectoires, le reste mangeait sous un appentis ouvert à tous les vents, dans le voisinage immédiat des lieux d'aisance. On les humiliait à plaisir. Il leur était imposé de saluer au passage les simples soldats de la garnison, et défendu à ceux-ci de leur rendre le salut. Venaient-ils à rencontrer un officier supérieur, non-seulement il leur fallait mettre bonnet bas, mais se ranger pour lui laisser la route libre, et descendre au besoin dans les fossés, quelque temps qu'il fît. L'officier passait sans reconnaître, par le plus léger signe, ces témoignages de déférence. Pas une chapelle, pas une école, pas un livre, et en revanche pas une bonne pensée, pas un germe d'amélioration, pas un symptôme de repentir, pas une aspiration salutaire. On voyait inscrite sur tous les visages la haine invétérée que de pareils traitemens soulèvent dans les cœurs les plus abrutis. Le capitaine Machonochie, qui prit le 6 mars 1840 la direction de cette espèce de pandémonium, sentit le cœur lui manquer lorsque, pour écouter ses premières paroles, quatorze cents visages livides et hideux se levèrent à la fois vers lui. L'expérience, dit-il, lui manquait, mais il apportait un système à lui, et une ferme volonté de l'expérimenter coûte que coûte. Ce système était basé sur cette idée simple, que la nature humaine est identique dans toutes les classes et dans toutes les situations. — Ces hommes sont des hommes, se disait-il; je les traiterai comme tels. Ayant failli au devoir, il est juste qu'ils recueillent ce qu'ils ont semé. Le malheur doit être la conséquence naturelle du crime; mais ce malheur, pour porter avec lui les enseignemens nécessaires, veut être sa-

gement combiné. Il doit laisser place au respect de soi-même, à la pensée d'un retour vers le bien, à l'émotion reconnaissante que produisent certains égards, certains témoignages d'intérêt. D'ailleurs le soin de réformer doit passer avant la nécessité de punir, et la justice est rabaissée aux yeux du condamné lui-même si elle lui apparaît comme une simple vengeance.

Mille obstacles entravaient les premiers efforts de l'énergique réformateur. La loi lui refusait impérieusement certaines facilités dont il aurait eu besoin (1). Le gouverneur de la colonie se méfiait des nouveautés qu'on allait introduire dans un service fonctionnant depuis quinze ans. Les agens subalternes, voyant limiter leurs droits et leurs devoirs rendus bien autrement difficiles que par le passé, prêtaient au capitaine Machonochie un concours douteux. Lui-même hésitait, et il lui arrivait de faire fausse route. Pourtant, soutenu par une foi inébranlable dans la réformation possible de toute créature humaine, il persistait à modifier graduellement les rigueurs inutiles. Les simples infractions au règlement n'étaient plus châtiées que lorsqu'elles prenaient un caractère vraiment délictueux. Les châtimens eux-mêmes, quand ils étaient indispensables, avaient perdu leur cachet de cruauté brutale. Par tous les moyens possibles on établissait entre les *convicts* et leurs surveillans un lien de mutuelle cordialité. Deux églises furent construites, plusieurs écoles s'ouvrirent; le capitaine remplissait tour à tour le rôle de catéchiste et celui de professeur, et de tous côtés distribuait les conseils utiles, les exhortations sympathiques. Nul besoin de dire que, dès le principe, les détenus de Norfolk avaient vu disparaître de leurs habitudes quotidiennes tout ce qui était fait pour les ravaler au-dessous de l'homme. On leur avait rendu leurs couteaux de table, et leur directeur n'en circulait pas moins de tous côtés, sans escorte, sans précaution, leur témoignant ainsi une confiance qu'ils apprirent bientôt à lui rendre. Aux plus laborieux il distribuait de petits lots de terre qu'ils cultivaient en jardins; ceux qu'il employait au dehors et qui campaient dans le *bush* avaient appris à élever de la volaille ou des porcs. L'instinct de la propreté s'éveillait en eux. Plus sévère que ses prédécesseurs pour tout ce qui attestait un manquement délibéré à la loi morale, le nouveau directeur, en toute autre circonstance, montrait une facilité qui lui conciliait l'opinion générale et la mettait invariablement de son côté lorsqu'il avait besoin d'y faire appel.

Le contraste de cette répression à outrance avec le régime plus

(1) Il ne lui était pas permis, par exemple, d'appliquer aux *convicts* des deux colonies (Nouvelle-Galles et Terre de Van-Diémen) le bénéfice de la libération anticipée, attaché à l'obtention d'un certain nombre de *marks* ou bonnes notes.

doux et plus sensé que le capitaine Machonochie parvint à lui substituer est mis en relief d'une manière frappante dans un des plus sombres drames que l'histoire des bagnes ait jamais pu enregistrer. Nous abrégerons simplement cet épisode, raconté dans un recueil périodique, longtemps après la mort du capitaine Machonochie, par un témoin dont aucune préoccupation personnelle n'affaiblit l'autorité.

Charles Anderson, né à Newcastle, eut pour père un marin qui se noya, laissant une veuve et deux garçons en bas âge; la veuve mourut; les enfans, abandonnés, furent envoyés à la *work-house*. Vers sa neuvième année, Charles s'embarqua comme mousse à bord d'un bateau charbonnier, où son rude apprentissage s'acheva dans les conditions les plus rigoureuses. Puis, devenu matelot à bord d'un navire de guerre, il prit part à la bataille de Navarin. Blessé grièvement à la tête dans le cours de cette mémorable journée, il guérit cependant, mais resta sujet à une grande excitabilité nerveuse que tout excès de boisson et tout mouvement de colère portaient aux limites de la fureur. Une rixe à la suite de laquelle deux ou trois boutiques avaient été forcées par quelques-uns de ses camarades, comme lui pris de vin, le conduisit devant les assises de Devonshire, où, personne ne prenant sa cause en main, il fut condamné comme voleur, avec circonstances aggravantes, à sept années de déportation; il avait alors dix-huit ans. Ce châtiment, tout à fait hors de mesure avec un délit dont il n'avait pour ainsi dire pas conscience, livra son âme ulcérée aux plus fatales inspirations. Il ne pouvait rien comprendre à son étrange destin, et ses souffrances physiques, presque sans trêve, ne lui laissaient ni patience ni soumission. Les rigueurs dont on usait pour le réduire ne faisaient que le révolter et l'endurcir. Il les subissait, impassible, quand toute résistance était devenue chimérique. En le voyant intraitable, indomptable par la sévérité, peut-être aurait-on pu essayer de la douceur et des bons procédes. Personne, à cette époque, n'y songea.

Il avait été transporté dans la Nouvelle-Galles du Sud. Dès son arrivée à Sidney, signalé comme particulièrement réfractaire, on le plaça sur un îlot rocailleux, célèbre dans les annales de la discipline pénitentiaire, l'île des Chèvres, située au milieu du port. Après deux mois de mauvais traitemens, à bout de résignation, il essaya de se dérober à ses impitoyables geôliers. Arrêté dans les rues de Sidney, traîné aux casernes, il reçut cent coups de fouet pour cette première tentative; on le condamna de plus à un an de fers. Avant que l'année fût arrivée à son terme, il avait déjà reçu en diverses occasions, pour d'insignifiantes infractions au règlement,

suspensions de travail, regards curieux jetés sur la rue, etc., un total de douze cents coups de fouet. Seconde évasion, manquée comme la première et punie de la même peine, portée au double. Cette fois on l'enchaîne pour deux ans à une des roches de *Goat-Island*. Sa chaîne, longue de neuf mètres, le retenait par le milieu du corps. Ses pieds étaient pris dans des entraves de fer. Une cavité creusée dans la pierre, à la mesure exacte de ses membres, lui servait de lit. Chaque soir, quand il s'y était étendu, on venait fixer sur lui un épais couvercle de bois, percé de quelques trous; chaque matin, on le débarrassait de cet unique abri. Comme il était réputé dangereux, on poussait vers lui, à l'aide d'une longue perche, le vase qui renfermait ses alimens. Sous peine de recevoir les verges, ses compagnons de captivité ne pouvaient ni l'approcher, ni lui parler. Pour lui avoir donné quelques grammes de tabac à fumer, l'un d'eux, son ancien camarade d'équipage, reçut cent coups de fouet, bien comptés. Souvent les gens qui passaient en bateau, rasant la plage, lui jetaient, comme à un animal, quelques morceaux de pain ou de biscuit. Un simple haillon couvrait sa nudité. Son dos, ses épaules, si souvent déchirés par le fouet, restaient exposés à toutes les morsures du vent et du soleil. Dans ses plaies, qui s'étaient rouvertes, les vers se logeaient et multipliaient, par les temps chauds, sans qu'il pût obtenir un peu d'eau pour les laver. Seulement, s'il venait à pleuvoir, s'il se formait à sa portée quelques flaques boueuses, on le voyait s'y étendre et s'y vautrer avec une sorte de volupté mêlée d'angoisses horribles.

Les choses se passaient ainsi depuis quelques semaines, lorsque le gouverneur de la colonie, sir Richard Bourke, averti par quelques âmes charitables, vint s'enquérir de ce misérable. Leur conversation ne fut pas longue. « — Consentez-vous à travailler? demanda le gouverneur. — Non, répondit le prisonnier. Travail ou paresse, les punitions sont les mêmes... » L'excellence, édifiée par ce langage, envoya le prisonnier finir ses jours à Macquarie. On y fabriquait la chaux sur une grande échelle. Anderson, les fers aux pieds, une hotte sur ses épaules nues, et transformé en bête de somme, portait cette chaux, du four où elle avait cui, jusqu'aux bateaux dont elle formait la cargaison. Une espèce de commandeur, préposé à ce travail, — un Français, paraît-il, nommé Antoine, — ne trouvant probablement pas cette tâche assez rebutante, y ajoutait de sinistres prédictions. — La chaux, disait-il, se combinant avec l'eau salée, devait infailliblement brûler à la longue les reins de son misérable subordonné... La prédiction se réalisa, l'épiderme disparut; la chair, mise à vif, devint le siége de tortures atroces. Le captif, une fois encore, tente d'échapper à ce long supplice. Il

réussit, se transporte, on ne sait comment, à quelques centaines de milles, et se joint à une troupe d'indigènes, habitués à vivre de rapines. Ses nouveaux compagnons l'entraînent à une expédition où quelques colons, assiégés et se défendant, vinrent à être tués. La police locale se met aux trousses de ces bandits : Anderson est abandonné par eux, repris et reconduit à Macquarie, où pour sa bienvenue il reçoit double fustigation. La vie désormais lui était à charge; aussi forma-t-il sans la moindre hésitation, avec un de ses camarades, le projet de tuer ce surveillant odieux, cet Antoine qui semblait le tyranniser avec une sorte de complaisance farouche; il voulut même se charger, à lui seul, de l'exécution concertée entre eux. Le lendemain, Antoine, la tête fendue d'un coup de bêche, tombait mort aux pieds de son prisonnier. Les soldats de garde, accourus trop tard, percèrent le coupable de cinq coups de baïonnettes. Il survécut cependant, fut conduit devant les juges au sortir de l'hôpital, et s'entendit condamner à mort avec une évidente satisfaction. Ce que voyant, on ajourna l'exécution de la sentence, et on le dirigea sur l'île Norfolk.

Ce fut là que le capitaine Machonochie le trouva, on peut aisément se figurer dans quelle situation physique et morale. Les rapports le signalaient comme habituellement insubordonné, toujours insolent, se dérobant au travail par tous les subterfuges dont il se pouvait aviser; il avait encouru déjà dix punitions pour voies de fait (*assaults*) soit envers ses camarades, soit envers les gardiens. A vingt-quatre ans, il avait l'air d'en avoir quarante. Ses absences d'esprit, ses emportemens bizarres avaient fait de lui un objet de risée. On s'amusait à l'exciter, à le mettre hors de lui. Le nouveau directeur commença par interdire absolument ces jeux cruels. Il se mit ensuite à chercher, à étudier les moyens de salut qui pouvaient avoir prise sur cette âme en perdition. Ceux qu'il inventa sont caractéristiques.

L'établissement possédait un certain nombre de jeunes taureaux, plus malaisés à dresser que les autres et qu'on gardait, inutiles, dans un enclos séparé. Là pouvait se trouver l'emploi de cette surabondante énergie qu'Anderson dépensait en luttes, en résistances continuelles. Le pauvre diable y serait d'ailleurs isolé de ses camarades et préservé des railleries continuelles qui l'exaspéraient. On le confina donc avec les animaux rebelles, et il fut interdit de le troubler en quoi que ce fût dans l'exercice de sa mission. Les pronostics sinistres n'avaient pas manqué sur l'issue probable de la tentative risquée en faveur de l'irascible *Bony* (1) (c'était le sur-

(1) *Bony*, abréviation de *Bonaparte;* ce nom se retrouve, de 1800 à 1815, dans toutes les caricatures lancées contre l'auteur du système continental.

nom de notre *convict*); mais ils furent démentis par l'événement. Un changement notable ne tarda pas à se manifester dans l'attitude et le moral du nouveau dompteur, qui dans ce contact quotidien avec la rébellion, dans ces luttes engagées contre des natures aussi tenaces, aussi farouches que la sienne pouvait l'être, semblait puiser la notion de l'obéissance, du contrôle sur soi-même, de la volonté raisonnable et patiente. Se voyant utile et se portant tout entier à sa besogne, encouragé d'ailleurs par des succès imprévus, il s'apprivoisait, pour ainsi dire, en même temps que les sauvages animaux qu'il était chargé de réduire, et chez lesquels, éclairé par sa propre expérience, il se gardait bien d'éveiller les instincts du mauvais vouloir aveugle, du parti-pris désespéré. Ce fut bientôt un amusement général que de lui voir deviner et pratiquer, avec une subtilité qu'on n'eût jamais soupçonnée en lui, les ruses légitimes, les subterfuges permis que comporte toute discipline. Pourtant, à mesure que son âme s'apaisait, à mesure que son intelligence, comme perdue au fond des ténèbres, remontait peu à peu vers le jour, l'ex-marin se sentait rappelé par tous ses souvenirs vers le métier auquel dès son enfance il s'était voué. D'un autre côté, on avait tout à craindre de ses retours d'irritabilité, si on le replaçait au milieu de ses rudes compagnons; ses forces d'ailleurs, diminuées par les terribles épreuves qu'il avait subies, ne permettaient pas de lui imposer un travail trop pénible. De là un problème que M. Machonochie parvint encore à résoudre. Sur le point le plus élevé de l'îlot, il fit dresser un mât de pavillon au pied duquel Anderson, muni d'une lunette d'approche et vêtu de sa chère jaquette bleue, fut appelé à monter une garde assidue. Désormais pas un bateau ne bougea dans le port sans être guetté, signalé sur-le-champ aux autorités de Goat-Island. Autour de ce poste d'observation, l'active sentinelle cultiva bientôt un petit jardin, objet de soins passionnés. Une fleur nouvelle qu'on lui donnait à semer dans ce paradis, la préférence qu'on accordait à ses pommes de terre, « les meilleures de l'île, » assurait-on, comblaient de joie ce paria, la veille encore si menaçant et si redouté, maintenant fier de lui-même, de ses services, de ses plates-bandes et de ses légumes. La métamorphose était complète au bout de trois ans, et le gouverneur n'en voulait croire ni ses yeux, ni même le témoignage de M. Machonochie, quand lui apparut sur la hauteur, dans la tenue correcte du matelot, la nouvelle vigie, armée de son télescope, et lorsqu'il lui fallut reconnaître cet Anderson dont il se souvenait comme d'une sorte de bête fauve se débattant, ainsi que le Prométhée antique, sous des liens de fer, autour de la roche impitoyable.

A cette malheureuse victime, le destin cependant n'avait accordé qu'une trêve. Après le départ de son bienfaiteur, Anderson retomba peu à peu dans une sorte d'irritation mentale qui allait toujours s'aggravant. La dernière personne qui voulut bien s'enquérir de lui dut aller le chercher au fond d'un cabanon d'aliéné. Il la reconnut pour un des amis du capitaine Machonochie, et leur entretien roula exclusivement sur ce dernier, auquel son ex-protégé conservait le plus reconnaissant, le plus affectueux attachement.

Quand on évoque de pareils souvenirs, n'est-il pas triste de penser que l'homme dont ils honorent la mémoire a dû, faute de trouver chez ses supérieurs le concours dont il avait besoin, laisser inachevée sa grande tâche, incomplètes ses utiles réformes, — le tout parce qu'il avait devancé l'heure où il pouvait être compris, et où la tradition, la routine, allaient faire place à un système basé à la fois sur les vrais principes du droit social et sur la connaissance expérimentale de l'être humain?

III. — LE SYSTÈME ANGLAIS ET LE SYSTÈME IRLANDAIS. — LES TROIS STAGES. — LES PRISONS DE TRANSITION.

Nous avons laissé voir dès le début de cette étude que le système de servitude pénale inauguré en Angleterre à partir du moment où la transportation se trouva presque entièrement abolie n'avait pas donné, à beaucoup près, les heureux résultats qu'on en espérait. Trop de droits reconnus aux *convicts*, une atténuation trop grande de l'élément pénal, des procédés trop exclusivement mécaniques, une application stricte de la règle, sans discernement et sans vrai zèle, par des agens quelquefois inintelligens, une trop grande confiance dans les êtres ramenés ainsi à une obéissance purement extérieure, des libérations conditionnelles (*tickets of leave*) accordées à profusion et sans précautions suffisantes, un étrange et absurde scrupule qui plaçait le libéré provisoire en dehors de toute surveillance efficace, — tels étaient les défauts les plus saillans de cette organisation. Ils mirent un instant en péril les principes mêmes sur lesquels elle était basée. Par bonheur, en vertu des mêmes principes et de par les mêmes dispositions légales, une expérience pareille se poursuivait en Irlande, et malgré des obstacles spéciaux, malgré des circonstances bien moins favorables, produisait d'excellens résultats, quelque temps douteux et contestés, maintenant bien établis pour tout esprit impartial.

C'est qu'en Irlande s'était rencontré un second Machonochie dans la personne du capitaine Walter Crofton (1). Cet homme remarqua-

(1) Aujourd'hui sir W. Crofton, car le gouvernement a cru devoir récompenser par un titre nobiliaire ses pénibles et glorieux services. Il eût peut-être mieux fait de ne

ble, chargé en 1853 de constater l'état des prisons irlandaises, les trouva littéralement encombrées, et dans un tel désordre que l'Australie occidentale elle-même, sollicitant toujours l'envoi des *convicts* anglais, se plaignait de ceux que lui expédiaient les pénitentiaires d'Irlande. Ils renfermaient un millier de prisonniers en sus du nombre qu'ils pouvaient convenablement abriter. Le premier soin à prendre fut d'en réduire l'effectif, ce que permirent, en les forçant quelque peu, les clauses de la loi pénale. Vint ensuite un travail de classification : on sépara les jeunes gens des adultes, et autant que possible les *casual offenders* des criminels de profession. On épura le personnel des agens subalternes; on tâcha d'inculquer à ceux qui furent conservés l'esprit de leur mission nouvelle. M. Crofton, animé d'un zèle ardent et communicatif, trouva bientôt des collaborateurs dignes de lui, le capitaine Whitty, M. Lentaigne, et parmi eux, remarquable entre tous, un simple maître d'école, M. Organ, que son ardeur tout apostolique a rendu presque célèbre. A eux tous, s'éclairant l'un l'autre et profitant des expériences déjà faites, — empruntant par exemple le système des *marques*, sur lesquelles nous allons revenir, au capitaine Machonochie et à l'archevêque de Dublin, — ils trouvèrent l'ensemble de moyens qui devait le plus sûrement les mener à leur triple but : punir le condamné, l'amender moralement, le former aux devoirs de l'homme libre.

L'historique détaillé de leurs efforts nous mènerait beaucoup trop loin. Ce qui importe d'ailleurs, c'est de résumer ici les grands traits du système définitivement adopté par ces hommes de bien et dont ils ne doutent plus aujourd'hui. Envisagé à son point de vue le plus général, il consiste en ceci : substituer à la coercition physique la punition morale, — convaincre peu à peu les esprits les plus obtus et les plus rebelles que la contrainte exercée sur eux n'a aucun caractère hostile, — obtenir qu'ils travaillent eux-mêmes, de concert avec leurs gardiens, à l'amélioration graduelle de leurs destinées, — les y encourager chaque jour par des témoignages de satisfaction auxquels correspondent ultérieurement des avantages positifs, — les mener ainsi de prison en prison, de grade en grade, jusqu'à une captivité mitigée qui leur donne l'avant-goût de la liberté, — les mettre alors, sans les perdre de vue, en contact avec le monde où ils vont rentrer, — éprouver par là même la solidité de leur amendement, — ne les libérer ainsi qu'après qu'ils ont donné des gages de vraie conversion, — les surveiller exactement, malgré toutes ces garanties, quand ils ont mérité leur *ticket of leave*, — moyennant tout ceci gagner la confiance du public et

pas lui retirer, par une économie mal entendue, quelques-uns de ses meilleurs auxiliaires, et de ne pas lui imposer ainsi des travaux excessifs qui, détruisant sa santé, l'ont mis dans la nécessité de renoncer à ses fonctions.

dissiper par degrés le préjugé fatal qui repousse les libérés de tout atelier, de toute industrie respectable.

Sur ces données, voyons comment on procède, et, pour éviter l'aridité inhérente à tout exposé didactique, prenons le condamné que M. Crofton lui-même a mis en scène.

J. B. a vingt-huit ans; vous lui en donneriez trente-cinq. Condamné cette fois pour vol avec effraction (*burglary*) et chargé de quatre récidives antérieures, il a déjà subi l'emprisonnement cellulaire, déjà expérimenté les fatigues du *tread-wheel*, et encouru pour rébellion l'ignominieux châtiment du fouet. Ses parens sont morts à la maison de travail où il est né, d'où il s'est enfui. Jamais il n'a eu de foyer. Dans presque toutes les grandes villes, il a été signalé comme appartenant à quelque bande de malfaiteurs. Sa physionomie est repoussante et sinistre; pas un trait de son visage ne vous laisse la moindre espérance. Tel est l'homme qu'il s'agit de châtier, de réformer, de replacer sans péril dans l'exercice de son libre arbitre. On a quatre ans pour cela.

Il arrive à Mountjoy, la prison du premier degré. Là l'isolement est complet, le travail peu attrayant (1), le régime aussi réduit que possible. La viande en est exclue; le pain même, la farine d'avoine, le riz, y sont donnés en aussi petite quantité que le permettent les lois de l'hygiène, surtout pendant la première moitié de ce premier stage, dont la durée normale est de neuf mois, mais peut être réduite à huit par une bonne conduite à peu près irréprochable. On profite de la solitude et de l'oisiveté relatives du *convict* pour commencer à porter quelques lueurs dans sa conscience, à réveiller par quelques enseignemens élémentaires son intelligence engourdie. Il apprend du même coup en quoi consiste le régime des prisons irlandaises, ce qu'on attend de lui, ce qu'on lui offre en échange, la valeur des *marks* ou bonnes notes, les conditions à remplir pour arriver d'abord aux prisons de travail en commun, puis à cet état de demi-liberté que comporte la captivité finale, celle des « prisons intermédiaires » (*intermediate prisons*). Il apprend enfin qu'avec une bonne volonté notoire, un contrôle assidu de ses mauvais penchans, il peut abréger d'un tiers, d'un quart, d'un cinquième (selon que sa condamnation est à terme plus ou moins long) cette captivité qui lui pèse.

Dans les dispositions où on l'a pris, notre *convict* est loin de

(1) Voici ce qu'il faut entendre par ce mot. On avait remarqué que les leçons données au condamné pour lui apprendre un métier quelconque étaient pour lui une distraction à l'ennui de l'emprisonnement cellulaire. Cette distraction lui est refusée dans la période purement pénale, par laquelle il débute. On le contraint à un travail qui n'exige aucun apprentissage, en général la fabrication d'une étoupe grossière.

prêter l'oreille à ces utiles leçons. Il se cabre, se révolte, brave les autorités, se refuse à tout travail; mais à chaque délit correspond un châtiment, et le châtiment pourrait aller au besoin jusqu'aux rigueurs corporelles, qui sont maintenues dans le code des prisons. On dédaigne pourtant ces moyens extrêmes, ou plutôt on redoute l'irritation excessive, le ressentiment profond qu'ils laissent après eux. L'isolement, la mise aux fers, la *dark-cell*, le retranchement de nourriture, suffisent pour avoir raison des plus réfractaires. Notre *convict* se pénètre à la longue de cette idée que, dans de certaines limites, il est l'arbitre de son propre sort. S'il passe de cette idée à celle qu'au lieu de vouloir l'opprimer purement et simplement, ses gardiens ne demandent qu'à lui prêter secours afin de le mettre en bonne voie, le but principal de cette première épreuve est à peu près atteint. De la condition d'esclave courbé sous le fouet, il est arrivé à celle de coopérateur volontaire. — Ce pas est immense : il y a là un abîme à franchir.

Le premier stage de l'emprisonnement séparé n'est consacré qu'à l'expiation; aussi le condamné n'a-t-il encore obtenu pour prix de sa bonne conduite qu'un passage plus ou moins prompt dans les prisons du second degré, les prisons de travail en commun. J. B. y arrive plus tard qu'un autre; il y arrive cependant, et nous l'y suivons.

S'il était habitué au travail de la terre, il irait à Spike-Island, où on l'emploierait comme terrassier aux fortifications qu'on y élève. Il a un état, on l'expédie à Philipstown. Là commence pour lui l'application du système des *marques*, système qui lui a été méthodiquement expliqué à Mountjoy. Il sait que le second *stage* comporte quatre classes, où on ne parvient successivement qu'après avoir obtenu dans chacune d'elles un nombre donné de marques. Ces bonnes notes sont réparties en trois catégories et se donnent : 1° pour la régularité de conduite, 2° pour le zèle dont on fait preuve à l'école (1), 3° pour la bonne volonté qu'on déploie au travail (2). Le *maximum* mensuel est de trois pour chaque catégorie, donc neuf en tout, qui, portées à l'actif du condamné, abrégeront son séjour dans la classe inférieure, et déduites au contraire de cet actif pour un méfait quelconque, l'y retiendront plus longtemps.

Placé au début dans la troisième classe, J. B. sait qu'il peut arriver à la seconde en deux mois, si pendant ces deux mois il a gagné dix-huit marques, de la seconde à la première en six mois, si pendant ces six mois il a gagné cinquante-quatre marques, de la première enfin à la classe dite *avancée* en un an de temps, si pen-

(1) Le *zèle* et non pas le *progrès*.

(2) La *bonne volonté*, non la quantité de travail obtenue.

dant cette année il a obtenu le maximum de ces *marques*, c'est-à-dire cent huit.

A mesure qu'il franchit ces diverses carrières, à mesure que du fond de l'abîme il remonte vers le jour, échelon par échelon, son sort d'ailleurs s'améliore. Dès son entrée dans la troisième ou dernière classe du second stage, il obtient une prime en argent pour le travail qu'on exige de lui. Elle est alors tout à fait insignifiante et ne s'élève qu'à un denier (soit 10 centimes) par semaine : cette prime double pour la seconde classe, et dans la première monte successivement à 3 et 4 deniers (30 et 40 centimes), puis à 7 et à 9 (70 et 90 centimes) dans la classe avancée. Cet argent n'est point mis à la disposition du *convict*, mais s'accumule à son crédit dans la caisse de la prison et forme petit à petit le pécule qu'on lui remettra lors de sa sortie. Le régime se modifie également. Déjà, dans la seconde période du séjour à Mountjoy, une livre et demie de bœuf (par semaine) est allouée au prisonnier en vue de son prochain passage dans la classe où le travail devient plus dur. A Spike-Island ou à Philipstown, les rations de toute espèce sont notablement accrues : vingt-quatre onces de riz et de farine d'avoine au lieu de douze et demie, treize livres de pain au lieu de dix, deux livres de bœuf réparties en trois repas, mais ceci seulement pour les bons travailleurs, car les paresseux ou les violens, sans être toujours renvoyés à Mountjoy, retrouvent dans les prisons du second stage l'étoupe traditionnelle et l'alimentation réduite des premiers temps.

Nous avons conduit J. B. jusqu'à la classe *avancée*, la classe supérieure du second degré. Il habite désormais, dans la prison, un quartier à part. On l'occupe à des travaux particuliers, les repas se prennent en commun, le travail se fait de même et sans surveillance habituelle : premiers témoignages de confiance que les *convicts* semblent parfaitement apprécier. Ils entrevoient d'ailleurs, comme une dernière métamorphose, celle qu'ils vont subir en passant de la prison au travail en commun dans les ateliers presque libres de Lusk ou de Smithfield.

Là cessent les marques. On dépouille, en même temps que l'odieux uniforme du *convict*, tout ce qui en rappellerait la condition. Il ne s'agit plus de punition ni même de réforme. L'autorité vous tient, jusqu'à nouvel ordre, pour suffisamment puni, suffisamment amendé. Seulement elle veut vous rendre, sans vous quitter des yeux, à votre condition normale. Ce temps que vous lui devez encore et dont elle s'apprête à vous remettre une partie, elle prétend l'employer à vous éprouver d'une part, et de l'autre à vous montrer au public tel que vous ont fait les efforts persistans auxquels vous devez qu'elle veuille bien se porter garante de votre bonne conduite à venir. Le *ticket of leave* bien compris n'est pas autre

chose qu'une garantie de cet ordre, donnée par l'autorité chargée de sévir au public dont elle doit sauvegarder la sûreté.

Smithfield est une ancienne prison de Dublin, appropriée tant bien que mal à sa nouvelle destination. On y dort en cellule, mais, à part ce détail, rien n'y révèle l'idée d'un établissement pénitentiaire. Ce serait plutôt une vaste maison meublée où l'on aurait installé des ateliers communs. Plusieurs petits jardins égaient la cour de l'établissement. Au réfectoire, qui sert le soir de salle d'étude, on n'apporte plus les rations accoutumées. Chaque convive puise, selon ses besoins, dans les plats servis pour tous. Jusque parmi les moindres détails se retrouve cette préoccupation de ne point conserver les us et coutumes qui tendraient à rappeler la captivité passée. Le directeur (*governor*) ne veut plus qu'on lui donne ce titre; il est, prenez-y garde, le *surintendant*. La règle n'en est pas moins suivie, mais elle souffre plus d'allégemens et d'exceptions. Sur ce qu'ils gagnent maintenant, les détenus peuvent employer jusqu'à 6 *pence* (60 centimes) par semaine à leurs menus plaisirs. Ils vont, par détachemens, travailler en ville, à travers les rues populeuses, sous la garde d'un seul agent. Les mieux notés sont, à chaque instant, chargés de quelque mission au dehors, parfois d'achats à faire, d'argent à porter, et s'en acquittent avec la plus scrupuleuse fidélité.

Lusk est une vaste lande à quinze milles de Dublin. Les *convicts* y défrichent une certaine étendue de terrain qui, fertilisée par eux et transformée en jardin à leur usage, sera plus tard de facile défaite. Ils y habitent des huttes ou baraques en fer doublé de planches, pareilles à celles du camp d'Aldershot, elles-mêmes construites sur un modèle employé devant Sébastopol (1). Chacune de ces huttes renferme cinquante hommes placés sous la surveillance de trois officiers. Elles se démontent et peuvent se transporter, à peu de frais, sur tout emplacement où on aurait à installer un atelier. On avait érigé, dans le voisinage immédiat des baraques, un corps de garde destiné à loger un certain nombre de *policemen*. Épreuve faite, on a renoncé à garnir ce poste, et deux compagnies de *convicts*, fortes de cinquante hommes chacune, fonctionnent sous les ordres de six surveillans sans armes. Ces surveillans travaillent eux-mêmes avec les *convicts*. Ces derniers jouissent comparativement d'une liberté à peu près complète. De leur travail, réellement profitable et qui vaut à peu de chose près celui d'un ouvrier ordinaire (2),

(1) Ces constructions élémentaires coûtent chacune 330 livres sterling, soit, en monnaie française, 8,250 francs.

(2) Il est évalué, par une autorité compétente, à 1 shelling 6 pence, tandis que la journée de l'ouvrier libre se paie 1 shelling 8 pence dans les mêmes conditions et sur le même marché.

la plus forte partie sert à défrayer les dépenses de l'établissement, et le condamné paie ainsi une partie de la dette qu'il a contractée envers l'état; mais on réserve au profit du condamné lui-même une prime ou *gratuity* qui peut monter, — au maximum il est vrai, — jusqu'à 2 shellings 6 pence par semaine, sur lesquels, s'il le veut, le règlement l'autorise à prélever quelque chose pour ses dépenses immédiates. On respecte à cet égard son libre arbitre; les liqueurs alcooliques lui sont seules interdites. Le tabac est autorisé. L'un des prisonniers cependant, qui employait à s'en procurer toute la portion disponible de son petit pécule hebdomadaire, fut mandé par le gouverneur. « A quelle cause attribuez-vous, lui demanda ce dernier, les actes coupables qui vous ont conduit ici? — A l'abus des spiritueux, répondit l'autre. — Ne craignez-vous pas, vous laissant dominer ainsi par votre goût pour le tabac, de vous trouver bien faible contre des tentations du même ordre? » Le *convict* ne répondit rien, mais parut disposé à réfléchir. Aucune défense ne lui avait été intimée : ce fut de lui-même qu'il réduisit, de semaine en semaine, ses achats de tabac. Un beau jour, ils se trouvèrent complétement supprimés.

De métamorphose en métamorphose qu'est devenu J. B., ce condamné rebelle que nous avons d'abord entrevu sous un jour si sombre? Le temps, l'exemple, la réflexion et les enseignemens salutaires que d'abord il repoussait avec mépris l'ont transformé graduellement. Longtemps insoumis, violent, obstiné dans ses bravades, il est arrivé aux *prisons intermédiaires* quelques mois plus tard que la moyenne de ses codétenus. L'y voilà pourtant, et vous ne le reconnaîtriez plus. Sir W. Crofton nous le montre, après les heures du travail réglementaire, donnant encore son temps et sa peine, sans y être le moins du monde contraint, pour conserver une récolte à cet être abstrait, l'état, qui l'a successivement fait passer par tant de rudes épreuves. Ce changement inespéré, on le doit à ce que J. B., finalement convaincu, a reconnu dans les sévérités dont il est l'objet le désir de l'amender à son propre bénéfice. On lui a expliqué ces rigueurs, on lui en a fait comprendre le but, on a obtenu sa coopération dans le travail régénérateur.

Le moment est venu de le faire rentrer avant terme dans la société qui l'avait justement retranché de son sein; mais il ne va pas être abandonné à lui-même, comme le *convict* anglais. Son *billet de congé* l'oblige expressément à faire constater son arrivée dans le district où il veut se rendre, et à comparaître une fois par mois à la *constabulary station*, pour le cas où il changerait de domicile, à faire connaître sa nouvelle résidence et à s'y faire enregistrer comme dans la première. Toute infraction à ces engagemens signés par lui entraînerait l'annulation de son *ticket of leave*.

Ici se dessine l'intéressante figure de M. Organ, l'instituteur des prisonniers de Smithfield. Sans mission expresse, n'obéissant qu'à un élan de charité chrétienne, cet homme, doué d'un merveilleux ascendant, s'est constitué l'intermédiaire des *convicts* libérés sous condition, et des manufacturiers chez lesquels ces malheureux peuvent trouver à gagner honnêtement de quoi vivre.

Pendant de longues années, M. Organ a persévéré dans sa voie difficile. Sa patience a usé les obstacles. Chaque expérience faite lui profitant, il a pu devenir comme le symbole vivant de cette garantie de l'état que réclame l'industriel appelé à recevoir dans ses ateliers un condamné sortant des prisons publiques. C'est à lui que le patron, volontiers soupçonneux, et le libéré, volontiers susceptible, confient par préférence leurs sujets de plainte, leurs griefs mutuels. Il est l'arbitre-né des légers différends qui pourraient survenir entre eux, et son influence sur les *convicts* qui ont reçu ses leçons a pu aller jusqu'à leur persuader qu'ils devaient laisser entre les mains de leurs nouveaux patrons, à titre de dépôt et en quelque sorte de cautionnement, une partie de ce pécule si péniblement gagné que la caisse de la prison leur délivre par fractions, à des intervalles calculés sur les besoins probables du prisonnier émancipé.

Cette surveillance après libération, ce souci qu'on prend de la destinée des *convicts*, quand on pourrait se croire affranchi de toute responsabilité à leur égard, compte pour beaucoup dans les avantages du système irlandais sur le système anglais. La statistique jette sur ce point une vive lumière. Malgré la difficulté bien établie, bien avérée, que trouve le juge anglais à reconnaître, dans le prévenu qu'on lui amène, un homme frappé de condamnations antérieures, on constate des récidives très nombreuses (1). En Irlande, sur près de cinq mille condamnés (4,960) dans la période comprise entre le commencement de 1856 et la fin de 1862, on compte seulement 510 récidivistes et 107 révocations de licence.

Ces récidives, qui vont malgré tout à 10 pour 100, prouvent que l'organisation pénale inaugurée par sir W. Crofton n'a pas encore dit son dernier mot. Il est d'ailleurs certain que les plans les plus ingénieux, conçus d'après les principes les plus sains et appliqués avec tout le zèle, toute l'habileté qu'on peut souhaiter, rencontrent, par exception il est vrai, des natures trop perverties, trop réfractaires aux bonnes influences, pour qu'on les ramène ou les modi-

(1) En 1863, par exemple, les *convict-prisons* reçoivent un total de 2,848 condamnés mâles. Dans le cours de la même année, 588 condamnations sont prononcées contre des libérés *définitifs*, 106 contre des libérés à titre provisoire, sans parler de 83 révocations de *licences* (annulations de *tickets of leave*), en tout 777 récidives ou menaces de récidive. (*Our Convicts*, t. I, p. 202.)

fie. Les promoteurs du système irlandais ne se font à cet égard aucune illusion. Ce qu'ils affirment, c'est que la masse des condamnés est essentiellement susceptible de réforme, qu'elle se prête, quand on sait en tirer parti, à un certain degré d'instruction, que des instituteurs intelligens peuvent l'assujettir à certaines études, et même lui en donner le goût, que le condamné peut être amené à comprendre sa position et à s'efforcer d'en sortir, qu'il peut être mis de moitié dans la peine qu'on se donne pour l'éclairer et le réformer, qu'une heureuse alternative de rigueur et d'indulgence produit presque infailliblement ce résultat, en lui créant des motifs de craindre et des motifs d'espérer, que le système des *marques*, des primes en argent, la classification des prisons, l'espoir d'une libération anticipée (1), la surveillance exacte pendant cette période et même au début de la libération définitive lui fournissent amplement ces mobiles salutaires. Ils l'affirment, et dix ans consécutifs d'expériences couronnées de succès semblent leur donner raison.

Les vices du système anglais, conçu dans les mêmes idées, en vertu des mêmes lois que son rival, sont énumérés par le capitaine Whitty, qui les avait pratiqués tous deux, puisque avant de prêter son aide à sir W. Crofton il gouvernait la prison de Portland. Le régime cellulaire, par lequel s'inaugure la captivité des prisonniers, n'est pas assez rigoureux, ne répond pas assez à l'idée de châtiment et d'expiation. Le second *stage*, l'ère du travail en commun, n'est pas gradué comme en Irlande, et ne stimule point par d'aussi fréquentes *promotions* le zèle naissant du *convict*. De même, en Irlande, on n'accorde en premier lieu que des primes insignifiantes, et les avantages pécuniaires de quelque importance sont réservés aux condamnés parvenus, non sans peine, dans les classes privilégiées. Enfin, — et c'est le trait principal, — l'Angleterre n'a pas encore institué ces établissemens intermédiaires (*intermediate prisons*) où le captif, s'essayant à la liberté, dont il jouit en partie, s'efforce de mériter la confiance qu'on lui témoigne, apprend à se passer du joug matériel et se plie volontairement à une discipline dont sa conscience renouvelée lui impose le respect.

Si ingénieux qu'ils soient, si bien combinés qu'ils s'offrent à nous, ces mécanismes pénitentiaires laissent une ample marge au

(1) Sir W. Crofton s'est cependant prononcé contre ce genre de prime offert à la bonne conduite des prisonniers. Ses raisonnemens à ce sujet ne nous ont point semblé concluans. Lord Neaves, un des présidens de la *Social Science Association*, nous semble mieux inspiré quand il établit une différence entre la libération anticipée, simplement *octroyée* comme elle l'est en Angleterre ou en Écosse, à titre pour ainsi dire gratuit, et cette même libération, sérieusement *gagnée* par le *convict*, à la sueur de son front, comme il arrive en Irlande. (Voir au surplus *Our Convicts*, t. II, p. 121.)

progrès. Il est reconnu que la pénalité actuelle, insuffisante comme rigueur, n'empêche pas les délits de se produire en nombre toujours plus considérable. En même temps que les frais de police augmentent, la propriété privée souffre de plus nombreuses atteintes. Que faire donc? Faut-il, comme le proposait le capitaine Machonochie, substituer à un temps donné de captivité une somme de travail qui devra être exécutée avant que le condamné soit libérable? Faut-il supprimer les *tickets of leave* et se priver ainsi d'une récompense préférée à toutes, d'un aiguillon que rien ne remplace? Comment s'y prendre pour obtenir, par des moyens à l'usage de tous, la solution de ce problème que M. Organ n'a pas trouvé au-dessus de son zèle, la réconciliation du libéré avec l'ordre social représenté par les distributeurs de travail? Autant de questions fort embarrassantes. Un acte du parlement, passé le 25 juillet 1864, a déjà remédié à quelques abus des *tickets of leave*. Il place les libérés provisoires sous la surveillance immédiate de la police. Il augmente la durée de la peine en cas de récidive. Dans le commentaire qu'en a donné sir George Grey en l'expédiant à tous les juges et *recorders* du royaume-uni, on laisse pressentir que la liberté provisoire, au lieu d'être accordée de droit au condamné dont la conduite aura été exempte de blâme, ne le sera plus qu'à celui dont le travail, exactement mesuré, représentera la somme totale des efforts dont il est capable. On modifiera sans doute le bien-être excessif dont jouissent les *convicts* anglais, bien-être tel qu'on a vu les ouvriers aux abois commettre de propos délibéré des crimes qui devaient leur assurer les avantages, les douceurs d'une longue captivité. On créera des établissemens séparés pour les criminels reconnus incorrigibles, et on les y gardera jusqu'à leur mort, afin que leur influence éminemment corruptrice ne puisse plus s'exercer ni au dedans ni à l'extérieur des prisons de l'état. Des combinaisons administratives obvieront à ce mystère dont un homme déjà flétri par une ou plusieurs condamnations peut envelopper ses antécédents judiciaires (1). On laissera moins d'arbitraire aux juges, qui jusqu'à présent règlent selon leur caprice, et parfois avec une évidente inconséquence, la durée des peines qu'ils prononcent (2). La discipline intérieure des maisons de détention (*county-gaols*) sera mise en harmonie avec celle des *convict-prisons*, et enfin de simples délits fréquemment renouvelés acquerront par là même assez de gravité pour qu'on les punisse

(1) La photographie joue déjà un rôle essentiel dans les investigations actuelles de la police judiciaire. Les *convicts* la redoutent particulièrement. Elle remplace avec un immense avantage les signalemens si défectueux dont on usait autrefois.

(2) Voyez plusieurs exemples bizarres de ces capricieuses inconsistances dans le livre de miss Carpenter, t. II, p. 367 et suiv.

d'un emprisonnement à long terme, le seul qui se prête à la réforme du condamné.

Toutes ces modifications futures, tous ces perfectionnemens espérés de la pénalité actuelle ne peuvent être demandés qu'à l'action gouvernementale. La société cependant a un rôle bien autrement essentiel, et dispose de remèdes plus efficaces. A l'état, à l'autorité publique d'améliorer, de moraliser la punition; à tous et à chacun la mission plus haute de prévenir le crime, de l'étouffer à son berceau. Ces profondeurs obscures où se recrute l'armée du mal, il faut y pénétrer, y porter la lumière, en purifier l'atmosphère viciée. Les grandes villes recèlent, en trop grand nombre hélas! des maisons, des familles où s'élève, se forme, se développe la population spéciale qu'on retrouve plus tard au sein des prisons de tout ordre. Liverpool, à elle seule, — les rapports officiels en font foi, — ne renferme guère moins de *quinze cents* habitations (1,473) suspectes à la police et spécialement désignées à sa vigilance. On y compte par milliers, — et leur nombre va croissant toujours (1), — ces infractions de simple police qui annoncent et préparent de plus graves délits. C'est là surtout qu'il est utile, qu'il est indispensable de porter au plus tôt les remèdes dont on dispose : des crèches, des asiles, des écoles, tant primaires qu'industrielles, pour l'enfance abandonnée ou corrompue à plaisir; des établissemens de correction (*reformatory institutions*) pour celle qu'on a déjà poussée à mal faire; une guerre acharnée à l'ignorance, à l'ivrognerie, à tout ce qui trouble, obscurcit, égare, dégrade, abrutit, énerve la raison et la conscience. Il y a là tous les élémens d'une croisade, d'un « mouvement » comme celui dont le capucin Theobald Matthew se fit naguère l'apôtre, et qui lui a valu des statues.

La réforme par la prison, quelle triste chance et quelle œuvre difficile! que de courage, de zèle, d'habileté, de dévouement dépensés fréquemment en pure perte! quel engin coûteux, maniable seulement par des hommes d'élite, et toujours prêt à s'arrêter, à se briser si l'intelligente charité de ces hommes vient à lui faire défaut! Il n'y faut donc compter, il n'y faut recourir qu'en désespoir de cause et comme sur une ressource transitoire, une expectative plus ou moins satisfaisante. Le but réel n'est pas d'adoucir, d'épurer, de moraliser la prison, c'est de la dépeupler graduellement, de s'en passer un jour, si les desseins de Dieu le permettent.

E.-D. Forgues.

(1) 12,730 en 1861, 17,265 en 1864.

LES SEPT

CROIX-DE-VIE

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

Porté sur les épaules de ses paysans, le marquis de Croix-de-Vie s'avançait sous le dôme de la forêt. Il songeait à la noble fille qu'il venait de quitter, à cette fée blanche et blonde, orgueilleuse et pure. Il songeait à la hautaine façon dont Violante avait reçu et repoussé ses excuses; il eût voulu en être blessé, mais cette hauteur vraiment seyait trop bien à Mlle de Bochardière. Il pensait qu'elle était belle, et que son âme, plus belle encore que ses traits et que sa grande tournure, était comme un diamant serti dans une ciselure d'or. Ayant fait mentalement cette comparaison, Martel VI sourit de lui-même et dit : Que me fait tout cela? — Le vent du soir au même instant, comme on traversait une clairière, lui fouetta le visage et lui envoya par épaisses et tièdes bouffées les senteurs des pousses nouvelles et de l'herbe fleurie. Jamais auparavant il n'avait remarqué la présence du printemps dans ces lieux sauvages, et il se mit à songer encore à mille choses qui jusque-là n'avaient été pour lui que de tristes mots peignant le bonheur des autres, au renouveau des bois et à la jeunesse de l'homme, aux fêtes de la nature et de la vie. Et du sein de ces félicités, qui sont

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

le bien de tous, remontant aux causes qui l'avaient privé, seul dans le monde, de la joie de vivre, il songea aussi à Lesneven.

Mme de Croix-de-Vie suivait le cortége dans la calèche de M. de Bochardière, assis à ses côtés. — Ah! mon cher Lescalopier, lui dit-elle, comment nos cœurs peuvent-ils supporter tant de joie et tant de douleur ensemble? Il faut donc qu'ils soient bien forts!

— Madame la marquise, répliqua l'avocat, il faut penser seulement que le cœur d'une dame de Croix-de-Vie est d'une trempe particulière...

— Pour cela, oui, interrompit la douairière, le mien certainement est plus timide qu'aucun autre, c'est le temple même de la peur. Oh! ne croyez point que j'approcherai jamais du lit d'un chrétien près de mourir!

— Voilà une fausse déclaration, répondit-il; ceux qui, comme moi, vous ont vue deux jours et une nuit au chevet de M. le marquis ne sauraient l'accepter...

— C'est mon fils, s'écria-t-elle. Lescalopier, savez-vous bien ce que vous dites?... Mais il ne s'agit plus à présent de frayeur ni de tristesse, Martel est sauvé, à jamais sauvé!

— Vraiment oui, fit l'avocat.

— S'il est sorti, vivant et gardant sa raison, de cette horrible aventure, ne voyez-vous pas que rien ne saurait plus avoir désormais de prise sur lui, rien! Le destin a suscité ce Lesneven devant ses yeux; il a épuisé ses surprises, il a dit ici son dernier mot. Au moins ne l'espérez-vous pas?

— Je fais mieux que de l'espérer, repartit vivement Lescalopier, je m'en tiens pour sûr. Et faites-moi la grâce de convenir, madame la marquise, que ma foi dans la bonté de Dieu et dans la guérison de M. le marquis a toujours été plus robuste que la vôtre. S'il en était autrement, je ne solliciterais point de vous l'honneur que vous savez bien.

— D'où sort ce Lesneven? continua la douairière, qui ne l'écoutait pas. Comment savoir s'il descend de celui...

— Madame, reprit brusquement Lescalopier, ce jeune homme sort probablement de l'école des eaux et forêts.

— Attendez! fit-elle, cela veut dire qu'il a des chefs, et que nous pourrions faire changer sa résidence. J'écrirai à Paris, au prince de X... C'est un personnage de la noblesse nouvelle, et il a épousé une Ledignan, ma petite-cousine.

— M. le prince de X... est allé passer ces mois de révolution à l'île de Madère, répondit Lescalopier.

— Vous le connaissez! s'écria-t-elle, c'est admirable, vous avez des amis partout.

— Il est vrai, dit-il. Il y a dans bien des coins du monde des gens qui me desserviraient s'ils n'étaient retenus par quelque vague et lointain souvenir des bons offices que je leur ai rendus. Sans vanterie, madame la marquise, le nombre de mes obligés devrait être infini...

— Eh bien! interrompit la douairière, mettez donc un ingrat de plus sur votre liste en écrivant à Paris sans retard. Ne pensez-vous pas que ce maudit Lesneven ferait bien meilleure figure sur les bords de la Durance que chez nous? Il y a des bois d'orangers dans ce pays-là. Les gardes forestiers au moins trouvent de quoi s'y rafraîchir dans la saison des oranges. Allons, monsieur de Lescalopier, hâtez-vous de faire un heureux.

— J'écrirai, répliqua-t-il, mais ce sera pour vous plaire. En ce qui regarde les vrais intérêts et le repos de M. le marquis, ce n'est point là l'important.

— Quoi! s'écria-t-elle en le saisissant par le bras. Répétez cela!... Il n'est pas important que le marquis ne puisse plus rencontrer ce Lesneven!

— Je ne vais pas si loin.

— Où allez-vous donc? fit-elle.

— Tenez, madame la marquise, reprit l'avocat, je vais vous dire toute ma pensée. J'ai peur de vous voir concentrer la vivacité de votre esprit et de vos désirs sur un point indifférent en soi-même...

— Indifférent!...

— Parce qu'il est réglé d'avance. Pensez-vous qu'après les événemens qui ont eu lieu au manoir, ce jeune homme n'ait pas éprouvé déjà la sévérité de ses chefs? Ils vont l'éloigner, cela est certain. Il ne tient qu'à moi qu'il ne soit cassé.

— Non point! non point! voilà qui nous porterait malheur!

— Ce Lesneven, continua M. de Bochardière, c'est l'accident d'hier, c'est le passé. Il faut songer à l'avenir, madame la marquise, l'avenir seul mérite tous nos soins; en un mot, je me permets de trouver que vous prenez bien simplement des choses qui ne sont pas simples.

— Bien simplement?

— Elles sont fort composées, madame la marquise.

Mme de Croix-de-Vie secoua la tête en manière d'assentiment, mais elle ne répondit pas.

— Madame, dit Lescalopier, ne voulez-vous pas que nous parlions de ma fille?

— Eh si! je le veux, dit-elle en soupirant. Il le faut bien.

— Quelle est la cause de ce retour de tristesse, madame la marquise? continua M. de Bochardière. Ce sujet n'a-t-il plus votre

agrément? Et ce changement, d'où viendrait-il? Vous voilà bien loin, ce me semble, de la joie que vous témoigniez tout à l'heure, quand M. le marquis a désiré entretenir ma fille...

— Oui, oui, dit-elle, je ne sais pourquoi, mais cela m'est un peu passé...

Le marquis songeait, avons-nous dit, à Lesneven. Il ne se demandait point comme sa mère d'où venait ce jeune homme, car il ne doutait pas de son origine; il se demandait pourquoi il était venu. Le destin avait donc voulu conduire sous les yeux du dernier Croix-de-Vie le dernier Lesneven! L'un et l'autre ils expiaient les crimes de leurs pères; mais entre tous deux quelle différence! Lesneven payait, sans le savoir, sa terrible dette; il la payait par des malheurs vulgaires, la déchéance, l'obscurité, la pauvreté sans doute; Croix-de-Vie avait gardé la splendeur de sa race et les biens de sa maison; tous deux étaient maudits, mais Croix-de-Vie seul connaissait la malédiction. Aussi Lesneven montrait-il le franc visage et l'air hardi de la jeunesse, dont il lui avait été donné d'user et de jouir; il avait une foi, une croyance au moins, — et peu importe laquelle, — des passions et de l'espérance. Il était brave, car Martel naguère, au moment de le frapper, l'arme levée, avait rencontré son regard, et ce regard n'avait point failli. Sans doute il est aisé de trouver du courage pour bien mourir quand on n'a devant les yeux que la mort et ses hasards ordinaires, il est aisé d'en garder pour vivre quand il ne s'agit que de supporter les chances communes de la vie. Cela est plus difficile à l'homme qui ne peut considérer comme son bien le présent qu'il a reçu de la lumière du jour, à celui que chaque pas qu'il fait dans la vie rapproche de l'étoile sanglante allumée pour lui, là-haut, dans les cieux!...

Mais Mlle de Bochardière, juge entre Croix-de-Vie et Lesneven, n'avait vu que la fermeté de l'un, la faiblesse de l'autre : Lesneven bravant sans pâlir les coups de cet ennemi qu'il ne connaissait point; Croix-de-Vie, au lieu de frapper, défaillant, livide, insensé. De quel côté maintenant mettait-elle le courage?... Le marquis sourit encore et leva les épaules. Que lui faisait tout cela?

— Holà! mes amis, cria-t-il aux gens qui le portaient; arrêtez-vous, je vous prie, je veux marcher avec vous sous le bois.

Sans attendre qu'ils eussent obéi, il sauta légèrement de son lit de feuillages.

— Voyez, leur dit-il, mon long sommeil ne m'a pas rendu trop lourd. Et bientôt vous verrez mieux encore que je suis toujours votre marquis d'autrefois, car je veux courir un chevreuil. Nous allons reprendre nos chasses.

La marquise dans la calèche poussa un cri étouffé; mais sa voix

fut couverte par les quarante voix des chouans qui hurlaient de plaisir à la nouvelle annoncée par le maître.

— Lescalopier, dit-elle, qu'est cela?

— C'est le commencement de la guérison, madame la marquise, répliqua M. de Bochardière.

— Mes enfans, s'écria Martel, le chevreuil est de trop petite chasse. A dimanche une battue aux loups!

Mme de Croix-de-Vie dans sa détresse se souleva, cherchant des yeux le seul homme qui pût en ce moment lui porter secours, appelant tout bas Chesnel; mais Chesnel apparemment n'avait pas suivi le cortége. Si le serviteur fidèle n'était point là, la marquise en revanche aperçut une autre personne à l'entrée de l'avenue. — Quoi! dit-elle en rougissant de colère, voilà ce pauvre René! Nous n'avions pas entendu parler de lui depuis deux jours.

— M. l'abbé de Gourio, répliqua Lescalopier d'un ton moqueur, est assuré désormais qu'il n'y a point de malheur à déplorer ni à craindre, et il vient...

— Bonjour, René, dit le marquis.

Et comme s'il eût deviné ce qui se passait derrière lui, Martel se retourna d'un air impérieux qui commandait au moins l'indulgence; la marquise se tut, Lescalopier déguisa son embarras sous un sourire. L'abbé, protégé désormais, s'avançait en regardant la terre; il prit la main que lui tendait Martel et ne releva pas encore les yeux. Pour l'empire de ce monde et pour son salut dans l'autre, il ne les aurait pas tournés vers la calèche. — Martel, balbutia-t-il, je ne suis point allé... C'est la force qui m'a manqué, je suis bien coupable...

Il était bien plus pâle encore que de coutume, deux grosses larmes roulèrent sur ses joues, il avait le cœur déchiré d'alarmes, de remords et de honte. Vingt fois depuis deux jours il avait quitté Croix-de-Vie pour se rendre à Bochardière, et vingt fois il était revenu sur ses pas; mille fantômes sanglans lui avaient barré le chemin. Ce dernier coup des vengeances d'en haut, ce suprême écroulement de cette grande maison de Croix-de-Vie dont il était, le remplissaient d'une horreur sacrée, et, sentant bien que ce n'était là qu'une superstition lâche, insensée, le malheureux abbé se frappait en vain la poitrine. La seule pensée de voir le dernier de la race, le beau Martel, qu'il aimait, étendu sur un lit funèbre et de le regarder mourir, avait fait passer la mort dans ses propres veines; il en appelait à ses devoirs et à son honneur de prêtre et aussi à son honneur de gentilhomme, à la crainte des jugemens du monde et de la sévérité de Dieu, et tout cela ne pouvait le vaincre; il avait peur, et il lui était arrivé de défaillir sur la route. Alors il était

entré dans la chapelle, et une nuit entière il avait prié. — Martel, murmura-t-il, je ne suis plus digne ni de la robe que je porte ni de votre amitié... Et pourtant je serais mort de douleur, si vous-même...

— Pour le moment, c'est inutile, répliqua le marquis en riant; je suis en vie, bien en vie, je vous jure. Je n'en veux pour preuve que l'invitation que je faisais tout à l'heure à ces braves gens : nous chassons au loup dimanche.

Les paysans riaient sous cape et chuchotaient. Ils avaient remarqué l'absence de M. de Gourio à Bochardière, ils savaient bien que M. l'abbé était un peu couard; mais ils ne le disaient point, c'était un prêtre. On entrait alors dans la cour du château, le marquis s'avança pour aider sa mère à descendre de la calèche.

— Ma mère, lui dit-il rapidement, moi aussi j'ai souvent manqué de courage, et je suis Croix-de-Vie...

— Ce pauvre abbé n'est que Gourio et Ledignan, je le sais bien, repartit la marquise avec un sourire. Il sera fait comme vous voudrez, mon fils; nous épargnerons René.

M. de Lescalopier s'était glissé discrètement par l'autre portière. Le marquis commanda qu'on apprêtât un grand repas pour les gens de Croix-de-Vie. Il les salua tous un à un par leur nom selon l'ancien usage, puis il prit le bras de l'abbé. — Venez aux jardins, René, lui dit-il, je veux causer avec vous...

— René, ne soyez pas étonné de ce que je vais vous dire, reprit-il. Je suis las de ma triste mine, mon ami.

— Hélas! dit naïvement l'abbé, tout le château...

— En est las comme moi-même; achevez votre pensée. J'ai réfléchi que décidément je n'étais bon à rien qu'à faire le tourment de ceux qui m'aiment depuis trente-trois longues années que je suis au monde.

— Plût à Dieu que vos trente-quatre ans fussent sonnés, mon cousin!

— René, vous savez bien qu'ils ne sonneront point. L'horloge doit se briser auparavant. Ah! mon ami, si j'en juge par le bruit qu'elle a causé aujourd'hui rien qu'en s'arrêtant, ce sera une heure lamentable. Après tout, il n'y aura pourtant qu'un gentilhomme de moins dans le monde, et le monde n'en ira pas plus mal.

— Martel, s'écria l'abbé, n'avez-vous pas encore...

— La fièvre? Oui, vraiment, la fièvre de l'action, mon ami, avec une soif ardente d'illusions, de tromperies et de mensonges. Y a-t-il donc rien de plus commun parmi les hommes que la passion de se tromper soi-même? Eh bien! cette passion, je l'ai. Elle m'est née d'aujourd'hui même. Ah! ne vous semble-t-il pas que je me con-

tredis? N'importe, ne comptez pour rien mes paroles de tout à l'heure. Celles d'à présent sont seules vraies. Oui, René, si près de ma fin, j'ai la fantaisie de commencer à vivre, comme si vivre était mon lot. Et qui sait? je vais me persuader peut-être que je n'ai pas été créé pour autre chose.

— C'est en quoi vous auriez raison, répliqua vivement l'abbé, car il n'y a rien de plus déraisonnable que de penser, comme vous le faites, que Dieu est l'ennemi particulier de vous et de votre maison, et que la vie dont vous jouissez, au lieu d'être un don de sa bonté, est un piége de sa haine.

— D'abord, reprit le marquis, ce que j'ai fait de la vie n'a jamais pu s'appeler en jouir. Voilà justement où j'ai eu tort. J'ai lâché la proie pour l'ombre, mais que voulez-vous? tous les malheureux n'ont pas reçu de la nature le bienfait d'une âme vulgaire.

— Mon cousin, fit l'abbé, Dieu pétrit les âmes à sa guise...

— Monsieur l'abbé, interrompit brusquement M. de Croix-de-Vie, ne mettez pas Dieu en cause. Vous apportez à le défendre un zèle qui mériterait une récompense, et je n'ai pas le temps de travailler à vous faire évêque. Parbleu! je compte employer bien plus utilement les longs jours qui me restent. Savez-vous à quoi, René? Non, je gagerais mon domaine de Croix-de-Vie contre votre anneau que vous ne le savez point.

— C'est vrai, murmura l'abbé.

Le marquis se mit à rire. — A chasser! reprit-il, à chasser aux loups, ne vous en déplaise. On me verra galoper sous le bois, en tête de mes chiens, toute la paroisse à ma suite. Pardieu! je ne peux mieux faire pourtant. Je mène mes chouans à la chasse, il ne dépend pas de moi de les mener à la guerre. Et qu'est-ce que je veux prouver en galopant, sinon que Croix-de-Vie n'est point si obsédé qu'on l'imagine de la pensée de sa fin prochaine? Allons donc! je ne me soucie pas de la destinée plus que d'un fétu. Et ma foi, si je croyais que la mort me guettât, je la narguerais encore, et je courrais les sangliers et les loups. Eh bien! qu'en dites-vous, René?

L'abbé se taisait; visiblement il tremblait de tous ses membres.

— Mon pauvre abbé, dit le marquis en lui posant la main sur l'épaule, est-ce que je vous fais encore peur?

— Peur! balbutia l'abbé. Mon cousin, vous êtes cruel. Ah! je sais bien que vous aurez de la peine à me pardonner.

— Vous êtes étrangement opiniâtre, René, s'écria M. de Croix-de-Vie, qu'ai-je donc à vous pardonner? De n'être point venu à Bachardière répandre des pleurs sur moi qui n'aime pas les pleurs? Non, mille fois non, je ne vous en veux point. Laissons cela et reprenez vos sens. J'ai besoin que votre esprit se mette en repos, car je

prétends qu'il soit net une fois, afin que vous répondiez clairement à la question que je vais vous faire.

— Mon cousin, fit l'abbé, je vous écoute.

— Je pourrais prendre des détours, continua Martel, mais je ne le veux point. L'objet de cette question va vous paraître puéril, René..., puéril comme ma fièvre; mais quand on prend goût à la vie, on entre en souci, malgré soi, de toutes les petites choses dont elle est faite... L'abbé, je souhaite d'apprendre par vous ce qu'on sait de l'histoire des Croix-de-Vie à Bochardière.

— Quoi! fit l'abbé, ignorez-vous que M. de Lescalopier écrit cette histoire?

— Pour la travestir, répliqua le marquis. Les intentions de cet homme sont claires; mais sa fille, René, sa fille à qui sûrement il ne l'a point contée dans sa vérité...

— Martel, dit l'abbé, la légende...

— La légende est partout ici dans la bouche du peuple et dans l'air que Mlle de Bochardière respire. Elle sait tout, je m'en doutais bien... Je n'en chasserai que mieux les loups.

Ils avaient fait tous deux le tour des jardins en suivant les terrasses, et ils étaient arrivés sur celle qui regardait le hameau de Croix-de-Vie. Les maisonnettes enfumées se dérobaient à demi derrière les arbres; quelques-unes étaient si pauvres qu'elles n'avaient point de fenêtres et ne recevaient que par la porte l'air et la lumière du jour; çà et là de rares jardinets s'allongeaient en bandes étroites et chétives au bord du bois, qui l'été frappait les cultures de son ombre inféconde, et l'hiver glaçait les semis de sa rude haleine. Dans ce village, point d'église; la paroisse était à la chapelle du château. Quelques hommes attablés devant la porte de l'auberge causaient entre eux des événemens de la journée de cette façon lente, de cette voix basse et voilée qui n'est connue dans aucun autre pays du monde. Les femmes filaient, actives et discrètes, au seuil des chaumières. Ce grand silence, ordinaire dans les hameaux de la Vendée, peint les âmes sombres qui les habitent, il est menaçant comme le silence du fusil qui repose accroché au manteau de la cheminée : c'est le seul meuble dont on prenne soin dans la maison. Le marquis s'arrêta au bord de la terrasse, attiré par un peu de bruit et de gaîté qui s'élevait pourtant au milieu de cette tristesse. Il y avait une troupe d'enfans qui jouaient près d'une mare sous un grand ormeau dépouillé, mort de vieillesse, et que personne n'avait songé à faire abattre depuis vingt ans.

M. de Croix-de-Vie demeura longtemps immobile, contemplant ces jeux à travers les feuilles. L'abbé ne disait mot de peur de troubler cette méditation salutaire; il pensait que rien n'était meil-

leur pour adoucir une âme rétive et affolée que le spectacle des deux plus heureuses choses qui soient au monde, l'insouciance et l'innocence, et il croyait surprendre bien de l'envie dans les regards de Martel. Il se trompait pourtant; ceux que Martel enviait, ce n'étaient pas les enfans, c'étaient les pères.

Il songeait que les pauvres gens, eux aussi, ont le droit et le devoir, comme les grands et les gentilshommes, de se perpétuer dans des êtres formés de leur chair et nés de leur sang, que c'est là la première égalité qui règne ici-bas, la première aussi dont il devait s'exclure. On lui avait toujours dit que ce devoir accompli ouvre tout à coup dans le cœur de l'homme une source vivante de délices, de douces angoisses, d'espérance et de sagesse... Il reprit brusquement le bras de l'abbé, et ils retournèrent vers le château. La douairière était assise, solitaire et pensive, sur le grand perron. Que faisait-elle là, seule à rêver?

Ce qu'elle faisait là, l'aimable douairière? Elle appelait à son secours toute sa sagesse mondaine et aussi toute sa tendresse maternelle; elle combattait avec leur aide cet étrange retour de jalousie involontaire qui l'avait saisie dans la calèche contre Violante, contre celle qui allait aimer son fils bien moins qu'elle et qui allait en être bien mieux aimée. Il est vrai qu'une grande joie, mêlée d'un sentiment de triomphe à la vue de ses desseins accomplis, était entrée dans son cœur, lorsqu'elle avait entendu le marquis, à Bochardière, demander un entretien à la jeune fille; il est bien vrai aussi, comme elle le disait naïvement, que cela lui était un peu passé. Et comme M. de Bochardière ne cessait point de lui reprocher à demi-mot ce changement qui avait bien l'air d'un caprice, elle lui avait fait entendre à son tour qu'elle souhaitait de demeurer seule : il l'ennuyait! Maintenant elle s'adressait pourtant, dans sa solitude, bien plus de reproches que le respectueux Lescalopier n'eût jamais osé lui en faire, elle *se raisonnait*, mais en vain. Il s'en fallait de peu qu'elle ne se repentît maintenant de son ouvrage, et sa méditation était si impérieuse et si profonde qu'elle ne vit point le marquis traverser la terrasse et rentrer dans le château.

Martel, toujours appuyé sur le bras de son cousin l'abbé, gagna son appartement dans la galerie du nord. Il s'assit, en entrant, au bord d'une croisée; M. de Gourio prit un fauteuil et se mit à lire son bréviaire, il perdait bien en distractions la moitié de son latin. Le marquis se leva. Il se promenait à grands pas, son chien Magnus le suivait et bondissait à ses côtés. L'abbé tressaillit sans quitter sa lecture, car il venait de voir son cousin s'arrêter devant les portraits des trois premiers Martel, placés au bout de la galerie.

Le marquis salua Martel Ier en le regardant en face. Ce père de tous les maudits ne s'agita point dans son cadre pour rendre à ce-

lui qui le bravait ce salut moqueur. M. de Croix-de-Vie passa devant Martel II sans le voir; il s'approcha de Martel III. Le pauvre seigneur, sa courte vie n'avait été qu'un long et coupable amour, oublieux de tout le reste au monde! N'était-ce point là le plus heureux des Croix-de-Vie, puisqu'il en avait été le moins triste et le plus fou?... Le marquis s'éloigna.

Il alla encore jusqu'au bout de la galerie, et se retournant vers l'abbé : — Il me vient, lui dit-il, une curiosité singulière. Je voudrais revoir Lesneven.

Chesnel entrait. — Vous le verrez, répliqua le vieux serviteur, et il fit un signe à l'abbé, qui ferma son bréviaire, soupira et sortit.

XIII.

Le marquis et Chesnel allaient tous deux sous le bois, celui-ci en avant, son fusil sur l'épaule; M. de Croix-de-Vie avait quitté son chapeau de chasse, dont le galon d'or aurait pu le trahir en brillant dans l'ombre de la feuillée. Ils longèrent l'avenue du château. Aux abords de la croix de pierre, le marquis tout à coup se baissa et ramassa dans l'herbe un lambeau de mousseline blanche accroché aux ronces. Mlle de Bochardière portait une robe blanche le jour où, dérobée derrière ces chênes, elle avait surpris Martel VI arrêté au pied de la croix. Ils marchaient, le serviteur et le maître, dans la direction de la rivière; la futaie s'épaississait déjà autour d'eux, et les grands houx commençaient.

— Je les ai vus tous les deux comme je vous vois, dit Chesnel. Elle était au bout du jardin de Bochardière, qui n'est séparé du bois que par la haie de charmes. Il s'est approché et l'a saluée; elle s'est enfuie...

— Et Lesneven! fit Martel.

— Il est demeuré une bonne heure, puis il s'est décidé à regagner le village de Sainte-Marie en passant, à une lieue d'ici, le gué de la rivière. C'est là qu'il habite à présent.

— Pourquoi a-t-il quitté la ville?

— Pour être plus près de Bochardière, dit Chesnel avec son rire muet.

Le marquis passa la main sur son front. — Allons, murmura-t-il, encore un mauvais rêve!

— Il n'y a point de rêve, répliqua Chesnel. Lesneven marche sur les brisées de Croix-de-Vie, voilà tout.

— Tais-toi! s'écria le marquis. Quelle faiblesse ai-je donc eue de te suivre? Cet homme ne s'avisera point de revenir à Bochardière, c'est par hasard qu'on l'y a vu.

— Il reviendra, dit le serviteur.

— Et d'ailleurs, continua le marquis, il suivrait les chemins couverts du bois; nous ne le verrions point.

— N'ayez peur de cela, dit Chesnel en levant les épaules. Est-ce qu'il sait marcher sous les houx?

Il reprit sa marche, et le marquis le suivit encore, bien qu'il se reprochât sa faiblesse. Il tenait serré dans sa main le morceau d'étoffe blanche; il songeait avec un immense soulagement de cœur que Violante, en voyant Lesneven, s'était enfuie, et il souriait en se disant qu'elle n'était donc point si brave. Puis une colère sombre le saisissait par momens à l'idée de la noble fille poursuivie par ce compagnon d'aventure et devenue l'objet d'un amour qui lui faisait honte et pitié. Et le sang des Croix-de-Vie, si riche et si fort, endormi longtemps dans ses veines, se réveillait et lui montait à la face. — Halte! dit Chesnel, et baissez-vous, voici l'homme!

Le marquis obéit. Chesnel ne se baissa point, car sa taille était justement celle des houx, qui s'élevaient à cinq pieds de terre, en longues murailles parallèles, sous la phalange serrée des chênes gigantesques, parmi le sable et les grès. L'intervalle était comblé par une végétation épaisse de fragons et de buis épineux, où fourmillent les vipères. Ils se tenaient là tous les deux, Martel presque agenouillé, Chesnel debout derrière la dernière ligne de ce rempart sombre; au-delà, grâce au voisinage de la rivière et à l'écartement des chênes, l'arbuste sauvage devenait plus rare, et l'herbe croissait. Lesneven s'avançait lentement sur cette bande verte, au bord de l'eau.

Cinquante pas tout au plus le séparaient de ses ennemis; mais pour se douter de leur présence il eût fallu qu'il la devinât: l'abri qui les couvrait était sûr. Quelques rayons, de loin en loin, perçaient bien le dôme de la forêt, mais le feuillage noir et violent des houx repousse la lumière. Il marchait sur la berge au grand jour reflété par l'eau, ceux qui l'épiaient étaient dans la nuit. Il ne portait plus l'habit vert au collet brodé d'or, ni le couteau de chasse à la ceinture. Il n'avait plus cet air singulier de vigueur et de hardiesse que Croix-de-Vie lui enviait si fort; il marchait le front courbé, d'un pas lourd et presque débile. Bientôt même il s'arrêta comme si ses forces l'avaient trahi; il s'adossa au tronc d'un chêne et chercha du regard les clartés célestes à travers les feuilles. Il ne tenait plus alors ses bras croisés sur sa poitrine, défiant le ciel et la terre; mais il les laissait retomber inertes le long de son corps abattu, et sa poitrine ainsi était découverte. Chesnel abaissa son fusil. — Croix-de-Vie, dites un mot, grommela-t-il.

Mais le marquis ne répondit pas.

— Croix-de-Vie, reprit Chesnel, vous ne faites pas bien de vous taire. Soyez sûr que la volonté d'en haut n'est pas avec vous. C'est

elle qui a mis cet homme-là sur votre chemin et qui vous l'envoie pour finir vos peines... Lesneven et Croix-de-Vie ont péché ensemble, continua-t-il, voyant que son maître demeurait muet; Lesneven était le plus coupable, puisqu'il a été le conseil. Et cependant depuis cent cinquante ans c'est Croix-de-Vie qui meurt. Je vous dis que le tour de l'autre est arrivé.

— Peut-être dis-tu vrai, murmura Martel.

— Que Croix-de-Vie se délivre de ceux qui lui portent malheur, dit Chesnel; le bon Dieu le veut!

— Mais moi, fit Martel en mettant la main sur le canon du fusil, je ne le veux pas.

— C'est bon, répliqua Chesnel. Lesneven va donc aller trouver la demoiselle et lui parlera.

Lesneven en effet se remettait en marche. — Va, dit le marquis à Chesnel.

Ils commencèrent à ramper tous deux parmi les fragons et les buis, derrière la sombre muraille. Chesnel, toujours en avant, écartait doucement les tiges avec ses longs bras, et le marquis passait sans se déchirer le visage. Lesneven continuait à suivre le bord de l'eau. Soudain M. de Croix-de-Vie, s'étant trop hâté, laissa retomber deux rameaux l'un contre l'autre; ces feuilles, armées comme des dards, s'entre-choquèrent et rendirent un son métallique; Lesneven tressaillit et tendit l'oreille. Il connaissait les bruits de la terre et des arbres, il était familier, lui aussi, avec les bois. Il écouta, le bruit croissait; on aurait dit une course furieuse à travers les buis qui craquaient; les houx s'ouvrirent, et Magnus, le chien de Croix-de-Vie, s'élança sous la clairière. — Holà! Chesnel, dit le marquis, levons-nous; cela vaut mieux que d'être découverts.

Mais Chesnel le retint et secoua la tête. — Magnus nous a bien vus, répliqua-t-il, mais il ne se soucie guère de nous; il va tout droit à Bochardière. C'est que la demoiselle est là.

— Marchons, dit M. de Croix-de-Vie.

Lesneven aussi marchait. Un peu d'émotion à l'aspect de l'énorme bête qui passait devant lui comme une flèche ne l'avait fait hésiter qu'un moment. Il savait que désormais les jardins de Bochardière étaient proches. Le marquis le savait comme lui. Il saisit le bras de Chesnel. On entendait les aboiemens joyeux de Magnus, une voix lui répondit; le grand danois fit sa trouée dans la haie de charmes comme dans le fourré des houx; ce fut un fracas terrible, et ses aboiemens redoublèrent; il était auprès de Violante. — Il ne me convient pas d'aller plus loin, dit M. de Croix-de-Vie à Chesnel, tu iras seul.

Lesneven, du lieu découvert où il était, pouvait voir ce qui de-

meurait caché à son ennemi, la taille divine de Violante au-dessus de la haie. Elle tournait le dos au bois, assise sur un banc placé à l'extrémité des jardins. Le jeune homme porta la main à son cœur pour en comprimer les battemens qui l'étouffaient, mais il ne s'arrêta point. Chesnel de son côté gagnait lentement l'angle de la charmille, rampant toujours sous les houx.

Violante rassemblait tout son courage pour l'étrange combat qu'elle allait avoir à soutenir; elle savait que Lesneven approchait. Elle était venue à cette place près de la forêt parce qu'elle avait appris que, durant toute la soirée de la veille et depuis le matin, il errait aux alentours du manoir. Trois fois elle-même, du haut des fenêtres et des terrasses, elle l'avait vu. Les valets l'avaient aperçu sans le reconnaître sous le nouvel habit qu'il portait, et elle se souvenait en tremblant des menaces de Chesnel. Lasse enfin de l'opiniâtreté de ce hardi jeune homme, émue d'un mélange indéfinissable de compassion, de curiosité et d'impatience, elle avait résolu de se rencontrer sur son passage et de lui dire : Que me voulez-vous?... Mais à peine était-elle arrivée au bord du bois que cette grande résolution avait déjà perdu à ses yeux tout le mérite qu'elle lui trouvait au moment où elle l'avait prise. Elle se demandait si sa conduite était sensée. Pour les bienséances, elle n'y songeait point. Ce n'était pas de bienséances qu'il s'agissait, c'était de prudence, car elle ne pouvait guère douter du véritable motif qui ramenait et retenait Lesneven dans le voisinage du manoir; elle n'avait pas oublié ses regards le jour de l'assaut dans la cour de Bochardière. Le rouge à cette pensée lui monta au front; elle eut un mouvement d'épaules et involontairement se prit à examiner la haie de charmes qui séparait les jardins de la forêt. Cette charmille n'était haute que de quatre pieds tout au plus; un homme agile pouvait la franchir d'un bond. Mlle de Bochardière sourit et dit : Il ne l'oserait pas!

Puis elle s'assit sur le banc, abattue et presque tremblante. Quelle nuit, quelle matinée elle venait de passer! Où donc était cette belle paix qu'elle se promettait la veille? Alors elle songeait avec délices que c'en était fait à jamais de son intervention passagère et forcée dans toutes ces choses sauvages dont elle était entourée; alors elle défiait toutes les puissances du monde de la contraindre à s'y mêler désormais, elle en défiait même les mouvemens de son cœur. Alors Croix-de-Vie avait quitté le manoir, mais Lesneven avait paru, et avec lui revenait la légende.

Elle devait donc encore une fois remettre au lendemain l'espoir de recommencer à vivre de la vie simple, droite, vraie, qu'elle aimait, la vie de la raison, et les fantômes avaient, bon gré, mal

gré, repris possession de son âme. Une dernière protestation s'y élevait encore sourdement : elle se disait qu'elle ferait bien de retourner vers la maison, d'abandonner cet opiniâtre Lesneven aux terribles chances qu'il voulait absolument courir; mais elle tressaillait aussitôt, il lui semblait entendre le fusil de Chesnel dans la feuillée. Encore un crime, et si ce n'était point celui de Croix-de-Vie, c'était encore du sang aux mains des siens. Ainsi tout lui défendait la retraite, tout lui commandait de se dévouer une fois de plus, la dernière, aux intérêts de Croix-de-Vie; tout lui faisait un devoir de demeurer là pour prévenir cette fatalité à laquelle elle ne croyait point ni ne voulait croire, et dont la seule pensée autrefois l'aurait fait sourire. Lesneven en ce moment devait être bien près de la charmille... Tout à coup Magnus bondit à travers les houx. Violante se leva, appelant le noble animal à ses côtés; debout alors, et se tournant vers le bois, voyant Lesneven à vingt pas, mais rassurée, fière, sereine, la main sur la tête de l'ami inespéré qui était venu à son aide, elle attendit.

— Mademoiselle, dit Lesneven, le bonheur est fils de la patience. J'attends depuis deux jours dans l'angoisse le moment que voici, mais je n'ai pas désespéré une minute. Je savais bien que la pitié tôt ou tard vous mettrait sur mon chemin.

— Monsieur, répliqua Violante, pourquoi donc m'inspireriez-vous de la pitié? Je ne vous connais pas, je ne vous ai vu qu'une fois dans un terrible instant, et je vous dois la justice de dire que vous vous êtes conduit alors en homme d'honneur et de courage. Aussi je suis contente de vous revoir afin de vous dire qu'il faut songer à votre sûreté, car vous avez éveillé bien des haines...

— Quoi donc! interrompit Lesneven, y aurait-il des insensés qui estimeraient assez ma vie pour songer à me la prendre? S'ils savaient le peu qu'elle vaut, ils me la laisseraient peut-être. Ce n'est ni trente deniers, ni même une obole; vous trouveriez de grands docteurs pour vous dire que je n'ai plus même le droit de vivre, puisque je ne possède plus rien. Oh! je sais bien que le fusil des chouans est prompt à s'armer contre les impies et les fils des *bleus;* mais ne me parlez point des haines de ces pauvres gens. Il y en a d'autres plus sûres, celles-là frappent de loin, sans autre arme qu'une plume. Un paraphe sur une feuille blanche, et voilà un déshérité de plus dans le monde. Tu n'as jamais voulu prostituer ton âme, cherche donc ton pain, pauvre hère! Ce qui est fait est bien fait, je ne suis plus le garde de ces bois.

— Je vous plains, dit Mlle de Bochardière, vous n'aviez point mérité cette injustice.

— Si je ne l'avais pas méritée, comment se fait-il donc que ceux que je croyais les miens y ont applaudi de toutes leurs forces?

Pourquoi ce peuple de là-bas qui m'avait aimé est-il venu m'insulter dans ma demeure? Une grande risée s'est élevée par toute la ville quand est arrivée la plaisante nouvelle : le citoyen Lesneven, qui ne parlait que d'hommes libres et qui se croyait le plus libre de tous, était cassé aux gages comme un valet. Moi aussi je riais, et de quel rire! Ah! c'est une heure joyeuse que celle où l'on sent se détacher de soi la moitié de soi-même. Croyances, illusions, fausses lumières et faux amours, tout tombe en un moment comme une robe déchirée qui ne tient plus aux épaules. C'est à cette heure qu'on est vraiment libre; mais on est nu aussi, on a froid. Où se réchauffer? Le ciel est vide, alors on y cherche une étoile...

Il s'arrêta, Violante se baissa vers Magnus et le caressa sans répondre.

— L'étoile brille, reprit Lesneven, mais c'est pour un autre... Sur quel nom tout-puissant, mademoiselle, sur quelle chose sacrée vous ferai-je le serment d'une reconnaissance éternelle pour la générosité qui vous a amenée vers moi? Le peu qui me reste de mon cœur et de ma vie est à vous, si vous le voulez, pour prix d'une action si bonne et si belle, car je ne peux oublier que vous m'avez vu d'abord au nombre de vos ennemis.

— Je n'ai point d'ennemis, dit Violante, je n'aime pas les sermens inutiles; je n'ai pas fait une belle action en venant ici : j'y suis venue parce que vous courez un danger, que vous l'ignorez, que je le connais, moi, et qu'il me paraissait bien de vous en avertir. J'ai fait maintenant ce que je devais, je vous supplie de vous éloigner.

— Non, s'écria-t-il, je ne le peux; je voudrais vous obéir, mais faut-il renoncer si tôt au charme de vous voir en sachant si bien que je vais le perdre pour jamais? Vous êtes venue à moi comme une messagère de menaces; vous n'avez point réfléchi que, si elles devaient m'effrayer, ce ne pouvait être dans votre bouche. Celui au nom de qui vous menacez, croyez-vous que je ne le connaisse point? Il n'y a pas de courage à ne point le craindre. Le marquis de Croix-de-Vie ne sait pas donner la mort, son bras est trop faible, l'arme lui tomberait encore des mains. De ses chouans je ne me soucie guère. Que me veut-il? Que lui ai-je fait? Pourquoi cet homme est-il mon ennemi? Est-ce parce que je vous ai vue que je fais ombre à son triste soleil? Et vous, est-ce pour épargner sa folie que vous voulez éloigner cette ombre? Mais que m'importe-t-il donc ce marquis? On m'a conté son histoire. Restez, mademoiselle...

— Monsieur, répliqua Violante, qui avait en effet reculé de quelques pas, ne vous ai-je pas dit, il n'y a qu'un moment, que vous me paraissiez un homme d'honneur? Et pourtant vous venez de songer à franchir cette haie.

Lesneven baissa la tête. — Quand j'aurais songé à cela! fit-il

d'une voix sourde en montrant Magnus prêt à s'élancer sur lui, — Croix-de-Vie vous garde... Ah! pardonnez-moi et restez.

— Pourquoi resterais-je? continua lentement Violante. Il ne me convient pas d'entendre peindre sous de telles couleurs ceux qui sont le malheur et l'honneur même; je peux vous parler ainsi, puisque vous savez leur histoire. Le marquis de Croix-de-Vie n'est point votre ennemi.

— Oh! dit Lesneven, il n'est pas non plus le vôtre. Vous avez veillé à son chevet tandis qu'il était malade après cet étrange accès de fureur qui s'était tourné contre moi. Votre présence a ranimé encore une fois ce fantôme. Ne sentez-vous donc pas que vous êtes la seule lumière vivante au milieu de ce vieux monde des ténèbres et de la mort? Aussi comme ils vous environnent tous de séductions et de caresses! Ils veulent votre jeunesse et votre beauté pour rajeunir leur sang épuisé par la terreur. Je me suis fait conter aussi cette histoire. Ils vous supplient, ils vous implorent, et moi je vais vous rendre le bien que vous avez voulu me faire et vous avertir à mon tour de ce danger qui vous menace!...

— Je vous remercie, s'écria Violante : le conseil est bon, bien qu'un peu déplacé sans doute; mais vous êtes un homme hardi.

— Hardi comme le dévouement, cela est vrai, hardi comme le désespoir. N'essayez point de m'imposer silence. Votre visage est bien sévère et votre sourire est terrible; mais la crainte même de vous déplaire n'arrêtera plus au passage ce qui gronde là dans mon cœur. Insensé! lequel est le plus fou de moi ou du marquis de Croix-de-Vie?... Restez, mademoiselle, au nom de Dieu, si vous y croyez. Je confesserai que le plus fou c'est moi, puisque je suis pauvre, puisque je n'ai point d'autre château que la forêt, ni d'autre plafond doré que le ciel. Il est pourtant bien vrai que moi aussi je suis né gentilhomme.

— Que dites-vous? murmura-t-elle, vous êtes gentilhomme!

— Barons de Lesneven, reprit-il de son air égaré, nous l'étions, de vrais barons, avant ces jours terribles dont le seul souvenir fait pâlir ici tous les visages, et que moi, hier encore, dans ma candeur, j'aurais appelés des jours sublimes. Vive Dieu! nous avons brûlé nos titres sur l'autel de la patrie; ce fut un beau feu de joie, mon père devint Brutus Lesneven. Me direz-vous ce mot que je vous demande? Ah! n'hésitez point. Pas de compassion inutile. Ma carrière brisée, mes croyances trahies, mon âme avilie par le reniement de ce qu'elle adorait : que pouvez-vous ajouter à cela par votre réponse? Mademoiselle, aimez-vous le marquis de Croix-de-Vie?

Violante, dont une main reposait encore sur la tête de Magnus, chercha, de l'autre, un appui sur la haie et demeura muette.

— Je vous l'ai dit, reprit Lesneven, la mesure est comble, la goutte que vous allez verser fera tout au plus déborder le vase, et votre réponse, que je prévois, vous délivrera du supplice de ma présence. Mademoiselle, aimez-vous le marquis de Croix-de-Vie?

Violante se redressa de toute sa taille, respira longuement. — Peut-être, fit-elle.

Lesneven chancela comme si la balle de Chesnel l'avait frappé.

— Tout est donc dit, fit-il en se couvrant le visage de ses mains, vous aimez le marquis; c'est lui qui vivra.

Il salua Violante sans la regarder, s'éloigna sans retourner une fois la tête, et disparut sous la feuillée.

Violante était retombée sur le banc près de la haie. Ses yeux étaient cloués au sol, et machinalement comptaient les brins d'herbe qui poussaient au pied des charmes; son sein battait d'une terrible force, elle étouffait; il lui semblait que le volume de son cœur avait soudainement doublé dans sa poitrine. Dans son esprit et dans son âme, tout n'était que tumulte, déchirement, — rien pourtant n'était douleur. Mille pensées la traversaient comme autant de traits d'une flamme rapide et pénétrante; aussitôt elles lui échappaient et s'en allaient en fumée; elle ne cherchait pas même à les ressaisir et elle ne songeait vraiment à rien, ni à Lesneven, ni à ses menaces, ni à son désespoir, ni à l'étrange passion qu'elle lui avait inspirée, ni à ce singulier langage qu'il lui avait tenu, ni même à ce funeste aveu de son origine qui devait faire reconnaître en lui l'homme du destin; elle ne songeait qu'à la réponse qu'elle venait de lui faire lorsqu'il lui avait demandé si elle aimait le marquis de Croix-de-Vie : « peut-être. »

Tout à coup Magnus dressa la tête, s'élança et se refit un passage dans la haie. Il courut aux houx et se mit à suivre pas à pas la muraille sombre. Derrière les houx, Chesnel, toujours rampant, avait repris son chemin et retournait vers son maître, qui l'attendait. Magnus s'arrêta avec de grands aboiemens de joie. Violante, sur le banc, toujours noyée dans l'abîme de son rêve, ne vit pas le marquis sortir des feuilles et s'avancer dans la clairière; mais, comme elle répétait encore une fois « peut-être! » une voix lui répondit. Le marquis était devant ses yeux, de l'autre côté de la haie. Il mit un genou en terre : — Chesnel était là, dit-il, il a entendu. Pardonnez-moi...

XIV.

M. de Lescalopier, ce soir-là, était demeuré plus tard encore que de coutume auprès de la douairière, tous les deux sondant en-

semble le fleuve de l'avenir à sa source, et du fond de leurs fauteuils le regardant s'enfler, s'étendre et bientôt se changer en un océan de félicités sans mélange au gré de l'avocat, mais où la marquise ne laissait pas de trouver encore, comme dans l'océan véritable, une grande part d'amertume. Sur l'essence des choses pourtant, ils étaient d'accord, et, prenant différemment le bonheur qui leur arrivait, ils le prenaient vivement l'un et l'autre. Minuit sonna, Lescalopier se mit à refaire pour la vingtième fois la peinture de tout ce qu'il avait observé de surprenant depuis deux jours sur le visage de sa fille. Mme de Croix-de-Vie lui répliqua qu'elle observait bien plus finement que lui, ce qu'il ne contredit point, et l'assura que sur le visage de son fils elle en avait vu bien d'autres. Ils convinrent ensemble sans peine qu'on allait assister, tant à Bochardière qu'à Croix-de-Vie, à de piquantes métamorphoses : sur quoi l'avocat jura que l'humeur altière de Violante était déjà bien radoucie, et la douairière de riposter par la gaîté de Martel, qui semblait s'aviser tout à coup qu'il n'avait jamais eu vingt ans, et qu'il avait eu grand tort de ne point les avoir. Elle ajouta les plus adorables réflexions du monde sur la jeunesse et la nouveauté de cœur de son fils, et Lescalopier, ravi en admiration, mais ne perdant point de vue son sujet, trouva le moyen de lui faire entendre que l'extraordinaire pureté de Violante était justement ce qui convenait à cette nouveauté de cœur dont elle parlait; elle cita mille preuves de son dire, il donna mille exemples du sien; l'horloge osa bien sonner encore une fois, et ils n'avaient point fini. C'est pourquoi, lorsque M. de Bochardière se leva, Mme de Croix-de-Vie prit sa mante et déclara qu'elle allait reconduire son bon voisin sur le perron; mais elle en descendit les degrés sans s'en apercevoir, et la voilà marchant à côté de lui dans les jardins sans s'en douter. Le temps était magnifique, le ciel absolument découvert, ce qui est si rare dans cette contrée; la lumière céleste ruisselait joyeusement dans la nuit claire, le vent de la mer avait fait trêve, à peine un souffle s'élevait-il de la terre calme et attiédie. Mme de Croix-de-Vie et son compagnon, suivant les mêmes propos emmêlés, arrivèrent à la porte qui faisait communiquer les jardins et la grande cour où la voiture de M. de Bochardière attendait le maître; ils trouvèrent cette porte close et demeurèrent devant un grand quart d'heure, puis enfin l'ouvrirent. La marquise tenait un des battans, Lescalopier, de l'autre côté, chapeau bas, parlait toujours, et elle ne cessait pas de lui répondre. — On eût dit deux amoureux qui n'ont point la force de se quitter, bien qu'ils soient sûrs de se revoir le lendemain.

— Point, point, disait Lescalopier, n'ayez crainte, madame la

marquise, monsieur votre fils n'a plus de retour possible, et ma fille.....

— Votre fille ne revient jamais sur une parole donnée.

— Justement. Il ne s'agit plus à présent que de dire comme nos paysans : A quand la noce? Daignez excuser cette locution populacière. Ah! je conviens, madame la marquise, que la partie était difficile; aussi nous avons joué serré.

— Très serré, repartit la marquise en riant, et qu'on ne vienne point diminuer notre mérite et prétendre que les cartes se sont arrangées d'elles-mêmes et que nous n'avons pas tout fait.

— Mais, dit l'avocat sans se troubler le moins du monde, il me semble...

— Il vous semble bien, interrompit-elle. Quant à moi, je tiens pour sûr que c'est votre autorité qui a persuadé votre fille et mes prières qui ont touché mon fils. Point de doute sur cela; mais il se fait aussi trop tard. Nous raisonnerons sur notre habileté demain, s'il vous plaît.

Et décidément elle referma la porte, puis se mit en devoir de regagner la maison. Ce qui se passait en ce moment dans son esprit était un bien singulier mélange. Il y avait d'abord un grand reste de la gaîté que l'imperturbable confiance de l'avocat en lui-même et dans la finesse de son génie entretenait en elle depuis dix ans, et comme une empreinte encore moulée sur sa bouche moqueuse du sourire qui venait de s'éteindre; il y avait aussi plus d'un vestige rebelle de ses dispositions chagrines des jours précédens, car la mère jalouse n'était pas vaincue; il y avait bien encore quelque appréhension des demi-ténèbres qui l'entouraient et de ce vent qui, si doux qu'il fût, n'en chuchotait pas moins dans les arbres.

De sa vie elle ne s'était vue seule, hors de chez elle, à pareille heure, et l'on sait si elle était sensible aux beautés de la nature! Elle s'en allait donc grondant tout bas contre Lescalopier, qui l'avait engagée dans cette folle aventure, se disant avec humeur que les belles nuits d'été sont encore bien tristes et maussades, et luttant toujours contre le démon intérieur. L'image de son fils heureux par une autre glissa devant ses yeux dans l'ombre, et au même instant un bruit menaçant, un craquement de branches se fit entendre dans les bosquets. La marquise atteignait enfin le pied du perron; la vue d'un valet dans le salon la rassura bien à point. Elle passa dans son appartement particulier, où ses femmes l'attendaient en dormant; elle les réveilla et se mit en soupirant dans leurs mains.

Mme de Croix-de-Vie venait d'avoir cinquante-deux ans, et

certes jamais on ne vit demi-siècle plus lestement ni mieux porté. Elle avait été si jolie, de cette beauté mièvre, légère, toute mêlée et tissée d'artifices, qui fut le propre du temps où elle était née! Nul pourtant n'aurait osé dire que la marquise de Croix-de-Vie était une coquette surannée. Et d'abord elle avait toujours été trop solidement vertueuse pour être coquette; seulement elle avait beau dire toute la première qu'elle était vieille, elle n'en aimait pas moins comme autrefois à vivre avec les joyaux de grand prix et les dentelles, à les caresser de sa main fine. Et puis un doigt de fard n'est pas un crime et ne gâte rien. Le fait est que l'une de ses femmes tenait une boîte de vermeil pleine d'un mystérieux onguent, l'autre une magnifique robe de nuit justement bordée de point d'Alençon, comme le trop fameux lange où l'on avait enveloppé jadis Mlle de Ledignan à son arrivée dans le monde. Ces deux femmes jouissaient auprès de la marquise de Croix-de-Vie de toute sorte de priviléges; aussi l'une et l'autre s'arrêtèrent en même temps dans leur besogne, stupéfaites, étourdies, à un certain : prenez garde! accentué d'une voix sèche qu'elles n'avaient jamais entendu.

C'est que, tout en se faisant parer pour la nuit malgré son âge, la marquise venait de songer qu'elle avait un goût commun avec cette belle et fière Violante qui allait bientôt lui appartenir de si près, le goût de la parure, mais qu'elle l'avait d'une autre façon, plus vivante sans doute, et qui avait été plus gracieuse peut-être en son temps... Puis, comme tous les chemins sont bons à la pensée qui tend vers un but unique, l'idée de cette ressemblance et de cette différence la ramenait encore une fois à ses regrets, à ses craintes, à son dépit, à ses angoisses jalouses. Elle se dit qu'il y aurait bientôt d'autres différences entre elle et Violante, et que celles-là ne seraient point à son avantage. O cruels et amers retours de la vie! qui donc avait élevé avec tant de soins, d'amour et de terreurs ce fils qu'une étrangère allait lui ravir, si ce n'était elle, la mère? Qui donc maintenant allait recueillir les fruits mûrs de tant de tendresses et de peines, si ce n'était Violante? L'orgueilleuse fille achèverait sans doute de sauver Martel; mais qui lui avait préparé cette douce et noble tâche? Et cependant elle en aurait tout l'honneur. Ainsi la douleur, les déchiremens, le long effort de la vraie passion poursuivi dans l'incertitude et les ténèbres de l'avenir où parfois les lueurs du passé glissaient comme des éclairs sinistres, ainsi tout le mauvais lot, le lot funeste, avait été pour la mère!... Tout à coup les pas du marquis résonnèrent à l'étage supérieur. — Laissez-moi, dit brusquement la douairière à ses femmes. — Honteuses et tremblantes, elles se retirèrent.

Longtemps la marquise écouta; elle se souvenait d'avoir écouté ainsi des soirées entières, tandis qu'elle faisait le whist avec son bon voisin de Bochardière et son neveu l'abbé. Elle avait encore le courage de paraître attentive, ses yeux étaient au jeu, elle avait l'air de prêter l'oreille aux galans propos de l'avocat; mais son âme, où était-elle? Et après ces soirées, quand elle demeurait seule, quelles nuits, quelles longues nuits, quelles nuits sans fin! Martel alors ne dormait point, il combattait son propre cœur, il évoquait *ses fantômes*, et il fuyait lourdement devant eux à travers cette galerie sonore. Quel changement dans ce pas égal, calme, léger! Le marquis songeait à *elle*, il croyait marcher sur les nuées dans son ivresse!...

Voilà donc ce que Lescalopier appelait une métamorphose! L'habile homme, entre tous ses talens, avait eu celui de mettre au monde une fille ayant le don de faire des miracles. Cette Violante ressuscitait ceux qui, avant de l'avoir vue, étaient semblables à des morts; mais elle, se demandait la marquise, que peut-elle bien faire à cette heure dans la taupinière paternelle? A quoi rêve-t-elle, cette fée? Rêver? Eh non! elle ne daignait point rêver. L'humeur rêveuse est fille et sœur de l'amour; mais Violante était si peu capable de le ressentir! Ces froides créatures qui n'aiment point veulent pourtant être mieux aimées que les mères! — La marquise, à demi dévêtue, sans souci de cet abandon inoui de sa personne où jamais il ne lui était arrivé de tomber un quart d'heure depuis qu'elle avait l'âge de raison, se mit à frapper de la main le bras de son fauteuil. — Qui pourrait bien m'apprendre, se disait-elle, où ils en sont tous les deux ensemble? — Elle ne savait rien que ce qu'imaginait Lescalopier, mais elle était décidée à ne point l'en croire, — rien que ce que lui avait rapporté Chesnel, mais Chesnel parlait si peu. Le matin seulement, le marquis lui avait dit : Ma mère, je ferai peut-être la folie de vous obéir. — Lui obéir!.. Hélas! cela était vrai pourtant. N'avait-elle pas elle-même commandé à son fils cette folie, qu'alors elle préférait à l'autre? Lescalopier avait raison, elle et lui avaient tout fait!

La pauvre marquise courba la tête. Une voix d'ailleurs commençait de parler tout bas, bien bas encore, au fond de sa conscience; ce chuchotement lointain, trop fidèle écho des jours d'autrefois, lui rapportait mille pensées d'où sortaient des rapprochemens plus douloureux que tout le reste. « Souvenez-vous d'il y a trente-quatre ans, » lui disait la voix importune. Trente-quatre ans auparavant, Mlle de Ledignan n'était-elle pas entrée, elle aussi, dans ce château, comme l'ange sauveur, comme la dame et la reine? Elle venait, elle aussi, pour détrôner une douairière. Celle-ci était la veuve de

l'héroïque Martel IV, tué par les *bleus*, la mère de ce Martel V qui deux ans après...

Eh bien! c'était maintenant son tour; qu'enviait-elle donc à Violante? Le même bonheur, elle l'avait connu; elle aussi avait été appelée et suscitée pour sauver Croix-de-Vie, et, comme Violante, elle s'était flattée d'y réussir, elle n'avait pas eu moins d'orgueil. O ressouvenir de cette magnifique matinée de sa vie avec ses suites funestes, trame mélangée d'or et de sang, lente agonie commencée par un sourire! Ce sourire-là d'abord avait été bien tremblant, mais les jours en s'écoulant le fixaient peu à peu sur ses lèvres. Martel V alors, comme son fils aujourd'hui, n'avait-il pas été transfiguré par l'amour? Sa mère, la douairière de ce temps-là, le regardait et disait : — L'ennemi est vaincu, l'arbre des Croix-de-Vie va pousser des branches nouvelles. — Martel V était si calme, si heureux, si fort, que sa jeune femme avait cessé de veiller sur lui, qu'elle ne passait plus les nuits comme autrefois, penchée sur son sommeil. C'est ainsi qu'un matin on le lui avait rapporté mort, brisé, broyé sur les roches... Mme de Croix-de-Vie se dressa tout à coup. Qu'enviait-elle donc à Violante? Était-ce ce bonheur rapide? Était-ce l'effroyable lendemain?

La douairière sommeillait à peine, la nuit allait finir, et c'en était fait de la sérénité du ciel; l'aube s'avançait grise et lourde, roulant en vapeurs épaisses au-dessus du front des chênes, lorsque le marquis de Croix-de-Vie descendit de son appartement. Il traversa la cour du château, où tout dormait pour longtemps encore, et près de la grande porte d'honneur, toujours ouverte, comme il convient dans une demeure hospitalière, il s'arrêta incertain du chemin qu'il allait suivre. A gauche était celui de Bochardière; il tressaillit, cette pensée le décida pour l'autre chemin, celui du village. Il passa lentement au milieu de toutes ces masures; il y en avait une au bout du hameau, plus solidement assise que les autres, et qui était presque une maison; c'était le logis du garde. On y voyait sculpté au-dessous du toit l'écu des Croix-de-Vie, la croix aux grands bras, et dans chacun des quatre quartiers les armes d'alliances, toutes princières, avec la devise latine dont les Croix-de-Vie ne portaient plus que la moitié depuis deux cents ans : *Pro Cruce*. Mais la vieille maison avait plus de deux siècles, et l'autre moitié de la légende se lisait encore dans l'effritement de la pierre : *Pro Dea*. Robert de Croix-de-Vie, connu dans sa jeunesse sous le nom de seigneur de Sainte-Pazanne et grand serviteur de Henri III, qu'il avait suivi en Pologne, avait ajouté vers 1580 ces deux mots profanes à la pieuse devise de sa maison. Martel Ier, le seigneur bigot et sombre, les en avait effacés.

Pro Dea! ce Sainte-Pazanne était un païen comme tant d'autres seigneurs de cette cour raffinée, tout italienne, des Valois, pour qui le sang des Médicis, en coulant dans leurs veines, devint un si sûr poison du corps et de l'âme; il vivait au sein de cette férocité amoureuse et de cette préciosité barbare qui étaient la mode souveraine dans les demeures royales des bords de la Loire, et celle qu'il aimait n'était peut-être bien qu'une de ces femmes hardies et sveltes que Jean Goujon a copiées, des Dianes et des louves, comme la dame de Châteauneuf, qui avait tué un de ses amans et son mari de sa main; mais, n'importe, il l'avait aimée, et si peu qu'elle méritât un tel amour, il ne lui en avait pas moins élevé un temple, il l'avait refaite grande et pure dans le sanctuaire de son cœur; elle lui paraissait divine, il l'avait placée au ciel : *Pro Dea!* Et Martel VI, lui aussi, pouvait dire maintenant : Pour ma déesse! Il murmura en souriant : Je relèverai cette devise, puis il entra dans la forêt. La brume, chassée du ciel par les premiers rayons, perçait le dôme des arbres et se réfugiait sous le couvert du bois. Il lui sembla distinguer une forme blanche qui glissait sous les feuilles et il se souvint de la robe légère que Violante portait quelquefois. L'illusion pendant un moment fut entière; c'était Violante elle-même, il la voyait. La forme enchanteresse tantôt paraissait raser le sol, tantôt s'élevait dans l'air; elle passait devant les yeux éblouis de Martel, le fuyait à travers les branches, puis revenait encore plus près de lui quand il la croyait le plus loin; il se sentait enveloppé d'elle.

Et ainsi entendait-il vivre bientôt, et jusqu'à la fin, enveloppé de sa présence, pénétré de la fortifiante lumière qui se dégageait de sa beauté chaste et sereine, près d'elle, à elle, dans une étroite union de l'âme, de la pensée, des yeux... et dans l'illusion du reste. Les joies ardentes de la passion n'étaient pas faites pour lui, celles de la possession moins encore. Violante devait vivre à ses côtés et n'être sa femme que de nom. Il avait passé la nuit entière à mûrir une résolution qui lui semblait vraiment grande et belle. L'abbé, qui avait veillé près de lui, connaissait déjà cette résolution et ne l'approuvait point; mais que faisait à Martel la désapprobation de l'abbé?

Il sortait de ce long combat, fort comme un homme qui va tromper la destinée, n'espérant plus la vaincre. Vienne maintenant la déesse! Il pourrait laisser couler désormais à ses pieds les jours qui lui restaient, il pourrait noyer ses regards dans les clartés de ce beau visage, bien sûr qu'il ne se flétrirait point par sa faute. Il pourrait se dire : Elle est à moi autant que je l'ai voulu, j'ai su ne rien demander davantage; elle se dévouait tout entière à mon salut, mais je n'ai pris que l'âme... Ainsi finiront les malheurs de ma

maison, que je n'aurais point voulu continuer par elle. Elle en portera le nom la dernière, libre de le quitter, quand je ne serai plus là, pour un autre qui ne soit pas un nom maudit. Elle sera veuve et ne sera point mère, elle aura encore la douleur et les larmes, elle n'aura pas le désespoir et l'épouvante. Il n'y aura plus après moi dans ce château ni douairière ni orphelin...

Si jamais Croix-de-Vie, abattu par le destin, recouvra l'orgueil de son sang, ce fut à cette heure. Seul entre tous les siens, Martel VI avait trouvé l'accord du cri de sa conscience et de celui de son cœur. Eh bien! tu vas donc t'éteindre, race affolée? Et toi, le dernier sorti de ce vieux lit de torture et de pleurs, tu vas pouvoir prendre à la vie, sans souci du lendemain, que tu ne redouteras plus, tout ce qu'il est noble et digne de ton nom de lui prendre!... Il marchait dans la forêt, porté sur cette pensée comme sur un flot d'or, le front haut et radieux comme le soleil qui renaissait. Il atteignit la rive de la Sèvre, justement à l'endroit où s'élève cette roche légendaire connue dans la contrée sous le nom de la Chaise de la Marquise. Chesnel lui avait dit que souvent, à la nuit tombante, Violante venait s'y asseoir; il baisa la pierre où sa main avait dû s'appuyer : il pouvait bien baiser au moins ce qu'elle avait touché et aussi ce qui venait d'elle, comme ce lambeau de mousseline qu'il avait trouvé naguère dans la chênaie. Il se leva et s'avança vers le manoir. Il suivait le chemin parcouru par l'émeute quelques jours auparavant; ce souvenir le fit songer à Lesneven, pauvre insensé dont elle avait aussi ravi le cœur! Le marquis fit encore cent pas, et la maison lui apparut; c'est là qu'elle dormait!

— Loin d'ici! murmura Martel, et il recula. Il y a des pensées et des images qui font peur, des images qui ont la puissance du feu pour fondre en un moment les résolutions amassées dans le plus ferme cœur, des pensées qu'on reconnaît à leur terrible douceur, qui sont l'ennemi qu'on doit fuir. Le marquis fit un pas encore en arrière, il voulait s'arracher de cette place périlleuse, il le voulait de toutes ses forces, il ne le pouvait si tôt. Violante dormait, le sommeil lui versait l'oubli des fiertés qu'il faut garder, des pudeurs outrées qu'il faut défendre. Son âme, retrouvant sa liberté, se répandait sans crainte et sans déguisement sur son visage. Elle reposait avec la simplicité d'un enfant. Il la voyait plus blanche que lorsqu'elle veillait, couronnée de sa chevelure blonde. Un souffle égal passait sur ses lèvres. Tout à coup cette bouche divine murmurait des mots qui paraissaient sans suite; il eût été si beau de les saisir..... Mais Violante dormait sans témoin et devait ainsi dormir toujours. Martel se couvrit le visage de ses mains; il reprit à grands pas le chemin qu'il venait de suivre.

La matinée avançait lorsqu'il revint au château. Il y avait grande foule dans les communs et dans la cour, car ce jour, qui était le quinzième de juin, avait été marqué pour la fenaison. L'herbe jaune des prés de Croix-de-Vie, qui mûrit sans fleurir, allait tomber sous la faux. Les gens du village étaient là, rangés sur deux lignes, attendant les ordres de Chesnel, qui commandait à tous dans le domaine. Ils serraient avec joie le terrible instrument dans leurs larges mains, la faux est encore une arme. Tous ces chapeaux noirs se levèrent devant le marquis, toutes ces faces mornes s'illuminèrent d'une sorte de sourire, car chacun dans le hameau savait qu'on allait avoir une jeune marquise. Chesnel s'avança vivement vers son maître et lui fit signe qu'il voulait lui parler en particulier. Ils passèrent derrière la chapelle.

— Je viens de *la* voir, dit Chesnel, à l'instant où elle s'éveillait. Elle a gardé Magnus auprès d'elle, et m'a remis un présent pour vous.

Il tenait en effet un bouquet d'azalées blanches cueillies dans les jardins du château, il le remit à Martel. Ces fleurs, le marquis les avait envoyées, la veille, à Bochardière. Violante les avait portées à sa ceinture et les lui renvoyait fanées.

Le marquis les prit sans répondre; il entra dans la chapelle. L'abbé de Gourio était là dans une chambre qui précédait le sanctuaire. — Eh bien! René? lui dit Martel.

— Eh bien! balbutia l'abbé, j'ai beaucoup prié, étudié et médité depuis deux heures; je n'ai pas changé de sentiment.

— Je n'en suis pas étonné, répliqua Martel. Si je me suis ouvert à vous, c'est que vous étiez le seul à qui je pusse m'ouvrir. J'ai mis dans vos mains le secret de ma conduite, parce qu'il sera bon peut-être que vous le fassiez connaître un jour; mais en agissant ainsi je n'ai pas espéré changer le vol de votre âme : elle est douce et bonne, René, mais elle est trop timide.....

— Attendez, reprit l'abbé.

Il alla chercher sur un rayon de bois un gros livre qu'il apporta et qu'il ouvrit devant les yeux du marquis.

— Qu'est-ce que cela? lui dit Martel.

— Cela! fit l'abbé, c'est la *Somme* de saint Thomas.

Le marquis leva les épaules.

— René, dit-il, cette *Somme* est admirable; mais que voulez-vous que me fassent les décrets portés dans ce gros livre?

— Lisez, murmura l'abbé; vous verrez que l'église n'interdit pas absolument la chasteté dans le mariage; elle permet ce qui peut être l'effet d'un libre et mutuel consentement.

— Un consentement! dit le marquis.

Il frappa sur l'épaule de M. de Gourio et le regarda en face; puis il se pencha à son oreille.

... — Moi! s'écria l'abbé, y songez-vous? Moi! lui demander ce consentement, à elle! Je ne suis point son confesseur.

— Alors, reprit Martel, soyez pardonné. Ni vous ni votre livre ne savez bien ce que vous dites. La lettre vous tue, et la lettre est toujours grossière. Mlle de Bochardière sera marquise de Croix-de-Vie, et pourtant il n'y aura plus de Croix-de-Vie après moi. Adieu, René.

Il était déjà sur le seuil quand une exclamation de l'abbé le fit se retourner. — Martel, Martel, lui criait M. de Gourio, si votre maison s'éteint, Dieu vous dira : Ce fut votre faute.

— Bien, bien, dit le marquis. Je sais où je vous blesse, René. Vous êtes gentilhomme avant d'être prêtre. A votre tour, prenez-y garde, car c'est cela que Dieu ne vous pardonnera point.

Mme de Croix-de-Vie, leste, agissante, habillée de pied en cap à dix heures du matin, — elle avait toujours été matineuse, — allait et venait dans son appartement. Aucune trace ne paraissait plus sur son visage du grand combat de la nuit, si ce n'est un voile léger de mélancolie qui lui aurait donné bien du piquant autrefois, lorsqu'au retour de l'ancienne société la mode de soupirer vint à succéder à celle de rire. Elle passa dans son oratoire pour y faire un bout de prière. Cette courte oraison ajoutée à toutes celles que la douairière avait récitées depuis la veille était plus que suffisante pour achever de lui rendre la paix du cœur. Ah! l'assaut qu'elle venait de soutenir avait été rude. Il y avait eu surtout un moment terrible où le repentir de ses mauvaises pensées la pressait si fort qu'elle en avait perdu la tête. Il faut savoir se punir soi-même, et alors elle avait formé l'étrange projet de courir à Bochardière dès qu'il ferait jour, de réveiller Violante, de se confesser à elle en l'embrassant, et de lui crier : Pardonnez-moi, je suis jalouse! Maintenant elle souriait de cette folie en songeant que Violante n'aurait point manqué de tout redire à son fils dès la première heure d'intimité qu'ils allaient passer ensemble. Quelle honte! n'était-ce pas bien assez d'avoir eu Dieu pour témoin de ses misères? — Mon Dieu! dit-elle, que devez-vous penser de moi?

Elle l'avait tant prié, tant obsédé depuis dix ans, ce Dieu à qui elle reprochait de demeurer sourd à ses prières et à ses larmes! Et que lui demandait-elle alors? Justement le miracle d'aujourd'hui. Le miracle se manifestait, Martel aimait, il était heureux, il était sensible au plaisir de vivre, et elle... — Seigneur, Seigneur, dit-elle, n'allez pas vous venger à présent de mon ingratitude! — Et devant le crucifix fixé au mur la marquise fit un grand serment d'aimer celle qui allait être sa fille, de l'aimer comme son fils même;

puis elle s'arrêta en se disant qu'elle allait aussi trop loin, que Dieu ne la croirait pas, et qu'il ne lui en demandait pas tant.

Elle ne s'en trouva pas moins contente d'elle-même après ce serment. Le sacrifice était fait cette fois, bien fait et sans retour, et la marquise osait défier la terre entière de jamais s'apercevoir qu'elle en eût du regret. Ce qu'elle en ressentait n'était point cela; c'était bien plutôt un sentiment indéfinissable de vide, de détachement soudain, quelque chose de nouveau et de définitif pourtant dans sa vie, dont elle n'avait jamais eu la moindre idée auparavant. Elle ne laissait pas d'en être encore inquiète, et fort sérieusement elle s'assit pour examiner à loisir ce qu'elle éprouvait. Cela ressemblait bien au sentiment de son inutilité, désormais complète dans le monde. Il s'y joignait une fatigue extrême, qui était comme un autre avertissement; mais elle n'eut point le loisir d'y réfléchir ce jour-là davantage. Une de ses femmes survint et lui dit que le marquis était là qui désirait la voir. L'héroïque douairière se leva vivement de son fauteuil et courut à un miroir pour s'assurer de l'air de son visage. Martel entra, tenant toujours dans sa main le bouquet de fleurs desséchées. Ce fut la première chose que vit la marquise; elle le lui montra en souriant.

Il rougit. — Oui, ma mère, dit-il, je ferai la folie tout entière. J'aime Mlle de Bochardière, et, si elle le veut bien, je l'épouserai. Je ne puis vivre sans elle...

La marquise leva un doigt pour l'interrompre. — Vous m'en voudriez, si je vous laissais parler à présent, lui dit-elle, et d'ailleurs il faut dépêcher un peu ces amours-là. Je vais de ce pas trouver mon voisin.

Elle sonna, demanda sa voiture. Martel la considérait tandis que ses femmes lui jetaient un châle sur les épaules. La grande joie qu'il croyait lire sur tous ses traits le touchait jusqu'au fond de l'âme; il songea que cette joie ne cesserait point, parce que du bonheur qu'elle avait rêvé pour lui, elle ne verrait jamais que la surface. Il espérait bien tromper sa mère, comme il trompait le destin.

Il n'attendit pas longtemps son retour. Au bout de deux heures, la douairière rentrait, courait à lui et l'embrassait. — Vous serez heureux dans dix jours, lui dit-elle. — Oui, répliqua-t-il, plus heureux encore que vous ne le pensez, ma mère.

XV.

A la vérité, ce délai impatientait la marquise. Environnée des lois nouvelles, elle avouait ne pas les comprendre et trouvait fort mauvais qu'on interdît aux gens amoureux de se marier avant dix

jours de précautions et de formes vaines : elle avait dès le lendemain proposé en riant de passer outre; mais, si épris qu'il fût du vieux temps, M. de Bochardière tenait fort à ce que sa fille fût mariée, et bien mariée, suivant la loi du temps présent, qui est la bonne, et il n'avait point entendu ce badinage. La douairière du moins s'attendait à voir son fils ne plus quitter la route de Bochardière. Cette route, il ne l'avait pas prise une seule fois, il n'était pas allé une fois au manoir. Le troisième jour, il avait chassé; le neuvième jour, chasse encore et commandé pour le lendemain une battue aux loups. Or le lendemain était arrivé.

En route, en route! c'est la chasse. Les trompes sonnent, la meute fait rage dans le chenil. Il était encore nuit noire quand les gens de Croix-de-Vie partirent sous la conduite de deux piqueurs qui menaient chacun un limier. Une louve et ses louveteaux avaient été détruits le mois précédent dans les bois de Sainte-Marie, de l'autre côté de la rivière, et dans le bois de l'Étendard, presque tout en taillis, on signalait le loup. Au soleil levant, on découvrit le train de la bête, près d'une mare, dans la fange. Les piqueurs alors, caressant leurs limiers, les conduisirent sur la voie. Les paysans mettaient les brisées en silence, car le loup était vieux et subtil, et peut-être bien écoutait-il au bordage du bois. L'un des deux chiens quêtait, le poil hérissé, la gueule sanglante; l'autre au contraire allait le nez haut à travers les ronces. Soudain ils donnèrent en même temps de la voix tous les deux. Il y avait là un rembuchement frais dans un gros buisson. En route, en route! Les paysans, armés de bâtons pointus comme des épieux, se dispersèrent et cernèrent cette partie du bois en criant de toutes leurs forces pour arrêter la bête, si elle hasardait une sortie.

Un groupe de chasseurs à cheval apparut dans le taillis. Celui qui galopait en tête était si grand que sa casquette de chasse dépassait la pointe des jeunes arbres de six ans. Cette casquette ombrageait un visage que sa couleur de brique cuite faisait reconnaître à plusieurs lieues à la ronde : c'était le maître des Aubrays, que les paysans d'alentour respectaient comme on respecte la fièvre quarte ou le feu du ciel. Il était accompagné de quelques gentilshommes campagnards dont il était le mauvais voisin. Point de battue aux loups sans M. des Aubrays, qui s'intitulait lieutenant de louveterie dans la province. Pourquoi? Tout le monde l'ignorait. Il prétendait tenir ce titre de l'administration des forêts comme il l'aurait jadis tenu du roi; il faut se plier au cours des choses. Si encore il ne s'était appelé que louvetier suivant la mode nouvelle! Cette prétention n'en avait pas moins fini par prévaloir; on invitait le maître des Aubrays à toutes les chasses, parce que les abus deviennent aisément des usages, et, chassant le loup avec le mar-

quis de Croix-de-Vie, il disait que cette association était équitable; il avait le titre, et le marquis les chiens. Il était pauvre, et son ennemi intime, l'avocat de Lescalopier de Bochardière, assurait que Bacchus et Vénus en connaissaient la raison. Son bel habit d'ordonnance était quelque peu râpé et ses galons d'or avaient bien pâli, mais il n'en avait point l'âme ravalée. Et il allait, il galopait, dressé sur sa selle et gagnant encore une coudée, criant : Harlou, harlou, car c'était un veneur du vieux temps, du vieux style, et gardant le culte des vieux cris. Ses compagnons le suivaient, criant aussi, mais pour l'avertir qu'il ferait bien d'attendre la meute. Et les piqueurs de Croix-de-Vie se fâchaient.

Heureusement la meute au loin se faisait entendre; les clabaudemens partaient à la fois de tous les coins du bois, car, chemin faisant, le marquis disposait les relais. Seize magnifiques chiens courans de la plus haute taille, qui n'avaient jamais chassé que le loup, à la robe noire et feu, couplés et tenus en laisse par des valets, suivaient le maître. La première bande découplée s'engouffra dans le fourré. Le marquis pénétra dans le bois en franchissant une douve; des deux cavaliers qui le suivaient, le premier sauta après lui, c'était Chesnel; le second, qui était M. de Bochardière, tourna l'obstacle, et le maître des Aubrays se mit à rire sans contrainte. M. de Bochardière avait aussi l'habit rouge et le couteau de chasse à la ceinture. Tout ce noble ajustement était neuf et lui serrait quelque peu la taille; mais il n'en salua pas les chasseurs avec moins de grâce complaisante, leur souriant de haut comme un homme qui a la tête dans le ciel. Son cheval portait au fronteau deux bouffettes de ruban blanc, les chevaux du marquis et de Chesnel étaient ornés de même, tous les piqueurs de Croix-de-Vie avaient un nœud blanc à l'épaule, et les gens du village savaient bien apparemment ce que tous ces rubans voulaient dire, car un seul cri s'éleva au bord du bois : Vive la marquise Violante!

Déjà cependant le loup était lancé. Les paysans poussèrent à l'envi de formidables huées, ils couraient en frappant de leur bâton à coups redoublés le tronc des chênes; les chiens s'étaient rués, ardens, dévorant la voie; les trompes de toutes parts sonnaient hautement; le marquis et Chesnel disparurent derrière la meute dans un tourbillon de terre, de poussière, d'herbes et de branchages arrachés. La troupe des chasseurs invités à la fête tenta de les suivre, mais aucun d'eux n'était assez vaillamment monté; le maître des Aubrays se retourna vers les siens écumant de colère; il aperçut parmi eux M. de Bochardière. — Eh! eh! s'écria-t-il, monsieur de Lescalopier, avouez que le marquis de Croix-de-Vie prend là un singulier délassement pour un jour de noces!

M. de Bochardière ne daigna répondre; peut-être n'y songea-t-il

point, il avait bien assez du souci que lui donnait sa monture. Il galopait au milieu de ses compagnons ou plutôt derrière. Ceux-ci perçaient les halliers, ouvraient les buissons, faisaient la brèche, et il passait. Jamais l'idée ne lui serait venue d'un si furieux amusement, s'il était demeuré avocat et Picard comme il était né. Les chasseurs dépités faisaient leur devoir de l'éperon et du fouet, la voix du maître des Aubrays, entrecoupée par ce galop frénétique, ne cessait point de se faire entendre. Soudain il lui vint à l'esprit une belle pensée de vengeance, il interpella M. de Bochardière. — Morbleu! lui cria-t-il, où donc est le garde-général? ne l'a-t-on pas invité?... — Et en disant cela il ricanait. C'était aussi un usage que de convier à ces chasses le garde-général des forêts. Cette fois encore M. de Bochardière ne répondit point. Il n'avait aucun soupçon du bon tour que le maître des Aubrays lui avait joué le mois passé en lançant sur Bochardière les loups de la ville, la populace en démence et Lesneven à sa tête. Et si l'avocat en avait soupçonné quelque chose et le lui eût dit, le gentilhomme n'en eût été qu'aise, car il brûlait de se faire une querelle; mais tout à coup la trompe de Chesnel sembla se rapprocher. M. de Bochardière, ce jour-là, devait être heureux en toutes choses. La trompe endiablée du vieux chouan sonnait de toute la force de ses poumons énormes. Le loup rusait en mille détours sous le taillis, Chesnel demandait des chiens frais. Le marquis fit halte, et la chasse entière se rassembla autour de lui; il frémissait d'impatience, tandis qu'on découplait le second relais.

En route! en route! la bête débuche. Les paysans, hors d'haleine, arrivent trop tard pour la rembarrer au taillis. Le bois de l'Étendard est dépassé, on perce la forêt de Croix-de-Vie, on galope une heure sous la futaie. Le loup traverse l'avenue du château, la chasse le suit à vue avec de grands cris de triomphe et de joie; il court tout droit à la rivière, il cherche à regagner son fort d'autrefois, et, serré de trop près, il essaie encore de ruser dans les houx, mais il aperçoit le jour dans les clairières qui bordent l'eau et se détourne. Il va passer devant Bochardière. — Holà! dit le maître des Aubrays, la Providence est pour les chasseurs qui se doivent marier après la chasse.

Le marquis avait-il prévu cette faveur de la Providence? ou bien était-ce Chesnel? Il y avait un relais de chiens sous les murs mêmes du manoir. — Violante était à sa croisée. — Les deux jeunes gens ne s'étaient pas vus depuis la délicieuse et solennelle journée, depuis l'aveu sous la chênaie après la fuite de Lesneven, depuis dix longs jours que d'un même accord ils n'avaient pas voulu abréger d'une heure. Il ne fallait pas gâter par des choses communes la première fleur d'un amour si différent des amours ordinaires. Violante

aurait rougi de ces entrevues quotidiennes qui sont d'usage entre les fiancés, et dont son père eût été le témoin; elle avait dit à Martel : — Nous nous reverrons à Croix-de-Vie. — Voilà ce que ne savaient point M. de Bochardière et la marquise.

Ainsi ce court instant, qui précédait l'heure solennelle, était une infraction au traité que les fiancés avaient conclu ensemble et comme un larcin fait aux joies prochaines. Le marquis leva les yeux vers la croisée où Violante venait d'apparaître. Il la vit, suivant sa coutume, sérieuse et calme en apparence, et cependant l'émotion qui l'agitait était si vive qu'elle ne pouvait la contenir tout entière. Comme toujours, il lui en échappait une part; elle passait sur ses traits en rayons et en éblouissemens dans la blancheur de son visage, comme autant de percées du soleil de l'âme qui venaient se noyer dans ses regards humides. Ces regards attachés à ceux de Martel lui disaient : Je suis le bonheur, je suis la vie. Il ne comprenait que trop bien ce langage; il tressaillit et involontairement baissa la tête. — Vive la marquise Violante! hurlèrent les paysans qui rejoignaient la chasse; les chasseurs avaient salué Mlle de Bochardière, le maître des Aubrays tout le premier, et il avoua même en grommelant qu'elle était belle. M. Lescalopier de Bochardière ne se possédait plus sur sa monture; il la poussa près du marquis. — Voyez, lui dit-il tout bas, si l'on vous aime! — Martel, au lieu de répondre, piqua son cheval et l'enleva d'un bond si terrible que Violante, à la fenêtre du manoir, jeta un cri; mais il ne l'entendit pas : il disparut au milieu des chênes, et avec lui toute la chasse emportée par son exemple. Le galop des chevaux, la voix des chiens, les fanfares retentissantes emplirent de nouveau la forêt...

Violante se retira de la croisée. Elle ne pouvait s'empêcher de penser que Martel s'était bien hâté de reprendre sa chasse. — Veut-il tuer le remords qu'il a d'être heureux? se dit-elle.

Décidément ces chasses infernales ne lui plaisaient point, et ce spectacle l'avait attristée, bien loin de l'éblouir. Elle venait de voir passer devant ses yeux la brillante image de cette existence seigneuriale qui serait désormais la sienne, si elle le voulait; mais elle ne le voulait pas, et il lui semblait qu'elle pourrait bien demander à Martel de ne plus chasser; sa mère autrefois lui avait fait cette prière, et il y avait obéi. Le matin même, au moment de monter à cheval, M. de Bochardière, étant venu embrasser sa fille, lui avait dit que le reste de sa vie ne serait plus qu'une fête. Violante l'entendait bien ainsi; mais ce bruit, cette pompe et ces amusemens sauvages, si contraires aux habitudes de son esprit et de son âme, n'étaient point les fêtes qu'elle aimerait jamais : elle en concevait et en rêvait d'autres. Elle se prit à penser à l'étrange ténacité de la

folie de son père, qui, la connaissant si bien, s'imaginait encore qu'elle allait prendre plaisir à jouer à la châtelaine et à la marquise. Cette pensée lui fit venir au front ce pli qu'il trouvait si maussade et qu'il lui avait reproché si souvent.

Non, son père ne la connaissait pas; Mme de Croix-de-Vie, qui lui appliquait sans doute la légèreté ordinaire de ses jugemens, la connaissait bien moins encore. Ils ne savaient, ni l'un ni l'autre, les dispositions qu'elle allait apporter dans cette somptueuse demeure où elle devait régner dès le soir même. Ils ignoraient que Croix-de-Vie n'avait pas trouvé plus que Bochardière de grâce à ses yeux, que ce château quasi royal lui faisait horreur, qu'elle le haïssait comme la maison de l'égarement, comme le champ même du péril; ils ne soupçonnaient point l'ennemi qui allait y entrer avec elle; ils ne se doutaient pas qu'elle avait juré guerre et vengeance à ces vieux murs qui parlaient du passé, à ces salles orgueilleuses et désolées, à ces galeries magnifiques et funestes, à ce luxe, à cette gloire, à cette richesse; ils ne devinaient point ses projets. O Martel! ces projets étaient ceux d'un dévouement presque maternel et d'une amitié virile mêlée à un grand amour. Violante murmura ce nom plusieurs fois : Martel, Martel; on eût dit qu'elle s'étudiait à le prononcer avec un de ces accens vainqueurs auxquels on ne résiste point. Celui qui le portait ne devait plus appartenir ni à la légende, ni aux traditions de sa race, ni à ses propres souvenirs, ni à rien de ce qu'il aimait, croyait ou redoutait auparavant; détaché de tous les autres liens, il ne devait plus être qu'à elle.

Pourquoi dans ce moment même une pensée soudaine vint-elle la troubler? Elle songeait à Lesneven. Chesnel, le jour précédent, lui avait appris que le jeune homme avait enfin quitté sa retraite de Sainte-Marie, et qu'on avait perdu ses traces. Elle respirait donc mieux depuis la veille et contemplait plus librement le ciel du bonheur naissant, débarrassé enfin de cette ombre importune. Lesneven pourtant avait été la cause de ce qui arrivait; elle n'oubliait pas que sa présence avait déchiré comme la foudre les nuages qui s'élevaient entre elle et M. de Croix-de-Vie, et que jamais peut-être ils ne se seraient dissipés sans ce nouveau coup du destin. Alors elle se souvint du jour où elle avait vu Martel pour la première fois. Il y avait trois ans déjà, c'était à la messe du dimanche; le marquis, agenouillé comme ses paysans sur les dalles, priait avec une ferveur étrange. Elle l'avait remarqué en entrant, elle le regardait, si jeune encore, avec sa grande taille et ses traits puissans, abîmé dans cette extase. Il lui avait toujours semblé que ceux qui sont forts ont plus de mérite à cet abaissement de l'âme qui s'appelle la prière; elle le sentait bien toute la première, quoiqu'elle n'eût de force que dans l'âme. Et quand, au sortir de la

messe, son père, toujours empressé à se glisser dans ses pensées à l'instant où elle n'y descendait qu'à regret elle-même, lui avait demandé comment elle trouvait le marquis :

— Je le trouve beau quand il prie, avait-elle répondu sans relever la tête.

Depuis lui était-il arrivé de penser au marquis plus qu'elle ne l'aurait voulu? Qui pouvait le croire? qui pouvait le prétendre? Lorsque son père lui avait proposé de la conduire au château, ne s'y était-elle pas refusée? Elle alléguait pour raison de son refus des choses fort sérieuses, disant que l'air et le langage de la douairière ne lui plaisaient point, que ce ton de grande dame, dans sa légèreté libre et moqueuse, la blesserait promptement. Et l'avocat alors de s'écrier, suivant sa coutume, qu'elle était hautaine et sauvage, et qu'on voyait bien où elle était née. En ce temps-là, elle connaissait la légende de Croix-de-Vie, au moins par les rumeurs du village. Si elle l'avait apprise, c'est donc qu'elle s'en était informée, et il fallait bien qu'elle fût plus libérale encore que ne le soupçonnait la douairière et que son père ne le croyait, car souvent, tout en écoutant, sans qu'ils y prissent garde, les serviteurs de Bochardière qui parlaient de la sombre humeur du marquis, elle se disait tout bas : C'est sa faute. Que ne fuyait-il cette oisiveté téméraire? que n'employait-il à des choses moins nobles de nom, plus nobles de fait, cette vigueur, cette jeunesse et ces richesses d'une âme altière qui se trahissaient encore dans sa tristesse même sur son grand et beau visage? — Mais elle songeait donc à lui?... Non, elle songeait à la légende. Sans cette légende, qui ne lui paraissait pourtant qu'un médiocre tissu de superstitions ridicules, le marquis ne l'aurait jamais à ce point occupée. Elle était donc plus sensible que ne le croyait son père à cette poétique figure du sixième Croix-de-Vie, menacé par le destin. Bien souvent elle avait essayé de la chasser de devant ses yeux et n'y avait pu réussir; c'était une obsession de l'imagination et de l'esprit, mais elle était bien sûre que le cœur n'y avait jamais eu de part. Non, elle n'avait pas aimé Martel de tout temps, depuis le jour où elle l'avait vu à la chapelle. Si elle avait toujours redouté les mariages vulgaires, elle détestait les unions inégales, et jamais un rêve si contraire à sa fierté ne l'avait occupée. Non, elle n'aimait pas le marquis depuis trois ans.

Elle l'aimait depuis un mois. De quelle profondeur, de quelle force, elle le sentait à la paix qui maintenant régnait dans son cœur. Il eût été bien moins calme, si cet amour avait été moins sûr de lui-même, moins sûr aussi de tous les biens, de toutes les victoires, de toutes les joies que l'amour de Martel allait lui rendre. Ces belles pensées la suivaient tandis qu'elle errait à travers sa chambre comme dans les chemins nouveaux d'un monde enchanté. Soudain vous

l'eussiez vue lever les épaules d'un air de douce pitié : elle songeait que la chasse devait être finie, que Martel, après tout ce bruit et tout ce carnage, se retrouvait sans doute en ce moment même en face de son bonheur si prochain, et qu'il en avait encore peur. Rêveur opiniâtre qui tiens dans tes mains la coupe pleine, que crains-tu donc, si ce n'est de ne point arriver à l'ivresse? Mais elle était là pour lui enseigner à être heureux, pour lui commander d'abjurer le vieil homme à ses pieds, — et de la dépouille d'autrefois de ne garder que le visage. L'homme nouveau qu'elle allait faire de toutes pièces lui devrait tout, et d'abord l'obéissance. Elle ne voulait de partage ni dans sa volonté ni dans son cœur, et dix jours auparavant, auprès des charmilles, dans la forêt, elle l'avait averti qu'il prenait un maître. Ce n'était pas assez encore, il ne lui suffisait pas de penser qu'elle serait le guide de son âme, la règle de toutes ses actions, sa loi vivante; elle se rappela le langage insensé que Lesneven lui avait tenu le même jour dans leur étrange entrevue. La passion de Martel n'était pas capable apparemment de moins de folie. Et Violante se prit à sourire et se dit : Je veux être son étoile.

En ce moment, elle passait devant un meuble; elle y prit un billet qu'elle avait déjà tout le matin chiffonné et roulé entre ses doigts. La marquise le lui avait adressé; la marquise était la première femme du monde pour écrire de jolis billets comme pour tourner de vive voix de jolies choses. Dans celui-ci, elle parlait à Violante de l'émotion qu'elle devait ressentir à cette heure. Oui, c'était une grande émotion, mais pure, mais libre, mais simple. Violante relut ces quelques lignes, elle ne les entendait pas bien. Ce trouble qu'elle devait éprouver, si elle en croyait ce billet délicat, il lui semblait que c'était non pas elle, mais bien plutôt la marquise qui en était atteinte. Un sentiment d'indéfinissable tristesse perçait sous ces phrases mignardes; cela, Violante le comprenait mieux. La mère ne pouvait remettre sans regret à la fiancée la tâche sacrée où elle avait été impuissante, ni penser sans amertume qu'une autre y serait plus heureuse qu'elle-même. Mme de Croix-de-Vie eût bien moins étonné Violante qu'elle ne le croyait en lui avouant qu'elle était jalouse.

Sur le lit, blanche, légère comme une nuée, parée au corsage de la fleur mystique, était étendue la robe de mariée. Violante en prit machinalement la ceinture dans sa main et demeura longtemps les yeux noyés dans une vapeur qui brillait comme un voile humide au-dessus de la source des pleurs; mais que ces larmes retenues au passage étaient belles, et douces, et fortifiantes encore!... Que voulait donc dire Mme de Croix-de-Vie dans son subtil langage quand elle parlait d'appréhensions et de peur?...

Tout à coup il se fit un grand bruit au pied du manoir; deux chevaux entraient dans la cour; Chesnel et M. de Bochardière en descendirent. Chesnel, autorisé sans doute à ce qu'il allait faire par un mot que l'avocat lui avait glissé à l'oreille, pénétra le premier dans la maison; il monta l'escalier qui menait à la chambre de Mlle de Bochardière; la porte en était entre-bâillée, il s'arrêta sur le seuil.

Il portait la tête du loup. Il jeta ce trophée sanglant sur le parquet, aux pieds mêmes de la jeune fille. Elle poussa un cri de terreur et de colère. — Otez cela, dit-elle; qui m'envoie cette chose horrible? Chesnel reprit le trophée sans mot dire et le lança hors de la chambre; mais auparavant il avait arraché aux dents de la bête un objet qu'on y avait attaché et qui brillait d'un éclat extraordinaire. Il mit un genou en terre et le présenta à Violante. C'était la bague de Robert XV, trouvée au doigt de Martel Ier après sa mort mystérieuse. Violante la reconnut sans peine. — Otez cela aussi, s'écria-t-elle en la repoussant de la main,

Mais soudain, ayant réfléchi, elle prit le brillant, s'approcha de la croisée ouverte et le jeta dans la Sèvre. — Ainsi ferai-je de tous leurs souvenirs, s'écria-t-elle.

— Cette pierre aurait enrichi trois paroisses, dit Chesnel; mais cela est bien.

— Chesnel, murmura Violante, vous lui direz que cette tête sanglante m'a fait mal; mais ne lui parlez pas encore du diamant.

On entendit la voix de M. de Bochardière. Il accourait auprès de sa fille. La nuit allait venir, et il n'oubliait point l'heure.

. . . . . .

Croix-de-Vie semblait tout en feu; des milliers de luminaires brûlaient suspendus aux branches, éclairant de leurs reflets joyeux le château et sa noire ceinture de chênes. Les cinq paroisses sur lesquelles s'étendait le domaine se pressaient tout entières, hommes, femmes, enfans, dans l'avenue. Quand parut la voiture qui portait la jeune marquise, un long murmure s'éleva dans la foule, pareil à celui du vent roulant dans la futaie. Quelques-uns se mirent à courir devant la calèche, agitant de grandes torches flambantes de résine. Lorsqu'elle entra dans la cour, une vive fusillade éclata de toutes parts. Mme de Croix-de-Vie et le marquis se tenaient sur le perron. La douairière oublia la règle et l'usage; dans sa frayeur de ne point montrer assez de joie, elle oublia sa dignité même et descendit précipitamment les degrés. Martel la suivait. La robe de Violante, qui montait au bras de son père, l'effleura. Il s'effaça devant ce flot de mousseline dont il allait être enveloppé; le parfum qui s'en dégagea fit passer un voile devant ses yeux; il ne vit pas Violante lui sourire.

Il fallait bien obéir à la loi nouvelle que la douairière ne compre-

nait point; encore avait-on imaginé un moyen de la frauder dans sa disposition première, et le mariage allait avoir lieu non dans la *maison commune*, mais dans la salle du château. Le maire de Croix-de-Vie était là, un paysan, un chapeau noir, qui lut en ânonnant les articles du code barbare. Les témoins étaient des paysans aussi; pas un gentilhomme à la fête. On se dirigea vers la chapelle. L'abbé de Gourio attendait; il n'ânonnait point comme le maire, mais il tremblait en récitant l'office; il s'avança vers les fiancés agenouillés, demandant à Mlle de Bochardière si elle consentait à prendre pour époux Martel VI, marquis de Croix-de-Vie. — Oui, dit Violante d'une voix ferme, profonde et claire qui vibra jusqu'au fond de la chapelle. — Oui, murmura le marquis.

— Vive la marquise Violante! — Les cris et les coups de feu retentirent de nouveau dans la cour et dans la chênaie, tandis que les époux sortaient du saint lieu. Violante marchait appuyée maintenant sur le bras de Martel. Lorsqu'on fut rentré dans la grande salle, les serviteurs s'éloignèrent. M. de Bochardière embrassa sa fille; il la regardait, il contemplait son ouvrage, il reculait pour mieux voir cette enfant sortie de lui qu'il avait faite marquise. La douairière frappa du pied avec une feinte impatience et se mit à rire; elle sentait son âme défaillir; il lui restait à remplir la plus cruelle partie de sa tâche, et elle voulait abréger son supplice. Elle s'approcha de la jeune marquise, lui dit un mot à l'oreille et l'entraîna; mais Martel alors s'avança vers Violante, lui saisit la main et la baisa. La douairière repoussa doucement son fils, car Violante ne songeait pas à retirer sa main.

Une heure après, tout était rentré dans le silence, tout dormait; Chesnel faisait sa ronde dans le château. Il sortait de l'aile droite où l'on avait disposé l'appartement de la nouvelle dame de Croix-de-Vie. Le vieux chouan eut bien envie de faire une prière devant cette porte close; mais il s'éloigna discrètement, traversa la longue enfilade des chambres et des salles vides, et arriva, dans l'aile gauche, à la salle des gardes, qui précédait la galerie du nord, habitée la veille encore par le marquis. Il allait y pénétrer sans précaution, la croyant déserte; au moment de soulever la portière qui en masquait l'entrée, il recula. Il venait d'entendre les pas de Martel VI dans la galerie: il crut rêver, prêta de nouveau l'oreille; le marquis était bien là. Chesnel recula encore, éteignit son flambeau et se cacha dans l'ombre la plus épaisse, entre le retrait formé par l'enfoncement d'une croisée et l'angle de la cheminée monumentale soutenue par les chevaliers de pierre. Il attendit dans sa cachette le passage de son maître, ne voulant point douter d'abord qu'il allait se diriger vers l'appartement de la jeune marquise; il attendit vainement jusqu'au matin.

XVI.

Lorsque la douairière de Croix-de-Vie s'éveilla dans son grand lit élevé sur une estrade et entouré de balustres dorés, dans son grand lit à dais écussonné aux armes de Croix-de-Vie et de Ledignan, sa première pensée fut pour l'alliance que sa maison venait de contracter avec les Lescalopier de Bochardière, et tout d'abord elle se pâma de rire. Une servante entra, la douairière l'interpella vivement et lui demanda des nouvelles. Il n'y en avait point; mais si..., cette fille au contraire en tenait une singulière, renversante, inouie... La marquise Violante s'habillait seule!

La douairière leva les épaules. Si ce qu'on lui apprenait là n'était pas une nouvelle, c'était pour le moins une nouveauté, et sans doute on allait en voir bien d'autres. Quant à elle, qui était à quatre siècles de toutes les habitudes plébéiennes et de toute idée moderne, elle avait toujours eu besoin de deux femmes pour la mettre hors de son lit. Dès qu'elle fut debout, elle se fit conduire, suivant sa coutume, à sa croisée, et considéra le front des grands bois, sa muraille de la Chine. L'étroit espace où elle vivait depuis trente-quatre ans lui parut encore s'être resserré depuis la veille. Si petite que fût cette prison, son esprit remuant et son âme active y avaient fait longtemps se mouvoir tout un monde d'espérances, de craintes, d'illusions, de regrets et de désirs, d'ambitions et de rêves. Tout cela était apaisé ou satisfait à présent; eh! oui, grand Dieu, satisfait! Si maintenant elle quittait cette vie après y avoir si péniblement achevé sa tâche, son fils verserait peut-être encore quelques larmes sur elle : larmes de convenance et de si peu d'amour! La place qu'elle occuperait dans l'histoire des Croix-de-Vie serait bien mince; heureusement c'était Lescalopier qui écrivait cette histoire; il saurait bien dire si ce n'était point à Antoinette de Ledignan, marquise de Croix-de-Vie, que l'on devait la continuation de sa maison... Les deux servantes reparurent à la fois. Leur maîtresse les avait envoyées toutes deux chercher d'autres nouvelles; elles avaient de quoi la contenter. La marquise Violante venait de se rendre à la chapelle... Seule? — Oui. — A la chapelle, et pourquoi? Mlle de Bochardière n'avait jamais été dévote, Mme Violante de Croix-de-Vie l'était-elle donc devenue si tôt? Après tout, tant mieux pour elle! Le présent peut bien être beau, l'avenir n'est jamais si sûr. Et la douairière, qui avait surtout la piété des lèvres et qui sentait bien ce qui lui manquait, se prit à dire : Les dévots sont bien heureux!

La marquise Violante était en effet sortie de son appartement; il y avait une visite qu'en ce moment elle redoutait plus que tout

au monde, c'était celle de la douairière. Elle traversa le logis intérieur sans vouloir prendre garde à tous les saluts qu'elle recevait sur son passage. La domesticité de Croix-de-Vie était respectueuse et discrète. Et cependant, si décidée qu'elle fût à ne rien voir, la jeune marquise remarqua certains sourires sur les visages. Tout ce monde s'étonnait aussi qu'elle fût seule. Comme elle arrivait dans la cour, elle entendit une voix qui demandait où était le marquis. Alors, se voyant à quelques pas de la chapelle, Violante y poussa tout droit sans tourner la tête. Ce qu'elle éprouvait dans ce moment était une nouvelle sorte de timidité qu'elle ne s'était jamais connue auparavant, mêlée à un redoublement de fierté indomptable; c'était aussi une grande surprise, quelque peu amère, et un sentiment immense d'isolement au milieu de cette vaste demeure.

L'abbé était à l'autel, il mettait des lis dans les vases sacrés. Cette fleur resplendissait à ses yeux comme un double symbole; cette pieuse besogne lui plaisait fort. Un bruit léger se fit entendre sur le seuil; il ne se retourna point, il n'en aurait eu garde si promptement, mais il avait deviné que c'était *elle;* son émotion fut si brusque et si vive, que le vase faillit s'échapper de ses mains. Que venait faire Violante en s'éveillant à la chapelle? Il savait bien, lui aussi, que Mlle de Bochardière n'avait jamais été dévote. Quel changement en si peu d'heures! Il savait encore qu'à moins qu'elles ne soient frappées par quelque douleur véhémente, par quelque désillusion secrète et profonde qui ne laisse point de place à l'espérance, les âmes rebelles ne se rendent pas si vite. — Martel! Martel! triple insensé! A quoi devait-il donc te servir ce serment téméraire et redoutable que tu avais fait de ne point te rendre heureux suivant la commune loi de la nature et des hommes, qui est aussi la loi de Dieu? Ce serment, tu le regrettais déjà sans doute. Et n'allais-tu pas bientôt le reprendre et le violer dans le repentir et dans la honte? — L'abbé, sans se retourner encore, composa son visage, afin que la jeune marquise n'y pût lire ce qu'il savait, ce qui n'eût dû être connu que de celui qui voit tout et d'elle. Comme il descendait les marches de l'autel, une idée soudaine traversa son esprit; il en demeura glacé à mi-chemin. Violante ne venait-elle pas à lui comme les affligées, comme les humiliées vont à un prêtre se plaindre d'une tristesse dont l'objet n'a point de nom dans les bouches fières et pures, et recevoir en échange des consolations aussi vagues que leurs plaintes?... N'importe, si elle venait à lui, son devoir était de ne point l'attendre et d'aller à elle. Il tenait toujours la branche de lis à la main. — Ma cousine, dit-il en la lui montrant gauchement avec un sourire, considérez comment croissent les lis des champs...

— Ils ne travaillent point, ils ne filent point, reprit-elle en ache-

vant la citation, et cependant je vous déclare que Salomon même dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. — J'ai lu quelquefois l'Évangile dans les jours où j'étais triste; mais ces jours-là sont passés, mon cousin.

De quel ton elle avait dit cela, et le dernier mot surtout : mon cousin! En même temps elle le salua d'un signe de tête et s'achemina vers la porte. Elle n'avait pas compté sur sa présence et n'y trouvait point de plaisir, il ne s'en apercevait que trop bien. Elle sortit de la chapelle; il la suivit des yeux par une fenêtre du chœur et la vit gagner les jardins.

Un mois auparavant, lorsqu'elle était venue pour la première fois dans le château, elle était aussi entrée d'abord dans la chapelle; la première rencontre qu'elle avait faite à Croix-de-Vie avait été aussi l'abbé. En pénétrant ensuite dans les jardins, elle avait vu comme en ce moment se déployer devant ses yeux la splendeur de l'édifice immense, avec sa façade brodée dans son orgueilleuse richesse. On voulait alors que tout cela fût à elle; il y avait une conspiration formée contre son cœur, qui ne demandait d'autres biens que la paix et la liberté. Le complot avait réussi, et maintenant elle était la maîtresse de dire : Tout cela est à moi!... De ce côté du château, elle ne pouvait apercevoir la galerie du nord, toujours habitée par celui qui était aussi à elle; mais le marquis ne pouvait non plus la découvrir dans les jardins. Elle longeait la terrasse de l'ouest. Au-dessous commençait la campagne sèche et noire, puis venaient les mortelles prairies jaunes, puis la rivière avec la morne grimace des saules; au loin l'horizon fermé, au ciel l'entassement de nuées qui ne cesse jamais de planer sur cette tristesse éternelle. Autant valait Bochardière que Croix-de-Vie. — Je n'ai peut-être fait que changer de prison, se disait Violante avec un indéfinissable sourire.

Et son père qui ne venait point! Lui aussi il la laissait seule. Elle l'attendait depuis son réveil; jamais il ne lui était arrivé de désirer si fort sa présence; jamais elle n'avait senti à ce point l'embarras de soi-même, ni dans son esprit ces anxiétés innomées, ni ce poids cruel sur son cœur. Pourquoi était-elle sortie de la maison plutôt que d'y demeurer? N'eût-elle pas dû préférer à cette sotte promenade le repos et les libres réflexions dans le bel appartement que Martel lui-même, — elle le savait bien, — avait fait préparer pour elle? Et que lui faisait la visite de la douairière? Mais, étant sortie, pourquoi avait-elle choisi ce chemin plutôt qu'un autre? Elle résolut de pousser jusqu'au bout de cette terrasse, puis de revenir sur ses pas et de rentrer au château. Aussi bien il fallait que son père l'y trouvât en arrivant de Bochardière. Déjà elle atteignait le but qu'elle s'était marqué; elle s'appuya sur le mur à

l'angle de la terrasse, et de là, dominant la grande futaie du parc, elle laissa son regard se noyer dans le feuillage immense. Un coup de vent écarta les branches et lui montra le fond du bois. C'était le même spectacle qui l'avait attirée déjà lors de sa première visite à Croix-de-Vie, et qu'elle considérait en silence, quand le marquis, s'approchant d'elle et lui parlant pour la première fois, lui avait demandé si ce sombre paysage ne lui plaisait point. Non, cette morose nature ne lui plaisait pas alors, mais depuis n'avait-elle pas commis la folie de croire qu'elle pourrait s'y accoutumer et l'aimer un jour?... Tout à coup elle recula. La ramure, avant de se refermer, lui avait fait voir un homme debout à quelque distance, au pied d'un chêne. C'était l'un des cavaliers qui assistaient la veille à la chasse, c'était le maître des Aubrays : elle connaissait sa figure et son nom; mais au même instant une autre figure surgit du milieu des houx, au pied même du mur, et une voix forte et vibrante jeta ces mots dans la forêt : « Madame la marquise de Croix-de-Vie, je vous salue. »

Lesneven! c'était lui. Il n'avait pas quitté la contrée, il avait trouvé, pour s'y cacher, un asile plus sûr que le hameau de Sainte-Marie, la maison sans doute de ce gentillâtre qui pouvait bien être un ennemi secret des Croix-de-Vie; il avait trompé la clairvoyance de Chesnel. Violante reculait toujours, mais bien plus lentement; elle ne pouvait être vue de Lesneven que si elle s'appuyait au bord de la terrasse. Elle réfléchissait à cette poursuite opiniâtre, insensée, qui ne cesserait point. Elle pensait que l'audace de ce singulier jeune homme avait bien grandi, puisqu'il ne craignait pas de s'aventurer jusqu'au pied même de ces murs; mais elle ne redoutait rien de plus et ne se disait pas comme naguère, lorsqu'elle n'avait contre lui d'autre défense que les charmilles de Bochardière : Il n'osera pas franchir cette haie! On ne franchissait pas les remparts de Croix-de-Vie, elle le savait bien...

Une autre pensée l'occupait, et aussi une autre crainte : elle avait vu Lesneven, elle allait donc voir Martel. Jamais elle n'avait rencontré ce jeune homme sans que le marquis ne fût proche; le hasard le voulait ainsi, ou bien la fatalité peut-être... Lesneven et Croix-de-Vie suivaient le même chemin comme dans la légende. Martel allait venir, Violante en était sûre, si sûre qu'elle baissa son voile. A ce moment même, elle entendit des pas derrière elle sur la terrasse. Ces pas se rapprochèrent; elle ne se retourna point; mais, comme son voile flottait au vent, elle sentit une main qui en saisissait doucement les plis : c'était la main de Martel portant ces plis légers à ses lèvres.

— Violante, lui dit-il, je vous surprends à examiner ces tristes

lieux que vous n'aimez point. Songiez-vous que vous en êtes à présent la reine?

— Non vraiment, répliqua-t-elle presque à voix basse en secouant la tête, j'étais, je l'avoue, à mille lieues de ma royauté.

— Oh! fit-il en souriant, ne permettez pas à votre pensée d'aller si loin; ne me reprenez pas si vite ce que vous m'avez donné depuis si peu de temps encore. Restez ici avec moi tout entière. Il y a de plus gais compagnons, je le sais, et aussi de plus aimables demeures; mais vous avez choisi Croix-de-Vie et son maître maussade. Vous les avez choisis librement tous les deux.

— Librement, dit-elle.

— Si le maître jamais pouvait vous déplaire, reprit Martel, avertissez-le, il se corrigera sur l'heure; si c'est le logis, levez un doigt...

— Et sur l'heure aussi tout y sera changé, interrompit-elle. Oh! je vous remercie.

Elle le regardait à travers son voile tandis qu'il parlait. Il souriait toujours, mais sans doute il n'espérait point lui cacher la fatigue de ce sourire. Elle pensa que ce qu'elle avait rêvé surtout de changer à Croix-de-Vie, c'était lui-même, et elle eut envie de le lui dire; mais elle n'osait.

— Violante, ne voulez-vous pas relever ce voile?

— Je le veux bien, dit-elle simplement.

Et elle obéit à sa prière.

— Vous êtes belle! s'écria-t-il en lui saisissant les deux mains, puis, les retenant dans les siennes, il se prit à la contempler avec une ivresse insensée. Tout le langage de la passion, que jamais il n'avait parlé, lui montait aux lèvres comme un flot brûlant qui jamais aussi, jamais ne devait en sortir. Son âme et son cœur, son désespoir et sa faiblesse se trahissaient dans un seul mot; il répétait : Vous êtes belle!

Mais elle dégagea vivement ses mains, qu'il tenait captives; il lui avait semblé entendre encore retentir dans la forêt la voix de Lesneven et son hardi salut à Mme la marquise de Croix-de-Vie. En même temps elle aperçut la douairière qui descendait les marches du grand perron. Martel, lui, n'entendait, ne voyait rien. — Votre mère vient à nous, lui dit-elle.

Ce n'était pas là le mot juste. La douairière ne venait point, elle accourait plutôt. Violante vit aussi son père; M. de Bochardière apparut après Mme de Croix-de-Vie sur le perron et en descendit les marches à son tour. Il la suivait, mais de bien loin, et vraiment il ne cherchait pas à la rejoindre. Il était tombé comme la foudre au milieu d'un entretien de la marquise et de Chesnel, il avait été

reçu comme le serait la foudre, si elle ne commençait pas par tuer les gens, leur ôtant ainsi tout moyen de se défendre. La nuit, qui porte conseil, ne lui avait pas apporté celui d'être plus modeste en la joie. Il montrait en entrant une si fière tournure que sa nouvelle et terrible alliée avait bien été tentée de lui demander s'il ne prenait point Croix-de-Vie pour sa propre maison; après quoi, comme il lui proposait d'aller tous deux de compagnie au-devant de *leurs* enfans qui se promenaient dans les jardins, elle lui avait répondu nettement qu'elle entendait bien y aller, mais seule. C'est ce qu'elle faisait en ce moment, et de quel pas!

Ils s'avançaient aussi vers elle, Violante armant son cœur contre son cœur même, le front haut comme toujours, regardant les nuées que perçait alors un rayon de soleil, le marquis frémissant encore de tout ce que Violante venait de lui faire sentir, et ne regardant qu'elle, et sa taille de reine, et son petit pied qui, sortant des plis de sa jupe, battait le sable, et cette main aux doigs de fée qu'il avait tenue dans les siennes. Peut-être avait-il oublié que sa mère approchait; Violante en eut la pensée, elle le lui rappela encore à voix basse, et il releva les yeux avec effort. Alors il se passa une chose que la douairière n'attendait point. Violante la salua d'un tranquille sourire, et ce fut Martel qui rougit. Mme de Croix-de-Vie se mordit les lèvres, et l'esprit de son siècle faillit la reprendre; heureusement elle se souvint de la gravité de la tâche qu'elle allait remplir, et son cœur devint pour un moment aussi sérieux que son visage.

— Mon fils, dit-elle, toute la noblesse des environs envoie complimenter notre épousée. Il n'est pas jusqu'à notre grand ami M. des Aubrays qui ne s'en mêle, et il vient de se présenter en personne. J'ai dit que nous ne le verrions point.

— Ma mère! s'écria Martel, de grâce épargnez-nous complimens et visites, et surtout celle de cet homme que je n'aime pas.

— Oh! que oui, fit la douairière, je ne suis point si cruelle que de livrer deux beaux amoureux tout neufs en proie à tant de fâcheux. Celui-ci insistait pourtant. Voyant que décidément on ne voulait point le recevoir, il a dit qu'il espérait bien être plus heureux un autre jour..., le jour où naîtra le onzième marquis de Croix-de-Vie.

Martel tressaillit, la douairière ne regarda point Violante; mais lui posant doucement la main sur le bras : — Quatre Robert, six Martel; — l'ange qui viendra au monde sera bien le onzième marquis, dit-elle, le trente et unième seigneur. Ma fille, c'est là une pensée à laquelle il faut s'accoutumer dès la première heure. Je vous parle d'une félicité qui nous coûte toujours bien des douleurs et bien des

larmes, souvent même une part de notre jeunesse et de notre beauté; mais, croyez-moi, nous n'en regrettons jamais rien. Sachez que nous perdons beaucoup en devenant mères; mais, si vous voulez savoir ce que nous gagnons, regardez!...

Elle lui montrait le marquis. Martel écoutait cet étrange discours en poussant du pied les cailloux de l'allée, la tête baissée, le visage en feu, le front plissé par une colère impuissante.

— Martel, reprit la douairière en riant, allez conter votre bonheur et vos espérances à ces chèvrefeuilles que je vois là-bas au pied de la terrasse. Vous les cueillerez, si vous voulez; moi, je garde votre femme.

Il obéit et s'éloigna. La douairière le suivit un moment du regard, puis se retourna vers Violante; mais Violante au même instant lui saisit la main. Elle était pâle, et ses yeux jetaient cette flamme voilée que personne à Croix-de-Vie, Martel excepté, n'en avait encore vu sortir. — Madame, dit-elle, cet homme que vous nommez, ironiquement sans doute, votre grand ami, le maître des Aubrays, est-il donc réellement l'ennemi du marquis et le vôtre?

— Eh, mon Dieu! fit la marquise, quelle émotion! d'où vient-elle? Je ne sais que vous répondre. A présent que vous êtes mariée, on peut vous dire pourtant de certaines choses. Sachez donc que ce maître des Aubrays a un frère cadet et que M. des Aubrays, leur père à tous deux, était absent depuis trop longtemps quand ce cadet-là vint au monde... Mais qu'est-ce que tout cela vous fait?

— Madame, dit Violante, je vous en supplie...

— Bon, reprit la douairière, le marquis de Croix-de-Vie, le père de votre Martel à vous, mon mari, Violante, passait ici pour un grand galant avant que de me connaître. Mon fils a toujours été plus sage.

— Ah! fit Violante, je comprends mieux à présent.

— Vraiment non, répliqua Mme de Croix-de-Vie, vous ne comprenez rien, car ce n'est pas là toute l'histoire; le reste en est affreux, et décidément vous ne le saurez point. Laissons cela, ma fille, et parlons de vous. Vous aimez le marquis de tout votre cœur, n'est-ce pas? et vous estimez vous-même que votre cœur est fait pour contenir un grand amour?

— Oui, dit Violante, oui, madame.

— Eh bien! reprit la douairière, ce n'est pas assez d'aimer mon fils pour que vous soyez heureuse; il faut aussi m'aimer, moi qui suis sa mère. Et je voudrais savoir là, de votre bouche, et sans détours, si vous y êtes disposée.

— Entièrement disposée, madame.

— Voilà un entièrement un peu raide, un peu froid, et froide-

ment dit surtout, Violante. Oh! je ne me dissimule point qu'il y a entre nous deux des abîmes. Vous êtes du monde nouveau, je suis de l'autre, et tout vous étonne en moi jusqu'à la langue dont je me sers. Je suis sûre pourtant de conquérir votre cœur malgré vous quand je le voudrai, quoique ce soit une place forte. Convenez que vous le savez bien.

— Cela est peut-être vrai, balbutia Violante.

— Alors, dit Mme de Croix-de-Vie, ouvrez la citadelle vous-même. Il me faudrait du temps pour l'assiéger, et le temps est précieux. Unissons nos efforts, ma fille, et combattons ensemble. L'âme que nous avons à dompter est plus sauvage que vous ne le pensiez. Hier je ne vous aurais pas parlé comme aujourd'hui, hier je ne vous aurais pas dit : Vous avez besoin de mon aide pour être heureuse, car vous n'auriez pas voulu le croire. Le croyez-vous à présent ?

— Madame..., balbutia Violante.

— Ma fille, dit la douairière, aimez-moi comme je vous aime.

Tout en parlant, elle jetait les yeux vers le buisson de chèvrefeuille au pied de la terrasse. Elle se doutait bien que Martel n'était plus là et sourit en voyant qu'elle ne se trompait point. Alors elle reprit le chemin du château, sachant bien aussi que Violante ne songerait pas à la suivre. Elle passa près de son bon voisin et allié, M. de Bochardière, devant le perron, et elle allait être sans pitié et lui refuser même un mot, même un sourire; mais, se ravisant tout à coup, elle lui cria de loin d'aller retrouver sa fille, qui l'attendait.

Pour elle, continuant sa marche, elle ne s'arrêta pas même une seconde dans son appartement, elle voulait voir le marquis; la pensée ne lui vint pas d'aller le chercher chez lui, dans sa triste galerie du nord : elle se dirigeait tout droit vers l'aile gauche du château, vers l'appartement de la jeune marquise; mais elle n'avançait plus que sur la pointe du pied : elle était heureusement vêtue de velours, car la soie est indiscrète. Elle ouvrit la première porte sans bruit.

Sur le seuil de la seconde chambre, qui était le boudoir de Violante, Martel était debout, aspirant le parfum qui remplissait déjà l'air après si peu d'heures que la *déesse* y avait passées. La douairière jugea que, puisqu'il s'était enfin déterminé à entrer dans ce boudoir, il n'aurait garde maintenant d'en sortir. Elle se retira, rentra chez elle, se laissa tomber dans un fauteuil, et songeant à tout ce qu'elle avait fait depuis le matin pour l'honneur de sa maison et le bonheur de tout le monde : — Qu'on ne vienne point dire que c'est cette enfant qui a sauvé Croix-de-Vie, s'écria-t-elle, c'est moi!

PAUL PERRET.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LES

INDUSTRIES CHIMIQUES

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

II.

LA SOUDE ARTIFICIELLE

Une des industries chimiques dont les applications sont les plus variées, et dont l'histoire est la moins connue, est assurément celle de la soude artificielle. La soude fournit une matière première indispensable à un grand nombre de fabrications des plus importantes. En découvrant les moyens de la préparer artificiellement, la science a ouvert à la France une nouvelle source de richesse. Elle a en même temps déterminé l'essor de plusieurs industries et donné surtout à la production de l'acide sulfurique une impulsion qui a renouvelé en quelque sorte le champ de la chimie industrielle. Enfin cette découverte emprunte aux circonstances où elle s'est produite un motif particulier d'intérêt : c'est là une industrie toute française; elle est née, elle a grandi sur notre sol; elle a surgi au milieu de la crise la plus mémorable de notre histoire, la révolution française; il lui a été donné de sauver notre prospérité commerciale d'une ruine imminente et d'être indirectement utile à la défense du territoire. Il y a donc, à retracer les origines récentes de cette fabrication, à en décrire les procédés, à en

montrer l'influence sur diverses applications de la chimie, un intérêt que reconnaîtront sans peine les amis éclairés de la science.

I.

La soude est un oxyde métallique, c'est-à-dire le produit de la combinaison d'un métal, le sodium, avec l'oxygène. Elle appartient, comme la potasse, avec laquelle elle a beaucoup de propriétés, par suite beaucoup d'applications communes (1), au genre de corps que les Arabes appelaient déjà au IXe siècle des *alcalis*, nom qui leur est resté (2). Elle a une grande affinité pour les acides, et se combine avec eux pour former des sels. — En industrie, tantôt on utilise directement cette affinité des alcalis pour les acides, par exemple dans le dégraissage; tantôt on ne s'en sert que pour produire des sels qu'on applique ensuite à des usages divers, par exemple dans la fabrication des savons formés d'acides gras et de soude ou de potasse. La véritable composition des alcalis était complétement inconnue aux anciens alchimistes; ils ne se rendaient nul compte des réactions qui se manifestaient au contact des acides, et ils n'étaient guidés que par des tâtonnemens empiriques dans le dosage des deux substances nécessaires à la préparation d'un sel déterminé. Ils avaient cependant obtenu plusieurs sels alcalins, et les applications possibles de ces sels avaient été aperçues. C'est ainsi que la potasse, combinée avec l'acide nitrique (3), avait donné le salpêtre, un des ingrédiens de la poudre. Plusieurs sels de soude avaient été utilisés de même et alimentaient, à la fin

(1) Il est presque impossible de faire l'histoire de la soude sans parler de la potasse; c'est ce qui nous arrivera souvent dans le cours de cette étude. Ces deux corps sont tout à fait similaires et peuvent être substitués l'un à l'autre dans une foule d'usages industriels. Il y a cependant des applications spéciales à chacun d'eux. Tandis que certains sels de potasse sont en effet *déliquescens*, comme le carbonate, c'est-à-dire qu'ils attirent l'humidité et se liquéfient à l'air, plusieurs sels de soude, le sulfate entre autres, sont *efflorescens* et se réduisent spontanément en poudre au lieu de se liquéfier. Le nitrate ou azotate de potasse toutefois résiste mieux à l'humidité que le nitrate de soude. On emploie donc la potasse, à l'exclusion de la soude, pour la préparation du salpêtre destiné à fabriquer la poudre, qui redoute l'humidité.

(2) On sait que le mot alchimie est également arabe. Il se compose de l'article *al* et d'une corruption du nom de Cham, que les adeptes de la science occulte regardaient comme l'auteur des premières recherches sur le grand-œuvre. Beaucoup de dénominations empruntées par la chimie moderne à l'ancienne alchimie sont de même arabes.

(3) Les propriétés de l'acide nitrique ou azotique furent indiquées par Albert le Grand, qui le nommait *eau dissolvante*. Albert le Grand fit des cours à Paris en 1225 avec un tel succès que la salle où il professait devint trop étroite pour l'affluence des auditeurs, et qu'il dut continuer ses leçons en plein air, sur une place qui prit le nom de place *Magni Alberti*, dont nous avons fait place Maubert.

du XVIIIe siècle, de grandes industries. Il suffira, pour indiquer l'importance qu'avait à ce moment la soude dans l'ensemble de la fabrication nationale, de dire quelques mots des savonneries et des verreries.

Colbert avait importé de Savone à Marseille la fabrication du savon, et la Provence avait vu se fonder bientôt de vastes usines très florissantes. Le savon blanc et marbré qu'elles livraient au commerce n'a pas perdu sa supériorité et occupe encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les produits similaires des autres nations. On obtenait ce produit en combinant la soude avec les acides gras de l'huile d'olive, l'acide oléique et l'acide margarique. Nombre d'industries voyaient leur prospérité attachée à la prospérité des savonneries provençales. Tout le monde connaît en effet les multiples applications du savon : outre les usages domestiques, on sait qu'il est indispensable au blanchiment, à l'apprêt des étoffes, à la teinture, aux impressions sur tissus; presque toutes les branches d'industrie qui se rattachent aux matières tissées sont tributaires des savonneries. Les verreries, de leur côté, consommaient d'immenses quantités de soude. Le verre n'est qu'un composé de silice ou pierre à fusil (acide silicique) et de diverses bases alcalines et terreuses, la potasse, la soude, la chaux, la baryte; certains oxydes minéraux lui donnent les colorations les plus variées, quelquefois les plus fâcheuses : que la pâte contienne seulement des traces de fer, et au lieu de verre blanc on n'a que du verre commun à vitres, ou, si l'oxyde ferrugineux est en proportions plus fortes, du verre à bouteilles d'un vert foncé. Au contraire joignez à une pâte bien blanche à base de potasse une certaine quantité d'oxyde de plomb, vous avez le cristal. Augmentez la dose convenablement, vous obtenez le strass, dont le pouvoir dispersif est si remarquable qu'il approche presque de celui du diamant. Entre ces deux produits extrêmes, l'humble bouteille brune et le brillant cristal à facettes, que de produits intermédiaires et que de services rendus! Les vitres, qui ont tant fait pour la commodité et la salubrité des habitations, les grandes glaces, dont l'apparition bouleversa l'art de décorer les appartemens, la gobeleterie commune et riche, les cristaux des lustres, tels étaient les objets de cette magnifique industrie, qui satisfaisait à la fois aux nécessités les plus usuelles et répondait aux besoins du luxe le plus recherché. On ne s'étonnera plus après cela de l'importance qu'elle avait conquise, et on se fera une idée du nombre immense d'intérêts, d'industries et de commerces secondaires qui gravitaient autour d'elle.

Or la France, qui consommait de si grandes quantités de potasse et de soude, en produisait des quantités insignifiantes, et tirait

tous ses approvisionnemens de l'étranger. Ces deux alcalis étaient obtenus de temps immémorial soit en récoltant le *natron* durant l'évaporation d'eaux alcalines dans des lacs peu profonds, soit en brûlant certaines plantes cultivées sur les bords de la mer et en recueillant l'alcali contenu dans les cendres. Le *natron* est un carbonate de soude cristallisé; certaines eaux contenant de la soude carbonatée en dissolution le laissent déposer en s'évaporant. On trouve des lacs formés de ces eaux et donnant, pour ainsi dire, la soude d'eux-mêmes en Égypte, en Hongrie, en Russie, aux Indes, au Thibet, au Pérou. Les cendres des végétaux contiennent aussi des alcalis; si les végétaux ont grandi sur les plages maritimes, la soude domine dans ces cendres; la potasse s'y trouve presque seule au contraire quand ils ont grandi dans l'intérieur des terres. On séparait l'alcali en lavant ces cendres : l'eau dissolvait la potasse ou la soude et l'entraînait avec elle, et l'on pouvait alors soit utiliser directement cette eau alcaline pour le lessivage du linge, soit, en la filtrant et la soumettant ensuite à l'évaporation, recueillir l'alcali en masses compactes ou granulées, blanches, rosées ou bleuâtres. Le natron était la première source de soude, l'incinération des végétaux marins la seconde. Les soudes brutes de cette deuxième provenance étaient connues dans le commerce sous les noms de soudes d'Alicante, de Ténériffe, d'Espagne, de Narbonne, etc. Les désignations seules indiquent combien le marché français, pour les approvisionnemens de soude, était dans la dépendance de l'étranger. Il existait bien un troisième moyen d'avoir de la soude; en traitant les cendres, non plus des plantes croissant sur le bord de la mer, mais des plantes croissant dans le lit même des flots, — algues, fucus ou varechs, — on obtenait un produit appelé soude brute de varech, très pauvre en soude, très riche en composés salins, et qui fut de bonne heure employé à la fabrication du verre, pour laquelle la multiplicité des sels mélangés dans la pâte en fusion n'est pas une condition défavorable.

Tels étaient, en ce qui concerne la production de la soude, les immenses besoins et les ressources indigènes à peu près nulles de notre industrie au moment où commença la révolution française. Mise au ban des nations, frappée d'interdit par l'Europe coalisée, la France vit bientôt tarir toutes les sources qui alimentaient la richesse nationale. Ce n'était pas seulement la soude qui lui faisait défaut, c'étaient tous les corps chimiques dont la science était parvenue à tirer parti pour un usage industriel et commercial, c'étaient aussi tous ceux qui étaient indispensables pour les engins de guerre : le salpêtre, le soufre, avec lesquels on fait la poudre, le fer et le bronze des armes à feu. Nos arsenaux et nos poudrières se

trouvaient paralysés en même temps que nos plus florissantes industries; la défense du territoire et la richesse de la France semblaient à la fois irréparablement compromises. Nous fîmes face à tout : le soufre, qu'on retirait de Sicile, fut extrait de la *pyrite martiale*, minerai abondant en France et qui n'est qu'un bisulfure de fer; le salpêtre fut retiré du sol des caves; les cloches des églises fournirent le bronze des canons. Enfin les moyens d'obtenir la soude artificielle furent trouvés, et il en résulta sur le marché français une telle abondance de cet alcali, que l'on put appliquer la soude dans une foule de cas où l'on avait employé jusqu'alors soit la potasse, soit un mélange de potasse et de soude, et consacrer à la fabrication de la poudre toute la potasse qui pouvait exister en France dans les centres d'approvisionnemens ou être retirée de notre sol. La science et le patriotisme se prêtèrent ainsi un mutuel secours; la chimie, née de la veille, entassa découvertes sur découvertes, et de cette détresse profonde, où il semblait que la France allait succomber, sortit, au point de vue scientifique et industriel, un ordre de choses nouveau, un progrès immense, dont ne devaient pas tarder à profiter, après leur défaite, les nations coalisées elles-mêmes qui, bien involontairement, avaient déterminé un si admirable mouvement.

La fabrication de la soude artificielle est une des plus importantes et des plus belles découvertes de cette époque féconde. Les procédés qui attestèrent alors le zèle inventif des savans préoccupés de remplacer la soude naturelle se présentèrent en si grand nombre, qu'il fallut réunir une commission chargée de comparer et d'apprécier les divers systèmes. La commission, qui comptait parmi ses membres des savans comme Pelletier et Darcet, déploya une telle activité dans ses travaux, que le 2 messidor suivant elle remettait au comité de salut public un rapport très explicite sur les procédés, au nombre de seize, sur lesquels elle avait fait des expériences, et qui lui avaient été présentés par les citoyens Leblanc, Malherbe et Athénas, Alban, Daguin, Chaptal et Bérard, Guyton, député à la convention nationale, Carny, Ribeaucourt. Dans le courant de thermidor, la commission présentait un supplément au rapport précédent; elle y rendait compte de trois nouveaux procédés présentés par les citoyens Souton, Duboscq et Huon, Valentino et Lorgna. On le voit, ni commissaires ni inventeurs n'avaient perdu de temps. Tous les travaux antérieurs, toutes les découvertes poursuivies dans le silence des laboratoires sortaient comme de dessous terre au moment de la crise.

Chose remarquable, parmi des procédés si divers et si nombreux, la commission discerna du premier coup celui que l'expérience d'un demi-siècle devait consacrer comme le meilleur. C'était le

premier qu'elle eût à examiner, celui de Nicolas Leblanc, qui fonctionnait depuis peu de temps à Saint-Denis. La commission a donné une description très exacte des appareils de Leblanc, une discussion approfondie de son système, et, ceci est peut-être un fait unique dans les fastes des sciences appliquées, cette description et cet examen sont encore vrais aujourd'hui : l'admirable procédé de Leblanc s'est conservé jusqu'à nos jours sans subir de changement notable. Qu'il nous soit permis de tracer ici, d'une façon plus exacte qu'on ne l'a fait encore et d'après des documens authentiques, l'instructive histoire de l'invention et de l'inventeur.

Nicolas Leblanc, d'après les qualifications qu'il se donne lui-même dans ses ouvrages, était « ancien officier de santé, chimiste, ancien administrateur du département de la Seine, membre de plusieurs sociétés de savans et d'artistes. » Il était déjà connu dans les sciences par des travaux sur la cristallographie; il avait donné une méthode qui porte encore son nom, et qui permet d'obtenir des cristaux isolés, complets, dont on peut à volonté accroître le volume en se plaçant dans certaines conditions qu'il a indiquées. La cristallogénie a occupé la plus grande partie de sa vie, et c'est sans doute uniquement de ses recherches sur les cristaux qu'il attendait une renommée scientifique. Il avait observé le premier que plusieurs sulfates cristallisent de la même façon et peuvent se superposer les uns aux autres dans des cristaux de même forme. Il avait ainsi mis le premier les savans sur la voie d'une théorie nouvelle, la théorie de l'*isomorphisme*. Les mémoires qu'il avait présentés à l'Académie des Sciences sur cette matière en 1786, 1787 et 1788 avaient obtenu les honneurs de l'insertion dans le recueil des savans étrangers, sur les conclusions favorables de Haüy, Berthollet et Darcet. Un rapport signé au Louvre le 25 juillet 1792 par Daubenton, Sage, Berthollet et Haüy émettait le vœu que N. Leblanc fût invité à former une collection complète de tous les sels cristallisés. « L'exécution de ce projet, ajoutait le rapporteur, mériterait d'autant plus d'être favorisée par des encouragemens particuliers que déjà Leblanc y a employé un temps considérable, et que sa constance à suivre ce travail lui a fait faire des sacrifices auxquels son peu d'aisance ajoute un nouveau prix. » Le 27 prairial an II, le comité d'instruction publique de la convention nationale décidait que le citoyen Leblanc serait chargé de rédiger un ouvrage sur la cristallotechnie; les circonstances empêchèrent cet ouvrage de voir le jour. Enfin, le 30 thermidor an X, un rapport présenté par Haüy et Vauquelin proposait à l'Académie des Sciences « d'inviter le ministre de l'intérieur à fournir au citoyen Leblanc les moyens nécessaires pour continuer ses recherches sur la cristallisation des sels, et pour imprimer son ouvrage en vue de confirmer et d'étendre la

théorie de la cristallisation, de former des collections complètes de cristaux bien purs, et de rendre à ses occupations chéries un savant que les malheurs de la révolution ont mis dans l'impossibilité de soutenir sa famille. »

Les derniers mots de ce rapport montrent que Leblanc n'avait pas échappé au sort ordinaire des inventeurs, et qu'il ne lui avait pas été donné de retirer grand profit de la découverte dont il avait enrichi l'industrie française. Cette découverte cependant, au moment même où fut rédigé ce dernier rapport, faisait déjà la prospérité de plusieurs grands établissemens. Si Leblanc éprouva dans sa carrière industrielle de cruels mécomptes, il ne paraît pas en avoir été abattu, et il semble au contraire qu'il ne considérait l'installation de sa fabrique de soude artificielle que comme un incident accessoire de sa destinée. Il y avait en lui du savant plus que du manufacturier. Déçu par l'usine, il rentra dans le laboratoire, et jusqu'à la fin de sa carrière poursuivit avec ardeur ses recherches sur la cristallisation. En 1802, la protection et les secours du citoyen Molard, directeur du Conservatoire des arts et métiers, lui permirent de continuer, dans un des laboratoires de cet établissement, ses persévérantes études. Il s'y adonna tout entier, et, sans parvenir à former une collection complète, comme il le voulait, put présenter aux yeux du public des produits très remarquables. Cette collection de cristaux était sa constante et chère préoccupation. « J'aurais pu l'avancer depuis plus de vingt ans, écrit-il avec mélancolie; elle sera reprise un jour... Si cet art peut être rétabli..., qu'une main plus heureuse, un observateur plus éclairé s'en occupe! Je serai consolé de n'avoir pu trouver de secours pour porter mon travail plus loin. » De la soude, pas un mot; de cette fortune entrevue, pas un regret. Dans les écrits où il nous raconte vingt années de travaux patiens, à peine si une note succincte mentionne les deux années qu'il a consacrées à établir la fabrique de soude.

Les regrets se seraient bien compris cependant, et quelque amertume même chez le vieil inventeur eût été fort excusable, car Leblanc avait certainement conscience du service qu'il avait rendu à la France, et jamais peut-être entreprise industrielle ne débuta sous d'aussi favorables auspices. Leblanc n'eut pas plus tôt pris un brevet d'invention (27 janvier 1791) pour son procédé, qu'il parvint à trouver les ressources nécessaires à l'exploitation de son brevet avec un prince du sang pour associé. Une société se forma entre Leblanc, Dizé, Schée et le duc d'Orléans. Leblanc apportait dans l'association son brevet, Dizé un procédé de préparation de la céruse et du sel ammoniac; les deux autres sociétaires fournissaient les capitaux. On fonda l'usine de Saint-Denis; on surmonta les premières difficultés qui attendent invariablement tout inventeur lors-

qu'il passe des expériences du laboratoire à la fabrication en grand. Deux ans après, en 1793, les commissaires envoyés par le comité de salut public trouvaient l'usine en pleine activité, et le nouveau procédé avait l'honneur éclatant d'être déclaré le meilleur de tous ceux qui avaient été soumis à l'examen de la commission. C'est au moment où cette distinction si flatteuse semblait assurer la prospérité de l'établissement, au moment où des besoins nouveaux, immenses, assuraient à ses produits un inépuisable débouché, qu'une catastrophe inattendue allait ruiner toutes les espérances de Leblanc. La mort du duc d'Orléans, le séquestre rigoureux mis sur ses biens privèrent l'association des capitaux qui lui étaient indispensables. Leblanc avait eu l'idée de fonder une seconde usine à Marseille, à proximité des savonneries. L'idée était des plus heureuses; un autre devait la réaliser plus tard et y faire sa fortune, tout en rendant un immense service à toute la Provence. Non-seulement Leblanc dut renoncer à ce projet, mais il fallut encore songer bientôt à liquider l'actif social : liquidation désastreuse; les ustensiles, les meubles, les matières premières, les produits fabriqués furent vendus à la criée. La ruine de l'établissement était consommée sans retour, et dès lors le brevet même tombait dans le domaine public, l'inventeur se trouvant déchu de son privilége par suite de la non-exploitation de son procédé, dont le rapport de la commission avait fait connaître les moindres détails. En l'an VIII, une décision ministérielle réintégrait Leblanc dans la possession du local de l'usine de Saint-Denis; c'est toute l'indemnité qu'il obtint pour le dommage qu'il avait subi de la publicité donnée à sa découverte. Il fit quelques tentatives pour installer de nouveau la fabrication ancienne dans ces bâtimens démantelés; il ne parvint pas à réunir les capitaux nécessaires, et l'auteur de la plus grande des inventions modernes dans les industries chimiques mourut pauvre en 1806.

La mort de Leblanc ne désarma pas les rigueurs de la fortune qui l'avait poursuivi. Pendant que son procédé, employé de toutes parts, rendait à l'industrie d'incalculables services, sa famille ne retirait nul fruit de ses travaux, et sa découverte même lui était contestée. — En novembre 1856, l'Académie des Sciences était appelée à donner son avis sur une pétition adressée par la famille Leblanc à l'empereur Napoléon III, et l'honneur lui revenait ainsi de dire le dernier mot sur les origines de cette découverte. Toute la section de chimie fut chargée d'élucider la question ; voici les conclusions que présenta, au nom de la commission, M. Dumas, rapporteur, et qui furent adoptées par l'Académie : « 1° La découverte importante du procédé par lequel on extrait la soude du sel marin

appartient tout entière à Leblanc; 2° Dizé n'a fait de recherches en commun avec Leblanc que pour mieux déterminer les proportions des matières à employer, et pour établir la fabrique de Saint-Denis; si donc, comme le désire la famille Leblanc, il s'agit de rendre un juste hommage à l'auteur de la découverte de la soude factice, c'est à la mémoire de Leblanc qu'il est dû, c'est à sa famille que le témoignage doit en être adressé; 3° s'il s'agissait en outre d'indemnités à accorder en raison des pertes éprouvées par suite du séquestre mis sur la fabrique de Saint-Denis, ou de la divulgation du brevet de Leblanc et de son annulation, sauf avis d'une autorité plus compétente, la section penserait que ces indemnités doivent être partagées entre les divers associés, aux termes de l'acte d'association du 27 janvier 1791. » Ce solennel hommage rendu par le premier de nos corps savans à la mémoire de l'inventeur ne sera pas le dernier sans doute que la France décernera à Leblanc. Pour nous servir des termes de la pétition sur laquelle l'Académie avait à statuer, — termes qui sont rigoureusement exacts, mérite rare dans une pétition, — Leblanc est en effet « l'auteur d'une industrie qui a donné l'essor à toutes les applications de la chimie aux arts. »

Il ne faudrait pas croire cependant que la ruine de l'usine de Saint-Denis eût paralysé la production de la soude artificielle et empêché le procédé de Leblanc de rendre au pays, dans les circonstances difficiles où celui-ci se trouvait engagé, les services qu'on en attendait. L'impulsion donnée à cette industrie par l'initiative du comité de salut public survécut à la liquidation de la société. Les besoins étaient les mêmes, les débouchés assurés pour le fabricant; la production de la soude prit un accroissement rapide. Tandis que certaines fabriques de produits chimiques adoptaient un des nombreux procédés présentés à la commission du comité de salut public, d'autres, mieux inspirées, profitant de ce que Leblanc n'avait pu empêcher son brevet de tomber dans le domaine public, adoptaient complétement la méthode qu'il avait indiquée. Elles appliquaient ainsi dès le premier moment le conseil donné par la commission, qui avait recommandé ce procédé aux manufacturiers comme le plus industriel et le plus économique. Elles eurent lieu de s'en applaudir, et toutes les usines qui n'avaient pas suivi cet exemple finirent par s'y ranger successivement. Parmi les manufacturiers qui cherchèrent d'abord le succès en dehors de la découverte de Leblanc, citons Alban, directeur de la manufacture de Javelle. La manufacture de Javelle fournissait aux blanchisseries de grandes quantités d'acide chlorhydrique. Le résidu de cette fabrication était du sulfate de soude. Pour extraire la

soude de ce sulfate, Alban le faisait chauffer dans un four à réverbère avec du fer et du charbon. Ce moyen avait été proposé par Malherbe, ancien bénédictin, dès 1777.

Parmi ceux qui exploitèrent le procédé de Leblanc, le premier en date fut J.-B.-P. Payen. Il venait de perdre la charge, récemment acquise, de substitut de procureur du roi à Paris, quand il prit la résolution de se consacrer aux industries chimiques, qui naissaient alors et offraient un vaste champ aux intelligences sans emploi. Il établit en 1794 une usine dans la plaine de Grenelle, alors déserte (1). Il était déjà parvenu à y fabriquer économiquement le sel ammoniac, qu'on tirait autrefois d'Égypte, et obtenait également comme résidu de cette fabrication le sulfate de soude; c'est même le sulfate de soude de l'usine Payen que la commission employa dans les expériences auxquelles elle se livra sur le procédé Alban dans l'usine de Javelle. Payen ne fit pas comme Alban, il adopta le procédé Leblanc, sans y changer autre chose que la dimension des appareils, qu'il agrandit de manière à porter la production journalière de chaque four de 672 à 4,340 kilogrammes. Le procédé Leblanc fut successivement exploité ensuite dans les usines d'Alban à Javelle, de Gautier-Barrera, Anfry et Darcet, puis dans les soudières mieux situées de Marseille, de Chauny, de Rouen. Il fut bientôt évident que le danger était conjuré : les armées de terre et de mer de l'Europe ne pouvaient empêcher l'Océan et la Méditerranée d'apporter sur nos côtes l'eau salée; nous ne pouvions jamais manquer de sel marin, par conséquent jamais manquer de soude. Peu d'années après, nous en produisions assez, non-seulement pour n'avoir rien à demander à l'importation, mais encore pour lui interdire rigoureusement notre marché, d'après les idées protectionistes du temps. Le *Journal des Débats*, qui était à cette époque le journal de l'empire, publiait le 20 juillet 1810 ce laconique décret, qui permet de mesurer l'espace parcouru en quinze années par l'industrie naissante : « L'entrée de la soude étrangère et des savons étrangers est prohibée par toutes les frontières de terre et de mer de l'empire français. » C'était là, pour les nations qui alimentaient autrefois notre pays de soude, un résultat inattendu de l'interdit dont elles nous avaient frappés. Il ne leur fut même pas donné de pouvoir installer immédiatement chez elles une fabrication qui nous avait affranchis de leur onéreux concours. L'état de guerre, en supprimant presque entièrement les relations

(1) On n'y voyait, au milieu de rares bouquets d'arbres poussant dans le sable, qu'une seule maison d'habitation, un ancien rendez-vous de chasse du prince de Conti. La même propriété avait appartenu plus tard à Quidor, surintendant de police. L'activité du surintendant Quidor était proverbiale : on le nommait « Quidor qui ne dort pas. »

internationales, empêcha que le procédé de Leblanc ne fût d'abord connu au-delà de la frontière. L'Angleterre, que son organisation industrielle mettait particulièrement à même de l'exploiter avec avantage, et qui en retire aujourd'hui de grands profits, ne le connaissait pas encore; l'impôt énorme que la situation du budget anglais avait fait établir sur le sel (trente fois la valeur de cette denrée) s'opposait d'ailleurs à ce que la fabrication de la soude se développât dans la Grande-Bretagne. Ce n'est qu'en 1823, année où l'impôt sur le sel marin fut supprimé, que M. James Muspratt fonda une usine de soude à Liverpool. Il adopta complétement les procédés et appareils de Leblanc. Cette usine est encore l'une des plus grandes fabriques de produits chimiques qui existent en Angleterre et probablement dans le monde entier.

II.

Il nous reste à exposer sommairement l'ensemble des réactions sur lesquelles repose le procédé de Leblanc. Nous aurons en même temps l'occasion de montrer les difficultés que les manufacturiers ont eu à vaincre, les produits chimiques dont les soudières ont déterminé ou favorisé la fabrication en grand et les étroites relations qui existent entre cette industrie et toutes les autres industries chimiques. Lorsque l'on attaque le sel marin par l'acide sulfurique, il se dégage un gaz acide, et il reste du sulfate de soude. Du temps de Leblanc, cette réaction était connue et utilisée, par exemple à Javelle, pour la production de l'acide muriatique; mais on ignorait la composition de cet acide qui se forme et s'échappe à l'état de gaz pendant l'action de l'acide sulfurique : on le nommait, faute de mieux, acide muriatique, et le sel marin était considéré comme une combinaison de cet acide muriatique et de la soude. On supposait donc que l'acide sulfurique, déplaçant simplement l'acide muriatique, se combinait ensuite avec la base alcaline : c'était une erreur. On sait aujourd'hui que le sel marin est du chlorure de sodium, c'est-à-dire qu'il se compose uniquement de sodium et de chlore, et que l'acide muriatique est composé d'hydrogène et de chlore. La réaction de l'acide sulfurique sur le sel marin n'aurait donc pas lieu, ce que ne soupçonnaient ni Leblanc ni aucun des chimistes de son époque, sans l'intervention de l'eau. Cette eau, en se décomposant, fournit de l'oxygène au sodium et de l'hydrogène au chlore du sel marin, donnant ainsi de la soude qui se combine à l'acide sulfurique et un gaz qui se dégage, — l'acide muriatique, ou, pour employer l'expression plus exacte de la nouvelle nomenclature, l'acide chlorhydrique. Sans eau, pas de réaction; heureusement il y a toujours de l'eau dans l'acide sulfurique que

l'on emploie, et cette erreur théorique, conséquence inévitable des idées qui régnaient à l'époque de Leblanc, fut sans influence sur le résultat de la réaction. Nous voici donc en présence du sulfate de soude, et nous avons à lui retirer l'acide sulfurique pour obtenir la soude : c'est ici que se place l'invention de Leblanc. La plupart des chimistes qui proposèrent des solutions de cette question difficile chauffaient ce sulfate de soude avec des corps divers : Leblanc eut le mérite de mettre la main sur ceux qui donnaient les meilleurs résultats; nous voulons parler de la craie ou carbonate de chaux et du charbon. Le charbon agit ici comme agent réducteur, c'est-à-dire qu'il décompose les autres corps pour leur prendre une grande partie de leur oxygène, et forme de l'acide carbonique ou de l'oxyde de carbone gazeux. Il reste en définitive du carbonate de soude et du sulfure de calcium. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Leblanc, pas plus qu'aucun des chimistes de son temps, ne connaissait la théorie exacte de ces réactions. Ce n'est que dans ces dernières années, et après une ingénieuse hypothèse de Thénard, mais surtout par les travaux plus récens de MM. Dubrunfaut, Pelouze, Scheurer-Kestner, Kolb, qu'on a pu la donner d'une manière à peu près complète. Malgré cela, l'instinct de l'inventeur était si sûr, les premières expérimentations furent conduites avec tant de sagacité, que les doses furent établies par Leblanc et Dizé d'une manière irréprochable, que toutes les conditions de succès furent fixées, que soixante ans d'expérience et les progrès de la théorie n'ont rien changé à l'opération manufacturière que Leblanc avait indiquée. Il avait même introduit dans les fours un excès de craie et un excès de charbon dont aucune des théories chimiques d'alors ne pouvait rendre compte. L'excès de charbon a été expliqué : une partie était brûlée dans le four sans être utilisée dans la réaction; mais l'excès de craie a exercé de toutes les façons la sagacité des chimistes. On avait fini par admettre qu'il donnait un équivalent de chaux libre, que cet équivalent de chaux libre se combinait au sulfure de calcium et formait un hypothétique oxysulfure de calcium insoluble. On ajoutait que cette insolubilité était précieuse pour séparer par le lessivage le carbonate de soude, résultat de l'opération, de cet oxysulfure de calcium, qui en était le résidu. Cette théorie était enseignée dans tous les cours de chimie, exposée dans tous les ouvrages classiques, lorsqu'on s'aperçut que le sulfure de calcium était suffisamment insoluble pour permettre de séparer les deux corps, et qu'il n'était nul besoin, pour expliquer l'insolubilité du résidu, de recourir à la présence de l'oxysulfure. On constata ensuite que cet oxysulfure ne peut se former à la température rouge (de 950 à 1000 degrés centigrades) du four à ré-

verbère. Il fallait cependant trouver une explication pour le troisième équivalent de craie. On a reconnu aujourd'hui que cet excès compense une réduction trop forte de la craie à l'état de chaux, et que cette chaux intervient pour augmenter dans la soude brute la proportion de soude libre ou soude caustique, ce qui présente certains avantages. Cette théorie nouvelle a rendu compte de plusieurs phénomènes, depuis longtemps signalés par MM. Pelouze, Scheurer-Kestner et jusqu'ici inexpliqués, qui se produisaient pendant le lessivage; elle a donné des indications précieuses sur la nécessité d'éviter un contact trop prolongé des lessives avec le marc de soude, sur l'espèce de grillage que peuvent subir les sulfures, soit dans le four, soit pendant l'exposition à l'air humide.

Reprenons un peu le cours de ces opérations : décomposition du sel marin par l'acide sulfurique, décomposition du sulfate de soude par le charbon et la craie dans le four à réverbère, lessivage de soude brute formée sur la sole du four. Dès la première opération, nous voyons intervenir un corps des plus importans dont l'industrie nouvelle a déterminé la production en grand, l'acide sulfurique. En peu d'années, un procédé des plus remarquables fut trouvé pour fabriquer l'acide sulfurique, et cette grande industrie, marchant parallèlement avec celle de la soude, dont elle était issue, a véritablement bouleversé toutes les industries chimiques. C'est à l'aide de l'acide sulfurique en effet, le plus puissant des acides usuels dans des circonstances données, que l'on parvient, soit directement, soit indirectement, à extraire de différens sels la plupart des acides employés dans les laboratoires et dans les arts. C'est grâce à lui que l'on obtient économiquement l'acide chlorhydrique, qui a rendu de si grands services aux papeteries, aux blanchisseries, aux usines d'impression des tissus, qui sert à la préparation de la gélatine, du sel ammoniac, du chlore enfin, et des hypochlorites désinfectans et décolorans; l'acide carbonique, utilisé industriellement dans la préparation des eaux gazeuses, l'extraction du ucre de betteraves, la fabrication des bicarbonates alcalins; l'acide azotique, le plus puissant agent d'oxydation, qui dissout tous les métaux, même l'or (1) et le platine, quand il est uni à l'acide chlorhydrique, et à ce titre est indispensable dans toutes les industries qui s'exercent sur ces métaux et leurs alliages; les acides tartrique, citrique, acétique. L'acide sulfurique lui-même a permis de transformer en engrais puissans les phosphates fossiles, d'obtenir économiquement les sulfates d'alumine, de potasse, de

(1) De là le nom d'*eau régale* donné anciennement au mélange liquide des acides *nitrique* et *muriatique* qui dissout l'or, appelé à cette époque le « roi des métaux. »

magnésie, d'ammoniaque, de cuivre, de fer, de quinine, qui ont tous des applications importantes et variées dans l'industrie, l'agriculture, la médecine, l'économie domestique. La production des courans électriques, la galvanoplastie, les dorures et argentures électro-chimiques, l'affinage de l'or et de l'argent, les recherches médico-légales, la fabrication des bougies stéariques, l'épuration des huiles de colza et des hydrocarbures, la dissolution de l'indigo, la préparation de la garancine, voilà, entre autres, des branches d'industrie qui ne peuvent se passer de l'acide sulfurique, qui ont été vivifiées par les progrès de la fabrication en grand de cet acide, fabrication dont nous pouvons nous regarder comme redevables aux premières soudières. C'est un remarquable exemple de la solidarité qui existe entre les découvertes et de la loi qui les fait, pour ainsi dire, sortir les unes des autres.

La fabrication de l'acide sulfurique a une telle importance qu'on a pu dire avec vérité : « La prospérité industrielle d'un pays est en raison directe de la consommation d'acide sulfurique que fait ce pays. » Cette fabrication a subi des vicissitudes nombreuses, dont l'industrie soudière a particulièrement ressenti les contre-coups. En voici une curieuse, et qui mérite d'être signalée dans l'histoire si accidentée des arts chimiques. Le procédé le plus ordinaire de préparation de l'acide sulfurique consiste à oxyder l'acide sulfureux au moyen de vapeurs nitreuses en présence de l'eau et de l'oxygène de l'air. L'acide sulfureux s'obtient alors par la combustion du soufre qu'on brûle dans un courant d'air, en tête des chambres de plomb où s'opère la réaction principale. On retira longtemps le soufre de Sicile. En 1838, une compagnie commerciale se fit concéder par le roi de Naples le monopole du soufre malgré les réclamations de la France et de l'Angleterre. Elle avait promis à ce prince de beaucoup augmenter les revenus de la couronne; maîtresse du marché, elle haussa le prix du soufre. Grande émotion en Angleterre et en France. Pendant que les ambassadeurs de ces deux pays parlementaient à Naples, nos industriels songèrent à reprendre un procédé indiqué par Dartigues pendant la révolution et qui nous avait déjà fourni le soufre de nos poudres de guerre sous la république et l'empire : il consistait soit à distiller, soit à griller la pyrite martiale (bisulfure de fer). Ce procédé donnait le soufre à un prix un peu plus élevé que celui du soufre de Sicile; il avait été abandonné dès le rétablissement de nos relations commerciales avec le sud de l'Italie. On s'empressa d'y revenir au moment de cette hausse inattendue. La production du soufre indigène, non moins que l'intervention diplomatique des gouvernemens, réduisit le prix du soufre de Sicile; mais la nouvelle industrie française subsista et donna lieu à un incident qui parut d'abord bizarre. On

signala un jour des cas d'empoisonnemens occasionnés par un certain vinaigre; l'appareil de Marsh révéla que le vinaigre suspect contenait de l'arsenic. Le conseil d'hygiène, remontant de détaillant en détaillant au fabricant de vinaigre, trouve chez lui du vinaigre irréprochable, mais qui était un peu faible, et auquel on ajoutait, dans l'usine même, quelques centièmes d'acide acétique avant l'expédition au dehors. Cet acide acétique contenait de l'arsenic. On remonte au fabricant d'acide acétique, qui habitait les environs de Dijon. Celui-ci traitait par l'acide sulfurique l'acétate de soude, produit définitif des manipulations successives auxquelles sont soumis les produits pyroligneux dans la carbonisation du bois en vases clos. Il achetait cet acide sulfurique à une usine qui utilisait le soufre indigène des pyrites martiales; de là tout le mal. Ces pyrites sont presque toujours arsénicales; l'acide arsénieux, produit en même temps que l'acide sulfureux, se rendait avec lui dans les chambres de plomb, se dissolvait dans l'acide sulfurique et lui restait uni. Il fallut renoncer à employer l'acide sulfurique provenant du soufre indigène dans la préparation de tout composé alimentaire, acide acétique, tartrique, eau de seltz, sirops de glucose, etc. Il restait cependant assez d'applications possibles pour que l'exploitation des pyrites martiales présentât des avantages, vu les prix auxquels se maintenaient les soufres de Sicile. Les neuf dixièmes du soufre consommé en France, soit à l'état de soufre, soit à l'état d'acide sulfurique, peuvent aujourd'hui sans inconvénient être obtenus par le traitement des pyrites. Cette industrie devint même florissante lorsqu'en 1850 une terrible épidémie végétale vint désoler une partie de l'Europe, la maladie de la vigne. On constata que le soufre combattait efficacement le développement des végétations cryptogamiques qui causaient cette maladie. Un débouché considérable s'ouvrit au soufre sublimé ou réduit en poudre, indigène ou étranger. Il est facile de distinguer à première vue le soufre sublimé du soufre réduit en poudre. L'un est de la fleur de soufre et se prend en masse, comme de la neige, quand on le serre dans la paume de la main; l'autre est simplement du soufre pulvérisé et reste pulvérulent sous la pression des doigts. Revenons à la soude.

La première opération du traitement du sel marin exigeait d'un côté d'immenses quantités d'acide sulfurique, elle produisait de l'autre de véritables torrens d'acide chlorhydrique gazeux. Ce fut là un embarras grave. On condensait cet acide chlorhydrique, autant qu'on pouvait, dans une série de vases remplis d'eau, au travers desquels on forçait le courant gazeux à passer : on obtenait ainsi, il est vrai, des dissolutions acides qui avaient une valeur commerciale; mais on ne tarda pas à produire beaucoup plus

d'acide en solution que le commerce n'en réclamait, et on ne trouva plus le placement de ces encombrans produits accessoires. Une autre difficulté imprévue se présenta : on ne parvenait pas à dissoudre tout l'acide chlorhydrique formé, et le courant gazeux que l'on laissait enfin échapper dans l'atmosphère était encore chargé de vapeurs acides corrosives. Ces vapeurs attaquaient les ferrures des bâtimens, se condensaient dans les stomates des feuilles, qui se desséchaient et tombaient aussitôt. Les mêmes vapeurs, répandues au milieu de l'air atmosphérique, exerçaient une pernicieuse influence sur la santé des populations environnantes. Ce n'étaient pas seulement les abords immédiats de l'usine qui ressentaient les fâcheux effets de ces émanations, les vents les portaient à de grandes distances. Péclet a pu reconnaître, à plus de 20 kilomètres de certaines usines à soude, des signes non équivoques de la présence dans l'air de gaz chlorhydrique exhalé de ces usines dans l'atmosphère. Si les habitans de la contrée où fonctionnaient les fabriques de soude étaient justement alarmés d'un pareil état de choses, le propriétaire de l'usine n'avait pas lieu d'être plus rassuré de son côté, car les inconvéniens qu'il imposait à ses voisins et dont il était responsable pouvaient se chiffrer en argent; la menace d'avoir à payer des dommages écrasans était suspendue sur sa tête, et la découverte d'un moyen de condenser ou recueillir tout l'acide chlorhydrique devenait pour les soudières une question de vie ou de mort. Toutes ces difficultés ont été surmontées, et, comme il arrive souvent dans l'histoire des industries chimiques, chacune d'elles est devenue au contraire l'origine d'un progrès nouveau, d'un perfectionnement lucratif. L'acide chlorhydrique, que l'on parvenait à condenser, n'avait pas de débouchés suffisans : il fallait trouver des applications nouvelles de cet acide, en multiplier l'emploi dans les arts industriels. Ce problème fut résolu et donna lieu à plusieurs perfectionnemens intéressans d'industries diverses. Nous ne pourrions en donner le détail sans sortir de notre sujet; on a pu voir plus haut combien les applications de ce corps chimique sont variées : un grand nombre ont été trouvées sous l'empire de cette nécessité si pressante de condenser l'acide chlorhydrique ou de lui trouver des débouchés. Restait la seconde difficulté, épurer l'air de toute émanation acide; celle-là était plus grave, et, après avoir donné lieu aux expériences les plus curieuses, n'a été que depuis peu complétement résolue. Les usines qui étaient assez heureuses pour avoir auprès d'elles de vieilles carrières abandonnées songèrent d'abord à enfouir dans ces vastes profondeurs crayeuses les vapeurs incommodes. Le remède était tout local, de plus il était mauvais. Le carbonate de chaux, dont étaient formées les parois de ces carrières, était attaqué par l'acide chlorhydrique et trans-

formé en chlorure de calcium soluble qui tombait en déliquescence à l'humidité. Il en résulta des effondremens, des mouvemens à la surface du sol, les habitations supérieures se trouvèrent compromises : il fallut chercher un autre moyen. M. Rougier, de Septèmes près de Marseille, remplaça les carrières par des conduites cimentées avec des marcs de soude épuisés. Une large cheminée qui n'était pas attaquée par l'acide chlorhydrique fut remplie de fragmens de carbonate calcaire, que l'on renouvelait à mesure qu'ils étaient dissous; il se produisait ainsi du chlorure de calcium, que l'on faisait écouler dans la mer. Pour cette invention, qui assainit toute une localité, M. Rougier obtint de l'Académie des Sciences un des prix de la fondation Monthyon. Le procédé généralement adopté en France aujourd'hui consiste en ceci : on fait passer les gaz dans une série de plusieurs centaines de bouteilles de grès, d'une contenance de 200 litres chacune. Ces bouteilles communiquent toutes entre elles par des tubes bien lutés, un courant d'eau les traverse en sens inverse du courant gazeux, de sorte que les gaz les moins chargés d'acide chlorhydrique se trouvent en contact avec de l'eau presque pure, qui dissout jusqu'aux dernières traces d'acide. C'est ce qu'on nomme une condensation *méthodique*. La dissolution acide que l'on recueille contient de 40 à 42 pour 100 de son poids d'acide pur, et marque environ 21 degrés à l'aéromètre Beaumé. En Angleterre (1), on a surtout adopté des dispositions imaginées par un savant manufacturier français, Clément-Désormes, et désignés par lui, dans son brevet d'invention, sous le nom de cascade absorbante. Nous avons eu occasion nous-même de voir, en 1862, les résultats des expériences en grand entreprises par nos voisins pour constater l'efficacité de ce procédé. Ces expériences ont déterminé l'installation définitive, dans presque toutes les usines de la Grande-Bretagne, de ces cascades absorbantes. Qu'on imagine une haute et large tour bâtie en pierres siliceuses; l'intérieur de cette tour est rempli de coke ou mieux encore de fragmens de roches siliceuses ou de briques espacées; les gaz sont introduits au bas de la tour, et avant de s'échapper au sommet ont à passer à travers les interstices de ces durs matériaux. Il leur faut donc suivre comme une série de petits canaux étroits, enchevêtrés, hérissés d'aspérités, fourmillant de coudes, dans lesquels circule, en sens inverse des gaz, de l'eau qui tombe continuellement en pluie fine au sommet de la tour et descend, à

(1) Les usines anglaises ne furent pas moins éprouvées que les nôtres par les réclamations que soulevaient les émanations du gaz chlorhydrique. A la suite de procès engagés par les corporations de Liverpool contre l'usine Muspratt, celle-ci fut obligée de s'éloigner de Liverpool et d'aller s'installer à Newton. L'éloignement des grands centres était du reste un palliatif bien insuffisant; on ne faisait que reporter sur d'autres localités les graves inconvéniens qui résultaient du malsain voisinage des soudières.

travers tous les intervalles, jusqu'à la base de celle-ci. Cette disposition est des plus favorables pour retarder la vitesse des gaz et multiplier les surfaces de contact entre le gaz ascendant et l'eau qui doit dissoudre l'acide chlorhydrique. Au bas de la tour, on recueille une dissolution d'acide chlorhydrique; à la partie supérieure s'échappent librement les gaz qui n'ont pas été condensés, et qui, ne contenant plus d'acide, sont inoffensifs. Une commission spéciale d'experts, dont M. Hofmann, membre de l'Académie royale des Sciences de Londres, était le rapporteur, a constaté que ces gaz, dans les expériences auxquelles la commission se livra, n'exercèrent aucune action sur l'azotate d'argent et sur la teinture bleue de tournesol; ils ne contenaient donc pas même des traces d'acide chlorhydrique, car les plus petites quantités auraient été immédiatement révélées par ces deux réactifs si délicats. Il ne faudrait pas espérer que la pratique industrielle donne constamment un résultat aussi parfait que celui qu'a observé la commission. Dans une exploitation industrielle, les choses ne se passent pas toujours comme dans une expérience soigneusement préparée; cette dernière peut du moins montrer que le procédé a une réelle valeur, et elle doit faire espérer que, même en tenant compte des fuites qui peuvent se produire dans la maçonnerie, des tassemens dans la colonne de coke, de quelques négligences inévitables dans un travail continu de jour et de nuit, ce procédé fera disparaître les principales causes de plaintes, et restreindra les inconvéniens au voisinage immédiat de l'usine.

Nous n'avons pas grand'chose à dire de l'opération par laquelle le sulfate de soude est transformé en carbonate de soude en présence du charbon et de la chaux. Nous en avons indiqué la théorie; cette transformation s'effectue à la température rouge, dans un four à réverbère, c'est-à-dire dans un four recouvert d'une voûte. Cette voûte renvoie sur la masse à traiter, qu'on étale sur la sole du four, la chaleur d'un foyer placé en avant. La flamme rampe le long des parois supérieures du four en se rendant à la cheminée. Des ouvriers brassent la matière pendant l'opération, pour faciliter la réaction en assurant le mélange intime des divers corps. Nous supposerons cette opération terminée, le lavage du résidu fait, les lessives évaporées, et le carbonate de soude, qui est le produit définitif, obtenu. Il semble que les fabricans soient au bout de leurs peines; il n'en est rien : ils ont eu encore bien des préjugés à combattre, bien des occasions, qu'ils ne cherchaient pas, d'exercer leur esprit inventif.

Les soudes brutes artificielles différaient entièrement par l'aspect des carbonates de soude naturels auxquels l'industrie était accoutumée. Aussi le produit nouveau fut-il accueilli avec une ex-

trême défiance. La routine consent difficilement à changer ses habitudes, et toute nouveauté lui semble *à priori* suspecte. C'est de la même façon qu'un autre produit d'une de nos belles industries nationales issues du malheur des blocus pendant la république et l'empire, le sucre de betterave, fut longtemps regardé comme possédant des propriétés saccharines beaucoup plus faibles que le sucre des colonies, auquel il est devenu en réalité identique par l'épuration complète. Il en fut de même pour le carbonate de soude artificiel. Toute une corporation d'acheteurs de soude, les blanchisseurs, refusa de s'en servir. On l'accusa de brûler le linge, de donner des lessives trop fortes; peut-être ne serait-il pas impossible de trouver encore aujourd'hui des blanchisseries où cette doctrine est regardée comme indiscutable. Qu'y a-t-il pourtant de fondé dans ces reproches? Nous pouvons le dire avec précision, car ils ont fourni l'occasion de la découverte d'une science nouvelle, la science des essais manufacturiers, avec le concours de laquelle nous pouvons les discuter complétement. Vauquelin montra d'abord que, artificielles ou naturelles, les soudes brutes ou raffinées sont très différentes les unes des autres au point de vue de la proportion de principes utiles, c'est-à-dire de soude et de carbonate de soude, qu'elles renferment. Les soudes brutes contiennent, outre des sels neutres solubles, du carbonate de chaux, des parcelles de charbon, quelques corps étrangers accidentels. Dans le blanchiment, la fabrication des savons, la soude et le carbonate de soude importaient seuls; dans les verreries, les autres corps n'étaient pas absolument nuisibles à la fabrication des verres communs à bouteilles, mais ils étaient sans valeur, et constituaient même un excédant fâcheux de poids. Vauquelin proposa un premier moyen pour reconnaître la *teneur en alcali* d'un poids donné de soude : c'était de le dissoudre et de neutraliser la dissolution au moyen d'un acide, en ayant soin de déterminer le poids de l'acide employé. Ce procédé était assez expéditif; il exigeait cependant deux pesées et quelques opérations délicates qu'un opérateur exercé pouvait seul accomplir avec exactitude. Un manufacturier-chimiste de Rouen, Descroizilles, a rendu à l'industrie le très grand service d'indiquer une méthode volumétrique beaucoup plus simple, dont on peut faire usage dans le moindre atelier, et qui a rendu générale, même chez beaucoup de petits commerçans et industriels, l'habitude de se rendre toujours compte, au moment de l'achat, de la valeur alcaline des produits achetés, c'est-à-dire de la quantité exacte de potasse et de soude qu'ils contenaient. Dès lors les applications des soudes brutes et raffinées se multiplièrent, et les relations entre les producteurs, les négocians et les consommateurs, reposant sur des bases certaines, devinrent régulières et loyales. Les cours s'établirent avec facilité,

on ne considéra que la quantité de matière utile, sans tenir compte des matières inertes. Enfin les industriels qui employaient la potasse et la soude ne payèrent pas seulement leurs alcalis à un prix plus logique, ils purent les utiliser mieux et subordonner avec précision la force alcaline de leurs réactifs à l'effet qu'il s'agissait d'atteindre. Là ne se bornèrent pas les services de la *méthode alcalimétrique*. Descroizilles l'appliqua lui-même aux essais des vinaigres et des autres acides usuels, à la détermination de la force décolorante du chlore, à l'essai des propriétés tinctoriales de l'indigo. C'est en effet une nouvelle méthode générale d'analyse, dont le principe essentiel, la partie originale, est de substituer la mesure des volumes de solutions homogènes titrées d'avance à des pesées toujours délicates et difficiles. Cette méthode, perfectionnée depuis par Gay-Lussac et par plusieurs chimistes contemporains, a été l'origine et forme la base de tous les procédés volumétriques et des essais manufacturiers.

A l'aide d'un moyen d'investigation de pratique si facile et recommandé par des résultats si rigoureux, on put voir ce qu'il y avait de fondé et ce qu'il y avait d'injuste dans les plaintes dont la soude artificielle était l'objet. Il fut reconnu que, si on pouvait reprocher à la soude artificielle une action souvent trop énergique, c'est qu'elle était en réalité plus riche que la soude naturelle, et qu'à un même poids correspondait, dans le nouveau produit, une valeur alcaline plus considérable. Il fut alors très aisé de mieux diriger l'emploi du nouvel agent et d'en établir le dosage avec une entière certitude. On apprit également à tenir compte d'une autre cause d'erreur, la *causticité* des dissolutions. Naturelles ou artificielles, les soudes et potasses brutes sont des carbonates de potasse ou de soude. Soit pendant la préparation, soit dans l'exposition à l'air libre, la potasse ou la soude se combinent en effet avec l'acide carbonique de l'air, dont elles sont très avides, et forment avec lui un sel, moins énergique dans son action alcaline que la potasse ou la soude pure ou caustique. Les excellentes soudes naturelles de Ténériffe et d'Alicante avaient tout le temps, pendant la traversée, de se combiner avec l'acide carbonique de l'air, et, au moment où elles étaient livrées au commerce français, se trouvaient dénuées de toute causticité. Les soudes indigènes contenaient, à la sortie de l'usine, un mélange de carbonate de soude et de soude caustique, et il pouvait se faire qu'on les employât avant que cette causticité n'eût disparu. C'était tantôt un avantage qu'il était facile de s'assurer, tantôt un inconvénient qu'il était non moins aisé de faire disparaître par une exposition du produit brut à l'air atmosphérique.

Il semblerait que des résultats si précis, des constatations si

simples eussent dû culbuter la routine jusque dans ses derniers retranchemens; il n'en fut pas ainsi, et le subterfuge, innocent du reste et fort ingénieux, au moyen duquel, ne pouvant la convaincre, on lui donna le change, est assez curieux. Parmi tous les alcalis exotiques qui étaient en possession de la confiance exclusive de certains consommateurs, il y en avait un, la potasse rouge d'Amérique, qui jouissait d'une faveur tout exceptionnelle. Les données scientifiques avaient peu de prise sur ces préjugés robustes, et les produits très supérieurs et plus économiques de l'industrie indigène n'étaient achetés qu'avec la plus grande répugnance, parce qu'ils forçaient à modifier les antiques recettes traditionnelles. Tout à coup on annonça quelques arrivages de ces produits tant désirés; la provenance en paraissait bien établie, l'identité avec la potasse rouge d'Amérique incontestable. C'était bien là le bois si connu des barils qui la portaient, les douves fortement cerclées; c'étaient bien, une fois le baril ouvert, les mêmes gros fragmens anguleux, compactes et rougeâtres, trahissant l'origine du produit par la saveur caustique particulière qu'un très léger contact laissait au bout de la langue. Ces prétendues potasses d'Amérique, immédiatement achetées avec hausse et utilisées dans les usines, se comportèrent en effet, dans tous les usages auxquels on les employa, comme de la potasse rouge d'Amérique d'excellente qualité. A partir de ce moment, les arrivages se succédèrent régulièrement, toujours accueillis de même; pas une plainte ne se manifesta. Ces potasses d'Amérique n'étaient cependant pas des potasses, et n'étaient pas davantage américaines; elles étaient fabriquées près de Paris, dans une usine de Vaugirard, avec de la soude artificielle française, marquant 75 degrés à l'aréomètre Beaumé. On avait commencé par affaiblir cette soude de 75 à 55 ou 60 degrés, pour la ramener au degré alcalimétrique de la potasse rouge d'Amérique, en la mélangeant avec un sel neutre inerte, du sel marin. La couleur était due à l'addition d'un sulfate de cuivre, qui avait produit un précipité rouge de protoxyde de cuivre; on avait obtenu l'aspect anguleux des fragmens en fondant la matière et en la cassant après l'avoir laissé refroidir dans des marmites de fonte. Voilà comment la conciliation s'était faite. Le produit avait du reste la même force alcalimétrique et présentait les mêmes qualités que les potasses rouges d'Amérique les plus estimées. Seulement les consommateurs entêtés qui avaient forcé un manufacturier à déployer tant d'imagination pour leur vendre de la soude française au lieu de potasse américaine payaient avec bonheur de 120 à 140 francs un produit qui, d'après sa teneur alcaline, valait alors de 75 à 80 francs, et dont cette série de manipulations élevait bien inutilement le prix.

III.

Dans l'exposé rapide que nous avons présenté des premiers progrès de la chimie manufacturière, on a dû remarquer que les deux industries principales de la soude artificielle et de l'acide sulfurique, associées dès l'origine, ont toujours marché de conserve, appuyées l'une sur l'autre. Rien ne faisait prévoir qu'elles dussent jamais s'affranchir de cette mutuelle dépendance, lorsqu'une nouvelle industrie chimique, commençant à se développer sur les rivages français de la Méditerranée, fit pressentir que les relations des deux industries fondamentales allaient subir des modifications profondes. Il s'agissait en effet d'extraire directement le sulfate de soude des résidus liquides des salines, rejetés de tout temps à la mer. On voulait aussi retirer de ces résidus certains composés riches en potassium qui nous auraient dispensés de demander à l'étranger, comme on l'avait fait jusque-là, presque toutes les potasses que nous consommions.

Tout le monde connaît l'industrie des salines : l'eau de la mer est amenée, pendant la belle saison, dans des bassins de moins en moins profonds; elle s'y éclaircit et s'y concentre spontanément par l'évaporation. Il arrive un moment où elle est *saturée*, c'est-à-dire où elle contient la quantité maximum de sel qu'elle peut garder en dissolution à cette température. L'évaporation continuant, le sel cesse d'être tenu en dissolution et se dépose au fond du bassin sous la forme de petits cristaux cubiques (1). A mesure que le sel se dépose, les matières étrangères que contient l'eau de mer se concentrent de plus en plus dans le liquide non évaporé : ce sont des sels de magnésie, de soude, de potasse et de chaux. Voici, d'après les analyses de M. Usiglio, la proportion de sels que contient un litre d'eau de la Méditerranée, puisée loin des côtes et de toute cause perturbatrice.

(1) Dans les salines du midi, un phénomène dont j'ai pu étudier toutes les circonstances à la saline de Marignane, près de Marseille, marque le moment où arrive le terme de saturation de l'eau salée. La superficie du liquide prend une teinte rouge et exhale une légère odeur de violette. Les ouvriers disent alors : *la table va sauner* (le bassin va donner du sel). Voici à quoi ce singulier phénomène est dû. Plusieurs petits êtres organisés, animaux et végétaux, notamment de petits crustacés branchiopodes un petit végétal microscopique globuliforme, tous deux roses (car le crustacé se nourrit du végétal et laisse voir à travers son corps transparent la couleur des globules qu'il a avalés), vivent et flottent dans l'intérieur de l'eau salée. A mesure que l'évaporation se produit, la densité du milieu dans lequel ils se meuvent augmente; il arrive un moment où elle est assez considérable pour qu'ils ne puissent plus rester dans l'intérieur. Ils remontent alors comme ferait un morceau de liége placé au fond du liquide, ils s'élèvent à la surface de celui-ci, et y forment cette mince couche rose et odorante.

Sel marin (chlorure de sodium) . .	30gr·182
Chlorure de magnésium.	3 302
Sulfate de magnésie.	2 541
Sulfate de chaux	1 392
Bromure de sodium.	0 570
Chlorure de potassium	0 518
Carbonate de chaux.	0 117
Oxyde de fer	0 030

Ainsi sur 38 grammes 1/2, en nombre rond, de substances solides tenues en dissolution, l'eau de la mer contient 30 grammes de sel marin et 8 grammes 1/2 de corps divers, c'est-à-dire que le sel marin n'entre que pour les 4/5 dans la proportion des composés salins dissous dans les eaux de la Méditerranée ou de l'Océan (1). Après que le sel marin était complétement déposé, le liquide qui restait n'était donc pas un résidu sans valeur, et, à mesure que les découvertes se succédèrent, on vit de plus en plus quels services on en pouvait tirer. Naturellement les découvertes ne se produisirent que lentement : on ne débuta pas par connaître la composition exacte de l'eau de mer telle que nous l'avons donnée plus haut; c'est là au contraire le fruit de longues années de recherches patientes. Au moment où les premières recherches furent entreprises, on ne connaissait même pas en chimie l'existence de l'iode et du brome. C'est précisément aux travaux sur les eaux-mères des marais salans et sur les sels extraits des plantes marines que l'on doit la découverte de ces deux corps. On procéda d'abord à tâtons. C'est au chimiste manufacturier Courtois qu'est due la découverte de l'iode, corps simple qui se range chimiquement dans la famille du chlore. Il le retira des eaux-mères des sels de varechs, dans un établissement où il lessivait les cendres de ces végétaux pour en extraire les sels neutres de soude et de potasse. Gay-Lussac étudia les propriétés du nouveau corps et en donna une histoire complète. C'est à M. Balard que revient l'honneur d'avoir trouvé un troisième corps simple de la même famille, le brome, encore inconnu jusque-là. Il le retira des eaux-mères des marais salans et en fit une étude approfondie.

(1) L'eau de la Mer-Morte, qui se concentre sans cesse et ne s'écoule pas, a une composition bien différente : elle doit être, elle est en effet beaucoup plus chargée de sels minéraux. Voici les résultats de l'analyse pour 1,000 grammes :

Eau.			736
Chlorures de	magnésium.	146	264
	calcium	31	
	sodium.	78	
	potassium	7	
			1,000

On voit que cette eau contient au minimum quatre fois plus de substances salines que les mers qui baignent nos côtes.

L'iode et le brome ont joué un rôle important dans les progrès de la photographie. L'extraction de ces deux métalloïdes et des sels alcalins obtenus par l'incinération des algues marines s'effectue depuis avec un grand succès sur nos côtes de Normandie et de Bretagne. Un des premiers établissemens de ce genre, fondé près de Cherbourg par M. Cournerie, est devenu une importante usine, qui est en pleine voie de prospérité sous la direction de M. Cournerie fils, ingénieur de l'École centrale. Un habile chimiste, M. Moride, a même récemment proposé d'améliorer les conditions d'extraction de l'iode et supprimé toute cause de perte par volatilisation en carbonisant les algues au lieu de les incinérer. Des établissemens de même ordre et non moins florissans se sont également formés sur les côtes d'Angleterre. Ce n'est pas là cependant qu'il faut chercher la plus importante application des sciences chimiques à l'industrie au point de vue de la production de la soude : M. Balard a installé dans les marais salans des bords de la Méditerranée une exploitation remarquable, qui a pour but principal l'extraction du sulfate de soude et des sels de potasse. La première de ces opérations est fondée sur un fait observé d'abord par Green et vérifié par Berthier : la double décomposition qui s'opère entre le sulfate de magnésie et le sel marin sous l'influence d'une température inférieure à 0 degré; les deux sels, mis en présence dans ces conditions, échangent, pour ainsi dire, les élémens qui les constituent et donnent du sulfate de soude et du chlorure de magnésium. Partant de cette donnée, M. Balard réussit à extraire des marais salans le sulfate de soude; il adopta des dispositions si ingénieuses, il utilisa si heureusement les lois théoriques de la solubilité des sels, qu'il parvint à fabriquer annuellement sur un hectare de marais salans 1,125,000 kilogrammes de sulfate de soude cristallisé et 200,000 kilogrammes de chlorure de potassium en traitant ces eaux-mères jusque-là dédaignées et rejetées à la mer.

Cette belle industrie mérita au savant qui l'avait fondée les honneurs de la grande médaille à l'exposition internationale de Londres en 1862. Elle présentait une lacune cependant : la réaction chimique sur laquelle elle était tout entière basée exigeait une température inférieure à 0 degré pour pouvoir se produire. L'exploitation des marais salans était donc livrée au caprice des saisons, et par la force même des choses condamnée à de longs chômages. Il était évident que ce n'était pas là une difficulté insoluble : on sait en effet (1) que la chaleur n'est qu'une modification de la force, et que, partout où on peut faire fonctionner une machine, on a sous la main une source de chaleur, et par suite, au moyen de transformations

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1863, *de l'Equivalence de la Chaleur*.

qui ne sont plus un embarras pour la mécanique moderne, une source de froid. Au moment même où l'on se préoccupait de refroidir les marais salans, on savait que les Anglais avaient installé dans l'Inde de puissantes machines à vapeur de plus de cent chevaux de force destinées à fabriquer industriellement d'immenses blocs de glace. Il n'y avait donc pas lieu d'être inquiet sur le résultat final. La science était saisie de la question, elle ne devait pas tarder à la résoudre complétement. Dans les galeries de cette même exposition de Londres fonctionnait déjà en effet une machine qui offrait une solution inattendue, économique et élégante de ce problème : production de la glace par la combustion du charbon; nous voulons parler de l'appareil de M. Carré. Immédiatement construit dans de grandes proportions et employé dans les salines du midi de la France, cet appareil y permet depuis ce moment d'abaisser la température jusqu'au degré nécessaire pour déterminer la production du sulfate de soude. Il a permis aussi de décupler la fabrication de ce corps sans dégagement d'aucun gaz; il a développé dans la même proportion la production de l'autre base alcaline, la potasse.

L'industrie nouvelle était donc définitivement constituée; elle avait conquis l'aplomb manufacturier; il semblait que rien ne pût désormais en compromettre la prospérité. Elle était pourtant sérieusement menacée; des recherches depuis longtemps poursuivies en Allemagne venaient d'aboutir à un résultat satisfaisant; on avait constaté la possibilité d'exploiter un immense gisement souterrain riche en composés salins analogues à ceux des marais salans. Ce gisement, que l'on trouve à Stassfurt, près de Magdebourg, en Prusse, et à Anhalt-Bernbourg, dans le duché de ce nom, est un immense amas stratifié, lentement formé par les dépôts de la mer aux époques géologiques, et enfoui depuis dans les entrailles de la terre par l'accumulation de dépôts postérieurs (1).

La découverte d'une si puissante formation naturelle de sels de potasse ne date guère que de l'année 1860. Elle eut parmi les savans et les industriels un grand retentissement; les deux localités,

(1) Les couches très régulières de ce gisement se succèdent dans l'ordre suivant en partant du bas : 1° une couche de sel gemme pur d'une grande puissance (les sondages entrepris jusqu'à ce jour ont pénétré jusqu'à 150 mètres de profondeur dans cette couche sans en atteindre la base); 2° une zone de sel gemme de 30 mètres d'épaisseur, contenant des proportions variables et qui atteignent 5 pour 1,000 de chlorure de potassium, et à la partie supérieure des sels de chaux et de magnésie; 3° une couche de *kieserite*, ou sulfate de magnésie, à un seul équivalent d'eau; 4° la *carnallite*, chlorure double de potassium et de magnésium, avec 12 équivalens d'eau; cette couche, par la richesse en potassium des sels qui la constituent, est la plus importante du gisement; 5° la *tachydrite*, chlorure double de calcium et de magnésium. Enfin le gisement contient encore quelques corps moins intéressans au point de vue industriel mélangés aux précédens ou isolés dans la masse en rognons globulaires.

jusque-là peu connues, où le gisement avait été signalé furent l'objet de nombreuses visites de la part de tous ceux qu'intéresse ce bon marché de la potasse. Le minéral appelé *carnallite*, dont la mine renferme des quantités considérables, donne par son épuration un produit contenant jusqu'à 80 centièmes de chlorure de potassium. Une mine inépuisable de potasse se révélait. L'exploitation cependant fut, durant les premières années, languissante. En 1861, on ne parvint à extraire que 4,350 tonnes de carnallite; en 1862, on retira 17,250 tonnes, en 1863 40,000 tonnes; en 1864, on a dû en retirer 60,000 tonnes, si on s'en rapporte aux résultats publiés pour le premier trimestre. On le voit, la nouvelle exploitation est sortie de la période d'épreuves; elle est en plein progrès. Dès 1865, les premiers échantillons de chlorure de potassium ont apparu sur le marché français, au Havre d'abord, où la compagnie des mines d'Anhalt le livre au prix excessivement bas de 25 francs les 100 kilogrammes, à Paris ensuite, où ils sont livrés à 25 ou 30 fr. Il ne faut pas se dissimuler que c'est là pour les salines méridionales une redoutable concurrence. Sans doute, on continue à exploiter dans ces dernières les produits potassiques des eaux-mères, en même temps que le sulfate de soude, mais les avantages sur ce point sont sensiblement amoindris. Les prix de la soude elle-même ne peuvent manquer de se ressentir de l'abondance et du bon marché de la base alcaline rivale, la potasse. Le succès obtenu en Allemagne a éveillé l'attention des Français : au mois de mars 1863, les salines de l'est ont envoyé en Prusse un ingénieur des mines pour étudier les conditions géologiques du bassin de Stassfurt et les conditions économiques de cette nouvelle exploitation, afin d'appliquer, s'il y avait chance de succès, les résultats de cette étude aux gisemens salifères de la France.

Quoi qu'il en soit, voilà nos approvisionnemens en potasse et en soude assurés à jamais. On doit s'en applaudir d'autant plus que les sources qui nous fournissaient la potasse commençaient à s'appauvrir. Le procédé barbare qui a longtemps servi à préparer cet alcali si important, l'incinération des forêts, ne pouvait suffire longtemps; les forêts s'épuisaient rapidement en Allemagne, en Russie, en Amérique, en Toscane. Aujourd'hui nous retirons la potasse soit d'une mine qui semble inépuisable, soit des flots de la mer, qu'on peut certes exploiter indéfiniment. Il est impossible qu'elle nous fasse désormais défaut. Il est impossible aussi que la production de la soude artificielle ne continue à exercer sur les industries chimiques la grande et féconde influence dont nous avons cherché à montrer les principaux résultats.

PAYEN, de l'Institut.

LE CHRISTIANISME

ET

LA VIE CHRÉTIENNE DANS LA GAULE

D'APRÈS LES INSCRIPTIONS.

Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au huitième siècle, recueillies et annotées par M. Edmond Le Blant; Paris, Imprimerie Impériale, 1866.

Une des questions les plus importantes de notre histoire est celle de l'établissement du christianisme dans notre pays et de ses premières conquêtes. La publication des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, que M. Edmond Le Blant vient d'achever, apporte sur ce sujet de précieuses lumières. Ce n'était d'abord qu'un mémoire que l'Institut avait couronné : M. Le Blant a mis près de quinze ans à en faire un livre. Ces années n'ont pas été perdues : le livre tient toutes les promesses du mémoire. M. Le Blant a fouillé toutes les bibliothèques, visité avec soin tous les monumens. Ses patientes recherches lui ont fait recueillir sept cents inscriptions, dont plusieurs étaient inconnues ou fort inexactement rapportées. En les publiant, il les accompagne de dissertations savantes qui les expliquent et en font mieux saisir toute l'importance. Il montre très bien comment les plus insignifiantes en apparence prennent une certaine gravité, quand on les rapproche des livres des pères ou des historiens. Peut-être même pourrait-on lui reprocher d'étouffer quelquefois

l'inscription sous l'abondance du commentaire : le document cité n'est souvent qu'un prétexte qui permet à l'auteur d'étaler avec complaisance le résultat de ses profondes études; mais, si ces quelques excès d'une érudition qui ne sait pas toujours se retenir peuvent être regardés comme un défaut de méthode, il faut avouer qu'ils sont fort utiles au lecteur qui veut s'instruire. Les esprits sérieux qui trouvent qu'un livre est bon quand il leur apprend quelque chose seront certainement satisfaits de celui de M. Le Blant.

Le mérite principal de cet ouvrage, c'est qu'il n'a pas été entrepris pour défendre un parti, qu'il n'y paraît aucune trace de nos polémiques, que l'auteur reste impartial et calme en un sujet qui pouvait être brûlant. On n'aborde aujourd'hui l'histoire de l'église qu'avec des idées préconçues, et l'on ne cherche plus dans les faits qu'on étudie que des argumens pour ses opinions. M. Le Blant n'agit pas ainsi. Sans doute on s'aperçoit vite qu'il est un fils respectueux de cette église dont il étudie les origines, mais le respect n'exclut pas chez lui la liberté. Quelles que soient ses convictions, la science n'a rien à craindre d'elles; elle est en sûreté dans ses mains, et nous pouvons être certains qu'il ne la sacrifiera jamais à ses croyances. M. Le Blant en a donné, il y a quelques années déjà, une preuve que je veux rappeler ici, parce qu'elle fait honneur à son impartialité. On sait que certains tombeaux des catacombes portent scellés sur leurs parois extérieures un petit vase de verre ou de terre cuite qui renferme une matière colorée. Leibnitz a cru reconnaître que cette matière était du sang. La cour romaine, s'appuyant sur ce témoignage, regarde ces tombes comme celles des martyrs et livre les corps qu'elles contiennent à la vénération des fidèles. C'est ainsi qu'en 1853 on a accordé à la cathédrale d'Amiens les restes d'Aurélia Theudosia, que son mari qualifie dans son épitaphe de *benignissima et incomparabilis femina*. Il a suffi qu'on trouvât le vase de sang près de son tombeau pour qu'elle devînt aussitôt sainte Theudosie. Cependant tous les savans ne partagent pas la confiance de la cour de Rome. Il y a près de deux siècles qu'un prêtre, Mabillon, avait fait des réserves et soulevé timidement quelques doutes. Il écrivait à un ami qu'il pourrait dire à ce propos bien des choses qui ne seraient peut-être pas inutiles, mais que son respect pour le saint-siége et la congrégation des rites l'empêchait de parler. M. Le Blant, qui n'a pas les mêmes motifs de se taire, a repris la question et l'a traitée dans un opuscule auquel il me semble difficile de répondre (1). Il fait voir que cette importance attribuée au vase de sang est très récente, et que les écrivains anciens n'en

(1) *La Question du vase de sang*, par M. Ed. Le Blant; Paris, Durand, 1858.

disent rien, qu'on l'a vainement cherché sur les tombes des martyrs reconnus et incontestés, comme saint Corneille et saint Hyacinthe, où il devrait être, et qu'en revanche plusieurs de celles où il se trouve ne peuvent pas avoir contenu des martyrs; que dans les inscriptions de ces tombes, composées par les parens et les amis du mort, on lui souhaite la vie éternelle, comme s'il n'était pas sûr qu'il l'a obtenue par son sacrifice; qu'on ne retrouve jamais dans ces épitaphes les caractères ordinaires à ces époques de persécution où la contrainte redoublait la foi; que ce ne sont que des formules banales comme celles-ci : « c'était une merveille de jeunesse, un miracle de beauté et de bonne grâce, — elle m'a donné trois enfans, — elle était affable avec tous, etc.; » qu'il arrive même qu'elles contiennent des sentimens et des souvenirs païens qui, placés sur la tombe d'un confesseur de la foi, auraient indigné un chrétien sincère. Après avoir montré ce que le vase de sang n'est pas, M. Le Blant cherche ce qu'il peut être; c'est la partie la plus originale de son mémoire. Tous les récits des persécutions nous montrent les chrétiens se pressant autour de leurs frères immolés, baisant les instrumens de supplice, rassemblant les restes mutilés des victimes, et recueillant dans des linges leur sang répandu sur le sol. Que voulaient-ils donc faire de ce sang? « Ils le conservaient chez eux, dit Prudence, pour être la sauvegarde de leur famille. » M. Le Blant suppose avec vraisemblance qu'ils se mettaient souvent sous cette protection après leur mort comme pendant leur vie. Le même sentiment qui les faisait, aux catacombes, entasser leurs sépultures auprès de celles des évêques et des confesseurs les poussait à y déposer aussi quelques reliques, surtout ce sang précieux recueilli pendant les persécutions, et dont la puissance est telle, dit une de leurs épitaphes, qu'elle lave les fautes de tous ceux qui reposent près de lui. S'il en est ainsi, le vase de sang indique non pas la tombe d'un martyr, mais celle d'un chrétien pieux qu'effraie l'attente du jugement dernier. On comprend à la rigueur que l'église honore le vase lui-même : il peut avoir contenu des reliques; elle ne doit certainement pas vénérer le corps de ce pauvre pécheur qui, par le soin qu'il prend de se placer sous la protection des martyrs, semble ouvertement confesser ses fautes, et dont on veut faire un saint malgré lui.

Quoique ce mémoire ne se rapporte pas directement aux inscriptions de la Gaule, je tenais à en dire d'abord quelques mots pour montrer combien la science de M. Le Blant est indépendante. Il suffira de lire les premières pages de son introduction pour reconnaître combien elle est régulière dans sa marche, sûre et méthodique dans ses procédés. L'épigraphie persiste dans la voie où Bor-

ghesi l'a placée. Elle aspire de plus en plus à sortir des conjectures et des témérités. Elle ne veut plus devoir ses conquêtes à d'heureux hasards. Pour les rendre à la fois plus nombreuses et plus assurées, elle est à la recherche de règles et de méthodes fixes. C'est ainsi que M. Le Blant, qui ne veut rien laisser de douteux dans les inscriptions qu'il étudie, a cherché d'abord les moyens de découvrir l'âge de celles qui ne sont pas datées. L'entreprise était difficile; il croit pourtant y avoir réussi. Ce qui le confirme dans cette opinion, c'est que son savant ami, M. de Rossi, travaillait en même temps que lui et sur des documens différens à résoudre le même problème, et que, sans s'être entendus d'avance, ils sont arrivés aux mêmes résultats. Sa méthode est simple : les inscriptions datées font connaître les formules usitées à chaque époque, et ces formules, nettement distinguées, servent à déterminer l'âge de celles qui n'ont pas de date. On sait maintenant à quelle époque il faut rapporter les tombes qui portent le monogramme du Christ, l'ancre, le poisson, la croix; celles où le nom du mort est précédé de ces exclamations : « adieu, *have*, *vale*, vivez en Dieu; » celles qui commencent par ces mots devenus depuis si ordinaires : *hic requiescit;* celles où l'on voit mentionné le jour des funérailles, le nom des parens ou des amis qui ont élevé le monument, etc. C'est ainsi que, grâce aux travaux de MM. de Rossi et Le Blant, une base solide est trouvée à la classification des inscriptions chrétiennes. Les découvertes qu'on fait tous les jours aux catacombes rendront la méthode plus précise et plus sûre dans le détail, mais les grandes lignes existent. Dès aujourd'hui, la plupart des monumens épigraphiques chrétiens peuvent être sans témérité rapportés à des dates certaines. Ce sont autant de documens indubitables, contemporains des faits qu'ils racontent, que la science livre à l'histoire obscure et controversée des premiers temps du christianisme. Sur les faits les plus graves, on n'est plus forcé de s'en tenir entièrement au récit des historiens, et c'est un grand bonheur, car dans les questions religieuses les historiens ne sont jamais que des apologistes ou des détracteurs.

N'espérons pas que les inscriptions recueillies par M. Le Blant nous offriront l'intérêt de celles des catacombes; ce serait trop leur demander. Elles n'en sont pas moins très utiles à ceux qui veulent connaître l'histoire de l'église. Le premier service qu'elles rendent est de nous aider à savoir en quel temps le christianisme a pénétré dans la Gaule, par quel chemin il y est entré et les pays où il s'est d'abord établi. Cette question n'est pas aisée à résoudre. Il est toujours très difficile de remonter aussi haut dans l'histoire d'une religion. Ceux qui l'apportent dans des lieux où règnent d'autres

croyances se gardent bien d'attirer sur eux l'attention publique. Leurs premiers progrès sont lents et secrets; le temps s'écoule avant que la doctrine ait acquis le droit d'être ouvertement prêchée, et il arrive naturellement que dans cette longue obscurité le souvenir des premières années s'efface. Plus tard, quand on veut se rappeler les origines de la religion victorieuse et honorer ses premiers apôtres, il n'est pas toujours facile de dissiper les ombres dont ils se sont volontairement couverts. Ces mystères, ces incertitudes mettent à l'aise l'imagination des fidèles : en l'absence de faits bien connus, elle se sent plus libre d'inventer ce qui lui plaît; c'est un plaisir qu'elle se donne facilement dans ces temps de crédulité, et chez nous elle ne se l'est pas refusé plus qu'ailleurs. Sur l'époque où le christianisme a pénétré dans la Gaule, il y a deux opinions très différentes : celle des écrivains sérieux et celle du peuple, la tradition et l'histoire. Si l'on consulte la tradition, ce sont les disciples mêmes de Pierre et de Paul qui ont prêché à la Gaule la nouvelle doctrine; aucun peuple ne nous a précédés dans la foi; nous sommes bien véritablement les fils aînés du christianisme. Chaque ville importante se fait de ses mains un passé glorieux. Elle a, dès le premier siècle, ses confesseurs, ses évêques, ses martyrs, qu'elle invoque avec plus de confiance que ceux de la ville voisine, auxquels elle crée des légendes et bâtit des églises. Si l'on étudie les historiens, toute cette brillante antiquité se dissipe. Sulpice Sévère affirme qu'il n'y a pas eu de martyrs en Gaule avant Marc-Aurèle, et la vie de saint Martin nous montre que vers la fin du IVe siècle les pays du centre étaient encore tous païens; il n'y est question que de prêtres confondus, d'idoles renversées et de temples détruits (1).

Cette persistance du paganisme dans la Gaule ne doit pas surprendre. Tous les terrains n'étaient pas également préparés pour la nouvelle doctrine. Il était naturel qu'elle fît les progrès les plus rapides dans les pays où l'influence romaine avait le plus profondément pénétré, qu'elle avait le plus imprégnés de ses qualités et de ses vices. Les gens simples et naïfs, les ignorans, les campagnards, tous ceux qui, réfléchissant peu, laissent plus de prise sur eux au passé et aux habitudes, se contentaient facilement des religions anciennes. C'étaient surtout les esprits cultivés, chez qui des connaissances étendues éveillaient, sans la satisfaire, une curiosité

(1) Un feuillet de papyrus, découvert récemment à la Bibliothèque impériale et décrit dans un mémoire très intéressant de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, contient un sermon de saint Avit qui fut prononcé à Genève à la dédicace d'une église fondée en remplacement d'un temple païen. Il y avait donc encore des temples debout au VIe siècle dans un des pays les moins sauvages de la Gaule.

fébrile, c'étaient les âmes malades qu'exaltait et fatiguait une civilisation raffinée, qui éprouvaient le besoin de croyances nouvelles. Encore est-il possible que ce besoin se fût éteint de lui-même, s'il n'avait été alimenté et nourri par les cultes orientaux que tant de gens pratiquaient à Rome et qui leur communiquaient cette avidité d'émotions religieuses, ce goût de l'inconnu et de l'indéterminé, ces élans mystiques, cette dévotion passionnée, que jusque-là les peuples de l'Occident avaient peu connus. C'est sur ce sol tourmenté que le christianisme prenait facilement racine. Or ces conditions favorables à son établissement ne se trouvaient pas en Gaule. La conquête romaine y était récente, et il est probable que, dans les campagnes surtout, elle n'avait que recouvert, sans l'effacer, l'ancien esprit national. L'Orient avait moins de rapports avec la Gaule qu'avec l'Italie; le mysticisme n'a jamais été son génie naturel; elle était donc moins bien disposée pour le christianisme, et il n'est pas étonnant qu'il ne s'y soit établi qu'assez tard. Nous ne serons pas surpris non plus qu'il ait suivi, pour y pénétrer, sa route ordinaire, qu'il se soit répandu d'abord dans les grands centres industriels, où s'échangent les idées aussi bien que les marchandises, dans les villes de passage situées au bord de la mer ou le long des fleuves, traversées par des gens de tous les pays, et que ce contact familiarisait d'avance avec toutes les nouveautés. Marseille et Arles, restées à moitié grecques et visitées sans cesse par les étrangers, Vienne, placée sur le chemin de tous ceux qui allaient dans la Belgique, la Bretagne ou la Germanie, Lyon, dont le commerce s'étendait si loin qu'on a retrouvé dans cette ville les tombes d'un armateur de Pouzzoles, d'un marchand de Carthage et d'un négociant arabe, devaient être naturellement ses premières conquêtes.

C'est bien ainsi que les choses se sont passées; les inscriptions le prouvent. Les pays que le Rhône traverse et qu'il relie à la Méditerranée, la première Lyonnaise, la Viennoise, l'ancienne province romaine, sont ceux qui ont conservé les monumens chrétiens les plus antiques. N'en peut-on pas légitimement conclure qu'ils furent conquis avant les autres par le christianisme? Mais ces monumens eux-mêmes sont bien récens quand on les compare à ceux de Rome. On a trouvé dans les catacombes une inscription de l'an 71, c'est-à-dire du commencement du règne de Vespasien. La plus ancienne inscription datée de la Gaule est de l'an 334, de l'époque où le christianisme venait de triompher avec Constantin. A la vérité, quelques-unes de celles qui ne portent point de date remontent plus haut. Une d'entre elles, gravée sur une tombe brisée de Marseille, rappelle par la façon dont elle est rédigée celles des catacombes. On y lit ces mots : « A Sentrius Volusianus, fils d'Eu-

tyches, et à Sentrius Fortunatus, ses enfans très pieux, qui ont souffert le martyre du feu, leur mère Eulogia a élevé cette tombe. Que celui qui peut tout nous donne le rafraîchissement, *refrigeret nos qui omnia potest!* » C'est là peut-être le monument le plus ancien de la foi chrétienne dans la Gaule. Il rappelle un martyre dont les histoires religieuses n'ont pas gardé le souvenir. M. Le Blant le croit du temps de Marc-Aurèle. Quelques autres inscriptions, qui ne sont pas datées non plus, peuvent être rapportées au IIIe siècle; mais elles sont rares, et l'on peut dire en somme qu'il en est très peu qui soient antérieures à Constantin. N'est-ce pas la preuve que la conversion de la Gaule était alors assez récente? Il n'est certainement pas vraisemblable qu'une religion établie depuis trois siècles aurait laissé d'elle aussi peu de souvenirs. Ainsi l'épigraphie donne raison à l'opinion de Sulpice Sévère, elle condamne les mensonges des histoires locales et les récits merveilleux des traditions, elle achève de nous convaincre que le christianisme a triomphé beaucoup plus tard chez nous que ne l'affirment les légendes.

Cette question n'est pas la seule dans l'histoire de l'établissement du christianisme en Gaule sur laquelle l'épigraphie puisse donner quelques lumières. Elle permet aussi d'intervenir dans un débat qui a fait autrefois beaucoup de bruit et que le temps n'a pu qu'assoupir sans le vider. Il s'éleva au Ve siècle une querelle très vive entre Arles et Vienne au sujet de la primatie. Les conciles et les papes furent consultés et ne parvinrent pas à mettre les parties d'accord. Chacune des deux villes prétendait avoir précédé l'autre dans la foi, et quand les argumens sérieux manquaient, on ne se faisait pas faute de recourir aux fraudes pieuses. L'épigraphie, si on l'interroge, se décidera pour Arles sans hésiter. Arles possède des monumens chrétiens bien antérieurs à ceux de Vienne. Quelques-unes des inscriptions qu'on y trouve ont un grand air d'antiquité; la simplicité, le naturel, la correction du style rappellent les meilleures époques. Elles sont précédées de l'ancienne formule des catacombes : « la paix avec toi! » Mais ce qui indique encore mieux l'âge de ces monumens, ce sont les bas-reliefs qu'ils portent. On ne travaillait pas ainsi au temps de Constantin. Il y avait encore en ce moment quelques architectes : l'architecture est le dernier art que Rome ait désappris; il n'y avait plus de sculpteurs, et pour orner un arc de triomphe on était obligé d'en détruire un autre. On peut affirmer par exemple que ce Christ qu'on voit sur une des tombes d'Arles, et auquel l'artiste a donné l'attitude et le geste d'un orateur de l'ancienne Rome, ne peut pas être du IVe siècle. On n'aurait pas su exécuter non plus à cette époque ces *orantes* si chastes, si pieuses, si belles encore avec

leurs longs voiles sous lesquels il semble qu'on devine le corps des statues de la Grèce. Les œuvres de ce temps n'ont pas un si beau caractère. La barbarie dans l'art a précédé les barbares. Dès le règne de Constantin, le ciseau des sculpteurs chrétiens devient trop lourd pour reproduire ces nobles figures. Ils se contentent de représenter grossièrement des colombes ou le monogramme du Christ; ils finissent par ne plus savoir sculpter que la croix. De tous les symboles chrétiens, la croix est le plus facile pour une main maladroite. Ce qui fit sa popularité au IVe siècle, c'est moins le grand souvenir qu'elle rappelait que l'ignorance des artistes et l'impossibilité où ils se trouvaient de faire autre chose.

Les inscriptions chrétiennes antérieures à Constantin, comme celles dont je viens de parler, sont assurément les plus curieuses. Il est fâcheux qu'en Gaule elles soient si rares. Les autres, quoique moins importantes, sont bien loin d'être sans intérêt. M. Le Blant a montré les services qu'elles pouvaient rendre. En examinant de près les formules les plus ordinaires, il en tire, avec une sagacité rare, des renseignemens très utiles pour l'histoire. Quand on passe brusquement de l'étude des anciennes inscriptions de Rome à celle des inscriptions chrétiennes, on s'aperçoit bien qu'on est dans un monde nouveau. Par exemple, ces qualifications d'esclaves et d'affranchis si fréquentes sur les sépultures païennes ont ici presque entièrement disparu. Ce n'est pas que le christianisme eût détruit d'un coup l'esclavage. C'était une révolution trop radicale qui aurait changé l'état social tout entier; il n'osa pas l'entreprendre. Ne pouvant le détruire, il travailla au moins à l'affaiblir. Dans la communauté des fidèles, l'esclave se regardait comme affranchi par le Seigneur, l'homme libre était heureux de se dire l'esclave du Christ, et par cet échange qu'ils faisaient volontairement de leur situation mutuelle l'égalité semblait se rétablir entre eux. Il ne faut point chercher non plus sur les tombeaux chrétiens ces longues listes de fonctions politiques ou municipales que jusque-là les personnages importans se plaisaient à étaler : les honneurs de la terre ne méritent pas qu'on en garde ainsi le souvenir. On n'y retrouve que très rarement indiquée la filiation du défunt; il n'énumère pas avec complaisance, comme c'était l'usage auparavant, le nom de son père et de ses aïeux. Le Christ n'a-t-il pas dit : « N'appelez personne ici-bas votre père, parce que vous n'avez qu'un père qui est dans les cieux? » C'est pour cela que les martyrs refusaient obstinément de répondre à ceux qui les interrogeaient sur leur famille. « Le bourreau lui demandant : De quels parens êtes-vous né? il se contenta de dire : Je suis chrétien. » Ce mot suffisait à tout, il était à lui seul une lignée, et on n'avait pas besoin d'en inscrire

d'autre sur la tombe d'un fidèle. Même silence sur le métier qu'il pratiquait, non pas qu'il en rougît, mais parce que « le chrétien ne devait avoir d'autre profession que de s'occuper des choses d'en haut. » A plus forte raison devait-on s'interdire de parler de la fortune et des biens terrestres. La mention des héritiers, si ordinaire chez les païens, est inconnue dans l'épigraphie chrétienne. Tous les intérêts de ce monde doivent se taire devant la mort. Le souvenir même de la patrie disparaît; on ne prend presque plus la peine d'indiquer comme autrefois le nom de la province ou du municipe d'où le défunt était sorti. « Un chrétien, disent les *Actes des martyrs*, n'a point de ville sur la terre; sa patrie, c'est la Jérusalem des cieux. » — « Il n'y a plus, disait l'apôtre, de gentil ni de Juif, de circoncis ni d'incirconcis, de barbare et de Scythe, d'esclave ni d'homme libre; il n'y a que le Christ, qui est tout pour tous. » Nous admirons beaucoup aujourd'hui ces belles paroles, mais un Romain ne les comprenait pas; elles ne pouvaient que le surprendre et l'indigner. Il est probable qu'elles irritaient surtout les gens du peuple, ceux qui, dans le choix de leurs opinions, se décidaient plutôt par le cœur que par l'esprit. C'est un fait incontestable que le christianisme a soulevé chez le peuple des colères furieuses. « Combien de fois, dit Tertullien, ne nous a-t-il pas accablés de pierres et n'a-t-il pas mis le feu à nos maisons? Dans la fureur des bacchanales, il n'épargne pas même les morts. Oui, l'asile de la mort est violé. Du fond des tombeaux où ils reposent, on arrache les cadavres des chrétiens, quoique méconnaissables et déjà corrompus, pour les insulter et les mettre en pièces! » On s'est souvent demandé comment le peuple avait si mal accueilli une doctrine qui semblait devoir être si populaire. C'est que la nouvelle religion ne se séparait pas seulement des opinions reçues, elle brisait les affections anciennes. Que de déchiremens n'a pas causés son triomphe! Nous n'en voyons aujourd'hui que les heureux résultats, qui auraient dû, à ce qu'il semble, lui gagner tous les cœurs, il ne faut pas oublier tout ce qui devait les éloigner d'elle. Pour nous rendre compte de la résistance, et surtout de la résistance populaire, qu'elle a rencontrée, rappelons-nous ces attachemens profonds qu'elle venait détruire sans pitié. Dans ces grandes révolutions qui renouvellent les sociétés, il est naturel qu'on soit d'abord plus sensible aux biens qu'on perd qu'à ceux qu'on gagne. On sait avec quelle passion les peuples antiques aimaient la famille et la patrie, comment ils concentraient tous leurs plaisirs, tous leurs devoirs, leur existence entière autour de la cité et de la maison. Qu'on se figure leur surprise quand on vint leur dire qu'il fallait se détacher de ces affections; qu'on juge de leur fureur quand ils

se virent sur le point de perdre ces biens qui avaient jusqu'alors animé la vie, qui en avaient fait le charme et l'honneur! C'était vraiment une partie de leur âme qu'on leur arrachait. Aussi, dans leur emportement aveugle, accusaient-ils les partisans de la doctrine nouvelle de haïr le genre humain, *odio generis humani convicti*. Jamais reproche ne fut plus injuste au fond et ne parut plus légitime en apparence. N'était-ce pas le haïr que de s'isoler de lui, de condamner ce qu'il aimait le plus, de se faire une joie cruelle de le priver de ces sentimens sans lesquels il semblait qu'on ne pouvait pas vivre? En réalité, c'était une société qui se défendait plutôt qu'une religion. Aux yeux prévenus de la populace romaine, les chrétiens étaient des ennemis publics qui venaient non pas seulement renverser les temples, mais dépeupler les cœurs. On ne se contentait pas de les persécuter avec acharnement, l'opinion populaire les mettait hors l'humanité.

Les politiques avaient contre le christianisme des griefs différens, mais non moins graves. Comme ils ont d'ordinaire plus de souci de leur temps que de l'avenir, et de leur pays que de l'humanité, ils accusaient la religion nouvelle, qui prêchait la fraternité universelle, de diminuer la haine pour l'étranger; ils pensaient qu'en détachant l'homme de sa patrie terrestre, elle affaiblissait le sentiment national au moment où il avait le plus besoin d'être fortifié, et il faut avouer qu'ils n'avaient pas tout à fait tort. M. Le Blant a fait la remarque que dans les inscriptions chrétiennes la qualification de soldat ne se retrouvait que très rarement; il en conclut que l'église avait d'abord une certaine répugnance pour la profession des armes. Beaucoup pensaient avec Tertullien que le Seigneur avait voulu l'interdire aux fidèles quand il avait commandé à saint Pierre de poser son épée. Du moment que les barbares étaient des frères, il devenait criminel de verser leur sang, et l'on croyait qu'un homme qui s'était fait soldat du Christ ne pouvait plus l'être de César. Par là se trouvait condamné le métier que l'opinion publique regardait comme le plus noble, celui qui, au milieu de tant de menaces et de dangers, était au moins le plus utile (1). Une telle doctrine désarmait l'empire et le livrait aux barbares. Aucun empereur, pas plus Constantin que Dèce ou que Galère, ne pouvait la tolérer sans souscrire à sa ruine. Aussi, quand un prince chrétien parvint au trône, quand les légions portèrent sur leurs enseignes le mono-

(1) Il faut cependant reconnaître que l'opinion contraire au métier des armes avait quelques contradicteurs chez les premiers chrétiens. Saint Jules disait qu'il avait été soldat et qu'il avait servi le Dieu vivant en même temps que l'empereur; mais les inscriptions montrent bien que les imitateurs de saint Jules n'étaient pas les plus nombreux.

gramme du Christ, il fallut bien la modifier. L'église le comprit et vint résolûment au secours de l'état en péril. Un concile retrancha de la communion des fidèles ceux qui se croyaient le droit de jeter leurs armes; mais il était plus facile de faire le mal que de le réparer. Ce concile ne dut pas convaincre tout le monde. La doctrine ancienne, qu'on n'oubliait pas, combattait la décision nouvelle et en affaiblissait l'autorité. « Les actes des saints et des martyrs, dit M. Le Blant, étaient lus publiquement aux offices. Ces édifians récits que le fidèle écoutait debout, comme l'Évangile même, lui disaient la vertu de saint Martin refusant de se battre, celle de Tarachus abandonnant l'armée par respect pour la foi, l'héroïsme de Maximilien, qui, repoussant comme chrétien la marque militaire, paya de sa vie une noble résistance. Par ces exemples sans cesse proposés à son admiration dans les leçons des pères, le fidèle apprenait que la guerre était une œuvre maudite. » Était-il étonnant qu'il hésitât, quand l'église elle-même, revenant sur ses anciens principes, lui ordonnait de combattre? Entre ces ordres nouveaux et ces enseignemens du passé, beaucoup d'âmes devaient être inquiètes et indécises, et il arriva que d'invincibles scrupules privèrent l'empire d'un grand nombre de ses défenseurs. C'était pour lui une nouvelle cause de ruine ajoutée à tant d'autres; il n'y résista pas. L'affaiblissement de l'esprit militaire qui suivit l'établissement du christianisme a certainement avancé les derniers jours de l'empire. Nous nous en consolons aujourd'hui très facilement, nous pensons que l'humanité a plus gagné que perdu à sa chute; mais on conçoit que les empereurs ne pouvaient pas raisonner comme nous et prendre si philosophiquement leur parti. Ils auraient été coupables de se résigner de gaîté de cœur à voir périr une société qui leur avait confié sa défense. S'ils avaient le sentiment des dangers que la nouvelle religion faisait courir à leur pays, il n'est pas étonnant qu'ils se soient si obstinément opposés à son triomphe, et leur haine s'explique aussi facilement que celle du peuple.

Les inscriptions chrétiennes sont encore plus utiles pour l'histoire de l'église que pour celle de l'empire. Elles nous font voir comment le dogme se précise et s'achève. Sans doute elles nous apprennent beaucoup moins que les livres, elles sont sobres de détails, et leurs courtes formules ne permettent que d'entrevoir les choses dont elles veulent parler; mais elles ont cet avantage au moins, qu'on ne peut récuser leur témoignage. Les livres sont sujets à s'altérer quand on les transcrit; on peut les changer pour les mettre en harmonie avec les opinions nouvelles, et les doctrines les plus sincères ne se sont pas toujours interdit ce moyen commode de triompher. Les mots gravés sur le marbre ou la pierre ne se

corrigent pas; on ne peut les modifier sans que la trace de ces changemens ne soit visible. Ils indiquent d'une manière irréfutable, tant qu'ils existent, les opinions des temps où ils furent écrits. Les inscriptions recueillies par M. Le Blant donnent lieu, sous ce rapport, à plus d'une observation importante. Elles sont curieuses et par ce qu'elles contiennent et par ce qu'on n'y trouve pas. Une seule fois il y est question de la Vierge; évidemment elle ne tenait pas dans la dévotion de ce temps la place qu'elle occupe aujourd'hui. On est surpris de n'y jamais lire ce nom de « frère, » si éminemment chrétien, que les prêtres donnaient à leurs auditeurs dans les églises, et dont, au dire de Lactance, les premiers fidèles se saluaient les uns les autres dans la vie commune. N'en faut-il pas conclure qu'on cessa bientôt de s'en servir, que les gens du IVe siècle, obéissant aux préjugés et aux distinctions antiques, hésitaient à appeler ainsi leurs esclaves, leurs cliens et leurs inférieurs (1)? Ce n'est pas la seule fois que la pratique et la théorie ont eu quelque peine à se mettre d'accord. Une épitaphe de l'an 501 nous apprend qu'avant de mourir « un chrétien a affranchi l'un de ses serviteurs pour la rédemption de son âme. » C'est une réponse au protestant Jacob Spon, qui affirmait qu'on ne trouve dans aucun monument antérieur à la fin du VIe siècle la mention du secours que le mort reçoit de ses bonnes œuvres, ou, comme on disait alors, du remède de l'âme. Mélanchthon prétendait que l'habitude d'invoquer les saints était fort récente dans l'église. « Ils ne voient pas, ces ânes, disait dans le style de son temps le plus doux des réformateurs, que personne n'en a parlé avant Grégoire le Grand. » Or l'on a trouvé à Die l'épitaphe d'un pieux chrétien du Ve siècle qui nous apprend qu'il attend sans crainte le jour du dernier jugement, parce qu'il compte sur l'intervention des saints, *quiescit in pace et diem futuri judicii intercedentibus sanctis spectit* (2). A la même époque, dans toute la chrétienté, les morts se pressent autour des martyrs et des confesseurs. Chacun veut reposer le plus près possible de ces restes vénérés. Dans les fouilles qu'on fait aux catacombes, on reconnaît qu'on approche d'une tombe importante à

(1) Ce mot de frères se retrouve dans les plus anciennes inscriptions chrétiennes, et M. de Rossi suppose même que la communauté naissante a dû être connue sous le nom d'*ecclesia fratrum*, qui se trouve sur un monument de Césarée en Mauritanie; mais M. Le Blant fait remarquer avec raison que même à cette époque ce mot est toujours pris dans une acception générale et collective. Jamais il n'est échangé d'homme à homme. En tout cas, il se peut qu'usitée dans la ferveur des premiers temps cette dénomination se soit perdue quand les âmes devinrent plus tièdes, quand les indifférens se firent chrétiens à la suite des empereurs pour les imiter et pour leur plaire, et qu'ils apportèrent leurs anciens préjugés dans leur nouvelle religion.

(2) Pour *exspectat*.

l'entassement des sépultures. On brisait les revêtemens de marbre dont les murs étaient couverts, on détruisait des fresques antiques, on compromettait la solidité des voûtes pour trouver place dans le rayon où l'on supposait que s'étendait la protection du saint. Plus tard, quand les reliques sont déposées dans les églises, on se dispute le droit d'y être enterré. Les murailles et le pavé se remplissent de tombes. Une inscription de Vaison prouve qu'il fallait beaucoup prier pour jouir de cette faveur, et un sous-diacre de Trèves se félicite en vers barbares de l'avoir obtenue, « parce que ni le Tartare ni les terribles châtimens ne pourront plus lui nuire. » Ainsi, quand on prouverait avec Mélanchthon que les pères n'ont rien dit de l'habitude d'invoquer les saints et de compter sur eux après la mort, ces inscriptions suffiraient pour établir que ce fut de bonne heure une croyance populaire.

Il est naturel qu'il soit souvent question sur les tombes de la résurrection : c'est la consolation la plus efficace de ceux qui meurent comme de ceux qui survivent. M. Le Blant a consacré plusieurs dissertations à étudier la façon dont cette doctrine est exprimée dans les inscriptions chrétiennes et les vicissitudes par lesquelles il semble qu'elle a passé avant d'arriver à sa formule définitive. Il n'en est pas sans doute qui ait plus étonné la société païenne. Le jour où l'aréopage d'Athènes l'entendit pour la première fois de la bouche de saint Paul, les sages de ce pays, où l'on aimait tant la nouveauté, où les plus étranges opinions n'effarouchaient personne, ne purent cacher leur surprise. « Les uns se moquèrent ouvertement, les autres dirent : Vous nous reparlerez plus tard de ces choses. » Peut-être aussi n'en est-il point qui ait plus servi la religion nouvelle. Dans les épreuves des persécutions, elle empêchait les fidèles de faillir; par cette perspective immortelle, elle les raffermissait contre les souffrances du présent. Leurs ennemis sentaient bien la force que les chrétiens tiraient de cette espérance; pour la leur enlever, ils brûlaient les corps des martyrs, ils jetaient leurs cendres dans les fleuves, convaincus que ces membres dispersés ne pourraient jamais se réunir, et qu'ils privaient ainsi tout ensemble leurs victimes de la vie présente et de la vie future. Leurs calculs ne furent pas tout à fait trompés. A la vue de ces cadavres mutilés, des craintes, des doutes se glissaient dans l'esprit des survivans. Les évêques avaient beau leur dire « qu'il est écrit que pas un cheveu de notre tête ne périra, que l'homme, dévoré par les bêtes, dispersé par le courant des flots, détruit par la putréfaction dans le sein de la terre, n'en sera pas moins ressuscité un jour : » il restait toujours quelques inquiétudes dans les âmes les plus fermes. Ces craintes se traduisent par le soin extrême qu'on prend de protéger

les restes des morts, par les menaces terribles qu'on profère contre ceux qui oseraient violer leurs sépultures. Ce qui donnait plus de force à ces terreurs, c'est qu'elles réveillaient dans l'âme des superstitions païennes qui sans doute n'y étaient pas entièrement éteintes. Ce mélange des deux religions a dû s'accomplir plus d'une fois dans les premiers temps du christianisme. Il a dû souvent arriver que des croyances anciennes ont trouvé moyen de se rejoindre par des chemins inconnus à des croyances nouvelles, qu'elles en ont ou accru l'intensité ou altéré le caractère, et ce serait une étude fort intéressante que de chercher tout ce qu'il entre de paganisme dans les doctrines même les plus essentiellement chrétiennes. Ici le rapprochement est visible. « Mortel, disent les épitaphes païennes, respecte les Mânes. — Qu'il ait les dieux du ciel et de l'enfer irrités contre lui, celui qui troublera mon repos; — qu'il reçoive d'autrui le traitement qu'il m'aura fait subir; — qu'il périsse le dernier des siens! » Les chrétiens ne sont pas moins violens dans leurs imprécations : « Que celui qui touchera à mes os soit anathème; — qu'il meure de mort violente; — qu'il soit privé de sépulture; — qu'il ne ressuscite pas, qu'il ait le partage de Juda, celui qui outragera mes restes! » L'emportement est le même des deux côtés, mais le motif n'est pas semblable. Les païens, qui croyaient vaguement à une sorte de persistance obscure de la vie dans le tombeau, craignaient qu'une main impie ne vînt interrompre ou troubler cette existence posthume. Les chrétiens avaient peur qu'en dispersant les membres on ne mît quelque obstacle à la résurrection du corps. Cette crainte est très naïvement exprimée dans une inscription de Côme, aujourd'hui presque effacée et illisible, mais dont M. Le Blant a retrouvé une copie dans les papiers de Peiresc : « Au nom du Seigneur et du jour redoutable du jugement, respecte ce tombeau jusqu'à la fin des siècles, afin que je puisse sans empêchement jouir de la vie éternelle quand viendra celui qui doit juger les vivans et les morts (1). »

Mais avant ce jour terrible, dont l'attente faisait frissonner les fidèles, que deviennent les âmes des justes? C'était alors une question très controversée et qui donna naissance aux discussions les plus vives. Les uns croyaient qu'elles étaient admises auprès de Dieu aussitôt après la mort, les autres qu'elles ne devaient se

(1) Un seigneur franc avait fait graver sur la plaque extérieure de son tombeau ces paroles hautaines : « Que jamais les os de Hilpéric ne soient enlevés d'ici, je ne le veux pas; » et à l'intérieur ces mots plus humbles : « Je vous prie, n'enlevez pas d'ici les os de Hilpéric. » Cette tactique est assez curieuse. Il avait tâché d'intimider d'abord les profanateurs; mais si ce moyen ne réussissait pas, s'ils ouvraient la tombe, il essayait de les arrêter par ses prières.

réunir à lui qu'au jour de la résurrection. Des deux côtés on affirmait sans hésiter. « Les cieux sont ouverts aux saints, disaient quelques pères de l'église. — Le ciel n'est ouvert à personne, répondait Tertullien, tant que la terre existe. — Félix, dit saint Paulin, a vu tous les hôtes illustres du ciel se lever pour le recevoir et pour le transporter en triomphe devant le trône de gloire. — Si quelqu'un, écrit saint Justin, ose affirmer que dès la mort les âmes s'enlèvent au ciel, ne le tenez pas pour chrétien. » Ainsi, sur ce dogme capital, le plus important peut-être du christianisme, les pères n'étaient pas d'accord. Leurs diverses opinions avaient naturellement pénétré dans le peuple, et nos inscriptions en conservent des traces nombreuses. Il y en a qui se gardent bien de rien affirmer et qui restent neutres. Dans des vers destinés à être placés au-dessus des reliques de saint Clarus, on lit ces mots prudens : « Soit que tu reposes dans le sein de nos pères ou sous l'autel du Seigneur, soit que tu vives dans une forêt sacrée, en quelque lieu que tu te trouves du ciel ou du paradis, Clarus, tu jouis d'une paix et d'un bonheur éternels. » L'auteur a craint de se compromettre, il a rapporté les principales hypothèses, sans vouloir s'exposer au danger de choisir. Cette réserve n'est cependant pas commune; les fidèles ont ordinairement leurs préférences et ne les cachent pas. Il semble qu'en Gaule on penchait plutôt pour l'opinion qui différait la récompense des justes jusqu'après la résurrection. C'était aussi la plus répandue dans l'église primitive, celle qu'avaient soutenue les docteurs les plus renommés. On a vu, dans l'épitaphe du chrétien de Die que j'ai déjà citée, qu'il attend en repos le jour du jugement à venir. Il y a dans la Lyonnaise, aux environs de Vienne, un grand nombre de monumens funéraires qui portent tous une même formule : « dans l'espoir de la résurrection future. » Cette formule semble indiquer aussi que ceux qui les ont construits n'admettaient pas que la récompense fût donnée à personne avant la consommation des temps. M. Le Blant, pour expliquer la rencontre de ces inscriptions semblables dans le même pays, s'est demandé s'il ne fallait pas y voir l'influence persistante de saint Irénée, qui fut un des défenseurs les plus ardens de cette doctrine. Il ne serait pas étonnant qu'elle se fût conservée dans les lieux où elle avait été prêchée avec tant d'autorité. Cependant elle finit par être vaincue parce qu'elle se heurtait contre le sentiment populaire. Le culte des saints se répandait de plus en plus parmi le peuple; on croyait tous les jours davantage à l'efficacité de leur intercession; on les priait avec ferveur, on leur bâtissait des églises; pour les payer des biens qu'on croyait leur devoir, on ne savait quels honneurs leur rendre. Aussi les voulait-on glorieux, triomphans, en

possession dès le premier jour de tout leur bonheur et de toute leur puissance. Le retard qu'y mettaient certains pères de l'église impatientait leurs adorateurs. Pour ne pas irriter ces âmes emportées et enthousiastes, il fallut faire des exceptions. Les martyrs d'abord furent affranchis de cette longue attente : leur sacrifice leur méritait bien des récompenses exceptionnelles. Aux martyrs on ajouta les saints les plus renommés de chaque pays. Un Gaulois se serait fâché, si l'on avait osé dire que saint Martin n'était pas au ciel et le plus près possible de Dieu. Il est probable que peu à peu les priviléges se multiplièrent, et qu'à force de faire des réserves l'ancienne opinion disparut. La nouvelle doctrine, que les vœux populaires avaient appelée et prévenue, ne fut entièrement fixée qu'au XIIIe siècle dans le concile de Lyon; mais dès le VIe un pape faisait écrire sur sa tombe ces mots qui résumaient la pensée de tous les fidèles : « Nous avons l'assurance que le royaume céleste est ouvert aux justes. »

M. Le Blant a eu bien raison d'étudier avec tant de soin ces inscriptions où il est parlé de la résurrection. Ce dogme est un de ceux qui ont eu le plus d'influence sur les destinées du christianisme. Aucun peut-être ne lui a plus gagné d'âmes. Il ne s'agissait plus d'une immortalité qui n'était qu'une espérance douteuse, comme celle de Platon et des sages antiques. Le christianisme la rendait certaine, et en même temps il la mettait à la portée de toutes les intelligences. Il a fait d'un principe philosophique une croyance populaire. En affirmant que l'âme et le corps ressuscitent ensemble, que l'immortalité est complète, que l'homme est assuré de renaître tout entier, comme il se connaît, dans la vie nouvelle, il supprimait entre elle et l'existence de ce monde ces abîmes que l'esprit des simples a peine à combler. Sous cette forme plus matérielle, il leur était plus facile de la concevoir, ils la comprenaient sans effort; elle devenait vivante pour eux, et, comme les ombres de Virgile, ils tendaient les mains avec amour vers cette rive prochaine. C'est ce qui les faisait courir au supplice avec cette passion dont Lucien se moquait et que ne comprenait pas Marc-Aurèle. On voit bien aux inscriptions de leurs tombeaux que la mort ne les effrayait pas. Elles ne contiennent presque plus de ces lamentations si fréquentes dans les épitaphes antiques. Le mort semble avoir honte de gémir, et les survivans osent à peine le plaindre. Les opinions et les sentimens sont changés. Si parfois il arrive que la nature l'emporte, si elle se trahit par quelques gémissemens involontaires, ce sont des faiblesses rares et qu'on a grand soin de réprimer vite. « Ne vous attristez pas, avait dit saint Paul, touchant ceux qui dorment, comme font les autres hommes qui n'ont pas

d'espérance, » et tout le monde cherchait à obéir à l'apôtre. M. Le Blant fait remarquer que les païens parlent toujours de tenèbres éternelles et profondes comme de la demeure de ceux qui ne sont plus. « Ne me dis pas de mauvaises paroles; des ténèbres où je suis, je ne puis pas te répondre. — Qui donc du séjour de la vie a pu te plonger ainsi dans les ténèbres? » Au contraire, sur les tombes chrétiennes, les morts disent toujours qu'ils sont dans un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix, *in loco refrigerii, luminis et pacis*. C'est à l'anniversaire de leur mort qu'on fête les martyrs, et par un touchant abus d'expression cet anniversaire s'appelle leur jour de naissance, *natalis*. Ces sentimens ne sont pas seulement ceux des saints personnages, on les retrouve à peu près sur tous les tombeaux. Une pauvre femme de Lyon déclare qu'elle est bien heureuse de rendre son âme au Seigneur. « Magus, dit une mère chrétienne sur une pierre des catacombes, innocent enfant, te voilà maintenant parmi les innocens. Comme ta vie va devenir calme et sûre! Étouffons les gémissemens de nos cœurs! Arrêtons les larmes de nos yeux! »

Voilà certainement de bien grandes différences entre les inscriptions chrétiennes et les autres; M. Le Blant a bien fait de les signaler. Pour être juste et ne rien omettre, après avoir dit en quoi elles diffèrent, il est bon de faire voir comment il leur arrive parfois de se ressembler. Ces ressemblances, qui surprennent et qui sont plus nombreuses qu'on ne le croit, tiennent à deux causes différentes. D'abord il faut bien avouer qu'on retrouve sur les marbres antiques et bien avant la naissance du Christ l'expression de certains sentimens chrétiens. M. Le Blant a rappelé lui-même la curieuse épitaphe d'un marchand de Rome que l'on qualifie d'homme bon, miséricordieux, qui aime les pauvres, et ce n'est pas la seule dans laquelle on loue la charité du défunt et l'amour qu'il avait pour tous les hommes. Aussi suis-je fort étonné qu'après les avoir citées il persiste à croire que les formules de ce genre qu'on trouve dans Sénèque ne peuvent lui venir que de ses rapports avec saint Paul. Cette tradition ne mérite guère d'être discutée, et j'avoue que les raisons pour lesquelles M. Le Blant persiste à y ajouter foi, malgré tant de motifs qu'on a de la rejeter, ne me semblent pas très graves. Sans doute Sénèque a parlé comme les inscriptions chrétiennes quand il a dit que l'homme n'est que l'hôte du corps, et un hôte qui n'y doit pas faire un long séjour : *Non domum esse hoc corpus, sed hospitium, et quidem breve hospitium*. Est-ce de saint Paul que ces mots et ces idées lui viennent? Non, car Cicéron a dit à peu près dans les mêmes termes : *Ex vita ita discedo tan-*

quam ex hospitio, non tanquam ex domo (1). Il ne faut donc pas donner trop d'importance à ces rencontres fortuites, et, quelque surprise qu'elles causent, en tirer des conséquences forcées. Ce qu'on en doit conclure, c'est que tout n'est pas absolument nouveau dans le christianisme et que les philosophes avaient pressenti quelques-unes des vérités qu'il devait prêcher. S'il est vrai que des sentimens chrétiens ont été quelquefois exprimés avant le christianisme, il l'est encore bien davantage que beaucoup de sentimens païens ont survécu à la ruine de l'ancien culte. Les inscriptions en fournissent la preuve. Il faut avouer, par exemple, que le chrétien d'Aquilée qui dit dans son épitaphe : « Si tu as de la fortune, jouis-en; si tu ne le peux pas, donne-la, » ne se souvient guère du précepte divin de la charité. Celui de Vienne qui éprouve le besoin de nous apprendre qu'il a passé une vie joyeuse se rappelle une formule usitée chez les païens; il ne lui manquait plus que d'ajouter, comme ils le font quelquefois : « Ce que j'ai bu et mangé est tout ce qui me reste, *quod comedi et ebibi tantum meum est.* » Un tombeau des catacombes sur lequel, par parenthèse, on a retrouvé le vase de sang et qui devrait, d'après la cour de Rome, contenir les restes de quelque martyr, porte ces mots bizarres : « nous n'étions pas et nous étions; nous ne sommes plus; nous ne regrettons rien; c'est ici que nous arrivons tous. » Ne croit-on pas entendre la parole amère de quelqu'un de ces anciens sages qui subissaient sans regret ou même saluaient comme une délivrance l'espoir de l'entier anéantissement : « Je n'étais pas, je ne suis plus; que m'importe? »

Il n'était pas possible que l'ancienne religion, qui avait régné si longtemps, disparût tout à fait en quelques années. Quand on la croyait morte, elle vivait encore obscurément au fond des cœurs. Ce n'était pourtant pas la faute de l'église ni des empereurs si elle s'obstinait ainsi à ne pas disparaître. L'église faisait une guerre acharnée aux vieilles croyances; les empereurs multipliaient les édits contre ce qu'ils appelaient les matériaux de la superstition. Ils n'avaient pas de peine à exciter contre elle les violences populaires. On brûlait les temples, on mutilait les statues, on pillait les autels, on violait les sépultures. Chacun se servait pour son usage

(1) Ces ressemblances dans les formules peuvent facilement tromper. Si, par exemple, parce que Sénèque le philosophe a employé quelque part le mot de *salut* dans un sens tout chrétien, — *non est unus e multis, ad salutem spectat,* — on en fait un père de l'église, que faut-il penser de Sénèque le rhéteur, son père, qui parle de la *bonne mort,* comme un prêtre dans son sermon : *quid habet quod Deos roget nisi bonam mortem?* Cette question du christianisme de Sénèque me semble avoir été épuisée dans l'ouvrage de M. Charles Aubertin, *Étude sur les rapports supposés entre Sénèque et saint Paul.* Paris, 1859.

de ces débris antiques qui couvraient le sol. De cette sorte on parvint à détruire ce qui restait des « matériaux de la superstition; » mais ce paganisme intérieur que chacun portait en soi, presque à son insu, était plus difficile à déraciner. Malgré tous ces efforts, il survécut longtemps à l'autre, et ce qui est assez curieux, c'est qu'on le retrouve chez ceux même qui avaient participé à la ruine des monumens païens. A Civita-Vecchia, sur une tombe formée d'un beau pilastre antique qui provient sans doute d'un temple, on lit ces mots : *amicus amicorum*. Cette formule est peu chrétienne, et elle nous prouve que cet ennemi des anciens dieux qui s'était sans scrupule approprié leurs dépouilles était païen dans le cœur. C'était surtout l'éducation qui nourrissait les souvenirs antiques. Par elle, l'imagination de tous les lettrés était restée païenne. On continuait d'apprendre aux enfans le beau langage dans les poètes du siècle d'Auguste. « Les femmes mêmes, disait Marius Victor, abandonnant Paul et Salomon, chantent Virgile et Ovide, ce qui les dispose à devenir des Didons et des Corinnes; elles applaudissent aux vers lyriques d'Horace et aux pièces de Térence. » Une fois qu'on avait grandi, il était bien difficile de se séparer tout à fait de ces admirations de la jeunesse. Les belles pensées, les images gracieuses, les finesses de langage qu'on y avait remarquées, obsédaient l'esprit. Elles se retrouvaient naturellement sous la plume dès qu'on voulait écrire. Nos inscriptions le montrent bien, surtout celles qui sont en vers. Les expressions païennes y abondent, et elles sont souvent employées de la manière la plus étrange. Deux jeunes Gaulois, morts à Rome et ensevelis aux catacombes, sont pleurés par leurs parens en termes tout à fait virgiliens. On se plaint « que Lachésis ait tranché leurs jours à la fois, et qu'un trépas précipité leur ait fait voir si tôt les eaux du Ténare. » L'enfer de l'Évangile n'ose plus se montrer dans ces poésies de bel esprit. Il est remplacé par le Styx, le Phlégéthon, les lacs cimmériens et le Tartare; aucun nom de la nomenclature païenne n'y manque. Il en est de même du paradis : on le déguise d'ordinaire sous les apparences de l'Élysée. Dans l'épitaphe de saint Hilaire d'Arles, le poète commence par versifier une ligne de saint Paul qu'il a grand'peine à rendre poétique; puis, pour nous apprendre que son héros jouit de la gloire céleste, il emprunte un vers à Virgile, et sans plus de façons l'apothéose du berger Daphnis devient celle de saint Hilaire. Fortunat va plus loin encore. Dans des vers composés pour le tombeau d'une jeune fille, il la compare à Minerve et à Vénus, ce qui ne l'empêche pas de dire un peu plus loin qu'elle a été reçue dans le sein de Dieu. On voit qu'en ce genre la renaissance, si maltraitée par quelques chrétiens fougueux, n'a rien inventé. Le reproche qu'on a fait

à ses écrivains avec tant d'amertume d'avoir voulu ressusciter les dieux antiques doit remonter plus haut. Ils n'avaient pas imaginé les premiers cette façon maladroite de mélanger les deux cultes. Avant Camoëns et Sannazar, saint Sidoine et saint Fortunat l'avaient fait et avec aussi peu de bonheur. On avouera qu'il ne serait pas juste de vouloir damner les uns après qu'on a canonisé les autres. Il faut même remarquer que les poètes modernes sont au fond bien moins coupables que Fortunat. Aujourd'hui le paganisme est mort, et il n'y a pas de danger qu'on voie autre chose dans les noms de Minerve et de Vénus que des figures de rhétorique dont la fraîcheur est douteuse. Au ve siècle, ces divinités avaient encore quelques adorateurs obstinés; il était à craindre que chez beaucoup de chrétiens nouveaux leur nom prononcé ne réveillât d'anciennes croyances. Ce qui n'est plus qu'un ridicule aujourd'hui pouvait être alors un péril.

Malheureusement Sidoine et Fortunat ne conservent pas de l'antiquité ce qui méritait seul de vivre. Ils réchauffent avec soin de vieilles métaphores, mais ils laissent périr l'art véritable. Les maladroites réminiscences de Virgile dont ils se parent rendent plus visible la médiocrité ordinaire de leurs vers. Il n'y a rien de plus triste dans le recueil de M. Le Blant que le spectacle de cette décadence littéraire. Presque toutes les inscriptions en prose qu'il a rassemblées sont d'une pauvreté remarquable. Le plus souvent elles se copient les unes les autres. Celles d'un même pays et d'un même temps se ressemblent. Cette monotonie fait penser qu'il y avait dans chaque province des formulaires tout rédigés. M. Le Blant en a découvert une preuve assez curieuse. On lit sur une tombe de Crussol : « Il mourut l'année *tant* du règne de notre roi, *regni domini nostri regis tanto.* » Voilà la formule comme elle était préparée pour servir à tout le monde, chacun devait remplacer le mot *tant* par la date exacte; ici le graveur distrait a oublié de le faire. Dans les inscriptions en vers, les maladresses ne sont pas plus rares. Quand on n'avait pas d'épitaphe toute prête pour un mort d'importance, on prenait sans scrupule celle d'un autre, et en essayant de l'approprier à sa destination nouvelle on commettait souvent les plus étranges bévues. L'inscription était destinée à un homme, on l'applique à une femme, sans paraître s'apercevoir que la substitution d'un genre à l'autre altère la mesure. Elle n'était faite que pour une personne, on s'en sert pour deux, et le graveur, après avoir mis le verbe au pluriel, copie fidèlement le reste, et laisse l'adjectif au singulier. On ne se demandait pas non plus si les éloges donnés à l'ancien mort convenaient beaucoup au nouveau. On acceptait le vers, quel qu'il fût, pour n'avoir pas la peine

de le refaire. Dans la Viennoise, les hommes et les femmes, les clercs et les laïques sont tous invariablement adroits, généreux, patiens, très doux et propres à ce qu'ils font, *astutus*, *largus*, *patiens*, *dulcissimus*, *aptus*. Il arrive même qu'on attribue à un enfant ces graves qualités. Ce qui favorisait ces échanges d'épitaphes, c'est qu'elles sont ordinairement très vagues, elles peuvent servir à tout le monde parce qu'elles ne conviennent proprement à personne. Comme les parens du défunt n'étaient plus assez habiles pour les composer eux-mêmes, ils allaient trouver quelque savant personnage dont c'était la profession. Voilà pourquoi on n'y retrouve plus l'expression de sentimens personnels et de douleurs véritables. Il est rare qu'on prenne la peine de pleurer avec le cœur les infortunes des autres. Le rédacteur était naturellement plus préoccupé de lui que du mort; il cherchait à faire briller son talent, et, convaincu que la poésie lui ferait plus d'honneur que la prose, il écrivait l'épitaphe en vers. Or les vers ne sont pas la langue naturelle des inscriptions. Il y entre trop d'à peu près; le verbiage y est trop facile; on y sent trop le métier et l'école. Tous ces défauts réunis se retrouvent dans les inscriptions en vers de la Gaule. Comme elles sont l'œuvre d'indifférens, il est rare qu'elles soient touchantes; les imitations d'auteurs païens dont elles sont remplies les empêchent d'être franchement chrétiennes. On sent que le poète qui les écrit vit des souvenirs du passé, et qu'il ne se livre pas à son temps. Il n'en a pas les passions qui animeraient ses vers; il demeure étranger à la foi naïve de ses contemporains; il n'éprouve pas, il ne reproduit jamais sans les affaiblir les sentimens populaires. Placé à la limite de deux époques, il trouve moyen de ne prendre que leurs défauts; il n'emprunte à la barbarie qui commence que des incorrections et des fautes de quantité, et à la civilisation qui finit que de ridicules antithèses.

En lisant ces vers, où la grandeur du fond disparaît sous la puérilité de la forme, où les plus nobles idées sont dénaturées par des jeux de mots ou affadies par des élégances d'école, on se demande par quelle mauvaise fortune le christianisme naissant n'a trouvé pour le chanter que des Prudence, des Sidoine et des Fortunat. On prétend d'ordinaire que tout ce qui ébranle les âmes et leur communique une vive impulsion inspire et renouvelle la poésie. Voilà pourtant une des révolutions les plus profondes qui aient agité l'humanité, et dont le contre-coup s'est fait sentir chez tous les peuples, qui n'a pas donné naissance à un seul poète. Il lui a été plus facile de rajeunir le monde que de rafraîchir un art vieilli. Rien n'a pu rendre à cette poésie épuisée un peu de mouvement et de vie, ni l'élan des âmes vers la foi, ni les merveilles de la charité, ni les

espérances de la vie future, ni les récits miraculeux des légendes, ni les luttes et le triomphe de l'église. Elle a assisté sans émotion à tous ces grands spectacles. Dans ce renouvellement de toute chose, elle seule n'a pas voulu changer. Elle a continué à vivre maigrement des miettes de l'art antique, elle s'est contentée d'habiller la religion nouvelle avec les vêtemens fanés des anciens cultes, et il ne s'est pas levé un seul génie libre et original qui trouvât quelques accens dignes du grand mouvement auquel il assistait. Je ne connais rien qui prouve mieux que les évolutions littéraires sont soumises à des lois qui nous échappent, qu'on ignore entièrement les causes qui produisent les grands hommes et amènent les grands siècles, et que c'est surtout à propos de l'inspiration poétique qu'on peut dire que l'esprit souffle où il veut.

Je suis loin d'avoir épuisé toutes les observations que pourrait suggérer l'ouvrage de M. Le Blant; mais je crois en avoir dit assez pour que l'importance des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* n'échappe à personne. Ce qui me frappe surtout, ce qui me semble le plus grand éloge qu'on puisse en faire, c'est que le travail est achevé et définitif. On n'éprouvera pas le besoin de le recommencer. Voilà un coin de terrain fouillé dans tous les sens; il n'est pas d'une grande étendue, mais il n'y a plus rien à y découvrir. Nous savons désormais tout ce que les inscriptions chrétiennes peuvent nous apprendre sur l'état social de notre pays depuis le IIIe siècle jusqu'au VIIIe. Il serait bien à souhaiter que toutes les autres époques fussent étudiées avec le même soin. Tant que ces travaux de détail n'auront pas été accomplis, je crains bien qu'il ne soit téméraire et prématuré d'écrire une histoire de France. Malheureusement les vastes synthèses flattent l'esprit et attirent l'attention publique. On ignore le nom du savant qui consume sa vie dans des investigations minutieuses, mais sûres; tout le monde parle de ceux qui sur des faits incomplétement connus construisent des systèmes ambitieux. Cependant ces brillans systèmes s'écroulent en quelques années, tandis que les résultats qu'on doit à des recherches modestes et circonscrites sont acquis pour toujours à la science. Ce sont ces ouvriers obstinés et obscurs qui rendent possible un travail d'ensemble; ils posent laborieusement les solides assises sur lesquelles s'élèvera un jour l'histoire nationale.

GASTON BOISSIER.

L'ÉPREUVE

DE

L'UNITÉ ITALIENNE

L'Europe retentit de nouveau du bruit des armes. Cette crise qui éclate aujourd'hui, qu'on s'est efforcé au dernier moment de détourner ou de suspendre, cette crise n'a certes rien d'imprévu; depuis des années, nous la voyons se former comme un lourd et menaçant orage auquel le fatalisme des sages n'a su opposer que de vaines conjurations; depuis cinq mois surtout, nous la voyons grandir, se préciser, s'étendre en se compliquant, s'arrêter ou se précipiter presque comme en 1859. Seulement la face des choses a changé singulièrement depuis 1859. Alors tout était simple et net; la guerre qui s'avançait à grands pas avait son programme, et ce programme, sonnant comme une fanfare, se résumait dans un mot, l'affranchissement d'un peuple, la création d'une indépendance nationale « entre les Alpes et l'Adriatique. » Cette entreprise même, on s'appliquait à la circonscrire, à la simplifier, en la réduisant tout d'abord à un duel entre le Piémont secouru par la France et la domination étrangère. Le but était clair, les camps étaient tranchés, le champ de bataille était encore une fois cette grasse Lombardie où la fécondité de la nature semble défier la meurtrière fureur des hommes.

Aujourd'hui c'est l'Italie encore sans doute et en même temps c'est l'Allemagne, c'est l'Europe tout entière atteinte dans sa constitution et sa sécurité, c'est cette multitude de questions accumulées, aigries, qui se succèdent, se heurtent ou s'enchevêtrent vio-

lemment au sein d'une obscurité croissante, qui font de ce qu'on nomme par un banal euphémisme l'ordre européen — un désordre gigantesque. A travers tout cependant, ce qu'il y a de plus clair, de plus net, de plus saisissant pour l'imagination, de plus avouable pour la raison, c'est l'Italie se remettant en marche, non plus seulement pour conquérir ce « nécessaire, » — *porro unum necessarium*, — ce minimum d'indépendance qui a été pendant si longtemps le rêve modeste de tant de patriotes sensés, mais pour achever l'œuvre extraordinaire de son unité nationale, pour aller chercher, elle aussi, le couronnement de son édifice. Pour moi, j'ai vu naître cette crise à Florence, à Turin, à Gênes, à Bologne, à Rome même; je l'ai suivie pas à pas. J'ai senti s'ébranler ce sol italien d'où jaillissent depuis deux mois les ouvriers de la sanglante moisson. Je voudrais dire comment cette explosion nouvelle naît tout à la fois d'une situation intérieure poussée à bout et d'une situation diplomatique sans garantie, comment elle est tout ensemble italienne et européenne, comment enfin ce qui arrive aujourd'hui n'est que la suite naturelle, directe, invincible de ce passé d'hier, qui après tout n'était encore dans une certaine mesure qu'un laborieux prélude.

C'est là toujours en effet le caractère de ces œuvres d'émancipation nationale qui ont à se faire leur place. Avec une apparence de simplicité, elles sont prodigieusement complexes. Elles ne sont pas seulement l'expression de profondes nécessités intérieures qui tendent sans cesse à se faire jour, elles se rattachent à tout un mouvement général auquel elles s'assouplissent, dont elles suivent les fluctuations. Tant qu'elles ne sont pas accomplies, elles ne connaissent que des trêves et elles restent toujours prêtes à saisir les occasions. Le but peut se voiler un instant, il ne disparaît jamais, il ne change jamais, même quand les moyens changent. Une fois l'unité italienne fondée, réalisée dans ce qu'on pourrait appeler, par un bizarre assemblage de mots, une improvisation réfléchie de passion nationale, la suite était évidente. Ce n'était plus qu'une question de temps, de mois, d'années. Depuis cinq ans, à vrai dire, l'Italie est en marche vers le but qui se dévoile aujourd'hui dans un déchirement universel. Elle y marche de toute l'énergie d'un sentiment national qui trouve dans ses victoires mêmes et jusque dans ses embarras un stimulant pour aller plus loin; elle y marche avec les forces et les faiblesses d'une organisation qui se sent incomplète et menacée tant qu'elle n'a pas conquis ses dernières défenses, tant que le mouvement d'où elle procède n'est pas allé jusqu'au bout.

Lorsque, au lendemain des annexions qui créaient l'unité par la fusion du midi et du nord, l'Italie s'arrêtait un instant pour me-

surer l'espace parcouru et les difficultés qui restaient à vaincre, M. de Cavour, le guide habile et heureux de cette transformation, précisait avec un mélange de hardiesse et de patiente sagacité cette situation d'où découle réellement tout ce qui arrive aujourd'hui, ce qu'il avait prévu et ce qu'il n'a pas vu. Il montrait ce qu'il appelait « l'étoile polaire » sur laquelle tous les regards devaient être fixés, sauf à se réserver le choix des moyens et des circonstances. Pour Rome, désignée dès ce moment comme « la splendide capitale du royaume italique, » il fallait savoir attendre. C'était une question qui ne devait point être tranchée par l'épée, qui ne pouvait être résolue que par les « forces morales. » Il fallait marcher avec la France, accoutumer l'Europe à voir dans la liberté italienne une gardienne plus sûre pour la papauté que vingt-cinq mille baïonnettes étrangères. Pour Venise, on ne pouvait évidemment faire la guerre à l'Autriche en ce moment, parce que l'Italie n'était point organisée, parce que l'Europe ne voulait pas la guerre, parce que les intérêts qui s'opposaient encore à la délivrance de la Vénétie étaient plus forts que toutes les sympathies. — Mais alors comment résoudre cette terrible question? — « D'une manière bien simple, reprenait avec une clairvoyante assurance M. de Cavour : en faisant changer l'opinion de l'Europe... D'abord l'Europe doute encore que les Italiens soient capables de se constituer; elle n'a pas une juste idée des ressources dont nous disposons. Elle nous croit impuissans à accomplir seuls et par nous-mêmes une si grande entreprise : ces idées, il dépend de nous de les rectifier. Organisons-nous, prouvons qu'il n'existe parmi nous aucun germe funeste de désunion et de discorde; formons un état solide qui puisse disposer d'une armée formidable, d'une flotte puissante, et qui s'appuie sur le consentement unanime des populations... En second lieu, quelques-uns imaginent encore qu'une réconciliation est possible entre les populations vénitiennes et le pouvoir autrichien; mais cette illusion va se dissipant. Il est clair qu'il n'est pas de concession, pas de tentative d'accord qui puisse détourner les Vénitiens des aspirations qui les entraînent vers la grande famille italienne... Quand ces vérités auront pénétré dans les esprits, dans les cœurs en Europe, elles exerceront, je l'espère, une grande influence... Quand il en sera ainsi, nous serons à la veille de la délivrance de Venise... » C'était marquer le but en traçant le chemin qui pouvait y conduire. Et si on pressait trop M. de Cavour de préciser son dessein, de fixer une échéance pour Venise ou pour Rome, il disait lestement, en homme qui compte aussi sur l'occasion : « Je répondrai si vous me faites savoir en quelle situation seront dans six mois l'Italie et l'Europe... » Je ne parle pas pour le moment de

Rome, qui a été ou a paru être pendant quelque temps le premier objectif de l'Italie, et qui s'efface un peu aujourd'hui. Pour ce qui est de Venise et de sa délivrance, l'Italie est-elle arrivée à ce point d'organisation et de cohésion qu'ambitionnait pour elle M. de Cavour? L'Europe, perplexe ou incrédule il y a cinq ans, s'est-elle réconciliée avec l'idée de cette suprême entreprise? L'incompatibilité entre la domination de l'Autriche et les populations du pays vénitien n'est-elle pas suffisamment éclatante? Et l'occasion enfin, l'occasion n'est-elle point venue? Ce qui est certain, c'est que, pour atteindre le but, M. de Cavour n'excluait ni les armes ni les négociations, qu'il remettait le choix à la Providence, et que la Providence jusqu'ici ne semble nullement se mettre du côté des négociations.

Je ne dis pas qu'avant d'en venir là toutes les parties du programme de M. de Cavour aient été également et strictement exécutées, que l'Europe soit absolument convertie, au moins avant le combat, à l'idée de l'affranchissement par les armes de la Vénétie, que l'Italie surtout soit constituée et organisée de telle sorte qu'elle puisse sans péril se jeter dans une entreprise où elle trouve devant elle une des premières armées du continent, des places formidables, une domination jalouse de venger ses défaites et de reprendre son ascendant. L'unité italienne est trop jeune encore pour avoir la solidité, la régularité et les dehors d'une vieille puissance, pour ne pas se ressentir de la précipitation avec laquelle elle a été mise au monde. Il suffit de mettre le pied au-delà des Alpes, de pénétrer à demi dans l'intimité de cette vie italienne nouvelle pour voir éclater les anomalies, les lacunes, les contradictions, qui deviennent des occasions de froissemens et de plaintes. D'une province à l'autre, d'une ville à une autre ville, les griefs varient, les mécontentemens locaux se produisent sous des formes multiples. Turin saigne encore de la blessure qu'elle a reçue le jour où elle a été dépouillée presque à l'improviste de son titre de capitale, qu'elle comptait ne céder qu'à Rome. Florence l'athénienne, troublée dans ses habitudes, regarde d'un œil à demi sceptique passer ce gouvernement, cet appareil de représentation politique qu'elle n'a point demandé. On dirait qu'elle se dérange pour loger le parlement italien dans son Palais-Vieux, dans sa vieille salle des Cinq-Cents et aux Offices, pour livrer ses palais aux administrations publiques. Contraste singulier de la vie moderne et de tous les souvenirs du passé! j'ai vu un bureau de la garde nationale placé dans la salle du chapitre du couvent de Saint-Marc, en face d'une des plus belles fresques de Beato Angelico, qui représente le Christ entre les deux larrons, et ayant à ses pieds la Vierge et les saints. Florence est-elle satisfaite

de son rôle nouveau? Au fond je le crois, et elle a certainement gagné beaucoup à devenir la capitale de l'Italie; elle ne fait pas moins comme si elle était mécontente; elle se considère un peu comme envahie par tout ce monde d'employés qui est venu mettre en fuite ses visiteurs habituels et aggraver les conditions de la vie. Naples se nourrit de son esprit d'opposition et de fronde. La Sicile nomme Mazzini député. Un peu partout c'est à qui se plaindra des abus, des impôts, de ce qui se fait ou de ce qui ne se fait pas, des précipitations du gouvernement ou de ses lenteurs. A ne considérer qu'un certain extérieur des choses, on se trouve en présence d'un amas d'incohérences morales, politiques, financières, administratives, qui semblent embarrasser et obscurcir les destinées de l'Italie nouvelle.

Élevez-vous au-dessus de ces considérations partielles et certainement éphémères. Les spectacles étranges se sont tellement multipliés de notre temps, la figure du monde change si vite, que beaucoup d'Italiens eux-mêmes semblent ne pas se douter de l'immensité de cette révolution qu'ils ont accomplie, et que bien des esprits en Europe, les prenant au mot, n'entrevoyant que les lacunes, les confusions au-delà des Alpes, se laissent aller à penser qu'effectivement on a fait bien peu pour avoir aujourd'hui une si grande ambition. Et cependant cinq ans ont suffi pour faire passer l'Italie, d'un morcellement indéfini et subordonné, à une vie nouvelle concentrée et libre, pour répandre et développer le sentiment de l'unité, pour attacher surtout les Italiens à cette œuvre de la création d'un peuple là où il n'y avait que des populations piémontaises, lombardes, génoises, toscanes et napolitaines. Ce qui est surprenant, ce n'est point que les Italiens aient fait si peu, c'est bien plutôt qu'ils aient fait tant de choses avec si peu de goût pour le travail et avec tant de raisons de ne pas l'aimer; c'est qu'ils aient réussi à fondre tant d'élémens divers et incohérens, à plier les résistances, à conduire cette prodigieuse entreprise jusqu'au point où ils l'ont conduite en présence des difficultés sans nombre qu'ils avaient à vaincre.

Qu'on se représente en effet ces difficultés le jour où la révolution commençait et où l'unité devenait le mot d'ordre de ce mouvement d'indépendance suscité par la guerre de 1859. Au point de vue théorique, la révolution pouvait être décidée par des manifestations, par des annexions spontanées, par des plébiscites conquis au pas de course. Au point de vue pratique, quel était le sens de cette unité? Que voulait-elle dire? Comment allait-elle se réaliser dans un pays accoutumé à un morcellement séculaire, partagé en sept ou huit petits états inégaux et souvent jaloux les uns des autres? — Po-

litiquement chacun de ces états avait sa législation, son mécanisme administratif, ses mœurs, ses traditions locales, ses intérêts et ses goûts d'autonomie. Financièrement chacun d'eux avait son budget, sa dette, ses douanes, ses taxes, ses procédés de recouvrement variant souvent d'une province à l'autre, sa sphère d'action économique. Entre ces états, les différences de ressources, de richesse, de développement agricole et industriel étaient immenses, et l'inégalité de culture morale ou intellectuelle n'était pas moins frappante. Encore aujourd'hui cette inégalité va de 927 illettrés sur 1000 habitans dans la Calabre, de 928 en Sicile, à 489 dans la province de Turin, à 568 dans la province de Milan. Organisation, intérêts, habitudes, tout différait. Jusque-là, il est vrai, l'hégémonie piémontaise restait la sauvegarde et la force de l'émancipation italienne. Le Piémont donnait à l'Italie un centre de direction, une armée, le statut, une monarchie libérale et populaire; mais le jour où la fusion s'accomplissait, si la prédominance piémontaise se faisait trop sentir, elle réveillait tous les antagonismes, elle pouvait ressembler à la conquête; si elle s'effaçait trop, si elle était trop sacrifiée, c'était le Piémont qui pouvait se sentir froissé et déçu. Ce n'est pas tout : l'Italie avait à marcher dans cette voie hérissée d'embarras intérieurs, lorsque le roi François II était encore à Rome et demandait au brigandage de lui rendre une couronne qu'il n'avait pas su sauver du naufrage, lorsque le pape ne cessait de protester et gardait par le clergé une puissante action morale dans les provinces italiennes, lorsque l'Autriche attendait en armes derrière ses forteresses, lorsqu'enfin l'Europe entière, sauf l'Angleterre, cessait un moment d'être représentée à Turin.

C'est là que l'Italie en était il y a cinq ans, c'est de ces difficultés que l'unité naissante avait à triompher pour se présenter comme la forme durable et efficace de la nationalité italienne. Où en est l'Italie aujourd'hui après cette trêve de cinq années? où en était-elle hier du moins avant de se laisser entraîner vers cette « étoile polaire » que M. de Cavour lui montrait dans sa carrière nouvelle? Fondre toutes les dettes en une seule dette inscrite au grand-livre de l'Italie, substituer aux budgets particuliers un budget unique, étendre au pays tout entier par ce qu'on a nommé la péréquation, — œuvre assurément difficile, — les mêmes règles de contributions territoriales; identifier toutes les parties du nouveau royaume par le même régime commercial, par la même organisation administrative et judiciaire, par les mêmes lois civiles et pénales; établir un système coordonné de communications intérieures destinées à servir la défense nationale et à stimuler la fusion des intérêts; créer une armée vraiment italienne, proportionnée à la puissance d'un état de

22 millions d'hommes, en appliquant le recrutement à des provinces peu accoutumées à la sévérité des mœurs militaires; former en un mot le cadre d'une nation : c'est là réellement ce qui a été fait, d'une façon quelquefois saccadée et confuse, mais en même temps avec cette fixité de passion qui faisait dire à un député, M. Ferrari : « Du jour où a été prononcé le mot d'unité, l'Italie n'a plus rien écouté. Les autonomies, les lieutenances, les franchises locales, tout a dû se plier au mouvement... On n'a plus admis aucune tradition administrative en dehors du système proclamé... En cela, les Italiens ont été unanimes. Les Napolitains ont été les premiers à invoquer les lois les plus sévères pour la répression du brigandage; les Siciliens ont été les premiers à provoquer des levées et des armemens qui s'accordaient mal avec les antécédens de leur terre; tous les habitans des autres provinces ont rivalisé dans l'exagération de l'assimilation piémontaise pour arriver à l'unité... » Et cela est si vrai que lorsqu'il y a quelques années M. Minghetti proposait comme ministre de l'intérieur un plan d'organisation provinciale fondé sur ce qu'on appelait le système des *régions* et tendant à maintenir une certaine décentralisation, ce projet tombait devant une répulsion subite et universelle, parce qu'il ne répondait pas à la passion de l'Italie.

Assurer l'unité, c'était la pensée fixe et dominante. En réalité, cet enfantement laborieux et à coup sûr relativement rapide compte déjà plusieurs périodes, — la première, militante, agitée, incertaine, allant du lendemain de la paix de Villafranca aux votes populaires du 14 mars 1860 pour l'Émilie, du 16 mars pour la Toscane, du 21 octobre pour Naples et la Sicile, du 14 novembre pour l'Ombrie et les Marches, — la seconde allant des plébiscites de 1860 à la convention du 15 septembre 1864, — la dernière commençant avec le changement de capitale. Ce n'est qu'au mois d'avril 1865 en effet que l'unification se consomme par l'abolition de ce qui restait d'autonomie sur quelques points, par l'application définitive d'un même régime civil, pénal, administratif, à l'Italie entière. La génération de l'unité est là en quelques dates. Cette période d'organisation intérieure, qui part de 1860 et va se perdre aujourd'hui dans la crise suprême de l'indépendance, ce n'est pas sans doute le côté saisissant et merveilleux de la révolution italienne. Ce n'est plus l'annexion spontanée, l'invasion légendaire de la Sicile, la conquête d'un royaume au pas de charge des volontaires en chemise rouge, l'entrée à Naples de Garibaldi suivi de ses trois compagnons; ce n'est plus tout cela et ce n'est pas encore l'émouvante, la mystérieuse grandeur de la lutte nouvelle qui s'ouvre; c'est la période la plus ingrate, si l'on veut, la plus obscure et en même temps la plus sérieuse, la plus

pratiquement féconde, celle sans laquelle ne s'expliqueraient ni la confiance des Italiens, ni ce soudain déploiement de forces qui avait récemment tout l'air d'une révélation. L'Italie, vous en conviendrez, a bien dû faire quelque chose depuis cinq ans pour avoir pu, il y a un mois déjà, faire en quelques jours avec une précision et une rapidité merveilleuses une concentration de deux cent mille hommes dans la vallée du Pô, en face d'un ennemi formidable, au milieu de la tranquille et virile confiance d'une nation marchant au drapeau levé par son gouvernement.

Après cela, je ne m'y méprends pas, cet enfantement de l'unité italienne ne s'est pas fait par enchantement, sans s'égarer souvent dans d'obscurs embarras, sans provoquer des conflits d'instincts et d'intérêts, sans mettre à nu l'incohérence des choses et quelquefois l'inexpérience ou la faiblesse des hommes. Je n'ignore pas que ce travail de transformation soulève à chaque pas mille difficultés intimes, politiques, financières, administratives, dont l'explosion va de temps à autre réveiller tous les doutes, que notamment, aux yeux de bien des gens en Europe, il apparaît sous la triste figure de ce déficit obstiné où les imaginations effarées voient tout de suite un acte radical d'impuissance, l'inévitable faillite de l'unité. Ceci est l'autre côté, le côté ingrat; c'est la part de la réalité dans une révolution que j'ose dire sans précédens. Au fond, ces difficultés, — et elles sont réelles, elles sont un des élémens de la situation de l'Italie, — ces difficultés procèdent de différentes sources. Les unes découlent de la nature des choses, de la nouveauté même de cette révolution singulière, des diversités de tradition et d'esprit; les autres sont la disgracieuse rançon de l'inexpérience des hommes ou de leurs passions; il en est qui tiennent aux conditions mêmes dans lesquelles cette transformation s'accomplit, à cet étrange assemblage d'esprit libéral et d'instinct conservateur qui se retrouve dans toute la politique italienne, c'est-à-dire que ce sont des inconvéniens inévitables attachés à d'immenses avantages. La plupart n'ont assurément rien d'insurmontable, rien même qui ne soit d'une solution naturelle et aisée, le jour où l'Italie serait définitivement assise dans ses frontières, dans la plénitude de son indépendance et dans sa sécurité.

Je prends les finances, puisque c'est là toujours qu'on veut voir la mesure de la vitalité et de la consistance de l'Italie nouvelle. Je cherche la raison morale et politique de ce déficit qui a fait évidemment perdre quelques batailles au crédit italien dans ces derniers temps. Si on se place uniquement au point de vue de l'alignement des budgets, et si on veut juger un peuple né d'hier comme on jugerait un état de vieille indépendance et de vieilles traditions,

l'Italie a eu certainement tort de gonfler ses dépenses militaires comme elle l'a fait et de surcharger ainsi ses finances naissantes. — Qu'avait-elle besoin d'avoir une armée puissante qui dévorait le plus clair de ses ressources sans être assez forte contre l'ennemi extérieur? Une bonne maréchaussée suffisait pour garder l'ordre intérieur, laissant ses budgets allégés d'un poids que peut porter à peine une puissance de premier rang. — L'Italie a pensé, quant à elle, que les obligations grandissaient avec la fortune, qu'un peuple de 22 millions d'âmes qui avait encore des revendications nationales à exercer se devait à lui-même d'être le premier gardien de son indépendance et de ne pas tout attendre d'un secours étranger. Pour l'Italie, l'armée d'ailleurs n'était pas seulement une force matérielle : aucun pouvoir moins que le gouvernement italien ne s'est servi de la force militaire comme moyen de répression intérieure, sauf dans les provinces infestées par le brigandage. L'armée était avant tout un puissant instrument moral d'unification. C'était une école de nationalité. Le soldat sorti du fond des Calabres ou de la Sicile et allant passer quelques années à Milan ou à Turin, dans une ville de la Lombardie ou de la Toscane, revenait dans son foyer avec l'idée de l'étendue de la patrie et souvent sachant lire. C'était un Italien de plus propageant autour de lui sans le savoir le sentiment national. A côté de l'armée régulière, la mobilisation de la garde nationale elle-même a servi plus d'une fois à la réalisation de cette pensée de fusion. Dans les premiers temps surtout, le gouvernement envoyait les Lombards ou les Piémontais à Naples, les Napolitains dans le nord. Ajoutez à cela la création d'une flotte réunissant les marins de toutes les côtes de la péninsule et allant porter pour la première fois sur les mers le drapeau italien. On ne fait pas de telles choses pour rien. En réalité, l'Italie a dépensé jusqu'en 1865 à peu près 1 milliard 200 millions pour son armée, pour son organisation militaire, plus de 300 millions pour sa marine. Et voilà justement une des sources du trouble financier, de ces malaises qui se traduisent pour le crédit en défaillances soudaines. L'effet moral a-t-il été tel qu'on l'attendait? Ce qui est certain, c'est qu'au commencement les réfractaires étaient assez nombreux et qu'aujourd'hui il n'y en a plus, même dans les provinces les moins accoutumées au service militaire; dans les derniers appels, le nombre des absens a été imperceptible. Ce qui est certain encore, c'est que dans une discussion des plus sérieuses et des plus passionnées, le général La Marmora disait un jour avec une autorité particulière que la fusion était mieux faite dans l'armée que dans le parlement. Toute la question est de savoir si ces chiffres, qui représentent une impossibilité momentanée d'équilibre dans le budget, ne repré-

sentent pas en même temps un intérêt supérieur de progrès national et politique qui compense largement les sacrifices nécessaires des premières années.

Et ce que l'Italie a fait pour son organisation militaire, elle l'a fait pour les grandes œuvres d'utilité publique, par la même raison, sous la même inspiration. Au moment où l'unité s'accomplissait, quelle était la situation des états italiens au point de vue économique, à ce point de vue des communications intérieures qui sont pour les intérêts aussi bien que pour la vie morale et politique un des plus puissans instrumens de fusion? Entre les états point de communications ou du moins des communications difficiles, coûteuses, toujours embarrassées d'ailleurs par des pouvoirs jaloux. Le Piémont, en cela comme en tout, était une exception par son réseau ferré. Dans le reste de la péninsule, il y avait à peine quelques chemins de fer, quelques tronçons, des spécimens d'agrément plutôt que de vraies lignes servant un courant d'industrie, et entre ces lignes, entre les priviléges accordés, aucun lien, aucune combinaison, rien qui éveillât l'idée d'une structure générale italienne. La première pensée du gouvernement de l'Italie unie devait être évidemment de chercher des auxiliaires dans les chemins de fer, ces complices naturels des fusions un peu improvisées, de créer ces grandes artères destinées à faire rayonner la vie de toutes parts, de suppléer aux vices de la configuration géographique de la péninsule par la rapidité des communications.

Ce que les chemins de fer ont pu être à un certain moment, un des économistes italiens les plus habiles, M. Correnti, le disait avec le tour philosophique de son esprit, dans un langage à la fois abstrait et imagé : « Aucune contrée plus que la nôtre n'avait besoin de ce puissant correctif de la constitution organique, aucun peuple plus que le nôtre n'avait besoin de cet admirable condensateur du temps et de l'espace. Si les chemins de fer sont pour les autres nations un moyen de progrès, pour les Italiens ils sont les nerfs et les muscles du nouveau corps où doit s'incarner l'âme de la nation... » De là, dans les premiers temps, des concessions multipliées, précipitées, quelquefois hasardeuses, toutes conçues dans un dessein stratégique et politique, et malheureusement aussi fort mêlées de spéculations douteuses. De là bientôt l'idée de reprendre toutes ces concessions, de les refondre, de les concentrer et de les coordonner pour leur donner plus d'efficacité. C'est ce que faisait dès 1864 la loi organique des chemins de fer en constituant quatre grandes compagnies, quatre principaux groupes embrassant la péninsule entière : le goupe de la Haute-Italie, le groupe des chemins de fer romains et liguriens, le groupe méridional, et enfin ce que

l'on pourrait appeler le groupe isthmique et insulaire ou calabro-sicilien. J'omets quelques concessions secondaires. Pour l'Italie, la première nécessité était d'aller vite, et pour aller vite il fallait évidemment venir en aide à cette grande improvisation de viabilité par des subventions, par des garanties d'intérêt. L'Italie a dépensé considérablement : plus de 400 millions ont été inscrits pour les travaux publics dans ses budgets depuis cinq ans. Ces chemins de fer, j'en conviens, sont de médiocres affaires, quelques-uns produisent 6,000 francs par kilomètre et d'autres moins. Les intérêts ne sont point encore assez développés pour alimenter ce grand système. L'état reste sous le poids d'un fardeau de garanties; mais l'Italie a gagné en quelques années 4,000 kilomètres de chemins de fer, elle en aura bientôt 8,000. On va aujourd'hui sans interruption du pied des Alpes à l'extrémité de la péninsule, à Bari, à Barletta et à Brindisi, de Turin et de Gênes à Bologne et à Florence, de Florence à Pérouse, de Rome à Naples et à Ancône. L'Italie a dépensé beaucoup, et pas assez encore cependant, puisque, si elle avait dépensé un peu plus, elle disposerait aujourd'hui de la ligne de la Spezzia, au centre des opérations militaires, à Parme, et qu'elle ne serait point exposée, faute du chemin de la Ligurie, à voir ses communications de Gênes et de Turin à Florence coupées par une invasion ennemie sur la ligne du Parmesan et du Modénois. Ici comme dans l'organisation de l'armée la pensée politique a primé les considérations financières. Et, somme toute, pour créer toutes ces choses qui constituent l'avénement d'une nationalité nouvelle, qui en sont la garantie, quelles charges a donc assumées l'Italie? Je n'ai point le dessein de les diminuer, de jeter le voile sur les embarras et les malaises dont elles sont la source. En définitive cependant l'Italie a reçu du passé un héritage de près de 2 milliards de dette; elle doit aujourd'hui un peu plus de 4 milliards. Deux milliards pour créer un peuple et pour développer des œuvres qui sont dès ce moment un stimulant de travail et de richesse, il n'y a là évidemment rien qui ressemble à une profusion stérile conduisant à l'inévitable banqueroute.

Ce ne sont pas là au surplus les difficultés les plus sérieuses et les plus caractéristiques, justement parce qu'elles sont les plus grosses, parce qu'elles sautent aux yeux, parce que s'il y a faute, c'est une faute volontaire, préméditée. Celles qui sont les plus dangereuses peut-être sont les difficultés intimes, souvent difficiles à saisir, tenant à une multitude d'abus qui naissent soit d'un excès de bureaucratie, soit d'une certaine indolence dans le maniement des affaires, soit même de la fraude, et qui, en s'accumulant, finissent par devenir l'épreuve d'un système politique. En d'autres

termes, le mal est moins dans l'exagération d'une force militaire par laquelle vit l'indépendance nationale, ou dans des dépenses par lesquelles grandit la richesse, que dans les mœurs administratives, dans la pratique des choses. A quoi sert de faire des lois, fussent-elles bonnes, si ces lois se dénaturent au laminoir des minutieuses réglementations? Les taxes ne deviennent-elles pas à la fois plus lourdes et moins efficaces lorsqu'elles sont éludées le mieux du monde ou lorsqu'elles coûtent à percevoir la moitié de ce qu'elles produisent? Sous ce rapport, l'Italie a vraiment de singuliers progrès à faire. Sait-on ce que la justice compte d'employés au-delà des Alpes? 10,714, un peu plus qu'en France. L'administration italienne coûte presque autant que l'administration française et beaucoup plus proportionnellement. Les impôts indirects coûtent de 25 à 50 pour 100 de frais de perception. Les douanes donnent 60 millions et coûtent 20 millions. Les tabacs produisent un peu plus de 70 millions et laissent une charge de près de 30 millions. Pour le sel, 40 millions de recettes et 10 millions de frais de recouvrement. Quant aux postes, elles coûtent 3 millions de plus qu'elles ne produisent. Partout c'est le triomphe d'un esprit de bureaucratie gênant et coûteux, et ce triomphe se traduit en puérilités aussi vexatoires que naïves. J'ai entendu raconter par une personne qu'elle avait à payer tous les mois 50 francs pour l'entretien d'une vieille servante dans une maison hospitalière; pour payer 50 francs, il fallait aller tous les mois dans cinq bureaux et se mettre à la poursuite de cinq signatures!

L'unité elle-même, en créant de nouveaux besoins, en étendant la sphère de l'administration, en imposant des nécessités de circonstance, n'est point sans avoir donné à ces usages, qui deviennent de véritables vices, une gravité nouvelle. Dans sa précipitation, elle a entraîné comme un surcroît de désordres et de dépenses. Il a fallu déplacer des administrations, et voici ce qui est arrivé, ce qui arrive encore aujourd'hui pour le timbre, si je ne me trompe. On prend le papier à Pescia en Toscane, on l'envoie à Milan pour être timbré, et de là il est expédié dans tout le royaume, avec des frais de plus et des complications inutiles. On a voulu unifier l'administration des tabacs, qui est un monopole de l'état, et on a élevé le prix de vente dans l'espoir d'obtenir un revenu plus considérable. Les frais d'administration se sont trouvés augmentés, et à la faveur de l'élévation des prix la contrebande s'est développée sur une large échelle. Je ne parle pas des inégalités qui se glissent dans la perception des taxes. On a établi un impôt sur la richesse mobilière, chose simple et naturelle dans l'état des finances italiennes; mais d'abord ce n'est pas sur celui qui possède le plus que pèse tou-

jours l'impôt, celui-là parvient le plus souvent à dissimuler son revenu. C'est surtout pour l'employé que l'impôt est inexorable parce que l'employé ne peut pas cacher ses émolumens. De plus, par suite du système de répartition qui avait été adopté, un officier, par exemple, pouvait être exposé à payer 10, 20 ou 30 pour 100 sur son traitement selon le lieu où il était taxé. Qu'en résulte-t-il? C'est que ces abus, qui sont souvent des traditions difficiles à déraciner et quelquefois aussi des maladresses, créent des griefs sans nombre, soulèvent des nuages de récriminations, en suscitant des embarras à la fois financiers et politiques. Je ne sais quelle économie réelle produirait dans le budget une réforme intelligente et hardie de l'administration italienne. Cette économie n'éteindrait pas sans doute le déficit, elle serait néanmoins considérable à coup sûr, et par-dessus tout elle ferait disparaître bien des froissemens inutiles qui, en se mêlant à des causes plus sérieuses, je veux dire plus politiques, deviennent une des difficultés de la fusion définitive et complète de toutes les provinces italiennes.

Que l'unité de l'Italie en effet ne trouve pas son plus grand écueil dans les finances, dans toutes les anomalies inhérentes à une telle transformation, cela n'est pas douteux. Je serais tenté de dire que toutes ces questions d'organisation, d'agencement intérieur, ne sont que le champ de bataille où s'agite une lutte plus intime et plus sérieuse, oui, une lutte qui a eu ses péripéties, même ses momens dramatiques. Cette lutte, elle découle de la nature des choses, je le disais, de la diversité et de la confusion des élémens qui se sont mêlés à un jour donné pour former l'Italie, de la difficulté qu'il y avait à organiser une administration qui ne fût point par son esprit et par ses ressorts essentiels une administration piémontaise, à donner des lois qui ne fussent pas des lois piémontaises, à faire entrer en un mot l'Italie tout entière dans le cadre d'un petit pays plus vigoureux que flexible. Que cette situation ait eu ses malentendus et ses nuages, c'était assez simple et à peu près inévitable. C'est là justement ce qui est arrivé, et c'est à Naples peut-être plus que dans les autres parties de l'Italie que l'unité ainsi faite a excité une certaine humeur. La vérité est que Naples la première s'est sentie atteinte dans ses intérêts matériels, un peu dans son amour-propre et même dans ses mœurs. Les provinces napolitaines, on le sait bien, sont les plus pauvres de la péninsule. Ce n'était pas la politique de l'ancien gouvernement de développer la richesse, chose dangereuse et révolutionnaire, et malgré de très sérieux efforts on n'a pu faire encore assez pour transformer l'intérieur du pays par les communications aussi bien que par l'instruction. Il s'ensuit que l'égalité des taxes, l'égalité entre la riche Lombardie ou le riche

Piémont et le Napolitain devient une inégalité au détriment du pauvre, et c'est ainsi que ces provinces ont pu se sentir atteintes dans leurs intérêts. De plus, le mal, le grand mal à Naples, ce n'était pas l'absence de bonnes lois, c'était la complète et systématique inexécution des lois qui existaient, et qui étaient en réalité, avec certaines lois toscanes, les meilleures de l'Italie. Dès lors le remplacement de ces lois par la législation piémontaise devenait une blessure d'amour-propre local. Enfin il n'est pas jusqu'à la politique suivie à l'égard du clergé qui n'ait produit des froissemens par suite de circonstances particulières. Les provinces napolitaines sont dans des conditions qui ne se retrouvent point ailleurs. Le clergé est là beaucoup plus mêlé au peuple; bien des familles pauvres comptent un prêtre ou un moine. Ce qui atteignait le moine ou le prêtre atteignait la famille, et de là un nouveau froissement ajouté à tous les autres. Cela veut-il dire que le sentiment vrai qui règne à Naples soit l'hostilité, et que la guerre elle-même puisse déterminer une crise sérieuse? Il y aura peut-être une recrudescence de brigandage. Je doute que le roi François II, dans la situation diminuée qu'il s'est faite, puisse obtenir rien de plus. Au fond, l'esprit napolitain est frondeur, mécontent, prompt à s'exalter; il n'est point ennemi, et ce qu'il désire le moins surtout, c'est une restauration du passé.

Le Piémont lui-même, d'un autre côté, n'a-t-il pas eu ses froissemens? C'est le Piémont qui a fait l'unité, voilà qui est bien certain. Il a donné à l'Italie tout ce qu'il pouvait lui donner, une armée, la liberté et le roi. C'est la vigoureuse discipline piémontaise qui a été la force, la sauvegarde de la révolution italienne. Une certaine initiative n'était pas seulement le droit de cet énergique petit pays, c'était la garantie de l'Italie. Le Piémont savait bien que le temps de son hégémonie était passé, qu'il n'était plus qu'une province du royaume qui était son œuvre, et que le moment viendrait où on dirait : *Finis Taurini!* comme on avait dit déjà : *Finis Piedimonti!* à l'époque où la France arrivait sur les Alpes et où l'unité avait fait sa première apparition; mais il ne se croyait pas si près du jour où il verrait la maison de Savoie quitter Turin, et il ne croyait pas surtout qu'en partant de Turin elle s'arrêterait à Florence. Ce jour-là a vu peut-être la crise la plus terrible de l'unité italienne, la seule qui ait coûté du sang à Turin. Ceux qui avaient souscrit à la convention du 15 septembre et à sa condition première en avaient eux-mêmes le sentiment. J'ai entendu raconter qu'un des ministres, au moment de signer la mesure qui allait déposséder Turin de son titre de capitale, s'était arrêté songeur et inquiet, et comme on lui demandait ce qui le préoccupait, il répondit : « Je songe qu'en ce moment nous sacrifions le pays sans lequel l'Italie n'existerait pas

et nous ne serions pas ici. » C'était peut-être une nécessité politique, une nécessité de défense militaire depuis que la France était sur les Alpes et que Turin restait en face de la Lombardie ouverte, une nécessité de gouvernement pour satisfaire l'esprit italien et rendre l'unité plus irrévocable; mais le Piémont a gardé certainement la blessure. Sans cesser d'être italien, il s'est retiré dans son mécontentement; il n'a pu même pardonner à ceux qui avaient signé ou approuvé le changement de capitale. Ses députés ont formé une sorte de groupe à part ayant sa politique et souvent embarrassant par son attitude, de telle sorte qu'au midi comme au nord, dans le Piémont et à Naples, l'unité n'en est plus à rencontrer de sérieuses épreuves, où se laisse entrevoir comme un éclair des vieux antagonismes.

Des difficultés, il y en a donc : elles sont de toute sorte, politiques aussi bien que financières et administratives. Elles forment une sorte de tourbillon à la surface de l'Italie. J'ajoute qu'elles se proportionnent à une certaine situation, et que si beaucoup ne peuvent être évitées, elles doivent souvent une partie de leur gravité ou une partie du bruit qu'elles font à quelques circonstances qui sont un trait caractéristique de plus, aux conditions mêmes dans lesquelles s'accomplit la révolution italienne. La première de ces circonstances peut-être, c'est l'absence d'hommes faits pour organiser et conduire une révolution. Vous souvenez-vous d'un mot de Joseph de Maistre? « Le diamètre du Piémont, disait un jour cet étonnant esprit, n'est point en rapport avec la grandeur et la noblesse de la maison de Savoie. » Il en a été de même à un certain moment du Piémont constitutionnel. Le diamètre de ce petit pays n'était point en rapport avec sa politique libérale et nationale. On pourrait reprendre le mot, et dire dans un autre sens que les hommes d'aujourd'hui ne sont pas toujours en rapport avec le diamètre de l'Italie. On dirait que, nés et formés dans de tout autres conditions, ils n'ont pas eu le temps de s'élever ou de s'assouplir à ce rôle d'hommes d'état italiens. Ils ont la conception idéale de la patrie, ils en ont moins le sens pratique et politique. Je ne veux point assurer, comme le faisait récemment un écrivain dans une brochure, — *Della presente mediocrita politica*, — que le mal qui ronge l'Italie c'est la médiocrité, quoiqu'il soit bien vrai qu'il y ait eu dans ces derniers temps une certaine invasion de médiocrité. La vérité est qu'il y a aujourd'hui à Florence comme à Turin, comme à Naples, une multitude d'hommes distingués, fins, habiles, d'un esprit plein de ressources, de connaissances économiques et administratives fort étendues; mais des chefs, des guides, c'est ce qui manque.

Il y en a eu un sans lequel l'Italie n'existerait pas, c'est M. de Cavour. Celui-là a été le véritable homme d'état de l'Italie nouvelle. Il avait l'étendue du coup d'œil et la netteté de résolution, le goût des affaires et l'art de les conduire. Du sein de son petit Piémont, il voyait ce qui se passait en Europe et ce qui se passait en Italie, et semblait à l'aise au milieu de toutes ces complications d'un grand mouvement à diriger. Il savait saisir l'occasion aussi bien que la préparer, et dans cette œuvre d'une nation à refaire par la liberté il a prodigué toutes les ressources d'un esprit que rien ne déconcertait, qui était toujours prêt à imaginer quelque expédient nouveau en marchant sans cesse au même but. On a dit quelquefois qu'il était mort à temps dans sa victoire et sans avoir connu les embarras de l'œuvre qu'il avait conduite. Il était de force à se mesurer avec toutes les situations et à ne se perdre dans aucune; mais c'est l'Italie qui a manqué de cette main souple et habile, de cette bonne humeur vigoureuse qui s'imposait d'elle-même, et les Italiens sont les premiers à le sentir. Les successeurs de M. de Cavour ont cru parfois tenir son système et réussir comme lui, parce qu'ils semblaient suivre ses traditions; pas du tout, ils ne tenaient qu'un de ses expédiens, un expédient qu'il eût peut-être laissé de côté dans le feu de l'action. Assurément cela ne veut point dire que l'Italie soit à la merci d'une existence individuelle; mais pour le moment cette absence d'hommes n'a pas été une des moindres causes de ce décousu, de ces tâtonnemens, de cette indécision, qui n'ont fait qu'ajouter dans ces derniers temps aux embarras de la politique italienne en les laissant grossir et s'accumuler, en les aggravant quelquefois par de fausses mesures.

Et puis songez-y bien : à toutes les difficultés d'une élaboration nationale aussi hardie que complexe il faut en ajouter une qui est l'honneur de l'Italie, qui est sa force, il est vrai, mais qui en certains momens est aussi une faiblesse relative : c'est la liberté même au sein de laquelle cette transformation poursuit son cours depuis cinq ans. Comment l'œuvre marche-t-elle? — Avec un parlement presque souverain, investi des prérogatives les plus étendues que nul ne songe à contester, avec le consentement incessant du pays, à la lumière de débats toujours ouverts. L'Italie a pu se mettre en défense contre le brigandage du Napolitain et opposer à des atrocités de bandits des moyens de répression extraordinaires; elle a pu tout récemment prendre des mesures pour ne pas laisser la paix intérieure livrée à toutes les fantaisies au moment d'une guerre : il faut pousser le puritanisme un peu loin pour le trouver mauvais. Au fond, la liberté n'existe pas moins dans toute son extension, liberté parlementaire, liberté communale, liberté de réunion, liberté

de discussion. Dès qu'on est en Italie, on sent cet air libre circuler des Alpes à la mer ionienne. Point d'entraves, point de moyens de répression, point d'intervention de la force ou de la police. La presse dit ce qu'elle veut, et la loi qui existe est même à peine appliquée. Le roi est mis gaîment en caricature et d'autres aussi, et à coup sûr les ministres ne sont point épargnés. Liberté sans péril d'ailleurs, qui est déjà entrée dans les mœurs et dont nul ne songe à s'effaroucher ni même à s'étonner! Un jour ce sont les étudians de Naples qui se retirent sur leur mont Aventin et se mettent en campagne contre les règlemens universitaires. A-t-on recours à la rigueur des répressions disciplinaires? Nullement. Un autre jour, ce sont des réunions, des *meetings* où le gouvernement est fort maltraité; des discours foudroyans sont prononcés, puis chacun se retire, et le mouvement suit son cours.

L'Italie, sans être vieille dans la pratique de la liberté, fait un peu comme l'Angleterre, qui met quelquefois à nu, sans scrupule et sans fausse honte, toutes ses plaies; elle fait ainsi depuis deux ans pour ses affaires financières qu'elle étale sans réticence au point d'en avoir peut-être exagéré les misères. Je ne dis pas que l'Italie en soit venue à contracter les mâles et fortes habitudes de l'Angleterre, et je ne vois pas trop ce qu'elle y gagnerait; sa liberté est toute pratique, familière, avenante, et donne à ses mœurs, aux rapports des hommes et des partis, je ne sais quoi d'aisé qui n'est point sans charmes. L'idée de la liberté est devenue si naturelle, qu'un ministre de l'intérieur, l'an dernier, a voulu la pousser jusqu'à se désintéresser absolument des élections. L'expérience n'a pas trop réussi, et il est sorti de là un parlement où a quelque peu triomphé cette médiocrité dont je parlais. L'honneur du principe est resté sauf. Dans ce pays à peine émancipé, il y a un respect de la loi beaucoup plus sérieux qu'on ne croit. Je ne pouvais m'empêcher, pour ma part, d'être frappé d'une parole que j'entendais récemment, à la veille des circonstances actuelles. On parlait devant quelques hommes politiques à Florence de la nécessité de pacifier Naples, et on mettait en avant l'idée de sommer tous les émigrés napolitains qui affluent à Rome de rentrer dans leur pays sous peine de voir leurs biens séquestrés. Un des hommes les plus éminens de l'Italie, qui sera ministre demain, répondit aussitôt de l'air le plus naturel, en véritable Anglais : « Cela ne se peut pas, ce serait contre la loi. » C'est la force et l'honneur de l'Italie de maintenir pour sa sûreté, comme la loi souveraine de son existence intérieure, cette liberté qui a été le glorieux et efficace instrument de son émancipation nationale; mais en même temps cette liberté lui crée une condition laborieuse : d'abord elle permet à tous les griefs, à tous les

antagonismes, à toutes les plaintes, même à toutes les exagérations, de se produire, au risque de surexciter l'opinion et de créer des émotions factices; de plus, au moment où la première nécessité serait de marcher vite, de ne point laisser en suspens la réorganisation du pays, elle met tout à la merci de discussions sans fin, du conflit des partis et des intérêts. A quoi se trouve alors réduit le gouvernement? Il pose la question de confiance; il renouvelle, quoique avec bien plus d'hésitation et moins d'autorité, ce procédé si souvent employé par M. de Cavour d'une sorte de dictature à chaque instant consentie et toujours surveillée.

Ce qu'il y a de curieux, et ce qui n'est point aussi contradictoire qu'on le croirait, c'est qu'en étant très libérale, l'Italie n'est pas moins essentiellement conservatrice, et que cet instinct conservateur, qui reste profond au-delà des Alpes, contribue à son tour, dans sa mesure et d'une autre façon, à créer des embarras en compensation de la force qu'il donne. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est ce mélange d'esprit libéral et d'esprit conservateur qui a été jusqu'ici l'originalité et la garantie de la révolution italienne, de cette révolution qui a réussi parce qu'elle était un grand mouvement de nationalité et de liberté conduit par un gouvernement régulier. On se plaît quelquefois à évoquer tous ces fantômes d'explosions révolutionnaires possibles, de victoires du parti de l'action. Au fond, le parti purement révolutionnaire est peu puissant au-delà des Alpes, et il l'est aujourd'hui moins que jamais, parce que, dans ce qui touche les questions nationales, il ne devance pas le parti conservateur, il le suit, — parce que dans les questions intérieures ses idées sont aussi confuses que chimériques, et parce que, en fait d'hommes et de capacité politique, il occupe une belle place dans cette légion de la médiocrité que je signalais après un écrivain italien. Je me défie de ce qu'on nomme les victoires du parti révolutionnaire dans un pays comme l'Italie. Tenez, il y a quelques mois à peine, la population fanatisée d'une petite ville se jetait avec une révoltante fureur sur quelques malheureux protestans qui restaient victimes de leur zèle de propagande biblique. Quelle était cette petite ville? C'était Barletta. Quel est le député que Barletta a envoyé au parlement? C'est Garibaldi. Voilà les confusions étranges qui se font dans ces imaginations! L'an dernier, M. Mazzini voulut un jour rappeler à l'orthodoxie républicaine deux de ses anciens disciples, M. Mordini et M. Crispi, deux hommes distingués d'ailleurs, anciens compagnons de Garibaldi dans l'expédition de Sicile, devenus dans la chambre les chefs de la gauche : l'un et l'autre répondaient en gens expérimentés et sensés par une profession de foi monarchique. Ils sentaient que ce n'était plus le temps des rêves.

« Oui, disait M. Crispi dans une lettre à Mazzini, la monarchie nous unit et la république nous diviserait; il ne faut pas connaître le pays, il faut ignorer les conditions de l'Europe pour penser autrement. Si aujourd'hui se faisait entendre dans une contrée du midi le cri de république, il serait sans écho ou il ne dépasserait pas le milieu d'où il serait parti; si ce cri l'emportait dans une ou plusieurs provinces, s'il remplissait tout le territoire au-delà du Tronto, il ne serait pas répété par les populations du centre de la péninsule, et il serait repoussé par celles du nord. Vous verriez divisé le noyau de 22 millions d'Italiens qui composent le nouveau royaume, vous verriez manquer l'avénement de cette unité nationale qui est votre désir et le nôtre, et qui doit être la gloire de notre génération... »

Le danger en Italie n'est pas dans la prépondérance des passions révolutionnaires réduites à elles-mêmes, séparées de l'instinct national qui les ennoblit quelquefois et leur donne une apparence de force; il est bien plutôt dans ce fait, que le gouvernement, par ses idées, par ses tendances libérales, est de beaucoup en avant des populations, dans la nécessité de ménager un état moral qu'on ne change pas en quelques mois. L'instinct conservateur est donc puissant chez les hommes politiques, il l'est encore plus dans le pays, et cette révolution, qu'on représente quelquefois comme un déchaînement violent, a été en vérité si peu révolutionnaire qu'elle s'est fait un scrupule de toucher à une foule de vieux abus, de vieilles choses ou à des droits acquis. Encore aujourd'hui, m'a-t-on assuré, les ministres du grand-duc de Toscane renvoyés par le mouvement du 29 avril 1859 sont admis à toucher une pension par un scrupule de légalité, parce que la formule de leur révocation était de celles qui impliquent un traitement de retraite ou de disponibilité. Cet instinct conservateur est une force si l'on veut, mais sait-on la conséquence? Elle est écrite dans le budget, dans le nombre des employés qui ont servi les anciens gouvernemens et qu'on paie toujours, dans le chiffre des pensions civiles, qui dépasse 20 millions, et voilà justement encore une des sources des déficits sous lesquels plient les finances italiennes.

Rassemblez toutes ces causes de malaise que l'inexpérience des hommes aggrave et que la liberté rend plus sensibles, — anomalies, incohérences froissantes, misères d'argent, misères morales, abus, rivalités, déceptions : oui, tout cela existe, tous les griefs se produisent avec une sorte de candeur, toutes les plaintes prennent une voix; mais en même temps si, cherchant à dégager le sens de ce concert de récriminations, vous interrogez l'Italien mécontent et frondeur, si vous tâchez de lui arracher l'aveu qu'il préférerait le passé, il se soulèvera, il vous dira qu'il ne veut rien du passé; il

ajoutera seulement avec une parfaite raison que les abus dont il se plaint ne sont point une nécessité du régime nouveau, qu'ils en sont au contraire la faiblesse et l'écueil. C'est qu'en effet, au-dessus de tous les froissemens partiels et secondaires, l'unité est devenue un fait irrévocable; elle est dans les idées et elle entre chaque jour dans les mœurs. Jeune ou vieille de cinq ans à peine, elle fait des progrès immenses par les solidarités qu'elle crée, par les satisfactions d'orgueil national qu'elle éveille, par les rapprochemens d'intérêts qu'elle opère, par la richesse qu'elle développe. Naples se plaint, mais elle prospère; elle a vu augmenter sa population de 40,000 âmes, elle a plus gagné dans quelques années qu'auparavant dans un demi-siècle; elle se remue, elle s'agite. Le Piémont est attristé et a de l'amertume, mais il sent bien qu'il n'y a plus désormais qu'une destinée commune. La Lombardie est attachée à l'unité de toute la force de ses souvenirs et de sa répulsion contre l'Autriche; récemment les fils des plus nobles familles milanaises affluaient à Florence pour reprendre leur rang dans l'armée et pour faire la campagne à leurs frais. Florence est italienne avec la grâce facile de son tempérament. Les provinces qui étaient autrefois au pape sont peut-être les plus fidèles et les plus sûres, et à Rome même l'unité n'est point sans trouver de secrets partisans, sans remuer la fibre italienne, je ne dis pas dans la population, ce qui est tout simple, mais jusque dans le monde ecclésiastique le plus haut.

L'Italie, à vrai dire, a pris en quelques années une face nouvelle, l'apparence d'une nation qui vit par la liberté et qui se sent grandir. Le moule nouveau de son existence est sans doute encore imparfait, le vieux moule est brisé. Ce n'est pas en vain que des hommes parlant la même langue vont se mêler sous le même drapeau, que des populations se confondent : l'œuvre qui semblait impossible la veille devient irrévocable le lendemain, et c'est de Naples, c'est d'un des Napolitains les plus sensés et les plus modérés, un de ceux aussi qui en d'autres temps auraient accepté une autre solution, c'est de M. Manna qu'est venue, il y a quatre ans déjà, cette parole : « L'Italie a goûté le fruit défendu, et plus jamais elle ne l'oubliera. Il n'est plus possible de se contenter d'une solution plus modeste; il n'est plus possible de se plier à un système de division et de séparation. Si cela par malheur arrivait un jour, vous pouvez être certain que le jour suivant les mêmes aspirations se réveilleraient plus impétueuses. Les années d'union laisseraient des regrets inexprimables. Les souffrances, les difficultés, les désordres survenus seraient oubliés. Dans toutes les parties de l'Italie, on ne ferait que célébrer comme une ère de gloire cette époque où les deux portions de la péninsule furent unies sous un même

sceptre... Toutes les imaginations travailleraient sur ce thème unique; toute l'activité nationale serait tournée vers ce but, et le pays se débattrait dans des convulsions, pour retrouver son intégrité, comme les membres coupés et palpitans d'un corps animé qui se cherchent pour se rejoindre... »

C'est la victoire du sentiment national sur toutes les dissidences partielles, sur tous les griefs secondaires, et ce sentiment se retrouve dans tous les rangs, dans toutes les classes, chez le commerçant et chez le lettré, chez le soldat et chez le médecin ou le légiste. Devant l'indépendance à compléter, toutes les distinctions de partis, toutes les nuances s'effacent; il n'y a plus ni modérés ni parti d'action. Le général La Marmora, ce type de la vieille race piémontaise, un des hommes les plus intègres, dont le caractère est une garantie, mais aussi le moins révolutionnaire des soldats libéraux, le général La Marmora se retrouve sur le même terrain avec Garibaldi, et à son tour, on le voit aujourd'hui, Garibaldi, guéri d'Aspromonte, n'a point devancé l'heure où il allait être appelé au combat. Regardez ce grand vieillard au corps droit et robuste, à l'attitude encore ferme; il a quatre-vingts ans ou bien près, il est aveugle, mais il garde toute la clairvoyance de l'esprit, et il parle avec une lucidité merveilleuse de toutes les affaires de l'Europe : c'est le marquis Gino Capponi, le vieux Florentin qui a vu déjà passer bien des événemens et avorter bien des projets. Le marquis Capponi ne parle pas autrement sur ce point que le légionnaire de vingt ans, et c'est lui qui a été, il y a quelque temps, dans le sénat, le rapporteur de la loi qui conférait les pleins pouvoirs au gouvernement. Cette vieille et sereine autorité semblait venir confirmer les espérances d'une lutte patriotique. Ce sentiment italien d'ailleurs s'est produit depuis deux mois avec des caractères particuliers. Quand on parle de l'Italie et des guerres italiennes, il semble que tout soit feu, exubérance, manifestations bruyantes et tumultueuses. Rien n'est plus éloigné de la vérité, au moins pour la période qui a précédé l'éclat définitif. Tout au contraire était calme et sang-froid. Ce n'est point par entraînement d'imagination ou par une sorte d'étourdissement patriotique qu'on marchait vers la guerre, c'était avec une résolution calculée, réfléchie et maîtresse d'elle-même. De plus, dans ce mélange de calme et de résolution, il passait je ne sais quel éclair viril, comme un sentiment nouveau de responsabilité nationale.

Qu'on ne s'y trompe pas en effet : l'Italie ne s'est point précipitée dans la voie où elle est aujourd'hui avec la pensée que la France allait aussitôt descendre des Alpes pour lui donner Venise après lui avoir donné Milan. Il y a quelques semaines, à Florence, je m'en-

tretenais avec un des hommes qui ont eu dans les mains les affaires de l'Italie. Sans être décidée encore, la guerre semblait prochaine et inévitable, et elle était surtout désirée. Un point restait obscur : que ferait la France? quel secours porterait-elle à l'Italie? « Peu importe, me disait cet homme d'un esprit fin et résolu; l'appui moral de la France, nous sommes sûrs de l'avoir, nous sommes certains qu'elle sera de ses sympathies dans notre camp. Au-delà, nous ne pouvons et nous ne devons rien demander. Nous avons été trop heureux jusqu'ici, la fortune nous a gâtés. Tout ce que nous avons fait ne nous a pas coûté assez pour que nous en sachions le vrai prix. Puisque l'Italie n'a pas payé avant, il faut qu'elle paie après. Il faut qu'elle porte le poids de ses destinées, qu'elle sache ce qu'il en coûte pour être une nation, sans être toujours à compter sur un secours étranger. C'est juste et c'est utile. Ce qui était naturel et ce qui n'avait rien d'humiliant pour un petit pays comme le Piémont placé en face de l'Autriche serait sans dignité pour l'Italie comptant vingt-deux millions d'hommes. Ce n'est point par une vaine forfanterie que nous pensons ainsi. Nous connaissons la force et la valeur de l'armée autrichienne, nous ne nous méprenons pas du tout sur ce qu'il y a de sérieux dans notre affaire, et cependant vous ne trouverez ici personne qui ne désire en finir. Si, après nous être épuisés pendant cinq ans à nous constituer, après avoir créé l'armée que vous avez vue, la flotte dont nous disposons, nous ne pouvons agir seuls et compléter nous-mêmes notre indépendance, quand donc le pourrons-nous? Si un revers, certainement toujours possible, devait nous abattre, et si l'Italie était à la merci d'une défaite, c'est que nous ne mériterions pas de vivre. » Ceci était dit d'un ton net et vibrant. Après cela, je ne sais si tout au fond il n'y avait pas encore la pensée que la France ne pouvait être étrangère à ce qui arrive aujourd'hui; c'était du moins l'expression d'un sentiment national viril. De cette prédominance du sentiment national sur tout le reste naît ce singulier malentendu qui semble s'élever quelquefois entre l'Europe et l'Italie. Là où l'Europe voit avant tout une question d'affermissement intérieur, de budget, de bonne administration et de patience, l'Italie voit une question d'indépendance à résoudre. C'est une situation qui n'est point nouvelle; ce qu'on dit aujourd'hui à l'Italie, on le répétait sans cesse au Piémont il y a dix ans. On lui disait de songer à l'intérieur, de s'organiser, de soulager son budget des armemens disproportionnés, de jouir de la liberté et de savoir attendre. D'abord c'est bien facile à dire. L'Italie peut répondre que c'est là justement le problème, que la condition première du désarmement et de toute organisation, c'est l'achèvement de ses destinées; mais de plus il y a une circonstance

dont on ne tient pas compte, c'est que ces questions d'indépendance nationale, qui sont forcément des questions d'agrandissement territorial, ont singulièrement changé de face avec le temps. Autrefois c'était le plus souvent l'ambition d'une maison royale qui était en jeu, et cette ambition, qui n'avait d'autre aiguillon qu'elle-même, pouvait attendre. La formation d'un état se faisait par des agrégations successives, par des conquêtes, et elle durait des siècles. Aujourd'hui c'est un droit nouveau qui se lève, le droit d'un peuple, et il s'agit aussitôt d'être ou de n'être pas. La liberté elle-même mûrit avec une étrange rapidité toutes ces questions. La situation d'un pays devient comme un arc bandé toujours prêt à lancer le trait. Passions et intérêts conspirent incessamment vers le but. Les embarras deviennent un stimulant de plus, et le moment arrive où de tout un ensemble de choses s'échappe ce cri : Il faut en finir! Il faut aller en avant sans regarder derrière soi, par cette raison souveraine que donnait un jour le général La Marmora : « Parce que derrière nous il y a un abîme. »

Cette incessante excitation qui s'échappe de toute une situation morale et politique pour conduire aux grandes crises, cette excitation est d'autant plus puissante d'ailleurs qu'elle s'alimente du sentiment d'une situation extérieure toujours ouverte en quelque sorte et livrée à l'incertitude, qu'elle cherche partout un encouragement et qu'elle est entretenue aussi par l'incohérence européenne. Il faut voir les choses de près. Quelle était la nature des rapports entre l'Autriche et l'Italie depuis six ans? Ce n'était ni la guerre ni la paix; c'était à peine une trêve dans des conditions diplomatiques et militaires aussi confuses qu'inégales. La paix qui avait été le prix de la guerre de 1859 avait fait beaucoup sans doute pour l'Italie, elle avait rendu tout possible pour elle; mais elle ne lui avait pas donné une frontière, même dans les conditions d'une indépendance restreinte. Elle avait enlevé à l'Autriche une de ses plus belles provinces, la Lombardie, mais elle l'avait laissée dans une position qui lui permettait encore l'espérance et où sa force d'action militaire restait à peu près intacte. Campée à Mantoue et dans son cercle de citadelles, souveraine de la vallée inférieure du Pô et des deux rives du fleuve, tenant les têtes de pont de la rive droite. dominant Parme par Borgoforte, Modène par San-Benedetto, Ferrare par Sermide, l'Autriche, pesant déjà de tout le poids de l'empire sur la Vénétie, avait en réalité toutes les routes ouvertes devant elle. Sa position restait comme un coin toujours prêt à s'enfoncer au cœur de l'Italie, et ce qui aurait eu moins d'inconvéniens, il faut l'avouer, si l'unité ne s'était point faite, devenait un danger permanent, une menace irritante le jour où la péninsule se

formait en une seule nation, d'autant plus que dans ces conditions nouvelles le danger militaire n'était plus même pallié par une garantie diplomatique.

L'Italie, observera-t-on, avait pour sauvegarde le traité de Zurich; c'est elle qui a brisé le droit public qui la protégeait, qui s'est mise en dehors de tout traité et qui s'est créé cette situation dangereuse. Les stipulations de Zurich, je n'en disconviens pas, ont eu du malheur. L'Italie n'est plus, c'est bien certain, dans les termes de ce traité; mais l'Autriche n'y est pas davantage, puisque, selon les engagemens de Zurich, Venise devait être une province italienne et qu'elle est bien restée à coup sûr une province autrichienne : ce que je veux dire, c'est que la situation respective de l'Autriche et de l'Italie n'est plus depuis longtemps qu'une situation livrée à la merci de la force, pleine d'inégalités périlleuses pour l'Italie et d'incessantes menaces. L'Autriche, il est vrai, n'a point profité de ses avantages; elle est restée, comme elle ne cesse de le dire, dans la défensive; mais elle est assurément libre de tirer parti de sa position. Il y a eu des momens, notamment en 1860, où elle a été tentée de le faire et où elle ne s'est arrêtée que devant cette déclaration, que si son armée passait le Pô, c'était la guerre qui recommençait avec la France. Il fallait bien que ce dessein pût être supposé, puisque lord John Russell s'en informait à cette époque avec inquiétude, et morigénait le cabinet de Vienne sur ses velléités belliqueuses en lui rappelant ce qu'il y avait de précaire dans sa domination à Venise. Si donc l'Autriche s'est arrêtée, c'est par des considérations étrangères à sa bonne volonté. Ce qu'il y a d'essentiel et de menaçant de sa part résulte de sa position même et de l'état dans lequel elle a laissé la Vénétie : double source d'excitations pour l'Italie.

L'Autriche, en vérité, est une puissance singulière. Il semble toujours qu'elle soit une victime, qu'elle passe sa vie à se défendre, même quand elle trempe dans toutes les complicités et qu'elle étend sa domination. Que la Pologne dans un jour de malheur devienne un objet de convoitise pour ses redoutables voisins, l'Autriche prend sa part du butin, mais c'est en gémissant, en restant la meilleure amie des Polonais, et uniquement pour ne pas déranger l'équilibre des forces. Que, plus récemment, l'occasion se présente de se jeter sur un petit peuple honnête et libre, l'Autriche ne refuse pas; mais c'est pour contenir la Prusse, pour rassurer l'Europe, et si au jour du partage des dépouilles la querelle s'allume entre complices, parce que l'un veut tout prendre, la politique impériale est évidemment encore une victime. Au fond, ce qu'on appelle la défensive de l'Autriche vis-à-vis de l'Italie, c'est ce que le prince de Metternich et le

prince de Hardenberg appelaient de ce nom vis-à-vis de la France en 1815. Selon eux, la défensive pour l'Allemagne, c'était de prendre à la France la Lorraine et l'Alsace. Les situations sont différentes, la pensée est la même. L'Autriche a besoin, pour se défendre en Italie, de ses positions avancées sur le Pô, de même qu'il y a quelques années elle avait besoin pour sa défense d'étendre son influence sur tous les états italiens, d'enfermer la péninsule tout entière dans le cercle de sa domination, dans ce cercle qui n'a été brisé que par la guerre de 1859.

C'est la logique de l'esprit de domination. Si l'Autriche eût suiv la logique de ses intérêts véritables, elle aurait vu d'un coup d'œil sûr et plus tôt qu'elle se débattait contre des impossibilités en Italie; elle aurait tranché de haut la difficulté, pour son plus grand avantage et pour l'avantage du continent délivré d'un grand trouble, car enfin à quoi lui sert de maintenir une situation qu'elle appelle la défensive, que l'Italie appelle, non sans raison, une offensive permanente, et qui conduit à une guerre nouvelle en enflammant tous les instincts d'indépendance de la nation italienne? D'un côté, Venise n'est pas assurément pour elle un surcroît de puissance. Elle a ruiné ces provinces dont la possession disputée est pour elle une neutralisation de force, l'embarras perpétuel de son action en Europe. Depuis six ans surtout, sa politique est à la merci d'une garantie qu'elle ne trouve pas pour ses possessions italiennes. Aujourd'hui encore n'est-ce pas sa faiblesse vis-à-vis de la Prusse? Et d'un autre côté quels résultats peut-elle obtenir même par une guerre heureuse? Soit, elle est victorieuse; la Lombardie elle-même n'est pas couverte. Elle va à Milan comme à Florence, à Naples comme à Modène et à Bologne. Et après? Il ne suffit pas d'aller partout, il faut y rester sous peine d'être suivi dans sa retraite de tout le reflux des passions nationales. Si elle reste au contraire dans ses frontières après une victoire, où sera la sécurité pour les uns et pour les autres? C'est le sentiment de cette situation, de toutes ces menaces, qui a poussé et devait pousser l'Italie à une revendication suprême et définitive.

Cette crise qui éclate aujourd'hui, elle est née, au point de vue militaire, diplomatique, national, de cette situation respective toujours tendue de l'Autriche et de l'Italie. On pourrait ajouter qu'elle a été mûrie, précipitée par des circonstances dont l'une n'est pas sans gravité pour la France. Je m'explique. Qu'on interroge de près cette histoire tourbillonnante de l'Italie depuis six ans : il y a un fait clair, saisissant, c'est qu'en dehors de toute préméditation l'unité italienne a été la suite invincible de la paix de Villafranca. Dès que l'Autriche restait au-delà des Alpes, les Italiens étaient né-

cessairement conduits à concentrer leurs forces le plus possible. La paix de Villafranca a fait réellement en un jour plus d'unitaires que quarante ans de prédications. Un des hommes les plus remarquables de la Toscane, M. Galeotti, le disait encore récemment dans une série d'*études et de souvenirs* sur *la première législature du royaume d'Italie*. « Ma foi unitaire, écrit-il, date de la guerre de 1859, parce qu'alors seulement elle me parut possible. Après la paix de Villafranca, il ne fallait pas une grande pénétration d'esprit pour voir qu'en dehors de l'unité il n'y avait aucune autre possibilité de salut pour nous, pour le royaume de Sardaigne, contre les étrangers, contre les trahisons. Quand les ennemis de l'Italie acceptaient si vite, si aisément le drapeau de la fédération, ils nous indiquaient clairement dans quel camp nous pouvions nous défendre contre leurs assauts, et plus encore que contre leurs assauts, contre leurs artifices... »

Ce qui s'est passé sous l'impression de la paix de Villafranca s'est renouvelé au lendemain d'un autre acte qui a été, lui aussi, une des crises de l'unité italienne, la convention du 15 septembre 1864 et la translation de la capitale de Turin à Florence. Ce jour-là, il y a eu une volte-face presque subite; l'objectif le plus direct de l'Italie a changé. La veille encore, c'était Rome; le lendemain, c'était Venise. C'est là ce qui ralliait à l'acte du 15 septembre et au changement de capitale une multitude d'esprits. « Je ne veux pas, disait M. Boncompagni dans le parlement, je ne veux pas faire un programme de gouvernement pour des éventualités futures plus ou moins possibles, plus ou moins probables. Je rappellerai seulement que notre programme comprenait deux termes : *Rome et Venise*. Ces deux termes ne peuvent être changés, mais ils peuvent être intervertis : *Venise et Rome!* » Aux yeux du général La Marmora lui-même, qui dépouillait, il est vrai, son caractère officiel de président du conseil pour parler comme simple député, mais qui ne s'exprimait pas moins clairement, aux yeux du général La Marmora, quel était le sens de la convention du 15 septembre? C'était un ajournement de la question romaine qui devait trouver sa compensation d'un autre côté. Il énumérait ses raisons d'espérer, de croire à un acheminement vers quelque combinaison dont la France serait la négociatrice, et il ajoutait familièrement, comme s'il eût voulu montrer la plume du diplomate avant de montrer la pointe de l'épée : « Si dans une telle circonstance j'avais à parler directement avec l'empereur d'Autriche, j'aurais à lui donner des argumens d'intérêt réciproque qui, il me semble, devraient le convaincre; mais assez sur ce point! » Dans cette discussion même se révélait comme orateur un homme qui est aujourd'hui au premier rang dans l'exécution de

cette pensée, le général Cialdini. Nerf, passion, esprit, pointe d'indépendance vis-à-vis de la France, tout se mêlait dans ce discours qu'enflammait l'instinct patriotique, qui était une théorie animée de la défense militaire de l'Italie, et où on sentait le soldat impatient. Au fond, l'inspiration, c'était la guerre, et cette inspiration se résumait dans un mot : « Je vote la convention parce qu'il me semble qu'elle nous tire de cette léthargie où nous étions tombés depuis deux ans, parce qu'elle imprime une secousse salutaire au sentiment national. »

La même impression naissait à la fois dans tous les esprits. Par une sorte d'intelligence mystérieuse, on s'est occupé moins de Rome et beaucoup plus de Venise, de telle sorte que cette pensée d'une revendication suprême entretenue par les perplexités d'une situation intérieure laborieuse et incertaine, aiguillonnée par le spectacle irritant des Autrichiens sur le Pô, s'est trouvée au dernier moment favorisée par un acte dont on ne pressentait peut-être pas tout d'abord la portée, où le nom de Venise n'était pas même prononcé. Et maintenant ajoutez à ceci l'occasion, cette occasion que demandait M. de Cavour, un conflit où l'Autriche est engagée pour sa suprématie en Allemagne : je ne sais trop comment on pourra imaginer une Italie tranquille, inerte, licenciant son armée et préférant l'alignement de son budget à l'achèvement de son indépendance. L'Italie s'est faite l'alliée d'une puissance poussée par d'âpres cupidités, c'est possible; elle est l'alliée de la Prusse, elle n'est pas solidaire de sa politique. Ce qui est certain, c'est qu'elle s'est alliée à M. de Bismark sans enthousiasme, avec une réserve mêlée de froideur, avec le sentiment des fausses directions de la politique prussienne. L'imbroglio allemand, ce n'est pas pour elle le triomphe de l'ambition de M. de Bismark, c'est le signal de combat auquel elle ne pouvait guère être infidèle sans retomber dans une situation où tout ce qu'elle a fait déjà risquait d'être livré à toutes les chances d'agitations stériles.

A vrai dire, l'Italie aurait pu être l'alliée de l'Autriche, si l'Autriche l'eût voulu, comme elle est l'alliée de la Prusse, et c'est là justement ce qu'il y a de curieux dans sa position. Elle poursuit un but national, populaire, qui n'a rien de commun qu'une simultanéité fortuite avec le choc des ambitions allemandes. Sa cause reste encore aujourd'hui, comme à la première heure où ce problème d'indépendance a surgi, la cause de la paix européenne fondée sur une satisfaction des idées nationales et libérales ramenées au combat. La question n'est plus maintenant de savoir comment on peut détourner cette lutte, mais dans quelles proportions elle peut se développer, comment elle peut se dénouer, dans quelle

mesure surtout elle touche à toutes les politiques. Ce qui n'est pas douteux, c'est que si la France, pour le moment fixée dans la neutralité, qui semble être son rôle, n'a point à prendre parti pour la Prusse contre l'Autriche ou pour l'Autriche contre la Prusse, elle est intéressée à tout ce qui se prépare au-delà des Alpes, non-seulement parce qu'elle a fait la guerre de 1859, mais parce qu'elle est liée à tous les mouvemens, à la situation, à l'avenir de l'Italie actuelle. Je ne parle pas précisément de ces solidarités inévitables qui naissent de l'enchevêtrement des choses, de ces conséquences qui semblent suivre pas à pas chacun des actes de la France, l'unité sortant de la paix de Villafranca, la convention du 15 septembre conduisant à la revendication de la Vénétie : à part ces considérations morales générales, il y a un lien intime, indissoluble, qui est dans la nature même des situations, qui fait que la neutralité de la France ne peut pas être une neutralité véritable.

Si l'Italie est victorieuse du premier coup, rien de mieux; elle aura vaincu sans nous. Elle sera libre, elle ne nous devra point de reconnaissance; la reconnaissance d'ailleurs a peu de place en politique. D'autres éventualités cependant sont évidemment possibles. L'Autriche se souviendra que c'est à la France qu'elle a cédé la Lombardie, je l'admets; elle s'en souviendra, quoiqu'elle ait contesté d'autres fois la validité de cette garantie depuis les transformations de l'Italie : elle s'en souviendra, si l'on veut, par prudence; mais elle n'a pas pris d'engagemens sur tout le reste, elle est même diplomatiquement libre en présence des actes que le gouvernement français a multipliés pour se dégager de toute responsabilité vis-à-vis de l'unité italienne. Serait-il cependant indifférent pour la France aujourd'hui, pour son influence, de voir l'unité s'évanouir devant les armes autrichiennes, l'Italie refondue, ramenée même à 1859? Je comprends : il y a même au-delà des Alpes, chez les ennemis avoués ou secrets de l'Italie, une pensée qui se fait jour quelquefois. J'en ai recueilli plus d'un témoignage. Restaurer le passé, dit-on, c'est impossible; les princes d'autrefois, Bourbons et archiducs, se sont perdus, et leur règne est fini. Il n'est même pas nécessaire de rendre les légations au pape. On convient de tout cela; mais c'est ici que commence la tactique. On espère encore peut-être raviver l'idée d'une confédération en se faisant un appui de ce qu'on croit être la préférence secrète de la France, et qui sait? — en demandant des princes à l'empereur Napoléon. Or est-ce là ce qui est possible? Outre que cette confédération serait bien éphémère, la politique française pourrait-elle tomber dans un piége d'où elle ne se relèverait le lendemain que pour se retrouver en face de toutes les défiances européennes excitées sans profit? Et si la

France ne peut laisser l'Autriche rétablir son influence au-delà des Alpes, couvrir de ses armes victorieuses une réorganisation quelconque, si elle n'est point disposée à se prêter elle-même à des combinaisons sans force et sans durée, faites pour lui créer plus d'embarras que d'avantages, si en un mot elle est liée par ses sympathies, par ses intérêts, au maintien, à l'affermissement d'une Italie pleinement indépendante, que devient la neutralité? Combien de temps peut-elle se prolonger?

Quoi qu'il en soit, avec ou sans le concours de la France, avec ses forces et ses faiblesses, l'unité italienne est évidemment engagée aujourd'hui dans sa définitive et suprême épreuve. Elle est sous les armes, servie et soutenue par la passion d'un peuple. Qu'elle aille à Venise, nous l'y suivrons. Qu'elle aille ensuite à Rome, où tout deviendra plus facile le jour où la question d'indépendance aura été tranchée. Une fortune singulière a fait que deux fois je me suis trouvé en Italie, et deux fois c'était à la veille de la guerre. Je me souviens qu'au commencement de 1859 je gravissais un matin, pas à pas, la pente qui conduit du Tessin à Magenta, et je ne me doutais guère que là, sur cette route, dans ces champs environnans que le printemps allait faire reverdir, devait, quelques mois après, se dénouer une lutte dont je venais de sentir les frémissemens avant-coureurs dans l'air de Turin. Il y a quelques jours à peine, je suivais la route qui va de Bologne à Modène, à Parme, à Plaisance. Je contemplais ces campagnes couvertes d'opulentes moissons, coupées de rangées d'arbres que la vigne relie en serpentant, et je songeais que d'ici à peu ces champs, où la nature versait ses dons, seraient peut-être foulés sous les pieds des chevaux, que les hommes pourraient tomber aussi pressés que les épis sur ces sillons. Ce n'était pas de quoi faire aimer la guerre; mais au bout apparaissait l'indépendance de l'Italie comme le prix de ces chocs sanglans que les peuples sont bien obligés d'accepter quand on leur dispute leur vie, et je ne pouvais m'empêcher de me rappeler, par un favorable augure, qu'à peu de distance, à Guastalla, il y a déjà plus d'un siècle, les armes autrichiennes étaient obligées de reculer devant les armes piémontaises alliées aux armes de la France.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1866.

La tentative et l'illusion d'une conférence ont abouti à l'avortement que l'on sait. Nous ne nous repentons point de nous être attachés, tant que les apparences l'ont permis, à cette dernière espérance pacifique. Une telle déception n'a pu réjouir que ces belliqueux platoniques, gens de plume pourtant et point d'épée, qui remettent aujourd'hui à la guerre, avec une légèreté de cœur merveilleuse, la décision de questions que d'autres eussent voulu maintenir dans la compétence de la raison et des sentimens humains. L'expédient de la conférence avait été bien tardivement proposé. Il n'y a eu que deux momens où la guerre eût pu être efficacement prévenue par une politique vigilante et prudente : c'est le moment où la Prusse et l'Autriche firent mine de renier le traité de 1852 et de vouloir enlever les duchés de l'Elbe au Danemark, et c'est le moment plus récent où des accords ont été négociés entre la Prusse et l'Italie. C'est sur la conduite tenue à ces deux époques décisives de la crise que l'histoire devra juger la sincérité, l'habileté ou la puissance de la politique qui aura laissé éclater ou n'aura point su prévenir la guerre. En liant ses mesures avec l'Angleterre au commencement de 1864, on eût certainement empêché l'Autriche et la Prusse de saisir les duchés, qui sont devenus entre elles la cause d'une lutte menaçante; on eût pu concilier les droits du Danemark avec ceux de la confédération germanique. Cette grande occasion fut, comme on sait, systématiquement négligée. Une autre circonstance s'est pourtant offerte encore cette année de détourner la guerre. La cause de la guerre, personne ne le contestera, est l'alliance de la Prusse et de l'Italie. La Prusse n'eût certes point osé provoquer l'Autriche, comme elle l'a fait, dans la question des duchés, si elle n'eût point cru pouvoir compter sur le concours de l'Italie et, par l'Italie indirectement, sur une certaine indulgence de la France; l'Italie n'eût point songé à réclamer la Vénétie par les armes,

si l'hostilité du cabinet prussien contre l'Autriche ne lui en eût fourni l'occasion.

Personne n'ignore que, dans les deux premiers mois de cette année, le ministère italien se préoccupait exclusivement de l'amélioration de ses finances, ne songeait qu'à faire des économies, et avait même préparé un plan de réduction de l'armée qui devait procurer d'importantes diminutions de dépenses. Les projets de M. de Bismark, ouvrant à l'Italie d'autres perspectives, changèrent tout cela. Or c'est au moment où l'Italie allait se lier à la Prusse que l'on était véritablement maître de la question de la paix ou de la guerre. Il est impossible qu'à l'heure où l'Italie allait mettre ainsi en jeu son existence, elle ait laissé ignorer sa perplexité au gouvernement français, ou ait décliné les avis d'une nation qui lui a donné autant de gages d'amitié que la France. Si nous rappelons ces deux grandes occasions où la politique de la paix a pu l'emporter sur la politique de la guerre, ces deux circonstances décisives qui fixeront l'attention de l'histoire bien plus qu'elles n'ont attiré celle des contemporains, ce n'est plus pour nous livrer à des récriminations inutiles : c'est simplement pour constater que l'importance ne nous en est point échappée à nous-mêmes, que nous les avons signalées à l'époque où elles se produisaient, et que nous n'avons cessé de protester contre la politique d'indifférence qui, en laissant tout faire, nous a conduits aux extrémités terribles et aux formidables incertitudes de la situation présente.

Après cela, la proposition d'une conférence à la veille de l'ouverture des hostilités était sans doute un expédient bien tardif et bien débile; mais nous ne devions point décourager cette tentative de la dernière heure. Elle semblait inspirée par un désir très sincère de sauver la paix ou du moins d'en assurer le bienfait à la France. Chose curieuse, les personnes les mieux autorisées croyaient chez nous à la conférence. A en juger par le langage que tinrent le 1er et le 2 juin les journaux officiels, notre gouvernement ne mettait nullement en doute l'adhésion de l'Autriche. Notre ministre des affaires étrangères n'était point encore détrompé quand il allait honorer de sa présence, à Montereau, une de ces fêtes locales auxquelles il aime tant à présider. Malheureusement il s'était tenu à Vienne le 1er juin un conseil de cabinet. Ce conseil avait duré cinq heures. On y résolut d'accompagner l'acceptation de la conférence des réserves qui en rendaient l'action impossible. Le gouvernement autrichien fit connaître à la suite de ce conseil, par le télégraphe, sa décision à son ambassadeur à Paris. Il paraît qu'un peu embarrassé de ce dénoûment inattendu, le prince de Metternich voulut, avant d'en donner avis à notre gouvernement, attendre l'arrivée même de la dépêche écrite que lui annonçait son cabinet. Cette dépêche lui parvint le dimanche : M. Drouyn de Lhuys étant à Montereau, M. de Metternich alla la porter à l'empereur; mais déjà les résolutions de l'Autriche étaient connues par Londres, où le télégraphe les

avait apportées dès le samedi. Quand les gouvernemens sont soumis à ces méprises ou à ces retards d'informations, ceux qui ne sont que du public ne sauraient être à l'abri des erreurs. Parmi ces erreurs, il en est une où, pour notre part, nous tomberons toujours volontairement. Malgré les démentis que les événemens nous ont souvent donnés, nous supposerons toujours, quand une conférence est annoncée et quand les invitations sont parties, que les gouvernemens intéressés sont d'accord sur les principes généraux qui doivent guider la délibération. Ici, par exemple, on devait croire que l'Autriche, si elle adhérait à la conférence, acceptait en principe la cession de la Vénétie moyennant compensation. La conférence aurait dû être précédée de négociations particulières où eussent été fixés les points généraux du débat. On ne comprend point que de grands gouvernemens se réunissent avec fracas, sous le regard du public excité à des espérances illusoires, dans une délibération commune, laquelle, faute d'explications préalables, pourrait être rompue dès la première séance. Cela serait arrivé infailliblement dans la conjoncture présente, si l'Autriche eût envoyé une acceptation vague, au lieu de prendre ses précautions d'avance. Tous les premiers ministres qui nous étaient annoncés eussent fait le voyage de Paris pour avoir un entretien unique et stérile. L'Autriche, en posant ses réserves, a du moins épargné à l'Europe la déception ridicule d'une pompeuse démarche. Elle a évité pour son compte le péril de compromettre les puissances neutres dans une union plus étroite avec ses adversaires naturels par les froissemens qu'auraient pu causer ses refus arrivant après des propositions catégoriquement articulées.

Après l'avortement de la conférence, aucune illusion pacifique n'est plus possible, et nous sommes en face de la guerre. On a bien cru à la vérité, il y a quelques jours, que tout n'était point décidé à Berlin. Le vieux roi, disait-on, dans ce moment suprême, a été encore en proie à de pénibles perplexités; on supposait qu'il eût pu être sensible aux vives instances de quelques princes allemands; M. de Bismark, disait-on, n'était point entièrement maître de son souverain. L'énergie soldatesque du général Manteuffel est venue en aide à la politique de l'audacieux ministre. Celui-ci aurait, dit-on, transmis à dessein au général sur l'occupation du Holstein des instructions insuffisantes. Le général Manteuffel, laissé à lui-même, a rendu impossible par ses actes de brutale compression toute temporisation plus longue. L'autorité que le général prussien s'est arrogée dans le Holstein, la dispersion des états, l'arrestation du commissaire de l'Autriche, mettaient nécessairement à bout la patience de la cour de Vienne. Le rappel des ambassadeurs ne devance évidemment que de peu de jours l'ouverture des hostilités.

En présence de cette grave épreuve d'une grande guerre continentale qui ne peut plus être détournée, l'empereur a compris que son gouvernement devait éclairer le pays sur les vues et la direction de la politique

française. La forme adoptée pour remplir cette tâche n'est point celle que nous eussions préférée. Chose curieuse, la lettre écrite par l'empereur à M. Drouyn de Lhuys et lue par M. Rouher à la chambre des députés a paru, aux yeux de la majorité de cette chambre, rendre inutile la discussion parlementaire des vastes questions aujourd'hui soulevées en Europe. A nos yeux, dans les circonstances actuelles, s'il était bon que le gouvernement fît connaître sa pensée, il n'importait pas moins que les opinions du pays fussent aussi exprimées par ses mandataires naturels. Entre les deux manifestations, celle du chef du gouvernement et celle de la discussion des chambres, tempérée, coordonnée, dirigée par le ministre d'état, c'est la seconde qui nous eût paru préférable. Le plus pressant intérêt du moment n'est-il point de savoir ce que le pays pense des perspectives ouvertes par des événemens dont il souffre déjà si cruellement? Quel organe plus autorisé et plus sûr les sentimens du pays peuvent-ils avoir que la chambre élective? En posant ces questions, nous ne songeons certes nullement à susciter des rivalités entre les pouvoirs de l'état, nous sommes au contraire persuadés que le patriotisme demande plus que jamais le concours de ces pouvoirs; mais ce que nous ne pouvons imaginer, c'est que le concours du pouvoir essentiellement représentatif se puisse exercer par le silence. La discussion parlementaire, outre qu'elle est de droit et qu'elle eût été en cette circonstance dans les grandes convenances nationales, présente un immense avantage pratique. Comme elle rassemble des opinions individuelles diverses, elle laisse à la politique gouvernementale la liberté de ses mouvemens. Une déclaration de chef d'état réunissant sous une forme concise des affirmations positives peut prendre le caractère d'un engagement et préparer gratuitement des embarras pour l'avenir. A un autre point de vue, une telle déclaration, devant concilier des intérêts très délicats et s'entourer de précautions de langage, peut prêter à des interprétations contradictoires et encourager des courans d'opinion opposés. Nous pourrions citer plus d'un exemple du danger de ces proclamations ou de ces lettres retentissantes; nous nous en abstenons, car nous nous reprocherions dans un moment tel que celui-ci d'embarrasser par des critiques rétrospectives les sentimens d'union patriotique et loyale qui devraient tous nous unir.

Cette réserve posée à propos de l'entraînement qui a porté le corps législatif au silence, nous croyons pouvoir applaudir aux conclusions de la lettre impériale, et nous dirons bientôt pourquoi. N'est-il pas visible cependant que des opinions contraires pourraient tirer de cette lettre des interprétations dangereuses? Nous ne signalerons qu'un point, le langage tenu par l'empereur sur la Prusse. Certes l'empereur a dû s'appliquer à parler avec l'impartialité la plus scrupuleuse des diverses puissances dont les intérêts sont en jeu dans la crise actuelle; mais la conduite du gouvernement prussien dans ces derniers temps a été si peu excusable qu'en s'ef-

forçant d'être impartial envers lui, on court risque de tomber dans des excès d'indulgence. Quel parti les fauteurs de l'alliance prussienne, heureusement rares et impopulaires, ne pourraient-ils pas tirer des passages de la lettre impériale qui placent parmi les causes du conflit la situation géographique de la Prusse, mal délimitée, ou qui expriment le désir de voir s'accroître l'homogénéité et la force de cette puissance dans le nord? Le publiciste, l'historien, le littérateur politique, même l'orateur parlementaire, eux qui jugent les faits accomplis dans leur pure matérialité, qui ne sont responsables ni des effets ni des causes, qui n'ont point à résoudre dans le vif les questions régies par le droit écrit ou l'équité, peuvent se permettre sans péril et comme en passant ces considérations générales; mais nous retournerions à l'état de nature, si la mauvaise configuration géographique de son pays pouvait être invoquée par M. de Bismark devant un tribunal européen comme un titre justificatif de ses entreprises contre le Danemark et contre le droit fédéral allemand. Où nous mènerait un semblable argument appliqué au droit civil? C'est seulement par l'impunité qui protége trop souvent les crimes de la force que la politique se soustrait aux règles du droit. En vérité, les plaintes de la Prusse touchant sa configuration ont quelque chose de comique. Elle se trouve mal faite; qu'elle s'accuse elle-même, car c'est elle qui s'est faite ainsi. Née d'une sécularisation de possessions ecclésiastiques, formée, accrue d'acquisitions récentes obtenues par la violence et la ruse, elle a pris ce qu'elle a pu et n'a le droit de reprocher à personne la délimitation bizarre et embarrassante que ses spoliations heureuses lui ont donnée. La Prusse tient sa dernière acquisition des traités de 1815; la politique prussienne, après nous avoir traités dans l'invasion avec une cruauté que la France n'a point oubliée, se fit sa part dans la curée en s'emparant des provinces rhénanes. Ce serait une ironie amère que de convier la France, pour l'amour de la symétrie, à seconder la Prusse dans les efforts qu'elle peut faire pour joindre par une solide soudure ces provinces excentriques au corps du royaume des Hohenzollern.

Il n'est guère possible d'échapper à ces dangers d'interprétation dans la rédaction de manifestes impériaux. Ce qui nous touche dans la lettre de l'empereur, ce ne sont point les inductions accessoires qu'on en peut tirer, ce sont les conclusions positives qui ont préoccupé surtout l'éminent écrivain. Les deux affirmations considérables de la lettre sont la déclaration qui repousse toute idée d'agrandissement et celle qui annonce la neutralité de la France. Les conditions que l'empereur met à la modération et à la neutralité de notre pays ne nous paraissent point incompatibles avec la série des événemens probables. La France repousse toute idée d'agrandissement territorial tant que l'équilibre européen ne sera point rompu; elle ne songerait à l'extension de ses frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance. L'hypothèse

restrictive de l'empereur ne saurait se réaliser que dans un seul cas, celui où la Prusse aurait des succès militaires si décisifs, qu'elle pourrait s'annexer suivant sa convenance d'immenses territoires allemands. Si la victoire définitive appartenait à l'Autriche, l'équilibre ne courrait point un semblable danger. L'Autriche victorieuse serait sans doute coulante à l'égard de l'Italie, et ferait volontiers l'échange de la Vénétie contre les territoires qu'elle pourrait enlever à la Prusse. L'Autriche respecterait les droits acquis des états moyens, conserverait les élémens essentiels de la confédération, et il n'y aurait ni rupture d'équilibre ni modification de la carte au profit exclusif d'une seule puissance. Il n'y a donc que des succès prussiens et des conquêtes prussiennes considérables qui pourraient nous imposer l'obligation de nous assurer une extension de frontières. Jusqu'à présent, cette perspective ne paraît guère vraisemblable. Quant à la neutralité, l'empereur la subordonne très logiquement à la conservation de l'équilibre et aussi au maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie. L'Italie ne pourrait être mise en danger que par des victoires de l'Autriche. Or, d'après la nature des choses et suivant ce que l'on connaît jusqu'à présent des dispositions de la cour de Vienne, on est fondé à croire que l'œuvre de l'Italie ne serait point compromise par les succès militaires de l'Autriche. Du côté de l'Italie, la cour de Vienne doit appréhender de se heurter à une autre puissance. L'intérêt évident de l'Autriche, si la fortune lui sourit, est de terminer la question italienne de façon à en faire disparaître toute dissidence permanente et toute cause d'antagonisme avec la France. Nous avons donc le droit d'espérer que la France pourra laisser passer cet orage politique en persévérant dans la neutralité attentive à laquelle l'empereur la convie. A vrai dire, l'empereur nous promet la paix, et il importe à ceux qui souhaitent que la France conserve la paix de prêter une foi entière à la promesse impériale.

Nous prenons aussi au mot la politique de neutralité attentive annoncée par l'empereur. Attentive est bien le mot, car jamais circonstances n'ont commandé une vigilance plus active. Ce qui rend la situation difficile, c'est qu'elle est contradictoire en elle-même, et que toute sorte d'accidens extérieurs peuvent la modifier en l'aggravant. La contradiction fondamentale est l'alliance de l'Italie et de la Prusse. Tout ce qu'il y a de libéraux éclairés et honnêtes en Europe donne raison à la revendication italienne, et tort à la revendication prussienne. C'est une lourde charge que l'alliance de M. de Bismark; elle est d'un poids moral écrasant pour ceux qui ont consenti à la subir. L'Italie a cru nécessaire de s'y résigner, mais il faudrait plaindre les Français qui oseraient en assumer indirectement la responsabilité. Toutes les idées et tous les sentimens qui font souhaiter aux libéraux l'achèvement de l'indépendance italienne se retournent contre la politique représentée par M. de Bismark. Quand on veut voir l'affranchissement de Venise, peut-on contempler sans indignation les violences tyran-

niques commises par la Prusse dans les duchés? Quand on applaudit à l'unanimité généreuse avec laquelle la nation italienne travaille à l'œuvre de son indépendance et de son unité, peut-on assister de sang-froid aux brutalités par lesquelles M. de Bismark répond à l'explosion de l'esprit public en Allemagne et même en Prusse? L'empereur trouve qu'il est juste de demander à l'Autriche, puisqu'elle a fait au Danemark une guerre au nom de la nationalité allemande, de reconnaître le même principe en Italie; mais ne serait-il pas juste que M. de Bismark, qui a fait la même chose et qui a embauché l'Italie, reconnût le même principe envers le Slesvig-Holstein et envers ses propres confédérés allemands? Du côté de l'Italie, il y a encore le prestige moral d'un peuple qui marche à l'indépendance nationale par la liberté; chez la Prusse de M. de Bismark, il n'y a qu'une ambition conquérante qui a besoin de fouler aux pieds la liberté pour accomplir ses desseins sinistres. L'Italie va à la guerre pour faire triompher la cause des Italiens de Venise et non par fureur contre l'Autriche; M. de Bismark affiche contre son ennemi des sentimens haineux qui n'ont point l'excuse d'une passion nationale, et dont l'expression descend, dans une de ses dernières dépêches, au ton le plus grossier de l'insulte. L'empereur a exprimé le désir que l'Autriche conserve sa grande position en Allemagne, et M. de Bismark affiche la prétention de l'exclure de la confédération. L'empereur voudrait pour les états secondaires de la confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important, et M. de Bismark, par son projet de réforme fédérale, soulève contre lui la plupart des états secondaires et jusqu'au Hanovre, que fascinait cependant d'habitude le voisinage redouté de la Prusse. Comment la France pourrait-elle demeurer inattentive devant ces contradictions qui forment un chaos dans la région des idées, et qui vont maintenant s'imprimer en taches de sang sur le terrain des champs de bataille?

L'imminence de la lutte doit nous rendre sobres de conjectures. Une seule et dernière formalité semble devoir précéder en Allemagne le commencement des hostilités. La diète, à cette heure même, est appelée à prononcer la mobilisation de l'armée fédérale, qui ne peut être motivée que par l'entrée des troupes prussiennes dans le Holstein. Il s'agit de voter l'exécution fédérale contre le gouvernement prussien sur la proposition de l'Autriche, que la Prusse veut exclure de la confédération. Si, ce qui est probable, la majorité de la diète sanctionnait la proposition autrichienne, la cour de Vienne aurait réussi de la sorte à mettre de son côté toutes les formes de la légalité germanique actuelle. La Prusse, malgré les menaces qu'elle adresse aux états qui voteraient la mobilisation de l'armée fédérale, ne peut donc guère compter sur la neutralité de la Bavière et des états voisins. Dans un excellent discours qu'il a prononcé devant la chambre bavaroise, M. von der Pfordten a déclaré que la Bavière et les états moyens se prononceraient contre celle des deux puissances qui mé-

connaîtrait le droit fédéral, et commencerait la lutte en se mettant en rébellion contre l'autorité de la diète. Cette puissance sera évidemment la Prusse. Que feront les états moyens de l'armée fédérale? En la plaçant sous l'action de l'Autriche, ils rendraient probablement leur contingent plus efficace. Nous souhaiterions cependant que les convenances de la guerre se pussent concilier à cette occasion avec les intérêts de la politique. Ceux qui souhaitent que la moyenne Allemagne sorte fortifiée de cette crise doivent désirer que les états secondaires conservent pour eux-mêmes la disposition et la direction de l'armée fédérale.

L'empereur a signalé avec raison un gage de sécurité pour l'Europe dans l'accord des puissances neutres qui s'étaient concertées pour proposer la conférence. Il importe que cet accord se maintienne pendant la durée des hostilités. Le bruit s'était récemment répandu qu'un rapprochement se serait opéré entre la Russie et l'Autriche. Nous ne croyons point que cette rumeur ait quelque fondement. La Russie ne saurait voir avec satisfaction la politique actuelle de la Prusse; l'empereur Alexandre a fait les efforts les plus sincères pour détourner le roi Guillaume des combinaisons où l'a entraîné son ministre; il n'a pas été plus heureux que la reine Victoria dans les pressans appels qu'elle a adressés aux sentimens du roi de Prusse. Cependant les liens qui unissent les cours de Pétersbourg et de Berlin sont si anciens et si étroits, qu'il ne semble point possible que la Russie prenne jamais parti contre la Prusse et pour l'Autriche. Un accident pressant de la question d'Orient pourrait seul expliquer un tel prodige. La longue et importante conversation sur l'état de l'Europe qui a eu lieu à la chambre des communes il y a peu de jours, a laissé voir en partie les dispositions de l'opinion publique anglaise. M. Kinglake, dans son interpellation incisive et développée, était évidemment l'organe d'un groupe important du parti whig. M. Kinglake, à notre avis trop partial en faveur de l'Autriche, a manqué d'équité envers l'Italie. Comme l'a si bien dit M. Gladstone, ce qui rend la revendication italienne intéressante, c'est qu'elle est soutenue et justifiée par les aspirations incontestables des populations vénitiennes, dont l'affranchissement est en cause; c'est encore dans sa réponse que M. Gladstone a établi la distinction que les libéraux font dans cette question entre les prétentions des Italiens et celles du gouvernement prussien, les unes justifiées par le sentiment de la confraternité nationale, les autres inspirées par une ambition cynique. Cependant M. Gladstone, voué aux travaux et aux gloires de la paix, semble mal à l'aise quand il faut parler le langage des affaires étrangères, qui aujourd'hui réveille si vite l'écho des canons. Les pacifiques de son école apportent dans les discussions diplomatiques des naïvetés de dévots qui n'ont point le don de charmer les assemblées parlementaires. On l'a vu dans la suite des discours. Des hommes d'un tempérament plus jeune, sir Robert Peel, lord Cranbourne par exemple, ont lancé quelques traits vifs et applaudis sur la politique indolente et

imprévoyante du cabinet. Les troubles du continent ne manqueront point de réveiller chez les hommes jeunes de la politique anglaise la sollicitude et le goût des affaires étrangères. Il est fâcheux que le ministre des relations extérieures n'appartienne point à la chambre des communes. Ce département est représenté dans cette chambre avec une autorité insuffisante par M. Layard. Si le cabinet actuel venait à se retirer, ce qui n'est point improbable, on croit que lord Stanley pourrait bien prendre les affaires étrangères dans la nouvelle combinaison. On se figure, non peut-être sans raison, que lord Stanley, avec son esprit droit, avisé, froid, ouvert aux idées modernes et noblement fermé aux supercheries où se complaît depuis trop longtemps la diplomatie continentale, ferait reprendre à l'Angleterre une contenance digne d'elle dans les conseils de l'Europe. Cela regarde les Anglais; ce qui nous importe à nous, c'est de tenir compte des variations de l'opinion publique chez nos voisins. L'Angleterre n'est plus montée à l'endroit des affaires italiennes au ton de 1859 et de 1860. Elle ne nous rendrait plus aujourd'hui le service de nous aider à sortir des liens du traité de Zurich. Elle applaudirait sans doute à l'affranchissement de la Vénétie; mais elle ne voit point sans chagrin et sans défiance l'association que l'Italie a contractée avec la Prusse.

Une seule chose aussi pourrait détourner l'Angleterre de la neutralité que nous sommes si intéressés à lui voir garder avec nous : ce serait, comme pour la Russie, une crise en Orient. A ce point de vue, l'Italie agira sagement, si elle s'abstient de provoquer par des tentatives sur l'Adriatique l'ébranlement des populations orientales. Quand on songe au prix que doit avoir pour nous et pour l'Italie la continuation de la neutralité de la Russie et de l'Angleterre, on ne comprend point que l'équipée du prince de Hohenzollern dans les principautés ait été tolérée. On ne saurait admettre que le nouvel hospodar, officier de l'armée prussienne, ait quitté comme un déserteur son pays et ses frères d'armes à la veille d'une grande guerre et d'un grand péril. Nous croyons, pour l'honneur du prince, qu'il a informé son gouvernement de ses résolutions, et qu'il est parti muni des autorisations nécessaires. Comment la cour de Berlin a-t-elle pu donner une autorisation semblable sans en faire prévenir la France, ne fût-ce que par l'intermédiaire de l'Italie? Et si la France a été avertie, comment aurait-elle consenti à cette aventure? On se perd dans ces contradictions : elles aboutissent en effet à une étourderie contraire aux intérêts de la Prusse, de l'Italie et même de la France, puisqu'elles peuvent susciter en Orient des inquiétudes à la Russie et à l'Angleterre, et préparer ainsi à l'Autriche dans un moment donné de précieux alliés. Si aujourd'hui un conflit éclate entre les Roumains et l'armée turque dirigée sur les principautés, qui viendra en aide à ces malheureuses populations chrétiennes? Les abandonnera-t-on aux Ottomans? les rejettera-t-on vers l'ancien protectorat russe?

Comment fera la France pour leur porter secours à travers les guerres d'Allemagne et d'Italie?

Au milieu des anxiétés qu'inspirent les complications extérieures, les derniers actes de notre session parlementaire ont nécessairement perdu une grande partie de l'intérêt qu'ils auraient dû exciter. Le milieu politique actuel notamment n'est rien moins que favorable à la discussion des mesures financières, qui n'arrive malheureusement qu'à la fin des sessions. C'était une importante mesure de ce genre que la loi qui établit l'organisation nouvelle de l'amortissement; mais la grande importance de la restauration de l'amortissement était d'ouvrir une ère où l'on allait travailler efficacement à la réduction de la dette. Un gouvernement qui annonce l'intention d'amortir la dette a besoin, ce semble, pour que son effort ait plus d'éclat et inspire une plus grande espérance, d'avoir en face de lui de profonds horizons pacifiques. La nouvelle inauguration de l'amortissement a été mal venue à une époque où la paix, même loyalement voulue et courageusement espérée, demeure si précaire. Les circonstances procurent au budget la même mésaventure. On avait accompli de modestes et utiles réductions de dépenses; on obtenait l'équilibre budgétaire, cet objet devenu presque chimérique des rêves de nos ministres financiers. Se trouvait-on en présence d'une réalité ou d'un mirage? Cela va dépendre de la question de la paix ou de la guerre. Nous comprenons donc que l'attention publique s'attache médiocrement à un budget de paix qui peut, avant la fin de l'année, être transformé en budget de guerre. Cette préoccupation des dépenses que les accidens politiques pourraient ajouter aux prévisions ordinaires existait dans le corps législatif, et s'est fait jour dans une interpellation de M. Garnier-Pagès. L'honorable député, organe de plusieurs de ses collègues, a cru devoir demander également si le gouvernement convoquerait extraordinairement la chambre dans le cas où les événemens de la politique extérieure rendraient nécessaires des supplémens de crédit. M. Rouher a répondu aux questions de M. Garnier-Pagès avec une entière netteté et une parfaite convenance. M. Rouher, qui comprend mieux que personne la haute moralité et la bienfaisante influence de la paix, affermit ses espérances sur l'énergie de son honnête conviction; il est persuadé que les conclusions de la lettre impériale ne seront point démenties, que la France observera la neutralité, et ne sera point engagée dans les conflits qui menacent l'Europe. Si cependant cet espoir devait être trompé, si la tournure des événemens imposait au gouvernement un changement de politique, M. Rouher a très loyalement et très catégoriquement rappelé les obligations imposées au gouvernement dans une conjoncture semblable par l'organisation financière nouvelle. Cette organisation a retiré au pouvoir le droit d'ouvrir par décret des crédits supplémentaires. On voit quelle garantie constitutionnelle est assurée ainsi à l'intervention de la

chambre dans le contrôle des mesures politiques qui rendraient nécessaires des crédits supplémentaires. La chambre devrait être convoquée; les propositions de crédits lui seraient soumises, et elle aurait la libre appréciation de la politique pour laquelle la dépense serait réclamée. Il était superflu sans doute pour le gouvernement d'affirmer qu'il exécuterait une loi émanée de son initiative. Cependant il faut savoir gré à M. Rouher de la condescendance politique avec laquelle il a fait cette déclaration. Le ministre s'est montré sensible aux anxiétés de l'opinion; il a compris qu'il ne fallait point, dans les circonstances actuelles, être avare de paroles rassurantes. Et en effet rien ne démontre mieux au public la solidité de la confiance du gouvernement dans le maintien de la paix pour la France que sa persistance à maintenir le budget dans ses limites ordinaires et la nécessité où il se place de convoquer la chambre, si les événemens devaient modifier sa politique.

La discussion générale du budget amenait naturellement une question qui en un autre temps aurait pu donner lieu à un débat approfondi, mais qui est rejetée dans l'ombre par la crise européenne. Nous voulons parler de l'affaire du Mexique. La question mexicaine est maintenant une chose du passé; elle ne peut plus, grâce à Dieu, nous faire de mal, puisque le gouvernement a fixé la date du retour de nos troupes. L'inquiétude qu'inspirent les périls futurs font aisément oublier les maux passés. Cet épisode de la politique contemporaine se représentera sans doute en temps plus opportun aux discussions des chambres : on n'en a point fini encore avec la liquidation financière de l'entreprise mexicaine, et il faudra que la majorité de la chambre, qui s'est montrée si intolérante envers M. Jules Favre, prête un jour une attention plus résignée aux orateurs qui auront à discuter cet onéreux bilan. La conséquence de cette entreprise qui nous inspire le plus vif regret est la correspondance diplomatique à laquelle elle a donné lieu entre notre gouvernement et celui des États-Unis. Cette conséquence pouvait être prévue et prévenue à temps. Nous-mêmes, plusieurs mois avant la fin de la guerre civile américaine, nous signalions le moment critique où il importait à la France d'avoir terminé son expédition par un acte de volonté spontanée. La victoire du nord était certaine plusieurs mois avant d'être accomplie, et il eût été prudent de nous épargner le fardeau des doléances et des remontrances américaines. Il est douloureux d'avoir à supporter une dépêche aussi désagréable dans sa diffusion que celle de M. Seward, datée du 12 février 1866. Quoi qu'on fasse, l'erreur de l'entreprise du Mexique est désormais inscrite dans l'histoire; il n'y a plus qu'à en tirer avec une intelligence virile des enseignemens aussi profitables aux gouvernemens qu'aux peuples sur les périls de l'esprit d'initiative exercé avec trop de confiance et de liberté en matière de politique étrangère.

Si le gouvernement des États-Unis est un rude et opiniâtre argumenta-

teur quand il plaide contre les entreprises des états européens qui portent ombrage à ses principes ou à ses intérêts, on aurait le droit d'attendre de lui qu'il saura faire respecter les intérêts légitimes des peuples de notre vieux monde par les aventuriers qui abusent de l'hospitalité américaine. Une épreuve de ce genre se présente dans le bel exploit qu'une troupe de *fenians* vient d'accomplir dans le Haut-Canada. Ces fenians ont tué des Canadiens. Ils se sont emparés d'un fort. Cet acte de brigandage ne saurait demeurer impuni. Ceux qui l'ont accompli ont violé les lois américaines. Le souvenir des souffrances que les corsaires confédérés ont infligées au commerce des État-Unis ne saurait entrer en balance avec un acte de flibustiérisme aussi caractérisé. M. Seward ne se laissera point égarer par des préjugés nationaux; il prendra, nous n'en doutons point, les mesures nécessaires pour punir et prévenir des violations aussi odieuses du droit des gens.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

De vieilles histoires qu'on raconte à nouveau, de vieux sujets qu'on rhabille, — d'anciens mannequins rempaillés, peinturlurés, dont pour la millième fois on monte le ressort et qu'on lance devant un public indifférent qui lorgne du côté de la salle, tout yeux pour les coups d'éventail de la petite princesse Araminthe, pour les minauderies d'Arsinoé et le maquillage de ces demoiselles Benoîton, tout oreilles pour l'anecdote, le mot, la calembredaine du matin, et donnant le reste de son attention à ce qui se débite sur la scène ou dans l'orchestre, — voilà donc le théâtre aujourd'hui. Toujours les mêmes spectateurs devant la même pièce, dont le même feuilleton du lundi rendra compte! Variété, décidément tu n'es pas de ce monde! L'Opéra-Comique veut changer son affiche, se faire un spectacle d'été; qu'invente-t-on? *Zilda,* une manière de *Calife de Bagdad,* et pour accompagner dignement cette turquerie, *la Colombe,* un fabliau-pendule dans le goût de *Jean de Paris.* Il est vrai qu'en cette débâcle des *librettistes,* on avait beaucoup compté sur les musiciens, M. de Flotow, M. Gounod, deux noms faits pour se rencontrer sur une affiche, deux maîtres également célèbres par une seule partition, *homines unius libri!* L'un écrivit *Martha,* l'autre *Faust,* et tous les deux partagent cette destinée de ne pouvoir, quoi qu'ils fassent, sortir de là. On dirait deux oiseaux de Jupiter empêtrés dans une toison, proie superbe en vérité, mais qui les a conquis à tout jamais : rien en-deçà, rien au-delà. Grâce à un caprice de Mario, à l'initiative de deux ou trois cantatrices italiennes pointant dans leur

gosier cette musique sans nationalité, partant inoffensive, *Martha* a fait son tour du monde; mais autrement, du bagage de M. de Flotow, qui se soucie? Connaît-on seulement *Stradella, les Matelots, Indra*? Au Théâtre-Lyrique, chaque fois qu'il s'agit d'un nouvel ouvrage de M. Gounod, l'administration a bien soin de se ménager d'avance quelque bonne reprise de *Faust* qui vienne au besoin réparer le désastre. Que fera désormais l'Opéra-Comique, lui qui n'a pas à sa disposition la précieuse ressource de son cousin de la place du Châtelet? Tiendrait-il par hasard en réserve ce fameux *Amphitryon* dont les amis du musicien orphique nous ont déjà presque autant parlé que du *Romeo et Juliette*? Il est vrai que le dommage est cette fois plus réparable, car nous n'avons affaire qu'à deux petits actes. Deux actes, soit, mais qui ont de l'ennui comme quatre. Impossible de rien imaginer de plus insipide que cette fricassée de perroquet et de tourterelle. Comment les librettistes s'y sont pris pour travestir en une comédie si ridicule un conte de Boccace et de La Fontaine, libre à ceux-là de s'en informer qui tiennent à connaître de pareils secrets :

> Hélas! reprit l'amant infortuné,
> L'oiseau n'est plus; vous en avez dîné.
> L'oiseau n'est plus, dit la veuve confuse.
> Non, reprit-il : plût au ciel vous avoir
> Servi mon cœur!...

Or ce n'est ni l'oiseau ni son cœur que cet éternel roucouleur de madrigaux pleurards se trouve avoir servi à sa maîtresse, c'est le perroquet d'une de ses rivales venu là tout exprès pour se faire mettre dans la casserole, car on ne parle que ragoûts, épicerie en ce galant rébus. Et quel style! des pages entières arrachées telles quelles de *la Cuisinière bourgeoise,* l'art de fabriquer une liaison, de dresser un rôt : « le lapin aime à être écorché vif, le lièvre préfère attendre! » Et le plus triste, hélas! c'est qu'on se croit fort gai, fort jovial et très comique en marmitonnant ainsi Boccace et La Fontaine! M. Gounod a le tort de prendre au sérieux des sujets qui, par le temps qui court, ne sauraient être traités qu'en *cascade.* Son Horace, avec sa capeline à dents de loup, sa tourterelle et son arbalète, appartient à la race falote des princes de féerie. Livrée à l'analyse bouffonne des auteurs du *Voyage en Chine* ou de la *Fiancée du Mardi gras,* une telle physionomie eût évidemment fourni des trésors de fou rire. Et cette Sylvie en quête d'un oiseau savant pour faire pièce au perroquet d'Aminthe, n'offre-t-elle pas un de ces types dont le grotesque n'avait plus reparu depuis l'herboriste de *Prosper et Vincent,* qui passait sa vie à chercher son paquet de chiendent égaré? Mieux eût valu laisser dormir en paix cette *Colombe;* mais dès qu'on y touchait, un pareil motif ne pouvait, à la scène, prêter qu'au travestissement, à la parodie, à la *charge.* Au lieu de cela, c'est par le sentimental que M. Gounod va l'aborder. Il a foi dans cette action carnavalesque,

se garde bien de plaisanter avec ses personnages. Dès la première note, on voit qu'il se figure que *c'est arrivé,* qu'il prend Callot et Daumier pour Véronèse! « Que de bruit pour une omelette au lard! » quel déchaînement harmonique et enharmonique pour un salmis de perroquet! Des cavatines à l'italienne, des couplets, des duos de facture, l'air du sénéchal de *Jean de Paris* à propos de fèves! Un placage incessant, jamais la note vraie de la situation, de la musique pour de la musique! Ce berger et cette bergère de paravent, pour nous entretenir de leurs enfantillages, évoquent toutes les ressources de l'harmonie, toutes les puissances de l'orchestre. Raoul et Valentine, Léonore et Florestan, Lucie et Rawenswood, chantant leur passion, leurs ivresses, ne le prennent point de plus haut. Oh! la proportion, la mesure, grand art du musicien dramatique, et dont jamais ne s'est douté M. Gounod! Son insuffisance au théâtre, nul mieux que lui ne la connaît. A quoi donc servirait l'esprit qu'on a, s'il ne vous éclairait sur vos défauts? Et de l'esprit, M. Gounod en possède au moins autant que de talent. Il y en a même qui prétendent que, pour un musicien, il en a trop, car ce n'est pas seulement avec de l'esprit, du talent et de la virtuosité que les chefs-d'œuvre se font. Il y faut encore la passion, le sentiment, les idées.

Plus d'intelligence que d'imagination, combien furent logés à cette enseigne qui n'en restent pas moins très bien placés dans l'estime des connaisseurs! De toute cette phraséologie académique trop souvent monotone et froide comme un discours de Thomas, M. Gounod n'est point la dupe, il fait de si grands airs parce qu'il ne peut, comme Auber, en faire de petits; mais qu'une occasion, dans la soirée, s'offre au symphoniste de se démasquer, au musicien exquis de prendre sa revanche sur le compositeur d'opéras médiocres, et vous verrez s'il la néglige. Écoutez dans l'entr'acte du premier au second tableau cette rêverie à la Mendelssohn. Les personnages ont enfin vidé la scène, plus de parasites attristans, de fantoches ridicules, la parole cette fois est aux violons, et tout de suite l'aspect de la salle change, les visages abêtis d'ennui se raniment, un frémissement de plaisir court dans les loges. On se sent charmé, ravi d'aise. Mille choses dont les personnages de la pièce, importuns, maladroits, n'ont su nous convaincre, exposées maintenant par la symphonie seule, nous vont au cœur, à l'esprit. Ces amans si niais, si déplorables dans leur réalité dramatique, entrevus à travers ce voile d'idéal, nous persuadent presque; nous les voyons ensemble cueillir des fleurs, s'asseoir sur un banc du jardin, causer, sourire, s'embrasser à l'ombre d'un de ces vieux murs crevassés que les pampres festonnent. Pourquoi faut-il qu'à cette merveilleuse calligraphie musicale, à cette enluminure sur vélin, tant de pages banales succèdent? Il semble que le livre devrait s'arrêter là; mais non, la pièce recommence. Adieu l'illusion de cette jolie scène, de cette rare esquisse à la Cabanel où notre imagination se complaisait : *Ecce iterum Crispinus!*

Encore M. Capoul avec son arbalète et sa romance, encore le gros sénéchal, le page-troubadour et la princesse de Navarre! passe pour la princesse, car elle est si jolie, Mlle Cico, qu'on oublie en la regardant de l'écouter chanter! — Le soir de la première représentation de *la Colombe*, l'Opéra-Comique donnait en commençant *Rose et Colas*, une bergerie du bon vieux temps, naïve, honnête, convaincue. Paroles et musique, tout s'y tient, marche d'ensemble; rien chez le compositeur qui trahisse le besoin de tirer à soi, cette virtuosité à outrance que les imbéciles prennent pour du génie : une sentimentalité pleine de bonhomie. Cela fait sourire, tant c'est peu de chose; cela fait pleurer, tant c'est sincère. Ce brave Monsigny n'en sait point si long; il a son cœur et vous le donne. « J'aime mieux ma mie, ô gué! » s'écrie Alceste, et le grand misanthrope a raison, car tout ce marivaudage musical, ces bouts-rimés, ces madrigaux, ces éternels élancemens vers le sublime à propos de tout et de rien,

> Ne sont que jeux d'esprit, qu'affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature!

L'auteur des *Joyeuses Commères de Windsor* méritait mieux, ce semble, que l'accueil froid et dédaigneux qu'on vient de lui faire au Théâtre-Lyrique. Sans être de la race des héros, ce Nicolaï a de la clarté, de l'abondance dans la mélodie, beaucoup de verve humoristique, de la gaîté même et non cherchée. Du reste, point de système, nulle prétention à l'école, au progrès, au rôle de réformateur. Pendant le trop court espace de temps qu'il vécut, amuser, réjouir son monde fut sa grande affaire, et il y réussit, du moins en Allemagne, où ses *Joyeuses Commères* sont, avec *le Tsar et le Charpentier* d'Albert Lortzing, également mort jeune, l'ouvrage le plus populaire du théâtre de demi-caractère. A eux deux, Lortzing et Nicolaï, ils eussent créé le bouffe allemand; la mort ne l'a point permis, trouvant peut-être que l'opéra-comique, comme nous l'entendons en France, suffisait. Les grands critiques incapables d'admettre d'autres droits que ceux du génie ont pour principe de se récrier contre ces petits talens qui, sans trop prêter à la théorie, se font applaudir sur la scène. Tout le monde pourtant ne saurait s'appeler Schumann ou Wagner; les Adolphe Adam, même en Allemagne, peuvent avoir leur public. *Poetæ minores*, musiciens de second ordre, que m'importe, si ma curiosité d'artiste trouve où se prendre? Non que le style de Nicolaï soit très individuel, mais il a sa marque jusque dans son éclectisme, qui n'est ni celui du premier Meyerbeer, tout rossinien, ni celui de M. de Flotow, un pur Français à la suite d'Auber. J'y saisis plutôt un mélange de Cimarosa et de Weber : le naturel, la bonhomie, la note émue, attendrie du maître napolitain, et sous ce dessin mélodique, ces rhythmes vifs, une harmonie, une instrumentation piquantes, le développement thématique d'un Weber dans *Abou-Hassan*. Je conseille aux gens épris de dilettantisme, à ceux que tout raffinement intellectuel trouve amusables, d'al-

ler, à ce point de vue, entendre les *Joyeuses Commères;* ils n'auront pas perdu leur soirée.

Est-ce bien un rôle pour Mme Gueymard que ce personnage de Fidès, sculpté par Meyerbeer dans le granit des vieux maîtres florentins? Sa nature de femme, son tempérament de cantatrice comportent-ils cet effort prolongé dans l'accentuation, le haut tragique? Les voix ont leurs périodes; celle de Mme Gueymard, tout en conservant dans le *medium* ses plus belles cordes, semble depuis quelque temps s'affermir, s'arrondir dans le bas aux dépens des notes aiguës, dont l'émission devient laborieuse. C'en était assez pour motiver une excursion vers l'emploi de contralto. L'épreuve n'a pas été sans succès, toutefois je persiste à penser que la voix de Mme Gueymard reste aujourd'hui ce qu'elle était hier : un *mezzo soprano* très caractérisé. Quelques notes qu'on perd dans le haut et qu'on rattrape dans le bas ne sauraient changer les conditions de l'organe, tout au plus suffisent-elles à rendre possibles ces mutations d'emploi qui n'ont d'intérêt que parce qu'elles ne doivent pas se renouveler et ne comptent en quelque sorte qu'à l'état d'école buissonnière. On conçoit Mme Gueymard traversant pour un moment le répertoire du contralto; mais il ne faudrait pas que l'administration songeât à l'y vouloir établir définitivement. A quoi servent donc certains engagemens? Où vont aboutir certains débuts si fièrement préconisés à la première heure? Il se peut qu'entre Mlle Bloch et Mlle Mauduit les appointemens soient égaux; ce qu'il y a de constant, c'est que l'une s'en tient à son Azucéna du *Trouvère,* n'aborde aucun des rôles majeurs de l'emploi de contralto, tandis que l'autre, née à peine au théâtre, y rend déjà d'incessans services, active, intrépide, toujours sur la brèche, hier Alice et Rachel, aujourd'hui Bertha. — Deux cantatrices à l'Opéra ont chanté Fidès avec distinction : l'Alboni, la Borghi-Mamo. C'est de la Borghi que Mme Gueymard se rapproche le plus, laissant dans un effacement presque complet la partie grave, tandis qu'elle s'attarde complaisamment dans la plénitude du médium, et en définitive chante le rôle moins en contralto qu'en *mezzo soprano* qui se transpose. Je n'ai point nommé Mme Viardot parce que, dans ce personnage qu'elle a créé, Mme Viardot n'a jamais rencontré de rivale digne de lui être comparée. Elle seule fut la Fidès de Meyerbeer, elle seule sut comprendre, exprimer cette immense douleur, rendre à la scène cette figure austère, anguleuse, dantesque, âpre et farouche en sa grandeur tragique, d'une raideur magistrale. Ne se vieillit pas qui veut au théâtre. Cet appareil de cheveux gris, ces rides qui peuvent par moment donner à certains profils une dignité surnaturelle, vont par contre faire quelquefois d'un aimable et gracieux visage de Parisienne grassouillette le masque d'une de ces bonnes femmes qui louent des chaises dans les églises. — Sans être belle, Mme Viardot avait une physionomie très déterminée, beaucoup d'ampleur, de geste, de dehors. Le puissant effet qu'elle produisait dans *le Prophète* était un effet très complexe, non point seulement de cantatrice comme

l'Alboni, la Borghi, mais d'artiste. Elle chantait, jouait, mimait, marchait le rôle, vivait le personnage. M. Roger, lui aussi, a laissé là des souvenirs qui ne s'effaceront pas. Le rôle de Jean de Leyde fut, avec le Raoul des *Huguenots,* son meilleur cheval de bataille. Il disait toute la partie naïve, surtout la romance du second acte, avec une simplicité parfaite, et comme mime il excellait. La manière dont il composait la grande scène de la cathédrale fut vraiment remarquable. Je l'aimais moins dans la phrase de l'autre finale : *Dieu du ciel et des anges,* qu'il récitait d'un air d'emphase et en tragédien français de l'école de Larive. Parmi tant de ténors que j'ai, en France, à l'étranger, entendus dans *le Prophète,* je n'en ai rencontré qu'un seul, le Viennois Ander, qui se soit vraiment rendu compte de la situation : scène et phrase, il prenait, lui, tout autrement, donnait moins à la pompe extérieure et plus au délire contenu, à la furie concentrée du mystagogue. Lorsque vers la fin de cette sublime période musicale il arrivait à ces mots : *Comme David ton serviteur,* au lieu de triompher magnifiquement, d'ouvrir les bras à grand tapage et de se hausser sur ses talons, *alla militare,* il inclinait son front dans la poussière, s'humiliait dans l'attitude du recueillement le plus profond. Quant à l'exécution instrumentale, il faut avoir entendu à Kärthner-Thor les bandes autrichiennes attaquer la fameuse marche pour savoir quelle différence existe entre l'art qui s'apprend dans les conservatoires et ce don inné de la sonorité, cette faculté merveilleusement instinctive que ces gens-là,possèdent! L'embouchure, l'instinct jouent ici un tel rôle, que proclamer la supériorité de ces exécutans n'est point porter atteinte à la valeur des autres. A l'Opéra, je me hâte de le dire, ce côté de la mise en scène ne laisse d'ailleurs rien à désirer. C'est parfait, tandis qu'à Vienne c'est foudroyant! Quelle sûreté d'intonation, quelle justesse imperturbable, quel don inoui d'attaquer la note, de tempérer le son! Ces musiciens, pris séparément, n'exécuteraient peut-être pas des variations comme M. Vivier; mais, groupés en masse dans leur orchestre, ils font ce que tous les coryphées les plus célèbres ne sauraient jamais faire, et dans certains passages des chefs-d'œuvre de Weber et de Meyerbeer ils sont incomparables.

Avouons-le, cette reprise du *Prophète* à l'Opéra n'a pas été des plus heureuses. Nombre de gens en ont voulu à l'administration d'avoir mis en avant M. Gueymard dans un rôle que trop de raisons semblaient désormais lui interdire. A quoi l'administration pouvait répondre qu'elle mettait en avant M. Gueymard par ce motif fort plausible et fort naturel, qu'en fait de ténor elle n'en avait pas d'autre : argument plein de justesse, qui à son tour peut être rétorqué, car s'il n'y a rien de plus facile que de ne pas écrire une tragédie en cinq actes, rien au monde n'était plus simple que de ne pas monter *le Prophète* en cette circonstance. Quoi qu'il en soit, de regrettables incidens ont eu lieu. Après le finale du troisième acte, comme le rideau se baissait sur cette solennelle péroraison dont je

viens de parler et que traverse je ne sais quel grand souffle de la Bible, des applaudissemens, des rappels ayant éclaté sous le lustre, la salle entière a protesté de l'air le plus revêche, le plus cassant. Dure, implacable leçon, que de toutes parts les commentaires malveillans accompagnaient, et qui, passant par-dessus la tête de M. Gueymard, affectait d'en vouloir atteindre d'autres. Ce qui le ferait croire, c'est qu'après tout M. Gueymard n'avait chanté ce soir-là qu'à son ordinaire, ni meilleur, ni plus mauvais : la fortune du pot! Il paraîtrait que de cette fortune-là les convives de l'Opéra ne s'accommodent point tous les jours, et de l'humeur où je les vois, ils sont capables d'exiger bruyamment avant peu qu'on leur serve autre chose. L'administration a donc besoin d'être avertie, éclairée. C'est de derrière le rideau qu'elle assiste à ces débats dont ceux-là seuls connaissent la gravité qui se mêlent au public des loges, de l'orchestre, voient le monde.

On a parlé de sourdes manœuvres, de cabales appelant à leur aide des moyens ignobles. Depuis une semaine, les journaux ne nous entretiennent que de fausses lettres adressées aux acteurs, aux chefs de service pour faire manquer la représentation. S'il est vrai que certaines gens aient trouvé plaisant de se livrer à des drôleries de cette espèce, ces mystificateurs appartiennent à la police correctionnelle ni plus ni moins que cet autre impudent fabricateur de mensonges qui naguère ne rougissait pas d'écrire, on sait trop dans quelle intention, cette lettre faussement signée du nom de Félicien David, alors candidat à l'Institut. Mais de tout ce triste monde nous n'avons point à nous occuper ici, nous ne parlons que du public de l'Opéra, du vrai public, lequel ne conspire point en cachette et ne s'inquiète nullement de mettre des sourdines à son irritation de plus en plus flagrante. Personne, je suppose, n'oserait soutenir que l'administration de l'Opéra soit sur un lit de roses. Cependant de ce que les ténors manquent, de ce qu'un échec vient d'être subi, il ne s'ensuit pas qu'on doive nécessairement emboucher la trompette du jugement. Telle qu'elle est, la troupe de la rue Le Peletier reste encore, malgré ses brèches, la meilleure qu'il y ait, la seule capable de grandes entreprises. L'important serait de ne jamais l'employer qu'à son avantage, d'éviter les partis-pris, les incartades. Autrefois la saison d'été, si difficile à traverser, se passait en débuts; on profitait de l'absence des premiers sujets en congé pour essayer des talens nouveaux, ouvrir la carrière aux étoiles de passage. N'y a-t-il donc plus de voix qui se forment, et dans ces continuelles migrations de virtuoses étrangers qui traversent Paris ne se trouve-t-il plus un ténor, un contralto, un soprano digne d'occuper un mois nos loisirs? Dans le gouvernement d'un théâtre comme l'Opéra, rompre avec la tradition est souvent nécessaire; il ne faut pas néanmoins toujours vouloir brusquer les événemens, attendu que les coups d'état ne réussissent pas à tout le monde.

Les difficultés avec lesquelles a maintenant à compter l'administration,

très graves sans aucun doute, ne seraient pourtant pas de nature à ne pouvoir être levées, si l'on savait s'y prendre. Concilier serait d'abord la grande affaire, et comment concilier, ramener ce public mécontent, nerveux, agacé, si ce n'est en lui montrant dès aujourd'hui un programme qui le satisfasse? Il est fatigué, harassé du répertoire dont vous avez depuis un an outrageusement abusé, et vous lui offrez, après cent vingt représentations consécutives de *l'Africaine*, une reprise telle quelle du *Prophète!* Point de ballets; çà et là, par occasion, un petit acte, *la Source*, qu'on promet pour faire pendant à *Néméa*; après le pas des Hongrois, le pas des nymphes! Puis, en fait de musique, par-delà le *Don Carlos* de Verdi, rien en perspective, nul ouvrage de maître; l'imprévu, l'histoire de *Roland à Roncevaux* recommençant sur nouveaux frais, une excursion *in extremis* dans la fameuse mine aux chefs-d'œuvre inconnus quand on a sous la main Félicien David, l'auteur d'*Herculanum* qu'on laisse inoccupé. Il se peut que le public ait des préventions, que la mauvaise humeur qui depuis quelque temps le travaille soit injuste : toujours est-il qu'on ne le ramènera point par des menaces. Du moment donc que les mesures de rigueur et l'interdit perdent leurs droits, mieux vaudrait franchement y mettre de la bonne grâce, tâcher de se rendre sympathique. Le fera-t-on? F. DE L.

ESSAIS ET NOTICES.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE
DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

L'exposition de tableaux anciens, ouverte depuis quelque temps déjà au palais des Champs-Élysées, ne se recommande pas seulement par le mérite intrinsèque de plusieurs des morceaux dont elle se compose et par la bonne intention que l'on a eue en les réunissant. A côté des œuvres de la peinture contemporaine et des étranges succès faits à quelques-unes de celles-ci, elle permet de constater deux mouvemens d'idées bien dissemblables qui s'accomplissent simultanément chez nous, deux courans que l'opinion suit aujourd'hui avec une docilité presque égale. Elle achève en un mot de révéler cette double faculté, que nous avons acquise à peu près tous, — d'être, dans le présent, résignés, sinon favorables, aux entreprises d'un art tantôt grossier, tantôt chétif, et de rechercher avec une ardente curiosité, d'étudier avec plus de zèle que jamais les monumens qui, dans le passé, condamnent et démentent le mieux notre tolérance ou nos méprises actuelles. Par quel singulier progrès, par quel développement excessif de

l'esprit éclectique en sommes-nous venus, en matière de goût, à pouvoir ainsi concilier les contraires? Comment chacun de nous consent-il à promener une sympathie imperturbable de tel petit système contemporain aux grandes doctrines que résument les tableaux des vieux maîtres, et subit-il d'aussi bon cœur, en raison simplement de l'heure où elle se produit, ici l'influence violente ou cauteleuse des faux talens, là l'autorité saine des talens véritables? Grave question dont nous n'avons pas maintenant à essayer de trouver la solution, mais qu'il convenait peut-être de poser pour indiquer en passant les dangers de notre impartialité même et pour rappeler aux admirateurs de ces œuvres anciennes, momentanément remises en lumière, quelles conséquences ils doivent tirer d'un pareil spectacle et quels devoirs il leur prescrit.

Pour que les enseignemens toutefois fussent plus profitables encore et les devoirs plus nettement définis, il nous eût paru désirable qu'on apportât dans le choix des exemples un peu moins de désintéressement ou de facilité. Sans doute on ne peut que rendre hommage au zèle des organisateurs de cette exposition rétrospective et à la libéralité de ceux qui en ont fourni les élémens. Déjà, vers la fin de l'année dernière, quelques hommes dévoués à la cause des arts avaient, pour d'autres séries de monumens, tenté une entreprise à peu près semblable, et l'on se rappelle le succès qui accueillit cette révélation publique des richesses conservées dans les collections particulières. Ce que l'on avait fait alors en vue de populariser les plus précieux spécimens de l'art industriel, on l'a recommencé aujourd'hui pour les œuvres de la peinture. Même bon vouloir de part et d'autre, même empressement à demander et à consentir chez les emprunteurs et chez ceux qui possèdent. Qu'il nous soit permis seulement d'ajouter que l'on a contracté parfois des obligations assez inutiles : en acceptant un peu trop volontiers de toutes mains, on n'a pas toujours pris le temps d'examiner la qualité réelle du prêt et d'en vérifier la valeur. De là plus d'une disparate, plus d'une inégalité de mérite, tout au moins dans les toiles réunies au palais des Champs-Élysées. L'exposition rétrospective de 1866, particulièrement riche en tableaux de Greuze, l'est en général beaucoup trop en peintures de genre du dernier siècle, et même du siècle où nous sommes. Passe encore si, pour cet ordre de travaux, on avait fait appel aux maîtres, à Watteau, à Chardin par exemple; mais dans le sanctuaire où l'on se proposait de recueillir les reliques les plus vénérables de l'art, convenait-il d'installer aussi des souvenirs et des talens équivoques ou bien récemment consacrés? Pouvait-on enfin, sans anomalie et sans dissonance, associer aux hymnes d'un fra Angelico, d'un Memling, d'un Botticelli, les petits madrigaux pittoresques de Pater et de Nattier ou les chansonnettes de Fragonard? Rien de plus délicat, je le sais, rien de plus difficile que de s'imposer en pareil cas certaines limites fixes et d'observer rigoureusement certaines règles. Comment exiger d'un jury purement officieux qu'il résiste

à toutes les tentations et qu'il craigne aussi peu d'importuner les gens par ses sollicitations que de les désobliger par ses refus? Rien de plus nécessaire pourtant, sans quoi, là où il s'agissait de la gloire des maîtres et, jusqu'à un certain point, de notre honneur national, on n'aura réussi qu'à satisfaire quelques amours-propres ou à favoriser sans le vouloir l'esprit de spéculation.

Nous ne prétendons pas, tant s'en faut, désapprouver la tentative faite aujourd'hui ni en contester les mérites : elle aura eu du moins cette utilité de servir d'occasion ou de point de départ aux perfectionnemens qui pourront suivre. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que ce premier essai, forcément incomplet, a plutôt le caractère d'une promesse que l'importance d'un résultat une fois acquis. On serait mal venu à chercher dans l'exposition actuelle un ensemble équivalent, pour les richesses privées de notre pays, à ce qu'était, il y a quelques années, l'exposition de Manchester pour les *trésors d'art* conservés en Angleterre. Sans parler de ce qu'on pourrait obtenir des départemens, les collections particulières formées à Paris auraient un bien autre contingent à fournir, et si, comme il y a lieu de l'espérer, l'épreuve se renouvelle prochainement dans des conditions à la fois plus précises et plus larges, si, à l'époque de l'exposition universelle, on entreprend de rapprocher tous les morceaux d'élite disséminés dans les cabinets et les galeries des amateurs, nul doute que cet inventaire public d'objets familiers jusqu'ici à quelques regards privilégiés ne devienne un véritable bienfait pour les uns, un titre d'honneur pour les autres, un encouragement et un bon conseil pour tout le monde. Que de nobles ouvrages emprunteraient ainsi du succès populaire une consécration nouvelle et un surcroît d'autorité! Depuis la *Vierge* dite *de la maison d'Orléans*, ce chef-d'œuvre de Raphaël dont la gravure permet à peine de soupçonner la mélancolie exquise et la délicatesse, jusqu'à cet admirable *Paysage aux deux Nymphes* de Poussin, qui enrichissait récemment une collection où le goût et le savoir du possesseur avaient déjà réussi à introduire plus d'un tableau de premier ordre, — jusqu'à cette autre toile inestimable du maître, *les Ruses de l'Amour*, que la mort de Poussin a laissée inachevée et que des mains pieuses ont recueillie de notre temps, — quelle riche série d'enseignemens et d'exemples n'arriverait-on pas à composer! N'eût-elle d'autre résultat que d'informer les étrangers du nombre de belles œuvres que la France possède en dehors de ses musées, une pareille entreprise ne serait encore ni sans avantage, ni sans portée. Notre orgueil patriotique y trouverait son compte, et la bonne renommée du goût français s'en justifierait, s'en confirmerait d'autant mieux.

Quoi qu'il en soit, et sous les réserves que nous avons indiquées, cette exposition rétrospective ne laisse pas de présenter un intérêt sérieux. Dans la partie qui résume les progrès de l'art flamand au xve siècle, elle a même une importance tout à fait considérable, puisque aux spécimens qu'elle

nous offre en ce genre on ne trouverait pas toujours à opposer, dans nos galeries publiques, des témoignages de la même valeur. Le Louvre par exemple, si merveilleusement riche qu'il soit en chefs-d'œuvre de toutes les écoles, pourrait-il, en ce qui concerne Memling et son talent, nous instruire aussi sûrement que le font ici les deux tableaux du maître appartenant, l'un à M. le comte Duchâtel, l'autre à M. Gatteaux? Par le nombre et la dimension des figures, par la qualité et la conservation parfaite du coloris, et surtout par la précision des physionomies et des formes, le premier de ces tableaux n'a pas une signification moins complète que les célèbres diptyques de l'hôpital de Bruges ou que les autres peintures de Memling placées aujourd'hui dans les musées de la Belgique. Suivant un procédé de composition à peu près consacré en pareil cas, il représente la *Vierge* et l'*Enfant Jésus* assis entre deux figures de saints, — saint Jacques et saint Dominique, les patrons probablement des chefs de la race, agenouillés aux pieds du divin groupe, — tandis que dix-neuf autres membres de la famille, occupant les deux côtés de la scène, forment une succession de lignes étagées jusqu'à un fond d'architecture dont les ouvertures symétriques laissent apercevoir, sous leur aspect familier, les choses et la vie du dehors. Ces sortes de portraits idéalisés par une pieuse fiction, par la présence surnaturelle des personnages sacrés, ces peintures mi-parties mystiques, mi-parties strictement vraisemblables, où la reproduction du fait s'ennoblit au contact de l'image symbolique, abondent, on le sait, dans toutes les écoles primitives. En peignant le tableau dont nous parlons, Memling ne faisait donc que se conformer à une tradition popularisée par les travaux des vieux maîtres italiens aussi bien que par les anciennes œuvres flamandes; mais là où il se montrait véritablement novateur, là où il réussissait à résoudre un problème que le grand Van Eyck lui-même avait paru craindre d'aborder, c'est dans la délicatesse des intentions partielles, dans le choix des expressions propres à diversifier les détails, sans rompre pour cela l'unité de l'ensemble, sans en compromettre la majesté.

La *Vierge* de la galerie de M. Duchâtel nous semble, sous ce rapport, un des plus éloquens témoignages qui se puissent rencontrer de l'originalité du maître et de sa rare sagacité. Avec quelle finesse d'observation en effet, avec quel art consommé, les attitudes nécessairement calmes de tous ces personnages et leurs physionomies uniformément pensives ont-elles été rendues ou modifiées suivant le sexe, l'âge, le caractère moral ou le tempérament de chacun! A la gauche du spectateur, le chef de la race, sérieux, recueilli en lui-même, tout entier à son oraison; derrière lui, ses fils aînés, sérieux aussi et comme absorbés dans la contemplation d'un objet intérieur; aux derniers rangs, les jeunes garçons, dont les traits, en faisant effort pour paraître calmes, se souviennent involontairement du sourire et laissent la vie ingénue déborder et s'épanouir sous l'extérieur de la circonspection. A droite, du côté des femmes, même décroissance dans

l'austérité des dehors, même progression dans la grâce des lignes et l'animation des physionomies. A la contenance presque solennelle de la religieuse et de la mère de famille agenouillées au premier plan succèdent, dans les figures voisines, les apparences d'une méditation moins profonde, d'une immobilité plus souple pour ainsi dire, puis quelques légers mouvemens hasardés par les têtes enfantines, des airs de curiosité candide et de naïf enjouement sur les visages des petites filles, un moment soustraites à la surveillance maternelle par l'éloignement même de la place qu'elles occupent. Il y a là, dans ce groupe ou plutôt dans ce bouquet de mines fraîches et souriantes, un charme indicible, un parfum d'innocence pénétrant, et nous ajouterons une pureté de dessin et de coloris dont, Van Eyck une fois excepté, nul parmi les maîtres flamands primitifs n'a, mieux que Memling, deviné et pratiqué les secrets.

Memling ne possède, il est vrai, ni cette intraitable fermeté dans le sentiment, ni cette mâle fierté dans le style qui caractérisent la manière du chef de l'école. Sans parler même du *Triomphe de l'Agneau*, — merveilleux chef-d'œuvre qui se refuse à aucune comparaison, — on ne trouverait pas dans tout ce qu'il a peint un morceau aussi vigoureusement traité, aussi foncièrement savant que le portrait dit *la Femme de Jean Van Eyck* conservé au musée de l'académie de Bruges. En revanche, l'inspiration chez Memling est plus facile, le goût a plus d'élégance, la pratique plus de souplesse que chez les autres élèves ou imitateurs des deux Van Eyck et de Rogier Van der Weyden. Si le tableau que nous venons de mentionner ne suffisait pour démontrer cette vérité, l'autre tableau du maître exposé au palais des Champs-Élysées achèverait de la rendre manifeste. Ici encore Memling a représenté la Vierge, mais dans un cadre beaucoup plus restreint et entourée seulement de six jeunes saintes, au lieu des nombreux personnages, hommes ou femmes, qui l'environnent ailleurs. On n'a donc plus devant les yeux un portrait de famille varié seulement en raison de la diversité des types qu'il s'agissait de reproduire, mais une image tout idéale, une sorte de vision mystique analogue aux rêves formulés par le pinceau de Jean de Fiesole. Et cependant ce qui domine dans cette scène abstraite, c'est l'expression vraisemblable des choses, c'est l'imitation fidèle de la réalité. Rien de plus simple et de plus naturel, rien de plus gracieusement familier que ce groupe de jeunes filles assises sur le gazon d'une prairie aux côtés de la Vierge et de l'enfant Jésus. La sérénité, on dirait presque la bonne humeur dont chaque physionomie porte l'empreinte, les couleurs gaies et claires des vêtemens, l'aspect riant du paysage, tout contribue à donner à cette idylle chrétienne une signification non pas vulgaire assurément, mais appropriée aux plus douces coutumes de notre esprit et de nos yeux. Quant à l'exécution de ce charmant petit tableau, on n'en pressentirait la délicatesse qu'en se rappelant certaines œuvres du même genre et à peu près des mêmes dimensions que le maître a laissées à Bruges. Si l'un des

deux Memling que l'on nous montre aujourd'hui a assez d'importance et de beauté pour soutenir la comparaison avec les grands dyptiques de l'hôpital de Saint-Jean, par la grâce des intentions, par l'exquise précision du faire, l'autre pourrait, sans plus de désavantage, — et même avec une supériorité certaine sous le rapport de la conservation, — être rapproché des célèbres miniatures qui décorent la *Châsse de sainte Ursule*.

Une *Vierge* appartenant aussi à l'école de Bruges, et, comme la *Vierge entourée de saintes,* faisant partie de la collection de M. Gatteaux, nous semble, après les deux tableaux de Memling, le spécimen le plus intéressant du vieil art flamand à l'exposition rétrospective. Ce n'est pas que l'ordonnance pittoresque ait ici rien de particulier ni d'imprévu. Comme d'ordinaire, le centre de la scène est occupé par la Vierge assise et tenant l'enfant sur ses genoux, tandis que deux figures de saints et celle d'un *donataire* apparaissent à la droite et à la gauche du groupe; mais la banalité de cette composition est bien rachetée par la finesse de dessin avec laquelle chaque partie est traitée, par la solidité surtout et l'harmonie des tons associés les uns aux autres, depuis le rouge sombre du manteau de Marie jusqu'aux teintes énergiques qui modèlent l'architecture et en déterminent l'effet. On ne saurait, à notre avis, reconnaître dans cette remarquable peinture ni le coloris limpide de Memling ni la rigoureuse véracité du pinceau de Van Eyck et ses insistances sans merci. Peut-être, s'il fallait proposer un nom, se croirait-on autorisé à prononcer celui d'un des plus habiles élèves de Van Eyck, Petrus Christus ou Christophsen, de qui Cologne et Francfort possèdent plusieurs ouvrages, et l'on attribuerait à cette petite *Vierge au donataire* la même origine qu'au tableau moins séduisant, mais non moins recommandable au fond par les caractères de la pratique, que M. le comte de La Ferronnays a envoyé au palais des Champs-Élysées.

Parmi les œuvres des *quattro centisti* florentins exposées en regard des tableaux flamands appartenant à la même époque, il faut au moins citer un petit sujet de sainteté en forme de frise ou de *predella,* peint par fra Angelico avec sa tendresse d'âme accoutumée et toute la chaste suavité de son style, — une *Vierge avec l'Enfant et saint Jean-Baptiste,* digne à tous égards du talent si original de Botticelli, — et deux *Vierges* à mi-corps, l'une, accompagnée de deux anges, due, selon toute apparence, au pinceau de Filippo Lippi, l'autre rappelant par l'austère fermeté du sentiment et du faire la manière de Pollaiuolo, plus encore, à ce qu'il semble, que celle de Ghirlandaio. Un *portrait d'homme en buste* dans lequel plusieurs bons juges hésitent à reconnaître une œuvre d'Antonello de Messine, mais dont personne assurément ne contestera le rare mérite, — deux jolies figures, *saint Michel et sainte Apolline*, au bas desquelles on lit le nom de Mantegna et qu'il serait plus exact peut-être de supposer peintes par l'élève du maître, Niccolo Pizzolo, — un *Christ mort*, d'Ambrogio Borgognone bien

plus probablement que de Mantegna, à qui il est également attribué, — enfin une *tête de saint Jean*, très authentique, d'Andrea Solario : tels sont, en dehors de l'école florentine, quelques-uns des tableaux italiens les plus dignes, selon nous, d'attirer l'attention.

Est-ce assez toutefois, et, quelque reconnaissance que l'on doive aux amateurs qui ont consenti à nous fournir sur ce point des élémens d'étude, faut-il se tenir pour satisfait d'une représentation de l'art italien aussi insuffisante à tant d'égards, aussi incomplète? Même dans des travaux d'un ordre moins élevé et d'une date moins ancienne, trouvera-t-on des informations plus nombreuses ou plus sûres? A l'exception d'un portrait à mi-corps de *Jean de Carondelet* que l'on croit de la main d'Holbein, qui, en tout cas, est un admirable ouvrage, à l'exception encore d'un *portrait de femme* attribué au même peintre et de quelques tableaux diversement remarquables des *petits maîtres* hollandais ou flamands, ce que la salle du palais des Champs-Élysées nous apprend des écoles du nord au XVIe et au XVIIe siècle ne semble pas de nature à ajouter beaucoup à la gloire de celles-ci. Comment, à plus forte raison, nous contenter de la maigre part faite à notre vieille école nationale et aux talens qui en soutiendraient le mieux l'honneur? Quoi! deux ou trois petits *portraits*, charmans à la vérité, mais moins caractéristiques au point de vue de la manière que tels autres portraits contemporains, — voilà tout ce qu'on a pu réunir pour nous rappeler ou nous révéler l'habileté si sensée, la bonne foi si finement intelligente des Clouet et de leurs disciples! Voilà tout ce qui nous parle de cet art français du XVIe siècle, aux aptitudes et à la physionomie si particulières qu'on en chercherait vainement l'équivalent dans les écoles étrangères les mieux famées! Quoi! pas un tableau de Poussin, pas un tableau de Claude, pour consacrer au moins le souvenir du plus grand peintre d'histoire et du plus grand paysagiste que notre pays ait vus naître! Ce sont là des lacunes d'autant plus fâcheuses qu'une bien large place, nous l'avons dit, a été accordée à des peintures à peine secondaires, et que, dans cette exposition rétrospective où tant de maîtres anciens ne figurent pas, on ne compte pas moins de cinquante ou soixante toiles appartenant à l'époque qui s'est écoulée depuis la seconde moitié du dernier siècle jusqu'à la veille des jours où nous vivons (1).

Il serait assez inutile au surplus d'insister, puisque les regrets que nous

(1) Depuis quelques jours, l'exposition rétrospective s'est enrichie d'un certain nombre de tableaux faisant partie de la collection particulière de l'impératrice et de quelques autres collections importantes. Plusieurs de ces tableaux, à n'en considérer que les mérites purement pittoresques, auraient sans doute exigé une mention. Toutefois, comme ils appartiennent pour la plupart à l'école des *petits maîtres* hollandais ou flamands, ou à l'école française du XVIIIe siècle, ils ne sauraient, quant au fond, démentir ce que nous avons dit du caractère général des œuvres primitivement réunies et de la part trop large faite, dans cette exposition, à la peinture de genre et aux talens secondaires.

exprimons et que d'autres éprouveront sans doute avec nous semblent avoir été partagés d'avance par les organisateurs de l'exposition eux-mêmes. N'a-t-on pas cherché en effet à excuser autant que possible l'absence de certaines œuvres par un hommage épigraphique à la mémoire de ceux qui les ont faites? A défaut de ces monumens pittoresques qu'on n'était pas apparemment en mesure de nous montrer, on nous a donné sur la frise qui règne le long des murs de la salle une nomenclature à peu près complète des maîtres de tous les temps et de tous les pays. D'accord, à la condition pourtant de ne pas se contenter une seconde fois de ce procédé historique, de ce moyen un peu sommaire de décoration. L'exposition rétrospective de 1866, il faut le répéter, ne peut et ne doit être considérée que comme une première tentative, comme une épreuve qui, en raison de sa nouveauté même, ne pouvait s'accomplir sans quelque déconvenue, sans quelque incertitude tout au moins. A ce titre, elle ne saurait être jugée bien sévèrement par la critique, et d'ailleurs, si restreint qu'en soit le nombre, les beaux morceaux qu'elle renferme suffiraient pour la recommander aux regards des artistes et des connaisseurs. S'il est donc permis pour l'avenir d'espérer davantage, il n'y a que justice après tout à tenir compte dans le présent des difficultés de la tâche entreprise et du commencement de succès obtenu.

HENRI DELABORDE.

LA TURQUIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (1).

L'Orient en général, la Turquie en particulier, ont depuis quelques années attiré de nombreux voyageurs, et bon nombre de ceux-ci se sont crus appelés à décrire ce qu'ils avaient vu. On pourrait dresser une liste formidable de ces zélés narrateurs au nombre desquels on compte mainte et mainte femme d'esprit, quelques poètes, pas mal de pèlerins aristocratiques et religieux, voire un certain nombre d'humoristes. Le dernier venu, — celui dont nous allons nous occuper, — n'appartient à aucune de ces catégories. C'est un homme d'argent en même temps qu'un homme d'imagination et d'un esprit fort alerte, — un phénomène, direz-vous là-dessus; mais non, l'épigramme porte à faux, car de notre temps l'aventure financière ne tente pas seulement les intelligences médiocres, et dans cette vaste mêlée que produit la course aux millions on entrevoit çà et là des types qui ne rappellent en aucune façon celui de Turcaret ou des stupides traitans d'après lesquels Lesage avait composé ce personnage comique.

M. Farley, qui est, nous le croyons, un des directeurs de la banque ottomane (*Ottoman bank*, celle qui siége à Londres), envisage la Turquie à un seul point de vue, comme un vaste champ de réformes industrielles et de

(1) *Turkey*, by J. Lewis Farley; London 1866.

travaux publics. Appelé à étudier les immenses ressources agricoles et maritimes de ce pays privilégié par la nature, il a été péniblement affecté de voir dépérir tant de richesses et rester inactifs tant d'élémens civilisateurs. Avec des territoires d'une fertilité exceptionnelle et qui se prêtent aux cultures les plus variées, des rivages plus étendus que ceux d'aucune autre terre d'Europe, des gisemens minéraux d'une importance trop méconnue, un état financier dont les formes primitives, les procédés presque barbares se prêtent aux modifications les plus immédiates et les plus profitables, la Turquie lui semble susceptible de se transformer rapidement sous la main d'un véritable homme d'état. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, et sans vouloir le moins du monde nous porter garans d'une opinion qui, si elle est étrangère à tout calcul, ne nous semble pas affranchie de toute prévention, nous ne pouvons refuser à M. Farley le mérite de plaider éloquemment une cause évidemment bonne à gagner. L'éloquence dont nous parlons est celle des faits. Nulle part on ne rencontrera autant de renseignemens précis, autant d'indications pratiques sur le régime des voies de communication, l'état des ports, le mouvement général du commerce, les institutions de crédit, que M. Farley en a groupé dans ce curieux volume. L'idée dominante qui s'y trouve développée peut se résumer ainsi : la Turquie, pays neuf, ne saurait aspirer, de prime abord, aux institutions des états les plus avancés dans l'expérience de la vie sociale. Ceux qui veulent la doter dès aujourd'hui de l'outillage coûteux et compliqué qui incombe à une civilisation plus développée commettent une grave erreur, et peuvent compromettre, en le dénaturant, le développement progressif de ce pays privilégié. Ce pays doit marcher plus lentement et plus sûrement à la conquête de ses destinées nouvelles, destinées dont il voit à peine poindre l'aurore. Avant de le pousser au premier rang des états civilisés, donnez-lui les moyens de rejoindre l'arrière-garde. Il manque de voies convenables, il vaudrait mieux l'en pourvoir à peu de frais que de rêver pour lui un coûteux réseau de *rails ways*. Ses nombreux cours d'eau, canalisés sans trop de dépenses, lui fourniraient la plupart des voies de communication que réclament ses besoins actuels. « Il y a, dit quelque part M. Farley, des esprits ainsi faits que les routes ordinaires, les canaux, les *tram-roads* n'existent pas pour eux. Tout cela est trop simple, trop économique à leur gré. Ils ne se contentent pas à moins d'un chemin de fer que recommandent à leur imagination séduite les dépenses ruineuses dont il est l'occasion. Du moment où un *oka* de tabac doit être transporté de Drama sur Avlona par exemple (1), les gens en question évoquent à l'instant le ballast, les traverses, les coussinets, les rails, le matériel roulant nécessaire à cette vaste opération. Et ce sont justement eux qu'on rencontre sans cesse dans les bureaux de la Porte, assiégeant les ministres, sollici-

(1) Avlona est le principal port de l'Albanie moyenne.

tant des concessions, réclamant des priviléges qui, pour avoir une valeur quelconque, devraient être exploités au plus tôt dans une cinquantaine d'années. Il ne devrait pourtant pas suffire que la Porte fût édifiée sur la solidité financière des spéculateurs avec qui sont passés de tels contrats. Les ministres devraient s'assurer d'abord que les projets soumis à leur approbation présentent au moins quelques chances de rémunération immédiate, avant de permettre que les gens dont émanent tous ces plans appellent la souscription publique à commanditer des travaux dont la plupart du temps on ne peut espérer qu'à très long terme les premiers bénéfices. »

L'unification de la dette extérieure turque est une des mesures qui ont mérité à Fuad-Pacha les éloges de l'écrivain anglais. Il fait toucher au doigt les avantages qui doivent en résulter et raconte avec un certain luxe d'allusions transparentes à quelles difficultés le bon vouloir ministériel a dû se heurter, quelles menaçantes intrigues il a dû braver pour fermer ainsi d'un seul coup aux usuriers de Galata l'arène de leurs spéculations favorites.

Nous ne saurions donner ici une analyse complète d'un ouvrage où sont abordés successivement tous les problèmes économiques soulevés par la réforme des institutions et des traditions ottomanes. Il nous aura suffi d'indiquer sommairement en quoi ce nouvel ouvrage sur la Turquie diffère de ceux qui l'ont précédé. Dans plusieurs de ces derniers, on trouverait aisément plus d'aperçus historiques, une peinture plus achevée de l'état moral des populations, une description plus complète et plus animée du pays; mais les esprits sérieux et pratiques dont la principale préoccupation est de connaître exactement la situation actuelle et l'avenir probable des différens états, considérés à la fois sous le rapport de leurs finances, de leur industrie, de leur commerce, en un mot de tout ce qui les rend aptes à jouer un rôle plus ou moins essentiel dans la grande communauté européenne, ces esprits-là trouveront une ample pâture dans l'ouvrage de M. Farley. Nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'on en prépare la traduction française, et nous la signalons d'avance à qui de droit, autant vaut dire à tous ceux qui voudront se faire une idée juste des conditions matérielles où se meut aujourd'hui le « malade » condamné jadis par l'empereur Nicolas. On verra que sa guérison, si elle n'est pas tout à fait certaine, n'est pas non plus absolument désespérée.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-TROISIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1866.

Livraison du 1er Mai.

Le Liban et Davoud-Pacha. — La Réorganisation de la Montagne, Youssef Caram et la Réaction turque, par M. Gustave d'ALAUX. 5

Cousine Phillis, récit de la vie agricole en Angleterre, dernière partie, par M. E.-D. FORGUES. 50

La Question des Évangiles devant la critique moderne. — I. — Le quatrième Évangile, par M. Albert RÉVILLE. 89

Au Pied du Mur, proverbe, par M. E. de NAJAC. 121

L'Italie et la vie italienne. — X. — Venise et la Peinture vénitienne, par M. H. TAINE. 138

La Guerre du Bhotan, un épisode de la conquête de l'Inde en 1865, par M. H. BLERZY. 176

La Crise en Allemagne. — Le Conflit austro-prussien et M. de Bismark, par M. Julian KLACZKO. 199

La Situation financière du royaume d'Italie et les Finances pontificales, par M. André COCHUT. 221

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 252

Essais et Notices. — La Trichine, par M. DAVAINE. 263

Livraison du 15 Mai.

Les Sept Croix-de-Vie, première partie, par M. Paul PERRET. 273

L'Italie et la vie italienne. — XI. — La Lombardie, Vérone, Milan et les Lacs, dernière partie, par M. H. TAINE. 318

Du Sentiment de la nature dans les sociétés modernes, par M. Élisée RECLUS. 352

Les Albanais des deux côtés de l'Adriatique et la Nationalité albanaise d'après les chants populaires, par Mme DORA D'ISTRIA. 382

Les Dernières luttes du Paganisme, les Réformateurs et les Martyrs de la religion grecque, par M. Charles LÉVÊQUE, de l'Institut. 419
L'Histoire et l'Idéal de la Révolution française a propos du livre de M. Edgar QUINET, par M. Saint-René TAILLANDIER. 451
Les Travailleurs de la Mer, de M. Victor Hugo, par M. Émile MONTÉGUT.. 482
Revue Musicale. — Le *Don Juan* de Mozart et les Don Juan aux théatres lyriques de Paris, par M. F. de LAGENEVAIS. 499
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 520
Essais et Notices. — La Prévision du temps, par M. Charles MARTINS. . . 531

Livraison du 1er Juin.

La Thuringe, voyage a travers l'Allemagne du passé et du présent. — I. — La Wartbourg et Weimar, par M. Henri BLAZE de BURY. 537
Les Sept Croix-de-Vie, deuxième partie, par M. Paul PERRET. 568
La Question des Évangiles devant la critique moderne. — II. — Les Évangiles synoptiques, par M. Albert RÉVILLE. 610
La Reine Marie-Antoinette d'après les documens authentiques de Vienne, par M. A. GEFFROY. 642
Le Salon de 1866, par M. Maxime DU CAMP. 687
Deux Ministres de la Restauration. — M. de Serre et M. de Villèle, a propos de nouvelles publications, par M. Albert de BROGLIE, de l'Académie Française. 720
La Guerre et la Crise européenne, par M. Michel CHEVALIER, de l'Institut. 758
Symptomes contemporains. — De la Curiosité en littérature, *Idées et Sensations*, de MM. de Goncourt, par M. F. de LAGENEVAIS. 786
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 798

Livraison du 15 Juin.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — XXX. — Les Missionnaires anglais et la Vie religieuse dans les missions lointaines d'après leur correspondance, par M. Alphonse ESQUIROS. 809
Apparitions, récit fantastique de M. Ivan Tourguenef, traduit du russe par M. Prosper MÉRIMÉE, de l'Académie Française. 853
Les Réformes et la Vie des Prisons en Angleterre et en Irlande, par M. E.-D. FORGUES. 880
Les Sept Croix-de-Vie, troisième partie, par M. Paul PERRET.. 914
Les Industries chimiques au dix-neuvième siècle. — II. — La Soude artificielle, par M. PAYEN, de l'Académie des Sciences. 958
Le Christianisme et la vie chrétienne dans la Gaule d'après les Inscriptions antérieures au viiie siècle, par M. Gaston BOISSIER. 984
L'Épreuve de l'Unité italienne a la veille de la guerre, par M. Charles de MAZADE. 1006
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 1035
Revue Musicale. — *La Colombe*, de M. Gounod. — *Zilda*, de M. de Flotow. — La reprise du *Prophète* 1046
Essais et Notices. — L'Exposition rétrospective des Champs-Élysées, par M. Henri DELABORDE. 1053

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.63

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY